LIBRARY
Brigham Young University

FROM Mercer Collection

Call No. 913.3205 R24 V.19-21
Acc. No. 216390

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Brigham Young University

http://www.archive.org/details/recueildetravaux00mas

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VOL. XIX. LIV. 1 ET 2

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, EDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

M DCCC XCVII

Tous droits réservés.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.
Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

PARIS ..... 30 francs.
DÉPARTEMENTS ET UNION POSTALE ..... 32 —

OUVRAGES
relatifs à la philologie et à l'archéologie orientales

ABBADIE (A. d'). Dictionnaire de la langue Amariñña. 1 fort vol. in-8°. 50 fr.

ABOU'L-WALID MERWAN IBN DJANAH. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe, publiée par J. Derenbourg, membre de l'Institut. Gr. in-8°. 25 fr.

— — Le même ouvrage, traduit en français sur les manuscrits arabes par le rabbin M. Metzger. Gr. in-8°. 15 fr.

AL-FAKHRÎ. Histoire du Khalifat et du Vizirat depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat abbaside de Bagdâdh (11-656 de l'hégire = 632-1258 de notre ère) avec des prolégomènes sur les principes du gouvernement par Ibn at Tiktakâ. Nouvelle édition du texte arabe par H. Derenbourg. Gr. in-8°. 25 fr.

AMARAKOCHA. Vocabulaire d'Amarasinha, publié en sanscrit avec une traduction française, des notes et un index par A. Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AMÉLINEAU (E.). Fragments de la version thébaine de l'Écriture sainte (Ancien Testament). In-4°. 15 fr.

AMIAUD (A.). La légende syriaque de Saint-Alexis, l'homme de Dieu. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AMOURS (les) et les aventures du jeune Ons-el-Oudjoud (les délices du monde), et de la fille de Vezir El Ouard Fi-l-Akmam (le bouton de rose). Conte des Mille et une Nuits, traduit de l'arabe et publié complet pour la première fois par G. Rat. In-8°. 1 fr. 50

AURÈS (A.). Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.

— — Essai sur le système métrique assyrien, 1er fascicule. In-4°. 5 fr.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BARBIER DE MEYNARD (C.). Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes, extrait du Modjem-el-Bouldan de Yaqout et complété à l'aide de documents arabes et persans pour la plupart inédits. Gr. in-8°. 10 fr.

BARTHELEMY (A.). Gujastak Abalish. Relation d une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique. Gr. in-8°. 3 fr. 50

BEREND (W. B.). Principaux monuments du Musée égyptien de Florence 1re partie : Stèles, bas-reliefs et fresques. In-f° avec 10 pl. photogravées. 50 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie-Lexique-Principes de grammaire. Gr. in-8°. 12 fr.

— — Quarante hymnes du *Rig* Véda, traduits et commentés. Publié par V. Henry. Gr. in-8°. 5 fr.

— — La religion védique d'après les hymnes du *Rig* Véda. 3 vol. gr. in-8°. 60 fr.

BERGAIGNE (A.) et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BERTHELOT. Histoire des Sciences. La Chimie au moyen âge. Publié avec la collaboration de M. Rubens Duval pour l'alchimie syriaque, et celle de M. O. Houdas pour l'alchimie arabe. 3 vol. in-4°, avec figures dans le texte. 45 fr.

BHAMINI VILASA. Recueil de sentences du Pandit Djagannâtha. Texte sanscrit publié pour la première fois en entier avec traduction en français et des notes par A. Bergaigne. Gr. in-8°. 8 fr.

BOISSIER (A.). Documents assyriens relatifs aux présages. Tome Ier. 1re et 2e liv. In-4°. 32 fr.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé : Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. Gr. in-8°. Au lieu de 1 fr. 0 50

CHEREF-EDDIN-RAMI. Anis-el-'Ochchaq, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté. Traduit du persan et annoté par C. Huart. Gr. in-8°. 5 fr. 50

CHRONIQUE DE GALÂWDÉWOS, roi d'Éthiopie. Texte éthiopien traduit, annoté et précédé d'une introduction historique par William El-Conzelman. Gr. in-8°. 10 fr.

CLERMONT-GANNEAU (C.). Études d'archéologie orientale, t. I. In-4° avec figures dans le texte et 3 pl. photogravées. 25 fr.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

M DCCC XCVII

Tous droits réservés.

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

NOUVELLE SÉRIE

TOME TROISIÈME

216390

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

M DCCC XCVII

Tous droits réservés.

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1897 Fascicules I et II

CONTENU : 1) Fragments des petits Prophètes en dialecte de Panopolis, par U. BOURIANT. — 2) Notes et Remarques, par G. DARESSY. — 3) Les Νέκυες de Manéthon et la troisième ennéade héliopolitaine, par É. CHASSINAT. — 4) Relation sommaire d'une excursion de quinze jours au nord d'Alep, dans la Syrie septentrionale, en septembre 1894, par BARTHÉLEMY. — 5) Correspondance de Hammurabi, roi de Babylone, avec Sinidinnam, roi de Larsa, où il est question de Codorlahomor, par V. SCHEIL, O. P. — 6) Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par V. SCHEIL, O. P. (avec une planche). — 7) Notes sur la géographie égyptienne de la Syrie, par G. MASPERO. — 8) The geographical List of Serreh, by W. Max MÜLLER. — 9) L'Épenthèse en Perse cunéiforme, par BLOCHET. — 10) Recherches sur quelques bois pharaoniques, par le Dr Georges BEAUVISAGE. — 11) Notes on some Stelæ, by Alan H. GARDINER. — 12) Note sur une statuette funéraire égyptienne appartenant à M. A. DURINGE, à Lyon. — 13) Varia, von Wilhelm SPIEGELBERG (avec une planche). — 14) Some late-Babylonian Texts in the British Museum, by Theophilus G. PINCHES. — 15) La condition des Féaux dans la famille, dans la société, dans la vie d'outre-tombe, par A. MORET.

FRAGMENTS DES PETITS PROPHÈTES EN DIALECTE DE PANOPOLIS

PAR

U. BOURIANT

Dans ses *Notes sur différents points de grammaire et d'histoire*[1], M. MASPERO a publié les fragments d'un manuscrit trouvé à Akhmim et acquis plus tard par le Musée de Gizéh. L'édition qu'il en a donnée a été faite d'après une transcription exécutée par un Copte d'Akhmim. Il n'est donc pas surprenant que quelques erreurs se soient glissées dans la publication de M. MASPERO. Plus heureux que lui, j'ai pu copier ces mêmes fragments sur le manuscrit original, et je crois qu'une réimpression de ces textes intéressants ne sera pas vue d'un trop mauvais œil par les lecteurs du *Recueil*.

Le manuscrit, d'un assez petit format, était d'une écriture fort bien tracée, mais le temps et l'humidité ont fait leur œuvre, et bien des mots et des lignes entières sont devenus presque illisibles. Le parchemin sali et usé a laissé tomber trop fréquemment quelques lettres dont la trace se distingue encore, bien que l'encre en ait disparu.

Cette publication n'aurait guère de raison d'être si elle n'avait d'autre but que de rectifier en quelques points les conjectures presque toujours heureuses de M. MASPERO; ces corrections, si intéressantes qu'elles fussent, ne justifieraient pas la réédition d'un texte connu déjà et suffisamment clair; mais le manuscrit original renfermait plus de pages que le Copte d'Akhmim n'en a copiées, et certaines d'entre elles sont demeurées inconnues à M. MASPERO. C'est cela surtout qui me décide à présenter une fois encore ces fragments à ceux que le dialecte d'Akhmim intéresse.

Dans cette nouvelle réunion, les fragments des petits prophètes comprennent :

1° (Pages 65 à 72) Joël, I, 14, à II, 19;

2° (Pages 125 à 140) Amos, VIII, 11, à IX, 15, et Michée, I, 1, à II, 10;

1. *Recueil*, tome VIII, pages 181 à 192.

3° (Pages 155, 156) Michée, v, 8, à vi, 1;
4° (Pages 163 à 188) Abdias, 13 à 21, et Jonas, i, 1, à iv, 2;
5° (Pages 205, 206) Nahum, iii, 8 à 14;
6° (Pages 209, 210) Habacuc, i, 1 à 7;
7° (Pages 215 à 220) id. ii, 2 à 17;
8° (Pages 267, 268) Zacharie, i, 1 à 6;
9° (Pages 284 à 299) id. iv, 6, à vii, 14,

et contiennent de plus que la copie de M. Maspero :

Amos, viii, 11, à ix, 15;
Michée, i, 1, à ii, 2; ii, 9 et 10; v, 12, à vi, 1;
Abdias, 13 à 15;
Jonas, i, 1 à 4; ii, 11, à iii, 2; iii, 9;
Nahum, iii, 8 à 10;
Habacuc, i, 1 à 3; ii, 6;
Zacharie, i, 5 et 6; v, 5 à 11; vii, 1.

Premier fragment. — Pages ⲝ̅ⲉ̅-ⲟ̅ⲃ̅

JOËL

I. 14. ..... [ⲝ̅ⲉ̅] ϩ̅ⲛ̅ ⲡⲕⲁϩ ⲁϩⲟⲩⲛ ⲁⲡⲏⲓ ⲙ̅ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡⲉⲧⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ· ⲧⲉⲧⲛⲁϣϭⲁⲡ ⲁⲃⲁⲗ ⲙⲡϣⲁ ⲁϩⲣⲏⲓ ⲁⲡϫⲁⲉⲓⲥ

15. ϫⲉ ⲟⲩⲁⲓ̈ ⲛⲉⲓ ⲟⲩⲁⲓ̈ ⲛⲉⲓ ⲁⲫⲟⲟⲩⲉ ⲙ̅ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ϫⲉ ϥϩⲏⲛ ⲁϩⲟⲩⲛ ⲛϭⲓ ⲫⲟⲟⲩⲉ ⲙ̅ⲡϫⲁⲉⲓⲥ· ⲁⲟⲩ ϥⲛⲁⲉⲓ ⲛⲧϩⲉ ⲛⲟⲩⲧⲁⲗⲁⲓⲡⲱⲣⲓⲁ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲟⲩⲧⲁⲗⲁⲓⲡⲱⲣⲓⲁ.

16. ⲙⲛ ....ϥⲓ ⲉⲛ ⲙⲡⲉⲧⲛⲙⲧⲟ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲛϩⲣⲏⲩ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲡⲏⲓ ⲙⲡⲉⲧⲛⲛⲟⲩⲧⲉ· ⲁⲟⲩ ⲟⲩⲛⲁϥ ⲙⲛ ⲟⲩⲣⲉϣⲉ.

17. ⲁⲩⲥⲕⲓⲣⲧⲁⲛⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲃⲁⲥϩⲉ ϩⲓϫⲛ ⲛⲟⲩⲁⲙϥ· ⲁⲩⲧⲉⲕⲟ ⲛϭⲓ ⲛⲉϩⲱⲣ ⲛϩⲣⲟⲧ ⲁⲩϩⲣϩⲱⲣⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲡⲉⲥⲟⲩⲟ ⲱϫⲛⲉ.

18. ⲁⲟⲩ ⲁⲩⲱϣ ⲉϩⲁⲙ ⲛϭⲓ ⲛⲧⲃⲏⲉⲩⲉ· ⲁⲩⲣⲓⲙⲉ ⲛⲁⲅⲉⲗⲛ ⲛⲛⲉϩⲉⲩ ⲁⲃⲁⲗ ϫⲉ ⲙⲛ ⲙⲁⲙⲙⲁⲛⲉ ϩⲟⲟⲡ ⲛⲉⲩ [ⲝ̅ⲅ̅] ⲁⲟⲩ ⲛⲱϩⲉ ⲛⲉⲥⲁⲩ ⲁⲩⲧⲉⲕⲟ.

19. ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ϯⲛⲁⲱϣ ⲁϩⲣⲏⲓ ⲁⲣⲁⲕ ϫⲉ ⲁⲩⲥⲉⲧⲉ ⲁⲩⲱⲙ ⲛⲛⲣⲱⲧ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡϫⲁⲓⲉ· ⲁⲟⲩ ⲁⲩϣⲁ ϫⲉⲣⲟ ϩⲛ ⲛϣⲏⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̅ⲧⲕⲁⲓⲉ.

20. ⲁⲩⲱϣ ⲁϩⲣⲏⲓ ⲁⲣⲁⲕ ϫⲉ ⲁⲛⲙⲙⲁⲛϯⲙⲁⲩ ⲱϩⲙⲉ ⲁⲟⲩ ⲟⲩⲥⲉⲧⲉ ⲁⲥⲟⲩⲱⲙ ⲛⲛⲣⲱⲧ ⲙⲡϫⲁⲓⲉ.

II. 1. ⲥⲁⲗⲡⲓⲍⲉ ⲛⲟⲩⲥⲁⲗⲡⲓⲅⲝ ϩⲛ ⲥⲓⲱⲛ ⲧⲉⲧⲛⲧⲁϣⲉⲁⲉⲓϣ ⲧⲉⲧⲛ . . ⲁⲟⲩⲁϣ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲡⲧⲁⲩ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲥⲉⲛⲁϣⲧⲁⲣⲧⲣⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧⲟⲩϩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁⲃⲁⲗ ϫⲉ ⲁϥⲉⲓ ⲛϭⲓ ⲫⲟⲟⲩⲉ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ.

2. [ⲝ̅ⲍ̅] ϫⲉ ϥϩⲏⲛ ⲁϩⲟⲩⲛ ⲛϭⲓ ⲟⲩϩⲟⲟⲩⲉ ⲛⲕⲉⲕⲉ ϩⲓ ϭⲁⲥⲙⲉ· ⲟⲩϩⲟⲟⲩⲉ ⲛⲕⲗⲟⲗⲉ ϩⲓ ⲕⲣⲙⲧⲥ· ϥⲛⲁⲡⲱⲣϩ ⲁⲃⲁⲗ ⲛⲧϩⲉ ⲙⲡⲛⲟ ⲛ̅ϩⲟⲣⲡ ϩⲓϫⲛ ⲛⲧⲟⲩⲁⲉⲓ ⲛϭⲓ ⲟⲩⲗⲁⲟⲥ ⲉϥⲁϣⲁⲟⲩ ⲉϥⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲉ ⲙⲡⲉ ⲟⲩⲁⲛ ϩⲱⲡⲉ ⲉϥⲉⲓⲛⲉ ⲙⲙⲁϥ ϫⲛ ⲛϩⲁⲣⲡ· ⲁⲟⲩ ⲁⲛ ⲙⲛⲛⲥⲉ ⲛⲉⲓ ⲙⲛ ⲟⲩⲁⲛ ⲛⲁϩⲱⲡⲉ ⲛⲧϥϩⲉ ϣⲁ ϩⲉⲛⲣⲙⲡⲉⲟⲩⲉ ⲛϩⲉⲛϫⲱⲙ ⲛϫⲱⲙ.

3. ⲁⲧϥϩⲟⲩⲓⲧⲉ ⲉⲓⲉ ⲛⲧϩⲉ ⲛⲟⲩⲥⲉⲧⲉ ⲉⲥⲟⲩⲱⲙ ⲁⲟⲩ ⲧϥϩⲁⲓ̈ ⲛⲧϩⲉ ⲛⲟⲩϣⲁ ⲉϥϫⲉⲣⲟ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲉⲓⲉ ⲛⲧϩⲉ ⲛⲟⲩⲡⲁⲣⲁⲇⲉⲓⲥⲟⲥ ⲛⲧⲣⲩⲫⲏ ϩⲓ ⲧⲉϩⲓ ⲙⲙⲁϥ ⲁⲟⲩ ⲛⲉⲧϩⲓ ⲡⲁϩⲟⲩ ⲙⲙⲁϥ ⲛⲧϩⲉ ⲛϩⲉⲛⲕⲁⲓⲉ [ⲝ̅ⲏ̅] ⲛⲧⲉⲕⲟ ⲉⲙⲛ ⲡⲉⲧⲛⲁⲟⲩϫⲉⲓ̈ⲧⲉ ⲛⲉϥ.

4. ⲉⲧϥϩⲣⲁⲉ ⲉⲓⲉ ⲛⲧϩⲉ ⲙⲡⲓⲛⲉ ⲛϩⲉⲛϩⲧⲱⲣ· ⲥⲉⲛⲁⲡⲱⲧ ⲙⲡⲓⲣⲏⲧⲉ ⲛⲧϩⲉ ⲛϩⲉⲛⲓⲡⲡⲉⲩⲥ.

5. ⲥⲉⲛⲁϥⲓ ϥⲁϫⲥ ⲛⲧϩⲉ ⲙⲡϩⲣⲁⲩ ⲛϩⲉⲛϩⲁⲣⲙⲁ ϩⲓϫⲛ ⲛⲕⲟⲟϩ ⲛⲛⲧⲟⲩⲓ̈ⲉⲓ̈· ⲛⲧϩⲉ ⲙⲡϩⲣⲁⲩ ⲛⲟⲩϣⲁϩⲛⲕⲟϩⲧ ⲉϥⲟⲩⲁⲙ ⲛⲟⲩⲣⲉⲓ̈ⲟⲩⲉ ⲁⲟⲩ ⲛⲧϩⲉ ⲛⲟⲩⲛⲁϭ ⲙⲙⲓⲉⲓϣⲉ ⲉϥϫⲟⲟⲣⲉ ⲉϥⲥⲣⲙ̄ⲗⲁϩϥ ⲁⲃⲁⲗ ⲁⲩⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ.

6. ⲙⲙⲓⲉⲓϣⲉ ⲛⲁϩⲱϣϥ ϩⲓⲧⲉϩⲓ ⲙⲙⲁϥ ⲁⲟⲩ ϩⲟ ⲛⲓⲙ ⲛⲁⲣ̄ⲧϩⲉ ⲙⲡϫⲟⲩϥ ⲛⲟⲩϭⲁⲗⲁϩⲧ.

7. ⲥⲉⲛⲁⲡⲱⲧ ⲛⲧϩⲉ ⲛⲛⲣⲉϥⲙⲓϩⲉ ⲁⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲧⲁⲗⲟ ⲁϩⲣⲏⲓ ⲁϫⲛ ⲛⲥⲁⲃⲧⲉ [ⲝ̄ⲑ̄] ⲛⲧϩⲉ ⲛⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛϫⲱⲣⲉ ⲡⲟⲩⲉ ⲛⲟⲩⲉ ⲛⲁⲙⲁϩⲉ ϩⲓ ⲡⲉϥϩⲟ. ⲁⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲡⲱⲥϩ ⲉⲛ ⲛⲟⲩⲙⲁⲙⲙⲁϩⲉ.

8. ⲁⲟⲩ ⲡⲟⲩⲉ ⲡⲟⲩⲉ ⲛⲁⲥⲉϩⲟϥ ⲁⲃⲁⲗ ⲙⲡⲥⲁⲛ· ⲁⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲙⲁϩⲉ ⲉⲩϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲙⲙⲁⲩ ϩⲛ ⲛⲟⲩϩⲟⲡⲗⲟⲛ· ⲁⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁϩⲉⲓ̈ ϩⲛ ⲟⲩⲥⲁⲧⲉ ⲥⲉⲧⲙ̄ⲱϫⲛⲉ.

9. ⲥⲉⲛⲁⲃⲱⲕ ⲁϩⲣⲏⲓ ⲁⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲥⲉⲡⲱⲧ ϩⲓϫⲛ ⲛⲥⲁⲃⲧⲉ· ⲥⲉⲛⲁⲃⲱⲕ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲛⲏⲓ ⲁⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲃⲱⲕ ⲁϩⲟⲩⲛ ⲛⲛϣⲱϣⲧ ⲛⲧϩⲉ ⲛϩⲉⲛⲣⲉϥϫⲓⲟⲩⲉ.

10. ⲁⲟⲩ [ⲟ̄] ⲥⲉⲛⲁⲥⲱⲟⲩ ⲡⲕⲁϩ ⲁϩⲟⲩⲛ ϩⲓ ⲧⲉϩⲓ ⲙ̄ⲙⲁϥ· ⲁⲟⲩ ⲧⲡⲉ ⲛⲁⲛⲁⲓⲛⲉ ⲡⲣⲓ ⲙⲛ ⲡⲟⲟϩ ⲛⲁⲣⲉⲃⲓ ⲁⲟⲩ ⲛⲥⲓⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁϯ ⲉⲛ ⲛⲡⲟⲩⲁⲉⲓⲛⲉ.

11. ⲁⲟⲩ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲛⲁϯ ⲙⲡϥϩⲣⲁⲩ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲁⲃⲁⲗ ⲛⲧϥϭⲁⲙ ϫⲉ ⲛⲁϣⲉ ⲧϥⲡⲁⲣⲉⲙⲃⲟⲗⲏ ⲙⲡϣⲁ ⲁⲟⲩ ⲛϩⲃⲏⲩⲉ ⲛⲛⲉϥϣⲉϫⲉ ⲥⲉⲧⲁϫⲣⲏⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲛⲁϭ ⲡⲉ ⲡϩⲟⲟⲩⲉ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ· ⲁⲟⲩ ⲟⲩⲛⲁϭ ⲡⲉ ⲉϥⲟⲩⲁⲛϩ ⲁⲃⲁⲗ ⲙⲡϣⲁ· ⲁⲟⲩ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲛⲁϩⲱⲡⲉ ⲛⲉϥ ⲛϩⲓⲕⲁⲛⲟⲥ.

12. ⲁⲟⲩ ϯⲛⲟⲩ ϥϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ ⲛϭⲓ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡⲉⲧⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲕⲧⲉ ⲧⲏⲛⲉ ⲁⲣⲁⲓ̈ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲙ ⲡⲉⲧⲛϩⲏⲧ ⲧⲏⲣϥ. ϩⲛ ⲟⲩⲛⲏⲥⲧⲓⲁ ⲙⲛ ⲟⲩⲣⲓⲙⲉ ⲙⲛ ⲟⲩⲛⲉϩⲡⲉ.

13. ⲧⲉⲧⲛⲡⲱϩ ⲛⲛⲉⲧⲛϩⲏⲧ ⲁⲟⲩ ⲛⲉⲧⲛϩⲁⲓⲧⲉ ⲉⲛ· ⲧⲉⲧⲛⲕⲧⲉ ⲧⲏⲛⲉ ⲁⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡⲉⲧⲛⲛⲟⲩⲧⲉ [ⲟ̄ⲁ̄] ϫⲉ ⲟⲩⲛⲁⲏⲧ ⲁⲟⲩ ⲛϣⲁⲛϩⲧⲏϥ ⲡⲉ ⲉⲛⲁϣⲉ ⲡⲉϥⲛⲁⲉ ⲉϩⲁⲣⲉϥⲣ̄ϩⲧⲏϥ ⲁϫⲛ ⲛⲕⲁⲕⲓⲁ.

14. ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲥⲁⲩⲛⲉ ϫⲉ ϥⲕⲧⲁϥ ϥⲣ̄ϩⲧⲏϥ ϥϣⲱϫⲡ ϩⲓ ⲡⲁϩⲟⲩ ⲙⲙⲁϥ ⲛⲟⲩⲥⲙⲟⲩ ⲁⲟⲩ ⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁ ⲙⲛ ⲟⲩⲱⲧⲡⲉ ⲁⲃⲁⲗ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡⲛⲛⲟⲩⲧⲉ.

15. ⲥⲁⲗⲡⲓⲍⲉ ⲛⲟⲩⲥⲁⲗⲡⲓⲅⲝ ϩⲛ ⲥⲓⲱⲛ ⲧⲉⲧⲛⲧⲃ̄ⲃⲟⲩⲟ ⲛⲟⲩⲛⲏⲥⲧⲓⲁ ⲧⲉⲧⲛⲧⲁϣⲉⲁⲉⲓϣ ⲛⲟⲩϣⲙϣⲉ.

16. ⲧⲉⲧⲛⲥⲱⲟⲩϩ ⲁϩⲟⲩⲛ ⲛⲟⲩⲗⲁⲟⲥ ⲧⲉⲧⲛⲧⲃ̄ⲃⲟⲩⲟ ⲛⲟⲩⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲧⲉⲧⲛⲥⲱⲟⲩϩ ⲁϩⲟⲩⲛ ⲛⲛϩⲗⲗⲁ· ⲁⲟⲩ ⲛϣⲏⲣⲉ ϩⲙ ⲉⲧϫⲓ ⲕⲓⲃⲉ· ⲙⲁⲣⲉϥⲉⲓ ⲁⲃⲁⲗ ⲛϭⲓ ⲟⲩⲡⲁⲧϣⲉⲗⲉⲉⲧ [ⲟ̄ⲃ̄] ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲡϥⲕⲟⲓⲧⲱⲛ· ⲁⲟⲩ ⲟⲩϣⲉⲗⲉⲉⲧ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲙ ⲡⲥⲙⲁ ⲛϣⲉⲗⲉⲉⲧ.

17. ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲡⲧⲕⲣⲏⲡⲓⲥ ⲙⲡⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ· ⲥⲉⲛⲁⲣⲓⲙⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲟⲩⲉⲓⲃⲉ ⲛⲉⲧϣⲙϣⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ϯⲥⲟ ⲁⲡⲕⲗⲁⲟⲥ ⲁⲟⲩ ⲙⲡⲣϯ ⲛⲧⲕⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ (sic) ⲁⲩⲛⲁ ... ⲁⲧⲉ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲣ̄ϫⲁⲉⲓⲥ ⲁϫⲱⲟⲩ ϫⲛ ⲛⲟⲩϫⲟⲟⲥ ϩⲛ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ϫⲉ ⲁϥⲧⲟ ⲡⲟⲩⲛⲟⲩⲧⲉ.

18. ⲁⲟⲩ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲁϥⲕⲱ ϩⲁ ⲡϥⲕⲁϩ ⲁϥϯⲥⲟ ⲁⲡϥⲗⲁⲟⲥ.

19. ⲁⲟⲩ ⲡϫⲁⲓⲥ (sic) ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃⲉ ⲉϥϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ ⲙⲡϥⲗⲁⲟⲥ· ϫⲉ ⲉⲥⲧⲉ ⲁ..... .

Deuxième fragment. — Pages ⲣ̄ⲕⲉ̄-ⲣ̄ⲙ̄

AMOS

VIII. 11. ..... ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁⲟⲩ ⲟⲩϩⲓⲃⲱⲱⲛⲉ ⲉⲛ ⲛⲁⲉⲓⲕ ⲡⲉ ⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩϩⲓⲃⲱⲱⲛⲉ ⲙⲙⲁⲩ· ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩϩⲓⲃⲱⲱⲛⲉ ⲛⲥⲱⲧⲙⲉ ⲉⲡϣⲉϫⲉ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ.

12. ⲁⲟⲩ ..... ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ..... ⲁⲟⲩ ϫⲛ ⲙⲡ ..... ⲙ̄ⲙⲁ ⲛϩⲁⲉ ⲥⲉⲕⲁⲓ ..... ⲧⲉⲩϣⲓⲛⲉ ⲛϣⲉϫⲉ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲥⲉⲧⲙϭⲛⲧ...

13. ϩⲙ ⲡϩⲟⲟⲩⲉ ⲉⲧⲙⲙⲟ ⲥⲉⲛⲁⲱϫⲛⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩ ⲁⲟⲩ ⲛϩⲣϣⲓⲣⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲉⲓⲃⲉ.

14. ⲛⲉⲧⲣ̄ⲁⲛⲁϩ ⲁϫⲛ ⲡⲟⲩϫⲁⲓ̈ ⲛⲧⲥⲁⲙⲁⲣⲓⲁ ⲉⲩϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ ϫⲉ ..... ⲡⲕⲛⲟⲩⲧⲉ ⲇⲁⲛ ..... ⲛⲕⲛⲟⲩⲧⲉ ..... ⲡⲉ :·

IX. 1. ..... ϫⲁⲉⲓⲥ .. ϩⲁⲓ ..... ⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ..... ϫⲉ ..... ϩⲓⲗⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ

.....аї не пϭі мпѣли ет.....аλ крωре ахи пане поѩаи пиі· аоу пкесеепе ѭа-маѯтоу ри тсиде таѯаіте лаѯе ⲣ̅ѣаλ ирнтоу· оѯте таіте лаѯе оѯхеї неу.

2. аѯшаѣωк адрні аалите ..... оѯе адрні аѣаλ ри піа етаіно· аѯшаѣωк адрні атпе ѭап̅тоу адрні ри піа етаіно.

3. аѯшарапоу ріхωq мпкарпілос ѭакωт псωоу ри піа етаіно ѭап̅тоу аѣаλ. аѯша..ωп ра паѣеλ адрні апоѯенте пѳаласса ѭарωп мпіа етаіно атоотq мпъракωп ѭарсооу.

4. аоу аѯшаіаре ри оѯахмалωсіа ріѯері поѯхіхеоѯе ѭарωп мпіа етаіно атоотс нтсиде сиаѯтоу· аоу ѭаѯахро пиаѣеλ адрні ахωоу арепѳеау аоу мпетпаноу еп +·

5. аоу паже пхаеіс пноѯте мпантократωр петхωр апкар еѯт ѯиаї не· же сенарρиѣе пϭі петоѯиρ тироу ирнтq· аоу тѯраеі наеі адрні нтре поѯіеро аоу ѯиаеі апесит нтре мпіеро пкиіе.

6. петкωт ри тпе мпѯіа пѣωк адрні аоу мпѯшпω пеq̅сап̅сиѯе .... ріхи пкар петмоѯте апіа п̅ѳаласса аоу ерпωрρ ммаq ахи про мпкар пхаеіс мпантократωр пе пеѯреп.

7. ми тетп̅ρωпе ині нтре мпшире мпеϭоωш .. шире мпин̅λ паже пхаеіс· ми аіеи еи мпин̅λ аѣаλ ри пкар пкиіе ми паллафѯлос аѣаλ ри ткаппадокіа аоу петрос аѣаλ ри кеір.

8. еіс пѣеλ мпхаеіс етахи ѯитр̅ро преѯрнаѣе аоу ѭаѯіте аѣаλ ріхи пкар пλиі ѭаѯі еи ша анире мпні пакωѣ паже пхаеіс.

9. есте апак ѭаотарсарпе мпні мпин̅λ мпріте етρ..роѯт .... ри пра ..... ахи пкар.

10. сенаноу ри тсиде пϭі преѯрнаѣе тироу мпλаос петхоу ммас же сенарнаи аран еи пϭі петѳау аоу сенарωпе еи.

11. ри прооѯе етаіно ѭатерο арету нтскини пъатеіъ тетасреіе адрні· аоу ѭакωт нпетаѯреіе адрні нтωте аоу петаѯрρωроу нтωт̅ ѭатерау арето аоу ѭакате нтре нрооѯе мпаіωи.

12. же каас аѯшіне пϭі пшωхи нирωме м̅п̅ реѳнос тироу етаѯ̅репкалеі мпареп адрні ахωоу паже пхаеіс еѯре нпеї.

13. еіс ренрооѯе нну паже пхаеіс пωсρ патере пхоѯоѯλе аоу пелаалε папωρ мпсну мпхо аоу нтоѯіеі сенащоѯо аѣаλ поѯрλаѯте нѣоѯнос тироу рωт нщни.

14. аоу ѭакѯω нтаіхмалωсіа мпалаос п̅ин̅λ· сенакωт мпполіс етаѯтекау сеоѯωρ нрнтоу. сенатωѯе пренна пелаалε сесоу мпоѯирі сехо пренщни сеоѯωи мпоѯкарпос.

15. аоу ѭатаϭоу ріхи поѯкар пететаітееq неу паже пхаеіс нноѯте мпантократωр.

аμωс

μιχαιας

I. 1. пшеже мпхаеіс адрωпе ша міхаіас пшире ммωра ... ри прооѯе пωаѯаи ми ахаζ ми езекіас нр̅рооу ноѯъа етѣе петаѯно арау етѣе ѳ̅λ̅н̅и ми самаріа.

2. сωѯме анщеже пλаос· аоу маре пкар тертиq ми ѯиаи пиі етоѯиρ нрнтq аоу пхаеіс ѯиарωпе ....тре р̅и̅ тиіе· пхаеіс ѯиаеі аѣаλ р̅и̅ неіні етоѯаλѣ.

3. аѣаλ же еіс пхаеіс нну аѣаλ ри пеіна аоу еі адрні ахи мма етϭосе мпкар.

4. ⲁⲟⲩ ⲛⲧⲟⲩⲉⲓ̈ⲉ ⲥⲉⲛⲁⲛⲁⲓⲛⲉ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡⲕⲁϩ ϩⲁⲣⲉⲧϥ· ⲁⲟⲩ ⲛⲓⲁⲓ̈ⲉ ⲥⲉⲛⲁⲃⲱⲗ ⲁⲃⲁⲗ ⲛⲧϩⲉ ⲛⲟⲩⲙⲟⲩⲗϩ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲁⲃⲁⲗ ⲛⲟⲩⲕⲱϩⲧ ⲁⲟⲩ ⲛⲧϩⲉ ⲛⲟⲩⲙⲁⲩ ⲉϥⲛⲏⲩ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲙⲡϥⲧⲟⲡⲟⲥ.

5. ⲥⲉⲛⲁϩⲱⲡⲉ ⲛⲉⲓ̈ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲙⲛⲧϣⲉϥⲧ ⲛⲓ̈ⲁⲕⲱⲃ ⲁⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲛⲁⲃⲉ ⲙⲡⲏⲓ̈ ⲙⲡ̅ⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲙⲏ ⲑ̅ⲓ̅ⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅ ⲉⲛ ⲡⲉ[1].

6. ⲁⲟⲩ ϯⲛⲁⲕⲟⲩ ⲛⲧⲥⲁⲙⲁⲣⲓⲁ ⲛⲧⲟⲥ ⲛⲟⲩⲙⲁ ⲛⲉⲣⲏϩ ⲁ. . . . . ⲕⲁⲓ̈ⲉ ⲁⲟⲩ ⲟⲩⲙⲁ ⲛϫⲟ ⲛⲉⲗⲁⲁⲗⲉ ⲁⲟⲩ ϯⲛⲁⲧⲁⲩⲟ ⲛⲛⲉⲥⲱⲛⲉ ⲁⲡⲕⲁϩ ⲁⲟⲩ ϯⲛⲁϭⲟⲗⲡ ⲛⲛⲉⲥⲥⲡ̅ⲧⲉ.

7. ⲁⲟⲩ . . . . . ⲥⲉⲛⲁⲉⲟⲩⲉ ⲛⲗⲉⲕⲙⲉ ⲗⲉⲕⲙⲉ ⲁⲟⲩ ⲛⲉⲥⲃⲉⲕⲏⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲣⲁϫⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲱϩⲧ· ⲁⲟⲩ ⲛⲉⲥⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϯⲛⲁⲕⲁⲩ ⲉⲁⲩⲧⲉⲕⲟ· ⲁⲃⲁⲗ ϫⲉ ⲛⲁⲥⲥⲁⲩϩ ⲟⲩⲁϩⲟⲩ ϩⲛ ϩⲉⲛⲃⲉⲕⲏⲩⲉ ⲙⲡⲟⲣⲛⲓⲁ. ⲁⲟⲩ ⲛⲁⲥⲁⲗⲟⲩⲁϩⲟⲩ ϩⲛ ϩⲉⲛⲃⲉⲕⲏⲩⲉ ⲙⲡⲟⲣⲛⲏ.

8. ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲓ̈ ⲥⲛⲁⲛⲉϩⲡⲉ ⲥⲧⲁⲉⲓⲧ ⲥⲛⲁⲙⲁϩⲉ ⲉⲥⲛⲁⲕⲁⲕⲁϩⲏⲩ ⲉⲣⲏⲧⲥ ϩⲓⲡⲉⲥⲏⲧ ⲥⲛⲁⲉⲓϩⲉ ⲛⲟⲩⲧⲁⲉⲓⲧ ⲛⲧϩⲉ ⲛⲇⲣⲁⲕⲱⲛ ⲁⲟⲩ ⲟⲩϩⲏⲃⲉ ⲛⲧϩⲉ ⲛⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲥⲓⲣⲏⲛⲟⲥ.

9. ϫⲉ ⲁⲧⲥⲡⲗⲏⲅⲏ ⲁⲙⲁϩⲓ . . . . . ϫⲱⲥ· ⲁⲃⲁⲗ ϫⲉ ⲁⲥⲉⲓ̈ ϣⲁ ⲓⲟⲩⲇⲁ· ⲁⲟⲩ ⲁⲥϩⲛⲁⲛ ϣⲁ ⲧⲡⲩⲗⲏ ⲙⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ϣⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲑ̅ⲓ̅ⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅.

10. ⲛⲉⲧϩⲛ ⲅⲉⲑ ⲙⲡⲣϫⲓⲥⲉ ⲙⲙⲱⲧⲛⲉ· ⲛⲉⲧϩⲛ ⲁⲕⲕⲉⲓⲙ ⲙⲡⲉⲧⲛⲥⲱⲃⲉ ϩⲙ ⲡⲉⲧⲛⲏⲓ̈· ϩⲱϩ ⲕⲣⲙⲉ ⲁϫⲱⲧⲛⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲧⲛⲥⲱⲃⲉ.

11. ⲧⲉⲧⲟⲩⲏϩ ⲕⲁⲗⲱⲥ ϩⲛ ⲛⲉⲥⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙⲡⲉϣⲓⲡⲉ ⲉⲓ ⲁⲃⲁⲗ ⲙⲙⲱ· ⲧⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲛ ⲥⲉⲛⲛⲁⲁⲣ ⲧⲉⲧⲛⲁⲧⲁⲉⲓ̈ⲧ ⲁⲡⲏⲓ̈ ⲉⲧϩⲏⲛ ⲁⲣⲁⲥ ⲥⲉⲛⲁϫⲓ ⲁⲃⲁⲗ ⲛϩⲏⲧⲧⲏⲛⲉ ⲛⲟⲩⲡⲗⲩⲅⲏ ⲛⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ.

12. ϫⲉ ⲁⲥϩⲟⲩⲧⲟⲧⲥ ⲁϩⲉⲛⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲧⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲛ ⲛⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ ϫⲉ ⲁϩⲉⲛⲡⲉⲑⲁⲩ ⲉⲓ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲁϫⲛ ⲙⲡⲩⲗⲏ ⲛⲑ̅ⲓ̅ⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅.

13. ⲡϩⲣⲁⲩ ⲛⲛϩⲁⲣⲙⲁ ⲙⲛ ⲛⲉⲧϩⲓϫⲛ ⲛϩⲧⲱⲣ ⲧⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲛ ⲗⲁⲭⲉⲓⲥ· ⲧⲁⲣⲭⲏⲅⲟⲥ ⲙⲡⲥⲛⲁⲃⲉ ⲡⲉⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲥⲓⲱⲛ ϫⲉ ⲁⲩϭⲓⲛⲉ ⲛϩⲣⲏⲓ̈ ⲛϩⲏⲧⲉ ⲛⲧⲙⲛⲧϩⲉⲧϥ ⲙⲡ̅ⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅.

14. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲓ̈ ⲥⲛⲁϯ ⲛⲛⲉⲧⲥⲛⲁϫⲁⲩⲉⲟⲩ ϣⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲧⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛⲅⲉⲑ· ϩⲉⲛⲏⲓ̈ ⲉⲩϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲁⲩϩⲱⲡⲉ . . . . . ⲛϫⲓ ⲛⲣⲣⲁⲓ̈ ⲙⲡ̅ⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅.

15. ϣⲁⲛⲧⲁⲩⲉⲓⲛⲉ ⲛⲛⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲟⲥ ⲧⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲛ ⲗⲁⲭⲉⲓⲥ ⲧⲉϥⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲁϥⲉⲓ ϣⲁ ⲟⲇⲟⲗⲗⲁⲙ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲁⲩ ⲛⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲥⲓⲱⲛ.

16. ϩⲟⲕ ⲡϫⲟⲩ ⲁϫⲛ ⲡⲉϣⲏⲣⲉ ⲉⲧⲁⲩϣⲛϩⲏⲧ ⲧⲁϣⲟ ⲛⲧⲉϩⲁⲓⲉⲥ ⲛⲧϩⲉ ⲛⲟⲩⲉⲧⲟⲥ· ⲁⲃⲁⲗ ϫⲉ ⲁⲩϥⲓⲧⲟⲩ ⲛⲁⲓⲭⲙⲁⲗⲱⲧⲟⲥ ⲛⲧⲟⲟⲧ. ⲟⲩⲁⲓ̈ ⲛⲛⲉⲧϫⲓⲉⲩⲉ ⲉⲩϫⲓⲛϭⲁⲛⲥ.

II. 1. ⲟⲩⲁⲓ̈ ⲛⲛⲉⲧϫⲓⲉⲩⲉ ⲉⲩϫⲓⲛϭⲁⲛⲥ ⲁⲟⲩ ⲉⲩⲙⲉⲩⲉ ⲁϩⲉⲛⲡⲉⲑⲁⲩ ϩⲓϫⲛ ⲛⲉⲩⲙⲁ ⲛⲛⲕⲁⲧⲉ ⲁⲟⲩ ⲉⲩϫⲟⲕⲟⲩ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲁⲡ ⲙⲡϩⲟⲟⲩⲉ· ⲁⲃⲁⲗ ϫⲉ ⲙⲡⲟⲩ. . . . . ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

2. ⲁⲟⲩ ⲁⲩⲣ̅ⲉⲡⲓⲑⲩⲙⲉⲓ ⲁϩⲉⲛⲕⲁⲓⲉ ⲁⲩⲧⲁⲣⲡⲟⲩ ⲛ. . . . . .ⲟⲥ ⲙⲛ ⲛ. . . . . ⲛϭⲁⲛⲥ ⲁⲩ . . . . . ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲙⲛ ⲡⲉϥⲏⲓ̈ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲙⲛ ⲧⲉϥⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ.

3. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲓ̈ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲡⲁϫⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲩ· ϫⲉ ⲉⲥⲧⲉ ⲁⲛⲁⲕ ϯⲛⲁϣⲁϫⲛⲉ ⲁϩⲉⲛⲡⲉⲑⲁⲩ ⲁϫⲛ ϯⲫⲩⲗⲏ ⲉⲧⲉⲧⲛⲁϩϥⲓ ⲉϫⲱⲧⲛⲉ ⲉⲛ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ϩⲁⲣⲁⲩ· ⲁⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲥϩⲉ ⲧⲉⲧⲛⲁⲙⲁϩⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛϭⲁⲗϫ· ⲁⲃⲁⲗ ϫⲉ ⲟⲩⲁⲉⲓϣ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲛ.

4. ϩⲛ ⲛⲓϩⲟⲟⲩⲉ ⲉⲧⲙⲙⲟ ⲥⲉⲛⲁϫⲓ ⲁϫⲛ ⲧⲏⲛⲉ ⲛⲟⲩⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ ϥϫⲟⲩ ⲛⲟⲩⲧⲁⲉⲓⲧ ϩⲛ ⲟⲩⲧⲱϣⲉ ⲉϥϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ ϫⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲧⲁⲗⲁⲓⲡⲱⲣⲓⲁ ⲁⲛⲣ̅ⲧⲁⲗⲁⲓⲡⲱⲣⲓ ⲧⲙⲉⲣⲓⲥ ⲙⲡⲁⲗⲁⲟⲥ· ⲁⲟⲩ ⲁⲛϩⲓⲧⲥ ϩⲛ ⲟⲩⲛⲟϩ ⲛϩⲓⲱϩⲉ· ⲁⲟⲩ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡⲉⲧⲣ̅ⲕⲟⲗⲩⲉ ⲙⲙⲁϥ ⲁⲧϥⲗⲁϭϥ ⲙⲙⲟⲛ ⲛⲉⲧⲛⲕⲁⲓⲉ ⲁⲩϩⲓⲧⲟⲩ.

5. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲓ̈ ϥⲛⲁϩⲱⲡⲉ ⲛⲉⲕ ⲉⲛ ϩⲛ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲧⲥⲱⲣ ⲛⲟⲩϩ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲟⲥ.

6. ⲙⲡⲣⲣⲓⲙⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲣⲙⲏⲉⲩⲉ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲣⲧⲟⲩⲣⲓⲙⲉ ⲁϫⲛ ⲡⲉⲓ̈ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧⲛⲃⲉⲗ ϥⲛⲁϯ ⲕⲉ ⲅⲁⲣ ⲉⲛ ⲁⲃⲁⲗ ⲛⲛⲉⲧⲛⲛⲁϭⲛⲉϭ.

---

1. Il y a ici un bourdon; un membre de phrase a été passé. Il faudrait peut-être restituer, après ⲡⲛⲁⲃⲉ ⲙⲡⲏⲓ̈ ⲙⲡ̅ⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ : ⲛⲓⲙ ⲧⲉ ⲧⲙⲛⲧϣⲉϥⲧ ⲛⲓ̈ⲁⲕⲱⲃ ⲙⲛ ⲥⲁⲙⲁⲣⲓⲁ ⲉⲛ ⲡⲉ· ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲡⲛⲁⲃⲉ ⲙⲡ̅ⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲙⲏ ⲑ̅ⲓ̅ⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅ ⲉⲛ ⲡⲉ.

7. ⲡⲉⲧϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ ϫⲉ ⲡⲏⲓ̈ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁϥϯⲛⲟⲩⲕⲥ ⲙⲡⲡⲛⲁ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲛⲉ ϩⲉⲛϯⲙⲓⲛⲉ ⲛⲉϥϩⲃⲏⲩⲉ ⲙⲏ ⲛⲉϥϣⲉϫⲉ ⲛⲁⲛⲟⲩ ⲉⲛ ⲛⲉⲙⲉϥ· ⲁⲟⲩ ⲁⲩⲙⲁϩⲉ ⲉⲩⲥⲟⲩⲧⲁⲛⲅ̅.

8. ⲁⲟⲩ ⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ϫⲓⲛ ⲛϩⲁⲣⲡ ⲁⲩⲱϩⲉ ⲁⲣⲉⲧⲟⲩ ⲁⲩⲙⲛϫⲁϫⲉ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲁⲃⲁⲗ ⲛⲧϥⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲡϥϩⲁⲁⲣⲉ ⲁⲩϩⲉⲧϥ ϩⲓⲱⲱϥ ⲁⲧⲟⲩϥⲓ ⲙⲙⲟ ⲛⲟⲩϩⲉⲗⲡⲓⲥ ϩⲛ ⲟⲩϩⲱϣϥ ⲙⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ.

9. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲓ̈ ⲛⲛⲁϭ ⲙⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲥⲉⲛⲁⲧⲉⲕⲟⲩ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲛⲏⲓ̈ ⲙⲛ ⲟⲩⲧⲣⲟϥⲏ ϩⲓ . . . . . ⲛⲟⲩⲕⲟⲩⲓ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲩϩⲃⲏⲩⲉ ⲉⲑⲁⲩ ⲧⲉⲕⲟⲩ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲧⲏⲛⲉ ⲁϩⲟⲩⲛ ⲁⲛⲧⲟⲩⲓ̈ⲉⲓ̈ ⲛϣⲁⲁⲛⲏϩⲉ.

10. ⲧⲱⲛⲉ ⲧⲉⲧⲛⲃⲱⲕ ϫⲉ ⲛⲉⲓ̈ ⲉⲛ ⲧⲉ ⲧⲕⲁⲛⲁⲡⲁⲩⲥⲓⲥ· ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩϫⲱϩⲙⲉ ⲁⲧⲉⲧⲛⲧⲉⲕⲟ ϩⲛ ⲟⲩⲧⲉⲕⲟ.

11. ⲁⲩⲡⲱⲧⲥ ⲉⲧⲏⲛⲉ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲡⲏⲧ. . . . . .

Troisième fragment. — Pages ⲣⲛⲉ-ⲣⲛⲥ

MICHÉE

V. 8. . . . . [ⲣⲛⲉ] ⲛⲟⲩⲙⲉⲥ ⲙⲙⲟⲩⲓ ϩⲛ ϩⲉⲛⲟϩⲉ ⲛⲉⲥⲁⲩ. ⲙⲡⲣⲏⲧⲉ ⲉⲧϩⲁⲣⲉϥϫⲁⲣⲟⲩ ⲁⲃⲁⲗ· ϥⲧⲱⲣⲡ ⲧⲉⲧⲙ̅ⲧⲉⲗⲗⲟⲩ ⲉϥⲓ ⲛⲧⲟⲟⲧϥ.

9. ⲧⲕϭⲓϫ ⲛⲁϫⲓⲥⲉ ⲁϫⲛ ⲛⲉⲧⲣⲑⲗⲓⲃⲉ ⲙⲙⲁⲕ ⲁⲟⲩ ⲛⲉⲕϫⲓϫⲉⲟⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲧⲉⲕⲁⲩ.

10. ⲁⲟⲩ ⲥⲛⲁϩⲱⲡⲉ ϩⲙ ⲡϩⲟⲟⲩⲉ ⲉⲧⲙⲙⲟ ⲡⲁϫⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ϯⲛⲁϥⲱⲧⲉ ⲁⲃⲁⲗ ⲛⲛⲉⲕϩⲧⲱⲣ ϩⲛ ⲧⲕⲙⲏⲧⲉ· ⲧⲁⲧⲉⲕⲟ ⲛⲛⲉⲕϩⲁⲣⲙⲁ.

11. ⲁⲟⲩ ϯⲛⲁⲧⲉⲕⲟ ⲛⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙⲡⲡⲕⲁϩ (sic) ⲧⲁϥⲓ ⲙⲙⲟⲛ ⲛⲉⲕⲙⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲁⲣϫ· ⲁⲟⲩ ϯⲛⲁⲧⲉⲕⲟ ⲛⲛⲉⲕⲙⲛⲧⲣⲉϥⲣ̅ⲡⲁϩⲣⲉ ⲁⲃⲁⲗ [ⲣⲛⲥ] ϩⲛ ⲛⲉⲛϭⲓϫ· ⲁⲟⲩ ⲛⲉⲧϯⲙⲉⲓ̈ⲛⲉ ⲥⲉⲛⲁϩⲱⲡⲉ ⲉⲛ ⲉⲩⲟⲩⲏϩ ⲛϩⲏⲧⲕ.

12. ϯⲛⲁⲧⲉⲕⲟ ⲛⲛⲉⲕⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ⲙⲛ ⲛⲉⲕⲥⲧⲏⲗⲏ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ̅ ⲧⲕⲙⲏⲧⲉ· ⲕⲧⲙⲱ . . . ⲩⲉ ⲁⲟⲩⲱϣⲧ ⲛⲛϩⲃⲏⲩⲉ ⲛⲛⲉⲕϭⲓϫ.

13. ⲁⲟⲩ ⲛⲉⲕⲙⲁ ⲛϣⲙϣⲉ ⲛⲁϩⲁⲧⲟⲩ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲧⲕⲙⲏⲧⲉ ⲁⲟⲩ ϯⲛⲁⲧⲁⲕⲟ ⲛⲛⲉⲕⲡⲟⲗⲓⲥ.

14. ⲁⲟⲩ ϯⲛⲁ. . . ϩⲛ ⲟⲩϭⲁⲛⲧ̅ ⲙⲛ ⲟⲩⲟ. . . . ⲛⲟⲩϫⲓⲕⲃⲁ ⲙⲛ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲡⲟⲩⲥⲱⲧⲙⲉ ⲛⲥⲱⲓ.

VI. 1. ⲥⲱⲧⲙⲉ ϭⲉ ⲁⲛⲉⲧⲁⲡϫⲁⲉⲓⲥ ϫⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲧⲱⲛⲉ ⲙⲛ ϫⲓϩⲁⲡ ⲟⲩⲃⲉ ⲛⲓⲧⲟⲩⲓ̈ⲉⲓ̈ⲉ ⲁⲟⲩ ⲙⲁⲣⲟⲩ ⲥⲱⲧⲙⲉ. . . . . .

Quatrième fragment. — Pages ⲣⲟⲅ-ⲣⲡⲏ

ABDIAS

13. . . . . [ⲣⲟⲅ] ϩⲓϫⲛ ⲧϥϭⲁⲙ ϩⲙ ⲡϩⲟⲟⲩⲉ ⲙⲡϥⲧⲉⲕⲟ.

14. ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲣⲱϩⲓ ϩⲓⲣⲱⲟⲩ ⲛⲙⲙⲱⲉⲓⲧ ⲙⲡⲱⲧ . . . . . ⲁⲃⲁⲗ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲣⲱⲣϫⲉ ⲁϩⲟⲩⲛ ⲁⲡⲟⲩⲥⲉⲉⲡⲉ ⲙⲙⲁⲩ ϩⲙ ⲡϩⲟⲟⲩⲉ ⲛⲟⲩⲑⲗⲓⲯⲓⲥ.

15. ⲁⲃⲁⲗ ϫⲉ ⲉϥϩⲏⲛ ⲁϩⲟⲩⲛ ⲛϭⲓ ⲡϩⲟⲟⲩⲉ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲁϫⲛ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ· ⲛⲧϩⲉ ⲛⲧⲁⲕⲉⲉⲥ ⲥⲉⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ⲛⲙⲁⲕ· ⲙⲡⲣⲏⲧⲉ ⲧⲉⲕⲧ. . . ⲩⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲕⲧⲁϥ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁϫⲱⲕ·

16. ⲁⲃⲁⲗ ϫⲉ ⲧϩⲉ ⲉⲧⲁⲕⲥⲟⲩ ϩⲓϫⲛ ⲡⲁⲧⲁⲩ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ . . . . . ⲥⲉⲛⲁⲥⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ [ⲣⲟⲇ] ⲛⲟⲩⲏⲣⲡ ⲛⲟⲩⲁⲉⲓϣ ⲛⲓⲙ. ⲥⲉⲛⲁⲥⲟⲩ ⲥⲉⲉⲓ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲥⲉⲣ̅ⲧϩⲉ ⲛⲛⲉⲧϩⲟⲟⲡ ⲉⲛ.

17. ⲡⲟⲩϫⲉⲓ̈ ⲇⲉ ϥⲛⲁϩⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲡⲧⲁⲩ ⲛⲥⲓⲱⲛ· ⲁⲟⲩ ϥⲛⲁϩⲱⲡⲉ ⲉϥⲟⲩⲁⲁⲃⲉ· ⲁⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲣ̅ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲛϭⲓ ⲡⲏⲓ̈ ⲛⲓ̈ⲁⲕⲱⲃ ⲛⲛⲉⲧⲁⲩⲣ̅ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲙⲙⲁⲩ.

18. ⲁⲟⲩ ⲡⲏⲓ̈ ⲛⲓ̈ⲁⲕⲱⲃ ϥⲛⲁⲣ̅ⲧϩⲉ ⲛⲟⲩⲕⲱϩⲧ. ⲁⲟⲩ ⲡⲏⲓ̈ ⲛⲓ̈ⲱⲥⲏⲫ ⲛⲧϩⲉ ⲛⲟⲩϣⲁϩ ⲛⲕⲱϩⲧ. ⲡⲏⲓ̈ ⲇⲉ ⲛⲏⲥⲁⲩ ϥⲛⲁⲣ̅ⲧϩⲉ ⲛⲟⲩⲁⲣⲉⲓ̈ⲟⲩⲉ ⲁⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁϫⲉⲣⲟ ⲁϩⲟⲩⲛ ⲁⲣⲁⲩ ⲥⲉⲟⲩⲱⲙ ⲙⲙⲁⲩ ⲧⲉⲧⲙⲧⲉⲗⲁⲩⲉ ϩⲱⲡⲉ ⲉϥϥⲓ ⲛⲟⲩⲕⲱϩⲧ ϩⲙ ⲡⲏⲓ̈ ⲛⲏⲥⲁⲩ· [ⲣⲟⲉ] ϫⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲛⲉⲧⲁϥϣⲉϫⲉ.

19. ⲁⲟⲩ ⲛⲉⲧϩⲛ ⲁⲅⲉⲃ ⲥⲉⲛⲁⲣ̅ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲙⲡⲧⲁⲩ ⲛⲏⲥⲁⲩ· ⲁⲟⲩ ⲛⲉⲧϩⲛ ⲥⲉⲫⲓⲛⲁⲁⲛ ⲛⲛⲁⲗⲗⲟⲫⲩⲗⲟⲥ ⲥⲉⲣ̅ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲉⲫⲣⲁⲓ̈ⲙ ⲙⲛ ⲛⲕⲁⲓ̈ⲉ ⲛⲧⲥⲁⲙⲁⲣⲓⲁ ⲙⲛ ⲃⲉⲛⲓ̈ⲁⲙⲉⲓⲛ ⲙⲛ ⲅⲁⲗⲁⲁⲇ.

20. ⲁⲟⲩ ⲧⲉⲓ ⲧⲉ ⲧⲁⲣⲭⲏ ⲙⲡⲙⲁⲛϩⲱⲡⲉ ⲛⲛϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲓⲏⲗ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲛⲭⲁⲛⲁⲛⲁⲓⲟⲥ ϣⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲥⲁⲣⲉⲡⲧⲁ ⲁⲟⲩ ⲡⲡⲟⲩⲛⲉ ⲁⲃⲁⲗ ⲛⲑⲓⲗⲏⲙ ϣⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲉⲫⲣⲁⲑⲁ· ⲁⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲣ̄ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲛⲙⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲁⲅⲉⲃ.

21. ⲁⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲉⲓ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲛϭⲓ ϩⲉⲛⲣⲱⲙⲉ [ⲣⲟⲥ̄] ⲉⲁⲩⲟⲩϫⲉⲓ̈ ϩⲛ ⲡⲧⲁⲩ ⲛⲥⲓⲱⲛ ⲁϫⲓⲕⲃⲁ ⲙⲡⲧⲁⲩ ⲉⲥⲁⲩ ⲁⲟⲩ ⲧⲙⲛⲧⲣⲣⲟ ⲛⲁⲱ ⲡⲁⲡϫⲁⲉⲓⲥ.

ⲁⲃⲇⲉⲓⲁⲥ

ⲓ̈ⲱⲛⲁⲥ

I. 1. ⲡϣⲉϫⲉ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲁϥϩⲱⲡⲉ ϣⲁ ⲓ̈ⲱⲛⲁⲥ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲁⲙⲁⲑⲉⲓ ⲉϥϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ

2. ϫⲉ ⲧⲱⲛⲉ ⲕⲃⲱⲕ ⲁϩⲟⲩⲛ ⲁⲛⲓⲛⲉⲩⲏ ⲧⲛⲁϭ ⲙⲡⲟⲗⲓⲥ ⲕⲣ̄ⲕⲏⲣⲩⲥⲥⲉ ⲛϩⲣⲏⲓ̈ ⲛϩⲏⲧⲥ ϫⲉ ⲁⲧⲉⲥⲕⲁⲕⲓⲁ ⲉⲓ ⲁϩⲣⲁⲓ̈ ⲙⲡⲁⲙⲧⲟ ⲁⲃⲁⲗ.

3. [ⲣⲟⲍ] ⲁⲟⲩ ⲁϥⲧⲱⲛⲉ ⲛϭⲓ ⲓ̈ⲱⲛⲁⲥ ⲁϥⲡⲱⲧ ⲁⲑⲁⲣⲥⲓⲥ ϩⲁ ⲡϩⲟ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲁⲟⲩ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲁϩⲟⲩⲛ ⲁⲓ̈ⲱⲡⲡⲏ ⲁϥϭⲛ ⲟⲩϫⲁⲓ̈ ⲉϥⲛⲁⲥϭⲏⲣ ⲁⲑⲁⲣⲥⲓⲥ· ⲁϥϯ ⲧϥϩⲏⲙⲉ ⲁϥⲧⲁⲗⲟ ⲁⲣⲁϥ ⲛⲉϥⲥϭⲏⲣ ⲛⲉⲙⲁⲩ ⲁⲑⲁⲣⲥⲓⲥ ϩⲁ ⲡϩⲟ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ.

4. ⲁⲟⲩ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲁϥⲧⲟⲩⲛⲉⲥ ⲟⲩⲧⲏⲟⲩ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ· ⲁⲩⲛⲁϭ ⲛϩⲁⲓⲙⲉ ϩⲱⲡⲉ ⲛϩⲣⲏⲓ̈ ⲛϩⲏⲧⲥ ⲁⲟⲩ ⲁⲡϫⲁⲓ̈ ⲣ̄ⲕⲓⲛⲇⲩⲛⲉⲩⲉ ⲁⲧⲉⲕⲟ.

5. ⲁⲛⲛⲉⲉϥ ⲣ̄ϩⲛⲱⲱϩⲉ ⲁⲟⲩ ⲁⲩⲱϣ ⲁⲃⲁⲗ ⲛϭⲓ ⲡⲟⲩⲉ ⲡⲟⲩⲉ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲡϥⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲟⲩ ⲁⲩ[ⲣⲟⲏ]ⲕⲉ ⲁⲃⲁⲗ ⲛⲛⲉⲥⲕⲉⲩⲏ ⲉⲧϩⲙ ⲡϫⲁⲓ̈ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲁⲧⲉⲡϫⲁⲓ̈ ⲉⲥⲓⲉⲉⲓ̈ ⲁⲣⲁⲩ· ⲓ̈ⲱⲛⲁⲥ ⲇⲉ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲡⲟⲩⲉⲛⲧ ⲙⲡϫⲁⲓ̈ ⲁϥⲛⲕⲁⲧⲉ ⲁϥϩⲣϩⲣⲉ.

6. ⲁⲟⲩ ⲁϥϯ ⲡⲉϥⲟⲩⲁⲓ̈ ⲁⲣⲁϥ ⲛϭⲓ ⲡⲛⲉⲉϥ ⲉⲑⲓⲑⲓ ⲉϥϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ ⲛⲉϥ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲟ ⲛⲧⲁⲕ ⲕϩⲣϩⲣⲉ ⲧⲱⲛⲉ ⲕⲣ̄ⲉⲡⲓⲕⲁⲗⲉⲓ ⲙⲡⲉⲕⲛⲟⲩⲧⲉ ⲕⲁⲁⲥ ⲁϥⲁⲧⲟⲩϫⲁⲛ ⲛϭⲓ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲛⲧⲙⲙⲟⲩ.

7. ⲡⲁϫⲉ ⲡⲟⲩⲉ ⲡⲟⲩⲉ ⲙⲡⲉⲧϩⲓⲧⲟⲩⲱϥ ϫⲉ ⲁⲙⲏⲓⲛⲉ ⲧⲛϯⲕⲕⲗⲏⲣⲟⲥ [ⲣⲟⲑ] ⲧⲁⲣⲛⲙⲙⲉ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲟ ⲛϩⲱⲃ ϯⲕⲁⲕⲓⲁ ϩⲓϫⲱⲛ· ⲁⲩϯⲕⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲁⲟⲩ ⲁⲡⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲉⲓ ⲁϫⲛ ⲓ̈ⲱⲛⲁⲥ.

8. ⲡⲁϫⲉⲩ ⲛⲉϥ ϫⲉ ⲟ ⲧⲉ ⲧⲕⲓⲁⲡⲉ ⲁⲟⲩ ..... ⲧⲱⲛ ⲕⲛⲁⲃⲱⲕ ⲁⲧⲟⲧ...ⲧⲕ ⲁⲟⲩ ⲁⲃⲁⲗ ⲛⲧⲁⲕ ϩⲛ ⲉϩ ⲛⲭⲱⲣⲁ ⲁⲟⲩ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲉϩ ⲛⲗⲁⲟⲥ.

9. ⲁⲟⲩ ⲡⲁϫⲉϥ ⲛⲉⲩ ⲁⲛⲁⲕ ⲡϩⲙϩⲉⲗ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲁⲟⲩ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲧⲡⲉ ⲁⲓ̈ϣⲙϣⲉ ⲛⲉϥ ⲁⲛⲁⲕ ⲡⲉⲓ̈ ⲉⲧⲁϥⲧⲁⲙⲓⲁ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲙⲛ ⲡⲉⲧϣⲟⲩⲱⲟⲩ.

10. ⲁⲟⲩ ⲁⲩⲣ̄ϩⲛⲱⲱϩⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲛⲣⲱⲙⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲛⲁϭ [ⲣⲡ] ⲛϩⲛⲱⲱϩⲉ· ⲡⲁϫⲉⲩ ⲛⲉϥ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲟ ⲁⲕⲣ̄ ⲡⲉⲓ̈ ⲉⲛⲓ̈ ⲁⲩⲙⲙⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲣⲱⲙⲉ ϫⲉ ⲛⲁϥⲡⲱⲧ ϩⲁ ⲡϩⲟ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲁⲃⲁⲗ ϫⲉ ⲁϥⲧⲁⲙⲁⲩ.

11. ⲡⲁϫⲉⲩ ⲛⲉϥ ϫⲉ ⲟ ⲡⲉ ⲧⲛⲛⲁⲉⲉϥ ⲛⲉⲕ ϫⲉ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲛⲁⲗⲁϭⲥ ⲉⲥ[illegible]ⲛⲁⲓ̈ⲙⲉ ⲁⲣⲁⲛ ⲁⲃⲁⲗ ϫⲉ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲛⲁⲥⲧⲱⲛⲉ ⲛϩⲟⲩⲟ ⲉⲥϫⲓⲥⲉ ⲛⲟⲩⲛⲁϭ ⲛϩⲁⲓⲙⲉ.

12. ⲡⲁϫⲥ ⲓ̈ⲱⲛⲁⲥ ⲛⲉⲩ ϫⲉ ϥⲓⲧ ⲧⲉⲧⲛϫⲉⲕⲧ ⲁⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲁⲟⲩ ⲥⲛⲁⲕⲟⲡⲉⲥⲉ ⲛϩⲁⲓⲙⲉ ⲁⲣⲱⲧⲡⲉ ⲁⲃⲁⲗ ϫⲉ ⲁⲓ̈ⲙⲙⲉ ⲁⲛⲁⲕ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲏⲧ ⲁⲡⲓⲛⲁϭ ⲛϩⲁⲓⲙⲉ ⲉⲓ ⲁϫⲱⲧⲡⲉ.

13. ⲁⲟⲩ [ⲣⲡⲁ] ⲛⲁⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛⲁⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲁⲕⲧⲁⲩ ⲁⲡⲕⲁϩ ⲁⲟⲩ ⲙⲡⲟⲩϩⲕⲧⲁⲩ· ⲁⲃⲁⲗ ϫⲉ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲛⲁⲥⲣ̄ϩⲁⲓⲙⲉ ⲙⲡϣⲁ ⲁϫⲱⲟⲩ.

14. ⲁⲟⲩ ⲁⲩⲱϣ ⲁⲃⲁⲗ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲉⲩϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ ϫⲉ ⲙⲡⲣϭⲱⲛⲧ ⲁⲣⲁⲛ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲙⲛ ⲧⲛⲙⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲯⲩⲭⲏ ⲙⲡⲓⲣⲱⲙⲉ· ⲙⲡⲣϩⲁⲉ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁϫⲱⲛ ⲛⲟⲩⲥⲛⲁϥ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲛ ⲁⲃⲁⲗ ϫⲉ ⲧϩⲉ ⲉⲧⲁⲕⲟⲩⲁϩⲥ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲁⲕⲉⲉⲥ.

15. ⲁⲟⲩ ⲁⲩϫⲓ ⲓ̈ⲱⲛⲁⲥ ⲁⲩⲧⲉⲕϥ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲁⲟⲩ ⲁⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ...ⲁⲓ̈ ⲙⲙⲁⲥ.

16. [ⲣⲡⲃ̄] ⲁⲟⲩ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲁⲩⲣϩⲛⲱⲱϩⲉ ϩⲏⲧϥ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ϩⲛ ⲟⲩⲛⲁϭ ⲛϩⲛⲱⲱϩⲉ· ⲁⲟⲩ ⲁⲩϣⲟⲩⲧ ⲛⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲁⲩϣⲡⲱⲡ ⲛϩⲉⲛϣⲡⲱⲡ.

II. 1. ⲁⲟⲩ ⲁⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲁϥⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲛⲟⲩⲛⲁϭ ⲛⲕⲏⲧⲟⲥ ⲁϥⲱⲙ ⲛⲓ̈ⲱⲛⲁⲥ ⲁⲟⲩ ⲛⲁⲣⲉ ⲓ̈ⲱⲛⲁⲥ ⲛϩⲏⲧϥ ⲙⲡⲕⲏⲧⲟⲥ ⲛϩⲁⲙⲧ ⲛϩⲟⲟⲩⲉ ⲙⲛ ϩⲁⲙⲧ ⲛⲉⲩϩⲓ.

2. ⲁⲟⲩ ⲁϥϣⲗⲏⲗ ⲛϭⲓ ⲓ̈ⲱⲛⲁⲥ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡϥⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϥⲛϩⲏⲧϥ ⲙⲡⲕⲏⲧⲟⲥ.

3. ⲉϥϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ ϫⲉ ⲁⲓ̈ⲁϣϭⲁⲡ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲧⲁⲑⲗⲓⲯⲓⲥ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡⲁ[ⲣⲡⲅ]ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁϥⲥⲱⲧⲙⲉ ⲁⲣⲁⲓ̈ ⲁⲓ̈ⲱϣ ⲁⲃⲁⲗ ⲉⲓⲛϩⲏⲧϥ ⲛⲁⲙⲛⲧⲉ ⲁⲟⲩ ⲁⲕⲥⲱⲧⲙⲉ ⲁⲡⲁϩⲣⲁⲩ.

4. ⲁⲕⲧⲉⲕⲧ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲛϣⲓϫ ⲙⲡⲫⲏⲧ ⲛⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲁⲟⲩ ⲛⲓⲉⲣⲱⲟⲩ ⲕⲱⲧⲉ ⲁⲣⲁⲓ. ⲛⲉⲕϩⲛⲱⲱϩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲕϩⲙⲁⲓ̈ⲉ ⲁⲩⲉⲓ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁϫⲱⲓ̈.

5. ⲁⲛⲁⲕ ϩⲟⲩⲧ ⲁⲓ̈ϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲩ... ⲁⲃⲁⲗ ⲛⲁⲣ ⲛⲡⲉⲕϩⲟ ⲁⲣⲁ ϯⲛⲁⲟⲩⲱϩ ⲁⲧⲟⲟⲧ ⲁⲥⲱⲛⲧ ⲁⲡⲉⲕⲣ̄ⲡⲉⲓ̈ⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃⲉ.

6. ⲁϩⲉⲛⲙⲁⲩ ϫⲱⲧⲉ ⲛⲉⲓ̈ ϣⲁ ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ⲁⲡⲛⲟⲩⲛ ⲛϩⲁⲉ ⲕⲱⲧⲉ ⲁⲣⲁⲓ̈· ⲟⲩⲉⲗⲟⲥ ⲁϥⲕⲱⲧⲉ ⲁⲧⲁⲁⲡⲉ

7. ⲁⲓ̈ⲃⲱⲕ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲛⲟⲩⲱϣ [ⲣⲡⲇ] ⲛⲛⲧⲟⲩⲉⲉⲓ̈ⲉ· ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲩⲕⲁϩ ⲉ[illegible]ⲛⲉϥⲙⲟⲭⲗⲟⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ..... ⲁⲛⲏϩⲉ ⲁⲟⲩ .....ϩ ⲙⲡⲁⲱⲛϩ ⲁϩⲣⲏⲓ̈.....

(Les versets 8, 9 et 10 sont complètement indéchiffrables.) Ces versets occupent la fin de la page 184.

11. [ⲣⲡⲉ] ⲁⲟⲩ ⲁϥⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙⲡⲕⲏⲧⲟⲥ ⲁϥϯⲧⲉ ⲓ̈ⲱⲛⲁⲥ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁϫⲛ ⲡⲉⲧϣⲟⲩⲱⲟⲩ.

III. 1. ⲁⲟⲩ ⲡϣⲉϫⲉ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲁϥϩⲱⲡⲉ ϣⲁ ⲓ̈ⲱⲛⲁⲥ ⲙⲡⲙⲉϩⲥⲁⲡⲥⲛⲁⲩ ⲉϥϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ

2. ϫⲉ ⲓ̈ⲱⲛⲁⲥ ⲧⲱⲛⲉ ⲙⲁϩⲉ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲛⲓⲛⲉⲩⲛ ⲧⲛⲁϭ ⲙⲡⲟⲗⲓⲥ ⲁⲟⲩ.....

3. ⲁⲟⲩ ⲁϥⲧⲱⲛⲉ ⲛϭⲓ ⲓ̈ⲱⲛⲁⲥ ⲁϥⲙⲁϩⲉ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲛⲓⲛⲉⲩⲛ ..... ⲛⲓⲛⲉⲩⲛ ⲇⲉ ⲡⲉ ⲟⲩⲛⲁϭ ⲙⲡⲟⲗⲓⲥ .....ⲥⲧⲉ ⲙⲡ[ⲣⲡⲅ]ϫⲁⲉⲓⲥ· ⲉⲥⲛⲁⲣ̄ ⲟⲩϩⲟ ⲛϩⲁⲙⲧ ⲛϩⲟⲟⲩⲉ ⲛⲙⲁⲁϩⲉ.

4. ⲁⲟⲩ ⲁϥϫⲱⲛⲧ ⲛϭⲓ ⲓ̈ⲱⲛⲁⲥ ⲁⲃⲱⲕ ⲁϩⲟⲩⲛ ⲁⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲟⲩϩⲟⲟⲩⲉ ⲛⲙⲁⲁϩⲉ· ⲁⲟⲩ ⲁϥⲕⲏⲣⲩⲥⲥⲉ ⲉϥϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ ϫⲉ ⲉⲧⲓ ⲕⲉ ϩⲁⲙⲧ ⲛϩⲟⲟⲩⲉ ⲛⲉⲛⲉⲩⲛ ⲥⲉⲛⲁⲧⲉⲕⲁⲥ.

5. ⲁⲟⲩ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲛⲓⲛⲉⲩⲛ ⲁⲩⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ· ⲁⲩⲕⲏⲣⲩⲥⲥⲉ ⲛⲟⲩⲛⲏⲥⲧⲓⲁ ⲁⲩϯ ϩⲓⲱⲟⲩⲉ ⲛϩⲉⲛϭⲁⲩⲟⲩⲛⲉ ϫⲛ ⲛⲡⲟⲩⲛⲁϭ ϣⲁ ⲡⲟⲩⲕⲟⲩⲓ.

6. ⲁⲟⲩ ⲡϣⲉϫⲉ ⲁϥⲡⲱϩ ϣⲁ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲛⲓⲛⲉⲩⲛ ⲁⲟⲩ ⲁϥⲧⲱⲛⲉ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲓϫⲙ ⲡϥⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲁϥⲕⲁⲕϥ [ⲣⲡⲍ] ⲁϩⲛⲟⲩ ⲛⲧϥⲥⲧⲟⲗⲏ· ⲁϥϭⲁⲁⲗⲉϥ ⲛⲟⲩϭⲁⲩⲛⲉ ⲁϥϩⲙⲉⲥⲧ ϩⲓϫⲛ ⲟⲩⲕⲣⲙⲉ.

7. ⲁⲟⲩ ⲁⲩⲣ̄ⲕⲏⲣⲩⲥⲥⲉ ⲛⲛⲓⲛⲉⲩⲛ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ ⲉⲡⲣⲣⲟ ⲙⲛ ⲛⲉϥⲙⲉⲅⲓⲥⲧⲁⲛⲟⲥ ⲛⲟⲩϣⲉϫⲉ ⲉϥϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ ϫⲉ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲙⲛ ⲛⲧⲃⲛⲉⲩⲉ ⲁⲟⲩ ⲛⲉϩ.. ⲙⲛ ⲛⲉⲥⲁⲩ ..... ⲗⲁⲩⲉ· ⲟⲩⲇⲉ ..... ⲙⲁⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲡⲣⲙ ..... ⲙⲁⲩ.

8. ⲁⲟⲩ ⲁⲩϭⲁⲁⲗⲉⲩⲉ ⲛϩⲉⲛϭⲁⲩⲛⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲙⲛ ⲛⲧⲃⲛⲉⲩⲉ ⲁⲟⲩ ⲁⲩⲣ̄ⲛⲉⲥⲧⲉⲩⲉ ⲁⲩⲱϣ ⲁⲃⲁⲗ ⲙⲡϣⲁ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲁⲟⲩ ⲁϥⲕⲧⲁϥ ⲛϭⲓ ⲡⲟⲩⲉ [ⲣⲡⲏ] ⲡⲟⲩⲉ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲧϥϩⲟ ⲉⲑⲁⲩ ⲙⲛ ⲧⲕⲁⲕⲓⲁ ⲉⲧϩⲛ ⲡⲟⲩϭⲓϫ ⲁⲟⲩ ⲡⲁϫⲉⲩ

9. ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲥⲁⲩⲛⲉ ϫⲉ ϥⲛⲁⲣϩⲧⲏϥ ⲛϭⲓ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϥⲛⲁⲧⲉ ⲁⲃⲁⲗ ⲛ̄ⲧϥⲟⲣⲅⲏ.....

10. *Ce verset est illisible.*

IV. 1. ⲁⲟⲩ ⲁϥⲣ̄ⲗⲩⲡⲉⲓ ⲛϭⲉ ⲓ̈ⲱⲛⲁⲥ ϩⲛ ⲟⲩⲛⲁϭ ⲛⲗⲩⲡⲏ.

2. ⲁⲟⲩ ⲁϥ ..... ⲁϩⲣⲏⲓ ⲁⲡϫⲁⲉⲓⲥ.....

Cinquième fragment. — Pages ⲥⲉ̄-ⲥⲥ̄

NAHUM

III. 8. ..... [ⲥⲉ̄] ⲧⲉⲓ ⲉⲧⲥⲁⲣⲭⲏ ⲧⲉ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲁⲟⲩ ⲟⲩⲙⲁⲩ ⲡⲉ ⲛⲉⲥⲥⲁⲃⲧⲉ.

9. ⲁⲟⲩ ⲛⲉϭⲁⲁϣⲉ ⲛⲧⲁⲩ ⲛⲉ ⲧⲥϭⲁⲙ ⲙⲛ ⲕⲏⲙⲉ ⲁⲟⲩ ⲙⲛ ϩⲁⲉⲓ ⲙⲡⲉⲙⲁⲛⲡⲱⲧ ⲁⲟⲩ ⲛⲁⲧⲗⲓⲃⲩⲏ ⲛⲁⲩϩⲱⲡⲉ ⲛⲃⲟⲏⲑⲟⲥ.

10. ⲁⲟⲩ .....ⲥⲉ ⲙⲡⲁⲛⲉⲥ ⲁⲃⲁⲗ ⲉⲥⲉⲣ̄ⲁⲓⲭⲙⲁⲗⲱⲧⲟⲥ· ⲁⲟⲩ ⲛⲉⲥⲕⲉⲕⲟⲩⲓ̈ ⲥⲉⲛⲁⲧⲁⲕⲟ... ϩⲁϫⲱⲟⲩ ⲛⲛϩⲱⲡⲉ ⲛⲁⲧⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ..... ⲛⲓⲙ ....ⲟⲟⲧⲥ ⲉⲧⲁⲣ..ⲛⲉⲥ ...ⲅⲓⲥⲧⲁⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲥⲁⲛϩⲟⲩ ϩⲛ ϩⲉⲛⲉⲓⲛⲉ ⲛϩⲁⲙⲧ.

11. ⲛⲧⲟ ϩⲟ ...ⲉ ⲧⲉⲛⲁϯϩⲉ ⲥⲉⲧⲙⲧⲉ [ⲥⲥ̅] ϩⲧⲏⲟⲩ ⲁⲣⲱ· ⲁⲟⲩ ⲛⲧⲟ ⲧⲉⲛⲁⲕⲱⲧⲉ ⲥⲉ ⲟⲩⲛⲁϩⲧⲉ ⲛⲉ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲛⲉϫⲁϫⲉ.

12. ⲛⲉⲙⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲁⲣϫⲁⲩⲉ ⲛⲧϩⲉ ⲛϩⲉⲛⲃⲟⲩ ⲛⲕⲛⲧⲉ ⲉⲩⲛϩⲉⲛⲥⲉϯ ϩⲓⲱⲟⲩⲉ· ⲁⲩϣⲁⲕⲓⲙ ⲥⲉⲛⲁϩⲉⲓⲉ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲣⲱ ⲙⲡⲉⲧⲛⲁⲟⲩⲁⲙⲟⲩ.

13. ⲉⲓⲥ ⲡⲉⲙⲓⲉⲓϣⲉ ⲁϥⲉ ⲛⲧϩⲉ ⲛϩⲉⲛϩⲓⲁⲙⲉ ⲛϩⲣⲏⲓ̈ ⲛϩⲛⲧⲉ· ⲙⲡⲩⲗⲏ ⲙⲡⲉⲕⲁϩ ϩⲛ ⲟⲩⲉⲛ ⲥⲉⲛⲁⲟⲩⲉⲛ ⲙⲙⲁⲩ ⲛⲛⲉϫⲁϫⲉⲩⲉ ⲟⲩⲥⲉⲧⲉ ⲁⲥⲟⲩⲱⲙ ⲛⲛⲉⲙⲟⲭⲗⲟⲥ.

14. ⲙⲟⲩϩ ⲛⲉ ⲛⲟⲩⲙⲁⲩ ⲉϥⲥⲁⲩϩⲧⲉ ⲱϩⲉ ⲁⲣⲉⲧⲉ ⲁϫⲛ ⲛⲉⲙⲁ ⲉⲧⲁⲣϫ ⲃⲱⲕ.....

Sixième fragment. — Pages ⲥ̅ⲑ̅-ⲥ̅ⲓ̅

ⲁⲙⲃⲁⲕⲟⲩⲙ

I. 1. [ⲥ̅ⲑ̅] ⲡⲗⲏⲙⲙⲁ ⲛⲧⲁϥⲛⲟ ⲁⲣⲁϥ ⲛϭⲓ ⲁⲙⲃⲁⲕⲟⲩⲙ ⲡⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ.

2. ϣⲁ ⲧⲛⲟ ϩⲱⲡⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲉⲓⲛⲁⲁϣϭⲁⲛ ⲁⲃⲁⲗ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲣⲁⲕ ⲕⲧⲙ̅ⲥⲱⲧⲙⲉ ⲁⲣⲁⲓ̈· ϯⲛⲁⲱϣ ⲁⲃⲁⲗ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲣⲁⲕ ⲉⲓϫⲣⲟⲩ ⲛϭⲙⲏ ⲕⲧⲙⲛⲁϩⲙⲉⲧ.

3. ⲉⲧ.....ⲁⲓⲗⲉ ⲛϩⲓⲥⲉ ⲙⲡ ⲡⲟⲛⲟⲥ .....ⲱ ⲛⲧⲁⲗⲁⲡⲱⲣⲓⲁ ⲙⲡ ⲟⲩ... ⲉϥⲧⲁⲩϩⲉⲡϩⲱⲡ ⲙⲡⲁⲙⲧⲟ ⲁⲃⲁⲗ ⲁⲟⲩ.....

4. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲓ ⲁⲩϯ.... ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲁⲃⲁⲗ ⲁⲟⲩ ⲙⲡⲟⲩ .. ⲙⲫⲉⲡ ⲥⲟⲩⲧⲁⲛⲧ· ⲁⲃⲁⲗ ϫⲉ ⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ϥϫⲓ-[ⲥⲓ̈]ϭⲁⲛⲥ ⲙⲡⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉⲓ ⲫⲉⲡ ⲛⲁⲉⲓ ⲁⲃⲁⲗ ⲉϥϭⲁⲁⲙⲉ.

5. ⲛⲟ ⲛⲉⲧⲣ̅ⲕⲁⲧⲁⲫⲣⲟⲛⲉⲓ ⲧⲉⲧⲛ̅ϯϩⲧⲏⲧⲛⲉ ⲧⲉⲧⲛ̅ⲣⲙⲁⲓϩⲉ ⲛϩⲉⲛⲙⲁⲓϩⲉ ⲧⲉⲧⲛⲧⲉⲕⲟ ϫⲉ ⲟⲩϩⲱⲃ ⲁⲛⲁⲕ ϯⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ⲙⲙⲁϥ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲛϩⲟⲟⲩⲉ ⲡⲉⲓ ⲉⲧⲛⲁⲣ̅ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲛ ⲁⲣⲁϥ ⲁϣⲁⲟⲩⲉ ⲧⲉⲟⲩⲟ ⲁⲣⲱⲧⲛⲉ.

6. ϫⲉ ⲉⲥⲧⲉ ⲁⲛⲁⲕ ϯⲛⲁⲧⲟⲩ ⲛϩⲛⲭⲁⲗⲇⲁⲓⲟⲥ ⲡⲣⲉϥⲁⲛϩⲉ ⲡϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲧⲥⲁϩⲉ ⲁⲟⲩ ⲉⲧⲉⲥⲓⲱⲟⲩ ⲛⲉⲧⲙⲁϩⲉ ⲁϫⲛ ⲟⲩⲱⲥϩ ⲙⲡⲕⲁϩ· ⲉⲡⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓ ⲛϩⲉⲛⲙⲁⲛϩⲱⲡⲉ ⲉⲛⲱϥ ⲉⲛ ⲛⲉ.

7. ⲟⲩϩⲛⲱ.....

Septième fragment. — Pages ⲥ̅ⲓ̅ⲉ̅-ⲥ̅ⲕ̅

HABACUC

II. 2. ..... [ⲥ̅ⲓ̅ⲉ̅] ⲙⲁⲥ ⲡⲉⲓ̈ ϫⲉ ⲥϩⲉⲓ̈ ⲛⲟⲩϩⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲁⲩⲡⲩⲝⲓⲟⲛ ϫⲉⲕⲁⲁⲥ ⲁϥⲙⲡⲱⲧ ϩⲛⲧⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧⲱϣ ⲙⲙⲁⲩ.

3. ϫⲉ ⲑⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲉⲧⲁⲥϩⲟⲟⲡ ⲁⲩⲟⲩⲁⲉⲓϣ ⲁⲟⲩ ⲥⲛⲁⲩⲱⲛϩ ⲁⲃⲁⲗ ⲁⲩϩⲁⲉⲓ ⲥⲧⲙϩⲱⲡ ⲁϥϣⲁⲣ̅ϩⲁⲉ ⲱϩⲉ ⲁⲣⲁϥ ϫⲉ ϥⲛⲁⲉⲓ ⲁϥⲛ..ⲟⲩ ⲥⲧⲙⲱⲥⲕ.

4. ⲁϥϣⲁⲡⲁⲣϫϥ ⲁⲃⲁⲗ ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ⲛⲁⲥⲟⲕ ⲉⲛ ⲛϩⲣⲏⲓ̈ ⲛϩⲛⲧϥ ⲡⲁⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲇⲉ ϥⲛⲁⲟⲩⲱⲛϩ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ.

5. ⲡⲉⲧϫⲁⲥⲉ ϫⲉ ⲛϩⲛⲧ ⲉϥⲉ ⲛⲕⲁⲧⲁⲫⲣⲟⲛⲏⲧⲏⲥ ⲛϣⲁϣⲟ ⲛⲉϥϫⲱⲕ ⲗⲁⲟⲩⲉ ⲁⲃⲁⲗ [ⲥ̅ⲓ̅ⲥ̅] ⲉⲁϥⲟⲩⲱⲥϩ ⲁⲃⲁⲗ ⲛⲧϥⲯⲩⲭⲏ ⲛⲧϩⲉ ⲛⲁⲙⲛⲧⲉ· ⲁⲟⲩ ⲡⲉⲓ ⲁϥⲥⲉⲓ▨ⲏⲙ ⲁϥⲙⲟⲩϩ ⲁⲟⲩ ϥⲛⲁⲥⲱⲟⲩϩ ⲁϩⲟⲩⲛ ⲁⲣⲁϥ ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲟⲩ ϥϣⲱⲡ ⲁⲣⲁϥ ⲛⲛⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

6. ⲙⲏ ϥⲛⲁϫⲓⲧⲟⲩ ⲉⲛ ⲁϫⲱⲟⲩ ⲁⲟⲩ ⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ ⲁⲟⲩ ⲡⲣⲟⲃⲗⲏⲙⲁ ⲁⲧⲉ... ⲛⲉϥϣⲉϫⲉ ⲁⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲩⲁⲓ̈ ⲙⲡⲉⲧ▨ⲁϥ▨ⲟⲛⲉϥ ⲛⲛⲉⲧⲉⲛⲱϥ ⲉⲛ ⲛⲉ ϣⲁⲧⲉ ⲟ ϩⲱⲡⲉ ⲉϥⲧⲉ ⲧϥⲕⲗⲉⲗ ...ⲁ ϣⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁϫⲱϥ ϩⲛ ⲟⲩⲛϩⲁⲧ.

7. ϫⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲉϩⲛⲉ .....ⲱⲛⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧⲡⲱⲕ [ⲥ̅ⲓ̅ⲍ̅] ⲙⲙⲁϥ ⲁⲟⲩ .....ⲫⲟ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲕⲉⲡⲓⲃⲟⲩⲗⲟⲥ ⲕϩⲱⲡⲉ ⲛⲉⲩ ⲁⲩⲧⲱⲣⲡ.

8. ϫⲉ ⲛⲧⲁⲕ ⲁⲕϩⲣϩⲣⲉ ϩⲁϩ ⲛⲉⲑⲛⲟⲥ ⲥⲉⲩϩⲙⲁϩⲟⲩ... ⲛϭⲓ ⲛⲗⲁⲟⲥ ⲉⲧⲁⲩⲥⲉⲉⲡⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲥⲛⲟⲟϥ ⲛⲛⲣⲱⲙⲉ ⲙⲡ ⲧⲙⲛⲧϩⲉϥⲧ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲙⲡ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙⲡ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟⲩⲏϩ ⲛϩⲏⲧⲥ.

9. ⲁⲟⲩ ⲡⲉⲧϫⲓⲛϭⲁⲛⲥ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲛⲧⲙⲁⲓ̈ⲧⲁⲓ̈ ⲉϥϩⲟⲩⲱ ⲁⲥⲱⲟⲩϩ .....ⲧϥ ⲁⲟⲩ ⲙⲡϥⲙⲏϩⲉ ϩⲙ ⲡϫⲓⲥⲉ ⲁⲧϥⲛⲟⲩϩⲙⲉ ⲛⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛϩⲉⲛⲡⲉⲑⲁⲩ.

10. ⲁⲕϣⲁϫⲛⲉ ⲛⲟⲩϣⲁϫⲛⲉ ⲉϥϩⲁ[ⲥⲓⲏ]ⲟⲩ ⲙⲡⲉⲕⲏⲓ̈ ⲁⲕϫⲟⲩⲟⲩⲣⲉ ⲁⲃⲁⲗ ⲛϩⲉⲛⲗⲁⲟⲥ ⲉⲛⲁϣⲱⲟⲩ ⲁⲟⲩ ⲁⲧⲕⲯⲩⲭⲏ ⲣ̄ⲛⲁⲃⲉ.

11. ϫⲉ ⲟⲩⲛ ⲱⲛⲉ ⲛⲁⲱϣ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲟⲩϫⲁⲓⲉ ⲁⲟⲩ ⲟⲩⲛ ⲟⲩϩⲁⲗⲓⲗ ⲛⲁϫⲁⲩ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲟⲩϩⲉ.

12. ⲟⲩⲁⲓ̈ ⲙⲡⲉⲧⲕⲱⲧ ⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ϩⲛ ϩⲉⲛⲥⲛⲟⲟϥ ⲁⲟⲩ ⲉϥⲥⲁⲃⲧⲉ ⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ϩⲛ ϩⲉⲛϫⲓⲛϭⲁⲛⲥ.

13. ⲛⲉⲓ ϩⲉⲛⲁⲃⲁⲗ ⲉⲛ ⲛⲉ ϩⲓⲧⲛ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ· ⲁⲩⲱϫⲛⲉ ⲛϭⲓ ϩⲉⲛⲗⲁⲟⲥ ⲉⲛⲁϣⲱⲟⲩ ϩⲛ ⲡⲕⲱϩⲧ ⲁⲟⲩ ϩⲉⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲛⲁϣⲱⲟⲩ ⲁⲩⲣ̄ⲡⲁⲕϩⲏⲧ.

14. ϫⲉ ⲡⲕⲁϩ ϥⲛⲁⲁϣⲉⲓ ⲁⲥⲟⲩⲱⲛ [ⲥⲓⲑ] ⲡⲉⲁⲩ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲛⲧϩⲉ ⲛⲟⲩⲙⲁⲩ ⲉϥⲛⲁϩⲱⲃⲉ ⲛⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ.

15. ⲁⲟⲩ ⲙⲡⲉⲧⲧⲥⲟ ⲙⲡⲉⲧϩⲓⲧⲟⲩⲱϥ ⲛⲟⲩϩⲧⲁⲣⲧⲣⲉ ⲛϩⲛⲱⲱϩⲉ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲛⲉⲧϥⲙⲉⲟⲩⲉⲛ ⲁⲣⲁⲩ ⲁⲟⲩ ⲉϥⲧϥϯϩⲉ ⲁⲧϥⲥⲱⲛⲧ ⲁϫⲛ ⲧϥⲁⲥⲭⲏⲙⲟⲥⲩⲛⲏ.

16. ⲁϥⲙⲟⲩ ⲛϣⲙⲏ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲙ ⲡⲉϥⲉⲁⲩ. ⲥⲟⲩ ϩⲟⲩⲕ ⲫⲏⲧ ⲛⲥⲣⲁⲙⲣⲙⲕ ⲛⲓⲙ ⲙⲙⲁⲕ ⲡϫⲟⲩ ⲛⲧⲟⲩⲛⲉⲙ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲁϥⲕⲱⲧⲉ ⲁⲣⲁⲕ ⲁⲩϣⲱⲥ ⲥⲱⲟⲩϩ ⲁϩⲟⲩⲛ ⲁϫⲛ ⲡⲕⲉⲁⲩ.

17. ⲁⲃⲁⲗ ϫⲉ ⲧⲙⲛⲧϩⲉϥⲧ ⲙⲡⲗⲓⲃⲁⲛⲟⲥ ⲛⲁϩⲁⲃⲥⲕ ⲁⲟⲩ ⲧⲧⲁⲗⲁⲓⲡⲱⲣⲓⲁ ⲛⲛⲧⲃ[ⲥⲕ]ⲛⲟⲟⲩ ⲛⲁⲑⲣϣⲁⲕ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲥⲛⲟⲟϥ ⲛⲛⲣⲱⲙⲉ ⲙⲛ ⲧⲙⲛⲧϩⲉϥⲧ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲙⲛ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟⲩⲏϩ ⲛϩⲏⲧⲥ.

Ici, le scribe reprend les versets 9, 10 et 11 de ce chapitre, trompé par la phrase terminale du verset 17 qui est absolument identique à celle du verset 8. La page se termine sur le mot ⲟⲩϩⲁⲗⲓⲗ-.

Huitième fragment. — Pages ⲥ̅ⲍ̅ⲍ̅-ⲥ̅ⲍ̅ⲏ̅

[ⲥ̅ⲍ̅ⲍ̅] ⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ

I. 1. ϩⲙ ⲡⲙⲁϩϩⲙⲟⲩⲛ ⲛⲉⲃⲁⲧ ϩⲙ ⲡⲙⲁϩ ⲣⲙⲡⲉ ⲥⲛ̄ⲧⲉ ϩⲓ ⲧⲁⲣⲓⲟⲥ ⲡϣⲉϫⲉ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲁϥϩⲱⲡⲉ ϣⲁ ⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲃⲁⲣⲁⲭⲓⲁⲥ (sic) ⲡⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲁⲇⲇⲱ ⲡⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉϥϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ

2. ϫⲉ ⲛⲟⲩⲕⲥ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ϩⲁ ⲛⲉⲧⲛⲓⲁⲧⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲛⲁϭ ⲛⲟⲣⲅⲏ.

3. ⲁⲟⲩ ⲁⲕⲁϫⲟⲟⲥ ⲛⲉⲩ ϫⲉ ⲛⲉⲓ̈ ⲛⲉⲧϥϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲩ ⲛϭⲓ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϫⲉ ⲕⲧⲉⲧⲏⲛⲉ ⲁⲣⲁⲓ̈ ⲡⲁϫⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲁⲟⲩ ϯⲛⲁⲕⲧⲁⲓ̈ ⲁⲣⲱⲧⲛⲉ.

4. ⲧⲉⲧⲛ̄ⲧⲙ̄ⲣ̄ⲧϩⲉ [ⲥ̅ⲍ̅ⲏ̅] ⲛⲧⲉⲧⲛⲓⲁⲧⲉ ⲛⲉⲓ̈ ⲉⲧⲙⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ϣⲉϫⲉ ⲛⲉⲩ ..... ⲛϩⲁⲣⲡ ⲉⲩϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ ϫⲉ ⲛⲉⲓ ⲛⲉⲧϥϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲩ ⲛϭⲓ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϫⲉ ⲕⲧⲉⲧⲏⲛⲉ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲛϩⲓⲱⲟⲩ ⲉⲑⲁⲩ ⲁⲟⲩ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲧⲉⲧⲛ̄ϩⲃⲏⲟⲩⲉ ⲉⲑⲁⲩ ⲁⲟⲩ ⲙⲡⲟⲩϯϩⲧⲉ ⲁⲥⲱⲧⲙⲉ ⲛⲥⲱⲓ̈ ⲡⲁϫⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ.

5. ⲁⲩⲧⲱ ⲛⲉⲧⲛⲓ̈ⲁⲧⲉ ⲙⲛ ⲛⲕⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲙⲛ ⲁⲩⲛⲁⲱⲛϩ ⲛϣⲁ ⲁⲛⲏϩⲉ.

6. ⲡⲗⲏⲛ ⲛⲁϣⲉϫⲉ ⲁⲟⲩ ⲛⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ϣⲁⲡⲟⲩ ⲁⲣⲱⲧⲛⲉ ⲛⲉⲓ̈ ⲉⲧⲁⲓ̈ ... ⲛⲉⲧⲛⲛⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲡⲁ.....

Neuvième fragment. — Cahier ⲓ̅ⲑ̅. — Pages ⲥ̅ⲡ̅ⲇ̅-ⲥ̅ϥ̅ⲑ̅

ZACHARIE

IV. 6. ..... [ⲥ̅ⲡ̅ⲇ̅] ⲉϥϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ ⲛⲉⲓ̈ ϫⲉ ⲡⲉⲓ̈ ⲡⲉ ⲡϣⲉϫⲉ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲛⲁϩⲣⲛ ⲍⲟⲣⲟⲃⲁⲃⲉⲗ ⲉϥϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ ϫⲉ ϩⲛ ⲟⲩϭⲁⲙ ⲉⲛ ⲟⲩⲧⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲛⲁϭ ⲉⲛ ⲛⲛⲁⲙⲧⲉ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲛ ⲡⲁⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲡⲁϫⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ.

7. ⲛⲧⲕ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁⲕ ⲡⲛⲁϭ ⲛⲧⲁⲩ ⲡⲉⲧⲛⲙⲧⲟ ⲁⲃⲁⲗ ⲛⲍⲟⲣⲟⲃⲁⲃⲉⲗ ⲁⲥⲟⲟϩⲉ ⲁⲣⲁϥ ⲁⲟⲩ ϯⲛⲁⲉⲓⲛⲉ ⲙⲡⲱⲛⲉ ⲛⲧⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲉⲧⲥⲭⲁⲣⲓⲥ ϩⲏϩ ⲙⲛ ⲧⲥⲭⲁⲣⲓⲥ.

8. ⲁⲟⲩ ⲡϣⲉϫⲉ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲁϥϩⲱⲡⲉ ϣⲁⲣⲁⲓ̈ ⲉϥϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ.

9. ϫⲉ ⲛϭⲓϫ ⲛⲍⲟⲣⲟⲃⲁⲃⲉⲗ ⲁⲩⲥⲙⲛⲥⲛⲧⲉ ⲙⲡⲁⲏⲓ̈ ⲁⲟⲩ ⲛⲉϥϭⲓϫ ⲛⲉⲧⲛⲁϫⲁⲕϥ ⲁⲃⲁⲗ ⲁⲟⲩ ⲕⲛⲁⲙ̄ⲙⲉ ϫⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲡⲉⲧⲁϥⲧⲛⲛⲁⲩⲧ ϣⲁⲣⲁⲕ.

10. ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲁϥϯϣⲱⲥ ⲛⲉⲕ ⲛϩⲉⲛϩⲟⲟⲩⲉ ϩⲏⲙ ⲁⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲣⲉϣⲉ ⲛⲟ ⲁⲡⲱⲛⲉ ⲛⲃⲁⲥⲓⲛ̅ϭ̅ ϩⲛ ⲧϭⲓϫ ⲛⲍⲟⲣⲟⲃⲁⲃⲉⲗ· ⲡⲥⲁϩϥ ⲛⲃⲉⲗ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲛⲉ ⲛⲉⲓ̈ ⲉⲧⲥⲁⲛⲧ ⲁϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ.

11. ⲁⲟⲩ ⲁⲓ̈ⲟⲩⲱϣⲃⲉ ⲉⲓ̈ϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ ⲛⲉϥ ⲇⲉ ⲟ ⲛⲉ ϯⲃⲟⲩ ⲡϫⲁⲉⲓⲧ ⲥⲛⲧⲉ ⲛⲉⲧⲥⲉⲟⲩⲛⲉⲙ ⲛⲧⲗⲩⲭⲛⲓⲁ ϩⲓ ⲥⲁⲛϭⲃⲓⲣ ⲙⲙⲁⲥ.

12. ⲁⲓ̈[ⲥⲡⲥ̅]ϫⲛⲟⲩϥ ⲁⲛ ⲙⲡⲙⲁϩⲥⲁⲡⲥⲛⲟ ⲉⲓ̈ϫⲟⲩ ⲙⲙⲁϥ ⲛⲉϥ ϫⲉ ⲟ ⲛⲉ ⲡⲓⲕⲗⲁⲇⲟⲥ ⲥⲛⲟ ⲛⲃⲟⲩ ⲡϫⲁⲉⲓⲧ ⲛⲉⲧϩⲛ ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲙⲡⲙⲁⲛϯⲥⲁⲗ ⲥⲛⲟ ⲛⲟⲩⲃ ⲛⲉⲧⲟⲩⲱⲧⲃⲉ ⲁⲟⲩ ⲛⲉϯⲛⲉ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲛⲛϩⲗⲟⲟⲡ ⲛⲛⲟⲩⲃ.

13. ⲡⲁϫⲉϥ ⲛⲉⲓ̈ ϫⲉ ⲕⲥⲁⲩⲛⲉ ⲉⲛ ϫⲉ ⲟ ⲛⲉⲓ̈ ⲛⲉ ⲡⲁϫⲉⲓ̈ ⲙⲙⲁⲛ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ.

14. ⲡⲁϫⲉϥ ⲛⲉⲓ̈ ϫⲉ ⲡⲓⲥⲛⲟ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲉ ⲛⲧⲃⲟⲩ ⲛϫⲓⲧⲛⲟⲩⲧⲙⲉ ⲉⲩⲁϩⲉⲁⲣⲉⲧⲟⲩ ⲙⲡⲃ̅ⲗ̅ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ.

V. 1. ⲁⲟⲩ ⲁⲓ̈ϥⲓ ⲓ̈ⲉⲧ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲓ̈ⲛⲟ ⲁⲟⲩ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲁⲥϩ ⲉϥϩⲏⲗ.

2. ⲡⲁϫⲉϥ ⲛⲉⲓ̈ ϫⲉ ⲁⲕ[ⲥⲡⲍ̅]ⲛⲟ ⲛⲧⲁⲕ ⲁⲟ ⲡⲁϫⲉⲓ̈ ϫⲉ ⲁⲓ̈ⲛⲟ ⲁⲩⲁⲥϩϥ ⲉϥϩⲏⲗ ⲉϥⲛⲁⲣϫⲟⲩⲱⲧ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛϩⲓⲉⲓ ⲁⲟⲩ ⲙⲏⲧ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲟⲩⲱⲥϩ.

3. ⲡⲁϫⲉϥ ⲛⲉⲓ̈ ϫⲉ ⲡⲉⲓ̈ ⲡⲉ ⲡⲥⲁϩⲟⲩ ⲉⲧⲛⲏⲟⲩ ⲁⲃⲁⲗ ⲁϫⲛ ⲡⲣⲟ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲃⲁⲗ ϫⲉ ⲣⲉϥϫⲓⲟⲩⲉ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲛⲁϫⲓⲕⲃⲁ ⲙⲙⲁⲩ ϩⲛ ⲡⲉⲓ̈ ϣⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲡⲙⲟⲩ ⲁⲟⲩ ⲟⲩⲁⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲣⲁⲛⲁϩ ⲛⲛⲟⲩϫ ⲁⲩⲛⲁϫⲓⲕⲃⲁ ⲙⲙⲁⲩ ϩⲛ ⲡⲉⲓ̈ ϣⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲡⲙⲟⲩ.

4. ⲁⲟⲩ ϯⲛⲁⲛⲧϥ ⲁⲃⲁⲗ ⲡⲁϫⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϥⲃⲱⲕ ⲁϩⲟⲩⲛ ⲁⲡⲏⲓ̈ ⲙⲡⲣⲉϥϫⲓⲟⲩⲉ ⲁⲟⲩ ⲁϩⲟⲩⲛ ⲁⲡⲏⲓ̈ ⲙⲡⲉ[ⲥⲡⲏ̅]ⲧⲣ̅ⲁⲛⲁϩ ⲛⲛⲟⲩϫ ⲙⲡⲁⲣⲉⲛ ⲁϫⲛ ⲟⲩϫⲓⲛϭⲁⲛⲥ ϥⲟⲩⲱϩ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡϥⲏⲓ̈ ϥⲁϫⲛⲉϥ ⲙⲛ ⲛϥⲕⲉϩⲉ ⲁⲟⲩ ⲛⲉϥⲱⲛⲉ.

5. ⲁⲟⲩ ⲁϥⲉⲓ ⲁⲃⲁⲗ ⲛϭⲓ ⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧϣⲉϫⲉ ⲛϩⲣⲏⲓ̈ ⲛϩⲏⲧ ⲡⲁϫⲉϥ ⲛⲉⲓ̈ ϫⲉ ϥⲉⲓ̈ ⲓ̈ⲉⲧⲕ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲕⲛⲟ ⲁⲡⲉⲓ̈ ⲉⲧⲛⲏⲟⲩ ⲁⲃⲁⲗ.

6. ⲡⲁϫⲉⲓ̈ ϫⲉ ⲟ ⲡⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡⲁϫⲉϥ ⲛⲉ (sic) ϫⲉ ⲡⲉⲓ ⲉⲧⲛⲏⲟⲩ ⲁⲃⲁⲗ ⲁⲟⲩ ⲡⲉⲓ ⲡⲉ ⲡⲟⲩϫⲓⲛϭⲁⲛⲥ ϩⲛ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ.

7. ⲁⲟⲩ ⲉⲓⲥ ⲟⲩϭⲛϭⲱⲣ ⲛⲧⲁϩⲧ ⲉⲧϥⲓ ⲙⲙⲁϥ ⲁⲟⲩ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲥϩⲙⲁⲥⲧ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡϩⲓ.

8. ⲡⲁϫⲉϥ ϫⲉ ⲧⲉⲓ̈ ⲧⲉ ⲧⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲁⲟⲩ [ⲥⲡⲑ̅] ⲁⲥⲧⲉⲕⲥ ⲁⲧⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡϩⲓ ⲁⲟⲩ ⲁⲥϯⲕⲉ ⲙⲡⲱⲛⲉ ⲛⲧⲁϩⲧ ⲁϩⲟⲩⲛ ⲁⲣⲱⲥ.

9. ⲁⲓϥⲓ ⲛⲛⲁⲃⲉⲗ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲓ̈ⲛⲟ ⲁⲟⲩ ⲉⲓⲥ ⲥϩⲓⲙⲉ ⲥⲛⲧⲉ ⲉⲩⲛⲏⲟⲩ ⲁⲃⲁⲗ ⲉⲟⲩⲛ ⲟⲩⲡⲛ̅ⲁ̅ ϩⲛ ⲛⲟⲩⲧⲛ̅ϩ̅ ⲁⲟⲩ ⲛⲧⲁⲩ ⲛⲉ ⲟⲩⲛ ϩⲉⲛⲧⲛ̅ϩ̅ ⲙⲙⲁⲩ ⲛⲧϩⲉ ⲛϩⲉⲛⲧⲛ̅ϩ̅ ⲛⲉⲡⲟⲯ ⲁⲩⲧⲱⲛⲉ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲙⲡϩⲓ ⲟⲩⲧⲉ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲁⲟⲩ ⲟⲩⲧⲉ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲧⲡⲉ.

10. ⲡⲁϫⲉⲓ̈ ⲙⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧϣⲉϫⲉ ⲛϩⲣⲏⲓ̈ ⲛϩⲏⲧ ϫⲉ ⲁⲛⲉⲓ̈ ⲛⲁϫⲓ ⲡⲓϩⲓ ⲁⲧⲟ.

11. ⲡⲁϫⲉϥ ⲛⲉⲓ̈ ϫⲉ ⲁⲕⲱⲧ ⲛⲉϥ ⲛⲟⲩⲏⲓ̈ ϩⲛ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲧⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ ⲁⲟⲩ [ⲥϥ̅] ⲁⲥⲃⲧⲱⲧϥ ⲁⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲕⲁⲁϥ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲟ ϩⲓ ⲡϥⲥⲁⲃⲧⲉ.

VI. 1. ⲁⲟⲩ ⲁⲓ̈ⲕⲧⲁⲓ̈ ⲁⲓ̈ϥⲓ ⲛⲛⲁⲃⲉⲗ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲓ̈ⲛⲟ ⲁⲟⲩ ⲉⲓⲥ ϥⲧⲁⲩ ⲛϩⲁⲣⲙⲁ ⲉⲩⲛⲏⲩ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲧⲁⲩ ⲥⲛⲟ ⲁⲟⲩ ⲛⲧⲟⲩⲓ̈ⲉⲓ ⲛⲉ ϩⲉⲛⲧⲁⲩ ⲛϩⲁⲙⲧ ⲛⲉ.

2. ⲁⲟⲩ ⲡϩⲁⲣⲡ ⲛϩⲁⲣⲙⲁ ⲛⲉ ⲟⲩⲛ ϩⲉⲛϩⲧⲉ ⲙ̅ⲣ̅ϣ̅ ⲛϩⲏⲧϥ· ⲁⲟⲩ ⲡⲙⲁϩⲥⲛⲟ ⲛϩⲁⲣⲙⲁ ⲛⲉ ⲟⲩⲛ ϩⲉⲛϩⲧⲉ ⲕⲁⲙⲉ ⲛϩⲏⲧϥ.

3. ⲁⲟⲩ ⲡⲙⲁϩϩⲁⲙⲧ ⲛϩⲁⲣⲙⲁ ⲛⲉ ⲟⲩⲛ ϩⲉⲛϩⲧⲉ ⲟⲩⲱⲃϣ ⲛϩⲏⲧϥ· ⲁⲟⲩ ⲡⲙⲁϩϥⲧⲁⲩ ⲛϩⲁⲣⲙⲁ ⲛⲁⲩⲛ ϩⲉⲛϩⲧⲱ ⲛⲉ ⲟⲩⲉⲛ[ⲥϥⲁ̅]ⲉⲟⲩⲉⲛ ⲛϩⲏⲧϥ ⲛⲉ ⲟⲩⲉⲛ ⲛⲡⲓⲛ.

4. ⲁⲟⲩ ⲁⲓ̈ⲟⲩⲱϣⲃⲉ ⲉⲓ̈ϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ ⲙⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧϣⲉϫⲉ ⲛϩⲣⲏⲓ̈ ⲛϩⲏⲧ ϫⲉ ⲟ ⲛⲉ ⲛⲉⲓ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ.

5. ⲁⲟⲩ ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃⲉ ⲛⲉⲓ̈ ⲛϭⲓ ⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧϣⲉϫⲉ ⲛϩⲏⲧ ϫⲉ ⲛⲉⲓ̈ ⲛⲉ ⲡⲉϥⲧⲁⲩ ⲛⲧⲏⲟⲩ ⲛⲧⲡⲉ ⲉⲩⲛⲏⲩ ⲁⲃⲁⲗ ⲁⲱϩⲉ ⲁⲣⲉⲧⲟⲩ ⲙⲡⲃ̅ⲗ̅ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ.

6. ⲡϩⲁⲣⲙⲉ ⲉⲧⲉ ⲛϩⲧⲉ ⲕⲁⲙⲉ ⲛϩⲏⲧϥ ⲁⲩⲉⲓ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲙⲡⲙⲉϩⲓⲧ ⲙⲛ ⲛⲥⲱⲟⲩ ⲉⲧⲉ ⲛⲉⲟⲩⲉⲛ ⲉⲟⲩⲉⲛ ⲁⲩⲉⲓ [ⲥϥⲃ̅] ⲁⲃⲁⲗ ⲁⲡⲕⲁϩ ⲙⲡⲣⲏⲥ.

7. ⲁⲟⲩ ⲛⲉⲟⲩⲉⲛ ⲙⲡⲓⲛ ⲁⲩⲉⲓ ⲁⲃⲁⲗ ⲁⲟⲩ ⲛⲁⲩϯ ⲛϩⲧⲏⲩ ⲁⲙⲁϩⲉ ⲁⲟⲩ ⲁⲙⲟⲩϣⲧ ⲡⲕⲁϩ· ⲡⲁϫⲉϥ ⲛⲉⲩ ϫⲉ ⲃⲱⲕ ⲧⲉⲧⲛ̅ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲁⲟⲩ ⲁⲩⲃⲱⲕ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲡⲕⲁϩ.

8. ⲁϥⲱϣ ⲁⲃⲁⲗ ⲉϥϣⲉϫⲉ ⲛⲉⲙⲉⲓ ⲉϥϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ⲛⲉⲧⲛⲏⲟⲩ ⲁⲃⲁⲗ ⲁⲡⲕⲁϩ ⲙⲡⲙϩⲓⲧ ⲁⲩⲕⲁ ⲡⲁϭⲱⲛⲧ ϩⲛ ⲡⲕⲁϩ ⲙⲡⲙϩⲓⲧ.

9. ⲡϣⲉϫⲉ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲁϥϩⲱⲡⲉ ϣⲁⲣⲁⲓ̈ ⲉϥϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ

10. ϫⲉ ϫⲓ ⲛⲛⲁⲧⲁⲓⲭⲙⲁⲗⲱⲥⲓⲁ ⲛⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲁⲟⲩ ⲛⲧⲟⲟⲧⲟⲩ [ⲥϥⲅ] ⲛⲛⲉⲥⲭⲣⲏⲥⲓⲙⲟⲥ ⲁⲟⲩ ⲛⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛⲛⲉⲧⲁⲩⲥⲟⲩⲱⲛⲥ ⲕⲃⲱⲕ ⲁϩⲟⲩⲛ ϩⲛ ⲫⲟⲟⲩⲉ ⲉⲧⲙⲙⲟ ⲁⲡⲏⲓ̈ ⲛⲓ̈ⲱⲥⲓⲁⲥ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲥⲟⲫⲟⲛⲓⲁⲥ ⲡⲉⲧⲁϥⲉⲓ ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲧⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ.

11. ⲕϫⲓ ⲛⲟⲩϩⲉⲧ ⲙⲛ ⲟⲩⲛⲟⲩⲃ ⲕⲧⲁⲛⲟ ⲛϩⲉⲛⲕⲗⲁⲙ ⲕⲕⲁⲟⲩⲉ ϩⲓϫⲛ ⲧⲁⲡⲉ ⲛⲓ̈ⲏⲥⲟⲩⲥ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲓ̈ⲱⲥⲉⲇⲉⲕ ⲡⲛⲁϭ ⲛⲟⲩⲓ̈ⲉⲓⲃⲉ.

12. ⲕϫⲟⲟⲥ ⲛⲉϥ ϫⲉ ⲛⲉⲓ̈ ⲛⲉⲧϥϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲩ ⲛϭⲓ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲁⲛⲁⲧⲟⲗⲏ ⲡⲉ ⲡⲉϥⲣⲉⲛ ⲁⲟⲩ ϩⲛ ... [ⲥϥⲇ] ⲟⲩⲥϩ ⲛⲉϥⲛⲁⲡⲣⲓ̈ ⲉϥⲕⲱⲧ ⲙⲡⲏⲓ̈ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ.

13. ⲁⲟⲩ ⲛⲧⲁϥ ϥⲛⲁϫⲓ ⲛⲟⲩⲁⲣⲉⲧⲏ ϥⲣ̄ⲁⲣⲭⲱⲛ ϥⲙⲉⲥⲧ ϩⲓϫⲛ ⲡϥⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲧⲉ ⲡⲟⲩⲓ̈ⲉⲓ̈ⲃⲉ ϩⲱⲡⲉ ⲥⲉⲥⲉⲟⲩⲛⲉ ⲙⲙⲁϥ ⲧⲉ ⲟⲩϣⲁϫⲛⲉ ⲛⲉⲓⲣⲏⲛⲓⲕⲟⲛ ϩⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲧⲟⲩⲙⲏⲧⲉ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲁⲡ.

14. ⲡⲕⲗⲁⲙ ⲇⲉ ϥⲛⲁϩⲱⲡⲉ ⲛⲛⲉⲧⲛⲁⲣ̄ⲩⲡⲟⲙⲓⲛⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲥⲭⲣⲏⲥⲓⲙⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲁⲩⲥⲟⲩⲱⲛⲥ ⲁⲩⲣⲡⲙⲉⲟⲩⲉ ⲁⲟⲩ ⲁϩⲉⲛⲭⲁⲣⲓⲥ ⲙⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲥⲟⲫⲟⲛⲓⲁⲥ ⲁⲟⲩ ⲁⲩⲯⲁⲗⲙⲟⲥ ϩⲙ ⲡⲏⲓ̈ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ.

15. ⲁⲟⲩ ⲛⲉⲧⲟⲩⲏⲟⲩ ⲙⲙⲁⲩ ⲥⲉⲛⲁⲉⲓ ⲥⲉⲕⲱⲧ ϩⲙ ⲡⲏⲓ [ⲥϥⲉ] ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲧⲉⲧⲛⲙⲙⲉ ϫⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲛⲛϭⲁⲙ ⲡⲉⲧⲁϥⲧⲛⲛⲁⲩⲧ ϣⲁⲣⲱⲧⲛⲉ ⲁⲟⲩ ⲥⲛⲁϩⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲥⲱⲧⲙⲉ ⲁⲧⲉⲧⲛⲥⲱⲧⲙⲉ ⲁⲡⲉϩⲣⲁⲩ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡⲉⲧⲛⲛⲟⲩⲧⲉ.

VII. 1. ⲁⲟⲩ ⲁⲥϩⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲧⲙⲁϩϥⲧⲟⲉ ⲛⲣⲁⲙⲡⲉ ϩⲓ ⲇⲁⲣⲓⲟⲥ ⲡⲣⲣⲟ ⲡϣⲉϫⲉ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲁϥϩⲱⲡⲉ ϣⲁ ⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ ⲛⲥⲟⲩϥⲧⲁⲩ ⲙⲡⲙⲁϩⲯⲓⲥ ⲛⲉⲃⲁⲧ ⲉⲧⲉ ⲭⲁⲥⲉⲗⲉⲩ ⲡⲉ.

2. ⲁⲟⲩ ⲁϥϫⲁⲩ ⲁϩⲣⲏⲓ̈ ⲁⲃⲁⲓⲑⲏⲗ ⲛϭⲓ ⲥⲁⲣⲁⲥⲁⲣ ⲁⲟⲩ ⲁⲣⲃⲉⲥⲉⲉⲣ ⲡⲣⲣⲟ ⲙⲛ ⲛⲉϥⲣⲱⲙⲉ ⲁ....ⲁⲓ̈ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲉϥϫⲟⲩ [ⲥϥⲅ] ⲙⲙⲁⲥ ⲛⲛⲟⲩⲓ̈ⲉⲓ̈ⲃⲉ ⲉⲧϩⲛ ⲡⲏⲓ̈ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲁⲟⲩ ⲙⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉϥϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ

3. ϫⲉ ⲛⲉ ⲁⲡⲧⲃⲃⲟⲩⲟ ⲉⲓ ⲁⲡⲓⲙⲁ ϩⲛ ⲡⲙⲁϩϯⲟⲩ ⲛⲉⲃⲁⲧ ⲕⲁⲧⲁ ⲧϩⲉ ⲉⲧⲁⲩⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡⲉⲧⲁⲩⲡⲁⲣϫϥ ⲁⲃⲁⲗ ⲏⲇⲏ ⲉⲓⲥ ϩⲁϩ ⲛⲣⲁⲙⲡⲉ.

4. ⲁⲟⲩ ⲡϣⲉϫⲉ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲁϥϩⲱⲡⲉ ϣⲁⲣⲁⲓ̈ ⲉϥϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ

5. ϫⲉ ⲁϫⲓⲥ ⲙⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲁⲟⲩ ⲛⲟⲩⲓ̈ⲉⲓ̈ⲃⲉ ⲉⲕϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ ⲛⲉⲩ ϫⲉ ⲁϣⲁⲧⲉⲧⲛⲛⲉϩⲡⲉ ϩⲛ ⲡϯⲟⲩ ⲏ ⲡⲥⲁϩϥ ⲁⲟⲩ ⲉⲓⲥ ϩⲃⲉ ⲛⲣⲁⲙ [ⲥϥⲍ] ⲡⲉ ⲙⲡⲁⲧⲉⲧⲛⲣⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲉ ⲛⲉⲓ ⲛⲟⲩⲛⲏⲥⲧⲓⲁ.

6. ⲁⲟⲩ ⲁϣⲁⲧⲉⲧⲛⲟⲩⲱⲙ ⲧⲉⲧⲛⲥⲟⲩ ⲛⲧⲱⲧⲛⲉ ⲉⲛ ⲉⲧⲟⲩⲱⲙ ⲁⲟⲩ ⲉⲧⲥⲟⲩ.

7. ⲛⲉⲓ̈ ⲉⲛ ⲛⲉ ⲛϣⲉϫⲉ ⲉⲧⲁⲡϫⲁⲉⲓⲥ ϫⲟⲟⲩⲉ ϩⲛ ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛⲙⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛϩⲁⲣⲡ ⲙⲡⲟⲩⲁⲉⲓϣ ⲉⲑⲓ̄ⲗⲏⲙ ϭⲁⲣϭ ⲁⲟⲩ ⲉⲥⲟⲩⲁⲁⲗⲉ ⲁⲟⲩ ⲛⲉⲥⲕⲉⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲧϩⲛ ⲡⲥⲕⲱⲧⲉ ⲙⲛ ⲧⲟⲣⲓⲛⲏ ⲙⲛ ⲧⲡⲉⲇⲓⲛⲏ ⲉⲩϭⲁⲣϭ.

8. ⲡϣⲉϫⲉ ⲙⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲁϥϩⲱⲡⲉ ϣⲁ ⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ ⲉϥϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲥ

9. ϫⲉ ⲛⲉⲓ ⲛⲉⲧϥϫⲟⲩ ⲙⲙⲁⲩ ⲛϭⲓ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ [ⲥϥⲏ] ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϫⲉ ⲟⲩϩⲉⲡ ⲙⲙⲓ ⲉⲣ̄ⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙⲙⲁϥ ⲧⲉⲧⲛ̄ⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲛⲁⲉ ⲙⲛ ⲟⲩⲙⲛⲧϣⲁⲛϩⲧⲏϥ ⲡⲟⲩⲉ ⲡⲟⲩⲉ ⲙⲛ ⲡⲉϥⲥⲁⲛ.

10. ⲁⲟⲩ ⲟⲩⲭⲏⲣⲁ ⲙⲛ ⲟⲩⲟⲣⲫⲁⲛⲟⲥ ⲙⲛ ⲟⲩⲡⲣⲟⲥⲏⲗⲩⲧⲟⲥ ⲙⲛ ⲟⲩϩⲏⲕⲉ ⲧⲉⲧⲛⲧⲙϫⲓⲧⲟⲩ ⲛϭⲁⲛⲥ ⲧⲉⲧⲛⲧⲙⲙⲉⲟⲩⲉ ⲁⲩⲕⲁⲕⲓⲁ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲛϩⲏⲧ ⲡⲟⲩⲉ ⲡⲟⲩⲉ ⲁϩⲟⲩⲛ ⲁⲡϥⲥⲁⲛ.

11. ⲁⲟⲩ ⲙⲡⲟⲩⲱϩⲉ ⲁϯϩⲧⲏⲟⲩ ⲁⲩⲕⲧⲁⲩ ⲁⲡⲁϩⲟⲩ ⲉⲩⲉ ⲛⲁⲧϩⲏⲧ· ⲁⲟⲩ ⲁⲩϩⲱϫⲧ ⲛⲛⲟⲩⲙⲉⲉϫⲉ ⲁⲧⲙⲥⲱⲧⲙⲉ.

12. ⲁⲟⲩ ⲁⲩⲧⲉϩⲟ ⲁⲣⲉⲧϥ ⲙⲡⲟⲩϩⲏⲧ ⲁⲧⲙⲛⲁϩⲧⲉ [ⲥϥⲑ] ⲁⲧⲙⲥⲱⲧⲙⲉⲥ ⲉⲡⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙⲛ ⲡϣⲉϫⲉ ⲉⲧⲁϥϫⲁⲩⲥⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϩⲛ ⲡⲡ̄ⲛ̄ⲁ ϩⲛ ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛⲛⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛϩⲁⲣⲡ ⲁⲟⲩ ⲁⲩⲛⲁϭ ⲛⲟⲣⲅⲏ ϩⲱⲡⲉ ϩⲓⲧⲛ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ.

13. ⲁⲟⲩ ⲥⲛⲁϩⲱⲡⲉ ⲙⲡⲣⲏⲧⲉ ⲉⲧⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲁⲟⲩ ⲙⲡⲟⲩⲥⲱⲧⲙⲉ ⲁⲣⲁϥ ⲧⲉⲓ̈ ⲧϩⲉ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲁϣϭⲁⲡ ⲁⲃⲁⲗ ⲡⲁϫⲉ ⲡϫⲁⲉⲓⲥ ⲡⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲧⲁⲧⲙⲥⲱⲧⲙⲉ ⲁⲣⲁⲩ.

14. ⲁⲟⲩ ϯⲛⲁϫⲁⲁⲣⲟⲩ ⲁⲃⲁⲗ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲉⲓ̈ ⲉⲧⲉ ⲙⲡⲟⲩⲥⲟⲩⲱⲛⲟⲩ ⲁⲟⲩ ⲡⲕⲁϩ.....

NOTES ET REMARQUES

PAR

G. DARESSY

CXXXVIII. — En 1893, j'ai transporté au Musée de Gizéh une statue en granit, de quatre mètres de hauteur, mise à jour par des chercheurs de sébakh à Karnak. Cette statue était à huit mètres du grand pylône de l'ouest, la face tournée vers ce pylône, à quelques pas en arrière et au sud de l'avenue de béliers. La situation était assez bizarre, et il est probable que le monument n'était pas dans sa position primitive.

Le personnage est debout sur un socle assez élevé sur le devant duquel on lit :

ΚΑΙΣΑΡΑ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ ΘΕΟΥ ΥΙΟΝ ΔΙΑ Ε[ΛΕΥ]ΘΕΡΙΟΝ ΣΕΒΑΣΤΟΝ

Sur la ceinture de la chenti, le nom est répété : 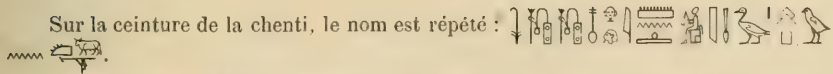 .

La statue s'appuie à un pilier terminé par une pyramide sur laquelle est représenté Amenhotep adorant Amon assis sur son trône. Les légendes sont : 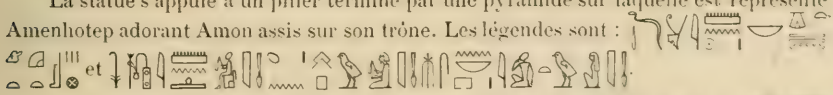 et

L'inscription suivante est gravée sur le pilier : 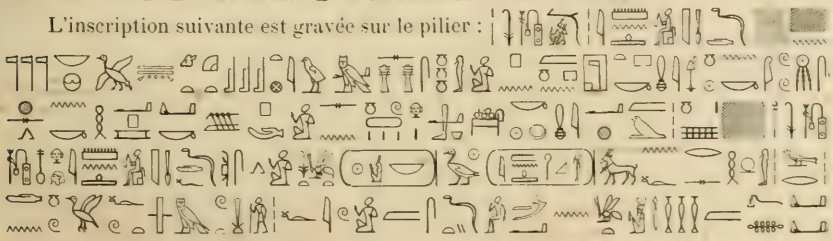

. Cet Amenhotep n'est pas un inconnu. Il fut chargé du transport des colosses de Memnon, selon les inscriptions de la statue n° 212 du Musée de Gizéh, reproduite par Mariette dans *Karnak*, pl. XXXVI et XXXVII, et sa mémoire était conservée dans la chapelle de Déir el-Médinéh; son nom figure dans le *Dictionnaire* de M. Lieblein sous le n° 1952.

L'inscription grecque a dû être ajoutée sous Auguste. C'est cet empereur qui prend parfois le titre de Ζεὺς Ἐλευθέριος. Cf. *C. I. G.*, t. III, 4715 et 4923.

CXXXIX. — Les principaux monuments trouvés à Erment (Hermonthis) l'année dernière sont : 1° grande pierre, ayant probablement servi de pilier de porte, sur laquelle est gravée l'inscription ; 2° partie inférieure d'une statue en grès représentant un homme assis. Sur la robe, on lit : (sic).

Sur le devant du siège, à côté des jambes : et .

Inscription sur le côté du siège : , le reste trop mutilé pour être reproduit.

3° Fragment d'une grande statue en granit noir, au dos de laquelle est gravée une inscription de trois lignes : .

4° Statue agenouillée, tenant un naos surmonté d'une tête de bélier. Les cartouches de Ramsès II sont inscrits sur les côtés du naos, tandis que l'inscription ci-dessous deux fois répétée encadre la face antérieure : (sic).

5° Une pierre, provenant d'un des temples ptolémaïques ou romains de la ville,

porte quelques fragments d'un grand texte mythologique parmi lesquels on remarque ces passages :

CXL. — Le déblaiement du temple de Médinet-Habou a été terminé pendant l'hiver dernier. Il n'a pas mis à jour de textes d'un intérêt capital, mais il y a, néanmoins, à glaner dans les inscriptions récemment découvertes. A l'extérieur du monument, vers l'angle ouest de la paroi sud, se trouve une longue inscription ainsi conçue :

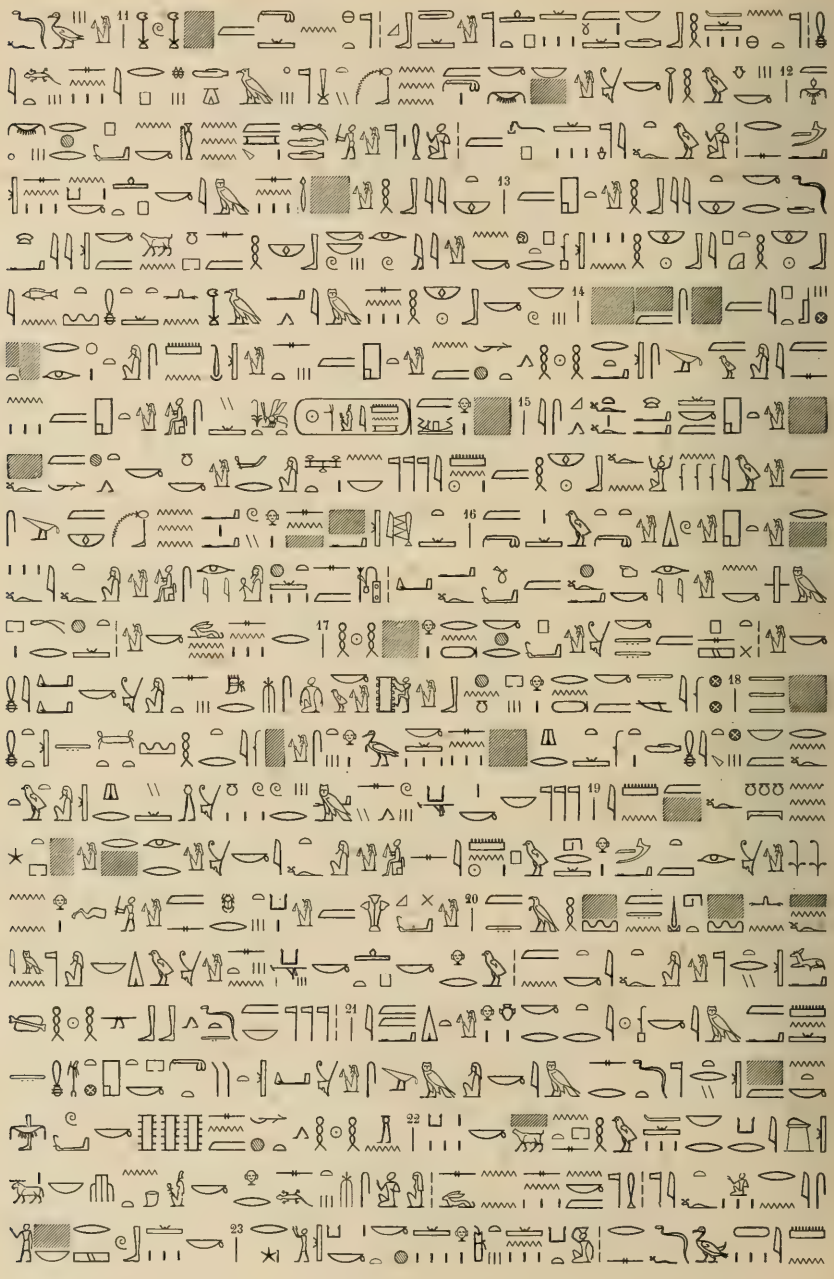

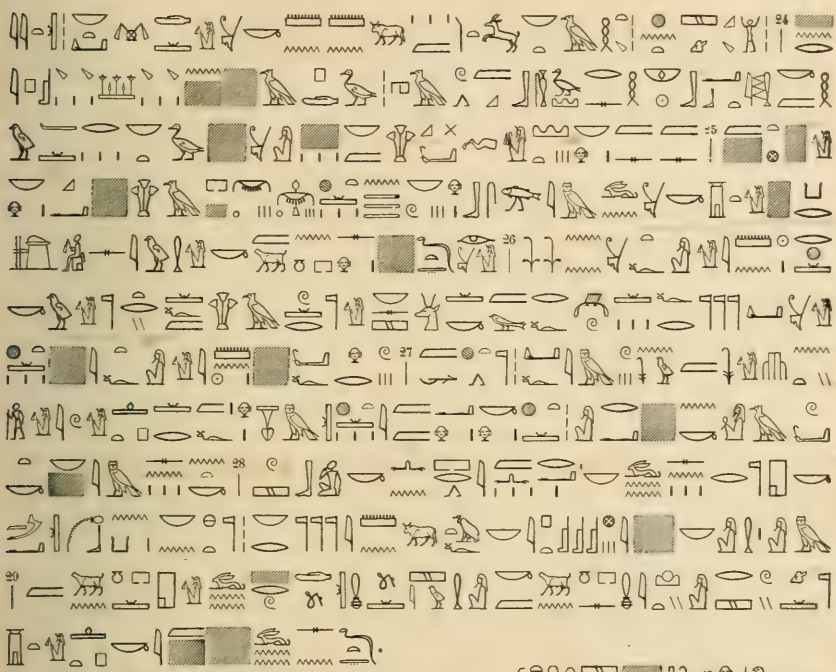

Après vient un texte mutilé, commençant ainsi : . C'est l'acte d'établissement des revenus du temple, tels qu'ils sont énoncés dans le calendrier qui fait suite, modifiant les donations faites en .

Dans le texte, sont citées diverses fêtes : , , . Puis, commence le grand calendrier énumérant les jours de cérémonies où l'on doit présenter aux dieux les offrandes prises dans les magasins de Médinet-Habou : .

Ces jours sont ceux des fêtes périodiques, : ; ; ; ; ; ; , du couronnement du roi, et enfin du culte local[1].

Le mur occidental du temple porte une double série de tableaux : ceux de droite, en mauvais état, ont rapport à des expéditions contre les Nègres ; ceux de gauche com-

1. Les tableaux relatifs à ces dernières fêtes ont été publiés par Dümichen, *Altägyptische Kalenderinschriften;* les dates, par Brugsch dans le *Thesaurus*.

mencent la série des illustrations de la campagne contre les Libyens, les peuples de la mer et les Syriens, qui se continue ensuite sur le mur du Nord. Les tableaux se présentent dans l'ordre suivant :

1° Le roi reçoit la Khopech d'Amon et de Khons; Thot lui tend le sceptre des panégyries.

2° Ramsès est armé de l'arc de Mentou, il monte sur son char, précédé des porteurs d'enseignes de Ap-uaïtu, Khons, Maut et Amon.

3° Départ du roi, assis sur son char; il est précédé de soldats égyptiens et nègres avec leur musique, de fonctionnaires qui viennent le saluer, et suivi de son armée et de sa maison. Le texte dit que, le roi ayant été averti d'une incursion des , unis aux , et , il part pour écraser ces qui ont violé sa frontière.

4° L'armée égyptienne en marche. Chars des fils du roi et du Pharaon; bataillons d'infanterie composés d'Égyptiens, de Chardanes, de Turchas et de Nègres.

5° Grande bataille; les Libyens sont mis en déroute.

6° Le roi est descendu de son char devant la forteresse et harangue ses troupes. On amène les prisonniers; les scribes comptent 12,535 mains coupées.

7° Préparatifs de la campagne contre les peuples de la mer. Le roi confie les enseignes à ses généraux, les soldats sont armés dans l'arsenal, on leur distribue les cottes, les coiffures, les carquois et les arcs.

8° Départ de l'armée entière, accompagnant le roi.

9° Bataille, prise du camp ennemi où sont les femmes et les enfants empilés dans les chars attelés de bœufs.

10° Chasse au lion dans les marais.

11° Bataille navale.

12° Le roi, à une tribune, reçoit ses fils et les généraux qui lui amènent de longues files de prisonniers. Compte des mains coupées et des prisonniers qu'on a fait asseoir par petits groupes.

13° Ramsès présente ses captifs à Amon, Maut et Khonsou. En bas sont représentés des prisonniers ayant sur la poitrine des cartouches géographiques :

Les scènes qui suivent sont à examiner en revenant du premier vers le second pylône. Au revers du grand pylône, trois tableaux sont superposés : au premier, le roi assiège la forteresse de occupée par des Khétas; au second tableau, le roi, descendu de son char, lie lui-même les bras des prisonniers libyens ; les scribes ont compté 2,175 ennemis tués sur place et 2,502 captifs; cette scène fait suite à celle

du bas où est figurée la bataille contre les Libyens. A l'extérieur du mur de la première cour, les scènes sont superposées en deux registres : celui du haut consacré aux guerres de Syrie, celui du bas aux expéditions contre les Libyens.

Premier registre. — 1° Prise d'une forteresse; des Égyptiens coupent des arbres sur une montagne.

2° La forteresse est prise, ses derniers défenseurs implorent grâce; le roi, descendu de son char, tue des ennemis avec sa lance.

3° On amène au roi les prisonniers liés.

4° Présentation à Amon des captifs et du butin, vases précieux, etc.

Deuxième registre. — 1° Grande bataille contre les Machauacha; variante du tableau gravé sur le grand pylône. Le combat a lieu entre deux forteresses égyptiennes nommées et [1], distantes l'une de l'autre de huit *atours*.

2° Le roi sur son char entraîne des prisonniers.

3° Ramsès, à pied, reçoit les captifs que lui amènent les chefs égyptiens.

4° Retour du roi; il est reçu par les fonctionnaires qui lui offrent des bouquets de fleurs.

5° Présentation des Libyens à Amon et à Maut.

Parmi les textes gravés sur les murs des petites salles du fond du temple, se trouve cette légende, placée au-dessus d'une liste des nomes :

etc.

etc.

Dans une des dernières chambres, est représentée une procession du dieu Min, à laquelle prennent part le roi et ving-neuf prêtres. Les titres des derniers de ceux-ci sont inscrits au-dessus de leur tête : trois femmes, les bras levés : , et ; un homme, un bras relevé contre la poitrine : ; trois hommes, un grand bâton à la main : , et ; un homme, les deux mains sur la poitrine ; un homme vêtu d'une grande robe et d'un capuchon, tenant un bâton : (c'est presque la figure inscrite dans le cartouche de Semempsès sur la table d'Abydos); un homme, sur la tête duquel est posé un épervier qu'il semble maintenir avec ses deux mains.

1. Sur le pylône où l'inscription est un peu fruste, M. Brugsch avait cru lire .

CXLI. — Une dalle, trouvée dans les décombres hors du temple de Médinet-Habou, porte cette inscription : 1 2 3 .

Une autre pierre, encastrée dans un mur de la chapelle de Méhit-n-usekht, cite ce même personnage . Ces débris paraissent dater de la XIXe dynastie.

CXLII. — A Médinet-Habou, au sud du grand temple, j'ai recueilli un fragment de dessus de porte, sur lequel était gravée une scène d'offrande. A droite, une reine, l'uræus au front, respire une fleur de lotus, elle est dite : . Elle devait recevoir l'hommage du personnage placé à droite, presque entièrement effacé et qui est .

Il est regrettable que l'état de mutilation de cette pierre ne permette pas de fixer par un texte certain les relations existantes entre Pinedjem Ier et la reine Hent-tauï[1].

CXLIII. — Dans le fond de ce temple, sur une grande dalle carrée, employée comme seuil de porte sous les Ptolémées, sont peints deux grands Osiris se tournant le dos. Entre eux, une femme, de dimension plus petite, est debout dans la pose de l'adoration, et au-dessus de sa tête se trouve cette inscription :

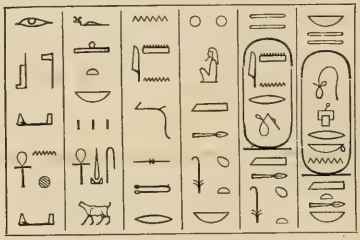

Le texte est évidemment fautif; le scribe a abusé des en mettant deux fois et après Osorkon. Le nom de la reine mère est effacé; peut-être est-ce . Le roi Amen-rut n'était connu jusqu'ici que par le vase du Louvre[2] portant les deux cartouches : et la planche du Musée de Berlin[3] : .

En combinant les données généalogiques de ces deux monuments, on arrive à dresser le tableau suivant :

1. Cf. Maspero, *Momies royales de Déir el-Bahari*, p. 634, et Daressy, *Notes et Remarques*, xlvi, dans le *Recueil*, t. XII.
2. Pierret, *Recueil d'Inscriptions*, 2e partie, p. 80.
3. Lepsius, *Denkmäler*, 284 *a*.

PEF-NIF-DU-BAST — OSORKON

.....HÂ — AMEN-RUD — TA-DUT-(AMEN)

(PA-DU-AMEN-)NEB-NES-TAUÎ — AR-BAST-UDJA-NIFU — NESIT-R-PAUTI.

Ces rois Osorkon et Pef-nif-du-bast, qui règnent à la même époque, paraissent être les princes de Bubastis et d'Héracléopolis, mentionnés sur la stèle de Piankhi.

CXLIV. — La princesse , , femme de Néchao Ier et portant en cette qualité les titres de , était fille d'un grand prêtre d'Héliopolis , d'après les inscriptions de sa chapelle funéraire.

Peut-être le même Hor-si-ast est désigné dans la généalogie donnée par un cercueil thébain, conservé au Musée de Gizéh : .

CXLV. — Dans la liste mythologique et géographique de Médinet-Habou, que j'ai publiée dernièrement[1], on trouve le nom sous le n° 11, après les divinités de Panopolis. Le nom figure parmi les inscriptions d'un temple récemment exhumé à Cheikh-Hamed, dans la montagne de Wanina à l'ouest de Sohag. Si cette localité n'indique pas le site ancien de Pa-hor-am-(khemtcha), elle ne doit pas en être éloignée. Le temple a été construit sous Ptolémée Soter II .

CXLVI. — Parmi la liste de déesses inscrite dans le temple de Ramsès III à Karnak, figure une Maut de . BRUGSCH, dans son *Dictionnaire géographique*, avait identifié cette ville avec Manqabot, bourgade au nord de Siout. A Médinet-Habou, dans le sanctuaire de Maut, est représentée . L'indication du nome Aphroditopolite force à renoncer à l'identification proposée, Manqabot étant beaucoup trop loin, dans le nome Lycopolite. Il faut retrouver cette ville dans la moudiriéh actuelle de Sohag, dans les environs d'El-Maghara, si toutefois ce dernier nom n'est pas dérivé par corruption du nom antique qui nous occupe.

CXLVII. — Statue de 3m 20 de hauteur, en granit gris, brisée à la cheville, trouvée à Kom-Gaïef (Naucratis). Sur la partie pyramidale du pilier auquel s'adosse la statue, un personnage est représenté debout, adorant Amon, Maut, Khonsou et Min. Au-dessous, horizontalement : .

Le reste de l'inscription en colonnes verticales : .

1. *Recueil*, t. XVII, p. 118.

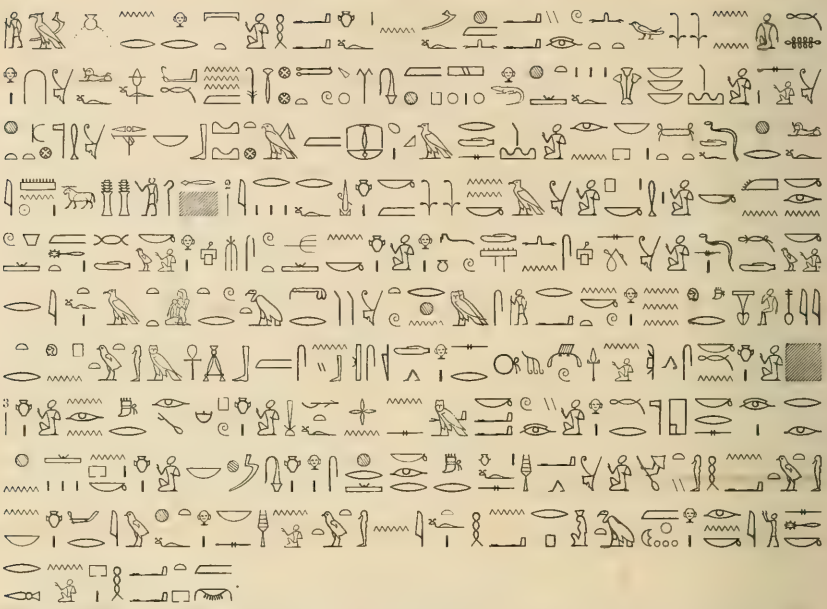

Les noms géographiques contenus dans cette inscription sont des plus intéressants, étant donné la provenance de ce monument qui date de la fin de l'époque saïte ou du commencement des Ptolémées. désigne évidemment les Grecs établis à Naucratis.

est mentionné dans le texte gravé autour d'une cuve en basalte conservée au Musée de Gizéh, mais dont l'origine m'est malheureusement inconnue. Une tête d'Hathor fait saillie sur le côté de la cuve, et après commence une inscription en deux lignes superposées :

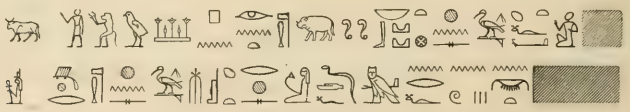

Bududu est peut-être le nom sacré de Naucratis, ou de la ville ancienne donnée aux étrangers; *Khet*, c'est-à-dire l'enclos, la forteresse, me paraît être la désignation de la ville grecque, de la cité construite par les commerçants et guerriers hellènes attirés en Égypte par Amasis.

Le nom du père d'Hor-m-heb, 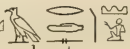 doit être grec, ce peut être Κερδόος, « le renard », ou quelque chose d'approchant.

LES Νεκύες DE MANÉTHON ET LA TROISIÈME ENNÉADE HÉLIOPOLITAINE

PAR

ÉMILE CHASSINAT

Les découvertes faites l'hiver dernier dans la nécropole d'Abydos, à Om el-Ga'ab, remettent en question l'existence des dynasties antérieures à Ménès. Les nouveaux noms royaux mis au jour par M. AMÉLINEAU auraient été, selon lui, portés par des personnages appartenant à la dynastie transitoire qui a, d'après Manéthon, succédé aux dieux et tenu en mains le pouvoir avant que celui-ci ne passât définitivement aux hommes[1]. Ces rois, qui formaient la troisième et dernière dynastie préhistorique, portaient le nom de Νεκύες. Rien, jusqu'à présent, n'avait pu faire supposer qu'il y eût, dans les listes relatives à cette période reculée, autre chose qu'un fragment de la chronique fabuleuse dont nous retrouvons chaque jour des traces dans les textes égyptiens. Bien plus, l'étude des deux premières dynasties divines avait amené M. MASPERO à comparer celles-ci aux deux ennéades principales du système héliopolitain : la troisième, par analogie, devait pouvoir se superposer à la troisième neuvaine citée plus rarement et dont la composition n'est pas connue. Puis, toujours, par conjecture, M. MASPERO avait alors avancé qu'il était possible que « les divinités secondaires des morts, surtout les quatre enfants d'Horus », en fissent partie[2]. Depuis, ayant eu à revenir sur ce sujet, il s'en tint à sa précédente hypothèse, tout en la complétant un peu, en disant que les Enfants d'Horus et Anubis formaient la dernière ennéade et qu'elle était chargée de protéger le soleil mort, la seconde neuvaine ayant surtout à veiller sur le soleil vivant[3]. Bien que je n'aie aucunement l'intention de combattre ou de défendre la thèse de M. AMÉLINEAU, et d'attribuer à telle ou telle dynastie antérieure ou postérieure à Ménès les Pharaons qu'il a retrouvés, je crois utile et d'un intérêt général de tenter de dissiper un peu l'indécision qui pèse sur la nature et la composition de la dernière lignée divine qui a régné sur terre, et de montrer en même temps combien il est difficile d'admettre qu'elle ait eu une vie réelle, comme le pense M. AMÉLINEAU.

Je ferai remarquer tout d'abord qu'il y a identité parfaite entre la version grecque et égyptienne en ce qui concerne l'origine de la royauté : le monde au début aurait été gouverné par une dynastie de dieux à laquelle une autre, composée de demi-dieux, aurait succédé, remplacée à son tour par un nombre indéterminé de MÂNES, prédécesseurs immédiats des souverains humains. Telle est la version de Manéthon conservée par Le Syncelle. Le Papyrus Hood ne procède pas autrement dans l'énumération qu'il donne des êtres : 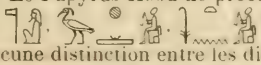 (je supprime à dessein l'élément féminin)[4], mais il ne fait aucune distinction entre les dieux et les demi-dieux qu'il désigne par un

1. AMÉLINEAU, *Les nouvelles Fouilles d'Abydos*, p. 24 et 45.
2. MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, t. II, p. 292; aussi p. 353, 371, 379.
3 MASPERO, *Histoire ancienne des Peuples de l'Orient classique*, t. I, p. 143.
4. MASPERO, *Études égyptiennes*, t. II, p. 7.

seul mot. Si nous rapprochons les deux sources, nous obtenons les concordances suivantes :

= Ie et IIe dynasties divines = dieux et demi-dieux;
= IIIe dynastie divine = Νεκύες;
= dynasties humaines = Ménès, etc.

Il est admis depuis longtemps que les des textes égyptiens et les Νεκύες de Manéthon ne font qu'un[1]. Mais jamais on n'avait songé à rechercher si, au milieu des acceptions dont le mot *Khou* est susceptible, ne se cachait pas la mention des Mânes prédécesseurs de Ménès. Je crois en avoir retrouvé la trace dans un passage du chapitre XVII du *Livre des Morts :*

(sic)

Ce texte et la glose qui l'accompagne montrent que deux sources ont été mises à contribution par le commentateur; nous verrons plus loin laquelle est la plus ancienne. Les deux listes ne correspondent par aucun point, ni par le nom, ni par le nombre des divinités qu'elles donnent. Dans la première, les Mosou-Hor tiennent la place principale; dans l'autre, il n'en est pas fait mention. C'est que, en réalité, les noms reproduits par elles ont été pris çà et là; mais il est facile, malgré la confusion apparente dans laquelle ils sont présentés, de les décomposer en trois groupes distincts. Je commencerai par le plus ancien, qui est en même temps le plus complet. Nt'eht'eh et ses sept compagnons (non six, comme le voudrait le texte) sont des « Matès-mirouï de la suite d'Osiris », [2]. On les trouve représentés en particulier à Edfou[3], où les textes les mentionnent assez souvent; mais ils cèdent toujours le pas aux Enfants d'Horus chaque fois qu'ils sont réunis à eux, dans les

1. Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, p. 11-12.
2. *Edfou*, t. I, p. 166.
3. *Ibid.*, pl. XXIII *b* et XXIV *b*.

fêtes du mois de Khoiak, par exemple[1]. Leurs attributions sont semblables à celles des *Khou* de la première série; mais tandis que ceux-ci relèvent d'Anubis[2], qui les a préposés à la garde du dieu des morts, les autres ont été placés par Râ en protection d'Osiris ([3]) et, par décret d'Atoumou, ils prennent soin du corps du dieu mort ([4]). Ils étaient aussi chargés de défendre tous les dieux *immobiles-de-cœur*, [5]. La version ancienne du chapitre XVII en donne une énumération très complète. L'orthographe des noms varie un peu pourtant; mais ce sont bien les mêmes personnages qui sont visés : 1° , 2° , 3° , 4° , 5° , 6° , 7° [6]. Il est important de noter que les dieux enregistrés par la glose dans les exemplaires d'époque postérieure ont la première place dans la rédaction ancienne, qui ne tient pas compte non plus des Mosou-Hor et de leur suite.

On a joint aux Mosou-Hor, dans la première partie du texte reproduit à la page précédente, trois dieux qui n'ont entre eux aucun lien de parenté. Ce sont : *Maatefef*, *Khribaqaf* et *Haroumkhontimirouï*. Le premier personnage a, seul, de l'intérêt pour nous dans le cas présent. Les deux autres dieux ne sont, sous un vocable déguisé, que des formes locales de Thot et d'Horus[7]. est un Mosou-Khonti-Khiti[8], c'est-à-dire un des *Enfants* de l'Horus du nome Athribite, [9]. Les Enfants de Khonti-Khiti, comme leurs homonymes, les Mosou-Hor, sont au nombre de quatre : , , et [10]. Ils paraissent être de création relativement récente : je ne me souviens pas d'en avoir trouvé trace dans les textes de l'Ancien-Empire. Mais, dès la XIXe dynastie, on les rencontre souvent, associés aux Mosou-Hor[11]; puis, sous les Saïtes et à la basse époque, ils sont représentés un peu partout, sur les sarcophages de préférence[12].

1. MARIETTE, *Dendérah*, t. IV, pl. XXXVII, l. 77 sqq., et LORET, *Les Fêtes d'Osiris au mois de Khoiak*, dans le *Recueil de Travaux*, t. IV, p. 28.

2. , c'est-à-dire , BRUGSCH, *Dict. géogr.*, 697.

3. *Edfou*, t. I, p. 166.

4. *Ibid.*, t. I, p. 166.

5. *Ibid.*, p. 189.

6. MASPERO, *Trois Années de fouilles*, p. 143, dans les *Mémoires de la Mission archéologique du Caire*, t. I.

7. La coudée royale du Louvre les remplace en effet par et ; le sarcophage de *Psamitiknibou-pahiti* donne et . Khribaqaf est représenté avec une tête d'ibis; cf. WIEDEMANN, *Index der Götter- und Dæmonnamen zu Lepsius*, p. 58.

8. *Edfou*, t. I, p. 186.

9. *Stèle de Piônkhi*, l. 168.

10. *Edfou*, t. I, p. 186.

11. Plafond du tombeau de Séti Ier et de Ramsès III, voir BRUGSCH, *Thesaurus inscriptionum ægyptiacarum*, p. 53.

12. La période saïte en fournit d'assez nombreux exemples. Voir les sarcophages de Psamitiknibou-pahiti et de Panohemisit, publiés par M. DE BERGMANN, et le sarcophage de , publié par EBERS.

Les deux listes de , que fournit la rédaction thébano-saïte du chapitre XVII du *Livre des Morts*, sont donc formées de trois groupes bien distincts de divinités auxquels s'adjoignent, plus ou moins régulièrement, des dieux appartenant aux cultes locaux : I, les (sept membres, plus ou moins); II, les (quatre membres); III, les (quatre membres). Reste à savoir maintenant si, en pratique, tout ou partie de ces éléments variés ont pu, dans l'esprit d'un Égyptien, composer une ou des ennéades, en particulier la des Héliopolitains. Une petite inscription que j'ai copiée à Edfou l'an dernier, dans l'*Escalier est* du grand temple, se chargera de répondre pour moi, elle est ainsi conçue : « C'est la neuvaine des dieux en son énumération : eux, ce sont les Mosou-Hor, ainsi qu'on les appelle de leur nom, et Khonti-Khiti[1] avec ses enfants, en tout neuf dieux. »

Ce texte, à la rigueur, suffirait pour la démonstration à laquelle je me suis attaché. Il ne me paraît cependant pas superflu d'y adjoindre quelques autres passages encore inédits où les Mosou-Khonti-Khiti sont associés aux Mosou-Hor. Tous sont, du reste, de même époque et appartiennent à la même catégorie. L'*Escalier ouest* du temple d'Edfou (paroi ouest) livre, à lui seul, deux textes intéressants, inscrits au-dessus des prêtres chargés de porter, dans la grande procession de « l'ouverture de l'année », les naos renfermant les icônes de Râ et d'Hathor. En voici la teneur : , puis, , d'où la variante de Dendérah : . Là encore, les Mosou-Hor et les Mosou-Khonti-Khiti sont représentés à deux reprises par une équipe de huit prêtres naophores, placée sous les ordres d'un neuvième personnage nommé (ou, un peu plus loin, par erreur,). Les prêtres sont nommés individuellement et par groupe de quatre : α , , , , β [ ], , , .

Deux des groupes de divinités cités incomplètement dans la vulgate du chapitre XVII (version du Nouvel-Empire thébain) constituaient donc bien une ennéade dont les grandes lignes sont données par l'inscription d'Edfou :

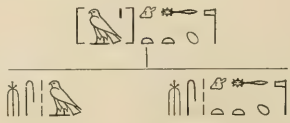

1. L'orthographe pour ne doit pas surprendre. Elle est constante dans les textes de basse époque et provient de la mauvaise transcription du signe hiératique.
2. Dümichen, *Altägyptische Kalenderinschriften*, pl. CXVIII, l. 10.
3. Mariette, *Dendérah*, t. IV, pl. IV, inscription de la frise.
4. Ce nom, oublié dans une liste, est reporté dans l'autre, pl. XVIII.
5. Mariette, *Dendérah*, t. IV, pl. IX et XVIII.

Or, des ennéades de ce type sont déjà connues. Pour bien montrer la réalité de celle que je propose sur la foi du texte d'Edfou, et surtout qu'elle n'est pas d'origine purement ptolémaïque, je vais donner deux autres exemples contemporains des XIXe et XXe dynasties :

Tombeau de Séti Ier et de Ramsès III.

On objectera peut-être que cette neuvaine contient neuf dieux parèdres, plus une divinité suprême. Mais la confusion est beaucoup trop tangible pour ne pas être remarquée. Un Matès-Mirouï, , a été introduit dans la liste par erreur. Pourtant, si l'on répugne à employer un argument qui impliquerait un manque d'attention de la part du scribe, il me suffira de rappeler que les 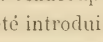 de onze, treize, quatorze dieux et plus ne sont pas rares. La grande ennéade elle-même, nécessairement mieux constituée que la petite, en fournit divers exemples.

La seconde forme que je citerai de cette ennéade appartient probablement aussi à l'époque des Ramessides. Les noms sont gravés à la suite du grand cycle héliopolitain sur une *coudée royale* en bois, conservée au Musée du Louvre :

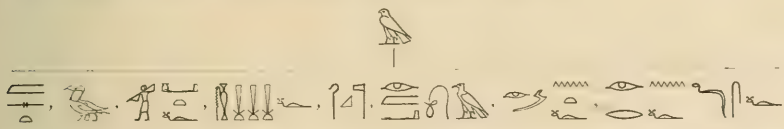

Cette fois encore, on a intercalé, entre Kobhsonouf et Hakou, deux dieux étrangers, et , dont j'ai déjà signalé la présence dans la première liste donnée par le chapitre XVII[1]. Je pourrais, mais sans grande utilité, multiplier les citations. Il suffira de dire que, dans les différents groupements, le chef de l'ennéade, seul, change ; c'est tantôt Isis[2], Horus et, peut-être, Anubis.

Les 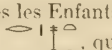 locales dans lesquelles les Enfants d'Horus prenaient place ne devaient pas être rares. On en rencontre une à , qui se décompose de la sorte :

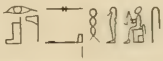

1. Le sarcophage de *Panohemisit* donne la liste des Enfants d'Horus et de Khonti-Khiti sans ajouter aucun autre nom.
2. Cf. *Edfou*, t. I, pl. XXIII *b*.
3. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 1020.

Il semble aussi, d'après les textes des fêtes du mois de Khoiak, qu'une des ennéades de Mendès, — la grande peut-être, — les ait aussi compris parmi ses membres. Elle se décomposerait ainsi :

On paraît même y avoir adjoint, dans certains cas, dix-neuf et même vingt-neuf dieux secondaires, parmi lesquels les Matès-Mirouï et les Mosou-Khonti-Khiti[1]. Ces ennéades sont essentiellement funéraires ; il n'y aurait donc rien d'impossible à ce qu'elles eussent été constituées à côté d'un autre *cycle* de dieux des vivants, et qu'elles fussent tout simplement des doublets de la petite ennéade héliopolitaine, dont elles ne diffèrent que par l'adjonction de dieux appartenant à la cosmogonie osirienne du Delta.

Les matériaux que j'ai mis en œuvre jusqu'à présent appartiennent pour la plupart à une époque passablement tardive. L'idée première s'y retrouve bien, mais englobée au milieu d'éléments rapportés après coup, si bien que les Égyptiens, eux-mêmes, avaient peine à l'en extraire, témoin la glose du chapitre XVII du *Livre des Morts*. En théorie, le nombre des *Khou* avait été fixé à sept. Cette règle, il est facile de le voir, ne fut guère respectée qu'au début. Bientôt, par suite d'influences extérieures, le chiffre s'en accrut et, soit insouciance, soit ignorance de la part des écrivains, il flotta entre six et dix, sans qu'on y portât autrement attention. La concordance entre le chiffre placé en tête du paragraphe et l'énumération qui le suit dans le chapitre XVII finit même par être nulle les trois quarts du temps. Pour ne prendre en manière d'exemple que les variantes publiées par M. NAVILLE, je citerai *Cb* qui, d'une part, mentionne sept *Khou* et ne donne que six noms, alors que *Ba* en énumère neuf, mais n'en annonce que sept[2]. A la basse époque, on atteignit les bornes de l'invraisemblance : le scribe chargé de transcrire, sur les murs du petit temple d'Osiris à Dendérah, le récit des fêtes du mois de Khoiak a coupé certains noms en deux et est arrivé ainsi à un total de dix-neuf[3] et plus loin de vingt-neuf dieux[4]. Il me reste donc à rechercher maintenant si, dans les textes plus anciens, on ne retrouve pas quelques traces des Νεκύες ; si le chapitre XVII, dans sa version primitive, nous a conservé la seule tradition véritable et, en ce cas, quel en peut être le berceau.

Il y a, dans les inscriptions des pyramides de la Ve et de la VIe dynastie, quantité de passages où les *Khou* de la dernière dynastie divine sont cités d'une façon incontestable. Mais jamais les noms réunis par le rédacteur de la vulgate du chapitre XVII, les Matès-Mirouï, ne s'y rencontrent. Les Mosou-Hor, au contraire, y sont nommés à tout

1. MARIETTE, *Dendérah*, t. IV, pl. XXXV, l. 21 ; *Recueil de Travaux*, t. III, p. 49, et t. IV, p. 27. Le dénombrement ne peut en être exactement fait à cause des erreurs commises par les scribes qui ont mal compris les noms.
2. NAVILLE, *Das Ægyptische Tödtenbuch*, Varianten, p. 56.
3. MARIETTE, *Dendérah*, t. IV, pl. XXXV, l. 210.
4. *Ibid.*, pl. XXXVII, l. 77.

instant. Ils formaient une ennéade spéciale, , « la *Paout* d'Horus[1] », dont les membres sont nommés d'autre part : ..... [2] « Ces quatre Νεκύες d'Horus... : Hapi, Tiaumautef, Amsit et Kobhsonouf ». Ce dernier exemple confirme à nouveau l'identité absolue qui existe entre les Enfants d'Horus et les Νεκύες[3]. Quant au lieu d'origine de ces dieux, il est donné par le fragment suivant : , « les quatre *Khou* qui résident dans Héliopolis ». La *Paout* des Mosou-Hor était, au début, établie d'après le type hermopolitain : quatre membres androgynes, plus un dieu suprême, Horus. Un passage de Téti Ier (l. 197), reproduit par Pépi Ier (l. 678), le dit formellement : « Ils rendent hommage à Téti, les dieux mâles et femelles : Amsit, Hapi, Tiaumautef et Kobhsonouf ». Ils étaient, en même temps, les *Khou aînés :* [5], par opposition aux autres *Khou*, aux Enfants de l'Horus d'Athribis qui ne pouvaient être, pour un orthodoxe, aussi anciens que la descendance de l'Horus du mythe osirien. Mais il est évident qu'antérieurement à cette époque, une autre tradition, également héliopolitaine, admettait déjà un cycle complet de neuf *Khou*, mieux en rapport avec le système adopté pour la grande . Le texte sur lequel on peut s'appuyer est, malheureusement, un peu obscur : [6] « Il vient, cet Ounas, établi (?) neuvième *Khou* », c'est-à-dire comme chef de la petite ennéade. Il est permis de supposer qu'il est fait, en cet endroit, allusion à une neuvaine formée sur le plan de celles que j'ai reproduites plus haut.

Enfin, j'ajouterai encore, pour en terminer avec cette question, quelques détails complémentaires se rapportant aux fonctions qui étaient dévolues aux Νεκύες. Les , d'après les textes des pyramides étaient munis d'armes et composaient une sorte de garde du corps auprès du dieu mort. C'est ainsi qu'ils sont représentés à Edfou[7] où ils répondent complètement à la description suivante, fournie par le tombeau de Pépi Ier : [8] « Les *Khou* suivent Pépi à cause de son âme [puissante]; ils comptent leurs masses, brandissent leurs armes de guerre à Pépi[9]. » Le soin que les Égyptiens ont pris d'introduire dans le matériel du culte la repro-

1. *Ounas*, l. 443; *Téti*, l. 253.
2. *Pépi Ier*, l. 261-262; *Mirinrt Ier*, l. 495.
3. S'il était encore besoin d'un nouvel argument pour prouver que les *Khou* sont bien des dieux, la variante suivante suffirait : (*Ounas*, l. 473) = (*Téti*, l. 232).
4. *Ounas*, l. 575; *Pépi II*, l. 968.
5. *Ounas*, l. 473.
6. *Ibid.*, l. 233.
7. *Edfou*, t. I, pl. XXIII *b* et XXIV *b*.
8. *Pépi Ier*, l. 341-342; *Mirinrt Ier*, l. 642.
9. Comparer : « Les Mosou-Hor frappent ton ennemi. » *Téti*, l. 281.

duction de certains épisodes importants de la vie des dieux a contribué, d'autre part, à la création d'une catégorie de prêtres attachés aux divinités funéraires et chargés, entre autres choses, de conserver le souvenir du mystère osirien et de reproduire dans les cérémonies commémoratives ou dans les offices journaliers les actes des Enfants d'Horus et de Khonti-Khiti. Ce qui était établi en la mémoire du dieu mort était minutieusement répété par eux auprès de la dépouille du défunt devenu *Osiris*, si bien qu'une des opérations de l'embaumement leur était confiée en leur qualité de « serviteurs » ou de « suivants » d'Anubis taricheute[1]. Un document de premier ordre, que j'ai eu l'occasion de copier et d'étudier en préparant la publication du temple d'Edfou, nous les montre d'une façon plus intime encore, dans l'exercice même de leur ministère[2]. A Edfou, de même qu'à Dendérah et à Philæ, le culte d'Osiris mort, — de Sokaris pour traduire à la lettre du texte, — avait pris un développement considérable. Le temple d'Edfou renferme au moins deux chambres qui lui étaient uniquement consacrées. Dans la plus reculée des deux, tout le long du jour et de la nuit (je n'ai pu encore me rendre compte absolument si le fait ne se reproduisait qu'à certains anniversaires, ou s'il était quotidien), d'heure en heure, les prêtres récitaient des prières dialoguées auxquelles des femmes représentant Isis et Nephthys, la grande et la petite pleureuse, répondaient par des lamentations, — et cela, au milieu d'aides de toutes sortes chargés de fruits, de fleurs et de quartiers de viande fraîchement dépecée à l'usage du dieu. Un personnage, sans cesse remplacé à chaque reprise de l'office, veillait, debout près de la statue sacrée; ce prêtre n'était autre chose que le représentant d'un des membres de la petite ennéade : les douze hommes auxquels le service de jour incombait portaient à tour de rôle le nom d'un des huit parèdres de la (Mosou-Hor et Mosou-Khonti-Khiti, classés dans l'ordre suivant) : , dont la troupe se trouvait renforcée, en la circonstance, de trois Matès-Mirouï : , et du dieu des parfums et des laboratoires . Ce roulement se reproduisait invariablement pour la garde de nuit.

En résumé, comme je l'ai dit en débutant, les deux listes de *Khou*, mises en rapport par la rédaction thébano-saïte du chapitre XVII, sont absolument étrangères l'une à l'autre. La plus ancienne, probablement originaire du Delta, reproduit le type d'une assemblée de sept dieux protecteurs des morts. Elle répond à un dogme local, dont les éléments ne se retrouvent dans aucune autre théogonie. Servit-elle de point de départ aux Héliopolitains, qui, en l'adoptant, l'auraient déformée, la façonnant sur le modèle des cycles déjà introduits dans leur panthéon, ou bien ces deux traditions se sont-elles développées côte à côte sans jamais rien s'emprunter? Il me serait assez difficile de le dire. Cela, du reste, n'aurait qu'un intérêt secondaire en ce qui concerne le rôle suffisamment bien défini des *Khou*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à une époque voisine de la Ve dynastie, il existait, à Héliopolis, à côté de deux ennéades parfaitement consti-

1. Papyrus de Boulaq n° 3, VIII, 16-17; MASPERO, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 37.
2. J'ai préparé une longue étude de ce texte que je compte mettre bientôt sous presse.

tuées (la seconde assez vague néanmoins), un troisième cycle purement funéraire, composé de quatre dieux androgynes (la grande ennéade se trouvait probablement dans ce cas au début) et d'un dieu suprême, dont la conception s'écartait du système mis en honneur par le sacerdoce héliopolitain. Lorsqu'on avisa au moyen de compléter cette ennéade insuffisante, au lieu de chercher parmi les divinités féminines funéraires hors cadre celles qu'il conviendrait d'attacher aux Mosou-Hor comme compagnes ou d'en créer artificiellement, comme cela s'était passé pour l'ennéade d'Hermopolis, on prit dans un nome limitrophe quatre autres dieux qui offraient le plus de ressemblance avec eux : le choix échut aux Enfants de l'Horus d'Athribis, Khonti-Khiti[1]. Mais, en aucun cas, les rédacteurs des textes des pyramides n'admirent le cycle de sept dieux dont nous parle le *Livre des Morts* et que la version la plus ancienne de ce livre avait adopté. La confusion que nous avons relevée ne doit donc s'être établie que dans la suite. Elle me paraît avoir été occasionnée surtout par l'introduction des Mosou-Hor parmi les divinités stellaires. Les Νεκύες rentraient, en effet, dans la catégorie des *Akhimou-Sokou*[2] ou, d'une manière plus précise, des *Akhimou-Sokou septentrionaux du ciel*, cela déjà à une époque reculée[3]. Quatre étoiles de la Grande-Ourse correspondaient aux Mosou-Hor : 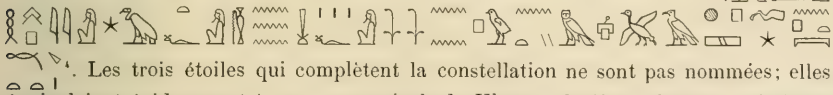 [4]. Les trois étoiles qui complètent la constellation ne sont pas nommées; elles équivalaient évidemment à une somme égale de *Khou* ou de dieux alliés ou assimilés à ceux-ci[5]. C'est là, je crois, l'origine probable du nombre de sept employé dans le *Livre des Morts*, pour qui la conception stellaire a prévalu[6].

L'identification des Mosou-Hor et des Mosou-Khonti-Khiti avec les derniers rois fabuleux de l'Égypte me paraît maintenant démontrée. On a déjà reconnu que la tradition recueillie par Manéthon pour les deux premières dynasties divines est memphite, ou héliopolite, ce qui est tout un, il y a donc de fortes chances pour que la liste des *Khou* de la petite ennéade, rédigée d'après des documents puisés à une source identique, nous fournisse au moins l'une des formes sous laquelle on concevait la dynastie des Νεκύες.

---

1. Ce choix s'explique très naturellement par ce fait qu'une ennéade de la nature de celle qui nous occupe était condamnée à la stérilité. Les membres qui la composent n'ont, eux-mêmes, qu'un semblant de vie, comparés aux dieux du grand cycle, et n'étaient pas, comme ceux-ci, appelés à procréer.

2. , *Téti*, l. 289; *Pépi Ier*, l. 16 et *passim*.

3. 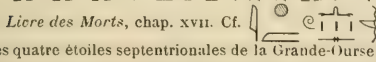 , *Pépi Ier*, l. 435.

4. *Livre des Morts*, chap. XVII. Cf. 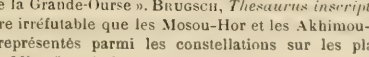 « les *Akhimou-Sokou* sont les quatre étoiles septentrionales de la Grande-Ourse ». Brugsch, *Thesaurus inscriptionum ægyptiacarum*, p. 30. Ce passage montre d'une manière irréfutable que les Mosou-Hor et les Akhimou-Sokou ne font qu'un.

5. Les Mosou-Khonti-Khiti sont représentés parmi les constellations sur les plafonds astronomiques. Associés aux Mosou-Hor, aux Matès-Mirouï et à la grande ennéade, ils servent à noter les divisions de mesure et de temps.

6. Le groupement par sept n'est pas, néanmoins, très rare pour les divinités secondaires; cf. les et les ; pour les derniers, voir É. Chassinat, *Le Livre de protéger la barque divine*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XVI, p. 106-107.

RELATION SOMMAIRE D'UNE EXCURSION DE QUINZE JOURS AU NORD D'ALEP

DANS LA SYRIE SEPTENTRIONALE, EN SEPTEMBRE 1894

PAR

M. BARTHÉLEMY

Gérant du consulat de France à Alep[1].

Cette excursion a été conduite trop rapidement pour pouvoir donner des résultats positifs; mais nul doute qu'elle en eût produit de satisfaisants, si j'avais pu y consacrer trois ou quatre fois plus de temps. Après cet aveu de mon insuccès, dans une région assez ingrate d'ailleurs, je m'empresse de déclarer que, dès que la saison et l'état de ma santé me le permettront, je reprendrai l'exploration des principales localités visitées qui sont : Tell lerfâd, ʿAzâz, Killis, les ruines immenses de Qoûros et le mausolée de Heuru Peyghambar, ʿAntâb, et dont trois au moins me paraissent pouvoir être rattachées à une haute antiquité.

Tell lerfâḍ تلّ ٱلرّفاض

Ce nom qui, dans la langue actuelle des indigènes, signifie la « colline des hérétiques », est celui de l'ancienne localité de أَرْفَاد Arfâd, mentionnée sans détails par le géographe arabe Yâqoût dans son dictionnaire le *Moʿdjam alboldân*. On a cru pouvoir l'identifier avec l'Arpad des inscriptions assyriennes et de la Bible. Le tell qui domine le village, et dont les dimensions énormes paraissaient aux yeux de plusieurs explorateurs pleines de promesses qu'elles n'ont pas encore tenues, est certainement artificiel. La plate-forme du sommet a dû servir de poste d'observation aux troupes des conquérants grecs, romains ou asiatiques, mais ses flancs n'ont été ouverts que du côté du village. Des pierres en ont été extraites, brutes ou taillées, mais nulle qui portât une inscription, c'est du moins ce que m'a appris un paysan, habitant Tell lerfâḍ. J'ai regretté de n'avoir pu relever, faute d'instruments, les dimensions de la colline et faire un levé, du sommet, de tous les villages environnants.

A une demi-heure de Tell lerfâd sont les ruines de ماردغين *Mâr daghîn*, de peu d'importance, mais où se remarque une croix grecque inscrite dans un cercle sur une belle pierre en basalte noir. Ces ruines étaient probablement celles d'un couvent placé sous le nom de ce saint.

A droite, un village qui porte le nom très commun de *Djäbrîn*, « hommes ». Un grand nombre de villages dans cette région portent des noms syriens ou araméens.

En continuant sur ʿAzâz, on passe par le village de *ʿAndaqâ* عين دقا, dont le nom est évidemment araméen. Remarquer la prononciation *ʿan* de عين : de même dans عين تاب, qu'on prononce *ʿAntâb* ville au nord d'Alep; عين طورا « source de montagne »,

1. M. CLERMONT-GANNEAU a bien voulu revoir la relation de M. BARTHÉLEMY et y ajouter quelques notes, que l'on trouvera, sous les initiales C. C.-G., au bas des pages. — G. M.

qu'on prononce *'Antoûra*, nom d'un village du Kesrowân au Liban ; et aussi عاقورا pour عين قورا « source froide », qu'on prononce *'Aqoûra*, village du Liban (Kesrowân). En dehors des noms de lieux, le mot عين et constamment prononcé *'én* ou *'eyn*.

'Azâz عزاز

Le gros village de 'Azâz s'aperçoit de loin, avec sa haute butte que les indigènes qualifient de *Qal'a* forteresse. Mais, hélas ! cette forteresse, dont on lit encore la description dans le Guide de la Syrie et de la Palestine, publié par Hachette, n'est plus qu'à l'état de souvenir. J'en ai vu les dernières pierres jetées au bas de la hauteur, et destinées à servir aux constructions des habitants. C'est dans les maisons qu'il faudrait aller relever les restes du château fort, ce qui demanderait quelques jours et des précautions, les gens de 'Azâz ayant la réputation d'être peu accueillants et de ne point savoir supporter même l'autorité locale.

Voici ce que dit Yâqoût : « Al'Azâz ; العزاز veut dire (en arabe) *le sol qui est dur*. C'est le nom d'une petite ville où il y a un château fort, et qui possède une certaine étendue de cultures. Elle est située au nord de Halab, à une journée de distance : elle possède un air salubre et une eau pure, elle est saine à habiter. On n'y trouve pas de scorpions ; quand on prend de la terre de cette ville et qu'on en jette sur un scorpion, celui-ci est tué immédiatement, à ce que l'on prétend. Il ne s'y trouve point de reptiles. »

L'orthographe que Yâqoût donne de cette localité coïncide parfaitement avec la prononciation usuelle d'aujourd'hui : il faut écrire عزاز 'Azâz et non Azzaz, comme le fait le Guide publié par la maison Hachette ; d'aucuns prononcent : اعزاز A'zâz. On doit se défier en général de l'orthographe suivie sur les cartes dressées par les Vilayets ottomans : les Turcs n'ont pas l'oreille façonnée aux délicatesses, aux finesses de la phonétique arabe.

Ce village est sur la ligne de partage des langues, sur la route d'Alep à Killis : au sud de 'Azâz, c'est l'arabe qu'on parle, au nord, c'est le turc, à 'Azâz même, on parle les deux langues. Une photographie médiocre que j'en ai prise montre la butte dans son état actuel, c'est-à-dire veuve des anciennes constructions, dont l'emplacement n'est plus marqué que par des excavations profondes à mi-hauteur et du côté du village.

L'identité de 'Azâz et du château de Hasart, résulte d'un passage de Guillaume de Tyr, disant : « Rodoans, sire de Halape, eut un différend et guerre à un sien baron qui était châtelain d'un châtel qui a nom *Hasart*. » Rodoans n'est autre que رضوان le fils de Toutouche. « Sire de Halape est la traduction de l'expression très ordinaire de صاحب حلب « prince ou maître de Halab. » Remarquez que cet historien, très versé en arabe, transcrit حلب par Halape, que les négociants français de Syrie ont depuis quatre siècles environ adopté la détestable orthographe de « Alep », qui n'est que la prononciation écourtée de la transcription des Vénitiens et des Génois, « Aleppo ». On pourrait ajouter que les villes qu'en arabe on appelle Yâfa et Hayfâ, et qu'on appelle

en français Jaffa et Caïffa, ne doivent cette dernière orthographe qu'à une influence italienne, le commerce en Syrie étant, au temps des Croisades et plusieurs siècles après encore, presque exclusivement entre les mains des Italiens. — La conclusion de tout cela est que, du temps de ce Ridhwân bin Toutouche, à la fin du Ve siècle de l'hégire, le château de Hasart était au pouvoir des Musulmans.

Killis كِلِّس

Killis est une petite ville à trois heures au N.-E. de ʿAzáz. L'adjectif ethnique est *Killzi* كِلِّزِي souvent même écourté en كلّزي *Kilzî*, par suite de ce que les grammairiens arabes appelleraient l'« allègement » تخفيف, c'est-à-dire par la suppression du tachdîd afférant au ل; d'ailleurs, on connaît la tendance des Syriens à rendre le tachdîd presque imperceptible. L'ancienne forme arabe de ce nom كِلِّز, et non كِلِّس, qui est la forme vulgaire constatée par Yâqoût, s'est donc conservée dans l'adjectif ethnique كلّزي, vulgaire.

La similitude des consonnes des noms de Killis et de Koûros, dont il va être question, n'autoriserait-elle pas à ramener ces deux noms à une commune origine, au nom de Κύῤῥος, par exemple, ou Cyrrhus, le Cyr des écrivains ecclésiastiques, capitale de la Cyrrhestique des géographes grecs? Les rares lettrés indigènes qui s'intéressent ici à l'histoire de leur pays, sont d'avis que Killis est une ville moderne construite avec les débris d'une ville ancienne; or, celle-ci n'est autre que la ville dont on voit les immenses ruines à trois heures au nord-ouest de Killis, et qui est appelée Qoûros par Yâqoût dans son *Moʿdjam alboldân*.

A signaler, entre Killis et ces ruines, deux vieux ponts de construction massive, l'un à trois arches sur le عفرين صو « rivière ʿAfrîn » (*ʿAfrîn* est un nom d'aspect araméen); l'autre, à six arches, sur le Safî, صافي.

Heuru Peyghambar et Qoûros.

A trois heures de Killis, et près des ruines de Qoûros, se trouve le mausolée du « prophète Heuru ou Houri », Heuru Peyghambar, selon le nom que lui donnent les Kurdes qui habitent la région; le guide de la librairie Hachette porte à tort Eurup Peschamber. C'est une tour à un étage, hexagonale, au rez-de-chaussée de laquelle on voit quelque chose qui ressemble fort au tombeau d'un walî musulman : mais les étoffes rouges et vertes qui le recouvrent en dissimulent la nature et la matière. Ce lieu, comme sa qualification de *mazâr* مزار, l'indique, est un but de pèlerinage pour les Musulmans turcs et kurdes. Tout contre la tour est une construction qui sert de mosquée, et qui porte la date 1276 de l'hégire dans une inscription en vers turcs. Cette mosquée rejoint le mausolée de l'autre côté, par un mur formant enceinte. Les arcades du premier étage de la tour reposent sur des pilastres corinthiens; le toit, en pyramide, est cou-

ronné d'une corniche également d'ordre corinthien. La pièce du rez-de-chaussée, qui renferme le tombeau du prophète, communique avec l'étage supérieur par un escalier tournant, en pierre. Aucune inscription apparente, aucune sculpture digne d'intérêt. Dans le mur de l'enceinte, extérieurement, contre la mosquée, est une inscription funéraire en grec, non chrétienne, que j'ai estampée et copiée; elle est très courte[1].

A l'article Qoûros, Yâqoût mentionne le tombeau de Oûriyyā اوريّاء, fils de Khannān حنّان. C'est le nom qui est donné, dans les *Qiṣaṣ alanbiyâ'*, au général de David, Ourie le Héthéen, mari de la belle Bathchébah. A l'article *'Ammān*, عمّان, Yâqoût mentionne le tombeau du « prophète Oûriyyā اوريّا ». Il est évident que dans ce dernier passage, c'est encore d'Ourie le Héthéen qu'il s'agit, car selon la Bible, il périt en combattant les Béni 'Ammôn (*2 Samuel*, ch. XI). Ce Heuru Peyghambar des Kurdes est donc, le témoignage de Yâqoût le prouvant, Ourie le Héthéen, qualifié de prophète sans doute à cause de sa qualité de personnage biblique. Le Heuru ou Houri Kurde n'est qu'une erreur pour Oûriyyâ. La généalogie de *bin Khannān* بن حنّان n'est peut-être, elle aussi, qu'une erreur, une confusion provenant d'une lecture fautive de *heḥîthi* החתי, « le Héthéen », de la Bible. Mais d'où vient que le géographe arabe place le tombeau de ce personnage en deux endroits différents, en deux localités aussi éloignées l'une de l'autre que le sont 'Ammân dans Al Balqâ', au pays des 'Ammonites, et Qoûros au nord de Ḥalab? Les Kurdes débitent à ce sujet une fable qui, à défaut de la vérité historique, a le mérite de concilier les deux versions de Yâqoût : « Salomon, par égard pour la mémoire du premier mari de sa mère, aurait ordonné la translation des restes du prophète Hourie à l'endroit où ils sont aujourd'hui (c'est-à-dire à Qoûros), et qui était son pays d'origine!!! » Les Kurdes n'ont donc fait que conserver une tradition musulmane connue de Yâqoût : il est permis de croire qu'elle est encore plus ancienne que cet auteur. Peut-être repose-t-elle sur une analogie de noms, cette tour ayant pu servir de mausolée à quelque personnage grec portant un nom rappelant, pour une oreille sémitique, celui du général de David.

Mais cette tradition, sur Ourie le Héthéen, dans un pays où s'est développée une civilisation qu'on attribue aujourd'hui aux Héthéens, dans une localité qui n'est qu'à une journée et demie de Zindjirli, mérite bien qu'on s'y arrête : peut-être fournira-t-elle aux partisans de l'héthéisme un argument en faveur de l'identité de race des Héthéens du Nord et de ceux du Sud. Mais à la surface du sol, dans les ruines de Qoûros ou dans l'enceinte du mausolée de Heuru Peyghambar, on ne voit aucune trace d'inscription ou de sculpture héthéenne. Serait-il bien prudent d'entreprendre des fouilles? Ne faudrait-il pas auparavant expliquer par suite de quelles circonstances le tombeau de Ourie se trouve abrité dans un monument grec, qui ne saurait remonter plus loin que l'époque des Séleucides?

1. Elle est reproduite plus bas, à la page 37 de ce volume.

Le manque de temps m'a empêché d'examiner de plus près toutes les ruines dont est jonchée l'ancienne Κύρρος sur une étendue de terrain considérable. Je me suis promis de renouveler ma visite à ces lieux et d'y employer tout le temps nécessaire.

Ce qui étonne, c'est l'absence de tout monument chrétien ou musulman. Les deux inscriptions que j'y ai relevées sont grecques et païennes. On remarque l'emplacement d'un théâtre et d'un hippodrome, une enceinte fortifiée entourant la colline, et, au sommet, une forteresse, le tout très ruiné, et enfin d'innombrables débris de toutes sortes.

Cette ville remonterait à une haute antiquité, مدينة ازلية, au dire de Yâqoût, qui avait peut-être puisé indirectement à des sources grecques. Elle a joué le rôle de ville frontière pendant la longue période de guerres que les Musulmans eurent à soutenir contre les armées des empereurs de Byzance. C'était une des places fortes de la frontière du Nord que les Arabes confondaient sous le nom collectif de العواصم *alʿawâṣem* et dont les principales étaient Mambidj, Doloûk (aujourd'hui ʿAntâb), Raʿbân et Anṭâkiyé.

Il y avait à Qoûros, d'après notre auteur, la forteresse de Salmân حِصْنُ سلمان; ce devait être celle dont on voit encore de nombreux restes, au sommet de la colline qui dominait la ville, et dont l'enceinte était et est encore très étendue. Au dire des historiens arabes, la ville forte de Qoûros fut conquise par le général arabe Aboû ʿObayda, c'est-à-dire dès le premier siècle de l'hégire. La forteresse était donc de l'*époque grecque*, de même que le nom de Κύρρος, en arabe قورس, a bien une physionomie grecque. Elle demeura au pouvoir des Arabes jusqu'en l'année 293 de l'hégire, époque où les Grecs la détruisirent et la dépeuplèrent.

Voici à ce sujet ce que dit Ibn alathîr dans son *Kâmil attawârikh :* « En l'an 292, Andronicos le Grec envahit Marʿach et ses environs. Les habitants de al Maṣṣiṣa et de Tarsoûs se dispersèrent... En l'an 293, les Grecs poussèrent leurs incursions sur le territoire musulman jusqu'à Qoûros dans la province de Ḥalab. Les habitants leur livrèrent une bataille qui fut acharnée, mais ils furent mis en fuite après avoir perdu le plus grand nombre des leurs. Au nombre des morts furent les chefs des Banoû-Tamîm. Les Grecs entrèrent dans Qoûros, en incendièrent la mosquée et en emmenèrent en captivité ceux des habitants qui restaient dans la ville. »

Dès lors, il n'est plus question de Qoûros dans les annales des Arabes. D'autre part, les chrétiens de Syrie n'en parlent plus depuis la conquête de leur pays par les Arabes. Tout porte à croire que cette ville, après la catastrophe de 293 (= 905 de notre ère), ne s'est pas relevée de ses ruines. Yâqoût, qui a fini ses jours dans la Syrie septentrionale, en parle comme d'une ville depuis longtemps ruinée; on sait qu'il mourut en 626 (= 1229 ap. J.-C.). Dès le XIe siècle de notre ère, le nord de la Syrie est aux mains des Turcs Seldjouqides, au XIIIe elle passe au pouvoir des Mongols, aux XIVe et XVe surviennent les Turcs osmanli et les Tatares, et ces grands destructeurs, nés pour faire des ruines, ne se souciaient guère de construire : aussi peut-on admettre que l'histoire de Qoûros finit en 905 de notre ère. Et si les habitants de Killis ont utilisé

ses énormes matériaux pour construire leur ville, comme cela a eu lieu dans mainte localité de Syrie, rien d'étonnant qu'on n'y rencontre plus de traces ni de l'occupation arabe, ni de son passé chrétien antérieurement à celle-ci.

L'époque chrétienne, à Cyrrhus, a été surtout illustrée par Théodoret, évêque grec né à Antioche et qui vécut de 387 à 458. Ce prélat (dont les œuvres ont été publiées en cinq volumes par l'abbé Migne et sont introuvables à Alep), mentionne les monuments dont il a embelli cette ville. M. Rey, l'historien des familles franques qui ont régné en Syrie pendant les croisades, parle des seigneurs de Coricie (sommaire du supplément aux familles d'Outre-Mer) et l'identifie à l'ancienne Chorys, capitale de la Cyrrhestique. Mais Chorys est-elle l'ancienne Cyrrhus ou la moderne Killis? La question reste à résoudre. La seconde hypothèse me paraît la plus acceptable, à cause de la proximité de ʿAzâz qui a été aussi un des fiefs des seigneurs francs, à la même époque. Killis et Cyrrhus ne devaient point exister simultanément.

Inscription au bas du mur d'enceinte de Heuru Peyghambar, à gauche de la porte en entrant :

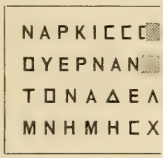

la paléographie et la présence du mot latin *verna* indiquent que la date de cette inscription funéraire doit être placée entre l'an 58 av. J.-C., époque de la conquête de la Syrie par les Romains, et l'an 300, date de la conversion définitive des Orientaux au christianisme[1].

L'autre inscription, également de quatre lignes, a été relevée sur un tombeau, au bas de la colline de Qoûros[2] :

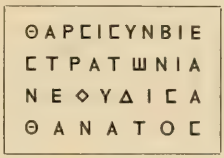

Elle est également païenne et de la même période.

1. On peut lire l'inscription Νάρκισσος .....ου Ἑρ[μ]α[ῖον] ou Ἑρ[μ]α[νόραν] τὸν ἀδελφὸν μνήμης χάριν. — C. C.-G.

2. L'inscription a déjà été relevée par Pococke, *Inscr. antiq.*, p. 65, n° 3, et reproduite, d'après lui, par Waddington, *Inscr. gr. et lat. de la Syrie*, n° 1829. La copie de M. Barthélemy permet de rectifier l'invraisemblable nom propre Σύνζις, que Waddington faisait suivre avec raison d'un point d'interrogation. Il faut lire tout simplement σύνδις, *ὁ [mon] époux*. — C. C.-G.

Voici grossièrement le profil du tombeau qui est en partie enfoui dans le sol :

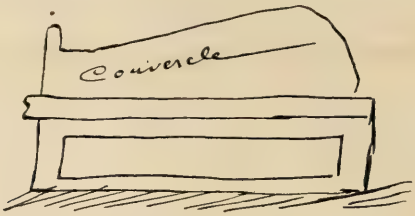

'Antâb, en ancien arabe عَيْنُ تاب

A douze heures au nord-est de Killis est la ville de 'Antâb, qui n'a de remarquable que la forteresse en ruines qui domine la ville du côté de l'est : elle est du même style que celles de Halap et de Homs. L'ancienne ville est située plus au nord, sur la route de Mar'ach : c'est Dulouk-tépé, l'ancienne Doloûk des Arabes, et la Tulupe des Croisés.

Le tumulus qui est près de la source de *'Eyn laban*, à l'extrémité de la promenade dite des Peupliers, en turc *Qawâqleq*, recélerait, paraît-il, des antiquités héthéennes. Il paraît qu'on en a extrait des cylindres et de menus objets araméens que les Antikadji arméniens du pays qualifient de hétaïtes, lisez hittites, héthéens, sur la foi des missionnaires américains, et qu'ils vendent, pour cette raison, à des prix exorbitants.

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES PALMYRÉNIENNES

RELEVÉES AUX ENVIRONS D'ALEP

I

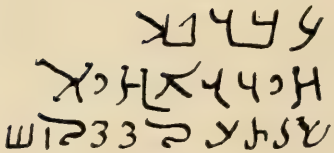

A gauche de la tête.

Au milieu, une tête, ou plutôt un buste.

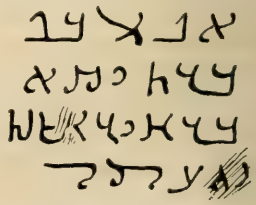

A droite de la tête.

II

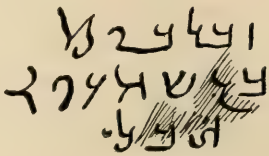

III

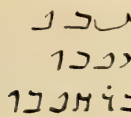

IV

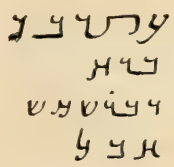

Les originaux de ces deux dernières inscriptions sont en ma possession; celle du sieur Abo?a le mérite d'accompagner une tête d'homme sculptée avec beaucoup de soin. Pour les inscriptions I et II je ne possède que des estampages.

J'ai recueilli à Zabad une inscription trilingue, dont voici la partie arabe :

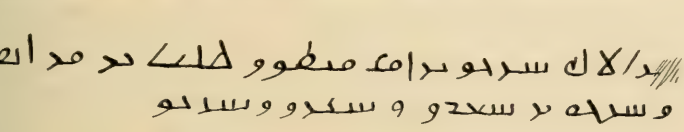

M. Van Berchem en a également pris un estampage, lors de son dernier passage à Alep.

La seule inscription héthéenne qui subsiste à Alep se trouve dans le mur sud de جامع القيقان, la « mosquée des corbeaux ». Celle que publie l'Histoire d'Alep en arabe, de Bischoff, a disparu : d'ailleurs il doit l'avoir copiée dans le recueil de Wright, et c'est probablement celle dont Drake et Smith annonçaient en 1873 la disparition. L'inscription actuelle est trop fruste pour pouvoir être estampée avec succès, comme d'ailleurs j'en ai fait l'essai. J'avais entamé des négociations pour l'achat de cette pierre, et elles avaient été acceptées; mais des difficultés matérielles considérables m'ont empêché de l'extraire du mur. Une autre pierre, acquise par moi dans le voisinage de la même mosquée, est tellement usée (elle servait de marchepied à la porte d'une maison) qu'un estampage fait avec le plus grand soin n'a donné aucun résultat, quoique, vue sous un certain angle, elle présente des traces de lignes et en particulier cette figure ;

Voici les antiquités, que j'ai recueillies au cours de cette excursion et qui ont été envoyées dernièrement à Paris pour être soumises à l'Académie :

Treize cylindres dont plusieurs assyriens à inscriptions; d'autres araméens ou héthéens, à scènes diverses anépigraphes; une pierre noire, provenant du village de Nérab, نيرب, à une heure est d'Alep: héthéenne, sans inscription, portant en creux le dessin d'un lièvre ; une autre plus petite, même sujet, de provenance inconnue.

Un sceau héthéen (?) en pierre noire.

Une petite breloque d'argent, cintrée en demi-lune, à quatre têtes coiffées: amulette contre le mauvais œil ?

Un petit éléphant en argent, de facture soignée, et pesant 12 grammes d'argent (époque douteuse).

Une monnaie de bronze : effigie, une tête d'homme casquée avec légende araméenne; au revers une tête de Gorgone.

Une bague en cuivre avec deux initiales grecques et un petit buste.

Un petit poids carré en bronze, marqué HI (byzantin ?).

Une petite chèvre en bronze.

Un *ṣanam* à tête plate, manchot du côté droit, en bronze.

Un petit lion breloque ou amulette en cornaline, عقيق.

Un petit *ṣanam* plat à bonnet pointu, en bronze.

Quarante et un dirhem arabes (abbassides, ayyoubites, seldjouqides.

Six pièces sassanides en argent.

Quatorze dinars abbassides ou omayyades, dont la moitié environ sont du calife Abou-djâ'far almanṣoûr.

Enfin quelques empreintes de cylindres que je n'ai pu acquérir à cause de leur prix élevé.

Je comptais cet été refaire mon excursion de septembre 1894 et en entreprendre une nouvelle du côté de Mambidj, entre Alep et l'Euphrate. Mais l'épidémie de choléra et les imprévus du service m'ont contraint à remettre l'exécution de ce projet à l'année prochaine[1].

Alep (Halab), 11 octobre 1895.

CORRESPONDANCE DE HAMMURABI, ROI DE BABYLONE

AVEC SINIDINNAM, ROI DE LARSA

OU IL EST QUESTION DE CODORLAHOMOR

PAR

V. Scheil, O. P.

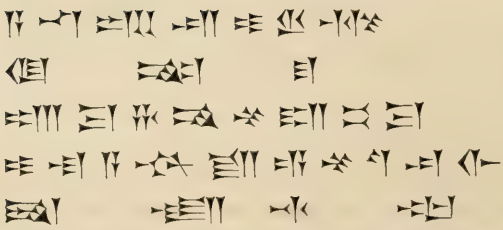

A-na Sin-i-din-nam

qi-bé-ma

um-ma Ḫa-am-mu-ra-bi-ma

i-la-a-tim ša E-mu-ut-ba-lim

id li-ti-ka

ûm-(um) ša Ku-dur-nu-uḫ-ga-mar

1. Les affaires arméniennes, qui sont survenues depuis, et auxquelles l'auteur s'est trouvé activement mêlé comme représentant de la France, ne lui ont pas permis, malheureusement, de donner suite à ce projet. — C. C.-G.

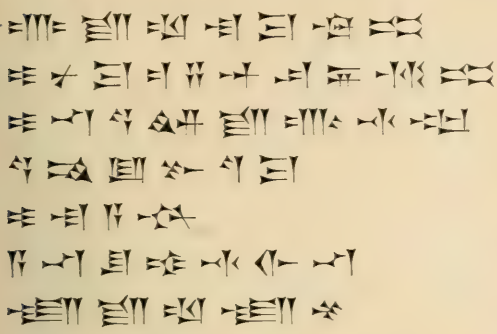

u-ša-al-la-ma-aq-qu[1]
i-nu-ma[2] *iz-za-an-pa-ni-iq-qu*[3]
i-na ṣab-im ša ga-ti-ka
ṣab-am lu-pu-ut-ma
i-la-a-tim
a-na šu-ub-ti-ši-na
li-ša-al-li-mu[4]

TRADUCTION

A Sin-idinnam Hammurabi : je te donne les déesses du pays d'Emutbalim comme prix de ta vaillance, au jour de (la défaite de) Kudurlagamar.

Si elles se courroucent contre toi, avec les troupes dont tu disposes, extermine leurs gens, et qu'on remette sauves les déesses dans leur (ancienne) demeure!

Le Hammurabi de cette lettre est certainement le même que Hammurabi, roi de Babylone. Les deux ont eu affaire au pays d'Emutbal. Il existe une formule dans les contrats de Larsa : *mu Hammurabi lugal... adda Yamutbalum ša lugal Rim-Sin šu-ni(?) ki-ne-dug[a?]*. (*KB.*, III. 1, 126) « Année où le roi Hammurabi a vaincu le prince de Yamutbal et le roi Rim-Sin ».

Les deux Hammurabi ne sont donc qu'une seule et même personne.

Le type d'écriture de notre lettre vient corroborer l'assertion. C'est celui des contrats de Hammurabi, Samsi-iluna, qu'on ne peut confondre avec aucune autre.

Cette lettre trouvée de nos jours à Larsa fut adressée anciennement à un certain Sin-idinnam. Quel est ce personnage? Nous avons deux textes de Sin-idinnam, dernier roi de Larsa (*Beitr. z. Assyr.*, I. a, 301 : I. R. 5. n°XX) avant l'usurpation des deux élamites, princes d'Emutbal, Kudur-Mabuk et son fils Rim-Sin. Notre Sin-idinnam est donc très probablement ce roi de Larsa dépossédé, remis sur le trône par Hammurabi avec qui il s'était ligué contre les Élamites dont ils triomphèrent ensemble. Les inscriptions de Sin-idinnam où il prend le titre de « roi de Sumer et d'Accad », dateraient de la première partie de son règne. Maintenant, Sin-idinnam est roi, mais roi vassal. Il a des troupes dont il dispose, *ina ṣabim ša gâtika*. Hammurabi le traite en pair; s'il ne lui donne pas le titre de *roi*, c'est que Hammurabi ne le prend pas lui-même. Mais il lui

1. *Litt.* Je te réserve, je te conserve.
2. *Litt.* Lorsque.
3. Pour *inzanapaniqqu* ou *izanapaniqqu*. Racine [illegible] ou [illegible] ou [illegible]. Sens probable : molester, tourmenter, se montrer irrité.... Une lecture *inuma izza* (pour *izzuza*) *ilu baniqqu* n'est pas impossible. Sens : si ton dieu créateur s'en offense.... Cf. dans la 2e lettre : *litruniqqu*; dans la 3e, *ishuniqqu*.
4. Ce document et les deux suivants ont été offerts et donnés au musée de Constantinople par M. Calawassi, pharmacien à Chatra, qui les a trouvés à Senkereh.

assigne une part de butin, après la victoire, comme « prix de sa vaillance ». Ce cadeau pouvait porter malheur à Sin-idinnam, si les déesses se montraient mécontentes, comme il arriva aux Philistins, après qu'ils eurent capturé l'arche d'alliance des Hébreux (I. Sam. V, VI, XII); ou bien il pouvait être mal agréé par le dieu personnel, local de Sin-idinnam (si l'on adopte la lecture *inuma izza ilu baniqqu*). Le suzerain tranche d'avance la question. Dans ce cas, on remet les déesses en place, mais on tue les desservants de leur culte.

Rien ne s'oppose enfin à ce que nous ayons la mention du vrai Kodorlagomor. *Kudur* [illegible] *gamar*, peut être lu, *Kudur nu-'-gamar*, *Kudur la-'-gamar*. Dans les noms élamites transcrits en assyrien, les signes assyriens *ḫa*, *ḫi*, *ḫu*, *aḫ*, *iḫ*, *uḫ*, équivalent quelquefois à *h* ou [illegible] : *Ḫumbanigaš* permute avec *Umbanigaš*, *Naḫḫu-un-di* avec *Na-an-di*[1]. D'ailleurs, [illegible] a probablement la valeur *lu* comme *nu*, tels [illegible] = *ni*, *li*[2], [illegible] = *num*, *lum*, d'où Luḫgamar, Lu'gamar.

A la même série appartiennent les deux lettres suivantes, dont l'une n'est autre chose qu'un mandat d'amener.

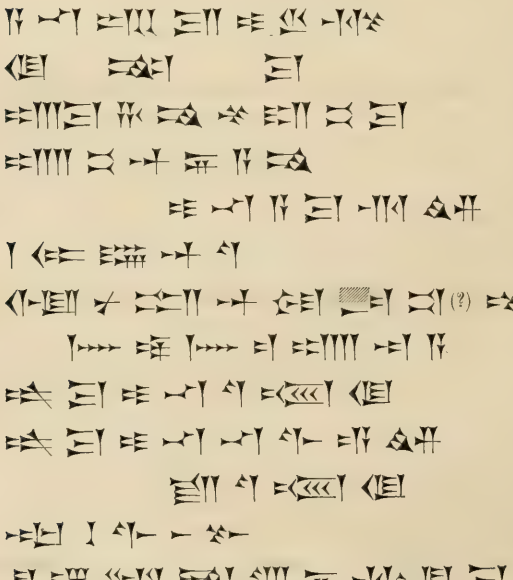

A-na Sin-i-din-nam
qi-bê-ma
um-ma Ḫa-am-mu-ra-bi-ma
dub-bi an-ni-a-am
i-na a-ma-ri-im
tiš-mi Amil (an) Šamaš
u Nu-ur (an) Nin-bil(?) uš(?)-
gab-meš marê Giš-dub-ba-a
šum-ma i-na Larsa (ki)
šum-ma i-na na-wi-e-im
ša Larsa (ki)
ka-liš wa-aš-bu
šu-pur li-it-ru-ni-iq-qu-ma
šu-nu-ti-ma
iš-te-en ta-ki-il-ka

1. Cf. Jensen, *Wien. Zeitschr. f. d. Kunde des Morgenl.*, VI, 49 et suiv.
2. (Hilprecht).

li-il-ki-a-as-šu-nu-ti-ma

a-na Ka-dingir-ra (ki)

li-ir-di-a-aš-šu-nu-ti

TRADUCTION

A Sin idinnam Hammurabi : Dès que tu auras pris connaissance par lecture de cette tablette : Amil-Samaš et Nur-nin-tu (*suit le nom de leur profession*), fils de Giš-dubbà,

S'ils sont à Larsa, s'ils sont dans le district[1] de Larsa, en quelque lieu qu'ils demeurent, donne ordre qu'on te les amène : puis, qu'un homme, ton confident, les prenne et les conduise à Babylone.

Ce billet paraît avoir été écrit à l'occasion d'une grève.

A-na Sin i-din-nam

qi-bê-ma

um-mà Ḫa-am-mu-ra-bi-ma

(amil) A ŠI GAB[2]

ša a-na ši-ip-ri-im

e-pi-ši-im

is-ḫu-ni-iq-qu

mi-im-ma ku-dur-ra-am

la tu-še-ip-pi-is-su-nu-ti

šu-pu-šu-um-ma li-še-pi-su

u i-na ŠAG ŠA GA

ša (amil) mu-še-bi-lim-su-nu

u-su-uḫ-šu-nu-ti

---

1. *Na-pi-e-im* pour *namê* qui (contre Delitzsch HWB) a encore un autre sens que celui de *ruine*. Cf. Bêl-Harrân-bêl-uṣur, 11, *alu ina madbari, ina namê aṣbat* (contre Peiser KB. IV. 102).

2. C'est-à-dire, *marê tamarti*, comme , *mâr šipri*. Sens : « serviteurs » Cf. V. R. 3. 83 : *marê Babili ša ina eli Aššur amrû, ardâni dagil paniya*.

TRADUCTION

A Sin idinnam Hammurabi : Au sujet des serviteurs qui t'ont résisté dans l'accomplissement de leur besogne, tu ne dois pas leur imposer n'importe quelle corvée; qu'on leur fasse faire ce qu'ils doivent faire, et ensuite, retire-les de sous la puissance de celui qui les a amenés.

Certes, aucun de ces trois documents n'est banal, et il est à souhaiter qu'on trouve bientôt la suite de la Correspondance du roi Hammurabi chez son correspondant de Larsa-Senkereh. — Au même lot du Musée de Constantinople appartenaient trois autres pièces, de nature surtout juridique. L'une d'elles porte, seule, une suscription historique, bien que toutes soient de la même époque (Ire dynastie), comme on en peut juger par le caractère de l'écriture. La date dont nous parlons se lit :

« Année où Šumandiš (ou Kumandiš) ne prit pas Nisin. »

NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE ASSYRIENNES

PAR

V. Scheil, O. P.

XXIV. *Un document assyrien de l'époque du roi Aššur-uballiṭ* (*vers 1400*). — Il n'est pas désagréable de rencontrer un document assyrien de l'époque du roi Aššur-uballiṭ. Les briques des *patésis* Samsi-Rammân et Irišum ne contiennent que quelques lignes, et le seul texte un peu long, antérieur à celui de Rammân-nirâri I, était la lettre d'Aššur-uballiṭ au roi Aménophis IV (*Tell el-Amarna*, Winckler-Abel, n° 9). Celui que je publie ci-après, et qui mentionne ce même roi d'Assyrie, provient de Qal'at-Chergat, est gravé sur une tablette de pierre mesurant 0.15 de côté, et comprend, séparées par des traits, 18 lignes d'écriture sur chaque face[1].

L'écriture de la tablette n'a rien de commun avec les formes complexes, recherchées, déjà archaïsantes plutôt qu'archaïques de l'inscription de Rammân-nirâri Ier, mais se compose des formes les plus simples dites *cursives assyriennes*, mêlées aux formes les plus simples babyloniennes. Ce dernier élément se retrouve dans les signes SU, RAB, TU, LI, ṢU, ŠIG (pareil au signe KIN), UK, ŠAR. Des signes bien diacritiques comme celui de *libbu* « cœur », DI, KI, RU-ŠUB, etc., sont proprement assyriens. Dans l'ensemble on peut constater une certaine analogie avec la lettre d'Aššur-uballiṭ :

1. Je le tiens de mon frère, le P. S. Scheil, O. P., qui réside à Mossoul, et à qui, j'espère, l'assyriologie devra encore d'autres services.

a-na, i-na s'enchevêtrent en un seul groupe; *bit* et *ip* semblent se confondre : ⊨|||⊨ (*u*) a tantôt trois, tantôt quatre traits verticaux.

L'inscription, comme il arrive souvent, est dédicatoire de sa nature, et historique par accident. Son auteur l'a rédigée pour lui-même. Il portait un nom théophore babylonien, *Marduk-nadin-aḫê*, comme ses ancêtres, *Marduk-uballiṭ* et *Taqqar ana Marduk*. Il est inutile de penser que Aššur-uballiṭ ait ramené cet artiste de Babylonie, lors de la campagne où il mit sur le trône de Babylone Kurigalzu II, fils de Burnaburiaš et de Muballiṭat-Šeru'a, sa fille. En effet, Marduk-nadin-aḫê est assyrien, comme il nous l'apprend dans la dernière partie de l'inscription, où il est dit : (*Ces champs*) *et ces maisons que mes pères ont possédés de tout temps*...

Mieux encore, le dieu Marduk lui-même était assyrien, en ce qu'il avait un temple à Assur. C'est à l'ombre de ce sanctuaire que Marduk-nadin aḫê construit sa maison. Celle-ci une fois construite, ou plutôt reconstruite, il veut la recevoir en présent de ce dieu qu'il constitue son protecteur pour l'avenir.

Ces faits prouvent la continuation de l'importance, sinon de la prépondérance de l'élément babylonien dans l'Assyrie, à cette époque. Assaraddon ne dit-il pas que c'est Marduk qui a investi de la royauté en Assyrie l'ancien *patési* Bêl-bani[1] ?

Après une mention générale de la construction d'une maison, Marduk-nadin-aḫê nous détaille ses travaux : il creuse d'abord un puits d'eau fraîche, *bur mê kaṣûti*. C'est ainsi que Nabuchodonosor restaurera un puits à Sippara : *Bît Ebabbar, bît Šamaš ša kirib Sippar ana šarri bêliya lû epuš burtu ellûti ša kiribîšu lû egšir*. (Inscription du musée de Constantinople, publiée par M. Hilprecht, *OBI.*, pl. 70, ligne 7 et suiv.[2])

L'habitation comprenait en outre, le *bît mandu* où probablement l'on serrait les récoltes et les provisions; des *bîtât agurri*, souterrains sous-jacents au *bît mandu;* enfin la demeure proprement dite avec des appartements (*giparê*) et des terrasses (*kisallê*). Là vivaient réunis sous le régime patriarcal, fils et petits-fils, les frères de Marduk-nadin-aḫê et les frères de ses frères, c'est-à-dire, les beaux-frères.

La maison est vouée à Marduk qui en fait cadeau à ses clients pour jamais, et qui veillera sur la propriété.

Une invocation en faveur du prince régnant. Aššur-uballiṭ, *šar kiššâti*, clôt l'inscription. Ce n'est donc plus Salmanasar Ier ou Rammân-nirâri Ier qui ont inauguré ce titre de *šar kiššati*. Est-ce Aššur-uballiṭ? Nous l'ignorons. Nous savons que Aššur-uballiṭ a fait une campagne en Babylonie, nous ignorons s'il a fait ailleurs des conquêtes qui lui eussent mérité ce titre de *šar kiššati*. Nous ignorons de même s'il a jamais existé un royaume réel, désigné sous le nom de *šarrut kiššâti*. Les choses affirmatives savantes qu'ont écrites sur ce sujet divers savants n'ont pour base que des prémisses négatives et des conjectures.

---

1. Voir ce texte un peu obscur dans Winckler, *Gesch. Babyl. et Assyr.* p. 330, note 25.

2. Le passage m'a été signalé par M. Hilprecht. La brique de cette inscription est courbe, et l'orifice du puits était circulaire. J'en ai découvert un autre à Sippara, dans une maison privée. Orifice carré à 1 m. de côté, 2,30 à l'extérieur; 14 m. de profondeur. Briques cuites. On avait ménagé dans les parois des ouvertures opposées et alternes, pour poser le pied, lorsqu'on voulait y descendre.

TRANSCRIPTION

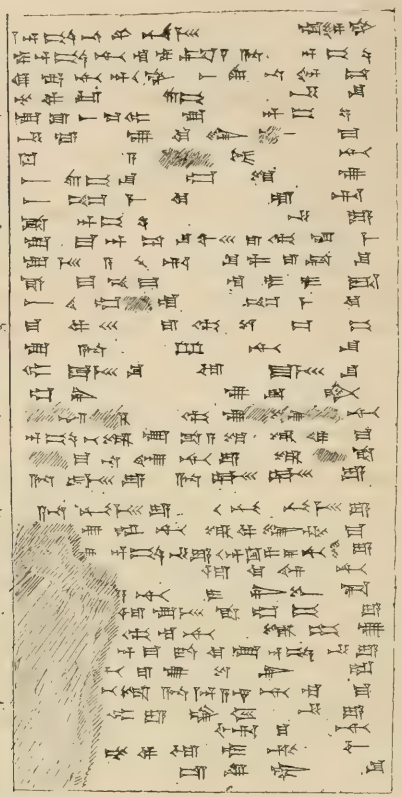

Marduk na-din aḫê dup-šar rabbu
mâr Marduk-uballiṭ, mâr Taq-qar a-na Marduk
ki-rib-ti (ilu) Bêl, rabbu, aš-ru na-'a-du
mu-ṭi-ib lib-bi bêli-šu
bit-su ina ṣil bît Marduk
bêli-ya u-ki-in-ni-ma
bur mê [ka]-ṣu-ti
ina lib-bi-šu ap-tu-u
ina ne-me-ki ṣi-ri
ša Marduk bêli-ya
bît ma-an-du šu-pi-eš lu-ul-ta-šib
bitât a-gur-ri šu-pa-lu-uš-šu
ša ma-am-ma la i-ḫi-ṭa
aš-ḫi ap-[pa]-at ne-me-ki
ma-di-eš lu-ul-te-is-bi
bîtu a-na siḫir-ti-šu
gîparê-šu u kisallê-šu
ab-ni u-šik-lil

?-il(?)-li ul u-te(?)-ir-[šunu?]-ti
Marduk be-li ip-ša-a tu li-mur-ma
(ana) ma-na-aḫ-ti-ya li-(qi)-ša
a-na marê-ya a-na marê marê-ya
a-na aḫê-ya u aḫ aḫê-ya
(ana) aḫ-ra-ti li-di-in-nam-ma
(mana)-aḫ Marduk bêli-ya u Zar-pa-ni-ti
(yâši) u ki-im-ti [bêlti-ya
(lu ana ṣa)-a-ti i-ni-pu-uš
(eqlê) u bitâti ša ab-bi-ya
(ultu) ul-la-ti li-qu-u
(...ma)-an-ma i-na-ki-ip Marduk bêli-ya
....ti lu-u-te-ir-ra
(ana)be-li a-na A-šur-uballiṭ-ma
(ra-'i)-mi-ya šar kiššâti bêli-ya
(umê) ar-ku-ti
(bêl) duḫ-di u ḫe-gal-lim
(li)-iš-ru-uq-šu

TRADUCTION

Marduk-nâdin-aḫê, scribe insigne, fils de Marduk-uballiṭ, fils de Taqqar-ana-Marduk, le béni de Bêl, l'insigne, le soumis, l'auguste qui réjouit le cœur de son dieu, — j'ai construit ma maison à l'ombre du temple de Marduk. J'ai creusé au milieu un puits d'eau fraîche; avec la haute sagesse de Marduk, mon seigneur, j'ai aménagé magnifiquement le *bît-mandu;* en dessous, là où personne n'avait pénétré, j'ouvris des sous-sols en brique, j'attaquais vastement les régions profondes; je construisis et achevai la maison, en son entier, avec ses appartements et ses terrasses.

Rev. . . . . . Que Marduk, mon seigneur, regarde favorablement ces travaux! qu'il me les donne en cadeau pour ma demeure; à mes fils et aux fils de mes fils, à mes frères et au frère de mes frères, qu'il les donne pour jamais! Que soit bâtie pour toujours la demeure de Marduk mon seigneur, de Zarpanit, ma dame, de moi et

de (ma) race! (Ces champs) et ces habitations que mes pères ont occupés de tout temps, si quelqu'un y empiète, que Marduk, mon seigneur, fasse restituer (le dommage) au propriétaire.

A Aššur-uballiṭ qui m'aime, le roi des peuples, mon seigneur, que le maître de l'abondance et de la prospérité octroie de longs jours de vie!

NOTES

1. Le signe *rab* est certain, et ne peut être confondu avec *šarru*[1].

2. *Taqqar-ana-Marduk* « tu as du prix aux yeux de Marduk ».

3. *Kiribti* « le béni » pour « la bénédiction »; comme *nišit*, a passé du sens abstrait au sens concret.

11. *Bît mandu*. Rac. *nadû* (?) « lieu de dépôt ». Cf. Strassm. *Nabon*. 537. 3, *mandî*.

13. *Iḫîṭa*. Sens de la racine : pénétrer (au moral et au physique), gravir, fouler, piétiner. (De même *nagâšu*.) Tous les textes où le mot est employé s'explique très bien avec cette valeur. Le deuxième sens « niederwerfen, überwältigen bezwingen, besiegen » posé par Delitzsch, *HWB*., p. 274, et celui de *nagâšu* « niederwerfen, überwältigen » (*Idem*, p. 448) ne sont pas justifiés. Dans quel sens, par exemple, la magicienne *Ḫaiaṭîtu rêbâti* serait-elle « die Tyrannin (Ueberwältigerin) der Plätze » ??

14. *Ašḫi* de *šaḫû* « ouvrir, frayer en creusant ».

Appat nemeqi « les régions profondes (?) ». *Pa* n'est pas certain, nous pourrions avoir *apat*. S'il y a un signe intermédiaire entre *ap* et *at*, il ne peut être que petit.

15. *Lultesbî* pour *lultešbî*. Rac. שבה « atteindre, entamer, attaquer ».

17. *Giparê* : c'est la première fois que dans un pareil texte se rencontre ce mot. Pour le sens, cf. Jensen, *Kosmol.*, p. 170 et suiv.

Kisallê. Ce signe n'avait pas encore été assimilé. Il se trouve sous cette forme dans le Cyl. A de Gudêa : 4, 5; 23, 8 où il y a *Kisal-maḫ* (cf. R. IV. 13, b 11/12); 23, 9; 28, 18. Cyl. B 3, 19; 6, 20; 10, 10; 15, 19(?). Il se trouve très probablement dans la 3e colonne de l'Inscription de Naram-Sin que j'ai publiée dans le *Recueil*, XV, 62, 64 (reproduite par M. Hilprecht, *OBI.*, II, pl. 50); *Kisal kalama u kigal išpuk*. M. Messerschmidt, dans sa réédition de mon Inscription de Nabonide a également méconnu ce signe, en le rendant par *bît* ou *E* (VIII, 37, 44), alors que le signe ordinaire archaïque de « maison » est ailleurs employé dans ce texte.

XXV. *Cylindres-cachets non reproduits :*

1. 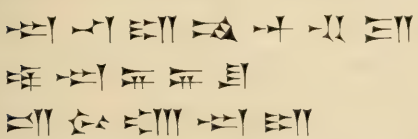 (A) Arad Naram-Sin
fils de Arad-ilišu
(moi) Išgum-Girra.

1. A l'usage des remanieurs de textes. Celui de Bêl-Harrân-bêl-uṣur n'a pas un signe douteux. Néanmoins M. Peiser (*KB.*, IV, p. 103) change (4) *mutadin kurmeti* en *mutbal šipṭi*; (11) *alu ina madbari* en *al Kulbari*, etc.

Ce cylindre faisait partie de la collection Hoffmann, vendue il y a quelques années à l'hôtel de la rue Drouot.

Caractères très archaïques.

Pour le nom de Arad Naram-Sin, voir le *Recueil*, XVIII, 72. Celui du donateur ou graveur était *Išgum Girra*, c'est-à-dire « le dieu Girra a rugi ».

Protestons ici contre la lecture *Išbi-Girra* du nom du prince d'Isin , IV R. 35, 7. Cette lecture est erronée et doit être modifiée en *Išqaš-Girra*, c'est-à-dire « Girra a assommé » (verbe *šaqâšu*, comme plus haut *šagâmu* « rugir »), ce qui est excellemment dans les attributions de cette divinité.

J'ai rencontré dans un texte de l'époque de Šargani (Musée de Const.) le nom de *Gir-ra* ou *Imê* (= *immê*) *Girra* « Girra a été en fureur »; et dans un contrat de Niffer (*ibid.*, 119), *Gir-ra*.

2. (an) AŠ GIN « Au dieu premier (*ou* unique)

ÊN GAL AN KI le grand seigneur de ciel et terre

ZI KALAMA SUM-MU donateur de la vie au monde. »

Ce cylindre provient des dernières fouilles à Sippara, et se trouve au musée de Stamboul. Caractères babyloniens.

AŠ GIN rappelle , *alik maḫri*, *ašaridu*, etc.

Un autre cylindre analogue porte :

(an) IM « A Rammân,

ÊN NAM HE seigneur de l'abondance,

KALAMA ZI SUM MU donateur de la vie au monde. »

3. (A) Libit Ištar

fils de Yalunašar

(moi) Arad-Nabium.

Ce beau cylindre en cristal de roche était en 1894 entre les mains de M. Van Branteghem, à Constantinople.

Caractères babyloniens archaïques.

Nous avons un fragment d'inscription d'un roi d'Isin, du nom de Libit-Ištar. (I. R. 3, n° XVIII.)

Yalunašar n'a pas l'aspect babylonien. Une lecture *Yalunasar* serait également correcte. *Yalun* pourrait être le phénicien *Elôn*. *Ašar*, *asar* rendrait-il l'araméen *asar* pour Assur, Osir, ou celui qui est indûment employé dans Šalman*asar*, Tiglat-pil*asar* ?

4. KU-ME-EN
(UR)-ŠAG-GA
ASARU
ŠU ša qar-ra-di
Marduk.

« Tu es le guerrier Marduk. »
(En assyrien) *Idem* (c'est-à-dire : c'est toi) Marduk en tant que guerrier [1].

Ce cylindre à légende bilingue appartient à M. Alichan, de Constantinople. Caractères babyloniens modernes. La scène représente un guerrier debout, tenant un arc dont une extrémité pose à terre; face à lui, un beau chien accroupi sur l'arrière-train regarde son maître. On sait que quatre chiens, Ukkumu, Ikšuda, Akkulu et Iltebu, étaient voués au service de Marduk. L'un d'eux figure ici.

5. A Bur-Sin
héros puissant
roi d'Ur,
roi des quatre régions
Ur-Bau,
son fils.

Cette légende est relevée d'une empreinte de cylindre sur une tablette de Telloh, IIe dynastie d'Ur; *Musée de Constantinople* (*non cotée*).

6. A Kurub-Šamaš
le *šakkanak*
Dungi-bâni
courrier, son fils.

Empreinte sur une tablette de Telloh (IIe dynastie d'Ur), non cotée. — *Musée de Constantinople.*

Le premier nom signifie : *Sois propice, ô Šamaš! Kurub* étant de כרב. La dernière

1. Cf. dans les syllabaires, par exemple, *Ninip ša qarradi*, etc.

ligne indique la profession de Dungi-bani, fils de Kurub-Šamaš. 𒁹𒁹 est le courrier. C'est ainsi que dans le texte, et non plus sur l'empreinte du cachet, on lit : *Dungi-banî amil KIN-GI-A lugal = mâr šipri šarri.*

7. 𒀭 𒄭𒌋𒌋 𒄭𒁹	Mukalla
𒄭𒁕 𒌋𒌋 𒄭𒁍 𒀭 𒄭𒄭𒌋	fils de Ur (𒄭𒁍) NU-GID-DA
𒄭𒌋𒌋 𒁹𒁹 𒁹𒁹	nâutonier.

Légende d'un cylindre empreint sur une tablette de Telloh de la IIe dynastie d'Ur, *Musée de Constantinople (non cotée).*

Ce petit texte est intéressant en ce qu'il nous apprend la présence, dans le panthéon d'Ur, d'un dieu nain (*litt.* pas grand, *nu-gid-da*) dont on pourrait, pense M. Maspero, rapprocher le Bès égyptien. On voit, en effet, fréquemment gravée sur les cylindres une sorte de gnome dont les jambes figurent un losange, et qui pouvait être notre *petit* dieu. Voir plus loin la planche, n°s 13 et 16. Dans ces derniers cylindres il semble danser devant un dieu (de là la forme disgracieuse de ses jambes), comme faisait Bès, le seul dieu dansant que les monuments égyptiens nous fassent connaître.

8. 𒁀𒄭 𒄭𒁍 𒁕𒁹 𒄭𒌋𒌋𒌋 𒄭𒄭𒌋	(A) Ên Ana bitzu
𒄭𒌋𒌋𒌋 𒁀𒁹𒁹	scribe
𒄭𒁕 𒁁𒀭 𒀭	mâr Zi-mu.

Empreinte d'un cachet. *Même provenance.*

Le premier nom est intéressant, et signifierait, si ma lecture est bonne : « L'œil (*ou* la face) d'Anu (du ciel) est sa demeure. » Le nom du père, *Zîmu*, rappelle également le sens de *face, physionomie.*

9. 𒄭𒁍 𒁀𒄭𒌋𒌋𒌋 𒁁𒁉	A Dungi
𒁹𒁹 𒄭𒌋𒌋 𒄭𒌋𒌋𒀀	héros puissant
etc...	etc...
𒄭𒁀 𒄭𒁹 𒀭	Al-la-mu
𒄭𒁕 𒌋𒌋 𒄭𒄭𒌋𒌋𒌋 𒄭𒌋𒌋𒀀 𒀭	fils de Ur Saggamu
𒁁 𒀭𒁹 𒄭𒌋	patesi.

Empreinte de mêmes origine et époque que les précédentes. Elle nous livre le nom d'un nouveau patesi, — de Sirpurla, très vraisemblablement. — Ce cylindre voué à Dungi ne prouve pas que le patesi fût son contemporain. On en vouait aux rois défunts, comme

on continuait en Égypte à graver le cartouche de Ramsès II, par exemple, sur les scarabées, jusque vers l'époque ptolémaïque. Cf. *Recueil*, t. XVIII, p. 72 et suiv.

10. LUGAL URU-DA
SAG ṬU
fils de A-ZI-DA
SAG ṬU

Empreinte se trouvant sur une tablette de Niffer au musée de Constantinople (non cotée). Le premier nom rappelle (*Śargani*) *śar ali*. Il existait aussi, à l'époque, des noms de particuliers comme *Lugal* (*Kiš*), *Lugal* (*Isin*), qui devaient sonner parfois bien ironiquement aux oreilles des contemporains. Le fonctionnaire SAG-ṬU se retrouve dans le beau cadastre provenant de Telloh, offert au musée de Constantinople (n° 1107) par M. Calawassi, de Chatra. C'est cet officier royal qui voit et approuve le document, en l'année où le roi a saccagé la ville *Śašru* ou *Śaššub*.

11. LUGAL-ZARI
scribe
fils de Ur-Išum (?)
QA ŚU GAB de Bêl.

Cette empreinte se trouve sur une tablette de Niffer (Const., n° 16). IIe dyn. d'Ur.

Lugal za-ri rappelle le nom très fréquent de *za-ri* et *ri-za*. Pour le QA-ŚU-GAB, voir le *Recueil*, XVIII, 72. Le texte présent prouve par surcroît qu'il s'agit d'un fonctionnaire au service des dieux. Il y avait une hiérarchie dans les QA ŚU GAB[1] et l'on rencontre des QA ŚU GAB MAḤ, comme des UŚ KU MAḤ.

12.

Ninip nadin aḫḫê
fils de Ninip naṣir.
petit-fils de Ninip nadin aḫḫê.

Cette empreinte se trouve sur une tablette de Niffer (Const., n° 104) de l'époque

1. Cf. Brunn., 7093, ŚU-QA-GAB : dignitaire; officier (*šaqû*).

du roi Nazimaraddaš. Elle fournit un exemple d'homonymie de grand-père à petit-fils. Dans le champ une croix grecque vidée à l'intérieur.

XXVI. *Cylindres ou cachets reproduits sur notre planche.* — 1. Publié au *Recueil*, t. XVII, p. 80, n° XIX. A lire, première ligne, *Ana ša ezini Arad Da*-(ou *Id*)-*ku-da.*

2. Mossoul. Inscription :

	Bušu Šamaš-irbî	Propriété de Šamaš-irbi
	amil šaqû	officier.

3. Sippara. *Musée de Constantinople.* Cristal de roche. Marduk et Nabû dans leurs constellations, ou au milieu de leurs satellites. Derrière eux, leurs emblèmes. Scène d'adoration.

4. Ce cylindre se trouvait en 1894 entre les mains de M. Van Branteghem, à Constantinople.

C'est le 3e spécimen représentant Etana élevé au ciel sur l'aigle. Le 1er est le n° 18 de Pinches, *Babyl. and Assyr. Cyl. Seals and Signets in the Possession of sir Henry Peak;* il est ainsi décrit par E. J. Harper, *Beitr. zur Sem. Sprachen,* t. II, p. 408 : « Etana sitzt auf dem Rücken des fliegenden Vogels und fasst ihn am Hals. Unten lauern zwei Hunde, die nach dem Vogel schauen. Rechts steht ein Mann mit einem Opferkorb in der Hand, neben ihm ein Hirt, der drei Ziegen treibt. Darüber sind zur Darstellung des Hintergrundes noch drei Menschensfiguren und eine Vase abgebildet. Wie Dr Zehnpfund bemerkt, sind die Hunde auf diesem Siegelcylinder mit dem heulenden Hunde der griechischen Darstellung von Ganymedes zu vergleichen und bilden einen augenfälligen Beweis für die Verwandtschaft der beiden Legenden. In dem Berliner Museum befindet sicht auch ein Siegelcylinder A. V. 2131, dessen Darstellung ebenfalls der Etana Legende entnommen sein dürfte : er zeigt einen Mann, der im Begriff ist, auf den Rücken eines Adlers zu steigen ? »

Le 2e exemplaire se trouve dans Heuzey-Sarzec, *Découvertes en Chaldée,* pl. 30 *bis,* n° 13, et est reproduit et expliqué par Maspero, *Hist. Ancienne,* I, 699 : « Les artistes chaldéens avaient représenté plus d'une fois le départ du héros (Etana). Ils le montraient serré au corps de son alliée, et la tenant embrassée fortement. Un premier élan les a déjà soulevés de terre, et les bergers épars dans les champs assistent avec stupéfaction à ce spectacle inaccoutumé; l'un d'eux indique le prodige à l'autre, et leurs chiens assis à leurs pieds, tendent le museau comme pour hurler d'épouvante. »

Sur notre exemplaire, deux vases, deux chiens, deux bergers, deux chevrettes sont symétriquement placés aux côtés de l'aigle. Les bergers portent des bâtons et l'un d'eux semble en frapper l'oiseau.

5. Sippara. *Musée de Constantinople.* Le premier emblème paraît être celui de

Nabû. L'autre en forme d'échelle à signification inconnue. Une grenouille (?) semble brouter un palmier.

6. Lieu actuel incertain. Légende :

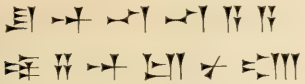

Gimil Na-na-a-a

fils de Za-an ib-nu-um.

Le signe *za* est certain. Il n'est guère possible de lire *aplu ilu ibnum*.

7. Mossoul. Légende :

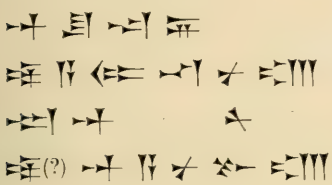

(A) Ilišu-bani

fils de Aminanum

Arad (ilu) PAP

fils (?) de (an) *A*-nu-bu-um.

8. Sippara. *Musée de Constantinople.* Légende :

(an) Laz

GI-IM-TI

fils d'Aqrabê.

Le dieu *Laz* n'entre pas souvent dans la composition des noms propres. Le dieu *Aqrabe* était à la fois le nom du Scorpion du Zodiaque et de la planète Vénus, d'après Jensen, *Kosmol.*, 70, 71. Dans le texte que j'ai publié *ZA.*, VIII, 206, et que je viens de revoir, *Aqrabê* et -*tu-šar* vont de pair. (Le *Kutušar* de Šamši-Rammân I, 18, est donc à lire *Šu-tu-šar*). *Aqrabê* et *Šutušar* étaient des déesses, comme on le voit par le texte *ZA.* VIII, 206, 3, 4, 5 :

Aq-ra-be-ma Šu-tu-šar bi-nu-ut mi-lam(?) zu-mu-u(?), ma(?)-la-a ri-ša-a-tu iz-za-zu (an) bêlâti la terub ummu ši-i (an) Nin-lil u (an) Bêl a-bu-ši-na i-ki-is-si-na-a(?) par si.

9. Sippara. *Musée de Constantinople.* Le dieu Rammân armé de la foudre ; du pied il écrase un animal. Légende :

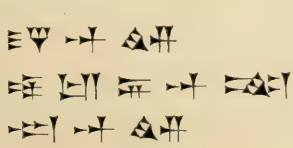

(A) Bur Rammân

fils de Ibni-(an) BIL

(moi) Arad-Rammân.

Bur- est un nom bien ancien. On le rencontre dans les tablettes de

la IIe dynastie d'Ur : (*Mus. Const.*, n° 53). Ce pourrait bien être le même nom que celui de l'éponyme de l'année 894 : *Bur* *Ra-ma-na; Bur* Ra-man.

10. *Lieu actuel incertain.* Légende :

	(A) Šu-gi nu-ni
	scribe
	Ra-an-Šu-da (?)
	ton serviteur.

11. *Lieu actuel incertain.* Légende :

	(A) (ilu) Mu-a-am (?)
	fils de El-me-šu-um (*diamant*)
	Ardu ša (ilu) Mar-tu.

12. Série d'animaux en marche dans le registre du milieu, couchés dans les deux registres extrêmes. On reconnait le chien, le cheval, la gazelle.

Appartenait à Mgr Altmayer, O. P.

13. Mossoul. *Lieu actuel inconnu.* Scène d'adoration. Dans le champ, divers symboles, un poisson, une tortue, un papillon, etc.; le petit dieu dansant, dont nous avons parlé plus haut. Le dieu qui est l'objet de la cérémonie est debout et accompagné de sa déesse. Celle-ci est à double face. Il existait également un dieu à double face, et j'en ai trouvé un exemplaire à Sippara.

14. Petit quadrupède avec un oiseau juché sur son dos.

15. Ištar (?), avec des insignes, écrase du pied une sorte de petit saurien. Deux adorateurs.

16. Double scène d'adoration. Devant le dieu assis, danse le petit dieu mentionné plus haut.

17. Adoration de l'arbre sacré surmonté du disque à appendices ornithomorphes, par deux prêtres.

La légende avait probablement : *Amil-Nannar* (préfet de) (Aššur).

18 et 19. Scènes d'adoration. Légendes insignifiantes.

XXVII. *A travers les collections du Musée de Constantinople (Niffer).* — 1. *E-ir Bél* (IP-UŠ, royal fils de ÊN-NU, emprunte de UR-Šul-pa-ud-du 2 SE GUR ḤAR KU à un intérêt de 1 GUR 1 AŠ, au temps du roi Gimil-Sin : Mu ên (an) Ninâ Uruk-ki (qq. fois variante) é ni pad.

E-ir est l'état construit de *eru* « serviteur » employé phonétiquement, comme il le serait idéographiquement dans *Eri-Akü*. IP est un nom de fonctionnaire (*us* n'ajoute rien au sens, pouvant correspondre à *lagittu* (Brunn., 10404) et à *laginu*, car on trouve *lagin isitti* (Del., *HWB.* qui signifierait *le chef de la fête*.

3. Emprunt pareil au précédent, sous le roi Ibil-Sin (année de la ruine de Simurum[1]) au même Ur-Šul-pa-ud-du par un individu qui sur son cachet a nom [illegible] *IP ša Bêl*, et dans le corps du contrat [illegible] (enclos dans le KA) *ša Bêl*. Cette variante nous donne la valeur IP pour ce dernier signe qui est ou le n° 810 ou le n° 812 (Ibira) = *damqâru*, de Brunnow.

N° 6. Liste de moutons et chevreaux. Suscription avec nouvelle date:

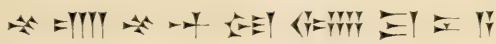

Année où le roi construisit un temple au nom (?) de Nin-šul (?).

N° 11. Texte *šubati*. « On payera à Ašnunnak », [illegible] Époque de Gimil Sin. Cette mention d'Ašnunnak permet peut-être d'inférer que le site de cette ville n'est pas à trop grande distance de Niffer. J'ai rapporté de Sippara un autre texte de la première dynastie de Babylone avec la date : [illegible] « Année de l'écrasement (DUL-LU = *katâmu*) de Suse et d'Ešnunnak ».

N° 12. Lentille avec exercice d'écriture archaïque, sur cette phrase (deux fois répétée), qui dépeint les infirmités de la vieillesse :

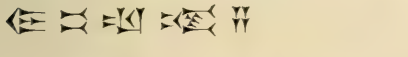

La puissance de son ouïe s'affaiblit,

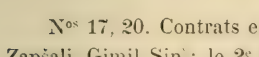

son pied est brisé !

N°s 17, 20. Contrats en tout semblables, *Šubati*. Le 1er est de l'année où succomba Zapšali (Gimil Sin); le 2e de l'année où l'on construisit le grand vaisseau TU qui est celui d'Êa et de la ville de Mauru(ki). Cf. Brunn., 3689. Cette dernière suscription a des analogues, comme n° 207 : année où le grand vaisseau MÂ TU de Bêl, de l'*apsu*, fut construit.

---

1. Je persiste à croire que Simurru est à chercher dans l'Est, contre Hilprecht (*OBI.*, II, p. 31, note 4), qui établit illogiquement une parité entre la formule chronologique : *mu Simurrum(ki) Lulubu(ki) ba gul*, si fréquente sous la seconde dynastie d'Our, et le texte de l'Inscription de Nabuchodonosor Ier, Col. I.9-11 ...*sa danna (mât) Lulubi ušâmhitu ina lakhê, kašid (mât) Amurri, šadîlu Kassi*. La première formule indique la campagne *annuelle*, la seconde, résume *tout un règne*. Il est plus que probable, en conséquence, que Simurrum et Lulubu étaient des pays limitrophes, comme il est certain que les Lulubi et les Amurri n'ont rien à voir ensemble. Et la formule : *Mu Simurrum(ki) Lulubum(ki) adu 9 (kam) ba-gul?* « Peut-on croire que le même roi ait vaincu neuf fois simultanément deux pays très éloignés l'un de l'autre? »

Dans la note suivante, H. conteste que sur la foi du texte : *mu dumu sal lugal patesi Ansan(ki) ba tuk*, on puisse dire que des princesses aient occupé de hautes dignités civiles à cette époque, bien qu'il admette une traduction également possible impliquant cela. Pour lever tout doute à ce sujet, qu'il veuille donc lire la même tablette signalée par moi et publiée par lui : *OBI.*, pl. 55, Obv. l. 14 : *mu-ni-?-mi-da-ku dumu šal lugal nam nin Marḫaši(ki) ba-il* : année où ... « la fille du roi fut élevée à la souveraineté de Marḫaši ».

Le nom du prêteur dans les deux contrats est tantôt Ê KUR ḤI LI BI, et tantôt E KUR ḤI LI. Ce qui prouve qu'on prononçait Ê KUR ŠAR-GUB ; BI n'étant qu'une désinence non indispensable.

N° 46. Contrat *šubati*. NI LAL (*išqul*) est rendu par NI-LA. De même, n°s 48, 56...

N° 66. La suscription porte *Ki-* *-Ki* pour le nom de la ville de Ki- Ki. remplaçait donc et *vice versa*. Cf. la formule juridique pour

N° 70. Époque Kassite. Livraison de 5 mesures de

26 1/2 mesures de

3 grands vases ( ) de

1 petit vase ( )

4 *qa* de

BI-KU « liqueur douce », = *maṭqu*. Ce signe se retrouve fréquemment dans les tablettes de l'époque de Šargani-šar-ali et est fait archaïquement comme le signe *bi*, sauf qu'au lieu de 4 petits traits verticaux au commencement, il n'en a que deux, et .

Quant au signe « aromates », il n'est pas composé archaïquement dans les textes de Šargani-šar-ali, de BI + ŠU, comme on le voit ailleurs, mais de plus .

N° 77. Variante intéressante : pour *mu lugal bi in pad* ( ) « il a invoqué le nom de son roi », on lit *mu lugal bi in* .

N° 86. Mentionne dans un nom propre d'homme le fleuve ou canal Tum-al, fréquemment cité dans les textes de l'époque de Šargani-šar-ali.

N° 133. Le nom de Šagaraktešuriaš y est ainsi rendu :

avec = i.

Dans un autre texte se lit pour le roi Šagarakteburiaš. Le dernier signe équivaut en général à comme chiffre, et dans le cas particulier lui emprunte sa valeur phonétique *aš* : à moins de lire ...*burgiš*, ...*burgaš*, avec *g* mou, ce qui nous amène tout près de *yaš*.

M. Alichan, de Constantinople, possède un onyx à noyau noir, avec cette inscription :

(Ana) *Gu-la bêlti-šu Ša-gar-rak-ti-šur-ya-* *(šu)i-qi-iš.*

N° 147. Époque Kassite :

« « «

« « «

. . . . . .

Une étoffe d'Uruk pour le trône de la ville de Dûr-Sin[1]
une étoffe d'Uruk pour la femme de Sin-Magir
une étoffe d'Uruk pour le trône de Nisin...

N° 174. Texte juridique de l'époque Samsu-iluna avec quelques noms propres intéressants, comme *Nin-îp* , *Ninip raḥim girim*. « Ninip aime la guerre(?) ». *Man-nu um-me-šu li-ṣur*, « qui doit veiller sur sa mère? » — *Arad-pân-Nannar*, etc.

La date est importante et n'existe pas ailleurs :

« Année qui suivit celle où le roi Samsu-iluna coupa sur les montagnes de Yadi-ḥabu et de Guti des troncs de bois uk-a-na (ou *miš-uk-a-na*) et de bois GAM. »

donne *elêpu ša iṣi* (Brünn., 9137), qui se dit de la croissance des arbres. Cf. Del., *HWB.*, p. 60.

N° 183. Suscription historique :

« Année où le roi Samsu-iluna construisit le trône *Parakku sapin aïbi* pour Marduk et Zarpanit. »

Le nom du trône signifie : *Sanctuaire qui écrase l'ennemi!*

N° 210. Suscription : *mu-uš-sa Si-ma-* *ba-gul*, qui fixe la lecture de la même formule avec Si-ma- n° 236. Cf. St. Gudéa B, V. 28 *Ama-a-*

Ce texte de l'époque de la 2e dynastie d'Ur, de l'année où le pontife d'Eridu fut installé porte en toutes lettres *imadad* pour . C'est, à ma connaissance, pour cette époque, la seule exception de ce genre.

N° 245. Petit texte de l'époque kassite qui mentionne à la troisième ligne un « l'Élamite », nom propre d'un individu.

1. Dûr-Sin est mentionné dans la lettre d'un fonctionnaire (que j'ai publiée au *Recueil*, XVI, 189) comme un lieu inhospitalier « où il n'y a rien à manger ».

N° 266.

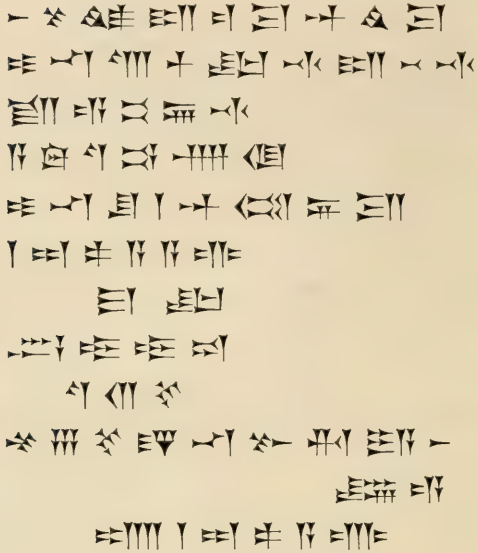

	še ḥar-ra Giš ba-an ṭâb-(b)a
	i-na lib maš-šar-ti ra-bi-ti
	ša e-bi-ir-ti
	nâr Udkibnunki
	i-na qât Marduk-idù
	Ap-pa-a-u
	ma-ḥir
	araḥ GAN GAN DU
	ûm 12 Kam
	mu 6 Kam Burnaburiyaš lugal-e
	DUP Ap-pa-a-u

še ḥar-ra... sur le grand revenu du péage du fleuve *ud. kib. nun. ki* (l'Euphrate), des mains de Marduk-idù, Appaiu a reçu, mois de Kisilimu, jour douzième, année sixième du roi Burnaburiaš. Tabellé par Appaiu.

N° 271. Contrat *Šubati*, mentionne (ou), année de la ruine de Kimaš et de Ḥumurti.

N° 324. Lentille avec exercice d'écriture sur ce texte deux fois répété :

Uruk-ki-ga iḥaraš	il épluchera Uruk
kîma karâšu	comme un poireau.

L'allitération est manifestement voulue. La deuxième ligne se trouve entièrement dans IV R 16, 11 b « ils (les démons) frappent l'homme, brisent la femme, ils... les petits comme un poireau! » Notons cependant que le deuxième signe de la première ligne est incertain et pourrait être *zir*, *gir*, etc.

N° 330. Contrat *šubati* d'Ibil Sin, contient le nom de *Dungi* *Šam-ši*.

N° 335. Contrat Gimil Sin. Il y est question d'un champ :

eqlu USAR *nâr In-si-na.* Il est possible qu'il s'agisse du fleuve de Nisin dont le nom serait devenu plus tard *Isin* en passant par *Insin*, *Issin*.

N° 338. MU UŠ-SA BUR-SIN LUGAL É BAD GAL È UR KU KI (?) LI BI DA TIG (?) GA MU RU.

« Année qui a suivi celle où le roi Bur Sin construisit la grande enceinte de Bît Kalbu-(ki) (?)... »

N° 341. Complainte sur Babylone.

Ali KA DINGIR-RA KI šadû ša ṣurri
ittabši ina libbišu eli ḫummummi ellum
u ilu Ṣalilum kippu'u il ḫuṣṣu
.....
šakki sebukat u arsikki
isḫuppu gabaḫšu[1] u ḫuppu
šarraḫutu gutaššuru u šarraputum
šutabuḫu šutarruḫu u riksatu
šinṣu piqru u namutu
sêgu teltum u šargitu
šalû napagu u buru buru
gitpulum lasamu u tabak haddi
ana pi šabit abari ušallam riksa
ana zimri šaḫunni isapit irta
elî milula ša batulâti
asigu talilu ua u qiṣi illitum
.... kambati ḫambiski u kursinnna bû
.... rigati ḫubti guppî u bulli epiri
.... gillâdu taššiḫit u ambissu
.... an ḫusu ḫusu tubu tubu

« O Babylone, éminence où est le centre qui domine la sainte région, et dont le dieu protecteur des solennités (est devenu) un dieu de destruction..... ils ont terrassé sa grandeur, et ce n'est plus que brisement, violence, vexations, incendie, prostration, horreur, chaînes, insulte, blasphème, ruines, pleurs, cris, effusion de sang, rage, désolation, famine, famine, terreur, tumulte, crainte répandue... la clameur des jeunes filles monte, ce sont solitude, cris, lamentations, sanglots (?)... »

N° 353. Le seul contrat qui dans sa suscription mentionne un roi BEL-BANI :

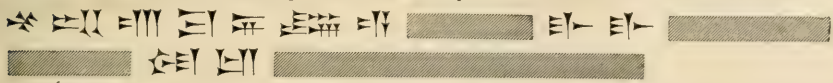

Écriture archaïque en tout semblable à celle des tablettes juridiques de la IIe dynastie d'Ur.

1. Le signe est sans doute pour

N° 356. Un fragment qui faisait probablement partie d'une légende :

e-til ŠIŠ .... ba i...
ki-na-te-šu aplu ki-ni
im-qi mu-di-e par-si-e
apal um-mi mâr ili amilu ša
(an) Ê-a (an) Bel (an) Bêlit
(an) Nin-ip (an) Nusku
(an) Nin-kar-ra-ak (an) Nîn Nippur(ki)
ša (an) Marduk i-lum ba-nu-u-šu
i-na šu-um da-mi-iq-(ti)
šu-um-šu iz-ku-(ru-ma)
qi-bê-ma
um-ma : .....

N° 411. *Mu uš sa Gimîl Sin lugal-e Dûr-Martu mu-ri iq Ti-id-ni mu-ru.* « Année suivant celle où le roi Gimil Sin fonda Dûr Martu et fit la Porte d'Ouest. » Il y a parallélisme et il s'agit probablement d'un seul même pays.

N° 413. Époque Kassite, daté de la 15e année de *lugal* (?). Actuellement n° 21. Les trois premiers clous du dernier signe sont groupés ensemble plus haut qu'il n'est marqué ici. Est-ce un roi Kassite nouveau ?

N° 419. *Mu sag nam-lugal Bi- lugal e.* Cf. n° 133 = i.

N° 430. Série de noms propres classés par préfecture et avec le nom des préfets : *Piḫat Šamaš iddinna; Piḫat Raṣap Ištar; Piḫat Iškun NIBA...*

N° 522. *Ana... qibêma umma... Amilutum ša Iluni ša ina kili kala ṣabtum muššir.* « Les gens d'Iluni, tout autant qu'ils sont retenus en prison, relâche-les ! »

N° 552 *bis*. Le nom du scribe était Ninip *(šibṭi-šu)*, « Ninip est son appui ». Un autre scribe n° 598 était *Ninip dîn pîšu ;* un autre enfin n° 602 *Ninip qîpîšu.*

N° 572. Livraison de 1 *buḫattu marutum...* en la 11e année de Nazimaruddaš C'est l'unique exemple à ma connaissance, d'un roi Kassite prenant ce titre de *Lugal kiš,* dans ces tablettes de Niffer. Il n'existe pas le moindre doute sur la lecture.

N° 599. Un nom de particulier : Lugal (ailleurs *ki* est ajouté) = *mauri(?).*

N° 615. Date : *mu*
« Année où le prêtre « *Gugal Ana* » de la déesse Ninâ fut installé. »(?). IIe dynastie d'Ur.

N° 642. *Mu Samsu iluna* BAD ŠIŠ AB KI *u Uruk-ki* MU UN NA DIM « Année où le roi Samsi iluna construisit l'enceinte d'Ur et d'Uruk. »

N° 652. Quelques noms propres : *Ilu ṣalulu*

NIN ŠUL KUŠ

Sin KUŠ

Le signe *KUŠ* est fait comme dans Amiaud, n° 226, 1 de la col. babyl., avec 4 et 5 au lieu de 2 traits verticaux dans la première partie.

Textes non cotés. 1. Deuxième dynastie d'Ur (fragment).

mu *Šir-pu-la ki*

« Année où l'abondante moisson de Sirpurla fut anéantie par l'inondation. »

Cf. : *duḫḫudu ša mirsi*. : *raḫâṣu*. Brünn., 5219. 6361.

2. Le texte suivant est de nature prophétique, dans le sens large du mot :

Bar-sip-(ki) qar-du muq-tablu... Ša-nin-u lâ (išû)	La construction de Borsippa, un vaillant, un guerrier... sans rival!
Tabnit Dil-bat-(ki) nam-tar-(měš ..... ul in-nam-ma-ru	La construction de Dilbat, les mauvais destins... ne s'y montreront pas!
Tabnit Kiš(ki) a-ku-ka-a-ti ki-ribka.... qa-mu-u na-ki-ri-ka	La construction de Kiš, dévastations (?) dans ton sein.. tes ennemis brûleront..
Tabnit Kutâ(ki) kakku la maḫ-ri..... ...la a-di-ru	La construction de Kutâ, armes sans pareilles... ...sans peur.
Tabnit Pa-še-(ki) ra-biš šum-(dulat...	La construction de Paše, au loin s'étend..
Tabnit Uruk(ki) e-liš u šap-liš...	La constr. d'Uruk, en haut et en bas...
Tabnit A-ga-nê(ki) qa-na-a-ti...	La construction d'Aganê, les roseaux...
Tabnit AN-ḪAR (ki) ki-ma du-ka ? ma?..	La construction de HAR(ki), pareille à..
Tabnit Širpulaki, na-an-du-ru...	La construction de Sirpurla, la terreur...
Tabnit IM (ki) tu-kut-ti...	La construction d'IM-(ki)...
Tabnit Dûr-ilu(ki) e-mu-uq...	La construction de Dûr-ilu, force...
Tabnit Aššur (ki) giš tu ir	La construction d'Aššur .....

3. M. Hilprecht publie dans les *Assyriaca*, p. 67 et suiv., quelques lignes d'un texte de noms de nombre que je lui ai signalé, il y a quelques années, au musée de Constantinople, et où je l'ai rendu attentif à la lecture *tilti*. La partie omise par M. Hilprecht a aussi son intérêt, et je ne sais pourquoi elle a été passée sous silence. Voici le texte en son entier :

	ûmu
	mišil ûmu, 1 2 jour
	ûmu RIŠ-TAN (*premier* pour [*un* et v. v.)
	šinû

	šelalšunu[1] (les trois)
	irbit ûmu
	ḥamilti »
	šiššidti »
	sibti »
	samanti[2] »
	til-ti »

4. Petit syllabaire :

	comme *(ana mâtima ?)*
	année écoulée ou franchie (?)
	année terrible
	année passée, supérieure
	année suivant telle autre
	année suivant la suivante(?)[3]
	année néfaste
	année à éclipse

XXVIII. *Où est situé le pays de* ? — On s'est exprimé diversement, dans ces derniers temps, sur le site de ce pays intéressant que mentionnent les plus anciens textes. Pourquoi citer ces opinions quelquefois étranges, conjectures pures, sans ombre de base ?

Je connais quelques tablettes d'espèce juridique portant en suscription, séparées du corps du document par un intervalle vide, suivant l'usage, les formules suivantes :

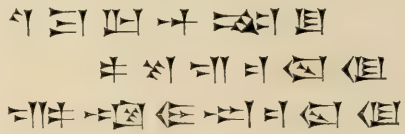

1. Pour *šelaššunu;* on trouve n° 520, *tulšir* = *tuššir;* ou faute pour *šelaltišunu.*

2. Le *ti* de *saman..* diffère des 4 *ti* voisins. On dirait plutôt (*na*).

3. Les traits verticaux indiquent probablement la répétition de *uš sa*. De fait, la formule existe dans les contrats anciens, par ex.: *mu uš sa na ru a maḫ ba-dim uš sa bi*, c'est-à-dire « année qui a suivi celle où l'on fit la grande stèle, l'année postérieure à celle-là ». C'est-à-dire la troisième après l'événement mentionné.

Au temps où Ur (an) NE KU était *patési* de GIŠ-BAN-KI et SAG-?, *šakkanak* de GIŠ-BAN-KI.

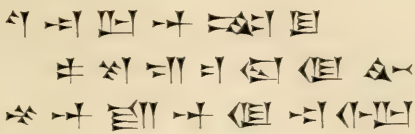

« Au temps où Ur (an) NE KU était *patési* de GIŠ-BAN-KI.
Année où (le roi d'Ur) dévasta Anšan. »

On sait que sur les tablettes de Telloh (deuxième dynastie d'Ur), dont les nôtres reproduisent exactement le type d'écriture et l'onomastique, on concluait de la sorte dans les documents juridiques. Entre mille suscriptions analogues, citons par exemple :

Ur (an) [illegible] *patési*	« Ur (an) Lama (?) étant *patési;*
mu Bur Sin lugal	année (première) de Bur Sin roi. »

Lu (an) Nin-gir-su	« Lu (an) Ningirsu
Ur (an) KA-DI di-kud bi meš	Ur (an) KA DI étant leurs juges ;
mu Ḫuḫunuriki ba gul	Année où (le roi) dévasta Ḫuḫunuri. »

Comme les tablettes de Sirpurla mentionnent naturellement le *patési* de Sirpurla, à telle ou telle époque, et le roi d'Ur comme suzerain; de même les tablettes de GIŠ-BAN-KI mentionnent le *patési* de GIŠ BAN-KI et presque certainement le roi d'Ur, dans la formule *mu Anšan(ki) ba-gul.*

Si Sirpurla est Telloh, GIŠ BAN KI est le pays de Djokha, à l'ouest de Wasit el-Haï, dans l'El-Batajeh en Irak, d'où j'ai rapporté ces documents, en avril 1894.

XXIX. *Lettre. WAI, VI, 54, 1, et ZA., VIII, 345.*

Duppu Kir-za-na
a-na (amil) nagir ê[kalli]
lu šul-mu a-na ka-[ša]
ša taš-pur-an-ni
5 ma-a šar mât Urarṭa-a-a
a-di amil e-muq-qi-šu
Kar-ka-te-e i-lak
ma-a a-a-ka u-šab
(amil) piḫâti ša (al) U-a-si
10 (amil) piḫâti ša qa-ni (mât) U-ka-a-a
i-tal-ku-u-ni dul-lu
ina eširti e-pu-šu
i-da-bu-ub ma-a šarru
i-lak ina (al) U-a-si u-šab
15 ma-a (amil) piḫâte uḫ-ḫu-ru i-la-ku-u-ni
ana (al) Mu-ṣa-ṣir
dul-lu e-pu-šu
ša taš-pur-an-ni
ma-a ša la-pi-i
20 ša šarri me-me-ni
emuqi-šu ana dul-li
lu la u-ba-la
ki-i šar (mât) Aššur(ki)
i-lik-an-ni ak-tal-šu-u
25 ša e-pu-šu-ni e-tap-šu
u an ni-u a-ki-e
lak-la-šu.

Lettre de Kirzana au majordome du palais. Salut!

Pour ce que tu me mandes : « le roi d'Urarṭu avec ses troupes marche sur Karkatê, où stationne-t-il? » — (Effectivement), le gouverneur d'Uasi et celui de la peuplade des Ukai arrivent pour faire leurs dévotions au temple, et me disent : le roi arrive et campe à Uasi; de plus : les gouverneurs le suivent et viennent à Muṣaṣir faire leurs dévotions.

Pour ce que tu me mandes que, de par ordre du roi, personne ne doit amener ses troupes à ces dévotions, — lorsque le roi d'Assyrie est venu chez moi, l'ai-je empêché de faire ce que ceux-ci font? et alors comment empêcherais-je celui-ci?

Quelques incorrections :

6. emuqqi = emuqi
11. italku = ittalaku
13. idabub = idabubu
17. epušu = eppušu
24. aktal = aktala
25. epušu = eppušu
26. [illegible] = [illegible]
27. laklâ = luklâ *pour* lu aklâ

Addition au n° VI des Notes d'Épigraphie et d'Archéologie assyriennes (*Rec.*, XVI, 186). — Je reçois de Kerkouk un bel estampage d'une brique entièrement conservée, du roi Buḥiya. On y lit :

Palais de Buḥiya
fils d'Asirim
roi [illegible] (ma-a-at) du pays
[illegible] de Ḥuršitim.

NOTES SUR LA GÉOGRAPHIE ÉGYPTIENNE DE LA SYRIE

PAR

G. MASPERO

I. — Les listes égyptiennes renferment une forme [illegible][1], [illegible][2], transcrite ordinairement *Qadna, Qédan,* et que Max MÜLLER tend à rayer de la nomenclature géographique, pour y reconnaître une transcription fautive des graveurs ou des scribes au lieu de [illegible] *Qadi, Qode*[3]. J'ai relevé sur deux des tablettes d'El-Amarna, un nom de ville, [illegible] *Qaṭna*[*ki*][4], et [illegible] *Qaṭna, Qathna*[5], qui me paraît répondre exactement à l'égyptien [illegible]. Le premier signe [illegible] renferme le ḫ, que l'orthographe [illegible] *Qadshou, Qodshou,* pour la

1. LEPSIUS, *Denkmäler*, III, 129, époque de Séti Ier; MARIETTE, *Karnak*, pl. 38 *f*, époque de Ramsès II.
2. LEPSIUS, *Denkm.*, III, 88 *g*, époque d'Aménôthès III.
3. MAX MÜLLER, *Ægypten und Asien nach altägyptischen Denkmälern*, p. 243, note 3.
4. BEZOLD-BUDGE, *The Tablets of Tell el-Amarna, n° 36*, p. 74, l. 9.
5. BEZOLD-BUDGE, *The Tablets of Tell el-Amarna, n° 36*, p. 75, l. 38, 43, et *n° 37*, p. 78, l. 64, 70.

ville de קֶדֶשׁ, Κάδδης, Κάδης, nous prouve avoir existé dans le syllabique Qad, Qod, Qid. Il présente, à vrai dire, pour seconde radicale, un ת ou un ט, ce qui ne concorde pas avec la valeur courante du ⊖ égyptien; mais on sait que ⊖ a pour puissance secondaire dans les transcriptions, ט *th*, à côté de ד *d*, et, par suite, ⊖ peut répondre aussi bien à un original asiatique קט qu'à un original קד. Je lirai donc *Qaṭna*, *Qathna*, d'après la forme cunéiforme *Qaṭna*, *Qathna*, et j'admettrai l'existence d'une ville ou d'un pays de *Qathna*, *Qadi*, *Qodi*. *Qathna*, קטנה, קָטָן, peut se rattacher à la racine connue, קָטַן, *être petit, court, exigu*.

Qadina, *Qathna*, se révèle à nous pour la première fois sur une liste d'Aménôthès III[1], et les deux lettres d'El-Amarna qui nous parlent de *Qathna* sont adressées au même Aménôthès : on peut en conclure presque certainement que les deux noms, l'égyptien et le cunéiforme, se rapportent à la même localité. Qathna était une ville, comme le prouve le déterminatif : elle était la capitale ou peut-être l'unique cité d'un petit état dont le chef s'appelait Akizzi au temps d'Aménôthès III. La lettre n° 36 nous apprend que les pères d'Akizzi obéissaient déjà au Pharaon, et lui-même se vante d'avoir été toujours, à leur exemple, un vassal fidèle : « Comme » mes ancêtres ont été tes serviteurs, que ce pays-ci est ton pays, que la ville du Qathna » est ta ville, et que, moi-même, je suis à mon maître, — ô mon maître, lorsque les guer- » riers et les chars de mon maître sont venus, on a fait sortir des provisions[2], des boissons, » des bœufs, des moutons, du miel, de l'huile, en présence des soldats et des charriers » de mon maître, et les grands de mon maître diront à mon maître, — ô mon maître, » [qu']en présence de tes soldats et en présence de tes chars, le pays entier tremble[3]. » C'étaient les réquisitions ordinaires auxquelles les sujets de l'Égypte étaient astreints, et les *Annales de Thoutmosis III* nous fournissent la contre-partie de cette formule, lorsqu'elles nous décrivent la marche des armées à travers la Syrie.

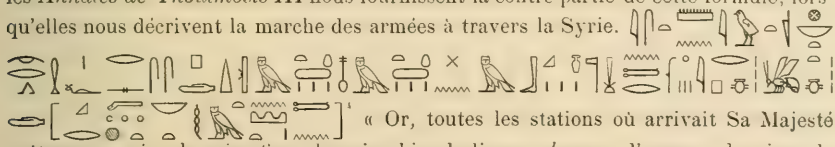

« Or, toutes les stations où arrivait Sa Majesté » étaient munies de pains fins, de pains bis, de liqueur *baqou*, d'encens, de vins, de » miel, de fruits, de toutes les productions agréables de ce pays », si bien que les soldats n'en savaient plus que faire. Après ce préambule modeste, Akizzi raconte qu'Azirou le menace, et que, d'accord avec le roi des Khâti, il a envahi la banlieue de Qathna : les Khâti ont tout mis à feu et à sang, ils ont enlevé les images des dieux, et entre autres celle du « Soleil, dieu de mon père », [4]. Le *père* mentionné ici

1. Lepsius, *Denkm.*, III, 88 *g*.

2. *Boushou* ( ) répond ici exactement au *khitou* égyptien, par lequel on désignait tout ce qui constitue le nécessaire pour un homme (Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, p. 121).

3. Bezold-Budge, *The Tablets of Tell el-Amarna, n° 36*, p. 74, l. 7-17; cf. Bezold, *Oriental Diplomacy*, p. 37; Halévy, *Correspondance d'Aménophis III et d'Aménophis IV*, dans la *Revue sémitique*, t. I, p. 315, 316, et Winckler, *Die Thontafeln*, p. 254-255.

4. *Annales de Thoutmosis III*, l. 12; la lacune a été comblée d'après le passage correspondant de la ligne 14.

5. Bezold-Budge, *The Tell el-Amarna Tablets, n° 36*, p. 76, l. 47, 50, 53, etc.

n'est pas le père charnel d'Akizzi; c'est, comme souvent ailleurs[1], le Pharaon lui-même, et le *Soleil, dieu de mon père*, n'est autre que Râ ou Amonrâ. Les conquérants thébains établissaient-ils dans chacune des villes soumises une statue de leur Amon, dont la présence était un symbole visible de la suprématie égyptienne? On pourrait le croire d'après plusieurs témoignages; en tout cas, Akizzi demandait un subside à Aménôthès, afin de racheter la statue prisonnière. Dans la lettre n° 37, il n'est plus question d'Azirou, mais le roi des Khâti est encore hostile, et il a soulevé contre Qathna plusieurs princes dont le principal paraît être Aitougama[2]. Les rois de Noukhashshi, de Ni, de Zinzar, de Kinanat restent fidèles au suzerain, mais les confédérés font des progrès; ils se sont emparés des contrées d'Oubi et d'Amma, et ils menacent Qathna et Damas. « Seigneur, » ainsi que Timashgi, au pays d'Oubi, vers tes pieds, tend ses mains, ainsi Qathna vers » tes pieds tend ses mains avec anxiété, et, mon maître, en face de ton messager[3], je » demanderai la vie, de même que je n'aurai pas peur en face des guerriers et des » archers de mon maître; quand les guerriers et les archers de mon maître [arriveront], » comme il m'a été commandé, ils seront introduits dans Qathna[4]. »

Les deux séries de documents renferment peu de données qui permettent de déterminer exactement le site de Qathna. Le texte d'Aménôthès III ne contient que des noms rangés sans ordre apparent, ceux probablement des peuples avec lesquels l'Égypte avait eu affaire pour un motif ou pour un autre, l'année que le temple de Soleb fut fondé ou décoré. *Qathina* y est suivi de qui paraît appartenir au Pouanit, et affronté à *Pahira*, puis aux Shaousou et à d'autres peuples asiatiques : Pahira était située en Galilée, peut-être sur l'emplacement de Safed[5]. La liste de Séti Ier offre une série *Qodshou*, *Paboukhou*, *Qathna*, *Asi*, *Mannous*, où Qathna est intercalé entre Paboukhou et Qodshou, d'une part, Asi et Mannous, de l'autre. La liste de Ramsès II donne l'ensemble *Tikhisi*[6], *Tounipa*, *Qodshou*, *Qathna*, où Qathna est mis en rapport direct avec Qodshou. Écartant les noms trop lointains, il reste acquis que Qathna était située vaguement dans la même

1. Delattre, *Le Pays de Chanaan, province de l'ancien Empire égyptien*, p. 84-87.

2. Aitougama n'a plus son titre qui a disparu dans une lacune. Est-il le même que l'Itagama-paouari de Qodshou, qui est mentionné dans une des lettres d'Abimilki (Bezold-Budge, *The Tell el-Amarna Tablets, n° 30*, p. 65, l. 59-60)? ou que l'Itakama de la lettre mutilée n° 43 du British Museum (id., *ibid.*, p. 88-89)? L'identité est rendue vraisemblable par le fait qu'Itakama est associé, comme Aitougama, à Arzaouia, tandis que, d'autre part, Itagama-paouari est mentionné à côté de Namyaouiza et d'Arzaouia, comme Itakama. Itakama, Aitougama. Itagama-paouari seraient les trois variantes d'un même nom étranger, celui du prince de Qodshou; la difficulté de le rendre exactement aurait entraîné des orthographes diverses dans les documents émanés des chancelleries différentes.

3. Le texte porte le pronom de la première personne; c'est presque certainement une erreur du scribe.

4. Bezold-Budge, *The Tell el-Amarna Tablets, n° 37*, p. 78, l. 63-70; cf. Bezold, *Oriental Diplomacy*, p. 39-40; Halévy, *Correspondance d'Aménophis III et d'Aménophis IV*, dans la *Revue sémitique*, t. I, p. 317-318, et Winckler, *Die Thontafeln*, p. 260-261. Les dernières lignes sont un peu mutilées, et la traduction n'en est pas certaine.

5. Max Müller, *Asien und Europa*, p. 153, 191-192; Maspero, *Sur les Noms géographiques de la liste de Thoutmos III qu'on peut rapporter à la Galilée*, p. 8. Petrie a repris l'identification avec Pella de la Pérée, que j'avais écartée (*A History of Egypt*, t. II, p. 325).

6. L'original donne , erreur du graveur antique ou du copiste moderne.

région que Qodshou. Les documents cunéiformes ne sont pas plus précis. Les mentions des Khâti ne doivent pas nous engager à reporter Qathna trop loin vers le nord. Rien n'était plus facile pour un roi de ce peuple que de traverser la Cœlésyrie d'un bout à l'autre et de ravager un territoire situé sur le Haut-Jourdain, même au temps de la plus grande puissance égyptienne : nulle surveillance ne parvenait à prévenir un raid de cette nature, et tout ce que Pharaon pouvait faire, c'était de rendre la pareille aux Khâti l'année suivante et d'aller ravager leurs cités. Les indications de Ni, de Zinzar, de Qidshi (Qodshou) nous ramènent dans la Cœlésyrie, ainsi que celle de Timashgi (Damas), et c'est avec raison que DELATTRE[1] a placé Qathna dans la région Damas-Balbeck sans préciser.

Est-il possible d'arriver à un résultat plus satisfaisant en cherchant l'équivalent du nom antique parmi les noms modernes de la contrée? On y trouve en deux endroits un terme de *Kathana* appliqué à des sites qui ont des ruines. Le premier d'entre eux est le Kharbèt-Qathana, ou El-Qatana, qu'on rencontre sur la rive droite du Jourdain, une heure et un quart environ avant d'arriver au Pont-des-Filles-de-Jacob; l'autre est au pied même de l'Hermon, à trois heures et demie à l'ouest de Damas, sur la route de Baniâs. Kharbèt-Qathana ne présente plus qu'« un amas confus de matériaux basalti- » ques, restes de maisons renversées sur un monticule.... Sur les ruines de ce village, » quelques misérables habitations sont encore debout, et occupées par une dizaine de » fellahs et de pâtres[2] ». Ces débris commandent la route qui descend au gué du Jourdain, celle qui menait de Galilée à Damas; la position était importante, et l'on conçoit qu'une ville élevée en cet endroit ait pu avoir quelque valeur pour les Égyptiens. D'autre part, la Qatana de Damas est dans une région écartée du passage ordinaire des armées et où les conquérants thébains ne paraissent pas avoir pénétré souvent. Sans insister plus qu'il ne convient sur ces considérations, je ferai remarquer que, si Qathna était à Kharbèt-Qathana, sur la route de Safed à Damas, on comprend pourquoi les documents égyptiens la mettent en rapport avec Pahira et les cunéiformes avec Damas. Sa position sur une voie aussi fréquentée explique les raisons que les princes de Qodshou, d'Amourrou, des Khâti avaient intérêt à la prendre ou à la piller; ses souverains à elle étaient bien placés pour avoir des renseignements sur ce qui se passait en Cœlésyrie, et pour les communiquer aux officiers de Pharaon. J'incline donc, pour le moment, à reconnaître la Qathna antique dans le Kharbèt-Qathana des bords du Jourdain. S'il y a eu, comme le pense Max MÜLLER et comme il paraît résulter de plusieurs textes, identité entre Qathna et Qodi, c'est par une confusion postérieure de ces deux noms, dont l'un désignait une ville, somme toute assez obscure, et dont l'autre s'appliquait à un grand pays, sans cesse en rapports avec l'Égypte.

II. — La seconde lettre d'Akizzi renferme un nom de ville. [illegible] *Lapana*, qui n'a pas été identifié à ma connaissance. Il est mentionné à deux reprises[3].

1. DELATTRE, *Le pays de Chanaan, province de l'ancien Empire égyptien*, p. 13, 23.
2. GUÉRIN, *Samarie*, t. I, p. 345.
3. BEZOLD-BUDGE, *The Tell el-Amarna Tablets*, n° 37, p. 78, l. 54-60; cf. BEZOLD, *Oriental Diplomacy*, p. 39; HALÉVY, *Correspondance d'Aménophis III et d'Aménophis IV*, dans la *Revue sémitique*, t. I, p. 317, 318, et WINCKLER, *Die Thontafeln*, p. 258-259.

La première fois, c'est dans un passage mutilé duquel il résulte que Tiouwatti de Lapana et Arzaouîa de Roukhizi se sont unis à Aîtougama pour piller les pays soumis à l'Égypte, mais que les rois de Noukhashshi, de Nì, de Zinzar et de Kinnanat sont demeurés fidèles. Le deuxième passage nous apprend d'autres méfaits des mêmes personnages : « Maître, lorsqu'Arzaouîa de Roukhizi et Tiouwatti de Lapana eurent » occupé le pays d'Oubi et que Dasha eut occupé le pays d'Amma, sache qu'eux, mon » maître, quand Oubi ne fut plus à mon maître, chaque jour ils envoyèrent des messages » à Aîtougama, et ils lui dirent : Viens et t'empare d'Oubi en son entier! »

Ces données diverses nous permettent de déterminer l'aire dans laquelle il faut chercher Lapana et Roukhizi. La mention de Nì et de Zinzar nous indique l'extrême limite nord, le voisinage de Hamath, tandis que celle d'Oubi nous fournit la limite sud. Oubi est le pays de Damas, ainsi qu'il résulte des dernières lignes de cette même lettre que j'ai déjà citées[1]. Pour que Tiouwatti et Arzaouîa aient pu s'emparer d'un territoire relevant de Damas, il faut que leurs états aient confiné à ce territoire. Il convient donc de chercher Lapana et Roukhizi dans la vallée du Haut-Oronte, et je trouve aussitôt pour Lapana un site qui répond assez exactement aux conditions voulues, celui de l'antique Lybon, Lybo, aujourd'hui Lébouèh, El-Lébouèh. Le vieux nom ne nous est guère connu que par les itinéraires romains, mais le site conserve quelques ruines : Lébouèh est au sud de Qodshou, et au pied des montagnes qui couvrent Damas. Roukhizi devait s'élever dans une position analogue le long de l'Oronte, au voisinage de Lapana, mais je ne vois rien dans la nomenclature actuelle qu'on puisse lui comparer.

III. — On rencontre, au début du *Voyage d'un Égyptien*, un paragraphe assez obscur, où le paysage et les localités, pour être dépeints complaisamment, n'en demeurent pas moins difficiles à placer sur le terrain. Le point de départ s'y trouve à Qodshou sur l'Oronte, le point d'arrivée à Byblos et à Béryte, et le héros traverse le Liban : je veux essayer de déterminer son itinéraire avec plus de précision qu'on ne me paraît avoir fait jusqu'à présent, et de porter sur la carte les villes ou les pays qu'il était censé toucher au passage.

La première section du récit nous mène de Qodshou au mont Shaoua par la contrée de Magara, et la description du trajet est ainsi conçue : « Tu ne fais pas expédition vers » Qodshou ni vers Toubakhi? tu ne vas pas vers les Shaousou[2], avec les archers et les » piétons? tu ne chemines pas vers le Magara, où le ciel s'enténèbre de jour[3], car le pays

1. Cf. p. 66. Le rapprochement entre Oubi et l'égyptien *Aoubou*, que Max Müller indique (*Asien und Europa*, p. 170, note 1, p. 396), ne peut servir ici que comme indication phonétique, l'Aoubou de la liste de Séti Ier (Lepsius, *Denkm.*, III. 129, complété d'après Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, t. II, p. 110, n° 57 et pl. CCLXXXIX) n'étant que l'Aoubou des listes de Thoutmosis III, qui est rangée parmi les villes du pays de Pouanît (n° 67).

2. Lisez probablement : le graveur moderne n'a pas vu, ou bien il a oublié, le petit hiératique inséré entre les deux .

3. Le texte porte ici les débris de deux , puis une lacune, les traces d'un ⊙ et le trait I, ce que Brugsch avait restitué en , ainsi qu'il résulte de sa traduction (*Voyage d'un Égyptien*, p. 12), adoptée par Erman, *Ægypten und ägyptisches Leben*, p. 510; Max Müller a vérifié sur l'original l'exactitude de la conjecture de Brugsch (*Asien und Europa*, p. 394).

» est planté de cèdres, de cyprès qui atteignent le ciel, où les lions sont plus nombreux » que les chacals et que les hyènes, où la route est infestée de Shaousou? Tu ne t'élèves » pas vers le mont Shaoua? Tu ne chemines pas les deux mains posées sur [le rebord de] » ton char, tandis qu'on fouette avec des cordes tes chevaux qui traînent[1]? » Qodshou est la Laodicée de l'Oronte, aujourd'hui Tell Neby-Mindoh. Touboukhi, Toubikhi est nommée dans les lettres d'El-Amarna, où un personnage inconnu écrit que son frère vient de la prendre pour le compte du roi d'Égypte[2]. Elle a été rapprochée par E. de Rougé de la Tibkhat, טִבְחַת, Tebakh טֶבַח, qui est mentionnée dans la Bible, comme étant une des villes d'Hadadézer, roi de Zobah[3]. Le site exact n'en est pas connu, mais on s'accorde à la placer dans le voisinage de Baalbek, vers les sources de l'Oronte ou vers celles du Litany. Le voyageur est donc descendu du nord au sud entre l'Anti-Liban et le Liban, et c'est vers Toubikhi qu'il rencontre les Shaousou. Ce nom cache, ainsi que Chabas l'a bien vu, ces populations pillardes qui vivaient à cheval sur la plaine et le désert d'une part, la plaine et la montagne de l'autre, et que les Ituréens du Liban représentaient à l'époque gréco-romaine[4]. Ils infestent les bois et les routes du Magara, qu'on devait traverser pour arriver au mont Shaoua. Le mont Shaoua est, ainsi que Max Müller l'a dit le premier, identique au mont Saoui, Saoué, des *Annales de Tiglatphalasar III*[5] : le Magara et le mont Shaoua peuvent-ils être inscrits sur la carte de manière à peu près certaine?

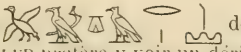

Chabas avait rapproché le nom du Magara [hiéroglyphes] de מְנוֹרָה *grenier, magasin*, et des *magalia* puniques[6] : Max Müller préfère y voir un dérivé de la racine יָגֹר, גּוּר, *avoir peur*, מֹגֹר, *ce dont on a peur*, ici *un endroit redoutable*, et cette interprétation convient parfaitement à la description du pays enténébré et infesté de bêtes sauvages que le scribe nous donne aussitôt[7]. Le rapprochement avec la plaine du Makras, mentionnée dans Strabon[8], ne peut guère se soutenir; le Makras, autant qu'on en doit juger d'après le texte assez obscur du géographe grec, était au voisinage de la mer, par conséquent à l'occident du Liban, et non pas à l'orient, comme le *Magara* des Égyptiens. Les indications de notre auteur placent le Magara au sud de Qodshou et de Toubikhi, à l'ouest de l'Oronte et du Litany, sur les premiers versants du Liban, avant d'arriver au mont Shaoua, c'est-à-dire dans la région qui s'étend à la hauteur de Baalbek, le long de la partie de la chaîne que dominent le Sannin au sud, le Tizmaroun au nord. D'autre part, les *Annales de Tiglatphalasar III* nomment le mont Saoui au delà des villes de la Phénicie moyenne, Ouznou et Siannou[9], qui paraissent avoir été situées au voisinage de

1. *Papyrus Anastasi I*, p. xix, l. 1-5.
2. Winckler-Abel, *Der Thontafelfund von El-Amarna*, n° 171, p. 143; cf. Halévy, *Correspondance d'Aménophis III et d'Aménophis IV*, dans le *Journal Asiatique*, 1892, t. XX, p. 515-516, et Winckler, *Die Thontafeln*, p. 238-239.
3. *II Samuel*, viii, 8, où le texte courant בֶּטַח doit être corrigé en טֶבַח, d'après la traduction [μα]τβαχ des Septante, et d'après le passage parallèle de *I Chroniques*, xviii, 8, où on lit טִבְחַת; cf. E. de Rougé, *Etude sur divers Monuments du règne de Toutmès III*, p. 45-46.
4. Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 127.
5. Max Müller, *Asien und Europa nach altägyptischen Denkmälern*, p. 199, note 2.
6. Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 126.
7. Max Müller, *Asien und Europa nach altägyptischen Denkmälern*, p. 396, note 1.
8. Strabon, XVI, ii § 17, p. 755.
9. Schrader, *Inschriften Tiglath-Pilezer's III*, dans la *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 26-27.

la Tripoli actuelle; c'est à peu près, mais, en inclinant davantage vers le nord, la même position que le texte égyptien nous suggère pour le Shaoua. Tiglatphalasar définit le Saoui, *shadi sha ina Labnana*, « une montagne qui est dans le Liban ». C'était un des pics principaux de la chaîne qu'il prenait comme une limite facile à reconnaître, et de plus nous savons, par le *Papyrus Anastasi*, qu'une route y passait qui conduisait de la Cœlésyrie à la Méditerranée, à Byblos et à Béryte; peut-être cette dernière particularité nous révélera-t-elle le point exact que nous cherchons.

La route est périlleuse et fatigante, et la description en commence par la peinture du héros sur son char. Le texte est malheureusement mutilé et malaisé à restituer entièrement. CHABAS le transcrit : , et il traduit : « N'as-tu pas cheminé, tes bras posés sur l'arrière de ton char, séparé de ses attaches » par les chevaux qui le traînaient? » Il a supposé un accident qui forçait le héros à pousser son char devant lui[1]. La version de CHABAS ne tient pas compte de la structure propre aux chars égyptiens, et l'auteur s'est laissé tromper, malgré lui, par un rapprochement instinctif avec les voitures modernes. Celles-ci, en effet, ou sont fermées, ou si elles sont ouvertes, elles sont montées sur des roues assez hautes pour qu'on puisse les pousser par derrière sans difficulté en cas d'accident. Au contraire, le char était ouvert et pourvu de roues basses qui en mettaient le plancher très près du sol; on le poussait de côté en appuyant contre un des panneaux pleins ou sur la main-courante qui garnissait la partie supérieure. La restitution de CHABAS ne me paraît donc pas répondre à l'idée que le scribe a voulu rendre. Le mot *ouahou*, que le scribe emploie, n'exprime d'ailleurs aucune idée de force déployée, il constate seulement le fait que le personnage a *posé ses deux mains* sur une partie du char, sans imposer nécessairement aucun effort de sa part : on songe à ces tableaux où l'on voit des princes ou des princesses montés sur un char, qui, pour se garer des cahots autant que possible, ont posé une main sur la paroi antérieure du char et s'y tiennent cramponnés. Ici, dans ce chemin montant, le héros doit subir des secousses plus fortes que sur un terrain plat, et il a *posé les deux mains* sur l'avant du char : la lacune contenait donc soit une forme *hâît, avant*, soit le terme technique, à moi inconnu, qui désignait la main-courante ou le haut de la muraille d'avant du char, l'équivalent de l'*antyx* des chars homériques. Il y a somme toute, dans cette première partie, l'indication d'une des positions habituelles du gendarme, lorsqu'il ne se battait pas et que le cocher conduisait l'attelage rapidement à travers une contrée accidentée. La suite ne dément point cette idée. La restauration SAKHÎTI, due à CHABAS, est très bonne, mais le verbe SAKHÎT, SAKHOU[T], et les mots qui en dérivent n'ont pas, à ma connaissance, le sens *briser* : il signifie *frapper, battre, coup, plaie,* ainsi que CHABAS l'a montré lui-même[2]. Il faudrait donc traduire *frappant* ou *frappées de cordes, tes cavales à tirer*, en

1. CHABAS, *Voyage d'un Égyptien*, p. 128-130, 155; BRUGSCH, *Voyage d'un Égyptien*, p. 13, et LAUTH, *Moses der Hebræer*, p. 90-91, ont adopté dans une mesure diverse l'opinion de CHABAS.

2. CHABAS, *Voyage d'un Égyptien*, p. 124, 129.

rapportant SAKHITI à SOUSIMOUÎTOU. L'insistance avec laquelle le scribe montre le cocher fouaillant ses bêtes prouve qu'il a voulu décrire un mauvais passage d'une route ardue, où le fouet léger, qui suffisait d'ordinaire, n'aurait plus agi avec assez d'efficacité, mais où il fallait employer des cordes plus lourdes dont chaque coup meurtrissait la bête. Je restituerai donc :

« Tu ne chemines pas, tes deux mains posées sur l'avant (?) de ton char, tandis que, » fouaillées de cordes, tes cavales tirent? »

C'est la montée du Shaoua qui nous est décrite ainsi, et l'on voit que, si elle est dure aux chevaux, du moins elle n'est pas inaccessible aux chars; c'est ce que nous appellerions une route carrossable, et nous devrons la chercher parmi les rares routes carrossables qui traversaient le Liban. Mais, avant d'en venir là, il faut voir si la suite ne nous fournit pas quelque indication contradictoire à celle-là. La ligne d'après renfermait un nom propre que CHABAS, BRUGSCH et LAUTH ont considéré comme étant mutilé du commencement, et que LAUTH a complété en Hubartha[1]. Je ne suis pas certain qu'il faille ajouter quelque chose au nom. La lacune du papyrus est trop grande d'environ 0,002 millimètres dans le fac-similé, comme on le verra en remplissant la lacune correspondante de la ligne suivante, avec la longueur des groupes à la ligne 6 et à la ligne 1 de la même page. D'autre part, la formule , introduit, dans notre Papyrus, tantôt le verbe SAZODOU, tantôt le verbe SAKHA : « Allons, viens que je te rappelle Houzina, quelle est sa citadelle[2]! » Je choisirai ici le mot SAKHA, tout en admettant que SAZODOU ferait aussi bien l'affaire pour le sens et pour la longueur. Le texte se rétablit donc « Allons, que je te rappelle Birati, et » que tu t'aventures en tremblant dans sa montée sur laquelle tu exécutes le voyage » vers cette ville! » HOUFIZA peut être l'équivalent de חָפַז *trepidare, trembler, hésiter;* l'hésitation, la crainte, que le scribe indique ici, sont justifiées par les mésaventures du héros sur le chemin de la ville. Le pronom de HA-RAF se rapporte nécessairement au nom masculin *montée*, ce qui ne permet pas d'accepter pour KHODOU, le sens *gué* de CHABAS, ou le sens *courant* de BRUGSCH[3]. On sait aujourd'hui que et son contraire s'appliquent par

1. CHABAS, *Voyage d'un Égyptien*, p. 130; cf. BRUGSCH, *Voyage d'un Égyptien*, p. 13, et LAUTH, *Moses der Hebræer*, p. 91.
2. *Papyrus Anastasi I*, p. XXVII, l. 4; cf. CHABAS, *Voyage d'un Égyptien*, p. 284.
3. CHABAS, *Voyage d'un Égyptien*, p. 104-106; BRUGSCH, *Voyage d'un Égyptien*, p. 13.

extension aux voyages sur terre[1]; sans m'occuper des modifications que l'exclusion du sens *gué* nous oblige à porter dans plus d'un endroit des traductions reçues, nous sommes délivrés ici de l'obligation de trouver une ville placée sur un gué en plein Liban, entre le mont Shaoua et la côte. On peut chercher sur la côte la ville mentionnée en cet endroit, et la lecture Baîrati, Birati, suggère aussitôt le nom de Beyrout, qui est écrit Baîrouti, à la dernière ligne de la page suivante : toute la fin du paragraphe comprendrait la description de la route entre le mont Shaoua et Beyrout.

Je n'aborderai pas ici l'étude des lignes qui suivent ce passage : elles ne renferment aucun renseignement topographique. On y voit seulement que les voleurs infestaient la route, qu'arrivant à la couchée, ils dévalisaient le voyageur, et l'on apprend incidemment, à la quatrième ligne de la page XX, qu'ils étaient des Shaousou, comme ceux qui se trouvaient entre Toubikhi et le mont Shaoua : les Shaousou occupaient les forêts sur les deux versants du Liban, ainsi que les Ituréens plus tard. Si j'insiste sur ces détails, c'est afin de bien constater qu'il s'agit là, non pas d'une excursion aventureuse par des sentiers mal frayés, et que l'on ne pouvait entreprendre qu'au risque de fracasser les chars, mais d'un voyage sur une voie battue suffisamment pour que l'on pût y circuler à char sans être obligé de mettre pied à terre. On devait rejoindre la mer quelque part entre Byblos et Beyrout, car le paragraphe suivant du *Papyrus Anastasi I* recommence la série des noms par ceux de Kapounou, Goubla, et de Baîrouti, Beyrouth.

Le problème peut donc se poser ainsi : Quels sont, dans l'antiquité, les chemins carrossables qui, partant des environs de Baalbek, franchissaient le Liban auprès d'un pic assez remarquable pour être le Shaoua-Saoui, et aboutissaient à Beyrout d'un côté, à Djébaïl-Byblos de l'autre? Certaines routes peuvent être écartées *a priori;* celle qui va de Baalbek à Beyrout par les Cèdres est trop septentrionale, et celle qui va de Baalbek à Beyrout par Shtôra et Khan-Mourâd est trop méridionale. Le choix n'est guère possible qu'entre une des routes intermédiaires. Celle de Zahlèh a cet inconvénient qu'avant d'aborder la montagne, elle circule longtemps en plaine le long du Litany, tandis que le scribe égyptien nous présente le Magara comme se trouvant presque immédiatement après Toubikhi. Restent deux passages assez peu élevés, celui du lac Legmiah, qui a été suivi par Lortet en 1875, et celui du lac Yamounéh, qui a été exploré par Renan. De Baalbek et des régions voisines où Toubikhi devait être située, on arrive, en deux heures et demie ou trois heures, selon le point de départ, sur des pentes boisées aujourd'hui encore, puis en une heure et demie de marche on redescend sur le village de Yamounéh, où fut un sanctuaire important à l'époque romaine. Il y a là un lac qui mesure quatre kilomètres de long sur deux de large, et peut-être s'étonnerait-on que le scribe égyptien ne l'eût pas mentionné, si l'on ne savait par divers témoignages que cette nappe de Yamounéh se retrécit pendant l'été, et qu'au mois de septembre on ne voit plus

1. Cf. entre autres le passage des *Mémoires de Sinouhît*, où le héros dit qu'il chemina à pied , en allant droit devant lui (l. 15-16).

dans le bassin qu'un ruisseau abondant et un petit étang d'une limpidité parfaite : le héros égyptien voyage en été ou au début de l'automne, puisqu'il ne mentionne pas les neiges au moment où il franchit la montagne, et cela suffit à écarter l'objection. A Yamounéh, deux routes se présentent. La plus méridionale, celle de M. Lortet, descend vers le sud, longe le petit lac Legmiah, puis tourne brusquement à l'ouest, et arrive au point culminant quatre heures après le départ d'Yamounéh. Du sommet du col, on aperçoit de très près le Sannîn, puis on redescend brusquement sur Afka, où l'on pénètre dans la vallée du Nahr Ibrahîm. La voie la plus septentrionale, celle de Renan, va plus directement d'Yamounéh à Akoura, et de là à Afka où elle rejoint la voie précédente. Elle « est très peu suivie et pourtant d'un haut intérêt. Le passage au-dessus d'Akoura » est le plus facile de tous ceux qui traversent le Liban. Les gens d'Akoura, qui sont » assez guerriers, paraissent tenir à en garder le secret. Le scheikh m'expliqua comment, » avec un petit nombre de fusils, on pourrait défendre le col au-dessus du village..... » C'était là certainement la route d'Héliopolis à Byblos. Étroite et taillée dans le roc, » elle s'élargit ensuite et devient une des plus belles routes de la Syrie montueuse, jus- » qu'au moment où l'on arrive au versant oriental. Là, la descente est très mauvaise; » sans doute, le sentier moderne a perdu ici la piste de la voie antique. *Le passage* » *d'Akoura est, selon moi, une des plus vieilles routes du monde,* c'est par là proba- » blement que les conquêtes venant de l'Orient sont tombées sur la Phénicie[1] ».

Je crois qu'on peut admettre, sans trop de témérité, que le Mohar franchit le Liban par ce col d'Akoura. Le Magara, qu'il rencontra au delà de Toubikhi, est le canton boisé qui précède Yamounéh, le Shaoua-Saoui est le Djebel Monéitiréh que la route traverse et probablement aussi le Sannîn, dont on aperçoit le sommet dans tous les endroits du parcours où les forêts ne bornent point la vue. Arrivé au delà d'Akoura, l'Égyptien fut forcé de s'arrêter pour passer la nuit, quelque part vers Afka, et c'est là que les Shaousou le détroussèrent. Il gagna ensuite la mer vers l'embouchure du Nahr el-Kelb, s'il alla directement à Béryte; sinon, il put incliner à l'ouest, au voisinage d'Afka, et remonter vers Byblos en passant à l'embouchure du Nahr Ibrahîm.

THE GEOGRAPHICAL LIST OF SERREH

BY

W. Max Müller

Rec. de Trav., t. XVII, p. 164, Prof. Sayce announced the discovery of a number of Syrian names, found in the temple-ruins at Serreh (Baedeker : Aksheh) in Nubia. They seemed to him too fragmentary for publication, but he was kind enough to communicate his copy with me and to permit the publication.

1. Renan. *Mission de Phénicie*, p. 303-304.

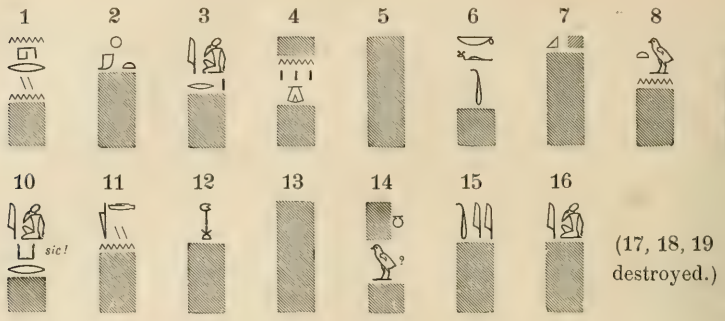

In syllabic transcription, the list reads :

1. *Ne-he-rï-n(a?)*, Northern Syria. 2. *Ḫe-tà*, Hittite country, west of 1. 3. *'A-ra-(sa)*, Cyprus, cuneiform *Alašia*. 4. *(Sa)-n-ge-(ra)*, Singara in Northern Mesopotamia. 6. *Ke-f-tì* (i. e. *to*), originally, the coast of Asia Minor. 7. *Ḳ-(ïra-ḳa-mi-ša)* on the Euphrates. 8. *Tu-ne-(p)*, probably in the lower Orontes-valley. 9. *Ḳad-š*, the capital of the Amorites on the upper Orontes. 10. *'A-kà* (i. e. *ko*)-*r(ï-ṯ)*, the *Ugarrit* of the Amarna tablets. 11. *Ḳad-ï-n(a)* (read *Ḳode* " circle "), the coast of Northern Phœnicia. 12. I suppose *Tì-ḫï-sï*, the usual associate of *Ḳadeš*. Read *tì* instead of the *ḫa* which Prof. Sayce believed to see? 14. Prof. Sayce adds in his letter " perhaps Mannus ". It seems to me, the arrangement of the signs makes this reading rather improbable. Perhaps *(U)-nu-(g)*? 15. *Tì-y-(ta)*, unknown, see below. 16. *'A-(ra-ṯ-tu?)*, Arvad, Aradus? — The rest effaced.

It seems evident that the artists of Ramses II compiled their list from the columns of Amenḥotp III in Semneh, L., *D.*, III, 88 *g*, etc.; a common source is far less probable. There, we find the same uncommon orthography : *Ḳad-ï-na*, and our Nro. 15, written in full (a name with which I cannot do anything)[1]. Nevertheless, the new list is not destitute of interest and Prof. Sayce deserves our gratitude for having copied these fragments. I thank him personally for his amiable communication.

L'EPENTHÈSE EN PERSE CUNÉIFORME

PAR

BLOCHET

L'épenthèse est un phénomène consistant en ce qu'une consonne se trouvant suivie d'un *i*, *é*, *y*, d'un *u*, ou d'un *v*, autrement dit de toute voyelle autre que *a* ou de la semi-

1. Peut-être faut-il lire Diyah, et comparer de Touthmosis III, n° 74, où serait l'équivalent de . — G. M.

voyelle correspondante, un *i* ou un *u* apparait devant la consonne. Ce phénomène est constant en zend, mais l'épenthèse de l'*u* n'a lieu que devant *r*[1]. Ex. : Sk. *bhâvati*, Av. *bavaiti;* Sk. *sârvâm*, Av. *haurvâm*.

Le perse ne marque pas l'épenthèse, mais il est possible que malgré cela il la pratiquait. Le seul moyen de s'en assurer est d'interroger les transcriptions étrangères de mots perses en grec, en assyrien et en médique[2].

Un des nombreux imposteurs réduits par Darius se nomme en perse *Naditabira* (Oppert, *Achéménides*, p. 86 ss.); la traduction médique lui donne le nom de 𒀭𒌅𒄿𒁀𒁉𒁀𒁉 *ni-di-it-bi-il*, ce qui semble prouver une prononciation *na(i)ditabira*. Il est bon de remarquer que 𒀭 est *nu*, en assyrien, que 𒌅 est *ut* et 𒄿𒁀𒁉 est *ul*, et il est certain que *i* et *u* sont confondus en médique; on comparera les suffixes turcs ل ou ر qui se prononcent d'une façon intermédiaire entre *lu* et *li*. En tous cas, on voit que la voyelle n'est pas un *a*, ce qui seul importe ici.

Un autre exemple est le perse *Vahyazdâta* transcrit en médique 𒁹𒁹𒁉𒌅𒁀𒁉𒁹𒁉𒁹𒁉𒁹𒁉𒁹𒁉 *Visdatta*, ce qui semble renvoyer à une prononciation *Va(i)hyazdâta*. On remarquera que le médique rend la longue suivie d'une consonne par une brève suivie de la consonne redoublée. On en verra, plus loin, d'autres exemples.

Il arrive que, dans des mots où il y a eu certainement épenthèse, les transcriptions étrangères n'en offrent pas trace. Le mot perse *Ariya* « Arien », Sk. आर्य, zend 𐬀𐬭𐬌𐬌𐬀, *Airya*, au génitif pluriel *Ariyânâm*, a donné naissance au mot ایران, pehlvi אירא. Cependant la transcription médique est 𒀭𒌅𒁀𒁉𒁀𒁉𒁀𒁉𒁀𒁉𒁀𒁉 *Arriya*, quoique le mot se prononçât assurément *A(i)riya*, sans quoi l'*i* du pehlvi et du persan serait inexplicable. Le chaldéo-pehlvi ne connait, comme le Perse, que la forme אריא[3]. La forme grecque ne la marque pas non plus, elle est Ἀρίᾳ.

Il y a en Perse, comme l'on peut s'en convaincre en feuilletant le *Modjem* de Yakout, un nombre assez important de villes dont le nom se termine en گرد, arabisé en جرد, le pehlvi est קרת, sans que l'on puisse savoir quelle est la voyelle. Il ne faudrait sans doute point voir dans l'*i* du persan le reste d'une épenthèse d'une forme **kartiya*, **ka(i)rtiya* par exemple. Le persan moderne prononce يزدگرد, arabisé en يزدجرد, le mot pehlvi יזדקרת qui est certainement **yazdakarta* « créé par Dieu ».

---

1. Ce phénomène est proche parent de ce que l'on appelle la « Prothèse », que l'on définit ainsi : « elle consiste dans l'introduction d'un *i* ou *u* adventice initial devant une consonne » Ex. : (*u*)*rcân*, âme pour **rcân*. Il y a ici une légère erreur : En réalité il y a prothèse d'abord, épenthèse ensuite. Le persan ne peut prononcer un groupe de deux consonnes initiales, il devait en être et il en était certainement de même en zend. Étant donné le groupe **rcân*, une langue iranienne ne pouvait le prononcer que de deux façons, ou le faire précéder d'une aspiration, ou intercaler entre *r* et *c* une voyelle brève. C'est au premier de ces procédés que le zend a eu recours et il a prononcé en représentant cette aspiration par *h*), *h*)-*rcan*, cet (*h* portant une voyelle indécise, que nous représentons par -, comme aujourd'hui la voyelle prosthétique persane. C'est alors qu'a eu lieu l'épenthèse du *c* par-dessus le *r*, dans le gronpe (*h*)-*r* qui est devenu (*h*)*urcân*. Il est absolument inexact de dire que *urcan* vient de *rucân*, d'ailleurs la forme persane *rucân* dont on veut l'appuyer n'existe pas: روان se prononce *racân*. Le pehlvi lui-même *rûbân* est à prononcer *racân*, comme le prouvent les nombreux exemples de noms propres où *ûb* est une simple graphie pour *r*; phonétiquement *ûb* ne peut devenir *u*.

2. J'emploie, après M. J. Oppert, la dénomination de *médique* pour désigner l'idiome dans lequel sont rédigées les inscriptions cunéiformes du second système.

3. Par exemple dans les inscriptions trilingues d'Ardeshir Ier ou dans l'inscription bilingue d'Hadjiâbâd.

Il arrive même que le perse *marque* l'épenthèse. Le nom du pays appelé en perse *Harauvati* est en zend *Harahvaiti* avec l'épenthèse de l'*i* final. Cette forme correspond au sanscrit *Sarasvati*. L'aspirée *h* est tombée en perse, comme dans nombre de mots[1] et la vraie forme est *Hara(u)hvati*. On voit immédiatement qu'il y a eu épenthèse du *v* devant l'*h* tombé dans l'écriture. La transcription médique est *Arrauvatis* avec la marque de l'épenthèse.

En voici un autre exemple : l'étymologie du nom de ville *Siktauvatis* est obscure, toutefois il est probable qu'il faut voir dans ce mot un composé du suffixe possessif *vant*, Sk. *vant* : *Sikta(u)hvati* avec épenthèse du *v*.

Il y a encore un mot dans lequel on est bien tenté de reconnaître une trace de ce même phénomène, quoiqu'il faille admettre que l'épenthèse se soit produite par-dessus un groupe de consonnes, l'une d'elles toutefois étant un *r*.

Le perse *Bardiya*, le nom du fameux mage qui usurpa la couronne après le suicide de Cambyse, est devenu en grec Σμέρδις, dans Hérodote. ESCHYLE (*Perses*, 745) donne le nom de Μέρδις à un homme qui aurait régné; peut-être est-ce le même. La forme médique est *Bir-di-ya*, le signe étant manifestement le babylonien.

Les deux transcriptions grecque et médique prouvent que la voyelle de la première syllabe n'était pas un *a* pur et que la forme perse originale devait être *Ba(i)rdiya*[2].

On pourrait voir dans le Μέρδις d'Eschyle, un nom tout différent de Σμέρδις, et le rapprocher de *Martiya*, homme. Ceci est possible, le *t* ayant pu être transcrit *d* (cf. Σφενδοδάτης de Ctésias, zend *Spentô-dâta*). L'exemple n'en vaudrait pas moins, car il montrerait que *Martiya* se prononçait *Ma(i)rtiya*, ce qui revient au même.

Il y a en médique de nombreuses transcriptions de mots perses qui présentent un phénomène analogue à celui que l'on remarque dans *Harauvati* et *Siktauvati*, il est douteux toutefois, qu'il le faille expliquer par la chute graphique d'une aspirée. Il arrive qu'un *a* suivi d'un *v* ou d'un *y*, dans les transcriptions des mots perses, devient *u* ou *i*, en médique, ce qui d'après l'analogie de ce qui précède pourrait faire penser qu'en certains cas en perse *a*+(*v*, *y*) devenait (*aŭ*, *aĭ*) + (*v*, *y*). En voici quelques exemples :

Le roi Ξέρξης porte en perse le nom de *Khshayârshâ*, et en médique celui de *Ik-si-ir-is-sa* ou *Ik-si-ir-sa*. Les formes assyriennes sont *Khisiyaršu*, *Khisiarša*. On voit qu'à la syllabe *-sha-* du perse devant *y*, le médique répond par *-shi-*, l'assyrien par *shi* et le grec par Ξέ(ρξης), sans doute prononçait-on *Khsha(i)yarshâ*[3].

Le perse *Dârayavush* est en médique « *Dari-*

1. Sur ce point, voir J. DARMESTETER, *Études Iraniennes*, tome I.

2. Le changement de *b* en *m* est un fait bien connu. Sur la préfixation du sigma, voir OPPERT, *Inscriptions des Achéménides*, p. 42, note.

3. L'explication de l'*I* initial est très simple : dans beaucoup de langues il est impossible de prononcer deux consonnes initiales sans les faire précéder d'une voyelle ou sans en intercaler une. C'est ainsi que s'expliquent les formes zendes *(u)reân*, âme, p. روان, cf. pour les consonnes médiales *dad(e)mahi*, *sk. dadmâsi*. C'est à ce dernier phénomène qu'on s'est cru obligé de donner le nom d'anaptyxis.

yavaush », les transcriptions grecques sont Δαρεῖος, la plus usitée, et Δαρειαῖος, connue par Xénophon. Cette dernière forme est, à très peu de chose près, identique au perse, elle est pour Δαρεγαῖος, le *y* et le *digamma* étant tombés. On remarquera qu'ici encore à la syllabe *-ra-* du perse devant *y*, le médique répond par *-ri-* et le grec par *-ρε-*, ce qui peut faire croire à une forme *Dâra(i)yavush*.

Fravarti, nom d'un imposteur contre lequel lutta Darius, est en médique [illegible] *Pirruvartis*, en grec Φραόρτης. On voit que la syllabe *-ra-* du perse devant *v* devient *-ru-* en médique. Un *v* étant tombé en grec, il est difficile de dire si l'*o* appartient à la transcription de la syllabe *-ra-* du perse, en tout cas le nom devait être *Fra(u)varti*.

Le même phénomène se produit dans le perse *Tàrava*, médique [illegible] *Tar-ra-u-va*, transcrivant une forme perse *Tàra(u)va*.

On pourra objecter à ce qui précède que dans certains cas, le médique transcrit ou paraît transcrire les voyelles perses sans règle apparente, que *Gaubruva* devient *Goparva; Bàkhtris, Baikturris* ou *Baksis*. C'est chose indiscutable, mais le nombre des exemples donnés plus haut, appuyés de l'autorité du grec, prouvent que leur concordance n'est pas simplement un effet du hasard, et que le médique a marqué dans sa transcription des noms propres perses des épenthèses que le perse dédaignait de noter.

RECHERCHES SUR QUELQUES BOIS PHARAONIQUES

PAR

LE Dr GEORGES BEAUVISAGE

Agrégé, chargé du cours de Botanique à la Faculté de Médecine de Lyon.

II

LE BOIS D'ÉBÈNE

On sait que les anciens Égyptiens connaissaient et employaient à une époque très reculée le bois d'Ébène : il serait superflu de refaire ici l'historique de cette question qui a été traitée, il y a douze ans, dans ce *Recueil*[1], par M. Victor LORET, d'une manière trop complète pour qu'il soit utile d'y revenir. Mais il reste à savoir de quel arbre ou de quels arbres provenait ce bois d'Ébène, *Habni* [illegible]. Aucun botaniste ne s'étant, à ma connaissance, occupé de cette détermination, j'ai cru pouvoir la tenter d'après les matériaux que j'avais sous la main.

On donne le nom de bois d'Ébène à des bois plus ou moins noirs provenant d'arbres assez nombreux, assez différents les uns des autres et originaires de contrées

1. T. VI, p. 125-130.

diverses. Déjà Dioscoride distinguait l'Ébène d'Éthiopie et l'Ébène de l'Inde; cette distinction, quoique incomplète, est encore bonne à conserver. Nous pouvons, en effet, diviser aujourd'hui les bois dits d'Ébène en trois groupes : 1° les Ébènes des Indes, de Madagascar et des îles Mascareignes, fournies par une vingtaine d'espèces de *Diospyros* (Ébénacées); 2° les Ébènes de l'Afrique continentale et de l'Europe, fournies surtout par quelques Légumineuses, *Dalbergia melanoxylon, Brya Ebenus, Melanoxylon Brauna, Cytisus Laburnum, Anthyllis cretica, Albizzia Lebbek;* 3° les Ébènes d'Amérique, fournies par des Bignoniacées *(Jacaranda ovalifolia, Tecoma leucoxylon),* Euphorbiacées *(Excœcaria glandulosa)* et Légumineuses *(Bauhinia acuminata).*

Si nous écartons, comme il convient dans la circonstance, cette dernière catégorie, il nous reste en somme deux groupes qui correspondent à peu près aux deux sortes de bois d'Ébène de Dioscoride, et nous pouvons nous demander si les anciens Égyptiens ont employé les Ébènes indiennes ou les Ébènes africaines, ou bien les deux groupes à la fois, enfin, pour être plus précis, quelles espèces de l'un ou de l'autre groupe.

A la question ainsi posée, j'apporte une réponse *partielle :* je suis en mesure d'affirmer qu'aux temps pharaoniques on travaillait en Égypte le bois de *Dalbergia melanoxylon.*

Il était certes permis de supposer que les anciens Égyptiens employaient plutôt l'Ébène d'Éthiopie que l'Ébène de l'Inde; mais c'était peut-être s'aventurer bien imprudemment que de transformer cette hypothèse en une affirmation positive, comme l'a fait M. V. Loret. Après avoir, dans la première édition de sa *Flore pharaonique,* donné pour titre à son article sur l'Ébène, le vieux nom d'*Ebenoxylon verum,* synonyme de *Diospyros Ebenum,* il a cru devoir, dans sa deuxième édition, le remplacer purement et simplement, sans discussion, par celui de *Dalbergia melanoxylon,* en omettant même de transporter cet article des Ébénacées aux Légumineuses.

Cette substitution d'un nom à un autre était bien hardie, quoique fondée sur une hypothèse émise par M. le Dr Schweinfurth. Je suis heureux de reconnaître que cette hypothèse est en partie confirmée par mes observations personnelles. Je dis « en partie », car si j'ai reconnu que des objets travaillés par les anciens Égyptiens étaient fabriqués en bois de *Dalbergia melanoxylon,* je me garderais bien d'affirmer que l'Ébène de l'Inde, provenant des *Diospyros,* était inconnue en Égypte aux temps pharaoniques.

Les objets que j'ai eu l'occasion d'étudier m'avaient été envoyés par M. G. Daressy, accompagnés des étiquettes suivantes :

1° « Emblème Ta (boucle de ceinture), qu'on plaçait dans la main de la momie — Thèbes — XXe dynastie. »

2° « Manche de miroir (?) — Gournah-Thèbes — XVIIIe-XXe dynasties. »

Comme échantillons de comparaison j'avais : *a*) un gros morceau de tronc de *Dalbergia melanoxylon,* cultivé en Égypte, dû à l'obligeance de M. Albert De-

flers; *b*) un fragment primitivement étiqueté « Black Ebony — West Coast Africa — *Diospyros melanoxylon* », et attribué avec doute, plus tard, je ne sais par qui, au *Melanoxylon Brauna; c*) un fragment du bois d'Ébène de Ceylan; ces deux derniers fragments appartiennent au droguier de la Faculté de médecine de Lyon (collection César Chantre).

Le *Dalbergia melanoxylon* montre, entouré d'un aubier blanc, un duramen brun noir légèrement rougeâtre, un peu plus clair par places. Le soi-disant *Melanoxylon Brauna* (?) dépourvu d'aubier est d'un brun foncé assez analogue, plutôt un peu plus rougeâtre. L'Ébène de Ceylan seule est d'un noir franc, d'un noir d'encre gallo-ferrique, tirant plutôt sur le vert que sur le rouge.

Cette différence d'aspect ne correspond nullement à celle que Dioscoride signale entre l'Ébène d'Éthiopie et l'Ébène de l'Inde.

Les deux échantillons considérés, « Emblème Ta » et « Manche de Miroir » ressemblent plutôt par leur couleur aux deux premiers types qu'au troisième.

En dehors de l'aspect superficiel, les constatations faites sur ces divers échantillons ont été de deux sortes: aux observations micrographiques j'ai voulu joindre l'expérimentation chimique, et j'en ai tiré des résultats tellement frappants que je crois intéressant de les relater ici.

OBSERVATIONS MICROGRAPHIQUES

Emblème Ta, Manche de Miroir
et *Dalbergia melanoxylon*

Coupes transversales à structure moyennement radiée. Rayons médullaires unisériés et formés de cellules allongées radialement, 4 fois plus longues que larges. Fibres très inégales et très irrégulières, nullement alignées, ni radialement, ni tangentiellement, à paroi épaisse, à lumière assez large, arrondie, irrégulière, en bandes radiales d'ordinaire assez larges, comprenant souvent 8-10 fibres entre deux rayons médullaires. Vaisseaux à parois assez épaisses, variqueuses, inégaux, en petits groupes irréguliers, 1-2- sériés, occupant tout l'intervalle entre deux rayons médullaires. Cellules ligneuses souvent écrasées et peu distinctes, remplies d'une matière brun foncé, ou contenant un gros cristal, disposées en rangées tangentielles unisériées serpentant irrégulièrement entre les fibres, ou contiguës aux groupes vasculaires.

Coupes tangentielles : Fibres épaisses; Rayons médullaires très nombreux, étroits et bas (hauts de 10-12 cellules au plus, unisériés, parfois dédoublés et bisériés en leur milieu, à cellules elliptiques. Cellules ligneuses souvent plus hautes, fortement ponctuées, parfois cristallogènes subisodiamétriques, rectangulaires ou carrées, en files ressemblant aux rayons médullaires. Vaisseaux à ponctuations aréolées peu serrées.

Coupes radiales: Rayons médullaires muriformes à cellules fines très régulières, sur lesquelles tranchent nettement les files de cellules cristallogènes.

Tous les éléments, cellules du bois ou des rayons médullaires, fibres et même

vaisseaux peuvent contenir la même substance brun foncé (nuance terre de Sienne brûlée).

Il y a identité parfaite, au point de vue histologique, entre les coupes microscopiques faites dans l'Emblème Ta et le Manche de Miroir, d'une part, et celles qui sont pratiquées dans l'échantillon type de *Dalbergia melanoxylon*, d'autre part.

Mais il faut reconnaître que les deux autres échantillons types présentent une structure assez analogue et ne s'en distinguent que par de petites différences de détail.

Ébène noir de la Côte occidentale d'Afrique
(Diospyros melanoxylon ou *Melanoxylon Brauna?)*

Coupes transversales : Même aspect d'ensemble. Fibres plus régulières, moins inégales.

Coupes tangentielles : Rayons médullaires plus rapprochés, plus hauts, à cellules plus grandes, entre des fibres paraissant moins nombreuses et assez fortement ponctuées.

Ébène de Ceylan

Coupes tranversales : Structure plus nettement radiée. Rayons médullaires également unisériés, mais plus nombreux, à cellules quadrangulaires *courtes* dont la *longueur* radiale est tout juste *double de la largeur*. Fibres *très égales* et *très régulières*, à paroi épaisse, à *lumière étroite* allongée tangentiellement, *très bien alignées* en files radiales tantôt contiguës par 2 ou 3, tantôt solitaires et alternant une à une avec les rayons médullaires. Vaisseaux rarement isolés, ordinairement groupés par 2-6 en files radiales unisériés. Cellules ligneuses disséminées en files tangentielles discontinues interrompant çà et là les alignements de fibres sans en troubler la régularité en épaisseur, et bordant en dedans et en dehors les groupes vasculaires. Cavités de tous les éléments gorgées de substance noire.

Coupes tangentielles : Fibres fines. Rayons médullaires 1-2- sériés, très nombreux *étroits*, *rapprochés* et *très hauts*, souvent subcontinus et comme anastomosés, à cellules plus grandes. Vaisseaux à *ponctuations aréolées plus fines et plus serrées*. Cellules cristallogènes en courtes files assez nombreuses.

Coupes radiales : Rayons médullaires muriformes ne montrant pas de différence sensible. Files de cellules cristallogènes plus distinctes.

Malgré l'analogie du plan d'ensemble, les différences soulignées paraissent assez nettes pour permettre de ne pas confondre les deux bois de *Dalbergia melanoxylon* et d'Ébène de Ceylan ; mais on peut se demander si elles sont plus ou moins constantes, étant donné surtout le grand nombre des espèces de *Diospyros* susceptibles de fournir une Ébène indienne.

On pourrait donc prudemment émettre quelques doutes sur ce point ; mais comme on va le voir, ces doutes ne sont plus permis après l'essai chimique de ces bois.

RÉACTIONS CHIMIQUES

Les échantillons de bois ont été traités successivement par divers dissolvants, et ces liquides ont été essayés avec divers réactifs.

Sans énumérer tous les essais auxquels je me suis livré, sans signaler même certaines réactions différentielles peu prononcées, je me bornerai à relater ici celles qui ont donné des résultats bien tranchés et absolument caractéristiques.

I. *Teintures alcooliques et leurs réactions.*

On a fait macérer pendant quelques jours 1 gr. de bois pulvérisé dans 10 gram. d'alcool à 90°.

Les teintures ainsi obtenues présentent déjà un aspect tout différent pour l'Ebène de Ceylan et pour le *Dalbergia*. Elles offrent en outre avec certains réactifs des caractères différentiels très nets, qui peuvent être résumés dans le tableau suivant.

RÉACTIFS	TEINTURE ALCOOLIQUE D'ÉBÈNE DE CEYLAN (couleur brun jaunâtre clair)	TEINTURE ALCOOLIQUE DE DALBERGIA MELANOXYLON (couleur brun rouge très foncé)
Eau.....	Pas de précipité.	Précipité brun foncé floconneux abondant.
Potasse ou soude.....	Coloration plus foncée et léger précipité jaune, soluble en jaune dans l'acide acétique.	Coloration verte et précipité vert, soluble en rose dans l'acide acétique.
Chlorure ferrique (sol. alcoolique)..... ..	Liqueur violette; précip. violet noir.	Précipité brun, très fin, peu apparent. (La liqueur jaunit par simple mélange de la solution ferrique.)
Sulfate ferroso-ferrique (sol. alcoolique).....	Liqueur indigo; précip. violet noir.	
Ferrocyanure de potassium	Coloration rose.	Précipité brun foncé (par action de l'eau).
Éther (versé doucem[t]).	Surnage laiteux.	Surnage coloré en jaune.
» (après agitation).	Précipité chamois (peu adhérent au vase après évaporation).	Précipité brun foncé et pellicule surnageant la liqueur (le tout très adhérent au vase aprés évaporation).
Benzine	Surnage incolore.	Surnage colorée en jaune.

II. *Décoctés aqueux et leurs réactions.*

On a fait bouillir pendant quelques minutes 1 gr. de bois d'Ébène de Ceylan dans 20 gr. d'eau; on obtient un décocté brun foncé bien limpide après filtration; ce décocté précipite en gris (avec liqueur verdâtre) par le chlorure ferrique; en gris (avec liqueur violette devenant bientôt d'un beau bleu céleste) par le sulfate ferroso-ferrique; en brun clair par l'acétate de cuivre, et en noir (avec liqueur gris perle) par le chlorure d'or; étendu au point d'être presque décoloré, il prend une belle couleur jaune d'or par les alcalis (potasse, soude ou ammoniaque).

On fait bouillir 0 gr. 30 centigr. de bois de *Dalbergia melanoxylon* dans 30 gr.

d'eau ; on obtient un décocté rose brique pâle restant opalescent après filtration ; ce décocté ne précipite ni par les sels de fer, ni par l'acétate de cuivre, ni par le chlorure d'or ; étendu et traité par les alcalis, il prend une coloration brun-verdâtre (la nuance verdâtre est encore plus nette en laissant tomber une goutte de décocté dans la liqueur alcaline).

III. *Dissolvants divers.*

Mises en macération pendant 24 heures dans divers liquides, les poudres des deux bois ont donné les résultats suivants :

La poudre de *Dalbergia melanoxylon* ne colore ni l'éther de pétrole, ni le sulfure de carbone, ni la benzine. Au bout de 24 heures, elle colore l'essence de térébenthine en jaune pâle, le chloroforme et l'éther sulfurique en rose, l'alcool amylique et l'acétone en brun jaune (nuance rhum), ou en brun rouge foncé (nuance acajou), si la proportion de poudre est plus forte.

La poudre d'Ébène de Ceylan ne colore aucun de ces dissolvants, sauf l'acétone qui, après 24 heures, prend une nuance jaune pâle.

On voit par l'exposé qui précède que l'Ébène de Ceylan et le *Dalbergia melanoxylon* présentent à l'essai chimique des caractères absolument différents.

Or l'échantillon du droguier de Lyon étiqueté en anglais Ébène noir de la côte occidentale d'Afrique, qui, par son aspect extérieur et même par ses caractères histologiques, paraissait se rapprocher beaucoup du *Dalbergia*, n'a donné aucune des réactions de ce dernier : sa teinture alcoolique et son décocté aqueux ressemblent en tous points à celui de l'Ébène de Ceylan ; il y a de même identité quant à l'action des dissolvants. Il paraît donc provenir d'un *Diospyros*, conformément à son étiquette primitive.

Au contraire, *les deux échantillons de bois pharaoniques ont donné toutes les réactions du* DALBERGIA MELANOXYLON ; ces résultats confirment entièrement ceux de l'observation micrographique et leur donnent un caractère de certitude qui paraît incontestable.

J'en conclus donc que l'Emblème Ta et le Manche de Miroir trouvés par M. Daressy à Thèbes et rapportés par lui aux XVIIIe et XXe dynasties ont été fabriqués avec le bois de *Dalbergia melanoxylon*.

GÉOGRAPHIE BOTANIQUE

Le *Dalbergia melonoxylon* appartient à la famille des Légumineuses, sous-famille des Papilionacées, tribu des Dalbergiées ; c'est un petit arbre de 5 à 7 mètres de haut, dont le tronc atteint la grosseur de la cuisse et dont les rameaux sont épineux. Il a été décrit pour la première fois par Guillemin, Perrotet et A. Richard[1] et paraît être répandu dans le Soudan, du Sénégal à la mer Rouge.

1. *Floræ Senegambiæ tentamen*, 1830-1833, I, p. 227, tab. LIII.

Dans le bassin du Nil, il compte, d'après le Dr G. Schweinfurth[1] parmi les espèces importantes de la région des forêts (Waldgebiet), limitée au Nord par un angle rentrant dont le sommet serait à Gondokoro et dont les deux côtés aboutiraient l'un au N.-O. à El-Obeid, l'autre au N.-E à Massaoua. Il est bien permis de supposer que c'est ce même Ébénier qui jadis se rencontrait en abondance dans l'île de Méroé (Strabon) et pouvait encore se rencontrer, quoique rarement, jusqu'à Syène (Pline).

En Europe, il est connu sous le nom « d'Ébène du Sénégal »; son bois est « inférieur au véritable bois d'Ébène *(Diospyros Ebenum)* parce qu'il est moins noir et présente quelques fibres blanchâtres[2] ». Ce bois est nommé *Ghelembann* par les nègres du Sénégal et employé pour la confection des meubles : il se polit facilement et garde le poli[3].

En Égypte, le *Dalbergia melanoxylon* est parfois cultivé dans les jardins d'Alexandrie et du Caire; on l'y nomme en arabe *abnous* ou *babanous*[4], noms assurément dérivés de *Habni* , comme ἔβενος et *ebenus*.

Un texte cité par M. Loret, et emprunté au Rituel de l'embaumement, prescrit l'eau de gomme de *Habni* pour fixer certains objets sur les bandelettes. Or, je ne saurais affirmer que le *Dalbergia melanoxylon* produise de la gomme, mais cela n'a rien d'invraisemblable, sachant que c'est le cas d'autres espèces du même genre, telles que *D. paniculata* de l'Inde[5].

De tout ce qui précède on peut conclure que :

1° Les anciens Égyptiens ont employé le bois de *Dalbergia melanoxylon;*

2° C'était probablement cet arbre et ce bois qu'ils appelaient *Habni*, et auquel nous pouvons rapporter l'Ébène d'Éthiopie.

NOTES ON SOME STELÆ

BY

ALAN H. GARDINER

The papers of DEVÉRIA, which passed after his death into the possession of the Louvre, contain a large number of squeezes and photographs of stelæ and other inscriptions. By the kindness of M. PIERRET, I have been enabled to study them, and to make use of them for the following notes.

---

1. Pflanzengeographische Skizze des gesammten Nil-Gebiets... (in A. PETERMANN's *Mittheilungen*, 1868, p. 162)
2. GUILLEMIN, PERROTET et A. RICHARD, *loc. cit.*
3. DE LANESSAN, *Plantes utiles des colonies françaises*, p. 341.
4. ASCHERSON et SCHWEINFURTH, *Illustr. Flor. Égypt.* (in *Mém. Institut égyptien*, II, 1889, p. 70).
5. DE LANESSAN, *loc. cit.*, p. 590.

I. Stela 22 of the Glyptothek at Munich : my copy is made from a photograph formerly belonging to Devéria. First, seven horizontal lines of hieroglyphs reading from right to left, as follows :

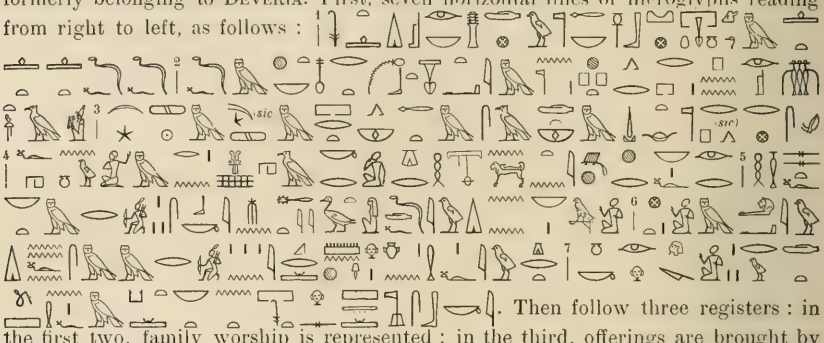

. Then follow three registers : in the first two, family worship is represented : in the third, offerings are brought by servants, male and female : among the men six are , one is , one , and one : of the women, all those whose titles are visible are . I omit the names recorded on this monument, as they are given in the *Dictionnaire des Noms hiéroglyphiques* of Lieblein, no. 311.

The first five lines of our inscription contain the ordinary formula, or rather, a mixture of several of the ordinary formulæ. There are several interesting variants. in l. 2 takes the place of the usual : cf. the expression sometimes found beside offering-tables[1]. In the list of feasts for I have not seen elsewhere. At (where is of course a mistake for) begins a series of phrases belonging to the formula represented by C 3 of the Louvre[2] : for their introduction here cf. in stela 571 of the British Museum :

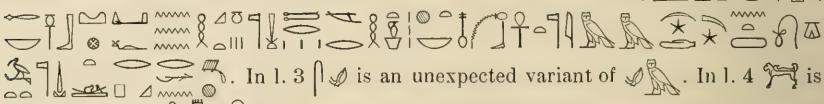

. In l. 3 is an unexpected variant of . In l. 4 is for the ordinary ; it is a form frequently found in lists of feasts. In the fifth line commences a short account of the functions of Sobkí : he says : " My lord gave to " me my town (that I might be in it) as prince : he gave it to me as superintendant of " soldiers, because of my excellence and my perfection in the heart of his majesty : it " is I who acted as the superior of the hewers of stone of his majesty in every work of " the king's house : he who is over the secrets of the necropolis, Sobkí. " The group contains a difficulty : if I translate correctly, we should only expect one immediately after : it is possible that it is a fault of the sculptor. The variant in C 172 of the Louvre[3], shows that we should understand

1. E. g. at *El-Kab. Papers of* Nestor L'Hôte, t. III, p. 4; cf. Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique, Suppl.*, p. 1052-1053.
2. Ll. 12 foll.; cf. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, t. I, p. 1-34.
3. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, 2nd series, pl. 82.

again before and that we should not translate " because of my perfect excellence ". The last line is the most interesting : I know of no other example of the title . For the use use of cf. *Uni*[1], l. 1 ; Br. Mus. stela 101[2], ...

II. Stela formerly belonging to the Anastasi collection[3] : my copy is from a squeeze.

First, four horizontal lines of hieroglyphs, reading from right to left :

Below, on the left, stands a man, before whom there are four vertical lines of hieroglyphs, reading from right to left : . To right, a small figure of a man stands, a vertical line of hieroglyphs, reading from left to right, in front of him : .

Under the vertical lines of inscription two women stand each bearing over her head two horizontal lines of hieroglyphs, reading from left to right : I. ; II. .

The first formula presents no particular interest: the second in the vertical lines is very difficult to decipher : it seems to be the ordinary invocation to those who pass by the tomb of the deceased.

The title " priest of Shotp-ib-Ri " is only found here, I believe : a sub-director of the priests of the pyramid Qa-nofir of Amenemhait I[4] is found in the 9th year of Usirtasen I. The names of the personnages mentioned in our stela are all curious.

III. In the inscription of Uni, in the fifteenth line, is generally[5] read, and interpreted as a mistake for : I have examined with care a squeeze of Devéria, and read clearly : the beak of the bird is visible, but not very clear, and the square head must have given rise to the mistake : the tail however re-

1. Budge, *Reading book*, p. 58.

2. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, 1st series, pl. 6.

3. Lenormant, *Catalogue d'une collection d'antiquités égyptiennes*, Paris, 1857, p. 2, no. 13 *bis*, where it is described as " stèle funéraire de forme cintrée, en calcaire compact, portant le cartouche d'Amenemhé Ier... " H. 0m 95, l. 0m 54. "

4. Louvre, C 2, l. 1; cf. Pierret, *Recueil d'Inscriptions inédites du Louvre*, t. II. p. 108. I have verified the date of the stela which is the 9th year and not, as Pierret states, the 8th.

5. Erman, *Zeitschrift*, 1882, p. 12; Budge, *Reading book*, p. 59.

sembles that of no I have seen in the inscription. The omission of the letter by an error of the sculptor is more easily explained than the inversion : in any case the interpretation must always be *Maza*.

NOTE SUR UNE STATUETTE FUNÉRAIRE ÉGYPTIENNE

APPARTENANT A M. A. DURINGE, A LYON

La statuette en question a été achetée à Lyon, chez un petit marchand de bibelots, qui l'avait lui-même acquise, il y a une vingtaine d'années, d'un officier de marine débarquant à Marseille d'un voyage en Égypte. La hauteur de la statuette est de vingt-six centimètres. Les pieds ont été cassés au cou-de-pied. Elle est en bois compact et de teinte rougeâtre. La main droite tient un à lame aiguë; la main gauche, un à lame aplatie.

Sur la partie antérieure se trouve une inscription fort bien gravée, disposée en huit lignes horizontales se lisant de droite à gauche :

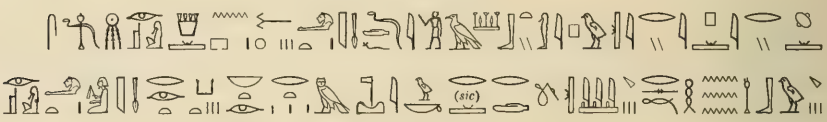

Au premier abord, la statuette paraît être en bois nu. En y regardant de très près, on peut reconnaître des restes de couleur. Sur la poitrine était peint un collier rouge, brun et jaune. La perruque était noire, avec un liséré jaune clair au bord inférieur des deux bandeaux retombant sur la poitrine. Enfin, les hiéroglyphes et les traits qui séparent les lignes étaient rehaussés de bleu tourné au verdâtre. La couffe à sable, s'il y en a eu, était peinte et non sculptée; aucune trace n'en subsiste.

La statuette est d'un bon travail du temps des Ramessides et les traits de la figure, fort jolie, rappellent le type classique de Séti Ier.

A. Duringe.

VARIA

VON

Wilhelm Spiegelberg

XXII. *Der Grabtempel Thutmosis' III.* — Der Name und die Lage dieses Tempels sind durch eine Reihe von Ziegeln bekannt, welche sich nordöstlich vom Ramesseum

gefunden haben[1]. Sie tragen entweder nur den Namen des Königs L., *D.*, III, 39 *f*, ib., *k*, und ib., 25 bis, *i*, oder den des Gebäudes in folgenden Formen,

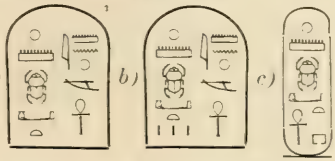

deren gelegentliche Varr. man aus den weiter unten mitgeteilten Stellen ersehen mag. Brugsch (*Dict. géogr.*, 253) las die Gruppe *ma-ʿanḫ* und übersetzte : « la demeure qui donne la vie ». Die richtige Lesung ist zweifellos *ḥnkt*[4] (viell. nach *b ḥnk(w)t) ʿnḫ*, während ich die Deutung « Weihgeschenk (oder « Weihgeschenke ») des Lebens » nur unter Vorbehalt gebe. Eine ähnliche Bezeichnung führt, wenn ich recht verstehe, ein Tempel des *Min* mit dem Namen [5].

Dieser Grabtempel Thutmosis III ist nur auch sonst nicht unbekannt. So besitzt das Britische Museum (nº 18194) einen flachen Stein mit folgender Inschrift[6] :

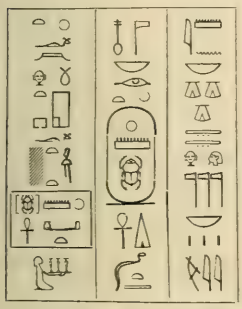

Der Stein wurde also von Thutmosis III geweiht « als er den Messstrick über seinen westlichen Tempel, (Namens) *Ḥnk(w)t ʿnḫ Mn-ḫpr-Rʿ* ausspannte ». Vor allem ist uns unser Tempel aber aus Titeln bekannt, welche Beamte desselben bezeichnen. Zunächst kennen wir den Oberpriester des Tempels, welcher zweimal erwähnt ist : L., *D.*, III, 626, und in einer von Flinders Petrie bei den Ausgrabungen im Ramesseum gefundenen Inschrift[7]. Daneben begegnen wir einer Reihe von Priestern so dem und [9]. Auch weltliche Beamte des Tempels werden genannt. Neben einem Dattelfabrikanten [10] fehlen die « Schreiber » nicht. So kennen wir einen [11] dessen Sohn[12] den Titel führt. Wie sich aus dem Titel

1. L., *D.*, III, 39 *f-k*, vgl. auch Wiedemann, *Geschichte*, S. 360, den Nachweis andrer Ziegel.
2. Vgl. Sethe, *Untersuchungen*, I, S. 90.
3. Nach Sethe (a. O.) kommt dieser Name auch : « auf den Ziegeln des Gebäudes südwestlich vom Tempel DD an die N. O. Seite des Ramesseums anstossend. » vor.
4. Für die von Sethe (*Ä. Z.*, 93/99, vorgeschlagene Lesung *mḥnk* liegt kein Grund vor, da in dem zum Beweis herangezogenen Titel das zu *ṯḥm* gehören dürfte.
5. L., *D.*, II, 149 *d*. — Golenischeff, *Epigraph. Resultate*, XI, Z. 4.
6. Da ich den Gegenstand nur im Schautisch betrachtet habe, konnte ich die Gesteinsart (wahrscheinlich Alabaster) nicht sicher feststellen.
7.
8. Mariette, *Abydos*, II/49.
9. Budge, *Catalogue of the Fitzwilliam Museum*, S. 75.
10. Louvre, A. 53 (nach eigener Abschrift).
11. *Memoires de la Mission arch.*, V/318.
12. *Ibid.*, 324.

des oben erwähnten Oberpriesters ergiebt, war der Grabtempel auch dem Kultus des Amon geweiht. Darauf bezieht sich auch eine unveröffentlichte, zerstörte Inschrift im Louvre (ohne Nummer), in welcher ein [und der Opfertisch des Gottes [erwähnt wird. Auf ihn dürfte auch das Suffix einer zerstörten Stelle der Grabstele des *Mn-ḫpr* gehen[1], wo von « dem *Ḥnkt-ʿnḫ*, seinem geliebten Tempel in dem westlichen Horizonte » die Rede ist. Ebenso dürfte in dem Grabe des *Rḫ-mi-Rʿ* zu ergänzen sein[2].

Vor besonderem Interesse ist die Erwähnung unseres Tempels in einer von Champollion veröffentlichten Inschrift. Es wird dort von dem Oberpriester des Amon *Mn-ḫpr-Rʿ-snb*, dessen Grab im Osten des Hügels von Scheich Abd el Gurnah liegt, gesagt dass er « in dem Tempel *Ḥnkt-ʿnḫ* ruht » ( ). Gehörte etwa eine bestimmte Gräbergruppe, unter welcher sich das genannte Grab befand, zu dem *Ḥnkt-ʿnḫ?* Möglich wäre ja auch, dass etwa die Weihung einer Statue in den Grabtempel dem Oberpriester zu diesem Audruck Veranlassung bot.

XXIII. *Noch einmal der Grabtempel Amenothes' II.*— In XIII dieser Varia habe ich vor längerer Zeit den Namen *Ssp-ʿnḫt-ʿ;-ḫpr(w)-Rʿ* für den Grabtempel Amenothes' II auf Grund der Inschrift einer Alabastervase im Louvre nachgewiesen. Seither bin ich diesem Tempel auch in andren Texten begegnet. So nimmt eine auf das Brett des Modells eines Ziegelformers eingeritzte Inschrift in der Slg. Petrie (London College) wieder auf die Gründung Bezug. Aus einem Text des Museums zu Florenz (2576)[3] : ersehen wir, — was ja für ein thebanisches Heiligtum begreiflich genug ist, — dass in dem Tempel *Ssp-ʿnḫ* ebenso wie in dem Grabtempel Thutmosis' III der thebanische Reichsgott seinen Kultus hatte. In einem Grabe zu Gurnah[4] sind Weihgeschenke dargestellt, welche Amenophis II für seinen Grabtempel stiftete. Heute bezeichnen umherliegende Ziegel die Stätte des alten Heiligtums, und auch Petries rastloser Spaten hat hier während der Winterkampagne 1895/96 ausser den « foundation deposits » keine nennenswerte Schätze zu Tage gefördert. Aber eben dieser Fund der Gründungsgegenstände hat meine Annahme unmöglich gemacht, dass jene Alabastervase und etwa auch das neue Stück der Slg. Petrie aus den Fundamenten des Tempels stammt. Einmal ist es nach Petries Ansicht kaum denkbar, dass vor ihm irgend jemand die alte Tempelstätte berührt hat, und dann haben die sehr roh gearbeiteten Alabastergefässe des Petrieschen Fundes stilistisch mit dem feinen Alabastergefässe des Louvre nicht das Geringste zu thun. Es bleibt nur ein Ausweg. Wir wissen auch sonst, dass die Ægypter zur Erinnerung an wichtigere Ereignisse Gegenstände mit entsprechenden

1. *Mission*, V/331, Z. 31.
2. Virey, Tafel XXIII.
3. Behrend, *Mon. de Florence*, S. 77.
4. L., *D.*, III, 64 *a* : (1.) .

Inschriften anfertigten, — also ganz unsren Erinnerungsmedaillen entsprechend. So wurden unter *Thutmosis III* und *Amenothes III* zur Verherrlichung ihrer Siege über *Kadeš* und *Sangar* Scarabæen geschnitten[1]. Auch die Grundsteinlegung grosser Bauten wurde wohl so gefeiert und die beiden in Frage stehenden Gegenstände haben die Erinnerung an einen heute bis auf geringe Reste verschwundenen Tempel bis auf unsre Tage bewahrt.

XXIV. *Der Palast Ramses' II.* — Am Schluss des *Pap. Sallier III* findet sich in der Schilderung der Heimkehr des siegriechen Königs folgende Stelle (11/5-6), deren richtige Umschrift jedes Missverständniss ausschliesst

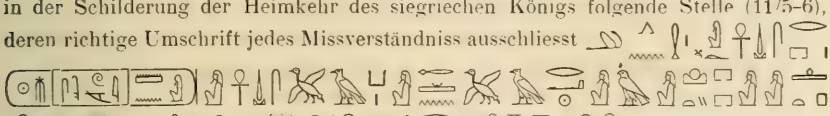

« Seine Majestät (L. H. G.) gelangte nach dem Haus des *Ra-messu-mri-amun* (L. H. G.), dem grossen *ka* des *Re-Harmachis*, welcher *r* in seinem (L. H. G.) Palast *Onḫ-Weset* wie *Re* auf seinem Thron. »

Dieser Palast *Onḫ-Weset* begegnet uns nun auch an einer andren Stelle des Papyrus, welche bislang gleichfalls missverstanden worden ist, 10/9 :

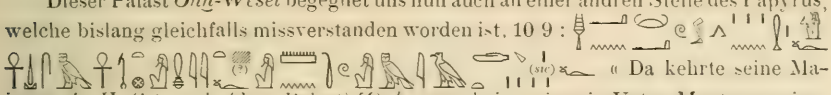

« Da kehrte seine Majestat (L. H. G.) nach (dem Palast) '*Onḫ-weset* heim wie sein Vater *Montu* zu seiner Stunde' (?) (l.). » Damit dürfte der Name « es lebt Theben » für den Palast Ramses' II gesichert sein. Dagegen liegt in dem ähnlich lautenden Attribut des Palastes *'nḫ ws* lediglich ein epitheton ornans vor, welches mit unsrem Namen nichts zu schaffen hat.

Ueber die Lage des Palastes erfahren wir aus den mitgeteilten Stellen nur, dass er sich in der Deltastadt Ramses (רַעַמְסֵס) befand, welche Naville bei dem heutigen *Tell el-Kebir* sucht. Aber der Nachweis dieses Palastnamens könnte einmal von grösster Wichtigkeit werden. Wenn uns ein glücklicher Zufall eines Tages im Delta Ziegel mit dem Stempel bescheert, so wissen wir, an welcher Stelle Ramses II einst Hof gehalten hat, und wo wir das biblische Ramses zu suchen haben.

XXV. *Zur neuægyptischen Orthographie.* — Es ist m. W. bislang nur wenig beobachtet worden, dass die verwildernde neuægyptische Orthographie gelegentlich auch abgesehen von grammatischen Formen alte Schreibungen durch neuere ersetzt, welche dem thatsächlichen Lautbestande der Vulgärsprache mehr entsprechen, doch so, dass beide Schreibungen neben einander in Gebrauch sind. Am lehrreichsten ist das alte *mṯn* « Weg », welches im N. R. bereits wie im Koptischen das *n* eingebüsst

1. Petrie, *History*, II, S. 114 u. 195.
2. Oder « in sein Gebiet » (?).
3. Dümichen, *H. I.*, II/40 = Brugsch, *Rec.*, I/37 : und Rosellini, *Mon.*, III/81 :

hatte und *mit* lautet. Aus einem urspr. *mojten* war also *mojt* geworden, wie aus *ḥsmn* und *sgnn* ϩⲟⲥⲙ und ⲥⲟϭⲛ enstanden sind. Diesen neuægypt. Lautbestand giebt nun das neuægypt. 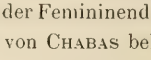 , *mit* wieder. Dabei ist sowohl durch die eigenartige Stellung des *t* wie den beigefügten Strich der Radicalcharakter des Konsonanten gekennzeichnet. Denn ein Wort *mit* mit der Femininendung *t* hätte 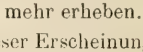 geschrieben werden müssen. Gegen die wohl zuerst von Chabas behauptete Gleichung 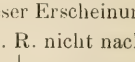 = ⲙⲟⲉⲓⲧ lassen sich also keinerlei Bedenken mehr erheben.

Ein zweiter Fall dieser Erscheinung liegt in dem Wort 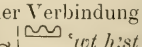 « Vieh » vor, welches sich vor dem N. R. nicht nachweisen lässt, es ist zweifellos die neuægyptische Form des älteren 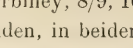 . Ich erinnere dabei daran, dass der Verbindung 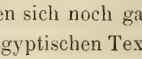 *i;wt n ḫ;st* (d'Orbiney, 8/9, 10/1) im M. R. 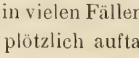 *'wt ḫ;st*[2] gegenübersteht. Aber wohlverstanden, in beiden Fällen hält sich die alte Schreibung neben der neuen bis in die spätesten Texte[3]. Solche Beispiele werden sich noch ganz erheblich vermehren lassen, denn in vielen Fällen, wo wir in den neuægyptischen Texten ein nicht entlehntes neues Wort plötzlich auftauchen sehen, werden wir zu untersuchen haben, ob nicht ein alter Stamm in neuem Gewande erscheint. Von *vereinzelten* orthographischen Absonderlichkeiten, an welchen die neuægyptische Periode so reich ist, habe ich hier nicht gesprochen. Wenn ein Schreiber 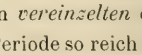 für ⲙⲉⲧⲣⲉ oder 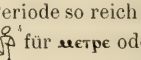 für ⲙⲉⲧϩⲱⲟⲛ missbraucht, so steht er mit solchen Schnurren glücklicherweise allein da, denn solche Abusivschreibungen haben nicht wie die obigen Schule gemacht.

XXVI. *Die Bedeutung von* ϩⲣ *Apoc. 22/2.* — In der kürzlich von Goussen veröffentlichten sahidischen Version der Johannesapokalypse findet[6] sich in der Schilderung des Lebensbaums κατὰ μῆνα ἕκαστον ἀποδιδούς τὸν καρπὸν αὐτοῦ durch ⲉⲧϥⲙⲡⲉϥⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ϩⲣ ⲉϩⲟⲧ übersetzt. Wir lernen also eine neue Præposition ϩⲣ mit distributiver Bedtg. kennen. Es liegt auf der Hand, dass wir in der Præposition *ḥr* das Prototyp zu suchen haben. Ist doch die angeführte kopt. Verbindung ϩⲣ ⲉϩⲟⲧ im demotischen 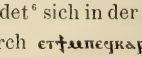 *ḥer ebot* 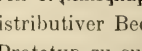 noch nachweisbar[7]. Für die ältere ægyptische Sprachperiode kenne ich kein Beispiel für diese distributive Bedeutung von *ḥr*, welche nur in einigen mit der *Adjectivbildung der Præposition* zusammengesetzten Wendungen erhalten ist, so in dem bekannten 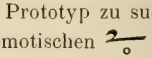 « jeden Tag ». Vgl. ferner 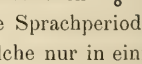 « beträgt pro Tag[8] » in einer Rechnung, 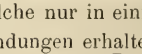 « jährliche Abgabe[9] » und

1. Goldminenkarte, Lepsius, *Auswahl*, XX.
2. Newberry, *Beni-Hassan*, II, Tafel XXX. — Vgl. auch die Schreibung 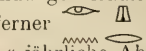 (Zeit des *Ḥr-m-ḥb* — *Ä. Z.*, 1889, S. 127).
3. Vgl. das der Rosettana, 25/26 (ἱεροῖς ζώοις).
4. Müller, *Ä. Z.*, 93/127.
5. L., *D.*, III, 146 *c*, Z. 15.
6. *Studia theologica*, I.
7. S. Brugsch, *Grammaire démotique*, § 319, 3°.
8. Spiegelberg, *Rechnungen*, Tafel IV *a/a*. 8.
9. Brugsch, *Wörterb.*, VI, 967.

die Bezeichnung eines Spiegels « Spiegel für jeden Tag » (also kein Luxusstück). Es ist nun sehr wohl möglich, dass die demotische und koptische Form eine Verkürzung dieses alten *m ḫrt* sind[2]. Doch wie dem auch sei, die mittelbare Herkunft und die Bedeutung von ϩⲣ sind nicht wohl zu bezweifeln. Für das Alter der sahidischen Version der Johannesapocalypse ist es aber gewiss bezeichnend, dass sich in ihr eine Wendung findet, welche uns sonst in der koptischen Litteratur nicht mehr begegnet.

XXVII. — *Ein Vorläufer des Ḥri-Ḥor.* — In dem Pap. 10053 des Britischen Museum (H. C.), welcher zu den bekannten Processacten aus der Regierung Ramses' IX gehört, findet sich (Verso 6/22 ff.) folgendes Zeugenverhör :

... « Verhör : Vorgeführt wurde die Thebanerin *Mut-em-ıwa*, die Frau des Hierogrammaten *Nes-su-amon*. Sie wurde auf den Namen des Königs vereidigt, nicht lügen zu wollen. Ihr wurde gesagt : Wie steht es mit dir? Da sagte sie : Als der Aufstand des[3] Hohenpriesters stattfand (wörtl. « als die Feindschaft des H. gemacht wurde »), bestahl dieser Mann meinen Vater... »

Es liegt auf der Hand, dass die hier erwähnte Empörung eines Hohenpriesters gegen den Thron gerichtet war. Dieser vielleicht ersten Kraftprobe folgte bekanntlich kurze Zeit später der entscheidende Kampf, welcher mit dem endgültigen Siege des Hohenpriestertums endigte.

XXVIII. *Zwei Gegenstände mit dem Namen des* Senmut. — Der Günstling der Königin *Ḥatšepsowet* hat in letzter Zeit infolge der Auffindung seines Grabes und seiner Statue im Muttempel zu Karnak wieder mehrfach das Interesse auf sich gelenkt. So scheint es mir nicht überflüssig, einige weitere diese bedeutende Persönlichkeit betreffende Denkmäler zu besprechen. Zunächst sei eine Agatperle[4] erwähnt, welche seinen Namen und den der *Ḥatšepsowet* trägt. Ein andrer Gegenstand aus Kalkstein (dieser Form : , bei welchem man an das *Nb*symbol denkt, das die Pharaonen gelegentlich den Göttern weihen), ist kürzlich von dem Rev. William Mac Gregor erworben worden. Auf der oberen Fläche befindet sich die Inschrift , während sich um die Seitenflächen der folgende Text zieht : . Daneben mag noch ein in dem Besitz des deutschen Konsularagenten zu Luxor befindlicher Stock Erwähnung finden, welcher gleichfalls den Namen des Senmut trägt und vielleicht aus seinem Grabe stammt.

1. *Mission*, I/136.
2. Freilich würde der Abfall des *et* mit dem Bindevokal schwer zu erklären sein.
3. Man beachte den Artikel.
4. Stobbard, *Eg. Antiquities*, Tafel I, statt ist zu lesen.

XXIX. *Neue Beiträge zu den altægyptischen Titelsammlungen.* — Die folgenden Texte befinden sich auf den beiden Seiten einer mit Stuck überzogenen braun bemalten Holztafel in der reichen ægyptischen Sammlung im University College zu London[1]. Ihrer Schrift noch gehören sie wohl der Zeit Ramses' II an und sind in keinem Fall jünger als die Dynastie XX.

A

Übersetzung : « Ich belehre dich über die Ämter der Tempelverwaltung : Der Wächter des Schatzhauses, der Wächter der Scheunen, der Bereiter von *bi;t*, der Bäcker, der Bereiter von Sesam (?), der Kuchenbäcker, der Schlächter, der Dattelfabrikant, der Bereiter von *pr-sn*. Der Weihrauchbrenner (?), der Flechter, der Flachskocher, der Bereiter..... der Gärtner, der Träger der Blumensträusse. »

Kommentar. — Die meisten der « Tempelgewerbe » sind uns bereits aus dem von Maspero[2] zuerst erklärten *Pap. Hood-Wilbour* und den von Brugsch[3] gesammelten Texten verwandten Inhalts bekannt. Solche Titelsamlungen nach einem bestimmten System hat es gewiss in grosser Anzahl gegeben, aber nach den bislang bekannt gewordenen Proben, müssen wir annehmen, dass keine derselben kanonisch geworden ist. So weicht auch unser Text von den bekannten Versionen sowohl in der Reihenfolge der Titel wie auch in diesen selbst nicht unerheblich ab. ist das sonst geschriebene Wort, der Strich über dem ist der bekannte Füllstrich der hieratischen Cursive.

Die Bedtg. der Gruppe ist durch ihre Stellung zwischen zwei Titeln der Bäckerei allgemein bestimmt. In Verbdg. mit muss das Wort irgend eine Substanz oder einen Gegenstand bezeichnen, welcher sich auf das Backen bezieht. Nun wissen wir aus gelegentlichen Darstellungen[4], dass auch in der altægyptischen Bäckerei der Sesam verwendet wurde, und da diese Pflanze im kopt. als ⲟⲣⲉ erhalten ist, so möchte ich die Identität dieses Wortes mit unsrer Gruppe für nicht unwahrscheinlich halten[5]. Der Titel würde also den Bereiter des Sesamsamens bezeichnen.

---

1. Ich benutze diese Gelegenheit, um Herrn Professor Flinders Petrie meinen verbindlichsten Dank für das freundliche und rückhaltlose Entgegenkommen auszusprechen, mit welchem er mir das Studium der erwähnten Sammlung ermöglicht hat.

2. *Manuel de hiérarchie égyptienne*, II, 1, S. 1 ff.

3. *Ægyptologie*, S. 211 ff.

4. S. Wönig, *Pflanzen*, 178, 226.

5. Loret hat *Rec.*, XVI, 4, A. 1, bereits eine Gruppe (*Pap. Ebers*, 69/8-10) mit ⲟⲣⲉ zusammengestellt.

Die Lesung von Titel dahinter steckt, so wird man unsre Gruppe mit dem letzteren Wort identifizieren, für welches der *Pap. Harris* (176 6) bietet. Möglicherweise liegt aber das Wort vor, welches ein Gebäck bezeichnet.

sḫw scheint term. techn. für das « Brennen » von Weihrauch zu sein. So steht es *Pap. Harris I*, 18 6, in der Schreibung , in welcher es sich auch auf einem von mir in Drah Abul Neggah gefundenen Ostrakon (Dyn. XIX) in unsrem Titel als findet. Zu *psé insě* vgl. SPIEGELBERG, *Museum Westreenianum*, S. 8.

Der Titel *ir(w) w;t šww* ist mir abgesehen von dem *Pap. Wilbour* noch aus *Pap. Vasalli II*, v. 3/10, in der Schreibung bekannt. Da die Bedtg. von *šwy* mir noch nicht gesichert scheint, so lässt sich keine sichere Erklärung des Titels geben. Man möchte bei *w;t šwy* etwa an Spalierobst denken.

Was den Titel *f;y htpw* anlangt, so wird man bei der Determinierung von *ḥtp* durch [3] zunächst an denken, welches einen Korb und als solcher auch ein Mass bezeichnet. Allein der Titel führt zu der in der Uebersetzung gegebenen Auffassung. Ich benutze diese Gelegenheit, um hier die Umschrift eines « Verzeichnisses der Opfergaben für den Osiris » mitzuteilen, da es für die Bestimmung[5] des maasses von einer gewissen Bedeutung ist :

I

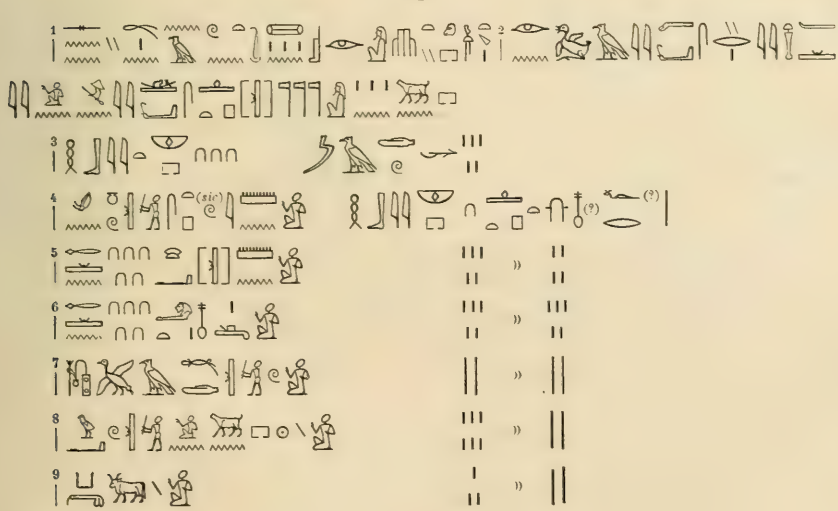

1. *Rec.*, IX, 93.
2. Im *Pap. Wilbour*, ist der Titel (*sic*) geschrieben.
3. Vgl. neben .
4 DÜMICHEN. *Kalenderinschriften*, 47. Nach einer Randnotiz in dem Handexemplare von DÜMICHEN stammt die Inschrift aus dem Grabe des *Nḫt* im Assasif.
5. *Pap. Br. Mus.*, 10333 (= *Pap. Butler*, 534) in der flüchtigen Cursive der Dyn. XIX-XX.

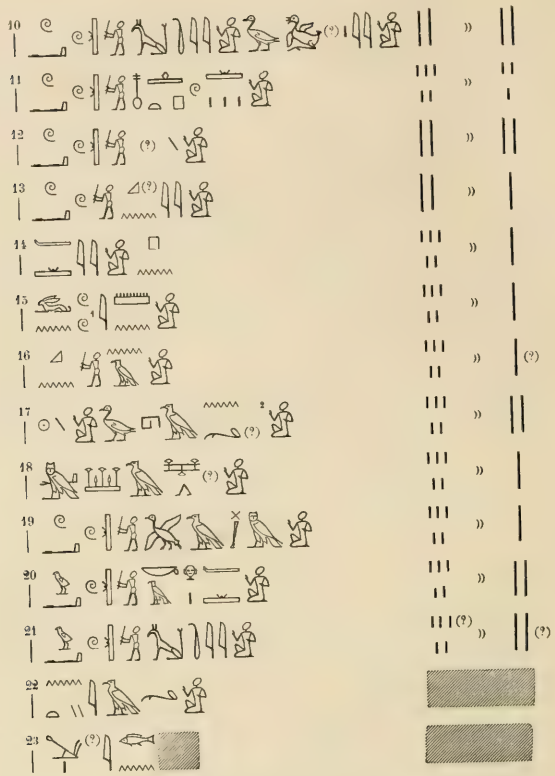

II

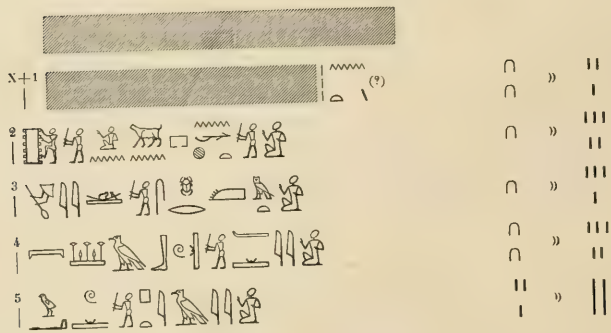

1. Oder .

2. Oder .

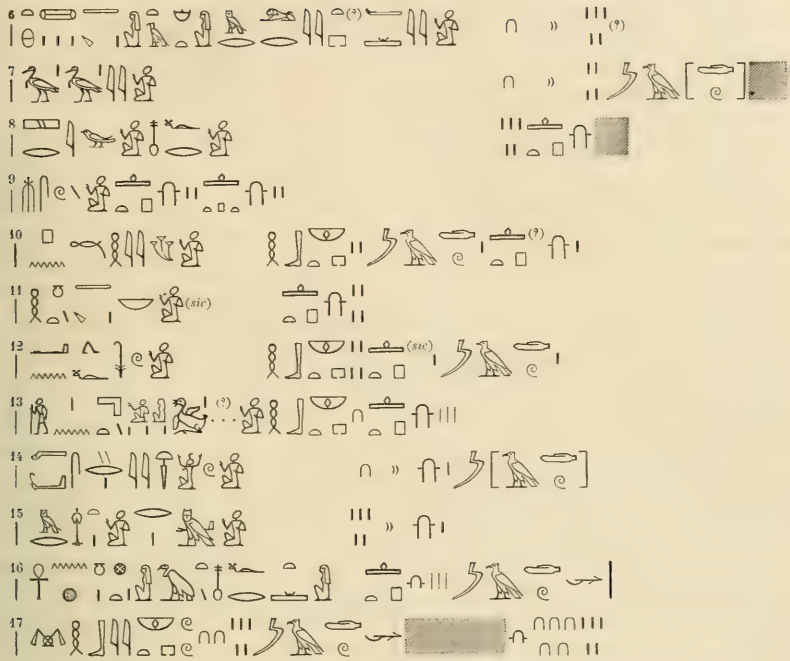

Ich füge der Umschrift nur einige erklärende Bemerkungen bei, welche zum Verständniss der schwierigeren Stellen dienen sollen.

I. Z. 2 ist *sḥtp ntrw* der Name des Schiffes, dessen Bannerträger *Ḥwy* ist. Die im folgenden häufig erwähnten Massbezeichnungen, sind mir bis auf *ḥtp* und *mꜣdw* sonst nicht begegnet. Die für das letztere Wort eventuell in Betracht kommenden Belegstellen[1] sind zu dunkel, um irgend eine genauere Bestimmung zuzulassen. Beachtenswert bleibt die Unterscheidung von *ḥtp* und *ḥtpt*. Leider macht aber die Zerstörung des Textes es unmöglich, die Summierung für die Ermittelung des Verhältnisses der verschiedenen Masse heranzuziehen.

B

1. *Miss. du Caire*, I/27, könnte (l.) mit unsrem Wort identisch sein. Auch *könnte* es *Pap. Prisse*, 13/2, in der allgemeinen Bedtg. « Mass » vorliegen.

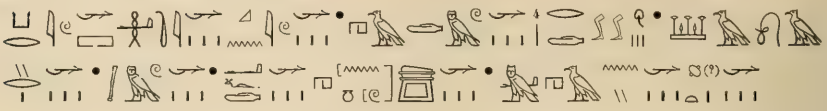

Kommentar. — Statt einer lückenhaften Uebersetzung füge ich nur einige Randglossen bei.

Die Ueberschrift « Ich lasse dich die Arbeiten eines *msntï*[1] kennen, dass ich belehrt werde, wie er einen Naos macht » ist nicht einwandsfrei, da mir *wn* sonst nicht in der angenommenen Bedeutung bekannt ist. Möglicherweise hängt mit derselben (« eröffnen, mitteilen ») das ⲟⲩⲱⲛ der demotischen Heiratskontrakte (« Verzeichniss ») zusammen, mit welchem man die einzelnen Gegenstände der Mitgift zusammenfasst. Dabei erscheint der Inhalt des Satzes zunächst völlig sinnlos. Es liegt hier wahrscheinlich eine jener nicht seltenen Pronominalverwechslungen des Neuægyptischen vor. Am einfachsten[2] löst sich der Knoten, wenn wir *wntwi* in 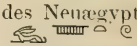 verbessern. Mit dieser Auffassung der ersten Zeile : « ich lasse dich die Arbeit eines *msntï* kennen, damit du belehrt werdest, wie er einen Naos macht, » gewinnen wir das Verständniss des folgenden Abschnitts, in welchem die Bestandteile eines 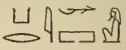 aufgezählt werden.

Zunächst wird die « Barke, welche die Götter trägt » erwähnt. *fꜣy* hat die Abusivdeterminierung wohl in Erinnerung an « Sänfte » erhalten (*Pap. Turin*, 67/9). Dann folgen eine Reihe von Worten, unter welchen sich bekannte und unbekannte die Wage halten.

dbr könnte mit dem späten (Brugsch, *Wörterb.*, IV, S. 1634) identisch sein, dessen Bedeutung indess nur sehr allgemein ermittelt ist. Man wird es schwerlich mit ⲧⲁⲡⲓⲣ zusammenstellen, welches ein kopt. Lehnwort aus hebr. דביר sein dürfte. Für die übrigen Worte, soweit sie nicht gute Bekannte sind, wüsste ich keine nähere Bedeutung zu ermitteln.

In den beiden Texten, welche ich hier mitgeteilt habe, haben wir zweifellos Abschriften, vielleicht auch Dictate von Schülern vor uns, welche sich gern der Holztafel zu solchen Uebungszwecken bedienten. Namentlich die mit Stuck überzogene Tafel wurde zu allen Zeiten viel gebraucht. Hatte sie ihren Dienst gethan, so konnte man die Schrift leicht entweder auswischen oder durch Uebermalen mit einer braunen Farbe verschwinden lassen. Letzteres ist bei der hier besprochenen Holztafel der Fall. Ein weiteres Exemplar dieser Gattung befindet sich gleichfalls in der Sammlung Petrie. Auf der einen Seite der sehr zerstörten Tafel, befindet sich in der Handschrift der Ramessidenzeit folgender Text : C [1]

1. Unsre Stelle zeigt uns den *msntï* als Verfertiger von Holzarbeiten.
2. Sollte etwa *wn* als Imper. zu fassen sein « belehre » mich (ⲟⲩⲟⲛⲧ!) über... »

Wir haben also ein Duplicat von Anastasi IV, 10/5 ff., vor uns. So dürfte auch das folgende Bruchstück der Rückseite auf einen litterarischen Text (Hymnus an *Amonra-sonter?*) zurückgehen, doch kann ich die Quelle nicht nachweisen.

D

Zu dem Namen des Schreibers erinnere ich an den weibl. Eigennamen (Liebl., 1485).

XXX. *Ein neues Monument aus der Zeit der Thronwirren unter den Thutmosiden.* — Nachdem durch Naville[1] systematische Erforschung des Tempels von Deir-el-Bahari und durch Sethe[2] scharfsinnige Untersuchungen, die Frage der Thronwirren unter den Thutmosiden in ein neues Stadium getreten ist, glaube ich die folgende Inschrift den Fachgenossen nicht vorenthalten zu dürfen. Die Kalksteinstele, auf welcher sich dieselbe befindet, habe ich im letzten Winter bei einem Antiquitätenhändler zu Luxor gesehen, welcher selbstverständlich über die Herkunft des Stückes nichts verraten konnte oder wollte. Meine Abschrift musste ich so eilig anfertigen, dass ich eine Reihe von Stellen mit bekannten Wendungen später aus dem Gedächtniss zu ergänzen hatte — da mir der Besitzer dieses Stückes nur kurze Zeit zum Copieren gestattete[3]. Wenn ich mich demnach in Kleinigkeiten geirrt haben mag, so glaube ich doch, im wesentlichen für einen correcten Text einstehen zu können.

1. Naville, *Deir-el-Bahari*, Band I und II, und Introductory memoir.
2. Sethe, *Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Ægyptens Heft* I.
3. Vielleicht darf ich mir an dieser Stelle im Interesse unsrer Wissenschaft die Frage erlauben, ob es nicht möglich ist, etwa durch Verabfolgung einer besondern Karte seitens des *Service des Antiquités* jedem Ægyptologen das *Recht* zu verleihen, in Ægypten in den Läden der zahlreichen Altertumshändler Monumente aufzunehmen. Es könnte dadurch so manches wichtige Stück gerettet werden, welches heute durch unberufene Reisende verschleppt wird und gewiss nicht selten der Wissenschaft unwiederbringlich verloren geht.

« Gegeben als Königsgeschenk des Königs Thutmosis' III, des ewig Lebenden, an den Oberpriester des Osiris *Neb-wcai*. Er spricht : Ich bin ein trefflicher Diener meines Herrn, der den Weg bahnte für den, welcher ihn ehrte (wörtl. « vortrefflich machte »). Und ich bekleidete das erste Amt in dem Hause meines Vaters Osiris. Ich wurde zum Oberaufseher in..... des Gotteshauses gemacht. Ein königlicher Erlass gelangte an mich (wörtl. « vor mich ») jeden Tag..... als (?) Geheimniss des Herrn von Abydos. Ich..... Das dauerte (?) bis zum Jahre 11 (?) Und mein Herr Thutmosis III zeichnete mich deshalb aus. Ich wurde zum Oberpriester meines Vaters Osiris gemacht. Jedes Amt dieses Hauses wurde unter den Diener des Königs gestellt. Ein andres Mal erhielt ich den Auftrag, dass ich herausgehen sollte, um seinen (sc. des Königs) Vater Horus, den Rächer seines Vaters, in dem Hause des Min, des Herrn von Koptos, an allen Festen in Koptos erscheinen zu lassen. Da war ich Vorgesetzter der Priester und aller Leibeigenen (?) [des Tempels] insgesamt. Das dauerte (?) bis zum Jahre VI. Da war ein Fall des..... im thinitischen Gau. Und die Majestät meines Herrn zeichnete mich aus. Ich wurde zum Oberaufseher in..... seines Vaters des Königs *Aḥmosis* ernannt. Seine Schatzhäuser waren auf meinen Siegeln. Da zog ich (*prni im*) heil und glücklich aus bis zum Jahre IX. Ich hatte die Arbeit auf dem Schiffe geleitet und den Feind ihrer Majestät abgewehrt. »

Der Mann, welcher uns hier seine Laufbahn beschreibt, ist uns nun auch sonst nicht unbekannt. Denn wir besitzen von ihm eine zweite Stele[1], welche wahrscheinlich zusammen mit dieser in dem Osirisheiligtum zu Abydos aufgestellt war. Beide sind Königsgeschenke und wenn wir den Hierogyphenstil und besonders die eigenartigen Orthographie der Texte in Betracht ziehen, wohl von demselben Steinmetz gleichzeitig verfertigt worden. In welchem Verhältniss stehen nun die beiden Texte zu einander?

Der cursus honorum der Stele von Luxor hört mit dem Jahre IX der *Ḥatšepsowet* auf, denn diese Königin ist zweifellos unter *ḥnts* zu verstehen. Die Stele von Abydos meldet aber nach dem Stiftungsprotokoll folgendes :

---

1. Jetzt im Museum zu Gizeh. Veröffentl. Rougé, *Album photogr.*, n° 151 = Mariette, *Abydos*, II, 33 = *Ä. Z.*, 1876, S. 4 ff.

« Ich leitete viele Arbeiten in dem Hause meines Vaters Osiris, aus Silber, Gold, Blaustein, Smaragd und allerhand Edelsteinen. Alles dieses war auf meinen Siegeln. (Denn) er wusste, dass ich ihm wohlgesinnt war. Deshalb verwaltete ich die Opfergaben meines Herrn als Hüter des Hauses seines Vaters[1]. So habe ich die Ehrwürdigkeit erreicht, indem ich in der Gunst des Königs stand. Ich wurde an sein Goldhaus berufen (und) ich erhielt einen Sitz unter den Grossen. Meine Füsse schritten in dem Thronsaal einher. Ich wurde mit dem feinsten Oel gesalbt und der *Wꜣḥ* kranz war an meinem Halse, wie der König dem thut, welchen er ausgezeichnet hat[2]. Es wiederholte mir sein Sohn, König Amenophis II, der ewig Lebende, die Auszeichnungen, indem er mir eine Statue seines Vaters, des Königs Thutmosis III, des mit Leben Begabten schenkte, sein Bild von Millionen von Jahren in dem Hause seines Vaters Osiris. Opfergaben, Æcker, Gartenland, jede Bestimmung wurde ausgeführt (?) zum Heile des Sohnes der Sonne, des von ihm Geliebten, *Amenothes*, welcher von Osiris, dem Ersten der Bewohner der Unterwelt, dem Herrn von Abydos geliebt wird, dem gleich der Sonne mit Leben Begabten. » Dann folgt das übliche Totengebet.

Man sieht, zeitlich folgt die Stele des Museums von Gizeh, welche ich B nennen will, dem von mir mitgeteilten Texte, welchen ich als A bezeichne. Enthält der letztere die Karrière des *Neb-wai* unter Thutmosis III und *Ḥatšepsowet*, so berichtet die erstgenannte Inschrift von den letzten Thaten des Oberpriesters unter Amenophis II. Demgemäss hat auch B einen besonderen Abschluss, während A so zu sagen in der Mitte abbricht. Wenn uns nun diese Beobachtung zu der Annahme führen könnte, dass wir in B die Fortsetzung und den Schluss von A zu sehen haben, so dürfen wir einerseits nicht ausser Acht lassen, dass zwischen A und B historisch eine grosse Lücke klafft, denn wir erfahren nichts über die Karrière des *Neb-wai* zwischen dem Jahre IX der *Ḥatšepsowet* und der Regierung Amenophis' II, und dass andrerseits die Biographie des Oberpriesters mit dem Höhepunkt seiner Laufbahn anhebt. So möchte ich die Vermutung wagen, dass die auf Befehl des Königs Amenothes II in den Osiristempel von Abydos geweihte Denkinschrift des *Nebwai* auf 4 Stelen verteilt war[3], von welchen uns zur Zeit nur zwei bekannt sind. Wenn man bedenkt, dass Amenophis II dem Oberpriester eine Statue Thutmosis' III zum Geschenk macht, so wird man es auch verstehen, dass die 4 Weihstelen, obwohl sie unter der Regierung Amenothes' II gearbeitet sind, das Schenkungsprotokoll Thutmosis' III tragen, in dessen Regierung der bei weitem grösste Lebensabschnitt des *Nebwai* fällt. Vielleicht folgte dabei der König einem letzten Willen seines Vaters.

Der historisch wichtige Teil der neuen Inschrift sind die letzten Zeilen, in welchen

---

1. steht hier in dem Sinn der Wendung .

2. Das Tempus *sdmnf*, welches im Relativsatz die Vergangenheit bezeichnet, ist auffällig. Man erwartet *ḥsswf*.

3. Möglicherweise waren dieselben in dem Grabe des Hohenpriesters aufgestellt. Für die Vierzahl der Stelen, welche wie mancher andre Brauch des ægyptischen Ritus zu den vier Himmelsrichtungen in Beziehung stehen dürfte, sei an die von Naville besprochenen 4 Stelen von Marseille und die von Steindorff kürzlich (Ä. Z., 1896, S. 63 ff.) behandelten 4 Grabsteine aus der Zeit Amenophis' IV erinnert.

zweifellos der Expedition nach *Pwnt* gedacht ist. Damit werden die kürzlich von NAVILLE (*Rec.*, XVIII, S. 105) gewonnenen Ergebnisse aufs neue erhärtet. Denn für denjenigen, welcher unsren Text vorurteilslos betrachtet, unterliegt es nicht dem geringsten Zweifel, dass *Ḥatšepsowet* im Jahre IX allein regierte und die Expedition vor dieser Zeit stattfand.

XXXI. ⲁϭⲟⲗ. — Dieses ἅπαξ λεγόμενον findet sich ZŒGA, *Cat.*, 76, und ist bislang unerklärt geblieben[1]. Da die Stelle selbst die Bedtg. des Wortes an die Hand giebt, so setze ich sie hier in extenso her : ϩⲱϧ ⲡⲓϧⲉⲛ ⲉⲧϣⲟⲡ ⲛⲁϥ ⲡⲉ ⲉⲥⲱⲟⲩ ⲡⲉ ϧⲁⲉⲗⲗⲓ ⲡⲉ (ⲉϩⲱⲟⲩ) ⲡⲉ ϭⲁⲙⲟⲩⲗ ⲡⲉ ⲓⲱ ⲡⲉ ⲁϭⲟⲗ ⲡⲉ ⲛⲉϥϩⲩⲡⲁⲣⲭⲟⲛⲧⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲡⲉ ϫⲟⲓ, ⲁϥⲉⲣⲭⲁⲣⲓϩⲉϭⲟⲉ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉϥⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲡⲁϭⲱⲙ « Alle Dinge, welche ihm gehörten, seine Schafe, Böcke, Ochsen, Kameele, Esel, ⲁϭⲟⲗ, oder sein ganzer Besitz oder Schiffe, schenkte er sämtlich der Gemeinschaft unsres Vaters Pachomius ». Nach der Stellung von ⲁϭⲟⲗ liegt es sehr nahe, in dem Worte gleich den vorhergehenden ein Haustier zu sehen. Damit scheint mir aber die Gleichsetzung von ⲁϭⲟⲗ mit עֵגֶל « Kalb » gegeben zu sein, gegen welche sich lautlich keine Bedenken erheben lassen[2].

ⲁϭⲟⲗ gehört demnach zu den hebræischen Lehnwörtern, welche im Koptischen weiter verbreitet sind, als man gemeinhin annimmt. Ich zitiere hier nur ϣϧⲏⲣ (חָבֵר), ⲧⲁⲡⲓⲣ (דָּבִיר). Wahrscheinlich sind diese hebræischen Lehnworte im Gefolge der unter den Ptolemæern grossgezogenen Macht des alexandrinischen Judentums in die ægyptische Sprache eingedrungen. Ich möchte es zunächst bei diesen Andeutungen bewenden lassen, welche ich später einmal näher auszuführen gedenke. Hier möchte ich vor allem darauf hinweisen, dass sich das semitische Sprachgut des Koptischen auf 3 Klassen verteilt :

I. Sprachgut der Urverwandtschaft (z. B. ⲧⲏⲃⲉ (*ḏbʿ* : אֶצְבַּע);

II. Semitische Lehnwörter aus dem 2t Jahrtausend (z. B. ⲁϭⲟⲗⲧⲉ : עֶגְלָה);

III. Hebræische Lehnwörter vom 3t vorchristl. Jahrhundert an (z. B. ϣϧⲏⲣ : חָבֵר).

XXXII. 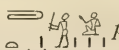 *pḫrt*[3]. — Die obige Gruppe findet sich in der Sinuheerzählung Z. 243 als Bezeichnung einer Truppe, welche vielleicht — wenigstens legt dies der Zusammenhang nahe — an der palæstinensischen Grenze stationniert war. Die Lesung dieses Wortes[4] wird durch folgenden Titel klargestellt, welcher sich in dem Grabe des *Sj-rnpwt* (Dyn. XII) zu Assuan befindet[5] 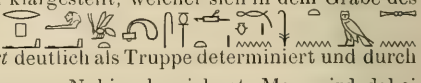 . Hier ist die *pḫrt* deutlich als Truppe determiniert und durch die folgenden Worte als Grenzbesatzung gegen Nubien bezeichnet. Man wird dabei zunächst an die Besatzung der alten Festung Elephantine denken. Ist nun meine Vermutung hinsichtlich der Sinuhestelle richtig, so ist es schwerlich Zufall, dass an beiden

1. S. PEYRON : « ⲁϭⲟⲗ quid sint nescio, nisi fortasse scribas ⲁϭⲟⲗⲧⲉ currus. »
2. Cf. עגלה = ⲁϭⲟⲗⲧⲉ für ϭ = ג.
3. Wahrscheinlich liegt eine Kollektivform vor wie *rmṯt* « Menschheit ». Die Schreibung des *N. R.* führt freilich auf eine Adjectivbildung mit *ī*, aber diese spätere Orthographie darf nicht massgebend sein.
4. ERMAN giebt im Glossar seiner Grammatik (50t) *pḫr-t* (?).
5. MORGAN, *Catalogue*, 155.

Stellen die *phrt* als *Grenztruppe* erwähnt ist. Es scheint mir demnach nahezuliegen, dass die letztere Bedeutung unsrem Worte im *M. R.* eignet. Dagegen dürfte dieselbe kaum für die [illegible] einer Inschrift von Redesieh aus dem *N. R.* zutreffen, wo wahrscheinlich von « Wanderern » o. ä. die Rede ist. Falls wir also die Identität von [illegible] und dem letzteren Wort annehmen, so würden wir eine Bedeutungsverschiedenheit nach den verschiedenen Perioden anzunehmen haben.

SOME LATE-BABYLONIAN TEXTS IN THE BRITISH MUSEUM

BY

THEOPHILUS G. PINCHES

As tablets containing new or unusual words are always of value, however unimportant in themselves, I venture to publish the few texts which will be found below, trusting that they will not be considered altogether unworthy of notice.

I

The first is a small tablet of unbaked clay, inscribed on both sides and on the edges. It refers to dreams concerning stars and planets, seen by Bêl-ittannu in the [14th] and 15th years, Artaritassu being king, and is therefore of some chronological value[2].

83-1-18, 2434.

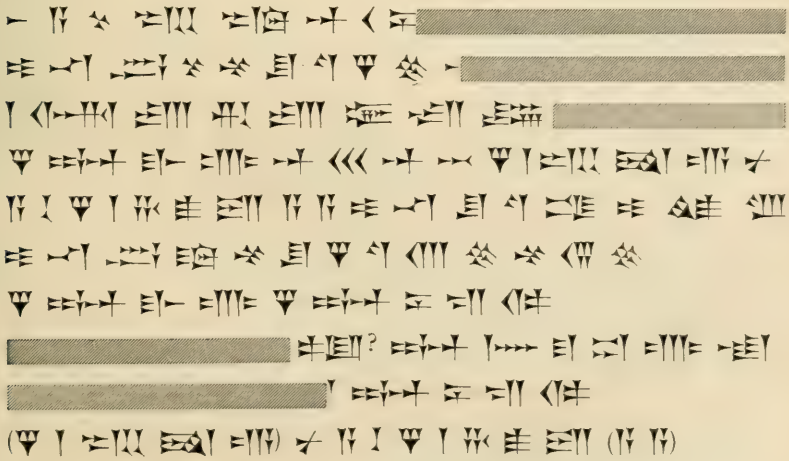

1. L., *D.*, III, 140 *b*, Z. 5.
2. This and the other texts here published are transcribed into the Assyrian character.

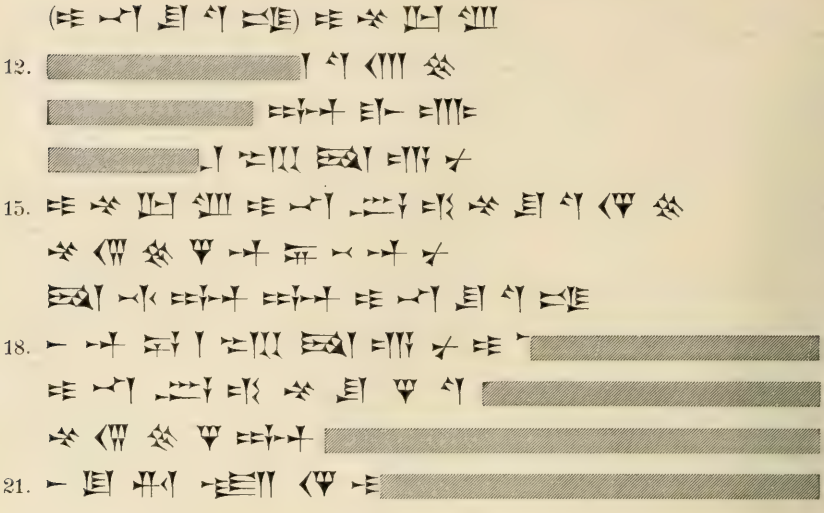

LEFT-HAND EDGE

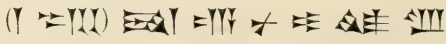

TRANSCRIPTION

Ina a-mat Bêl Nabû ilu . . . . . .
I-na araḫ Adari mu-šu ûmu ribû (šattu erba-êšritu?)
3. Ar-ta-ri-ta-as-su šarri . . . . . .
ša kakkabu rab-u Sin Dele-bat ša Bel-i(t-tan-nu)
abli-šu ša Ḫa-aš-da-a-a i-na šu-ut-tum i-mur-ru
6. I-na araḫ Nisanni mu-šu ša ûmu šališšeru, šattu ḫamiššertu
ša kakkabu rab-u ša kakkab mešri
. . . . . kakkabê ma-du-u-tu
9. . . . . kakkab mešri
(ša Bel-it-)tan-nu abli-šu ša Ḫa-aš-da-(a-a)
(i-na šu-ut-tum) i-mu-ur-ru
12. (I-na araḫ . . . . mu-)šu ûmu šališšeru
(šattu . . . . .) kakkabu rab-u
. . . . . Bêl-it-tan-nu
15. i-mu-ur-ru. I-na araḫ Aari mu-šu umu irba-ešru
šattu ḫamiššertu ša Ni-bat-an-nu
it-ti MUL-MUL i-na šu-ut-tum
18. ina šam-e Bêl-it-tan-nu i(-mur-ru?)

I-na araḫ Aari mu-šu ša ûmu . . . . . .
šattu ḫamiššertu ša kakkabi . . . . . .
21. ina ku-tal-li pat . . . . . .

(Bel-)it-tan-nu i-mur-ru

TRANSLATION

By the command of Bel, Nebo, (and). . . . . .
In the month Adar, the night of the 14th day, (14 th? year)
3. of Artaritassu, king of. . . . . .
concerning the great star, the moon, (and) Venus, which Bêl-ittanu
son of Ḫašdâa, saw in a dream.
6. In the month Nisan, night the 13th day, year 15th,
concerning the great star, the star Mešrû
. . . . . and many stars
9. . . . . the star Mešrû
(which Bêl-ittan)nu, son of Ḫašdâa,
saw (in a dream).
12. (In the month . . . . .) night of the 13th day
(year 15th?, concerning) the great star
(and . . . . . , which) Bêl-ittannu
15. saw. In the month Iyyar, night of the 14th day,
year 15th, concerning Mars, (which),
with Mulmula, in a dream,
18. in heaven, Bêl-ittannu s(aw).
In the month Iyyar, night of the (. . .th) day,
year 15th, concerning the star. . . . . .
21. by the border of . . . . . (which)

(Bêl-)ittannu saw.

The first line in this little text is the superscription, such as was customary at the time it was written. In the present case, however, this line differs, in that it introduces the name of Nebo, the more usual form being *Ina amat Bêl u Bêlti-ia lišši*, "By command of my Lord and Lady may he receive? (this tablet)", and it is probable that in the present case the superscription ended in the same way. The translation of *lišši*, however, is doubtful.

As the first month mentioned is Adar, the last of the year, and the next month referred to (line 6) is Nisan, year 15th, the restoration of the break in line 2 must be "year 14th". I am unable to identify Artaritassu, but probably some of my colleagues may be more successful.

"The great star, the moon, (and) Dilbat[1]", line 4, remind us of the passage in the inscription of Nabonidus published by Father Scheil[2], col. VI, l. 32, where the appearance of "the great star, the moon, and Merodach", is mentioned as a propitious omen. "The great star" is explained, by 80-6-17, 172, as , *kakkabu rabû. Pap-sukal*, "the great star Pap-sukal", and is said to be , *ina libbi mulmula*, "in the midst of (the constellation) Mulmula[3]."

Ḫašdâa (lines 5, 10) is apparently formed from a place-name: "He of Ḫašdu." The feminine , *Ḫašdâaitum*, occurs in 81-6-25, 45[4], l. 6.

The group (l. 17) is evidently the older and more correct way of writing , *mulmula*, or , *mula*, the constellation Taurus[5], of which a star called "the great star" (*kakkabu rabû* — see above) formed a part.

, however, seems not to have been the whole, or even the principal part, of the constellation corresponding with Taurus, for this constellation, in full, was written , "Mulmula and the bull of heaven" (85-4-30, 15, l. 2) — two constellations, as is shown by the extract mentioned above, "the bull of heaven" being that from which Taurus takes its name. The constellation , *mulmulla*, seems to be explained in *W. A. I.*, V, 46, 26 *ab* as *kakku ša ḳâta Marduk*, "the weapon of the hands of Merodach".

81-2-4, 86 has the gloss , *sisa* under . I therefore transcribe (l. 7, 9) *Du-sisa* in Akkadian[6].

The text above translated would seem to be a list of tablets referring to Bel-ittannu's lucky dreams concerning celestial objects.

II

The following little tablet may be of interest for its names and its one unusual word.

82-3-23, 271.

		Il-tam-meš-nûri
		Ak-ka-a
3.		Bani-tu-êreš
		Gamru, šalšet (amelu) li-bi-ni-e

1. Better, perhaps, Delebat.
2. *Recueil de Travaux*, vol. XVIII.
3. See below.
4. *Babylonian and Oriental Record*, vol. II, nº 1 (December 1887), p. 3.
5. *Astronomisches aus Babylon, Beilage*, p. 7.
6. Upon this star, see Oppert in *ZA.*, I, 239, 435; Jensen, *ib.*, 244, 450, etc.

		šamna êṭra
6.		araḫ Siwanni, ûmu irbašeru.

(1) Iltammeš-nûri, (2) Akkâ, (3) Banîtu-êreš. (4) Total : 3 bricklayers. (5) Keep thou? (their) oil. (6) Month Sivan, day 14.

Iltammeš-nûri, " Iltammeš (is my) light " gives a very unusual divine name. It occurs in the names [1], *Iltameš-dini* (Nbch., 363, 4); , *Iltammeš-natanu* (Nab., 497, 4); , *Iltammeš-ilâa* (Nab., 554, 4 — the same name in Cyr., 34, 14, has for , and Nab., 583, 18 omits): and , *Abi-iltemeš* (so Strassmaier, Nab., 638, 4). The first syllable, *il*, is omitted in , *Tammeš-natanu*, K. 961, 15. The name given by the text here translated occurs in Cyr., 58 (A. H. 83-1-18, 845), l. 6, written , *Iltammeš-nûr*, son of Dânu-ḫata, and is followed by that of Barakia son of , *Akka'* (compare Akkâ, the second name, above), so that this inscription probably belongs to the same period as A. H. 83-1-18, 845 (2nd Elul, 17th day, 2nd year of Cyrus). Prof. Hommel suggests that Iltammeš may be connected with Šamaš.

Libinê, in line 4, seems to be plural of *libinu*, a synonym of *labin libitti*, W. A. I, II, 38, 10 *ef.* The word does not occur in DELITZSCH's *Handwörterbuch*.

III

The short letter translated below is from a tablet found by M. Rassam at Dailem, the , Delmu[2], of the inscriptions.

82-3-23, 607

		Duppi Sûḳ-a-a
		a-na Bêl-zêr-ibni
3.		abi-ia. Bêl u Nabû
		šu-lum u balaṭu ša abi-ia
		liḳ-bu-u. En-na
6.		ša la imeru at-ta-lak
		imera a-na
		Šamaš-êṭir

1. So I read instead of Strassmaier's .
2. To be transcribed thus, according to a verbal communication from the late George Bertin.

9. [illegible] i-din-ma

[illegible] (?) [illegible] liš-pur-ra?

[illegible] bu-gu-da-ti

12. [illegible] in-na-aš-šu.

Tablet from Sûḳaa to Bêl-zêr-ibni, my father. May Bel and Nebo bespeak peace and life (to) my father. Behold, I am going without the ass — give the ass to Šamaš-êṭir, and let him send [it]. Give him (also) my clothes.

Bugudati in line 11 is possibly the plural of a word meaning "clothes", the Heb. בֶּגֶד, which has a feminine plural in Ps. XLV, 9. Nevertheless a meaning derived from פקד is not impossible.

Innaššu, in line 12, is for *idnaššu*, "give him", with vowel-ending *a*, from the common verb *nadânu*, "to give".

IV

This text is a fragment of a letter, apparently referring to a child that had been taken away from its parents.

82-3-23, 845

. . . . . .

. . . al-tap-ra

([illegible]) [illegible] [mi]-nam-ma mâr-u-a

3. [illegible] ta-aṣ-bat-mâ ina rim-ki-it

[illegible] ta-na-as-su-uḳ

[illegible] Ul man-ma-am-ma-'

6. [illegible] i-aṣ-ṣa-bat-šu-ma

[illegible] at-ta tu-še-eṣ-ṣa-aš-šu

[illegible] ḫa-an-ṭiš

9. [illegible] mâr-u-a

[illegible] šup-ra.

[illegible] A-na pi-pi-i

12. [illegible] ša a-mil-ti

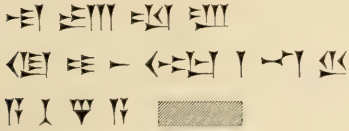

la ta-al-lak

ki-i ina êli Na-din

15.

abli-šu ša a.....

...I send. Why hast thou taken and placed my child in the *rimkit*? No one whatever shall take him, and thou must bring him forth again. Send my child at once. Go (? act) not (according) to the chattering of a woman. When unto Nadin son of.....

The word *rimkit* (line 3), written without any termination, comes (if my transcription be correct) from the root *ramâku*, "to besprinkle". It probably has some connection witth the expression *bît rimki (elli)*, "the house (temple) of the (glorious) outpouring" of consecrated water, to which sick persons, or those supposed to be possessed, were taken (*W. A. I.*, IV, 7, 33, 34). The vowel *i* for *u* or *a* before the ending *t(i)* seems to occur in *W. A. I.*, IV, 61 (68), I, 1. *Manmamma'* in line 5 is apparently a more emphatic form than *manamma*, and is possibly for *manmanma*, of which manamma is most likely a contraction.

Iaṣṣabat in line 6 is a very interesting form, due probably to the influence of Chaldee or Biblical Aramaic, and approximating to the contracted form יִצְבַּת, for יִתְצְבַּת.

Pipî, line 11, I take to be a reduplicated form of *pî* (nom. *pû*), "mouth", also "word, speech". For another example, see my note in the *B. and O. Record*, vol. I, p. 54.

V

The following, which is apparently a fragment of a letter, seems to refer to a family dispute, in which a child, who had been taken away, or who had died, is spoken of.

82-3-23, 3363.

. . . . . .

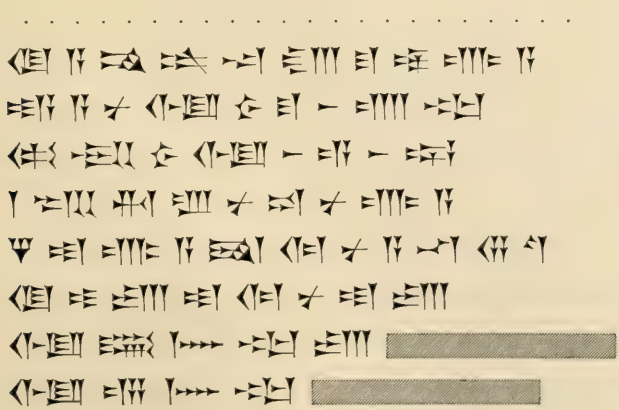

3.

6.

TRANSCRIPTION	TRANSLATION
. . . . .	. . . . .
Ki-a-am taḳ-ba um-ma mâr-u-a	This thou saidst, as follows : " My child
ya-a-nu û nim-ma ina bêti-ka	is not, and nothing from thy home
3. ul maḫ-rak û ina e-dil bâbi	3. have I received, and at the closing of the
ana Bêl tal-lak. Nu-du-nu-u-a	to Bel thou goest. My dowry [gate
ša ab-u-a id-di-nu a-na kaspi	which my father gave, for money
6. ki-i ta-ad-di-nu at-ta	6. thus thou hast sold, even thou;
û aḫê-ka ta-.	and thy brothers thou hast...
û nêšê-ka	and thy people... "

In the above text there are no unusual words, the only difficulty being the sense in which the whole is to be taken. The most probable free translation may be regarded as the following. The writer says : —

" Thou saidst thus : ' My child is not, and I have received nothing from thy house, and at the closing of the gate thou goest to the god Bel. My dowry, which my father gave, thou hast thus sold for money, even thou... '", etc.

From this it would seem that the person written to was a woman, and that she was no longer with her husband, from whose house " she had received nothing ", whilst he had sold the objects (probably furniture, etc.) which she had brought as her dowry, and probably kept her child (unless it was dead). The husband seems to be here quoting her words to himself in order to be able to answer her better. The meaning of the phrase " thou goest, at the closing of the gate, to the temple of Bêl ", is obscure, and the phrase does not seem to be improved by reading (line 3) *e-rum*.

VI

This text refers to the making of harness for a draught-ox.

82-3-23, 646.

	Šalšet baru mana ḫamšet šiḳli
	tu-ul-lu-ul-tum
3.	ša alpi ša Bêl-zêri
	i-pu-šu ina pân
	Šamaš-âḫa-iddina
6.	araḫ Ululi, ûmu samnu
	šattu šališśertu
	Nabû-abla-uṣur, šarru.

3 1/2 mana 5 shekels (of silver is the price) of the harness of the ox which Bêl-zêri has made for Šamaš-âḫa-iddina. Month Elul, day 8th, year 13th, Nabopolassar, king.

For *tullultum*, line 2, compare *tillê* (plural of *tillu*), part of the harness of a horse, together with the Arabic تَلَّ, أَتَلَّ, "to drag behind", of a beast of burthen.

For *ina pân* the context seems here to require the meaning of "for".

The date corresponds with 612 b. C.

VII

A CONTRACT

82-3-23, 1271.

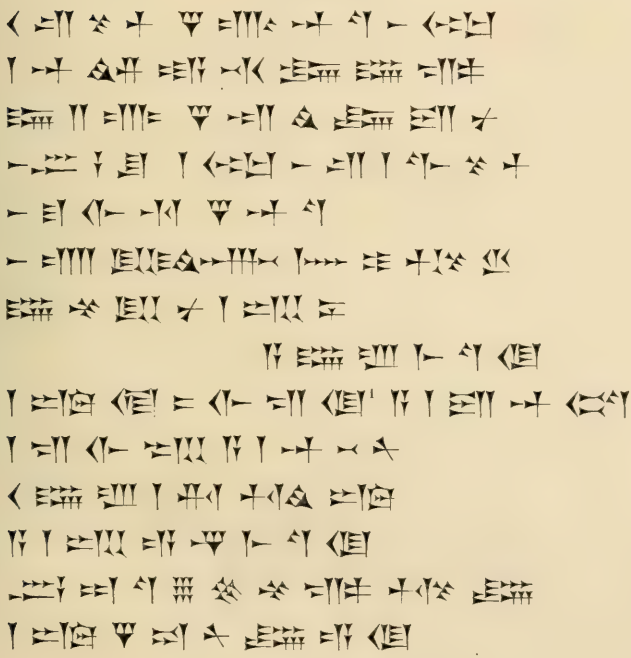

TRANSCRIPTION

Ešret gurri ŠE-BAR makkur Šamaš ina êli
D. P. Addu-ya-ti-in (amelu) rêšu
3. amelu šan-u ša âl Ḫi-in-da-nu
ina âraḫ Du'uzi ana êli išten gurri šelašâa-šisset ŠE-BAR

1. A mistake for .

ina ma-ši-ḫu ša Šamaš
6. ina bêt karê i-nam-din.
(Amelu) Mu-kin-nu : Bêl-ibnî
abil (amelu) rabi Sip-par (ki);
9. Nabû-tul-tab-ši-êšir abil Ili'-Marduk;
Si-lim-Bêl abil Êa-uṣur;
u (amelu) rabi, Ri-mut-Nabû
12. abil Bêl-e-šur. Sip-par (ki)
araḫ Ṭebêti, ûmu tišû, šatti rêš šarrûti
Nabû-kudurri-uṣur šar Bâbili (ki).

TRANSLATION

10 gurri of grain, the property of the Sungod, unto
Addu-yatin, the head-man (and)
3. the second man of the city Ḫindanu.
In the month Tammuz, at the rate of 1 gur 36 ḳa of grain,
by the measure of the Sungod,
6. he shall pay (it back) into the granaries.
Witnesses, Bêl-ibnî,
son of the scribe of Sippar;
9. Nabû-tultabši-êšir, son of Ili'-Marduk;
Silim-Bêl, son of Êa-uṣur;
and the scribe, Rêmut-Nabû,
12. son of Bêl-ešur. Sippar,
month Tebet, day 9th, accession-year,
Nebuchadnezzar, king of Babylon.

The name Addu-yatin (line 2), who seems to have been chief of Ḫindanu (line 3), implies that this city was situated where Hadad was worshipped and where a west-Semitic language was spoken. It testifies therefore to the extent of Babylonian influence. Addu-yatin was seemingly stopping at Sippara for the period indicated (Tebet to Tammuz — 6 months).

The accession-year of Nebuchadnezzar may be regarded as 604 b. C.

VIII

This, the last tablet of the selection, is a contract apparently recording the sending away of a heifer to be weaned.

89-10-14, 224.

Ištin-it (alpu) sa-ḫir-tum

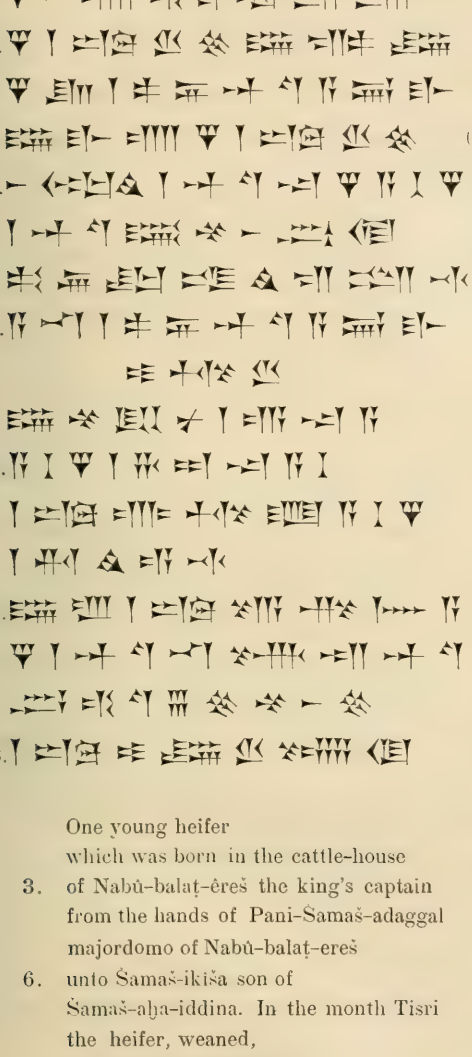

	ša ina bêt alpi ma-al-da-ta sarri
3.	ša Nabû-balaṭ-êreš (amelu) rêš
	ša ḳâtâ Pa-ni-Šamaš-a-dag-gal
	(amelu) rab bêti ša Nabû-balaṭ-êreš
6.	ina muḫ-ḫi Šamaš-iki-ša abli-šu ša
	Šamaš-aḫa-iddina ina araḫ Tišriti
	(alpu) sa-ḫir-tum ḫi-si-il-ti
9.	a-na Pa-ni-Šamaš-a-dag-gal
	i-nam-din
	(amelu) Mu-kin-nu : Kal-ba-a
12.	abli-šu ša Ḫa-ab-ba-a-šu
	Nabû-u-nam-mir abli-šu ša
	Ri-ḫi-e-ti. [abli-šu
15.	(amelu) rabi Nabu-êṭir-napšâti
	ša Šamaš-na-ṣir. Al Šamaš
	araḫ Aari, ûmu šiššu, šattu ištentu
18.	Nabû-na'id, šarri Bâbili (ki).

One young heifer
which was born in the cattle-house
3. of Nabû-balaṭ-êreš the king's captain
from the hands of Pani-Šamaš-adaggal
majordomo of Nabû-balaṭ-ereš
6. unto Šamaš-ikiša son of
Šamaš-aḫa-iddina. In the month Tisri
the heifer, weaned,
9. to Pani-Šamaš-adaggal
he shall give.
Witness : Kalbaa,
12. son of Ḫabbâšu ;
Nabû-unammir, son of
Riḫêtu ;

15. Scribe : Nabû-êṭir-napšâti, son
of Šamaš-naṣir. City of the Sun,
month Iyyar, day 6th, year 1st,
18. Nabonidus, king of Babylon.

The determinative prefix [cuneiform] shows the nature of the animal lent, and there is no escape therefore from regarding *saḫirtum* as a female animal of the ox-kind. As its birth seems to be referred to in line 2 (*maldata* for *waldata*, from (*w*)*alâdu*, "to bear") it must have been a young one, and it was probably to be kept by Šamaš-ikîša, who was to return it, in five months (Iyyar-Tisri), weaned. This separation from the mother was most likely in order that the owner might have the profit of her milk.

For *ḫisilti* (line 8), "weaned", compare the Syriac ܚܣܠ, "to wean".

The date, 1st year of Nabonidus, corresponds with 555 b. C.

LA CONDITION DES FÉAUX

DANS LA FAMILLE, DANS LA SOCIÉTÉ, DANS LA VIE D'OUTRE-TOMBE

PAR

A. Moret

Parmi les monuments funéraires, — et l'on sait qu'ils constituent les trois quarts de ce que l'Égypte nous a conservé, — il en est peu qui n'ajoutent au nom de leur titulaire l'épithète [hieroglyphs] *Àmakhou*, ou [hieroglyphs] *Nibou Àmakhou*. Cette formule avait le tort de solliciter trop fréquemment l'attention des égyptologues : aussi fut-elle traitée d'épithète « commune et banale ». Il en résulta des traductions fort diverses pour le mot *Àmakhou* : « le dévot, le pieux, le vénéré, le vénérable, le dévoué, le fidèle, le féal, l'honoré, l'attaché, le bienheureux, etc. » Faut-il encore attribuer l'épithète au titulaire du monument considéré comme mort ou comme vivant? La question a été souvent posée et non résolue. De nombreux textes permettent cependant de préciser le sens du mot *Àmakhou*; je vais essayer de classer les plus importants; et je voudrais démontrer que ce terme, qui est, en effet, devenu souvent banal et dont le sens fort s'est rapidement usé, a toutefois désigné une condition spéciale d'individus, dont le rôle était essentiel au début de la société égyptienne, et a gardé, jusque vers la fin de la période thébaine, une importance caractéristique.

I

Je considère d'abord le mot *Àmakhou* en lui-même, pour savoir si son étymologie peut nous mettre sur la voie de son véritable sens. La disposition des signes en est assez variable : on trouve à peu près toutes les combinaisons orthographiques possibles :

; au pluriel, on peut avoir [2] et [3] ; au féminin, et ; parfois, des déterminatifs s'ajoutent [4], [5] pour désigner des individus, ou une nuance d'abstraction, [6], [7]. La désinence finale est en *ou*, , dans tous les textes de l'Ancien Empire memphite, à très peu d'exceptions près; mais, à partir de la XIe dynastie, la terminaison en s'impose généralement[8]. Au contraire, à l'époque saïte et gréco-romaine, l'archaïsme à la mode ramène des exemples de l'orthographe en *ou* final[9], qui reste, en somme, à cause de la masse de textes de l'Ancien Empire, la plus employée. Des différentes formes orthographiques du mot, il faut conclure que l'élément essentiel en est l'idéogramme , qui, employé soit isolément, soit accompagné de ses compléments phonétiques, a la valeur trilitère *Àmakhou*.

Ce mot trilitère, *Àmakhou*, doit se ramener à une forme plus simple. Si l'on considère : 1° que nous avons plusieurs exemples du mot écrit alphabétiquement (Tombeau de Séti Ier[10]), (Papyrus de l'Hathorienne Saï[11]), (Stèle de Brera[12]) et [13] ; 2° qu'une paroi d'un tombeau de Siout nous donne la variante [14] de la formule conservée par un tombeau voisin [15] ; — il semble bien que se décompose en ou + . Analysons séparément chacune des deux parties du mot.

a) La partie de tête ou peut s'interpréter de deux façons. Ou bien c'est la préposition *dans*, qui sert à former tant de mots composés; ou bien c'est un développement de la racine en initial (vocalisé en *ma*), avec adjonction d'préfixe, soit .

La première hypothèse ne serait pas invraisemblable, étant donnée l'existence des formes et dans des textes soignés; l'objection que s'écrit rarement pourrait être réfutée par le fait bien connu qu'aux époques très anciennes,

---

1. Je ne citerai de textes que pour les formes rares. , Lepsius, *Denkm.*, II, 8, 9, 10, 11; cf. Mariette, *Les Mastabas*, p. 568-569. La forme est au *Catalogue du Musée de Turin*, I, p. 197, n° 1723.

2. *Pépi Ier*, l. 404. — 3. Lepsius, *Denkm.*, II, 112. — 4. *Les Mastabas*, p. 433. — 5. *Ibid.*, p. 412. — 6. *Papyrus de Berlin I*, l. 191. — 7. *Papyrus Westcar*, pl. VII, l. 20.

8. La désinence en *ou* ne se trouve que trois fois dans les stèles de la XIIe dynastie du Louvre, publiées par Gayet (C 15 et C 198). Tous les cônes funéraires de la nécropole thébaine, recueillis par Daressy (*Mém. de la Mission*, t. VIII), portent l'orthographe .

9. Voir *Recueil de Tracaux*, t. VI, p. 119, et VIII, p. 159.

10. Lefébure, *Le Tombeau de Séti Ier*, IIe part., pl. VI (*Mission du Caire*, t. II); Cf. Sharpe, *Eg. Ins.*, II, 62.

11. Schiaparelli, *Libro dei Funerali*, II, p. 123. — 12. S. Levi, *Vocabol.*, Suppl., II, p. 31. — 13. *Catal. Florence*, p. 462, n° 1718 (XIIe dyn.). — 14. Griffith, *The Inscriptions of Siût*, pl. XIV, l. 78. — 15. Griffith, *loc. cit.*, pl. IV, l. 227.

les formes grammaticales[1] peuvent s'écrire aussi bien par un syllabique ou par un idéogramme que par les lettres alphabétiques; d'autre part, on a des exemples certains de la valeur *àm* pour le syllabique [2] (qui se lit toutefois *ma* le plus souvent). L'expression + signifierait donc « celui ou ce qui est dans le signe ». Mais cette hypothèse est combattue par les objections suivantes : en premier lieu, l'immense majorité des titres ou des noms composés avec *àm* s'écrivent par le syllabique et jamais par ou par isolé. Les noms de fonctions : [3], [4], [5], de dieux : [6], [7], [8], [9], de dignités : [10], [11], [12], [13], [14], de choses : [15], [16], [17], etc., etc., ne s'écrivent pas avec la forme . — D'autre part, on ne trouve pas, à ma connaissance, l'orthographe . Quand on voulait former avec une locution en , on traitant le préfixe *àm* et comme deux mots isolés qui ne se combinaient pas complètement. De là, la formule [18] « les *àmakhiou* qui sont dans son ». Enfin les orthographes citées plus haut , par leur diversité, font rejeter l'hypothèse d'une formation en préfixe. Je crois plutôt qu'il y a eu à l'origine un mot *khou*, qui s'est développé par un *ma* initial[19], lequel a pris lui-même un , et beaucoup plus rarement un préfixe. La valeur de ce préfixe *ma*, tirant son origine du verbe *faire, donner*[20], le sens étymologique de *Àmakhou* serait : « celui ou ce qui a été fait *khou* . »

Je renonce donc à l'étymologie qu'avait proposée Brugsch[21] : il décomposait en « qui est inter » et « dignus », et traduisait l'ensemble : « celui qui est parmi les Vénérables. » Pour les raisons que je viens d'énoncer, ne me semble pas former la tête de l'expression; quant à , son identité avec

---

1. Par exemple, et pour (Maspero, *Notes au jour le jour*, dans les *Proceedings S. B. A.*, 1891, n° 6), (*Ounas*, l. 440, 517, 519) pour , et pour (*Mirinri*, l. 681).

2. Le mot (*Téti*, l. 334) s'écrit aussi (*Pépi II*, l. 704) et (*Pépi II*, l. 1327; *Mirinri*, l. 720; voir aussi Dümichen, *Resultate*, II, pl. VII).

3. Cité par Maspero, *Bibliothèque égyptologique*, t. I, p. 297.

4, 5. Cité par Maspero, *Bibliothèque égyptologique*, t. I, p. 297.

6, 7, 8. *Ibid.*, t. II, p. 57, 108, 424.

9. Ed. Naville, *Litanie du Soleil*, p. 83. — 10. Mariette, *Catalogue d'Abydos*, n° 584. — 11. Ed. Naville, *Todtenbuch, Varianten*, p. 166. — 12, 13, 14, 15, 16, 17. S. Levi, *Vocabol.*, I, p. 56-61. — 18. *Pap. Louvre*, 3071; Pierret, *Ét. égypt.*, I, p. 142. — 19. D'où les formes citées plus haut.

20. Cf. V. Loret, *Manuel de la langue égyptienne*, p. 82, n° 191, et Ceugnet, *Du rôle de préfixe* (*Recueil de Travaux*, t. II, p. 1 sqq.).

21. *Dictionnaire*, p. 75. Il y a eu très souvent des allitérations et jeux de mots entre les expressions ou « Ceux qui sont parmi les Lumineux » et , à cause de l'assonance d'*àmikhouou* et d'*àmakhouou*, mais il ne s'ensuit nullement communauté d'origine et de sens.

n'est pas soutenable; à ma connaissance, on ne trouve aucun exemple de *Àmakhou* écrit avec le syllabique . Cela seul prouverait que l'on ne peut assimiler à son homophone .

b) Aussi est-ce à un tout autre sens originel que va nous mener l'analyse de la seconde partie de notre expression. Elle est composée de l'idéogramme auquel j'attribue la valeur primitive *khou*. Ce signe se compose d'une partie rectangulaire et d'un appendice. Cet appendice est certainement un lien bouclé, un double cordon pendant sur le côté de la partie rectangulaire; la forme en est parfaitement reconnaissable sur les textes bien conservés. La partie rectangulaire, à peu près carrée, légèrement inclinée sur le côté, est ordinairement rayée de bas en haut par trois, quatre ou cinq traits parallèles. Lorsque l'hiéroglyphe est colorié[1], la partie rectangulaire a une seule teinte, sur laquelle se détachent, parfois en une autre couleur, les traits longitudinaux et le lien latéral. L'ensemble a l'aspect d'une pièce d'étoffe dans laquelle on distingue les chaînes longitudinales de la trame. Au bas du rectangle, il y a une sorte de monture ou d'armature des fils perpendiculaires; ces fils dépassent la monture et donnent au-dessous ces boucles triangulaires qui forment une frange dans les signes des étoffes . Ordinairement, ces boucles sont représentées au nombre de deux et placées, par goût de symétrie, à chaque extrémité inférieure ; mais il peut y en avoir davantage[2], et parfois la partie supérieure du rectangle présente, elle aussi, une bordure et une frange. L'ensemble me donne l'impression d'un insigne en forme de pectoral allongé, dont l'hiéroglyphe représente comme la carcasse. Le long des fils, on pouvait enfiler des perles ou tout autre ornement, et l'on obtenait un de ces colliers allongés, comme en possède le Louvre, où, par opposition au collier large , les fils et les verroteries sont disposés longitudinalement. Un seul cordon pendait sur le côté et sa boucle s'agrafait du côté opposé à un bouton très apparent sur certaines reproductions[3] du groupe .

A l'appui de cette hypothèse sur la nature réelle du signe , je citerai des textes, malheureusement peu nombreux, où le mot *Àmakhou* est illustré de déterminatifs particuliers et significatifs. Dans l'un, nous avons *Àmakhou*[4] accompagné par la couronne ou la ceinture. Dans l'autre (inscription d'une statuette du Moyen Empire, achetée à Louqsor), nous trouvons [5] (immédiatement suivi du nom propre) où *Âmakhou* est déterminé par un insigne analogue au pectoral des grands prêtres de Phtah à Memphis, *Sâhou*[6], dont M. Erman a réuni des

1. Lepsius, *Denkm.*, II, 19, et II, 55; cf. Mariette, *Les Mastabas*, p. 492.

2. Voir le croquis d'un signe dans Mariette, *Les Mastabas*, p. 492, et à côté celui d'un signe *sâhou*. Il y a une ressemblance frappante entre la carcasse du signe et le filet dont se servent les ouvriers des champs pour serrer leur récolte, et qu'ils déploient ensuite « pour répandre les grains sur le sol » (*Tombeau de Ti;* cf. le dessin dans Mariette, *Les Mastabas*, p. 239-240).

3. Dümichen, *Resultate*, I, pl. XIV et XV, où le signe a la forme .

4. *Recueil de Travaux*, t. XVI, p. 57. — 5. *Catalogue du Musée de Florence*, p. 462, n° 1718. — 6. *Zeitschrift*, t. XXXIII, p. 22.

représentations. On ne s'étonnera point que le pectoral de l'*Àmakhou* soit moins orné que celui du grand prêtre de Phtah, dont les détails agrandis sur les monuments donnent un Horus et un Sit couchés le long des deux côtés de l'insigne. Il résulte, en tout cas, de ces textes que le signe peut échanger avec des déterminatifs spéciaux représentant des *liens* du corps ou de la tête, collier, couronne, ceinture ou pectoral. Cette assimilation ne s'expliquerait point si n'était lui-même un de ces liens.

Pour achever de définir l'objet, il faut se rappeler que ce signe représente la moitié du signe [1]. Ce dernier n'est en effet que l'objet un peu plus large et et muni de deux cordons; la ressemblance des deux signes est parfaite dans les estampages des textes des Pyramides. Une autre preuve de l'analogie de ces deux signes est dans les très fréquentes confusions que les scribes ou les graveurs ont faites de l'un et de l'autre; *Àmakhou* et *nibou Àmakhou* sont souvent écrits et [2] et parfois sur la même paroi de monument où les groupes corrects et sont employés[3]. Or, le signe, qui a souvent, lui-même, la forme avec l'armature inférieure et les replis de fils caractérisques du signe, me semble représenter un filet allongé sur le sol, ou une carcasse de pectoral allongé dont les ornements s'adaptaient sur filet. Que l'on prenne les représentations des filets pour la pêche, celle-ci, par exemple[4]; n'est-il pas vraisemblable que le signe représente plus ou moins schématiquement, soit un filet muni de ses deux cordes, soit une pièce d'étoffe, un ornement, un insigne allongé, dont la carcasse est tissée comme un filet? Ajoutons que, si l'on considère comme un pectoral ou collier allongé le signe, son sens premier ⲟⲩⲉ, *longitudo*, « longueur, mesure de longueur », s'explique aussi naturellement que le sens premier ⲟⲩⲱϣⲉ, *latum esse*, « largeur, mesure de largeur », pour le collier large . Quoi qu'il en soit, je retiens des exemples cités que les signes et se confondent dans l'écriture, et cela m'amène à examiner si, au point de vue phonétique comme au point de vue du dessin, ne pourrait pas dériver de .

La lecture du signe a été dernièrement l'objet de controverses intéressantes : M. Max Müller lui donne la valeur *aou;* M. Karl Piehl démontre que le signe se lit souvent *fou*. L'un et l'autre ont raison en ce sens que l'hiéroglyphe, se lisant *aou,* offrait une diphtongue difficile à prononcer nettement[5] sans adjonction

1. Voir, pour la comparaison de ces deux signes dans les mêmes monuments, Lepsius, *Denkm.*, II, p. 44, 101.

2. Mariette, *Les Mastabas*, p. 338, 342; de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques*, pl. LXXXIII, LXXXV; *Recueil de Travaux*, t. IX, p. 39. — Inversement, on trouve la formule écrite avec . (De Rougé, *loc. cit.*, pl. XC, CIII, CLXV, CCXCIII (où l'on trouve aussi).

3. *Stèle de Beka*, à Turin (*Rec. de Trav.*, t. IV, p. 131); de Rougé, *loc. cit.*, pl. LXXXV; Dümichen, *Result.*, t. I, pl. XIV, où l'on a trois fois à côté de .

4. *Mémoires de la Mission*, t. V, Tombe d'Harmhabi, pl. VI, paroi *g;* cf. Lepsius, *Denkm.*, II, p. 9 et 46, et E. de Rougé, *Études sur le Rituel funéraire*, pl. IV, n° 4.

5. M. Maspero, dans un de ses cours du Collège de France, rapprochait ingénieusement la prononciation

en tête d'une consonne ou semi-voyelle; il en est résulté que le nombre des mots en simple est restreint, tandis que cette racine a nombre de développements par préfixation : on peut citer les mots , et . , — et — , comme exemples de ces appositions de consonnes initiales pour aider à la prononciation du mot. La question devient alors celle-ci : parmi les composés de *aou* et d'un préfixe, en existe-t-il qui puissent se rapprocher de *khou*? Dès les textes des Pyramides, nous possédons un mot [1], [2] *khaoua, khaôou*, « corde d'arpentage, lien », qui semble bien formé du préfixe et de : d'abord, le sens du simple *aou*, « mesure de longueur », s'accorderait avec celui du composé *khaou*, « corde d'arpentage »; puis le mot échange avec [3] *ouarou*, lequel semble dissimuler une forme en *r* final de [4]. Nous aurions donc un mot + *khaou*, « corde, lien », qui a pu prendre la forme + *khou* et qui a fini par se fixer en cette dernière forme. Ce mot nouveau [5], développé en initial, ou , a donné [6], [7] (de même que a donné); et, comme *ma* , la forme usuelle, se lit aussi *àm* , on est arrivé, de développement en développement, aux formes , , , , [8]. Si l'on admet cette étymologie, on conclura que *khou* dérive de *khaou* , de même que, dans sa forme extérieure, dérive de ; d'autre part, le sens de *khaou, khou* étant plus spécialement : « corde, lien », je traduirai ou : « Ce, ou celui, qui est lié[9]. »

---

de cette diphtongue *aou* de notre *oui* français, que beaucoup de personnes ne peuvent prononcer qu'avec une consonne initiale : *coui* ou même *foui*, quand ce sont des étrangers.

1. *Mirinri*, l. 583, en parallélisme avec , la corde qui sert à limiter les fondations d'un édifice.
2. *Pepi II*, l. 1188 (*Recueil de Travaux*, t. XIV, p. 135).
3. Dümichen, *Ueber die Gruppe Uär* (*Zeitschrift*, 1868, p. 70).
4. Voir *Pépi Ier*, l. 260 : la ville , et *Mirinri*, l. 494 : .
5. Je rappelle que la forme est donnée à Siout (Griffith, *The Inscription of Siut*, pl. XIV, l. 78), pour .
6. Je ne connais pas encore d'exemple de , mais on le trouve comme nom propre aux tombeaux d'Assouan.
7. Existe sous la forme (Lepsius, *Denkm.*, II, p. 11; cf. Mariette, *Les Mastabas*, p. 433) et sous la forme (A. Moret, *Mon. Dugas*, *Rec.*, t. XVI, p. 16).
8. est fréquent. Pour , voir page 113, note 10 de cette étude.
9. Pour compléter les renseignements donnés sur les signes et , j'ajouterai qu'on peut les rapprocher d'autres signes représentant des fils, liens, filets, tissus, colliers, cordes, tels que : , , , , , , . Beaucoup de mots déterminés par ces signes me semblent dérivés d'une racine commune, nuancée soit par préfixe, soit par préfixe et qui serait *ou, corde* (*Ounas*, l. 422).

I. *préfixe et dérivés* : (S. Levi, *Voc.*, VII, p. 251) « enveloppe »; (Br., W., p. 110) :

La structure syntaxique des phrases où la locution est employée confirme ce sens étymologique. Le mot *Àmakhou* s'applique toujours à un individu, et il est accompagné par des conjonctions exprimant la *dépendance vis-à-vis de quelqu'un*, ce qui convient parfaitement à la position d'un homme *lié* à un autre. A l'époque ancienne, on emploie presque uniquement la forme .... « celui qui est lié *sous* ou *vis-à-vis de*... » quelqu'un (dieu, roi, seigneur, père); à partir de l'époque thébaine, on trouve parallèlement les formes ou ou « celui qui est le lié *de* » quelqu'un. La forme en tend à prévaloir à mesure que l'on arrive aux bonnes époques; puis, le goût des expressions archaïques remet en honneur la tournure en ; d'ailleurs, on trouve parfois les deux expressions combinées : « le lié d'Osiris »[1]; [2] « le lié du roi ».

Que faut-il entendre par ces mots « le lié » de quelqu'un? La réponse nous sera donnée par les textes détaillés, mais l'on peut, dès maintenant, chercher une expression équivalente dans notre langue. Au moyen âge, la dépendance vis-à-vis de quelqu'un s'exprimait souvent par l'épithète de *lige* accolée au mot *homme;* or, *lige* semble venir de *ligatus*[3] et signifierait aussi *le lié : homme-lige* serait donc la véritable traduction d'*Àmakhou*. Mais, en français, ce terme trop spécial ne s'adapte pas sans peine à toutes les phrases. J'userai donc plus volontiers de ses équivalents, « *l'attaché* » ou « *le féal* », dans la traduction des textes qui vont préciser la condition de l'*Àmakhou*.

II

La dépendance, qui caractérise la condition d'*Àmakhou*, se trouve tout d'abord dans le lien qui coordonne les différentes parties de la première organisation sociale, celle de la famille. Au chef de la communauté, le père de famille, sont *attachés* (àmakhou) les divers membres de celle-ci : la femme, qui est aussi la mère, les enfants, les

---

(*Mirinri*, l. 782) « corde » « pêcher à la ligne » (*B.-Hasan*, I, pl. 29); , (*Siut*, VI, 271), , (Br., W., p. 123), (*Téti*, l. 18), « terrain » (mesuré au cordeau); « paysan » (attaché au terrain); (de Rougé, *Ahmès*, p. 92); (*Zeitschr.*, t. XXXIII, p. 22) « collier »; , « animal, homme attaché, homme-lige; » (*Anast. IV*, 3, 9) ⲙⲁⲅⲉ *cinctura, cingulum.*

II. *préfixe et dérivés :* « corde » (cf. *supra*); (*Siut*, XIV, 78 =); (*Pépi Ier*, 93; *Siut*, VII, 295) « fil à sceller »; « sceau, anneau »; « prison, citadelle »; (*B.-Has.*, I, 24) ⲥⲱⲅⲉ *texere:* « sceller »; (*Mir.*, l. 227), « filet de chasse »; « collier large »; , , , , , , (Mariette, *Les Mastabas*, p. 255, 491); (*Rec.*, t. XVI, p. 57) « attaché ».

1. *Recueil de Travaux*, t. XVI, p. 61. — 2. *La grande Inscription de Béni-Hassan* (*Recueil de Travaux*, t. I, p. 165). — 3. Littré, *Dictionnaire*, s. v. *lige*.

frères, les serviteurs, les clients. Entre toutes ces subordinations, on ne s'étonnera pas de ce que les textes définissent surtout celle du fils vis-à-vis du père : la reconnaissance de l'autorité paternelle par les enfants est en effet le principe essentiel de la vie de famille, surtout à l'origine des sociétés.

Le plus ancien texte littéraire égyptien, le Papyrus Prisse, qui est comme un guide du jeune homme à travers la société de son temps, insiste beaucoup sur cette dépendance du fils vis-à-vis du père et semble résumer toutes les qualités civiques en ce respect de la puissance paternelle[1]. Voici les passages les plus caractéristiques :

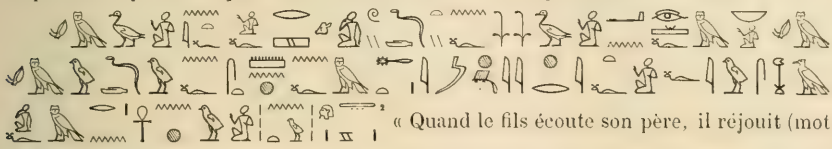

« Quand le fils écoute son père, il réjouit (mot à mot : « réjouissant ») celui qui lui a dit ceci : « Le fils, qu'il agisse bien avec (son) seigneur ! » S'il écoute celui qui lui dit cela, il (le fils) se modèle sur le corps d'un féal vis-à-vis de son père, et son souvenir est dans la bouche des vivants qui sont sur terre... »

Dans un autre passage, on compare le véritable féal à un bon fils : 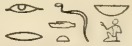

« Fais que ton seigneur dise sur toi : « Deux fois bon ce qu'a enseigné son père, ce qui est sorti de lui, l'esprit[4] de sa chair : il (le père) lui a dit (à son fils) : « Celui-là donne l'exemple d'une grande féauté[5], qui fait plus qu'il ne lui a été dit; » voici un bon fils, (vrai) don de Dieu[6], il fait plus qu'il ne lui a été dit pour son seigneur; après avoir fait le nécessaire, son cœur fait encore et réitère[7]. »

Enfin, le fils soumis à son père est comparé au « suivant d'Horus », c'est-à-dire, comme nous le verrons plus loin, à l'idéal même de l'homme-lige vis-à-vis de son seigneur : 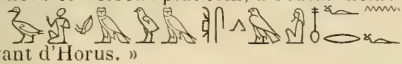 « Il est bon, le fils qui écoute comme un suivant d'Horus. »

---

1. Toute la fin du *Papyrus Prisse* (pl. XVI à XIX) est le développement de ce thème : « Il faut qu'un fils *écoute* son père pour trouver profit et gloire dans ce monde et dans l'autre. »

2. *Papyrus Prisse*, pl. XVI, l. 9-12. — 3. *Ibid.*, pl. XIX, l. 3-6.

4. signifie la pointe, *acumen*.

5. Le texte porte et je traduis comme s'il y avait Je m'autorise de la locution pareille du premier passage cité du même papyrus, pour considérer comme une erreur du scribe qui aura confondu et . Voir, page 116 et notes 2-3 de cette étude, les exemples de confusion des signes et .

6. La vraie traduction serait l'expression populaire : « C'est un bon fils du bon Dieu. »

7. Litt. : « Son cœur fait encore par ses réitérations. »

8. *Papyrus Prisse*, pl. XVII, l. 10.

Le témoignage des textes littéraires est-il confirmé par celui des monuments? Il est facile de le rechercher dans les milliers de tombeaux de l'Ancien Empire, qui sont comme autant de monuments de la vie de famille. Le défunt, qui est le plus souvent chef de famille, y est représenté entouré de ses parents, de sa femme, de ses enfants, et souvent les légendes explicatives mentionnent le lien de féauté qui relie la communauté à son chef.

Pour le fils, la légende ordinaire est : [1] « le féal vis-à-vis de son père », ou [2] « l'attaché à son père ». Le fils aîné ([3]) semble porter de préférence le titre, bien qu'on retrouve parfois dans le même tombeau plusieurs fils ainsi qualifiés[4]. En raison de sa féalité, le fils devait jouer un rôle important dans le culte funéraire de son père; aussi la mention [5] est-elle souvent voisine[5] de l'épithète [5] « son fils qui l'aime », qui désigne, en même temps qu'une qualité morale, une fonction sacerdotale précise[6] dans le culte familial. Parfois encore le fils indique qu'il a construit le tombeau paternel et rédigé les formules efficaces en raison de sa féalité : [7] « Ceci a été fait pour lui par son fils aîné, son féal, le maître inspecteur des livres, Hotpou, comme son féal vis-à-vis de lui, et pour que tout ceci (les offrandes) circule vers son double. »

Pour les filles, la mention de la féalité est moins fréquente, mais existe cependant, comme en témoigne cette formule de stèle : [8] « C'est moi la féale de son père ».

Le même lien de dépendance unit la femme au mari. Les formules sont rédigées ainsi : [9] « sa femme, sa féale », ou [10] « la femme, la féale vis-à-vis de son mari », ou bien [11] « sa femme, maîtresse de féauté vis-à-vis de son mari ».

Enfin la mère elle-même semble pouvoir être appelée la féale de son fils, devenu le chef de famille à la mort du père. Une stèle de la XIIe dynastie représente une mère et son fils; la légende de la mère est celle-ci : [12] « La féale, sa mère ».

(A suivre.)

1. Mariette, *Les Mastabas*, p. 362. Je crois inutile de multiplier les exemples de ces formules si fréquentes.
2. *Loucre*, C 3.
3. Mariette, *Les Mastabas*, p. 160, 163; de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques*, pl. XCIX (Anc. Emp.).
4. *Les Mastabas*, p. 296.
5. *Les Mastabas*, p. 168; de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques*, pl. XCIX.
6. Maspero, *Bibl. égypt.*, t. I, p. 290.
7. *Les Mastabas*, p. 160. — 8. *Recueil de Travaux*, t. IX, p. 88. — 9. *Les Mastabas*, p. 188. — 10. *Les Mastabas*, p. 162, 298, 308; de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques*, pl. IV, V, LXXXII; Newberry, *Beni-Hasan*, t. I, pl. 28. — 11. *Les Mastabas*, p. 391. — 12. *Recueil de Travaux*, t. IX, p. 33.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU

A

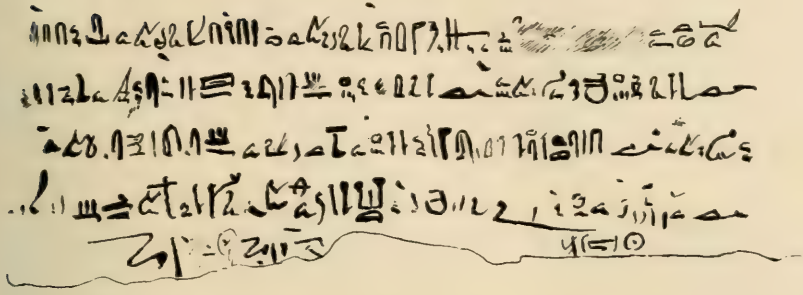

B

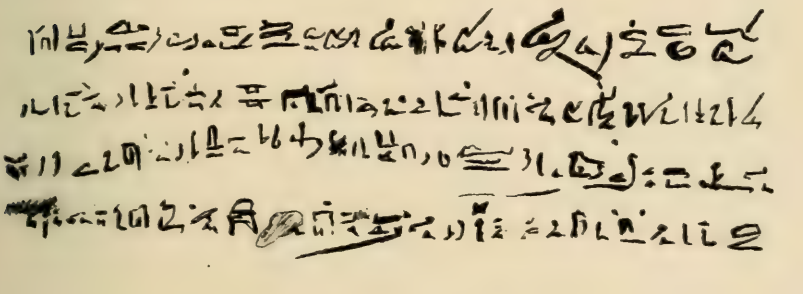

C

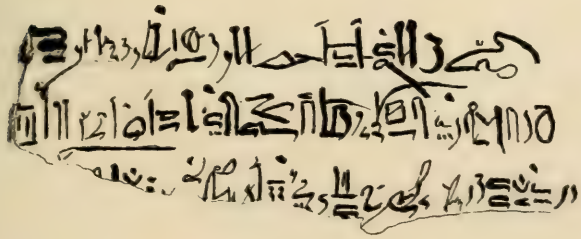

D

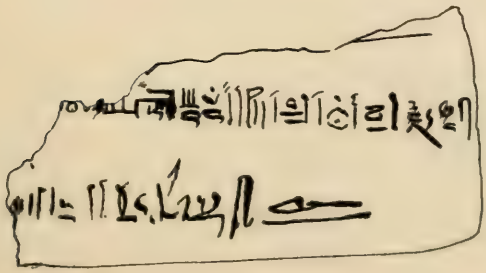

IMP. ARIAN

1
13
12
9
4
7
D 18
10
19
5
2
8
17
20
16
14
11
6
15
C.H. Emerson

DARMESTETER (J.). Études iraniennes. 2 vol. gr. in-8°. 25 fr.

— — Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta. Gr. in-8°. 4 fr.

— — Ormazd et Ahriman. Leurs origines et leur histoire. Gr. in-8°. 25 fr.

DENYS DE TELL-MAHRÉ. Chronique, 4e partie. Texte syriaque publié d'après le manuscrit 162 de la Bibliothèque Vaticane, accompagné d'une traduction française, d'une introduction et de notes historiques et philologiques par J.-B. Chabot. 1 fort vol. gr. in-8°. 25 fr.

DERENBOURG (H.). Essai sur les formes des pluriels arabes. Gr. in-8°. 3 fr.

DEVÉRIA (F.). La nouvelle table d'Abydos. Gr. in-8°. 2 fr.

— — Notation des centaines de mille et des millions dans le système hiéroglyphique des anciens Égyptiens. Gr. in-8°. 1 fr. 50

— — Quelques personnages d'une famille pharaonique. Gr. in-8°. 3 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), Papyrus du Musée de Turin publié en fac-similé par le professeur R. V. Lanzone, de Turin, 11 planches et 2 pages de texte. In-f°. 30 fr.

DUTENS (A.). Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. In-8°. 6 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. Gr. in-8°. 20 fr.

— — — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. In-8°. Au lieu de 8 fr. 4 fr.

EBN-EL-FARAD. Poésies en arabe. Gr. in-8°. 40 fr.

EBN-HAUCAL. Description de Palerme au milieu du Xe siècle de l'ère vulgaire. Traduit par M. Amari. In-8°. 1 fr.

FAIDHERBE (le général). Collection complète des inscriptions numidiques (libyques) avec des aperçus ethnographiques. In-8° avec pl. 12 fr.

FÂRHAT (G.). Dictionnaire arabe, revu, corrigé et considérablement augmenté sur le manuscrit de l'auteur par Rochaïd Dahdah. Gr. in-8°. 30 fr.

GAYET (A.-J.) Musée du Louvre. Stèles de la XIIe dynastie, 60 pl. avec texte explicatif. In-4°. 17 fr.

GOLÉNISCHEFF (W.). Une excursion à Bérénice. Lettres de MM. Jaillon et Lemasson au sujet des monuments perses de l'Isthme. Stèle de Darius aux environs de Tell-El-Maskhoûtah. In-4°, avec 8 planches. 7 fr. 50

GOTTBERG (E. de). Des cataractes du Nil et spécialement de celles de Hannek et de Kaybar. Gr. in-4°, avec 5 cartes. 20 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les Papyrus du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. In-4°, pl. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

JOHANNES DE CAPUA. Directorium vitæ humanæ alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du livre de Kalilâh et Dimnâh publiée et annotée par J. Derenbourg. 2 vol. gr. in-8°. 16 fr.

JÉQUIER (G.). Le livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès. Gr. in-8°. 9 fr.

LEDRAIN (E.). Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (cabinet des médailles et antiques). In-4°. 37 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie : Les Yeux d'Horus. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

— — — Deuxième partie : Osiris. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. In-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LEVI (S.). Le théâtre indien. Gr. in-8°. 18 fr.

— — Quid de Graecis veterum Indorum monumenta tradiderint. In-8°. 3 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. In-8°. Au lieu de 12 fr. 6 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. 4 vol. in-f° et suppl. contenant 339 pl. acc. d'un vol. de texte in-4°. Au lieu de 390 fr. 200 fr.
Le volume de texte se vend à part. Au lieu de 60 fr. 30 fr.
Le supplément aux planches. Séparément. Au lieu de 10 fr. 5 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. 28 liv. in-f°. Au lieu de 168 fr. 90 fr.

— — Les Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq publiés en fac-similé. Tomes I à III, Papyrus 1 à 22. 3 vol. in-f° ornés de 121 planches. 400 fr.
Le tome III, 20 pl. en couleurs, se vend séparément. Au lieu de 100 fr. 50 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastabas de l'Ancien Empire. Fragments de son dernier ouvrage, publiés d'après le manuscrit par G. Maspero. 9 livr. 96 fr.

MASPERO (G.). Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. In-4°. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du Musée britannique. In-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie. Étude sur le Papyrus Abbott. In-4°. Au lieu de 7 fr. 50. 4 fr.

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. Gr. in-8°, avec 3 cartes. Au lieu de 4 fr. 2 fr.

MASPERO (G.). Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre. In-4°, orné de 14 planches et fac-similés. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Rapport à M. Jules Ferry, Ministre de l'instruction publique, sur une mission en Italie. Gr. in-4°. 20 fr.

— — Guide du visiteur au Musée de Boulaq. Petit in-8°, accompagné d'un plan et de six planches. Cartonné, toile. 7 fr. 50

— — Les inscriptions des Pyramides de Saqqarâh. Un fort vol. gr. in-4°. 80 fr.

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. 3 vol. in-4°. Au lieu de 30 fr. 15 fr.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. Tomes I à VIII complets. 204 fr.
Tous les fascicules, à l'exception du 1er et du 2e du tome I, se vendent séparément.

MYER (J.). Scarabs. The History, Manufacture and Religious Symbolism of the Scarabaeus, in Ancient Egypt, Phoenicia, Sardinia, Etruria, etc. Also Remarks on the Learning, Philosophy, Arts, Ethics, Psychology, Ideas as to the Immortality of the Soul, etc., of the Ancient Egyptians, Phoenicians, etc. In-8° cart. toile. 12 fr.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. In-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e éd. In-8°. Au lieu de 6 fr. 3 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. Gr. in-f°. 12 pl. et 9 pages de texte. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

PERRUCHON (J.). Les chroniques de Zara Yâ ʿeqôb et de Ba'eda Mâryâm, rois d'Éthiopie de 1434 à 1478 (texte éthiopien et traduction) précédées d'une introduction. Gr. in-8°. 13 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. Gr. in-8°. Au lieu de 60 fr. 50 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. Gr. in-8°. 7 fr. 50

POGNON (H.). Une incantation contre les génies malfaisants, en Mandaïte. Gr. in-8°, avec 1 pl. 2 fr. 50

— — L'inscription de Bavian. Texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 2 vol. gr. in-8°. 12 fr.

— — Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa. Gr. in 8°, avec 14 pl. 10 fr.

— — L'inscription de Raman-Nérar Ier, roi d'Assyrie (réponse à un article de M. Oppert). 1 fr.

REGNAUD (P.). Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde. Gr. in-8°. 19 fr.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. Ier fasc. Textes et fac-similés. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau Testament. Textes. Ier fasc. In-4°. Au lieu de 25 fr. 10 fr.

— — Chrestomathie démotique. 4 vol. in-4°. Au lieu de 100 fr. 40 fr.

— — Études sur quelques points de droit et d'histoire ptolémaïques. In-4°. 10 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le Papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. Gr in-f°; la livr. au lieu de 25 fr. 12 fr.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. Gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. In-4°. 9 fr.

— — La Question des mythes, 1er fascicule : Égypte, Asie antérieure. In-8°. 2 fr. 50

— — Questions d'histoire égyptienne, étudiées dans le Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes. In-8°. 1 fr.

— — Recherches sur la religion de l'ancienne Égypte, le culte. In-8°. 2 fr.

— — Le système chronologique de M. Lieblein sur les trois premières dynasties du Nouvel Empire égyptien et le synchronisme égyptien de l'Exode. In-8°. 1 fr. 50

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. Gr. in-4°, accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 20 fr.

— — Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant sa mission. Publié par le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

SAADYA (Gaon de Fayyoum). Commentaire sur le Sefer Yesira ou livre de la création, publié et traduit par Mayer Lambert. Gr. in-8°. 10 fr.

SAULCY (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre-Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

SCHACK (G. von). Die Unterweisungs des Konigs Amenemhat I, 1e et 2e Hälfte. Gr. in-4°. 8 fr.

VIREY (P.). Étude sur le papyrus Prisse. Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep. Gr. in-8°. 8 fr.

Chalon-sur-Saône, imprimerie française et orientale de L. MARCEAU.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VOL. XIX. LIV. 3 ET 4

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

M DCCC XCVII

Tous droits réservés.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.
Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

PARIS ..... **30** francs.
DÉPARTEMENTS ET UNION POSTALE ..... **32** —

OUVRAGES
relatifs à la philologie et à l'archéologie orientales

ABBADIE (A. d'). Dictionnaire de la langue Amariñña. 1 fort vol. in-8°. 50 fr.

ABOU'L-WALID MERWAN IBN DJANAH. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe, publiée par J. Derenbourg, membre de l'Institut. Gr. in-8°. 25 fr.

— — Le même ouvrage, traduit en français sur les manuscrits arabes par le rabbin M. Metzger. Gr. in-8°. 15 fr.

AL-FAKHRÎ. Histoire du Khalifat et du Vizirat depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat abbaside de Bagdâdh (11-656 de l'hégire = 632-1258 de notre ère) avec des prolégomènes sur les principes du gouvernement par Ibn at Tiktakâ. Nouvelle édition du texte arabe par H. Derenbourg. Gr. in-8°. 25 fr.

AMARAKOCHA. Vocabulaire d'Amarasinha, publié en sanscrit avec une traduction française, des notes et un index par A. Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AMÉLINEAU (E.). Fragments de la version thébaine de l'Écriture sainte (Ancien Testament). In-4°. 15 fr.

AMIAUD (A.). La légende syriaque de Saint-Alexis, l'homme de Dieu. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AMOURS (les) et les aventures du jeune Ons-el-Oudjoud (les délices du monde), et de la fille de Vezir El Ouard Fi-l-Akmam (le bouton de rose). Conte des Mille et une Nuits, traduit de l'arabe et publié complet pour la première fois par G. Rat. In-8°. 1 fr. 50

AURÈS (A.). Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.

— — Essai sur le système métrique assyrien, 1er fascicule. In-4°. 5 fr.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BARBIER DE MEYNARD (C.). Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes, extrait du Modjem-el-Bouldan de Yaqout et complété à l'aide de documents arabes et persans pour la plupart inédits. Gr. in-8°. 12 fr.

BARTHELEMY (A.). Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique. Gr. in-8°. 3 fr. 50

BEREND (W. B.). Principaux monuments du Musée égyptien de Florence, 1re partie : Stèles, bas-reliefs et fresques. In-f° avec 10 pl. photogravées. 50 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie-Lexique-Principes de grammaire. Gr. in-8°. 12 fr.

— — Quarante hymnes du *Rig* Véda, traduits et commentés. Publié par V. Henry. Gr. in-8°. 5 fr.

— — La religion védique d'après les hymnes du *Rig* Véda. 3 vol. gr. in-8°. 60 fr.

BERGAIGNE (A.) et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BERTHELOT. Histoire des Sciences. La Chimie au moyen âge. Publié avec la collaboration de M. Rubens Duval pour l'alchimie syriaque, et celle de M. O. Houdas pour l'alchimie arabe. 3 vol. in-4°, avec figures dans le texte. 45 fr.

BHAMINI VILASA. Recueil de sentences du Pandit Djagannâtha. Texte sanscrit publié pour la première fois en entier avec traduction en français et des notes par A. Bergaigne. Gr. in-8°. 8 fr.

BOISSIER (A.). Documents assyriens relatifs aux présages. Tome Ier. 1re et 2e liv. In-4°. 32 fr.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé : Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. Gr. in-8°. Au lieu de 1 fr. 0 50

CHEREF-EDDIN-RAMI. Anis-el-'Ochchaq, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté. Traduit du persan et annoté par C. Huart. Gr. in-8°. 5 fr. 50

CHRONIQUE DE GALÂWDÉWOS, roi d'Éthiopie. Texte éthiopien traduit, annoté et précédé d'une introduction historique par William E. Conzelman. Gr. in-8°. 10 fr.

CLERMONT-GANNEAU (C.). Études d'archéologie orientale, t. I. In-4° avec figures dans le texte et 3 pl. photogravées. 25 fr.

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1897 Fascicules III et IV

CONTENU : 16) La condition des Féaux dans la famille, dans la société, dans la vie d'outre-tombe, par A. MORET. — 17) A travers la vocalisation égyptienne, par G. MASPERO. — 18) Le Culte des rois dans la période prébabylonienne, par Fr. THUREAU DANGIN. — 19) Grammatische Studien zu Inschriften der XVIIIten Dynastie, von F. von BISSING. — 20) Beiträge zur medischen Geschichte, von Prof. Dr J. V. PRÁŠEK. — 21) Additions et corrections aux trois inscriptions de la reine Hatshepsou, par Édouard NAVILLE. — 22) Glanures, par Astor PELLEGRINI.

LA CONDITION DES FÉAUX

DANS LA FAMILLE, DANS LA SOCIÉTÉ, DANS LA VIE D'OUTRE-TOMBE

(Suite)

PAR

A. MORET

De ces exemples on peut tirer une conclusion importante. Tous les membres de la famille, fils, filles, femme, mère, expriment leur dépendance vis-à-vis du chef de famille; celui-ci n'exprime de dépendance vis-à-vis d'aucun de ses proches; personne dans la famille n'a droit d'exiger cette dépendance, excepté le père. Cette dernière proposition trouve sa confirmation dans des formules fréquentes. Quand le sens du mot perdit, par usure, de sa force première, le « féal », l'« attaché » devint un synonyme de « l'aimé », et de « le loué ». De là, les épithètes ordinaires du défunt : « son fils, son aimé qu'il aime, son attaché, son loué[1] ». Souvent, pour donner plus de force à ces épithètes, on en répartit l'effet sur les différents membres de la famille. Une femme dira : « C'est moi la féale de son père, la louée de sa mère, celle qui est dans le cœur de ses frères[2]. » A l'époque saïte, la formule est fort usitée : [3]. Mais il n'y a, pour ainsi dire, pas d'exemples où l'on se déclare vis-à-vis d'une personne de sa famille autre que son père[4], même à l'époque où ces formules sont devenues imprécises et banales.

1. *Les Mastabas*, p. 296-297; cf. p. 158, 168. — 2. *Recueil de Travaux*, t. IX, p. 88.

3. Stèle de Turin, *Recueil de Travaux*, t. IV, p. 150; cf. WIEDEMANN, *Saïtischen Monumente des Vatikans*, *Recueil de Travaux*, t. VI, p. 111-120.

4. Je ne connais que deux exemples d'une déclaration de féauté vis-à-vis de la mère, et tous deux sont de très basse époque (*Mémoires de la Mission*, t. I, p. 376); (*sic*) (époque romaine; A. ERMAN, *Eine ägyptische Statue aus Tyrus*, dans la *Zeitschrift*, 1893, p. 102).

Ce caractère de l'autorité paternelle dans la famille égyptienne ne saurait nous étonner : nous connaissons le même pouvoir absolu du père à l'origine des autres sociétés. Notons que la philologie confirme ce que l'interprétation des textes nous apprend. Le mot *père*, dont la forme la plus usuelle est *àtef*, semble venir d'une racine *t*, vocalisée en *à* préfixe *àt*, ou développée avec le pronom *f* suffixe : d'où les formes , , , . Le mot *prince, souverain*, présente une partie des mêmes développements : *t*, *àt*, *àti*[1]. Il y a lieu de croire que ces deux mots sont les doublets d'une racine commune. Lorsqu'un fils se disait « l'attaché de son père », un Égyptien pouvait donc comprendre aussi « l'attaché de son souverain ».

III

Avec la dépendance du fils vis-à-vis du père dans la famille, le mot *Àmakhou* exprime la dépendance de l'homme vis-à-vis de son seigneur, dans la société. Cela ressort des passages déjà cités du Papyrus Prisse[2] où les rapports réciproques du fils et du père sont définis comme ceux du vassal et du seigneur. De même que l'on dit du fils : « c'est un vassal engendré par le père[3], » de même on dit du bon vassal : « c'est un fils. » Un autre précepte de Phtah-Hotpou ne laisse subsister aucun doute à ce sujet : « Quand tu fais des plans avec les grands, sois d'accord en tout avec ton seigneur, fais qu'il dise : Celui-ci, c'est mon fils ! »

La féauté vis-à-vis du père était même considérée comme une période d'éducation et de préparation à la féauté vis-à-vis d'un seigneur. La société égyptienne étant, pour employer des termes connus de nous, une société féodale, tout homme devait se choisir un seigneur, sous peine d'être un de ces misérables « hommes sans maître[5] » privés de toute protection, en butte aux caprices des puissants. Ce seigneur, quel était-il ? Dans la famille royale ou dans les grandes familles princières, l'enfant pouvait confondre en la personne de son père la féauté vis-à-vis du chef de famille et la féauté vis-à-vis du seigneur ; le roi ou le prince était à la fois son père et son suzerain. Mais le plus souvent le père était incapable de protéger suffisamment ses enfants, et devait les recommander à un seigneur. Aussi l'éducation donnée par le père consistait-elle surtout à préparer l'enfant à bien s'acquitter de ses devoirs vis-à-vis de son futur suzerain[6].

---

1. Pour les formules les moins usuelles :
Père : dans les formules (*loc. cit.*) ; , plur. (*Pépi Ier*, l. 441, 442).
Prince : (Lepsius, *Denkm.*, II, 72 *a*). Sur la confusion des mots et « père et prince », voir *Recueil de Travaux*, t. XII, p. 70, note 4, textes des Pyramides.

2. XVI, 9-12 ; XIX, 3-6. — 3. *Papyrus Prisse*, VII, 11. .

4. *Papyrus Prisse*, XVIII, 13-14.

5. *Papyrus Berlin II*, l. 90-95. Voir, à ce sujet, Maspero, *Histoire ancienne des Peuples de l'Orient*, 1895, t. I, p. 309.

6. *Papyrus Prisse*, XIX, 3-6.

A. Le maître choisi par un homme en dehors de sa famille pouvait être simplement un personnage puissant, un prince ou un grand seigneur, que les textes désignent souvent du simple mot « le seigneur » . Les monuments nous renseignent, malheureusement, bien mal sur cette première classe de vassaux. On a publié jusqu'à ce jour si peu de tombeaux complets que l'on a peine à se représenter la condition sociale des clients des grandes familles princières. Néanmoins, dans les tombeaux des princes d'Assouan, on voit qu'un « prêtre du double, inspecteur, est féal vis-à-vis de son seigneur » [1]; Hirkouf possédait également un « chef du kiosque, loué de son maître, et son féal » [2]. Plus tard, au tombeau de Rakhmare, nous trouvons des « amis et des féaux » dans une cérémonie importante des funérailles [3]. Retenons de ces quelques textes que les « féaux » occupent des postes de confiance auprès des grands seigneurs, et qu'ils participent au culte funéraire de leur maître, comme le fils à celui de son père.

B. Nous sommes beaucoup mieux renseignés sur les féaux vis-à-vis du roi, dont nous avons retrouvé les tombes en grand nombre, groupées autour des pyramides ou des hypogées de leurs suzerains. Leur titre habituel est « le féal vis-à-vis de son seigneur », ou « le féal vis-à-vis du roi », ou plus rarement [4], [5] « le féal vis-à-vis du prince ou du pharaon ».

Quelle situation avaient à la cour les féaux vis-à-vis du roi? Nous ne pouvons tenir compte ici des textes relatifs aux enfants ou aux parents du roi, qui trouvaient à la fois un suzerain et leur chef de famille dans la personne du souverain. Parmi les gens étrangers à la famille royale, ceux qui sont qualifiés « féaux du roi » sont des « Princes héréditaires » [6], des « Connus du roi » [7], des « Amis uniques » [8], des « Administrateurs des écritures royales » [9], des « Administrateurs de tous les travaux du roi » [10], des « Supérieurs des secrets du roi » [11], des « Curateurs maîtres » [12]; ce sont encore des « Commandants du kiosque du Pharaon » [13], des « Administrateurs de toutes les réjouissances du roi » [14], des « Administrateurs de ceux qui font les ongles du roi » [15], des « Commandants de ceux qui font les cheveux du roi » [16]. Tous ces titres, dont plusieurs sont accumulés sur le même personnage, témoignent que les « féaux vis-à-vis du roi » sont admis dans la familiarité du souverain et investis de postes de confiance soit dans l'administration, soit auprès de la personne royale.

1. De Morgan, *Catalogue*, t. I, p. 149. — 2. *Ibid.*, p. 175.
3. Virey, pl. XXVII (*Mission du Caire*, t. V).
4. Mariette, *Les Mastabas*, p. 413. — 5. *Ibid.*, p. 441. — 6. *Ibid.*, p. 125. — 7. *Ibid.*, p. 90, 104, 105, 152, 248. — 8. *Ibid.*, p. 160, 185, 191, 238, 307, 420. — 9. *Ibid.*, p. 165, 228. — 10. *Ibid.*, p. 228. — 11. *Ibid.*, p. 228, 284, 286, 295, 413, 415. — 12. *Ibid.*, p. 423. — 13. *Ibid.*, p. 160. — 14. *Ibid.*, p. 154, 396. — 15. *Ibid.*, p. 284. — 16. *Ibid.*, p. 446.

Quelques formules des stèles funéraires définissent plus complètement ce caractère intime de la situation de féal. Le grand prêtre de Phtah Sabou, qui vivait sous Téti, nous déclare ceci : « Certes, Sa Majesté m'a loué, Sa Majesté m'a donné l'entrée dans l'intérieur du palais.... Jamais ne fut faite chose semblable pour aucun serviteur comme à moi par aucun souverain, parce que j'aimais Sa Majesté plus qu'aucun de ses serviteurs, parce que j'agissais à son plaisir chaque jour, parce que je suis un féal de (son) cœur, entièrement, totalement, envers Sa Majesté. » Un autre, après avoir dit qu'il était « supérieur du secret des paroles de son dieu, dans le cœur de son seigneur, féal vis-à-vis de son seigneur » ( ), ajoute : « Ces choses, je les ai faites en qualité de féal vis-à-vis de mon seigneur, car je jugeais des paroles avec lui dans le lieu où l'on juge des paroles. » Le médecin Sokhit-ni-ankhou, après avoir rapporté les paroles du roi Sahouri qui fait de lui son féal, ajoute : « Je fis adoration au grand roi... car, lui, il me connaît ainsi que tous ses suivants. » — Pendant le premier Empire thébain, la situation d'*Amakhou* reste la même. A Beni-Hassan, le prince héréditaire Khnoumhotpou fait graver dans son tombeau : « Je fus plus que tout ami unique gratifié à la cour, elle me distingua en tête de ses nobles; certes je fus en avant de ceux qui avaient été avant moi; la fleur des *Qonbitiou* du palais me fit des louanges... car j'étais le féal d'auprès du roi. » — La tradition persiste pendant le second Empire thébain. Sous Touthmès III, le premier prophète d'Osiris Nibouaiou définit ainsi sa situation auprès du roi : « Comme je faisais les délices de mon dieu (le roi) en qualité de gardien de la maison de son père (Osiris), comme j'étais parvenu à la dignité de féal, je reçus les gratifications d'auprès du roi, je fus convoqué à la trésorerie, prenant ma place parmi ses grands fonctionnaires. » Sous Aménophis IV, voici comment un scribe royal, enterré à Khouit-n-aton, raconte sa vie :

1. Mariette, *Les Mastabas*, p. 412. — 2. *Ibid.*, p. 185. — 3. *Ibid.*, p. 204.
4. *Recueil de Travaux*, t. I, p. 164-165; *Beni-Hasan*, I, pl. 25.
5. Mariette, *Abydos*, II, pl. 33, *a*; cf. Devéria, *Bibl. égypt.*, t. IV, p. 313.

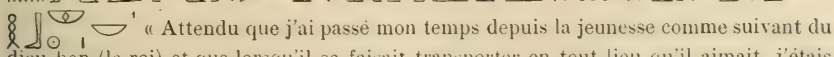

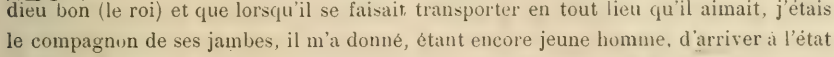

[1] « Attendu que j'ai passé mon temps depuis la jeunesse comme suivant du dieu bon (le roi) et que lorsqu'il se faisait transporter en tout lieu qu'il aimait, j'étais le compagnon de ses jambes, il m'a donné, étant encore jeune homme, d'arriver à l'état de féal, en paix et en joie suivant son chef en toute fête. » — A la XXIIe dynastie, enfin, un « favori du roi » s'exprime en ces termes : [2] « Je ne me suis pas séparé de Sa Majesté dans son palais; mon père ne m'écarte point de sa barque; sa bière douce, je l'ai savourée avec lui; j'ai puisé dans les vases en sa compagnie; le dieu m'a *attaché* à (son) eau fraîche. »

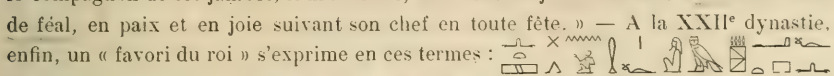

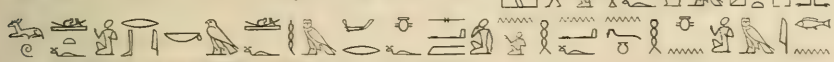

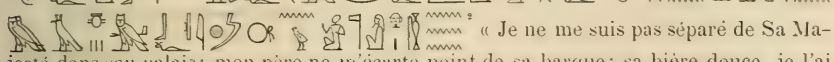

Il résulte de ces textes que les *attachés* étaient chargés auprès du roi d'un service de cour, en qualité de gardes du corps, ou, suivant l'expression égyptienne, de « suivants » ( ). Un passage d'une inscription du tombeau d'Amenemheb nous permet de bien définir ces fonctions du suivant; le défunt dit qu'il est le « suivant du roi dans toutes ses allées sur l'eau, (sur terre), sur les montagnes, en toute place où se transporte Sa Majesté » ([3]). Un texte de la même époque mentionne aussi le « service de cour » des suivants : .... [4] « Moi... je suis le double de Sa Majesté à son gré, je vois ses beautés quand il apparait dans son palais, je suis en avant des grands, des amis royaux qui commandent aux deux terres, de tous les suivants de Sa Majesté. »

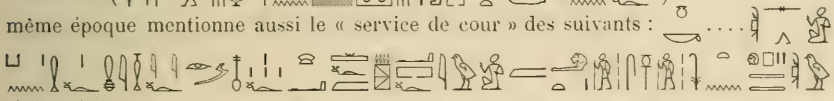

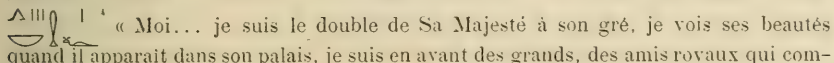

Enfin le féal peut encore exercer vis-à-vis du roi des fonctions sacerdotales; tantôt on lui voit le titre de « prêtre royal » [5], tantôt celui de « prophète de l'Horus qui est dans le palais » [6], tantôt celui d'« officiant » [7]. Parfois le féal est attaché à la pyramide du roi, comme cet « inspecteur des prêtres de la pyramide Ouabou-isiou d'Ousirkaf » [8], ou comme « ce prêtre royal prophète de Sahouri » [9], ou encore ce « prophète à la suite de la pyramide Nofirou de Didoukari » [10]. A ce titre de prêtre, on pouvait être féal même vis-à-vis d'un roi mort; tel personnage est « prophète »

1. Lepsius. *Denkm.*, III, 98, *a*. — 2. *Recueil de Travaux*, t. XVI, p. 57. Dans ce texte publié et traduit par M. Daressy, il faut remarquer le déterminatif du mot *âmakhou*, et le sens verbal qu'a ici l'expression.
3. Ph. Virey (*Mém. Mission*, t. V, p. 275).
4. *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 47.
5. Mariette, *Les Mastabas*, p. 151, 154. — 6. *Ibid.*, p. 228. — 7. *Ibid.*, p. 238. — 8. *Ibid.*, p. 307. Ce prêtre royal est appelé naturellement féal vis-à-vis de son dieu » . — 9. *Ibid.*, p. 326. — 10. *Ibid.*, p. 447.

des rois Khoufoui, Sahouri, Nofirirkari, Ousirnirì, et il est appelé « le féal » des trois premiers[1]; tel autre est à la fois le féal des rois Ounas et Assi[2], dont il était probablement le prêtre.

Ainsi le féal vis-à-vis du roi remplissait les mêmes fonctions d'ordre intime et religieux que le fils vis-à-vis de son père, ou que le simple vassal vis-à-vis du noble son seigneur. D'après les textes cités plus haut, le titre de féal pouvait être donné à des personnages de tout rang, de fonctions différentes, d'origines diverses; il s'ajoutait aux titres des charges réellement exercées; il définit donc une dignité personnelle d'un individu plutôt qu'une charge effective. Être « l'attaché du roi », c'est devenir son prêtre, ou son suivant, ou son compagnon; c'est être lié par un *lien personnel* à son seigneur quelle que soit la fonction remplie auprès du roi.

Est-il facile de devenir féal du roi? En général, on considérait la collation de cette dignité de féal comme *le couronnement d'une carrière,* comme le suprême honneur, la plus précieuse récompense d'une vie de bons services.

Voici comment le Papyrus Prisse envisage la carrière idéale d'un Égyptien :

[3] « Un fils qui écoute comme un suivant d'Horus, bonheur lui arrive après qu'il a écouté : devenu vieux, il parvient à l'état de féal, et il dit les mêmes (préceptes) à ses enfants. » Comme exemple du fait, Phtah-Hotpou se cite lui-même; après avoir dit du bon fils que non seulement il fait le nécessaire auprès de son seigneur, mais qu'il réitère ses services, il ajoute :

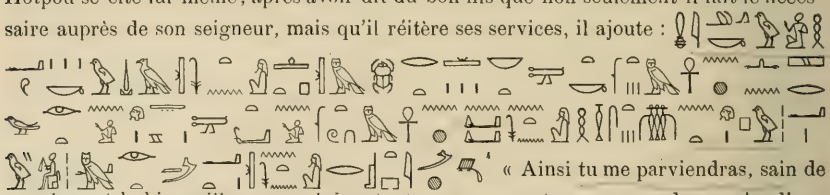

[4] « Ainsi tu me parviendras, sain de membres, à la bienveillance royale[5] en toute occurrence, tu amasseras des années d'une vie sans besoins : c'est ce que j'ai fait sur terre et j'ai amassé 110 ans d'une vie comblée des gratifications royales, à la tête des anciens, le roi ayant fait le nécessaire[6] pour (ma) place de féal. »

Les textes biographiques confirment cette idée qu'on arrive tard à la dignité d'*Àmakhou.* A la XVIIIe dynastie, Rakhmiri, le nomarque de Thèbes, résume ainsi sa carrière :

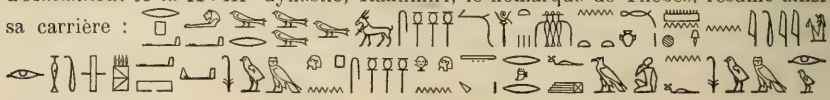

1. Mariette, *Les Mastabas*, p. 491. — 2. *Ibid.*, p. 501. — 3. XVII, 10-11. — 4. XIX, 6-8.
5. Entendre par bienveillance les rations journalières fournies par le roi.
6. Mot à mot : « avec le nécessaire qu'a fait le roi pour... » Le mot *place* a ici le sens de « fief » comme dans d'autres textes cités plus loin.

« Le prince héréditaire, le grand parmi les grands, le noble parmi les amis, le chef des dignitaires, le premier à satisfaire le cœur bienfaisant du souverain; l'habitant du palais l'a favorisé en le plaçant en tête des amis, chef suprême de la terre entière, quand il l'a connu comme accomplissant des choses brillantes, et quand il a établi sa qualité de féal sur sa tête. » Les papyrus et les stèles funéraires donnent assez souvent des formules telles que celles-ci : « Il (Amon) te donne une vieillesse heureuse, tu traverseras une existence de joie pour parvenir à l'état de féal, » et, pour bien montrer qu'il s'agit de la féauté vis-à-vis du roi, le texte ajoute un peu plus loin : « Il te donne les faveurs qui sont celles de la suite du roi. » Plusieurs textes expriment la même idée sous une autre forme : on souhaite au vivant de « parvenir aux faveurs du roi » ou « à l'état de féal » en « conservant la vigueur des membres, sans avoir de maladies[4] », preuve que l'on connaissait habituellement les infirmités de la vieillesse à l'âge où l'on devenait féal du roi. Aussi, quand on arrive jeune encore à cette condition, on ne manque pas de faire mention de cette circonstance exceptionnelle : « Il (le roi) m'a donné (fait devenir), étant encore jeune homme, de parvenir à l'état de féal. » Ou bien « Proscynème au double du favorisé du roi : étant encore jeune homme, il est parvenu à l'état heureux de féal. » Cette première idée que la dignité de féal est habituellement le couronnement d'une carrière se confirme encore par les textes qui définissent quelles sont les faveurs royales spécialement réservées aux *Àmakhou*.

---

1. Virey, *op. cit.*, p. 41. — 2. *Papyrus Anastasi IV*, pl. III, l. 3. — 3. *Ibid.*, pl. IV, l. 2.

4. *Papyrus Westcar*, pl. VII, l. 17-20; *Stèle de Turin* (cf. *Zeitschrift*, 1870, p. 161). Ces textes seront commentés ci-après.

5. Leps., *Denkm.*, III, 98, *a* (XVIIIe dyn.). Le fait que l'on obtenait la dignité d'*àmakhou* comme récompense d'une vie de bons services, à un âge généralement avancé, a fini par faire de ce mot un synonyme de *vieillard*. De là, une formule fréquente des inscriptions funéraires : (cf. *Siût*, IV, l. 227) « le vieillard de sa ville, l'attaché de son nome » où le mot *attaché* exprime d'une façon très concise : « celui qui est parvenu dans la vieillesse à la dignité d'attaché dans son nome. » Il faut de plus tenir compte ici du jeu de signification entre *dignité, office*, et *vieillard*, qui se retrouve dans beaucoup de langues (cf. γέρων, πρεσβύτης — γερουσία, πρεσβυτέριον; *senex, senior, senatus*, l'ancien, le notable, le sénat). M. Loret a bien voulu me signaler un passage des *Papyrus de Kahun*, édités par M. Griffith, où je retrouve un bon exemple de cet échange de significations (pl. II, l. 7-8) : (7) (8) « Se réjouissent doublement tes (jeunes) recrues de la levée, de ce que tu les fais croître; se réjouissent doublement tes (vieux) attachés, de ce que tu les fais rajeunir. » M. Griffith traduit par *vétérans*, ce qui correspond fort bien au sens dérivé, lequel s'est maintenu constamment à côté du sens primitif : un texte de basse époque (Dümichen, *Tempelinschriften*, pl. 21) oppose Khonsou enfant et vieillard, c'est-à-dire parvenu à l'âge de féal. — Quelquefois le mot *àmakhou* est déterminé par le vieillard (*Recueil*, t. XIV, p. 73).

6. *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 41 (XVIIIe dynastie).

Les « *faveurs* ou *gratifications royales* » (ou) que reçoivent les *Àmakhou* consistent : 1° en don de rations journalières; 2° en don soit de l'emplacement d'une sépulture, soit des matériaux nécessaires à l'édification d'un tombeau dans le voisinage de la tombe royale. On comprend facilement que le don d'une sépulture n'ait été accordé d'ordinaire qu'aux approches de la vieillesse et comme dernier remerciement d'une vie de services.

Le texte le plus précis est au Papyrus Westcar. On se rappelle que le roi Khoufoui envoie le « fils royal » Dadoufhor en mission auprès d'un vieux magicien, Didi, qui est dans la condition d'un simple *vassal* ( ) loin de la cour. Le « fils royal » lui dit : « Ta condition est celle de tout homme dans la vieillesse. Mais, vieillard, (posséder) l'emplacement pour aborder (au rivage d'outre-tombe), l'emplacement d'un sarcophage, l'emplacement d'une sépulture, rester couché au soleil, sans maladies, sans avoir l'esprit cassé, en ruminant ses pensées, voilà qui est (la condition) d'un féal. » La suite du discours nous montre que cette belle condition de féal, il vient l'offrir, de la part du roi, au vieux magicien : « Je suis vite venu pour faire appel vers toi, en mission de mon père Khoufoui, juste de voix, pour que tu manges les régals des dons du roi, les rations de ceux qui sont parmi ses suivants, de telle sorte qu'il te fasse passer à l'âge bienheureux de tes pères, qui sont dans la nécropole. » Le vieux Didi accepte avec empressement l'invitation royale, s'embarque pour Memphis avec ses enfants et ses grimoires[3], tout son équipage, et quand ses tours de passe-passe et ses oracles ont satisfait le souverain, celui-ci l'attache définitivement à son service : « Sa Majesté dit : Que l'on place la personne de Didi dans la maison du fils royal Dadoufhor pour qu'il demeure avec lui; que ses rations soient de mille pains, cent cruches de bière, un bœuf, cent couffes de légumes. » Le roi, qui avait déjà récompensé deux magiciens, ne leur avait octroyé qu'un pain, une pinte de bière, un morceau de viande et une livre d'encens[5]; on voit combien Didi est favorisé. Tout porte à croire qu'il a été élevé à la condition d'*Àmakhou*, bien que le texte ne le spécifie pas en propres termes; son chef direct, le fils royal Dadoufhor, est en effet placé par le roi « à la tête des vieillards[6] », c'est-à-dire des *Àmakhou*.

1. *Papyrus* Westcar, pl. VII, l. 2. — 2. *Ibid.*, pl. VII, l. 17 à 23. — 3. *Ibid.*, pl. VIII, l. 3-4. — 4. *Ibid.*, pl. IX, l. 19 à 21. — 5. *Ibid.*, pl. IV, l. 14-15. — 6. *Ibid.*, pl. VII, l. 24-25.

Comparons maintenant le passage des *Aventures de Sinouhit*, où le héros du conte, exilé en pays étranger, affaibli par la vieillesse, implore de la pitié du Pharaon la grâce de revenir en Égypte; il prévoit que bientôt « on l'emmènera aux villes éternelles[1] », et il voudrait, auparavant, que « la faveur royale (l'eau du roi) rajeunisse ses membres[2] », Amenemhâit Ier envoie à Sinouhit une délégation d' « enfants royaux de son palais[3] », comme Khoufoui avait envoyé un « fils royal » au magicien Didi, et voici, d'après la « copie de l'ordre envoyé au suivant ( ) Sinouhit », ce que le roi réserve au fidèle revenu à son service :

« Tu laisseras les richesses, que tu as à toi et avec toi, en leur entier. Quand tu seras arrivé en Égypte, tu regarderas la cour, et quand tu seras dedans, tu te prosterneras devant la Sublime-Porte : tu seras commandant parmi les amis. Mais, comme aujourd'hui la vieillesse t'arrive et que tu dépouilles la force virile et que tu songes au jour de l'ensevelissement, tu passeras à l'état de (litt. : comme) féal. Que l'on te donne, la nuit où l'on applique des huiles d'embaumement, les bandelettes par la main de la déesse Taït; que l'on te fasse défiler, quand viendra le jour de l'enterrement, un lit funéraire[5] d'or, à tête de lapis, à ciel par-dessus toi fait en bois de cyprès, des bœufs pour te tirer et des chanteurs devant toi faisant des lamentations accroupis à la porte de ta syringe... tes stèles seront alignées en pierre blanche dans le cercle des enfants royaux. » Bientôt Sinouhit se présente devant le roi : celui-ci confirme ses promesses, décrète que Sinouhit sera un des amis ( ). « On me mit, dit le héros du conte, dans la maison du Fils-Royal » ( ); puis, la condition de l'*àmakhou* se réalise pleinement pour lui, aussi bien par le service de la nourriture que par la construction d'un tombeau aux frais du roi.

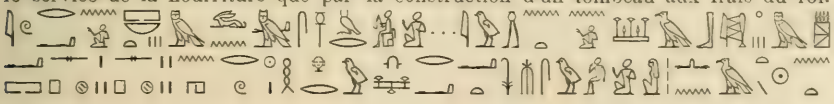

1. *Papyrus de Berlin I*, l. 171. — 2. *Ibid.*, l. 167-168. — 3. *Ibid.*, l. 176 : .

4. *Papyrus de Berlin I*, l. 187 à 195 et 295 à 310; cf. Maspero, *Mélanges d'Archéologie* (10e fascicule), p. 156 sqq., et *Les Contes populaires*, p. 113 sqq.

5. Je fais dériver ce mot du mot (*Mirinri*, l. 332) qui représente un lit ou divan.

« Et l'on me donna toute la maison convenable à quelqu'un qui est parmi les amis... et l'on m'apporta des fruits du palais, trois fois, quatre fois par jour, en plus de ce que donnaient les enfants royaux, sans jamais un instant de cesse. Et l'on me fonda une pyramide en pierre au milieu des pyramides funéraires. Le chef des arpenteurs de Sa Majesté donna l'ordre de prendre son terrain; le chef des dessinateurs y dessina; les artisans de la nécropole y sculptèrent, le chef des ouvriers qui sont dans la nécropole parcourut la terre pour les décorations à faire en vue de perpétuer les inscriptions. Quand on eut fait le nécessaire au dedans, j'y ajoutai des fourrés; je fis là un bassin, un kiosque, des champs à l'intérieur du domaine, comme on fait aux amis du premier rang... Il y eut aussi une statue ciselée en or avec une robe de vermeil, et ce fut Sa Majesté qui la fit faire. Ce n'est pas un homme du commun à qui il en a fait autant; je fus dans les faveurs du roi jusqu'à ce que vînt le jour du trépas. »

Ces deux textes littéraires nous ont donné le tableau *idéal* de ce que peut recevoir un féal de la part de son roi, tant en rations alimentaires qu'en récompenses funéraires. Demandons maintenant aux textes des monuments si l'on rencontrait dans la vie réelle des féaux aussi favorisés que le magicien Didi ou que le prince Sinouhit.

Les inscriptions des stèles ou des tombeaux mentionnent d'une façon plus concise que les textes littéraires les avantages de la condition d'*Àmakhou*. Elles insistent cependant sur les doubles gratifications du féal, c'est-à-dire le don des rations alimentaires et de l'appareil funéraire. Une stèle du Musée de Turin, s'exprimant presque dans les mêmes termes que les Papyrus Westcar et de Berlin, souhaite à son titulaire

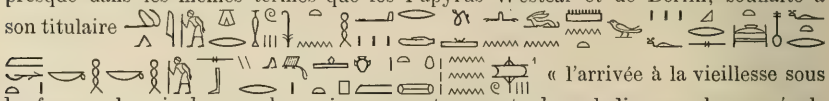

« l'arrivée à la vieillesse sous les faveurs du roi, des membres vigoureux et exempts de maladies, une bonne sépulture après un âge avancé, le passage à l'état de féal, le cœur comblé de pains, d'eau et d'air ». A Hagi-Qandil, un flabellifère du roi Aménophis IV dit à son seigneur :

1. Cette stèle fut publiée par Chabas dans la *Zeitschrift*, 1870, p. 161, et de nouveau par Maspero, *Recueil de Travaux*, t. IV, p. 134.

[1] « (Tu fais que mon double soit stable, parce qu'il a été sur terre le suivant de ton double, et qu'il l'a suivi, à son nom, jusqu'à cette place des favoris.) Comme tu as fait que je repose en elle, ma bouche est munie d'aliments inscrits à mon nom, puisque tu as décrété que je sois comme tous tes favoris et suivants de ton double, et que je marche sous tes faveurs dans la vieillesse. » Nous trouvons donc ici la confirmation complète des textes littéraires.

Mais le plus souvent les monuments, au lieu de détailler toutes les faveurs royales, insistent plus particulièrement sur l'une ou l'autre d'entre elles. Voici quelques textes qui mentionnent surtout le don des rations journalières aux féaux. Une stèle d'Abydos, que Mariette attribue à la XIIe dynastie, nous fait quelques révélations sur la noble dame Tanii :

[2] « Je suis maîtresse de perfection, à la tête des gens distingués, la féale et la favorisée de ma bonne souveraine. Comme ce qui sortait de ma bouche émerveillait le roi à cause de sa justesse, il me fit des présents de sa table chaque jour. » On donna à sa bouche ce qui lui semblait excellent[3], à savoir des rations qu'on lui servait à elle, la féale vis-à-vis de l'épouse royale. » Ce texte, d'autant plus curieux qu'il s'agit d'une femme, peut être commenté par ce passage de la stèle d'Anna[4] :

« Comme j'emplissais le cœur du roi en tout lieu sien, il me fit plus grand que mes pères : je parvins, vieillard, auprès des féaux avec les faveurs de Sa Majesté, chaque jour je recommençai de trouver sur la table du roi, à savoir : pains de ceux qui servent d'offrande pour le roi, bières de même qualité, viande, fruits, miel, farine, vin, olives. »

Beaucoup plus nombreux sont les textes qui insistent sur l'idée de la sépulture des féaux, dont les frais soit d'emplacement, soit de décoration sont à la charge du suzerain. Le mastaba de Sokhit-ni-ankhou[5] nous en donne un exemple dès la Ve dynastie. Ce personnage qui est « féal vis-à-vis du roi Sâhouri » nous a détaillé, dans les inscriptions de son tombeau, les faveurs qu'il a reçues du roi.

1. *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 47.

2. Mariette, *Catalogue des Monuments d'Abydos*, p. 171, n° 655. Le texte porte .

3. Littéralement : « ses perfections ». Ce texte est fort difficile, mais le sens général en est néanmoins certain.

4. Publiée par Bouriant, *Recueil de Travaux*, t. XII, p. 107, l. 15 sqq.

5. Mariette, *Les Mastabas*, p. 202-205; cf. Maspero, *De quelques termes d'architecture égyptienne* (*Proceedings S. B. A.* June 1889). — Sur les faveurs relatives à la sépulture réservées aux *âmakhou*, cf. Piehl, *Zeitschr.*, 1893, p. 90-91.

« Sa Majesté dit au grand médecin Sokhit-n-ankhou : Vigueur à ce conseiller, quand il plaira aux dieux que tu marches vers l'Occident, et grande vieillesse en qualité de féal. » — Puis le féal prend la parole et dit au roi :

« C'est ton ordre divin, ô ami de Râ, qui m'a donné une stèle-porte de pierre pour ce tombeau de l'Amenti. Sa Majesté ordonna qu'on lui apportât deux stèles-portes de Tourah en pierre, et qu'on les mît à l'intérieur des salles de l'édifice Khaourri-Sahourî. Le commandant en chef des deux corps d'artisans des ateliers sacrés y mit des artisans, pour qu'ils y travaillent devant le roi lui-même venu chaque jour pour voir leur travail et pour transmettre son fluide protecteur. Sa Majesté y fit mettre des ornementations qu'ils décorèrent en bleu. » Telle est la faveur accordée par le roi à celui qui se déclare son féal ( ). — Un siècle plus tard, Ouni reçut de Pépi Ier une faveur analogue : . . .

« Sa Majesté accorda qu'on m'apportât une pierre blanche pour sarcophage des carrières de Tourah, et Sa Majesté fit partir en bateau un homme au collier du dieu avec un peloton d'hommes. . . On m'apporta ce sarcophage de Tourah. Il vint avec lui dans un grand chaland de l'administration royale, avec son couvercle, une stèle-porte, l'encadrement, deux blocs pour le fond, en soubassement. Jamais pareille chose n'avait été faite à aucun serviteur. » A vrai dire, nous ne trouvons pas dans l'inscription d'Ouni la mention qu'il était « féal vis-à-vis du roi ». Mais les premières lignes de l'inscription sont très mutilées, et Ouni, étant « ami et prophète de la pyramide de Pépi Ier » ( ), devait y porter probablement le titre de .

Maintenant que nous avons précisé les conditions d'âge et de services ordinairement requises pour être un *Âmakhou* du roi, et les gratifications attachées à cette condition, il est aisé de comprendre quel a été le sens originel de ces formules funéraires fréquentes à toutes les époques :

1. *Inscription d'Ouni*, l. 6-8; cf. Maspero, *loc. cit.*
2. *Inscription d'Ouni*, l. 3; cf. l. 8-11, les marques de confiance et les titres que reçut Ouni.

« traverser en paix vers cette tombe de l'Amenti, dans une vieillesse très heureuse en qualité de féal »; « être sur terre dans les faveurs du roi pour devenir un féal bienheureux »; « entrer et sortir dans le palais royal sous les faveurs du dieu bon (le roi), en la condition d'un féal bienheureux »; « parvenir à la qualité de féal avec les faveurs du roi ».

Il nous reste à savoir s'il y avait une organisation administrative de la classe des *Àmakhou* royaux; la question a son importance, puisque le nombre des féaux était considérable. Il est certain que la distribution des rations journalières et la répartition des emplacements de sépulture ou du matériel funéraire ne pouvait se faire, dans un pays aussi bien administré que l'Égypte, sans règlements. Une stèle du Louvre[5] y fait quelque allusion; un scribe royal, entre autres services rendus, dit « avoir façonné les règlements des féaux » ( ). Tout au moins des textes nous permettent-ils de préciser quelques détails de cette organisation.

Ici, il faut distinguer deux classes d'*Àmakhou*. Il y avait les féaux qui vivaient continuellement auprès du roi, qui lui rendaient en service de cour ses présents; ceux-là ne quittaient guère la résidence royale. Il y avait d'autres féaux, les grands princes des nomes, qui vivaient le plus souvent dans leurs domaines, et pour qui la distribution des faveurs royales ne pouvait s'opérer matériellement comme pour ceux qui résidaient près du souverain.

a) Les féaux qui vivaient à la cour recevaient nécessairement leurs « faveurs » en nature auprès du roi. Dans les contes populaires, nous avons vu que le magicien Didi et le prince Sinouhit avaient été attachés à la *maison* du *fils royal* et des *enfants royaux;* c'est dire que leur vie s'écoulait dans le voisinage même du roi. Nous avons les stèles de deux personnages appelés « Féaux dans le château de Titooui », résidence royale d'Amenemhâït Ier, située entre Memphis et Meïdoum[7]; comme chacune des inscriptions mentionne que les titulaires sont « maîtres de leur sépulture », il faut conclure que l'emplacement de leurs sépultures était dans le voisinage de Titooui, et qu'ils touchaient en ce lieu leurs rations journalières. — A la XVIIIe dynastie, quand la capitale fut transportée temporairement à Khouit-Aton, les tombeaux de Hagi-Qandil nous donnent les formules suivantes : « Il (le roi) me donne une bonne sépulture de par ses ordres dans le nome de Khouit-Aton. » « Tu me donnes

1. Mariette, *Les Mastabas*, p. 195. — 2. Von Bergmann, *Hierogl. Inschriften*, pl. V. — 3. Tombeaux de Hagi-Qandil (*Recueil de Travaux*, t. XV, p. 41). — 4. *Ibid.*, p. 44.
5. *Stèle* C 232. Le contexte, très mutilé, parle de comptabilité tenue et d'administration.
6. Mariette, *Catalogue d'Abydos*, p. 326, n° 914, et de Rougé, *Inscriptions hiérogl.*, pl. XIV.
7. Sur ce château, voir Maspero, *Histoire*, t. I, p. 464, note 7.
8. *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 41. — 9. *Ibid.*, p. 47.

une bonne vieillesse, comme à ton favori, puisque j'ai le don d'une bonne sépulture, par ordre de ton *ka*, dans le château où tu m'ordonnes de reposer, dans la montagne de Khouit-Aton. » — A la XIXe dynastie, la capitale étant de nouveau Thèbes, on trouve dans une stèle du tombeau d'Anna[1] « parvenir à la vieillesse dans Thèbes, à l'état de grand féal dans Khaftit-hi-Nibou-s (nécropole en face de Karnak) ». — A l'époque saïte, quand on remet en honneur les titres archaïques, on trouve ceux de[2] « le grand féal dans la maison du roi », de[3] « le grand féal dans sa ville, Thèbes » et de[4] « le féal en qualité d'administrateur de la double maison blanche » (probablement celle de Saïs).

D'autre part, certaines expressions peuvent nous donner des indications. La formule, « les aliments inscrits à mon nom[5] », d'un tombeau de Hagi-Qandil, prouve l'existence d'une comptabilité spéciale. L'expression du Papyrus Prisse « la place, le fief du féal » suppose une administration dont on retrouve un titulaire sous la Ve dynastie : un « administrateur de la double maison de l'or » s'intitule aussi « administrateur des magasins des féaux royaux[6] ». Il semble donc que les féaux étaient attachés à des résidences déterminées, où un compte leur était ouvert pour leur entretien.

b) Quant aux princes des nomes, ceux d'entre eux qui étaient féaux vis-à-vis du roi ne pouvaient pas bénéficier des avantages de cette dignité dans les mêmes conditions que les féaux qui résidaient auprès de leur souverain. Les inscriptions nous apprennent que, pour ces grands personnages, les Pharaons ne dédaignaient pas d'envoyer à leur domicile les témoignages de leur faveur. Sous la VIe dynastie, nous savons que Zaou, sire du nome Thinite et du nome du Mont-Serpent, avait reçu du roi Pépi II, en même temps que le titre de , les gratifications suivantes : « Sa Majesté ordonna qu'on lui apportât le bois, le cercueil, le parfum de fête, 200 pièces de toile de tissu de première qualité, et de belle toile du Midi, tirés de la double maison blanche de la cour. » On reconnaît là les faveurs décernées aux féaux. Plus tard, l'époque du premier empire thébain où la noblesse provinciale est si forte nous donne quelques bons exemples de cette politique qui consistait à faire entrer les chefs des nomes dans la dépendance personnelle du roi. Le prince de Béni-Hassan

1. C'est la *seconde stèle du tombeau d'Anna*, publiée par Bouriant (*Recueil de Travaux*, t. XIV, p. 73).
2. Louvre, A 93; Brugsch, *Thesaurus*, VI, p. 1253.
3. *Recueil de Travaux*, t. XIV, p. 29.
4. Sharpe, *Egypt. Inscript.*, I, pl. III. — 5. *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 48, l. 27-28.
6. Mariette, *Les Mastabas*, p. 254. On trouve mention de « magasins » et de leurs chefs, c'est-à-dire de bureaux de subsistances, pour d'autres catégories d'attachés ou de serfs royaux. (Cf. Mariette, *Les Mastabas*, p. 125, les titres de .)
7. *Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 66.

Khnoumhotpou nous apprend qu'il était « féal vis-à-vis du roi, gratifié auprès de ses courtisans, favori par-devant ses amis » ( ); de même que le sire de Thinis, il disposait « d'une syringe dans la nécropole, d'une maison construite à toujours, d'une place d'éternité », que son père avait édifiées « grâce aux faveurs du roi, car il était aimé au palais » ([2]). — Les princes voisins du nome du Lièvre avaient reçu la même faveur. L'un d'eux, Aba-Nakhiti, a écrit au-dessus de son tombeau : [3] « Voici la syringe de celui qui aime son maître, qui, comme un maître de sa sépulture, descend vers la place bienheureuse avec les faveurs de son seigneur. » Aussi porte-t-il le titre d'*Âmakhou*. Un autre prince du Lièvre, Thothotpou[4], a représenté le transport à son tombeau d'une statue colossale qu'il a reçue « par faveur du souverain » ( ). — Dans le nome de Thinis, un prince énumère aussi les faveurs royales, presque dans les termes qu'a employés le rédacteur du *Conte de Sinouhit :* ... [5] « ... en don du roi, un sarcophage en bois de cèdre vert, peint et sculpté comme pour un chef de la bonne demeure, un lit funéraire en or fin, incrusté de lapis vrai, comme on fait à un mâne bien équipé. » Le défunt a déclaré qu'il est un féal. — A Assouan, un prince, après s'être réclamé du titre de féal, dit de lui-même : [6] « Je suis un homme de la suite (royale), un aimé de son seigneur, qui le favorise continuellement et chaque jour. »

Ainsi, presque partout où des principautés s'étaient constituées, on trouve la trace d'une politique caractéristique des Pharaons. Admettre les nomarques dans une dépendance *personnelle,* leur faire désirer ce lien de vassalité, tel était le but que se proposaient, par exemple, les Amenemhaït et les Ousirtasen, qui eurent si longtemps à redouter les retours offensifs des familles princières. Ils y réussirent si bien que dans les clans de noblesse les plus considérables on en vint à considérer la « féauté d'auprès du roi » comme la condition indispensable d'une vie heureuse. Un des tombeaux de Béni-Hassan donne à la formule funéraire : « O Vivants, qui aimez la vie... », qui énumère des promesses de prospérité, la variante [7] « Si vous voulez être des féaux auprès du roi. »

Ce lien personnel était d'autant plus puissant qu'il persistait après la mort. Un « atta-

1. Maspero, *La grande Inscription de Béni-Hassan, Recueil de Travaux*, t. I, p. 165. — 2. *Ibid.*, p. 167.
3. *Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 190.
4. Voir la traduction et le commentaire de Maspero, *Bibliothèque égyptologique*, t. I, p. 55-61.
5. Louvre, *Stèle* C 15, dernière ligne. (Cf. *Mélanges d'archéologie*, 10e fascicule, p. 157, note 8.)
6. *Recueil de Travaux*, t. X, p. 186. — 7. Newberry, *Beni-Hasan*, I, pl. XLIV, l. 2 et 3.

ché » d'Aménophis IV dit à son maître : « Tu fais que mon double soit stable, parce qu'il a été sur terre le suivant de ton double, et qu'il l'a suivi, à son nom, jusqu'à cette place des favoris. » Le féal restait donc au service du maître dans l'autre vie; et, de fait, les tombeaux royaux sont toujours entourés des demeures funéraires de leurs attachés, comme d'autant de remparts. Mais, par contre, la protection du roi durait dans l'autre monde; elle assurait à l'âme du féal le bienfait inestimable de la sécurité du tombeau. Nous nous expliquerons alors les formules comme celle-ci : « Tandis que l'ami du roi repose comme un féal, point de tombeau à qui se raille de Sa Majesté. »

IV

Une troisième forme de la dépendance était celle que l'on contractait vis-à-vis d'un dieu dans ce monde et dans l'autre. Les raisons que l'on avait de devenir le féal d'un dieu étaient multiples. Les dieux se divisaient, en Égypte, en dieux des vivants et dieux des morts. Les premiers étaient sur terre de véritables souverains auxquels on désirait s'attacher par des liens personnels; les seconds étaient les rois d'outre-tombe, et la « recommandation » auprès d'eux dans l'autre vie n'était pas moins indispensable. Pour ces raisons, on peut étudier séparément les féaux vivants des dieux des vivants, dont le lien de dépendance est plutôt d'ordre politique, puis les féaux morts des dieux des morts, dont le lien de dépendance est plutôt d'ordre religieux. Mais il reste entendu que cette division n'a de valeur que pour la clarté de l'exposition : en pratique, la féauté aux dieux des vivants pouvait garder sa valeur même après la mort.

A. On devenait, de son vivant, le féal d'un dieu quand on était prêtre de ce dieu. De même que les fonctionnaires royaux vis-à-vis du roi, les fonctionnaires des sacerdoces se liaient personnellement vis-à-vis de leur seigneur, c'est-à-dire du dieu qu'ils servaient. Quand les inscriptions des mastabas sont assez détaillées, on constate que les féaux de Phtah ( ) sont soit des « grands prêtres » de ce dieu ([3]), ou des prophètes ([4]), soit des prêtres ([5]), ou des « supérieurs du secret de leur dieu » ([6]). — Parmi les femmes, celles qui sont « féales d'Hathor » portent souvent les titres de « prophétesses » ( ) de cette déesse[7]. — De même sous la XXIIe dynastie, tel prophète d'Amon se déclare « le féal vis-à-vis d'Amon, le grand favorisé du seigneur de Thèbes » ([8]). Il serait aisé de multiplier les exemples de cette féauté,

1. *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 47.
2. Mariette, *Abydos*, II, pl. 24-26; Piehl, *Inscr. hiérogl.*, III, pl. V. (Cf. *Zeitschrift*, 1893, p. 91.)
3. Mariette, *Les Mastabas*, p. 377, 384, 412-414, 451. — 4. *Ibid.*, p. 112, 130, 377. — 5. *Ibid.*, p. 130. — 6. *Ibid.*, p. 130. — 7. *Ibid.*, p. 262, 360.
8. *Recueil de Travaux*, t. XVI, p. 56; cf. t. XIV, p. 54.

dont la nécessité se comprend pour ceux qui approchaient des dieux comme pour ceux qui approchaient des rois[1].

D'autre part, dans chaque nome de l'Égypte et dans chaque ville, il y avait une divinité prépondérante dont chacun devait désirer d'être le féal : c'était le dieu principal de ce nome ou de cette ville. Partout où nous constatons l'existence de principautés, les chefs sont les féaux et les prêtres des dieux particuliers de la principauté. Sous la VIe dynastie, Abi, le prince ( ) de Thinis, est « l'attaché d'Anhourit » ( ), le dieu maître de Thinis. Pendant le premier empire thébain, les princes de Siout sont « féaux d'Anubis Ouapouaïtou » qui est proprement le « seigneur de Siout » ( )[3]; les princes de la Gazelle sont prêtres et féaux d'« Horus le chef d'Hibenou » ( )[4]; les princes d'Assouan sont prêtres et féaux des « dieux maîtres d'Éléphantine », de « Khnoumou, seigneur de la cataracte, maître d'Éléphantine, et de la déesse Satit, maîtresse d'Abou[5] ». A côté des princes, les gens du commun entraient aussi dans la féauté des dieux des nomes; d'où, par exemple, la quantité de « féaux de Phtah et de Neit » que l'on trouve dans le Delta, à l'époque memphite et à l'époque saïte.

Enfin, dans le choix d'un dieu qui vous avait en sa féauté, entraient des raisons de mode, de lieu, de convenance, de dévotion particulière, qui nous échappent le plus souvent et qui font que tel ou tel personnage du commun, ou même tel ou tel prince, est féal vis-à-vis de tel ou tel dieu en sus du dieu de son propre nome ou de sa propre ville.

B. Ceux qui, pour ces raisons particulières, avaient été les féaux d'un dieu pendant leur vie terrestre pouvaient espérer que ce lien de dépendance se perpétuerait dans la vie d'outre-tombe. Mais les autres, ceux qui n'avaient eu de lien personnel que vis-à-vis de leur seigneur, roi ou prince, devaient rechercher le moyen de retrouver la même condition avantageuse au delà du tombeau; ceux, enfin, qui n'avaient pu trouver de protecteur durant leur vie voulaient avoir la consolation d'être plus heureux après leur mort[6]. D'où la conception, pour les Égyptiens, que tout mort devait être le féal d'un dieu des morts, surtout des plus puissants, Osiris et Anubis; et, comme l'inégalité des conditions était supposée bien moindre dans l'autre vie, sur presque tout monument funéraire on put graver le souhait d'être parmi les féaux d'outre-tombe.

Parfois les formules permettent de saisir la transition entre la condition de féal d'un dieu pendant la vie et la continuation de cette féauté après la mort. L'inscription de Phtahshopsisou, à Saqqarah, nous en offre un bon exemple :

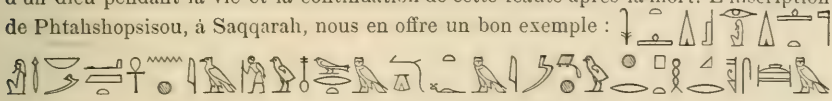

1. Je rappelle que les prêtres des Pharaons sont généralement féaux vis-à-vis d'eux; voir p. 125 de cette étude.
2. *Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 64, 67.
3. Griffith, *The Inscriptions of Siût*, pl. VI, l. 274; pl. XIV, etc.
4. Newberry, *Beni-Hasan*, I, pl. VII.
5. J. de Morgan, *Catalogue*, t. I, p. 150, 155. Cf. *Recueil de Travaux*, t. X, p. 189.
6. C'est à ce sentiment que correspondent les formules des statuettes funéraires (Oushabiti), qui mettent leurs services à la disposition de tout mort, qu'il fût riche ou pauvre.

Le titulaire, qui est grand prêtre de Phtah, se recommande d'abord de ce qu'il fut féal, pendant sa vie, vis-à-vis de son dieu. « Offrande royale à Osiris, offrande au dieu grand maître de vérité, pour qu'il (le titulaire) vive dans une très heureuse vieillesse sur son siège de féal vis-à-vis de Phtah, pour qu'il ait ensuite une sépulture dans la nécropole de l'Amenti bienheureux. Offrande à Anubis, le commandant du pylône divin, maître de la nécropole, le chef de sa montagne, résidant dans l'oasis, pour que sortent à la voix (du titulaire) les offrandes dans (les fêtes)... Offrande au maître d'Abydos, pour qu'il (le titulaire) circule heureusement sur les chemins heureux sur lesquels circulent les féaux du dieu grand, maître de la bonne sépulture. » Nous voyons que le féal de Phtah, assuré déjà de rester le féal de son dieu[2], se recommande en outre envers les grands dieux des morts, Osiris et Anubis; ainsi procèdent encore la plupart de ceux qui sont les féaux du roi ou de tout autre seigneur; deux *recommandations* valaient mieux qu'une, surtout quand il s'agissait d'Osiris et d'Anubis, « les maîtres de la sépulture et des offrandes funéraires ».

C'est en effet à ce titre de dispensateurs de la sépulture et de la nourriture dans la vie d'outre-tombe que les morts se recommandent à Osiris et à Anubis, à peu près dans les mêmes termes qu'ils se recommandaient au roi. Voici un des types les plus anciens de ces formules :

« Proscynème à Anubis, pour qu'il donne (au titulaire) sa sépulture dans la nécropole de l'Amenti, une très heureuse vieillesse comme féal du dieu grand, féal d'Osiris, maître d'Abydos, pour qu'il circule sur les heureux chemins sur lesquels circulent les féaux, en faisant les offrandes que fait passer le féal, agissant au gré de son dieu[4]. » — Parfois c'est la nourriture qui est spécialement demandée pour les féaux :

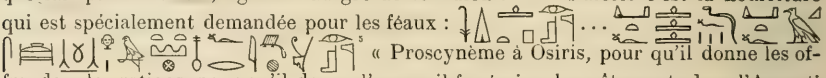

« Proscynème à Osiris, pour qu'il donne les offrandes, les rations, pour qu'il donne l'appareil funéraire, les vêtements dans l'Amenti bienheureux au féal d'Osiris. » Le souhait est encore plus précis dans cette prière adressée à Osiris :

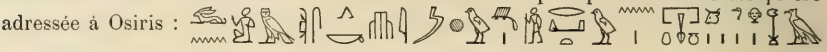

1. Mariette, *Les Mastabas*, p. 130.

2. Même préoccupation dans cette formule de prière à Amon et à Osiris :

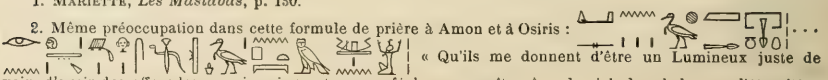

« Qu'ils me donnent d'être un Lumineux juste de voix, d'avoir des offrandes; que je sois sur terre un féal pour renaître, âme du ciel, dans la barque d'éternité. » (*Recueil de Travaux*, t. XVI, p. 43; XVIIIe dyn.)

3. Mariette, *Les Mastabas*, p. 160.

4. Cf. Mariette, *Les Mastabas*, p. 426-427. Autre type de formule :

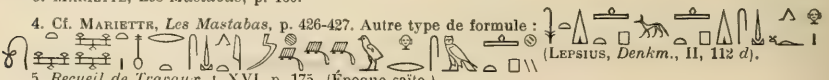

(Lepsius, *Denkm.*, II, 112 *d*).

5. *Recueil de Travaux*, t. XVI, p. 175. (Époque saïte.)

« Que je sois comme ton suivant, à la tête des féaux, et que l'on me donne ce qui sort d'offrandes liquides et solides sur les tables de l'Être-Bon. » — Les types de formules changent avec les temps; à partir de l'époque thébaine, celle où il est question des « routes sur lesquelles circulent les féaux » tend à disparaître[2]; on parle plus volontiers de « suivre » ( ) les dieux d'outre-tombe, et parfois on précise en quelle « place » on désire être inscrit en qualité de féal : ... , le défunt demande au dieu Khem : « Que tu me donnes d'être un Lumineux dans le ciel... d'obtenir ce qui sort à la voix... d'être un féal à la suite de Sokaris, maître des sépultures, plus encore que mes pères et mes ancêtres, juste de voix dans la large salle de Sibou. » A partir de la XVIIIe dynastie, l'expression ordinaire devient : « que le dieu m'accorde d'être élevé à la qualité de féal bienheureux » ( ).

Mais si les expressions varient, le sentiment reste le même : on se recommande auprès des dieux des morts, Osiris, Anubis, des dieux canopes, des dieux d'Abydos, des protecteurs des nécropoles locales, pour trouver auprès d'eux, dans la vie d'outre-tombe, les mêmes faveurs qu'assurait pendant la vie la féauté vis-à-vis du père, du roi et des dieux des vivants. La vie des morts étant imaginée d'après celle des vivants, nous ne serons pas surpris de voir que l'on mettait l'idéal de la vie future, comme de la vie terrestre, dans la condition d'*Âmakhou*. La même nécessité forçait le mort et le vivant à se *recommander* à un dieu pour avoir un protecteur, pour n'être pas « l'homme sans seigneur » dont la condition était si misérable. Le mort, en arrivant dans l'autre vie, veut pouvoir dire aux « portiers » de l'Amenti : « Je suis un homme muni de son seigneur » ( ); la première condition de son existence, c'est que « son âme ne soit pas séparée de son seigneur » ( ). Pour recevoir la qualité de féal, le mort devait remplir toutes les conditions que les hommes avaient pu exiger pour l'obtention de ce titre. Le mort, étant identifié à Horus, devient le fils d'Osiris, par conséquent son féal : « Je suis ton fils auguste en vérité; je suis l'œuf du Grand-Caqueteur... je suis ton fils auguste, sorti de toi... je suis maître de féauté vis-à-vis du dieu » ( ). D'autre part, le mort devient un des « suivants d'Horus » : « Ton suivant, c'est moi qui suis de ta suite » ( ); ou bien : .

1. Stèle de Turin (XIVe dynastie?), *Recueil de Travaux*, t. III, p. 123.
2. On en trouve encore un exemple à Bersheh. (Cf. Newberry, *El-Bersheh*, II, pl. XIII.)
3. De Rougé, *Inscr. hiérogl.*, pl. CLV; cf. formule analogue dans Mariette, *Cat. d'Abydos*, n° 904, p. 320.
4. *Mémoires de la Mission*, t. V, p. 282, 365.
5. Lepsius, *Todtenbuch*, chap. LXXVIII, l. 26. (Voir les variantes dans l'édition de Naville, t. II, p. 169.) — 6. *Ibid.*, t. I, l. 20.
7. *Papyrus funéraire du Louvre*, n° 3148 (Pierret, *Ét. égypt.*, p. 42 sqq.), p. VI, l. 11. — 8. *Ibid.*, l. 14-15. — 9. *Todtenbuch*, chap. XV, l. 46.

[1] « C'est un féal, le suivant de son dieu »; parfois il prend un titre nobiliaire : « Je suis prince dans la grande salle (d'Osiris) » ([2]). Il a donc les titres de naissance et de service exigés pour être « un des féaux vis-à-vis de la grande neuvaine des dieux (dans le kiosque d'Osiris) » ([3]).

De même que, pendant la vie, la collation de la dignité d'*Àmakhou* était considérée comme le couronnement de la carrière d'un serviteur, de même la réception de l'âme par son seigneur le dieu en qualité d'*Àmakhou* céleste, était la consécration définitive de la conquête du paradis. Les textes funéraires nous ont transmis à milliers d'exemplaires le récit de cette réception du mort comme féal; il est bon de le rapprocher des textes déjà examinés où nous avons vu consacrer le vivant dans la même dignité.

Les textes des Pyramides nous donnent une première version dans laquelle, le paradis étant localisé dans les champs des Souchets, l'existence bienheureuse consistera à posséder une « place » d'*Àmakhou* dans ce pays idéal où l'existence matérielle est si largement assurée, qu'il porte aussi le nom de *Champ-des-Offrandes*. Nous trouvons dans les textes de la pyramide de Pépi Ier une description complète de la transformation de ce roi en *Àmakhou*. Tout d'abord, l'arrivée : [4] « Ce Pépi traverse donc, vers le Champ des Souchets, la demeure excellente du dieu grand; il y accomplit ce qu'on y doit accomplir (pour être) parmi les féaux. » L'admission au Champ des Souchets ne se fait point sans formalités : Pépi a trouvé ses futurs compagnons, les dieux féaux, en armes et prêts à le repousser s'il n'a pas des titres à devenir féal : « Ce Pépi a trouvé les dieux debout, revêtus de leurs toiles et leurs sandales blanches aux pieds; ils ont lancé leurs sandales blanches à terre, ils ont arraché leurs toiles, ils ne se sont pas réjouis de ton arrivée, mais ils vous disent : « Dressez la javeline! » (*Joie-du-Cœur* est le nom de cette javeline, maîtresse du Pays d'Offrandes). Lève-toi donc, Osiris, assigne par décret ce Pépi aux seigneurs de la javeline Joie-du-Cœur, maîtresse du Pays d'Offrandes ([5]), comme tu attribues Horus à Isis, le jour où tu l'as rendue enceinte (d'Horus), pour qu'ils donnent que Pépi mange des fruits et qu'il boive des fruits qui sont dans le Champ des Offrandes. » Pépi, une fois admis, va devenir un *Àmakhou :* [6] « Conduisez (dit-on à la double neuvaine des dieux) ce Pépi en barque avec vous au Pays d'Offrandes pour la transformation de ce Pépi en maître de féauté. » Alors Pépi va rendre hommage au chef militaire des suivants d'Osiris, l'Horus guerrier de l'Hadès ([7]), et une dernière invocation à Osiris le consacre définitivement :

1. Brugsch, *Wört.*, p. 76. — 2. *Todtenbuch*, chap. xvii, l. 78. — 3. *Ibid.*, titre du chap. xvii.
4. *Pépi Ier*, l. 403-404 (traduction de Maspero). — 5. *Ibid.*, l. 408-411. — 6. *Ibid.*, l. 414-415. — 7. *Ibid.*, l. 419; cf. Maspero, *Les Forgerons d'Horus et la Légende de l'Horus d'Edfou*, dans la *Bibliothèque égyptologique*, t. II, p. 313 sqq.

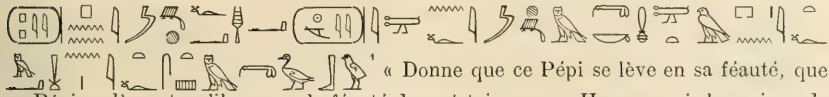 [1] « Donne que ce Pépi se lève en sa féauté, que ce Pépi se lève et qu'il prenne la féauté devant toi, comme Horus a pris la maison de son père au frère de son père Sit par-devant Sibou. (Déclare que ce Pépi est prince parmi les Lumineux Indestructibles.) » Il est donc aisé de se représenter l'arrivée du féal devant le roi des morts : la garde prend les armes autant par précaution que pour faire une parade; le féal se présente au roi; on l'installe et on l'inscrit comme pensionné de Sa Majesté, tel qu'un fils dans la maison de son père, tel qu'un féal dans la maison de son seigneur[2].

Les papyrus funéraires de l'époque thébaine nous donnent des renseignements analogues sur la condition des féaux morts. Mais la conception matérielle de l'autre existence a un peu changé; c'est l'arrivée dans la barque d'Osiris qui est le terme du voyage et qui consacre l'admission dans le paradis. Au chapitre intitulé : 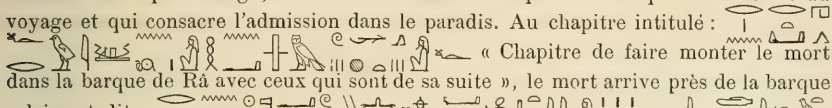 « Chapitre de faire monter le mort dans la barque de Râ avec ceux qui sont de sa suite », le mort arrive près de la barque solaire et dit : 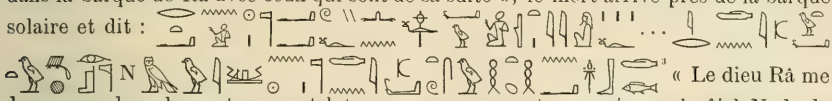 « Le dieu Râ me donne ses deux bras et ses matelots ne me repoussent pas, séparer le féal N de la barque du Soleil, ce serait séparer l'œuf de la tortue!... » Être admis à la féauté, cela veut dire, comme sur terre, participer aux rations journalières du roi : 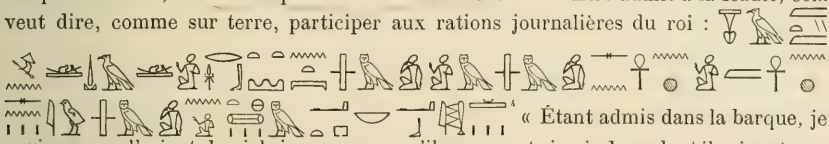 « Étant admis dans la barque, je navigue vers l'orient du ciel, je mange ce qu'ils mangent, je vis de ce dont ils vivent, car je mange les pains de la demeure du maître des offrandes. » La nourriture des féaux est abondante comme sur terre; ils reçoivent, dans les champs d'Ialou, « des pains, des cruches de liquides, des fruits des champs, de l'orge et du blé de 7 coudées de haut que moissonnent les suivants d'Horus[5] ». L'idée des rations alimentaires s'associe si naturellement au mot de *féal,* qu'on ne sépare plus ces expressions; le mort dit qu'il est un des féaux « parmi lesquels il mange les pains » (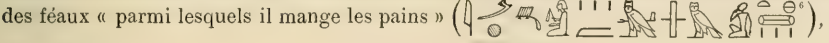 [6]),

1. *Pépi Ier*, l. 434.

2. L'assimilation du mort au féal du roi est telle que Pépi II reçoit les titres de 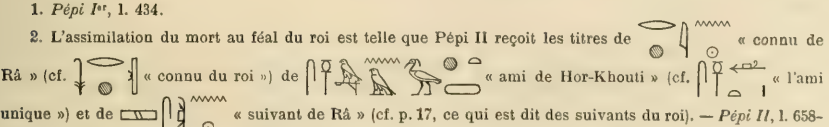 « connu de Râ » (cf. 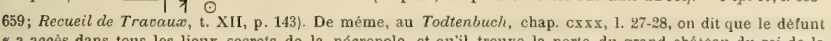 « connu du roi ») de 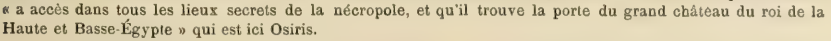 « ami de Hor-Khouti » (cf. 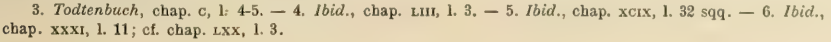 « l'ami unique ») et de 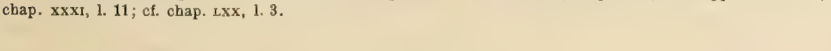 « suivant de Râ » (cf. p. 17, ce qui est dit des suivants du roi). — *Pépi II*, l. 658-659; *Recueil de Travaux*, t. XII, p. 143). De même, au *Todtenbuch*, chap. CXXX, l. 27-28, on dit que le défunt « a accès dans tous les lieux secrets de la nécropole, et qu'il trouve la porte du grand château du roi de la Haute et Basse-Égypte » qui est ici Osiris.

3. *Todtenbuch*, chap. C, l. 4-5. — 4. *Ibid.*, chap. LIII, l. 3. — 5. *Ibid.*, chap. XCIX, l. 32 sqq. — 6. *Ibid.*, chap. XXXI, l. 11; cf. chap. LXX, l. 3.

de même que Pépi Ier disait qu'il était de ces morts « dont la bouche est munie » ([1]). Comme plusieurs des féaux pendant leur vie, le mort se flatte d'être continuellement associé « à la table de son roi, le chef de Didou » ([2]).

Mais les offrandes que le mort touche comme féal doivent lui être garanties par un domaine fixe dont le revenu sera affecté à ce service; cela se passe ainsi sur terre, et aussi dans le Champ-des-Offrandes où Pépi Ier a été introduit; cela se passe encore de pareille façon dans les paradis réservés aux morts de l'époque thébaine. L'idéal de la vie d'outre-tombe est alors de monter dans la barque du Soleil pour parcourir avec lui son empire du jour et de la nuit; mais ce Soleil qui circule est un Pharaon qui voyage à travers les cités de son empire; chemin faisant, il procède comme les rois terrestres « séparant la ville de sa voisine, faisant savoir à chaque ville ses frontières d'avec l'autre ville, dressant leurs stèles-frontières durables comme le ciel, répartissant leurs eaux selon ce qui était dans les livres, etc.[3] ». Ainsi fait le Soleil, dans ses tournées, pour les « suivants » qui sont dans sa barque et pour les suivants d'Osiris qu'il trouve établis dans son empire. « Quand la Majesté de ce dieu grand (Râ) arrive dans la contrée des Vaillants (troisième heure de la nuit)... il y adresse la parole aux suivants d'Osiris pour ce nome, et leur fait la distribution des champs pour cette contrée... Quiconque connaîtra ces paroles sera parmi les possesseurs de *place* (fief) et aura son pain en face de lui, avec Râ. » ([4]). Nous retrouvons un texte analogue à l'arrivée du soleil dans la sixième heure : « La Majesté de ce dieu grand... adresse la parole aux dieux qui sont (dans cette heure), ordonnant qu'ils entrent en possession de leurs biens funéraires pour cette cité... il confère aux dieux les champs pour leurs offrandes, il leur donne de l'eau pour leurs bassins en ses voyages en l'autre monde, chaque jour. » ([5]). — On voit qu'on ne procède pas autrement pour les féaux morts que pour les féaux des contes populaires ou que pour tel ou tel des titulaires de tombeaux.

---

1. *Pépi Ier*, l. 178. — 2. *Todtenbuch*, chap. XXXI, l. 10. On trouve parfois la formule « Féal vis-à-vis des offrandes » du et d', d'Osiris et d'Anubis » (*Recueil de Travaux*, t. XV, p. 6 et 7).

3. MASPERO, *La grande Inscription de Béni-Hassan*, dans le *Recueil de Travaux*, t. I, p. 162.

4. Le texte d'après G. JÉQUIER, *Le Livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*, p. 60 sqq. Cf. MASPERO, *Les Hypogées royaux de Thèbes* (*Bibliothèque égyptol.*, t. II, p. 54-55). — Le mot *place* a ici le sens de *place donnée*, de *fief*. (Cf. . *Pap. Prisse*, XIX, et page 134 de cette étude.)

5. G. JÉQUIER, p. 86 sqq.; MASPERO, p. 87 sqq. Les sont les biens attribués à titre inaliénable pour le service des offrandes funéraires.

En échange de ces gratifications, qui sont l'équivalent exact des « gratifications ou faveurs d'auprès du roi » ( ), les féaux d'outre-tombe, comme ceux de la terre, rendent des services personnels. Ceux d'entre eux qui désiraient rester dans la barque de Râ et le suivre en ses voyages devaient participer aux dépenses et aux fatigues du voyage. Ils aidaient à la manœuvre de la barque solaire : « Je me tiens, s'écrie un *Àmakhou*, à l'avant de la barque, et j'ai pris l'aviron dans la barque Soktit » ( )[1]. Quand l'action des rames était insuffisante, les féaux de Râ ( ) descendaient sur les rives, tiraient à la cordelle la barque divine[2], et parvenaient à lui faire franchir les passages les plus périlleux, même quand il s'agissait de circuler au travers des intestins du grand serpent « Vie des dieux » : [3] « Ceux qui sont dans ce dessin et qui tirent ce dieu dans les intestins du serpent « Vie des dieux », ce sont les féaux de Râ, qui sont de sa suite. » Au tombeau de Séti Ier, la barque solaire est traînée par des « des féaux qui halent » au moyen d'un serpent allongé en forme de câble[4]. — Les féaux rentrent-ils dans la barque? Leur préoccupation constante est de « garder l'équilibre, de repousser le serpent Apophis » ( )[5].

Quant aux féaux qui préféraient recevoir du dieu Râ des territoires dans les circonscriptions des XII heures de la nuit, leurs obligations envers leur souverain n'étaient pas moins précises. Le féal, assimilé à Horus, devait accepter l'héritage de la lutte éternelle contre Sit : « Je suis Horus, vengeur de son père, héritier de son père Ounnofir; je viens exécuter pour mon père Osiris le renversement de tous ses ennemis, car je viens chaque jour en juste de voix, en maître de féauté, dans la demeure de mon père Toum. » ( )[6]. Les obligations militaires des féaux de Râ ou d'Osiris sont expressément décrites dans les légendes des heures de la nuit. Le Soleil, sous son nom d'Aoufou, leur rappelle ainsi leurs devoirs : ... « Vous qui êtes munis d'épées, taillez en pièces les ennemis d'Osiris, et vos saisons seront durables, et stables vos années... »

1. *Pap. fun. du Louvre*, n° 3148, p. VI, l. 10 (PIERRET, *Ét. égypt.*, p. 42 sqq.); cf. le chap. CXXXVI du *Todt.*

2. C'est la position caractéristique des « suivants » ( ) que de tirer à la cordelle soit la barque, soit le traîneau du seigneur. (Cf. la description donnée dans MARIETTE, *Les Mastabas*, p. 324, 343.)

3. Sur ce passage que je ne me flatte point de pouvoir interpréter, voir le texte dans PIERRET, *Le Livre de ce qui est dans l'hémisphère inférieur* (*Papyrus du Louvre*, n° 3071), dans le premier volume des *Inscriptions inédites du Louvre*, p. 140-141), et le commentaire dans MASPERO, *Les Hypogées royaux de Thèbes* (*Bibliothèque égyptologique*, t. II, p. 142 sqq.).

4. LEFÉBURE, *Le Tombeau de Séti Ier* (*Mémoires de la Mission française au Caire*, t. II), IIe partie, pl. VI. Cf. LEPSIUS, *Denkm.*, III, pl. 135.

5. *Todtenbuch*, chap. C, l. 3. — 6. *Ibid.*, chap. CXLV, l. 75.

« Combattez pour moi et défendez-moi contre Apophis, et mon âme vous fera vivre, vous respirerez par mon corps, vous conserverez vos places suivant le règlement qui a ordonné que vous y soyez. » Ailleurs Râ dit « à ceux qui suivent Osiris » : « O vous... que j'ai placés auprès d'Osiris pour le défendre, pour escorter ses images, pour anéantir ceux qui l'attaquent..... j'ai créé vos âmes pour moi, afin qu'elles soient derrière moi, et c'est ce que j'ai fait pour elles qui vous empêche de tomber au lieu d'anéantissement. » On voit le côté intéressé des libéralités qu'Osiris et Râ faisaient à leurs féaux; comme les Pharaons, ils entendaient par des concessions de domaines et de rations alimentaires s'assurer une armée de serviteurs et de gardiens.

V

Y avait-il une marque distinctive, un insigne, de la dignité d'*Àmakhou?* Le sens étymologique d'*attaché* et les déterminatifs , , , , [4], évoquent l'idée d'un *lien* du corps ou de la tête, pectoral, ceinture, collier ou couronne : un de ces objets pourrait être l'insigne de la dignité.

A vrai dire, je ne connais point d'exemple de la remise à un *Àmakhou* d'un lien de la forme ; mais il est presque certain que l'élévation à la dignité de féal s'accompagnait du don d'un insigne distinctif. Sur une stèle[5] datée de l'an 14 d'Ousirtasen Ier, un *Àmakhou* prêtre du rang de « divin père » dit qu'il a reçu du roi des faveurs renouvelées ( ) : « Sa Majesté me passa (litt. : me lia) un grand anneau de métal *hesmen* pur, comme à tout dignitaire royal, et ma canne était en ébène orné d'électrum ( ). » L'anneau est aussi l'insigne de la dignité du prince royal d'Éthiopie Houi (XVIIIe dynastie); une peinture de son tombeau[6] nous montre « la remise de l'anneau, de la fonction de prince royal » ( ), et une légende définit la scène « transmission de la fonction au prince royal » ( ).

1. Lefébure, *Le Tombeau de Séti Ier*, IVe partie, pl. XXXII; Maspero, *Les Hypogées royaux de Thèbes* (*Bibliothèque égyptologique*, t. II, p. 52-53).

2. Lefébure, *loc. cit.*, Ire partie, pl. XIX, l. 28-31. — 3. *Ibid.*, pl. XVII, l. 38; Maspero, *loc. cit.*, p. 63-64. Lire à ce passage tout le discours de Râ.

4. Voir p. 115 de cette étude.

5. *British Museum*, stèle 586. Cf. Crum, *Zeitschrift*, t. XXX, p. 30. doit être rapproché de , « vigne, cep », « branche, bâton » (*Pépi Ier*, 186; *Mirinri*, 300; *Pépi II*, 899). — 6. Brugsch, *Thesaurus*, t. V, p. 1135.

— Ailleurs l'insigne est un collier. Sous Touthmès III, le noble Nibouaiou dit : « Comme j'étais parvenu à la dignité de féal, je reçus les gratifications d'auprès du roi..... et j'ai été frotté d'huile, un collier de fleurs à mon cou, comme fait le roi à celui qu'il gratifie. » (.....). Les représentations figurées de la remise du collier, qui sont fréquentes, insistent généralement sur les gratifications royales ( ) qui accompagnent le don de l'insigne. Ici, ce sont des vêtements et des rations alimentaires[2]; ailleurs le roi souhaite au serviteur qu'il favorise « de parvenir à une bonne vieillesse » ( ), d'obtenir « la bonne sépulture, celle d'auprès du roi ( ). » Or, ce sont là les faveurs données aux féaux. Si l'on suppose qu'à l'origine l'insigne remis était le propre objet , telle formule du tombeau de Rakhmarâ se traduirait plus aisément : « L'habitant du palais (le roi) l'a favorisé en le plaçant en tête des amis, chef suprême de la terre entière; quand il l'a connu comme accomplissant des choses brillantes, il lui a établi son insigne sur sa tête. »

De même, dans l'autre vie, on ne devenait un suivant d'Horus, c'est-à-dire un *Âmakhou*, qu'après la remise d'un vêtement ou d'un insigne distinctif. Le vêtement s'appelait , *Ounkhou* (déterminé parfois par le coupon d'étoffe [3]); il avait la forme d'une écharpe que le mort portait autour du corps ou bien au cou. D'après les textes des pyramides, comme d'après les papyrus funéraires de l'époque thébaine, le « suivant d'Horus » se reconnaissait à cette parure : « je suis un de ces dieux, dit le mort, qui s'appuient sur leurs sceptres, qui sont parfumés de leurs essences, qui sont parés de leurs étoffes ([6]). » Le dieu qui donne ce vêtement est tantôt Osiris : « (je suis muni de mon seigneur), je vois Osiris, mon vêtement est sur ses deux bras, et Nouit m'en enveloppe ([7]). » Souvent ce dieu est Râ : « Je me pare de linges, et quand Râ m'a passé ce vêtement, au milieu du ciel, je deviens le suivant des dieux, le suivant de Râ le dieu du ciel ([8]). » Ou bien la parure vient de la déesse Taït : « Je me pare du vête-

1. Mariette, *Abydos*, II, pl. 33 *a*.

2. Cf. Pierret, *L'Incestiture du collier* (*Mélanges d'Archéologie*, t. II, 1, p. 196); Dümichen, *Hist. Inschr.*, II, pl. XL *e*, LXII; Lepsius, *Denkm.*, III, 97.

3. Bas-relief de Séti Ier au Louvre (C 213). — 4. Virey, pl. 41; même observation pour *Pépi Ier*, l. 434.

5. *Mémoires de la Mission*, t. I, p. 217. A propos de la parure *ounkhou*, voir Maspero (*Recueil de Travaux*, t. X, p. 86) et les textes cités par Lepage-Renouf (*Proceedings S. B. A.*, 1895, p. 124).

6. *Pépi Ier*, l. 692. Cf. texte analogue, *Todtenbuch*, CXLVI, 2, et CXLV, 27. Dans ces textes, *ounkhou* de substantif est devenu verbe. Peut-être ce mot est-il une dérivation de la racine étudiée p. 117, n. 9, où l'auxiliaire *oun* jouerait le rôle de préfixe.

7. *Todtenbuch*, LXXVIII, 26. — 8. *Ibid.*, CX *a*, 4. L'expression est celle de la stèle 586 du *British Museum*, citée plus haut.

ment que Taït met sur moi ( ). » Notons à ce propos que le nom de la déesse Taït est souvent déterminé par un signe caractéristique qui ressemble tantôt à *sâhou* [2], tantôt à *àmakhou* [3]. — Enfin, quand le défunt ne prend pas un vêtement, il se pare d'un insigne qui se passe au cou comme un collier. C'est ou bien une couronne de fleurs[4], ou bien une amulette [5], tantôt une boucle de cornaline en forme de [6], tantôt un coupon d'étoffe royale [7]; les uns ou les autres sont mis au cou du mort ([8]), et « cela fait, ... le défunt devient un suivant d'Horus ([9]). »

Ainsi, dans l'une et l'autre existence, le « suivant de son seigneur » recevait un insigne distinctif, tissu ou parure, en forme d'écharpe, de collier ou de couronne, c'est-à-dire un *lien* véritable qui le tenait *attaché*. Cet insigne, sur les représentations que nous possédons, n'a pas la forme ; mais, comme il a eu des formes variables, on peut supposer qu'à l'origine le féal recevait comme insigne le lien auquel on a substitué tous les liens et colliers similaires , , , , etc. Peut-être faut-il voir la forme schématique d'un insigne de ce genre dans la courte bandelette bouclée que le mort tient serrée dans sa main sur presque toutes les représentations des stèles ou des peintures funéraires.

L'existence d'un insigne matériel permet, me semble-t-il, d'expliquer le sens originel de la formule *nibou Àmakhou,* abrégé de la formule *nibou Àmakhou khir nibou-f,* « maître de féauté vis-à-vis de son seigneur », que l'on retrouve à tant de milliers d'exemplaires sur les monuments égyptiens. L'expression que l'on traduit « maître de féauté » a probablement signifié au début « maître, possesseur, de l'insigne ». Le mot « maître, seigneur » s'accole volontiers à un objet matériel pour exprimer qu'on possède en toute propriété cet objet[10]. De même que tout défunt ayant un tombeau était appelé « possesseur de sa sépulture », de même tout attaché d'un seigneur, — et chacun pouvait s'attacher au moins aux dieux des morts, — s'appelait « possesseur du lien de féauté ». Il est probable que l'on passa vite du sens concret de l'expression au sens abstrait « maître de féauté ». Une formule qui pouvait s'écrire sur tout monument funéraire était condamnée à n'avoir un jour qu'une signification très vague et conventionnelle. Le titre devint un

1. *Todtenbuch*, LXXXII, 4. — 2. *Pépi II*, l. 985.

3. *Mirinri*, l. 125; *Pépi II*, l. 326. Le mot *taït* peut être déterminé aussi par ; remarquons, à ce propos, la curieuse ressemblance des signes hiératiques de et de , au *Papyrus de Berlin I* et au *Papyrus Westcar*. Ceci vient à l'appui de l'hypothèse que est un vêtement-parure.

4. Cf. W. Pleyte, *La Couronne de justification* (, *Todt.*, XIX).

5. *Todtenbuch*, CI, 6. — 6. Maspero, *Mém. s. q. q. Papyrus du Louvre*, p. 9 et 12. — 7. *Todtenbuch*, CI, 5. — 8, 9. *Todtenbuch*, Maspero, Pleyte, *loc. cit.*

10. Plusieurs de ces exemples ( ) ont été réunis par Éd. Naville, *La Litanie du Soleil*, p. 15 et 45; cf. Brugsch, *Wört.*, p. 744 sqq.

« poncif » de la liturgie, de même que la figure de l'homme tenant en main un lien bouclé était devenue un « poncif » de la décoration funéraire. Mais, à l'origine, cette formule, comme cette figure, devait avoir un sens précis[1].

Il résulte de ces recherches[2] que l'épithète d'*Àmakhou*, l'attaché, le féal de quelqu'un, ne désigne pas une vague qualité morale, mais définit les conditions d'une situation matérielle. C'est la condition des membres de la famille vis-à-vis du père, des sujets vis-à-vis de leur prince, des morts vis-à-vis des dieux rois des morts. Si l'épithète d'*attaché* est fréquente, ce n'est pas uniquement un indice de banalité; cela prouve que la société égyptienne était faite de telle sorte que tout le monde pouvait être *Àmakhou* de quelqu'un : le plus pauvre était le féal de son père ou des dieux des morts; les mieux nés pouvaient devenir les féaux des grands seigneurs; les plus favorisés « parvenaient à la féauté auprès du roi ». Cette condition de féal comportait des obligations et des bénéfices : les obligations consistaient à « suivre » son seigneur pour garder sa personne, travailler à son service et lui rendre le culte funéraire; les bénéfices consistaient dans une protection de tous les jours accordée par le seigneur, dans des rations de nourriture plus ou moins abondantes, dans le don d'un emplacement de sépulture ou d'un mobilier funéraire, suivant le degré de bienveillance ou de richesse du maître. On voit que ces obligations et ces bénéfices embrassent la vie terrestre et d'outre-tombe : d'où il suit que nous retrouvons tout naturellement des féaux dans les paradis égyptiens.

Mais le terme d'*Àmakhou* n'a eu vraiment son sens fort, la condition de féal n'a

---

1. Si est bien l'insigne porté autour du corps par les féaux, le vêtement ou la parure des suivants d'Horus, on pourrait expliquer matériellement cette formule d'apparence très mystique que le prêtre récite en s'adressant au mort : « Vient l'encens, vient le parfum, vient l'épi, vient la féauté qui sort du dos d'Osiris. » . (*Mém. de la Mission*, t. I, p. 146, et cinq textes cités par Schiaparelli, *Lib. d. funer.*, II, p. 123.) La « féauté » pourrait être simplement le « lien » détaché du dos d'Osiris et remis par lui à son féal.

2. En terminant, je voudrais donner une explication de l'orthographe que l'on trouve aux basses époques, et où est remplacé par l'œil de l'épervier. M. Piehl a proposé pour l'étymologie « ce qui entoure l'œil de l'épervier » (*Rec.*, III, 66). M. Loret explique plus récemment qu'à la basse époque l'œil de l'épervier est une variante de *ma*, « voir » (*Rec.*, XVI, 39). Je trouve une preuve de cette dernière assertion dans une variante d'une formule (*Rec.*, III, 65, 109; IV, 125, 135) où le mort souhaite « sortir sur le sol de la terrasse pour *voir* Râ quand il se lève au matin du nouvel an ». (*Rec.*, VIII, 66.) Ici, on aurait l'équation = *ma*. Si dans *àmakhou* le signe s'introduit comme déterminatif, c'est par attraction de la syllabe *ma*. La preuve en est donnée par cet exemple où la même attraction a fait écrire dans le même mot : le mort dit « que je sois son suivant (d'Osiris) et que je m'attache à Anubis en toutes ses fêtes (*Recueil*, t. III, p. 116, XIIe dyn.). Je conclus que , introduit dans , n'est qu'une curiosité de phonétique et d'orthographe, qui confirmerait la décomposition en *à* + *ma* + *khou* que je propose plus haut pour le groupe *àmakhou*.

été générale qu'aux premiers temps de la vie de société en Égypte. D'après les textes historiques et religieux, on peut supposer qu'il a existé une époque en Égypte où, du haut en bas de la population, dans la famille et dans la société, il n'y avait que des féaux rigoureusement hiérarchisés, les fils attachés à leurs pères, ceux-ci attachés à des seigneurs, ceux-là attachés à leurs rois qui, eux-mêmes, étaient attachés aux dieux. Mais, à l'époque historique, ce bel ordre est désorganisé; ce qui avait été l'expression d'une condition sociale générale n'est plus qu'une tradition de la vie primitive, ou qu'un moyen de gouvernement. Comme partout, les institutions de la famille ont disparu les premières : il est presque impossible de reconstituer la condition des féaux vis-à-vis du père sans le secours des maximes morales et des développements littéraires du papyrus Prisse; les textes historiques et biographiques sont insuffisants et montrent que, dès l'Ancien Empire, le sens fort du mot « féal vis-à-vis de son père » est déjà usé[1]. Par contre, jusque vers la fin de la période thébaine, il est aisé de se représenter la condition des féaux vis-à-vis de leur seigneur ou vis-à-vis du roi; sous le premier empire thébain, on peut saisir toute la valeur pratique, toute l'importance historique de la « *recommandation* vis-à-vis du roi ». Enfin, les traditions religieuses ayant plus de vitalité encore que les institutions politiques, il est manifeste que la conception de la « féauté vis-à-vis des dieux » n'a perdu de sa force qu'aux dernières époques et n'a disparu qu'avec la société et la religion égyptiennes.

Telle a été, autant que j'ai pu la suivre dans des textes qui se répartissent sur un espace de 4,000 ans, l'évolution de cette idée de la féauté vis-à-vis d'un seigneur. Il faut noter que ce que nous avons trouvé en Égypte est en accord avec ce qui a été observé chez les peuples jusqu'ici mieux connus. L'autorité *souveraine* du père de famille a été aussi, Fustel de Coulanges l'a démontré, le point de départ de la vie sociale et politique en Grèce et à Rome. La *recommandation* à un seigneur se retrouve au moyen âge dans les principautés d'Europe, avec les mêmes bénéfices et les mêmes obligations. A l'influence des princes locaux les rois ont opposé, en Europe comme en Égypte, une politique de *rattachement* des sujets à leur personne[2]. Sans exagérer les rapprochements entre des civilisations si différentes, il est utile d'avoir présentes à l'esprit ces similitudes historiques pour mieux comprendre quelle signification pouvait avoir, dans une société fortement hiérarchisée comme celle de l'Égypte, la « recommandation à un seigneur ».

Paris, juin 1896.

---

1. *L'Inscription d'Ouni* (l. 50) nous donne déjà, au temps de Pépi II, « je suis l'aimé de mon père, le loué de ma mère », au lieu de la formule « je suis le féal de mon père ».

2. J'ai étudié, en ce qui concerne l'administration judiciaire, les effets de cette politique de rattachement personnel au roi, dans un mémoire intitulé : *L'Appel au roi en Égypte au temps des Pharaons et des Ptolémées*. (Extrait des *Actes du Xe Congrès des Orientalistes*, session de Genève, 1894.)

A TRAVERS LA VOCALISATION ÉGYPTIENNE

PAR

G. MASPERO

§ VIII. *Sur l'origine diphtonguée de certains* ⲏ *coptes.* — Le ⲏ qui paraît dans beaucoup de mots coptes provient souvent de la résolution d'une diphtongue de la langue ancienne, ordinairement ⲁⲓ. Il se montre tantôt à la fin, tantôt à l'intérieur ou au commencement : je débuterai par l'examen des ⲏ terminaux.

A. Une première catégorie assez nombreuse en est formée de noms féminins qui, au lieu d'offrir l'ⲓ-ⲉ réglementaire, présentent un ⲏ comme marque du genre. En remontant du copte à l'égyptien, on reconnaît que, dans tous ces noms, la consonne qui précédait le 𓏏 ÍT féminin avait un A comme voyelle inhérente ou exprimée : A + ÍT perdit son -T selon l'usage, et devint A + í [É], qui se prit en diphtongue ascendante ⲁⲓ-ⲁⲉ, et la diphtongue se résolut en Ǽ, ⲏ́. Examinons, par exemple, le copte ϩⲏ *T. M.* ⲧ, *anterior pars, prora navis.* Son prototype antique est pour tous les sens [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] HĀ-ÍT, qui est du féminin : le 𓏏 disparaissant, HĀ-ÍT a donné HĀ-Í, puis HĀÍ-HĀÉ, enfin HÆ-ϩⲏ qui est la forme courante du copte. Le mot voisin ϩⲏ *T.* ⲧ, κοιλία, γαστήρ, *uterus, venter, c. suff.* ϩⲏⲧ, se rattache au féminin ancien [hiéroglyphes] *le ventre.* Je laisse de côté, pour le moment, ϩⲏⲧ et son équivalent memphitique ϧⲏⲧ, où la présence du ⲧ final devra être expliquée, et je m'attache à ϩⲏ. Que [hiéroglyphes] eût sous les Ptolémées la valeur [hiéroglyphes], ϩ, et avec la voyelle HA, cela est prouvé par les variantes que Brugsch a réunies, [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes][1]. KHAÍT-HAÍT a donné HAÍ [É], qui s'est diphtongué HAÍ-HAÉ, puis la diphtongue s'est résolue en Æ-ⲏ.

Le procédé indiqué, l'origine des féminins en ⲏ s'explique, et l'on peut se borner à mettre le type égyptien à côté du dérivé copte pour avoir l'histoire du mot :

[hiéroglyphes], [hiéroglyphes] OUKHAÏT, *la nuit,* forme en [hiéroglyphes] OU prothétique de [hiéroglyphes] KHAÍT, s'affaiblit en [hiéroglyphes] OUSHAÍ[T], et avec chute du 𓏏 féminin, en [hiéroglyphes] aux temps saïtes. Il donne successivement OUSHAÍ, OUSHAÍ-OUSHAÉ, qui aboutit soit à ⲟⲩϣⲉ, soit à ⲟⲩϣⲏ *T. B.* ⲧ, *nox*[2].

[hiéroglyphes] MĀÏT ([hiéroglyphes] MĀOUÏT), var. [hiéroglyphes] MĀÏ[3], *l'urine,* devient MĀÍ-MĀÉ, MÆ-MH, ⲙⲏ ⲙⲟⲟⲩ *T.* ⲧ, ⲙⲏ ⲙ̄ⲙⲱⲟⲩ *M., urina,* [ⲣ̄]ⲙⲏ, *urinare.*

[hiéroglyphes], var. [hiéroglyphes], KHAÍT, *le bois,* devient KHAÍ-KHAÉ, KHAÍ-KHAÉ, KHÉ, et passant au masculin soit ϣⲉ *T. M. B.* ⲡ, soit ϣⲏ *T. B., lignum.*

---

1. BRUGSCH, *Dictionnaire géographique*, p. 1097, 1232-1233, et *Dictionnaire hiéroglyphique, Supplément*, p. 800, 965. Je n'admets pas naturellement la valeur [hiéroglyphes] KHAR de Brugsch pour [hiéroglyphes] ; les variantes invoquées à l'appui sont surtout des faits de [hiéroglyphes] R, médiale ou finale, amuie.

2. Steindorff l'explique directement, sans diphtongaison, par « *wḫ;t*, vocalisé **wḫ;ēt* » (*Koptische Grammatik*, p. 51, § 75).

3. BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 602, et *Supplément*, p. 554, 596.

Ⲥⲁⲃⲏ *T. M.* ⲧ, *femina sapiens, prudens,* qui a pour masculin **ⲥⲁⲃⲉ** *T. M.* ⲡ, *sapiens, prudens,* a pour analogue, dans la langue antique, *sagesse, enseignement,* qui est féminin. **Ⲥⲁⲃⲉ-ⲥⲁⲃⲏ** remontent à un nom qui fait = SABAOU au masculin et SABAÍT au féminin : l'í, se diphtonguant avec A de la racine SABAI [SBAOU], *instruire,* a donné SABA͡Í, puis SABAÍT-SABAÍ-SABA͡Í-ⲥⲁⲃⲏ au féminin.

Il arrive quelquefois que la résolution en ⲏ, prouvée pour une époque antérieure, ne se maintient pas en copte. Ainsi **ⲛⲕⲁ** *T.* ⲡ, ⲡⲉ, ⲉⲛⲭⲁⲓ, ⲛⲭⲁⲓ *M.*, se trouve dans un des papyrus démotiques à transcriptions grecques sous la forme **ⲛⲕⲏ**[1], répondant à l'hiéroglyphe NAKAÍT, qu'on rencontre déjà masculin sous la XIXe dynastie[2] : le doublet **ⲛⲕⲏ** a été étouffé par les doublets **ⲛ̄ⲕⲁ**, **ⲛ̄ⲭⲁⲓ**. Le cas est très rare jusqu'à présent, et le plus souvent le doublet en ⲏ a eu la vie plus tenace : KHARAÍT, et, par chute du T, KH^aRAÍ, KHRAÍ, KHRA͡Í-KHRA͡E-KHRÆ, **ϧⲣⲉ-ϧⲣⲏ** *M.* ϯ, **ϩⲣⲉ-ϩⲣⲏ** *T. B.* ⲧⲉ, *cibus,* ÂSHAÏT-ÂSHAÏ-ÂSHA͡I-ÂSHA͡E-ÂSHÆ, **ⲁϣⲁⲓ** *T. M.*, **ⲁϣⲉⲓ** *B.* ⲡ, **ⲁϣⲏ-ⲁϣⲉ** *T.* ⲧⲉ, *multitudo*[3], etc. Un bon nombre de mots coptes dont le prototype ancien est incertain encore doivent dériver ainsi de féminins égyptiens en AÍT, diphtongués au cours des temps : **ⲥⲙⲏ** *T. M.* ⲧ, *vox,* SAMĀÍT-S^aMĀÍT, SMAÍ-SMA͡Í-SMA͡É-SMÆ, se rattache ainsi à SAMAÏT, forme nominale ou infinitive de SAMĀOU, *crier, émettre la voix, un cri, la voix;* **ϩⲧⲏ** *T.* ⲧⲉ, *contus, hasta,* suppose un *HATAÏT-KHATAÏT, que je n'ai pas rencontré. Plusieurs noms en -ⲏ m'induisent à admettre, pour les formes de l'égyptien ancien qui les ont précédés, des prononciations que je n'aurais pas songé à leur attribuer. Brugsch a rapproché très heureusement un mot copte dont l'orthographe est assez instable, **ϭⲗⲏ**, **ϭⲣⲏ**, **ⲥⲗⲏ** *M.* ϯ, *scorpius,* de l'antique [4]; l'équation ⲏ = A͡Í-AÍ, qui résulte des indications données plus haut, semble indiquer une vocalisation ZARAÏT et non ZARÏT, ce qui, du reste, n'a rien d'extraordinaire, étant souvent l'équivalent de RA-RO. De même, **ϣⲟⲩⲣⲏ** *T. M. B.* ⲧⲉ, πυρεῖον, θυμιαστήριον, *Thuribulum, igniarium, vas quo oleum infunditur,* semble supposer une vocalisation en AÏT, au terme égyptien dont il dérive, peut-être, comme le veut Brugsch, le démotique TA KHAOURAÏT-KHOURAÏ[5]. De même encore, **ⲥⲉⲛⲏ**, **ⲥⲏⲛⲉ** *T.* ⲧⲉ, *arca, capsa, capsula,* répond à un terme antique signifiant *boîte, caisse,* et qui est conservé avec un sens restreint dans la *cabine* d'une barque[6] : l'équivalence ⲏ = AÍ semble indiquer une prononciation antérieure SINAÍT-SINAÍ-SENA͡É, où N aurait été vocalisée en A. J'en dirai de même pour **ϣⲛⲏ** *T. M.* ⲧ, **ϣⲛⲉ** *T.* ⲧⲉ, *hortus,* dont je n'ai rencontré jusqu'à présent, comme BRUGSCH, qu'un équivalent au pluriel

1. *Papyrus gnostique de Leyde*, pl. XIII, l. 31.
2. *Papyrus Anastasi IV*, pl. XIII, dernière ligne.
3. Steindorff l'explique directement, sans diphtongaison « par *ʿšꜣ-t*, vocalisé *^aʿšēt*, de la racine *ʿšꜣ*, **ⲁϣⲁⲓ̈**, *multiplier, croître* » (*Koptische Grammatik*, p. 47, § 70, β).
4. BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 1697.
5. BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 1036; cf. un mot analogue, p. 1126.
6. BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 1244; peut-être , *le damier* des Égyptiens, doit-il se rattacher à ce même mot et signifie-t-il *la boîte*, où l'on renferme les pions et sur les deux faces de laquelle on joue.

, *jardins*[1], mais à qui la formule ⲏ = AÍ peut permettre de supposer un singulier SHENAÍ-SHENAÎT . Le copte ⲕⲁⲗⲁϩⲏ *T.* τ, *uterus*, suggérera encore, lui aussi, une lecture KARAHAÎT-KALAHAÏT, pour le mot très ancien , dont j'ai signalé l'existence et le sens figuré dans une des inscriptions de Siout[2]. Les transcriptions de noms propres et les papyrus à transcriptions antérieures au copte fournissent un certain nombre de ces formes parmi lesquelles je signale ⲧⲏ dans ⲟⲩⲥⲓ́ⲣⲉ. ⲡⲉⲣⲟ-ⲡⲧⲏ́ qu'Erman et Brugsch après lui rapprochent de [3], soit DAÎT, DAÍ, DÂI, DAÊ, ⲧⲏ, ou les noms comme HARAMHAÎT, MONTOUMHAÎT, AMANAMHAÎT, où les formes Ἀράμης, Μοντόμης, Ἀμενέμης assurent au terme pour l'époque ptolémaïque la même valeur ϩⲏ que le copte nous montre pour les temps antérieurs.

Cet ⲏ, d'origine voilée, a compliqué parfois la recherche des types anciens auxquels se rapportaient certains mots coptes. Quelle est, par exemple, la provenance du terme ϩⲓⲏ *T. B.* τ, *via?* Brugsch le rapproche de sans essayer de défendre son hypothèse, tandis que Steindorff se borne à justifier la présence de ⲓ par une mouillure de ⲣ médial[4]. Si nous admettons ⲏ = AÍ, la forme qui aura précédé immédiatement ϩⲓⲏ a été HIÂI-HIAÍ; rétablissant ⲣ médial tombé entre les deux voyelles, puis le ⲧ du féminin, on a HIRAÏ-HIRAÎT qui répond bien pour le squelette consonantique à . Les vocalisations du groupe HR ont été nombreuses : 1° la consonne finale ⲣ est tombée, et la voyelle est ⲟ, , HOROU, HOR, HO (dans Τεώς, Ταχώς ZAHO), et en copte ϩⲟ *T. M.*, ϩⲁ *B.*, *vultus;* 2° la consonne finale ⲣ est tombée, et la voyelle est ⲓ ou ⲁ, , , en copte ϩⲓ *T. M. B.*, ϩⲁ *T. M. B.*, *in, super, per, ad, apud,* ϩⲓⲱ-ϩⲓⲱⲱ *T., cum suffixis;* 3° la consonne est restée ainsi que la voyelle finale et la voyelle médiale a disparu, ϩⲣⲁ *T. M.*, *ϧⲣⲁ *M.*, ϩⲗⲉ *B.* ⲡ, *facies, vultus,* et dans les composés [ⲡⲛⲁ]ϩⲣⲁ[ⲕ, -ϥ, etc.] ϩⲣⲁ ( ) *coram, obviam, inter,* litt. : *ad faciem* (ϩⲣⲁⲓ̈, *coram me,* ϩⲣⲁⲕ, ϩⲣⲁϥ, etc.), qu'il ne faut pas confondre avec ϩⲣⲁⲓ *T. M., super, sursum,* dont il sera question plus bas. Comme Brugsch l'a vu, c'est à ce mot que doit se rapporter le copte ϩⲗⲓ *M., aliquis, aliquid :* la locution *tout le monde* a perdu par abus sa seconde partie, et *faces toutes* diminuée de NIBOU, NIBÎT, est devenue *une face* = ϩⲗⲓ, c'est-à-dire un seul de tous, *quelqu'un* ou *quelque chose;* 4° la consonne ⲣ est demeurée et la voyelle ⲁ est suivie d'un ⲓ, ainsi ϩⲣⲁⲓ *T.*, *in,* [ⲉ]ϩⲣⲁⲓ *T. M.*, [ⲉ]ϩⲣⲏⲓ *M., super, sursum.* Les différences entre les formes sont dues à des jeux d'accent. Les formes en OU-O, qui sont très anciennes, comme le prouve l'identité orthographique HOUROU-HOROU, le dieu avec *la face,* au temps des Pyramides, avaient l'accent sur la première syllabe HARAOU-

1. BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 1194.
2. GRIFFITH, *The Inscriptions of Siût*, pl. 13, l. 1, 8, et pl. 15, l. 33, et *Revue Critique*, 1889, t. II, p. 419, note 3; cf. BLACKDEN-FRAZER, *Collection of Hieratic Graffiti*, pl. I, n° 1, l. 3.
3. ERMAN, *Die ägyptische Beschwörungen*, dans la *Zeitschrift*, 1883, p. 94-95, et BRUGSCH, *Eine Demotische Ehrenrettung*, dans la *Zeitschrift*, 1884, p. 18-19.
4. BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 984, et *Supplément*, p. 832; STEINDORFF, *Koptische Grammatik*, p. 11, § 15 *a 3*, et p. 47, § 70 β.

Hórou : Hórou est devenu Hór dans le nom du dieu, vers l'époque grecque[1], mais HÓROU, *face*, avait perdu son RA-R beaucoup plus tôt, car les inscriptions d'Assourbanipal donnent déjà, vers 660-650, la prononciation ZIKHA de Z-D-H-R[2], où la vocalisation en A a été préférée à la vocalisation en OU-O, comme en bashmourique, tandis que plus tard on rencontre des formes grecques Τεώς, Ταχὼς. Je remets à une occasion prochaine l'explication de la forme ϩⲣⲁ qui m'obligerait à intercaler ici une démonstration assez compliquée, et je me borne à y constater le déplacement de l'accent et la présence de la voyelle ⲁ qui a survécu dans ⲉϩⲣⲁⲓ à la chute de R : ⲉϩⲣⲁⲓ est une forme féminine répondant à E[R]-HRAÍ[T] qui a perdu son T[3]. Le nom d'agent, HARAÏ, HAREÏ, HRI, se réduit, dans les transcriptions grecques, à ῥι-, ῥη-, avec l'article masculin Φρι-, où l'accent est sur la seconde syllabe du mot antique. Tous ces exemples, qui prouvent la diversité des vocalisations auxquelles l'orthographe prêtait de bonne heure, nous encouragent à tolérer, pour *chemin*, la vocalisation HIRAÍT, qui résulte de l'analyse à laquelle j'ai soumis le dérivé copte ϩⲓⲏ.

B. Une seconde catégorie est formée de mots masculins où un í final s'est rencontré avec un A inhérent à la racine. Voici, par exemple, ⲧⲏ *T.* ⲡⲉ, *hora, ætas*[4] : je le crois, comme Stern, dérivé de l'antique , vocalisé TARI. Que R ait pu tomber entre T et I, c'est ce qui résulte de l'existence du groupe TAÏ, à côté du verbe TARI, *implorer, demander, mendier*[5]; que R soit tombée réellement, on le voit, par le passage du *Papyrus Rhind*, où TARIOU, TAROU, est rendu en démotique par TA, selon la transcription de Brugsch[6]. Ⲧⲏ, répondant à un ancien TAÍ-TAÍ, remonte donc très naturellement à TARÍ, et ce dernier groupe est la prononciation du terme *saison*, au moins aux âges moyens de la langue.

Je range dans cette même catégorie la série des pronoms en ⲏ du copte : ⲡⲏ *T.*, ⲫⲏ *M.*, *hic, ille*, ⲧⲏ *T.*, ⲑⲏ *M.*, *hæc, illa*, ⲛⲏ *T. M. B.*, *hi, hæ, hæc*, et leurs dérivés ⲙⲡⲏ *M.*, *ibi, hic*, ⲧⲏ *M.*, *illuc*. La série parallèle est dans les deux dialectes, ⲡⲁⲓ *T.*, ⲫⲁⲓ *M.*, ⲧⲁⲓ *T.*, ⲑⲁⲓ *M.*, ⲛⲁⲓ *T. M.*, puis *M.* ⲙⲡⲁⲓ, ⲧⲁⲓ. L'emploi est le même pour la série en ⲏ et pour la série en ⲁⲓ, seulement la série en ⲏ se rencontre un peu moins fréquemment que la série en ⲁⲓ[7]. Le procédé est évidemment celui que j'ai décrit. Les deux voyelles ⲁⲓ appartenaient originairement à deux syllabes distinctes dont la seconde portait l'accent PA-í, puis elles se sont unies en une diphtongue ascendante PAÍ-PAÉ, qui s'est résolue en Æ, ⲡⲏ. Je dois ajouter que je comprends la filiation des

1. Les transcriptions assyriennes d'Assourbanipal donnent encore la voyelle finale dans le nom propre PISHANKHOUROU = PISHANHOUROU; le choix de la terminaison -ος pour la transcription grecque Ὥρος amène au même résultat et remonte d'ailleurs au même siècle, à peu près.

2. E. DE ROUGÉ, dans OPPERT, *Mémoire sur les rapports*, p. 111; cf. STEINDORFF, *Die Keilschriftliche Wiedergabe ägyptischer Eigennamen*, dans les *Beiträge zur Assyriologie*, t. I, p. 353.

3. Steindorff rapporte ϩⲣⲁⲓ à un pluriel des formes antiques en *i* (*Koptische Grammatik*, p. 59, § 103).

4. STERN, *Koptische Grammatik*, § 200, p. 99; BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 1524, 1577, rapproche ce mot de , , TA-AÍT, AÍT, qu'il lit *tat*.

5. BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 1558.

6. BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 1553.

7. STERN, *Koptische Grammatik*, p. 114-117.

pronoms et des articles coptes d'une façon assez différente de celle qui prévaut actuellement[1]. J'ai donné plus haut mon avis sur les formes en πε, πεκ, πεϥ et sur les formes en πα-, ϥα-, y compris les pronoms πα-, τα-, ηα- de la première personne[2]; voici brièvement mon opinion sur l'ensemble du sujet. La forme antique PA, TA, NA, pronom démonstratif devenu article par usure, ne subsiste plus de façon certaine en copte que dans les deux cas πα-, τα-, ηα-, auxquels je viens de faire allusion, et peut-être dans πεη-, *na-n...*; mais les formes faibles π *T. M. B.*, ϥ *M.*, πε *T. B.*, *le*, τ *T. M. B.*, ϭ *M.*, τε *T. B.*, *la*, η *T. M. B.*, ηε *T. B.*, *les*, où π-ϥ, τ-ϭ, η, sont les affaiblissements de πε, τε, ηε, dérivent plus probablement des formes antiques en AÍ diphtonguées. PAÍ, TAÍ, NAÍ, que des formes simples PA, TA, NA. En revanche, les formes fortes, ηι *M. T. B.*, ϯ *M. T. B.*, ηι *M. T. B.*, dérivent des formes πεϊ, τεϊ, ηεϊ des pronoms démonstratifs PAÍ, TAÍ, NAÍ, où l'A s'est affaibli en E, puis en í selon une règle connue, ϩαΐ-ϩεΐ-ϩεί-ϩι, *porter*, ϫαΐ-*ϫεΐ-*ϫεί-ϫι, *prendre*, ϣαΐ-, ϣεΐ-ϣεί-ϣι[3], *aimer* : le fait est admis déjà pour le thébain[4], et je ne vois aucune raison de ne pas l'étendre aux autres dialectes. De même que le démonstratif antique PA est devenu l'article antique PA, le démonstratif moderne ηεϊ sera devenu l'article moderne ηι. Toutes les transformations qui sont intervenues dans l'article, entre l'égyptien et le copte, seraient dues à des phénomènes de diphtongaisons.

Je ne veux qu'indiquer ici des séries de mots comme : 1° ϫη *M.*, κη *T. B.*, *poni*, qui se rattache à un type κα, καα-, *T. B.*, *ponere*, qui, à l'actif, révèle par κω *T. B.*, ϫω *M.*, *ponere*, une vocalisation antérieure en ου, *ΚΑΟΥ[5], et au passif par κη, où η = AÍ, une vocalisation antique ΚΑΪ, ΚΑΪ; 2° ϣιη *M.*, *produci, protendi*, qui a conservé comme doublet ϣιαϊ *M.* la forme passive en ī de la langue antique, et dont les dérivés nominaux, ϣιαϊ, ϣιαει *T.* πε, ϣιη *T. M.* τ, μῆκος, *longitudo*, nous montrent, avec le même phénomène de diphtongaison, cette tendance à modifier le genre qu'on a remarquée plus haut; 3° ⲁⲙⲏ *T. M.*, *veni* au féminin, qui répond à ⟹ A-MAI-I[E]T, avec chute de T, A-MAI-I[E], AMAÏ[É], AMAE, AMÆ-ⲁⲙⲏ; 4° les féminins d'adjectifs, ϫⲁⲙⲏ *M.*, ⲕⲁⲙⲏ *T.*, *nigra*, de ⲕⲁⲙⲉ *T.*, ϫⲁⲙⲉ *M.*, ϩⲁⲏ *T.*, ϭⲁⲏ *M.*, *ultima*, de ϩⲁⲉ *T.*, ϭⲁⲉ *M.*,

1. Stern dérive les deux formes de l'article copte π-τ-η, ηι-ϯ-ηι de l'ancien *pa-ta-na* (*Koptische Grammatik*, p. 107, § 226) qu'il considère comme la forme affaiblie du pronom démonstratif, dont la forme fondamentale serait *pfa-pen*, *tfa-ten*, *nfa-nen* (*id.*, p. 114, § 242); le pronom possessif πα-, τα-, ηα- serait composé de l'article η, τ, η et de l'élément ⲁ, qui se rattacherait à ⲟⲓ, ⲟ, ⲉ, *esse* (*id.*, p. 117, § 250). Pour Steindorff, πη, τη, ηη remontent directement aux articles égyptiens *pa*, *ta*, *na*, et sont la forme accentuée des atones π[ⲉ], τ[ⲉ], η[ⲉ] qui ont perdu leur valeur démonstrative et sont employés comme articles (*Koptische Grammatik*, p. 40, § 59; cf. § 122, p. 65), tandis que πα-, τα-, ηα- procèdent de *pei-*, *tei-*, *nei-* (*id.*, p. 38, § 55; cf. § 39 *b*, p. 28-29).

2. On le trouvera exprimé dans le *Recueil de Travaux*, t. XVIII, p. 54-56.

3. Cf. *Recueil de Travaux*, t. XVIII, p. 56-58.

4. « Der *stärkere* artikel ηι, ϯ, ηι, ist im sah. selten und hat regelmässig eine nachdrücklichere demonstrative Bedeutung als Verkürzung von πει, τει, ηει » (Stern, *Koptische Grammatik*, p. 108, § 228); « neben πεϊ kommt im S. eine kontrahierte Form ηι, ϯ, ηι, vor, die auch in abgeschwächter Bedeutung als Artikel gebraucht wird » (Steindorff, *Koptische Grammatik*, p. 40, § 58).

5. Maspero, *Études égyptiennes*, t. I, p. 115, note 3, où se trouve peut-être la forme antique KAOU = κω.

ⲁⲗⲕⲏ *ultima*, de *ⲁⲗⲕⲉ, qui supposent, dans l'égyptien antique, une vocalisation en -AI, -AÍ, .E-ⲉ pour le masculin, -AÍT, AÍ, Æ-ⲏ pour le féminin, QAMAÍT, KHARAÍT, ĀRKAÍT, etc., de QAMAI-QAMAOU ⲕⲁⲙⲉ, KHARAI-KHARAOU *Ϣⲁⲣⲉ-Ϣⲁⲉ, ĀLQAI-ĀLQAOU ⲁⲗⲕⲉ. Chacun, en étudiant les mots en ⲏ final, pourra appliquer les principes indiqués et en vérifier l'exactitude. Il va de soi que tous les ⲏ terminaux ne sont pas le résidu d'une diphtongue antérieure, mais que beaucoup d'entre eux ont pu se produire directement par loi phonétique, ou par analogie avec les mots où le même ⲏ provenait de AÍ.

C. Parmi les ⲏ non terminaux, une catégorie importante est celle des pluriels en -ⲏⲩ, -ⲛⲟⲩ, -ⲛⲩⲉ, -ⲛⲟⲩⲓ. Je ne veux pas rechercher en ce moment si l'ⲏ qu'ils renferment, et qui ne me paraît pas appartenir à la flexion mais au radical du mot, répond ou ne répond pas à un AÍ antique : deux pluriels coptes cités souvent, ceux de ⲥⲟϩⲧ *mur*, ⲥⲉϩⲑⲁⲓⲟⲩ *M.*, et de ⲓⲟⲙ *mer*, ⲁⲙⲁⲓⲟⲩ[1], pourraient faire supposer qu'il en était ainsi au moins dans une partie des cas, et il faudra discuter la question un jour ou l'autre. En ce moment, et afin de ne pas prolonger cette étude outre mesure, je préfère examiner une classe de substantifs ou d'adjectifs assez nombreuse du type de ϣⲏⲣⲓ-ϣⲏⲣⲉ, ⲑⲏϩⲓ-ⲑⲏϩⲉ, ϫⲏⲙⲓ-ⲕⲏⲙⲉ, ϩⲏϫ, ϩⲏϩ, etc., et rechercher si ⲏ n'y découle pas d'un AÍ antérieur.

C'est un point facile à constater qu'il y a en copte un assez grand nombre de mots où le groupe ⲁⲓ, diphtongué ou non, se présente en variante de ⲁ, ⲉ, ⲓ, ⲏ. Ainsi, SH-R-, *petit*, produit ϣⲏⲣⲉ *T.* ⲡ, ϣⲏⲣⲓ *M. B.* ⲡⲓ, *filius*, ϣⲓⲣⲉ, ϣⲓⲣⲓ, dans Ϣⲉⲗϣⲓⲣⲓ *M.*, ϩⲉⲣϣⲓⲣⲉ *T.* ⲡⲉ, *juvenis*, ϩⲉⲗϣⲓⲣⲉ *T.* ⲧⲉ, *puella*, ⲣⲁⲛϣⲓⲣⲉ, *annus parvus*[2], mais aussi ϣⲁⲓⲣⲓ, ϣⲁⲣⲓ dans Ϣⲉⲗϣⲁⲓⲣⲓ, ϯ, Ϣⲉⲗϣⲁⲣⲓ, ϩⲁⲡ *M.*, *puella, puellæ;* ⲧⲁⲓϩⲉ *T.* ⲧ, ⲧⲁⲓϩⲓ *M.* ϯ, *arca, capsa,* existe à côté de ⲧⲏϩⲉ *T.* ⲧ, ⲑⲏϩⲓ, ⲑⲉϩⲓ *M.* ϯ, et de ⲧⲱϩⲓ *M.* ⲛⲓ, *receptacula,* en égyptien ; ϩⲁⲓⲣⲓ *M.*, *corbis, sporta,* à côté de ϩⲓⲣ *T. M.* ⲧ, les deux faisant au pluriel ϩⲣⲏⲟⲩⲉ *T.* ϩⲛ ; ⲕⲁⲓⲥⲉ *T.* ⲧ, ⲕⲁⲓⲥⲓ *M.* ϯ, *involucrum, fasciæ sepulcrales,* à côté de ⲕⲱⲥ, ⲕⲟⲥ, ⲕⲉⲥ, ⲕⲟⲥⲉ *T. M.*, *curare cadaver, sepelire,* etc. On remarquera que ces formes diphtonguées se trouvent dans des mots féminins, si bien que l'ⲓ [E][3] de la syllabe diphtonguée assonne à l'ⲓ [E] de la flexion féminine ϣⲁⲓⲣⲓ, SHAÍRÍT, ϩⲁⲓⲣⲓ, ⲕⲁⲓⲥⲓ-ⲕⲁⲓⲥⲉ, ⲧⲁⲓϩⲓ, et si l'on recherche d'autres noms qui présentent cette même diphtongaison à la pénultième, on observera qu'ils sont aussi féminins en copte, ainsi ϣⲁⲓⲣⲉ *T.* ⲧ, ϣⲁⲓⲣⲓ *M.* ϯ, *ovile, parc à brebis,* peut-être l'antique *fém.*, en tout cas dérivé de la racine SHAR[A]I, *murer, barrer une route par un mur, enfermer;* ϩⲁⲓⲣⲉ *T.* ⲧ, *stercus;* ⲕⲁⲓⲣⲉ *T.* ⲧ, *larynx, guttur;* ⲡⲁⲓϣⲉ *T.* ⲧ, *remedium;* ϣⲁⲓϩⲓ *M.* ϯ, *altar;* ϭⲁⲓⲙⲉ *T.* ⲧ, *gallina;* ⲛⲁⲓϫⲓ, ⲛⲉϫⲓ, ⲛⲏϫⲓ *M.* ϯ, *uterus, venter;* ϩⲁⲓⲧⲉ *T.* ⲧ, *socii, affines,* ou du moins qu'ils ont une terminaison en ⲓ-ⲉ qui permettait de les confondre avec des féminins, ainsi ϣⲁⲓⲣⲓ dans ϕⲓⲟⲙ ⲛ̄ϣⲁⲓⲣⲓ à côté de ϕⲓⲟⲙ ⲛ̄ϣⲁⲣⲓ, nom copte de la mer Rouge. Le nombre de ces thèmes en AI s'augmente encore, si nous tenons compte d'une loi phonétique que je ne me rappelle pas avoir vu formulée encore. Le mot grec καρύα,

1. STERN, *Koptische Grammatik*, p. 102, § 211.
2. STERN, *Koptische Grammatik*, § 194, p. 92.
3. Je mets I [E], parce que, selon une loi phonétique universelle, l'*i* de AÍ, diphtongué $\widehat{\text{AÍ}}$, tend à se transformer en E : ROSAÍ, ROSA$\widehat{\text{Í}}$, ROSA$\widehat{\text{É}}$, ROS.E.

nuces, passé en copte, y a deux variantes, l'une en ⲁⲓ, ⲕⲁⲓⲣⲉ *T.* ϩⲡ, l'autre en ⲟⲓ, ⲕⲟⲓⲣⲓ *M.* ⲡⲓ : l'α étant dans le grec, la forme en ⲁⲓ est nécessairement antérieure à celle en ⲟⲓ et ⲕⲟⲓⲣⲓ a traversé probablement l'état intermédiaire *ⲕⲁⲓⲣⲓ[1]. La combinaison ⲁⲓ, diphtonguée ou non, peut donc devenir ⲟⲓ en copte, comme ailleurs, et si nous cherchons des exemples de cette mutation, nous verrons qu'il y a quantité de ces formes en ⲟⲓ, qui ont réellement ou qui supposent à côté d'elles des formes en ⲁⲓ : ϩⲟⲓⲣⲉ-ϩⲟⲉⲓⲣⲉ *T.*, ϩⲱⲓⲣⲓ-ϩⲱⲣⲓ *M.*, à côté de ϩⲁⲓⲣⲉ *T.* ⲧ, *stercus, excrementum, fimus;* ⲕⲁⲓⲉ *T.* ⲧ, ⲕⲟⲓ (= ⲕⲟⲏⲓ) *M.* ϯ, *ager;* ⲟⲉⲓⲕ *T.* ⲡ, ⲱⲓⲕ *M.* ⲡⲓ, *panis*, suppose une vocalisation ⲁⲓⲕ, analogue au bashmourique ⲁⲓⲕ et dérivée de 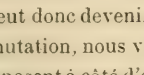 . ÂQOU; la transcription Πχοῖρις du nom 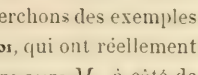
PAKHAR[A]Ī, *le Syrien*, suppose un intermédiaire PKHAIRI. Je ne puis insister ici sur ce phénomène : je me borne à signaler un fait qui permet de montrer qu'il remonte assez haut dans l'histoire de la langue. On admet que le nom grec du Mœris est la transcription du terme égyptien 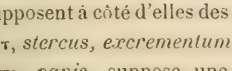 . L'orthographe Μοῖρις montre qu'à l'âge d'Hérodote, les Égyptiens devaient prononcer MOÏRI, ce qui suppose un MAÏRI antérieur, comme Πχοῖρις suppose un PKHAÏRI; or, MAÏRÍ-MAÏRÉ est la vocalisation du groupe ⲙⲁⲓⲣⲉ *T.* ⲧ, *fasciculus*, identique de squelette et de forme grammaticale à 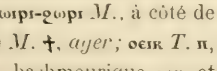 . De plus, Mœris passait pour être le nom d'un roi, et, sans nous inquiéter de savoir qui était ce roi, nous pouvons admettre qu'on songeait à l'un de ceux dont le cartouche renferme l'épithète 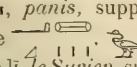 MARIRÌ, qu'on interprétait à tort DON DE RÂ[2]; or, l'orthographe Μοῖρις indique qu'on songeait à une forme MOÏ-RI, où le verbe ⲙⲁ *T.*, *donner*, prenait la forme ⲙⲟⲓ *M.*, parallèle à 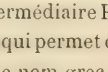 MÂÍ. Les deux faits nous ramènent donc, pour 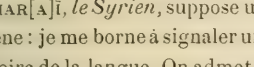 , à une prononciation MOÏRÍ, pendant le Ve siècle, et celle-ci suppose elle-même une prononciation MAÏRÌ[E], peut-être conservée dans le Saïd à la même époque. MAÏRÌ[E], se diphtonguant, a tourné à ⲙⲏⲣⲉ *T.* ⲧⲉ, πλήμμυρα, *inundatio, æstuatio*, comme ϣⲁⲓⲣⲓ a tourné à ϣⲏⲣⲓ-ϣⲏⲣⲉ. Les variantes nous prouvent que l'on avait, à côté de ϣⲁⲓⲣⲓ-ϣⲏⲣⲓ, une prononciation ϣⲓⲣⲉ-ϣⲓⲣⲓ pour le masculin ou le féminin, dans ϫⲉⲗϣⲓⲣⲓ-ϩⲉⲣϣⲓⲣⲉ *T.* ⲡⲉ, *juvenis*, et ϩⲉⲗϣⲓⲣⲉ *T.* ⲧⲉ, *puella*, une prononciation ϣⲁⲣⲓ au pluriel dans ϫⲉⲗϣⲁⲣⲓ *M.* ϩⲁⲛ, *puellæ :* la prononciation en ⲓ est indiquée, dès le Ve siècle, par la transcription grecque Καλάσιρις du composé égyptien qui répond au terme copte. L'évolution de ⲁⲓ vers ⲓ en pareille position paraît avoir été fréquente et s'être opérée par affaiblissement de ⲁ en ⲉ : tandis qu'AÍ passait à AÏ-AÉ-H, le faible ⲉⲓ devenait EÏ-I. Le mot pour *rue, quartier*, était en égyptien ancien 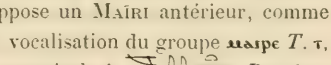 , où le KH a pour voyelle inhérente ⲁ, tandis que la forme démotique a déjà le signe qui répond à ⲓ[3], et que les variantes coptes sont ϫⲓⲣ *M.* ⲡⲓ, ϩⲓⲣ, ϩⲉⲓⲣ *T.* ⲡ, ῥύμη, *vicus, angiportus, compitum :* la série des formes est KHAROU-KHARA, KHAÏR, ϩⲉⲓⲣ-ϩⲓⲣ. Je m'abstiens de citer d'autres exemples pour le moment, vu la difficulté qu'il y a à savoir quand ⲉⲓ des ortho-

1. Peut-être faut-il admettre entre *ⲕⲁⲓⲣⲓ et ⲕⲟⲓⲣⲓ l'intermédiaire *ⲕⲉⲓⲣⲓ, qui contient la mutation fréquente de ⲁ en ⲉ : ⲕⲟⲓⲣⲓ serait alors tiré de *ⲕⲉⲓⲣⲓ, par un procédé analogue à celui qui transforma, du Xe au XIIe siècle, nos diphtongues éi en ói, d'abord dans les syllabes atones, puis dans les accentuées, si bien que *méi, léi, réi*, devint *moi, loi, roi*.

2. Cf. à ce sujet le *Recueil de Travaux*, t. XVII, p. 71.

3. BRUGSCH, *Dictionnaire hieroglyphique*, p. 1036, et *Supplément au Dictionnaire hieroglyphique*, p. 895, *Dictionnaire géographique*, p. 556-557.

graphes coptes est la diphtongue ⲉⲓ-ⲉⲓ́, ou quand il est une façon d'iotacisme : il suffit d'avoir constaté que, dans un même mot, la vocalisation peut aboutir à AĪ-H, ou bien à I.

En fait, il semble que, partout où l'on atteint l'original de ces mots coptes en ⲁⲓ-ⲏ-ⲓ, on rencontre dans l'ancien égyptien un qui est soit la voyelle A, soit le support de la voyelle A dans bien des cas; j'évite d'entrer dans la question de savoir ce que représentent réellement dans le système égyptien les signes de la nature de , , etc., et je me borne à noter les vocalisations qu'ils couvrent le plus fréquemment. **Ⲕⲁⲓⲥⲉ-ⲕⲁⲓⲥⲓ** répond à l'antique QASĪT-QASÍ, où l'I pourrait s'être introduit selon la règle de Steindorff, par mouillure de R, si des exemples tels que ⲧⲁⲓⲃⲓ, où il n'y eut jamais de R, ne montraient qu'il y a dans l'accroissement de la première voyelle un phénomène d'ordre différent, auquel la chute de R a pu contribuer, mais qu'elle n'a pas suffi à déterminer uniquement. Je crois qu'il y a ici un fait d'épenthèse, ou, si l'on le préfère, d'enharmonisation, produit par la présence à la syllabe accentuée -SÍT de l'í du féminin; cet I se sera réfléchi sur la syllabe atone précédente. On aura donc eu TABÍT, puis TAIBÍT, ⲧⲁⲓⲃⲓ, ⲑⲏⲃⲓ, ⲑⲉⲃⲓ, SHARÍT, puis SHAIRÍT, ϣⲁⲓⲣⲓ, ϣⲏⲣⲓ, ϣⲉⲣⲓ *M.*, et ainsi de suite pour tous les mots de ce type[1]. Peut-être peut-on trouver des traces de cet élargissement de la première syllabe dans les formes, inexpliquées jusqu'à présent, telles que ϣⲉⲉⲣⲉ *T.* ⲧ, *filia*, ⲥⲉⲉⲡⲉ *T.*, ⲥⲏⲏⲡⲉ *B.* ⲡ, *reliquum, reliqui*, ⲙⲉⲉⲣⲉ *T.* ⲧ, *meridies*, ϣⲃⲉⲉⲣ *T.* ⲡ, *amicus*, ϣⲃⲉⲉⲣⲉ *T.* ⲧ, *amica, socia*, ⲛⲉⲉⲃ, ⲛⲏⲏⲃ, ⲛⲉⲉϥ *T.* ⲡ, *nauta*, à côté de ϣⲏⲣⲉ *M.* ⲡ, *filius*, ⲥⲉⲡⲓ *M.* ⲡ, ⲙⲉⲣⲓ *M.* ϯ, ϣⲃⲏⲣ *M.* ⲡ, ⲛⲉϥ *M.* ⲡⲓ, etc. La même puissance d'enharmonie, qui avait modifié ⲁ en ⲁⲓ, puis en ⲉⲓ, sous l'influence de í du féminin, transforma cet AI-EI en AE-EE, sous l'influence de É, quand É se fut substitué à í au féminin dans les dialectes : les combinaisons ⲁⲉ sont rares en coptes pour AI[2], mais on voit que les combinaisons ⲉⲉ sont assez fréquentes. **Ϣⲉⲉⲣⲉ** équivaut à *ϣⲉⲓⲣⲓ-ϣⲉⲓⲣⲉ de ϣⲁⲓⲣⲓ, SHARÍT, ⲥⲉⲉⲡⲉ à *ⲥⲉⲓⲡⲉ-ⲥⲉⲓⲡⲓ de SAIPÍT SAPÍ-SAPÍT, où í-ḗ final est la marque du féminin; dans ⲛⲉⲉⲃ, ⲛⲏⲏⲃ, ⲛⲉⲉϥ, qui répond au NAFI-NEFI, antique, l'I des noms d'agent a d'abord produit son effet sur la syllabe précédente, puis il a disparu, et l'accroissement de la syllabe première est resté seul, NAFI-NAIFI-NAIFE-NEEFE, et enfin ⲛⲉⲉϥ-ⲛⲉⲉⲃ-ⲛⲏⲏⲃ. Par un effet analogue, le memphite, qui a une prédilection marquée pour les ⲏ, a substitué une diphtongue ⲏⲓ-ⲏⲏ aux combinaisons ⲁⲓ-ⲉⲉ du thébain : ⲙⲏⲓⲣⲓ *M.* ⲛⲓ, *fasciculi*, à côté de ⲙⲁⲓⲣⲉ *T.* ⲟⲩ. Cet ⲏ ne se produisait pas directement, mais le choc entre l'A original de la racine et l'I épenthétique suscite la diphtongaison de l'A; cette diphtongaison, déterminée par l'influence de l'I voisin, se produisit sous la forme AE, intermédiaire entre AI et Æ-É, et le thébain en a conservé des restes nombreux : ⲙⲁⲉⲓⲛⲉ, ⲙⲁⲉⲓⲛⲓ *T.*, σημεῖον, *signum*, à côté de ⲙⲁⲓⲛⲉ[3], ϩⲁⲉⲓⲃⲉ, ϩⲓⲁⲉⲓⲃⲉ *T.* ⲧ, *agna*, à côté de ϩⲁⲓⲃⲉ, et surtout dans les mots qui ont perdu leur flexion terminale,

1. Steindorff attribue le phénomène à une simple métathèse, « *dbꜣ-t*, avec métathèse *dꜣb-t*, vocalisé **daꜣ-bᵉt* = **dai-bᵉt* », ⲧⲁⲓⲃⲉ (*Koptische Grammatik*, p. 49, § 72).

2. Cf. *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 195, et t. XVIII, p. 56-57. Elles seraient probablement plus fréquentes si nous avions des transcriptions plus nombreuses des mots égyptiens d'époque grecque ou romaine. Je regarde comme des preuves de cette prononciation intermédiaire des formes telles que Ἁρπάησις, Σεναπάης, ou ⲕⲁⲏⲥⲉ dans ⲡⲛⲏⲃ ⲛⲧⲕⲁⲏⲥⲉ (ERMAN, *Die ägyptische Beschwörungen*, dans la *Zeitschrift*, 1883, p. 94-95).

3. TATTAM, *Lexicon Ægyptiaco-Latinum*, p. 191-192.

ⲙⲁⲉⲓⲧ *T.* à côté de ⲙⲁⲉⲓⲧⲉ, ⲥⲁⲉⲓⲣ *T.*, *butyrus, caseus,* à côté de ⲥⲁⲓⲣⲉ, ⲁⲉⲓⲕ *T.* ⲡ à côté de ⲁⲓⲕ *M.*, *dedicatio templi, encœnia,* ⲥⲁⲉⲓⲙ *T.*, *medicus,* pour *ⲥⲁⲉⲓⲙⲓ-ⲥⲁⲓⲙⲓ. Ⲁⲉ est devenu ⲏ très souvent en memphitique. ⲥⲁⲉⲓⲙ *T.*-ⲥⲏⲙⲓ *M.* ⲡ, ϩⲁⲓϩⲉ[ⲥ]-ϩⲁⲓϩⲉ[ⲥ] *T.* ⲧⲉ, *umbra,* et ϩⲏϩⲉ[ⲥ] *B.*, ϫⲏⲓϩⲓ *M.* ⲧ, ⲙⲁⲉⲓⲣⲉ-ⲙⲁⲓⲣⲉ *T.*, *fasciculus,* à côté de ⲙⲏⲓⲣⲓ *M.* Les mêmes phénomènes se produisent lorsque l'ⲁ primitif s'est changé en ⲟ, ainsi que je l'ai indiqué plus haut pour 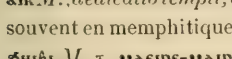 Pakharī-*Pkhaíri-Πχοῖρις; l'ⲉ s'introduit entre l'ⲟ [ⲁ] et l'ⲓ, puis ⲉⲓ se diphtongue en ⲓ, et beaucoup de mots anciens n'existent plus en copte que sous cette forme en ⲟⲉⲓ, ⲟⲓ̈, ⲱⲓ̈, ainsi 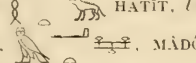 hatīt, *l'hyène,* *haitīt-haeití, ϩⲟⲉⲓⲧⲉ-ϩⲟⲓⲧⲉ *T.* ⲧ, ϩⲱⲓϯ *M.* ϯ, 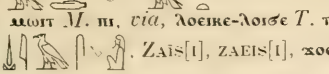 , Mādôu [mādi], mātou [māti], *maíti-moíti, ⲙⲟⲉⲓⲧ *T.* ⲡ, ⲙⲱⲓⲧ *M.* ⲡⲓ, *via,* ⲗⲟⲉⲓⲕⲉ-ⲗⲟⲓϫⲉ *T.* ⲧ, ⲗⲱⲓϫⲓ *M.* ϯ, *prætertus, querela,* 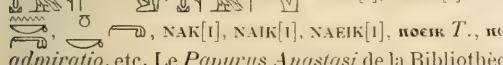 , Zaïs[i], zaeis[i], ϫⲟⲉⲓⲥ *M.* ⲡ, ϫⲟⲓⲥ-ϫⲟⲓ̈ⲥ *T.* ⲡⲓ, *dominus,* 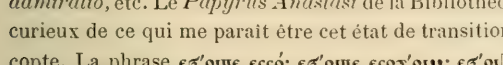 , Nak[i], naik[i], naeik[i], ⲛⲟⲉⲓⲕ *T.*, ⲛⲱⲓⲕ *M.*, *adulter,* ⲙⲟⲉⲓϩⲉ-ⲙⲟⲓϩⲉ *T.* ⲧⲉ, *admiratio,* etc. Le *Papyrus Anastasi* de la Bibliothèque Nationale présente des exemples curieux de ce qui me paraît être cet état de transition entre un ⲁ originaire et un ⲱ-ⲟ-ⲟⲩ copte. La phrase ⲉϫ'ⲟⲙⲉ ⲉⲥⲥⲟ· ⲉϫ'ⲟⲙⲉ ⲉⲥⲟⲩ'ⲟⲓⲙ· ⲉϫ'ⲟⲓ[ⲡⲉ] ⲉⲥⲡ̀'ⲱⲱⲧ ⲙⲉⲛⲕⲉⲟⲩ'ⲉ nous donne une vocalisation ϣⲟⲙⲉ pour ϣⲱⲙⲉ et ⲟⲩ'ⲟⲓⲙ pour ⲟⲩⲱⲙ qui nous ramène par l'intermédiaire indiqué *shaipe-khaipe, ouaim, à un original khapi, ouámou-ámou de 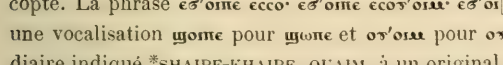 *être,* *manger,* et l'on a de même le nom propre ⲛⲁϩⲱⲧ corrigé en ⲛⲁϩⲟⲓⲧ, puis ϩⲟⲓⲟⲓϣ et ⲕⲟⲓϯ corrigés en ⲕⲱⲧⲉ et ϩⲱⲱϣ[1]. Dans la plupart des cas, le bashmourique porte un ⲁ où les autres ont ⲟ ou ⲱ : ϫⲁⲉⲓⲥ, ⲗⲁⲓϫⲓ à côté de ϫⲟⲉⲓⲥ, ⲗⲟⲓϫⲉ, ⲁⲓⲗ *B.* à côté de ⲟⲉⲓⲗⲉ-ⲟⲓⲗⲉ *T.* ⲡ, ⲱⲓⲗⲓ-ⲟⲓⲗⲓ *M.* ⲡⲓ, *aries,* ϣⲁⲓϣ *B.* à côté de ϣⲟⲉⲓϣ *T.* ⲡ, ϣⲱⲓϣ *M.* ⲡⲓ, *pulvis,* ⲁⲓⲕ *B.* ⲡ à côté de ⲟⲉⲓⲕ *T.* ⲱⲓⲕ *M.*, *panis.* Le bashmourique, ici comme dans bien des cas, est plus près de l'ancienne langue que le memphitique et le thébain.

Il semble résulter de toutes ces observations qu'une partie au moins des formes coptes en ⲏ *remontent à des diphtongaisons en* ⲁⲓ, *qui se sont produites sur un* ⲁ *antérieur, à la fin ou au milieu des mots, par l'addition de suffixes vocalisés en* ⲓ *ou sous l'influence de ces suffixes; si bien que les mots coptes en* ⲏ, *en* ⲁⲓ, *en* ⲁⲉⲓ, *et subsidiairement les mots en* ⲟⲓ, ⲟⲉⲓ, *médial ou final, nous reportent à des mots égyptiens qui avaient un* ⲁ *accentué à la même place.*

D. Cette indication m'encourage à aborder une des questions les plus grosses de la phonétique copte et par suite de la vocalisation possible des textes hiéroglyphiques, celle des formes verbales en ⲏ, qui ont la valeur qualitative, pour employer le terme très vague dont Stern se sert avec raison. Peut-on considérer le ⲏ qu'ils renferment comme résultant d'une diphtongaison d'un ⲓ adventice avec un ⲁ radical?

Ces formes se rangent dans trois des classes instituées par Stern, la première, la quatrième et la cinquième :

I	ϩⲱⲗ	ϩⲉⲗ- : ϩ̀ⲗ-	ϩⲟⲗ⸗	ϩⲏⲗ	*solvere*
IV	ϫⲓ : ϫⲓ	ϫⲓ- : ϫⲓ-	ϫⲓⲧ⸗ : ϫⲓⲧ⸗	ϫⲏⲟⲩ : ϫⲏⲟⲩ	*capere*
V	ϫⲟ : ϫⲟ	ϫⲉ- : ϫⲉ-	ϫⲟ⸗ : ϫⲟ⸗	ϫⲏⲟⲩⲧ-ϫⲏⲟⲩ	*serere.*

1. Erman, *Die ägyptischen Beschwörungen*, dans la *Zeitschrift*, 1883, p. 92-93, 106, 108.

Ⲃⲱⲗ est la forme absolue, **ⲃⲉⲗ-ⲃ̄ⲗ̄-** l'état construit, **ⲃⲟⲗ** s'emploie avec les suffixes, **ⲃⲏⲗ** est le qualitatif[1]. Les verbes de l'ancien égyptien différenciaient leurs emplois variés au moyen de terminaisons que les scribes notaient en , , et en . \\. — . par exemple, où des vocalisations en OU et en I [E] répondaient à l'addition du signe final, M-S-OU, M-S-I. Ces terminaisons vocaliques n'existent plus en copte, parce qu'elles ne portaient pas l'accent, si bien que, dans cette langue, les thèmes verbaux anciens se présentent presque toujours nus, **ⲙⲉⲥ** *T. M.*, **ⲙⲁⲥ** *M.*, *gignere;* si l'on rencontre des formes telles que **ⲙⲓⲥⲓ** *M.*, **ⲙⲓⲥⲉ** *T.*, à côté de **ⲙⲉⲥ-ⲙⲁⲥ**, l'I-E n'est pas la terminaison de , c'est le débris vocalique **ⲓ-ⲉ** qui a persisté de la flexion ⌓ ÍT-ÉT de l'infinitif M-SÍT, M-SÉT. Retenons ces faits, et, les appliquant aux verbes qui ont des formes en **ⲏ**, examinons les conséquences qui en résultent pour la phonétique du copte et de l'ancien égyptien.

Le thème , , M-H, se présente en copte sous les formes **ⲙⲟϩ** *M.*, **ⲙⲟⲩϩ** *T.*, **ⲙⲁϩ** *M. T.*, **ⲙⲉϩ** *T. M. B.*, *implere*, **ⲙⲏϩ** *T.*, **ⲙⲉϩ** *T. M. B.*, *plenus esse.* **H** pouvant répondre à une combinaison **ⲁï**, on est en droit de supposer, avant **ⲙⲏϩ**, une forme ***ⲙⲁ͡ⲓϩ**, dont la diphtongaison nous ramène, comme je l'ai indiqué plus haut, à une forme en I final, correspondant à l'hiéroglyphe M-H-I, où la racine a pris la terminaison : la vocalisation de aura donc parcouru successivement, en remontant du copte, les stages **ⲙⲏϩ**, MA͡IH, MAÍHI-MAÍHE, MÁHI-MAHE. La vocalisation **ⲙⲉϩ**, dans le sens passif, peut se ramener à la même origine, la diphtongue A͡I passant en égyptien par A͡E pour aboutir à Æ-E, MA͡IH-MA͡EH-MÆH-**ⲙⲉϩ**, comme on a **ⲙⲁⲓ**-μαε-**ⲙⲉ**, *aimer*[2]. La plupart de ces formes intermédiaires n'existent pas pour les dérivés du groupe M-H, pris dans le sens de *remplir*, mais la preuve qu'ils ont pu, sinon dû, exister, nous est fournie par les dérivés de ce même groupe M-H, pris dans des sens différents : la forme en **ⲓ-ⲉ** final se trouve dans [**ⲁ**]**ⲙⲁϩⲓ** *M.*, [**ⲁ**]**ⲙⲉϩⲓ** *B.*, *prehendere, tenere*, de M-H, *saisir, tenir*, dans **ⲙⲁϩⲉ** *T.*, **ⲙⲁϩⲓ** *M.* **ⲡ**, *cubitus*, de M-H, *coudée*, dans **ⲙⲁϩⲓ** *M.* **ⲡⲓ**, *linum*, de , MĀHÍ[T], *lin*, dans **ⲙⲁϩⲉ** *T.* **ⲡ**, *cinctura, cingulum*, de M-H. La variante en **ⲁⲓ** médial n'a pas été signalée à ma connaissance, mais nous possédons son dérivé en **ⲟⲓ-ⲟⲉⲓ** dans **ⲙⲟⲉⲓϩⲉ**, **ⲙⲟⲓϩⲉ** *T.*, *mirus, mirabilis*, **ⲙⲟⲉⲓϩⲉ**, **ⲧ**, *admiratio*, **ⲣ̄ⲙⲟⲓϩⲉ**, *mirari, admirari*, de MĀHÍT, qu'on traduit ordinairement par *s'affliger*, quand, dans bien des cas, le sens de *s'étonner, être frappé d'étonnement* conviendrait mieux. La série **ⲁⲉ-ⲁⲓ** [**ⲟⲉ-ⲟⲓ**] entre A de MĀHI et **ⲏ** de **ⲙⲏϩ** me paraît donc répondre exactement aux faits connus et vérifiés jusqu'à présent, et je n'éprouve qu'un minimum d'hésitation à déclarer que **ⲙⲏϩ-ⲙⲉϩ** dérive légitimement de MĀHI. Si vraiment il en est ainsi, il faut que les formes en **ⲟ-ⲟⲩ** de la même racine trouvent leur explication dans une modification parallèle de la racine M-H, produite par l'influence de la finale , de M-H-OU. L'étude de **ⲙⲏϩ-ⲙⲉϩ** nous a ramenés à la tonalité A pour la syllabe radicale,

1. STERN, *Koptische Grammatik*, p. 181, § 357.
2. Cf., à ce sujet, le *Recueil de Travaux*, t. XVIII, p. 56 sqq.

et cet A nous apparaît, tant dans d'autres dérivés du même groupe M-H, tels que ⲙⲁϩ *T.* ⲛ, *nidus*, et ⲙⲁϩ, particule des nombres ordinaux, que dans les formes construites ⲙⲁϩ-, de M-H, *prendre;* nous avons donc quelque raison de penser que la syllabe radicale de M-H-OU était vocalisée A en égyptien, au moins à une époque ancienne, et de rechercher quelle influence l'adjonction d'un final peut exercer sur l'A de la tonique. Si nous examinons un grand nombre de substantifs et d'adjectifs coptes en ⲟ-ⲟⲩ-ⲱ, nous verrons que, pour beaucoup, l'original antique présente un ou parfois un et un à la tonique, et, s'ils sont masculins et que la voyelle finale soit indiquée, c'est un qui la porte; or, ces signes supposent le plus souvent, et médial une vocalisation A, et final une vocalisation OU[1]. Par exemple, ⲧⲱϣ *T.*, ⲧⲁϣ *B.*, ⲑⲱϣ-ⲑⲱϣ *M.* ⲛⲓ, *regio, provincia, nomus*, a pour contre-partie en hiéroglyphes TÁSH[OU], TÁSHOU, ⲕⲟϩ-ⲕⲟⲟϩ *T. M.* ⲟⲩ, *angulus*, répond à QÁHOU, QÁH[OU], ϫⲱϩ-ϫⲟⲟϩ *T.*, ϫⲱϩ-ϫⲱⲡ *M.*, *debilis, infirmus* (cf. ⲕⲱϩ *T.* ⲡ, ϫⲱϩ *M.*, *debilitas, infirmitas*), à GABOU, G[A]B[OU], ⲑⲟϩ *M.* ⲛⲓ, *fœx, fœculentus*[2], à TAH[OU], cf. TAHOU, ⲉϩⲱⲕ *M.* ⲛⲓ, ἴκτις, *milvus*, BAK[OU][3], etc. Un certain nombre de ces mots trahissent déjà pour des époques anciennes l'introduction d'un élément , identique à la finale : TAOUSH[OU] à côté de TASH[OU], BAOUK[OU] à côté de BAK[OU], etc. Le même fait se reproduit dans les verbs, et ZAF[OU]-ZAFI, *brûler*, a, dans sa forme secondaire TAOUF[OU], une orthographe qui indique l'existence de deux sons voyelles entre le et le de la racine : on a en effet, dans le copte, ϫⲟϥ-ϫⲱϥ *M.* ⲛⲓ, ϫⲟⲩϥ *T.* ⲟⲩ, κατάκαυσμα, *ustio, fervor*, qui dérive de *ZAOUF = TAOUF. Parfois cette action s'exerce si fortement que la première syllabe se diphtongue doublement ou se triphtongue. On rencontre à la seconde époque thébaine des formes telles que GAOUASHA, GAOUASHOU[4], au lieu d'un simple *GASHA, GASHOU, qui en arrive, par l'intermédiaire d'un infinitif que je n'ai pas rencontré encore, mais qui a existé nécessairement *GAOUASHAÏT-GAOUASHAÏ, à la forme à voyelle redoublée ⲕⲱⲱϣⲉ *T.*, *frangere*, parallèle à ⲕⲁϣ-ⲕⲱϣ *M.*, ⲕⲟϣ *T.* Il résulte bien de ces exemples que l'ⲟ-ⲟⲩ des formes coptes ⲙⲟⲩϩ-ⲙⲟϩ peut venir, comme l'ⲏ-ⲉ des formes coptes ⲙⲏϩ-ⲙⲉϩ, de la voyelle A de MÁH-, ⲙⲁϩ-, mais influencée cette fois

1. On m'accordera cette transcription au moins pour = OU, puisqu'Erman admet la possibilité que « das , das in manchen grammatischen Endungen auftritt, *zuweilen nur zur Andeutung eines Vokales*, — etwa *u* oder *o* steht. Ich möchte dies z. B. für die alte Endung männlicher Singulare vermuthen, die ich als vokalisches *u* auffassen würde » (*Die Umschreibung des Ægyptischen*, dans la *Zeitschrift*, t. XXXIV p. 55).

2. TATTAM, *Lexicon Ægyptiaco-Latinum*, p. 833.

3. Sur ce mot, cf. *Recueil de Travaux*, t. XV, p. 193-196.

4. joue ici le rôle du *digamma* grec, comme dans AQAOUASHA = Ἀχαιϝός.

par la finale OU, si bien qu'on remette de ⲙⲟϩ-ⲙⲟⲩϩ à MÂHOU, par MAOUH, MAOUHOU[1]. Je ne puis mieux rendre sensible le résultat de cette double enquête qu'en dressant le tableau suivant :

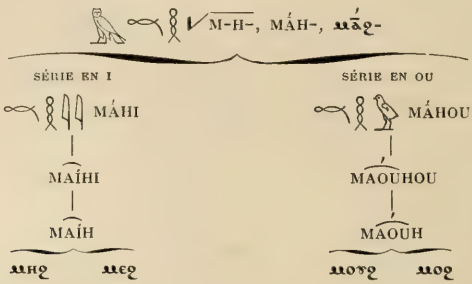

Examinons maintenant un certain nombre des mots de la première classe établie par Stern et essayons d'en déduire la forme première, c'est-à-dire remontons, autant que possible, de la vocalisation copte à la vocalisation égyptienne.

Le copte ϣⲱⲡ *T. M. B.*, ϣⲉⲡ *T. M.*, ϣⲏⲡ *T.*, ϣⲁⲡ *B.*, *accipere, sumere,* ϣⲏⲡ *T. M.*, *acceptus esse,* répond à l'hiéroglyphe SH-P. Ϣⲏⲡ nous reportera vers une forme SHAÎPI, ainsi que ϣⲉⲡ-ϣⲏⲡ, ϣⲱⲡ vers une forme SHAOUPOU, et SHAOUPOU-SHAÎPI vers une forme SHÁPOU-SHÁPI, *prendre, être pris,* qui sera la vocalisation des formes de SH-P, aux temps qui précédèrent d'assez loin l'époque copte. Les doublets, comme ϣⲱⲡⲓ *M., emere,* ϣⲱⲡⲓ *B., res empta,* proviennent de l'infinitif SHAPÍT, et la présence de ω à la première syllabe s'explique par ce fait que l'usage de former des infinitifs de ce genre par addition de ÍT-ÉT féminins s'étant prolongé jusqu'à la fin, les formes comme ϣⲱⲡⲉ ont pu être déduites de la racine par l'intermédiaire de SHAIPÍ, puis de SHOIPÍ[É].

Le copte ⲡⲱϣ *T.* ϥⲱϣ *M.*, ⲡⲟϣ-ⲡⲉϣ *T.* ϥⲁϣ-ϥⲟϣ-ϥⲉϣ *M.*, *dividere,* ⲡⲏϣ *T.* ϥⲏϣ *M.*, *dividi,* répond à P-SH. L'A premier subsiste dans les formes construites ⲡⲁϣ-ϥⲁϣ et dans le dérivé nominal ϥⲁϣⲓ *M.* ⲡⲁϣⲉ *T.* ⲧ, *dimidium,* de PASHÍT-PASHÉT. La série en I, *PAISHI, PAÎSH, ⲡⲏϣ, *dividi,* s'augmente ici du substantif ⲡⲏϣⲉ, *dimidium,* de P-SH-T, lu PAÎSHÍT, et elle aboutit à ϥⲉϣ-ⲡⲉϣ ; la série en OU remonte de ⲡⲱϣ-ⲡⲟϣ, ϥⲱϣ-ϥⲟϣ, par PAOUSH, à une forme en final PAOUSHOU, PÁSHOU. Les termes apparentés ⲡⲱϩ *T.* ϥⲱϫ *M.*, ⲡⲁϩ *T.* ϥⲁϫ *M.*, ⲡⲉϩ *T.* ϥⲉϩ *M.*, *findere, diffindere,* ⲡⲏϩ *T.* ϥⲏϩ *M.*, *scindi, rumpi,* se relie de même à PAKHA, devenu PAKH, ⲡⲁϩ *T.* ϥⲁϫ *M.*, puis PÁKHI-PAÎKHI-PAÎKH, ⲡⲏϩ-ⲡⲉϩ *T.* ϥⲏϫ *M.*, puis PÁKHOU, PAOUKHOU, PAOUKH, ⲡⲱϩ *T.* ϥⲱϫ *M.*

La gamme des variantes ⲥⲱⲣ *T. M.*, ⲥⲟⲣ, ⲥⲉⲣ *M.* ⲥ̅ⲣ̅ *T.*, *distribuere, spargere,* ⲥⲏⲣ *T.*, *spargi,* nous ramène de même à des prononciations SÁR, SÁROU, SÁRI, pour l'ancien

1. J'ai donné déjà plusieurs exemples qui montrent qu'en copte, ⲁⲩ devient ⲟ (*Recueil de Travaux*, t. VIII, p. 191-192).

: celle de ⲕⲱⲡ *T.* ⲕⲁⲡ *B.* ϫⲱⲡ *M.*, ϫⲟⲡ-ϫⲉⲡ *M.*, *occultare, abscondere,* ⲕⲏⲡ *T.* ϫⲏⲡ *M.*, *tegi, abscondi,* à des prononciations KÁP, KÁPOU, KÁPI, pour l'antique 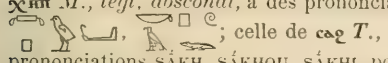 ; celle de ⲥⲁϩ *T.*, ⲥⲁϭ *M.*, ⲥⲉϩ *T.*, *scribere,* ⲥⲏϩ *T.*, *scribi,* à des prononciations SÁKH, SÁKHOU, SÁKHI, pour le groupe 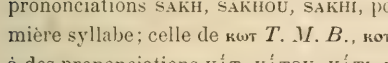 *écrire,* accentué sur la première syllabe; celle de ⲕⲱⲧ *T. M. B.*, ⲕⲟⲧ-ⲕⲉⲧ *T. M. B.*, *ædificare,* ⲕⲏⲧ *T. M.*, *ædificari,* à des prononciations KÁT, KÁTOU, KÁTI, pour l'ancien 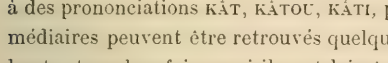 , et ainsi de suite. Les intermédiaires peuvent être retrouvés quelquefois, comme dans les cas que j'ai signalés plus haut, et quelquefois aussi ils ont laissé des traces dans le copte; le plus souvent on est obligé de les supposer, sans que le système graphique de l'ancien égyptien permette d'en constater l'existence aux époques où l'on s'attendrait à les rencontrer.

Je remets à un autre moment l'examen des ⲏ qui distinguent la quatrième et la cinquième des classes instituées par Stern; il comporte l'intervention d'éléments dont je n'ai pas encore exposé la nature. En terminant ce long chapitre, je me borne à rappeler que je ne prétends pas expliquer la présence de tous les ⲏ coptes par une diphtongaison des éléments ⲁ-ⲓ; j'ai voulu montrer que beaucoup d'entre eux avaient cette origine, et indiquer de quelle façon on pouvait concilier la présence dans un même ensemble de vocalisations aussi différentes que les vocalisations en ⲏ et en ⲟⲩ-ⲟ-ⲱ. J'ai évité de discuter certaines questions fort délicates pour le moment, comme de savoir si beaucoup des variations phonétiques observées ne sont pas dues à l'influence troublante de certaines classes de consonnes antérieures ou postérieures, nasales, liquides, gutturales. Il faut, quand on aborde un champ aussi vaste et aussi peu exploré que celui de la vocalisation égyptienne, savoir circonscrire résolument chacun des sujets qu'on choisit, au risque de paraître incomplet et souvent de l'être.

§ IX. *Les féminins et les pluriels de la forme en* -ÍTI. — On sait depuis longtemps que la terminaison en ÍTI des mots d'agent, d'état et de lieu prenait communément les suffixes du féminin et du pluriel : il n'est pas inutile de rechercher quelle influence l'addition de ces suffixes exerçait sur la constitution interne de ces mots. Et d'abord, comme j'aurai nécessairement besoin de recourir au copte, je rappellerai qu'en passant dans cette langue, ils ont perdu l'I-E final au singulier et l'ont conservé seulement au pluriel; on a, au lieu du 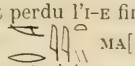 MA[E]RÍTI antique, au singulier ⲙⲉⲣⲓⲧ, ⲙⲙⲉⲣⲓⲧ *T.*, ⲙⲉⲗⲓⲧ *B.*, ⲙⲉⲛⲣⲓⲧ *M.*, et au pluriel ⲙⲉⲣⲁⲧⲉ, ⲙⲙⲉⲣⲁⲧⲉ *T.*, ⲙⲉⲗⲉϯ *B.* ⲙⲉⲛⲣⲁϯ, ⲙⲉⲛⲣⲉϯ *M.* Les finales ⲓ-ⲉ qu'on rencontrera au singulier des mots coptes dérivés des mots anciens en ÍTI ne seront donc pas l'I-E final du suffixe ÍTI-ÍTE, singulier masculin, mais ils devront avoir une origine différente.

A. Cela dit, prenons un terme d'usage courant et suivons-le, s'il se peut, à travers l'égyptien et le copte. Le nom de l'Occident, qui est également celui de l'autre monde, 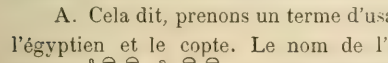 , est, dès une époque très reculée, un de ces adjectifs en ÍTI que nous étudions. La forme première en est 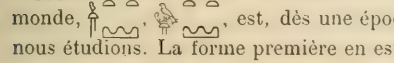 *la montagne Occidentale,* qui s'est abrégée en 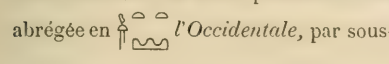 *l'Occidentale,* par sous-entente de 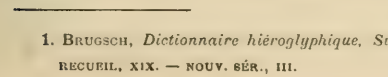 SÍT, *la montagne*[1] : 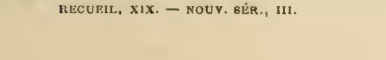 [AMN]TÍT

1. BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique, Supplément,* p. 1145-1146; cf. sur les discussions auxquelles

est le féminin de [AMN]ÍTI, *l'Occidental*, dérivé lui-même de AMA[O]NÍT, AMENÍT, AMNÍT, *la déesse Occident, l'Occident*, féminin de , AMA[O]NOU, MA[O]NOU, dont j'aurai probablement à discuter bientôt le sens. [AMN]TÍT changea de genre, comme beaucoup de mots analogues, à l'époque de décomposition linguistique et sociale qui s'étend entre la XXe et la XXVIe dynastie, et une inscription d'Évergète II, par exemple, nous montre ἀμέντης masculin dans le titre populaire Πετεμπαμέντης, *celui qui est dans l'Amentès*, substitué au titre hiératique d'Osiris [KHNT-AMN]TÍT, Πετεμπαμέντει τῷ καὶ Διονύσῳ[1]. Après une période d'incertitude, où le féminin se trouve encore en démotique , , [2], le masculin finit par l'emporter entièrement; dans le copte, ⲁⲙⲉⲛⲧ *T.* ⲁⲙⲉⲛϯ *M. B.*, nom de l'enfer, est toujours masculin. Appliquons à cet ⲁⲙⲛⲧⲉ-ⲁⲙⲉⲛϯ, féminin devenu masculin, les règles ordinaires de dérivation. L'ⲉ-ⲓ final est la voyelle de l'ancien féminin , ΙΤ-ΕΤ, qui subsiste, comme dans ⲥⲱⲛⲉ-ⲥⲱⲛⲓ de SÔNÉT-SÔNÍT, après la chute du Τ : ⲧⲉ-ϯ de ⲁⲙⲛⲧⲉ-ⲁⲙⲉⲛϯ représente donc la finale TÍT-TÉT, de [AMN]TÉT-[AMN]TÍT antique. D'autre part, l'Í médial, qui se trouvait au masculin dans [AMN]ÍTI (cf. ⲙⲉⲣⲓⲧ, de MARÍTI, MARÍT), a disparu au féminin ⲁⲙⲛⲧⲉ[Τ]-ⲁⲙⲉⲛϯ[Τ], ce qui est naturel, la finale ÍT-ÉT du féminin étant lourde et entraînant un déplacement de l'accent dans les mots auxquels elle se joint[3]. On a donc pour ce mot AMENTÍT-AMENTÉT une série de faits déterminés nettement. De , , MA[O]NÍT, AMA[O]NÍT, on a tiré, selon la formule ordinaire, un terme en ÍTI, , . AMA[O]NÍTI, AMENÍTI, où l'accent tonique est sur ÍTI, tandis qu'un accent secondaire initial se trouve sur la contre-tonique A. L'élévation de AMENÍTI au féminin, par adjonction de la flexion -ÍT-ÉT, , a produit les modifications de vocalisme commandées en pareil cas. L'accent tonique s'est reporté sur la finale nouvelle AMENITÍT-AMENITÉT, tandis que l'accent secondaire se maintenait sur A : il devait en résulter l'amuissement progressif, puis la disparition complète de l'une des voyelles intermédiaires, et c'est le premier I-E qui est tombé, celui qui portait l'accent au masculin, d'où pour , féminin de ÁMENÍTI [ÁMNÍTI], une prononciation ÁMENTÍT-ÁMENTÉT, réduite à ÁMENTÍ-ÁMENTÉ, ⲁⲙⲉⲛϯ-ⲁⲙⲛⲧⲉ, par la chute du Τ final. AMENTÍ-AMENTÉ est devenu masculin par fausse analogie de sa finale E-I avec la flexion I du masculin[4], puis les mêmes phénomènes d'usure

---

cette locution donna lieu il y a une trentaine d'années, LAUTH, *nicht* Ἀμένθης, dans la *Zeitschrift*, 1866, p. 97-98, et *Zur Verständigung*, *ibid.*, 1863, p. 42-43, puis LEPAGE-RENOUF, *Miscellanea*, *ibid.*, 1867, p. 41-42, 60. On pourrait songer à la QAÏT AMENTÍT, *la hauteur Occidentale*, mentionnée aux Pyramides (OUNAS, l. 229, p. 31), si cette expression était plus fréquente.

1. LETRONNE, *Inscriptions de l'Égypte*, t. I, p. 390, 396.

2. BRUGSCH, *Dictionnaire géographique*, p. 32-33. L'orthographe démotique, ici comme ailleurs, a mis le final pour marquer la prononciation *té* de la finale; c'est un usage dérivé du bas hiératique.

3. Cf. le *Recueil de Travaux*, t. XVI, p. 85.

4. *Recueil de Travaux*, t. XVI, p. 85. masculin pourrait se trouver dans des expressions géographiques comme DOU AMENÍ[T] que Brugsch traduit *Montagne de l'Ouest* (*Dict. géogr.*, p. 33-34) mais qui me paraît devoir se rendre plus naturellement par *Montagne Occidentale* (cf. l'exemple où le scribe

tonique que j'ai signalés déjà à propos des mots coptes en ı-є final qui proviennent des mots égyptiens qui ont perdu leur p[1], se sont produits : l'accent qui posait sur є-ı s'est transporté à la syllabe précédente, la voyelle finale est tombée et ⲁⲙⲉⲛϯ-ⲁⲙⲛⲧ̀ⲉ̀, mot à double accent, est devenu ⲉⲙⲉ̀ⲛⲧ *M.* ⲉⲙⲛ̀ⲧ *T.* n, mot à accent unique. ⲁⲙⲛⲧⲉ-ⲁⲙⲉⲛϯ s'est spécialisé dans le sens restreint d'*enfer* AMENTÍT-AMENTÉT : ⲉⲙⲉⲛⲧ-ⲉⲙⲛ̀ⲧ est resté le mot courant pour le sens courant d'*Occident, Ouest*[2].

B. Pour le pluriel de ces termes en -ÍTI, le copte nous a conservé un très petit nombre de formes construites sur un même modèle ⲙⲉⲣⲁⲧⲉ, ⲙⲙⲉⲣⲁⲧⲉ *T.*, ⲙⲉⲣⲁϯ *M.*, ⲙⲉⲗⲉϯ *B.*, *dilecti*, ⲟⲩⲣⲁϯ *M.*, ϩⲟⲩⲣⲁⲧⲉ *T.*, *custodes*, ϩⲟⲩⲁϯ *M.*, ϩⲟⲩⲁⲧⲉ *T.*, *primi, priores, proceres*, à côté de ⲙⲉⲣⲓⲧ, ⲙⲙⲉⲣⲓⲧ *T.*, ⲙⲉⲛⲣⲓⲧ *M.*, ⲙⲉⲗⲓⲧ *B.*, *dilectus*, ⲟⲩⲣⲓⲧ *M.*, ϩⲟⲩⲣⲓⲧ *T.*, *custos*, ϩⲟⲩⲓⲧ *M. T.*, *primus, princeps :* il n'est pas certain que ⲟⲩⲣⲓⲧ *M.*, ϩⲟⲩⲣⲓⲧ *T.*, soit dérivé de OUÁRÍTI, mais ⲙⲉⲣⲓⲧ, ⲙⲉⲛⲣⲓⲧ, ⲙⲉⲗⲓⲧ, est MARÍTI-MERÍTI, et ϩⲟⲩⲓⲧ, HÁOUÍTI, HOUÍTI[3]. Ce dernier a même gardé en copte une forme féminine ϩⲟⲩⲓϯ *M.* ϯ, *prima*, et ϩⲟⲩⲉⲓⲧⲉ *T.* ⲧⲉ, *principium, initium*, ce qui nous permet d'établir pour lui le tableau complet, ϩⲟⲩⲓⲧ, *primus, princeps*, ϩⲟⲩⲓϯ, ϩⲟⲩⲉⲓⲧⲉ, *prima, principium*, ϩⲟⲩⲁϯ, ϩⲟⲩⲁⲧⲉ, *primi, principes*. Le trait commun à tous ces pluriels de noms en -ıт, et à d'autres qu'il sera possible de rattacher au même type, c'est la substitution de ⲁ à l'ⲓ̀ qui précède le ⲧ, et la persistance de la terminaison є-ı après le ⲧ. Cette persistance était due, pour le féminin ⲁⲙⲉⲛϯ-ϩⲟⲩⲓϯ, ⲁⲙⲛⲧⲉ-ϩⲟⲩⲉⲓⲧⲉ, à l'adjonction du suffixe ıт qui avait déplacé l'accent; il y a grand'chance qu'elle est due, pour le pluriel, à l'adjonction du suffixe pluriel ⲓⲓⲓ OU, qui, de MARÍTI-MERÍTI, avait fait MARATÍOU-MERATÍOU[4]. On aurait donc pour les mots de ce type la série suivante : *s. masc.* M[A]ERÍTI, ⲙⲉⲣⲓ̀ⲧ, *pluriel* MERATÍOU, ⲙⲉⲣⲁⲧⲉ̀. L'existence de ces pluriels en -ⲁϯ, -ⲁⲧⲉ, et la chute de ⲓⲓⲓ, l'OU final, sont des faits anciens dans la langue, car les tablettes d'El-Amarna nous en fournissent un exemple qui remonte à la XVIIIe dynastie le mot PIDATI, BITATI, dont on se servait, dans les textes cunéiformes, pour désigner les archers égyptiens[5]. L'orthographe vulgaire en est , dont la variante phonétique est . L'ortho-

entraîné par le sens, a écrit DOU[ÍT] AMENTÍT, en mettant au féminin, à cause d'AMENTÍT, DOU qui est masculin); il faudrait, pour affirmer le fait, avoir plus d'exemples analogues que je n'ai pu en réunir jusqu'à présent.

1. *Recueil de Travaux*, t. XVI, p. 84 sqq.

2. Steindorff dérive ⲉⲙⲛ̀ⲧ directement du masculin qu'il vocalise **iᵉmentᵉi*, et il considère ⲁⲙⲛⲧⲉ comme une irrégularité; il tire de même ⲉⲓⲏ̀ⲧ, dont je parlerai plus loin, du masculin qu'il vocalise *i'bt-i* (*Koptische Grammatik*, p. 58, § 102).

3. Ce mot reparaît souvent dans les textes des XXe-XXIIe dynasties; on en trouvera les formes principales dans BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 932-933. Il suppose un mot féminin , HÁOUÍT, *primauté, commandement, commencement.*

4. C'est l'explication que Steindorff en donne, sans toutefois faire intervenir le jeu de l'accent (*Koptische Grammatik*, p. 63, § 115).

5. L'origine égyptienne du mot a été signalée simultanément par Wiedemann (*Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, 1892-1893, p. 347-348) et par Erman (*Zeitschrift für Assyriologie*, 1891, t. VI, p. 250, note 6); Max Müller a reconnu le premier que le mot cunéiforme représente le pluriel de l'égyptien (*Zeitschrift für Assyriologie*, 1892, t. VII, p. 64-65).

graphe assyrienne BI[PI]TA[DA]TI et le mot copte ⲫⲓϯ *M.* ϯ, ⲡⲓⲧⲉ *T.* ⲡ, *arcus*, nous garantissent la vocalisation en I pour la première syllabe : doit donc se lire au singulier PIDÍTI ou, avec chute de I final, PIDÍT, *l'archer*, au pluriel PIDATÍ[OU].

Un certain nombre de variantes donnent, en variante du pluriel AMᵉNATÍOU, AMᵉNATÍ-AMᵉNATÉ, une forme où je n'hésite pas à reconnaître le pluriel du féminin AMENTÍT ; je la crois modelée sur le pluriel masculin et par conséquent je la vocalise AMENTATÍOU, AMENTATÍ-AMENTATÉ, bien qu'il n'en soit resté aucune trace en copte. J'aurai occasion de citer plusieurs exemples de ces pluriels féminins, mais, si je dois en croire les textes où je les ai rencontrés, ils paraissent avoir prévalu surtout aux derniers siècles de l'égyptien pharaonique, en doublet des pluriels masculins analogues usés par le temps. Le thème AMᵉNÍTI, développé complètement, nous fournirait donc le schème que voici :

SINGULIER		PLURIEL	
Masculin	*Féminin*	*Masculin*	*Féminin*
AMᵉNÍTI	AMENTÍT, ⲁⲙⲉⲛϯ, ⲁⲙⲛⲧⲉ	AMENATÍOU, AMENATÉ	AMENTATÍOU, AMENTATÉ

C. Je crois que ces exemples suffisent pour nous permettre de vocaliser dans leur dernière partie tous les substantifs et tous les adjectifs formés en ÍTI, : il s'agit ici, en effet, d'une flexion qui, toujours appliquée de la même façon à la même place, doit partout s'y comporter de même. Ces mots ont au masculin singulier , , ÍTI, -ÍT, -ÍT, au féminin singulier, , , ITÍT, ITÉT, -ϊϯ, -ⲓⲧⲉ, au pluriel , ATÍOU, ATÍ-ATÉ, -ⲁϯ, ⲁⲧⲉ. En voici une liste qui permettra de rendre compte du procédé et de l'appliquer à tous ceux qui peuvent se rencontrer dans les textes :

SHMARÍTI, SHMARÍT	SHMARITÍT, SHMARTÍT	SHMARITATÍOU, SHMARTATÍ-[É]
RAKHÍTI, RAKHÍT, ⲣⲁϫⲓ̈ⲧ[ⲏⲥ]	RAKHITÍT, RAKHTÍT	RAKHATÍOU, RAKHATÍ-RAKHATÉ
QA[O]NBÍTI, QA[O]NBÍT	» »	QA[O]NBATÍOU, QA[O]NBATÍ-[QA[O]NBATÉ
M[A]EHÍTI, ᵉMHÍTI, ⲙϩⲓ̈ⲧ, ⲉⲙϩⲓ̈ⲧ	M[A]EHITÍT, M[A]EHTÍT, M[A]EH-[TÍ[É]	M[A]EHATÍOU, ᵉMHATÍOU, ᵉMHATÉ
ABÍTI, ABÍT	ABITÍT, ABTÍT, ABTÍ[É]	ABATÍOU, EBATÍOU, EBATÍ[É]
AMᵉNÍTI	AMENTÍT, AMENTÍ[É]	AMᵉNATÍOU, AMᵉNATÍ[É].

Ce dernier mot est d'un usage fréquent, et il nous permet de reconstituer presque à coup sûr les prononciations du titre le plus important que revêtait Osiris, dieu des morts. Ce titre se présente constamment sous deux formes, entre lesquelles les modernes ne distinguent pas d'ordinaire : dans la première, comme est au féminin singulier, il convient de lire KHONT-AMENTÍT, puis, avec chute du T final, KHONTAMENTÍ, KHONTAMENTÉ, et de traduire *chef de l'Occidentale, chef de l'Hadès;* dans la seconde, comme est au pluriel, il convient de lire KHONTAMᵉNATÍOU, puis, avec chute de l'OU final, KHONTAMᵉNATÍ-KHONTAMᵉNATÉ, et de traduire *chef des Occidentaux, chef des Infernaux.*

D. *Orient* se dit en copte ⲉⲓⲉϧⲧ, ⲓⲉϧⲧ, *T. M.* ⲡ, ⲉⲓϧⲧ, ⲓⲉϧⲉⲧ, *T.* ⲡ, dont le thème lointain est . Je n'insisterai pas ici sur la valeur de la première syllabe , que les variantes très antiques des Pyramides nous montrent avoir été au début quelque chose comme IAB, IEB [1], prononciation dont la trace exacte se retrouve encore dans le copte ⲉⲓϧⲧ, ⲓϧⲧ. Ⲉⲓϧⲧ, ⲓϧⲧ, ne peut pas provenir en droite ligne de IABÍT, IEBÍT-IEBÉT, que la chute obligatoire du T féminin aurait métamorphosé en *ⲓⲁϩⲓ-ⲓⲁϩⲉ, *ⲓϩⲓ-ⲓϩⲉ. Il ne peut pas non plus procéder sans intermédiaire de la forme masculine IABÍTI-IEBÍTI du terme en ÍTI tiré de IABÍT, car l'accent étant sur l'I médial dans ces noms, IABÍTI aurait donné en copte *ⲓⲁϩⲓ́ⲧⲓ-ⲓϩⲓ́ⲧⲓ, comme ᵉMHÍTI a donné ⲙⲉⲓ́ⲧⲓ et MARÍTI-MERÍTI a donné ⲙⲉⲣⲓ́ⲧⲓ. L'existence d'ⲉⲙⲛⲧ, ⲉⲙⲉⲛⲧ, ⲡ, en copte à côté d'ⲁⲙⲉⲛϯ-ⲁⲙⲉⲛⲧⲉ, nous explique la formation de ⲉⲓϧⲧ, ⲓϧⲧ. SÎT IABTÍT, *la montagne Orientale,* est une expression parallèle à SÎT AMENTÍT, *la montagne Occidentale*[2], et on l'abrège également en , . IABTÍT, IEBTÍT : cette forme avait fini par supplanter la précédente à partir de la fin de l'Empire thébain, s'il faut en juger d'après les variantes des *Livres des Morts,* et son pluriel IABTATÍOU-IEBTATÍOU, IABTATÉ-IEBTATÉ, s'y rencontre en remplacement du pluriel masculin IABATÍOU, IABATÍ, IEBATÉ. IABTÍT-IABTÉT, et par chute du -T féminin, IABTÍ-IABTÉ, IEBTÍ-IEBTÉ, a changé de genre comme ⲁⲙⲉⲛϯ-ⲁⲙⲛⲧⲉ, puis le même déplacement d'accent qui a fait d'ⲁⲙⲉⲛϯ-ⲁⲙⲛⲧⲉ le copte ⲉⲙⲉ̄ⲛⲧ, ⲉⲙⲛⲧ, a transformé IABTÍ-IEBTÍ en ⲉⲓⲉ̄ϧⲧ, ⲓⲉ̄ϧⲧ : ⲉⲓϧⲧ-ⲓϧⲧ, ⲡ, viendrait donc du féminin IABTÍT, comme ⲉⲙⲉⲛⲧ-ⲉⲙⲛⲧ, ⲡ, du féminin AMENTÍT. On notera que, si des raisons étrangères à la philologie n'avaient pas préservé ⲁⲙⲉⲛϯ-ⲁⲙⲛⲧⲉ, l'intermédiaire décisif nous manquerait pour établir la filiation entre TA-AMENTÍT et ⲡ-ⲉⲙⲛⲧ, *l'Occident,* comme il nous manque actuellement entre TA-IABTÍT et ⲡ-ⲉⲓϧⲧ, *l'Orient.*

E. On voit quelles conséquences peuvent résulter de ces observations et pour la reconstitution de la vocalisation égyptienne et pour l'histoire de la langue. Prenons un certain nombre de ces formes en -ϯ, -ⲧⲉ, -ⲧ, final, qui encombrent le copte et dont les rapports avec les originaux antiques sont établis de manière insuffisante pour le moment;

1. *Papi Ier*, l. 203, où c'est le nom même de l'étendard qui est donné. Le nom de l'Orient est écrit ainsi sans le syllabique (TETI, l. 210).

2. BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique, Supplément*, p. 1145-1146.

en guise d'exemple, choisissons les termes ⲛⲁϣⲧⲉ *T.* ⲧⲉ, *protectio*, ⲛⲁϣϯ *M.* ϕ, *protectio, protector*, qui remontent à l'hiéroglyphe NAKHOU, NAKHAOU NAKHI [NAKHOUI, NAKHAOUI]'. Ⲛⲁϣⲧⲉ-ⲛⲁϣϯ ne se rattachent pas immédiatement à l'une ou à l'autre de ces formes, mais ils en sont séparés par plusieurs intermédiaires. Dès qu'on les étudie, on remarque que, si ⲛⲁϣⲧⲉ *protection* est féminin en thébain, son équivalent ⲛⲁϣϯ est masculin dans le même sens en memphitique : le passage du masculin au féminin étant peu fréquent de l'égyptien au copte, c'est la forme féminine ⲛⲁϣⲧⲉ du thébain qui est la plus ancienne, et l'on a dans ⲛⲁϣⲧⲉ-ⲛⲁϣϯ un cas incomplet de la même évolution que nous avons signalée plus haut dans ⲁⲙⲉⲛϯ-ⲁⲙⲛⲧⲉ. Les deux mots coptes descendent donc d'un féminin antique *NAKHTÍT-NAKHTÉT, dont le T final a disparu en même temps que le ⲕⲏ s'amollissait en ϣⲏ : *NAKHTÍT faisait au masculin *NAKHÍTI, *protecteur*, qui n'a pas été encore rencontré au moins dans ce sens, et *NAKHÍTI lui-même procède du thème féminin NAKHÎT, qui existait à côté de NAKHOU. Il faut ajouter que, si la plupart de ces formes n'ont pas été signalées avec le sens de *protéger, protection, protecteur*, on rencontre leur contrepartie fidèle dans une série de mots qui reproduisent un autre sens de √N-KH, celui de *force, vigueur, violence*. Il y a longtemps déjà que Brugsch a ramené à cette racine le mot N-KH-T, si fréquent dans les textes, et les termes qui en dérivent[2]. Il a relevé le sens *protéger, protecteur*, pour N-KH-T, à côté du sens *vigueur, fort*, et cette valeur est confirmée par le copte, où ⲛⲁϣⲧⲉ, *T.* ⲧⲉ, signifie également *protectio* et ἐνέργεια, *fortitudo, vis*. est rendu ordinairement par les modernes NAKHT, NEKHT, et cette vocalisation a été suggérée par les transcriptions grecques du nom Ναχτονάβο, Ναχτάναβις, Νεχτενέβης, ainsi que par le copte ⲛⲁϣⲧ *T. M.*, ⲛⲉϣⲧⲉ *T.* ⲛⲉ, *durus, asper*, ⲛⲁϣⲧⲉ, *vis*. Il y a toutefois des raisons qui nous obligent à intercaler une voyelle entre la deuxième radicale ⲕⲏ et le ⲧ final. En premier lieu, N-KH-T venant de NAKHOU, le ⲧ est évidemment la terminaison que j'appellerai provisoirement avec Erman la terminaison infinitive : or, l'étude du copte nous prouve que ce ⲧ avait une voyelle inhérente [E]T, [I]T, et que les mots qu'il formait étaient de véritables noms, ⲙⲓⲥⲉ, ⲛⲓⲣⲉ, ⲛ̀ⲣⲣⲉ, ⲥⲉⲙⲛⲓ-ⲥⲉⲙⲛⲉ *M. B.*, ⲥⲁⲙⲛⲉ *T.*[3]. En second lieu, les Égyptiens ont choisi, pour écrire la deuxième syllabe de NAKH-T, le syllabique suivi de ses compléments phonétiques : or, le groupe , n'est autre que le nom du bois, nom féminin en égyptien, et où le T était vocalisé par conséquent I-E, soit [KHAÍT-KHAÉT], KHÍT-KHÉT, devenu en copte, par amollissement de KH ⲕⲏ en ϣ, par perte du T ⲧ final, par changement de genre, ϣⲉ *T. M. B.*, ϣⲏ *T. B.* ⲛ, *lignum*[4]. Pour tous ces motifs, , infinitif ou nom féminin, doit se prononcer NAKHÍT-NAKHÉT et non pas NAKHT-NEKHT, comme on le fait d'ordinaire.

---

1. Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 799, où de l'un des exemples répond exactement, comme composition, à ⲣⲛⲁϣⲧⲉ *T.*, ⲉⲣⲛⲁϣϯ *M.*, *protegere*, du copte; NAKHÍ-NAKHÉ est le substantif féminin NAKHÍT-NAKHÉT, qui a perdu son -T final.

2. Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 802-803, et *Supplément*, p. 694-695.

3. Erman, *Ægyptische Grammatik*, p. 111-112; cf. Steindorff, *Koptische Grammatik*, p. 42 et 80.

4. Cf., sur ce mot, ce qui est dit p. 149 du présent volume.

Mais il n'a pas que cette signification abstraite, et il faut souvent le traduire comme un adjectif ou un substantif concret, *protecteur, vigoureux, vaillant;* quelle est alors la prononciation? Les variantes de N-KH-T, pris dans le sens de *géant*, constellation du *Géant,* sont fort instructives à cet égard : on trouve , , , et enfin , et cette dernière orthographe est décisive, car, en substituant TI à T seul, elle nous prouve qu'ici le n'est plus le féminin -ÍT, mais la flexion du nom d'agent -ITI, et que , *protecteur, vigoureux, vaillant,* doit sonner NAKHÍTI. Désormais la dérivation des formes coptes devient claire. On peut faire entrer en comparaison : 1° ⲛⲁϣⲧ *T. M.*, ⲛⲉϣⲧⲉ *M.* ⲛⲓ, *durus;* 2° ⲛⲁϣⲧⲉ *T.* ⲧ, ἐνέργεια, *fortitudo, vis;* 3° ⲛⲓϣϯ *M.*, *magnus, multus.* C'est toujours le même raisonnement que pour AMENTÍT, ⲁⲙⲉⲛϯ-ⲁⲙⲉⲛⲧⲉ, ⲁⲙⲛⲧ. NAKHÍTI ne répond ni à ⲛⲁϣⲧ-ⲛⲉϣⲧⲉ, ni à ⲛⲁϣⲧⲉ, ni à ⲛⲓϣϯ, mais, élevé au féminin, il donne ' NAKHITÍT, NAKHTÍT, NAKHTÉT, qui, par chute du -T final, devient NAKHTÍ-NAKHTÉ, le thébain ⲛⲁϣⲧⲉ, ⲧ, ἐνέργεια, *vis, fortitudo.* NAKHTÍ-NAKHTÉ a changé de genre, toujours par confusion de son I final avec la flexion I des noms d'agent masculins, et il a pris les sens de *dur, rude, dru,* le memphitique ⲛⲉϣⲧⲉ̀, *durus, asper,* ⲛⲓϣϯ, *magnus, multus.* NAKHTÍ-ⲛⲉϣⲧⲉ̀ a transposé son accent sur la première syllabe et a perdu son ⲉ, d'où ⲛⲁϣⲧ *T. M., durus, vehemens esse.*

F. Je pourrais pousser plus loin et examiner en détail d'autres séries de mots : comme j'arriverais toujours au même résultat, je me bornerai à en signaler une seule, qui est des plus usitées.

S-M-N, factitif en SA de MANOU, MONOU, mais traité de très ancienne date comme une racine trilitère, se présente en copte sous les apparences suivantes : 1° ⲥⲁⲙ *T.*, *constituere,* S°MÍNOU, SMÍNOU, SMÉNOU, SMÉN, avec l'accent sur MEN et sans voyelle à la syllabe factitive; 2° ⲥⲁⲙⲉ *T.* SAMINÍT-SAMINÉT, SMINÍ-SMINÉ, avec chute du T féminin; 3° ⲥⲁⲙⲓ *M. B.*, ⲥⲁⲙⲉ *M.* SAMINÍT-SAMINÉT, SAMNÍ-SAMNÉ, où l'adjonction de la terminaison ÍT-ÉT, déplaçant l'accent, a privé la syllabe médiale MAN-MIN-MEN de sa voyelle, mais n'a rien changé à l'accentuation de la syllabe factitive, puis où la chute du T a laissé la voyelle Í-É à nu: 4° ⲥⲁⲙⲓⲧ *T.*, *cum suffixis,* dérivé de SMENTÍT-SMENTÉT comme ⲁⲙⲛⲧ, *Occident,* l'est de AMENTÍT-AMENTÉT; 5° ⲥⲁⲙⲓⲧⲓⲧ *M.*, ⲥⲁⲙⲓⲧⲏⲧ *M. B.*, *cum suffixis,* dérivé de , mais où le T final a été maintenu par les suffixes, grâce à un artifice que j'aurai l'occasion d'indiquer plus tard. Je laisse de côté les participes ⲥⲁⲙⲟⲛⲧ *T. M.*, ⲥⲁⲙⲟⲩⲛⲧ *M.*, que j'aurai l'occasion d'étudier, et je me borne à observer que les substantifs ⲥⲁⲙⲉ *T.*, ⲥⲉⲙⲓ-ⲥⲉⲙⲉ *M.*, *constitutio, dispositio,* dérivant d'un SMINÉT-SEMNÍT, ont passé du féminin au masculin. On remarquera d'autre part la façon différente dont les deux dialectes coptes traitent l'accent, par suite la vocalisation, des factitifs, et, comme une pareille particularité a son origine dans les temps antérieurs, on en conclura qu'on la rencontrait déjà au moins dans la langue qui précéda le copte immédiatement.

---

1. *Pepi Ier*, l. 346-347, p. 201.

Ce procédé de dérivation une fois établi, l'usage en appliqua machinalement les résultats derniers à quantité de mots qui ne passèrent point par tous les stages successifs qu'il comportait, ou qui les traversèrent sans avoir la conscience nette des moyens employés : le thème prit les flexions successives -ÍT, TÍT-TÉT, TÍ-TÉ, mécaniquement, de la même façon que nous formons aujourd'hui des mots nouveaux en joignant à un terme, par routine, nos suffixes adjectifs, nominaux, verbaux, adverbiaux, sans plus nous inquiéter du sens primitif que ces suffixes pouvaient avoir, *électr*IQUE, *électr*ICITÉ, *électr*ISER, *électr*ISATION, *électr*ISEUR, *électr*IQUEMENT. Une fausse analogie les adapta même à des mots où ils n'avaient rien à faire dans le principe. Ainsi, le verbe *haïr*, ⲙⲉⲥⲧⲉ *T. M.*, ⲙⲟⲥⲧⲉ *T.*, ⲙⲟⲥⲧⲓ, ⲙⲟⲥϯ *M.*, ⲙⲁⲥϯ *B.*, vient en dernier lieu d'une forme MOSTÍT-MOSTÉT, qui semblait un nom d'agent féminin en -ITÍT, et qui, traitée comme telle, a perdu son dernier T. Ce T n'était pas cependant la terminaison du féminin, mais une lettre radicale : le mot égyptien était en effet M[A]OS-ZOUZOU, qui, par une loi connue, est devenu graduellement , , , , . La vocalisation première de la syllabe Z-Z était en OU, et elle s'est maintenue même en copte, lorsque le verbe prend les suffixes : ⲙⲟⲥⲧⲉ y devient alors ⲙⲉⲥⲧⲱ *T. M.*, où l'ω est l'équivalent de ωτ, ⲟⲓⲧ, *ⲙⲉⲥⲧⲱⲧ, *ⲙⲉⲥⲧⲟⲓⲧ[1]. De même, la forme à seconde radicale redoublée de QADOU-QODOU, ⲕⲟⲧ *T. M.*, ⲕⲁⲧ *B.*, *convertere*, qui est , QADOUDOU-QDOUDOU, est devenue QTOUTOU, QTOUT, par la même loi de réduction du D au T; l'OU-O final s'est changé en ⲉ, comme si, dans , le second T avait été l'indice du féminin, si bien que QTOUTOU-QTOUT est devenu en copte ⲕⲧⲉ *T. M.* Toutefois, ici encore, la forme suivie des suffixes a gardé la vocalisation antique et se lit ⲕⲧⲟ *T. M.*, ⲕⲧⲁ *B.*, pour *ⲕⲧⲟⲓⲧ, *ⲕⲧⲁⲓⲧ. Ce ne sont pas, tant s'en faut, les seuls exemples qu'on pourrait citer de cette confusion : l'analogie a exercé en égyptien la même influence troublante que dans les autres langues.

§ X. *Sur les formes en* -TI, T, *des participes égyptiens et coptes.* — La première question qui se pose à propos des formes en , c'est de savoir si elles constituent une flexion différente du des noms d'agent, ou si elles ne font qu'un avec cette flexion. Depuis de longues années j'enseigne dans mes cours que le et le des époques classiques sont à l'origine un seul et même rouage de la langue, qui donnait aux mots où on les rencontre la valeur d'un nom d'agent ou d'état; l'orthographe en était, selon les cas, , , , , puis , , puis , , , , mais, au moins à partir de la première époque thébaine, ces variantes diminuent en nombre, et celles qui survivent se partagent en deux groupes, d'un côté , et , de l'autre et , les premières attribuées d'ordinaire aux noms d'agent, les secondes réservées de préférence aux participes, et créant ainsi, pour les yeux, deux flexions diverses où il y en avait une seule dans le principe. Ce sont à peu près les conclusions auxquelles Stern était arrivé :

1. Cf. ce qui est dit à ce sujet plus haut, p. 157 du présent volume.

j'en reprends brièvement la démonstration, parce que le fait me servira beaucoup au cours de cette étude[1].

1° Le premier point est de montrer que les signes énoncés ci-dessus se font variante dans tous les cas où la grammaire exige une syllabe -TI finale, et cela dès les temps les plus reculés, où nous puissions atteindre au moyen des inscriptions. Je commence par une flexion qui n'a aucun rapport avec les noms d'agent ou les participes, mais qui se développait de la même manière qu'eux, et dont les exemples peuvent, par conséquent, nous fournir quelques renseignements préliminaires, le duel des noms ou des adjectifs féminins. Voici quelques-uns des cas les plus saillants que j'en ai relevés dans les Rituels des Pyramides : *Papi II, l. 1384-1385.* Cette phrase renferme le duel du pronom , puis le duel du nom marqué uniquement aux yeux par le doublement du déterminatif divin , enfin le duel des deux adjectifs se rapportant à , soit et , où la flexion duelle I est marquée par écrit à la suite du T féminin, et où le syllabique s'est intercalé entre ses deux éléments et , doublant ainsi l'orthographe sans doubler la prononciation : la vocalisation de chacun des mots sera donc, selon toute apparence, celle du féminin singulier allongé de l'I final R-H-ÍTI, OU-R-ÍTI, VA-ÍTI. Il semble résulter de plusieurs phrases qu'un son modulant sur OU s'intercalait au moins alors entre la terminaison féminine ÍT [ÉT] et le thème du mot, probablement l'OU du pluriel, si bien qu'on devait énoncer RAH[A]OUÍTI, VAOUÍTI, OUR[A]OUÍTI, et non RAHÍTI, VAÍTI, OURÍTI. Le plus significatif est celui-ci : *Papi Ier, l. 302.* Le duel des deux substantifs est marqué par le doublement du syllabique ou du déterminatif, derrière lequel on relègue le du féminin *les deux mères,* *les deux vautours femelles;* celui des pronoms par le du féminin mis derrière le pluriel du masculin , celui des adjectifs par le mis derrière l'OU masculin dans , derrière le thème nu dans et dans . Or, cette syllabe renfermant le du féminin, le groupe ou * se compose de l'I duel et du féminin de AOU, soit AOUÍT, et doit se prononcer quelque chose comme [I]AOUÍTI, d'où probablement les prononciations TEHTEHOUÍTI pour , et TAPOUÍTI pour , qui sont formés sur le même modèle et présentent à nos yeux le même squelette consonantique. Ce fait paraît être confirmé par des leçons telles que :

1. L. STERN, *Die Säule aus Philæ in Berlin*, dans la *Zeitschrift*, 1884, p. 68-77 ; j'aurai à expliquer les faits réunis d'une façon souvent différente de celle que M. Stern proposait il y a douze ans. Je ne m'occuperai pas ici des articles qu'Erman, Max Müller et Spiegelberg ont publiés à différentes reprises dans la *Zeitschrift* et dans le *Recueil*, parce que les auteurs ne se placent pas au point de vue très special où je suis obligé de me placer sur la vocalisation égyptienne. On verra aisément, en comparant les résultats auxquels ils sont parvenus avec ce que je dis dans ce mémoire, en quoi mes idées sur la matière diffèrent des leurs et en quoi je me suis conformé à leur façon de penser.

Mirinrî, l. 539

Papi Ier, l. 473

Papi II, l. 1118,

où a une finale = soit NOUÍTI, dérivée comme tous les duels féminins de la terminaison ordinaire du singulier OUHANENOUÍT. Un autre passage est curieux par la double leçon de texte que les variantes y révèlent :

Papi Ier, l. 79

Mirinrî, l. 334

Mirinrî, l. 707-708

Papi II, l. 1323-1324.

Il semble que les scribes de la VIe dynastie n'aient déjà plus su quelle était la version authentique du passage : tandis que Papi Ier comprend : « *Les deux oiselles-fées t'ont enfanté qui sont toutes deux sur lui et qui sont toutes deux maîtresses de la grande,* » Mirinrî entend dans un endroit : « *Les deux oiselles-fées t'ont enfanté, qui sont toutes deux maîtresses de la grande,* » et dans un autre, avec Papi II, « *qui sont maîtresses de la couronne grande* ». Le duel est exprimé : pour le nom par le redoublement du syllabique et du dernier déterminatif, le n'étant pas vocalisé; pour les adjectifs, dans , la première fois par , ce qui probablement indique la prononciation FI, que le suffixe prend par enharmonie derrière les formes en I, TAPOUÍTI-FI, les autres fois par = TAPOUÍT-I, dans NIBOU, par , qu'il convient de prononcer NABOUÍTI, NEBOUÍTI. Pour ne pas multiplier les exemples outre mesure, je me borne à citer presque au hasard des phrases comme : *Mirinrî, l. 677-678,* *Papi Ier, l. 642,* *Mirinrî, l. 1239-1240,* « Ils trouvent le mort assis là, *ayant en face de lui les deux déesses-urœus brillantes, les deux dames de cette terre* », où le duel des noms s'exprime de manière très variable, par , , et le doublement du déterminatif derrière , par non vocalisé derrière , et où la prononciation devait sonner à peu près HAMS[A]OUÍTI ou AHMS[A]OUÍTI, KH[A]OUÍTI, NABOUÍTI, malgré la diversité des orthographes; *Teti, l. 332,*

1. L'original porte, au lieu des deux éperviers, les deux colombes volantes, que notre type ne possède pas.
2. J'omets ici le double déterminatif, qui n'existe pas dans notre type hiéroglyphique; cette omission n'a pas d'importance, puisqu'il s'agit ici de grammaire. Sur le caractère des deux déesses-oiseaux, cf. LEFÉBURE, *Étude sur Abydos*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, 1892-1893, t. XV, p. 135 sqq.
3. Je remplace les déterminatifs *abrégés* du texte original par les signes *complets* qui leur correspondent.

ou *Papi Ier, l. 245, Papi II, l. 622,* est ROUROUÍTI, « les deux dieux-lions Shou et Tafnouít »; *Papi Ier, l. 428-429, Mirinrî, l. 644, Papi II, l. 1218,* est TABOUÍTI-FI HAZOUÍTI, « les deux sandales blanches toutes deux »: *Mirinrî, l. 343,* *Papi Ier, l. 707,* *Papi II, l. 869,* est ATOUROUÍTI; *Papi Ier, l. 457,* *Papi II, l. 230,* est IROUÍTI TAMOUÍTI; *Teti, l. 23, les deux vaches, noires toutes deux, nourrices toutes deux,* est ATIROUÍTI QAMOUÍTI, MONAOUÍTI; *Ounas, l. 514, les deux ciels entiers tous deux,* est PAOUÍTI, PEOUÍTI, TAMOUÍTI.

Je ferai remarquer, — car c'est une confirmation de la lecture OUÍTI pour le duel féminin, — que le duel masculin possède également cet OU, en d'autres termes, qu'on le forme en ajoutant la terminaison I du duel derrière l'OU, qui finit la plupart des noms et des adjectifs au singulier masculin. L'on a, par exemple, *Papi Ier, l. 590,* AN TOUTOUÍ II KHONATOUI HAÍT-, où le duel est marqué pour le nom par la lettre I et le chiffre II *deux,* *les deux images II.* Le plus souvent, le nombre est indiqué par le seul qui sert de support à la voyelle I, ou même cet est supprimé, et alors aucune marque extérieure n'indique le duel, mais les variantes d'un même texte prouvent qu'il n'en existait pas moins et qu'on le rétablissait dans la prononciation, *Papi Ier, l. 311,* ISIT-FOU SHOUÍT NITÍT AMOUÍTI NOUTÍROUI ꝑAOUÏ, *sa place vide de qui est entre les deux dieux,* où le duel du nom est indiqué uniquement par le redoublement du signe , et celui de l'adjectif par la notation de l'OU singulier portant I, . On a de même :

Mirinrî, l. 538, Papi, II, l. 1116-1117

Papi Ier, l. 472,

où il faut lire HAMSOU P POUN AMOUÍTI NOUTÍROUI ꝑAOUÏ KHONATOUI ISOUÍTOU, en rétablissant la flexion vocalique OUI, omise dans l'écriture derrière . On a encore *Papi Ier, l. 458-459,* AMOUÍTI SAKHMOUÍ, puis *Mirinrî, l. 454,* NOUTÍROUI APOUI OUROUI ꝑAOUI KHONATOUI SOKHÍT IARAOUOU, où est la variante de et de .

En résumé, qu'un mot au duel féminin soit caractérisé par le seul du féminin singulier ou qu'il soit accompagné des signes qui en précisent la lecture, , , , etc., il faut lire cette terminaison OUÍTI, et l'attacher à tous les adjectifs ou noms qui se rapportent à lui; les pronoms prendront alors nécessairement la vocalisation en I, KI, FI, TENI, SENI, comme la vocalisation en A-OU, = KA-KOU, = FA-FOU, se trouve jointe nécessairement par enharmonie aux vocalisations antérieures en A et en OU. Bien entendu, ces observations ne s'appliquent qu'aux formes les plus anciennes de la langue; j'aurai occasion de chercher ce que ces vocalisations sont devenues aux époques plus récentes.

2° L'identité de formation des noms d'agent ou d'état et des duels féminins est prouvée par l'artifice orthographique dont les Égyptiens se sont servis jusqu'aux derniers temps pour écrire certains d'entre eux, tels que NOUÍTI, dans NOUTIR NOUÍTI : si NOUÍTI peut s'écrire indifféremment , , ou , c'est que le duel sonnait exactement de la même manière que le nom d'agent ou d'état , au moins à l'origine. Je retrouve en effet la même équivalence pour ce mot, dans les textes des Pyramides :

Papi II, l. 859

Papi Ier, l. 164[1],

où l'on doit lire NOUTIR NOUÍTI, *le dieu urbain, domanial,* et au pluriel [2] *Papi Ier, l. 696,* NOUTÍROU NÍBOU NOUATÍOU, forme qui se confond, pour la prononciation et pour l'orthographe, parfois avec les dieux du ciel, car est dans *Papi Ier, l. 659-660,* la variante du de *Mirinrî, l. 766-767,* écrit ailleurs *Papi Ier, l. 664,* *Papi Ier, l. 682, 768.*

On aura donc, pour ces noms et adjectifs d'agent, du moins au singulier, les mêmes règles d'orthographe et par suite de vocalisation qu'on a pour les duels des noms et adjectifs féminins. Ils prononceront leur flexion finale en -ÍTI lorsque le féminin dont ils dérivent sera en -ÍT [-ÉT] attaché directement à la racine, en OUÍTI, lorsque la marque du féminin aura été surajoutée à l'OU final du singulier masculin. Que ce dernier cas fût fréquent, au moins dans les adjectifs, le fait est prouvé dès les époques très anciennes par plus d'un passage dans les textes des Pyramides. Pour n'en citer qu'un exemple, l'adjectif *méridional* est, des quatre termes employés à désigner les quatre points cardinaux, le seul qui ne se termine pas en ÍTI : on dit ou plutôt , que son orthographe même , et , oblige à épeler RASOUÍ, plus tard *RASI-*RAÍSI, RÉSI-RÍSI, РНС. Le pluriel en est RASOUOU, dans *Ounas, l. 572,* NOUTÍROU RASOUOU, *Ounas, l. 640,* TAOUOU RASOUOU, et le féminin prononcé RASOUÍT, comme le montre la variante *Teti, l. 196,* *Papi Ier, l. 678,* IRÍT HOROU RASOUÍT [QÂMÂOUÍT?], à côté de *Papi II, l. 1293.* Il est assez difficile de saisir les particularités de telle sorte, à cause des procédés très défectueux dont les Égyptiens usaient dans leur orthographe; on verra plus loin qu'elles devaient être plus fréquentes que nous ne le pensons d'ordinaire. Dans la plupart des cas, on rencontre pourtant toutes les variantes de -ÍTI, -TI, qui ont été signalées pour le duel, avec cette différence que le simple ou double, de son T, est réservé de préférence pour le pluriel. Ainsi KH-F-T est un nom féminin, qu'il faut lire par

1. Le du texte est, peut-être, une faute pour .

2. Sur l'usage de , pour marquer le pluriel des noms et adjectifs en ÍTI, cf. ERMAN, *Ægyptische Grammatik,* p. 43, § 105 *4*, et p. 55, § 133.

conséquent KHOUFÍT, et non KHÉFT, comme on fait en général. Le substantif , qu'on en dérive, et qui signifie, à proprement parler, *celui qui est en face, l'adversaire, l'ennemi*, se présente avec les orthographes suivantes : *Papi Ier, l. 60*, *Papi Ier, l. 189*, *Mirinrî, l. 27*, *Teti, l. 278, 279, 284, 285*, *Teti, l. 279* (peut-être), *Mirinrî, l. 357*, *Teti, l. 267*, *Papi Ier, l. 39*, *Mirinrî, l. 49*, *Teti, l. 274*, *Teti, l. 174*, *Papi Ier, l. 457*, *Papi II, l. 972*, toutes variantes qui se prononcent KHOUFÍTI-KHAFÍTI au singulier, KHOUFATÍOU-KHAFATÍOU-KHEFATÍOU au pluriel. On comprend que cette diversité d'orthographe déconcerte parfois les modernes; la forme en T nu surtout est décevante, parce qu'elle se confond avec le du féminin. J'ai traduit le passage suivant : *Mirinrî, l. 644*, « La *vaillance* de N est la *vaillance* de SÎT d'Ombos », et, de fait, dans les textes d'époque classique serait presque toujours le nom féminin PAHÍT-POUHÍT, *la vaillance;* la variante de *Papi Ier, l. 343*, montre que j'aurais dû lire PAHÍTI N PAHÍTI SÍTOU NOUBOUÎTI, et traduire : *Vaillant est N comme est vaillant Sît d'Ombos*. L'orthographe est en effet usuelle aux vieilles époques, ainsi qu'il résulte des versions différentes d'un même texte :

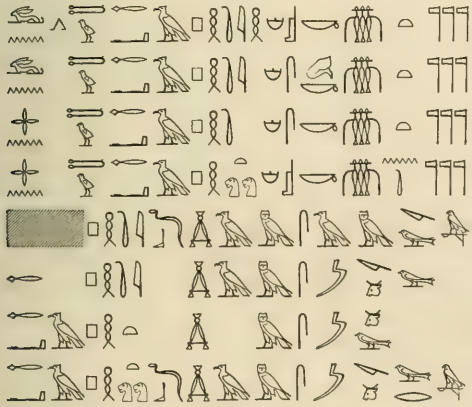

Teti, l. 271
Papi Ier, l. 22[1]
Mirinrî, l. 33
Papi II, l. 122, et plus loin,
Teti, l. 273
Papi Ier, l. 25
Mirinrî, l. 35
Papi II, l. 125,

ainsi que de la locution , *Mirinrî, l. 144*, écrite dans *Papi II, l. 648 :* prononcer UA-PAHÍTI, OUROU-PAHÍTI, et non UA-PAHÍT, OUROU-PAHÍT.

Le procédé de formation de ces noms ou de ces adjectifs d'agent ou d'état est indiqué clairement par les variations de l'orthographe qu'ils revêtent dès l'époque des Pyramides : ils sont, comme Erman l'a déclaré depuis longtemps, dérivés des noms ou adjectifs féminins, par addition du suffixe déterminatif I, . Soit, par exemple,

1. du texte imprimé, derrière , est pour , première lettre du mot suivant .

le nom du bac sur lequel les doubles traversaient le bras du Nil céleste pour aller aux îles Osiriennes, MAKHONÍT, MASHONÍT. Le batelier qui le conduisait tirait son nom de ce mot par addition de l'I en question, et alors, l'I n'étant pas écrit, le nom d'agent s'écrivait exactement de la même façon que celui de l'objet d'où il provenait, sauf à se faire connaître par son déterminatif spécial ou par son genre masculin *Mirinrî, l. 362, Mirinrî, l. 290, 571, Mirinrî, l. 578, Papi Ier, l. 183, Papi Ier, l. 400;* ou bien il prend le syllabique TI, et le met derrière le nom de la barque *Papi II, l. 1184, Papi Ier, l. 396, Mirinrî, l. 565,* en doublant graphiquement le T du féminin, entre la dernière radicale N et le déterminatif, en fondant le T du féminin dans le syllabique *Teti, l. 191, Papi Ier, l. 728.* Les orthographes comparées aux orthographes complexes, assurent pour le nom d'agent la prononciation du féminin, plus I, MAKHONÍT-I, avec l'accent sur NÍT, et non pas la prononciation MAKHÓNTI-MAKHÉNTI, avec l'accent sur KHÓN-KHÉN, et parfois le double T MAKHONTTI, que la plupart des transcriptions modernes paraissent vouloir lui attribuer. Les mêmes séries de variantes *Papi Ier, l. 164, 177, 179, Papi Ier, l. 177, 179, Mirinrî, l. 308, Teti, l. 270, Mirinrî, l. 127,* nous encouragent à prononcer KHOUÍTI, et non KHOUTI-KHOUTTI, l'ethnique dérivé de KHOUÍT. On a de même pour l'ethnique dérivé de DAÍT, *Papi Ier, l. 325, Papi Ier, l. 158, Papi II, l. 787, Papi II, l. 144, Papi II, l. 765, Ounas, l. 481,* la prononciation DAÍTI. Les exemples seraient nombreux des noms de ce type dans les textes des Pyramides, et je me bornerai à citer quelques-uns des plus fréquents ou des plus curieux, *Papi Ier, l. 532, Papi II, l. 816, Papi II, l. 734, Mirinrî, l. 459, Papi Ier, l. 67, Papi II, l. 35,* SAÍTI-SÍTI, *celui qui tient la place de..., le remplaçant, le substitut, le lieutenant,* de SAÍT-SÍT, puis *Papi Ier, l. 646, 715, Papi Ier, l. 646, Papi II, l. 786, celui qui est ceint du diadème, le couronné,* de OURRÍT, *le diadème,* puis *Mirinrî, l. 619, Papi Ier, l. 337,* KONSÍTI, *l'homme* ou *la chose du pays de Konsit,* puis *Papi Ier, l. 683, Papi II, l. 698,* GAHSÍTI ou GAHSOUÍTI, *l'être* ou *la chose du pays de Gahsit,* où la double gazelle renforce, par l'expression graphique du duel, la valeur phonétique de l'ethnique, enfin *Papi Ier, l. 157, Papi II, l. 786, Ounas, l. 365, Papi II, l. 1127, Papi Ier, l. 443,* OUDAÍTI, *unique,* de OUDAÍT, *une.*

Les féminins ne comportent pas souvent les syllabiques : l'emploi de T nu pour marquer la flexion féminine -ÍT était si constant, que l'adjonction à un T précédent suffisait pour marquer amplement la prononciation -TÍT qui leur appartenait de droit, *Mirinrî, l. 647, Papi Ier, l. 423,* . J'ai expliqué ailleurs les

déplacements d'accent et les modifications que l'introduction de cette syllabe lourde produisait dans les mots : la prononciation était, à côté de NAKHÍTI, IABÍTI, AMENÍTI, NÍTI, pour le masculin, NAKHTÍT, IABTÍT, AMENTÍT, ᵉNTÍT, pour le féminin. Le pluriel préférait, comme je l'ai dit, le syllabique et ses combinaisons , et il les faisait suivre assez souvent de ou caractéristique du pluriel : cet OU, s'ajoutant à la flexion ÍTI, en reportait l'accent du premier sur le second I, entraînant par là cette modification du premier I en A que l'on constate déjà aux temps de la XVIIIᵉ dynastie, si bien que l'ensemble de la flexion sonnait au pluriel -ATÍOU. Le mot ZOUÍTOU produit un adjectif en ÍTI, ZOUÍTI, *éternel*, dont le pluriel est *Mirinrî, l. 295*, ZOUATIOU, *les éternels*. On a de même *Papi Iᵉʳ, l. 359*, *Papi Iᵉʳ, l. 161*, KHOUATÍOU, *les habitants de la khouît*, *Papi Iᵉʳ, l. 185*, *Mirinrî, l. 298*, *Papi II, l. 899*, DAATÍOU, *les habitants de la daît*, *Teti, l. 92*, *Papi II, l. 629*, ANATÍOU, *les parfums*, *Papi II, l. 626*, *Teti, l. 339*, AFATÍOU, *les Voraces* (?), *Papi Iᵉʳ, l. 96, 435*, *Ounas, l. 641*, MAHATÍOU-MEHATÍOU, *les Septentrionaux*. L'adjectif nous fournit de bons exemples des orthographes diverses que ces substantifs et adjectifs d'agent peuvent revêtir dans les textes : il est tiré de KHONÍT, *la marche en avant, la précédence*, et se rencontre au masculin sous les formes *Papi Iᵉʳ, l. 17*, *Papi Iᵉʳ, l. 75*, *Mirinrî, l. 106*, *Mirinrî, l. 76*, *Papi Iᵉʳ, l. 71*, *Papi Iᵉʳ, l. 110*, qui se prononcent KHONÍTI, *Mirinrî, l. 106*, HOROU KHONÍTI-KHOUOU, *Teti, l. 183*, KHONÍTI-AMENATÍOU. Le féminin est KHONTÍT. Le pluriel présente les écritures suivantes : *Papi Iᵉʳ, l. 19*, *Mirinrî, l. 21*, *Papi II, l. 120*, NOUTÍROU KHENATÍOU SHAÎ, *Mirinrî, l. 655-656*, IAIOU APOU, HIRABOU TAPOU-TENOU MI-R NAHBOUÍTOU M-KHENTATÍOU SHA, où le masculin ne se distingue pas du féminin à l'œil, mais devait certainement être indiqué dans la prononciation selon le genre des mots auxquels l'adjectif se rapportait. Le duel avait une forme KHONTOUI dont j'ai cité un exemple[1], mais qui ne diffère pas à l'œil de qui marque le pluriel et devait se prononcer alors KHONATÍOU.

A cette catégorie appartient le mot négatif *celui qui n'est pas* ou *qui n'a pas*, dont Erman a déjà parlé dans la *Zeitschrift*[2] :

Papi Iᵉʳ, l. 365, *Papi II, l. 1078*, « Disant : Dis ce qui est, ne dis pas ce qui n'est pas. »

1. Cf. *Recueil de Travaux*, t. XIX, p. 171.
2. ERMAN, *Zur Erklärung der Pyramidentexte*, dans la *Zeitschrift*, 1893, p. 82-83; les formes modernes avaient été signalées par Naville et par Brugsch.

Papi Ier, l. 345

Mirinrî, l. 646,

« C'est N le dieu-scribe archiviste qui dit ce qui est, fait être ce qui n'est pas. »

Papi Ier, l. 276

Mirinrî, l. 520

Papi II, l. 1101-1102,

« O pilotant, dis à celui qui a ce qui est, [mais] qui n'a pas la porte pour pénétrer dans » le goulet, etc. »

Papi Ier, l. 157-158

Papi II, l. 787,

« C'est toi, cet astre qui sort du côté oriental du ciel et qui n'a pas donné son corps à » l'Horus de l'Hadès. »

Papi Ier, l. 693, « Sa ration de ces choses que Sibou vous a données, avec lesquelles » vous n'avez pas faim, desquelles vous ne vous dégoûtez pas ».

Papi Ier, l. 288, « Afin qu'ils ne viennent pas à toi ».

Papi II, l. 959-960. « N est un de ces quatre » qui sont les enfants de Toumou, les enfants de Nouít, et tant qu'ils ne sont pas » pourris, N ne pourrit point, tant qu'ils ne se sont pas gâtés (?), N ne se gâte pas, » tant qu'ils ne sont pas tombés à terre du ciel, N ne tombe pas à terre du ciel. »

Les variantes combinées au féminin, et moins correctement au singulier, au pluriel, donnent bien pour la lecture du mot une vocalisation AOUÍTI, AOUITÍT, AOUATÍOU, où le syllabique , sonnant ici AOU, IOU , prend place tantôt derrière, tantôt devant son complément phonétique, comme dans le mot .

Dans la phrase, « Honit la grande, qui est dans Héliopolis, t'a tendu ses mains »,

Papi Ier, l. 358-359

Papi II, l. 177,

et dans la phrase analogue, mais un peu mutilée au début, *Teti, l. 291*, le est la préposition NI, employée à subordonner les membres de phrase qui la suivent à ceux qui la précèdent. Cet usage syntaxique, dont on a méconnu souvent la valeur, se retrouve ailleurs à la même époque, ainsi, dans (*Tombeau de Ti*, dans BRUGSCH, *Die Ægyptische Gräberwelt*, n° 118) « Soignez ce que vous faites, pour que » les ais de l'intérieur de la barque ne prennent pas l'eau », littéralement : « Bon ce que » vous faites *de ne point boire* l'ais intérieur. » La phrase du texte religieux se traduit littéralement : « Honit... t'a tendu les mains, *de n'est point ta mère* à l'état de mortelle » t'ayant enfanté, *de n'est pas ton père* à l'état de mortel t'a engendré, » c'est-à-dire : « Honit... t'a tendu les mains, parce que ce n'était pas une mortelle la mère qui t'a » enfanté, parce que ce n'était pas un mortel le père qui t'a engendré. » J'aurai, je l'espère, l'occasion d'étudier plus longuement l'idiotisme égyptien qui consiste à employer, dans certains cas, au lieu de la négation simple AN, N, Ā, le nom d'agent ou d'état tiré de la négation ĀOUÍTI[1].

Somme toute, dans ces noms d'agent ou d'état, comme au duel féminin, les variantes montrent l'emploi à peu près indifférent de , , , d'une part, et de de l'autre, pour marquer la flexion au singulier et au pluriel.

3° On retrouve dans l'orthographe des participes les mêmes variantes que dans celle des noms d'agent, au moins à l'époque des Pyramides, et plusieurs d'entre elles sont des plus significatives. Voici, par exemple, une formule qui revient souvent : *Ounas, l. 13,* *Ounas, l. 36,* où équivaut à , soit, en faisant abstraction du syllabique , à TI, le étant la marque féminine de l'infinitif, l'I la flexion du nom d'agent ou d'état, si bien que , équivaut à + , comme KHOUÍTI à KHOUÍT + I. Cette origine explique des orthographes comme AHMO[A]SÍT-I dans *Papi II, l. 728*, « Siégeant, tu sièges avec eux », à côté de dans la phrase *Papi II, l. 789;* comme *Ounas, l. 258*, à côté de *Papi II, l. 763*, etc. Ainsi qu'au duel et dans les noms d'agent ou d'état, la finale se réduit souvent au seul , et alors le participe ne diffère plus de l'infinitif, pour l'œil. On a par exemple :

1. Sur la négation *a*, *ā*, et sur l'adjectif *āouíti*, cf. SPIEGELBERG, *Eine neue Art der Nominalbildung*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XVI, p. 192-194.

Teti, l. 384-385

Mirinrî, l. 401

Teti, l. 275

Papi Ier, l. 28

Mirinrî, l. 38-39

Papi II, l. 67-68,

où, malgré l'abondance des variantes, la nature de quelques-uns des mots en ⌓ final, et , demeurait indécise, si un autre texte analogue ne nous fournissait pas heureusement les éclaircissements nécessaires :

Papi Ier, l. 122

Mirinrî, l. 91.

La combinaison prouve que dans la combinaison on doit lire OURÍTI SHONÍTI, comme s'il y avait .

Teti, l. 175

Papi Ier, l. 121

Mirinrî, l. 157.

Voici enfin une dernière série de variantes qui suffiront pour le moment à montrer l'équivalence du ⌓ nu avec , dans certains cas où nous aurions hésité à l'admettre avant de connaître les textes des Pyramides :

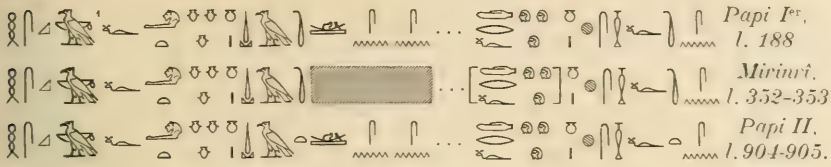

Papi Ier, l. 188

Mirinrî, l. 352-353

Papi II, l. 904-905.

Chacun trouvera aisément d'autres cas de même nature. Les Égyptiens, guidés par l'instinct, savaient distinguer les cas où un mot écrit [hieroglyphs] était l'infinitif, de ceux où il était le participe, et ils lisaient, d'après le sens général de la phrase, ꝟHꝟÍT, ou bien ꝟHꝟÍTI; les modernes s'y trompent aisément, et tous ceux qui étudieront les formules des Pyramides avec soin ne manqueront pas d'être indulgents pour l'embarras que cette orthographe trop simple m'a causés et pour les fautes qu'elle m'a fait faire.

On peut se demander si la flexion du nom d'agent, ou plutôt, si la flexion du féminin [hieroglyph] ÍT qui servait d'appui au nom d'agent, se liait au thème du mot ou bien à la voyelle A, OU, I, qui le terminait. Il semble que c'était le plus souvent à cette voyelle, sans souci de l'hiatus qui en résultait. Le [hieroglyph], qui marquait le singulier des noms sujets ou des verbes, nous apparait fréquemment écrit en pareil cas, dans des conditions telles qu'il parait bien indiquer une vocalisation OU à la place qu'il occupe. Le verbe [hieroglyphs], [hieroglyphs] NꝟOU, *aller en arrière, revenir, venir*, lorsqu'il prend le [hieroglyphs] se rencontre avec deux orthographes [hieroglyphs] qui semblerait indiquer une prononciation NꝟÍTI, [hieroglyphs] qui semblerait indiquer une prononciation NꝟOUÍTI; ainsi [hieroglyphs] *Papi II, l. 1237, Mirinrî, l. 674, Papi Ier, l. 641*, mais [hieroglyphs] *Papi II, l. 639-640*, [hieroglyphs] *Teti, l. 336*. L'ensemble des faits que j'ai relevés semble montrer que la prononciation NꝟAOUÍTI-NÂOUÍTI est seule correcte. Voici, en effet, des variantes recueillies un peu au hasard et dans lesquelles le [hieroglyph] est tantôt écrit, tantôt omis devant la flexion : [hieroglyphs] *Ounas, l. 213* (dans NOFRIOU, [hieroglyphs]). [hieroglyphs]. *Teti, l. 22*, [hieroglyphs] *Ounas, l. 365* = [hieroglyphs] *Papi Ier, l. 162*, où il faut lire RAMANOUÍTI-RAMNOUÍTI; [hieroglyphs] *Teti, l. 181-182, Mirinrî, l. 163, Papi II, l. 653*, mais [hieroglyphs] *Papi II, l. 40*, et [hieroglyphs] *Papi Ier, l. 162*, si bien qu'il faut lire RANPOUÍTI, de [hieroglyphs] RANPOU, *rajeunir*, car RANPÍTI viendrait de [hieroglyphs] RANPÍT, *l'année*, et signifierait *l'annuel*, et non *le rajeunissant*; [hieroglyphs] *Papi Ier, l. 271-272*, mais [hieroglyphs] *Mirinrî, l. 485-486*, d'où la prononciation IAROUÍT-[IARAÍT-IARÍT] IAROUÍTI, OUZOUÍT-OUZOUÍTI; on a de même [hieroglyphs] *Papi Ier, l. 424*.

1. Le déterminatif original représente une chouette [hieroglyph] combinée avec le couteau de forme courbe : j'ai pris, faute de mieux, le signe qui se rapprochait le plus de celui-là, dans cet exemple-ci et dans les deux suivants.

Mirinrî, l. 607, HOSOUÍTI, de HOSOUÍT, *Papi Ier, l. 545*, de (?) OUTOUÍT, et d'autres encore, sans qu'il soit possible de décider dans bien des cas s'il faut intercaler ou non l'OU entre le thème et la flexion.

Ces participes en ÍTI ont des féminins et des pluriels comme les noms ou les adjectifs d'agent. L'*Œil d'Horus* est du féminin, et l'on trouve au féminin les adjectifs ou participes en I simple qui se rattachent à lui, *Ounas, l. 49*, DAPÍT; *Ounas, l. 52*, HAPÍT : on ne s'étonnera donc pas de rencontrer la mention de *Ounas, l. 51*, IARÍT HOROU SAKHNOUITÎT-KA, avec ITÎT féminin de ÍTI, mais la variante de *Papi II, l. 430*, donne seulement SAKHNOUÍTI-KA, et divers indices montrent que déjà ce féminin régulier tendait à disparaître, et que la forme en ÍTI du masculin se prêtait à servir aussi pour le féminin. Un autre exemple nous est fourni par la déesse *Papi II, l. 956*, MAZDOUITÎT, *fille de Râ*, dont le nom dérive de la racine MAZODOU, *fouler aux pieds*. Les pluriels sont plus nombreux, et ils se distinguent aussi des singuliers par l'usage presque régulier du syllabique :

Papi Ier, l. 280-281

Mirinrî, l. 450, 451, 524, 525,

FTOOU APOU HUATÍOU HOMSOUOU, « ces quatre *se réjouissant*, qui siègent... », où HÂATIOU est le pluriel de . Je signalerai de même le mot *coureur, porteur de palmes*, dont le pluriel se rencontre assez souvent *Mirinrî, l. 62*, *Papi II, l. 29*, *Papi Ier, l. 41*, *Mirinrî, l. 251*, TAHOU[OU]ATÍOU, puis *Papi II, l. 172*, HATPOUATÍOU, de *Papi Ier, l. 548*. Pour en finir avec cette partie de mon sujet, je citerai les variantes d'une formule qui nous donnent plusieurs pluriels de participes en -ÍTI :

Ounas, l. 584

(*sic*)

Mirinrî, l. 794-797

Papi Ier, l. 199

Papi II, l. 935,

1. Je supprime partout le déterminatif qui n'existe pas dans notre type hiéroglyphique.

et dont on retrouve les éléments dans deux autres formules différentes : *Teti, l. 42, Papi Ier, l. 89, Mirinrî, l. 51, Papi II, l. 37,* et *Papi Ier, l. 181, Mirinrî, l. 284, Papi II, l. 893.* On a pour et la lecture NAFROUÁTIOU, HATPOUÁTIOU. Les rares exemples de duel que j'ai relevés appartiennent jusqu'à présent au féminin, et, par conséquent, ne paraissent pas avoir différé du singulier masculin, au moins dans la forme extérieure, ainsi dans *Papi II, l. 763,* où est au duel, parce qu'il se rapporte au terme duel , mais est identique au de *Mirinrî, l. 171,* par exemple : prononçait-on KHÂÍTI au singulier masculin et KHÂOUÎTI au duel féminin, ou bien la prononciation était-elle la même dans les deux cas ?

4° Il paraît résulter, et de l'orthographe, et du traitement grammatical auquel les participes en sont soumis dans les vieux textes, qu'ils ont la même origine que les noms d'agent ou d'état. Ils sont formés comme eux d'un I ajouté à une forme féminine en T, qui leur vaut leur vocalisation en -ÍTI, et ils ont en réalité la même valeur : s'ils diffèrent parfois dans l'emploi, c'est qu'étant construits sur un thème verbal, ils ont les qualités du verbe, tandis que les autres, dérivant d'un thème nominal, ont les qualités du nom, et les divergences qu'on remarque entre les deux classes de termes proviennent non pas de la flexion, mais de la nature diverse des mots auxquels la flexion s'attache. On constate qu'à mesure que la langue vieillit, la distance s'accrut entre les noms et adjectifs en -ÍTI d'une part, entre les participes présents d'autre part, si bien qu'au moins sous le second Empire thébain, on rencontre presque exclusivement , pour les noms d'agent, pour les participes sans distinction entre le singulier ou le pluriel, et en notant que le nu sert souvent à rendre soit , soit . Je n'insiste pas sur ces points qui sont admis assez généralement : je me bornerai à dire que, dans les pluriels, l'OU final semble avoir déjà disparu, au moins dans des mots d'usage fréquent tel que le dont nous avons la transcription assyrienne PIDATI[E], que l'I[E] du pluriel se maintenait encore dans la prononciation, que celui du masculin tendait dès lors à disparaître, mais que le féminin ayant perdu son T final conservait encore son í qui était accentué, si bien qu'on avait probablement, pour un terme comme MARÍTI, des prononciations comme *masc.* MARÍT, *fém.* MARTÍ pour MARITÍT-MARTÍT, *plur.* MERATÍ-MERATÉ pour MARATÍOU. On s'expliquerait par là, comme des formes telles que ont pu être employées de préférence derrière des noms de reines : le masculin étant ÂNOUKHOU, pour * ÂNOUKHTÍT donnait par sa prononciation ÂNOUKHTÍ l'assonance d'un de ces féminins en í [É] final qui l'emportaient alors déjà sur les féminins en -ÍT [ÉT] avec T sonnant.

5° Si vraiment la flexion en du participe est un doublet de la flexion en des noms d'agent, si, par suite, elle se vocalisait comme celle-ci et pour les mêmes raisons ÍTI, avec l'accent sur le premier í, les dérivés qu'elle a laissés en copte y devront y avoir été traités de la même manière que ceux de la flexion , ils auront perdu leur I

final, mais ils auront conservé leur premier í accentué, sauf à le modifier de diverses manières selon la nature des lettres au voisinage desquelles il se trouve. Et de fait on trouve ϣⲟⲩⲓⲧ *M.* ϣⲟⲩⲉⲓⲧ *T.*, *vanus, inanis esse,* dont la terminaison -ⲓⲧ, ⲉⲓⲧ, se présente à nous comme dérivée de la finale d'un participe , déduit très régulièrement de la racine SHOU, *être vide;* [ⲉⲧ]ⲕⲧⲟⲉⲓⲧ *T.*, *circumiens, circumdans,* se rattache à un participe régulièrement tiré de ∧ KDOUDOU[1]; ϩⲕⲁⲉⲓⲧ *T.* *famelicus esse,* [ⲉⲧ]ϩⲕⲟⲉⲓⲧ *T.*, *famelicus, esuriens,* viennent d'un participe , de la racine HAQAÍROU; ϣⲟⲉⲓⲧ *T.* ⲟⲩ, ἐμμανής, *furens,* a été rattaché fort heureusement par Stern[2] à la racine KHÂROU, KHÂRA, SHÂRA, dont le participe régulier est ; ϫⲣⲁⲉⲓⲧ, ϫⲉⲣⲁⲉⲓⲧ *T.*, *vincere, superare,* ⲕⲁⲣⲁⲉⲓⲧ *T.*, *silere,* ϣϥⲓⲧ *M.*, *revereri,* remontent évidemment à des originaux de même nature. Toutes ces formes coptes supposent des participes en ÍTI, dont les uns se rattachaient directement à la racine, SHOUÍTI à , dont les autres intercalent entre l'í accentué et la voyelle finale cet ⲉ dont j'ai cherché ailleurs à indiquer l'origine[3], ⲕⲧⲟⲉⲓⲧ, ϣⲟⲩⲉⲓⲧ, ϩⲕⲁⲉⲓⲧ, ⲕⲁⲣⲁⲉⲓⲧ, dans ce dernier, *la bouche* PO, a conservé, sous l'influence du suffixe, sa vocalisation antique RA. Le petit nombre de ces formes, relativement aux autres, est une preuve que la flexion en n'était plus d'usage commun au moment où l'égyptien fut transcrit en caractères grecs : c'était un mécanisme de l'ancienne langue qui n'entrait pas dans la nouvelle.

Dans plusieurs cas, le copte l'a gardé sous une forme excentrique en apparence, et que les grammairiens éprouvent quelque embarras à expliquer : ϩⲁⲗⲏⲧ *T. M. B.* ⲡ, *avis,* de ϩⲁⲗⲁⲓ *M.*, *volare,* ⲥⲟⲩⲉ̂ⲛⲏⲧ *M.*, *honestus, decens esse,* ⲥⲟⲩⲉ̂ⲛⲏⲧ *M.* ⲥⲉⲉ̂ⲛⲏⲧ *B.* ⲥⲉ̂ⲛⲏⲧ *T.*, *circumcidi,* ⲉⲉⲧ, ⲉⲧ *T.*, *gravida, prægnans esse,* ϭⲉⲉⲧ, ϭⲉⲧ, ϭⲓⲉⲧ *T.*, *manere,* [ⲉϥ]ϭⲛⲏⲧ *B.*, *manens, permanens,* ϣⲁⲁⲧ, ϣⲁⲁⲁⲧ, ϣⲁⲁⲧ *T.*, *benedictus,* ϧⲣⲉ̂ⲣⲉⲧ *T.*, *ebulliens, fervens,* ϧⲁϩⲟⲧ *T.*, *evanescere, insipidus esse.* Tous ces mots s'expliquent par les phénomènes de diphtongaison dont je viens de traiter. Ϩⲁⲗⲁⲓ est un doublet de ϩⲱⲗ *T. M.*, *volare,* dont l'ⲓ final s'explique par une forme infinitive en ÍT, dont le ⲧ est tombé : ϩⲁⲗⲁⲓ suppose un *HARAÍT-HALAÍT, antérieur, cet HALAÍT a donné un participe *HALAÍTI , par l'adjonction de l'I final, et *HALAÍTI est devenu *HALAÍT par chute de l'I, puis *HALAÍT-HALAÊT-ϩⲁⲗⲏⲧ par diphtongaison de AI en AE, AE-Ê-H. Le mot a un doublet, masculin de même que lui, ϩⲁⲗⲁⲧⲉ *T.* ⲡ, dont j'explique l'existence, comme plus haut celle d'ⲁⲙⲏⲧⲉ, par un féminin. Le participe, devenu nom d'agent, a fait au féminin *HALA + ou *HALA + *HALATÍT-HALATÉT : le T final a disparu, l'É a été maintenu par l'accent, puis le genre s'est perdu, et *TA-HALATÍT est demeuré ⲣϩⲁⲗⲁⲧⲉ̄, comme TA-AMENTÍT, ⲧⲁⲙⲏⲧⲉ̄. Au pluriel, HALAÍTI formait régulièrement HALAATÍOU, qui s'est écourté selon la règle en ϩⲁⲗⲁⲁⲧⲉ, où les deux ⲁ, contractés en un seul, ont fourni la forme secondaire ϩⲣⲁⲗⲁⲧⲉ, *aves,* à côté de ϩⲣⲁⲗⲁⲁⲧⲉ. Ⲥⲟⲩⲉ̂ⲛⲏⲧ suppose de même un antique SOUBAÍTI, modifié en SOUBAÍT, SOUBAÎT-SOUBAÊT-ⲥⲟⲩⲉ̂ⲛⲏⲧ; ϧⲣⲉ̂ⲣⲉⲧ se rattachera aussi à un BRBRAÍTI.

1. Cf. ce qui est dit plus haut de la dérivation du copte ⲕⲧⲟ, ⲕⲧⲉ, p. 168 du présent volume.
2. *Koptische Grammatik*, p. 176, § 350.
3. Cf. ce qui est dit à ce sujet plus haut, p. 156-157 du présent volume.

devenu BRBRAÎT-BRBRAÉT, puis ϧⲣⲉⲣⲉⲧ soit directement par contraction de AÎ-AÉ en ⲉ comme dans ⲙⲁⲓ-ⲙⲁⲉ-ⲙⲉ[1], soit par l'intermédiaire d'un *ϧⲣⲉⲣⲏⲧ analogue à ϩⲁⲗⲏⲧ, ⲥⲟⲩⲉⲏⲧ. Toutes les formes construites en -ⲏⲧ des verbes s'expliquent de la même manière : ϣⲁϣⲏⲧ *M.*, *ministrare, servire*, d'un SHA[M]SAÎTI, ⲥϫⲏⲧ *M.*, *arare*, de SKAÎTI, où la forme courante, ⲥⲕⲁⲓ *T.* ⲥϫⲁⲓ *M.* ⲥⲕⲉⲓ *B.*, montre le déplacement d'accent produit dans la racine SAKAOU-SAKA, par l'addition de la terminaison féminine de l'infinitif SKAÎT; ⲥϭⲏⲧ *M.*, *scribere*, de ⲥϭⲁⲓ *M.*, où la diphtongue se résout à la forme absolue en ⲏ dans ⲥϭⲏ, en ⲉ dans ⲥϭⲉ, ϩⲣⲉⲧ *B.*, de ϩⲣⲉⲓ, avec résolution en ⲉ de la diphtongue de ϩⲣⲁⲓ-ϩⲣⲉⲓ = SKHAÎT, forme infinitive du SAKHAOU-SAKHA, conservé dans ϩⲁϩ, ϩⲉϩ *T.*, *scribere*, ϩⲏϩ *T.*, *scribi*; ⲙⲛⲏⲛⲏⲧ *T.*, *depasci*, d'un MNENAÎTI; ⲥⲁⲙⲛⲏⲧ *M. B.*, *disponere, constituere*, d'un qui s'est vocalisé tantôt SAMNAÎTI-SEMNAÉT-ⲥⲉⲙⲛⲏⲧ, tantôt SAMNEÎTI-SEMNÎTI, d'où ⲥⲁⲙⲛⲓⲧ *T.*, etc. La résolution sur ο-ω de la diphtongue ⲟⲓ, que j'ai signalée plus haut[2], nous permet d'admettre, avant l'irrégulier ϧⲁϧⲟⲧ, de ϧⲁⲁϧⲉ une forme régulière *ϧⲁϧⲟⲓⲧ, qui nous ramènerait elle-même à *BABAÎT, selon le phénomène dont j'ai parlé au début de cette étude[3], et *BABAÎT est la forme tronquée de *BABAÎTI. Peut-être y a-t-il lieu de placer ici des formes comme ⲥⲉϧⲧⲱⲧ *T. M. B.*, ⲥϧⲧⲱⲧ *T.*, *præparare, parari*, de ⲥϧⲧⲉ, ⲥⲉϧⲧⲉ *T. M.*, ⲥⲟϧⲧⲉ *T.*, ⲥⲟϧϯ *M.* : l'ω de ⲥⲉϧⲧⲱⲧ serait la résolution d'une diphtongue en oï provenant d'un AÏ premier, *ⲥⲉϧⲧⲟⲓⲧ-SEBTAÎT, puis SEBTAÎTI-SEPTAÎTI. Ⲥⲉⲧ et ⲥⲉⲉⲧ présentent la même combinaison que ⲛⲉϩ-ⲛⲉⲉϥ *T.* ⲛ, *nauta*, de NAÎFI-NAÎFE, et viennent, l'un de ⲥⲱ *T. B.*, *manere*, l'autre de ⲱ, ⲱⲱ *T.*, *concipere*, par l'affaiblissement de ω-ο, en ⲉ si fréquent dans le copte. Ⲥⲱ *T. M. B.*, *bibere*, devient ⲥⲉ, et lui-même provient d'une forme antérieure ⲥⲁⲩ, conservée dans ⲥⲁⲩⲏⲣⲏ *M.* ⲟⲩ, *vini potator*, qui elle-même dérive par SAOU, du prototype antique SAOUROU : ⲉ de ⲉⲉⲧ descend de AOUROU, *concevoir*, par les formes *AOU [= ⲥⲁⲩ], ω [= ⲥⲱ], ⲉ [= ⲥⲉ]. Mais ⲉⲉⲧ suppose, selon ce qui a été dit, une forme *ⲉⲁⲓⲧ où ⲁⲓ s'est diphtongué en ⲉ, et il faut rendre compte de cet A intercalaire. On remarquera que la plupart des mots en R final dont je me suis occupé vocalisaient cet en A, si bien qu'on avait comme prononciation quelque chose comme KHÂRA, KHÂRAOU, à côté de KHÂROU : cet A, subsistant après la chute de R, me paraît avoir donné l'A qui nous est nécessaire si ⲉⲉⲧ vient de *ⲉⲁⲓⲧ, et la série a pu être (cf. *Teti, l. 342* = *Papi Ier, l. 221*) AOUROUÎTI-AOURAÎTI, AOUAÎT, AOUAET, OAIT, OET-ⲉⲉⲧ, où les deux ⲉ se sont fondus en ⲉⲧ, qui ne garde pas beaucoup plus de sa forme originelle, que notre mot *âge* ne garde du terme bas-latin d'où il dérive. Dans ⲥⲙⲁⲙⲁⲧ, ⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ, on a un ꜣ original, vocalisé en A, et dont la présence produit d'ordinaire des phénomènes particuliers, que l'on comprendra mieux en étudiant les dérivés coptes du mot *un*, qui renferme ce même signe. , considéré comme atone, donne l'article préfixe indéfini ⲟⲩ *T. M. B.*, *unus, una*, mais, accentué, il sonne en thébain ⲟⲩⲁ, *unus*,

1. Cf. ce qui est dit à ce sujet au t. XVIII, p. 56 sqq. du *Recueil de Travaux*.
2. Cf. ce qui est dit au tome XIX, p. 157.
3. Cf. ce qui est dit à ce sujet, au tome XIX, p. 154-155, 157.

ⲟⲩⲉⲓ, *una*, et avec les suffixes ⲟⲩⲁⲁ- pour les deux genres, en memphitique ⲟⲩⲁⲓ, *unus, aliquis*, ⲟⲩⲓ, *una*, en bashmourique, ⲟⲩⲉⲓ-ⲟⲩⲉⲉⲓ, *unus, aliquis*, ⲟⲩⲓ, *una*. Il prenait en égyptien les deux suffixes et ; a fourni le copte ⲟⲩⲱⲧ *T. M. B.*, *unus, unicus*, mais a donné en thébain ⲟⲩⲁⲧ-ⲟⲩⲁⲁⲧ, [ⲙⲁ]ⲩⲁⲧ, *solus*, en memphitique ⲟⲩⲁⲧ, [ⲙⲙⲁ]ⲩⲁⲧ, en bashmourique ⲟⲩⲁⲉⲧ, ⲟⲩⲁⲉⲉⲧ, toutes formes employées avec les suffixes. Le ꜥ de était vocalisé en A, comme le prouvent les transcriptions coptes, et la même difficulté de rendre avec notre alphabet cette articulation qui justifiait en français les transcriptions, puis les prononciations AALI d'un nom tel que علي ALI, a produit en copte les prononciations ⲟⲩⲁ- et ⲟⲩⲁⲁ-. La variante OUAÍ justifie le masculin memphitique ⲟⲩⲁⲓ et bashmourique ⲟⲩⲉⲓ-ⲟⲩⲉⲉⲓ; le féminin OUAÍT est l'origine du féminin thébain ⲟⲩⲁⲓ, comme du memphitique et du bashmourique ⲟⲩⲓ, mais j'aurai à revenir prochainement sur la disparition de l'ⲁ dans cette dernière forme. donne, par la diphtongaison de l'A de OUꜥ, avec l'OU du masculin singulier, OUÂOUTOU, le copte ⲟⲩⲱⲧ. OUAÍTI donne d'abord OUAÍTI-OUAAÍTI, qui, se diphtonguant selon les procédés mentionnés au cours de cette étude, donne d'abord *OUAEÍT, conservé dans le bashmourique ⲟⲩⲁⲉⲉⲧ-ⲟⲩⲁⲉⲧ, puis ⲟⲩⲁⲧ-, ⲟⲩⲁⲁⲧ-; l'I-E du OUÁTI-OUÁTE, qui a disparu, reparaît quand le mot est uni aux pronoms suffixes, l'E étant nécessaire pour prononcer des groupes tels que ⲙⲙⲁⲩⲁⲧϥ. Les pronoms suffixes avaient pour effet de déplacer l'accent, et l'on avait DOUÍT, *la main*, mais DOUITOÚ-KA, DOUITÉ-K, *ta main*. C'est ce déplacement d'accent qui a, je crois, produit en thébain et en memphitique la disparition de l'í de OUAÍTI : il entraînait probablement un changement de l'I en A analogue à celui du pluriel ⲙⲉⲣⲁⲧⲉ de ⲙⲉⲣⲓⲧ, et du féminin AMEN[A]TÍT-AMENTÍT de AMENÍTI, soit OUAATÉ- au lieu de OUAÍTI, puis ⲟⲩⲁⲁⲧ-, ⲟⲩⲁⲧ-. Je rattache la forme ⲥⲙⲁⲙⲁⲧ-ⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ au même ordre de faits : la présence du ꜥ, une forme féminine qui déplaça l'accent et modifia l'í en A atone, puis la chute des marques du féminin -T, puis I-E. Si l'on trouve que j'abuse de ces suppositions de formes féminines intermédiaires, je prie qu'on veuille attendre avant de les écarter le moment où j'aurai pu les authentiquer, et je me contenterai pour le moment de rappeler que dans le dialecte éthiopien d'époque ptolémaïque, qui est une variété du dialecte thébain, les vocalisations en \\ final, I-E, abondent où l'orthographe conventionnelle de l'égyptien littéraire ne met qu'un T nu, , , , même , soit ARTI-ERTE, ꜥATI-ꜥATE, NIBTI-NEBTE, MAOUTI-MAOUTE, pour , , , , IRÍT, ꜥAÍT, NIBÍT, MAOUÍT[1]. Or, à cette époque, ces I terminaux marquent bien un féminin dont le est tombé, si bien qu'une forme , par exemple, suppose un ꜥATĪT qui n'est pas sans exemple. Je ne dis pas que tous ces mots aient passé consciemment par la filière que je crois reconnaître; quelques-uns seuls l'ont fait, puis le mécanisme établi, l'analogie en appliqua tous les effets à d'autres mots, sans obliger ceux-ci à parcourir les stages successifs de la déformation, si bien qu'une forme ꜥATÍ-ꜥATÉ a pu se substituer à

1. MASPERO, *Notes sur différents points de grammaire et d'histoire*, dans les *Mélanges d'Archéologie*, t. III, p. 122-123.

ⲛⲁⲓ́ⲧ et devenir ⲛⲁ́ⲧ, sans qu'on ait dit jamais à l'origine ⲛⲁⲧⲓ́ pour le masculin, puis ⲛⲁⲧⲓ̄ⲧ pour le féminin.

J'arrête là, sauf à préciser mon opinion sur la matière, lorsque j'aurai examiné les formes diverses de la flexion en parallèle à la flexion en ; on verra alors qu'une partie des faits que j'ai indiqués ici marquent seulement une étape provisoire de la recherche.

§ XI. *Sur deux noms coptes en* -ⲏⲧ *provenant d'une diphtongaison de* ⲁⲓ́. — Je pourrais maintenant indiquer l'origine d'un certain nombre de substantifs ou d'adjectifs coptes en -ⲏⲧ, et, par suite, la prononciation de leurs correspondants égyptiens les plus rapprochés dans le temps : je me bornerai à en signaler deux pour le moment :

Ϩⲏⲧ *T. M. B., cor,* est l'égyptien qu'on transcrit d'ordinaire HÂTI. La forme seule de la finale m'avait déjà donné à penser que le mot était un nom d'agent dérivé de la racine HÂÍT, probablement *le conducteur, le guide, le marcheur,* d'après le mouvement perpétuel de l'organe : l'analogie avec ϩⲁⲗⲏⲧ, *avis,* de HALAÍTI, nous porte à lire le groupe HⲛⲁÍTI-HAÍTI, qui est devenu par diphtongaison HAÍT-HAÉT-HÁET-ϩⲏⲧ. La forme avec les suffixes est ϩⲧⲏ *T.*, ϩⲑⲏ *M.*, et la façon dont le mot a reporté sa vocalisation de devant le ⲧ par derrière suffirait à prouver que l'addition des suffixes déplace vraiment l'accent tonique des mots : HAÍTI-ϩⲏ́ⲧ s'est transformé en HTAÍ-ϩⲧⲏ dans ϩⲑⲏϥ, ϩⲑⲏⲛ, HTAÍ[.É]-FOU, HTAÍ[.É]-NOU, et nous verrons cette même diphtongaison en AÍ-ⲏ se reproduire ailleurs à la même place, sous l'influence d'un suffixe qui déplace l'accent.

Ⲃⲏⲧ *T. M., ramus palmæ,* fait au pluriel ⲃⲁϯ *M.* ϩⲁⲛ, *rami palmarum,* de la même manière que ⲙⲡⲣⲓⲧ fait ⲙⲉⲡⲣⲁϯ : on serait disposé, d'après cette forme plurielle, à supposer un singulier BÍTI, si la diphtongaison AÍ = ⲏ ne nous obligeait à préférer une forme BAÍTI pour origine de ⲃⲏⲧ. Et, en effet, ⲃⲏⲧ a pour doublet ⲃⲁ *T.* ⲃⲁⲓ *M.* ⲡⲓ, *ramus palmæ, palma,* qu'on retrouve dans ϣⲉⲛⲃⲁⲓ *M.* = ϣⲉⲛⲃⲏⲧ *M., lignum rami palmæ, baculus palmæ,* et dans ⲃⲁⲓⲃⲏⲧ *T. M., costa, ramus palmæ :* ⲃⲁⲓ est l'ancien BAÍT, qui, après avoir perdu son -T, est passé du féminin au masculin sous l'influence de la terminaison -I. **Ⲃⲏⲧ** est évidemment à ⲃⲁⲓ, ce que ϩⲏⲧ est à ϩⲏ-HÂÍ, un composé BAÍTI où ⲁⲓ s'est diphtongué en ⲏ; BAÍTI faisait nécessairement au pluriel BAATÍOU, BAATÍ-BAATÉ, analogue à ϩⲁⲗⲁⲁⲧⲉ de ϩⲁⲗⲏⲧ, mais où les deux A se sont fondus en un seul ⲃⲁϯ, comme ceux de ϩⲁⲗⲁⲁⲧⲉ dans ϩⲁⲗⲁⲧⲉ. **Ⲃⲏⲧ** *T.* ⲧ, *costa,* est probablement le même mot que ⲃⲏⲧ, *costa palmæ.*

LE CULTE DES ROIS DANS LA PÉRIODE PRÉBABYLONIENNE

PAR

FR. THUREAU DANGIN

Le texte que je reproduis ci-dessous est au Musée de Constantinople. C'est, autant qu'il m'en souvient, une tablette d'environ cinq à six centimètres de hauteur; elle est

exposée dans la vitrine qui contient un choix des tablettes provenant de l'avant-dernière campagne de fouilles de Telloh.

Endroit

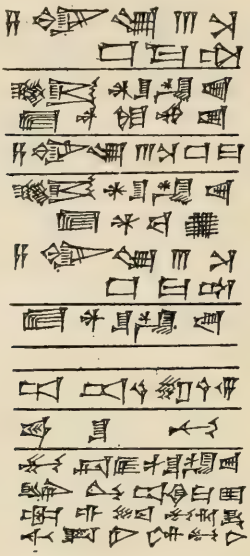

4 *gir-lam*, 3 *qa-giš-ma*[1],

statue de Gimil-Sin, temple de Ningirsou;

4 *gir-lam*, 3 *qa-giš-ma*,

statue de Gimil-Sin, temple de Baou;

Envers

4 *gir-lam*, 3 *qa-giš-ma*,

temple de Gimil-Sin.

Offrandes (?) de la néoménie et du quinzième jour,

mois d'Ab[2],

année qui a suivi celle où Gimil-Sin a construit le mur de l'ouest (appelé) « *muriq Tidnim*[3] ».

Il est très remarquable que ce texte qui mentionne des statues et un temple de Gimil-Sin soit daté de la quatrième avant-dernière année du règne de Gimil-Sin (cf. ma note sur la chronologie de la seconde dynastie d'Our, dans la *Revue sémitique*, n° de janvier 1897, p. 72 et suiv.). Gimil-Sin avait donc, de son vivant, un temple à Shirpourla : dans ce temple et dans les deux principaux temples de la cité (celui de Ningirsou et celui de Baou) se trouvaient des statues du roi auxquelles des offrandes régulières étaient présentées comme aux statues des dieux. On voit assez de quelle importance est un pareil fait : c'est la première preuve qu'on ait d'un culte divin rendu aux rois de leur vivant. On s'explique dès lors la présence du déterminatif divin devant certains noms royaux : (ilu) Gimil-Sin signifie réellement « le dieu Gimil-Sin » : le roi était considéré comme un dieu dans toute l'acception du terme.

Il est à remarquer que ce déterminatif divin, qu'on voit disparaître avec la première dynastie babylonienne, est absent dans les protocoles des plus anciens rois : il n'apparaît

1. Goudea (st. G, col. V, 20, 21) mentionne des *gir-lam* et des *ḫu-giš-ma* parmi les offrandes qu'il fait annuellement à la déesse Baou. Ces termes sont obscurs.

2. Le mois de *šu-kul* n'était pas à cette époque (comme plus tard à Babylone ou à Ninive) le quatrième mois de l'année, mais le cinquième. Ceci résulte d'une tablette inédite du Musée de Constantinople (n° 737), qui énumère les mois dans l'ordre suivant : ..... *gud-du-ne-sar-sar*, *ezen-(dingir-)Ne-dar*, *šu-kul*, *zib-ku*, *ezen-(dingir-)Dumu-zi*, etc. Il s'ensuit que, dans la liste des noms de mois que j'ai donnée (*Journal asiatique*, mars-avril 1896, p. 339), les places des mois de *šu-kul* et *ezen-(dingir-)Ne-dar* doivent être interverties.

3. La formule est ici plus complète qu'elle n'est généralement. Le nom de ce mur est intéressant : il signifie « qui éloigne *Tidnu* ». Tidnou désigne les pays de l'Ouest (cf. *II R.*, 50, 58 *c-d*, et Goudea, B, VI, 13).

pas plus devant les noms de *Eanadou* et *Lougalzaggisi* que devant celui de *Mésilim*[1]. Il ne se présente, je crois, pour la première fois que dans une inscription de Shargani (cf. *O. B. I.*, n° 2) : on le trouve d'une façon à peu près régulière devant le nom de Naram-Sin[2]. Il y a plus : voici les formules que j'ai relevées sur une empreinte de cachet provenant des dernières fouilles de Telloh[3] (la colonne de gauche est seule lisible) :

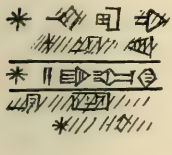

(ilu) Na-ra-am-(ilu) Sin	Naram-Sin,
ilu A-ga-de(-ki)	dieu d'Agade,
bel agê šamami[4]	.....

Une empreinte du même roi, publiée par M. Heuzey (*Rev. d'Ass.*, IV, 1, p. 11), présente ce même titre de « dieu d'Agade », entre celui de « fort » (*danum*) et celui de « roi des quatre régions » (*šar kibratim arbaim*), par suite exactement à la place où on pourrait attendre le titre de « roi d'Agade ».

Je serais assez disposé à expliquer ces faits par l'hypothèse suivante. On sait par les *Omina* que Sargon l'Ancien a étendu son empire jusqu'en Syro-Palestine : j'ai publié un document contemporain (voir *Comptes rendus*, juillet-août, p. 355) qui confirme sur ce point les données du texte astrologique. N'est-il pas admissible que des relations plus étroites se soient établies à cette époque entre la Babylonie et l'Égypte, et que Shargani et surtout Naram-Sin aient subi en ce qui touche la conception du caractère royal, l'influence plus ou moins lointaine des idées égyptiennes ?

GRAMMATISCHE STUDIEN ZU INSCHRIFTEN DER XVIII^TEN DYNASTIE

VON

F. VON BISSING

I. *Die Partikel* , . — Es wird immer schwer halten den Wert gerade einer Partikel in einer anderen Sprache wiederzugeben : denn die Auffassungen der

1. C'est le nom du roi de Kish mentionné sur la masse d'armes aux lions. (Voir *Rev. d'Assyr.*, 3e vol., II, p. 55, et *Z. A.*, XI, p. 324.)

2. Sur des empreintes du Musée du Louvre, sur l'empreinte du Musée de Constantinople mentionnée plus bas, sur le vase reproduit à la planche 44 des *Découvertes* et enfin sur une tablette datée que j'ai publiée dans les *Comptes rendus* de juillet-août 1896.

3. Cette empreinte, qui est actuellement au Musée de Constantinople, appartient à toute une collection de tablettes de l'époque de Shargani et Naram-Sin.

4. C'est-à-dire « seigneur de la tiare céleste ». Ce sont les signes EN-MEN (Br., n° 5510) -AN-NA. Bien que partiellement effacés, ils sont suffisamment reconnaissables. AN-NA pourrait encore être lu *ṣiru* : on aurait alors : *bel agê ṣiri* « seigneur de la tiare élevée ». Faut-il voir dans cette expression un nom propre ou un titre appliqué à Naram-Sin ?

Wort- und Satzgefüge sind in verschiedenen Sprachen ebenso ungleich, wie die Mittel des Ausdrucks dafür. Es wird daher schwerlich jemals möglich sein ein Wort mit dem andern völlig zu decken, zumal in zwei so wenig verwandten Sprachen wie dem Ægyptischen und Deutschen.

Vielmehr kann hier nur die Betrachtung der Partikel innerhalb der Sätze und die Gliederung der Beispiele nach den einzelnen Constructionen zum Ziele führen. Im Rahmen dieser « Studien » heisst das zu beobachten, welche Rolle zunächst in den sog. Annalen Tuthmosis III und dann in einer Reihe ungefähr gleichzeitiger Texte spielt. Wenn wir so, sei es auch nur als Vorarbeit für den zukünftigen Lexicographen, der Natur des Wortes näher getreten sind, wird es erlaubt sein, das Resultat zu ziehen : dies Resultat mag ein andermal wer immer durch eine Untersuchung für ältere oder jüngere Zeiten vervollständigen, modifizieren oder bestätigen, um so zu einer Geschichte des Wortes eventuell vorzudringen.

Um aber solchen, die eine ungleich ausgedehntere Belesenheit besitzen, die allfalsige Ergänzung meiner Sammlungen zu erleichtern, gebe ich zunächst eine Übersicht des herangezogenen Materials :

1, Brugsch, *Thesaurus inscr. æg.*, 1153 ff. = L., *D.*, III, 30-32; v. Bissing, *Die statistische Tafel von Karnak;*

2, v. Lemm, *Ægyptische Lesestücke*, 16 = *Zeitschr. d. d. morg. Ges.*, XXX, XXXI; L., *D.*, III, 12; 18; L., *D.*, III, 68;

3, *Tombeau de Rekhmarâ*, Taf. 44 (ed. Virey);

4, Reinisch, *Chrestomathie*, Taf. 7;

5, E. et J. de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques*, 149; 167 f.; 174 ff.;

6, Brugsch, *Thesaurus inscr. æg.*, 1188;

7, L., *D.*, III, 38 *d*.

a. .... . — Diese durch die leicht kenntliche und wohlbekannte Verbalform klare Construction habe ich an folgenden Stellen gefunden :

Br., *Thes.*, 1159, 78 : .... Als die Vorhut (?) erreicht hatte, rollte dahin.

Br., *Thes.*, 1161, 4 : [der « Nachsatz » ist verloren] Die Menschen hatten nämlich diese Stadt verschlossen. [Wir könnten auch « da » = frz. « alors » brauchen.]

Stat. Taf., 1 : [der « Nachsatz » ist verloren, vielleicht stand c. Inf. hist. da] Als S. Maj. die Stadt erobert hatte...

Stat. Taf., 4 : [diesem Satz stand wohl ein zweiter mit , der aber verstümmelt ist, parallel und zu beiden gehört wohl als « Nachsatz » [da waren ihre Bäume voll von ihren Früchten] Als S. Maj. die Stadt geplündert hatte...

Stat. Taf., 18 : [der « Nachsatz » ist verloren] Als S. Maj. nordwärts gezogen war.

Stat. Taf., 37 : .... [der

« Nachsatz » fehlt, vielleicht stand das Pseudoparticipium da, cf. *Stat. Taf.*, 4] Als S. Maj. zur Stadt... gelangt war und als der feindliche Fürst gesammelt hatte...

Die beiden Stellen DE ROUGÉ, *Inscr.*, 168, 26, und 167, 33, entziehen sich in Folge der Lücken einer sicheren Beurteilung. Sie stammen aus einer grossen Bauurkunde Tuthmosis III und lassen sich etwa so verstehen : 168, 26, « als meine Majestät ihm die Kapelle errichtet hatte », und 167, 33, « als meine Majestät dieses gefunden hatte aus zerstörtem Ziegel » — auf keinen Fall *erfordert* der Text eine andere Wiedergabe des (so beide Male). Der zweiten Stelle sehr ähnlich ist BRUGSCH, *Thes.*, 1188, wo merkwürdiger Weise auch steht.

Lehrreich erscheint L., *D.*, III, 30 *a*, 20, für die Auffassung der Partikel. Der Satz .... lehrt, dass nicht wie unser « als » notwendiger Weise in einem Nebensatz stehen muss, vielmehr gleich dem deutschen « nun » auch bei einem einfachen Aussagesatz steht. Denn der im Deutschen selbständige, durch eingeleitete Satz ist im Ægyptischen nur ein Satzglied. Der ganze Satz bildet den Abschluss der Annaleninschrift und mag so wiedergegeben werden : « Der König hatte nun befohlen die Siege aufzustellen... und so wurde [oder ist worden (?)] diese Inschrift aufgestellt. » Unserm Empfinden angemessener wäre wohl : « Nachdem der König... wurde », aber diese logische Unterordnung ist dem Original fremd. Ähnlich folgt L., *D.*, III, 38 *d*, auf zwei Sätze im Tempus *n-f* , wo wir diesen Satz am liebsten vorausnehmen würden : « Nachdem (oder « da ») der König gefunden hatte... errichtete er. » Der Ægypter bringt aber den Satz, in dem er den Zustand der Bauten beschreibt im Gegensatz zu der Handlung des Königs, die gleichfalls der Vergangenheit angehört, an den Schluss und leitet ihn durch ein : « Seine Majestät hatte nun (oder « namlich », cf. oben!) gefunden, dass zu Grunde ginge was er gemacht hatte. »

Vergl. noch die z. th. unergiebigen, weil allzufragmentierten Stellen L., *D.*, III, 30 *b*, 11, 15, 20; BRUGSCH, *Thes.*, 1164, 15; DE ROUGÉ, *Inscr. hiérogl.*, 176, 7.

b. mit dem « endungslosen » oder dem Passivum auf . — BR., *Thes.*, 1168, 2 : [« Nachsatz » verloren] Im Angesicht der Krieger wurde (nun) gegeben...

BR., *Thes.*, 1161, 5 : [es folgte wohl kein « Nachsatz » vielmehr ist dieser Satz relativisch abhängig von « in diesem Augenblick »] « Als der feindliche König heraufgezogen wurde. » Auch hier liegt eine Schilderung, kein Fortschritt der Handlung vor. Aber das, was man gemeinhin einen Nebenumstand nennt, liegt hier nicht vor.

BR., *Thes.*, 1162, 6 : [der « Nachsatz » war wohl nie vorhanden] Es wurde (nun) erbeutet das Zelt.

BR., *Thes.*, 1166, 20 : .... Als die Äcker gemacht waren... massen (?) die Feldmesser aus. Hier erscheint das endunglose Passivum in Übereinstimmung mit ERMAN, *Æg. Gramm.*, 207, als die passive Form zur Form.

Stat. Taf., 3 : [ein « Nachsatz » war wohl nie vorhanden] Man bemächtigte sich (nun) der Kriegsschiffe[1].

Stat. Taf., 8 : Es wurden (nun) die Kinder gebracht. Der Satz ist selbsständig und wie die meisten der Beispiele unter *b* ein Satz innerhalb einer Schilderung, die genauere Ausführung, wenn man will, zu einer allgemeinen Überschrift.

c. .... c. Infinitivo. — Br., *Thes.*, 1164, 13 : ... S. Maj. setzte nun ein (der leider arg verstümelte Text, schildert die Unterwerfung und Neueinsetzung von Fürsten).

Stat. Taf., 8 : .... Wer immer nun starb, so liess S. Maj. [Über die Vervendung von mit einer andern Partikel zur Bildung hypothetischer Sätze vergl. unten.]

Stat. Taf., 25 : Die zwitscherten nun jeden Tag. [Hier giebt u. s. w. eine einzelne Bemerkung zu einem Glied in der Tributaufzählung, und zwar bezeichnet es eine wiederholte, regelmässige Thatsache.]

L., *D.*, III, 31 *a*, 3 = Br., *Thes.*, 1179, 3 : S. Maj. warf nieder.

Vielleicht muss man auch *Stat. Taf.*, 1 : hierher ziehen : S. Maj. warf [im Lande (??)] nieder. In beiden Fällen giebt der Satz mit den Zustand des Jahres NN im allgemeinen an, während in dem zweiten Beispiel mit .... die genauere locale Thatsache gegeben wird.

Ebenso wie *Stat. Taf.*, 1, ist zu beurteilen E. de Rougé, *Inscr. hiérogl.*, 149, 3; ich neige allerdings dazu hier unsere Satzform und nicht den Nominalsatz zu erkennen.

Vergl. noch E. de Rougé, *Inscr. hiérogl.*, 151, 13, wo das Satzgefüge durch Lücken aber unklar ist und *l. c.*, 176, 10, wo der Satz mit wieder eine Schilderung enthält.

d. .... c. Pseudoparticipio. — Br., *Thes.*, 1163, 12 : .... Es kamen (nun) die Fürsten. [So weit die Lücken ein Urteil zulassen, Teil einer Beschreibung der Tribute.]

Stat. Taf., 12 (vergl. 23 und 34) : .... Alle Halteplätze waren (nun) versehen.

Stat. Taf., 19 : Die Rosse (nun) eilten dahin. [Auch hier liegt kein Fortschritt der Handlung, sondern ein weiterer Zug in der Beschreibung der eiligen Flucht vor.]

Vergl. ferner L., *D.*, III, 31 *a*, 6, 12; 30 *a*, 16; *Sphinxstele* (L., *D.*, III, 68), 7, wo Brugsch, *Zeit.*, 1876, 90, die Stelle .... schon richtig mit dem vorhergehenden verband : Denn die Sphinxgestalt... ruht(e) an diesem Ort.

E. de Rougé, *Inscr. hiérogl.*, 175, 6 : ....

1. Ich benutze die Gelegenheit einen heillosen Fehler in meiner Dissertation gut zu machen, auf den mich fast gleichzeitig Prof. Erman und Dr. Spiegelberg aufmerksam gemacht haben. Obigen Satz hatte ich, durch Birch Autorität geblendet, falsch aufgefasst und das Wort *das Kriegsschiff* (Brugsch, *Lex.*, V, 64) verkannt.

S. Maj. war (nun) geschmückt und so war er tapfer. Der Satz mit giebt den Zustand an, in dem der König sich befindet, der « Nachsatz » mit .... c. Inf. die That des Königs.

e. mit dem Nominalsatz. — Diese Construction ist, soviel ich beurteilen kann, die häufigste von allen. Wir finden sie in den Annalen an folgenden Stellen :

Stat. Taf., 7 (vergl. 17) : .... S. Majestät war im Lande.... und gelangte zur Stadt. [Leider ist an der zweiten Stelle die Construction nicht sicher; ich fasse beide Male als Pseudoparticipium, so dass nach unserer Auffassung beim regierenden Satz stünde. Jedenfalls bezeichnet der Satz mit den thatsächlichen Zustand, während die Handlung enthält.]

Vergl. auch *Stat. Taf.*, 37, wo aber kein Nachsatz folgt, und die ganz analoge Stelle Brugsch, *Thes.*, 1181, 9. Ferner begegnet uns diese Construction :

Inschrift des Amn-m-hb (Lemm, p. 70), 35 : Der König war nun am Ende seiner Lebenszeit.

Tombeau de Rekhmarâ, 44, 7 : u. s. w. Es ist (nun, nämlich) dieser Vezier, der Vorsteher der Arbeiten u. s. w.

E. de Rougé, *Inscr. hiérogl.*, 175, 3 : Er war (nämlich) wie ein Pauther.

L., *D.*, III, 12 *a*, 25, und *b*, 6, steht beidemal : Ich stand nun an der Spitze der Soldaten. [Eine Thatsache, die jedesmal im folgenden Satz genauer erläutert wird.]

Sphinxstele, 4 : S. Maj. war (nun) ein Kind.

Ob die beiden sehr zerstörten Stellen Brugsch, *Thes.*, 1153, 9, und 1158, 69, wo für Maspero [] liest — ist nur bei Brugsch überliefert! — hierher gehören, ist mir zweifelhaft.

f. Vereinzelte Constructionen von . — Die hier angeführten Beispiele stehen einstweilen für mich vereinzelt da, aber in manchen Fällen wird dies gewiss nur Zufall sein.

Stat. Taf., 6, lesen wir : .... Die Soldaten waren (nun) betrunken und gesalbt.

Hier kann es unsicher erscheinen, ob wir den Fall a, vor uns haben. also das Hauptverbum ist, zu dem u. s. w. attributive Participio sind, oder ob wir das Tempus c. Pseudoparticipio anzuerkennen haben. In jedem Fall ist der Satz mit wieder ein Glied einer Beschreibung, giebt keine fortschreitende Handlung wieder.

Sphinxstele, 6 : , was Brugsch, *Æg. Zeit.*, 1876, 89, richtig « da war seine Stunde » wiedergab, nur dass wir für « da » lieber « nun » setzen werden.

Hier liegt also c. Tempus vor.

Formell unverständlich ist mir *Sphinxstele*, 5 : .... []. Warum hier die starke Form steht, sehe ich nicht ein. Ist etwa

zu verbessern? Für die Bedeutung von interessant ist auch folgende Stelle der Inschrift von Amada (Reinisch, Taf. 7).

Die Beschreibung des Heiligtums wird eingeleitet durch die Worte (l. 12) : S. Maj. verschönerte (nun) das Gotteshaus. Im Gegensatz zu dieser fortdauernden Thätigkeit, lesen wir l. 15 die einmalige Errichtung der Stele angegeben durch .

Die gleiche Construction c. Inf. hist. erkenne ich auch L., *D.*, III, 30 *b*, 23 : u. s. w. S. Maj. stattete nun reich aus die Panegyrien... (Ist es übrigens Zufall dass die gleichartig construierten letzten Beispiele auch inhaltlich übereinstimmen?)

Endlich bleibt noch der hypothetische Satz Brugsch, *Thes.*, 1161, 5 : [« Nachsatz » weiter verloren] « Hätten nun die Soldaten... ihr Herz nicht gegeben, ... so. » Hier steht das Tempus, durch eine 2te Partikel hinter in ähnlicher Weise eingeleitet und hypothetisch geworden wie *Stat. Taf.*, 8 (oben unter *c*).

Schluss. — Wer sich die Mühe nicht hat verdriessen lassen, mir bis hierher zu folgen, wird sich dem Schluss wohl nicht entziehen, dass die Partikel :

1, die Fähigkeit hat zu jeder beliebigen einfachen Verbalform hinzu zu treten;

2, in keinem Falle einen Fortschritt der Handlung bezeichnen *muss*, vielmehr in solchen Sätzen zu stehen pflegt, in denen entweder eine zurückliegende, vergangene historische Thatsache oder ein dauernder Zustand (resp. Handlung) zum Ausdruck kommt.

Im ersteren Falle entsprach deutsches « als », im anderen Falle deutsches « nun » einigermassen dem ægyptischen . Im Französischen glaube ich in « alors », wie es in neueren Romanen gebraucht wird, ein ungefähres Äquivalent für zu kennen. Die grösste Analogie aber zeigt m. E. zu den hier besprochenen Satzbildungen das lateinische Imperfectum.

Die häufigste Schreibung des Wortes in der Tuthmosenzeit ist ; aber daneben hat sich die ältere noch gehalten, wie die Beispiele lehren. Und für tritt bekanntlich in der Pyramidenzeit auch auf. Das bringt Einen auf den Gedanken, das sei kein Stammes-j, sondern ein Vorschlags-j. Die Vokalisation würde also am Wortende stehn; dazu stimmt die neuægyptische Form , die lehrt, dass sich unter dem Einfluss des Vokals das gehalten, während andererseits die Schreibung für lehren würde, dass damals das nicht mehr als Vorschlags-j empfunden wurde.

Nun hat man schon lange, wenn auch mit unzureichenden Gründen, in ursprünglich ein Verbum vermutet. (Brugsch, *Lex.*, V, 140.) Dazu würde trefflich passen, dass ganz ähnlich wie auch vorkommt (E 324), das alt gleichfalls lautet. Unwillkürlich denkt man daran, dass das Suffix der 2ten masc., das der 2ten fem. ist.

So scheint Alles trefflich zu stimmen und um die « Grundbedeutung » der späteren Partikel zu kennen, brauchten wir nur das betreffende Verbum zu finden. Aber hier beginnt die Schwierigkeit. In dem uns vorliegenden Ægyptisch giebt es so wenig wie in andern semitischen Sprachen einradikalige Verben. Will man also daran festhalten, in [𓂋]𓈖𓄿𓏏, [𓂋]𓈖𓏏𓏏 Verbalformen zu sehen, so muss es, da 𓂋 doch wohl sicher Vorschlags-j ist, einst ein Verbum 𓈖+𓅱 oder 𓄿𓏏 oder 𓂋, allenfalls sogar 𓅱 gegeben haben, und dieser zweite Radikal müsste, wermöge seiner Eigenart (Erman, *Grammatik*, §§ 15-18), sich verflüchtigt haben. Der Vokal stand dabei am Schluss. Die ursprüngliche Natur des Wortes wäre im Altægyptischem noch orthographisch erkennbar, im Neuægyptischen verdunkelt. Das Resultat für die Vokalisation der Form *-f*, dass nämlich der Vokal vor dem Suffix stand, wird bestätigt durch Erman, *Grammatik*, § 170, A.

Ich habe geglaubt diese Vermutung, die ein eingehendes Studium der Pyramidentexte vielleicht auf eine sicherere Grundlage stellen würde, auch hier nicht unterdrücken zu sollen; wer die Geschichte des Wortes 𓂋𓈖𓏏𓏏 verfolgen will, nicht nur, wie es hier geschehn, seine Verwendung in einer bestimmten Zeit, wird auf die Frage, ob 𓂋𓈖𓏏𓏏 eine verbale oder eine andere Sprachform ist vor allem sein Augenmerk richten müssen.

Berlin, 1 Nov. 1896.

BEITRÄGE ZUR MEDISCHEN GESCHICHTE

von

Prof. Dr J. V. Prášek

Fast gleichzeitig mit meiner Publication *Medien und das Haus des Kyaxares* (Berlin, Calvary, 1890) gab Herr Winckler in Berlin eine Sammlung von Aufsätzen auf altorientalischem Gebiete heraus, *Untersuchungen zur altorientalischen Geschichte* (Leipzig, Pfeiffer, 1889) betitelt, deren einer auch der Kritik der medischpersischen Geschichte gewidmet ist. Das interessante und in mancher Beziehung bahnbrechende Buch — ich verweise nur auf Herrn Winckler's Aufsatz über die altbabylonische Chronologie und über die Geschichte der Chaldäer — gelangte mir erst während der Drucklegung meiner obenangeführten Publication in die Hände und es war mir in Folge dessen nicht mehr möglich, zu demselben in meinen Ausführungen nach Gebühr Stellung zu nehmen (sich S. 99 Anm.). In Herrn Winckler's Beweisführung tritt nun überall das Bestreben deutlich hervor, mit der altclassischen Tradition in Bezug auf die altorientalische Geschichte völlig zu brechen und lediglich die keilinschriftlichen Quellen als einzig berechtigt hinzustellen und auschliesslich auch heranzuziehen. An Schärfe des Blicks in solchen Dingen nimmt es gewiss nicht leicht einer mit Herrn Winckler auf, ein Umstand, der die Geltendmachung einer Gegenansicht bedeutend erschwert.

Es ist Herrn Winckler's unleugbares Verdienst, durch dieses Buch ein neues Licht in die verworrenen Fragen der medischen Geschichte gebracht und viele neue Fragen,

deren endgiltige Lösung vom Standpuncte der rasch aufblühenden altorientalischen Geschichtswissenschaft mehr als wünschenswerth erscheint, angeregt zu haben. Insbesondere muss seine scharfe Unterscheidung der einheimischen westiranischen, mit dem susischen Volke nahe verwandten, Volksmasse und des erst später eingewanderten arischen Herrscherstammes, als dessen bekanntester, Vertreter bereits zur Zeit des Hystaspiden Uvachšatara-Κυαξάρης gegolten hat, hervorgehoben werden. Ganz neu dagegen und in crassem Widerspruche zu der überlieferten altclassischen Tradition ist Herrn Winckler's Behauptung, der letzte Mederkönig Ištumigu-Ἀστυάγης wäre keineswegs Sohn des Kyaxares, sondern ein siegreicher Skythenhäuptling gewesen, der das Reich des Kyaxares erobert hätte, später aber selbst dem Achæmeniden Kyros von Anšan unterlegen wäre.

Ungeachtet des Umstandes, dass bei Herrn Winckler die keilinschriftliche Überlieferung in der zur Zeit möglichsten Vollständigkeit und Akribie verwerthet wird, erscheint es mir doch immer fraglich, ob Herr Winckler nicht mitunter in seiner Combination weiter gegangen ist, als jene verstattet. Herr Winckler darf wohl als Genugthuung betrachten, dass ein Gelehrter von der Bedeutung Fritz Hommels (zuletzt in der Recension meiner oben citierten Publication in *České Museum Filologické*, I, 64) sich offen für seine Ansicht erklärt hat. Trotzdem habe ich mich doch veranlasst gesehen, über die Geschichte Mediens eine neue Untersuchung anzustellen, umsomehr als mittlerweile unsere Nachrichten über Medien beträchtlich durch die aus Kujundžik stammende und vom Herrn Strong (*Journ. asiat.*, S. IX, T. I, p. 361 sqq.) herausgegebene Thontafel und durch die Pognon-Scheilsche babylonische Nabonnedinschrift bereichert worden sind. Der ersteren Thontafel, die auf Geheiss Assurbanipals und zu Ehren der babylonischen Gottheiten Marduk und Zirpanit aufgesetzt wurde, verdanken wir wichtige Aufschlüsse über den letzten assyrisch-elamitischen Krieg, über den Krieg mit einem König der umman Manda, Namens Tukdammi, und mit dem, Sandakšatru benannten, Sohn eines nicht namentlich angeführten Fürsten; die Nabonnedinschrift berichtet über die den Sturz Ninive's vorangehenden Ereignisse, an denen auch ein König der umman Manda theilgenommen hat.

Es sind demnach drei Fragen zu erörtern, bevor man das Urtheil über den neuen Quellenstoff zur medischen Geschichte und die aus demselben resultierenden Folgerungen fällt, nämlich die Frage über die Anfänge der medischen Unabhängigkeit, über die Anagraphe und zuletzt über den Begriff der Bezeichnung umman Manda.

Bekanntlich werden die Madai (מדי) in den assyrischen Documenten öfters erwähnt, zuerst bei Salmanassar II unter dem Namen Amada, später auch in der Form *mât AA*. Zur Zeit Salmanassars II sassen die Madai an der äussersten östlichen Ausbiegung des mit Parsua (Παρσίοι bei STRAB., p. 508, in der westlichen Nachbarschaft von Ἄμαρδοι und Ἀναριάκαι, folglich in dem späteren Atropatischen Medien) im Norden und Araziaš im Süden (vgl. *Salmanassar II*, *Ann. Obel.*, 110-126) auslaufenden Bogens. Das šadî aban Musi bildete ihre Westgränze und mitunter auch Zufluchtstätte (*I Rawlinson*, Pl. 33, Nro. 3, Z. 27-28). Im allgemeinen galt das Land Madai als Gebirgsland (vgl.

I Rawlinson, Pl. 35, Z. 7-8), die Bewohner des Landes hiessen Madai ruḳuti, « die fernwohnenden Madai », womit auch das oft vorkommende Madai samûti gleichbedeutend zu sein scheint, aber auch Madai dannuti, « die mächtigen Madai », welch letzteres Attribut auf ihre bessere Organisation und Kriegstüchtigkeit im Vergleich mit den anderen westiranischen Stämmen und Staaten schliessen lässt. Ihre äusserste Ostgränze bezeichnete das vom Westen weithin sichtbare, mit dem ewigen Schnee bedeckte und hart an der Peripherie der grossen Salzwüste (*bît Ṭabti*) emporragende Gebirge Bikni, in welchem Herr Winckler mit Recht den imposanten Demavendkegel erblickt. Eine politische Einheit haben die Madai vor dem Jahre 700 v. Chr. nie gebildet; den Beweis davon bieten rückhaltlos die assyrischen Berichte, in denen zwar hie und da einzelne Gauvorsteher der Madai (*ḫazâni ša Madai*) nahmhaft gemacht werden — unter Rammannirâr III *Ḫanasiruka mât Madai*, unter Tiglatpilesar III *Bisiḫadir maḫâzu Kiśirai*, der letztere bereits mit Angabe seines Herrschergebietes — dagegen aber zur Zeit Sargons einmal namentlich 27 namentlich aufgezählt, das anderemal sogar 45 *ḫazâni ša Madai* erwähnt werden.

Nach den Namen einzelner medischer Häuptlinge und Bezirke aus der vorsargonischen Zeit zu schliessen, waren die Madai mit den Bewohnern Nordelams stammverwandt, d. h. sie gehörten jener weder semitischen noch arischen Gruppe vorderasiatischer und vielleicht auch süd- und westeuropäischer Urvölker an, für welche Hommel die Bezeichnung Alarodier in Anspruch nimmt. Auch die ursprünglichen Bewohner von Manna und Parsua, ja sogar des Reiches von Araraṭ, sind dieser Gruppe beizuzählen, ungeachtet die Mundart von Urarṭi-Araraṭ, soweit dieselbe uns heutzutage in den Vanischen Inschriften vorliegt, mit der susischen Sprache und deren jüngeren Formationen eine bloss entfernte Verwandtschaft ausweist. Während des VIII vorchristlichen Jahrhunderts macht sich aber auch in Medien die arische Einwanderung merkbar. G. Smith hat einem, leider nur fragmentarisch erhaltenen, achtseitigen Thonprisma Sargons eine Liste von *ḫazâni ša Madai* entnommen und *Assyrian Discoveries*, 288 fgd, publiciert, die in diplomatisch treuer Form jetzt bei Winckler, *Sargon*, II, T. 44, B, vorliegt (vgl. auch Delitzsch, *Die Sprache der Kossäer*, 48). Ein einziger Blick auf die ziemlich lange Namenreihe, worin auch die mit den durch Ktesias überlieferten medischen Königs, eigentlich blos Personennamen Φάρνος (Z. 14, wo deutlich bei Herrn Winckler [illegible], *Pa-ar-nu-a*, zu lesen ist) und Ἀρβάκης (Z. 32, *Ar-ba-ku*) gleichlautenden Namen Parnua und Arbaku vorkommen, belehrt uns sogleich, dass wir es bereits in meisten Fällen mit den arischen Sprachbestandtheilen zu thun haben, woraus zu folgern ist, dass die arischen Volkselemente damals schon ziemlich stark unter den Madai verbreitet waren.

Seit dem Ende des VIII vorchristlichen Jahrhunderts lässt sich also die fortwährende Einwanderung arischer Stämme vom Norden her in die armenisch-iranischen Gränzländer constatieren. Im III Jahre Sargons, 719 v. Chr., wird ein Reitervolk Zikirtu zwischen Urarṭu und Manna von den Assyrern erwähnt, dessen Anführer Mitatti mit dem König Rusâ oder Ursâ von Araraṭ gegen die Mannäerkönige conspirierte, zuerst gegen den assyrienfreundlichen Iranzu, drei Jahre nachher gegen den

Nachfolger des Letzteren Azâ. Mitatti's Verbündeten waren Bagdatti oder Bagadatti von (U)mildiš und die amîlu šaknûti Mannai, die Gaufürsten oder die Statthalter der Mannäer (Sarg., *Ann.*, 53; *Ann. des Saales XIV*, 48; *Prunkinschr.*, 37, 45–46, Winckler). Die assyrischen Berichte unterscheiden demnach zwischen dem Könige und den amîlu šaknûti von Manna. Nun tragen die Namen Mitatti und Bagadatti ein ausgesprochen arisches Gepräge, die Zikirtäer dann, die noch später als Asagartâ, Σαγάρτιοι (Hdt, VII, 85), als persisch, also im allgemeinen als arisch redende, Bewohner (ἔθνος μὲν περσικὸν καὶ φωνῇ) der östlichen Zagrosabhänge (Ptol., VI, 2) vorkommen, unterscheiden sich als Reitervolk grundsätzlich von der eingeborenen Bevölkerung des medisch-armenischen Gränzlandes. Auch an den Abbildungen gefangener Mannäer sieht man eine stattliche, vortrefflich ausgerüstete, mit der charakteristischen arischen Stosslanze bewaffnete und der einheimischen Bevölkerung fremd dastehende Volksmasse, deren Merkmale mit dem wohlbekannten Ariertypus übereinstimmen.

In Folge dieses Völkergeschiebes nahm Manna am Ende des VIII vorchristlichen Jahrhunderts eine ganz merkwürdige Stellung ein. Obzwar unsere Nachrichten über dasselbe aus der Zeit vor Sargon recht spärlich fliessen, so ist doch die Behauptung berechtigt, dass das viehtreibende Mannäervolk vor Sargon den Assyrern nichtsweniger als freundlich gesinnt war. Bereits im XXX Jahre Šalmanassars II, 830 v. Chr., wurde der Mannäerkönig Udaki durch Waffengewalt aus seiner Hauptstadt Zirtu vertrieben (*Ann. Obel.*, 165–168). Während der Regierung Šamširammâns II wurde ein Theil von Manna, der Stadtbezirk Paddira, als assyrisches Gebiet betrachtet (vgl. Schrader, *KGF.*, 223) und derselbe König rühmt sich selbst, im Verlaufe seines dritten Feldzuges den Tribut von Manna empfangen zu haben (*Šamširammâns Inschrift*, II, 39–42). Auch die Verwaltungsliste erwähnt in den Jahren 808 und 807 v. Chr. Feldzüge nach Manna, es zeigte sich also durch eine lange Reihe von Jahren das mannäische Volk mit seinem Herrscherhause den Assyrern widerspänstig, ein Verhältniss, welches zu Zeiten Sargons jählings in ein assyrienfreundliches umschlug.

Es sind uns aus der Regierungszeit Sargons folgende Könige von Manna bekannt: Iranzu bis zum J. 716 v. Chr., Azâ und Ullusun. Alle drei hatten fortwährend mit den Empörungen ihrer neuen arischen Landesgenossen zu kämpfen, die von Rusâ von Ararat und von dem Zikirtäer Mitatti aufgemuntert wurden, desshalb hielten sie es alle drei mit Assyrien, von demselben Schutz gegen die arischen Eindringlinge und den mit solchen verbündeten König von Ararat erwartend. Gegen Iranzu, dessen assyrienfreundliche Gesinnung Sargon ausdrücklich hervorhebt (*Ann.*, 33, Winckler), zettelte Mitatti bereits im J. 719 v. Chr. einen Aufstand an, an dem die mannäischen Städte Šuandaḫul, Durdukka und später auch Suka, Bala und Abitikna theilgenommen haben. Rusâ von Ararat wird bei dieser Gelegenheit als Verbündeter der Aufständischen genannt (*Ann.*, 34–41). Sargon aber überraschte die Empörer, überwältigte sie und verpflanzte nach Syrien. Drei Jahre nachher brach der Aufstand von neuem aus und auch diesmal wird Mitatti an der Spitze der Revolte genannt, neben ihm aber werden die amîlu šaknûti Mannai erwähnt, eine Bezeichnung, die in den älteren Berichten nirgends vorkommt. Die Empörung richtete sich gegen Iranzu's Nachfolger

Azâ und selbstverständlich auch gegen Sargon als Schutzherrn des Letzteren. Die Politik des Königs von Araraṭ war dabei wieder im Spiel, insoweit derselbe die Zikirtäer, die amilu šaknûti Mannai und die Stämme (U)mildiš und Misiandu zum Abfall von Sargon und Azâ verleitet hatte.

Es ist klar, dass zu Sargons Zeit in Manna die arischen Elemente überhandnahmen und im Verein mit dem Könige von Araraṭ die einheimische Dynastie zu stürzen bestrebt waren. Da auch in dem benachbarten Parsua sich damals die arischen Eindringlinge recht breit machten, sah sich Sargon zu der Expedition seines VII Jahres, 716 v. Chr., veranlasst. Diese Expedition richtete sich gegen Da-ai-uk-ku, einen amilu šaknu Mannai, der sich mit Rusâ gegen den König Ullusun verschworen hat. Einer seiner Söhne verbürgte des Vaters Treue. Aber Sargon nahm die mannäischen, durch Daiukku an Araraṭ abgetretenen Festungen im Sturm ein, bemächtigte sich der Person Daiukku's und dessen Familie und verbannte ihn nach dem syrischen Hamath (*Prunkinschr.*, 49). Bagadatti büsste den an Azâ verübten Mord mit seinem Leben.

Es leuchtet ein, dass Daiukku und Bagadatti an der Spitze des arischen Elementes in Manna gestanden, dass sie aber an dem Vollführen ihrer Pläne durch Sargon's Siege verhindert wurden. Nach Daiukku's Niederlage war aber für seine Stammesgenossen in Manna kein Bleiben mehr, denn ein Jahr später erlag auch Rusâ der Wucht von Sargon's Waffen und endete durch Selbstmord. Die arischen Stämme sahen sich wohl durch diese Ereignisse gezwungen Manna zu verlassen und es fragt sich, wohin sie sich gewendet haben.

Ich glaube die Spuren ihrer Wanderung insogleich verfolgen zu können. Der natürliche Weg führte nach Medien, wo bereits arische Elemente durch längere Zeit ansässig waren. Im J. 713 v. Chr. unternahm Sargon eine Expedition *ana mât Illipi mât Bît Da-ai-uk-ki mât Karallia* (*Ann.*, 139–140). Unglücklicherweise ist der Bericht über diese Expedition, der ursprünglich bis zur Z. 165 reichte, in einem sehr argen Zustande überliefert worden, es lohnt sich aber dennoch dessen einzelnen Angaben nachzugehen. Der in der Z. 139–140 enthaltenen Aufschrift gemäss galt die Expedition den Ländern Illip, Bît Daiukki und Karalli, also insgesammt medischen Landschaften. Anfangs wird der Verlauf der Expedition nach Karalli (bis zur Z. 143) dargestellt, dann folgen die sehr verstümmelten Zeilen 144-157, die aber, da Z. 157 deutlich der Name Daltâ, [illegible], zu lesen ist, sich auf die Ereignisse in Illip bezogen haben müssen. Z. 158 fgd werden in der That Bezirke von Illip erwähnt. Nachdem also in dem zusammenhängenden und streng chronologisch geordneten Berichte die Ereignisse von Karalli und Illip gestreift worden waren, so ist es als ganz natürlich und der wohlbekannten Art assyrischer Annalenschreiber nur entsprechend anzusehen, wenn man in dem Rest des Berichtes, Z. 161-165, Näheres über die Expedition nach Bît Daiukki erwartet. Dieses Bît Daiukki ist dem Sargonschen Berichte zufolge zwischen Illip und Karalli, also in die Mitte des classischen Gross-Medien anzusetzen, da Illip bekanntlich an Elam gränzte, Karalli zuweilen aber zu Manna gerechnet wurde, also bedeutend nördlicher gelegen haben muss (vgl. Sarg., *Ann.*, 33-63, Winckler). Nun führt uns der assyrische Bericht zwar nach dem fernen medi-

schen Osten, nach den *nagi rukuti ša paṭṭi mâtu Aribi ša nipiḫ ilu Šamši u mâtu Nagira* [*ša*] *mâtu Mandai dannuti ša nir ilu Aššur islu ma šadu u madbaru irtappudu* (Z. 162-163), also nach den an der Gränze « der östlichen Aribi » gelegenen Gebieten der « mächtigen Mandai », die das Joch Assurs abgeschüttelt hatten und im Gebirge und in der Wüste zelteten, nennt aber nirgends das sonst sicher zu erwartende Bit Daiukki. An der Stelle, wo wir die Erwähnung von Bit Daiukki erklärlicherweise zu erwarten haben, werden medische Stämme und Bezirke und unter den letzteren ein bisher in Medien unbekannter Stamm, welch' letzteren von der gewöhnlichen Lebensweise der medischen Stämme grell abstechende Eigenschaften der assyrische Schriftgelehrte ziemlich eingehend zu schildern sich bemüssigt findet, ausdrücklich genannt. Es bleibt also die Frage zu erörtern, ob sich zwischen Bit Daiukki und den « mächtigen Mandai » nähere Beziehungen nachweisen lassen.

Untersuchen wir zunächst die Namensform Mandai. Die Bezeichnung kommt in den vorhandenen Quellen in der Zeit vor Sargon nicht vor, ist aber ihrem Wesen nach unstreitig eine auf den Namen Manda zurückzuführende Appellativform. Nun lässt sich der Name Manda nach der wohlbekannten Analogie als eine durch Hinzufügung des Suffixes — da in der Bedeutung « Land » instandgesetzte Erweiterung des Landesnamens Manna erklären[1], folglich bezeichnet das Appellativum Mandai einen nach Manna Zugehörigen oder einen Ankömmling aus Manna. *Demzufolge sind die Mandai dannuti Sargons ein aus Manna nach Medien eingewanderter Clan oder Stamm, der der einheimischen medischen Bevölkerung und auch den anderen anwohnenden Stämmen bloss « aus Manna gekommene » oder « mannäische Leute » waren.*

Sind also die Mandai dannuti ein aus Manna nach Medien eingewanderter Stamm oder Clan, dann können wir ganz positiv den Grund erklären, warum Sargon in der Aufschrift seines bereits oben erwähnten Berichtes das Gebiet Bit Daiukki als Ziel seiner Expedition namentlich aufführt, in der Folge aber von der Bekämpfung der Mandai in Medien spricht. Die medischen Mandai sind unseres Dafürhaltens die aus Manna Angekommenen und zwar die Angehörigen des vorher in Manna angesiedelten Stammes, als dessen Oberhaupt der in Hamath internierte Daiukku galt. Zur Zeit der Gefangennahme dieses Daiukku lebte einer seiner Söhne als Geissel an dem Hofe des Königs Ruṣâ von Araraṭ, der letztere gab sich aber bereits im J. 714 v. Chr. nach dem Falle von Muṣaṣir und der Wegnahme der altarmenischen nationalen Gottheiten Ḫaldia und Bagbartu selbst den Tod. Diese Gelegenheit und die durch Sargons Siege in Araraṭ geschaffene Lage wird der Sohn Daiukku's zu seiner Befreiung und zur Wiederkehr zu seinen zur Zeit muthmasslich führerlosen Stammesgenossen benutzt haben. Nach den Siegen Sargons war aber für die arischen Stämme in Manna kein Bleiben mehr, sie suchten also das Weitere und zogen unter dem Namen des Stammes oder Hauses Daiukku — ob unter der Führung des umlängst noch zu Araraṭ detenierten

1. Über das Suffix *-da*, vgl. Hommel, *Geschichte Babyloniens-Assyriens*, 221 und 402. Als Beispiele der auf diese Art erfolgten Namensbildung führt Hommel, *l. c.*, Amar-da, Kal-da und Man-da, an womit auch der sicher westiranische Landesname Kampa(n) -da, dem der aus den Inschriften Assurnaṣirpals III und Salmanassars II wohlbekannte Personenname Ḫamban zu Grunde liegt, zu vergleichen ist.

Fürstensohnes, mag dahingestellt bleiben und ist auch sonst für die aufgeworfene Frage belanglos — nach Medien. Daselbst wurden sie als mannäische Ankömmlinge empfangen und fortan statt Arier auch als Mannäer bezeichnet. Wir können nur Hommel beipflichten, wenn er *České Filologické Museum*, I, 64, die Möglichkeit zulässt, dass sich in dem Ktesianischen Königsnamen Μανδαύκης, ursprünglich wohl Mandaukku, eine noch so verblasste Erinnerung an die einstige Bedeutung der Mandai in Medien erhalten haben mag. Herrn Winckler's Unterscheidung eines mannäischen und eines anderen Daiukku, nach welchem letzteren die medische Landschaft Bit Daiukki ihren Namen geführt haben soll (*Untersuchungen*, 118), ist dagegen abzulehnen.

Mit der hier skizzierten Sachlage befindet sich aber merkwürdigerweise, von den poetischen Zuthaten der nachweislich jüngeren Sage abgesehen, die bei Herodot vorliegende Harpagidentradition in bestem Einklang. Noch zu Herodots Zeiten war bei den Medern die Erinnerung erhalten, dass sie ursprünglich Ἄριοι geheissen und erst später den Namen Μῆδοι angenommen haben (Hdt., VII, 62). Derselben Tradition zufolge waren die Meder *vor* Deiokes in zahlreiche Stämme gespalten und verwalteten sich κατὰ κώμας (I, 96), welch' letzterer Ausdruck auf eine Anzahl kleinerer, äusserlich nur lose zusammenhängender Gebiete schliessen lässt. An anderem Orte unterscheidet Herodot sechs Μήδων γένεα und zwar Βούσαι Παρητακηνοί Στρούχατες Ἀριζαντοί Βούδιοι Μάγοι (I, 101). Die an vierter Stelle vorkommenden Ἀριζαντοί waren gewiss derjenige Stamm, welcher sich durch seinen von Ἄριος abgeleiteten Namen und sonstige Kennzeichen arischen Charakters vor den anderen Stämmen hervorthat. Und nun der Name Δηιόκης, von dem sich doch nicht behaupten lässt, dass er mit dem keilinschriftlichen Daiukku nicht identisch wäre! Wenn wir sohin den wahren geschichtlichen Kern in der Deiokessage von den Bestandtheilen der späteren Legendenbildung absondern, so bleibt immerhin die Thatsache übrig, dass die Meder die Vereinigung des Volkes, die Gründung ihres Nationalstaates und den Ursprung ihrer königlichen Dynastie auf Δηιόκης zurückführten. Nur darin stellt sich die Sage in Gegensatz zu den keilinschriftlichen Angaben, dass sie Δηιόκης selbst statt eines Deiokiden für den ersten Mederkönig betrachtet. Es freut mich sehr, dass ich mich in Bezug auf die richtige Bedeutung des Deiokes für Medien mit Herrn Winckler im Einklang befinde.

Es steht also fest, dass ein arischer, aus Manna angekommener oder vielmehr vertriebener Stamm, dessen früherer Häuptling Deiokes hiess, zwischen dem J. 715–713 v. Chr. nach Medien einwanderte und sich bald, Dank seiner höher entwickelten militärischen Organisation, unter der eingeborenen Madaibevölkerung und den zersprengten arischen Elementen zur Führerrolle aufschwang. Auch in diesem Puncte stimmen also meine Ausführungen mit denen des Herrn Winckler überein.

Die Sargonsche Expedition des Jahres 713 v. Chr. nöthigte zwar die arischen Einwanderer und mit diesen auch die Madai zur einstweiligen Anerkennung der assyrischen Oberherrschaft, aber die folgenden Ereignisse, insbesondere die in Illip nach dem im J. 708 v. Chr. erfolgten Ableben des Königs Dalta ausgebrochenen, Wirren und die damit im Zusammenhange stehende erneuerte Feindschaft zwischen Elam und Assyrien waren keineswegs der angestrebten Oberherrschaft in Westiran förderlich.

Nicht viel besser stand es um die assyrische Oberhoheit in Medien unter Sargons Nachfolger Sanherib. Dieser rühmt sich wohl bei seiner Rückkehr aus Illip im J. 702 v. Chr. die Madai rukuti zu einem schweren Tribut verhalten zu haben (*Prismainschr.*, II, 30-33), sonst würdigt er aber in seinen Inschriften die medischen Stämme keiner Erwähnung. Hiegegen sind unter seiner Regierung deutliche Spuren von weitgreifender arischer Einwanderung in West- und Südwestiran wahrnehmbar. Herr Winckler führt ganz richtig aus, dass infolge Vordringens der Kimmerier und der immer lebhafter werdenden arischen Einwanderung natürlich gerade in diesem Landstriche in jener Zeit grosse Veränderungen eingetreten sein müssen (*Untersuchungen*, 121) und in der That waren es aus Parsua ausgewanderte Arier, die unter dem Namen Parsuaš im J. 690 v. Chr. in der mörderischen Schlacht bei Ḫaluli an der Seite Elams gegen Sanherib gestritten und später als Perser zur weltgeschichtlichen Bedeutung gelangten. Diese Parsuaš-Perser liessen sich in dem plateauartigen ostelamitischen Gränzland Anšan zwischen eingeborener Bevölkerung nieder.

Es ist anzunehmen, dass die arischen Stämme in Medien während der Regierungszeit Sanheribs wesentlich erstarkten, denn in den Wirren, die als Folge des an Sanherib verübten Vatermordes in Assyrien entstanden sind, treten die Madai als eine bedeutende, von ehrgeizigen Häuptlingen geführte, Macht in Vordergrund. Im Einklange mit meinen allerdings später gedruckten Ausführungen (*Medien und das Haus des Kyaxares*, 37 fgd) behauptet auch Herr Winckler, dass sich zur Zeit Assarhaddons in Medien ein grösseres Reich bilden konnte (*Untersuchungen*, 121). Unseres Erachtens wird diese Vermuthung, wenn man sich nachstehende Umstände gegenwärtig hält, zur Thatsache.

Dem reichen Material, das neuerdings Knudtzons Fleiss aus den zerstreuten Ominaltafeln gesammelt hat, verdanken wir sehr interessante Aufschlüsse über die veränderte Sachlage in Medien. Da ersehen wir zuerst, dass zwei Häuptlinge Versuche zum Zwecke der Vereinigung einzelner medischer Stämme in ein grösseres Staatswesen unternommen haben. Einer von ihnen, Kaštarit oder Kaštariti, Beherrscher der aus Sargons Zeit bekannten medischen Stadt Karkaši oder Karkasia, schloss ein Bündniss mit den wilden Kimmeriern, die damals über Armenien und die angränzenden assyrischen Provinzen einherfielen, mit den Mannäern und auch mit einigen Stämmen der Madai. An der Spitze einer ansehnlichen Kriegsmacht bedrohte Kaštarit in der Folge die assyrischen Städte in Westmedien Kišašu, mit dem zur Zeit Sargons erwähnten Kišišim wohl identisch, und Ušiši (Knudtzon, *Die assyrischen Gebete an den Sonnengott*, Nro. I-VI). Man sieht, dass dieser Kaštarit eine die Mittel eines Häuptlings weit übertreffende Macht besass. Einer meines Wissens bisher unpublicierten Tafel zufolge, die vor geraumer Zeit Boscawen in seiner Replik gegen Bosanquet herangezogen hat (*Transactions of the Society of Biblical Archæology*, VI, 108), wurde Kaštarit von seinem Vater mit der Führung im Kampfe gegen Assyrien betraut, ja er soll sogar den Titel eines Königs der Madai angenommen haben, es wird also bereits der dem Namen nach unbekannte Vater Kaštarits einige Stämme der Madai in der Umgegend von Karkasia vereinigt und sich zu ihrem Herrscher aufgeworfen haben. Die feindlichen Be-

ziehungen Kaštarits zu westmedischen Staaten legen die Vermuthung nahe, dass er bestrebt war die westmedischen Stämme unter seine Herrschaft zu bringen.

Der andere Versuch, Medien zu einer politischen Einheit zu vereinigen, gieng von einem ḫazânu, Namens Mamitiaršu oder Mamitaršu, aus. Nach der Ominaltafel Nro. II. Knudtzon forderte Kaštarit durch eine Abordnung Mamitiaršu zum Bündniss gegen Assyrien auf. Dasselbe Täfelchen bestätigt, dass Mamitiaršu dieser Aufforderung auch Folge geleistet hat. Während der heissen Kämpfe, die Assarhaddon an der Nordostgränze seines Reiches zu bestehen hatte, werden neben den Kimmeriern, Mannäern und Ašguzäern (Ašguza oder auch Iškuza, mit denen wohl die אשכנז bei *Jer.*, 51, 27, und in der sogenannten Mosaischen Völkertafel zu vergleichen sind; vgl. WINCKLER, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, 269, und KNUDTZON, *Sonnengebete*, II, 113) auch die Madai öfters erwähnt. Merkwürdig erscheint dabei der Umstand, dass Mamitiaršu in einer Ominaltafel den Titel ḫazân ša niši Madai führt (S. 2005 nach SAYCE, *Babylonian literature*, 20, 79 sq.), denn dadurch wird klar gemacht, dass damals bereits eine Anzahl Madaistämme unter Mamitiaršu's Herrschaft stand. Da Kaštarits Gebiet allem Anschein nach in Westmedien zu suchen ist, wird man nicht fehlgehen, wenn man Mamitiaršu's Wirksamkeit in ostmedische Gaue, wo das Bit Daiukki angesiedelt war, verlegt.

Wenngleich die weiteren Nachrichten über das Verhältniss der Madai im allgemeinen zu Assarhaddon sehr spärlich fliessen, so lässt sich dennoch aus solchen ermitteln, dass Assarhaddon durch die Macht der Ereignisse zur Anerkennung des medischen Bundes, dessen Oberhaupt Mamitiaršu war, genöthigt wurde. Der Anprall von Norden wurde zwar abgewehrt und auch Kaštarit verschwand auf unbekannte Weise von der Oberfläche, aber der einmal gestiftete Bund der Meder dauerte fort, ja noch während der sonst ruhmvollen Regierung Assarhaddons ward auch das Reich Illip mit Medien vereinigt. Dasselbe Schicksal wird auch dem gebiet Kaštarits widerfahren haben und die einzige ausdrücklich gegen Medien Gerichtete Handlung Assarhaddons trägt den Charakter einer Hilfeleistung gegen ḫazâni ša kaatam idkušunuti (*Prism.*, IV, 29), also gegen die fortschreiten Annexion einzelner Stämme und Gebiete durch das aufstrebende Mederreich. Assarhaddon mag bei dieser Gelegenheit bis zum Rand der grossen Salzwüste vorgedrungen sein, aber dieser sein Vorstoss hat die Organisation der Madai nicht erschüttert.

All diese Ereignisse fallen in die vier ersten Jahre Assarhaddons, denn seit dem fünften Jahre an besitzen wir eine chronologisch genau geordnete Aufzählung der Thaten Assarhaddons in der Babylonischen Chronik, wo aber die Ereignisse an der nordöstlichen Gränze mit tiefstem Schweigen übergangen sind. Es ist sohin zu schliessen, dass im J. 675 bereits Medien unabhängig war und dass die Unabhängigkeitserklärung in die Jahre 678-676 anzusetzen ist. Damit stimmt aber merkwürdigerweise die durch Herodot, I., 130, überlieferte und der medischen Volksüberlieferung entnommene Angabe, derzufolge die Meder Oberasien durch 128 Jahre beherrscht hätten. Da wir die Schlacht bei Pasargadæ im J. 550 v. Chr. als terminus ad quem ansehen, so ist das Jahr 678/7 v. Chr. als das Anfangsjahr der medischen Oberherrschaft, richtiger

als das Jahr der medischen Unabhängigkeitserklärung, zu betrachten. Die vielfach versuchte Deutung der Ziffer 128 ist aus dem Grunde abzulehnen, weil die Ziffer mit den sonst über die Dauer einzelner Regierungen in Medien überlieferten Ansätzen absolut unvereinbar ist.

Fassen wir die Ergebnisse unserer Untersuchung zusammen, so ergiebt sich daraus folgende Beantwortung der ersten von den drei aufgeworfenen Fragen. Die in Manna durch geraume Zeit ansässigen arischen Stämme wanderten unter den Anführern aus dem Hause des Daiukku-Deiokes nach Medien ein, stellten sich an die Spitze der einheimischen Madai und der bereits von früher her unter den Madai angesiedelten Arier, wehrten glücklich die Angriffe Sargons und Sanheribs ab und gründeten unter Assarhaddon, indem sie sich die durch den Kimmeriereinfall geschaffene missliche Lage in Assyrien rechtzeitig zu Nutzen gemacht, durch den Deiokiden Mamitiaršu den medischen Nationalstaat.

Die medische Anagraphe bei Herodot besteht lediglich aus vier Königsnamen, deren einer, der des Δηιόκης, in Folge unserer Ausführungen im vorhinein auszuschliessen ist. Es kommen demnach blos Φραόρτης, Κυαξάρης und Ἀστυάγης, die in ununterbrochener Reihe nacheinander folgten, in Betracht. Von diesen drei Königen sind zwei und zwar der letzte Ἀστυάγης sowie dessen unmittelbarer Vorgänger Κυαξάρης keilinschriftlich belegt, Ἀστυάγης als Ištumigu der Nabonned- und Kyrosinschriften, Κυαξάρης als Umakuištar, altpersisch Uvachšatra, in der Sprache der zweiten Gattung Vakistara, in der grossen Behistûninschrift des Dareios, wo zwei Prætendenten, Fravartiš-Phraortes der Meder und Citrantachma der Sagartier, sich für seine Nachkommen herausgegeben haben. Φραόρτης ist bisher monumental nicht beglaubigt, ist aber mit seinem Thronnamen Ἀστυάγης bei Berossos wiedererkannt worden (*Medien und das Haus des Kyaxares*, 53 fgd. Vgl. auch Hansen, *Neue philologische Rundschau*, 1890, 381).

Auch die Dauer einzelner dieser Regierungen ist ganz genau zu fixieren, da die bei Herodot erhaltenen Zahlen, 22 + 40 + 35, im grossen Ganzen mit der Regierungsdauer der drei letzten Ktesianischen Könige übereinstimmen, allerdings mit der nichtssagenden und aller Wahrscheinlichkeit nach durch Verschreibung veranlassten Variation bei dem letzten König, dem Ktesias 38 Jahre beilegt. Es ist also anzunehmen, dass die drei letzten medischen Könige zusammen 22 + 40 + 35 = 97 Jahre geherrscht haben und das der erste, Phraortes-Astyages, im 647 v. Chr. den Thron von Medien eingenommen hat.

Nun haben wir als höchst wahrscheinlich dargethan, dass im J. 678 v. Chr. Mamitiaršu das medische Reich gegründet hat, dieser Mamitiaršu ist demnach an des Deiokes statt an die Spitze der medischen Anagraphe zu stellen. Da tritt ein neuer bisher unbekannter König hinzu. Der von Strong publicierte Text, *Av.*, 20 fgd, berichtet über *Tuk-dam-mí-i šar umman Manda*, der sich in den Krieg mit dem Assyrerkönig Assurbanipal eingelassen hat, endlich aber — dem assyrischen Berichte zufolge — zum Rückzug genöthigt worden ist. Der Kampf muss ein sehr heisser gewesen sein, weil

der « siegreiche » Assurbanipal seinen Gegner nichtsweniger als schmeichelhaft mit dem Attribut « Teufelssprosse » (*tabnit Tiamat*) auszeichnet und den Gottheiten Marduk und Zirpanit für den errungenen Sieg reichliche Opfern darbringt. *Av.* 21 liest man die sehr wichtige Stelle *ana la ipiš anni la ḫadii miṣir mâtia ni...*, da solche zur Annahme berechtigt, dass Tukdammi der Angreifer und Assurbanipal der Angegriffene gewesen. Es handelt sich sohin um einen Angriffskrieg gegen Assyrien. Mit Tukdammi erscheint ein Häuptling verbunden, dessen Name am Ende der Zeile *Av.* 24 ausgebrochen ist. Gleich nachher nennt aber Assurbanipal den Sohn dieses Häuptlings, Namens Sandakšatru, ein Name, dessen arischer Charakter wohl über jeden Zweifel erhaben sein dürfte, es wird sohin Tukdammi in gewissem oberherrlichen Verhältniss zu den damals in Westiran (im allgemeinen Sinne des Worts) ansässigen Ariern gestanden haben. Tukdammi's Reich muss ebenfalls in Westiran gesucht werden und speciell in Medien, da er denselben Titel šar umman Manda wie der Zerstörer von Assyrien in der babylonischen Nabonnedinschrift und der letzte Mederkönig Ištumigu-Astyages führt. Tukdammi ist also ein neuer, bisher unbekannter Mederkönig, der in die Lücke zwischen Mamitiaršu und Phraortes-Astyages einzureihen ist.

Ich glaube, der von Strong publicierte Text gibt einige Anhaltspuncte an die Hand, welche die Behauptung rechtfertigen, dass Tukdammi als unmittelbarer Vorgänger des Phraortes-Astyages anzusehen ist. In erster Reihe sind hierin Assurbanipals Angaben über den Krieg mit Elam zu erörtern. *Av.*, Z. 18, ist Elam namentlich erwähnt und zwar in solcher Verbindung mit Tukdammi, dass der Schluss von der Allianz beider Mächte gegen Assyrien und von der Gleichzeitigkeit des medischen Einfalles mit jener Phase des assyrisch-elamitischen Krieges, die mit einem entschiedenen assyrischen Siege geendet hat, gerechtfertigt erscheint. Nun hat Assurbanipal bekanntlich zweimal mit den Elamitern siegreich gekämpft und zwar zuerst hat er den König Tiumman bei Tulliz am Ulai aufs Haupt geschlagen. Dieser gegen Tiumman geführte Krieg kommt aber bei der Erledigung der aufgeworfenen Frage ausser Betracht, da die Schlacht am Ulai vor das J. 658 v. Chr. anzusetzen ist. Einem von Strassmaier publicierten und von Oppert in der am 14 Dec. 1894 abgehaltenen Sitzung der *Académie des Inscriptions* besprochenen Contracttäfelchen zufolge fällt die auch *Ann. Rass.*, III, 130 fg, erwähnte erste Belagerung Babylons durch Assurbanipal in das Jahr 658 v. Chr. und der elamitische König, dessen Entsatzheere Šamaššumukîn damals Rettung verdankte, war Tiummans Nachfolger in dem Theilreiche von Madaktu Ummanigaš. Da Assurbanipal aus Anlass seines in der Tukdammiinschrift erwähnten elamitischen Sieges die babylonischen Gottheiten Marduk und Zirpanit adoriert, so handelt er in seiner Eigenschaft als König von Babylon, ein Umstand, der erst nach der im J. 648 v. Chr. erfolgten Entthronung Šamaššumukîn's eingetreten ist, und ist sohin die Niederlage Tukdammi's und Sandakšatru's unbedingt in die dem Fall von Babylon nächstfolgenden Jahre anzusetzen. Im J. 647 v. Chr. bestieg bekanntlich der König Phraortes-Astyages den Thron Mediens, es leuchtet also ein, dass Tukdammi den Thron Mediens ummittelbar vor dem letzteren inne hatte. Als Verbündeter von dem elamitischen Könige Ummanaldaš — Ummanaldaš's Vorgänger Indabigaš wurde

bereits am Anfang des Krieges gestürzt und da bleibt nur Ummanaldaš als Tukdammi's Verbündeter übrig — hat Tukdammi einen Angriff auf das durch Šamaššumukîn's Aufstand geschwächte Assyrien gewagt, wurde aber besiegt und allem Anschein nach auch getödtet, weil insogleich ein neuer Herrscher in Medien auftrat. Es ist also ein neuer, bisher unbekannter, medischer König zu verzeichnen und die medische Anagraphe in der Art zu ergänzen, dass nach Mamitiaršu zuerst bis zum J. 647 v. Chr. Tukdammi, dann Phraortes oder Astyages I bis zum J. 625 v. Chr., Kyaxares bis zum J. 585 v. Chr.[1] und zuletzt Astyages II bis zu dem im J. 550 erfolgten Zusammensturz des Reiches Medien beherrschten.

Es heisst jetzt die dritte und unseres Dafürhaltens für die Behauptung Herrn Wincklers wichtigste Frage zu beantworten. Bekanntlich wird in den Nabonnedannalen und in der Kyrosinschrift Astyages II. ebenso umman Manda wie zur Zeit Assarhaddons der Kimmerieranführer Tiušpa genannt, woraus Winckler die Vermuthung schöpfte, dass auch der letzte Mederkönig ein dem Tiušpa ähnlicher Barbaren- oder Skythenanführer[2] gewesen, der entweder den Kyaxares entthront oder nach Ableben desselben die Herrschaft in Medien an sich gerissen hatte und infolge dessen unmöglich als sohn des Kyaxares angesehen werden kann. Da ich mich der Überzeugung nicht erwehren kann, dass bei Herrn Winckler von vornherein das Bestreben hervortritt, in den Keilinschriften möglichst viele Gegensätze mit der auf den classischen und insbesondere auf Herodots Berichten fussenden Auffassung zu finden, so gestatte ich mir vorher die einschlägigen classischen Quellennachrichten in Bezug auf ihre Glaubwürdigkeit zu prüfen.

Da gilt es zuerst die Frage zu erörtern, wann nach den Classikern Vorderasien und Medien von den Skythenhorden heimgesucht worden sind. Die Nachrichten hierüber fliessen eben nicht spärlich und einige von ihnen sind sogar von relativ sehr hohem Werth, da solche entweder gleichzeitig niedergeschrieben oder zeitgenössischen Quellen entnommen sind. Am ausführlichsten berichtet über den Skytheneinfall Herodot, der seine Nachrichten neben den verschiedenen medischen Traditionen an drei voneinander ganz unabhängigen Quellen, zu Olbia, zu Askalon und in Lydien, gesammelt hat. Berossos und Strabon haben auch werthvolle Nachrichten überliefert; jene sind direct auf babylonische Quellen zurückzuführen, Strabon hiegegen benutzte eine ursprünglich persische, zu seiner Zeit in Kleinasien und Armenien verbreitete Überlieferung. Die

1. Die vor zwei Jahren durch Pognon entdeckte und von Scheil zuerst publicierte Nabonnedinschrift gab Scheil, Lehmann (in der November Sitzung 1895 der Archäologischen Gesellschaft zu Berlin und in der *Zeitschrift für Assyriologie*, XI, 332 fgd) und Marquart (*Untersuchungen zur Geschichte von Eran*, I., 59-60) Anlass, die in Col. II, 13 vorkommenden Worte *i-ri-ba tuk-ti-i* als Personennamen aufzufassen und mit dem nachfolgenden Titel *šar umman Manda* als Erwähnung eines bisher unbekannten « Skythenkönigs » Iribatukti-Ἀρβάκης zu erklären. Abgesehen von dem Herodoteischen Zeugnisse, das ausdrücklich Kyaxares als Zerstörer von Ninive und dadurch als Begründer der medischen Grossmacht hinstellt, muss dieser Auffassung der Mangel an dem entsprechenden Determinativ vor den Worten *iriba tukti* entbegengehalten werden.

2. Anders freilich drückt sich Herr Winckler in Messerschmieds Ausgabe der babylonischen Nabonnedinschrift (*Mitteilungen der Vorderasiatischen Gesellschaft*, 1896, 1, S. 71). Nach seiner jetzigen Auffassung bediente sich Nabonned archaistischer Bezeichnungen geographischer Begriffe, wie Manda, Suri, Anšan, und in der Bezeichnung Manda wären « Nordvölker » überhaupt zu verstehen.

Angaben dieser drei Geschichtschreiber werden vortrefflich durch die in den Jeremianischen Reden enthaltenen, den zeitgenössischen Ereignissen Rechnung tragenden Ermahnungen ergänzt. Nun bringen all diese Quellen den Skytheneinfall sowohl geschichtlich als auch chronologisch mit dem Zusammensturze der assyrischen Weltmacht in enge Verbindung, hören aber mit dem Ausgange des VII vorchristlichen Jahrunderts vollends auf, so dass das Zeitalter Nebukadneṣars ein schon grundsätzlich verändertes Gepräge aufweist. Soll die Wincklersche Behauptung über den skythischen Ursprung des Astyages II aufrechterhalten werden, dann ist unbedingt eine Anspielung auf die nach der Auffassung des Herrn Winckler ausgestalteten Verhältnisse auch in den classischen und biblischen Quellen zu erwarten, umsomehr als Jeremia oder Berossos in Bezug auf ihren geschichtlichen Werth den keilinschriftlichen Berichten aus Nabonned's oder Kyros' Zeit nicht nachstehen.

Nun muss hervorgehoben werden, dass Herodots ausserhalb Medien gesammelte Nachrichten der Behauptung Herrn Wincklers grundsätzlich zuwiderlaufen. Herodot hat seine Erkundigungen über den Skytheneinfall bei den persischen, der medischen Tradition kundigen, λόγιοι, in Olbia und auch in Lydien eingezogen, überall aber hat er erfahren, dass Kyaxares keineswegs seine Macht durch die Skythen eingebüsst, sondern einen glänzenden Sieg über die letzteren davongetragen hat. In dem damals an Medien sehr interessierten Lydien war demnach von einer angeblichen Eroberung Mediens durch die Skythen nichts bekannt, ja Herodot berichtet weiter, sicherlich nach lydischen Quellen, dass Kyaxares die Skythen aus Medien vertrieben und seine Herrschaft bis zum Halys ausgedehnt hat. Da werden doch die nur durch den Halyslauf von Medien getheilten Lyder gewusst haben, was in dem Nachbarreiche vor sich gegangen ist! Nach den gleichzeitigen prophetischen Berichten erstrebten die Skythen keine dauernde Herrschaft, sondern plünderten eine Zeit lang von Norden her, also etwa von Armenien aus, die vorderasiatischen Länder, aber gerade die Nordländer, das einstige Urarṭi und die Wohnsitze der Moscher und Tibarener, erscheinen im Anbeginn des VI vorchristlichen Jahrhunderts im medischen Besitze, sie müssen also um das Jahr 600 v. Chr. von den Medern den Skythen entrissen worden sein, ein Ergebniss, dass den Herodoteischen Bericht über die Skythensiege des Kyaxares bestätigt. Abydenos, dessen assyrische Geschichte grösstentheils auf Berossos und mit diesem letzteren auf die urkundliche babylonische Tradition zurückgeht, setzt den Einbruch der Skythen in die Zeit der Thronbesteigung des Sarakos und des Abfalles von Nabopolassar an, sohin in die Zeit, wo die Herrschaft des Kyaxares in Medien ihren Anfang genommen hat, der Skytheneinfall ist also in die ersten Jahre des Kyaxares anzusetzen und Kyaxares selbst für den Überwinder der Skythen zu halten. Zur Zeit Astyages II werden die Skythen nicht mehr erwähnt, es ist also sowohl geschichtlich als chronologisch unstatthaft, Astyages II als den skythischen Eroberer von Medien in Betracht zu ziehen, umsoweniger als die lydische Quelle Herodots (I, 74) ausdrücklich Astyages II als den mit der lydischen Königstochter Aryenis verlobten Sohn des Kyaxares (Ἀλυάττεα γὰρ ἔγνωσαν [sc. Συέννεσίς τε ὁ Κίλιξ καὶ Λαβύνητος ὁ Βαβυλώνιος] δοῦναι τὴν θυγατέρα Ἀρύηνιν Ἀστυάγεϊ τῷ Κυαξάρεω παιδί) bezeichnet. Die Geschichtskundigen in Lydien werden doch gut

gewusst haben, ob der letzte Lyderkönig mit einem medischen Königssohne und späteren Könige oder mit einem barbarischen Stammeshäuptling verschwägert war.

Herr Winckler stützt ausdrücklich seine Hypothese auf die keilinschriftlichen Angaben der Nabonnedinschriften, wo der gleichzeitige medische König Ištumigu-Astyages II šar amilu umman Manda und die Bewohner seines Reiches *amilu umman Manda rapšâti* (*Cyl. aus Abu Habba*, I, 25-32) genannt werden. Fernerhin sieht Herr Winckler eine Stütze für seine Behauptung in dem Hinweis auf den medischen Prätendenten Fravartiš, der sich zur Zeit des Hystaspiden für einen Nachkömmling des Uvachšatara-Κυαξάρης gehalten und bei Gelegenheit seines Pronunciamento sich den sonst nirgends nachweisbaren Namen Chšathrita beigelegt hat (*Untersuchungen*, 124). Herr Winckler hebt nachdrüchlich hervor, dass sich dieser medische Usurpator zum Sohn des grossen Kyaxares aufwirft, dass er aber Anstand nimmt, sich auf was für eine Art immer auf Ištumigu-Astyages II zu berufen. « Wenn er (d. h. Astyages II) », urtheilt Herr Winckler, « wie Herodot will, der Sohn und Nachfolger des Kyaxares war, so müssten wir erwarten, dass ein späterer Prätendent sich als seinen Nachkommen bezeichnet hätte, da es doch das natürlichste war, den letzten legitimen Herrscher als seinen Ahnherrn zu bezeichnen » (*Untersuchungen*, 124).

Ich bedauere lebhaft, dass ich mich dieser geistvollen Behauptung nicht anschliessen kann. Der grossen Dareiosinschrift können wir bloss entnehmen, dass das medische Königshaus den glorreichen Kyaxares als seinen bekanntesten und bedeutendsten Repräsentanten ehrte und sich in Folge dessen für Uvachšatrahyâ taumâ hielt. Astyages II kommt in der Inschrift nirgends vor, ein Umstand, der sich durch den Hass der Meder gegen ihn ganz gut erklären lässt. Herodot berichtet übereinstimmend mit den Nabonnedannalen, dass Astyages von seinen eigenen Leuten an Kyros ausgeliefert worden ist, es lässt sich also nicht recht gut behaupten, dass einer der medischen Prätendenten es vortheilhaft finden würde, gerade auf dieser unpopulärem und verhassten König seinen Ursprung und angebliches Herrscherrecht zurückzuführen. Bedenklich ist es auch den Prätendenten vom J. 518 v. Chr. für den Sohn des im J. 585 v. Chr. verstorbenen Kyaxares zu betrachten. Da Astyages II keinen Sohn hinterliess — hierin ist die Tradition einmüthig — so bleibt nichts anderes übrig als Chšathrita und mit diesem den Sagartier Citrantachma für Nachkommen des Kyaxares, etwa für Enkel oder Urenkel eines seiner jüngeren oder zur Thronfolge nichtberechtigten Söhne, zu halten.

Entscheidend für Herrn Winckler's Behauptung ist der richtige Begriff der Bezeichnung šar umman Manda, die Winckler consequent als « König der Skythen » deutet. Die Bezeichnung umman Manda kommt in den keilinschriftlichen Urkunden öfters vor, zuerst in dem grossen, etwa um das Jahr 2300 v. Chr. verfassten, astrologischen Werke (*III Rawlinson*, Pl. 61, 21-22; 64, 7-8). In den Liedern der Sammlung Spartoli, worin auch der Zeitgenosse Abrahams Kedorla'omer von Elam nahmhaft gemacht wird, wird dieser Kedorla'omer als Anführer der umman Manda bezeichnet (vgl. A. H. Sayce, in *The Academy*, 1896, I, 242; Hommel, *Die Altisraelitische Überlieferung in inschriftlicher Beleuchtung*, 182-183). Assarhaddon bezeichnet ebenfalls

den Kimmerieranführer Tiušpa als Gimirrai umman Manda, woraus ersichtlich ist, dass sich beide Bezeichnungen, Gimirrai und umman Manda, nicht decken. Zur Zeit Assurbanipals heisst Tukdammi šar umman Manda, in der babylonischen Nabonnedinschrift kommen die umman Man-du (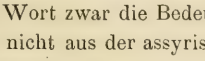 , X, 14, ed. MESSERSCHMIDT) als Zerstörer des Iḫulḫul von Ḫarrânu und *šar um-man Ma-an-da* (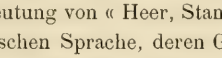 , II, 3, 14) mit dem Attribut *ša maḫiri la išu,* « der seinesgleichen nicht hat » vor und zuletzt wird auch Astyages II mit dieser Bezeichnung (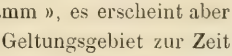 , *V Rawlinson*, Pl. 64, Col. I, 12, 25) belegt. Nach Hagen (*Beiträge zur Assyriologie*, II, 231) bietet das Berliner Duplicat von *V Rawlinson*, Pl. 64, durchwegs die Schreibung um-man ma-an-du, wodurch die Lesung umman Manda gesichert erscheint.

Wir sind demnach in der Lage, das Vorkommen dieser Bezeichnung durch anderthalb Jahrtausend zu verfolgen. Es fragt sich jetzt, was für eine Bedeutung diesem seltenen und an sich unklaren Begriffswort inne wohnt. Meines Dafürhaltens hat Hommel das Richtige getroffen, indem er (*Geschichte Babyloniens-Assyriens*, 344) dieses Wort in dem grossen astrologischen Werke als « Manda-Krieger » und weiter als « nomadische Horden vom Man- Gebiet zwischen Van- und Urmia-See, damals vielleicht noch nördlicher und mehr den Sitzen der späteren Kossäer, die in dieser Zeit noch nicht erwähnt werden, entsprechend » erklärt. Wenn der Tiušpa als Gimirrai umman Manda bezeichnet wird, so ist aus diesem Umstande lediglich zu folgern, dass der betreffende Gimirräer in irgend einer Beziehung zur Wiege dieses Begriffes gestanden und diese Wiege zu ermitteln kommt fürwahr nicht schwer, wenn man sich die wahre Bedeutung des Wortes ummânu vor Augen hält. In der assyrischen Sprache hat dieses Wort zwar die Bedeutung von « Heer, Stamm », es erscheint aber geboten, das Wort nicht aus der assyrischen Sprache, deren Geltungsgebiet zur Zeit der ersten geschichtlich nachweisbaren babylonischen Königsdynastie und Jahrhunderte vor der Zeit der ersten keilinschriftlich bekannten assyrischen Patisi schwerlich bis zum Urmia-See gereicht haben wird, sondern aus den östlich von Zagros gesprochenen Mundarten zu erklären. Dass das Wort ummânu in den besagten Gegenden bekannt und mit den Landesnamen verbunden vorkommt, hiefür liefert Herr Winckler (*Untersuchungen*, 116) den Beweis, indem er eine ziemlich alte, in British Museum aufbewahrte, babylonische Inschrift heranzieht. Da lesen wir ja, dass ein gewisser *šakkanaku* von Dûrilu, Namens Mutabil, *maḫiṣ ḳaḳḳad umman Anšan(ki)*, und Herr Winckler übersetzt die Stelle « schlug das Haupt des *Stammes* Anšan ». Nebenbei soll hier bemerkt werden, dass das Wort « des *Stammes* » auch bei Herrn Winckler mit durchschossenen Lettern gedruckt ist. Das Wort *ummânu* bedeutet sohin « Stamm » oder « Volk » und ist in derselben Bezeichnung auch in der Sprache der zweiten Gattung der Achæmenideninschriften (vgl. OPPERT, *Le peuple et la langue des Mèdes*, 244, und *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1882, 137 fgd) nachweisbar. Im Altpersischen ist *vʿitha*, vgl. das altslavische *vic*, *věče*, Äquivalent dazu.

Fasst man also das Wort « ummânu » als « Stamm, Volk » auf, dann bedeutet die zusammengesetzte Form umman Manda den « mannäischen Stamm » oder das « mannäische Volk » und in der Verbindung mit dem Worte šarru ist dieselbe für einen

Herrschertitel zu halten. Die Frage, wie Tiušpa zu dieser Bezeichnung gekommen ist, lassen wir offen; aus den uns bekannten Quellen erfahren wir lediglich, dass er den Titel umman Manda neben der Bezeichnung Gimirrai geführt hat. Sonst sind aber Tiušpa's nahe Beziehungen zu dem Lande Man oder Manna aus den assyrischen Ominaltafeln ersichtlich, denen zu Folge Tiušpa an der Spitze der Gimirräer, *Mannäer* und Meder die assyrischen Gränzprovinzen bedrängt hat. Noch natürlicher lässt sich die Bezeichnung umman Manda und der von derselben abhängige Herrschertitel šar umman Manda erklären, wenn man sich ja den mannäischen Ursprung der Deiokiden gegenwärtig hält. Gegen die Winckler'sche Auffassung des Wortes und die darauf sich stützende Vermuthung von dem skythischen Ursprung des Ištumigu-Astyages II lässt sich noch der bisher unberücksichtigte Umstand geltend machen, dass nicht nur Tukdammi, also nachweislich ein Vorgänger des Kyaxares, sondern auch Kyaxares selbst, der ungenannte Zerstörer von Ninive, nach der babylonischen Nabonnedinschrift den Titel šar umman Manda Geführt hat.

In den Bezeichnungen umman Manda und šar umman Manda haben wir also einestheils die Andeutung des Ursprungs des medischen Herrscherstammes anderntheils einen Titel, dessen ursprüngliche Bedeutung den Zeitgenossen eines Nabonned oder Kyros bereits verloren gegangen war, zu sehen. Die babylonischen Priester zur Zeit des Nabonned bezeichneten auch den letzten Mederkönig mit diesem Titel, dem sonst die einstige Bedeutung längst abhanden gekommen ist. Dass dabei auch die lautliche Verwandtschaft der Namen Manda und Mandai, wie Herr Winckler, *Die Keilschrifttexte Sargons*, Bd. I, S. XXVII, Anm. 3, richtig gesehen hat, mitspielte, liesse sich sehr schwer in Abrede stellen. Es ist also nicht nöthig, für den Namen Manda mit Jäger, *Assyriologische Beiträge*, II, 300, Dyneley Prince, *Mene mene tekel upharsin* (Baltimore, 1893), 75, u. A. Erklärung in dem hebräischen מדד zu suchen[1]. Ley, *Historische Erklärung des zweiten Teils des Jesaia*, 5, betrachtet sogar das Wort Manda als dem hebräischen מדי = מנדי mit Ersatzdehnung für das ausgefallene נ entsprechend. In dem gegebenen Falle wird durch den Ausdruck Manda lediglich die mannäische Provenienz der medischen Dynastie der Deiokiden gekennzeichnet.

Fassen wir all die aus den obigen Betrachtungen sich ergebenden Momente zusammen, so wiederspiegelt sich in denselben etwa folgender Sachverhalt. Mamitiaršu's Nachfolger Tukdammi legte sich bereits den Königstitel an, wurde aber gewöhnlich, unter Anspielung auf den mannäischen Ursprung seines Stammes, šar umman Manda geheissen. Derselbe Tukdammi griff bereits Assyrien in dessen eigenem Gebiete an, es blieb aber erst seinem zweiten Nachfolger Kyaxares vorbehalten, im Bunde mit der chaldäischen Dynastie in Babylon Ninive zu erobern. Kyaxares gründete und befestigte das medische Grossreich, welches aber bereits unter seinem Sohne Astyages II dem mit den unzufriedenen medischen Grossen verbündeten König Kyros von Anšan erlag.

1. Reisner, *Zeitschr. für Assyriol.*, IX, 154-155, registriert einzelne Deutungen. Hagen, *Beiträge zur Assyriol.*, II, 231, versteht darunter die Völkerhorden im Norden und Nordwesten Babyloniens und Assyriens (die Gimirräer, Sapardäer, Mannäer, zeitweise mit Einschluss der Meder), A. H. Sayce, *The Academy*, 1896, I, 242, möchte umman Manda den biblischen Gojjim gleichstellen.

ADDITIONS ET CORRECTIONS AUX TROIS INSCRIPTIONS DE LA REINE HATSHEPSOU

PAR

ÉDOUARD NAVILLE

Un grand nombre d'inscriptions qu'on trouve à Deir el-Bahari ont été martelées et n'ont pas été restaurées plus tard. C'est en particulier le cas de toutes celles qui ont trait à la personne de la reine, qui racontaient tel épisode de sa vie qu'un successeur ne pouvait pas aisément s'attribuer. Ainsi toute la légende de sa naissance miraculeuse, sa jeunesse, son éducation, tout cela a été détruit sans merci, quelquefois d'une manière si complète qu'il ne faut pas songer à retrouver quoi que ce soit. Seules les figures des dieux ont été refaites par Ramsès II. Ailleurs on n'a pas été aussi barbare. Les hiéroglyphes qui, à l'origine, étaient sculptés en relief, ont été grattés avec un ciseau pointu; mais cependant le contour des signes subsiste souvent et permet de reconnaître ce qu'on a voulu effacer. On peut donc copier ces inscriptions, mais en général avec de grandes difficultés. Il est impossible d'arriver du premier coup à la correction, et l'on n'y parvient qu'à l'aide de revisions répétées faites à différentes heures du jour.

Il en est ainsi des trois inscriptions que j'ai publiées l'an passé[1], et qui feront partie du n° III du grand ouvrage sur Deir el-Bahari. Dans les copies de ces inscriptions faites par MM. Carter et Brown, en vue de cette publication, nous nous sommes efforcés d'arriver à la plus grande exactitude possible; pour cela, nous avons multiplié les collations, non seulement de jour, mais souvent de nuit, en concentrant sur un groupe douteux la lumière de plusieurs bougies. Le résultat en a été un progrès marqué sur la copie que j'ai publiée. Mes savants confrères pourront en juger dans la grande publication; mais, comme celle-ci se fera attendre encore une année, je voudrais d'emblée signaler un certain nombre de corrections et d'additions, qui ne changent pas le sens général des divers morceaux, mais qui cependant ont leur valeur. Je ne mentionnerai que celles qui ont quelque importance, en reproduisant une partie du contexte pour qu'on puisse facilement déterminer la place à laquelle elles appartiennent.

Inscription du Voyage.

L. 1. .

L. 2. . Je crois qu'il faut voir dans le mot une variante de « voix, cri » (BRUGSCH, *Dict.*, p. 65). Je traduirais donc : « Sa voix est d'un dieu, son apparence est d'un dieu, elle fait (l. 3) toutes choses comme un dieu. »

L. 3. . Cette phrase est obscure. Il me semble qu'il faut y reconnaître

1. *Recueil de Travaux*, t. XVIII, p. 91.

une allusion au pouvoir de . Cette déesse avait le don de faire croître, de rajeunir. Dans le rituel d'Abydos[1], en parlant de la déesse symbolisée par un voile vert dont on recouvre la statue du dieu, il est dit : « Elle le fait croître comme des fleurs. » Dans le passage en question, je traduirais : « Elle se rajeunit, Uat't celle qui est en Horus (lui donne) sa vaillance. »

L. 4. Au milieu, , et tout en bas, .

L. 7. En haut, .

L. 10. ... « Tous les pays en grand nombre. Tu frappes de ta lance, ou de ton glaive. » La correction me paraît confirmer l'idée que j'ai émise en note, c'est que n'est pas le peuple des Tehennou, mais un mot signifiant une arme. Les représentations du mythe d'Horus (pl. X) indiqueraient plutôt une lance. Plus bas, .

L. 11. « Les grands des Retennou reçoivent tes coups, suivant la manière de ton père (comme du temps de ton père), tes tributs sont des hommes par millions « prisonniers de ta vaillance tu conduis ».

L. 12. « des hommes par milliers dans les temples, tu présentes des offrandes à Thèbes, sur l'escalier du roi Amon » ... .

L. 13. ... « ... les dieux d'années, ils te comblent de vie et de pureté, ils t'accordent leurs louanges, car ils ont mis dans leur cœur de distinguer le descendant (litt. : « l'œuf ») qu'ils ont créé. » Je ferai remarquer la forme du pronom féminin singulier. Cette forme se retrouve souvent à Déir el-Bahari (pl. XVII et *passim*). Jusqu'à présent j'ai décomposé cette forme , par exemple cette expression (pl. XVIII) , je l'ai rendue par , le étant le régime direct *toi*, et l' avec l'omission habituelle du pronom de la première personne ou étant l'indication du sujet du verbe au futur ou au passé. Mais la phrase de l'inscription du Voyage me prouve que la forme du pronom féminin régime direct est [2]. L'expression de la planche XVIII doit donc se décomposer ainsi , l'indication du sujet suivant immédiatement le radical, et précédant le régime direct . Il en est de même de l'expression . Le pronom sujet de la première personne est généralement omis; il faut donc décomposer ainsi cette expression : « comme ou parce que j'aime toi ». est le pronom féminin à l'accusatif, tandis que le datif est .

L. 14. J'incline à croire qu'il y a une interversion dans le second groupe, et qu'il faut lire : ... « Ils t'accordent une frontière de la largeur du ciel. »

1. Mariette, *Abydos*, I, p. 53.
2. M. Erman avait déjà signalé cette forme de la deuxième personne singulière, *Ægypt. Grammat.*, § 75.

L. 15. Plusieurs signes ont été retrouvés, , et tout en bas .

Inscription de l'Intronisation[1].

L. 4. « Tu vois (accomplir) tes directions dans le palais. »

L. 5. En bas, .

L. 6. « Elles sont réunies sur ta tête, car tu es mon héritière. »

L. 11. « Tous ces serviteurs sur leurs ventres (étendus dans la poussière) la protègent. »

L. 13. ; tout en bas, .

L. 14. ; tout en bas, .

L. 17. .

L. 18. et plus bas, .

L. 19. . Les chefs des rekhitou s'appellent (voy. l. 9).

L. 20. et tout en bas, .

L. 21. .

L. 22. . Il y a trois déterminatifs . Il ne s'agit donc pas des deux divisions de l'Égypte.

L. 27. « Ils sont enrichis par sa volonté, extrêmement. »

L. 28. « Si quelqu'un prononce le nom de S. M. » Il semblerait, d'après cette phrase, que le nom de la reine était un nom sacré qu'on ne devait pas entendre.

L. 32. .

La correction la plus importante est celle de la ligne 41, « celle qui fait le tour du mur du Nord dans la fête Shed ». Nous retrouvons le nom de cette fête dans les tableaux qui terminent la série du couronnement, et qui, à la suite de

1. Je ne veux pas revenir ici sur ce que j'ai développé longuement, ailleurs, dans la réfutation que j'ai publiée du système proposé par M. le Dr Sethe pour l'ordre de succession des Thoutmès. Mais je ne puis m'empêcher de faire remarquer à nouveau que cette inscription est la négation de l'idée de M. S. que Thoutmès Ier aurait abdiqué en faveur de Thoutmès III, qui aurait régné seul pendant plus de quatre ans, et que la reine ne serait arrivée au pouvoir que grâce à la pression du parti légitimiste. Je ne vois pas non plus dans laquelle des phases de persécution délimitées par M. S. on pourrait faire rentrer la destruction de ce grand texte, où l'on n'a conservé que la figure de Thoutmès Ier. Enfin, si c'est vraiment en faveur de Thoutmès III, et non en faveur de la reine, que Thoutmès Ier a abdiqué, on ne comprend pas comment Thoutmès III, qui, d'après M. S., avait la prééminence (« das Uebergewicht »), a permis qu'on gravât cette inscription, ou, s'il a laissé faire, pourquoi il ne s'est pas empressé de l'usurper, ainsi que la scène du couronnement par les dieux qui suit.

l'intronisation faite par Thoutmès Ier, représentent ce que nous appellerions le sacre, c'est-à-dire le couronnement accompli par les dieux ou par des prêtres qui avaient revêtu l'apparence de divinités[1]. Un premier tableau nous montre une salle dans laquelle Horus et Set, debout, placent sur la tête de la reine la couronne du Sud , en prononçant ces paroles : . Puis la reine, coiffée du , sort de la salle, sa figure est trop martelée pour qu'on puisse distinguer les insignes qu'elle porte à la main; elle a devant elle les quatre emblèmes habituels, Anubis, Chons, Horus et Thoth, et l'on distingue encore ces signes : . Elle passe de là dans une autre salle, où Horus et Set lui mettent sur la tête le diadème rouge , en prononçant les mêmes mots, seulement, au lieu de , on lit . La reine sort aussi de cette salle. Dans ce cas, on peut voir qu'elle tient à la main un crochet et le fléau, et, sauf que sa tunique est un peu plus courte, elle a exactement la même apparence que le roi Osorkon II dans l'un des épisodes de la fête Sed qu'il célèbre l'an XXII de son règne (*Festival*, pl. XXXIII, 7).

Devant la reine quittant la salle où elle a reçu la coiffure du Nord, on lit ces mots : « Entrée et sortie... la salle de sa fête de Shed. » Il me semble que ce nom de « fête Shed » est celui de la fête du couronnement, de l'élévation au trône. C'est évidemment ce grand événement que la reine tiendra à commémorer quand elle célébrera la fête , celle du premier anniversaire, dont nous ne connaissons pas la date exacte. La commémoration devait s'appeler dans les détails la fête première; ainsi nous voyons à Bubaste (*Festival*, pl. XXIII) qu'une des salles dont le roi sort se nomme .

Inscription de l'an IX.

Cette date de l'an IX est importante, car, comme l'inscription nous apprend que l'expédition de Pount a eu lieu, cela nous indique que cette expédition doit être placée au commencement du règne de Hatshepsou. Il y avait d'autres dates dans le temple, qui malheureusement sont détruites; ainsi j'ai trouvé l'an I, sans arriver à découvrir à qui il se rapportait. Une représentation qui peut servir de date est celle du transport des obélisques. L'érection de ces monuments fut achevée l'an XVI, d'après l'inscription de Karnak, ainsi, en l'an XVI ou plus probablement XVII, Hatshepsou travaillait encore à la décoration du temple qu'elle avait fait construire.

L'addition la plus importante à l'inscription de l'an IX, et que je dois à la perspicacité de M. Carter, qui le premier a attiré mon attention sur des signes fort maltraités, à peine lisibles, c'est le nom de l'officier qui commanda l'expédition de Pount. Son nom est écrit au-dessus du premier personnage qui s'avance vers l'escalier : ..... « Lorsqu'il fut ordonné..... au prince, au porte-sceau, au premier ami, au chancelier Nehasi de con-

1. Je ne crois pas que les représentations de ce genre soient de pures fictions, je crois qu'elles dépeignent des cérémonies réelles par lesquelles le roi devait passer. Elles étaient accomplies par des prêtres qui, pour la circonstance, se donnaient l'apparence des dieux qu'ils remplaçaient.

duire des soldats à Pount. » C'est donc Nehasi qui fut chargé de faire cette expédition quelque peu aventureuse, mais que la reine considérait comme l'un des plus beaux titres de gloire de son règne.

Devant le second personnage, on lit : « L'intendant d'Amon Senmut, » c'est l'architecte bien connu, le favori et le bras droit de la reine, dont le tombeau a été retrouvé par M. Newberry, et dont les fouilles de Miss Benson dans le temple de Mut ont mis au jour une très belle statue maintenant au Musée de Gizéh.

L. 1. ; en bas, .

L. 2. .

L. 5. En haut, .

L. 6. .

L. 7. « Je suis le dieu qui existait au commencement, on ne contrevient point à ce qui sort de ma bouche. »

L. 8. .

L. 9. .

L. 11. .

L. 12. .

L. 13. .

L. 14. .

L. 15. . Le sens du mot doit être le même qu'à la ligne 8.

L. 16. .

En terminant, je voudrais encore revenir sur ce que j'ai dit à propos du nom de la reine. Il est évident que, déjà à l'époque où son père la prit pour associée, il était antipathique aux Égyptiens qu'une femme fût sur le trône. Elle ne pouvait être tolérée qu'en se faisant passer pour un homme, qu'en prenant tous les titres et les attributs d'un roi, et en se faisant représenter sous les traits et avec le costume d'un homme. Hatshepsou ne voulait pas être reine, c'est-à-dire femme du roi, elle voulait être *roi* avec tous les attributs et toutes les prérogatives que cette haute dignité comportait. Par conséquent, même si elle a été la femme de Thoutmès II, ce que pour ma part je crois pleinement, il ne faut pas s'étonner de ne pas la trouver qualifiée de , d'épouse royale. Accepter cette désignation, c'eût été aller à l'encontre de tous ses désirs et de tous ses efforts, cela voulait dire qu'elle renonçait à ses prétentions à être non *reine*, mais *roi*. Aussi, dans toutes ces inscriptions qu'elle fait graver elle-même, où elle

parle et se montre en roi, son nom n'a jamais la finale féminine, elle est Khnumt Amen Hatshepsu. C'est toujours ce cartouche-là qui accompagne ses portraits masculins. Je n'ai vu nulle part les trois ⌓ qui justifieraient la transcription Hatshepsut ou Hatshepsowet. Une femme qui, dans toutes les représentations qu'elle fait faire de sa personne, depuis sa naissance jusqu'à son âge mûr, ne paraît jamais que sous les traits d'un homme, qui se fait donner par les grands du royaume deux cartouches, et toute une série de titres qui jusqu'alors étaient l'apanage exclusif du sexe masculin, cette femme-là ne continue pas à s'appeler « la première des favorites », elle se fait appeler « le chef ou le premier des nobles », de ces hauts dignitaires qui étaient présents à son élévation au trône, et qui y avaient coopéré. Ainsi, sur tous les monuments qu'elle élève et où elle se montre en roi, son nom a toujours la finale masculine. Il n'est donc pas exact d'indiquer, comme le fait M. Steindorff dans la nouvelle édition du *Guide Bædeker*, le cartouche comme étant le cartouche habituel de la reine. Je le répète, ce n'est pas celui qu'elle se donne sur les édifices qu'elle a fait élever; c'est celui qu'on trouve sur de petits monuments, et surtout sur ceux de particuliers qui sans doute ne reconnaissent pas son droit à occuper le trône en roi.

M. Steindorff, qui nous offre une description du temple de Deir el-Bahari, vu au travers du mémoire de M. Sethe, parlant de l'apparence masculine que revêt Hatshepsou dans toutes les sculptures que nous avons d'elle, fait cette remarque (p. 279) : « Daraus folgt aber nicht dass sie *absichtlich* ihr weibliches Geschlecht verleugnet hat. » J'ai quelque peine à adopter l'opinion de mon savant confrère, et à me dire, à la vue des innombrables représentations de Hatshepsou toujours en homme, qu'elle n'avait cependant pas l'*intention* de renier son sexe. Devant certains portraits de son enfance (*Deir el-Bahari*, II, pl. 48), je me demande ce qu'elle aurait bien pu faire de plus pour renier le sexe féminin, et si vraiment c'était *sans intention* qu'elle faisait croire à ceux qui la voyaient sous cette apparence qu'elle appartenait au sexe masculin. On me dira que les deux figures que je cite sont restaurées, cela est vrai; mais celles qu'on distingue encore malgré le martelage sont identiques, et c'est pourquoi l'enfant est désigné par (*Deir el-Bahari*, II, pl. 47).

Quant à la forme même de la transcription Hatshepsut ou Hatshepsowet, j'ai quelques remarques à faire. Il n'est pas absolument certain que le signe , dans ce cartouche, doive se lire *sheps*, plutôt que *shep*. A ma connaissance, il n'existe pas de cartouche de la reine avec le complément ∩, comme dans le nom du roi Shepseskaf ou dans celui d'un roi que j'ai copié au Musée d'Athènes et que je lis *Rashepses*[1], *Tafnekht*. Si le complément ∩ est absent, ce qui ne s'y trouve pas davan-

1. On voit que je lis le cartouche tout différemment de M. Mallet (Quelques Monuments égyptiens du Musée d'Athènes, *Rec. de Trav.*, t. XVIII, p. 5). Il est vrai que, dans le cartouche tel que je l'ai copié, les ∩ sont tournés dans le mauvais sens. Mes notes mentionnent que dans la stèle il est parlé à plusieurs reprises de ⊗. Je ne crois pas qu'on puisse voir dans cette ville autre chose que Saïs. Tafnekht serait donc la tige de la XXVIe dynastie.

tage, c'est la lettre qui doit donner lieu à la lecture *Hatšepsut* ou *Hatšepsowet*. Je ne sache pas qu'on ait jamais rencontré le cartouche avec la forme ou qui seule pourrait justifier ces transcriptions. M. Erman, dans sa Grammaire dont je suis le premier à reconnaître la haute valeur, nous dit (§ 106) que le pluriel féminin se terminait en , et il ajoute : « Doch wird diese Endung in klassischer Orthographie ziemlich selten geschrieben. » Le même savant, dans un travail plus ancien[1], nous a fourni de nombreux exemples tirés du Papyrus Harris, montrant que la terminaison est une forme fréquente du pluriel et surtout des collectifs. Ces exemples ne sont point uniquement des féminins, il y a sur le nombre plusieurs masculins, et ils ne peuvent donc pas, à mon sens, établir une règle générale pour le féminin, surtout quand, de l'aveu même de M. Erman, cette orthographe est extrêmement rare. On ne s'explique pas, malgré le peu de fixité qu'il y a dans l'orthographe égyptienne, pourquoi la lettre marquant le pluriel des noms féminins aurait presque toujours été omise, surtout puisque, d'après M. Erman, cette lettre était une consonne; tandis que cette omission ne se produit point au masculin.

En outre, la transcription *Hatshepsowet* ne tient pas compte d'une voyelle qui suit le groupe et qui est souvent indiquée, la voyelle ou . , car je ne pense pas qu'on voie dans la lettre ou une consonne, du moins dans ce cas. Si donc on veut reconstituer le mot au complet, tel qu'il devrait être, et non pas tel qu'il est dans le cartouche, il faut, après le complément , placer un ou . Peut-on admettre qu'après cette voyelle, il faille ajouter une consonne qui n'est jamais écrite, laquelle servirait de support à deux autres voyelles? Il me semble que la règle posée par M. Erman demande encore à être appuyée par des preuves plus concluantes que celles qui ont été données jusqu'à présent. Nous connaissons un pluriel du mot dans le titre de la reine Net'emt, de la XXIe dynastie, (Brugsch, *Dict.*, *Suppl.*, p. 1179).

GLANURES

PAR

A. Pellegrini

Dans le recueil des inscriptions et bas-reliefs égyptiens du Musée de Florence, j'ai observé neuf stèles funéraires et un bas-relief qui ne sont pas enregistrés dans l'excellent catalogue de M. le professeur Schiaparelli, *Museo archeologico di Firenze, Antichità egizie*, I, Roma, 1887, car il les acquit en Égypte pendant l'hiver 1891-1892. Quoique encore inédits, ils sont, à vrai dire, des monuments d'un intérêt secondaire, et ils ne peuvent nullement rivaliser d'importance avec les montants de porte provenant du tombeau de Dḥutiḥotep (*Invent. du Musée*, n°s 7596-7597; Lepsius *Denk.*, Taf. 135;

1. *Die Pluralbildung des Ægyptischen*, p. 16.

Percy E. Newberry, *El Bersheh*, I, London), ni avec le second fragment de la stèle historique d'Ousertesen Ier (*Invent.*, 8628), ni avec le buste colossal d'un Pharaon (*Catal.*, 1507; *Invent.*, 5625), ou la fresque représentant les princes asiatiques (*Invent.*, 7608), ou le fragment du bas-relief sépulcral de Castel Goffredo (*Catal.*, 1588; *Invent.*, 5412; Berend, *Mon. du Musée égypt. de Flor.*, Paris, 1882, p. 103-104), ni avec d'autres antiquités, dont l'éminent égyptologue a enrichi ce Musée. Mais en épigraphie, comme en toute branche de science, il n'y a rien d'inutile, et quelquefois le plus modeste débris de pierre, abandonné dans le coin d'une armoire, peut offrir des variantes nouvelles, révéler quelque fait jusqu'à présent inaperçu. Voilà pourquoi je ne crois pas être blâmé si je donne ici une rapide, mais exacte description de ces stèles, et si j'en copie avec fidélité les inscriptions, tout en espérant de pouvoir ensuite en augmenter le nombre, grâce à la courtoisie de M. le professeur Milani, directeur du Musée. J'y joins (n° 9) une autre stèle inédite du Musée, achetée par M. Schiaparelli à M. Pacini, antiquaire, et une dixième stèle avec un petit fragment de statue, dont l'inscription frappe par sa singularité. J'espère que M. le professeur Milani, qui m'a permis obligeamment de copier l'une et l'autre, voudra bien les acquérir pour le Musée au susdit antiquaire.

I

1. *Invent.*, 7583 (Achmim). — Calcaire. Haut., 0m 34; larg., 0m 38. Stèle carrée, brisée en bas. En haut, en hiéroglyphes très bien exécutés, on lit :

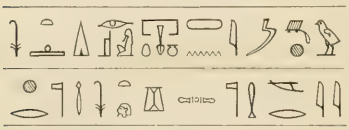

Ci-dessous on voit en partie la figure du défunt *Meri*, prêtre de *χem*, qui, agenouillé, fait ses adorations devant une table d'offrandes du type , près de laquelle on lit la formule très commune et le nom du dévot :

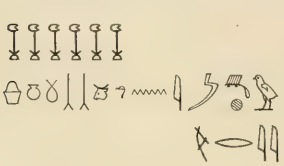

Maspero, avec quelque réserve, traduit le groupe bien connu par « premier de la chambre royale » (*Journ. asiat.*, 1890, 422). Erman (*Æg.*, 124) lit *χer* le signe et traduit « premier sous le roi ». On pourrait entendre aussi « premier avec le roi », non seulement au palais, mais quand il en sort.

2. *Invent.*, 7601 (Gurnah, nécrop. de Thèbes). — Calcaire. Haut., 0m 37; larg., 0m 24. Stèle cintrée du Moyen-Empire. Au sommet, dans le cintre, les yeux mystiques , puis l'inscription :

Au-dessous, deux personnages debout, dont le nu était jadis en rouge, un homme avec *šenti*, et une femme devant un autel. On lit au-dessous d'eux la légende suivante :

Il n'est pas nécessaire, comme quelquefois, de sous-entendre après le nom du purificateur de *Sebek*, pouvant *Senbefu*, le maître du logis, être un parent ou un ami du défunt. « la tympaniste ». Notez le hiératique du nom *Ent-ânpu-âtef-s-ânχ*, au lieu de .

3. *Invent.*, 7586 (Drah abu'l Neggah, nécrop. de Thèbes). — Calcaire. Haut., 0m 13; larg., 0m 10. Petite stèle funéraire du dévot *Nebsenu*. Il est peint assez médiocrement, debout, presque nu, en rouge foncé, avec une ceinture assez primitive, et un bâton à la main gauche. A droite, on lit son nom écrit à l'encre noire en ligne verticale :

La stèle est bordée tout à l'entour par une frise de traits rouges.

4. *Invent.*, 7606 (Louqsor). — Calcaire. Haut., 0m 21; larg., 0m 14. Stèle cintrée du Moyen-Empire, gâtée en haut. Au sommet, un des mystiques est perdu. A gauche, on voit l'image à demi brisée de la défunte *Son-senb*, assise, odorant une fleur de lotus. Debout devant elle, son fils, *Nefer-ḥotep*, vêtu du *šenti*, verse l'eau de libation sur une table d'offrandes. Au-dessus de ces personnages, on lit leur nom : .

Dans le registre inférieur, le proscynème :

Notez le nom de *Mentu*, dieu d'Ân du Sud, ou *Hermonthis*, écrit avec au lieu de .

5. *Invent.*, 7631 (Karnak?). — Calcaire. Haut., 0m 24; larg., 0m 15. Petite stèle cintrée, dédiée à Osiris. En haut, à gauche, Osiris, assis, coiffé de mitre, et tenant le sceptre . A droite, debout devant lui, le défunt, vêtu du *šenti*, fait adoration. Au milieu, un petit autel avec l'emblème . Au-dessus de l'image du dieu, on lit son nom : . Du nom du défunt il ne reste que . En bas, on voit cinq personnages debout, tournés vers la gauche et placés ainsi : 1er, femme, la maîtresse de maison, appelée *Ta-s-[teχ]u-tâ*; 2e, son fils, *Ḥor*, à tête rase, avec le *šenti*, et tenant à la main la fleur de lotus; 3e, sa fille, *Nef-nefer-t*, vêtue et coiffée comme sa mère; 4e, femme, *As-t*, coiffée de même que les autres, mais avec robe étroite, et les mains levées; 5e, entre la deuxième et la troisième fille on voit une petite fille, *Ta-ūr*, coiffée et habillée comme les deux premières. Tous ces personnages sont accompagnés des légendes suivantes : Au-dessus d'eux :

Devant la première femme :

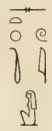

Derrière la dernière :

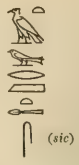

6. *Invent.*, 7624 (Gurnah). — Calcaire. Haut., 0m 21; larg., 0m 45. Fragment de bas-relief sépulcral, avec hiéroglyphes très clairs et bien conservés. La pierre, brisée en bas et à droite, montre encore dans sa partie inférieure les restes bien dessinés, dont le nu était en rouge, de deux personnages, le défunt *Pašedu* (cf. 1570, *Cat. du Musée de Turin*), « chef supérieur des ouvriers », et son fils dévoué, *Âmen-mesu, véridique*. Le premier, adorant, lève la droite, l'autre tient sur son épaule droite trois branches fleuries de lotus. Devant eux, on voit les restes du monceau des offrandes. Au-dessus de ces personnages, on lit l'inscription qui suit :

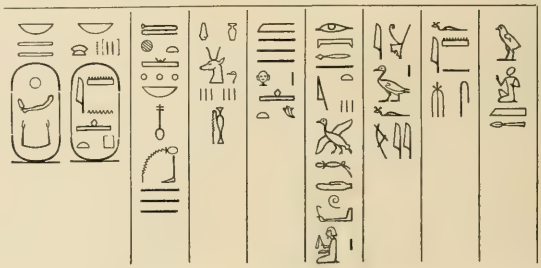

Les cartouches d'Aménophis Ier nous montrent clairement l'âge de la stèle. Sur autres personnages homonymes de ce temps-là (cf. Wiedemann, *Äg. Gesch.*, Suppl., 36).

7. *Invent.*, 7600 (Louqsor). — Calcaire. Haut., 0m 81; larg., 0m 40. Belle stèle du Moyen-Empire, en forme de porte godronnée, avec l'inscription :

« Offrande royale (cf. *Zeitschr. f. äg. Spr.*, 1881, p. 53) à Anubis sur sa montagne, qui préside à l'embaumement, maître de la terre de Zeser, afin qu'il accorde les libations, la bière, l'encens, l'huile et toute chose bonne et pure, le souffle doux de la vie, les provisions funèbres en pains et boissons, bœufs, oies, bandes, l'état lumineux au ciel, la puissance en terre, la sortie au jour, au *qa* de la dame de maison *Nub-u-ḥer-χent, véridique*. »

Dans le registre inférieur, la défunte, assise sur un siège, tient de la main gauche, tout près du visage, la fleur de lotus, et, en faisant acte d'adoration avec la droite, dirige ses regards vers la table d'offrandes. Sous son siège, un vase 𓋴, et sous la table, un bouton symbolique de laitue entre deux autres vases au couvercle conique et ornés d'une fleur.

8. *Invent.*, 7594 (Louqsor). — Calcaire. Haut., 0m 90; larg., 0m 57. Belle stèle cintrée au sommet et courbe en bas; elle est brisée dans la partie inférieure, mais elle est complète. L'inscription contient un proscynème fait à Anubis en faveur du dévot nommé *Ȧntef.*

Suit, dans un second registre, l'image bien dessinée du défunt, *Ȧntef, parfait et véridique,* qui est debout dans une barque; orné de perruque et collier, et vêtu du *šenti,* il appuie la main gauche sur la longue canne et serre avec la droite le casse-tête. Devant lui, la fleur de lotus et les offrandes; derrière, un chien, ou peut-être, comme amulette, le bélier de Mendès (cf. PIERRET, *Inscr. du Louvre,* II, 94). Remarquez le Z, déterminatif hiératique, pour 𓍢. Selon M. Schiaparelli, le bélier, l'oie et les têtes des victimes pourraient être une adjonction récente. Cette stèle, qu'on peut assigner à la XIe dynastie, est notable par le type de certains caractères.

9. *Invent.*, 7400 (origine incertaine). — Calcaire brun. Haut., 0m 31; larg., 0m 16. Stèle cintrée du Moyen-Empire, avec les 𓂀 𓂀 mystiques en haut. Suit, en deux lignes d'hiéroglyphes assez négligés et jadis coloriés en bleu, l'inscription :

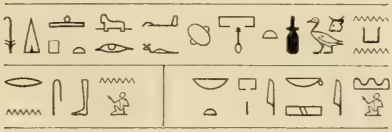

La métathèse dans le nom du défunt, *Ran-sebn,* au lieu de *Ran-senb,* est illusoire, et n'est due qu'à la mauvaise distribution des groupes. Dans le nom de sa femme, *Ȧ-kuš-ȧ,* avec *ȧ* prosthétique, le déterminatif décèle un *nomen gentilicium,* 𓋴𓈖, כוש, qui est aussi un nom de personne, comme כוּשׁי, cf. *Ps.*, VII, 1; *Soph.*, I, 1.

Dans le registre inférieur, on voit trois personnages debout, deux femmes, avec robe étroite, perruque et collier, et entre elles un homme avec collier et *šenti.* Le nu des personnages était jadis en rouge foncé, les dentelles de la robe d'une des femmes, en bleu. Près de la tête de ces personnages, on lit, en caractères très mauvais, ces légendes pas trop claires :

Première femme : Homme : Deuxième femme :

Je lirais la première : *sent-s* (« sa sœur ») *Sen-ḥotep,* la troisième : *Ten-f-sen-ḥotep;* je n'ose pas lire la deuxième.

10. *Invent.*, 7639 (Achmim). — Calcaire. Haut., 0m 17; larg., 0m 22. Fragment de stèle d'âge incertaine, où on voit représentée la scène de l'eau de la vie (cf. *Cat. du Musée de Turin,* 1541, 1555, 2226; *Cat. du Musée de Florence,* 1616). Le défunt, assis devant une table d'offrandes, reçoit sur les mains le double jet de l'eau de la déesse *Nu-t,* dont on ne voit plus que les pieds avec les restes du *šaūabu.* Tout à l'entour de la scène, en deux lignes de beaux hiéroglyphes, dont une verticale et une horizontale, court le fragment qui suit, remarquable par la variante du nom d'Isis : « ... às-âr, véridique. Que le (dieu) Nil donne à toi l'eau, que (la déesse) Nep-t te donne des boissons, qu'Isis te donne... » pour *bière* (?), cf. Schiap., *Cat.*, 1617 (2567).

11. *Invent.*, 7598 (Louqsor). — Calcaire. Haut., 0m 25; larg., 0m 14. Stèle brisée en cinq fragments, mais complète, de la XIe ou de la XIIe dynastie. C'est un proscynème du défunt *Senb,* maître des ouvriers en cuir, qui, avec *šenti* et long bâton à la main gauche, est placé debout sous un baldaquin. Autour du personnage, on lit en deux lignes ainsi disposées la légende :

12. Stèle de M. Pacini (collection Consani). — Calcaire. Haut., 0m 43; larg., 0m 31. Cette stèle cintrée, et divisée en deux registres, offre en haut dans le premier le groupe symbolique . Dessous, on voit la table des offrandes. A gauche, devant la table, un personnage assis, qui tient de la main droite un bâton court et recourbé, de la gauche une fleur de lotus. De l'autre côté de la table, sa fille *Am-ḥent,* debout, verse sur les offrandes la libation. Derrière elle, sur un support, un vase avec fleur. Sous la table, une frise ainsi dentelée, , qui pourrait être une addition tout à fait récente, avec les emblèmes . Au-dessus de la figure virile :

(sic)

Près de la fille :

Dans le deuxième registre, deux personnages agenouillés, un homme, qui est le pilote *Âmen-em-ḥat*, avec perruque et *šenti*, et la fleur de lotus à la main, et une femme, appelée *Se-t-àn-nub*, qui tient de la main droite deux oies, et de la gauche le cône funèbre. Entre ces figures on lit leurs noms :

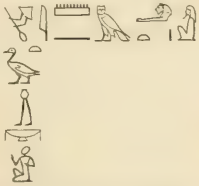

Le dessin, quoique un peu endommagé, est assez correct.

13. Torse viril (Port-Saïd). — Basalte noir. Haut., 0m 17; larg., 0m 20. La tête de cette petite statue de prêtre a été tronquée à la moitié du cou; il ne reste que la poitrine, toute nue et joufflue, et partie du corps jusqu'au nombril. Sur le petit pilier qui servait de dossier, on lit le fragment qui suit, en beaux hiéroglyphes qui paraissent appartenir à la fin de la période ptolémaïque, ou peut-être à l'âge romain. Malgré les phrases obscures qu'il contient, nous pouvons y voir avec M. Schiaparelli un fragment d'inscription votive en honneur d'un prêtre qui avait obtenu de pouvoir de son vivant placer sa statue dans un temple. Celle-ci devait soutenir sur ses genoux un *naos* avec l'image d'une déesse. Le nom du personnage est malheureusement perdu, mais les débris de l'inscription nous montrent qu'il était grand purificateur des momies, prêtre d'Osiris, âme vivante des dieux, et d'une divinité dont le nom est perdu, qui protégeait la ville de ; il était aussi prêtre de *Nefer-ḥotep*, déesse de *Neter*, et scribe royal de la comptabilité générale. Par la curiosité de ce petit texte, sur l'authenticité duquel il n'y a pas l'ombre du doute, j'en donne ici le *fac-similé* avec toute l'exactitude qui m'a été possible.

A

A

[*Le dévot de* (la déesse)....., *l'innocent* (*àmî-àb?*), *ton serviteur, ses louanges fit par la volonté d'elle.*]

Grand purificateur des momies en sa figure, ensemble à ses gardiens, [*Ḥapi des entrailles, Anubis du ventre,*] (avec) *la libation* [*circulaire à l'intérieur*]..... (prêtre) *du sarcophage,* (qui, au) *ciel* (et en) *terre, glorifie la grande âme* (d'Osiris) *avec ses ornements, prêtre d'Osiris, âme vivante des dieux de*..... (du dieu)..... *seigneur de Ḥa-t...u, prêtre de Nefer-ḥotep, qui réside à Nefer*[1], *scribe royal de la comptabilité générale*.... [(au) *commencement de ton divin service, associés sortent les hommes avec le chef hiérodoule S...n à ton adoration*].....

B

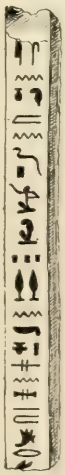

1. Cf. Brugsch, *Géogr.*, I, 204, 289.

B

[*Qui* (est) *pareil à toi* (au lieu de ?) *parmi les sujets? Tu as exécuté leur volonté, en nous disposant lorsque.....*]

Le groupe est très certain, mais le sens qu'il donne est assez douteux. Peut-être faudra-t-il corriger la faute du graveur par *tesrer* « (et) vice versa ».

14. *Invent.*, 7605 (Louqsor?). — Calcaire. Haut., 0m 23; larg., 0m 18. Stèle cintrée du Moyen-Empire, dédiée au défunt *Ānχ-en-nut-sebek-sa*, enfanté par *Ānu-f-senb*. Au-dessous du disque ailé, cinq lignes d'hiéroglyphes et une sixième ligne vide. Second registre : à droite, le défunt, assis devant la table à offrandes, approche du visage la fleur de lotus. Au-dessous de la table, deux vases ; vis-à-vis du défunt, une femme, debout, avec perruque et *šenti*, lève la gauche sur les offrandes. Dessin mauvais; poussins sans jambes.

Ligne 2. — *Ȧnmu* pour *Ȧnpu*, **Ȧnbu*. *Ȧm-ut-ui* « qui préside à l'embaumement » = *àm-tu*, *àm-utu*, d'autres stèles.

Ligne 3. — Dans le groupe , le ressemble à , et le est une faute pour .

15. *Invent.*, 7590 (Louqsor). — Arénaire. Haut., 0m 30; larg., 0m 30. Premier registre : derniers vestiges d'un proscynème à quatre lignes. On lit à peine dans la première ligne en hiéroglyphes mal gravés et teints en jaune, les mots : . Dans le registre inférieur, on voit, légèrement entaillés et coloriés, deux personnages debout, tournés à droite devant un gros monceau d'offrandes. L'homme avec des tresses bleues pointillées en noir, le nu en rouge foncé; il est vêtu et orné avec la *šenti*, l'*usex* et les bracelets peints en bleu; sa main droite tient la fleur de lotus, tandis que la gauche serre un maillet. Derrière lui, une femme qui lui entoure le cou avec la gauche, et avec la droite penchée le long de sa cuisse tient la fleur de lotus. La riche coiffure, l'*usex*, les bracelets et les anneaux des pieds sont peints en bleu; la *šenti* est liée à ses épaules par un double bandeau. Ouvrage très grossier.

Suivent les légendes en mauvais hiéroglyphes à grafitto contournés de noir :

Sur l'homme :

« *Sebex-χer-du-ḥotep*, enfanté par *Sen-ānχ*. »

Entre la femme et l'homme :

« *Sen-ānχ*, enfantée par *Tet* (ou *Ti*?). »

(A suivre.)

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Fragments des petits Prophètes en dialecte de Panopolis, par U. Bouriant 1
Notes et Remarques, par G. Daressy 13
Les Νέκυες de Manéthon et la troisième ennéade héliopolitaine, par É. Chassinat 23
Relation sommaire d'une excursion de quinze jours au nord d'Alep, dans la Syrie septentrionale, en septembre 1894, par Barthélemy 32
Correspondance de Hammurabi, roi de Babylone, avec Sinidinnam, roi de Larsa, où il est question de Codorlahomor, par V. Scheil, O. P. 40
Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par V. Scheil, O. P. (avec une planche) 44
Notes sur la géographie égyptienne de la Syrie, par G. Maspero 64
The geographical List of Serreh, by W. Max Müller 73
L'Épenthèse en Perse cunéiforme, par Blochet 74
Recherches sur quelques bois pharaoniques, par le Dr Georges Beauvisage 77
Notes on some Stelæ, by Alan H. Gardiner 83
Note sur une statuette funéraire égyptienne appartenant à M. A. Duringe, à Lyon 86
Varia, von Wilhelm Spiegelberg (avec une planche) 86
Some late-Babylonian Texts in the British Museum, by Theophilus G. Pinches 101
La condition des Féaux dans la famille, dans la société, dans la vie d'outre-tombe, par A. Moret. 112, 121
A travers la vocalisation égyptienne, par G. Maspero 149
Le Culte des rois dans la période prébabylonienne, par Fr. Thureau Dangin 185
Grammatische Studien zu Inschriften der XVIIIten Dynastie, von F. von Bissing 187
Beiträge zur medischen Geschichte, von Prof. Dr J. V. Prášek 193
Additions et corrections aux trois inscriptions de la reine Hatshepsou, par Édouard Naville 209
Glanures, par Astor Pellegrini 215

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU

DARMESTETER (J.). Études iraniennes. 2 vol. gr. in-8°. 25 fr.

— — Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta. Gr. in-8°. 4 fr.

— — Ormazd et Ahriman. Leurs origines et leur histoire. Gr. in-8°. 25 fr.

DENYS DE TELL-MAHRÉ. Chronique, 4e partie. Texte syriaque publié d'après le manuscrit 162 de la Bibliothèque Vaticane, accompagné d'une traduction française, d'une introduction et de notes historiques et philologiques par J.-B. Chabot. 1 fort vol. gr. in-8°. 25 fr.

DERENBOURG (H.). Essai sur les formes des pluriels arabes. Gr. in-8°. 3 fr.

DEVÉRIA (F.). La nouvelle table d'Abydos. Gr. in-8°. 2 fr.

— — Notation des centaines de mille et des millions dans le système hiéroglyphique des anciens Égyptiens. Gr. in-8°. 1 fr. 50

— — Quelques personnages d'une famille pharaonique. Gr. in-8°. 3 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), Papyrus du Musée de Turin publié en fac-similé par le professeur R. V. Lanzone, de Turin, 11 planches et 2 pages de texte. In-f°. 30 fr.

DUTENS (A.). Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. In-8°. 6 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. Gr. in-8°. 20 fr.

— — — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. In-8°. Au lieu de 8 fr. 4 fr.

EBN-EL-FARAD. Poésies en arabe. Gr. in-8°. 40 fr.

EBN-HAUCAL. Description de Palerme au milieu du Xe siècle de l'ère vulgaire. Traduit par M. Amari. In-8°. 1 fr.

FAIDHERBE (le général). Collection complète des inscriptions numidiques (libyques) avec des aperçus ethnographiques. In-8° avec pl. 12 fr.

FARHAT (G.). Dictionnaire arabe, revu, corrigé et considérablement augmenté sur le manuscrit de l'auteur par Rochaïd Dahdah. Gr. in-8°. 30 fr.

GAYET (A.-J.). Musée du Louvre. Stèles de la XIIe dynastie. 60 pl. avec texte explicatif. In-4°. 17 fr.

GOLÉNISCHEFF (W.). Une excursion à Bérénice. Lettres de MM. Jaillon et Lemasson au sujet des monuments perses de l'Isthme. Stèle de Darius aux environs de Tell-El-Maskhoûtah. In-4°, avec 8 planches. 7 fr. 50

GOTTBERG (E. de). Des cataractes du Nil et spécialement de celles de Hannek et de Kaybar. Gr. in-4°, avec 5 cartes. 20 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les Papyrus du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. In-4°, pl. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

JOHANNES DE CAPUA. Directorium vitæ humanæ alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du livre de Kalilâh et Dimnâh publiée et annotée par J. Derenbourg. 2 vol. gr. in-8°. 16 fr.

JÉQUIER (G.). Le livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès. Gr. in-8°. 9 fr.

LEDRAIN (E.). Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (cabinet des médailles et antiques). In-4°. 37 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie : Les Yeux d'Horus. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

— — — — Deuxième partie : Osiris. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. In-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LEVI (S.). Le théâtre indien. Gr. in-8°. 18 fr.

— — Quid de Graecis veterum Indorum monumenta tradiderint. In-8°. 3 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. In-8°. Au lieu de 12 fr. 6 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. 4 vol. in-f° et suppl. contenant 339 pl. acc. d'un vol. de texte in-4°. Au lieu de 390 fr. 200 fr.
Le volume de texte se vend à part. Au lieu de 60 fr. 30 fr.
Le supplément aux planches. Séparément. Au lieu de 10 fr. 5 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. 28 liv. in-f°. Au lieu de 168 fr. 90 fr.

— — Les Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq publiés en fac-similé. Tomes I à III, Papyrus 1 à 22. 3 vol. in-f° ornés de 121 planches. 400 fr.
Le tome III, 20 pl. en couleurs, se vend séparément. Au lieu de 100 fr. 50 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastabas de l'Ancien Empire. Fragments de son dernier ouvrage, publiés d'après le manuscrit par G. Maspero. 9 livr. 96 fr.

MASPERO (G.). Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. In-4°. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du Musée britannique. In-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie. Étude sur le Papyrus Abbott. In-4°. Au lieu de 7 fr. 50. 4 fr.

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. Gr. in-8°, avec 3 cartes. Au lieu de 4 fr. 2 fr.

MASPERO (G.). Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre. In-4°, orné de 14 planches et fac-similés. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Rapport à M. Jules Ferry, Ministre de l'instruction publique, sur une mission en Italie. Gr. in-4°. 20 fr.

— — Guide du visiteur au Musée de Boulaq. Petit in-8°, accompagné d'un plan et de six planches Cartonné, toile. 7 fr. 50

— — Les inscriptions des Pyramides de Saqqarâh. Un fort vol. gr. in-4°. 80 fr.

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. 3 vol. in-4°. 30 fr.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. Tomes I à VIII complets. 204 fr.
Tous les fascicules, à l'exception du 1er et du 2e du tome I, se vendent séparément.

MYER (J.). Scarabs. The History, Manufacture and Religious Symbolism of the Scarabaeus, in Ancient Egypt, Phoenicia, Sardinia, Etruria, etc. Also Remarks on the Learning, Philosophy, Arts, Ethics, Psychology, Ideas as to the Immortality of the Soul, etc., of the Ancient Egyptians, Phoenicians, etc. In-8° cart. toile. 12 fr.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. In-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e éd. In-8°. Au lieu de 6 fr. 3 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. Gr. in-f°, 12 pl. et 9 pages de texte. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

PERRUCHON (J.). Les chroniques de Zara Yâ'eqôb et de Ba'eda Mâryâm, rois d'Éthiopie de 1434 à 1478 (texte éthiopien et traduction) précédées d'une introduction. Gr. in-8°. 13 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. Gr. in-8°. Au lieu de 60 fr. 50 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. Gr. in-8°. 7 fr. 50

POGNON (H.). Une incantation contre les génies malfaisants, en Mandaïte. Gr. in-8°, avec 1 pl. 2 fr. 50

— — L'inscription de Bavian. Texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 2 vol. gr. in-8°. 12 fr.

— — Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa. Gr. in 8°, avec 14 pl. 10 fr.

— — L'inscription de Raman-Nérar Ier, roi d'Assyrie (réponse à un article de M. Oppert). 1 fr.

REGNAUD (P.). Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde. Gr. in-8°. 19 fr.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et fac-similés. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau Testament. Textes. 1er fasc. In-4°. Au lieu de 25 fr. 10 fr.

— — Chrestomathie démotique. 4 vol. in-4°. Au lieu de 100 fr. 40 fr.

— — Études sur quelques points de droit et d'histoire ptolémaïques. In-4°. 10 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le Papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. Gr. in-f°; la livr. au lieu de 25 fr. 12 fr.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. Gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. In-4°. 9 fr.

— — La Question des mythes, 1er fascicule : Égypte, Asie antérieure. In-8°. 2 fr. 50

— — Questions d'histoire égyptienne, étudiées dans le Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes. In-8°. 1 fr.

— — Recherches sur la religion de l'ancienne Égypte, le culte. In-8°. 2 fr.

— — Le système chronologique de M. Lieblein sur les trois premières dynasties du Nouvel Empire égyptien et le synchronisme égyptien de l'Exode. In-8°. 1 fr. 50

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. Gr. in-4°, accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 20 fr.

— — Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant sa mission. Publié par le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

SAADYA (Gaon de Fayyoum). Commentaire sur le Sefer Yesira ou livre de la création, publié et traduit par Mayer Lambert. Gr. in-8°. 10 fr.

SAULCY (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre-Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

SCHACK (G. VON). Die Unterweisungs des Konigs Amenembat I, 1e et 2e Hälfte. Gr. in-4°. 8 fr.

VIREY (P.). Étude sur le papyrus Prisse. Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep. Gr. in-8°. 8 fr.

Chalon-sur-Saône, imprimerie française et orientale de L. MARCEAU.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VOL. XX. LIV. 1 ET 2

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

M DCCC XCVIII

Tous droits réservés.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.
Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

PARIS ..... 30 francs.
DÉPARTEMENTS ET UNION POSTALE ..... 32 —

OUVRAGES
relatifs à la philologie et à l'archéologie orientales

ABBADÏE (A. d'). Dictionnaire de la langue Amariñña. 1 fort vol. in-8°. 50 fr.

ABOU'L-WALID MERWAN IBN DJANAH. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe, publiée par J. Derenbourg, membre de l'Institut. Gr. in-8°. 25 fr.

— — Le même ouvrage, traduit en français sur les manuscrits arabes par le rabbin M. Metzger. Gr. in-8°. 15 fr.

AL-FAKHRÎ. Histoire du Khalifat et du Vizirat depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat abbaside de Bagdâdh (11-656 de l'hégire = 632-1258 de notre ère) avec des prolégomènes sur les principes du gouvernement par Ibn at Tiktakâ. Nouvelle édition du texte arabe par H. Derenbourg. Gr. in-8°. 25 fr.

AMARAKOCHA. Vocabulaire d'Amarasinha, publié en sanscrit avec une traduction française, des notes et un index par A. Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AMÉLINEAU (E.). Fragments de la version thébaine de l'Écriture sainte (Ancien Testament). In-4°. 15 fr.

AMIAUD (A.). La légende syriaque de Saint-Alexis, l'homme de Dieu. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AMOURS (les) et les aventures du jeune Ons-el-Oudjoud (les délices du monde), et de la fille de Vezir El Ouard Fi-l-Akmam (le bouton de rose). Conte des Mille et une Nuits, traduit de l'arabe et publié complet pour la première fois par G. Rat. In-8°. 1 fr. 50

AURÈS (A.). Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.

— — Essai sur le système métrique assyrien, 1er fascicule. In-4°. 5 fr.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BARBIER DE MEYNARD (C.). Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes, extrait du Modjem-el-Bouldan de Yaqout et complété à l'aide de documents arabes et persans pour la plupart inédits. Gr. in-8°. 12 fr.

BARTHELEMY (A.). Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique. Gr. in-8°. 3 fr. 50

BEREND (W. B.). Principaux monuments du Musée égyptien de Florence, 1re partie : Stèles, bas-reliefs et fresques. In-f° avec 10 pl. photogravées. 50 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie-Lexique-Principes de grammaire. Gr. in-8°. 12 fr.

— — Quarante hymnes du *Ṛig* Véda, traduits et commentés. Publié par V. Henry. Gr. in-8°. 5 fr.

— — La religion védique d'après les hymnes du *Ṛig* Véda. 3 vol. gr. in-8°. 60 fr.

BERGAIGNE (A.) et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BHAMINI VILASA. Recueil de sentences du Pandit Djagannâtha. Texte sanscrit publié pour la première fois en entier avec traduction en français et des notes par A. Bergaigne. Gr. in-8°. 8 fr.

BOISSIER (A.). Documents assyriens relatifs aux présages. Tome Ier. 1re et 2e liv. In-4°. 32 fr.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé : Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. Gr. in-8°. Au lieu de 1 fr. 0 50

CHEREF-EDDIN-RAMI. Anis-el-ʿOchchaq, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté. Traduit du persan et annoté par C. Huart. Gr. in-8°. 5 fr. 50

CHRONIQUE DE GALAWDÉWOS, roi d'Éthiopie. Texte éthiopien traduit, annoté et précédé d'une introduction historique par William E. Conzelman. Gr. in-8°. 10 fr.

CLERMONT-GANNEAU (C.). Études d'archéologie orientale, t. I et II. In-4° avec figures dans le texte et photogravures hors texte. Le volume. 25 fr.

DARMESTETER (J.). Études iraniennes. 2 vol. gr. in-8° 25 fr.

— — Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta. Gr. in-8°. 4 fr.

— — Ormazd et Ahriman. Leurs origines et leur histoire. Gr. in-8°. 25 fr.

NOUVELLE PL

rep

L'ENFER

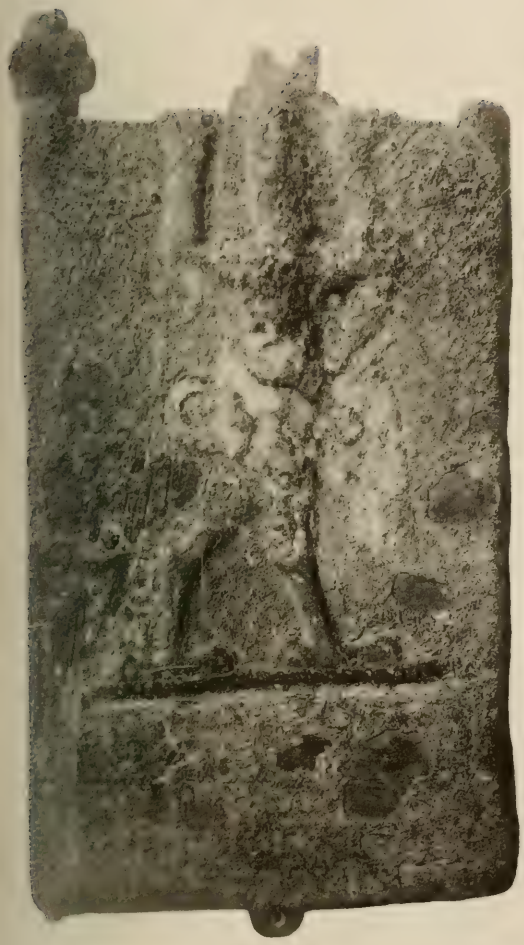

DE BRONZE

YRIEN

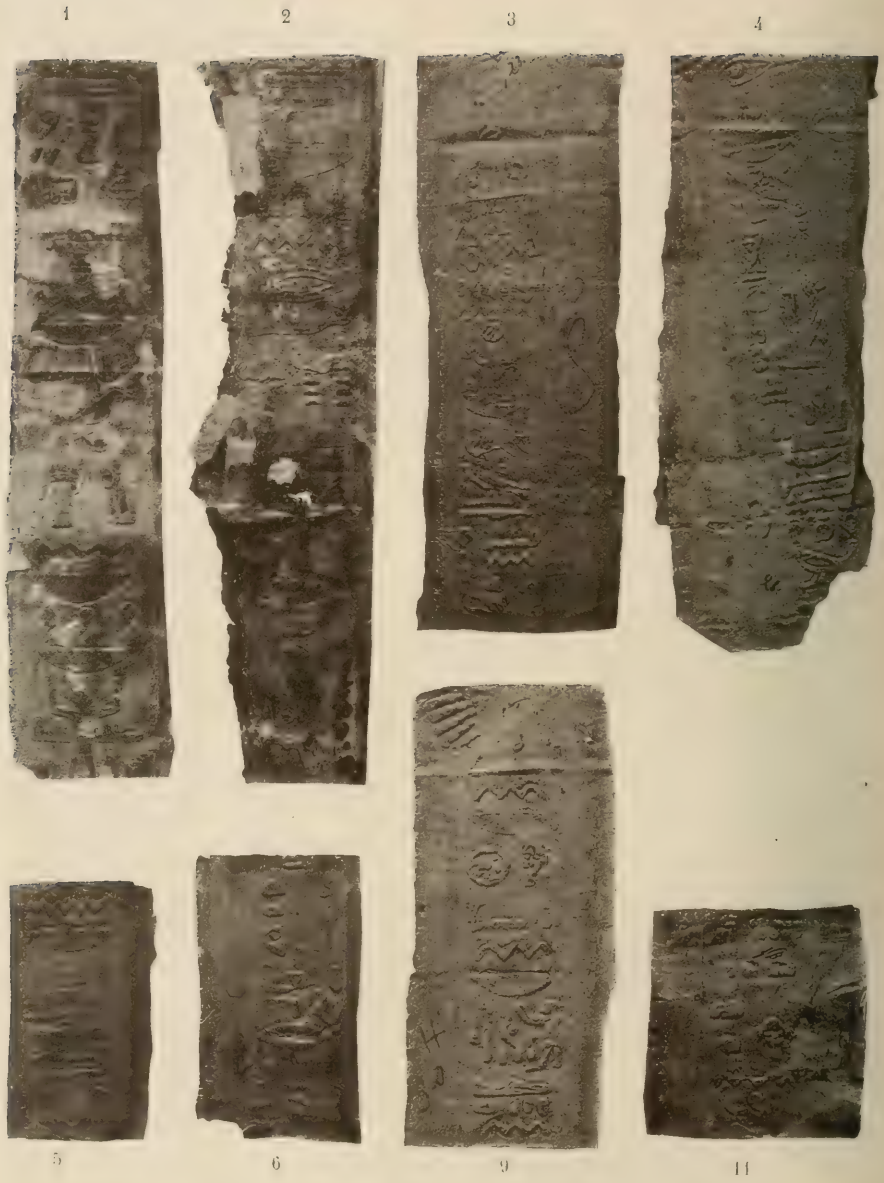

EXTRAITS DES ESTA

par ROC

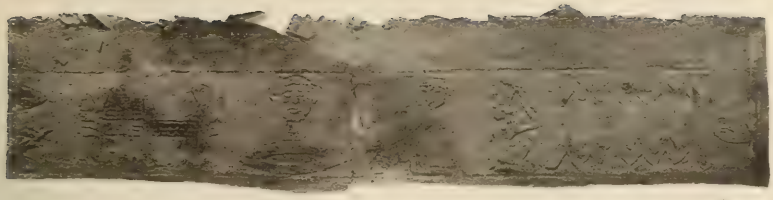

7

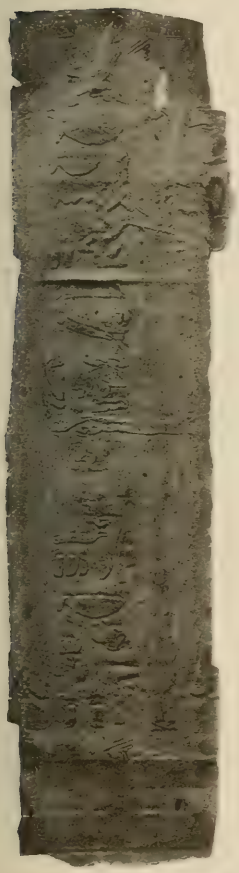

8

10

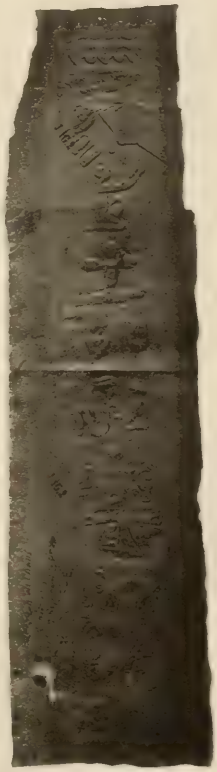

Imp. Phot. Aron. 12

ES PRIS A EDFOU

TEIX.

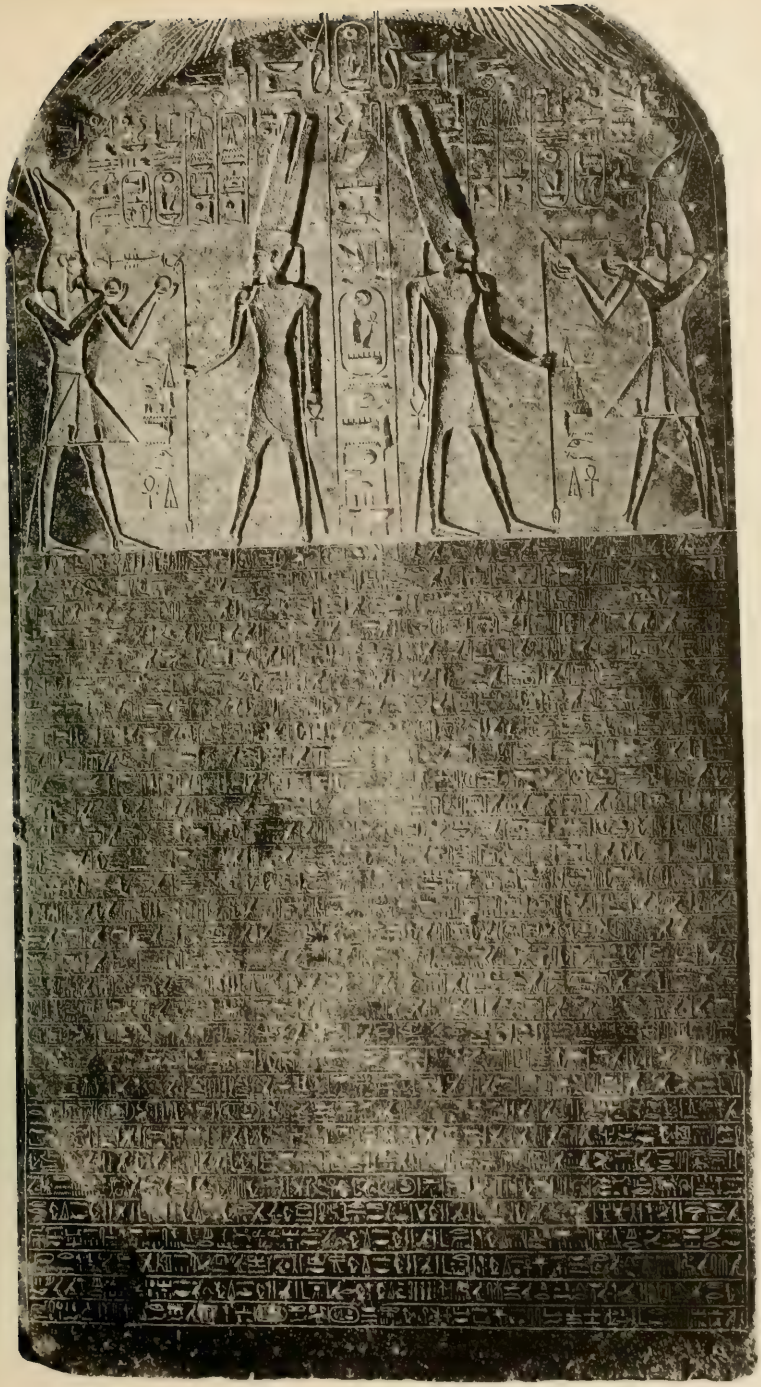

STÈLE D'AMÉNOPHIS III.

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1898 **Fascicules I et II**

CONTENU : 1) Critique d'une critique, par Émile CHASSINAT. — 2) Anmerkungen zum Siegeshymnus des Merneptaḥ, von W. Max MÜLLER. — 3) Les dernières lignes de la stèle mentionnant les Israélites, par Éd. NAVILLE. — 4) Die Bauinschrift Amenophis' III auf der Flinders Petrie-Stele, von Wilhelm SPIEGELBERG (avec planche). — 5) Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par V. SCHEIL, O. P. (avec planche). — 6) Notes et Remarques, par G. DARESSY. — 7) Glanures, par A. PELLEGRINI. — 8) Le temple d'Apet à Carnac, par Aug. BAILLET. — 9) Gleanings from the Land of Egypt, by A. H. SAYCE.

CRITIQUE D'UNE CRITIQUE

PAR

ÉMILE CHASSINAT

Il y a deux façons de critiquer un livre. L'une consiste à dire, simplement et sans phrases, ce qu'il contient de bon ou de mauvais, en quoi il s'écarte de la voie droite, en quel point il est perfectible : l'expérience de chaque jour nous apprend que c'est la meilleure. L'autre prétend s'attaquer au livre seul, mais on s'aperçoit en la lisant qu'elle vise surtout l'homme, car jamais la conclusion n'y varie : elle réunit l'ouvrage et l'ouvrier dans une même réprobation rarement justifiée. Rien n'y manque, ni les mots blessants, ni les allusions que l'on cherche à peine à voiler, ni les corrections que rien n'appelle, sinon le désir de prendre le voisin en faute. L'auteur y argue sans cesse de sa bonne foi et de son impartialité, mais il a pour règle irréductible de dissimuler ce qui est bon et de signaler uniquement ce qui lui paraît prouver l'*incompétence absolue* du collègue mis sur la sellette. La critique ainsi comprise, comme dit La Bruyère, « demande plus de travail que de capacité, plus d'habitude que de génie » et aussi, il faut l'avouer, une confiance en soi-même qui n'est pas le privilège de tout le monde. C'est vers elle que semblent aller les préférences de M. Karl Piehl, si j'en juge d'après ses articles en général et, en particulier, d'après ceux qu'il vient de consacrer aux trois premiers fascicules du tome premier du *Temple d'Edfou*[1].

Dans un langage d'une violence que rien n'excuse, — car on peut tout dire sans se laisser emporter à des excès d'épithètes et de mots dont le français de bonne compagnie répugne à autoriser l'emploi, — M. Piehl fait « tomber sur M. Maspero seul la » lourde responsabilité de la pitoyable publication de textes d'Edfou » ; il ne s'explique « pas bien la nature » de la collaboration qui nous a réunis, M. Maspero et moi, et

1. *Sphinx*, p. 155-181 et 237-249.

dont l'existence lui a été révélée par une note parue dans le *Journal asiatique*[1]. Il est inutile que je raconte ici une fois de plus dans quelles conditions *Edfou* a été publié : on en trouvera le récit tout au long dans l'*Avant-propos*. M. Piehl, après en avoir pris connaissance, verra ses indécisions disparaître sans que j'aie rien à ajouter; par suite, il trouvera naturel aussi, je l'espère, que je substitue mon nom à celui de M. Maspero lorsqu'il fera allusion à ces « bévues » et à ce « manque absolu de compétence » dont l'éditeur a fait si souvent preuve, paraît-il, dans l'exécution de son travail. Que M. Piehl me pardonne de m'offrir à ses coups alors qu'il espérait frapper un plus vieil adversaire : la vie a de ces surprises, et souvent, en visant l'un, c'est l'autre qu'on atteint sans le vouloir. Peut-être aurais-je passé outre à ces critiques acerbes s'il ne se fût agi que de moi : il y a, chacun le sait, des morts récalcitrants; *Edfou*, tué par M. Piehl, ne s'en fût pas, je m'en flatte, plus mal porté pour cela. Mais je succédais à un homme qui me fut cher et pour qui j'ai conservé le plus respectueux souvenir : quel chagrin n'aurais-je pas ressenti si l'on avait pu dire de moi, même iniquement, même en se fiant au témoignage de M. Piehl, que je n'avais pas justifié la confiance dont j'étais honoré et que ma légèreté ou mon inexpérience avaient compromis la réussite de l'œuvre à laquelle je m'étais attaché? J'ai donc éprouvé, je l'avoue, un instant de crainte et de découragement à la lecture des articles qui cherchaient à me confondre : au milieu d'une telle masse de textes, la plupart inédits, des erreurs plus nombreuses que celles que je connaissais déjà ou que je prévoyais se seraient-elles glissées? Un premier examen me rasséréna vite, et j'ai maintenant la certitude d'avoir fait preuve d'une conscience réelle dans le travail si violemment incriminé. C'est là un résultat que M. Piehl ne prévoyait pas; il y aurait ingratitude de ma part à ne pas le remercier de l'avoir provoqué.

J'ai relevé partout, chez M. Piehl, une tendance des plus fâcheuses : il est dévoré du désir de me prendre en défaut à propos de tout et de rien, et ce besoin l'entraîne à étayer le plus souvent ses critiques de faits non démontrés ou même imaginaires. J'admets, s'il y tient, la supériorité de sa science et j'accepte encore qu'elle lui permette de décider si telle formule est incomplète ou si elle renferme une faute par rapport à telle autre de même nature; mais cette puissance d'intuition ou de déduction qu'il s'accorde et devant laquelle je m'incline, en quoi lui permettra-t-elle de savoir si c'est le graveur ou bien le copiste moderne qui est coupable de l'omission ou de la faute qu'il dénonce à chaque instant? D'autre part, il n'hésite jamais à « dire que les fautes d'impression » qu'on peut signaler dans l'ouvrage que nous examinons sont rares[2] ». La constatation ne serait pas pour me déplaire, si je n'y voyais un piège. Quand bien même il avouerait avoir chaussé pour la circonstance les besicles dont parle Rabelais, « practiquant l'art » dont on peult lire lettres non apparentes, comme enseigne Aristotèles », à qui fera-t-il

1. *Journal asiatique*, numéro de juillet 1895. M. Maspero l'avait déjà signalé, en 1894, dans la *Notice* placée en tête des *Œuvres diverses* de M. de Rochemonteix, p. XXXIX.

2. *Sphinx*, p. 159. Je ne comprends vraiment pas que M. Piehl refuse d'admettre qu'il ait pu se glisser chez nous des fautes d'impression, alors qu'il trouve mauvais qu'on en use de même envers lui. Dans un récent article paru dans la *Zeitschrift*, 1896, p. 81, il reproche très rudement à un contradicteur de ne pas avoir tenu compte de quelques erreurs de ce genre dans ses rectifications. C'est un fait excellent à noter pour se faire une idée du mobile qui le guide dans tous ses écrits.

croire qu'il possède un moyen infaillible pour distinguer, sauf dans quelques cas familiers à tous ceux qui impriment, une faute d'impression d'une faute de copie ou de gravure? Peut-être, après tout, ne me rend-il cet hommage apparent que pour m'enlever un moyen de défense. Qu'il se rassure! Mon but n'est pas de plaider ici les circonstances atténuantes et de me décharger sur le prote d'une partie de ma responsabilité : fautes d'impression, fautes de copie, je prends tout à ma charge. M. Piehl, qui me rabroue si fort, a lui-même, comme on le verra, trop de « bévues » à son actif pour que je ne me montre pas large envers lui. Je ne chercherai pas non plus à me retrancher, comme il le fait trop souvent, derrière les difficultés matérielles de tout genre que mon travail présentait. J'aurais pu, cependant, m'y croire autorisé par son exemple, car il a pris soin de nous confier d'abondance ses impressions, ses lassitudes, ses hallucinations. Si je n'en ai rien fait, ce n'est pas qu'Edfou soit d'un séjour plus agréable maintenant qu'il ne l'était il y a dix ans : les murs du temple sont toujours aussi élevés, les chambres aussi sombres, le soleil y est encore très ardent, le vent non moins violent, rien n'y a changé, m'a-t-on dit, et je le crois volontiers si je relis le récit des misères que M. Piehl a subies et si je les compare à celles que j'ai endurées. Peut-être ai-je eu tort en ne me plaignant pas. Mais, je l'avoue sans détours, tout entier à ma besogne, je ne songeais guère à M. Piehl, et il ne m'était jamais venu à la pensée que j'aurais à me défendre un jour contre l'accusation au moins inattendue d'avoir reproduit des textes exactement, malgré les moyens imparfaits que j'avais à ma disposition. M. Piehl a cru pouvoir écrire qu'il n'y a pas « un bien grand mérite » à reproduire un texte, « lorsqu'on » dispose d'un estampage soigneusement exécuté[1] ». On voit bien par là qu'il n'a aucune expérience des estampages de M. de Rochemonteix. Certains d'entre eux atteignent un développement de cinq, six, sept et huit mètres (généralement la longueur d'une paroi, sur une hauteur égale à celle d'un registre) et, comme ils ont été pris il y a plus de vingt ans, comme depuis lors ils ont été transportés et maniés à mainte reprise, ils ont eu tout le temps de se dégrader[2]. Le papier s'est élimé en dix endroits, et le frottement contre les parois des caisses a coupé les paquets aux plis; le tassement a considérablement réduit le relief et même l'a presque effacé par place : ce n'est souvent qu'après de longues et patientes comparaisons que j'ai pu y discerner les figures ou les lettres. Les chambres qui bordent le sanctuaire, sur le côté ouest particulièrement, m'ont laissé un souvenir déplorable. Eût-il donc mieux valu que je me rebutasse devant ces misères? M. Piehl, en parlant de certaines inscriptions recueillies par lui à Edfou dans des conditions qu'il estime défavorables, ne dit-il pas, avec sa modestie ordinaire, pour excuser les fautes qu'il craint d'avoir commises : « Je crois rendre un service signalé à la science » en publiant ces textes non collationnés[3] »? Mes copies auraient donc, alors qu'elles contiendraient autant d'erreurs que « ces textes non collationnés », droit à la bienveillance générale, à moins que M. Piehl n'ait deux poids et deux mesures selon qu'il s'agit de lui ou d'un confrère qu'il n'aime pas. J'aurais pu, d'autre part, mettre en pra-

1. *Sphinx*, p. 157.
2. Cf. ce que dit M. Maspero dans l'*Avant-propos* du *Temple d'Edfou*, t. I, p. IV.
3. PIEHL, *Inscriptions hiéroglyphiques recueillies en Égypte*, t. II, texte, *Avant-propos*, p. I.

tique le système qui consiste à *lacuner* la majeure partie des textes reproduits, là où le sens n'est pas très certain ou lorsque la rupture de la pierre rend la lecture d'un signe malaisée; j'aurais pu encore me débarrasser sur des successeurs du soin de copier les légendes mutilées ou d'un accès mal commode; j'aurais pu enfin terminer nombre de textes par un de ces *etc.* par lesquels M. Piehl excelle à terminer les passages difficiles[1]. M. Piehl, qui en agit souvent de la sorte, aurait eu mauvaise grâce à me reprocher de l'imiter; mais en quoi ces petites roueries bonnes au plus à sauver la vanité d'un auteur auraient-elles servi la science? J'ai préféré m'exposer à l'erreur et tout donner : si je me suis trompé parfois, du moins ai-je la conscience d'avoir accompli une œuvre utile. M. Piehl, qui ménage si fort sa propre peine, a-t-il réfléchi un seul instant au travail que la publication d'*Edfou* a déjà coûté, et pense-t-il vraiment que personne ne l'apercevra parce qu'il se refuse, lui, à le voir? Il se trompe s'il s'est imaginé ruiner l'œuvre à jamais au prix de deux ou trois articles injurieux écrits au hasard de la plume et remplis d'inexactitudes. J'ai consacré à *Edfou* cinq années de ma vie, je lui en donnerai dix encore s'il le faut : le jour où il sera terminé, nous verrons ce que les critiques de M. Piehl pèsent contre moi dans la balance. Le mépris que l'on professe dans sa *Revue* pour celui qui s'astreint à la « besogne facile mais annihilante de consacrer exclusive-» ment ses soins à copier et à publier des textes » l'aura, je veux bien le supposer, — il faut toujours chercher l'excuse, — entraîné au delà de ce que sa propre expérience de copiste lui commandait. Pour lui aussi, sans doute, un égyptologue, — lui excepté, c'est entendu, — qui accepte cette unique et monotone occupation, ne peut éviter d'« essayer » d'interpréter les textes et les reproduire en conséquence ». C'est là, assurément, une opinion qui sort de l'ordinaire, et M. Piehl, qui aime le paradoxe, ne pouvait mieux satisfaire son goût qu'en l'adoptant sans plus tarder. Mon plus grand crime, pourtant, a été d'éviter ce travers, dont on charge si peu aimablement les éditeurs d'inscriptions. Jamais je n'ai tenté de réformer mes textes, comme M. Piehl reconnaît l'avoir fait, avec une franchise pleine de simplicité. « Pour donner à mes textes, dit-il, une forme aussi » exacte que possible, j'ai étudié là où cela a été faisable, d'après des publications d'au-» tres savants, des textes du même ordre, ce qui m'a permis d'introduire, en bien des cas, » des modifications notables[2]. » Ces améliorations ne sont pas toujours très heureuses; je citerai par exemple pour , que le monument porte très nettement[3]. C'est pour ne pas avoir adopté cette façon de comprendre mon devoir de copiste que je me vois accusé aujourd'hui de « Schlimmbesserungen », lorsque M. Piehl s'empêtre dans la traduction d'une phrase reproduite par moi ou lorsqu'un mot ne se retrouve pas dans la collection d'exemples qu'il a recueillis, pour la confection de ce dictionnaire dont il nous entretient depuis de longues années, et dont on peut dès à présent prévoir les fâcheuses lacunes.

---

1. Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques recueillies en Égypte*, pl. LXXXV, Q α. Ce *etc.* représente trente-trois lignes d'écriture serrée du manuscrit que j'ai préparé pour cette partie du temple. J'ajouterai que l'unique ligne publiée contient une faute dès le début : pour .

2. *Op. cit.*, t. II, texte, *Avant-propos*, p. I-II.

3. *Op. cit.*, pl. LXV et p. 41, note 2 du texte; cf. *Le Temple d'Edfou*, t. I, p. 580.

La première livraison d'*Edfou*, — plus exactement les onze premières feuilles, — ne sont pas de moi. Cette constatation a été faite par M. Piehl lui-même, qui a reconnu de bonne grâce « que cette partie était supérieure au reste de l'ouvrage[1] ». Je ne répondrai donc pas aux objections qu'il a faites concernant les textes qu'elle contient : M. de Rochemonteix y est mis hors de cause, cela me suffit. Néanmoins, comme il nous renvoie à « l'œuvre de maître intitulée *Hieroglyphische Inschriften*, œuvre qui ne saurait » trop être recommandée à l'attention des commençants de l'étude des inscriptions des » basses époques, et particulièrement à celle de M. Maspero [Chassinat] », comme il essaie de démontrer, *sans preuves à l'appui*, que « c'est évidemment aux reproduc- » tions de von Bergmann qu'il faut accorder la préférence » et comme il conclut que, grâce à elles, « nous pouvons, sans nous rendre à Edfou, corriger les nombreuses erreurs » qui défigurent sur ce point l'ouvrage publié sous le nom de M. de Rochemonteix[2] », j'examinerai rapidement ce qu'il y a de fondé dans cette affirmation.

A la planche LI des *Hieroglyphische Inschriften*, que reproduit le texte Ao. 1d. I de notre *Edfou*, t. I, p. 24-25, je lis, en suivant la classification adoptée par nous :

dans Bergmann : au lieu de , qu'*Edfou*, ligne 2, donne correctement[3];

dans Bergmann : au lieu de , qu'*Edfou*, ligne 3, donne correctement;

dans Bergmann : au lieu de , qu'*Edfou*, ligne 5, donne correctement;

dans Bergmann : au lieu de , qu'*Edfou*, ligne 6, donne correctement;

dans Bergmann : au lieu de , qu'*Edfou*, ligne 7, donne correctement,

d'où je conclus à l'avantage de la copie de M. de Rochemonteix sur 5 (cinq) points importants, plus sur deux points de détail :

dans Bergmann : ..... au lieu de (*sic*) ....., qu'*Edfou* donne correctement,

contre une erreur probable de Rochemonteix , ligne 10, à l'avantage de Bergmann qui donne .

Partout ailleurs les erreurs sont dans la même proportion ou se balancent; par exemple, *Hierogl. Inschr.*, pl. XLVI = *Edfou*, p. 23, A. band. soub. g. :

dans Bergmann : au lieu de , qu'*Edfou* donne correctement;

1. *Sphinx*, p. 158.
2. *Ibid.*, p. 158.
3. M. Piehl admet sans discussion, dans les *Actes du Xe Congrès des Orientalistes*, IVe partie, p. 129-130, l'exactitude de la copie de M. de Bergmann et reconnaît dans une variante de « les deux mains ». Après examen de l'estampage, il devient impossible de partager cette façon de voir. Le signe que M. de Bergmann a lu est bien un , il n'y a pas à s'y tromper. Le parallélisme de la phrase aurait dû avertir en tout cas M. Piehl qu'il faisait fausse route.

dans Bergmann : au lieu de , qu'*Edfou* donne correctement;
dans Bergmann : au lieu de , qu'*Edfou* donne correctement,

et encore, *Hierogl. Inschr.*, pl. XLV = *Edfou*, p. 23, A. band. fr. d. :

dans Bergmann : (avec (*sic*)) au lieu de , qu'*Edfou* donne correctement;
dans Bergmann : au lieu de , qu'*Edfou* donne correctement;
dans Bergmann : au lieu de , qu'*Edfou* donne correctement;
dans Bergmann : au lieu de , qu'*Edfou* donne d'une façon erronée;
dans Bergmann : au lieu de , qu'*Edfou* donne par erreur,

d'où il ressort six fautes pour M. von Bergmann (trois signes passés et trois autres méconnus) contre deux signes mal lus par M. de Rochemonteix : 1° pour , 2° pour . Il en est à peu près de même pour les copies de Dümichen. Qu'on me pardonne de mêler à cette discussion le nom de Bergmann et celui de Dümichen. Si parfois, bien malgré moi, mais avec une franchise qu'ils auraient eux-mêmes comprise et approuvée, j'ai à signaler la faute qu'ils ont commise involontairement, ce ne sera jamais pour leur en faire un reproche, même indirect, mais seulement pour montrer que l'erreur est malheureusement liée à la nature de l'homme et que, même lorsqu'il s'efforce d'y échapper par des soins assidus, il y est ramené tôt ou tard.

J'arrive maintenant à ce qui me concerne personnellement, et je vais examiner, point pour point, sans y rien retrancher, « cette longue série d'erreurs s'élevant à » beaucoup plus d'un millier », que M. Piehl a extraite de notre *Temple d'Edfou*, et dont le plus grand nombre, on le verra, n'existe que dans son imagination. Il n'est pas indifférent de noter que cette énumération ne comprend que les « fautes capitales ». On trouvera dans la planche qui accompagne cette réfutation la justification de mon dire, chaque fois que la photographie m'aura permis d'utiliser sans équivoque les estampages qui m'ont servi à établir mes copies. Je donne, en tête de chaque paragraphe, pour éviter les recherches, le numéro de la page et les références du tableau d'après les *conventions* imprimées en tête de notre ouvrage; l'ordre suivi est celui que M. Piehl a adopté.

Page 92, Co. 1d. II, l. 9. M. Piehl corrige le de la phrase en . Le texte original est fautif et porte exactement , c'est-à-dire un signe analogue, comme forme, à celui qui est employé presque partout à Edfou pour écrire le mot *année*, et que le caractère typographique rend par ou mieux par (les et les sont presque toujours faits et dans les textes ptolémaïques; les nécessités de la composition nous ont contraints à les redresser dans notre publication pour éviter une notable augmentation de frais).

Page 96, Cn. 2d, l. 2, la formule est en effet erronée; il faut .

Page 98, Co. 3d. II, l. 5 : ; « ici, dit M. Piehl, » il y a deux fautes, l'une ( ) doit être corrigée en , l'autre ( ) doit être corrigée » en ». L'estampage donne et non . Quant à , il doit être lu non , mais , ainsi que le portait mon manuscrit (cf. la planche, fig. 1). Il n'y a donc qu'une seule erreur à mon actif, — faute d'impression, dont je m'accuse pourtant. M. Piehl aurait dû nous exposer les raisons qui lui ont fait transformer notre en ; de pareilles libertés sont perpétuelles dans ses citations.

Page 198, Co. 3d. I, l. 2. « Un roi a pour titre honorifique l'expression suivante : » , qui signifie « la déesse *Taït* sortie de Hethotep, » celui qui habille les membres des dieux », ce qui est absurde. Devant *Taït* il a dû y » avoir une expression participiale synonyme de *per* « sorti » qui suit ledit groupe, par » exemple « fils », « né de » ou quelque chose de pareil. » Il a pu y avoir en effet quelque signe de ce genre devant le nom de la déesse Taït, mais l'*absurdité* de la suppression n'est pas mon fait, car l'estampage ne porte rien. L'examen seul du monument permettra de compléter, s'il y a lieu, le début de la légende, qui a pu disparaître dans une lacune : je renvoie donc M. Piehl à l'*erratum* qui sera publié dès que j'en aurai réuni les éléments à Edfou même.

Page 97, Cs. 3d, l. 5-7 : . « Les » inexactitudes du texte, selon M. Piehl, sont et . La première doit être » corrigée en , la seconde en ». La première correction est certaine, l'estampage donne bien (ainsi que mon manuscrit, du reste, — mais puisque M. Piehl n'admet pas chez nous les fautes d'impression, je n'insiste pas). La seconde reste pour compte à M. Piehl (cf. la planche, fig. 2); mon texte imprimé reproduit exactement ce que porte l'estampage. Ne pourrais-je pas retourner avec raison contre M. Piehl le reproche de *verschlimmbessern* dont il m'accable? Ajouter *quatre* fautes pour en corriger une me semble d'autant plus dépasser la mesure que, pour y parvenir, il a méconnu une règle propre aux inscriptions des bas temps et que personne n'ignore. Il a changé en alors qu'il faudrait régulièrement et non à cette époque : « est-il possible à un égyptologue de commettre autant de bévues dans un aussi » petit texte? » — pour employer les expressions préférées de M. Piehl.

Page 107, Cs. 2g, l. 3. Le dernier groupe de la phrase devrait, selon M. Piehl, être corrigé ainsi . Ici encore les deux fautes lui restent pour compte, car mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage.

Page 109, Ce. 2g. II, l. 2. « Le roi porte le titre honorifique suivant : » . En remplaçant le signe par celui de , on a un sens satisfaisant. » Mon texte reproduit exactement ce que donne l'estampage. Mais M. Piehl, malgré son horreur des *Schlimmbesserungen*, a corrigé aussi ma copie sur deux points où elle n'en avait nullement besoin : où j'ai ; où j'ai .

Page 116, Cn. 3g. III, l. 2. Par une de ces distractions dont il est coutumier, M. Piehl nous accuse d'avoir supprimé la lettre du mot , dans la formule : , etc. Mon texte reproduit scrupuleusement l'estampage, et si un manque, ce qui n'est pas certain, — celui qui suit le mot *sheps* peut tout aussi bien se rattacher à qu'à , — ce n'est pas moi qui me suis rendu coupable de cette fâcheuse omission.

Page 117, Cn. 3g. III, l. 5, M. Piehl corrige avec raison en et en (formes que mon manuscrit donnait exactement). Il profite de l'occasion pour ajouter que la substitution de l'aigle à l'oiseau , ou réciproquement, est fréquente chez nous; il donne à l'appui *cinq* exemples dont il faut déjà retrancher l'un, — il s'agit d'une erreur du graveur ancien[1], — et dont deux autres, imprimés d'après une copie de M. Legrain, (cf. *Edfou*, t. I, p. 130 et 136), sont douteux, car on pourrait aussi bien corriger en [2] qu'en , comme le veut M. Piehl, enfin un groupe dont la forme correcte est en effet , d'après de nombreux exemples[3].

La critique n'eût rien perdu en intérêt si elle avait signalé en même temps que l'erreur, les centaines de passages où nous avons lu correctement et su discerner le du , bien qu'ils soient tous deux très peu différents extérieurement, ainsi que M. Piehl le remarque justement lui-même. Oublieux de son appréciation première : « Que presque » partout où les expressions coutumières reviennent les textes se montrent fort corrects » dans notre publication, il n'a pas voulu admettre que et sont d'occurrence beaucoup trop commune pour que nous les ignorions; cela, il est vrai, l'eût amené à reconnaître deux fautes d'impression, ce qui est contraire à ses théories, lorsqu'il juge les œuvres des autres.

Page 117, Cn. 3g. III, l. 2. Le texte suivant : , dit M. Piehl, « contient deux erreurs : au lieu de , il faut , et après le signe il faut » introduire le suffixe de la troisième personne du masculin du singulier. En outre, le » signe désignant une lacune doit être plus grand, le groupe à rétablir étant sans doute » ». L'estampage donne exactement ce que j'ai reproduit. Il m'est difficile de fournir les dimensions exactes de la lacune : l'empreinte est déchirée à cet endroit. En ce qui concerne le mis à la place du , M. Piehl oublie visiblement ses propres publica-

1. pour . L'estampage porte lisiblement .

2. Je citerai comme référence un texte publié par M. Piehl, ce qui lui sera une garantie d'authenticité : , *Inscr. hiér.*, t. II, pl. LXXIII. J'ai aussi recueilli plusieurs exemples de cette forme, entre autres , *Edfou*, t. I, p. 218, Ho. 1g, l. 4; , *ibid.*, p. 458, R. m^t. int. 1d, l. 5, et , deux fois (Inscription des montants extérieurs de la porte du *Laboratoire* d'Edfou encore inédite).

3. M. Piehl dit que ses recherches lui ont permis d'attribuer à ce mot, « qu'ignore le Dictionnaire », le sens d'« os » (*Sphinx*, p. 171). La découverte n'est pas de lui : elle appartient à H. Brugsch, qui a traduit, il y a fort longtemps, par *Knochen* (*Dict. hiér.*, p. 26).

tions, ce qui lui arrive souvent : il nous a livré, même à tort, un assez grand nombre d'exemples de cette *faute de lapicide* dans ses *Inscriptions hiéroglyphiques*, t. II, pl. XI, ξ; XXIV, P; XXV, R; XLIV, K, l. 1 (deux fois, bien que l'original ait): LXV, l. 2 et *passim*.

La partie que je viens d'examiner concerne les textes gravés dans le *Couloir mystérieux* (pourtour des chapelles) : M. Piehl y a relevé *dix-neuf* fautes. En voici le décompte tel qu'il ressort de ce que j'ai dit, documents en main : *six* fautes sont à ma charge : ce sont quatre fautes d'impression et deux fautes de copie, pour et pour : *douze* restent pour compte à M. Piehl; un point demeure douteux (ou) par manque actuel de renseignements précis.

Pour la *1re chambre ouest*, je n'ai eu à ma disposition que des copies fournies par MM. Bouriant, Jéquier et Legrain, les estampages manquant dans les papiers laissés par M. de Rochemonteix. La répartition du travail a été indiquée au bas des pages, dans les notes que M. Piehl a pu lire. Néanmoins, selon son habitude, il me rend responsable des fautes qu'il a trouvées ou cru trouver dans ces textes. Ici, comme ailleurs, je ne puis que répéter ce que j'ai déjà eu occasion de dire : j'ai reproduit fidèlement le manuscrit qui m'a été envoyé d'Égypte, sans addition ni omission. M. Piehl, qui reproche souvent aux autres la collaboration bénévole qu'ils lui ont accordée contre son gré, pour la correction d'épreuves, par exemple, me permettra de penser que MM. Bouriant, Jéquier et Legrain auraient pu, comme lui, trouver mauvais que je me permisse d'introduire dans leur travail plusieurs améliorations plus ou moins aléatoires. S'il avait d'ailleurs réfléchi quelque peu avant d'écrire, il se serait épargné une école que je suis en état de lui signaler sans le secours d'estampages. Il affirme, en effet, que M. Maspero [Chassinat] « a voulu introduire » un « mot jusqu'ici inconnu », . Il sera peut-être légèrement surpris d'apprendre que ce terme a été « introduit » par lui, bien avant nous, dans ses *Inscriptions hiéroglyphiques*, t. II, pl. XI, ζ = *Edfou*, t. I, p. 430, Pe. 2g. I, l. 1, sous la forme (sans). La correction , proposée pour le groupe , n'est pas plus heureuse; elle témoigne seulement que M. Piehl ignore l'existence d'un mot fréquent aux âges divers de l'égyptien[1]. Mais ce qui complique son cas, c'est que le mot qu'il nous reproche d'avoir créé de toutes pièces se lit dans ses *Inscriptions hiéroglyphiques*, 2e série, pl. CXXXVII, D, δ, dans la phrase : (sic) , dont le sens lui a échappé, précisément à partir de *nour*. Trouverait-il de bon jeu maintenant que je lui appliquasse ici le jugement qu'il porte contre moi si souvent à la légère? Les quatre fautes qu'il impute de ce chef à M. Maspero [Chassinat] ne sont qu'autant de « bévues » à joindre aux autres « Schlimmbesserungen » dont il paraît si fier. J'aurai peut-être plus tard à m'expliquer au long sur cette fureur de corrections mal justifiées qui saisit M. Piehl. Je me bornerai pour le moment à

1. M. Piehl, dans son second article, constate, non sans une pointe de mauvaise humeur manifeste, qu'il s'est trompé en cet endroit et que le « groupe *nenur* existe parfaitement », cela, conclut-il, « n'atténue en » aucune manière le jugement défavorable... porté sur l'ouvrage de M. Maspero » [Chassinat] (*Sphinx*, p. 237). Cela montre en tout cas, aurait-il pu ajouter, de quelle façon inconsidérée il a été porté et sur quelles preuves peu solides il a été établi. M. Piehl a eu tort de s'arrêter en si bon chemin, — la première rectification seule coûte, — et de ne pas pousser plus avant la révision de ses critiques.

relever deux faits qui m'engagent personnellement. Il s'agit d'abord du nom de dieu « que M. Maspero [Chassinat], avec son ignorance habituelle, appelle *Madj* » (*Sphinx*, p. 164). Je ne vois pas en quoi mon « ignorance habituelle » s'est manifestée si visiblement par cette transcription, qui émeut M. Piehl au point de lui faire presque oublier son aménité coutumière. Qu'il admette telle lecture qu'il lui plaît d'adopter, quitte à l'abandonner ensuite (par exemple *hims* pour , lu régulièrement plus tard *tas*), cela n'engage que lui, et il ne s'ensuit pas aussi clairement qu'il l'entend que, pour ne pas avoir pris cette voie avec lui, on ne soit qu'un « ignorant ». Il ne m'est jamais venu à l'idée qu'il ne comprenait rien aux hiéroglyphes, parce qu'il lit *Amsi*, — d'accord avec M. Le Page-Renouf et plusieurs savants anglais, — le nom de que nous reproduisons par Minou ou Khminou, ou même parce que, « n'ayant pas vu » les raisons de la nouvelle traduction « buntschillernd » du groupe » (*Inscr. hiér.*, t. II, texte, p. 1, note 5), il le rend par « qui lance des rayons », ce qui l'amènerait infailliblement à dire d'un veau ou d'un *bœuf tacheté*, , *qa abou*, que c'est « un » veau » ou « un taureau qui lance », ni même parce qu'il s'entête à transcrire par *nennu* tous les mots qui débutent par , alors que le copte, — qui doit être cependant renseigné, — lit cette syllabe ⲛⲟⲩ, ⲛⲁⲩ, dans des mots bien connus. Je n'ai vu là qu'une nouvelle confirmation de ce fait qu'une même opinion ne peut pas rallier tous les suffrages. Peut-être aurait-il adouci pourtant ce que le mot d'« ignorance » porte en soi de désobligeant, s'il avait constaté qu'à la page 430 d'*Edfou* j'ai écrit *Nem* (?), au lieu de *Madj*, avec un point de doute, toutefois. Poursuivant cette progression décroissante, j'arriverai peut-être à ne plus être aussi « ignorant » aux yeux de M. Piehl le jour où je supprimerai l'hésitation très sincère, et que je crois fondée par conséquent, que j'éprouve pour cette lecture qu'il défend d'une façon si virulente, dans son amour de la vérité. Au reste, l'unanimité est loin d'être aussi complète qu'il le suppose, en faveur de = Nem. M. Lanzone le lit Mazed, dans son *Dictionnaire de Mythologie*, p. 343, et plus loin Nem (?), *loc. cit.*, p. 390. Brugsch le lit parfois Shesem (oder Mat'ed) dans son *Thesaurus*, enfin Bergmann, dont le nom fait autorité pour M. Piehl, a proposé, dans son mémoire intitulé *Der Sarkophag des Panehemisis*, p. 11, n° 6, la transcription Seshem (cf. aussi, du même, *Der Sarkophag des Nesschutafnut, in Rec. de Trav.*, t. VI, p. 164, où = Seshem). Le *Livre des Morts*, ch. xvi, mentionne un dieu , et le nom du *dieu des laboratoires et de la parfumerie*, , assonne continuellement avec . Bref, pour ne pas m'écarter des textes connus, je dirai encore qu'il existe une ville ⲡⲉⲙⲭⲉ, ὀξυρυγχος (Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 630), qui semble bien être à ce que est à . Je n'exclus pas, bien entendu, la lecture déjà démontrée, Nem (cf. *Zeitschr.*, 1866), mais je ne crois pas non plus m'être rendu coupable d'hérésie en employant la transcription *Madj*. Il y aurait peut-être à faire une distinction entre les deux formes, bien qu'elle ne paraisse pas avoir été toujours observée par les anciens; mais ce n'est pas ici la place d'examiner ce point.

En second lieu, M. Piehl note « en passant la manière étrange dont (p. 132, l. 8 et » *passim*) M. Maspero [Chassinat] a reproduit le mot « odeur ». Il écrit

» un signe qui ne répond que très peu à une jambe de bête. La régularité avec laquelle » l'honorable académicien emploie ⊿ au lieu de ⊿ m'a porté à croire qu'il veut introduire » un mot *χak*. Je suis sûr d'avoir rencontré dans l'ouvrage de M. Maspero [Chassinat] le » prétendu mot *χak* un assez grand nombre de fois, — peut-être une vingtaine. Mais » nous pouvons être convaincus que l'original ne donne point d'appui à l'hypothèse de » l'existence d'un pareil mot. Et quand même le lapidaire telle fois par mégarde aurait » taillé ⊿ au lieu de ⊿, il est certain qu'en général il n'a pas confondu les deux signes. » Autrement il aurait mal su son métier, ce que les textes d'Edfou ne nous autorisent » pas à supposer » (*Sphinx*, p. 164-165). Il est visible que M. Piehl a voulu forcer un peu la note ici et qu'il s'est laissé gagner par le désir de faire impression sur le lecteur. Malheureusement ses écrits antérieurs contredisent pleinement ce qui est pour lui vérité aujourd'hui. Mais procédons par ordre. Il y a d'abord fausse attribution de sa part lorsqu'il dit que l'hiéroglyphe , employé à Edfou pour écrire la syllabe *nem*, dans le mot en question, représente une *jambe de bête*. C'est un pied de siège ou de lit, ainsi que l'indique le socle placé sous la patte (en Égypte, pas plus qu'ailleurs, les animaux ne portent sandales ou chaussures à talon) et la mortaise, à la partie supérieure du signe, qui venait s'emboîter dans le cadre du meuble. M. Piehl pourra voir cet objet dans les peintures des hypogées entre les mains des menuisiers et des ébénistes. Comme il n'a jamais su le reconnaître, il lui prête, dans ses *Inscriptions hiéroglyphiques*, 2e série, les aspects les plus extraordinaires, depuis celui d'une sorte de vase d'où s'échappe quelque chose qui peut être une flamme, jusqu'à celui d'une *lacune* plus ou moins complète[1]. Passons sur ce détail, et constatons seulement qu'en nous attribuant une lecture *Khak* que nous n'avons donnée nulle part, M. Piehl a préjugé de ce qu'il ne pouvait savoir et nous a prêté de son propre fonds. Reste à voir maintenant jusqu'à quel point je suis coupable en imprimant ⊿ là où il devrait y avoir ⊿, selon M. Piehl. La confiance presque illimitée que M. Piehl accorde aux graveurs anciens, lorsqu'il s'agit de nous critiquer, est de date assez récente. En 1893, quand parut la traduction des textes publiés dans le second volume des *Inscriptions hiéroglyphiques*, il ne crut pas superflu de mettre, pour sa décharge, le lecteur en garde contre une suite d'erreurs, dont il avait généreusement augmenté le nombre, du reste. Ce sont des —•— mis à la place de (page 1, note 4), des ⇨— tenant lieu de —•— (page 7, note 8) ou des —•— remplaçant indûment des ⇨— (page 7, note 1), des pronoms employés incorrectement, pour —•— (page 11, note 1), — toutes « bévues » mises depuis sur le compte de mon « incompétence[2] ». Tel « texte

1. Piehl, *op. cit.*, pl. II, où est ainsi fait à trois reprises. Je pourrais encore renvoyer à vingt passages pour ce signe. On ne saurait trop encourager M. Piehl à soigner le dessin de ses hiéroglyphes qui, en général, est d'une inexactitude déplorable. Le déterminatif , par exemple, devient trop aisément (*loc. cit.*, pl. IX, γ, deux fois), ce qui ne signifie rien et nous reporte au temps déjà lointain où les caractères égyptiens n'étaient tenus que comme ornements, dans les planches d'archéologie. Il y a aussi une négligence fâcheuse dont toutes ses copies portent l'empreinte : l'*homme assis* est *presque continuellement dépourvu de barbe*, ce qui est propre à induire le traducteur en erreur. Le graveur n'a pu commettre une pareille maladresse, « autrement il aurait mal su son métier », dirait M. Piehl, s'il s'agissait de moi.

2. M. Piehl prétend même m'interdire le bénéfice des *sic* dans ces passages. Cf. *Le Sphinx*, p. 238.

» renferme une série de fautes que dans ma traduction, c'est M. Piehl qui parle, j'ai » écartées » (*loc. cit.*, p. 17, note 2); puis un autre qui fait pendant à celui « qui précède » FOURMILLE DE FAUTES, dont la plupart se corrigent sans difficulté. *Ces fautes, bien » entendu, sont dues au lapicide égyptien*[1] » (*ibid.*, p. 17, note 4). Cette première impression, dictée par la prudence excessive que M. Piehl manifeste dans ses travaux, a cédé depuis devant des considérations que j'ignore, mais qui pourraient bien n'être que de circonstance. J'ai vérifié sur les estampages tous les endroits où j'ai imprimé ⊿ et nulle part je n'y ai trouvé autre chose que ⊿, et non [2]. Les copies de M. de Rochemonteix portent du reste aussi, parfois, le ⊿ à la place du régulier[3]. On voit, tout compte fait, que la grande indignation de M. Piehl aurait pu se réserver pour une meilleure occasion : des deux gros griefs relevés contre moi et présentés à renfort de formules, qui deviennent par trop banales chez lui, il ne subsiste rien, si ce n'est un nouvel exemple de la faillibilité des ouvriers anciens, dont M. Piehl a pris la défense un peu à la légère.

J'arrive maintenant à l'examen des « bévues » commises par moi dans la reproduction des inscriptions de la 2e *chambre ouest.*

Page 142, Ee. 1d, l. 7. La phrase « ne contient pas moins » de trois fautes », dit M. Piehl. doit, en effet, être corrigé en , mais le reste reproduit exactement ce que porte l'estampage.

Page 142, Es. 1d, l. 23. (et non , comme l'imprime M. Piehl). « Il faut d'abord effacer la barre du début, puis renverser » l'ordre des groupes , après remplacer par celui de , et enfin changer le » suffixe pronominal par celui de . » Une seule erreur est à ma charge qu'il faut lire . Le reste reproduit exactement ce que porte l'estampage (cf. la planche, fig. 3). La forme n'est pas rare. Je l'ai signalée dans une note parue au *Recueil de Travaux*, t. XVII, p. 50-53. Depuis, j'en ai trouvé de nouveaux exemples, entre autres (cf. *Edfou*, t. I, p. 451 et note 1) que le sculpteur a corrigée en , mais de telle sorte que le I est encore visible.

Page 142, Es. 1d, l. 19. « Le dieu Horus prononce l'allocution que voici : « Je te » donne les nègres »; ..... il y a ici deux bévues à » mettre sur le compte de notre éditeur : le suffixe *sen*, il l'a lu , et il a sauté » après le mot *hen*. » Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage : les « deux bévues » sont « à mettre sur le compte de notre correcteur ».

---

1. J'en ai trouvé 19 (dix-neuf) qui relèvent uniquement du copiste moderne. Voici les plus remarquables : pour , pour , cf. *op. cit.*, pl. XXVII, A, et *Edfou*, t. I, p. 443. Ces exemples permettront à M. Piehl de changer d'avis et de ne plus dire que nous avons poussé « un peu loin l'exactitude scrupuleuse » dans la reproduction des textes édités par nos prédécesseurs; la correction de notre texte en fait foi (cf. *Le Sphinx*, p. 238).

2. L'emploi de ⊿ au lieu de ne s'est pas localisé dans le seul mot *khanem;* on en rencontre un bon exemple dans la phrase , *Edfou*, t. I, p. 278, Ke. 2g, l. 1. M. Piehl n'a eu garde de le citer.

3. *Edfou*, t. I, p. 206, Ho. 2d, l. 1.

Page 142, Es. 1d, l. 8. La correction proposée par M. Piehl est exacte : l'estampage porte bien et non [1].

Page 145, Eo. 2d, l. 1. M. Piehl veut à toute force me rendre responsable de la faute de lapicide pour , de la phrase . Il cherche à démontrer, dans un long développement, que je crois inutile de rééditer que nous avons « donné au » signe la valeur (jusqu'ici inconnue) du suffixe personnel du féminin » . M. Piehl oublie ce qu'il a dit à ce sujet pour son propre compte (*op. cit.*, p. 8, note 8), ou bien il reconnaît avoir commis lui-même cette « bévue » à la planche XI, ε, de sa publication. Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage, le y compris[2].

Page 145, Eo. 2d, l. 3. M. Piehl relève deux erreurs dans la phrase : au lieu de et au lieu de); la première de ces corrections seule est exacte, l'estampage donne (non). La jambe unique de l'enfant (*sic*) est brisée dans le bas; il ne reste que le pied, ce qui explique la faute et la disposition donnée au groupe : notre n'est autre que ce pied. Le reproduit exactement ce qui est gravé sur la muraille.

Page 147, Es. 3d, l. 21. « Le mot « amour » est représenté par le signe , qui, sans » doute, doit être remplacé par . » Il est probable que M. Piehl a raison en principe, mais mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage. Néanmoins, comme celui-ci a souffert à cet endroit, je ne puis porter en ce moment un jugement définitif sur ce point.

Pages 146, l. 8, 147, l. 5, 149, l. 5, 151, l. 9. « Les pronoms suffixes si essentiels à » l'explication des textes » ont été « sautés très souvent à la fin des légendes hiérogly- » phiques. » Ces omissions ne me sont pas imputables. Les estampages de M. de Rochemonteix ont été faits assez souvent avec des feuilles de papier trop courtes et le bas des colonnes n'a pas été pris. J'ai remédié à cet inconvénient, chaque fois que je l'ai pu, en comblant ces lacunes accidentelles avec les notes de M. de Rochemonteix. Il m'était bien difficile de tenter plus, faute de données exactes, car il n'est pas toujours possible de savoir si le suffixe, ou la dernière lettre d'une ligne, quelle qu'elle soit, manque réellement du fait du graveur ou si l'estampage est incomplet, dans des textes aussi corrompus que ceux-ci; cela m'aurait entraîné, malgré moi, à des corrections erronées du genre de celles que M. Piehl propose trop souvent.

Page 152, Eo. 2g, l. 12. doit être lu suivant M. Piehl. Il m'est impossible de voir autre chose que ce que j'ai transcrit. L'estampage est en fort mauvais état; je maintiens cependant ma version jusqu'au jour où je la contrôlerai sur la muraille.

Page 154, En. 3g, l. 15 et 32. Les corrections proposées par M. Piehl sont exactes : il faut lire et non , et non . Le groupe est à peine lisible, il n'en reste que les hastes sur l'estampage.

---

1. Je me suis laissé tromper par un mot , assez fréquent dans ces textes. Cf. Piehl, *op. cit.*, II, pl. XVI, et *Edfou*, t. I, p. 421, Po. 2d. I, l. 10.

2. La faute n'est pas rare du reste; cf. pour , *Edfou*, t. I, p. 430, Pe. 2g. I, l. 10-11; pour , *ibid.*, p. 432, Pe. 2g. III, l. 2.

Page 155, Eo. 3g, l. 7 et 9. Nous donnons dans ces deux lignes un mot , « dont le déterminatif est incorrect et à remplacer par », dit M. Piehl, sans exposer les raisons de ce changement. Comme lui, j'ai des doutes sur l'exactitude de cette lecture; en tout cas, ce n'est pas en qu'il faut la transformer, ce que porte l'estampage ne s'y prêtant pas. Les lignes 7-14 du tableau d'où ce mot est extrait sont très peu nettes sur l'empreinte, qui est incomplète et à demi effacée. Je n'ai pu encore les revoir sur le monument, mais une note de M. de Rochemonteix, que j'ai eue en mains, après la publication de notre texte seulement, reproduit ainsi la ligne 7 : « *etc.* »; le mot douteux, par malheur, est passé. Il me paraît probable, après un nouvel examen et d'après les variantes, qu'il faut le lire ; cela cadrerait assez bien avec le contexte. En attendant mieux, je proposerai donc, sous bénéfice d'inventaire, naturellement, la leçon suivante : .

Page 153, Eo. 3g, l. 3. M. Piehl veut corriger la phrase en , tout en admettant que « pourrait se défendre au lieu » de ». Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage.

Des *dix-neuf* fautes examinées pour cette chambre, *six* restent à ma charge, *dix* sont à mettre au compte de M. Piehl; trois points restent douteux.

Page 162, Fs. 1d, l. 28. M. Piehl, n'ayant pu découvrir le mot [1] (var. , *Edfou*, t. I, p. 262) dans le *Dictionnaire* de Brugsch, en conclut que nous voulons lui « faire cadeau d'un mot nouveau » (!?), mais que « c'est là tout simplement » un groupe connu de longue date, bien que l'honorable académicien se soit plu à le » défigurer en remplaçant le *q* intermédiaire par un *m* ». Un second exemple de ce mot, orthographié (et non , comme il l'imprime inexactement), *Edfou*, p. 262 (cf. *Le Sphinx*, p. 178), ne trouve pas non plus grâce devant son érudition. M. Piehl se méprend sur nos intentions; nous n'avons jamais eu le moins du monde la pensée de lui faire un « cadeau » quelconque en publiant les textes d'Edfou. Mon texte reproduit exactement, dans les deux cas, ce que porte l'estampage (cf. la planche, fig. 4 et 5).

Page 162, Fs. 1d, l. 30 et 31. Les deux fautes signalées par M. Piehl pour et pour sont de mon fait.

Page 162, Fs. 1d, l. 33. La forme paraît fautive à M. Piehl, « car le Diction- » naire ne connaît aucun vocable *bent* ou *beten* déterminé par les deux jambes marchant » à reculons. C'est *bešt* qu'aurait dû lire le savant français. Notre rectification » est corroborée par la teneur de la ligne 12 de la page 270. » Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage. De plus, si je me reporte à la page 270 citée comme point de comparaison, j'y lis un mot *betes* et non *bešt*. M. Piehl continue la série de ses *Schlimmbesserungen*.

Page 165, Fe. 3d, l. 3. Le signe de la phrase

1. Le second *m*, , du mot est placé sur le dos du premier pour *carrer* le groupe dans l'original.

doit être changé aussi « pour celui de . Cela fait, la traduction n'offre plus de » difficulté ». Elle n'en a jamais présenté pour personne, si ce n'est pour M. Piehl, car tout le monde connaît le sens de la locution . Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage (cf. la planche, fig. 6).

Page 166, Fe. 3d, l. 11. « Notre académicien, continue M. Piehl, a représenté le » verbe « pousser, prospérer » *reṭ*, — qui, entre autres, s'écrit avec « les trois germes » » ʊʊʊ, — sous la forme des trois vases ʊʊʊ, lecture absurde, mais nullement à regarder » comme une faute d'impression. » Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage.

Page 173, Fn. 3g, l. 3. Le groupe est peut-être fautif; la correction que M. Piehl propose est vraisemblable, mais les débris du signe lu par moi ne correspondent que de très loin à ⋆. Ce mot est à réserver jusqu'au jour où je pourrai le revoir sur l'original.

Page 170, Fo. 1g, l. 13. Les changements proposés par M. Piehl sont certains : il faut lire : .

Page 170, Fo. 1g, l. 10. doit être aussi remplacé par .

Des *quatorze* « bévues » que M. Piehl m'octroie libéralement, *sept* lui restent pour compte, *six* sont à ma charge; une reste douteuse.

Les corrections qui sont proposées aux pages 169-172 du *Sphinx* portent sur des textes reproduits pour la plupart d'après des copies de M. de Rochemonteix, ainsi que l'indiquent les notes, ce qui me dispense d'y répondre. J'attirerai pourtant l'attention de M. Piehl sur la façon incorrecte dont il prétend *améliorer* un groupe écrit chez nous et qui doit pour lui se lire . L'échange des deux signes et me paraît possible, — les notes de M. de Rochemonteix pourtant donnent , — mais, pour être complète, la rectification devrait porter également sur l'autre signe, car, M. Piehl ne doit pas l'ignorer, la vraie forme est (avec une tête de bœuf), cf. Dümichen, *Alt. Ægypt. Temp. Inschr.*, I, pl. LIII, et *Le Temple d'Edfou*, t. I, p. 388, O. ép. mt. g., l. 2.

Pour , orthographe abusive de , nous avions prévenu l'objection qu'on nous fait aujourd'hui en imprimant un *sic* au-dessus du mot. M. Piehl, cela va de soi, néglige de le voir, afin de grossir le nombre des fautes. Le nom ne trouve pas plus grâce devant lui; il faut remplacer le par un , afin d'avoir « divinité connue de longue date », etc. Je suis surpris qu'un « éditeur de textes » des basses époques » *aussi compétent* ignore le dieu ; il est vrai que ce nom ne peut être cherché dans le *Dictionnaire* de Brugsch, guide ordinaire de M. Piehl, mais on en rencontre au moins trois exemples dans le *Dendérah* de Mariette, « œuvre » de maître qui ne saurait trop être recommandée à l'attention des commençants de » l'étude des inscriptions des basses époques et particulièrement à celle de M. Piehl », — pour rééditer les propres termes dont il se sert à notre intention. Ce nom est fréquent à Edfou : j'en ai réuni des exemples dans un article inséré au *Recueil de Travaux*[1].

1. *Les Νέκυες de Manéthon et la troisième ennéade héliopolitaine*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XIX, p. 23 sqq.

Page 193, Gn. 3, l. 23, il faut lire en effet au lieu de .

Page 193, Gn. 3, l. 30. M. Piehl remplace par . Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage.

Page 196, Gs. e. n. 4, paroi nord, l. 1. La phrase est incorrecte pour M. Piehl : « Le groupe aurait dû immédiatement précéder le *m* » initial. » Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage (cf. la planche, fig. 7).

M. Piehl se contente de remarquer que la 2e chambre de Sokaris contient autant d'erreurs que le reste de notre livre, jugement contre lequel je ne m'élèverai pas, car il nous engage bien peu. Puis, incidemment il demande « quel est le fonctionnaire sacer- » dotal dont le nom dans ces textes se fait voir, pour la première fois, si je ne me » trompe, sous la forme suivante ». Il y aurait, si je ne me trompe aussi, beaucoup à apprendre à M. Piehl; mon rôle n'est pas de faire ici, à tout propos, le pédagogue. Je puis dire, néanmoins, pour le rassurer, que mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage. Quant au sens de , j'espère le lui donner autre part. Je regrette toutefois qu'il n'ait pas cédé au besoin d'essayer à ce propos ses *Schlimmbesserungen*, afin de nous donner de nouveaux témoignages du talent très réel qu'il déploie dans cet exercice.

Passons à la *Mesnit*.

Page 228, I. ép. mt. d., l. 3. La correction de est certaine.

Page 228, I. ép. mt. g., l. 2. Un moment de distraction a entraîné M. Piehl à vouloir transformer , dans lequel il n'a pas reconnu une variante pourtant bien fréquente du nom (Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 297), qui sert à désigner parfois Memphis, mais qui, dans l'inscription présente, s'applique à Edfou. C'est peut-être, dit-il, « la forme dénaturée d'un nom commençant par , ou possiblement » du nom ». La correction, car il y en a une, est très simple, pourtant. Il faut couper le en deux, afin d'obtenir le groupe , qui équivaut à , dans tous les textes gréco-romains. Je n'avais pas pu voir ce qui en était sur l'estampage. Mais un léger trait en creux sépare le signe en deux sur le monument, ainsi que je m'en suis rendu compte depuis. Il faut donc lire, d'une façon définitive, .

Le texte suivant, que j'ai copié à Edfou en 1896 et qui est gravé sur le mur extérieur du pronaos, montre que l'emploi du nom *Makhataouï* pour désigner le temple ou une partie du temple d'Edfou n'était pas rare : .

Page 231, I. band. fr. d. L'estampage porte bien , sans ; le est-il tombé dans une lacune? Rien ne le fait supposer. (sic)

Page 231, Is. 1d, l. 1. Il faudrait, pour que M. Piehl pût lire la formule suivante : , la rectifier sur quatre points : . Une seule erreur m'est imputable dans celles qu'il me reproche, pour ; le reste reproduit exactement ce que porte l'estampage (cf. la planche, fig. 8).

Page 231, Is. 1d, l. 4. « L'expression très fréquente *ub neḥeb* [*sic*], — que M. Mas-
» pero [Chassinat] plus d'une fois a mal rendue et mésinterprétée, — se voit écrite de
» cette manière , ce qui évidemment est incorrect. » M. Piehl se trompe cette fois encore. Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage[1].

Page 231, Is. 1d, l. 6. « doit être remplacé par . » Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage (cf. la planche, fig. 9). Une faute de lapicide semblable se lit dans notre ouvrage, p. 234, Is. 2d, l. 3 : (*sic*).

Page 231, Is. 1d, l. 7. , dans , est une faute d'impression pour .

Page 233, In. 1d, l. 1. La légende est inintelligible pour M. Piehl, qui la rapproche de « l'expression suivante : » (page 240, ligne 5) également dite par le roi à son » père ». Ces deux expressions, dit-il, se ressemblent à tel point qu'on pourrait bien » être tenté de les regarder comme identiques, ce que, pour ma part, je fais. Je con-
» sidère alors la seconde comme la plus correcte des deux; c'est d'elle que je pars pour
» rectifier l'autre. En regardant de près tous les points de différence essentiels, on
» trouve bientôt qu'*ils s'expliquent tout simplement par des particularités de l'estam-
» page unies à certaine prédisposition de l'œil du copiste.* C'est ainsi que res-
» semble à , de même que à , et à . Au moins peut-on en bonne
» conscience soutenir cette thèse en présence des nombreux cas où M. Maspero
» [Chassinat], *incontestablement et sur la foi de preuves irrécusables*, a mal reproduit
» des signes hiéroglyphiques dont nous connaissons avec certitude les vrais modèles. »
(*Sphinx*, p. 174.) J'ai donné en son entier, en la soulignant aux bons endroits, l'argumentation de M. Piehl, parce qu'elle renferme, en même temps qu'une déclaration de principes, la condamnation évidente du système de critique qu'il met en action contre nous, celui qui consiste à donner des *preuves irrécusables* de faits non démontrés, mais admis *a priori*, un peu au hasard de l'inspiration. Elle s'appuie sur deux points : d'abord sur la tendance que nous aurions à lire certains groupes en les déformant; puis sur ces fameuses preuves toujours « irrécusables » que l'on oublie de donner, à moins qu'il ne faille les chercher parmi ces signes que notre œil dénature. Le fait établi, M. Piehl passe aux preuves : deux textes lui semblent de même espèce, il choisit celui qui lui convient le mieux et décrète que celui-là seul est le bon : l'autre fournira les « preuves irrécusables » de « notre incompétence absolue ». Il corrige alors en , en , en (!) (pour être complet, il aurait dû ajouter que je transforme aussi en), et le tour est joué : je me trouve une fois de plus à la tête de quatre (ou cinq) nouvelles « bévues ». Il est commode de faire ainsi coïncider les textes, je n'y contredis point; on y est tout porté dès que l'on n'admet plus aucune variété dans les

1. M. Piehl n'est pas absolument compréhensible ici, ce qui lui arrive parfois. Il parle « de l'expression » *ub neḥeb* ». C'est évidemment *ub neḥep*, , *Edfou*, *passim*, qu'il a voulu dire; je ne crois pas qu'il ait songé à (Brugsch, *Dict. hier.*, *Suppl.*, p. 690). En cherchant à me prendre en tort le plus souvent possible, il néglige un peu ce qu'il écrit; il ne suffit pas d'essayer de faire ressortir les travers d'autrui, il faut avant tout éviter d'en donner l'exemple.

formules, aucun changement dans la forme extérieure des mots. Aussi M. Piehl est-il conséquent avec lui-même, lorsqu'il s'attaque au copiste dès qu'une particule a disparu, qu'un signe a permuté et que le moindre changement est survenu dans l'harmonie d'une phrase telle qu'il la comprend. La base d'un tel raisonnement, malheureusement, n'est pas toujours aussi solide qu'elle le paraît au début. Le cas présent en témoigne : *mon texte est identique à l'estampage* (cf. la planche, fig. 10). M. Piehl n'a pas songé une minute qu'il pût en être ainsi, tellement il était persuadé de l'excellence de sa méthode et de la pauvreté de mes moyens. Son seul *criterium* a été qu'il comprenait mieux une phrase que l'autre : qu'il se méfie, cette façon de voir lui réserve bien des mécomptes. Il a, du reste, déjà montré que les formules les plus simples l'embarrassaient et il a rejeté, sans autre motif que celui-là, des textes lisibles et compréhensibles pour d'autres. N'a-t-il pas avoué ne pas reconnaître le sens de (*Sphinx*, p. 178)? Il lui a paru trop dur de se résigner à admettre dans le cas présent une corruption ancienne de la leçon originale; et, comme il voulait à toute force nous compter des fautes, il a attribué à notre « ignorance » les divergences que l'un des textes présentait avec l'autre. Encore, s'il avait eu, par ailleurs, des preuves évidentes d'une confusion faite par nous à propos de et des autres signes ou groupes qu'il prétend redresser, son raisonnement aurait eu une apparence légère d'exactitude; mais, cette confusion, il n'en fournit aucune preuve, et il l'a imaginée de but en blanc, pour les besoins de sa cause. A force d'examiner la façon de travailler de M. Piehl, j'en suis venu à constater que, partout où la correction de notre texte a demandé un réel effort, il s'est montré au-dessous de sa tâche et n'a jamais dépassé les limites qu'un débutant, muni du *Dictionnaire* de Brugsch, pourrait se tracer sans prétentions. Il a, à chaque instant, pour parler comme lui, donné « une bonne preuve de l'application de la méthode malencontreuse » dite « des Verschlimmbesserns [*sic*] » (cf. *Sphinx*, p. 157).

Page 235, In. 2d, l. 1. « Il y a aussi un petit texte pour lequel nous sommes en mesure » de citer une espèce de double, *ce qui nous permet de donner une preuve de plus de* » *l'efficacité de cette sorte de comparaison* lorsqu'il s'agit de poursuivre le but que nous » nous sommes proposé ici, j'entends démontrer l'incompétence absolue de M. Maspero » [Chassinat] d'éditer des textes ptolémaïques. Le passage en question est celui-ci : » . Le texte parallèle (p. 150) » donne ceci : . Les » deux extraits ne contiennent pas moins de 7 (!) fautes, à savoir, pour le premier, » , , , ; pour le second, , , , ce dernier signe devant se remplacer » par celui de . » Ce que je disais tout à l'heure, pour les précédentes corrections, est également applicable ici. Sur les *quatre* fautes de la première phrase, *trois* restent pour compte à M. Piehl. La quatrième est une faute d'impression, pour , et la forme correcte ne correspond pas à la lecture proposée , car, si je ne m'abuse, on veut lire, conformément au texte qui sert de point de comparaison, le groupe que porte l'original. Si c'est par là que M. Piehl entend « donner une preuve de plus de l'efficacité » de cette sorte de comparaison », l'expérience paraîtra pour cette fois-ci encore bien

malheureuse; elle a, en effet, pour résultat le plus clair d'ajouter deux fautes où il n'y en avait qu'une, en remplaçant (lire) par . Les variantes, du reste, donnent presque partout , qui est l'expression consacrée pour la présentation de l'*anti* : . (*Edfou, passim*), var. . Je ne puis rien dire des trois fautes de la phrase correspondante, dont je ne possède qu'une copie de M. Legrain (cf. *Edfou*, t. I, p. 150, note 2).

Page 239, Ie. 1g, l. 3, le doit en effet être lu , et le , .

Page 239, Ie. 1g, l. 24, la correction de est exacte.

Page 241, Ie. 2g, l. 1. Il faut également remplacer par le employé par erreur dans le nom de la déesse ; par contre, le suffixe n'existe pas sur le monument, le verbe , *boire*, y est écrit (c'est une faute commune, cf. *Le Temple d'Edfou*, t. I, p. 151, paroi nord, l. 1). est douteux sur l'estampage. Des quatre fautes signalées (et non *sept*, que M. Piehl compte), il n'en reste qu'une à mon actif.

Page 241, Ie. 2g, l. 1. La correction proposée par M. Piehl, à la place de , est inacceptable. Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage.

Page 242, Ie. 2g, l. 20. Il faut lire et non , comme je l'ai imprimé.

Page 242, In. 2g, l. 1. « Le mot a été mal rendu [1], ce qui fait deux mots », affirme M. Piehl. Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage (cf. la planche, fig. 11). On trouvera un autre exemple de cette faute de lapicide dans notre *Edfou*, p. 177. La suite de la phrase a été également copiée sans erreur. M. Piehl oublie de plus en plus qu'il a édité, lui aussi, des ○ pour des ◎, des ȣ pour des ʊ[2], et je crois bien aussi des ⊗ pour des ◍; je le renvoie donc à ses propres travaux, le priant de relire les notes qu'il y a jointes.

Page 244, Ie. 3g, l. 11. « Il y a , il faut lire . » Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage. Cependant, comme le mot se trouve coupé en deux , il se peut que l'ʷ ait disparu à la fin de la première ligne, par suite de l'accident dont j'ai déjà parlé et qui a amené la suppression de plusieurs pronoms suffixes. Le ◎ est très lisible.

La suite de la critique de M. Piehl examine les textes de la *Chapelle de la Jambe*. M. Maspero a exposé ce qu'il y avait de peu fondé dans les reproches qu'on m'adresse à leur sujet[3]. Je ne reviendrai pas sur ce qui a été dit, j'en indiquerai seulement le résultat : sur *vingt-quatre* « bévues », *vingt et une* sont attribuables à M. Piehl; *une* seule me revient d'une façon directe, deux au maximum. M. Piehl a donné là encore une mesure très large de son érudition, surtout à propos de la formule (cf. *Sphinx*, p. 178). Il

1. Pour achever de se convaincre de l'exactitude de notre lecture , M. Piehl pourra se reporter aux figures 4, 9, 10 et 12 de la planche où il trouvera des incontestables, identiques à celui du groupe .

2. La figure 4 de la planche annexée à cet article fournit un excellent exemple de ȣ mis à la place de ʊ. M. Piehl y verra que la faute , qu'il voulait mettre à mon compte (*Sphinx*, p. 178), doit être passée au sien.

3. *Le Temple d'Edfou*, t. I, Avant-propos, p. XIII.

confesse lui-même son impuissance à traduire une phrase aussi peu compliquée, « ne » sachant que faire du signe , qui probablement doit se lire (?) ». Le procédé est fort simple et demande peu d'application : lorsqu'on *ne sait que faire d'un signe*, on le déclare inexact et on le corrige. Il y avait pourtant matière à fournir une « preuve de » plus de cette sorte de comparaison » dont M. Piehl se sert avec tant d'à-propos pour « démontrer l'incompétence absolue de M. Maspero [Chassinat] d'éditer des textes pto- » lémaïques ». Il a trouvé plus naturel de faire œuvre d'imagination que de chercher dans les livres. La légende qu'il ne comprend pas n'est pas rare. Elle est gravée à deux reprises sur la paroi nord de la deuxième salle hypostyle du temple d'Edfou, à droite et à gauche de la porte, deuxième registre, un peu haut, il est vrai, pour M. Piehl, qui dédaigne particulièrement les textes qui nécessitent l'emploi d'une échelle, — et même un peu trop aussi les chambres obscures où les chauves-souris tiennent conseil. La forme en est dans les deux cas identique : . M. Piehl devrait savoir, ce que savent les débutants, que c'est là une formule fréquente dans certaines scènes de consécration d'un édifice, qui représentent la course du roi avec le ou la rame : lorsque les Mirît y assistent, elles disent au roi cette formule qui tant scandalise M. Piehl. Je n'en donnerai ici qu'un exemple qui est dans l'*Abydos* de Mariette (t. I, pl. 30) : la Mirît du Sud, , placée devant le roi, s'écrie : . Je pense qu'après avoir lu ce renseignement, M. Piehl n'aura plus de peine à trouver les autres exemples, qui abondent dans les temples à toutes les époques. En comprendra-t-il davantage le sens de la formule? Je me plais à l'espérer maintenant. Pour lui indiquer la direction à suivre, je lui rappellerai la phrase suivante qui a dû, nécessairement, lui passer sous les yeux, — il a si soigneusement étudié notre *Edfou!* Elle renferme implicitement l'explication de l'exclamation : « La Mirît du Nord, qui est dans Edfou, *à la voix de laquelle le dieu vient* » (cf. *Edfou*, t. I, p. 170).

Je regrette de n'avoir pu donner dans la planche jointe à cet article la reproduction photographique de tous les passages extraits de la *Chapelle de la Jambe*, dans lesquels M. Piehl a été chercher des fautes imaginaires, et que M. Maspero a déjà relevés[1]. J'ai pu en retenir un seulement, qui suffira pour le moment, je crois, à justifier ce qui a été dit (cf. la planche, fig. 12). Voici la transcription que j'en ai donnée dans *Edfou*, t. I, p. 181 : . M. Piehl veut y introduire les amendements suivants : au lieu de , au lieu de , au lieu de . Maintiendra-t-il son appréciation en présence du texte photographié? Je ne puis, il en conviendra, en bonne conscience, être rendu responsable, toutes les fois que le graveur ancien s'est trompé.

La salle suivante, *Arrière-chapelle de la Jambe*, a donné aussi à M. Piehl l'occasion de déployer, avec un succès égal, ses rares qualités de critique.

Page 265, K. ép. m^t. d., l. 2. Pour lui, « entre *em qeb* et *er bet unnes*, M. Maspero » [Chassinat] a sauté le suffixe possessif , sans laquelle [*sic*] le passage est intra- » duisible ». Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage.

1. *Le Temple d'Edfou*, t. I, *Avant-propos*, p. XIII-XVI.

Page 266. K. ép. m^t. g., l. 1. serait erroné, de l'avis de M. Piehl, qui corrige en . Mon texte reproduit fidèlement ce que porte l'estampage. A la suite de cette correction (?), M. Piehl remarque que nous avons écrit le verbe *protéger* avec un « signe méconnaissable », qui « doit sans doute être le fouet ». Le signe est exact. Je me suis cru, ici comme dans plusieurs centaines de passages, autorisé à suppléer à l'insuffisance du type dont nous nous servons en faisant graver cette variante épigraphique : je ne supposais pas que l'on songeât à m'en faire le reproche. Alors que, d'un côté, dans sa *Revue,* un de ses collaborateurs réclame la reproduction mécanique des textes et des bas-reliefs égyptiens, M. Piehl, lui, me fait, à quelques pages de distance, un crime d'avoir employé un signe gravé d'après un calque réduit de l'original : il devrait se concerter une bonne fois à ce sujet avec ses rédacteurs, pour éviter de pareilles contradictions. Partout où je l'ai pu, j'ai évité la substitution du type courant au type rare ou incorrect, qui est le plus grave défaut de l'impression en caractères mobiles, et je n'ai pas eu moins de cinq cents signes à faire exécuter. M. Piehl part donc en guerre bien hors de propos pour me reprocher ce qui n'est, après tout, qu'une nouvelle preuve du soin que j'ai apporté à mon travail, en vue de fournir une version aussi conforme que possible, dans ses détails, à l'original. Ce signe qu'il déclare méconnaissable ne l'est probablement que pour lui, et encore n'y a-t-il trouvé qu'un prétexte facile pour me malmener une fois de plus : lorsqu'il ne peut pas dire que j'ai passé une lettre, il déclare gravement que mes signes sont indéchiffrables. Il croit un peu trop sérieusement à la mauvaise conformation de mon œil, qui, certes, n'est pas démontrée par les exemples qu'il a donnés plus haut, bien au contraire. Un fait ressort de son dire, c'est qu'il éprouve personnellement une gêne assez forte dès qu'il rencontre des signes qui s'écartent de la forme régularisée des caractères gravés que nos imprimeurs emploient. M. Piehl me rappelle, par ses remarques, ces jeunes écoliers de cinq à six ans en rupture d'alphabet qui, ayant appris à lire dans un livre, toujours le même, se troublent sitôt qu'on essaie de les faire épeler dans un autre; le changement de forme des lettres les déroute. Un ◎ est-il écrit ○, même dans un mot connu, , si l'on veut? Il hésite; puis, après avoir consulté dictionnaire et grammaire, il tourne la difficulté en adoptant *iri,* négligeant, dans son désarroi, la seule prononciation raisonnable. En veut-on une preuve, car je n'avance rien ici que je n'aie soigneusement et impartialement contrôlé? Il existe un mot , que l'on rencontre parfois dans les textes gréco-romains; M. Piehl, dans une note insérée aux *Proceedings* de la Société biblique de Londres (1895, p. 259), cite, à propos du verbe , une phrase le renfermant, dont voici la teneur : (= Dümichen, *Baugesch. des Denderatempels,* pl. XLVII), qu'il traduit de la sorte : « Je parsème ton siège d'œil [*sic*] d'Horus ». Auparavant, dans ses *Inscriptions hiéroglyphiques,* 2e série, pl. LXXV, il avait déjà donné le même sens à cette expression : « Je te donne le Midi avec le » parfum dit l'« œil d'Horus » (*op. cit.,* texte, p. 48). Il voit donc, à n'en pas douter, dans , une variante de accompagnée du déterminatif spécifique . Je laisserai de côté l'orthographe singulière du mot : l'épigraphie des basses époques est tellement variée qu'on ne saurait nier sans étude préalable, — et encore, — la légitimité de telle

ou telle forme. Je dirai seulement que cet *Irit-hor*, ce « parfum dit de l'œil d'Horus », nous est connu de longue date. Le Papyrus hiératico-démotique Rhind, 11/5, nous donne, sans qu'il y ait place pour le moindre doute, un mot qui n'est autre chose que le pseudo « œil d'Horus »; il est traduit par le texte démotique, ce qui indique aussi que le fameux « parfum » découvert par M. Piehl est tout bonnement un sel de nitre. Un texte, que j'ai copié à Edfou, dans la 2e salle hypostyle, paroi est, 3e registre, 6e tableau, achèvera de démontrer que l'*Œil d'Horus* et le n'ont rien de commun; le voici : . L'« *Œil d'Horus* qui sort de l'*Œil de Rà* », cela n'est guère soutenable, ici surtout, si l'on tient compte du parallélisme de la phrase; en outre, le est bien nettement détaillé. On ne peut, je le sais, penser à tout, et, dans une littérature aussi touffue que celle de l'Égypte ancienne, il est permis de ne pas avoir tout étudié, ni noté tous les mots; mais, lorsqu'on a, comme M. Piehl, la prétention exagérée en même temps qu'inébranlable de tout connaître et de tout censurer, on devrait ne pas ignorer une expression qui se trouve dans le *Dictionnaire hiéroglyphique* de Brugsch, p. 1146, sous la forme , celle-là même que M. Piehl a reproduite dans ses *Inscriptions*. A dire vrai, dans ce dernier ouvrage, il a mis ○ pour , et cette substitution, qui n'aurait pas dû le gêner, lui a masqué la valeur réelle du groupe[1].

Page 266, K. ép. mt. g., l. 1. M. Piehl ne pense pas que dans le groupe le rejet du suffixe soit admissible, « *ḥet šeps-f* n'étant pas un véritable composé ». Il faut croire cependant que le scribe l'a considéré cette fois comme tel, car mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage.

Page 265, K. ép. mt. d., l. 3. « Nous rencontrons une épithète du dieu » qui assurément doit se lire *âmen em seḫer-f*, témoin l'expression » aussi employée en guise de qualificatif du dieu (249, 5). » L'efficacité des comparaisons dont M. Piehl parlait plus haut n'est pas plus probante ici que précédemment. Mon texte reproduit exactement ce que donne l'estampage.

Page 270, Ke. 1d, l. 6, « au lieu de , lecture de M. Maspero [Chassinat], il faut introduire ». Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage.

Page 272, Kn. 2d, l. 20. Les mots suivants , rapprochés d'une phrase analogue d'*Edfou*, p. 103, dans laquelle le groupe est suivi des deux disques , renferment deux fautes que M. Piehl, tout naturellement, m'attribue : au lieu de , il devrait y avoir . Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage. Le a été déplacé à la composition sans que je m'en sois aperçu, pour faciliter le groupement des signes. L'original est ainsi disposé :

Page 271, Kn. 2d, l. 1. M. Piehl corrige en . Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage[2].

---

1. Je rappellerai à ce propos que M. Piehl n'hésite jamais à me compter comme fautes les écrits ○. Il faut croire néanmoins que la variante existe, puisqu'il la reproduit souvent.

2. Pour la faute lu au lieu de , p. 135, je n'ai pas en mains le moyen de la contrôler : le texte a été copié par M. Jéquier et je n'en ai pas d'estampage.

Page 273, Ko. 3d, l. 3, j'ai, en effet, passé le signe .

Page 273, Ko. 3d, l. 10. Notre lecture est certaine. Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage.

Page 273, Kn. 3d, l. 8. « *Horsamtaui*, entre autres, porte la qualification *qen em* » , « victorieux dans *χat* », mais il n'y a pas de ville de ce dernier nom; » M. Maspero [Chassinat] aurait dû lire , le déterminatif dudit groupe, non pas . » M. Piehl est particulièrement mal inspiré de vouloir parler géographie. Le nom est lié à une tradition mythologique recueillie par les prêtres de l'époque dont il s'occupe si activement. Le parallélisme de la phrase aurait pu, à défaut d'autre chose, lui être ici de quelque secours. Harsamtaoui est le dieu fils de la triade de Dendérah, M. Piehl le sait probablement; mais je ne m'explique pas alors pourquoi il a oublié que cette ville ( ) possédait un quartier nommé *Khaït, Khaïdit, Noutir-khaït?* S'il en doute, qu'il consulte le *Dictionnaire géographique* de Brugsch à la page 370. Or, la légende d'Horus nous dit que, par un jeu de mots connu, *Khaït* devait son nom au massacre, *khaït*, , que ce dieu fit des compagnons de Sit en cette place. L'identification est d'autant plus certaine ici que le dieu « écharpe les impies, fracasse » les adversaires et réjouit son père par ses ennemis », c'est-à-dire en leur faisant subir les traitements divers auxquels leur rébellion les condamnait. n'est donc que la forme simple de , dont l'épithète a été supprimée, comme le cas s'en présente. Brugsch l'a très exactement remarqué il y a longtemps.

Page 275, Ko. 1g, l. 6. Dans la fin de légende , « la rectification à faire consiste à remplacer les trois signes initials par le groupe » ou peut-être bien celui de ». Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage.

Page 276, Ks. 1g, l. 24. « Le groupe doit se lire , et le signe » être emplacé par celui de . Cf. la page 81, d'où il résulte que notre académicien s'est » trompé au moins en 6 (!) points. » Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage.

Page 276, Ke. 1g, l. 6. « Le signe, ayant la valeur de *hesep* « nomos », doit être » changé pour *šat*. » Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage.

Page 277, Ks. 2g, l. 1. « Il faut corriger l'expression , d'accord » avec Piehl, *Inscr. hiér.*, 2e série, pl. XVII, l. 3. Cela nous amène à transcrire *au* (?) » *ab-k her χanem-f.* » Malgré le conseil de M. Piehl de corriger notre copie d'après la sienne, je m'abstiendrai de le faire. Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage. Afin de montrer à M. Piehl qu'un bienfait n'est jamais perdu avec moi, je me permettrai de lui faire remarquer que les fautes sont nombreuses chez lui, dans le tableau auquel il me réfère : j'en ai compté quatre : pour [1], pour [2], pour , et pour , plus deux *sic* évidemment mal placés. En outre,

1. Il est juste de dire que M. Piehl a indiqué cette première erreur dans l'erratum du tome II des *Inscriptions hiéroglyphiques;* les autres n'y ont pas pris place.

2. Notre texte imprimé ne renferme pas le , l'estampage étant éraillé en cet endroit; j'ai pu le lire depuis sur la muraille, pendant mon séjour à Edfou.

la suppression du est cause qu'il a passé un verbe dans sa traduction (cf. *op. cit.*, texte, p. 10). Je souhaite vivement, dans l'intérêt même de son œuvre, que M. Piehl y adjoigne un nouvel *erratum;* le premier est sans valeur, ayant été dressé incomplètement d'après des corrections postérieures tirées des traductions, et non en présence du monument. Il en trouvera quelques éléments dans ce qui suit.

Page 277, Ks. 2g, l. 3. M. Piehl me reproche d'avoir copié alors qu'il y a , suivant ses conjectures. Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage.

Page 277, Ks. 2g, l. 4-5. Pour en finir, il m'adjuge « 6 (!) erreurs » qu'il va chercher dans deux phrases qu'il rapproche non sans raison, du reste. Je ne puis reproduire que la première, n'ayant pu mettre la main sur l'estampage qui a permis à M. de Rochemonteix d'établir son manuscrit (cf. *Edfou*, I, p. 56). La voici : 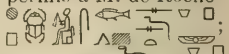 ; il serait indispensable, pour complaire à M. Piehl, de lire au lieu de et au lieu de . Mon texte reproduit exactement ce que porte l'estampage.

Le nombre de mes « bévues » va en décroissant. M. Piehl en compte *vingt-six* (26) pour cette chambre; après vérification il en reste *une* seule à mon passif.

L'examen du troisième fascicule d'*Edfou* a permis à M. Piehl de poursuivre sa longue dissertation sur mon « incompétence »; il y a joint cette fois, ce qu'il n'avait pu faire aisément jusqu'alors, sa propre louange, en célébrant, un peu bruyamment, l'exactitude et la perfection absolue de ses copies personnelles. Mais, en revanche, il n'a pu se défendre de reconnaître la forme plus complète sous laquelle les textes que j'ai publiés après lui ont été donnés : il en paraît contrarié. M. Piehl, heureusement, n'est jamais à bout d'arguments et ceux qu'il donne pour faire tourner notre avantage à son profit méritent d'être examinés avec soin. « Quant à ce dernier ouvrage (ses *Inscr. hiér.*, » 2e série), dit-il, nous ferons remarquer que les matériaux en ont été ramassés après » la confection des estampages exécutés à Edfou par M. de Rochemonteix. Par là, on » comprend la présence de lacunes pour certains points de mon ouvrage, où la partie » correspondante de la publication portant le nom de M. de Rochemonteix est complète » ou plus complète que l'autre. En effet, des surfaces de mur en calcaire aussi friable » que celui du temple d'Edfou ne supportent pas sans inconvénient le traitement à » brosse qui est indispensable à chaque confection d'estampage : des lambeaux de plus » ou moins d'étendue se sont détachés, des signes hiéroglyphiques se sont oblitérés. » (*Sphinx*, p. 238.) Que M. Piehl n'ait pas pu reconnaître la totalité des signes gravés sur les parois des chambres qu'il prétendait publier *in extenso*, il n'y a pas là de quoi lui faire un reproche, bien certainement; mais où donc a-t-il jamais vu ou lu que le temple d'Edfou est construit en CALCAIRE FRIABLE? Je crois qu'il lui faudrait chercher bien longtemps avant de trouver dans tout l'édifice le plus petit fragment de cette pierre. Une telle affirmation, dans un travail qui aspire à être pris au sérieux, dépasse les limites permises. Le temple d'Edfou est en grès, que M. Piehl me pardonne de le lui apprendre; il me serait même facile de lui indiquer le site des carrières où les architectes de cet édifice se sont approvisionnés. Je n'aurais jamais supposé que, s'occupant de la période gréco-romaine, M. Piehl ignorât à ce degré quels étaient les matériaux employés dans les constructions de cette époque. Ce point a cependant son importance

pour l'étude de l'épigraphie et, en général, pour la connaissance des règles de la décoration des édifices des bas temps. Quant à dire que M. de Rochemonteix a détérioré les inscriptions en prenant des estampages, je crains que ce soit beaucoup s'avancer. Bien au contraire, les coups de brosse ont débarrassé les hiéroglyphes des matières organiques qui les encroûtaient et dont j'ai retrouvé des traces un peu partout, dans les caisses et même après les empreintes, auxquelles elles adhéraient étroitement. Du reste, M. Piehl pourra voir que j'ai copié, près de dix ans après lui, des textes qui n'avaient pas été estampés et que j'en ai tiré beaucoup plus qu'il ne l'avait fait.

M. Piehl n'admet pas non plus que j'aie lu correctement les noms relatifs au nome héliopolite, surtout le troisième; mes prédécesseurs, au contraire, affirme-t-il, ont été plus heureux que moi, aussi rencontrent-ils en lui un chaud défenseur. Je ne veux pas entamer, pour le moment, de discussion sur ce point. Je dirai seulement que j'ai eu, pour la partie de mon travail relative aux nomes de la Basse-Égypte, les estampages en mains : mieux outillé que lui, je suis vraisemblablement meilleur juge. Que M. Piehl médite ses propres paroles et qu'il n'oublie pas que sa « critique a été écrite à Upsala, » non pas à Edfou ».

Le gros de la critique de M. Piehl, pour cette partie, s'adresse aux textes des *Nils* du *Sanctuaire* (Intérieur), dont la copie nous a été donnée par MM. Bouriant et Legrain. Je me trouve dans l'impossibilité matérielle d'y répondre, n'ayant pas d'estampages en ma possession. Il est certain, néanmoins, que des fautes telles que 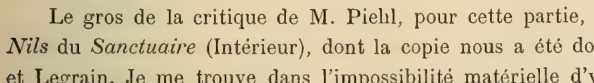 pour 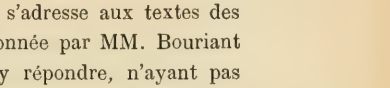 doivent être attribuées au lapicide et non au lecteur moderne. Des preuves évidentes de la confusion entre le ⌓ et le ⊿ ont été déjà fournies par ailleurs; quant à l'emploi erroné du ⌓ pour le □, il s'explique aussi facilement, soit par la maladresse du graveur, soit par l'émiettement du grès sous le ciseau. Le groupe , qui semble extraordinaire à M. Piehl (*Sphinx*, p. 246), est pourtant exact. La *tête d'hippopotame* est faite dans de nombreux passages, et je ne vois pas bien les raisons qui feraient rejeter la seconde forme en faveur de l'autre, car il y aurait alors substitution et non reproduction exacte du signe, ce que j'ai toujours essayé, dans la limite possible, d'éviter.

Enfin, les textes de la *Chambre de Chmin* m'ont attiré, cela va sans dire, une verte semonce de M. Piehl. D'abord, j'ai, démarquage impardonnable s'il en fut, « gardé et » reproduit » les *sic* qu'il avait « cru devoir introduire pour ajouter à la clarté » de ses copies; puis, fait non moins grave, j'ai lu , *sar*, un signe qu'il a rendu avant moi par , *sab*. Naturellement, il ne peut croire qu'on n'admette pas avec lui, sans le moindre scrupule, que « sa copie donne la vraie lecture » (*Sphinx*, p. 239). Lorsqu'un savant traite les travaux de ses confrères avec une telle hauteur et donne comme modèles ceux qu'il a produits, il ne doit pas se montrer surpris qu'on lui demande de soutenir autrement que par des lieux communs et des affirmations gratuites les faits qu'il avance. Nous allons voir combien M. Piehl est imprudent de ne point s'informer suffisamment avant d'émettre un avis. J'ai imprimé, à la page 404 de notre *Edfou*, la phrase suivante : 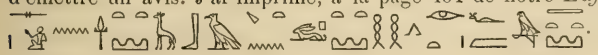 . Après avoir étudié une

variante, qui paraît bien, en effet, donner un [1], M. Piehl a conclu de ce rapprochement que la leçon correcte, la seule que l'on dût admettre, était , dont il fait une forme graphique de et qu'il traduit : « apporter » (*Inscr. hiér.*, 2e série, texte, p. 12, note 1; aussi p. 32, note 3). Il eût peut-être été plus sage de sa part de m'accorder quelque crédit et d'attendre avant d'exposer au grand jour, et de manière aussi magistrale, ce qu'il a convenu d'appeler mes « bévues ». J'ai copié, depuis la publication du troisième fascicule de notre livre, sur les estampages et à Edfou même, dans un endroit de la deuxième salle hypostyle négligé par M. Piehl, car il est haut placé, deux exemples nouveaux de la phrase citée ci-dessus : α) (sic) (*Edfou*, t. II, Wn. 4g. I, l. 11); β) (*Edfou*, t. II, Wn. 4g. VI, l. 8). Je crois que l'on n'hésitera pas à reconnaître avec moi que le groupe que M. Piehl lit correspond à et à , ce qui confirme l'exactitude de ma version : . Il me serait encore possible, en invoquant d'autres preuves d'ordre indirect, de pousser ma démonstration plus avant. L'occasion s'en présentera peut-être une autre fois.

Il me faudrait maintenant, pour ne pas demeurer en reste d'amabilité avec M. Piehl, examiner ce que peuvent valoir ses travaux, j'entends, pour ne pas sortir du débat, le tome deuxième de ses *Inscriptions hiéroglyphiques*, auquel il me renvoie dévotement. Peut-être m'en fera-t-il grâce pour cette fois, car j'ai de quoi mieux employer mon temps. Mais, si d'occasion il pouvait lui être de quelque agrément que j'en fisse un jour la critique, je ne reculerai pas devant la nécessité de lui remontrer, avec toute la courtoisie nécessaire, combien parfois il s'est mépris sur la forme des signes et sur le sens des mots qu'ils représentent. J'y apporterai, qu'il en soit sûr, une conscience et une impartialité que je cherche en vain dans son article, et aussi un souci de l'exactitude dont il n'est pas coutumier. Afin qu'il ne m'accuse pas d'une méfiance exagérée à l'égard de ses œuvres, je ne puis mieux faire que d'en citer quelques menus fragments pris au hasard ou dans des conditions telles qu'on ne puisse pas me reprocher de les avoir choisis avec une arrière-pensée intéressée. Le savant impeccable ne s'y révèle pas aussi brillant que je m'y attendais. Je rappellerai que les textes publiés par M. Piehl ont été autographiés par lui, ce qui rend les erreurs moins explicables, car il lui était facile de les éliminer au fur et à mesure de son travail, s'il les avait aperçues; l'*erratum* n'en tient pas compte, du reste.

J'ai copié sur le monument, et non sur un estampage, ce qui égalise les chances entre M. Piehl et moi, le texte d'un montant de porte reproduit par lui dans ses *Inscrip-*

1. Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques recueillies en Égypte*, 2e série, pl. XIX, F = *Le Temple d'Edfou*, t. I, p. 425, Po. 3d. III, l. 2.

tions hiéroglyphiques, t. II, pl. LXIV, O-LXV, et par nous, dans *Edfou*, t. I, p. 579-580. La comparaison des deux textes m'a fait connaître ce qui suit chez M. Piehl : dix-huit (18) signes que j'ai pu lire ont été *lacunés complètement* par lui, trois (3) ont été *mal compris*, trois (3) autres ont été *passés*, enfin un (1) dernier signe a été *corrigé* à tort dans la traduction : au total, vingt-cinq (25) fautes réparties comme il suit : , Piehl : = 1 signe *mal lu*, 3 autres *lacunés;* , Piehl : = 13 signes *lacunés;* transformé dans la traduction en (cf. texte, p. 41, note 2); , Piehl : = 2 signes *passés;* , Piehl : = 1 signe *mal lu;* , Piehl : = 1 signe *passé;* , Piehl : = 1 signe *mal lu;* , Piehl : = 1 signe *lacuné*. La proportion paraîtra un peu forte lorsqu'on saura que le texte se compose seulement de trois lignes. Ce n'est pas tout. M. Piehl a joint à cette inscription une traduction, que je ne puis passer sous silence. J'en détache le passage le plus saillant : « Les prophètes, écrit-il, vont à droite et à gauche, de tous les côtés de ce dieu. Autour » de leurs cous est suspendue la princesse Maat, faite en vrai lapis-lazuli orné d'or » excellent » (Piehl, *op. cit.*, texte, p. 41). Cette *princesse Maat, suspendue au cou des prêtres*, m'avait semblé, à la lecture, assez étrange et d'une bien singulière rencontre. Me reportant au texte hiéroglyphique, je vis que la phrase correspondait à ceci : (c'est ma copie que je donne). M. Piehl a confondu simplement deux mots très différents, *ropäït* « princesse » et *ropït* « statue, image ». Pour un lexicographe avisé, c'est jouer de malheur. L'expression est loin d'être rare, et je ne croyais pas avoir à dire à un confrère, qui me taxe si généreusement d'ignorance, qu'on la retrouve dans un document très accessible, le *Décret de Canope*. Elle y est traduite ἄγαλμα en grec; elle est même passée de là dans un ouvrage qui n'est pas tout à fait inconnu de M. Piehl et qui lui a rendu quelques services, le *Dictionnaire hiéroglyphique* de Brugsch, p. 856, et *Suppl.*, p. 725. La dédicace de la statue de la reine Karomâmâ, conservée au Musée du Louvre, nous la donne aussi (cf. Pierret, *Études égyptologiques*, t. I, p. 41). Je me refuse à croire que M. Piehl aurait jamais consenti à traduire la phrase suivante : « Dire sur une *princesse* vache faite en or, [puis] mettre au cou du mort. » Qui sait, pourtant?

Un texte voisin de celui-là, publié dans *Le Temple d'Edfou*, t. I, p. 579 (= Piehl, *loc. cit.*, pl. LXVII, S), que j'ai copié sur place, puis revu sur l'estampage pour la correction des épreuves, renferme un certain nombre d'erreurs aussi grosses. C'est d'abord , que M. Piehl donne où la muraille porte ; où elle a (le très nettement détaillé); au lieu du groupe commun . Autre part (*loc. cit.*, pl. XLIII), c'est une inscription de trois lignes reproduite à l'envers : M. Piehl ne s'en est aperçu qu'à la traduction, cela grâce à un double qui se trouve dans Mariette, *Den-*

1. Pleyte, *Chapitres supplémentaires du Livre des Morts*, t. I, p. 56.

dérah, t. I, pl. 72 (*loc. cit.*, pl. XLIII, I). C'est bien certainement depuis ce moment qu'il a reconnu l'utilité de la comparaison des textes, qui ne lui est pas toujours propice, comme on a pu le voir. Les interpolations ne sont pas rares, du reste, chez lui; on en trouvera à la planche LXXXVII de l'ouvrage cité. Ces fautes, je le répète, ont été autographiées par l'auteur : on pourrait en conclure, sans aucune malice, que M. Piehl ne comprend pas les inscriptions qu'il copie et que ce n'est qu'après une étude laborieuse, rendue moins ardue par l'aide du *Dictionnaire* de Brugsch, qu'il parvient à en tirer ces planches d'hiéroglyphes interrompues à tout instant par des hachures et des signes mal compris, et ces traductions pâles et inexactes qu'il livre au public lettré. Peut-être serait-il utile que M. Piehl relût quelques-unes de ces dernières; il y trouverait matière à nombreuses corrections. Il verrait sans doute, cette fois-ci, que ne doit pas être rendu par *faire une libation* (cf. *op. cit.*, pl. LXXXVI; texte, p. 58), et que la préposition , répétée quatre fois en accolade, ne doit pas être lue, comme s'il y avait , « de l'eau à » (*op. cit.*, texte, p. 58); comment tournerait-il la difficulté lorsqu'il y a des à la place des ? (Cf. *Edfou*, t. I, p. 504.) Autre part il aurait encore de quoi occuper ses loisirs en cherchant les raisons qui lui ont fait traduire par le verbe « délivrer[1] ». Enfin, en y réfléchissant, peut-être comprendra-t-il qu'il aurait mieux fait de ne pas voir, dans le titre , un « prophète de la maîtresse de Fakit (= *Hathor*)[2] ». Ce jour-là, le *Dictionnaire* de Brugsch l'a mal servi. La Dame de Fagaït est Nkhabit et non Hathor. *Fagaït*, , est le nom d'Eilithyia, vingt exemples le montrent, à Edfou; la prêtresse de Nkhabit se nommait « la *Griffue* (?) », littéralement, d'après l'un des sobriquets de la déesse qui s'était également reporté sur la ville, et le prêtre portait le nom de « l'esclave de la Blanche ». Je ne m'appesantirai pas davantage sur le crédit que l'on peut accorder aux diverses interprétations que M. Piehl a fournies pour les textes d'Edfou : j'en ai donné, dans ce qui précède, d'excellents échantillons, et j'aurais crainte, en faisant plus, d'être entraîné au delà des limites que je me suis tracées, car la matière serait bien longue à épuiser. Mais ne serait-ce pas elles qui inspirèrent à M. Loret l'article publié récemment par *Le Sphinx* (t. I, p. 186 sqq.), où il essaie de démontrer l'inanité des traductions et des commentaires? Pour moi, elles ne me paraissent être, la plupart du temps, qu'un prétexte à M. Piehl pour augmenter le volume de ses livres.

La conclusion à tirer de tout cela n'est assurément pas celle que M. Piehl attendait. J'en laisse le lecteur juge. Il me paraît difficile d'admettre qu'il ait eu, en prenant la plume, l'intention bien assurée de tenir l'engagement d'impartialité qu'il avait inscrit comme devise en tête du *Sphinx*. Qu'il se soit cru autorisé par ses travaux antérieurs

1. Piehl, *op. cit.*, pl. XXIX, D; texte, p. 18; *Edfou*, t. I, p. 589. La phrase est ainsi conçue : « La grande place de Rà est *encensée* (parfumée) contre le mal. » C'est-à-dire que l'on y a brûlé les parfums dont la fumée a la propriété d'éloigner les génies contraires. Il ne faut pas oublier que c'est par des fumigations qu'on chassait ou qu'on forçait à venir à soi les esprits de toutes sortes. Les contes orientaux sont pleins de récits dans lesquels on montre les magiciens brûlant des plantes aromatiques sur l'emplacement présumé d'un trésor, pour aider à sa découverte (cf. l'*Histoire d'Aladin*) ou pour appeler des génies. Les Papyrus magiques démotiques donnent des recettes de cette nature.

2. Id., *ibid.*, pl. II, C; texte, p. 2 = *Edfou*, t. I, p. 429, Pn. 1g. II, l. 2.

et ses aptitudes particulières à juger notre publication, c'est un point qui ne regarde que lui, toute opinion étant libre; mais je ne puis m'empêcher de trouver qu'il aurait pu le faire avec plus de méthode et moins de passion. Partout où il se pâme d'aise sur l'excellence des moyens qu'il emploie pour me confondre, la contre-épreuve tourne à sa confusion. Cela était inévitable. M. Piehl part en effet d'un principe faux en admettant que chaque fois que l'on rencontrera deux formules de même nature, elles devront coïncider exactement, sans le moindre à-coup, stéréotypées pour ainsi dire : dans le cas où elles présentent des divergences, il ne peut se résoudre à les laisser telles qu'elles sont dans l'original, il y taille, il y rogne, guidé par l'inspiration du moment, accusant le copiste moderne d'inexactitude : le graveur ancien ne peut s'être trompé, car il connaissait son métier, le copiste moderne, autre que M. Piehl ou ses amis, se méprend toujours, car il ne sait pas le sien : ainsi l'a décrété M. Piehl. C'est faire un peu trop bon marché du savoir et de la bonne foi d'autrui. Il m'est pénible de lui contester une illusion aussi chère; mais, en matière de science, tout paradoxe est dangereux, et j'ai cru rendre service en essayant de démasquer celui-ci. Si j'apportais dans cette affaire un sentiment de mécontentement que j'en ai résolument exclu, ce serait le moment de répéter avec M. Piehl que le « principe auquel le savant suédois, par sa critique du » *Temple d'Edfou*, semble avoir voulu donner la consécration suprême, statue que » l'égyptologie (ou au moins certaines parties d'elle) n'exige point de ses adeptes la » formation méthodique qui, dans chaque science réellement méritant ce nom, est » regardée comme indispensable au spécialiste » (cf. *Sphinx*, p. 181). A quoi bon? Les faits valent mieux que les paroles : M. Piehl a cherché à « démontrer non seulement la » nullité de l'ouvrage, mais aussi l'incompétence de l'auteur de cet ouvrage..... en » qualité d'éditeur de textes ptolémaïques ». Je ne lui en garde nullement rancune, loin de là, puisqu'il m'a fourni les moyens de « démontrer non seulement la nullité de la » critique, mais aussi l'incompétence de l'auteur de cette critique en qualité d'éditeur » de textes ptolémaïques ». Sans l'exemple qu'il m'en a donné, jamais je n'aurais songé à faire la moindre allusion à ses livres, ne recherchant, dans une publication, que ce qu'elle renferme de bon. Je n'userai donc pas de représailles et je ne rééditerai pas, même en les adoucissant beaucoup, les paroles violentes et proches parentes de l'injure qui servent d'ordinaire à M. Piehl pour la défense de ce qu'il croit devoir appeler la science. Il est des besognes qu'on accepte malaisément; de plus, la vie est vraiment trop courte pour que je songe à en perdre quelques parcelles en de tels travaux. Je devais à ceux qui portent intérêt à notre *Edfou* une explication nette et franche, car l'attaque dirigée contre lui pouvait nuire à l'œuvre à laquelle je collabore. Je n'ai jamais eu, ni n'aurai jamais la prétention d'être exempt d'erreur; personne, parmi les « éditeurs de » textes ptolémaïques » n'a réussi à atteindre la perfection que l'on désirerait, avec raison, trouver dans les recueils d'inscriptions. Mais j'ai la ferme volonté de poursuivre l'erreur partout où je la rencontrerai dans mes copies et de la dévoiler sans fausse honte. Désireux avant tout de discréditer *Le Temple d'Edfou* au profit de ses propres éditions, M. Piehl n'a pas voulu me laisser le temps de faire moi-même la meilleure et la plus sincère des critiques, c'est-à-dire de publier l'*erratum* aussi complet que possible de

notre livre. Était-il juste d'agir ainsi? Une œuvre comme celle dont j'ai pris la charge demande de longues années d'application et de patience, beaucoup de courage aussi, lorsqu'on veut la rendre vraiment utile. Ce n'est donc pas en essayant de troubler l'opinion qu'on me donnera la force nécessaire pour poursuivre ma route. Mais, maintenant, quoi que dise ou quoi qu'écrive M. Piehl sur notre livre, j'espère qu'on voudra bien faire deux parts dans sa critique. Dans l'une on mettra les erreurs qu'il me prête; dans l'autre, les fautes réelles. Si petite, relativement, que soit la proportion de ces dernières, je m'appliquerai, qu'on en soit convaincu, à les faire disparaître; je m'en remets pour excuser celles qui subsisteront à l'indulgence de tous les vrais égyptologues. Quant à M. Piehl, ni ses cris, ni ses gros mots ne m'importuneront plus; il me suffira d'avoir dissipé la mauvaise impression produite momentanément par ses attaques.

Je ne saurais mieux terminer cet article qu'en dressant l'*erratum* de la critique de M. Piehl. Plus charitable que lui, je consens à ne voir dans ce qui suit que des fautes d'impression; je lui rappellerai pourtant que « mal corriger une épreuve est aussi grave » que mal copier une inscription »; et qu' « on ne saurait trop appliquer ses soins à ne » donner un bon à tirer qu'après avoir expurgé son texte de toutes les fautes qui peu- » vent s'y être glissées à la composition » (cf. *Sphinx*, t. I, p. 191). J'exclus de cette liste toutes les modifications du texte ancien qui portent sur des signes tels que (pour ,), (pour) (pour ,) et sur des groupes comme (pour), , (pour ,) : l'imprimerie du *Sphinx* ne les possède pas, probablement.

Page 161, au lieu de , lire (*Edfou*, p. 98)[1].
Page 162, au lieu de , lire (*Edfou*, p. 109).
Page 163, au lieu de , lire (*Edfou*, p. 128).
Page 165, au lieu de « page 133, ligne 10 », lire « page 130, ligne 11 ».
Page 165, au lieu de , lire (*Edfou*, p. 142).
Page 165, au lieu de « deux lignes plus haut », lire « trois lignes plus haut ».
Page 170, au lieu de , lire (*Edfou*, p. 180).
Page 170, au lieu de , lire (*Edfou*, p. 180).
Page 170, au lieu de , lire (*Edfou*, p. 183).
Page 170, au lieu de , lire (*Edfou*, p. 185).
Page 171, au lieu de « ligne 9 », lire « ligne 11, 9° ».
Page 174, au lieu de , lire (*Edfou*, p. 231).
Page 174, au lieu de « *ub neḥeb* », lire « *ub neḥep* ».
Page 174, au lieu de , lire (*Edfou*, p. 240).
Page 174, au lieu de « feuille 30 », lire « feuille 30, page 233 ».

1. M. Piehl ignorait-il la différence de son et de sens qui existe entre *qa* (cf. Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1435) et *hāā* (Id., *ibid.*, p. 935) dans les textes ptolémaïques? Il emploie toujours le premier, alors que le second est nécessaire, dans ses articles du *Sphinx*.

Page 176, au lieu de , lire (*Edfou*, p. 249).
Page 178, au lieu de , lire (*Edfou*, p. 261).
Page 178, au lieu de *âmen* [*sic*], lire (*Edfou*, p. 262).
Page 242, au lieu de , lire (*Edfou*, p. 322).
Page 243, au lieu de , lire (Dümichen, *Alt. Temp. Inschr.*, I, pl. LXXXI, l. 2).

ANMERKUNGEN ZUM SIEGESHYMNUS DES MERNEPTAḤ

von

W. Max Müller

Beim Durchlesen der trefflichen Übersetzung, mit welcher W. Spiegelberg seine Veröffentlichung des als « Israëlinschrift » so berühmt gewordenen Merneptaḥtextes *ÄZ.*, 34, 1896, S. 11 ff., begleitet hat, habe ich mir einige Randglossen gemacht, welche Herr Spiegelberg vielleicht bei der weiteren Bearbeitung des Textes verwerten kann.

Z. 6. « Sie streuten ihre *Leder*(*zelte*) auseinander, zu Boden geworfen. » Vgl. die große Karnakinschrift des Merneptaḥ, Z. 62. Das Lederzelt des Libyers wird von dem schwarzen Kamelhaarzelt des Semiten (l. l. Z. 7, אֹהֶל, beachte das Determinativ!) unterschieden. Die alten Libyer hatten ja keine Kamele und nur die bekannten wollenlosen Schafe der Bischarin.

Z. 7. *Mḥt* « Feder » nicht so selten. Anast. 3, 4, ult. ist der bald affen — bald ibisgestaltige Dḥouti genannt *wbḫ*[*t* (*sic!*)] *mḥwt* « weißgefiedrig ».

Z. 10. « Geschlecht sagt es zu Geschlecht. » *Ḏ'm* heißt wohl auch « junger Nachwuchs », aber hier liegt wohl die gewöhnliche Bedeutung vor.

Z. 11. « Das Beste war sich zu verstecken. Sicher war man (nur) *in der Grube*. » *Be-ga-ra-ṯ-i!* (für *ti!*) *-t*, fem. ist wohl das bekannte Wort מְעָרָה, das sonst *ma-ga-ra-ti* (Ros., 55) geschrieben wird. Der Wechsel von *b* und *m* bei Fremdwörtern ist bekannt, in älterer Zeit freilich noch selten belegt. Der Artikel scheint auf die bei jeder Niederlassung befindliche Grube, also die für Vorräte (Silo), zu weisen.

Z. 12. *Ḫ'niw*, syllabisch *ḫa-(')no*, scheint in allen Stellen « dumm », also ein Synonym zum daneben stehenden ⲁⲧϩⲏⲧ, zu bedeuten.

Z. 20. « Sieh, schnell ist (fort), was er schnell er bringt » d. h. « wie gewonnen, so zerronnen. » Durch die schöne Vermutung Spiegelbergs, daß hier ein Sprichwort vorliegt, verstehen wir die eigentümliche Ausdrucksweise.

Z. 24. Die *ṯe-k-tī-n* und *nūw* « Aufpasser (סָכַתָּן?) und Schnellläufer » sind nach der neuen Stelle Leute, welche in Friedenszeiten spazieren gehen, wohin sie wollen, also *sonst stets herumgeschickt werden*. Sie sind also wohl eine (geheime?) Grenzpolizei (vgl. die von Spiegelberg gesammelten Stellen). Meine frühere (*Asien*, S. 274) Vergleichung mit den *râbiṣî* der Amarnatafeln macht wohl etwas zu viel aus ihnen: der *râbiṣu* « Inspektor » ist stets allein.

Z. 24. « Das Vieh läßt man allein als freiweidend, ohne Hirten (*s:yw*) (sogar) beim Überschreiten von Sumpf (und) Flußarm. »

Z. 24. Die Worte, welche in unruhigen Zeiten bei Nacht die Leute den anderen (d. h. Fremdlingen) zurufen, müssen das « Halt, wer da » oder « Qui vive » der ägyptischen Soldaten bedeuten. Wörtlich : « leg nieder! Du kommst da! » oder ähnlich. Damit wäre ein ungemein interessanter Ausdruck gefunden. Dergleichen Phrasen fügen sich der Grammatik selten.

Z. 26. שָׁלֹם im Mund des sich Unterwerfenden hat auch den Sinn unseres « Gnade[1] ».

Z. 27. *Asḳaluni* wohl zu lesen, wie sonst[1]. vom Steinmetz entstellt.

Z. 27. « Israël ist ausgerupft[1] (vgl. *fk* « kahl rupfen », daher übertragen « verwüsten » wie Sp. nachweist) ohne einen Grashalm übrig (so frei). Palästina ist eine Wittwe (die Pluralstriche irrige Wiedergabe von) geworden *für* (*n*) Ägypten » d. h. ohne Beschützer, hilflos, schwach[1]. Der Genetiv würde einen hochverräterischen Sinn geben.

« Jeder der sich als ein Unseßhafter zeigt (d. h. dem Wander- und Räuberinstinkt der Asiaten und Libyer nachgiebt) wird niedergezwungen. »

LES DERNIÈRES LIGNES DE LA STÈLE MENTIONNANT LES ISRAÉLITES

PAR

ÉD. NAVILLE

La mention des Israélites sur la stèle découverte par M. Petrie à Thèbes et traduite par M. Griffith et par M. Spiegelberg donnera lieu encore à bien des discussions. Maintenant que nous connaissons le texte complet de la stèle, je voudrais soumettre à mes savants confrères une interprétation des trois dernières lignes, laquelle, à ma connaissance, n'a pas encore été proposée et qui diffère des précédentes sur quelques points de grammaire et de géographie. Je commence par ce qui a trait aux Israélites :

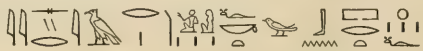

Il est presque inutile de rappeler que la racine s'applique fréquemment à la descendance, comme nous disons en français « sortir de, être issu de ». « je suis satisfait des millions sortis de moi (de mes millions de fils) », dit Horus dans le texte de la création des hommes. « le fils de Râ, son illustre descendant », est-il dit d'Horus lui-même (*Mythe d'Horus*, pl. XII).

De là, le mot ayant le sens de « descendance, race, postérité, rejeton » et tous les synonymes qui se rapportent à la même idée. J'en citerai deux exemples. Thoutmès III est appelé (LEPS., *Denkm.*, III, 29) « le fils de la couronne blanche, l'enfant de la

1. So von mir schon, *The Independent*, Mai 1897, übersetzt.

rouge, qu'a nourri Uertheku, le bienheureux rejeton de Tum ». est ici en parallèle avec qui suit immédiatement. De même, à Deir el-Bahari, Amon, parlant à Hatshepsou (pl. XIX), l'appelle « ma bienheureuse race » ou « postérité ». Je traduirais donc en parlant d'Israël : « il n'a pas de descendance ou de postérité; sa race n'existe plus. »

Quant au commencement de la phrase, il me semble qu'il doit être rapproché d'un passage d'une stèle d'Aménophis III, gravée sur les rochers d'Assouan. Cette stèle qui est datée de l'an V raconte la première campagne du roi en Nubie lorsqu'on lui eut rapporté que le vil Kousch s'était de nouveau révolté. Elle a été publiée une première fois par Lepsius (*Denkm.*, III, 81); mais le texte de sa copie est fort mutilé. Une seconde publication a été faite par M. de Morgan (*Cat.*, I, p. 4); elle est plus complète que celle de Lepsius, cependant elle présente encore bien des points obscurs. Nous discernons dans ce texte que le roi, paraissant au milieu des ennemis comme Montou, en fit un grand massacre; on fit cependant des prisonniers dont le nombre est effacé, et dont il est dit : « il laisse vivre[1] parmi eux autant qu'il veut » « pour ne point détruire, anéantir la race de Kousch, la vile ». Je traduis par « détruire, anéantir », parce que le contexte me paraît imposer cette signification, et aussi parce que ce verbe me semble correspondre à de l'un des exemples de M. Spiegelberg[2]. Je crois aussi que nous pouvons le considérer comme une autre forme du mot de la stèle. Le texte de Lepsius indique l' comme douteux, ce qui n'est pas le cas dans la copie de M. de Morgan. Nous aurions là un exemple de ce que Brugsch appelle la forme V des racines égyptiennes produite par l'introduction de la nasale dans le radical (Brugsch, *Dict.*, Préf., p. vii). Quant à ce que nous ayons un au lieu d'un , nous avons un exemple tout à fait parallèle dans et (Brugsch, *Dict.*, p. 1255). Je traduirais donc : « Israël est anéanti, sa postérité n'existe plus; il n'a plus de descendance. »

Je reviens maintenant à ce qui est dit des autres localités de la Palestine ou de la Syrie :

Quand il quitte l'Afrique pour nous parler de l'Asie, l'auteur commence par les Khétas, le peuple le plus éloigné. « Les Khétas sont en paix. » Il passe de là au sud, à Kanaan, qui, ainsi que l'a déterminé M. Max Müller (*Asien und Europa*, 145, 181), représente la côte des Philistins et, je crois aussi, la partie du pays immédiatement avoisinante, ce que les Hébreux appelaient la Shephelah, tandis que ce qu'on nommerait aujourd'hui le « Hinterland » de cette côte est désigné ici comme dans d'autres inscriptions

1. *Pap. d'Orbiney*, pl. II, 9.
2. *Zeitschr.*, vol. XXXIV, p. 23.

par « Khar[1] ». Il est clair que ces deux noms Kanaan et Khar ne représentent pas des pays ayant des limites parfaitement tracées; ce sont des noms de régions et non des divisions politiques ou administratives.

« Kanaan est prisonnier de tous les maux » ou « dans tous les maux. » Il ne faut pas oublier que la stèle est un morceau poétique conçu dans un style fleuri, où abondent les métaphores, qui seraient déplacées dans un récit historique. Le prisonnier c'est l'ennemi réduit à l'impuissance par les liens qui l'enserrent. C'est l'état dans lequel se trouve Kanaan, lequel n'est pas dangereux, et que l'Égypte n'a point à redouter à cause des calamités qui ont fondu sur lui. Ces calamités c'est que deux de ses villes se font la guerre, et une troisième n'existe plus. Kanaan est donc livré aux querelles intestines et à l'anarchie.

« Askalon est emporté, pris par Ghezer. » Le mot , amené ou emporté, est l'expression habituelle en parlant du butin dont un voleur s'est emparé et le verbe se trouve dans les annales de Thoutmès III dans le sens de prendre une ville (Leps., *Denkm.*, III, 31, l. 41 et 35).

Ainsi, à la suite de Kanaan, on mentionne deux villes qui faisaient partie de ce pays et qui étaient à peu de distance l'une de l'autre. En voici une troisième pour laquelle on voudrait nous transporter au nord dans le voisinage de Tyr *Inu ânam* ou plutôt, je crois, *Inu âmma*. C'est la première fois que nous trouvons ce nom écrit avec cette orthographe; habituellement il est écrit avec le signe de l'eau qu'on a quelquefois considéré comme étant un déterminatif. Une fois, à Abydos, le nom est écrit , que M. Max Müller considère comme fautif. M. Meyer voit dans ce nom l'hébreu *Yenu'om*, et place cette localité près de Tyr, dans l'intérieur des terres, probablement sur le penchant du Liban. Cette position ne s'accorderait nullement avec notre texte. On ne comprendrait pas pourquoi l'auteur, après avoir nommé deux villes de Kanaan, sauterait tout d'un coup au nord et citerait une ville de peu d'importance qui certainement par elle-même ne pouvait pas être un danger pour l'Égypte. Pourquoi serait-elle accolée à Ghezer non seulement dans ce passage, mais aussi dans une ligne mutilée de l'inscription de Karnak (*Zeitschr.*, vol. XXXIV, p. 9), si ce n'était pas une ville située dans le voisinage? Aussi je me range volontiers à la conjecture de Brugsch (*Gesch.*, p. 269 et 366) qui en fait la ville d'*Iamnia*. Brugsch a été guidé là par l'assonance du mot égyptien avec le nom tel que nous le trouvons dans le livre des *Machabées* (I, v, 59) ou dans Josèphe, Ἰαμνεία; car il est évident que le nom égyptien n'a aucun rapport avec celui de יַבְנְאֵל Ἰαβνήλ que cette ville a dans un passage de Josué (ch. XVII). Je crois cependant que nous avons une trace du nom qui est devenu Ἰαμνεία dans le même chapitre de Josué, et dans l'énumération des villes de Juda (XV, 46). Dans ce passage, après qu'il a été fait mention d'Hékron et avant Ashdod, plusieurs manuscrits des Septante[2] mentionnent Γεμνά ou Ἰεμναὶ là où le texte hébreu a יָמָּה qu'on traduit en général par « jusqu'à la mer ». On peut se demander si le

1. Je crois avec MM. Maspero et Hommel que nous retrouvons le nom de dans celui des « Horites ».

2. Éd. Tischendorff.

mot hébreu n'est pas une corruption de l'ancien nom d'Iamnia, différent d'Iabnel, et si ce n'est pas le texte des Septante qui est le texte correct, il faut plus qu'à cet endroit on s'attendrait à un nom de ville, et qu'Iamnia arriverait exactement à sa place dans l'énumération, entre Hékron et Ashdod.

Je ne crois pas qu'il faille rapprocher Ἰαμνεία d'Ἰαβνήλ : ces deux transcriptions correspondent à deux noms différents de la même ville, ce qui ne doit pas nous étonner. Ἰαβνήλ est un nom Elohiste, un nom qui se termine en אל. L'analogie de Béthel dont le nom ancien était Louz me semble venir à l'appui de la supposition qu'Iamnia peut avoir eu deux noms dont le plus ancien serait celui que nous trouvons dans les textes égyptiens, et peut-être aussi dans les textes cunéiformes, car l'égyptien *Inu àmma* correspond à *Yanu amma* de tablettes de Tell el-Amarna (p. 142), sans parler du passage du livre de Josué qui me paraît en avoir conservé la trace. M. Hommel, dans une lettre particulière, insiste sur la difficulté qu'il y a à faire de *Yanu amma* Ἰαμνεία. Oui, sans doute, si l'on veut chercher dans les transcriptions grecques une rigueur de méthode et un système bien établi que, selon moi, il est difficile d'y trouver. Qu'on prenne les Septante, Josèphe ou l'*Onomasticon* d'Eusèbe, et l'on verra que ce qui a guidé les auteurs de ces transcriptions, c'est avant tout l'oreille, c'est le désir de reproduire en lettres grecques un son analogue à celui qu'ils entendaient, et qui ne leur donnât pas trop de peine à prononcer, car les Grecs étaient peu habiles à rendre les sons qui n'existaient pas dans leur langue, surtout les gutturales des langues sémitiques. Il en résulte qu'un grand nombre de transcriptions grecques ne sont que des assonances, c'est-à-dire des approximations, et si l'on y discerne quelques grands traits qu'on peut à peine appeler des règles, il y a loin de là à un système parfaitement fixe et logique.

Il me semble d'ailleurs que, dans ce cas-ci, les considérations géographiques pèsent d'un grand poids et doivent nous décider pour Iamnia. Inu àmma est mentionné ici avec Askalon et Ghezer. Il m'est impossible de ne pas croire que la raison pour laquelle ces trois villes sont réunies ainsi et mentionnées après Kanaan, dont les deux premières faisaient partie, c'est qu'elles appartenaient toutes trois à la même région. Iamnia aussi est associée au même groupe. Strabon[1], après avoir parlé de cette ville, mentionne Γαδαρίς (Ghezer), Azot (Ashdod) et Askalon, et il ajoute que d'Iamnia à Azot et Askalon il y a deux cents stades. Le livre de Judith[2] nous raconte que l'arrivée d'Olopherne causa une grande terreur parmi les villes de la côte, qu'il cite à partir de Sidon. La liste se termine par Ἰεμνάν, Ashdod et Askalon. Ces diverses considérations me paraissent venir à l'appui de la conjecture de Brugsch, et j'assimile donc le nom d'*Inu àmma* de la stèle à la ville d'Iamnia.

D'après la représentation que nous en avons dans Rosellini, Inu àmma était au bord d'un lac entouré de forêts; cela donne l'idée d'un endroit fertile. Strabon parle des environs d'Iamnia comme étant extrêmement peuplés, à tel point qu'on pouvait lever là 40,000 hommes. Il y a évidemment une grande exagération dans ce chiffre; mais, chose curieuse, le tribut que Thoutmès III tire d'Inu àmma et de deux localités avoisinantes

1. Liv. XVI, ch. II, § 28. — 2. II, 58.

consiste uniquement en esclaves au nombre de 2,507 sans compter les femmes et les enfants. Iamnia avait un port à l'embouchure de ce qui est maintenant le Nahr Rubin et la localité d'Iabnel qui a succédé à Iamnia est renommée pour sa richesse et sa fertilité.

Kanaan est donc réduit à l'impuissance, parce qu'Askalon et Ghezer se font la guerre : « Iamnia est comme n'existant plus; Israël est détruit, il n'a plus de postérité et la Syrie est comme les veuves d'Égypte[1]. » Il y a dans cette dernière phrase un jeu de mots sur , comme les Égyptiens les aimaient beaucoup, même dans les textes religieux. Avec cela il y a une sorte de parallélisme dans la métaphore. Si Israël est un homme mort sans postérité, la Syrie est une veuve, elle est veuve peut-être du fait de la mort d'Israël; car je suis disposé à croire que, pour les Égyptiens, l'Israélite devait être un .

« Tous les pays sans exception (litt. : « la somme de tous les pays ») sont en paix; [car] quiconque se mettait en mouvement a été châtié par le roi Ménephtah. » Il y a là une expression consacrée; le roi prétend se vanter des mêmes succès que son glorieux prédécesseur Thoutmès III, qui, pour bien constater son triomphe définitif sur les envahisseurs, bâtit une ville appelée .

La stèle est un morceau poétique; par conséquent, nous ne devons pas nous attendre à y trouver des faits historiques précis, ni surtout des détails. Il me semble cependant que ces quelques phrases sont susceptibles d'une interprétation un peu différente de celle qu'on leur a donnée jusqu'ici. Les localités qui sont nommées dans la stèle avant Israël sont dans le Sud de la Palestine, et rien ne nous indique qu'il y ait eu conflit entre ces villes et l'Égypte. On nous dit simplement qu'elles sont occupées à s'entre-déchirer, qu'ainsi Kanaan est prisonnier de tous les maux qui l'accablent. La région voisine de l'Égypte, celle qui aurait pu être menaçante est incapable de faire quoi que ce soit, parce qu'elle est en proie au désordre. Rien ne nous dit que ce soit le roi d'Égypte qui ait causé ces malheurs. S'ils étaient dus aux succès de ses armes, on ne manquerait pas de le faire sonner bien haut.

Kanaan est encore sous Ménephtah dans un état analogue à celui que nous décrivent les tablettes de Tell el-Amarna où l'on voit que les villes de la Syrie et de la Palestine sont toujours en guerre les unes contre les autres. Pour ne citer que les villes mentionnées ici : Abd ḫiba de Jérusalem écrit que Ghezer, Askalon et Lakisch sont liguées contre lui (180, éd. Winckler), et pourtant Iitia d'Askalon (213) se plaint de ne pouvoir protéger seul la ville et demande du secours. Quant à Ghezer, une fois Lapaia voudrait l'occuper (163); ailleurs le gouverneur Iapaḫi supplie qu'on lui envoie du secours contre les Ḫabiri et les Suti (204, 206). Cela nous montre un état de guerre incessant; chaque ville avait ses moments de triomphe auxquels succédait la défaite et l'humiliation; et s'il en était ainsi lorsqu'un grand nombre de ces villes reconnaissaient encore la suzeraineté du roi d'Égypte, lorsque les gouverneurs rivalisaient de zèle pour envoyer à

1. Le mot *veuve* indique un état de misère et de complet dénuement; car un plaignant aux abois exhale son désespoir en disant : « Je suis devenu comme une veuve » (Spiegelberg, *Rechtswesen*, p. 49).

leur suzerain les assurances de leur soumission et les gages de leur loyauté, qu'en devait-il être lorsque le pays était abandonné à lui-même et que la main de Pharaon ne se faisait plus sentir?

Quant aux Israélites, je ne puis partager l'opinion de M. Steindorff, qui voit dans cette phrase la preuve qu'ils étaient déjà en Palestine et qu'ils s'étaient trouvés en conflit avec les Égyptiens. Il me semble, au contraire, que nous avons là une allusion très courte au fait que l'Exode a eu lieu, et la version égyptienne, ou plutôt le nom que les Égyptiens donnaient à cet événement : l'anéantissement des Israélites. Je ne vois rien là qui aille à l'encontre de l'ancienne idée qui plaçait l'Exode au commencement du règne de Ménephtah, c'est-à-dire peu avant le moment où la stèle a été gravée. Les Israélites étaient dans le désert, marchant vers la Terre promise. Admettant même qu'ils ne soient pas restés quarante ans en route, leur voyage n'a pas été rapide. Pour les Égyptiens, ils n'existaient plus, ils avaient disparu dans le désert et ils n'avaient laissé derrière eux aucune postérité. Cette explication me semble en harmonie avec le langage habituel des Pharaons. Dans la bouche du roi d'Égypte ou de ses écrivains officiels, la sortie des Israélites ne pouvait être que leur destruction.

Je traduis donc ainsi ces dernières lignes : « Khéta est en paix, Kanaan est prisonnier de tous les maux; [car] Askalon est amené, pris par Ghezer, [et] Iamnia n'existe plus; Israël est anéanti, il n'a plus de postérité. La Syrie est comme les veuves d'Égypte, tous les pays sans exception sont en paix, car quiconque remuait a été châtié par le roi Ménephtah. »

J'en tire cette conclusion : c'est qu'à l'époque de ce roi les villes et les petits États de la Palestine étaient dans un état analogue à celui qui nous est dépeint par les lettres de Tell el-Amarna, un état de querelles intestines et de guerres incessantes. Les Israélites n'avaient pas encore occupé le pays de Kanaan, mais ils étaient en chemin pour s'y établir.

DIE BAUINSCHRIFT AMENOPHIS' III AUF DER FLINDERS PETRIE-STELE

VON

WILHELM SPIEGELBERG

Im Anschluss an die Bearbeitung des Siegeshymnus des *Merneptaḥ* habe ich in dem vorliegenden Aufsatz den noch ausstehenden Text derjenigen Seite des grossen Denksteines behandelt, welche nach der Verbringung desselben in den *Merneptaḥ*tempel den Blicken der Beschauer entzogen war. Ein Zufall hat es gefügt, dass gerade diese misshandelte ursprüngliche Vorderseite den glücklichen Entdecker zuerst begrüsste.

Schon vor der Usurpierung durch Merneptaḥ hat der Stein seine Geschichte gehabt. Er fiel bekanntlich ebenso wie der Tempel Amenophis' III, in welchem er ursprünglich stand, dem Fanatismus des *Echnaton*[1] (*Chu-en-aten*) zum Opfer und

1. Die Vokalisation (*atôn* aus $^{e}jt^{ô}n$ wie Amon : Amun aus $^{e}jm^{ô}n$) beruht auf der assyrischen Transcription *Chinatôn* in den Amarnabriefen (*Winckler*, 11,12). Es wird dort eine palästinensische Stadt (in *Kinaḫḫi*)

unsrer Inschrift wurde dabei so böse mitgespielt, dass Sethos I, wie der Text selbst berichtet, sie « erneuern [illegible] te. — Wir kennen diesen Herrscher auch sonst als den Restaurator der Denkm[illegible] Amenophis' III, welche dessen Nachfolger zerstört hatte. In Karnak[1] und Luxor[2] wie in El-Kab[3] und Elephantine[4] treffen wir die Spuren dieser Thätigkeit der Sethoszeit an, und die Ausgrabungen von Flinders Petrie im *Merneptaḥ*-tempel haben noch andre Stücke aus dem Amenophistempel zu Tage gefördert, an welchen die Steinmetzen des Vaters Ramses' II gearbeitet haben. Nun weist die technische Schulung der Künstler dieser Zeit, namentlich in der Behandlung des Flachreliefs, eine nahe Verwandtschaft mit der noch nicht genügend gewürdigten Kunstblüte unter Amenophis III auf. Wenn wir bedenken, dass zahlreiche Künstler Sethos' I an dem Wiederaufbau der Tempel Amenophis' III thätig waren, dass sie dabei in dem Stil jener Zeit schaffen mussten und daher bei den Künstlern Amenophis' III in die Schule gingen, so werden uns die nahen Beziehungen zwischen zwei durch eine bedeutsame Kunstbewegung geschiedene Kunstepochen ganz naturgemäss erscheinen[5].

Wie die « Erneuerung[6] » unsres Textes vorgenommen ist, geht aus einer Betrachtung des Originals sehr deutlich hervor. Die ursprüngliche Inschrift war unter Amenophis IV so zerstört worden, dass der alte Text im grossen und ganzen noch kenntlich war. So blieb dem Steinmetzen, welcher mit der Wiederherstellung desselben betraut wurde, im wesentlichen nur die Aufgabe, die noch sichtbaren Umrisse der Zeichen zu vertiefen und hier und da Gruppen zu ergänzen. Der jetzt vorliegende Text zeigt zur Genüge, wie mechanisch dabei zu Werke gegangen wurde. Unser Steinmetz hat eben lediglich die alten verwischten Zeichen wieder aufgefrischt, ohne sich um den Sinn seines Textes zu kümmern, von dessen Inhalt er vielleicht nicht einmal viel verstanden hat.

Nur auf diesem Wege sind die für eine offizielle Inschrift recht zahlreichen orthographischen Schnitzer zu erklären. Dass dieselben hier nicht wie sonst aus dem Verlesen der hieratischen Vorlage entstanden sind, geht unschwer aus dem Charakter dieser Fehler hervor, welche ich in den Fussnoten zu dem gegenwärtigen Text verbessert habe. Dabei habe ich mich selbstverständlich nur an offenkundige Fehler gehalten und davon abgesehen, etwa ungewöhnliche Schreibungen in eine klassische Orthographie umzusetzen. Wer die inkonsequente neuägyptische Schriftweise kennt, wird

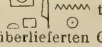

---

erwähnt, welche wohl den Namen der ægyptischen Residenz des Ketzerkönigs [hieroglyphs] trug. Die Form (*sic*) *iḫwt n itn*, welche die assyrische Transcription voraussetzt, verhält sich zu der überlieferten Gruppe wie das nur durch 2 oder 3 Stellen (u. a. *Sphinxstele Thutm. IV*) belegte [hieroglyphs] zu dem sonst üblichen *Ḥr-iḫwti*. In beiden Fällen ist die nicht oder nur verschwindend seltene literarische (— vulgäre?) Form hier für die griechische (Ἄρμαχι(ς)) dort für die assyrische Umschrift massgeben geworden. In *Chinatôn* den Namen des Ketzerkönigs zu sehen — also eine Ortsbezeichnung wie רַעַמְסֵס — verbieten lautliche Gründe, welche ich demnächst ausführlich darlegen werde.

1. L., *D.*, III, 125 *a*. — 2. Gayet, *Temple de Louxor*, pl. XV, XVI, XI. — 3. L., *D.*, III, 138 *g*.

4. Young, *Hieroglyphics*; II/61. — Am dritten südlichen Pylon zu Karnak (L., *D.*, III, 61) hat Sethos I Sculpturen Amenophis' II restauriert.

5. Man vergl. z. B. die Bas-reliefs in dem Grabe des *Cha-em-met* (No. 21 der photogr. Veröffentlichung von Dr. Mertens) mit den Bas-reliefs von Abydos.

6. « Erneuert » sind die Figuren und Namen des Amon, die ersten 21 Zeilen der langen Inschrift gänzlich, die folgenden 7 Zeilen teilweise, und endlich die Namen des Amon in den letzten drei Zeilen.

ja den Grund zur Genüge verstehen. Für die photolithographische Tafel stand mir eine vorzügliche Aufnahme des bewährten Emile Brugsch Bey zur Verfügung, welchem die Fachgenossen mit mir für diese kostbare Beigabe den wärmsten Dank wissen werden.

Über der 31 — zeiligen Inschrift befindet sich eine Darstellung, welche durch die Vertikalzeile « König Sethos I hat das Denkmal für seinen Vater *Amon-Re*, den König aller Götter erneuert » in zwei parallele Scenen geteilt wird. Beide Male steht Amenophis III mit der Doppelkrone geschmückt vor *Amon-Re*, welcher links rechts genannt ist und dem König und verleiht. *Links* gehören, abgesehen von dem erwähnten Gottesnamen, folgende Inschriften zu dem Gotte :

Über dem König steht :

Unter seinen Händen, von welchen jede ein Weingefäss hält :

Rechts sagt Amon :

Über dem König liest man :

Darunter :

Über dem Ganzen schwebt die geflügelte Sonnenscheibe :

Um die Sonnenscheibe winden sich zwei Schlangen, die eine mit der Krone des Nordens, die andre mit der des Südens (*Buto* und *Nechbet*), zwischen beiden :

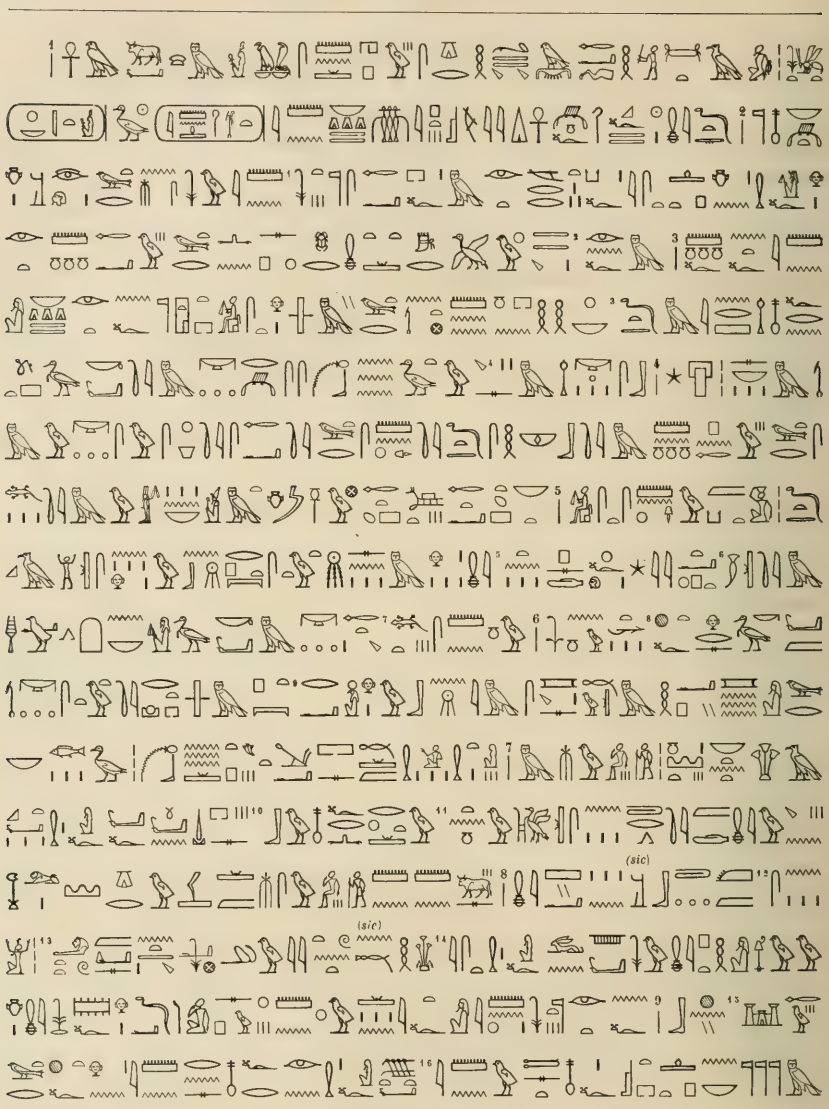

1. . — 2. . — 3. Wahrscheinlich zu emendieren. — 4. . — 5. . — 6. . — 7. . — 8. . — 9. . — 10. (Übrigens lässt sich die defective Schreibung auch sonst belegen). — 11. . — 12. . — 13. (?). — 14. . — 15. . — 16. .

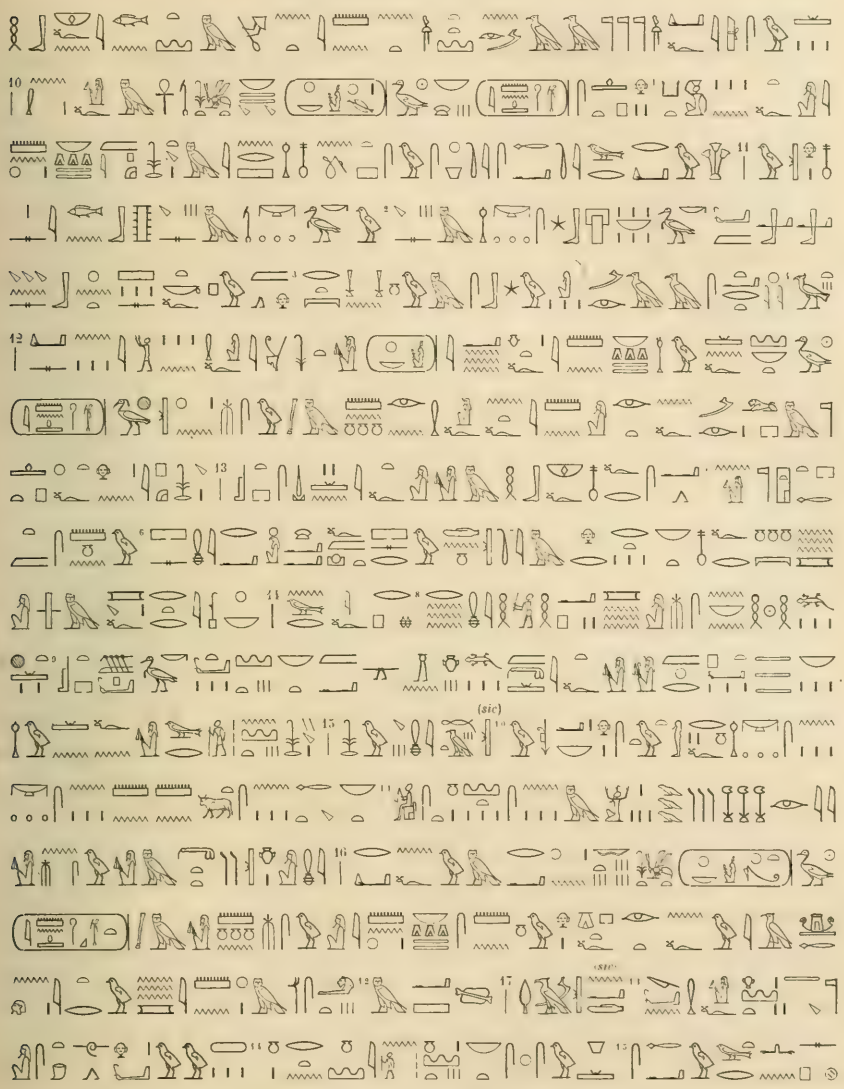

1. . — 2. . — 3. . — 4. . — 5. . — 6. . — 7. . — 8. . — 9. . — 10. . — 11. . — 12. . — 13. . — 14. . — 15. .

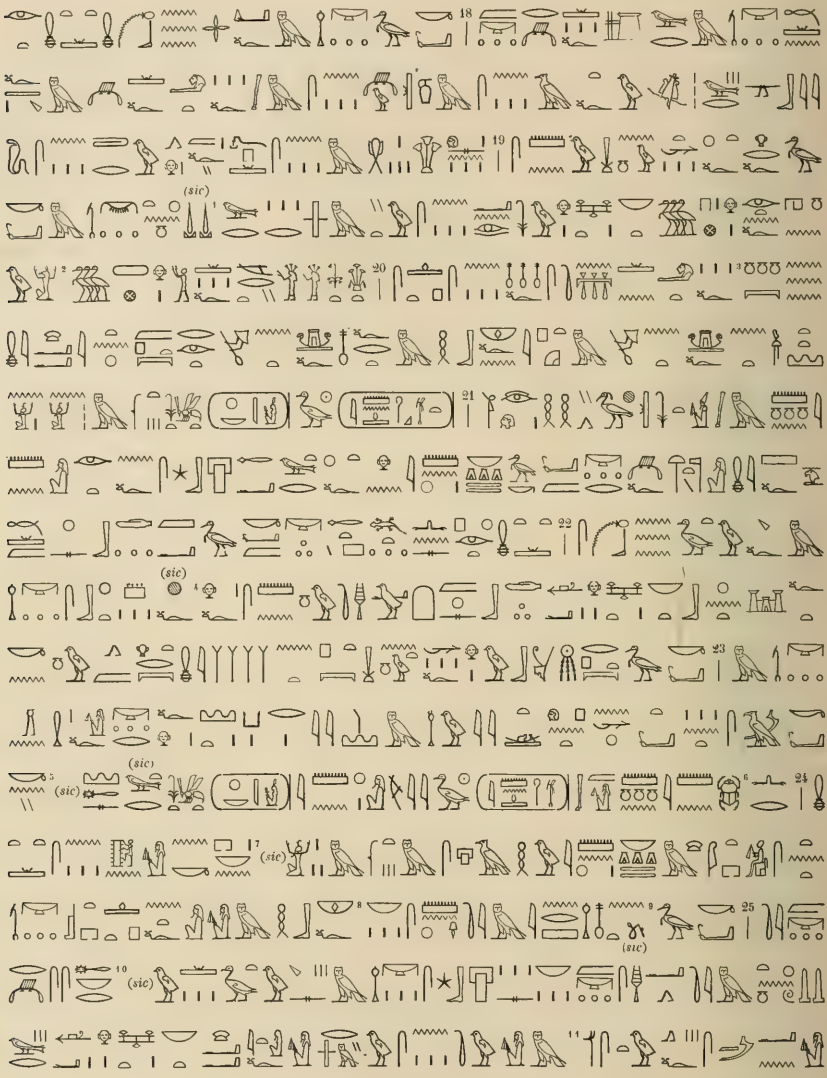

1. . — 2. Das Determinativum hat die Gestalt der Geister von *Pe* erhalten. — 3. . — 4. . — 5. (Der Steinmetz hat und verwechselt und mit dem hinzugefügtem die weitere Konsequenz dieses Irrtums gezogen.) — 6. . — 7. . — 8. . — 9. . — 10. . — 11. .

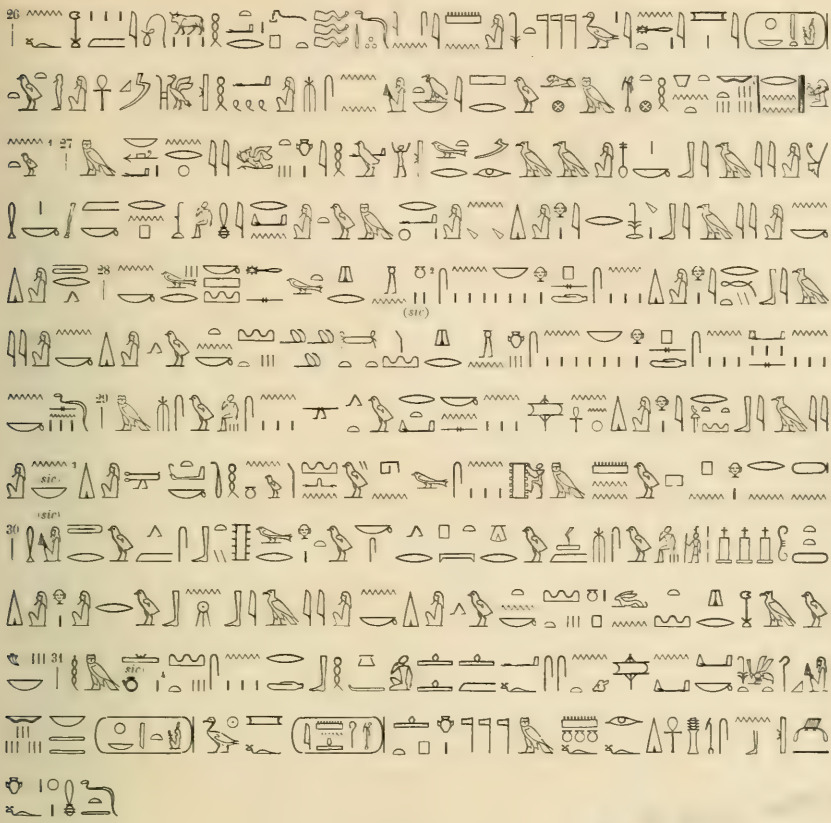

ÜBERSETZUNG[5]

EINLEITUNG (PROTOKOLL Z. 1-2)

« (1) Es lebt der Horus, der starke Stier, glänzend durch Wahrheit, der Vereiniger der beiden Diademe, der die Gesetze befestigt und die beiden Länder beruhigt, der Goldhorus, gross an Kraft, welcher die Asiaten schlägt, der König von Ober- und Unterägypten *Neb-met-Re*ʿ, der Sohn der Sonne *Amenhotep, der Fürst von Theben*, von Amon dem Herrn von Karnak, dem Ersten in *Opet* geliebt, mit Leben begabt [I], dessen Herz erfreut ist, indem er die beiden Länder beherrscht gleich *Re* in Ewig-

1. Etwa . — 2. . — 3. . — 4. .
5. In der folgenden Übersetzung sind zweifelhafte Stellen in Majuskel gegeben.

keit, (2) der gnädige Gott, der Herr der Herzensfreude, welcher grosse Sorge trägt [II] für den, welcher ihn gebildet hat, *Amon-Re*, den Götterkönig, welcher sein Haus gross macht, indem er thut, was er[1] liebt. So war nun das Herz seiner Majestät zufrieden mit der Ausführung sehr grosser Denkmäler. Niemals geschah Gleiches seit der Erschaffung der Welt. »

DER TEMPEL AMENOPHIS' III AUF DEM WESTUFER VON THEBEN (Z. 3-10) [III]

« Er hat es (3) zu seinem Denkmal für seinen Vater Amon, den Herrn von Karnak gemacht, indem er ihm ein herrliches Gotteshaus im Westen von Theben schuf, eine Festung [IV] der Ewigkeit für eine Ewigkeit aus schönem, hellen Sandstein, ganz mit Gold verziert [V] (?) sein Estrich ist mit Silber ausgelegt [VI] (4) alle seine Thüren mit Electron, weit und sehr gross, vortrefflich in Ewigkeit und geschmückt mit diesem sehr grossen Denkmal [VII], mit vielen Königsstatuen [VIII] aus Granit von Elephantine, aus wunderbaren Steinen und allen wertvollen (5) Steinen, vollendet als Werke der Ewigkeit [IX]. Ihre Höhe leuchtet bis zum Himmel, ihre Strahlen fallen in die Gesichter [X] wie die Sonne, wenn sie am frühen Morgen strahlt. Er (sc. der Tempel *ḥt*) ist versehen mit einer Stele [XI] des Königs, die mit Gold und vielen Edelsteinen verziert ist. Aufgestellt sind (6) die Mastbäume [XII] vor ihm, mit Electron verziert. Er gleicht dem Horizont am Himmel, wenn Re in ihm aufgeht. Sein See ist voll wie der hohe Nil, der Herr der Fische und Vögel, rein an [XIII]....., sein Magazin ist voll von Sklaven und Sklavinnen (7) von den Kindern der Fürsten aller Länder, welche seine Majestät erbeutet hat. Seine Magazine enthalten Schönes ohne Zahl. Er ist von syrischen Niederlassungen umgeben [XIV], welche mit Fürstenkindern ausgestattet sind. Sein Vieh ist (8) wie der Sand am Gestade, SEINER SCHWARZEN RINDER [XV] sind Millionen AUS SÜD- UND NORDÄGYPTEN [XVI]. Da ging seine Majestät MIT SICH ZU RATE wie *Ptaḥ* mit KUNDIGEM SINN, wie der in der Südmauer, indem er Wohlthaten ersann (*dʿr*) für seinen Vater Amonrasonter, indem er ihm (9) einen sehr grossen Pylon im Angesicht des Amon machte. Sein schöner Name, den seine Majestät gegeben hatte, ist « Amon hat seine Götterbarke in Empfang genommen », ein Ruheplatz[2] des Herrn der Götter an seinem Thalfest bei der Procession des Amon im Westen [XVII], wenn er die Götter des Westens schaut, damit er (10) seine Majestät mit Leben und Reinheit belohnt [XVIII]. »

DER TEMPEL VON LUXOR (Z. 10-16)

« König Amenophis III, welcher Zufriedenheit erweckt (?) über die Arbeiten für seinen Vater *Amon-Reʿ*, den Herrn der Throne der beiden Länder in dem südlichen *Opet* aus schönem, hellen Sandstein, weit und sehr gross gemacht, (11) indem er seine Schönheit noch vermehrte. Seine Mauern sind aus Electron, sein Estrich aus

1. Wörtlich : « sein *Ka* ».
2. Bezieht ich wohl auf den ganzen Tempel.

Silber, alle Thüren sind mit..... geziert, seine Pylonen erreichen den Himmel [XIX], indem sie sich mit den Sternen vereinigen. Wenn die Menschen sie sehen, (12) so preisen sie seine Majestät. Der König *Neb-met-Re*ʿ hat das Herz seines Vaters Amon von Karnak befriedigt. Ihm ist jedes Land übergeben, dem Sohn der Sonne, *Amenophis*, dem Herrscher Thebens, dem Glanz des *Re*ʿ..... Ein andres Denkmal machte seine Majestät [XX] für seinen Vater Amon, indem er ihm EINE BURG ALS OPFERGABE machte angesichts des südlichen *Opet*, (13) einen Lustsitz für meinen Vater an seinem schönen Feste. Ich habe einen grossen Tempel in seinem Innern aufgestellt wie *Re*ʿ, wenn er in dem Sonnenberg aufgeht. Er (sc. der Tempel) ist mit allen schönen Blumen bepflanzt [XXI]. *Nu* ist in seinem See zu jeder Jahreszeit. (14) Er hat mehr Wein als Wasser (XXII), gleichwie der Nil flutet, der Sohn des Herrn der Ewigkeit (d. h. Osiris), der reich ist..... Empfangen werden die Abgaben aller Länder, herbeigebracht werden viele Geschenke vor meinen Vater als Abgabe aller Länder. Er hat mir die Grossen der Länder des Südens übergeben, (15) die Bewohner des Südens wie die des Nordens[1]. Ein jeder [XXIII] vereinigt sich mit seinem Nächsten. Ihr Silber, ihr Gold, ihr Vieh und alles Edelgestein ihrer Länder ist zu Millionen, Hunderttausenden, Zehntausenden und Tausenden. Ich habe (es) für meinen Erzeuger gemacht in aufrichtiger Gesinnung [XXIV], wie (16) er mich zur Sonne der Neunbogenvölker gemacht hat, der König von Ober- und Unterägypten *Neb-met-Re*ʿ, das Abbild der Sonne, der Sohn der Sonne, *Amen-ḥotep*, der Fürst von Theben. »

TEMPEL VON KARNAK (Z. 16-23)

« Ein andres Denkmal habe ich für meinen Vater *Amon-Re* von Karnak gebaut, welcher fest ist auf seinem Throne, indem ich ihm eine grosse Barke auf dem Strome [XXV] machte (namens) « *Amon-Re* ist in der *Wesr-ḥet* barke [XXVI] » aus neuem (17) Cypressenholz [XXVII], welches seine Majestät in dem Gotteslande gefällt hatte, welches von den Fürsten aller Fremdländer aus den Bergen von *Retenw* gezogen worden ist, sehr weit und gross. Niemals ward etwas Gleiches gemacht. Ihr Schiffsbauch (?) ist mit Silber ausgelegt (?) und (18) ganz mit Gold verziert, das Allerheiligste (Naos) ist aus Electron und erfüllt die ganze Erde. Seine..... Sie vereinigen die grossen *ʾtf* kronen. Ihre Schlangen [XXVIII] sind rings zu ihren Seiten. SIE SIND MIT TALISMANEN HINTER SICH VERSEHEN.

(19) Die Mastbäume sind ihm (sc. dem Allerheiligsten) gegenüber befestigt, mit Electron verziert, zwei grosse Obelisken [XXIX] stehen zwischen ihnen. Sie ist überall [XXX] schön. Die Geister von *Pe* jauchzen ihr zu, die Geister von *Nechen* preisen sie. Die Überschwemmungsgötter des Südens und Nordens (20) umfassen [XXXI] ihre Schönheit. Ihren Bug lässt *Nw* erglänzen, wie die Sonnenscheibe am Himmel strahlt, um ihre schöne Fahrt an seinem (sc. des *Amon*) Feste von *Opet* zu machen, bei seiner Fahrt zum Westen von Millionen von Jahren. Der König Amenophis III, (21) welcher

1. Viell.: « insgesamt », s. Anm. XXIII.

auf den Ruhm des Königs bedacht[1] ist, hat an dem Denkmal des Amon gebaut, indem er ihm ein sehr grosses Thor machte angesichts des *Amon-Re* von Karnak, ganz mit Gold verziert. Der GOTTESSCHATTEN [XXXII] ist wie ein Widder (?), mit echtem Lapislazuli gefasst, verziert mit Gold und vielen Edelsteinen. Niemals ward Gleiches gemacht (22). Sein Estrich ist mit Silber ausgelegt, die Thore ihm gegenüber stehen fest. Die Stele ist aus Lapislazuli, eine zu jeder Seite. Seine Pylonen reichen bis zum Himmel wie die 4 Stützen des Himmels. Seine Flaggenmasten glänzen zum Himmel, (23) mit Electron verziert. Seine Majestät hat das Gold dazu aus dem Lande *Karoi* gebracht bei seinem ersten siegreichen Feldzuge [XXXIII], als er das elende Æthiopien schlachtete, der König von Ober- und Unterägypten *Neb-met-Re*, der Liebling des *Re*, der Sohn der Sonne, *Amen-ḥotep*, der Fürst von Theben. »

TEMPEL VON SOLEB (Z. 23-25)

« Ich habe ein andres Denkmal für Amon gebaut. Nicht ward (24) seines gleichen gemacht. Ich habe dir dein Haus von Millionen von Jahren gebaut auf *dem Grundstück* [XXXIV] des *Amon-Reʿ* von Karnak, *Cha-em-met*, das hehre aus Electron, den Ruhesitz meines Vaters an allen seinen Festen, der vortrefflich gemacht ist aus schönem, hellen Sandstein, ganz mit Gold verziert, (25) die Verzierungen seines Estriches sind aus Silber, alle seine Thore aus Gold. Aufgestellt sind zwei grosse Obelisken, einer auf jeder Seite, zwischen welchen mein Vater aufgeht.

Ich bin in seinem Gefolge [XXXV]. (26) Ich habe ihm Tausende von Ochsen geopfert..... Schenkeln.

REDE DES AMON (Z. 26-31)

Rede des *Amonrasonter :* Mein Sohn aus meinem Leibe, mein Liebling *Neb-met-Reʿ*, mein lebendes Bild, welches meine Glieder geschaffen haben, welchen mir Mut, die Herrin von *Ašru* in Theben, die Herrin der Neunbogenvölker, geboren hat, WELCHE DICH ERZOGEN HAT als (27) Alleinherrscher der Menschen. Mein Herz ist sehr erfreut, wenn ich deine Schönheit sehe.

Ich thue Wunder für deine Majestät :
Du wirst wieder jung,
Habe ich dich doch zur Sonne der beiden Länder gemacht.
Ich wende mein Antlitz gen Süden,
Dass ich Wunder für dich thue :
Ich lasse (28) die Grossen des elenden Æthiopien rings zu dir eilen
Mit allen ihren Abgaben auf ihrem Rücken.

---

1. Wörtlich : « welcher wacht, den Glanz des Königs zu suchen ».

Ich wende mein Antlitz gen Norden,
Dass ich Wunder für dich thue :
Ich lasse die Länder von den Enden Asiens zu dir kommen
Mit allen ihren Abgaben auf ihrem Rücken.
Sie weihen sich dir selbst (29) mit ihren Kindern.
Sie[1] kommen, damit du ihnen dafür den Lebensodem giebst.

Ich wende mein Antlitz gen Westen,
Dass ich Wunder für dich thue :
Ich lasse Dich die *Ṯhenu* (Libyer) fassen,
Sie entrinnen nicht,
Sie bauen an dieser Festung in dem Namen (30) deiner[2] Majestät,
Von einer grossen Mauer umgeben,
Die bis zum Himmel ragt,
Besiedelt mit den Fürstenkindern der nubischen Troglodyten.

Ich wende mein Antlitz gen Sonnenaufgang,
Dass ich Wunder für dich thue :
Ich lasse die Länder von *Pwnt* zu dir kommen
Mit allen (31) angenehmen Gewürzen ihrer Länder,
Um Frieden von dir[3] zu erbitten,
Und den Odem zu athmen, welchen du giebst.

König von Ober- und Unterägypten, Fürst der Neunbogenvölker, Herr der beiden Länder, *Neb-met-Re*, Sohn der Sonne, sein Liebling, « *Amenophis*, Fürst von Theben ». Zufrieden ist das Herz der Götter mit seinem Denkmal. Er wird. BEGABT mit Leben, Festigkeit, Reinheit (?) und Gesundheit. Sein Herz ist erfreut gleich der Sonne ewiglich. »

KOMMENTAR

I. Die obige passivische Übertragung von scheint mir innerhalb der Königstitulatur sinnentsprechender zu sein als das übliche « Leben spendend ». Die erstere Auffassung teilt auch die griechische Übersetzung ᾧ οἱ θεοὶ ζωῆς χρόνον ἐδωρήσαντο (var. ᾧ πολὺν χρόνον ζωῆς ἐδωρήσαντο θεοί) bei Hermapion nach dem Excerpt des Ammianus Marcellinus.

II. « wachen über » wird mit den Präpositionen *n*[4], *r* und *ḥr* verbunden. Im Koptischen hat die Konstruktion mit *r* (ϵ) die beiden andren verdrängt.

1. Wörtlich : « man kommt ».
2. Im Text : « meiner ».
3. Im Text : « von ihm ».
4. Vgl. *Karnak*, 35/62. Stele Brit. Museum, 138 (Zeit Amenophis' III).

III. Z. 3-10 enthalten die Schilderung des heute nur noch durch die Memnonskolosse und die grosse Weihstele bezeichneten Tempels Amenophis' III[1]. Die weiter unten mitgeteilte Inschrift einer Statue des Herrschers nennt den Tempel « Haus des Amon im Westen von Theben », während auf einer Statue des Britischen Museums[2] der Name erscheint.

IV. « die Festung » als Bez. eines Tempels findet sich auch in dem Namen des gleichfalls aus der Regierung Amenophis' III stammenden Tempels von Soleb[3] Man wird dabei an die Entstehung des ägyptischen Tempels aus dem befestigten Wohnhaus erinnert, auf welche ja auch bestimmte Anlagen (die turmartigen Pylonen und die umgebende Mauer) weisen.

V. Zu *bk*, der Bezeichnung eines bestimmten Inkrustationsverfahrens, vgl. Erman, *Märchen des Papyrus Westcar*, S. 36.

VI. *sw'b* als term. techn. ist auch sonst zu belegen, so auf der von *Crum*[4] veröffentlichten Stele des M. R. « mein *ʿryt* war aus Ebenholz, *sw'b* mit Electron », ferner Mariette, *Der el-Bahari*, Tafel VI : « Ebenholz und Elfenbein *sw'b* mit Gold. » Am ehesten wird man auch hier an eine Inkrustationstechnik denken, so dass mir die Übertragung « auslegen » am nächsten zu liegen scheint.

VI. *sḥb* eigtl. « festlich machen » scheint eine allgemeine Bezeichnung für « schmücken, ausstatten, versehen » zu sein. Vgl. *Harris*, 5/6 : « ich habe für dich das südliche *Opet* mit grossen Denkmälern geschmückt. » (Ähnlich *ib.*, 17 *a*/3; *Recueil*, XVIII, S. 182, Zeile 12.)

Gayet, *Louxor*, Tafel VIII (Fig. 58) : « *Opet* ist geschmückt wie[6] der Horizont des Himmels mit schönen, grossen Denkmälern. » (Vgl. *ib.*, VI.)

L., *D.*, III, 194, Z. 34, von einem Heiligtum « er ist mit 100,000 Opfergaben und allen Dingen ausgestattet ».

VII. Sollte darunter unsre grosse Stele verstanden sein? — Übrigens könnte auch als Adverbium (s. Erman, § 300) zu *sḥbtì* gehören, etwa « herrlich geschmückt mit diesem Denkmal ». Eine sichere Entscheidung lässt die neuägyptische Orthographie nicht zu.

VIII. Der Ausdruck *twt n nb* für « Königsstatue » ist auch sonst zu belegen[7]. Ebenso ist « Königseid[8] » gebildet.

---

1. Vgl. die Schilderung der Ruinenstätte im Anfang dieses Jahrhundertes in der *Description de l'Egypte*, II, S. 179 ff.
2. Arundale-Bonomi, Pl. 35.
3. L., *D.*, III, 85 *a*.
4. *Ä. Z.*, 1892, S. 30 (auch in Belmore, *Egyptian Antiquities* veröffentlicht).
5. L. (?).
6. Oder « mehr als ».
7. Z. B. *Harris*, 5 12 ; *Recueil*, XIX. 22 : (Ptolemäerzeit).
8. Spiegelberg, *Studien*, S. 73 ff.

IX. Von den hier erwähnten Statuen hat die französische Expedition noch eine Reihe an Ort und Stelle gesehen — in dem Text sind 18 aufgezählt[1]. Einige derselben sind inzwischen in unsre Museen gewandert. Mit Sicherheit gehört hierher eine Statue des Britischen Museums, welche von Belzoni[2] hinter den Memnonskolossen gefunden worden ist, also thatsächlich einst in dem Tempel Amenophis' III gestanden hat. Auch der wundervolle Kopf des Königs aus rotem Granit in derselben Sammlung wird hierher gehören, da er zusammen mit einem andren ebenfalls Amenophis III zugewiesenen Kopf auf dem Terrain des Amenophistempels gefunden worden ist[3] Vielleicht ist hier noch ein drittes Stück zu nennen, das Unterteil einer sitzenden Statue aus schwarzem Granit, welches ich im Winter 1896 mitten im Dorfe Hermonthis sah[4]. Die im folgenden mitgeteilte Inschrift macht es wahrscheinlich, dass die Figur aus dem Amenophistempel hierher verschleppt worden ist:

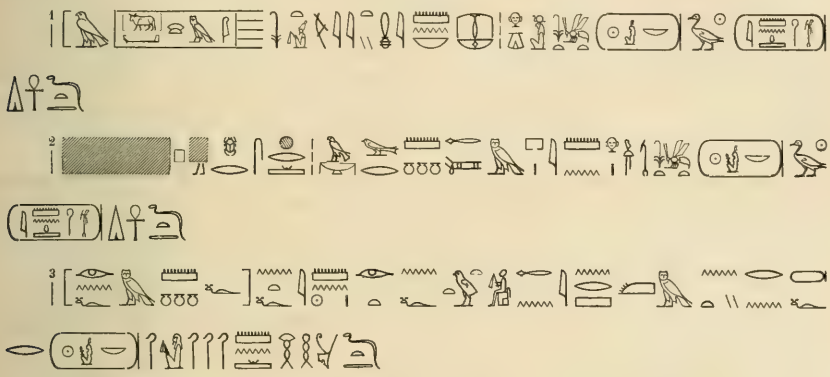

Die Bezeichnung des Königs als « gross an Denkmälern, gewaltig an Wundern im *Hause des Amon im Westen Thebens* » führt zu der oben geäusserten Vermutung, dass « die Statue aus schwarzem Stein », mit dem Namen « *Neb-met-Re*ʿ, der Fürst der Fürsten, beständig und dauernd in Ewigkeit », einst im Tempel Amenophis' III bei *Kom el-Hettân* stand. Dass Statuen ebenso wie z. B. die Thore eines Tempels besondere Namen führen, lässt sich auch sonst belegen. Wir kennen beispielsweise den Namen einer andren Statue Amenophis' III, welche aus den Steinbrüchen von Assuan stammte und den Namen führte « Sonne der Fürsten[5] ».

Auffallend ist, dass die beiden Kolosse Amenophis' III mit Stillschweigen über-

1. In der Zusammenfassung (*Descr.*, II/182), sind irrtümlicherweise 17 angegeben.

2. Arundale-Bonomi, *Gallery of Antiquities*, Tafel 35 und Text 85 : « This statue was dug up by Belzoni at the place of the sekos and Cella, behind the Colossi of the vocal Memnon. »

3. S. *l. c.*, S. 107 : « The two were found by Mr. Salt, in excavations undertaken by him in the Amenophium behind the vocal Memnon. It is of the same material; and there were many of these statues which stood fronting the two colossi in the intervals of the front columns of the propylon. » — Die Statuen waren also ähnlich aufgestellt wie die Ramses Kolosse im Tempel zu Luxor.

4. Die Inschrift ist inzwischen von Daressy, *Recueil*, XIX, S. 14, mitgeteilt worden.

5. De Morgan, *Catalogue*, I, S. 63.

gangen sind. Denn da diese die übrigen Statuen durch ihre Grösse weit überragten und überdies allein vor den Pylonen standen, so dürften sie schwerlich in die « Königsstatuen » einbegriffen sein.

X. Vgl. L., *D.*, III, 89 *i* : « alle ihre Thore sind aus Weissgold, ihre Strahlen sind in den Angesichtern. » Brugsch, *Thesaurus*, 1281 : « Seine Strahlen sind in den Augen aller Menschen, gleich dem Hervortreten (Glanze cf. ⲛ̅ⲣ̅ⲣⲉ) des Harmachis. »

XI. Diese Stele befindet sich noch jetzt an Ort und Stelle[1]. Die tief eingeschnittenen Hieroglyphen[2] legen die Vermutung nahe, dass sie einst inkrustiert waren. Darauf würde sich dann unsre Stelle beziehen.

Der Denkstein wurde an dem Platze aufgestellt, an welchem sich der König während der Grundsteinlegung befand. Daher stammt auch der Name *ḥ'w n nb*, wie die folgende Stelle der Amadastele an die Hand giebt (Z. 15) « Seine Majestät liess diese Stele machen, welche in diesem Tempel aufgestellt wurde an dem Standplatz des Königs. »

XII. Im Folgenden lese ich, wie auch Z. 19 richtig giebt, statt des sinnlosen [3]. Darauf bezieht sich das Pseudoparticipium *bk(w)*, während *stwti* auf (Z. 3) geht[4].

XIII. *tpt* könnte mit dem von Brugsch, *Suppl.*, 1325, besprochenen Worte identisch sein, dessen Bedtg. noch näher zu bestimmen bleibt. Wahrscheinlich liegt aber eine Textverderbniss vor.

XIV. Die Ansiedelung von Fremden in der Umgebung eines Tempels lässt sich auch in späterer Zeit nachweisen. Noch Herodot[5] weiss von dem Ptahtempel zu Memphis zu berichten : περιοικέουσι δὲ τὸ τέμενος τοῦτο Φοίνικες Τύριοι.

XV. In steckt wohl das sonst [6] geschriebene Wort, welches ein schwarzes Rind[7] bezeichnet, den Stier als *Km*, die Kuh als *Kmt*.

XVI. Zum Verständnis der folgenden Stelle erinnere ich daran, dass in der Poesie Ägypten gelegentlich mit einem Schiff (vgl. unser « Staatsschiff ») verglichen wird. So heisst es von *Ḥatšepsowet* einmal[8]

1. Wilkinson, *Modern Egypt and Thebes*, II, 158, spricht von *zwei* grossen Sandsteinstelen. Möglicherweise ist der Umstand, dass die betreffende Inschrift in zwei Stücke zerbrochen ist, die Veranlassung zu dem Irrtum geworden, mit welchem W., so weit ich sehen kann, allein steht.

2. L., *D.*, III, 72,

3. *Swt* ist weibl. vgl. *Recueil*, XII, 106, Z. 8, in der Schreibung .

4. Zu *stwt r* « gleichen » finden sich zahlreiche Belege in den Inschriften des Tempels von Luxor (vgl. Gayet, *Temple de Louxor*, S. 20, 22, 25.

5. II, 112. — Man beachte, dass περιοικεῖν und *pḫr* sich genau entsprechen.

6. Zu der Umschrift vgl. *Ä. Z.*, 91, S. 82, A 1.

7. Vgl. Gayet, *Louxor*, Pl. XXXVI.

8. *Recueil*, XII/107, Z. 17.

« der Bug des Südlandes, der Kiel (?) der Südgaue (*rsiw*), der vortreffliche Spiegel des Nordlandes ist sie ». So ist auch unsre Stelle zu verstehen, welche ja der angeführten sehr ähnlich ist. Der Text ist freilich verderbt und etwa folgendermassen herzustellen '. Dabei stehen dann « Bug » und « Spiegel » im Sinne von « Anfang » und « Ende » und das Ganze dürfte eine nähere Bestimmung zu den zahllosen Rindern sein, welche aus dem Süden und Norden Ägyptens stammen.

XVII. *Wörtl.* « bei der Procession... des Schauens ».

XVIII. ist eine ungewöhnliche Schreibung für das gebräuchlichere . Vgl. L., *D.*, III, 80 *e*, wo Amenophis III in El-Kab einen Tempel restauriert .

XIX. Die völlig verderbte Stelle findet sich Z. 22 in der korrekten Fassung wieder. Wir haben es wohl — wenigstens legt das z. B. L., *D.*, III, 89/*a*, nahe — mit einer stereotypen Wendung zu thun, welche vielleicht den Bauinschriften aus der Zeit Amenophis' III eignete. Die Verwendung des Pseudopartic. masc., wo der klassische Sprachgebrauch die weibliche Dualform verlangen würde, gehört dem N. R. an.

XX. Zu der im Neuägyptischen nicht seltenen Konstruktion *stm irn* (ohne *pw*) vergleiche ausser der Wendung im Halbrund dieser Stele *smwï mnw irn* (= L., *D.*, III, 61). Golenischeff, *Hamamat*, VI F : « an diesem Tage zog der Schreiber A. nach Ägypten » und *Anastasi III*, Verso 6/4.

XXI. Die sinnlose Gruppe ist gewiss in zu verbessern, wozu L., *D.*, III, 30 *b*, 19, zu vergleichen ist : .

XXII. Die stereotype Wendung findet sich z. B. *Sinuhe* Zeile 82 wieder.

XXIII. Die Stelle ist verdächtig, namentlich wegen des vor stehenden , welches sonst in dieser Wendung fehlt. Sollte etwa etc. herzustellen sein?

XXIV. Zu dem nicht seltenen Ausdruck *mtrt ib* oder *mtrt nt ib*, dessen Übersetzung ich nur unter Vorbehalt gebe, vgl. Erman, *Gespräch eines Lebensmüden*, S. 62.

XXV. Falls der Text in Ordnung ist, so würde in *wï n tp itrw* der präpositionelle Ausdruck wie ein Substantiv mit dem regierenden Nomen verbunden sein[2].

XXVI. Zu dieser Schilderung der heiligen Barke des Tempels von Karnak, welche den Namen *Wsr-h't* führte vgl. *Harris*, 7/5, woselbst die von Ramses III gebaute, demselben Zweck geweihte Barke so beschrieben wird :

1. Das zweite überflüssige würde durch das erste für verlesene in den Text geraten sein.
2. Erman, *Gr.*, § 305.

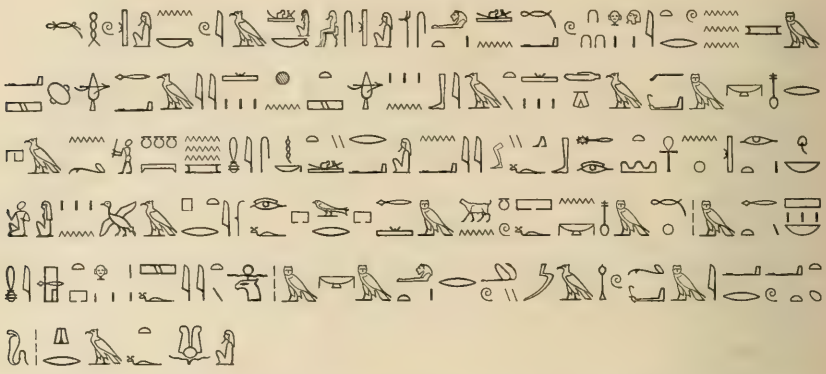

« Ich habe dir deine heilige Barke *Wesr-ḥeʿt* gebaut von 130 Ellen auf dem Strom aus Cypressenholz. Gross sind (?) die wundervollen Stämme (?), mit gutem Gold bis zum Wasserspiegel überzogen gleich der *S(m)ktï* barke des *Reʿ*, wenn er im *Bḫt*lande (im fernen Osten) ankommt und alle Menschen bei seinem Anblick aufleben. Der grosse Naos in ihm aus gutem Gold ist mit... und allen Edelsteinen versehen gleich dem grossen Schloss (d. i. der *Re*tempel zu Heliopolis). Widderköpfe aus Gold sind vorn und hinten[1], verziert (?) mit Uræusschlangen, welche die *Iotf* Krone tragen. »

In unsrem mehrfach entstellten Texte bleibt im Einzelnen manches unklar.

Liegt in die von Brugsch (*Ægyptologie,* S. 258) als « Schiffsbauch » gedeutete Gruppe vor? Ganz unverständlich bleibt das sicher verderbte *ḥʿtf wḥmsn ꜣw.*

XXVII. als Bezeichnung einer Schlange dürfte mit identisch sein, welches ich einmal aus dem Totenbuch (Éd. Naville, *Cap.*, 15 A, II, 6) belegen kann.

XXVIII. Als Heimat des *ʿš* baumes, in welchem ich die Cypresse zu erweisen versucht habe[2], ist hier der afrikanische Boden im Sinn von *Pwnt* angegeben während sonst die asiatische Herkunft überwiegt[3]. Noch an einer andren Stelle wird *Pwnt* in Verbdg. mit der Cypresse genannt, *Rec.*, XII, S. 106, Z. 6, wo « ehrwürdige Mastbäume an den beiden Aussenthoren der Gottesburg aus neuem Cypressenholz von der Terrassengegend ».

XXIX. Verstehe ich die schwierige Stelle recht, so ist hier gesagt, dass vor dem Naos des Schiffes Mastbäume standen, zwischen welchen sich wieder zwei Obelisken befanden. Aus Darstellungen wüsste ich das nicht nachzuweisen. Indessen wenn man bedenkt, dass der Naos, die heilige Kabine, in welcher der Gott wohnt, auf dem Schiff

1. Vgl. z. B. die Darstellungen L., *D.*, III, 235, 244.
2. Spiegelberg, *Rechnungen*, S. 54 ff.
3. Oder sollte auch hier das « Gottesland » für Asien stehen, wie es an einer andren Stelle (Mariette; *Karnak*, 28) gebraucht ist? (S. Max Müller, *Asien und Europa*, S. 107, A. 1).

den Tempel vertritt, so ist es nicht weiter auffallend, dass vor derselben dieselben Symbole Platz fanden wie vor dem grossen Heiligtum auf dem festen Land.

XXX. lässt sich auch sonst in der oben gegebenen allgemeinen Bedeutung nachweisen, so :

L., *D.*, III, 127 : « er hat die Grenzen Ägyptens bis zum Himmel nach jeder Richtung erweitert. »

Anastasi IV heisst es von einer Burg (*bḫnw*) « er ist in seiner ganzen Ausdehnung mit Bäumen bepflanzt. »

XXXI. Im folgenden ist die Fahrt der Götterbarke geschildert. *Sḥtp* « umarmen » ist durch L., *D.*, III, 45 *c*, gesichert.

XXXII. Für die Gruppe *ḫ'bt ntr* sei zunächst ein Beispiel angeführt, welches nicht ohne Belang für unsre Stelle ist. *Recueil*, XII, 106/Z. 9 : (*iw m'nḫ s'ḥ'*) « ich sah die Aufrichtung eines grossen Thores (namens) *'Amn sḫm f'w*, seine grosse Thür war aus asiatischem Erz, die *ḫ'bt ntr* auf ihr (?) war aus Gold gebildet ». Hier wie in unsrem Text steht *ḫ'bt ntr* mit einem Thor (*sb'*) in Verbindung.

Wie namentlich Masperos[1] Arbeiten gezeigt haben, bestanden nach ägyptischen Anschauungen Götter und Menschen aus einer materiellen und immateriellen Substanz. In Hinsicht auf letztere herrschten bekanntlich die verschiedensten Vorstellungen, unter andrem auch die, welche einen Dualismus von Körper und Schatten annahm. Dieser Schatten führt bei den Göttern den Namen *ḫ'bt ntr* und wird durch das Bild des schattenspendenden Wedels symbolisch dargestellt[2].

Wie aber die Gestalten der Körper verschieden waren, so warfen sie auch verschiedene Schatten. Amon wurde als Widder, *Sobk* als Krokodil projiziert. Diese Anschauung spiegelt sich in den Darstellungen wieder, in welchen das Schattensymbol neben dem heiligen Tier des Gottes erscheint. So erscheint es bei Amon neben dem Widder, und auf diese Darstellung mag sich unsre Stelle « sein Gottesschatten ist wie ein Widder » beziehen.

Möglicherweise ist nun das letztre Beispiel, in welchem sich der « Gottesschatten » auf dem ehernen Thürflügel des Thores befinden soll, dahin zu verstehen, dass das Symbol darauf in Gold eingelegt war. Ähnlich könnte dann an unsrer Stelle auf dem grossen Thore das neben dem Widder in Gold und Edelstein inkrustiert gewesen sein. Freilich liegt in unsrem Falle die Beziehung zu dem Thore nicht so klar zu Tage wie an ersterer Stelle, so dass ich die vorgeschlagene Deutung nur unter allem Vorbehalt gebe.

XXXIII. Der « erste siegreiche Feldzug » gegen Æthiopien ist auch in einer Felseninschrift von Assuan[3] erwähnt. Im übrigen vgl. Wiedemann, *Geschichte*, S. 380.

1. Maspero, *Histoire des peuples de l'Orient*, S. 108, und ebendort die Litteratur.
2. Vgl. Birch, *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, VIII.
3. De Morgan, *Catalogue*, I/28, n. 8.

XXXIV. Die Bedtg. von *m sꜣḥw*, « in der Nähe von' » trifft an unsrer Stelle nicht zu. Sollte hier etwa *sꜣḥ* die Bezeichnung eines Grundstückes vorliegen? Dann wäre der Tempel von Soleb als Nebenheiligtum des Amonstempels zu Karnak betrachtet.

XXXV. *Šmswt* « Gefolge » findet sich auch z. B. *Recueil*, II/54 (Annalen) « im Gefolge meiner Majestät ». Hier steht es wie so häufig vom Geleiten der Statue in Procession. Vgl. namentlich Gayet, *Louxor*, pl. XLI.

XXXVI. Das folgende poetische Stück besteht aus 4 Strophen, deren jede mit derselben Wendung « ich wende mein Antlitz nach (einer Himmelsgegend), dass ich Wunder für dich thue » eingeleitet wird. Dieses Metrum, wenn ich den Ausdruck hier anwenden darf, findet sich auch später wieder. So redet *Amon* (L., *D.*, III, 210 *a*) seinen Sohn Ramses III in ähnlicher Weise an, und führt den gleichen Gedanken mit den Worten ein . . . . Ausser den 4 Himmelsrichtungen, von denen der Süden ausserhalb des Strophenbaues steht, sind an letzterer Stelle auch Himmel und Erde einbegriffen.

Schwerlich haben wir in dieser poetischen Kunstform eine Schöpfung des N. R. vor uns. Sie wird ebenso, wie die Strophen des Thutmosishymnus und seiner Nachahmer[2], in der klassischen Litteratur des M. R. ihren Ursprung haben.

Die hier mitgeteilte Bauinschrift zeigt uns ebenso wie die meisten sonst erhaltenen Texte dieser Art, dass der Ägypter auch auf technischem Gebiet ebenso selten sachlich zu schreiben verstand wie auf historischem. Die noch ausstehende Sammlung der ägyptischen « Schriftquellen » zur Kunstgeschichte wird sich zwar nicht an Umfang aber doch an Inhalt neben der griechischen und römischen Quellensammlung von *Overbeck* stets ärmlich ausnehmen. Und gerade das gegenwärtige Beispiel ist besonders lehrreich. Die Bauten Amenophis' III werden uns so allgemein verschwommen und poetisch geschildert, dass wir an die Wunderschlösser der Märchen erinnert werden. Wären nicht die Namen der Tempel genannt, niemand vermöchte zu sagen, welches Bauwerk der Verfasser dieser Inschrift vor Augen hatte, obwohl doch einige der erwähnten Bauten noch in recht stattlichen Resten auf uns gekommen sind. Und noch eins ist charakteristisch. Unter den Tempeln fehlen u. a. gerade diejenigen, welche für unser ästhetisches Empfinden die schönsten sind, der Tempel von El-Kab und namentlich die Perlen ägyptischer Tempel, die Kapellen von Elephantine. Offenbar erschienen diese kleinen Bauten dem Verfasser der Inschrift nicht bedeutend genug, um der Aufzeichnung neben den übrigen gewaltigen Tempeln teilhaftig zu werden, für den Inhalt der Architektur hatte er ebenso wenig Sinn wie die meisten seiner Zeitgenossen, welche die Riesenhaftigkeit der Dimensionen mehr empfanden als die reizvolle Schlichtheit und Übersichtlichkeit leichter Bauformen, deren Wirkung noch durch den geschickt gewählten landschaftlichen Hintergrund erhöht wurde.

1. Brugsch, *Wörterbuch*, VII, 1094.
2. S. Maspero, *Du genre épistolaire*, S. 90, und Griffith, *Kahun papyri*, Text, S. 3.

NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE ASSYRIENNES

PAR

V. Scheil, O. P.

XXX. *Un fragment d'un nouveau récit du Déluge de l'époque du roi Ammiza-duga.* — Parmi les découvertes de ma septième campagne en Orient, je trouve, pour intéresser les mythologues, un fragment de tablette d'un nouveau récit du Déluge. La tablette entière pouvait mesurer 0m 22 de haut sur 0m 20 de large et contenait huit colonnes. Voici les fragments qui restent :

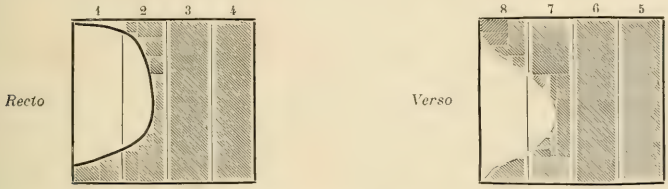

On passait directement de 4 *recto* à 5 *verso,* et le texte suivait de droite à gauche, de sorte que la conclusion, la signature et la date se trouvent à gauche du verso, comme il arrive fréquemment dans les anciens textes.

La suscription de la tablette nous apprend tout d'abord qu'elle était la deuxième d'une série qui avait pour titre : *Inuma ṣallu awilum* « Pendant que l'homme se reposait. » *Duppu 2 kam-ma i-nu-ma ṣal-lu a-wi-lum.* Or, nous savons que l'ancienne version déjà connue est la onzième d'une série intitulée : *Naqba emuru :* « Ils virent une fontaine. » Ce texte, qu'Assurbanipal fit copier, provenait évidemment d'un autre centre littéraire, et se distinguait par mille détails du nôtre.

Ce dernier représente probablement la version sipparénienne. C'est à Sippar, en effet, où les traditions du Déluge restèrent vivantes jusqu'à Bérose (on connait le texte de cet auteur), qu'il dut être rédigé. Je n'en veux d'autre preuve que le nom du scribe qui l'a écrit et le nom du roi sous le règne duquel il a été rédigé. Le scribe s'appelle *Ellit-Aya* ou *Mullil-Aya.* On sait que c'est principalement à Sippara que la déesse Aya était honorée avec Šamaš, et son nom porté par les habitants.

Le nom du roi, qui sert à dater notre texte, est Ammizaduga. Or, il n'est presque pas de texte, parmi ceux que nous possédons, d'Ammizaduga qui ne vienne de Sippara. Toutes les présomptions sont donc en faveur d'une origine sipparénienne de cette version nouvelle du Déluge.

Le scribe *Ellit-Aya* est désigné comme *tupsar ṣiḫru,* « scribe apprenti ». Mais sa rédaction est faite avec soin : ceux qui ont vu des tablettes d'Ammiditana, Abiešum, Ammizaduga, et même de Hammurabi et Samsu-iluna, savent qu'à aucune autre époque de l'histoire babylonienne jusqu'aux Arsacides, l'écriture ne fut plus négligée et plus désordonnée. Or, notre tablette est plutôt d'un bel aspect; les signes y sont un peu serrés, mais lisibles. A chaque dizaine de lignes, le scribe a glissé

le signe ❮ (ou le chiffre 10) sur le petit espace qui sépare les colonnes; et le total de ces dizaines se trouvait au bas de chaque colonne dans la marge inférieure : ceci semble prouver que le scribe estimait son œuvre importante et digne de toute son attention.

La suscription historique de notre tablette nous apprend qu'elle fut rédigée « le 28ᵉ jour du mois de Šebaṭ (AŠ-A), l'année où le roi Ammizaduga construisit..... le fort Ammizaduga(ki), à l'embouchure de l'Euphrate ».

(Araḫ) AŠ-A (ûm) 28 (kam)
mu Am-mi-za-du-ga lugal-e
BAD Am-mi-za-du-ga-ki
ka id Ud-kib-nun-ki (*Zimbir*) ra-ta
in-ga-mar su(?)-ma-a.

Dès les premiers mots de la première colonne, nous nous trouvons au milieu d'un récit ou d'une action. Il est difficile, à cause du mauvais état de la tablette, de reconstituer la suite des idées. Toutefois, il en reste assez pour comprendre qu'il est question, dans la bouche du narrateur, dieu ou mortel, des hommes, de l'humanité, de leurs plaintes, de Rammân, qui doit sévir contre eux.

A la ligne 12, on rencontre le mot *ḫibiš*, qui, s'il n'entre pas en tant qu'élément dans une locution, comme dans *namuiš illik*, etc. (nous avons *ḫibiš* ..... *illika*), prouverait que notre texte n'est que la copie d'un original bien plus ancien et déjà détérioré. — Première colonne :

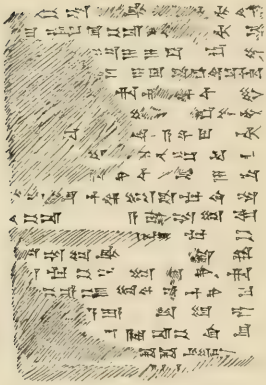

[u]-ul il-[li-]ik ...pal (ḪI-A=)ZUN
...ma (?) tum (?) lu (?) ku (?) bi-iš ni-ši...ti-da
.....li- i-ra-ab-bu
.....i-lu(?)-uš-ta im-da-ar
.....ri-gi-im-ši-in
.....ra-bu-tim
..... a-wi-lu-ti
.....nu-ur da-ta (?)
.....a-na ni-ši ...-i-na (?)
.....ša li ..... ra-am-mu[1]
.....ni(?)-šu (ilu) Ramman li-ša-aq-ṭi-il
hi-bi-iš ..... nâri (?) ni-il-li-ka
.....aq-bi
[li]-il-li-ik li(?)-šub
...aq-bi ..... li-ki(?)-ir-ri
.....bi-e-tum li-im-ṭir (?) an-ni-ma
..... a-ya it-tu-uk
.....eqli iš-bi irṣiti-šu
.....ta-ta iq(?)-ni
.....ri-šu (?)

1. Ligne oubliée dans le fac-simile.

Je n'ai pas la prétention de donner une traduction suivie d'un texte aussi fragmenté. Les quelques mots intelligibles qu'il contient seront compris de tous les assyriologues, sans intermédiaire.

La deuxième colonne contient les malédictions d'un dieu contre l'humanité. Si ma restitution de la ligne 11 est exacte : *lišaq* [*ṭil li*]-*gaz*[-*ziz*] (cf. col. 1, 11), le mode d'extermination n'était pas encore bien nettement défini, en ce moment, dans l'esprit de la divinité; cependant l'idée d'une pluie diluvienne semble dominer, et finalement l'emporte, comme il résulte clairement de la septième colonne.

On lit donc dans la deuxième colonne :

.....	.....
li.....	que ...
10 li-ba-aš-[ši.....]	10 qu'il y ait...
li-ša-aq-[ṭil li-]ga-az[-ziz...]	qu'il fasse tuer, qu'il détruise...
i-na še-ri di-ib-ba-ra[1] li-ša-az-[nin...]	au matin, qu'il fasse pleuvoir l'exter-[mination...
li-iš-ta-ar-ri-ik i-na mu-ši...	qu'il poursuive durant la nuit...
li-ša-az-ni-in na-aš-[pakutu...]	qu'il fasse pleuvoir l'inondation...
eqlu u-at-ta-ar-ra ki-tu-šu a-li...	la plaine, il rendra grande sa ruine; [la ville...
ša (ilu) Ramman i-na a-li ib-nu-u...	ce que Ramman aura accompli dans la [ville...
iq-bu-ma is-su-u[2] na-gi (*ou* ri)...	Il dit et il bouleversa le pays (*ou* le [fleuve...
ri-ig-ma u-še-lu...	il poussa un cri...
... u-ul ip-la-ḫu...	[les dieux] ne craignirent point...
.....	.....

La septième colonne portait :

.....	.....
10 Êa (?) bi-a-šu [epušma]	10 Êa prit la parole
iz-za-kar a-na y[aši...]	et dit à [moi] :
a-na mi-nam tu-uš-mat-ma n[i-ši...]	Pourquoi veux-tu tuer les hommes...?
u-ub-ba-al ga-ti a-na ni-[ši...]	je tendrai la main aux hommes...
a-bu-bu ša ta-qa-ab-bu-[u...]	le déluge dont tu parles...
ma-an-nu šu-u a-na-ku...	quel qu'il soit celui-là, je...

1. *Di-ib-ba-ra* est certain. Le déterminatif [illegible] manque; aussi bien ne s'agit-il pas ici de la peste ou du dieu de la peste, mais de la Destruction en général.

2. Cf. V R., 40, 5, c. d. : *nisû, duppuru.*

a-na-ku-ma u-ul-la-da...[1]
ši-bi-ir-šu i-ba-aš-ši-da (?)...
li-ip-te-ru[2] šu-u...
u (?) ul-la-ad u...
20 li-il-li-ku i-na [elippi...]
ta-ar-ku-ul-li Pi-ir...[3]
li-il-li-[ik...]
li-ir-[di...]
li.....

moi j'enfanterais (en vain...!)
il en aura la nouvelle...
que celui-là fabrique (assemble)...
et il enfantera et il...
20 Qu'ils viennent dans [le vaisseau...]
Que Pir-[napištim prenne] la rame...
Qu'il vienne...
Qu'il mène...
Qu'il.....

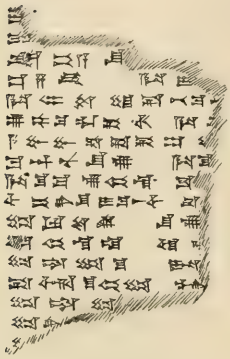

Il devient incontestable par le texte de cette septième colonne qu'il est bien question du Déluge. S'il restait une hésitation dans l'esprit à la deuxième colonne, elle s'évanouit devant ces mots : *abubu ša taqabbu*. Un Dieu ami des hommes en sauvera plusieurs, au moyen d'un vaisseau que conduira *Pi-ir napištim*. (Cette lecture du nom du héros du Déluge paraît désormais certaine.)

La huitième et dernière colonne finit le chapitre :

.....na u.....
.....ga-me-ir.....
(2 signes) ra (2 ou 3 signes) ša a-na ni-ši i-pu-uš [ma]
(?) Ad-ra-am ḥa-si-is bi-a-šu i-pu-uš-ma
iz-za-kar a-na be-li-šu

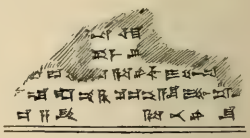

37[4]

duppu 2 kam-ma i-nu-ma ṣal-lu a-wi-lum
[mu-aš-aš] dup (?) pi VII. XIX

ŠU-AZAG A-a dup-sar ṣiḥru

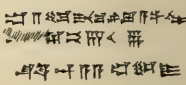

Itu AŠ-A ud 28 kam
mu Am-mi-za-du-ga lugal e
BAD Am-mi-za-du-ga-ki
KA id UD-KIB-NUN-KI-ra-ta
in-ga-mar su (?) ma-a

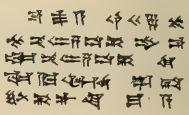

1. Comparez l'ancienne version, ligne 116.
2. Voir Del., *HWB.*, à *patáru* et les synonymes de *napturum*.
3. Sans doute à compléter *Pir*[*napištim*]. Pour *tarkulli*, cf. Jensen, *Kosm.*, p. 422, etc.
4. Chiffre omis par erreur sur le fac-simile.

. . . . . .
. . . . . l'accompli. . . . .
. . . . . il fit aux hommes.
Adramḫasis prit la parole et
dit à son seigneur :

37 lignes.

(Pour les suscriptions, voir plus haut.)

La deuxième ligne donne le total de toutes les lignes de la tablette jusqu'à la fin du récit : 439. Or, à en juger par la convexité de la tablette ou plutôt du fragment, elle avait huit colonnes, et partant 54 lignes environ par colonne. En retranchant les 37 lignes marquées à la fin de la huitième colonne, il nous reste dix-sept lignes qui sont justement tout ce que contiendrait le reste de la huitième colonne, si elle était pleine.

XXXI. *Relief ciselé représentant une scène funéraire babylonienne.* (Voir la planche.) — Tous ceux qui s'occupent de mythologie babylonienne connaissent la plaque de bronze ciselée, apportée en Europe par M. Péretié, acquise par M. de Clercq, qui figure sur quatre registres une scène funéraire. Elle fut publiée et commentée par M. Clermont-Ganneau dans la *Revue Assyriologique* (N. S., pl. XXXV, p. 337-349), reproduite ou commentée par MM. Perrot-Chipiez (*Hist. de l'Art*, II, p. 361), Jeremias (*Vorstellungen...*, p. 78), Maspero (*Hist. anc.*, II, p. 690), etc.

Le Musée impérial de Constantinople vient d'acquérir une plaque semblable provenant de Zerghoul[1] en Chaldée, et mesurant en hauteur $0^{m}15$ sur $0^{m}085$ de large. Nous en donnons la reproduction, que nous décrirons en détail, en relevant surtout les variantes du nouvel exemplaire, et en formulant sur l'ensemble une opinion un peu différente de celle qu'on a adoptée jusqu'à ce jour.

L'envers des deux tablettes représente un monstre ailé accolé à la tablette : pieds en forme de serres, jambes de bœuf, queue relevée en trompette; le tronc assez court, le cou très long, deux grandes ailes à couches de plumes, sans aucun relief, gravées. Deux griffes saisissent le bord supérieur de la tablette, pendant que la tête du monstre assez semblable à celle d'un lion plonge sur l'autre face de la plaque. A l'encontre de l'autre exemplaire, on y distingue à peine quelque chose d'un organe sexuel, et il n'y a point d'ailerons. Le corps du monstre est moins élancé, mais plus haut sur pieds, avec un cou plus long.

M. Maspero (*Hist.*, II, 690) y voit Nergal, le prince des trépassés, pourvoyeur des enfers, qui assiste, de derrière la scène du monde et du haut du ciel, à l'accomplissement des rites funèbres qu'il a le rôle d'entretenir, et auxquels il a le devoir de présider.

Sous les pieds du monstre, on avait tracé quatre lignes destinées à recevoir une inscription. Malheureusement elles sont restées vides. En haut, aux deux extrémités supérieures, grimaçaient deux têtes hideuses (l'une a disparu) à petites oreilles, museau

1. Zerghoul est connu pour ses vastes nécropoles, après les fouilles de M. Koldewey. (*Zeitschr. f. Assyr.*, t. II, p. 403.)

large fendu, yeux énormes, front fuyant, avec une crête au sommet. C'étaient deux acolytes de Nergal.

Trois bélières dépassaient le bord inférieur et servaient à fixer l'objet. Il ne reste que celle du milieu.

La face opposée de la tablette représente, à proprement parler, une seule scène, en trois registres; une *scène funéraire,* qui se passe sous les *cieux*. L'auteur de cette composition était loin de vouloir figurer par la superposition des registres celle des sections du monde. Il n'y a formellement que deux choses superposées : le *ciel* qui comprend un registre préliminaire, appartenant au cadre de la scène, et la *scène* proprement dite qui couvre trois registres. C'est bien sans intention cosmographique que nous y trouvons le ciel. On figurait les emblèmes des dieux, quelques-uns au moins, dans le champ de toute scène religieuse quelle qu'elle fût, sur les bornes, sur les cylindres, sur les bas-reliefs, etc. Il était d'ailleurs tout naturel, sur notre tablette où se trouvait déjà Nergal, d'y voir en sa compagnie les autres dieux.

Aussi cette première partie est-elle traitée comme accessoirement par l'auteur, dans un registre, très petit, et de nature plutôt décorative. C'est pourquoi je dis que la scène qui est l'objet de cette composition ne comprend que trois registres.

Les emblèmes des dieux sont au nombre de *huit,* au lieu que la tablette publiée par M. Clermont-Ganneau en porte *neuf,* et dans un ordre un peu différent. Nous avons, en allant de droite à gauche :

1. Sept sphères ○○○○○○○ ou planètes.

2. Une sorte de ciseau de sculpteur qui est l'emblème de Nabû, comme on peut le voir par l'inscription de Bêl-Ḥarran-bêl-uṣur (*Rec. de Trav.*, t. XVI, p. 176), où j'ai signalé que les emblèmes suivaient l'ordre des divinités, telles qu'elles étaient invoquées dans le prologue.

3. Une tige surmontée d'un cône, une arme, emblème de Marduk, comme il résulte de la même stèle de Bêl-Ḥarran-bêl-uṣur. Ces deux numéros 2 et 3 correspondent à 5 et 6 de l'ancienne tablette. (Ils vont toujours de pair sur les bas-reliefs.)

4. Trois tiges souples reliées à la base, qui font songer à la foudre, emblème de Rammân.

5. Une étoile plutôt à sept qu'à huit rayons, c'est-à-dire Ištar-Vénus. Les rayons ne sont pas entourés du cercle qui donne généralement à l'ensemble l'apparence d'un disque. (N° 4, Cl.-Ganneau.)

6. Disque solaire ailé, à queue. (N° 3, Cl.-Ganneau.)

7. Croissant de la lune. (N° 2, Cl.-Ganneau.)

8. Un emblème rectangulaire qui doit être une tiare cylindrique, comme l'a montré M. Clermont-Ganneau, en alléguant les bas-reliefs de Bavian, et comme on peut le voir ailleurs encore, à Constantinople, par exemple, sur le bas-relief qui relate la construction d'une route nationale par Sennachérib. (N° 9, Cl.-Ganneau.)

Arrivons-en à ce que l'artiste a formellement voulu représenter : une scène funéraire, à laquelle tout le reste est subordonné.

Cette scène évolue sur trois registres dont il faut relier les deux premiers, comme

n'en faisant qu'un, en allant de droite à gauche, à la manière égyptienne. C'est le *convoi* du mort vers l'autre monde. Le cortège comprend dans un registre six (et non sept) personnages, à tête d'animal. On reconnaît, si je ne me trompe, au premier une tête d'animal à corne, au deuxième une tête de belette (?), au quatrième une tête d'oiseau de proie, au dernier une tête de lion.

Tous sont revêtus d'une robe serrée, sans ornement, descendant jusqu'au-dessus du genou. Tous sont en marche et font le même geste, la gauche pendant en avant sans rien tenir, la droite levée sans rien soutenir; geste de douleur, geste qui appelle? Nous l'ignorons. Entre la main levée et le registre supérieur, ou *ciel*, il y a un bel espace vide. La preuve qu'il ne s'agit pas de génies d'un ciel intermédiaire, c'est qu'un personnage *tout pareil*, à tête de chacal (?), se retrouve en tête du registre suivant. C'est par lui qu'il faut continuer la série et en arriver à la cérémonie funèbre qui, dans le registre inférieur, prépare et habilite le mort pour l'autre vie.

Deux personnages qui doivent être accessoires sont ceux qui, dans l'ancienne tablette, léontocéphales et affrontés, semblent lutter ensemble, entre le premier prêtre et le dernier des personnages à tête d'animal, reporté sur le nouveau registre. Ils sont absents de notre tablette, et nous trouvons immédiatement le mort entre un prêtre d'une part, un brûle-parfum et un prêtre d'autre part, le brûle-parfum se trouvant entre le mort et le deuxième prêtre, et non derrière le prêtre, comme dans le premier document.

Le premier prêtre porte une carapace en forme de poisson, qui laisse les jambes libres. Il lève la main droite sur le mort, la gauche pendant légèrement en avant. On ne distingue pas s'il tient quelque chose dans les mains. Il est barbu.

Le mort est étendu, l'avant-bras tourné vers la tête, et non levé à angle droit.

Derrière lui, du côté de la tête, un brûle-parfum à trépied, avec bec très long, que présente en le touchant de la main droite, un prêtre rasé, à robe descendant jusqu'à terre.

Le mort, amené et préparé pour la vie d'outre-tombe, est réclamé par la souveraine du Pays des Morts. Celle-ci a amené sa barque; elle est elle-même la passeuse des âmes.

Dans le registre inférieur (sans que pour cela on doive nécessairement supposer l'enfer assyrien inférieur à la terre, il n'y a ici qu'une succession logique); dans le registre inférieur, dis-je, la barque est prête pour l'âme voyageuse; elle est conduite par Allat (opinion assez plausible de M. Maspero), déesse à corps humain, tête de lionne rugissante, appelant les morts; des deux mains elle tient comme une forme de serpent. Deux lionceaux s'allaitent à ses seins. Sur la rive se tient un personnage à carapace couvrant le dos jusqu'à terre, mais laissant les jambes libres, avec tête de chien (?). Il fait un geste vers l'embarcation. Au bord de l'eau, à l'autre extrémité, on voit un poisson et un crabe (?); sur un plan plus élevé, sur la terre ferme, sont placés six objets dont on ne connaît guère la nature ni la destination : un trident, une cornue (?), etc., peut-être des objets professionnels ou des aliments, affectés au mort pour son voyage.

Le caractère de simplicité et l'absence du cheval comme monture d'Allat, dans

notre tablette, semblent autoriser à revendiquer pour elle une antiquité plus haute que pour celle publiée par M. Clermont-Ganneau.

XXXII. *Ištar sous le symbole de la vache.* — Sur une petite tablette de Sippara, de l'époque de Hammurabi ou de Samsu-iluna, qui contenait une liste de noms propres alignés à la suite de chiffres, se trouvent empreints comme de coutume plusieurs cylindres-cachets. L'une de ces empreintes est tout à fait remarquable. Deux prêtres affrontés lèvent les mains en fonction d'adoration, vers une déesse Ištar, placée entre eux, et que l'on reconnaît au geste des mains qui tiennent les seins. Elle n'est pas nue, autant qu'on en peut juger, et sur la tête elle porte une sorte de couronne.

Au-dessus, et comme dans le champ du cylindre, se tient une vache qui, la tête tournée en arrière, lèche son veau, pendant que celui-ci la tète. Évidemment c'est là un symbole de la déesse placée directement au-dessous, envisagée comme type de la fécondité.

L'existence de ce symbole d'Ištar m'avait déjà paru certaine, il y a un an, et avant de voir cette empreinte, en lisant le Dialogue entre Nabû et le roi Assurbanipal, publié par M. Craig, dans ses *Religious Texts,* pl. 5-6, dont je livre une traduction complète dans le prochain numéro de la *Revue de l'Histoire des Religions.*

Dans ce texte, on lit sur la fin du verso :

Ṣihru atta Aššurbanapli ša umašširuka ina eli šarrat Ninâki
lakû atta Aššurbanapli ša ašbaka ina purki šarrat Ninâki
irbi zizie ša ina pika šakná 2 teniq 2 taḫallap ana panika!

« O toi, mon petit Assurbanipal, toi que j'ai remis à la reine de Ninive!
» O toi, mon pauvre Assurbanipal, toi que j'ai placé dans le sein de la reine de Ninive!
» Les quatre mamelles qui sont placées près de ta bouche, tu en as sucé deux, des deux [autres tu couvres ta face! »

Voilà un document où il ne peut être question que d'Ištar et d'Ištar sous le symbole de vache, et peut-être, dans l'ensemble, d'une cérémonie d'adoption.

La déesse Bau-Ištar était évidemment figurée par le même animal, et elle s'appelait *la brillante vache* ou *vache sacrée,* comme on le voit par le texte *Rawl.,* II, pl. 62, *b,* 45 : [illegible] = *elip* [illegible].

On sait qu'en Égypte, Isis-Hatḥor était représentée sous forme de vache.

Un fait plus curieux, dont le rapprochement s'impose, est celui de cette vache caressant le veau qui la tète, qu'on retrouve adéquatement pareille sur les monnaies de Corcyre et des colonies de Corcyre, comme on le peut voir dans les publications du Musée Britannique, *Greek-Coins,* planches du volume de Thessalie et d'Épire.

XXXIII. *Fragment mythologique avec mention de Uddušu-namir, patési.* — Écriture babylonienne ancienne. Provenance : Sippara.

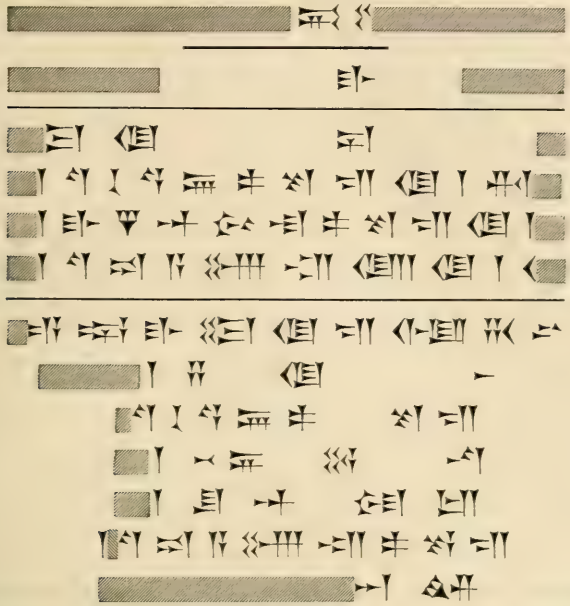

...ga-bu

...[bâbu] rabî-[tu]

...[bâbu rabî-]tu ki-si	... couvre la grande [porte]...
...Uddu-šu nam-ir pa-te-si itti Ri...	...Uddušu-namir patési avec Ri...
...Gallu ša Gu-la pa-te-si itti...	...Gallu ša Gula patési avec...
...Ud-du-a-rûqu-ali patesi itti...	...Uddua-rûqu-ali patési avec...
...e bâbu rabî-tu ki-si u ḫa...	... couvre la grande porte et...
. ... Za-ki-ru	..... Zakiru
...Uddu-šu nam-ir pa-te-si	...Uddušu-namir patési
...Bê-li-iddin-na	... Bêli-iddinna
...Gimil-(an) Nin-ip	... Gimil-Ninip
...Ud-du-a-rûqu-ali pa-te-si	...Uddua-rûqu-âli patési
.....Rammán	..... Rammán
.....	.....

Malgré l'exiguïté du fragment, on ne saurait méconnaître qu'il est de nature mythologique, et que ce texte a appartenu à un cycle de légendes comme celle de la descente d'Ištar aux enfers. Là comme ici, il est question de *portes*, et l'un des héros était aussi Uddušu-namir. Ce dernier porte cette fois le titre de *patési*. Ce personnage mythique eut probablement d'abord une existence historique. *Uddua-ruqû-âli patési*

« ma lumière est l'ancien de la ville » devint semblablement plus tard un *héros*. Le nom de Uddušunamir est d'ailleurs certain dans notre texte, bien qu'il ne soit pas phonétiquement écrit, comme dans la légende d'Ištar aux enfers.

Il y eut un Gimil-Ninip, roi de Nisin (*R.*, IV, 35, 5).

Les deux autres noms Zakiru et Bêli-iddinna ne sont pas nouveaux.

La lecture *patesi-ki* « ton (fém.) patési » ne serait pas mauvaise, et la déesse sous-entendue serait Ištar.

XXXIV. *Le nouveau roi Rim-Anum.* — Pendant que M. Sayce signalait dans les *Proceedings*, 1897, p. 73, l'apparition de ce nouveau nom royal, je rencontrai de mon côté, au Musée de Constantinople, une douzaine de tablettes juridiques portant également en suscription ce nom. Ces textes, par leur genre d'écriture, se placent, sans doute possible, à l'époque de Hammurabi.

Si Rim-Anum a eu une existence propre, il dut régner au moins trois ans. Il y a, en effet, les suscriptions : *Mu Ri-im Anum lugal e; — Mu Ri-im Anum ma-da Emut-balum*, et enfin celle que nous publions ci-dessous.

Il saute aux yeux que ce Rim-Anum est le même que le nom mal lu de *Ri-im-a-gam-um* (*R.*, IV, 35 8), où le signe *gam* doit être modifié en *nu*. Du même coup est condamnée la lecture, proposée comme possible par Jensen (*ZDMG.*, vol. 50, 251, note 2), de ce nom : *A-gam-meš*, etc.

M. Hommel me proposait, dans une conversation, d'identifier ce Rim-Anum avec Rim-Sin ou Ri-Agu : car, dit-il, Sin s'identifie avec Anum dans *R.*, IV, 9, 5, 6, où on lit en effet :

Abu Nannar belum Anim...
Abu Nannar belum Sin...

Cela peut être vrai théologiquement. Mais ces conceptions scolastiques s'étaient-elles vulgarisées, du temps de Hammurabi, au point de passer dans l'usage et d'être employées dans l'onomastique vulgaire, si bien qu'un roi pût s'appeler indifféremment Rim-Sin, Rim-Agu et Rim-Anum? Je ne le crois pas, et il est plus sage, en attendant, de laisser à Rim-Anum une personnalité propre.

Voici l'un des textes de Rim-Anum, dont la suscription, encore qu'elle ne soit pas intelligible, ne ressemble à aucune des suscriptions connues de Rim-Sin. Le document est intéressant par d'autres côtés; il nommait neuf étrangers en attribuant à chacun sa nationalité; malheureusement une partie de la tablette manque. L'écriture y est des plus mauvaises. Je juge inutile de traduire :

.....	.....
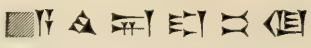	...a-ḥi Bit(?)-ra-bi(?) ki
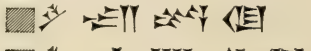	... amil Su-edin-ki
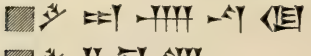	... amil Aš-nun-na-ki
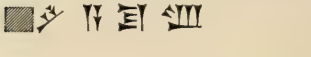	... amil A-šu (*ou* si) ru

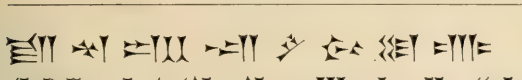

ša Arad-Sin amil Gu-tu-u
u Marduk-na-ṣir PA Mar-tu
u-te-ru-ni-šu-nu-ti

. . . . . .

arḫu NE NE GAR ud 20 kam
mu Ri-im (ilu) A-nu-um lugal
? ? bi (*ou* ga) ki u id dam-ga
[(*ou* bi)

XXXV. *Le roi Tukulti bêl nîši.* — Voici un fragment de texte, en style et écriture babyloniens (Ancien-Empire), qui suffit, je crois, à prouver l'existence d'un nouveau roi du nom de .

Une colonne (deuxième ou troisième?) terminait ses lignes par ces mots : . . . ta(?)-ri-ti-šu; . . . [aṣ]-bat nin ma-tim; . . . al-lik; . . . [aš]-tap-ra; . . . šar-ru-uk; . . . uk-ku-um-ma; . . . an-ni-tum; . . . a-na ya-ši-im; . . . ku-tim; . . . la; . . . še-ma; . . . ya . . .

La colonne suivante porte :

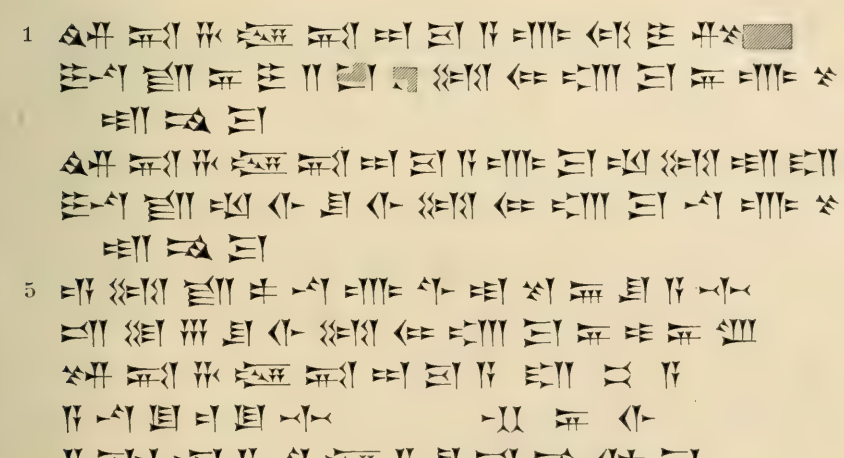

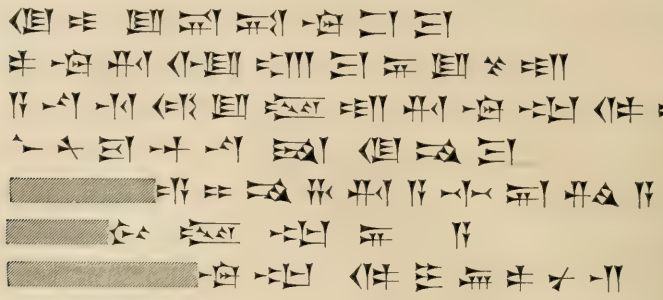

im-ta-ḫa-aṣ ta-ap-da-a u-ul i-zi-[ib edû]
i-na ša-ni-i 𒐕 šu-ši li-mi um-ma-na u-še-ṣi-am-ma
im-ta-ḫa-aṣ ta-ap-da-a u-ma-al-li ṣi-ra
i-na ša-al-ši 𒁹 šu-ši li-mi um-ma-na u-še-ṣi-am-ma
e-li ša pa-na u-wa-at-te-ir šu-a-ti
iš-tu 6 šu-ši li-mi um-ma-ni i-ni-ru
im-ta-ḫa-aṣ ta-ap-da-a ra-bi-a
a-na-ku Tukultî bêl-ni-ši
a-ka-ṣi (*ou* ad) a-na-aṣ a-šu-uš am-di-ma
um-ma a-na-ku qat ili a-na[1] pale-ya mi-nam ub-lam
a-na-ku šar-ru la mu-ša-lim balaṭi-šu
šangu ri'u la mu-ša-lim ni-ši-šu
ya-a-ši pale-e mi-nam ub-lam
ki-i lu-uš-ta-ag-giš-ma
pa-aq-ri u um-ma-ni lu-še-ṣi
a-na ḫu-ul-lu-uq ṣi-ri Ak-ka-di-i
(amil) nakru da-an-na id-ki-a-am-ma
..... e ta(?)-am-ḫa-ri a-ti mal (?) gi-a
..... gu-uk-ka-ni-e
..... Ak-ka-di-i sa-pa-nu...

.....

mon armée infligea une défaite, elle n'épargna personne.
Dans ma seconde....., je fis sortir mon armée,
elle infligea une défaite, elle remplit la plaine (de cadavres).
Dans ma troisième....., je fis sortir mon armée,
plus qu'auparavant, je l'augmentai,
elle subjugua les peuples 6 fois 60 lieues à la ronde (?),
elle infligea une grande défaite.

1. Ou *gimil* 𒀭 *A-na* (?).

Je suis Tukulti-bêl-niši ;
j'ai vaincu (?), subjugué, détruit (?), conquis (?) ;
je suis la main de Dieu ! A mon histoire qu'ai-je encore ajouté ?
Je suis un roi qui ne ménage pas sa vie !
Prêtre, pasteur qui ne ménage pas ses sujets !
A mon histoire, qu'ai-je encore ajouté ?
Afin de frapper,
je fis sortir mon élite (?) et mon armée
pour détruire le pays d'Accad !
. . . . . .

Je ne pense pas, à moins d'admettre une forme apocopée, que le *Tukulti-bêl-niši* soit le même que Kadašman-Turgu ou Kadašman EN-LIL, qui signifient : Tukulti-Bêl. *Bêl-niši* n'est pas nécessairement le dieu Bêl. Plusieurs dieux, comme Êa, Marduk, etc., pouvaient être dits *bêl-niši* « seigneur des hommes ».

XXXVI. *Une nouvelle brique à inscription du roi Bur-Sin.*

	(an) ŠIŠ
	Kar-zi-da
	lugal ki-ag-ga-ni-ir
	Bur-Sin
	En-lil-ki-a
	En-lil-li
	mu-pad-da
	SAG-UŠ
	Ê En-lil-li
	(an) zi
	(an) UD kala-ma-na
	lugal dan (lig?) ga
	lugal ŠIŠ abki ma
	lugal an ub da imin-ba-kit
	Kar-zi-da
	ud-ul-ru-a-ku
	mi-kisal gud.....
	ru-a

	ên-nu-un ti-la-a...
	Bur-Sin
	ki-ag-an ŠIŠ kit
	mi-kisal azag-ga-ni
	mu-na-ru
	ku-ki-ag-ga-ni
	mu-na-ni-tu
	Bur-Sin
(?)	ud im da ab bu (*ou* gid) da (du?)
	nam-ti-la-ni-ku
	mu-na-ru

Cette inscription, qui vient d'arriver au Musée de Constantinople, n'est que le développement, en grand style, de la formule qui clôt souvent les contrats de la deuxième dynastie d'Ur :

Mu ŠIŠ (ki) KAR-ZI-DA Ê-A ba-an-tur

« Année où (le roi) introduisit Nannar dans sa maison de Kar-zi-da. »

Ce roi est Bur-Sin, le seul Bur-Sin; car je ne connais aucune raison probante d'admettre deux rois de ce nom, comme fait Hilprecht, *Or. Bab. Inscr.*, I, p. 27.

Voici le sens (à quelques mots près) de cette nouvelle inscription distincte, de celles de *R.*, I, 5, n° 19; *R.*, I, 3, n° 12, 1 et 2, et de *Or. Bab. Inscr.*, Hilpr., I, pl. 11, 12, 13 :

A Nannar de Karzida, son roi bien-aimé, Bur-Sin, le Nippurien, nommé par Bêl vicaire du temple de Bêl,
Au dieu de la vie, lumière de son pays, le roi puissant, roi d'Ur, roi des quatre régions.
Dans Karzida, pour des jours sans fin, un appartement (?)..., un conservatoire de la vie,
Bur-Sin, chéri de Nannar, son appartement (?) auguste, a fait;
Dans sa demeure bien-aimée, il l'a introduit;
Bur-Sin, pour la prolongation de ses jours, la conservation de sa vie, a construit.

XXXVII. *Liste géographique.* — Les fouilles des Arabes à Telloh ont mis au jour, en ces derniers temps, plus d'un document intéressant. Après les textes de la dynastie dite deuxième d'Ur, voici des textes de l'époque de Hammurabi. J'en publierai un échantillon qui contient une cinquantaine de noms de localités des environs de Sirpurla, et qui provient du bureau d'un percepteur d'impôts. Chaque localité était taxée par le fisc selon son importance. Les chiffres de la première colonne sont détruits :

.....	.....
	al Mu-lu-um-ki
»	» Pi-ku-da-nu-ki
»	» Ra-zu-um-ki
»	» Pa-ar-su-um-ki
»	» In-bu-ku-um-ki
»	» (amil) bárûti[ki] (la ville des Pêcheurs)
»	» Iš-ta-ba-li-ki
	An-za-am a-ḫu-ni-ki
	la Iš-ra-bu-luḫ-u-ki
»	» Da-ak-la-a-ki
	A-ta-gir(*ou* at)-ki
	al Ma-a-gir(*ou* at)-ki
	Gu-ub-ba-tum-ki eššetu
	Ba(zu?)-du-ba-al-ki
	Gu-ub-ba-tum-ki labirtu
	al Na-am-ru-ki
»	» La-ba (an)-(?)
»	» Pa-na-ga-ki
»	» I-la-li-ya-ki
.....	....

Deuxième colonne :

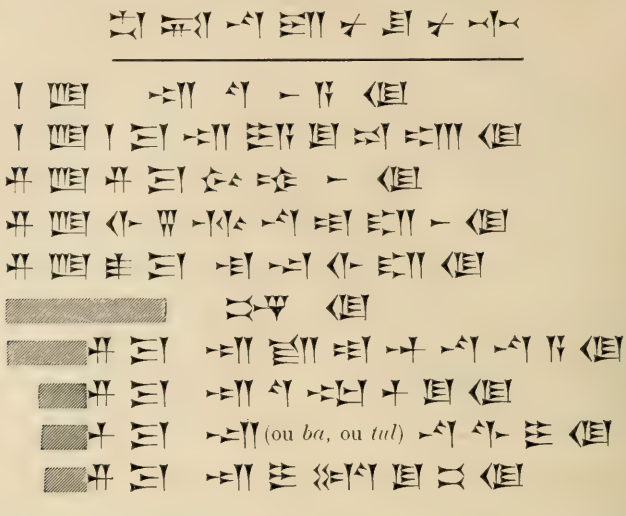

1/2 sicle (al) U-ba-ri-zu-ki
1 » » Ya-zi-nir(?)-ki
1/2 » » AD-DU(?)-mêš-ki
1/2 » » AD-DU(?)-mêš-ki pa-ni-pa-ki
(plus une fraction) Dûr-Zu-um-mu-uk-ri-ki

1/2 ma-na 5 5/6 šiqlu kaspi alâni	1/2 mine 5 sicles et 5/6 d'argent, les villes
ša (nâr) Sir-pur-la-ki ša ar-ku-tim	du canal de Sirpurla en amont,
ša Sin mu-uš-ta-al	comme Sin muštâl
uš(?)-ta-na-da-nu šu-nu-ti.	les a taxées (√מנ).

1 šiqlu	al Par-ru-a-ki
1 šiqlu 1 ma(?)	al Ya-ku-du-um-ki
1/3 šiqlu 1/3 ma	Gu-ub-ru-ki
1/3 šiqlu 1/5	Na-ad(?)-ra-ru-ki
1/3 šiqlu 2/3 ma	La-ba-ši-ra-ki
.....	BI-ŠUR-KI (ville des Brasseurs)
..... 1/3 ma	al ša-ad (ilu) Na-na-a-ki
..... 1/3 ma	al UD-KA-BAR-KU ki (Zabar? siparru?)
..... 1/2 ma	Zu-na-pi-i-ki (Tul napî?)
..... 1/3 ma	al I-li-ku-bi-ki.

Dernière colonne :

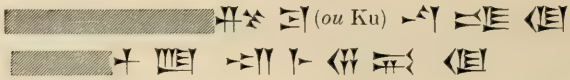

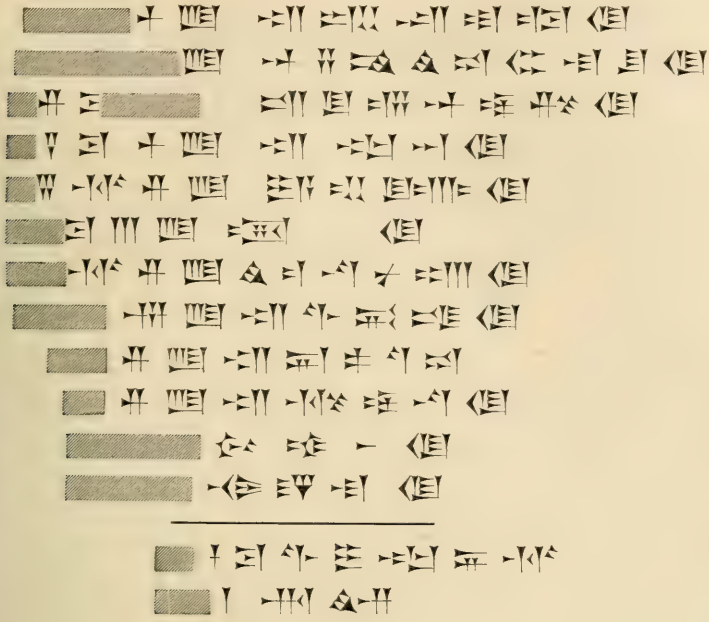

		Zi-ma-na-tum-ki
.....	1/2 šiqlu	al ME-AZAG-GA-ki
.....	1/2 šiqlu	al Sin ad.....ki
.....		An-za-am ḫi-du mi-la-šu-ki
.....	1/3 šiqlu	Iš-ku-un (an) Dumu-zi
...mana	1/2 šiqlu	al KA-AN-ki
... 1/5	1/3 šiqlu	Ya-maḫ(?)'-ku-u-ki
...mana	3 šiqlu	Ninâ-ki
.....	1/3 šiqlu	Ḫi-is-na-nu-um-ki
.....	5/6 šiqlu	Pi-ga-tum-ki
.....	5/6 šiqlu	al Ga-pa-ud-du
.....	1/3 šiqlu	al NAM-DUMU-NA-ki
.....		Gu-ub-ru-ki
.....		Šir-pur-la-ki

.....-ma pi-i ka-ni-ik
.....[ušab]-ri-im.

1. Ou (*an*) *Bêl* (?).

NOTES ET REMARQUES

PAR

G. Daressy

CXLVIII. — Gebelein vient encore de nous livrer les cartouches d'un roi inconnu; ils sont gravés dans un style très médiocre sur une dalle de calcaire et se lisent ainsi :

Ce souverain est à classer dans le Moyen-Empire; son prénom est assez semblable à celui de Dudu-mès[1], qui est . On n'a malheureusement pas le prénom du roi , signalé par M. Fraser.

Aucun de ces noms ne figure au Papyrus de Turin, nous n'avons donc aucun renseignement pour les classer. Les monuments de Khian et d'Apapi, trouvés au même endroit, tendraient à les faire placer vers l'époque des Pasteurs; mais on vient aussi de découvrir une stèle de Sebekhotep II, qui autoriserait à mettre ces inconnus dans ce que M. Lieblein appelle la première partie de la XIVe dynastie. Voici le fragment de Sebekhotep II :

CXLIX. — Un papyrus du Musée de Gizéh, couvert d'inscriptions en écriture hiératique de très ancien style, mentionne un roi, dont le cartouche est assez difficile à lire; M. Pierret, dans son vocabulaire, proposait de le transcrire ou .

Ce même nom me paraît être gravé dans la montagne de Hagi-Qandil. MM. Fraser et Blackden, dans leurs *Hieratic graffiti from the quarry of Hanub*, donnent à la planche XV, sous le n° 7, le cartouche suivant, qui me semble être identique à celui du papyrus.

Dans les carrières d'albâtre de Hat-nub, sont gravées des inscriptions de la VIe dynastie (Téta, Pépi Ier, Mentmsaf Ier et Pépi II) et aussi de la XIIe dynastie (Usurtesen Ier et III). Celles de la VIe dynastie sont plus nombreuses, ce qui ferait supppser que ce Pharaon inconnu doit se classer à côté des Pépi et des Ment-m-saf. D'autre part, la table d'Abydos indique, après la VIe dynastie, plusieurs souverains dont le nom est composé avec celui d'Horus : , , . Le cartouche qui nous occupe rappelle assez ces derniers noms, ce qui nous permettrait d'attribuer le papyrus et le graffito à l'un des derniers rois de l'Ancien-Empire.

CL. — Au mois de février 1896, on a découvert à Gournah une sépulture de la XVIIIe dynastie. La chambre funéraire était un simple trou creusé dans le roc; le cercueil était rectangulaire, sans ornements ni inscriptions. A l'ouverture, on y a trouvé :

1. *Notes et Remarques*, § XXXI.

1° La momie enveloppée dans des toiles assez grossières; extérieurement il y avait une bande étroite, étendue sur le corps, et cinq bandes transversales. Le défunt avait la peau blanche, et bien que son embaumement n'eût pas été très soigné, puisque le corps paraît plutôt desséché qu'embaumé, il est bien conservé. La tête était prise dans un masque en cartonnage avec coiffure bleue et visage doré.

2° Une sorte de lit bas en bois, sur lequel posait la momie.

3° A la droite du mort, un arc et son étui en toile, brisés en deux. L'arc se composait d'une lame de bois, placée entre deux plaques de corne, et l'extérieur était recouvert d'écorce d'arbre de différentes couleurs. La corde à boyau était encore en bon état.

4° Sous la tête, à gauche, un brassard d'archer en cuir.

5° Près des pieds, un vase à collyre en albâtre.

6° Une peau d'animal, longue de 0m 80, n'ayant plus de poil, était placée en paquet dans un angle. C'est peut-être une peau de panthère.

7° Pour caler le corps, on avait mis sur un côté un tapis de 2m 20 sur 0m 98, en toile blanche. Le dessus est couvert de fils de 0m 10 environ de longueur, des franges ornent le bas; le revers est uni.

8° Enfin, jetée en travers, placée en tampons, une toile funéraire de 2m 15 de longueur et de 1m 10 de largeur porte des inscriptions empruntées au *Livre des Morts*, qui nous donne le nom du défunt , un vocable usité vers le temps des Thoutmès.

Vers le centre de la toile, est peinte une barque dans laquelle le défunt se tient debout à l'arrière, le milieu étant occupé par un grand naos.

Le reste est couvert d'inscriptions en hiéroglyphes linéaires, disposées par bandes verticales. Au commencement, on lit les chapitres LXVI et LXVII du *Todtenbuch;* ensuite vient un texte, le chapitre CLXXIX de M. Naville, que le scribe a répété deux fois en grossissant de plus en plus l'écriture de manière à avoir plus vite terminé sa tâche. Pour ne pas allonger inutilement la copie, j'indiquerai seulement les variantes que fournissent les réduplications.

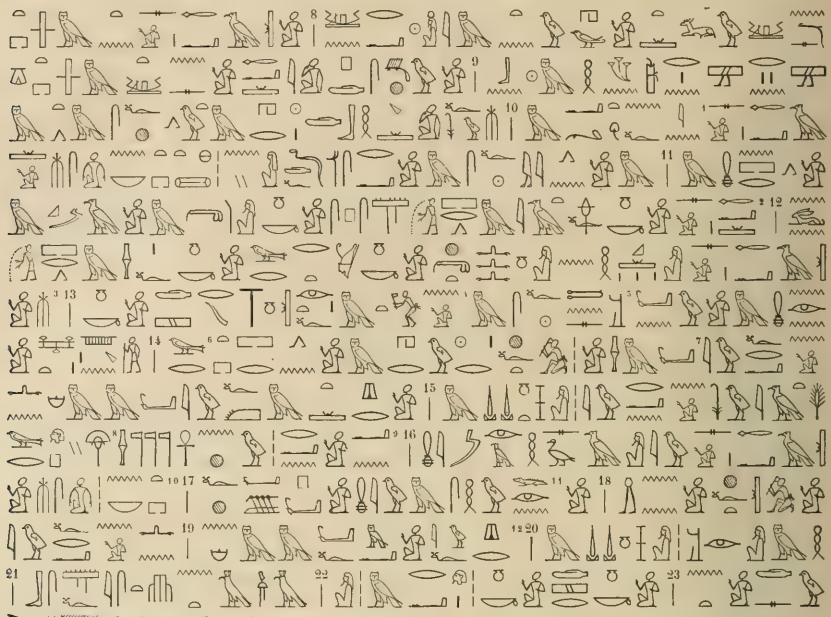

. Enfin les dernières lignes répètent les titres des chapitres précédents avec des fragments des mêmes textes juxtaposés sans ordre.

CLI. — A Médinet-Habou, les trois portes percées dans les pylônes précédant les chapelles d'Ameniritis, Chap-n-apt et Nitocris sont surmontées du texte suivant, où le nom de la défunte est seul variable :

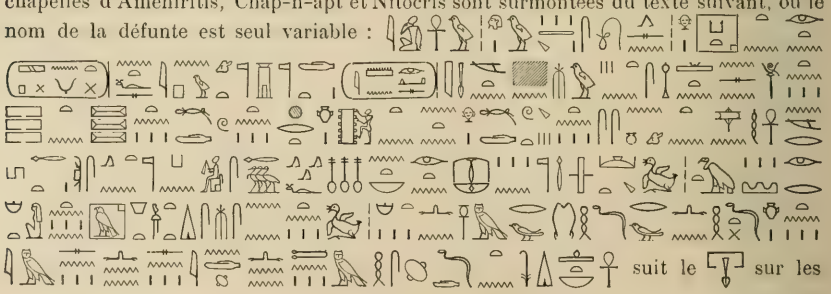

suit le sur les

1. . — 2. Le nom supprimé. — 3. . — 4. supprimé. — 5. . — 6. . — 7. . — 8. . — 9. . — 10. Nom supprimé. — 11. . — 12. . — 13. .

montants de la porte. A droite, il se termine par ce post-scriptum : .

Dire aux Égyptiens : « Vos femmes vous enfanteront des garçons et des filles, vous ne souffrirez pas, vous ne vous tourmenterez pas à cause d'eux, car ils n'auront pas d'afflictions ni de maladies » à la simple condition de réciter le *suten-du-hotep*, c'était attirer la population en pèlerinage vers ces chapelles privilégiées. Les dévots durent être nombreux, et c'est probablement comme ex-voto à la suite de leur visite qu'ils laissèrent ces statues d'Osiris en schiste[1], ces tables d'offrandes disséminées maintenant dans les musées et où sont mentionnées les princesses. Tous ces monuments furent jetés dehors par les Coptes : en déblayant les chapelles, je n'en ai pas retrouvé un seul.

CLII. — La table d'offrande de Chap-n-apt, elle-même, a été retrouvée à l'extérieur du mur d'enceinte. Elle est en granit noir et fait corps avec un socle rectangulaire de 0m 60 de hauteur. Sur son pourtour, on lit les inscriptions suivantes : et .

CLIII. — Montants de porte en grès qui avaient été employés dans une maison copte à Médinet-Habou. Montant de droite. Haut : trois lignes verticales : 1 etc. 2 etc. 3 etc.

Bas : le défunt agenouillé adorant. Légende verticale : .

Montant de gauche. — Haut : etc. etc.

1. Sur l'un d'eux, se lit un nom qui me paraît une variante non encore signalée de .

2. Un fragment de table d'offrande donne le commencement du même texte : . Ici = = *nebti*. Cf. *Notes et Remarques*, § CXXIII.

Bas : .

CLIV. — Médinet-Habou. — Statue en calcaire compact, d'époque saïte. Le personnage est accroupi, enveloppé dans sa robe, sur le devant de laquelle on lit :

Sur le dos, en deux lignes verticales : .

Amon-rà et les huit divinités qui forment la première ennéade de Aa-dja-maut étaient adorés dans la chapelle construite par les Thotmès; *djeser-ast* est le nom de ce sanctuaire, *aa-dja-maut* le nom du bois sacré au milieu duquel ce petit temple fut construit. D'après les listes ptolémaïques, on cultivait en ce lieu l'arbre *ăch*, l'*acacia seyal* selon M. Loret, il est à remarquer qu'au commencement du siècle, tout l'espace compris entre Médinet-Habou et le colosse de Memnon était encore couvert de plantations d'acacias.

CLV. — Le Musée de Gizéh vient de recevoir plusieurs statues trouvées à Saft el-Henneh, près de Zagazig, d'où provient le grand naos publié par M. Naville.

1° Statue en calcaire, représentant un homme accroupi, enveloppé dans une grande robe, sur le devant de laquelle on lit :

1. est le titre du grand prêtre du nome Arabique, selon la grande liste d'Edfou.

Au dos de la statue, verticalement :

2° Statue en schiste gris; personnage agenouillé, les mains étendues sur les genoux.

Sur la shenti :

Autour du socle :

Dos :

Les titres du personnage sont curieux, et la mention de la Nubie sous Amasis est à retenir.

3° Statue accroupie. Sur le devant de la robe, est représentée une divinité, sans doute Soptou, sous forme d'un homme à tête d'épervier coiffé du disque et des cornes surmontés de quatre longues plumes droites.

Le socle est mutilé et n'offre plus que des fragments de légende :

Sur le pilier du dos :

4° Statue en granit noir, personnage accroupi. Sur le devant, est gravé un Osiris ; sur le socle on lit :

5° Socle de statue en schiste, sur lequel devait se trouver un homme debout, tenant un naos.

Autour du socle :

Sur le dos :

Dans ces textes, on relève les noms géographiques de Hat-nebes, ro-abti, , qui s'appliquent à Saft el-Henneh; on n'y trouve pas la mention de , qui, selon les listes monumentales, devait être la capitale du XXe nome de la Basse-Égypte. Cette circonstance, jointe à l'absence de ce nom sur le grand naos, me porte à croire que Saft el-Henneh, capitale religieuse du nome, n'en était pas le chef-lieu administratif. serait bien la ville de Φακουσσα, donnée par Ptolémée comme métropole du nome Arabia, pour laquelle la liste copte des évêchés établit

l'équation ⲁⲣⲓⲏⲕⲟⲩ = ⲁⲣⲁⲃⲓ = ⲁⲣⲁⲃⲓⲁ = فاقوس. Les recherches de M. Naville ont établi que Saft el-Henneh était l'ancienne Hat-nebes, où se trouvaient le jardin sacré et le sérapéum du XXe nome, que cette ville est la Goshen de la Bible; mais je crois qu'il faut laisser Pa-sapdu à Faqous bien que je ne voie pas actuellement de rapport étymologique à établir entre les noms grecs et égyptiens. Quant à Arabia, les Grecs ont adopté ce nom peut-être moins encore à cause de la position du nome que par suite de la ressemblance avec Hor-ab-ti, titre constant de la divinité adorée dans la région.

CLVI. — Fragment d'une coudée en schiste, trouvée à Saïs. Sur l'une des faces, on lit cette inscription :

CLVII. — Sarcophage en schiste gris, trouvé à Kom-Yasin, non loin d'Horbeit. De forme anthropoïde, très épais, à couvercle très aplati, il rappelle le type du cercueil d'Eshmunazar.

Couvercle. — Sur la tête, une Nephthys ailée avec cette légende : (sic).

Sur les côtés du large collier couvrant la poitrine, deux déesses agenouillées sur le signe tiennent l'anneau ♀. D'un côté, c'est Isis : N ; de l'autre, c'est Nephthys : N .

Au-dessous du collier, gravé sur la partie supérieure du couvercle, on lit cette inscription en colonnes verticales : (sic) .

Sur les côtés se tiennent les quatre génies funéraires : 1° N : 2° N : 3° N

Inscription gravée sur les pieds, se prolongeant sur la cuve :

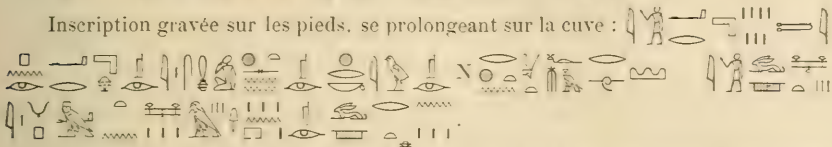

Cuve. — Derrière la tête, un grand , surmonté de l'atef, accompagné des oudjas posés sur le , est adoré par quatre âmes et quatre cynocéphales. Isis et Nephthys, agenouillées, pleurent et disent : .

Inscription à la partie supérieure de la cuve : à droite,

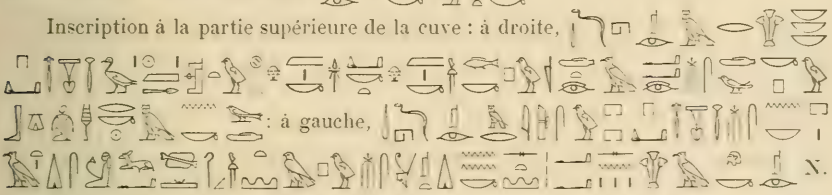

Sur le côté droit, vers la tête, est figurée une porte surmontée de deux oudjas, encadrée par les inscriptions suivantes :

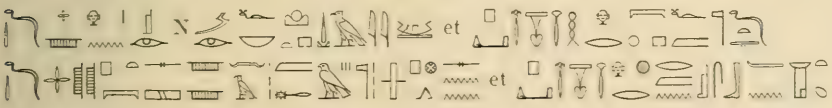

Le reste du pourtour est orné d'images des génies funéraires, accompagnées de légendes séparées par des portes hautes et étroites :

Côté gauche :

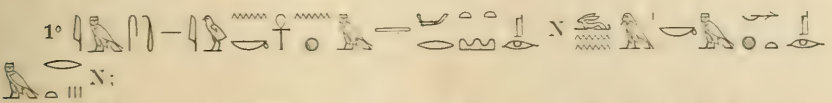

3° N; 4° N; 5° N; 6° N.

CLVIII. — Sur les pierres trouvées à Tahtah, les cartouches d'un empereur que M. Golénischeff[1] lit Mæcianus et que M. Wiedemann[2] croit être Maximinus, présentent quelques variantes, du reste peu importantes. Le prénom est écrit et , le nom propre est ou . Dans la seconde forme du prénom, la lacune que j'indique correspond à un signe indécis qui pourrait être ☉, mais il n'y a place que pour un caractère. La lecture suggérée par M. Wiedemann ne semble donc pas se confirmer, et cet empereur inconnu serait bien un Aurelius Mæcianus ou Magnus.

CLIX. — Rectification. Lorsque j'ai publié[3] le texte du graffito de Louxor relatif à une inondation à Thèbes sous le règne d'Osorkon II, je n'avais aucun indice certain pour fixer la hauteur atteinte par le Nil lors de cette crue. J'avais supposé que l'inscription avait été gravée au niveau de l'eau, ce qui me conduisait à admettre un flux tel qu'il y avait trois mètres d'eau dans les parties basses du temple. La découverte à Karnak d'une série de cotes des hauts Nils de la XXIIe à la XXVe dynastie me permet de rectifier cette hypothèse. En comparant le niveau indiqué pour la crue de l'an III d'Osorkon à Karnak avec les cotes du temple de Louxor, on arrive à trouver que le Nil s'est arrêté à 2^m^ 215 au-dessous de l'inscription; la cour de Ramsès II et la grande colonnade avaient 0^m^ 62 d'eau; il y en avait 1^m^ 10 devant le pylône. La crue, quoique excessivement forte, n'a donc pas revêtu le caractère d'une catastrophe, comme le texte poétique me l'avait fait admettre tout d'abord.

CLX. — Il est regrettable que le second des manuels publiés dans *Two hieroglyphic Papyri from Tanis* par MM. Griffith et Flinders Petrie soit en si mauvais état; la partie géographique aurait complété les documents qui nous sont fournis par la grande liste du grand temple d'Edfou. Les fragments 11, 12, 13 et 14 ont bien été placés par les éditeurs dans leur ordre relatif, mais il y aurait lieu d'intercaler entre eux les fragments 28, 29 et 30.

Le fragment 28 contient les indications relatives à trois districts sur lesquels on n'a pas d'autres renseignements. Cependant le nom du *uu* et celui du *pehu* font penser à la région Maréotique , signalée par Brugsch; ces trois circonscriptions territoriales appartiendraient alors à l'ouest du Delta.

Sur le fragment 29, la première colonne mentionne un district inconnu; dans la

1. *Recueil de Travaux*, t. XI, p. 96. — 2. *Ibid.*, t. XVIII, p. 112. — 3. *Ibid.*, t. XVIII, p. 181.

seconde, le nom de l'agathodémon suffit à indiquer le territoire dont la capitale était . La troisième colonne a conservé les noms de l'agathodémon et du *uu* du XVIIIe nome de la Basse-Égypte, le Bubastite. A l'extrémité du fragment, un nom de *pehu* (?) rappelle celui du XXe nome.

Le fragment 30 se raccorde au fragment 15; il contient également trois colonnes. La première donne des noms inconnus; la seconde est d'accord avec les renseignements de la liste d'Edfou pour le XIXe nome, celui de , capitale ; enfin la dernière se rapporte à un district du nord de l'Égypte, le *uu* ..., le *pehu* suffisent à indiquer qu'il se trouvait dans les marais qui bordent la côte; c'était probablement la région de Péluse.

L'ordre des fragments serait le suivant :

Haute-Égypte

N° 11. — Nome VI.....
— VII.....
— VIII.....
— IX.....

N° 12. — Nome XV.....
— XVI.....
— XVII.....

Basse-Égypte

N° 13. — Nome I.....
— II.....
— III.....

N° 28. — District..... (?)
— ..... (?)
— ..... (?)

N° 14. — Nome IX.....
— X.....
— XI.....
— XII.....

N° 29. — District..... (?)
— .....
Nome XVIII.....
— XX (?).....

N° 30. — District ..... (?)
Nome XIX.....
District de Péluse.

N° 15. — Titres.

CLXI. — M. Peuillet a récemment publié dans ce journal[1] un article tendant à démontrer que, d'après le grand Papyrus Harris, l'édifice connu sous le nom de *Pavillon de Ramsès III* aurait été le palais de ce pharaon. Le roi dit avoir fait un dans l'intérieur de l'enceinte, avec un « un grand balcon d'apparition »; M. Peuillet, s'appuyant sur ce « qu'on ne retrouve de balcons dans aucun des édifices ayant un caractère religieux ou funéraire », sup-

1. T. XVIII, p. 166.

posait que la description ne pouvait s'appliquer qu'au pavillon. Le déblaiement de Médinet-Habou est venu donner l'explication des difficultés : le n'est pas l'édifice construit sur le modèle d'une forteresse qui sert d'entrée au temple, mais un bâtiment aujourd'hui totalement détruit, qui s'étendait au sud du grand temple, entre le premier et le second pylône dont l'axe était perpendiculaire à celui de l'édifice principal; ce n'est que par les traces laissées par les murs sur les parois extérieures du grand temple qu'on peut reconnaître que là existait un monument. La disposition était calquée sur celle du Ramesséum : sur le plan de Lepsius, on voit des murs et des colonnes indiqués un peu au sud de l'emplacement du grand colosse renversé.

A Médinet-Habou, cet édifice comprenait trois travées, celles des côtés moins élevées que celle du centre; chacune était percée d'une ouverture à son extrémité : sur les bas côtés, c'étaient des portes ouvrant sur la grande cour; au milieu, la baie était élevée de près de deux mètres au-dessus du sol, du côté de l'édifice annexe on y accédait au moyen d'un escalier en partie conservé, mais dans la cour cette ouverture avait l'aspect d'une loggia, c'est le balcon dont parle le Papyrus.

En même temps, on n'a pas besoin de détourner le sens de pour en faire des piliers : ce sont les colonnes que renfermait le soi-disant palais.

Une autre preuve que le occupait bien cette place se trouve dans les inscriptions gravées sur les parois des portes faisant communiquer le grand temple avec cette annexe; on y lit en effet les phrases suivantes :

etc.

Il semblerait résulter en outre de cela que le n'est pas le palais du roi, sa résidence habituelle. Cette construction n'est qu'un annexe du temple, une sorte de sacristie; c'est de là que le roi sortait, après s'être montré au balcon, pour diriger la fête d'Amon « de la vallée ». Les inscriptions des architraves du Ramesséum mettent également en rapport ce bâtiment et la fête de la vallée[1] :

Je ne crois pas que les rois aient habité dans les temples : leurs palais s'élevaient au milieu des villes; mais, bâtis pour peu de temps, en briques crues, tout leur luxe ne consistant qu'en peintures murales, ils ont disparu sans laisser de traces; on n'en connaît que deux, celui d'Amenhotep III à côté du Birket-Habou, que j'ai découvert en 1889, et celui de Khu-n-aten à Tell el-Amarna, mis à jour par M. Petrie en 1892.

Quant au Pavillon de Médinet-Habou, les inscriptions dédicatoires gravées sur les portes ne lui attribuent aucun nom particulier, il faisait partie du temple qui s'appelait indifféremment ou

1. Champollion, *Notices*, p. 696.

. Dans les bas-reliefs si curieux qui couvrent les murs encore existants, ne figurent que le roi, la reine (dont le nom ou les titres ne sont pas toutefois indiqués), des princesses reconnaissables au bandeau entourant la tresse qui pend sur le côté de la figure, enfin des prêtresses d'Amon distinguées par la coiffure composée de fleurs à hautes tiges dressées. Le caractère spécial de la décoration semble indiquer que l'élément masculin était soigneusement banni de l'intérieur de cet édifice; je croirai volontiers que dans cette pseudo-forteresse étaient réunies les prêtresses, les recluses consacrées au temple de Médinet-Habou. Si le roi y figure, c'est qu'il est un dieu incarné, un Amon descendu sur terre; la reine est une « divine adoratrice d'Amon », une « divine épouse »; c'est à ce titre qu'elle a accès dans ce couvent dont les habitantes ordinaires, les prêtresses en titre et les princesses royales qui leur sont confiées, reçoivent de leur mieux la divinité qui daigne les visiter.

CLXII. — J'avais supposé que la reine Mehit-n-usekht était la mère du roi Psamétik[1]; une étude plus attentive des inscriptions de la chapelle funéraire de cette princesse à Médinet-Habou oblige à lui attribuer un autre rang dans la généalogie de la XXVIe dynastie et à en faire une femme de ce roi.

Tout l'arrangement repose sur les rapports qui existent entre Mehit-n-usekht, Chap-n-ap II et Nitocris : cette dernière se dit alternativement fille de l'une ou de l'autre des deux premières princesses; la situation est la même que pour la reine qui est appelée tantôt fille de Nitocris et tantôt fille de . La généalogie de Nitocris est le plus habituellement fournie ainsi : ; sur le sarcophage de cette princesse (conservé au Musée de Gizèh), la légende : était assez ambiguë pour que j'aie cru devoir attribuer à Mehit-n-usekht la maternité de Psamétik. Un bas-relief de Médinet-Habou montre que le se rapporte à Nitocris. Sur la paroi est, au second registre à gauche, une offrande d'animaux sacrifiés est faite à Ra-Horkhuti par deux princesses; les légendes sont ainsi disposées :

Ici, le doute n'est plus permis : Psamétik et Mehit-n-usekht sont les parents réels de Nitocris. La solution du problème est la même que pour Ankh-n-s-râ-nefer-ab.

1. Cf. *Lettre à M. Maspero*, dans le *Recueil*, t. XIII, p. 145; *Notes et Remarques*, CXLIV, dans le *Recueil*, t. XIX, p. 21.

Mehit-n-usekht, qui est , est la véritable mère, Chap-n-ap, avec ses titres de et , n'est qu'une mère adoptive; de même que Nitocris devint à son tour mère adoptive de , enfantée en vérité par la reine Takhuat.

Ces deux faits ne sont probablement pas isolés; je pense qu'il faut appliquer les mêmes règles à toute la généalogie de Chap-n-ap, qui paraissait si bien établie. A l'époque éthiopienne, le pouvoir sacerdotal était confié, à Thèbes, à une grande prêtresse qui, avec les titres de , , , était aussi puissante que les lors de la XXIe dynastie. Ces divines épouses avaient un pouvoir spirituel égal à celui des rois au temporel; elles ne se mariaient pas et restaient consacrées à Amon : la transmission de la charge se faisait soit au choix, soit à l'élection, mais pas par descendance. L'héritière du titre, une fois désignée, était adoptée par la grande prêtresse qui se disait dès lors sa mère.

Le titre de , est très ancien[1], mais primitivement il était joint à celui de , l'épouse divine d'Amon était la reine; au commencement de la XVIIIe dynastie, les Aahhotep et Aahmès Nefertari, grâce à ce titre, avaient une influence au moins égale à celle de leurs époux, l'importance de Hatchepsu sous les premiers Thotmès est due aussi en grande partie à ses fonctions religieuses. Plus tard, le rôle des s'efface; il recommence à prendre de l'importance sous la XXIe dynastie avec Râ-mât-ka, qui s'attribue un double cartouche, se développe sous la XXIIe dynastie avec les Karoâmâ et Karomâmâ et acquiert son apogée à l'époque des Éthiopiens. Les divines épouses ne sont plus alors des femmes de rois, mais des papesses dont l'ascendant est plus grand que celui des petits roitelets qui se partagent alors l'Égypte, alternativement soumis aux Éthiopiens et aux Assyriens. Je dresserai donc ainsi le tableau des grands personnages de cette époque[2] :

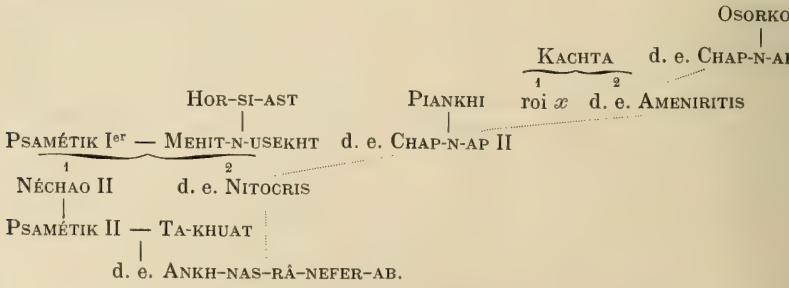

Parmi les différences que présente ce tableau avec celui dressé par MM. Lieblein et Maspero, en dehors de la disjonction des familles princières ayant donné naissance aux diverses , on remarquera que je mets le nom du frère d'Ameniritis comme inconnu. Partout, en effet, le nom de ce prince a été martelé, il n'y a que la pierre de Karnak publiée par Mariette qui semblerait donner Chabaka pour frère à Ameniritis;

1. Voir sur cette question Maspero, *Les Momies royales de Deir el-Bahari*, p. 748.
2. Les traits pointillés indiquent l'ordre de succession (ou d'adoption) des divines épouses (d. e.).

mais ce monument est en si mauvais état qu'on ne peut avoir confiance absolue dans la lecture des signes qui le couvrent. Plusieurs souverains ont eu leur cartouche martelé à cette époque : Chabaka, Chabatoka, Taharka, le père de ce dernier, Kachta, le roi dont le nom finit en *i*, etc. (Piankhi ou Rameni). On est donc obligé à la plus grande prudence dans la restitution des noms effacés.

Cha-n-ap Ier et Ameniritis n'étant pas les femmes de Kachta et de Piankhi, on aura le champ plus libre pour grouper autour de ces roitelets les différentes personnes à nom éthiopien appartenant à leur famille.

CLXIII. — Le village de Qaha (station du chemin de fer, à moitié route entre le Caire et Benha) occupe l'emplacement d'une ville antique. Dans le tell existent encore des colonnes et piliers en pierre provenant d'un temple. On y lit les cartouches de Ramsès II, représenté plusieurs fois en adoration devant , c'est-à-dire Toum, et ceux de Ménephtah dont les noms de *ka* présentent les variantes et . Ces légendes ont quelque intérêt géographique en nous faisant constater que Qaha se trouvait sur le territoire du nome d'Héliopolis, c'est une difficulté pour l'assimilation avec , la bourgade où Piankhi reçut la soumission des princes de l'est du Delta.

CLXIV. — Stèle en calcaire de 1m 18 de hauteur, provenant de Toukh el-Qaramous dans la Basse-Égypte, au sud-est d'Horbeit.

Dans le cintre, plane le disque ailé, au-dessus du signe placé entre deux oudjas; un ciel étoilé surmonte le tableau représentant le roi Chechanq III offrant à Amon , à Maut et à Khonsou.

Le texte de la donation de terrains est ainsi rédigé :

CLXV. — Fragment de cuve en granit noir, trouvé à Touna (dans la montagne

d'Hermopolis). Sur le rebord, on lit : . Sur le côté extérieur : .

CLXVI. — Autel en calcaire, de 1m 20 de hauteur, trouvé à Achmounein. Il est de forme rectangulaire, s'évasant légèrement vers le bas et couronné d'une corniche. Au-dessus, on remarque deux demi-cylindres en relief, entre lesquels une autre saillie rappelle la forme d'un brancard.

Une seule des inscriptions gravées sur le piédestal est encore lisible : .

GLANURES

PAR

A. Pellegrini[1]

16. *Invent.*, 7637 (Louqsor). — Calcaire. Haut., 0m 35; larg., 0m 88. Gros fragment de bas-relief de la tombe du fonctionnaire *Sen-nefr-à*. En haut, quinze colonnes d'hiéroglyphes bien exécutés, quoique un peu endommagés. Au-dessous, à la droite du monceau des offrandes, on voit, debout jusqu'à la cuisse, le dévot, avec *šenti*, perruque, *useχ*; la main levée, il regarde Osiris. A gauche, portion de la figure d'Ásar-χentámenti, avec ses attributs, mitre ornée des plumes d'autruche, , , . Derrière lui, les restes d'Anubis, assis, avec figure humaine et tête de chacal, orné d'*useχ* et avec l'amulette ☥ à la main droite. Suit l'inscription[2] :

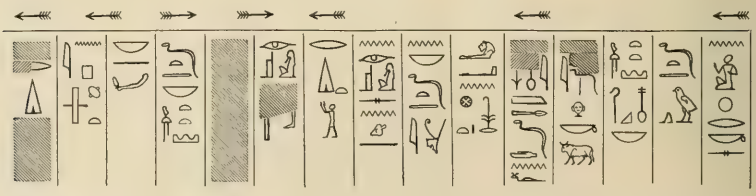

1. Cf. t. XIX, p. 215. — Quelques semaines, après nous avoir envoyé ses *Glanures*, M. Pellegrini, ayant trouvé dans le Musée de Florence d'autres monuments inédits, nous envoya un second article dont les premières pages furent réunies aux *Glanures* sans que l'ordre et le nombre progressif des monuments fussent changés, non plus que les termes de l'introduction ; l'épreuve sur laquelle M. Pellegrini avait indiqué les modifications nécessaires s'égara en route et n'arriva à l'imprimeur qu'après le tirage des feuilles. Il faut donc, à la page 215, au lieu de : *neuf stèles... et un bas-relief*, lire : *plusieurs stèles... et autres antiquités*; au lieu de : *il les acquit*, lire : *il les acquit presque toutes*; à la page 216, au lieu de : *et une dixième stèle avec un petit fragment de statue*, lire : *et la stèle n° 12, avec le petit fragment de statue n° 13*. — G. M.

2. La direction des flèches marque celle des différentes légendes.

11e col. Lisez : . — 12e col., .
Derrière et devant la figure du défunt :

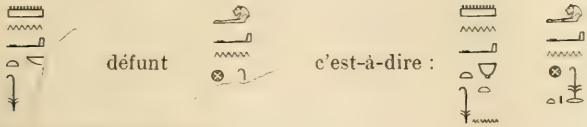

Notez la forme féminine *menā-t suten* au lieu du masculin *menāi suten*. Sur ces nourrissons, voir Rosellini, *Mon. civ.*, III, p. 455; Krall, *Das Land Punt*, dans les *Sitzungsber.* de Vienne, vol. CXXI, 11, 4, p. 53, et principalement la note très intéressante de Maspero, *Proceed. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, April 1892, p. 311.

Traduction : « Offre adoration [à] Anubis-en-l'embaumement, seigneur de la terre de Ze-ser... [et à] Osiris..... seigneur de l'éternité et de l'Amenti; offre adoration à Osiris, et se prosterne au seigneur de l'éternité, le préposé à la ville méridionale, *Sennefr-ā*, véridique. Il dit : Hommage à toi, taureau de l'Occident (Osiris), souverain de bonté, seigneur de l'éternité. Je suis venu courbé (?) et prosterné. » Peut-être faut-il lire : .

17. *Invent.*, 7593 (Gebelein). — Calcaire. Haut., 0m 11; larg., 0m 39. — Fragment de paroi d'une tombe représentant la section supérieure de l'image du gardeur des chiens, *Senb*, et du gardien de l'arc, *Dudu*, qui certainement devaient être à la dépendance du propriétaire de la tombe. On peut assigner ce fragment à la XIe dynastie. Les deux personnages sont tournés à droite. *Senb* est un jeune homme, avec les cheveux courts et l'*useχ*; il tend les bras, adorant. Derrière lui, *Dudu*, avec une longue perruque, la mouche au menton et l'*useχ*; il appuie la droite sur un objet difficile à déterminer. Derrière lui, . Suivent les légendes :

Visage de Dudu : Visage de Senb :

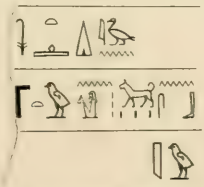

Notez : = .

18. *Invent.*, 7599 (Gournah). — Calcaire. Haut., 0m 47; larg., 0m 38. Stèle du Moyen-Empire, dédiée au défunt *Mentu-ḥotep*. Elle est brisée en quatre morceaux, et ne contient dans le premier registre que les lignes qui suivent, fort endommagées, dont les hiéroglyphes bien gravés sont peints en vert. Tout ce que je renferme entre crochets est perdu.

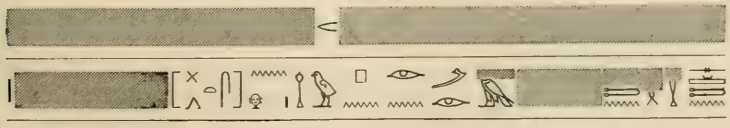

« [O vous, qui vivez sur la terre], ... et qui passez près de cette stèle, si vous désirez voir..... et jouir de la faveur de votre dieu civique, Âmen, taureau des dieux, dites : « Que milliers de pains et de boissons (soient accordés) au *qa* du ..... *Mentu-ḥotep*, véridique, né d'*Ân*, véridique. La dévouée, dame de maison, *Mentu-*....., véridique, dame de piété, née de *Sentu-Ānχ*, véridique. »

Second registre. — Deux personnages assis devant la table des offrandes; à gauche, un homme, avec la perruque, la *šenti* et l'*useχ*, qui tend la droite, adorant, et, la gauche près du visage, odore la fleur de lotus. Le nu est en rouge foncé. La femme, avec la perruque et vêtue d'une robe étroite, approche avec la droite le lotus de son visage, tandis que la gauche lui tombe mollement sur le flanc. Au-dessous de la table à offrandes, le vase renversé, auquel s'entortille une tige de lotus, près du bouton symbolique de laitue.

Le troisième registre n'a qu'une bande jadis teinte en noir.

19. *Invent.*, 7616 (Gournah). — Arénaire. Haut., 0m 50; larg., 0m 31. Stèle cintrée, endommagée au fronton, dédiée au défunt *Pa-àḥu-Deḥuti*, chef de la quatrième classe des nautoniers, par la dame de maison *χer-āa-tef*.

L'homme orné de perruque et d'*useχ*, les bras levés et *contento poplite*, fait son adoration. Sa *šenti* transparente laisse voir une courte tunique avec pantalon. Derrière lui, sa femme, en robe longue et étroite, avec la perruque et le cône funèbre, se tient debout, serrant sur son sein, avec la droite, un vase à libation, tandis que sa gauche, lui penchant le long de la cuisse, tient la fleur de lotus.

Sur ces personnages, on lit :

Entre les mêmes : 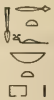

20. *Invent.*, 7581 (Negadde). — Calcaire. Haut., 0m 37; larg., 0m 22. Stèle en forme de *naos*, avec la figure du défunt et de sa femme. En haut, , au-dessous, en une ligne d'hiéroglyphes assez grossiers et de lecture difficile :

« Son fils, qui en fait vivre le nom....., véridique. »

Vient après l'intérieur du *naos;* la femme debout, avec une robe longue et étroite, et les cheveux longs qui tombent sur sa poitrine. Son mari, debout, avec la *šenti* et

l'*usex*, serre de sa main droite la gauche de sa femme. Il a la tête rasée comme les prêtres. Une double ligne verticale de mauvais hiéroglyphes flanque le *naos*. A droite, près de l'homme, *Ḥer-nes-t-sa-pa-u-ran-senb* :

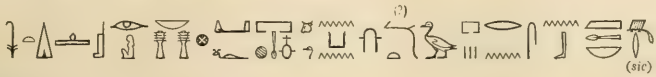

A gauche, près de la femme :

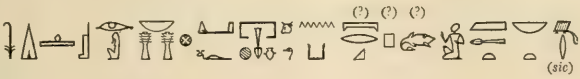

Je n'ose lire le nom propre.

21. *Invent.*, 7638 (Akhmim). — Calcaire. Haut., 0m 55; larg., 0m 33. Fragment supérieur d'une grande stèle cintrée, pas trop ancienne, du défunt *Zeḥer*.

En haut du premier registre, le disque solaire ailé, flanqué par deux urœus dont la queue suspend la croix ansée. Deux chacals couchés vis-à-vis et deux sceptres entourent le nom du dieu Ḥud.

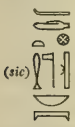

Second registre : à gauche, la barque d'Horus, qui est debout au gouvernail, Isis et Thoth à la proue. Au devant de la barque, un homme, debout, avec la tête rasée et vêtu de la *šenti*, fait l'acte d'adoration. Derrière lui, dos à dos, un autre personnage adorant, aux cheveux courts, avec le collier et la *šenti*. A l'extrémité de la stèle, à droite, on voit les restes d'Horus Ḥarmakhis et la tête du sceptre . L'inscription qui suit, entrecoupée à droite et à gauche par les figures des deux personnages, entoure la scène :

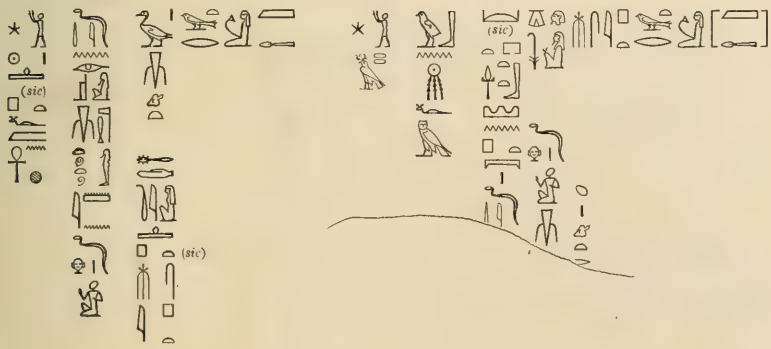

Les formules : « Adore Rā (lorsque) il se couche dans la terre de la vie (= *Ovest*), adore Ḥarmakhis (lorsque) il se lève à l'horizon oriental du ciel, » sont bien connues en épigraphie. Cf., entre autres, Pierret, *Inscr. inéd.*, II, 9, 31, 32; Schiaparelli, *Catal.*, 1572 (2575), 1618 (2562). Les fonctions de *Ze-ḥer* ne sont pas claires; certainement il était un adepte du culte, mais le signe , assez fréquent, spécialement à Akhmim (Panopolis), n'est pas encore assez déterminé. Cf. Bouriant, *Rapport sur une mission dans*

la Haute-Égypte, dans les *Mém. de la Mission arch.*, Paris, 1887, p. 371, etc. Cf., cependant, la stèle n° 23. « premier gardien près du roi ». pour et pour sont des fautes du graveur.

22. *Invent.*, 7641 (Akhmim). — Calcaire. Haut., 0m 25; larg., 0m 29. Fragment de stèle contenant un proscynème à Osiris-χentāmenti et aux dieux d'Àpu, afin qu'ils accordent toute sorte d'offrandes funéraires, de dons du ciel, de la terre et du Nil, au défunt *Pe-ḥā*, prêtre purificateur d'Ūazit, scribe de la bibliothèque, fils d'Horus, véridique, enfanté par la dame de maison, joueuse de sistre de χem, *Uza-šu*, véridique éternellement. Ce monument d'âge tardif est brisé en deux morceaux, et plusieurs mots ont disparu. Pas de représentation funèbre, qui peut-être était au-dessus de l'inscription; les hiéroglyphes sont assez élégants, avec les figures des oiseaux, des vases, etc., ornées par de petites-barres horizontales.

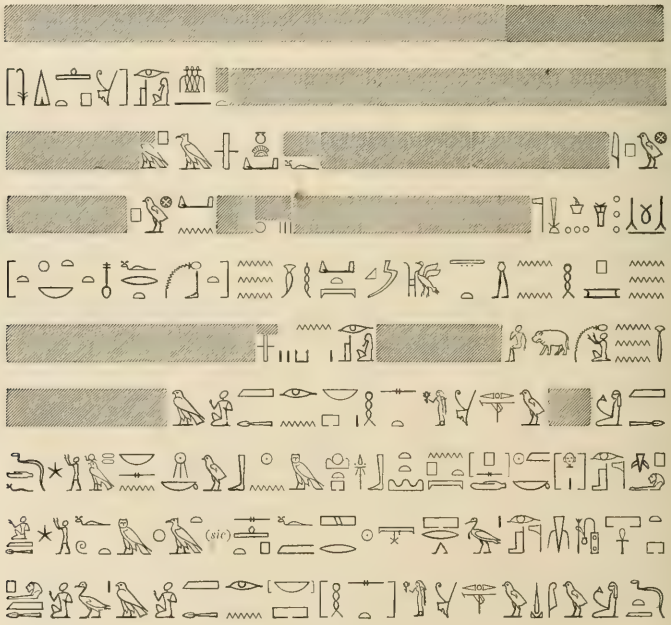

Pour la probable intégration de la première ligne, voir Bouriant, *l. c.*, p. 372.

Ligne 2. — □ très clair et non ⊗.

Ligne 5. — L'original offrirait .

Lignes 7-8. — « Il dit : Adoration à Ḥarmakhis, seigneur du rayonnement, qui se lève à l'horizon oriental du ciel; tu brilles devant la face de l'Osiris, prêtre, *Pe-ḥā*, véridique. Il t'adore au matin; il te fait reposer le soir; sort (avec toi) l'âme de l'Osiris, etc. »

Bouriant, *l. c.*, p. 373, dont le texte plus correct offre : 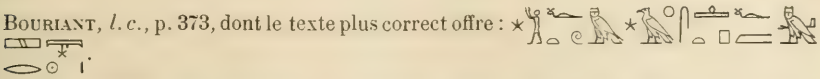 .

23. *Invent.*, 7640 (Akhmim). — Calcaire. Haut., 0m 25; larg., 0m 33. Section inférieure de la stèle du défunt *Pe-du-ẓonsu*. La scène funèbre est perdue tout à fait; on voit seulement à droite deux pieds d'une figure humaine qui appartenait au premier registre. Suit l'inscription en hiéroglyphes du même type que ceux de la stèle qui précède; la première ligne est endommagée à la fin, les quatrième, cinquième et sixième lignes, vers le milieu, mais on peut aisément remplir presque toutes les lacunes avec les inscriptions déjà connues.

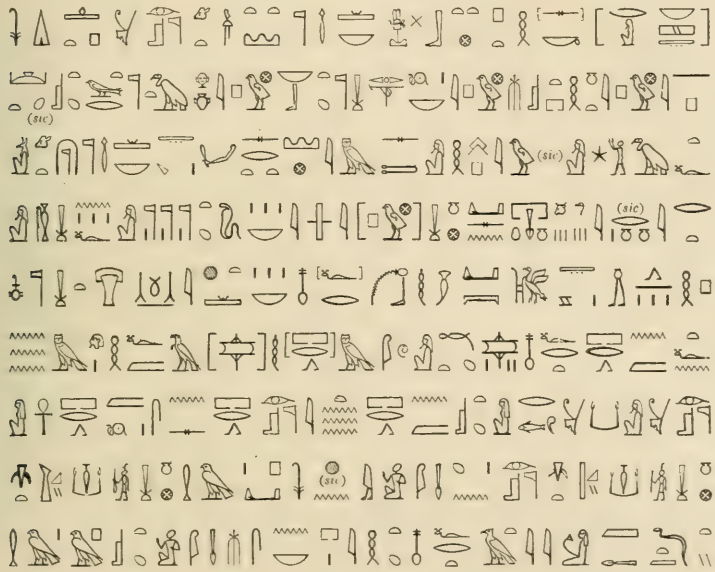

« Offrande royale à Àsàr-ẓentamenti, dieu grand, seigneur d'Abydos, à Ptaḥ-[So]ka[r, seigneur de la] demeure [mystérieuse], à Isis, la grande mère divine, qui réside en Àpu, à Nephthys, la divine sœur, à ẓem, à Rā, seigneur d'Àpu, lieu de naissance de la reine d'Àpu, à Anubis, qui réside dans la salle divine, le dieu grand, seigneur de la terre de Ze-ser, à Àmset, à Ḥapi, à Dūaumutef, à Qebeḥsennuf, à tous les dieux et déesses qui résident en À[pu et] en Sennu, (afin) qu'ils accordent les offrandes funèbres, en pains et en breuvages, bœufs, oies, vin, lait, encens, bandes, toute chose bonne, pure et douce, que donne le ciel, que produit la terre, et qu'apporte le Nil de sa caverne, avec le souffle agréable qui sort de Su et les doux vents du nord qui sortent de Tefne[t], la vie qui sort de Rā, la respiration qui sort d'Osiris, l'eau divine qui sort d'Isis, éternellement, au *qa* du défunt, prêtre de la chapelle funéraire, prêtre du *qa*, chef de Sennu,

prêtre d'Horus, *Pe-du-χonsu*, véridique, fils du défunt, prêtre de la chapelle funéraire, prêtre du *qa*, chef de Sennu, prêtre d'Horus, *Ḥor-pe-âst*, véridique, enfanté par la dame de maison, joueuse de sistre, *Nefri-t-ta-ī*, véridique, surnommée *Mā-ti*. »

Lignes 1 et 4. — Voir, pour les suppléments, notre n° 24, et Bouriant, *l. c.*, p. 370, 372, 375, 380.

Ligne 4. — ou était, selon Bouriant, la montagne de la nécropole d'Akhmim. (*L. c.*, p. 380.)

Ligne 6. — , il faut lire .

Ligne 8. — Peut-être le correspond au d'autres épigraphes. Cf. avec . Sur le , voir Maspero, *Trans.*, 1880, p. 11 et 20.

24. *Invent.*, 7642 (Akhmim). — Calcaire. Haut., 0m 37; larg., 0m 25. Stèle cintrée, d'âge tardif, très endommagée par l'extrême friabilité de la pierre. En haut, le disque ailé. Au-dessous, à droite, la défunte *Ta-âsâr*, fille de *Ze-ḥer*, qui, enveloppée de la *šenti*, se tient debout devant quatre dieux, Osiris-χentâmenti, Horus-Ḥarmakhis, Isis et Nephthys, qu'on reconnaît aisément à leurs attributs. Suit en cinq lignes l'inscription, dont la lecture est en plusieurs lieux très difficile par les mauvaises conditions de la pierre. Il est à craindre qu'à cause de son séjour en lieu et climat peu favorables, cette inscription sera bientôt tout effacée, comme il est arrivé à la stèle n° 1778 (6376).

« On dit quatre fois : Qu'Osiris-χentâmenti, dieu grand, seigneur d'Abydos, que Ptaḥ-Sokaris-Osiris, dieu grand, qui réside dans la demeure mystérieuse, que Horus-Ḥarmakhis, dieu grand, seigneur du ciel, qu'Isis, la grande mère divine, et Nephthys, divines sœurs, qu'Anubis, seigneur de la terre de Ze-ser, préservent la défunte *Ta-âsar*, véridique, fille de *Ze-ḥer*, véridique, enfanté par ..... »

Ligne 2. — Lire : l'espace pour manque tout à fait.

Ligne 4. — Du nom d'Anubis, il ne reste que le chacal.

Ligne 5. — Incertain le dernier nom, obscurs les derniers signes, dans lesquels il est difficile de reconnaître .

25. *Invent.*, 7617 (Gournah). — Calcaire. Haut., 0m 21; larg., 0m 15. Petite stèle votive à *Aâh-Deḥuti*, représenté, comme dans la stèle 1602 du Musée de Turin, sous la forme moins fréquente de cynocéphale. A gauche, sur une base, le dieu accroupi et tourné à droite vers la table à offrandes, avec la tête ornée du disque et du croissant lunaire. Entre la figure du dieu et la table, en une ligne verticale, la légende : « Deḥuti, seigneur des paroles divines, seigneur de la ville des Huit (Hermopolis). »

Dans la partie inférieure de la base :

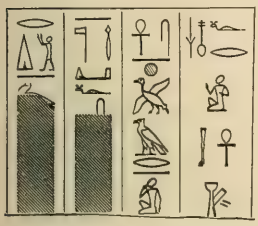

« Donne adoration à Deḥuti [et se prosterne] au dieu grand, (afin) qu'il (lui) accorde [vie, santé] et force... et fasse vivre (son) nom, *Sen-nefer*, dont la vie est renouvelée. » L'espace assez limité de la lacune de la deuxième colonne ne permet pas l'hypothèse que *Sen-nefer* soit, comme fort souvent, un parent du défunt, le sujet de la phrase *s-ânχ pa-ran*.

Après [ ], d'autres inscriptions ont « tourne le visage favorable » (Schiapar., *Catal.*, 1582, *Invent.*, 2548), « toute sorte d'allégresse » (Id., *Catal.*, 1657, *Invent.*, 2542), celle-ci dans un proscynème au même dieu Deḥuti.

26. *Invent.*, 7457 (nécropole de Thèbes). — Calcaire. Haut., 0m 10; larg., 0m 05. Fragment de stèle cintrée, d'un fin travail, dédiée au défunt *Te-sa-k-ro-âs-t*; qui probablement vivait sous la XXIIe dynastie. En haut, le reste du signe du ciel et du disque ailé. Trois lignes verticales d'hiéroglyphes. A gauche, on ne voit plus que l'occiput d'un personnage; en bas, à la fin de la deuxième ligne, la portion antérieure d'une tête humaine en profil. Voici l'inscription :

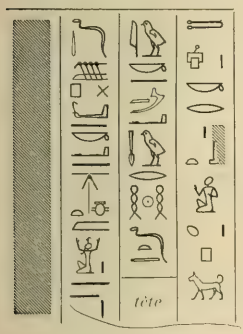

« Dit (Thôth?) : Prends-toi de nouveau (ton) cœur, pour un nombre infini d'années..., invoque la béatitude éternellement, pour toujours. *T.*, fils de *P.* »

27. *Invent.*, ...? (.....?). — Calcaire. Haut., 0m 38; larg., 0m 19. Stèle cintrée. En haut, . Au-dessous, le défunt *Neb-mes*, assis et flairant le lotus. Il serre de la droite un collier (cf. Gayet, pl. XXXIV, LIV, etc.) et pose les pieds sur le marchepied mystique . Vis-à-vis, au devant d'une table qui supporte le vase , *Set-χem-ā*, frère du défunt, debout, en *šenti*, et soulevant avec sa droite un vase et une oie rôtie. Ces personnages ont le nu en rouge foncé.

Près de la tête du premier, on lit : ; au-dessus de la tête de son frère, , avec effacé. Suivent sept lignes d'hiéroglyphes :

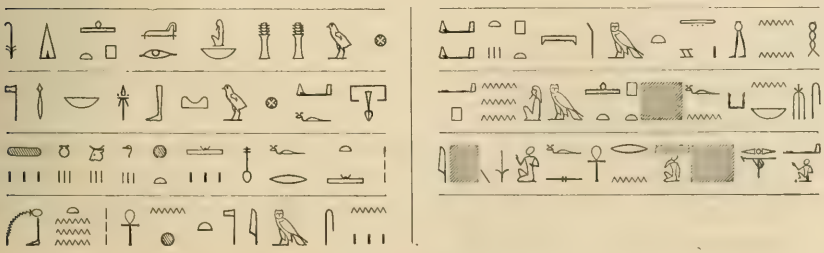

6e ligne. — On voit clairement, après le mot , les restes d'un ou , au lieu du auquel on devait s'attendre; « comme offrande de sa caverne (source) », cf. SCHIAPAR., *Catal.*, p. 500. *Peteh*, métath. de *tepeh*.

7e ligne. — Ici même, nous voyons effacé le nom divin *Set*. Quant au suffixe , ou il manquait absolument après , ou il ne pouvait être que sur le .

28. *Invent.*, 7592 (Gournah). — Calcaire. Haut., 0m 25; larg., 0m 34. Fragment de la stèle cintrée du défunt *Mentu-ḥotep*, qu'on peut assigner à la XIe dynastie. Dans le registre supérieur, trois lignes horizontales d'hiéroglyphes suivies d'un court appendice vertical. La forme des signes, les omissions et le déplacement de quelques mots nous décèlent la maladresse du graveur, qui, pour surcroît, a eu le caprice de nous obliger à lire d'en bas.

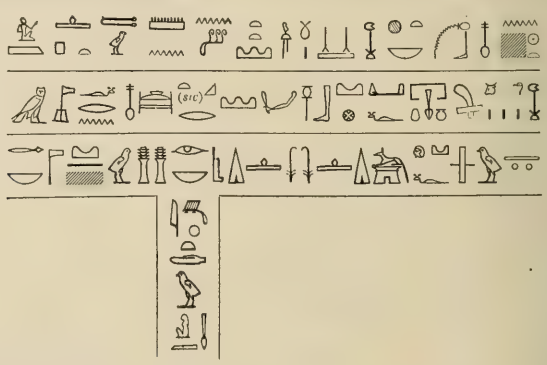

On peut rapiécer ainsi cette mauvaise inscription :

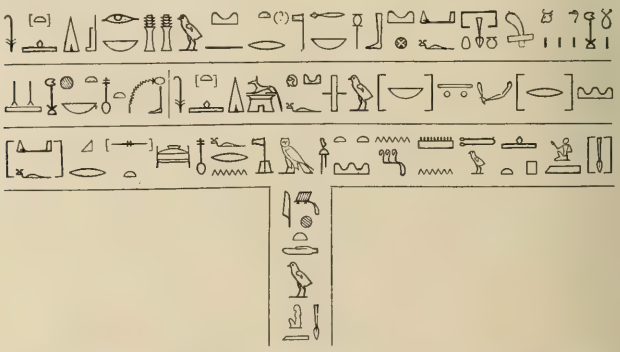

Ligne 2. — Après , j'ai omis le groupe du texte que je ne comprends pas, et qui difficilement pourrait être .

Second registre. — A droite, le monceau des offrandes, près duquel se tient debout le défunt orné d'*usex* et coiffé avec petites mèches frisées. Debout derrière lui, sa femme *Du*, en robe étroite et *usex*, appuie la gauche sur l'épaule du mari. La stèle brisée en bas n'offre que la moitié des figures.

29. *Invent.*, 7632 (Erment). — Calcaire. Haut., 0m 38; larg., 0m 38. Stèle cintrée du défunt *Zed-χonsu-âu-f-ānχ*, qu'on peut assigner à la XXIIe dynastie. Par la friabilité de la pierre, ce monument est brisé en trois morceaux, et quelques mots sont illisibles, quoique on puisse tout aisément les restituer. En haut, disque ailé, avec uræus. Au-dessous, à gauche, Rā-Horus assis, avec ses attributs, sur le marchepied symbolique. Au milieu, table d'offrandes, près de laquelle le défunt, debout, orné d'*usχ* et en *šenti*, fait son adoration. Près de ses mains, on lit la première syllabe de son nom : . A droite, le même dieu dans la même posture, mais tourné à l'envers, table d'offrandes, et restes inférieurs d'un personnage adorant. Sur la tête d'Horus, . Suit l'inscription :

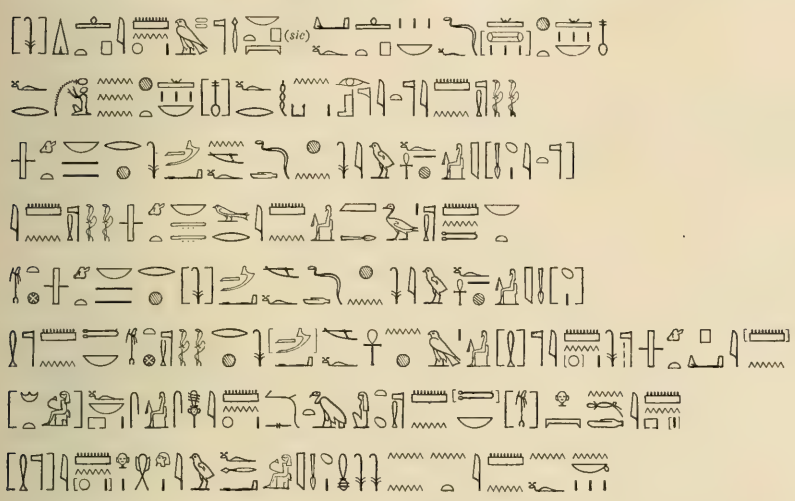

« Offrande [royale] à Ȧmen-Rā et à Horus-Ḥarmakhis, dieu grand, seigneur du ciel, afin qu'il accorde toute sorte d'offrandes, l'abondance de toute chose bonne et pure, de toute chose bonne et douce au *qa* du défunt, divin père d'Ȧmen, prêtre des deux Ūazit, chambellan du souverain des deux mondes, cousin royal, aimant la vérité, *Zed-χons(u)-âu-f-ānχ*, véridique, [fils du divin père d']Ȧmen, prêtre des deux Ūazit, chambellan du souverain des deux mondes, *Ur-âmen*, véridique, fils du prêtre de Mentu, seigneur de Thèbes, chambellan du souverain des deux mondes, cousin [royal], aimant la vérité, *Zed-χons(u)-âu-f-ānχ*, véridique, [fils du] prêtre de Mentu, seigneur de Thèbes, prêtre des deux Ūazit, cousin royal, aimant la vérité, *Ānχ-ḥor*. [Le prêtre] d'Ȧmen-[Rā], roi des dieux, chambellan *Pe-du-âmen*, et sa [femme], la dame de maison, la vénérable prêtresse, joueuse de sistre d'Ȧmen, *Nes-mut*, fille du prêtre de Men[tu], souverain [de Thèbes], chef graveur du temple d'Ȧmen, prêtre d'Ȧmen-Rā, chef de la première classe, *Ȧu-f-āa*, véridique, fils du chargé des mêmes fonctions *Ent-âmen-nef-neku*. »

Lignes 3, 5, 6. — plus rare que .

Ligne 7. — Après , manque l'espace pour ; l'on peut à peine supposer après les restes du .

30. *Invent.*, 7665 (Louqsor). — Bois. Haut., 0m 08; larg., 0m 34. Portion de base d'une petite statue d'un prêtre de χonsu et de Set, dont le nom paraît être *User-set*. C'est un monument de quelque intérêt par son inscription qui est en très beaux hiéroglyphes entaillés et remplis de stuc, çà et là noirci et même disparaissant.

A. Sur les côtés verticaux :

Droit.

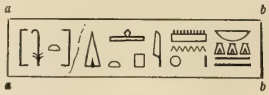

Antérieur.

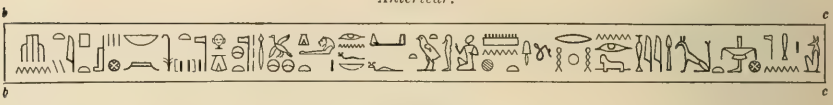

Gauche.

B. Sur le côté supérieur et horizontal :

« Offrande [royale] à Ȧmen-Rā, seigneur des trônes des deux régions, résidant à Ȧpetu, seigneur du ciel, roi des dieux, qui domine le cycle des dieux grands, essence double depuis le commencement[1], créateur de toutes les choses, (afin) qu'il accorde que ma statue soit belle et entière éternellement; (moi) le défunt, grand chantre de Set-Nub-t, prêtre de Set-Nub-t, *User-set*, [véridique, en paix].

» Offrande royale à Ȧmen-Rā, maître de justice. Offrande royale à Mut et à χonsu....., à Osiris, seigneur de la demeure mystérieuse, grand dieu..... [toute chose pure], dont vit la divinité, des milliers de..... le défunt, favori de..... χonsu, prêtre de Set-[Nub-t]....., [*User*]-*set*, véridique, en paix. »

31. *Invent.*, 7657. — Calcaire. Haut., 0m 20; larg., 0m 10 (Louqsor). Fragment inférieur d'une statue virile du Moyen-Empire. Il ne reste qu'une partie des bras, les cuisses et les jambes du personnage assis et voilé d'une robe légère; les pieds et les jambes sont endommagés. Sur le dos de la chaise, on lit en direction

1. Cf. avec de la statue du Louvre, A. 68.

verticale ce fragment de la formule bien connue : 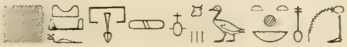
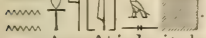 .

Au côté droit de la chaise, une ligne d'hiéroglyphes qui en suivent à angle droit le contour, avec direction des mots de la ligne horizontale en désaccord avec celle des figures, au lieu de :

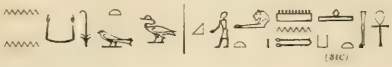

c'est-à-dire : « ... du *qa* du prince royal, prêtre *âq*, nomarque, *Ment[u]-ḥotep*, dont la vie est renouvelée. »

Au côté gauche de la chaise, en direction verticale :

« ... noble de lignée, [prêtre] de Mentu, souverain de Thèbes, *Ment[u]-ânχ-ḥotep*. »

Sur la tunique, en direction verticale, deux lignes d'hiéroglyphes assez médiocres comme les précédents :

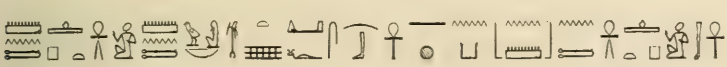

« *Ment[u]-ânχ-ḥotep*. Que Mentu, souverain du nome de Thèbes, accorde protection et vie au *qa* de *Ment[u]-ânχ-ḥotep*, dont la vie est renouvelée. »

Le graveur, ayant oublié le du nom du défunt, l'ajouta ensuite à droite du . Même oubli, sans l'adjonction, dans la deuxième de ces légendes.

32. *Invent.*, 7245 (...?). — Basalte. Haut., 0m 30; larg., 0m 34. Fragment de statue du scribe *Bân-teh-ḥor*. J'ignore sa provenance; l'inventaire du Musée ne donne d'autre indication que : *Frammento di statua di scriba sedente, con molte iscrizioni. Basalte. Acquistato dal Dr Guelfo Cavanna. Acquisto Nardi.* Le personnage dont ce fragment non méprisable n'offre que le derrière posé sur une sorte de coussin à air, les jambes et les pieds endommagés, et une portion de la main droite appuyée sur un papyrus à moitié déployé et couvert de beaux et grands hiéroglyphes, est peut-être le même individu, prêtre d'Âmen, hiérogrammate et purificateur, dont fait mention le proscynème du groupe en calcaire publié par Pierret *Rec. d'inscr. inéd. du Louvre*, I, p. 36-39), où il figure avec les autres membres de la famille, comme fils de *Pe-du-âmen-neb-nes-t-ta-ui*, prêtre d'Âmen du troisième ordre, *χer-ḥeb* en chef, hiérogrammate et purificateur, et de *Śep-en-mut*, prêtresse d'Ḥat-ḥor, purificatrice d'Âmen-Râ, qui préside à la troisième classe. Ce fragment de statue offre les inscriptions suivantes :

1. — Sur le papyrus déployé : *a-a*) portion horizontale, *a-b*) portion verticale :

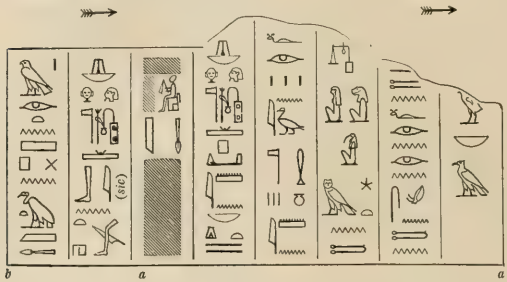

« *Ḥor*, enfanté par *Śep-en-mut*, véridique, (et le) chef *χer-ḥeb*, hiérogrammate *Bàn-teh-*[*ḥor*], véridique..... *χer-ḥeb* en chef, hiérogrammate, *Pe-du-àmen-neb-nes-t-ta-ui*....., de la part de (son) fils, prêtre de 3e classe d'Àmen ..... l'exaltation de Ptaḥ (?), de Seχet et de Thot, à l'heure de..... »

2. — Sur la partie antérieure horizontale de la base, ⟹ :

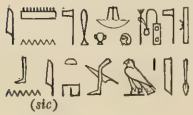

« Le prêtre d'Àmen, *χer-ḥeb* en chef, hiérogrammate, *Bàn-teh-ḥor*, véridique. »

3. — Sur le dos de la statue :

« ..... honoré et aimé dans le temple, en grâce auprès de la divinité et auprès du roi, (et une) sépulture après la mort. »

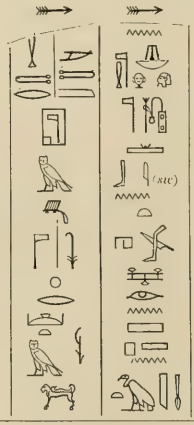

« ..... du prêtre, *χer-ḥeb* en chef, hiérogrammate, *Bàn-teh-ḥor*, enfanté par *Śep-en-mut*, véridique. »

« ... fils du prêtre de 3e classe d'Àmen, (*χer-ḥeb*) en chef, *Pe-du-àmen-neb-nes-ta-ui*, véridique. Sa mère, joueuse de sistre d'Àmen-Rā, qui préside à la 3e classe, *Śep-en-mut*, véridique. »

4. — Autour du piédestal : *a*) du milieu à gauche, ⟹ :

« Grand simulacre, ton âme est avec les astres, la révérence pour toi est dans les

cœurs; ta splendeur (est) parmi les resplendissants, ta puissance parmi les vivants; tu n'es pas détruit, détruit n'est pas ton *qa*, ni l'image du *qa* de *Bàn-teh-ḥor*, véridique. »

b) Du milieu à droite, ←— :

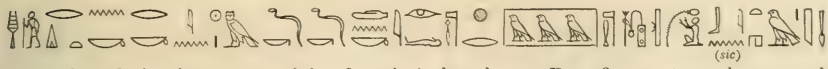

« Grand simulacre, auquel fut donnée la bouche par Rā, afin que tu parles, auquel fut donné l'aspect du dieu grand par les dieux, prêtre, scribe, purificateur, *Bàn-teh-ḥor*, véridique. »

Le mot , étant seul en relief, est un peu fruste.

33. *Invent.*, 7667 (Caire). — Granit. Haut., 0m 37; larg., 0m 26. Tête d'une petite statue de Ramsès II (XIXe dynastie), avec longue perruque divisée en deux tresses pendantes. C'est un travail d'une fine exécution. Sur le petit obélisque auquel était adossée la figure, on lit :

TABLE A LIBATIONS

34. *Invent.*, 7607 (Karnak). — Basalte. Haut., 0m 33; larg., 0m 31. C'est un monument de quelque prix, au nom du premier souverain de la XVIIIe dynastie, le vaillant roi qui délivra l'Égypte des Hyksos (1750-1725 av. J.-C.), « le dieu bon, souverain des deux pays, le soleil, seigneur de vaillance[1], le fils de Rā, *Àḥ-mes*, aimé d'Osiris, seigneur de l'éternité, qui donne la vie éternellement ». En voici la figure avec l'inscription :

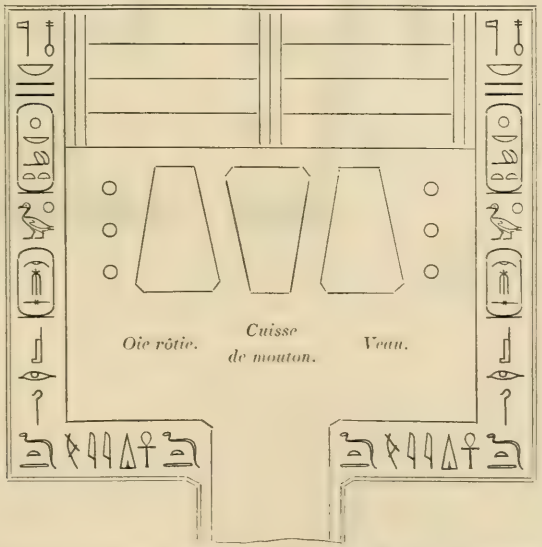

1. Le monument original porte des signes qui semblent ou , et peut-être vaudrait-il mieux adopter cette dernière forme pour la reproduction : il me semble pourtant, ainsi qu'à M. Maspero, qu'on a là un dont la queue est redressée et allongée, puis deux .

LE TEMPLE D'APET A CARNAC

PAR

AUG. BAILLET

I

Enlevé prématurément à la science, M. de Rochemonteix n'a pu mettre la dernière main à sa belle publication du temple d'Apet, la première qui ait été faite en ce genre. Sans vouloir la compléter, je vais essayer de faciliter, à ceux qui auraient besoin de la consulter sans l'étudier à fond, les recherches à travers ce long mémoire.

Le plan (planche I) ne porte point les lettres de repères citées dans le texte; il est donc utile de le reproduire ici.

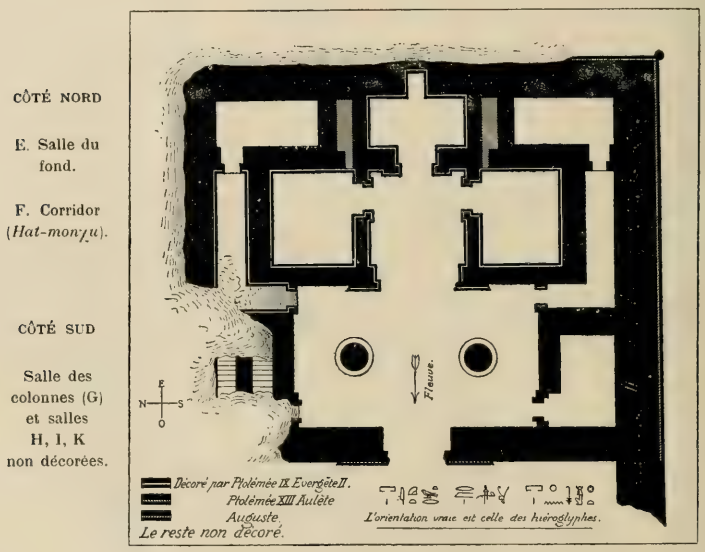

II. — *Dates de construction.*

Ainsi que le fait justement remarquer M. de Rochemonteix, les inscriptions actuelles du temple d'Apet ne nous donnent pas, comme cela a lieu en d'autres monuments, de nombreux détails historiques sur sa fondation et sa construction. Cependant, par un examen attentif, on peut préciser quelques dates : elles sont toujours précieuses pour l'archéologie.

Tel qu'il est, le temple d'Apet a été construit en entier par Ptolémée Évergète II. Mais il faut remarquer que la décoration a été faite à plusieurs dates.

La salle du nord (D du plan) a été dédiée au nom d'Évergète II seul (*Ptulmis ânχ zeto Ptah-meri p-ntr-mnχ*)[1]. On n'en saurait fixer la date, car Évergète n'a jamais régné seul.

Le sanctuaire (A) et la salle du sud (C) sont dédiés aux noms d'Évergète II et de Cléopâtre[2]. Il ne peut y avoir aucun doute que cette Cléopâtre ne soit Cléopâtre II, fille d'Épiphane, et successivement femme de ses deux frères Philométor et Évergète II, car les textes[3] la qualifient « sa sœur », c'est-à-dire la sœur d'Évergète II, tandis que Cléopâtre III, sa seconde femme, était sa nièce.

Cléopâtre II ayant régné par deux fois avec Évergète II, la décoration de ces salles a pu avoir lieu entre 170 et 164, date du premier règne d'Évergète II, ou bien entre 146-134 pendant son deuxième règne jusqu'au jour où il épousa Cléopâtre III. Je pense encore qu'on doit adopter la deuxième époque plutôt que la première, parce que l'inscription nomme « le dieu Eupator » et « le dieu Philométor[4] », qui ne peuvent être que les prédécesseurs décédés d'Évergète.

La salle des étoffes (F) est dédiée aux noms d'Évergète et des deux reines Cléopâtre, qui régnèrent en même temps que lui, comme le montrent les actes grecs et démotiques datés du règne de ce roi[5], d'abord de 134 à 131, date de la révolte des Alexandrins au nom de Cléopâtre II, puis de 124, quand elle fut rentrée en grâce, jusqu'à sa mort en 119.

III

Un autre temple avait-il précédé celui-ci? Évergète ne dit pas qu'il avait fondé le temple, mais qu'« il *a fait* la grande demeure blanche *à nouveau* en pierre blanche de » grès[6] » — « il *a bâti* sa demeure *à nouveau*, travail excellent et éternel : elle est très » belle comme elle était *auparavant*[7] ». De plus, la magnifique statue saïte d'Apet, trouvée près de l'emplacement du temple par Mariette, prouve assez qu'il existait sous la XXVIe dynastie[8].

Évergète n'acheva pas la décoration de l'intérieur, et aucun de ses successeurs ne continua son œuvre; les salles H, I, G, K, n'ont reçu aucune sculpture.

Plus tard Ptolémée Philopator Philadelphe II (Néos Dionysos) « fit seulement sculpter les montants extérieurs de la porte d'entrée pour donner une façade au temple[9] ».

Enfin, sous l'empereur Auguste (*Autokrator Kisaros*), on exécuta à l'extérieur, sur le mur méridional, une série de dix tableaux[10].

IV. — *Le nom du temple.*

Le temple n'est pas désigné sous une multitude de noms comme ceux d'Edfou ou de Dendérah; on peut cependant en recueillir quelques-uns épars dans les inscriptions.

1. Page 270. — 2. P. 244 et 290. — 3. P. 144 et 190.
4. Philométor et Évergète ont régné ensemble de 166 à 164.
5. Voir Aug. Baillet, *Cléopâtre*, dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture, etc., d'Orléans*, 1880, p. 361-384.
6. P. 244 : *Ar nf ast uer* M MAÏ *m aner hez nfr n rud*. — 7. P. 290 : *Sapi nf pr s* M MA *m kat monχ : nfrui sû χr hât*. — 8. P. 175. — 9. P. 174. — 10. P. 231. Voir la Dédicace, p. 234.

1° D'une manière générale on le qualifie de [1], de [2], de [3].

2° De Rochemonteix a signalé, comme la dénomination spéciale du temple, [4] « le temple de la déesse Apet, la grande, au côté gauche du temple de Khons » dont on trouve la variante [5].

Par abréviation, on disait [6] et même [7].

3° On désignait aussi le temple par [8] « le lieu où fut engendré Osiris[8] ».

4° Ou ce qui revient au même [9], [9] et enfin [10].

5° On pourrait encore recueillir quelques autres désignations comme : [11], [12], [13], [14].

Les suivantes sont plus particulières au temple d'Apet :

6° [15] « le temple d'Apet[15] », var. [16], [17].

7° [18] « le lieu de l'enfantement ».

8° [19] « le temple du *mesex* ».

9° [20] « le temple du *šeb* ».

10° Enfin, [21].

V. — *Fêtes et offrandes.*

Une seule fête est mentionnée, sans cependant qu'on en fixe la date. Elle est appelée [22] « le tour du Taureau pur dans son champ », c'est-à-dire d'Amon-Osiris étendu sur son lit funèbre (de Rochemonteix)[23].

L'un de ces textes nous apprend que la fête commençait à l'aube, [24].

Les cérémonies et les offrandes sont bien moins variées qu'à Abydos, Edfou, Dendérah ou Philæ.

Le roi est représenté une fois, à son entrée dans le temple, accueilli par Hor[25]; une autre fois en marche, les bras pendants, s'avançant lentement vers Osiris[26] et adorant Osiris[27]. Dans tous les autres tableaux, il fait à diverses divinités des offrandes dont voici la liste[28] :

(p. 240, A) « des *bouquets* pour reposer (?) tes membres » offerts à Min-Amon-Râ.

(pl. VIII = p. 309) « la *vie*, la *stabilité* et la *sérénité* »; les trois vertus divines (Rochemonteix); offert à Osiris.

---

1. P. 245, 283. — 2. P. 246, 283. — 3. P. 283. — 4. P. 171 et 296. — 5. P. 290. — 6. P. 227, 228, 236, 244, 246, 270, 280, 283, 286. — 7. P. 246, 247, 262, 283, 287, 288, 314. — 8. P. 176. — 9. P. 240, 245, 3e reg., 247, 2e reg., 262, sud, 270, est, 282, 283, 286. — 10. P. 252. — 11. P. 288. — 12. P. 288. — 13. P. 244, 246, etc. — 14. P. 246. — 15. P. 234, 235. — 16. P. 239. — 17. P. 240. — 18. P. 285. — 19. P. 288. — 20. P. 246, 309. — 21. P. 308. — 22. P. 236, 282, 287. — 23. P. 272, 277. — 24. P. 236, 282, 287. — 25. Pl. V. — 26. Pl. X. — 27. Pl. XI.

28. Je suis l'ordre des lettres de l'alphabet copte.

(pl. VII, IX, XVI, ou p. 265, 284, 305, 314) « le *vin* » et p. 245; offert : 1° à Khem : 2° à Amon et Chons; 3° à Amon et Month; 4° à Osiris, Amon et Maut.

(pl. VII et XVI, ou p. 263 et 302) « le *lait* »; offert : 1° à Hor; 2° à Apet, Hor et Isis.

(p. 313) « des *chaînes* en or et des *colliers* en turquoises »; offert à Apet.

et (p. 247) « le *pedum* et le *fouet* »; offert à Osiris.

(p. 245) « l'*éternité* »; offert à Amon, Maut et Hor.

(pl. VI, X et XII, ou p. 247, 260, 284, 287, 314) « la déesse *Mât* »; offert : 1° à Amon, Maut et Chons; 2° à Ptah; 3° à Amon et Maut; 4° aux mêmes; 5° à Osiris.

(pl. XIII, ou p. 300) « le miroir »; offert aux déesses Râ-toouï et Sefekh-abouï.

(pl. XII, ou p. 272, 281) MH, « cette belle couronne de *mâ-kherou* ».

(pl. V, XI, et p. 245, 264, 287 et 315) MNZ, « les bandelettes »; offert : 1° à Osiris et Isis-Thermouthis; 2° à Isis-Thermouthis; 3°-4° à Osiris.

(pl. VIII, p. 267) MZ, « l'essence ou huile »; offert à Nephthys-Sefekh-abouï-Râ-toouï.

(pl. XI, p. 287; pl. XV, p. 305, et p. 314) MZ; offert : 1° à Osiris; 2° à Amonit; 3° à Osiris et Isis. « Offrande de l'essence sortie de Pount, du baume vrai du Pays-» Divin, mis en sac par le dieu Mâzid de ses propres doigts (p. 314). »

(pl. VIII, p. 266, où il est dit seulement que le roi fait quatre fois le tour). On voit souvent ailleurs l'offrande de quatre petits vases ou plus; les textes apprennent qu'il s'agit encore des essences (cf. BÉNÉDITE, *Philæ*, pl. XVI = p. 44; Rochemonteix, *Edfou*, pl. XVII = p. 77); offert à Osiris et à Isis.

(pl. VII = p. 262; pl. XV, tableau supérieur, p. 307) NNU, longue « bandelette » que le roi tient à deux mains; offert à Isis.

(p. 237, 248-249 et 251) NMST, « le vase d'eau »; offert aux huit dieux élémentaires, avec . Le vase peut changer de forme, tout en servant au même usage : (pl. XI, p. 283) HST, (pl. VI, p. 260); offert à Amon et à Osiris.

(p. 247) NXX, « le fouet ». Voir .

, (p. 310) QMÂT et MHT, « la Haute et Basse-Égypte »; offert à Osiris.

(pl. VI, VIII et XV) RNPTU, « des *plantes* »; offert : 1° aux trois Hathors, 2° à Nephthys, 3° à Isis.

ou (pl. V, p. 259; pl. X, p. 285; pl. XV, p. 302; p. 317) SNNTR; offrande de « l'*encens* (?) » à Hor, à Amon et Chonsou, à Shou, à Osiris et Horus. Aux pl. IX = p. 281 et XIII = p. 303, le vase est tenu par un sphinx que le roi porte sur la planchette , et offert : 1° à Shou, Tafnouit, Hor, 2° à Sibou, Nouit, Osiris, Horus, Isis et Nephthys.

(p. 238 et 241; pl. VI et p. 264; pl. XV et p. 245; p. 301) SS'S', « les sistres »; offert : 1° à Amonit, 2° à Nouit, 3° à Osiris et Isis, 4° à Hathor et Tanennit, 5° à Mehit.

(p. 237) STI, « la bonne odeur » sortie de tes membres »; offert à Osiris.

(p. 240) SUTN DI HTP, « l'offrande royale de toutes bonnes choses »; offert à Osiris.

(pl. VI et p. 261; p. 309) S'B ou US'B (cf. ROCHEMONTEIX, p. 295 et 254); offert à Apet et à Nouit.

(p. 247) TA, « le gâteau »; offert à Apet.

(pl. XII et p. 286) USχ, le pectoral » (cf. pl. X, XII, XIV et XVI); offert à Amon et à Maut.

(p. 236) l'arme *χopeš* offerte à Month.

(pl. V et p. 260; pl. IX et p. 285; p. 314) FA-χT, « apport des choses »; présenté : 1° à Osiris, 2° à Sibou, Osiris et Nouit, 3° à Sibou.

Jusqu'ici, je n'ai pu reconnaître si le rituel des temples prescrivait un certain ordre dans la présentation des offrandes. Rochemonteix (ou M. Chassinat) publie d'abord tout le registre inférieur, puis tout le registre supérieur. Rien ne me semble moins sûr que cette méthode. Je croirais bien plutôt que les tableaux supérieurs de droite font suite aux tableaux inférieurs, suivant cette espèce de loi de la perspective égyptienne; et de même à gauche. En tout cas, les tableaux se font suite tout autour des salles, et les quatre murailles étant publiées ici séparément, sans aucun point de repère, et, de plus, le commencement des tableaux n'étant pas le même dans les registres correspondants, il est fort difficile d'en apprécier la suite sur les planches. J'ai essayé de parler aux yeux dans les dessins suivants.

[1° Je mets le n° des planches au même endroit où ils sont dans la publication; 2° les → ← indiquent le côté où regardent les personnages; 3° les + indiquent le commencement et la fin des suites de scènes.]

SANCTUAIRE

Sur le bandeau de frise : Dédicace aux noms d'Évergète II et de Cléopâtre (p. 290).

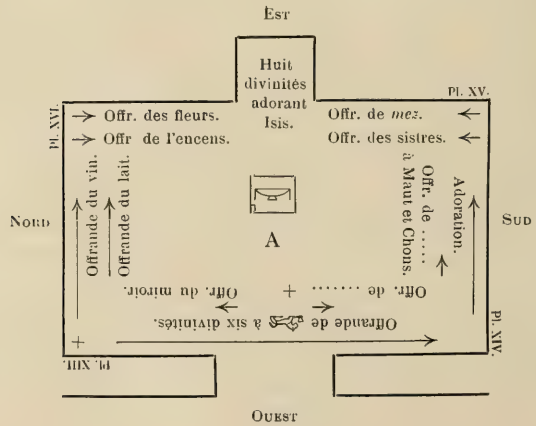

SALLE CENTRALE

Inscription du bandeau de la frise (p. 244). : Dédicace aux noms d'Évergète et de Cléopâtre.

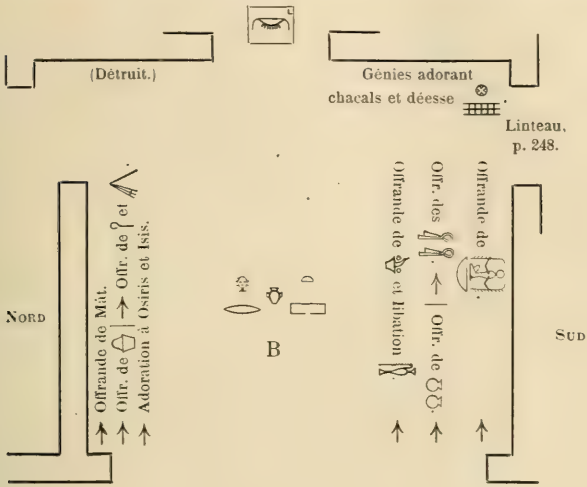

SALLE DU SUD

Linteau (p. 248) : Adoration aux dieux élémentaires.
Bandeau de la frise intérieure : Dédicace (p. 252) aux noms d'Évergète II et de Cléopâtre.

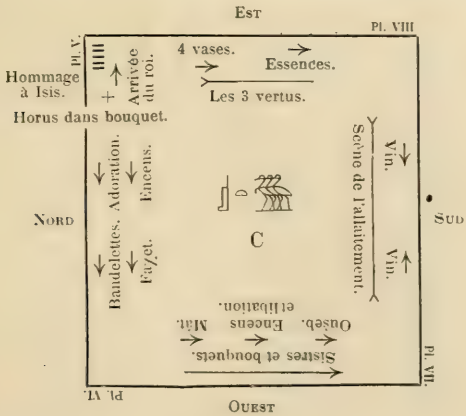

SALLE DU NORD

Dédicace au nom d'Évergète II (p. 270).

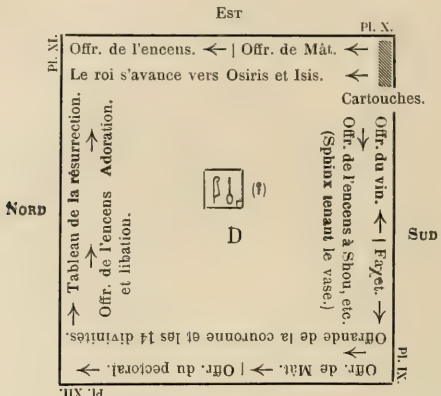

DÉPÔT DES ÉTOFFES

Sur le bandeau de frise (p. 308) : Dédicace aux noms d'Évergète II et des deux Cléopâtres.

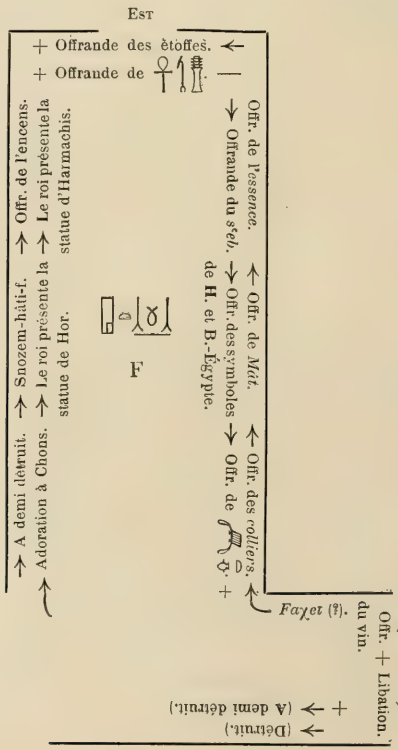

VI. — *Noms divins.*

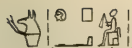 , p. 252.
Aah (Lunus), 311.
Ahi, 195, 207, 8, 219, 223, 239.
Amon, 210, 221, 3, 5, 8, 9, 231, 5, 243, 5, 7, 255, 8, 9, 266, 274, 9, 283, 7, 291, 2, 4, 304, 8, 9.
Amon-Unnofer, 311, 2.
Amon-Ra, 203, 214, 245, 7, 258, 272, 5, 6, 283, 6.
Amon-Ra-Ba-šps-n-osiri, 245, 276, 288.
Amon-Ra-Ga-mut-f, 241, 291.
Amon-Ra-Nb-nst-touï, 266, 284.
Amon-Ra-Paut-touï, 285, 306.
Amon-Ra-Soutn-ntru, 238, 267, 287, 203.
Amon-Ra-Unnofr-χnt-uas, 247, 283.
Amon-Ra-Unnfr-sutn-ntru, 306.
Amn, 249, 288.
Amnt, 249, 288.
Amonit, 239, 256, 262, 6, 282, 305.
Amn-ran-f, 266, 285, 305, 312.
A-mati, 231.
An-aah, 312.
Anhur, 210, 232, 257.
Annit, 271, 281.
Anpu (Ἀνουβίς), 233, 269.
Apet, 205, 224, 5, 234, 5, 9, 243, 7, 254, 9, 261, 270, 5, 290, 4, 5, 296, 9, 302, 7, 313.
Apis, 290, 308.
Atum, voir Tum.
, 245.

Bau-abtt, 235.
Bau-n-χn, 235.
Bs, 205.

Dad, 250.
Dieux dont les noms manquent : 231, 3°; 232, 6°, 7°, 11° à 14°; 233, 18° et 20°.

Ga-mut-f, voir Amon.
Ga-uab-m-sχt-f, 236, 272, 277, 282, 287.

Hu, 307.
Hh, 249, 289.
Hht, 249, 289.
Hka, 250, 288.
Hapi (Apis), voir Apis.
Hāpi (le Nil), 252, 266, 270, 288, 307, 311, 6.
Hapit, 235, est.
Hor, 207, 8, 210, 1, 221, 230, 245, 6, 8, 252, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 262, 3, 4, 6, 9, 271, 5, 6, 281, 2, 4, 7, 8, 290, 302, 6, 8, 311, 4, 6, 7.
— Dma, 233.
— Hud, 209, 211, 223, 231, 297.
— M-αχu (Ἁρμαχις), 273, 282, 312, 3.
— Nb-fut, 266, 285, 312.
— Nz-tf-f, 260, 248.
— P-χrd (Ἁροποχρατης), 221, 242, 266, 7.
— Si-isit (Ἁρσιησις), 232, 248, 261, 2, 3, 284, 317.
— Sam-touï, 195, 207, 208.
— Si-šra (?), 263.
— Ur (Ἁρωηρις), 271, 281, 2, 291, 302 (Haroïr-Qemâ), 303.
Hathor, nbt Ant, 265, 300.
— nbt Hotp, 301.
— nbt Uas, 210, 1, 229, 235.
Hathors (les), 252, 263, 317.
Htm-Qrh, 280.
Htp, 250.

Isit (Ἴσις), 210, 224, 7, 230, 1, 242, 5, 6, 7, 8, 252, 4, 5, 7, 8, 9, 260, 1, 2, 3, 5, 6, 271, 6, 280, 2, 8, 299, 302, 3, 6, 8, 311, 2.
I-m-htp (Ἰμουθης), 221.

Khu, 250.
Khm (ou Min), 206, 210, 1, 231, 243, 291.
Khmnu, 266, 288, 247.
Khnmu (Χνουμις), 231, 252, 263.
Khpra, 211, 221, 241.
Khonsu (Χωνς), 204, 221, 3, 8, 231, 247, 259, 266, 276, 285, 291, 2, 7, 311, 2.

Khut, 247, 252.
Kk, 249, 289.
Kkt, 249, 289.
Khnouphis (Κνουβις, Κνουφις).

Maa, 250.
Mhnt, 263.
Mhit, 301.
Minou, 241, cf. Khim.
Menat (?), 250.
Mont, 207, 210, 230, 1, 259, 271, 6, 282, 310, 1.
Mirti, 310, 7.
Maskhonit, 263.
Maït, 228, 9, 246, 260, 273, 4, 6, 292, 218, 224.
Mout, 231, 243, 5, 7, 9, 266, 7, 276, 285, 6, 7, 291, 306.

Nu, 249, 289.
Nb....., 232.
Nb-htp, 301.
Nubt, 210, 290, 300.
Nohem-âuat, 311.
Nakht, 250.
Nofr-tmu, 221.
Nekhabit, 235, 252, 7, 263, 307.
Nb-hat, 224, 7, 230, 3, 5, 7, 262, 7, 271, 6, 282, 8, 299, 302, 3.
Nephthys, voir Nb-hat.
Nu, , 249, 289.
Nu, , 245.
Nut, , 282.
Nut, , , 249, 289.
Nut, , 229, 247.
, 235.
, 235.
, 245.
, 245.
, 246.
, 247.
, 261, 271, 2, 5, 7, 282, 6, 7, 299, 302, 3, 4, 9, 313, 211, 224.
, 281.
, 309.
Nit, 237, 310.
, 246.
(Isis et Nephthys), 228.
Ntr-amn-paut-touï, 280.
Nozemti-ab, 250.

Ptah, 204, 6, 210, 4, 8, 223, 248, 253, 5, 277, 8, 291, 4, 7.
— Tonen, 244, 308.
— Nfr-hr χnt-uas, 260, 288.
Paut-ntru, 289, 303, 195.
Paut-touï, 280.

Qrh, 280 et ....

Ra, 207, 8, 210, 228, 9, 241, 6, 252, 5, 266, 281, 2, 3, 5, 7, 8, 290, 300, 1, 2, 3, 6, 7, 8, 312, 5.
Rât, 255, 7, 265, 309.
Rat-touï, 258, 265, 6, 7, 276, 299, 300, 1, 5, 310.
Ra-Har-m-akhou, 273.
Rehcht, 246.
Ranent, 258, 307, 321.

Sa, 250, 307.
Seb (Sibou, Geb, Keb), 233, 5, 9, 257, 264, 271, 282, 285, 290, 9, 303, 313, 7.
Sobek, 271, 282.
Sodem, 250.
Sefekh-abui, 227, 237, 266, 299, 300.
Shu, 211, 8, 221, 2, 8, 245, 250, 271, 281, 2, 302, 312.
Shen, 250.
Shepes, 250.
Sokhit, 279.
Sokaris, 204, 211.
Sam-touï, 207 (voir Hor).
Soped, 250.
Sešet, 210, 211.
Sati, 211, 225.

Tefnout, 211, 221, 9, 271, 281, 2, 304.
Thermouthis (Isis et Maut), 245, 252, 5, 262, 4, 6, 283, 5, 6, 8, 301, 2, 3, 6, 315.
Thot, 207, 8, 210, 9, 232, 257, 263, 274, 8, 287, 8, 9, 292, 304, 5, 7, 310, 1.
Tum, 207, 245, 271, 281, 2, 309, 311, 3.
Tanen, 288.
Tanent, 265, 271, 282.

Un-nofr, 218, 233, 252, 263, 271, 281, 3, 9, 304, 312.
Usiri (Ὄσιρις), 204, 6, 210, 214, 7, 221, 3, 230, 2, 242, 5, 8, 9, 252, 3, 6, 7, 8, 260, 1, 2, 3, 6, 8, 9, 271, 2, 4, 6, 7, 8, 282, 3, 4, 7, 8, 290, 292, 6, 7, 311, 2, 6, 7, 8.
— Miriti, 283, 310, 317.
— Un-nfr, 234, 5, 7, 240, 4, 6, 262, 8, 9, 270, 1, 5, 280, 3, 6, 290, 302, 3, 9, 310, 4, 5, 6.
— Hr-ab-uas, 231, 261, 8, 272, 6, 7, 287, 308, 9, 314.
Usr, 250.
Uât, 227.
Uaz, 250.
Uazit, 252, 7, 263, 307.

Zefa, 250.

VII. — *Noms géographiques.*

§ 1er.

Abydos, 193, 9, 215.
Contra-Lato, 179.
Dendérah, 173, 6, 9, 181, 2, 5, 192, 202, 213, 5, 6.
Deir el-Bahari, 199.
Deir el-Medineh, 179.
Edfou, 173, 6, 9, 181, 2, 6, 192, 3, 5, 7: 202, 6, 213, 6.
Esneh, 213.
Karnak, 171, 3, 4, 5, 9, 185, 199.
Louqsor, 171, 182.
Medineh-Thabou, 176.
Memphis, 221,
Nubie, 180, 186.
Ombos, 179.
Philæ, 173, 9, 213.
Pyramides, 215.
Shenhour, 180.
Somals, 180.
Tinis, 221.
Yémen, 180.

§ 2.

, (le monde), 302, 307, 232; (la terre), 310; 263, 281, 285, 301, 302.
, 302, 317.
, 281.
, 316.
, 316.
, ... 315.
, 288.
(villes, Isit nbt nu, hont hsptu, 162; voir *passim*. , 265.
(Thèbes), Mut hrab nut, 286.
..... 290, 310.

§ 3.

, 232.
, 232.
, 252, 282, 310.
, 255, 265, 300.

, 239, 240, 252, 5, 260, 262 (2 fois), 266 (2 fois), 285, 286, 311, 312.

, 282.

, 255.

, 262, 267, 285, 286, 301, 306.

, 245.

, 235.

, 228, 229, 312.

(BQ), 233.

, 235.

, 316.

, 266.

, 237.

, 262, 286.

, , ..., 266, 267, 270, 287, 311, 316.

, 234.

, 255, 284, 285, 287.

, 232.

, 239, 260, 282.

, 242, 255.

, 234, 310.

, 235, 245, 263, 307.

, 263; , 305.

, 267.

, 284.

, 233, 303, 310.

, 252.

, 228.

, 316.

, 233.

, 237, 260, 281, 314, 316.

, 233, 284.

, 255, 270.

, 231, 267.

, 232, 235, 237, 281, 302, 303, 310.

, 286, 302, 310.

, 265.

, 310.

, 235.

, 233.

, 232.

, 234.

, 232.

, 232.

, 245, 246, 263, 265, 266, 283, 284, 285, 301, 302, 304, 305, 306, 308, 312, 315.

, 252, 281, 301.

, 270 (2 fois).

, 237.

, 301 (to pen).

, 252, 277, 287, 316.

, 235.

, 235.

, 235, 310.

, 233.

, 233, 277, 286.

, 237, 260, 281, 314, 315, 316.

, 231.

, 232.

, 228, 231, 5, 6, 245, 247, 252, 5, 260, 265, 6, 7, 8, 277, 280, 2 (2 fois), 3, 4, 6, 7, 8 (2 fois), 300, 1 (2 fois), 6, 8, 310 (4 fois), 314, 316.

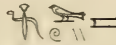 , 233.

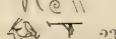 , 233.

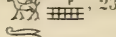 , 252.

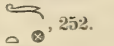 , 252.

GLEANINGS FROM THE LAND OF EGYPT

BY

A. H. SAYCE

§ VII. — The following is a Coptic stela of white marble, found by Capt. Lyons at Maharraqa, opposite Serra, a little to the north of Wadi Halfa. In the 7th line, Mauragê must be the old form of Maharraqa. The upper part of the stela is broken.

1 ..... пєу(?)оі (?) і(?)ⲙі(?)ϑ

2 таϥ̅рпоуѡϣ ⲙ̅пиоуте ⲙ̅пеоуо[1]

3 єіϣ тнр̅ϥ ⲙ̅пєϥѡн̅ϩ аⲃⲃа ѳѡⲙас

4 паї ⲛ̅ϣоⲣⲛ̅ ⲙєн' ϩⲙ̅ пєϥⲃіос асⲣраⲥ

5 се каλѡс итⲙ̅пітⲙонахос ϩⲙ̅ пмо

6 тнріон єтϯсоєіт пас єтн̅ паі ко єтоⲙоу[2]те є

7 роϥ ⲍє ⲙаγраєн аγѡ асγрарⲓⲙаⲓтрє

8 ϩіⲍѡϥ' ⲙ̅ⲛ̅ⲛ̅сѡс ⲍє ϩітⲙ̅ пєψ̅ⲭ̅ѳєⲙа

9 ⲙ̅пиоуте ⲙ̅ⲛ поуѡϣ ⲛ̅ⲛєррѡоγ аγтѡ

10 ϩⲙ̅ⲙ̅оϥ єхⲙ̅ пєѳєроиос итⲙ̅ⲛтарχі

11 єроєтин єте паѳⲙос пє ⲛ̅ итⲙ̅ⲛ̅ⲛєпіскопос

12 ⲛ̅тєпіскопн ⲛ̅ⲛⲁⲙпропоλєѡс паχѡрас λоіс π

13 а паⲙⲙоγрєос ⲛ̅ⲛоуте ⲣ̅ⲙⲙєєуе ⲛ̅ⲛєϥ

14 ϩ̅ⲛє асϣⲙє ⲛ̅сѡϥ асⲙ̅ⲙ̅ⲧоⲛ ⲙ̅ⲙоϥ ⲛсоγ

15 ✠ ⲛ̅ϩ̅ ✠ ⲙ̅пєϩот єпⲙ̅фаπολⲓκ̅λ̅ⲧіс єпіфоⲛ̅ (*sic*)

16 ⲛ̅ⲛоуте ⲙ̅пⲛ̅ⲁтѡⲛ ⲙ̅ⲛ сарⲍ ⲛⲙ пєнтаϥϯ

17 ⲙ̅пⲕосⲙос єϥєϯ ⲙ̅ⲧоⲛ ⲛ̅тєϥψ̅ⲩχн ⲙ̅ⲙа

18 каріа єісоуⲛ̅ϥ ⲛ̅ⲁⲃраϩам ⲙ̅ⲛ ⲓ̅саак ⲙ̅ⲛ ⲓ̅ⲁкѡϩ

---

1. The letters ο and υ have peculiar forms throughout this inscription : the ο are square ◇ for the most part, and the υ are rather like ʊ̃.

2. ο and υ are united in a ligature.

19 ⲡⲙⲁ ⲛ̄ⲧⲁϥⲡⲱⲧ̀ ϭⲓ ⲡⲉⲙⲕⲁϩⲛϩⲏ̄ⲧ ⲙ̄ⲛ̄ ⲧⲗⲩⲡⲏ ⲙ̄ⲛ̄ ⲡⲁ

20 ϣⲁϩⲟⲙ ϩⲛ̄ ⲑⲓⲉⲗⲏ̄ⲙ ⲛ̄ⲧⲡⲉ ⲛ̄ⲧⲁ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙ̄ⲧⲟⲛ ⲙⲙⲟⲟⲩ

21 ⲛϩⲏⲧϥ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲉⲓⲁ ⲛⲧⲉⲑⲉⲟⲧⲟ̄ⲥ ⲙⲁⲣⲓⲁ ϩⲁⲙⲏⲛ ⲅⲉⲛⲟⲓⲧⲟ

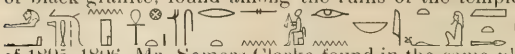

§ VIII. — In 1883, I copied the following inscription on the back of a seated figure of black granite, found among the ruins of the temple, within the town at El-Kab : (from right to left). In the winter of 1895-1896, Mr. Somers Clarke found in the same place, in front of the sanctuary of Ramses II, the seated figure of a scribe, of black granite. On the lap is the following inscription :

1 2 3 4 5 6 7 8

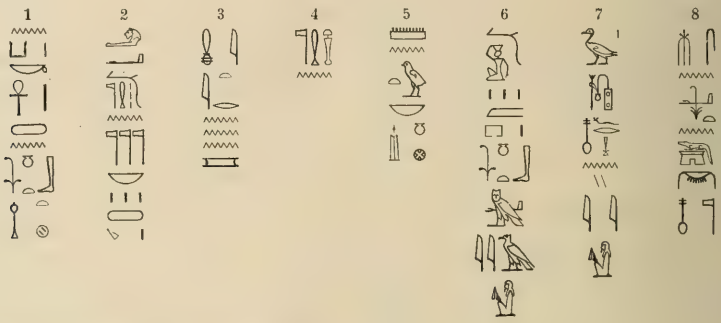

Round the base of the statue is :

Left side : Middle side : Right side :

this last turned from right to left.

For Ma-Atur, the modern Gebelên, see DARESSY, in the *Recueil*, t. X, p. 140.

§ IX. — On the West bank at Silsilis, is a Greek inscription accompanying the reliefs of a dom-palm on the one side, and a boy with a bull on the other. It is fiven in LEPSIUS, *Denkmäler*, VI, 82, *Greek*, 188; but the copy is so imperfect as to be unintelligible. The inscription is realf as follows :

(1) Το προσ(2)κυνημα [Λε] (3) ωνιδου κυβε(4)ρνητου Νειλου (5) Διος καλου[μενου] (6) Νεφωτου του (7) [μ]εγιστου (8) LI Τραιανου και (9) [σα]ρους (*sic*) του κυριου. There is a similar *graffito* of a « pilot of the Nile » at Philæ. Nephôtês is a god, and therefore cannot be identified with Nebhat, as has been proposed[1]. The 10th year of Trajan is A. D. 108.

The Greek *graffito* at the southern corner of the speos of Hor-em-heb has not hitherto been copied. I have succeeded in deciphering it as follows :

(1) Το προσκυνημα (2) Μαριου Φαβιου στρα(3)[τιω]το[υ και] παν(4)των α[υ]του [κ]αι Διφ(5)α..ος και Ηρωνος (6) Σ(?)..ελερος παρα τω (7) Θεω Αμμονι (*sic*).

1. Νεφώτης est la transcription exacte de , *Nef[er]hotpou*, avec chute de médiale. — G. M.

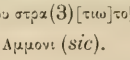

CHALON-SUR-SAONE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU.

DENYS DE TELL-MAHRE. Chronique, 4e partie. Texte syriaque publié d'après le manuscrit 162 de la Bibliothèque Vaticane, accompagné d'une traduction française, d'une introduction et de notes historiques et philologiques par J.-B. Chabot. 1 fort vol. gr. in-8°. 25 fr.

DERENBOURG (H.). Essai sur les formes des pluriels arabes. Gr. in-8°. 3 fr.

DEVÉRIA (F.). La nouvelle table d'Abydos. Gr. in-8°. 2 fr.

— — Notation des centaines de mille et des millions dans le système hiéroglyphique des anciens Égyptiens. Gr. in-8°. 1 fr. 50

— — Quelques personnages d'une famille pharaonique. Gr. in-8°. 3 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), Papyrus du Musée de Turin publié en fac-similé par le professeur R. V. Lanzone, de Turin, 11 planches et 2 pages de texte. In-f°. 30 fr.

DUTENS (A.). Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. In-8°. 6 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. Gr. in-8°. 20 fr.

— — — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. In-8°. Au lieu de 8 fr. 4 fr.

EBN-EL-FARAD. Poésies en arabe. Gr. in-8°. 40 fr.

EBN-HAUCAL. Description de Palerme au milieu du Xe siècle de l'ère vulgaire. Traduit par M. Amari. In-8°. 1 fr.

FAIDHERBE (le général). Collection complète des inscriptions numidiques (libyques) avec des aperçus ethnographiques. In-8° avec pl. 12 fr.

FARHAT (G.). Dictionnaire arabe, revu, corrigé et considérablement augmenté sur le manuscrit de l'auteur par Rochaïd Dahdah. Gr. in-8°. 30 fr.

GAYET (A.-J.). Musée du Louvre. Stèles de la XIIe dynastie, 60 pl. avec texte explicatif. In-4°. 17 fr.

GOLÉNISCHEFF (W.). Une excursion à Bérénice. Lettres de MM. Jaillon et Lemasson au sujet des monuments perses de l'Isthme. Stèle de Darius aux environs de Tell-El-Maskhoûtah. In-4°, avec 8 planches. 7 fr. 50

GOTTBERG (E. de). Des cataractes du Nil et spécialement de celles de Hannek et de Kaybar. Gr. in-4°, avec 5 cartes. 20 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les Papyrus du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. In-4°, pl. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

GUYARD (S.). Nouvel essai sur la formation du pluriel brisé en arabe. Gr. in-8°. [illegible] fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé, 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

JOHANNES DE CAPUA. Directorium vitæ humanæ alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du livre de Kalilâh et Dimnâh publiée et annotée par J. Derenbourg. 2 vol. gr. in-8°. 16 fr.

JÉQUIER (G.). Le livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès. Gr. in-8°. 9 fr.

JORET (C.). Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge. Histoire, usage et symbolisme. 1re partie : Les plantes dans l'Orient classique. Tome Ier : Égypte, Chaldée, Assyrie, Judée, Phénicie. In-8°. [illegible] fr.

LEDRAIN (E.). Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (cabinet des médailles et antiques). In-4°. 37 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie : Les Yeux d'Horus. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

— — — — Deuxième partie : Osiris. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. In-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LEVI (S.). Le théâtre indien. Gr. in-8°. 18 fr.

— — Quid de Graecis veterum Indorum monumenta tradiderint. In-8°. 3 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. In-8°. Au lieu de 12 fr. 6 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. 4 vol. in-f° et suppl. contenant 339 pl. acc. d'un vol. de texte in-4°. Au lieu de 390 fr. 200 fr.
Le volume de texte se vend à part. Au lieu de 60 fr. 30 fr.
Le supplément aux planches. Séparément. Au lieu de 10 fr. 5 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. 28 liv. in-f°. Au lieu de 168 fr. 90 fr.

— — Les Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq publiés en fac-similé. Tomes I à III, Papyrus 1 à 22. 3 vol. in-f° ornés de 121 planches. 400 fr.
Le tome III, 20 pl. en couleurs, se vend séparément. Au lieu de 100 fr. 50 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. 1 avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastabas de l'Ancien Empire. Fragments de son dernier ouvrage, publiés d'après le manuscrit par G. Maspero. 9 livr. 96 fr.

MASPERO (G.). Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. In-4°. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du Musée britannique. In-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie. Étude sur le Papyrus Abbott. In-4°. 7 fr. 50

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. Gr. in-8°, avec 3 cartes. Au lieu de 4 fr. 2 fr.

MASPERO (G.). Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre. In-4°, orné de 14 planches et fac-similés Au lieu de 20 fr. 10 fr

— — Rapport à M. Jules Ferry, Ministre de l'instruction publique, sur une mission en Italie. Gr. in-4°. 20 fr.

— — Les inscriptions des Pyramides de Saqqarâh. Un fort vol. gr. in-4°. 80 fr.

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. 3 vol. in-4°. 30 fr.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. Tomes I à IX complets. 240 fr.
Les fascicules 1, 2 et 3 du tome I et 2 du tome II ne se vendent plus séparément.

MYER (J.). Scarabs. The History, Manufacture and Religious Symbolism of the Scarabaeus, in Ancient Egypt, Phoenicia, Sardinia, Etruria, etc. Also Remarks on the Learning, Philosophy, Arts, Ethics, Psychology, Ideas as to the Immortality of the Soul, etc., of the Ancient Égyptians, Phoenicians, etc. In-8° cart. toile. 15 fr.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. In-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e éd. In-8°. Au lieu de 6 fr. 3 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. Gr. in-f°, 12 pl. et 9 pages de texte. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

PERRUCHON (J.). Les chroniques de Zara Yâ ʿeqôb et de Ba'eda Mâryâm, rois d'Éthiopie de 1434 à 1478 (texte éthiopien et traduction) précédées d'une introduction. Gr. in-8°. 13 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. Gr. in-8°. Au lieu de 60 fr. 50 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. Gr. in-8°. 7 fr. 50

POGNON (H.). Une incantation contre les génies malfaisants, en Mandaïte. Gr. in-8°, avec 1 pl. 2 fr. 50

— — L'inscription de Bavian. Texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 2 vol. gr. in-8°. 12 fr.

— — Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa. Gr. in 8°, avec 14 pl. 10 fr.

— — L'inscription de Raman-Nérar Ier, roi d'Assyrie (réponse à un article de M. Oppert). 1 fr.

RAMBAUD (J.). La langue Mandé. Gr. in-8°. 5 fr.

REGNAUD (P.). Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde. Gr. in-8°. 19 fr.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et fac-similés. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau Testament. Textes. 1er fasc. In-4°. Au lieu de 25 fr. 10 fr.

— — Chrestomathie démotique. 4 vol. in-4°. Au lieu de 100 fr. 40 fr.

— — Études sur quelques points de droit et d'histoire ptolémaïques. In-4°. 10 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le Papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. Gr. in-f°; la livr. au lieu de 25 fr. 12 fr.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. Gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. In-4°. 9 fr.

— — La Question des mythes, 1er fascicule : Égypte, Asie antérieure. In-8°. 2 fr. 50

— — Questions d'histoire égyptienne, étudiées dans le Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes. In-8°. 1 fr.

— — Recherches sur la religion de l'ancienne Égypte, le culte. In-8°. 2 fr.

— — Le système chronologique de M. Lieblein sur les trois premières dynasties du Nouvel Empire égyptien et le synchronisme égyptien de l'Exode. In-8°. 1 fr. 50

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. Gr. in-4°, accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 20 fr.

— — Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant sa mission. Publié par le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

SAADYA (Gaon de Fayyoum). Commentaire sur le Sefer Yesira ou livre de la création, publié et traduit par Mayer Lambert. Gr. in-8°. 10 fr.

SAULCY (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre-Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

SCHACK (G. von). Die Unterweisungs des Konigs Amenemhat I, 1e et 2e Hälfte. Gr. in-4°. 8 fr.

VIREY (P.). Étude sur le papyrus Prisse. Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep. Gr. in-8°. 8 fr.

Chalon-sur-Saône, imprimerie française et orientale de L. MARCEAU

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VOL. XX. LIV. 3 ET 4

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

M DCCC XCVIII

Tous droits réservés.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.
Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

PARIS ..... **30** francs.
DÉPARTEMENTS ET UNION POSTALE ..... **32** —

OUVRAGES
relatifs à la philologie et à l'archéologie orientales

ABBADIE (A. d'). Dictionnaire de la langue Amariñña. 1 fort vol. in-8°. 50 fr.

ABOU'L-WALID MERWAN IBN DJANAH. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe, publiée par J. Derenbourg, membre de l'Institut. Gr. in-8°. 25 fr.

— — Le même ouvrage, traduit en français sur les manuscrits arabes par le rabbin M. Metzger. Gr. in-8°. 15 fr.

AL-FAKHRÎ. Histoire du Khalifat et du Vizirat depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat abbaside de Bagdâdh (11-656 de l'hégire = 632-1258 de notre ère) avec des prolégomènes sur les principes du gouvernement par Ibn at Tiktakâ. Nouvelle édition du texte arabe par H. Derenbourg. Gr. in-8°. 25 fr.

AMARAKOCHA. Vocabulaire d'Amarasinha, publié en sanscrit avec une traduction française, des notes et un index par A. Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AMÉLINEAU (E.). Fragments de la version thébaine de l'Écriture sainte (Ancien Testament). In-4°. 15 fr.

AMIAUD (A.). La légende syriaque de Saint-Alexis, l'homme de Dieu. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AMOURS (les) et les aventures du jeune Ons-el-Oudjoud (les délices du monde), et de la fille de Vezir El Ouard Fi-l-Akmam (le bouton de rose). Conte des Mille et une Nuits, traduit de l'arabe et publié complet pour la première fois par G. Rat. In-8°. 1 fr. 50

AURÈS (A.). Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.

— — Essai sur le système métrique assyrien, 1er fascicule. In-4°. 5 fr.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BARBIER DE MEYNARD (C.). Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes, extrait du Modjem-el-Bouldan de Yaqout et complété à l'aide de documents arabes et persans pour la plupart inédits. Gr. in-8°. 12 fr.

BARTHELEMY (A.). Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique. Gr. in-8°. 3 fr. 50

BEREND (W. B.). Principaux monuments du Musée égyptien de Florence, 1re partie : Stèles, bas-reliefs et fresques. In-f° avec 10 pl. photogravées. 50 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie-Lexique-Principes de grammaire. Gr. in-8°. 12 fr.

— — Quarante hymnes du *Ṛig* Véda, traduits et commentés. Publié par V. Henry. Gr. in-8°. 5 fr.

— — La religion védique d'après les hymnes du *Ṛig* Véda. 3 vol. gr. in-8°. 60 fr.

BERGAIGNE (A.) et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BHAMINI VILASA. Recueil de sentences du Pandit Djagannâtha. Texte sanscrit publié pour la première fois en entier avec traduction en français et des notes par A. Bergaigne. Gr. in-8°. 8 fr.

BOISSIER (A.). Documents assyriens relatifs aux présages. Tome Ier. 1re et 2e liv. In-4°. 32 fr.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé : Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. Gr. in-8°. Au lieu de 1 fr. 0 50

CHEREF-EDDIN-RAMI. Anis-el-'Ochchaq, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté. Traduit du persan et annoté par C. Huart. Gr. in-8°. 5 fr. 50

CHRONIQUE DE GALÂWDÈWOS, roi d'Éthiopie. Texte éthiopien traduit, annoté et précédé d'une introduction historique par William E. Conzelman. Gr. in-8°. 10 fr.

CLERMONT-GANNEAU (C.). Études d'archéologie orientale, t. I et II. In-4° avec figures dans le texte et photogravures hors texte. Le volume, 25 fr.

DARMESTETER (J.). Études iraniennes. 2 vol. gr. in-8° 25 fr.

— — Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta. Gr. in-8°. 4 fr.

— — Ormazd et Ahriman. Leurs origines et leur histoire. Gr. in-8°. 25 fr.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VINGTIÈME ANNÉE

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

M DCCC XCVIII

Tous droits réservés.

CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCC'

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

NOUVELLE SÉRIE

TOME QUATRIÈME

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

M DCCC XCVIII

Tous droits réservés.

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCC^r

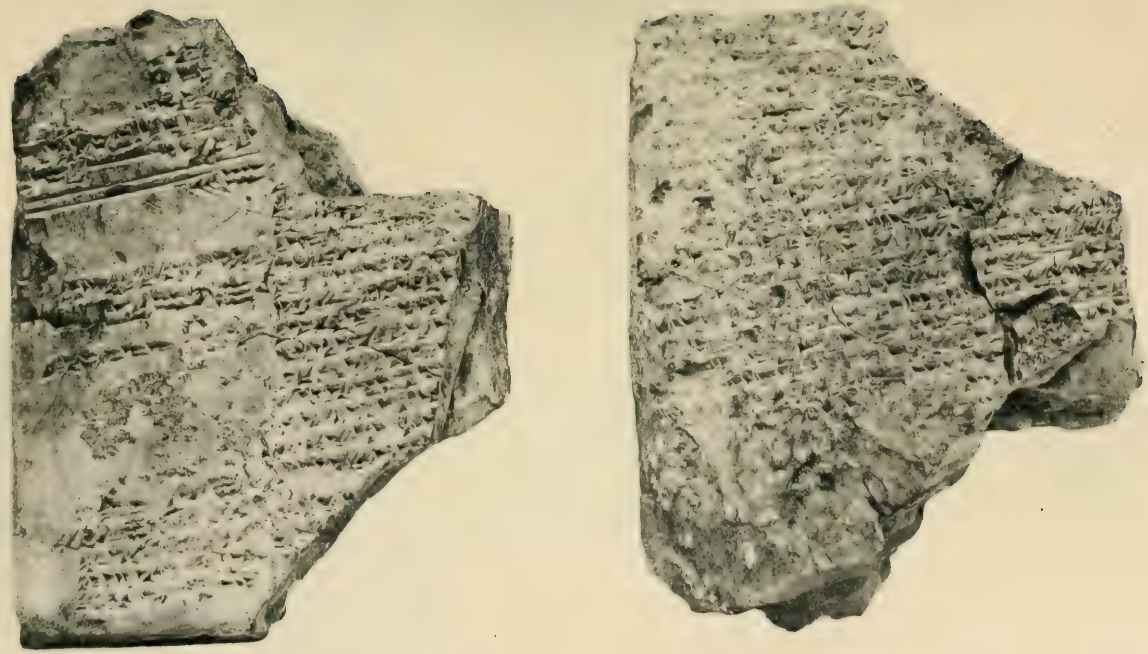

FRAGMENT D'UNE NOUVELLE TABLETTE DU DÉLUGE

MENTU-M-HAT

BUSTE ET STATUE ACCROUPIE

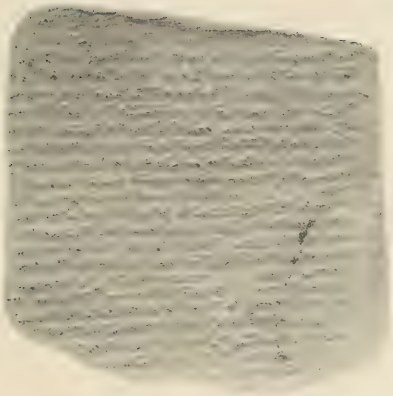

INSCRIPTION ET CACHETS DE PROVENANCE DIVERSE

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1898 Fascicules III et IV

CONTENU : 10) Listes géographiques de Médinet-Habou, par G. DARESSY. — 11) Zur Polychromie der altægyptischen Skulptur, von F. W. VON BISSING. — 12) Une page des sources de Bérose (le roi Adaparos), par V. SCHEIL, O. P. — 13) Notes et Remarques (avec une planche), par A. WIEDEMANN. — 14) A travers la vocalisation égyptienne, par G. MASPERO. — 15) Notes prises dans le Delta (avec trois plans), par George FOUCART. — 16) Gleanings from the Land of Egypt, by A. H. SAYCE. — 17) Les Antiquités égyptiennes du Musée de Sens, par Jules BAILLET. — 18) Mentu-em-hat (avec une planche), by Miss J. A. GOURLAY and PERCY E. NEWBERRY. — 19) Notes de voyage, par U. BOURIANT. — 20) Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes (avec une planche), par V. SCHEIL, O. P. — 21) La Tombe des Vignes à Thèbes, ou Tombe de Sennofri, directeur des greniers, des troupeaux et des jardins d'Ammon, par Philippe VIREY. — 22) Aufruf. — 23) Aménophis IV ou Ménephtah ? par W. GROFF.

LISTES GÉOGRAPHIQUES DE MÉDINET-HABOU

PAR

G. DARESSY

Sur la façade du grand temple de Ramsès III, à Médinet-Habou, sont gravées des listes géographiques de pays étrangers qui accompagnent les tableaux de massacre de prisonniers par le roi. La partie supérieure de ces listes est publiée depuis longtemps[1], mais, au-dessous des personnages principaux, se trouvent d'autres séries de cartouches géographiques qui n'ont été complètement déblayées que dans ces dernières années.

Ramsès III paraît n'avoir fait que copier les noms étrangers sur des monuments antérieurs, de Thotmès III et de Ramsès II notamment; quelquefois on remarque des différences d'orthographe qui ne sont souvent que des erreurs de scribe.

MASSIF NORD DU PYLÔNE

Derrière Râ-hor-khuti, se trouvent huit rangs superposés de captifs africains dont les noms figurent en majeure partie sur la liste de Thotmès III à Karnak; j'indiquerai, autant que faire se peut, la correspondance entre ces deux listes en prenant pour Karnak les numéros attribués aux cartouches par Mariette-Pacha[2] et M. Maspero[3] :

1

2

3 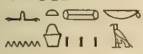

4 = T. 90

5 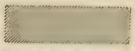

6 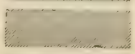

7 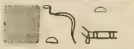

8

1. DÜMICHEN, *Hist. Inschr.*; LEPSIUS, *Denkm.*
2. MARIETTE, *Karnak*, pl. 22-26.
3. *Revision des listes géographiques de Thoutmos III*, dans le *Recueil*, t. VII, p. 98.
4. Je supprime le déterminatif , qui se trouve derrière tous les noms indistinctement.

9 = T. 253
10 254
11 255
12 256
13 257
14 = T. 248
15 249
16 250
17 251
18 252
19 = T. (243)[1]
20 244
21 245
22 246
23 (247)
24 = T. (105)
25 (106)
26 107
27 108
28 (109)
29 = T. 101
30 102
31 103
32 104
33
34
35
36
37
38
= T. (96 à 100)

Au-dessous du grand tableau, la liste continue, les captifs étant sur deux rangs comprenant chacun deux files affrontées :

Côté gauche. — Premier rang.

39 = T. 42/43
40 43/45
41 44
42 46
43 47
44 48
45 49
46 50
47 51
48 = T. 52
49 53
50 54
51 55
52 56
53 (57 ?)
54 58
55

1. Les numéros entre parenthèses sont ceux des cartouches détruits sur les pylônes de Karnak.

Côté gauche. — Second rang.

56 = T. 60
57
58
59
60
61
62
63
64

61
62
63
64
65
66
86
88

65 = T. 89
66
67
68
69
70
71
72

90
(91)
(92)
(93)
(94)
95

Côté droit. — Premier rang.

73
74
75
76
77
78

79
80
81
82
83
84-98 détruits.

Côté droit. — Second rang.

99
100
101
102
103
104
105
106
107

108
109
110
111-113 détruits.
114
115-117 détruits.
118
119
120

Côté droit. — Second rang. (*Suite.*)

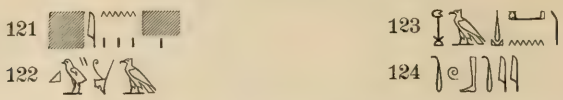

Les noms des files de droite (73-124) paraissent se rapporter plutôt à des peuples d'Asie qu'à des contrées africaines; ils ne se retrouvent pas dans les autres listes connues jusqu'à ce jour.

MASSIF SUD DU PYLÔNE

Les prisonniers sont livrés au roi par Ammon; le dieu conduit des villes de Chypre, d'Asie-Mineure et de Haute-Syrie, dont l'identification des noms a été tentée par Brugsch-Pacha.

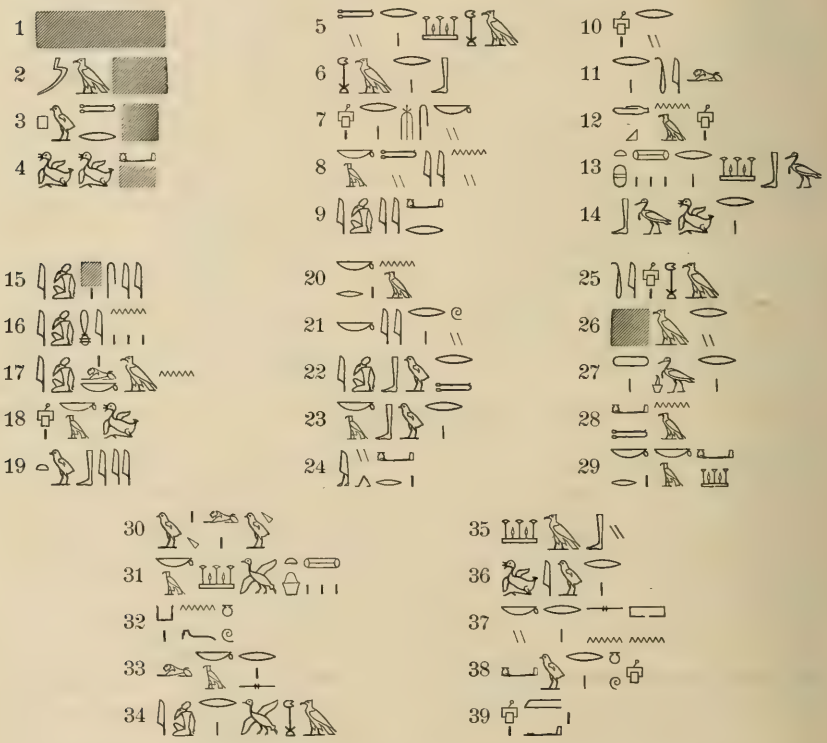

Il est probable que cette liste n'est pas plus originale que les autres, on trouvera peut-être un jour un monument de Ramsès II nous en livrant une double où les noms seront classés dans un ordre plus rigoureux.

Les prisonniers ont alternativement le type sémite et khéta; il en est de même pour les captifs représentés sous les pieds d'Ammon et du roi, qui portent les noms suivants :

Partie droite. — Premier rang.

40
41
42
43 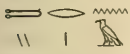
44 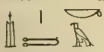
45 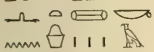
46
} = 92-98 (?)

47 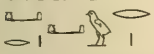 99
48 100
49 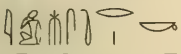 101
50 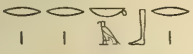 102
51
52 104
53 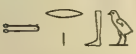 105
54 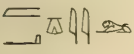

Partie droite. — Second rang.

55 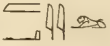
56
57
58 = 114
59 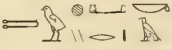
60
61 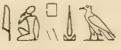
62 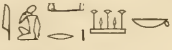
63 119
64 120
65 121
66 122
67 123
68 124
69 103

C'est une répétition de la liste du massif nord; j'ai indiqué la correspondance des numéros de ces cartouches. Les deux files de gauche, affrontées avec les précédentes, reproduisent avec additions et variantes le tableau dressé par Ramsès II, qui est gravé à l'extérieur de la salle hypostyle de Karnak, côté sud. Il est évident que le scribe chargé de dresser la liste à Médinet-Habou a pris en note les noms qui figurent à Karnak, car la disposition est la même, mais il a reproduit le tout à rebours, ce qui apporte au premier abord quelque confusion dans la comparaison, confusion que j'ai essayé de rendre en coupant la liste, comme elle l'est à Karnak.

Premier rang.

70
71
72
73

Premier rang. (*Suite.*)

74 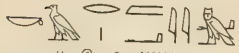

75 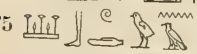

76

77

78 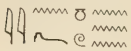

79

80

81

82 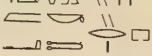

83

84 = R. 20

85 21

86 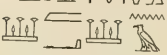 22

87 23

88 24

89 = R. 13

90 14

91 15

92 16

93 17

94

95 = T. 4

96 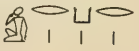 = T. 6

97 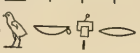

Second rang.

98 = R. 10

99 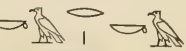 10

100 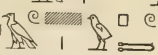 11

101 12

102 = R. 7

103 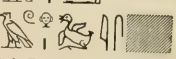 8

104 9

105 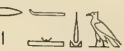 = R. 4

106 5

107 6

108 = R. 1

109 2

110 3

111

112

113

114

115

116 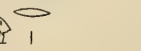

117 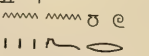

118

Second rang. (*Suite.*)

119

120 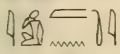

121

122

123 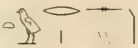

124

125

Il est à supposer que les cartouches 70-83 et 111-125 se trouvent également à Karnak au-dessous du tableau principal, dans la même situation qu'ils occupent ici, mais ils n'ont pas encore été remis au jour.

Les derniers noms de chaque rangée, 94-97 et 122-125, sont empruntés aux listes africaines et sont, du reste, portés par des captifs ayant le type nègre.

Cette liste, la plus intéressante de toutes, puisqu'elle s'occupe de la Syrie méridionale, le mieux connu des pays avoisinant l'Égypte, a déjà été l'objet d'une étude de M. Sayce[1], toutefois je crois qu'il y a un certain nombre d'identifications nouvelles à proposer et sur lesquelles je reviendrai.

Sur la façade du temple, sont gravées des inscriptions triomphales, surmontées de tableaux de massacre de prisonniers qui sont comme la réduction des bas-reliefs colossaux qu'ils avoisinent. Ces tableaux comprennent aussi un certain nombre de captifs portant sur la poitrine des cartouches géographiques; les noms qui y sont inscrits sont choisis dans la grande liste :

MASSIF NORD

Verticalement

1 = 44

2 43

3

Horizontalement

4 44

5 43

Affronté avec 4-5.

6 62

7 66

8 65

9 70

10 69

MASSIF SUD

Verticalement

1 = N. 28

2 33

3 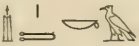 44

1. *Bulletin de la Société khédiviale de Géographie*, 1892, p. 661.

MASSIF SUD (*Suite*)

Horizontalement

4 40

5 41 (?)

6 42

7 43

Affronté avec 4-7.

8 70

9 71

10 77

11 101

12 105

13 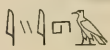 115

ZUR POLYCHROMIE DER ALTÆGYPTISCHEN SKULPTUR

VON

F. W. VON BISSING

Im Folgenden soll der Versuch gemacht werden eine zusammenfassende Übersicht über die Bemalung ægyptischer Statuen zu geben. Die Untersuchung beruht im Wesentlichen auf dem Material des Museums in Gizeh und will für jede Periode und jede Statuenklasse meist nur ein Beispiel genauer anführen. Wer im Einzelnen des Verfassers Ausführungen nachzuprüfen wünscht, mag sich an das Statueninventar des Museums zu Gizeh wenden. Dort hat L. Borchardt alle Einzelheiten aufgeführt und es braucht kaum gesagt zu werden dass auch diese Arbeit Borchardt viel verdankt. Strittige Punkte namentlich haben wir fast immer gemeinsam besprochen.

Anders als die archaisch-griechische Kunst, erstrebt die ægyptische in der Bemalung der Skulptur ausschliesslich die Darstellung der Wirklichkeit. Die Farbe tritt ganz in den Dienst des Bildhauers, wo der Meissel versagt, setzt der Pinsel ein. Selten verliert sich der Maler in farbenprächtige Einzelheiten, bunte Muster und dergl. Die Haut der Männer malt er rot, die der Frauen hellgelb; um die Umrisse des Körpers klarer hervortreten zu lassen, färbt er die Basis und den Sitz schwarz, zuweilen auch weiss, ebenso werden die freien Zwischenräume zwischen den Beinen und unter den Armen behandelt; er umrändert die Gewänder, auch einzelne Glieder des Körpers rot, selten schwarz. Die eignen Haare so gut wie die Perrücken werden schwarz gemalt, ebenso die Augenwimpern, die Brauen und Augensterne, die sich vom weissen Grund abheben. Häufig bezeichnet man die innern wie äussern Augenwinkel mit rot. Überhaupt wendet der ægyptische Künstler viel Sorgfalt an die Bildung des Auges : manche Statue erscheint, aller Trockenheit der Arbeit zum Trotz, lebendig, weil die grossen Augen aus dem Gesicht hervorleuchten. Aus Knochen und Edelsteinen bildet man bei besonders kostbaren Werken das Weiss des Auges und die Iris, während ein silberner oder hölzerner Stift die Pupille darstellt.

Beobachten können wir all dies am besten bei den Statuen aus Kalkstein und Sandstein, die uns aus dem alten Reich erhalten sind[1]. Die Umstände der Auffindung in z. th. noch unerbrochenen Gräbern wie die Beschaffenheit der Oberfläche dieser Gesteine, die ohne uneben zu sein rauh ist und die Farbe einsaugt, haben das verursacht. Doch fehlen gleichartige Beispiele auch aus den späteren Zeiten der ægyptischen Kunst nicht, wie die Sandsteinstatue der Mutter Tuthmosis II in Gizeh beweist, die noch heute im frischen Farbenschmuck prangt.

Wichtiger aber ist, dass bei aufmerksamer Beobachtung auch bei Statuen aus hartem Stein sich fast überall Spuren von Bemalung finden. Man kann schwanken ob abgesehn von den schön polierten Statuen der Spätzeit aus grünem, metamorphischem Schiefer nicht alle Statuen aus Granit, Diorit u. s. w. mehr oder minder bemalt waren[2]. Jedenfalls lehrt eine genauere Betrachtung, dass aus dem Zustand der Oberfläche nur wenig zu schliessen ist. Freilich lässt man den Augapfel gern rauh um die Farbe besser haften zu lassen, wie man bei Reliefs auch die Innenflächen der Figuren aus derselben Ursache nicht wie den Grund poliert. Aber es giebt völlig sichere Beispiele von Bemalung polierter Flächen : so aus dem mittleren Reich die Sphingen der XIIten Dynastie, die fälschlich den Hyksos zugeschrieben wurden (N. 393, 394 = 134-35, Virey), aus dem neuen Reich eine Gruppe des Horus mit Ramesses II (neues Inv. 629). Häufiger freilich lässt man bemalte und unbemalte Teile unpoliert und begnügt sich mit einer Glättung; die Oberfläche erscheint dann stumpf.

Dies Verfahren scheint im alten Reich fast ausschliesslich üblich gewesen zu sein und es hat auch den Anschein, als seien wirklich alle hierher gehörigen Statuen bemalt gewesen. Schon das älteste Document altægyptischer Plastik, die Granitstatue Gizeh N. 1[3] macht durch die verschiedene Behandlung der Augen gegenüber dem stärker geglätteten Körper die Verwendung der Farbe wenigstens für diese wahrscheinlich Sichere Beispiele finden wir zahlreich unter den der IV-VIten Dynastie angehörenden Statuen, die uns die Mastabas von Gizeh und Saqqara geschenkt haben.

Im Ganzen befolgt man die gleichen Regeln für die Bemalung wie bei den Kalk-

1. Für bemalte Kalksteinstatuen des alten Reichs genügt es auf den Schreiber des Louvre (in Farben Perrot-Chipiez, I, Taf. X) und die Gruppen des Gizehmuseums neues Inventar 6, 21 u. s. w. zu verweisen. Für das mittlere Reich seien die Osirisstatuen von Lisht (*Rec. arch.*, 1896, S. 63 u. 65 angeführt : das Fleisch ist rot, Augenbrauen und Schminkstreifen blau, die Kronen rot. Aus dem neuen Reich erwähne ich Neues Inv. 600 (= Virey, 1379) Oberteil der Statue einer Königin, deren Perrücke blau (das nicht selten für schwarz vorkommt), deren Krone und Uræusschlange gelb gemalt ist. Ebenso ist das Diadem und die Ohrringe gefärbt. Die Haut ist unbemalt nur die Lippen und die Umrisse der Lieder und des Diadems rot. Aus der Spätzeit, wo Kalkstein wie Sandsteinstatuen gegenüber den Statuen aus hartem Material zurücktreten, erwähne ist einen Naophoros mit dem Bild des Osiris (neues Inv. 667), dessen Haut rot gemalt ist (aus Kalkstein) während die Sandsteinstatue eines zweiten Naophoros (neues Inv. 674) ausser der roten Farbe der Haut, auch am Rückenpfeiler, an der Corniche und an der Frontdecoration des Naos sowie an dem Mondviertel auf dem Kopf des Affen im Tempelchen rot aufweist.

2. Es giebt nämlich verhältnismässig nur sehr wenig Statuen, die nicht irgend welche Reste von Farbe aufwiesen; und bei andern macht die unsorgfältige Ausführung der Tracht die einstige Bemalung mehr als wahrscheinlich. Wenn ferner z. B. bei einem Königskopf des neuen Reichs in Gizeh (neues Inv. 824) ein Stück Granit gewählt wurde, das halb schwarz halb rot war, und die Grenze beider Farben mitten durch den Kopfschmuck läuft, so zwingt das zum Schluss ehemaliger Bemalung mindestens des Tuchs und der Krone. Farbspuren (weiss) an den Augen bestätigen das nur.

3. Publiziert Petrie, *History*, I, S. 26; de Morgan, *Origines*, II, Taf. IV.

steinstatuen : schwarze Basen und Sessel, schwarze Zwischenräume unter den Achseln und zwischen den Beinen, rote Umrisse der ganzen Gestalt oder auch nur der Gewänder (auch schwarz kommt so vor), schwarzes Haar und schwarzer Schnur-Bart (im alten Reich häufig angegeben); die Augen werden bei dem harten Material lieber schwarz und weiss bemalt als besonders eingesetzt — dies scheint für Granit u. s. w. erst vom mittleren Reich an üblich zu werden im Gefolge der fortgeschrittueren Technik. — Die Augenwinkel malt man rot, Brauen und Wimpern schwarz, ebenso den seit der VIten Dynastie üblichen Schminkstrich. Gelegentlich giebt man auch die Brustwarzen in schwarz an mit den sie umgebenden Haaren, häufiger die hell-rötlichen Nägel — zuweilen geradezu weiss- und, nach einer Beobachtung Borchardts, die Färbung der Fingerspitzen mit Henna.

Hingegen bietet das mir zugängliche Material nur sehr wenige Beispiele für die Bemalung des ganzen Körpers. Unbeanstandet ist eigentlich nur die Statuette 131, wo die Hautfarbe rotbraun ist. Bei der Statue des (N. 56), der ich die meisten Züge des obigen Gesammtbildes entlehnt habe[1], finden sich an Brust und Armen helle Farbspuren : sind diese, wie es den Anschein hat, alt, so hatte er einen braungelben Fleischton ähnlich wie die bekannte Statue des Raḥetep.

Besonders gern gab man mit allen farbigen Einzelheiten den Halsschmuck wieder. Die in verschiedenen Reihen angeordneten Ketten blauer, gelber und grüner Perlen mit weissen und grünen Bommeln daran, hinten zusammengehalten durch ein Gegengewicht, aus vielfarbigen Perlen, in der Gestalt der Hieroglyphe (die eben dies Gegengewicht mit den freien Enden der Perlenschnur darstellt), werden besonders liebevoll ausgeführt. Bei den Bommeln z. B. giebt der Maler gewissenhaft die Zusammensetzung aus 2 verschiedenen Steinarten an, die uns die erhaltenen Exemplare aus Dashur als gebräuchlich erweisen.

Gleich naturgetreu werden die Papyrusrollen dargestellt, die viele der sog. Schreiber auf den Knieen haben — meist sind es vielmehr Lesende : auf gelbem Grund heben sich die roten Columnen ab mit schwarzen Hieroglyphen.

Im mittleren Reich, das ja in so vielem nur die Fortsetzung der VIten Dynastie ist, bleiben die Gesetze der Polychromie die gleichen. Leider ist unser Material recht armselig, weil die Könige vor allem der XIXten Dynastie für gut fanden die schönen Diorit- und Basaltkolosse der XIIten Dynastie sich anzueignen. Für unsere Betrachtung kommen all diese usurpierten Statuen in Wegfall. Immerhin lehren die schon erwähnten « Hyksossphingen » deren Antlitz rot gemalt war, während die Mähne und viel-

---

1. kauert in « Schreiberstellung » am Boden. Er trägt einen weissen, schwarz umrissenen Schurz, ein Halsband aus blauen, gelben und grünen Perlen mit grün-weissen Bommeln, die auf die Brust fallen. Hinten wird es durch das Gegengewicht , das in tausend Farben schillert, festgehalten. Haare und Schnurbart, Augenbrauen und Wimpern sind schwarz gemalt. Von den weissen Augen hebt sich die schwarze Pupille ab. Auf seinen Knieen liegt die Papyrusrolle, wie sie weiter unten beschrieben wird, in diesem Falle wohl ein Rechnungsbuch. Man liest darauf noch . Auf Brust und Armen bemerkt man die oben erwähnten gelblichen Farbreste. Die Basis und die freien Räume sind schwarz bemalt. (V Dynastie.)

leicht der Schwanz gelb waren[1], genug. Der merkwürdige, NAVILLE, *Bubastis*, Taf. XI, publicierte Kopf hatte sicher eingelegte Augen, — so gut wie die Granitstatuen der Königin Nofret — und Bronzewimpern. Für die Aufnahme dieser haben nämlich zweifellos die im Innern des Auges befindlichen Rillen gedient. Man möchte glauben, dass auch andere Einzelheiten farbig wiedergegeben waren.

Im neuen Reich sind glatt polierte Statuen fast die Regel. Dennoch macht man einen ausreichenden Gebrauch von der Farbe und es mag mehr Zufall der Erhaltung als etwa Folge eines verschiedenen Farbaufwandes sein, dass die besten Beispiele für Polychromie an nicht polierten, nur geglätteten Statuen sich finden. Denn die schon heraugezogene Gruppe aus Ramesses II Zeit und eine Reihe anderer bemalter Fragmente lehren deutlich, dass auch polierte Flächen bemalt wurden. Uns mag das befremdlich erscheinen : aber der Ægypter, der Riesengranitblöcke versetzte, um sie erst während des Baus an Ort und Stelle anzupassen, der Fussböden in seinen Palästen aus bemaltem Lehm herstellte, scheute keine auch noch so unökonomische Arbeit. Beispiele von Bemalung der nackten Fleischteile sind mir aus dieser Zeit nicht bekannt.

Besonders gut zur Politur eignete sich der dunkelgrüne metamorphische Schiefer. Die Römer haben ihn und ähnliche dunkle Steine bekanntlich gern zu Copieen nach Bronze benutzt. Und wie man gewöhnt war, die menschliche Gestalt ohne besondere Färbung des Fleisches in Bronze wiedergegeben zu sehen, so mag man auch am leichtesten bei den in der Spätzeit allgemein üblichen Bildwerken aus schwarz-grünem Schiefer von jeder Färbung abgesehn haben.

Immerhin fehlen auch aus der Zeit nach der XXIten Dynastie Beispiele von Polychromie nicht. Und da man « Rosengranit » zu statuarischen Zwecken verhältnismässig selten verwendet, sind es Werke aus ebendiesem Schiefer oder dunklen Steinen : so der bekannte Tarakeskopf aus schwarzem Diorit : hier sind die Augen und die einst wohl vergoldete Kappe rauh gelassen, die übrigen Teile poliert. Ferner ein Osiris (N. 1366, Virey) aus grünem Schiefer; die nicht polierte Oberfläche hat die roten Begrenzungslinien für das Halsband und die schwarze Färbung der Augenwimpern bewahrt. Im übrigen will ich nicht wiederholen, was *Rec. de Trav.*, 1895, 105 ff., für die Spätzeit ausgeführt ist : an den in Gizeh ausgestellten Bildwerken der Zeit nach Alexander aus hartem Stein habe ich Farbspuren nicht wahrgenommen.

Bisher habe ich die Alabasterstatuen noch unberücksichtigt gelassen : sie sind naturgemäss seltner und aus dem A. und M. R. kenne ich nur Statuetten. Auch diese waren bemalt z. B. neues Inv. 40 = M(aspero), 1, 840, hat schwarzes Haar und schwarze Augenbrauen, dabei einen grünen Halskragen, neues Inv. 132, 134 = Virey, 782, 783, haben schwarzes Haar und schwarz gefärbte Basis und freie Räume. Interessant ist eine ans Ende des A. R. oder den Anfang des M. R. gehörige Statuette aus Elephantine (neues Inv. 484) wo die Perrücke und die Brustwarzen aus schwarzem Pech aufgelegt sind. Die allbekannte Statue der Ameniritis setzt zum mindesten für das Halsband

1. Es hat freilich hie und da den Anschein, als sei die Mähne rot gewesen; doch möchte ich glauben, dass diese roten Stellen verfärbt sind und nicht die gelblichen; denn was soll eine rote Mähne?

und den sonstigen Schmuck die Verwendung der Farbe voraus, damit man ihn überhaupt sah.

Im Allgemeinen dient, wie gesagt, die Bemalung nur dazu, um mehr Details wiederzugeben und dem Stein frischeres Leben einzuflössen. In einzelnen Fällen scheint man jedoch der Farbe mehr überlassen zu haben : Borchardt hat mich auf eine Statue des späten neuen Reichs aufmerksam gemacht, die nur in den allgemeinsten Formen angelegt ist, wie ein Blick auf die nebenstehende Abbildung lehrt, aber so gleichmässig behandelt ist, dass man an ein unfertiges Werk nicht denken kann (neues Inv. 654). Die Oberfläche des grauen Granits ist unpoliert : in der Nase, am Mund, zwischen den Fingern findet sich rote Farbe. Die Statue war also bemalt. Dann werden wir nicht zweifeln, dass vor allem auch die Ausführung der Augen, die jetzt wie eine flache Platte in der Augenhöhle liegen, dem Maler überlassen blieb. Auch die unförmig langen Finger, an denen die Nägel nicht angegeben sind, die Geissel in der linken Hand und der Kopfputz empfingen erst mit der Bemalung ihre Gliederung.

Ob es sich in diesem Fall um ein absichtlich unfertig gelassenes Werk handelt, das von vorn herein auf die Farbe rechnete oder ob man ein halbfertiges Werk eilig zugerichtet hat, und dabei der Farbe soviel als möglich überliess, ist nicht zu entscheiden. Es giebt noch einzelne Beispiele des gleichen Verfahrens aber sie sind immer vereinzelt. In jedem Fall aber spielt die Polychromie bei der ægyptischen Skulptur eine so wichtige Rolle, dass wir ohne ihre Berücksichtigung zu einem richtigen æsthetischen Verständnis nicht gelangen können. Man kann sich die ægyptischen Tempel, die Ebenbilder der farbenreichen Aussenwelt, gar nicht bunt genug denken : denn was von der Rundskulptur gilt, hat noch mehr Berechtigung für die Reliefs bis zu den Inschriften. Überall tritt uns eine seltene Farbenfreude oder vielmehr der Wunsch entgegen, das Ebenbild dem Vorbilde so getreu wie möglich zu gestalten, ihm soviel Leben wie möglich zugeben. Nicht umsonst heisst der Bildhauer im Ægyptischen « der, der lebendig macht ».

UNE PAGE DES SOURCES DE BÉROSE

(LE ROI ADAPAROS)

PAR

V. Scheil, O. P.

Le texte d'une Création babylonienne attribue, dès les premiers mots, à la vertu commune des dieux, l'origine des vivants :

Ênuma ilâni ina puḫrisûnu ibnû... ubaššimu, [bu]-rumi iq-ṣu-[ru]
ušapû šiknat... napišti... bûl ṣêri umâm ṣêri u namašši ṣêri.

(VII. *Tab.*, 345 + 248 + 147[1].)

1. Pour ce texte et les suivants, voir Jensen, *Kosmologie*, p. 290 et suiv.

« Alors que les dieux, dans leur ensemble, eurent créé (le monde), formé (les cieux), affermi (le firmament), ils produisirent ensuite les vivants, les animaux des champs, bêtes sauvages et reptiles de la plaine. »

Cette façon de parler générale n'exclut pas l'idée qu'un dieu spécial ait été proprement le *créateur* de l'homme.

C'est ainsi que, dans la même série de textes, ce rôle est attribué à *Marduk :* fragm. 18 : *Âna padišunu ibnû âmelutu* « Pour lui être charitable, il fit l'humanité. »

De même, Bérose rapporte cette double manière :

Βῆλον..... κελεῦσαι ἑνὶ τῶν θεῶν τὴν κεφαλὴν ἀφελόντι ἑαυτοῦ τῷ ἀποῤῥυέντι αἵματι φυρᾶσαι τὴν γῆν καὶ διαπλάσαι ἀνθρώπους καὶ θηρία τὰ δυνάμενα τὸν ἄερα φέρειν. (Eus., *Chr.*, I, *Schœne*, p. 18.)

... τοῦτον τὸν θεὸν ἀφελεῖν τὴν ἑαυτοῦ κεφαλὴν καὶ τὸ ῥυὲν αἷμα τοὺς ἄλλους θεοὺς φυρᾶσαι τῇ γῇ καὶ διαπλάσαι τοὺς ἀνθρώπους. (*Ibid.*, p. 16.)

Eus., *Chron. arm. : ... præcepisse ut... commisceret, hominesque crearet.*

Sans doute, tous les grands dieux, en vertu d'un pouvoir absolu, pouvaient créer l'homme; en fait, le créateur unique, professionnel, de l'humanité, dans la Mythologie babylonienne, est Êa.

Cette création est un pétrissage, comme il ressort des textes de Bérose précités, et du récit de la production d'Êabani (*Nim.-Ep.*, VIII, 30) : *ṭiṭa iqtariṣ, ittadî ina ṣêri... Êabani ibtani quradu* « Elle pétrit de la boue, la jeta à terre... et créa ainsi le guerrier Êabani », et de ce passage du Déluge : *umu ullû ana ṭiṭi lû itur* (XI, 112, cf. 127) « Ce passé antique retournerait en poussière? »

Or, Êa est nommé le dieu potier.

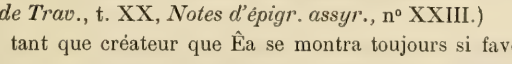 = *Êa ša paḫari.* (*II R.*, 58, nº 5, 57.) Cf. פחרא et la composition du second idéogramme : « dieu du vase-coupe ».

Nous connaissons d'ailleurs un cas de création particulière faite par Êa. C'est celle d'Uddušu-namir qui reçoit le mandat de ramener Ištar des Enfers. (*Descent. Rev.*, 11; cf. *Rec. de Trav.*, t. XX, *Notes d'épigr. assyr.*, nº XXIII.)

C'est en tant que créateur que Êa se montra toujours si favorable à l'humanité, chaque fois qu'elle fut menacée, et surtout dans l'épreuve du Déluge.

Ce titre de *créateur*, il le partage cependant avec son parèdre féminin. Celle-ci, nommée *Aruru*, crée, dans le *Nimrod-Epos*, 8, 30, de toutes pièces, un héros qu'elle appelle *Êa-bani* « Êa l'a fait », nom qui serait en contradiction avec le fait lui-même, s'il n'était vrai qu'elle a agi comme mandataire d'Êa, ou comme une personne aussi identique que possible à Êa.

Plus tard, on identifia en tout ou en partie Êa avec Bêl et Bêl-Marduk, et Aruru avec Bêlit, et les syllabaires nous fournissent un Bêl-potier et une Bêlit-potier.

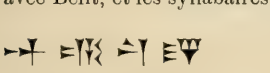 *Bêl* [*ša paḫari*] (Brünn., 3895).

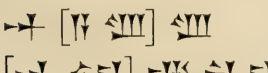 *Bêlit ilâni* (K. 4349, col. II).

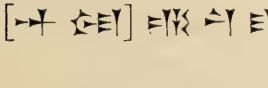 (*paḫaru*) *Bêlit ilâni* (ibid.).

𒀭 𒀭𒌋 𒀀𒄭 𒀀𒄭𒌋𒌋 *paḫaru* (Brünn., 7203).

𒀀𒄭 𒀭 𒀭𒌋 𒀀𒄭 𒀀𒄭𒌋𒌋 *Bêlit ili* (ibid., 7204).

Aussi la déesse Aruru se trouve-t-elle, dans le petit syllabaire que j'ai rapporté de Sippar (*ZA.*, X, 214, 6), sur le même rang que 𒀀𒄭 𒀭 𒁀𒁀𒀭 et 𒀀𒄭 𒀭𒀭 𒀭𒀭𒀭, la première, *Nin-tu* (= *dur*?), dame de l'enfantement, et la seconde, *Nin-maḫ*, dont il est dit dans une inscription (*ZA.*, 1, 42) qu'elle est la mère de miséricorde, qu'elle augmente la progéniture, étend les rejetons, que, dans le sein des descendants, elle mène à bon terme les germes.

Êa était médecin, selon son nom de 𒀀𒄭 𒀭𒀭 𒀀𒀀 𒀀𒄭. (Je ne puis retrouver le passage où Hommel en fait la preuve.)

Êa était, en outre, dieu de la mer, de la profondeur, de l'abîme, etc.; cent textes en font foi. Il s'appelle Êa le Navigateur dans *II R.*, 58, 62. Son siège était naturellement à proximité de la mer, à Éridu :

ša Êa tallaktašu[1] *ina Eridu ḫigallu balaṭi*	« Le promenoir d'Êa est, à Éridu, Abondance de Vie,
šubatsu ašar irṣitimma	son siège est le monde d'en bas,
kiṣṣušu maialu ša 𒀀𒄭 𒁀	son sanctuaire, la couche du dieu maritime,
ana bît ellu ša kima kišti ṣillu tarṣu	dans cette transparente maison qui ombrage comme un verger
libbišu manma la irrubu (*IV R.*, 15, 51, *b*).	personne n'entre! »

Éridu (act. Abu-Scharein, presque vis-à-vis de Souk esch-Scheiyoukh) aurait donc été le théâtre de la création de l'homme et de l'organisation de la société.

Ce dieu marin, créateur et ami de l'homme, résidant aux bords de la mer de Chaldée, doit être le merveilleux

Oès ou Oannès (*Êa nunu*), moitié homme, moitié poisson, sorti de la mer de Chaldée, la première année [du monde], précepteur des hommes dans les principes des lettres et des sciences, vivant sur terre de jour et dans l'eau de nuit. (Bérose. Eus., *Chron. arm.*, p. 9, Maï.)

Iannès, l'ichtyophage, né [premier homme] chez les Assyriens. (Pindare, Ap. Orig., ou Hippol. *Philosoph.*, V, 7, p. 97, éd. Müller.)

Euahanès, sorti des mers de Chaldée, révélateur de l'astrologie. (Hygin, *Fab.*, 274.)

Oès (*Êa*), homme-poisson, sorti des mers de Chaldée, issu de l'œuf primordial, révélateur de l'astronomie et des lettres. (Hellad., Ap. *Phot. Bibl.*, 279, p. 535, Becker.)

Le premier roi du pays des Chaldéens fut Adôros (ou Arodôs), et la tradition raconte qu'il fut choisi par la divinité même (Oannès) comme pasteur du peuple..... Après lui, Alaparos ou Adaparos gouverna..... (Eus., *Chron. arm.*, p. 22, Maï.) (Dans la

1. Et non *Tiumtašu*, qui ne signifie rien.

suite, plusieurs hommes-poissons apparurent) qui exposèrent en détail, et chapitre à chapitre, les choses qu'Oannès avait révélées sommairement.

Nous ne possédions pas, jusqu'à ce jour, de document cunéiforme précisant bien le rôle d'Êa vis-à-vis de l'humanité dont il est l'instituteur aussi bien que le créateur, et confirmant l'histoire de Bérose et de ses copistes sur Oannès et les premiers rois institués par Oannès jusqu'à Xisuthros (Atarḥasis, du Déluge).

Le texte suivant[1], qui vient de Ninive et qui a le type d'écriture de la Bibliothèque d'Assurbanipal, est le premier qui nous parle de ces époques mythiques, des rois primitifs à histoire fabuleuse, et en particulier, si je ne me trompe, des deux premiers de la série, Adoros et son fils Adaparos.

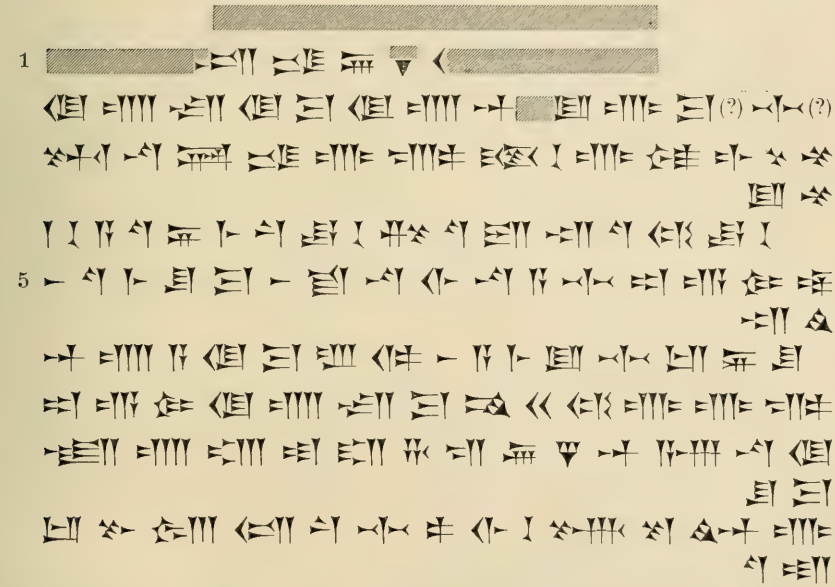

1. Sur un fragment de barillet. Le barillet paraît servir pour les textes historiques, de préférence aux tablettes, employées pour les récits d'un autre caractère (comme le *Nimrod-Epos*).

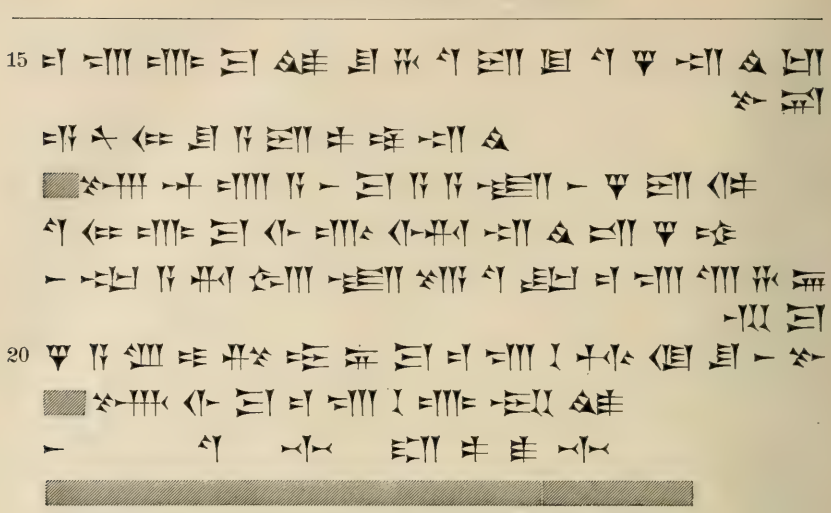

1 .....taš]im-tum ir-'-ša-.....
ki-bit-su ki-ma ki-bit ilu..... lu-u ma-ti (?)
uz-na rapaš-tum u-šak-lil-šu u-ṣu-rat mati mu-lu-mu[1]
ana šu-a-tum ni-me-qa iddin-šu napiš-tu darî-tu ul iddin-šu

5 ina u-me-šu-ma ina ša-na-a-ti ši (*ou* lim)-na-a-ti ab-kal-lum mâr Uru-dug
ilu Ê-a ki-ma rid-di ana a-me-lu-ti ib-ni-šu
ab-kal-lum ki-bit-su ma-am-man ul u-šam-riṣ
li-ê-um At-ra-ḫa-si-sa ša ilu A-nun-na-ki šu-ma
ib-bu el-lim qa-ti pa-ši-šu muš-te-'-u par-ṣi
10 it-ti nu-ḫa-tim šipti nu-ḫa-tim mu-ta ip-pu-uš
it-ti nu-ḫa-tim šipti ša Uru-dug ippuš
a-ka-la me-e ša Uru-dug u-mi-šam-ma ip-pu-uš
ina] ga-ti-šu el-li-ti pa-aš-šu-ra i-qut-ti
u] ba-lu-uš-šu pa-aš-šu-ra ul ib-bat-tar[2]
15 elippi u-ma-ḫir bu'uri ud-da-ku ûm ša Uru-dug ip-pu-uš
e-nu-mi-šu A-da-pa mâr Uru-dug
[e]-sir ilu Ê-a ina ma-a-a-li ina ša-da-di
u-mi-šam-ma ši-gar Uru-dug iš-ša-ar
ina ka-a-ri el-li Kâr-UD-SAR elippi Šaḫḫitum[3] ir-kab-ma

1. Cf. mon *Nabon.*, *Rec. de Trav.*, XVIII, col. X, 43-45 : *... ša ultu umê ulluti mulumu bunnannêšu* « dont la forme avait été dessinée depuis les temps antiques. » *Mulumu* va bien, dans les deux passages, avec le sens de *eṣêru*, « dessiner, tracer ». Dans ce nouveau texte, ce sens s'impose.

2. Cf. *mubattiru* = *akilu*, *V R.*, 27, 25-27 *g*.

3. Cf. Brünn., 8082. Le nom de la barque d'Êa (*II R.*, 62, 2 obv., 39 *a*, *b*) n'est pas un nom spécifique,

20 šaru i]-zi-qan-ni-ma elippi-šu ik-ki-šu[1] aš-bu
kala] muš-ši-ma elippi-šu u-maḫ-ḥir
ina tam-ti ra-pa-aš-ti

« Il possédait la sagesse.....
sa volonté était efficace comme celle du dieu.....
Êa lui donna un vaste entendement pour tracer la législation du pays,
il lui donna l'intelligence, mais il ne lui donna pas une vie éternelle.

En ce temps-là, en ces années-là (*ou* en des années mauvaises), Êa créa,
pour gouverner l'humanité, le prince Mar-Urudug (« l'Éridien »),
un prince dont la volonté ne fut pas enfreinte,
un héros, un Atarḫasis (« comble de sagesse »), dont les Anunnaki
proclamèrent le nom, aux mains pures, pontife cultivant les choses saintes;
ce héros est l'auteur des prodiges de médecin, des incantations de médecin,
il est l'auteur des prodiges de médecin, des incantations d'Éridu!
Chaque jour, il produit la nourriture et le breuvage d'Éridu;
de ses mains pures, il présente le mets.
Sans lui, nul mets n'est consommé!
Il montait un vaisseau, et chaque jour, de grand matin, il faisait la pêche pour Éridu!
En ce temps-là, Adapa, Mar-Urudug (« l'Éridien »),
installait Êa, sur un traîneau à lit,
chaque jour, franchissait la porte d'Éridu.
Sur le quai splendide de KAR-UD-SAR, il montait sur sa barque « Šaḫḫitum ».
Le vent poussait la barque, lui-même était assis au milieu,
toute la nuit il menait sa barque
sur la vaste mer. »

Comme on le voit clairement, il est question, dans ce texte, de deux personnages royaux. L'un d'eux (son nom nous manque) est institué premier roi de Babylonie. C'est de lui qu'il est écrit : En le créant, Êa lui donna une vaste intelligence pour qu'il fondât les lois, base de la société humaine. On ne dit plus cela du successeur. Seul, le *premier* roi reçoit l'investiture qui passe au descendant sans nouvelle collation; rien de plus naturel.

Une sagesse pareille à celle des dieux fut départie à ce prince, mais non une vie longue, soit que son règne fût court, soit qu'il ne fût pas appelé, comme son successeur, à partager avec les dieux les honneurs de l'immortalité.

C'est donc bien le même dont Bérose dit qu'il fut choisi directement par la divinité, comme premier roi de Babylonie (Eus., *Chron. arm.*, p. 22, Mai). Bérose l'appelle

1. *ikku* = *libbu*. Cf. Del., *WB.*, 358.

Alôros ou Adorôs, Arodôs, qui contient vraisemblablement, dans sa forme babylonienne restituée, l'élément Êa : *Arad-Êa*[1]. Il en fait un Babylonien. Mais le mot « babylonien » peut être pris dans un sens très large. D'ailleurs, Éridu et Babel s'expriment par le même idéogramme *Uru-dug*, et une confusion était possible.

Après la disposition d'Arodôs, en ce temps-là, Êa créa *comme gouverneur de l'humanité* (ainsi parle notre texte) Mar-Urudug « l'Éridien », dont le nom spécifique était ADAPA. Puissant, savant, juste, auteur des incantations et des oracles de la médecine, il nourrissait la ville d'Éridu, et, tous les jours, de grand matin, il allait sur sa barque pêcher le nécessaire.

Ce fils et successeur d'un premier roi, choisi comme pasteur du peuple par la divinité elle-même, et qui s'appelle ΑΔΑΠΑ(ΡΟΣ) d'après Bérose (Eus., p. 22, Mai), peut-il être un autre que notre Adapa, dont le nom n'a été modifié que pour recevoir une terminaison grecque, et qui succède à celui qui a reçu le premier, d'Êa lui-même, le sceptre du pays, d'après le texte cunéiforme?

Tout ici est ohannique, si on peut s'exprimer ainsi. Oannès passait la journée au milieu des hommes, leur enseignant les lettres, les sciences et les principes des arts... Puis, au coucher du soleil, Oannès rentrait dans la mer. Marin et ichthyophage, il ne devint que dans l'esprit des peuples *ichthyomorphe*.

Notre Adapa est à son tour le guide des peuples, un Atraḫasis, « un résumé de toute sagesse », exorciste fameux, connaissant, comme Êa, les secrets et les merveilles de la médecine qui sera toujours la science la plus vénérée en Orient[2]. Il possédait tous les secrets de l'écriture[3]. Il est l'auteur de ces incantations d'Éridu (*šiptu ša Eridu, IV R.*, 15, 15*, *pass.* et aill.) encore fameuses sous Assurbanipal, et que ce prince fit recopier.

Oannès l'Ichthyophage s'abstenait de toute nourriture pendant qu'il séjournait chez les hommes à qui il procurait lui-même des aliments (ponctuer ainsi Bérose : ..... μηδεμίαν τροφὴν προσφερόμενον, παραδιδόναι δὲ τοῖς ἀνθρώποις, γραμμάτων..... ἐμπειρίαν..... διδάσκειν.) Pêcheur et marin, Oannès disparaissait depuis le coucher du soleil jusqu'au jour. Adapa navigue durant toute la nuit sur la vaste mer, et, de grand matin, chaque jour, fait la pêche qui alimente Éridu[4].

---

1. Nom du batelier des Enfers. *Nimrod-Epos*, X, xi.

2. Après son apothéose, la déesse Nin-Karrak, « la grande guérisseuse » (Zimm., *R. T.*, IV, 86), remplace Adapa auprès des hommes : *murṣu ša ina zumur nišī ištaknu..... ilu Nin-Karrak unaḫḫu.* (*Proceed.*, XVI, 275; cf. à la fin.)

3. Lehmann, 4, I, 13 : .... *Adapa aḫuz niširtu katimtu kullat dupšarrute.* « D'Adapa, j'appris le mystère de l'écriture. »

4. Il y avait consommation extraordinaire de poissons dans ces contrées. Sous Šargani, les tablettes à livraisons de poissons abondent, j'y ai relevé ces espèces :

L'ohannique Adapa ne peut être que l'Adapa(ros) bérosien, *premier* successeur d'Oannès, puisque, sous Arodôs, le grand Oannès agissait par lui-même et qu'il ne reste en outre que cinq nouveaux hommes-poissons pour les cinq successeurs d'Adaparos.

Nous trouvons la suite de l'histoire fabuleuse d'Adapa, deuxième roi de l'humanité, en Égypte, sur la 240e tablette d'El-Amarna (Berlin). J'en donnai la première analyse, en 1891, dans la *Revue des Religions* (p. 162).

Pendant que Adapa pêchait le poisson, Šutu, le vent du Sud (personnage féminin), faillit le noyer. Adapa, en colère, lui brise les ailes. De là, courroux du dieu Anu, avec qui il faut se réconcilier. Adapa monte au ciel et, avec le concours de Tammuz et d'Izzida apaise Anu, qui s'écrie : « Pourquoi Êa a-t-il révélé l'intérieur du ciel et de la terre à cette humanité impure? Mais mange et bois les aliments de vie! » Adapa refuse, selon les instructions qu'Êa lui avait données avant son départ, et il retourne à son pays. (Cf. *Beiträge zur Assyriologie*, II, 420.) Êa saura toujours, quand il en sera temps, lui procurer lui-même le remède d'immortalité ou l'apothéose, comme il convient aux grands héros et aux grands rois.

C'est ainsi que nous retrouvons Adapa dans Sennachérib (Lay., 38, 4), entre Êa et Aššur, conférant à ce roi le don d'intelligence; dans un texte de Šamaššumukin, où ce prince prétend tenir de lui la science mystérieuse de l'Écriture. (Lehm., 4, I, 13.)

Il devient Marduk lui-même (*Revue des Religions*, 1891) quand Marduk, à son tour, n'est pas assimilé à Bêl, comme (?) dans l'hymne (*ZA.*, IV, 14, col. II, 12) :

ilikki unnini.....	« Il agrée les prières.....
ša ina uggat libbišu.....	qui, dans la colère de son cœur.....
(*ilu*) *Marduk ana ardika Adapa.....*	Marduk, à ton serviteur Adapa.....
šutbîma.....	lance..... »

(Cf. le *Mar-Uru-dug* « l'Éridien » d'Adapa, dont l'assonance a pu amener l'identification réelle.)

Le texte K. 2701, *a*, 8 : *šarru, bêl šarrâni, libbi-libbi ša abkallû Adapa* ..... « roi, prince des rois, descendant du prince Adapa, » laisse distinguer qu'il y est considéré comme dieu.

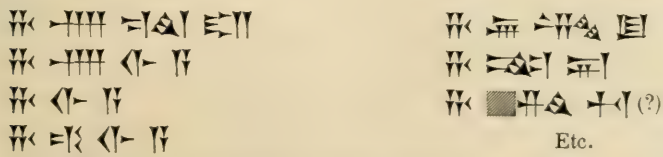

Etc.

Sous Hammurabi, un fonctionnaire de Dûr-Sin demande, à son père à Sippar, des provisions de toutes sortes, en spécifiant « de bons poissons » *nunê damqutim*. (*Rec. de Trav.*, XVI, 189.)

Enfin, le texte, publié par A. Strong, *Proceedings*, XVI, 274..., fait allusion à la puissance et peut-être même à l'apothéose d'Adapa. Il faut, si je ne me trompe, restituer et expliquer ainsi ce document :

..... iqbišumma šû.....
li'abbit] iqbišumma šû ibb[it.....
tûr ṣ]ubata iqbišumma sû illab[iš
ilu Anu ana ipšit Êa šakiš iṣîḫma[1]*.....*
ilâni ša šamê u irṣitim mala bašû mannu kiyam ippal
kibitsu kima kibit Anu mannu uattar
..... Adapa ištu išid šamê ana elat šamê
..... ippalis ma puluḫtašu imur
..... šu (ilu) Anu iškun Adapa eli šu..... ta iškun
..... ki ša ilu Êa šubarašu iš-kun
..... ilu Anu bêlussu ana arkat ûmê ana šupî šimtu išim (?)
..... Adapa zir amiluti
..... nišu šalṭiš kappi šûti išbiru
..... ana šamê elû šî lû kiyam
..... ša(?) *kan*(?) *u*(?) *ša limniš ana niši ištaknu*
..... murṣu ša ina zumur niši ištaknu
..... atum ilu Nin-Karrak unaḫḫu
iqab]-bi-ma simmu murṣu lisḫur
..... šuatum ḫarbašu limqutma
..... šit-tum ḫi-tum la iṣallal
..... pu-u-du nug libbi nišê.....
.....

..... il (Adapa) lui dit et (il advint).....
..... qu'il périsse, lui dit-il, et il disparut!
..... reviens, vêtement, lui dit-il, et il se prêtait à l'habillement!
Anu s'exclama fort sur cette création d'Êa :
des dieux de ciel et terre, quels qu'ils soient, qui commanderait ainsi?

---

1. Cf., pour ce passage, *Créat.*, IV, Del., p. 80, l. 19..... Nous avons une scène semblable.

Ils (les dieux) placèrent au milieu
à Marduk leur aîné
Ta suprématie, ô seigneur,
Anéantir et produire,

Ouvre la bouche,
commande encore,
Il parla donc
il commanda encore

Ce que proférait sa bouche,
ils se réjouirent et clamèrent :

un habit,
ils dirent :
soit sur les dieux!
commande et il arrive!

le vêtement disparaisse!
le vêtement soit sauf!
et le vêtement disparut,
et le vêtement reparut.

les dieux, ses parents, le virent s'accomplir;
Marduk est roi!

Mais sa volonté est efficace comme celle d'Anu! et qui y ajouterait?
[Anu] vit [la puissance d']Adapa depuis la base jusqu'au faite du ciel
..... et le respect qu'il inspirait
..... Anu le fit son....., il préposa Adapa à son .....
..... celui dont Êa avait fait son protégé
..... Anu destina sa puissance à briller éternellement!
..... Adapa, de race humaine,
dans sa [colère] (?), brisa victorieusement les ailes de Šûti
..... et celle-ci (*Šutu*) monta aux cieux. Il advint, et ainsi.
(le mal) qui s'attache funestement à l'homme
..... la maladie qui gagne son corps
..... c'est la déesse Nin-Karrak qui les guérit (depuis).....
..... Elle dit : Que l'infirmité, la maladie s'en retourne!
que la terreur la (?) terrasse!
la contagion ne demeurera pas!
..... la joie du cœur des hommes!
.....

NOTES ET REMARQUES

PAR

A. WIEDEMANN

1. — Dans un article paru en 1878 (*Æg. Zeitschr.*, XVI, p. 5 sqq.), j'ai cherché à démontrer que, pendant quelque temps, le roi Amasis eut son prédécesseur Apriès comme corégent. Cette idée a été contredite par M. Piehl (p. ex., *Petites Études égyptologiques*, p. 34), sans que les arguments employés aient réussi à me convaincre, tandis que, d'autre part, je n'ai pas été en état pendant longtemps d'en fournir d'autres preuves. Ce n'est que l'hiver dernier qu'un nouveau point d'appui me parvint. C'est un morceau de terre argileuse presque noire, acheté au Caire, d'un diamètre de 0m 03 à 0m 02,7 et d'une épaisseur de 9mm, montrant d'un côté l'empreinte d'une corde, sur laquelle il avait été fixé comme cachet, tandis que l'autre côté portait, imprimée en caractères saillants, l'inscription :

Le morceau a servi probablement à fermer un vase (cf. PETRIE, *Nebesheh*, pl. 36, n° 4). Ce qui le rend curieux, c'est la manière dont les prénoms d'Amasis et d'Apriès y sont mis côte à côte; en les faisant accompagner de la formule *ānχ mà Rā*, d'après l'usage constant, on n'a écrit les deux mots *ānχ* et *Rā* qu'une seule fois entre les deux cartouches, mais on a répété le *mà* de chaque côté.

1. Le [glyph] a un peu souffert, de sorte qu'il ressemble maintenant au signe [glyph], mais c'est certainement un vase et il est impossible de le prendre pour un [glyph].

Le fait qu'on scellait donc, à un moment donné, des objets avec les noms réunis des deux rois Apriès et Amasis me paraît fournir une preuve positive, qu'alors ces deux souverains occupaient ensemble le trône de l'Égypte.

2. — A la série encore assez courte de monuments dédiés (suit le nom du défunt), dont M. Maspero[1] a dressé une première liste, on peut ajouter une stèle, trouvée à Abydos et actuellement au Musée de Gizéh[2], qui est remarquable par le fait qu'elle est à ce moment la seule de toute la catégorie, qui, appartenant au grand-prêtre d'Amon-Rā, Pi-ānχ, du commencement de la XXIe dynastie, offre une date exacte.

3. — La parenté attribuée dans les textes égyptiens à Horus et Osiris fait parfois l'impression de reposer sur une combinaison artificielle. Ainsi Horus est désigné régulièrement comme fils d'Isis, tandis qu'Osiris est nommé beaucoup moins souvent son père, et la manière dont cette dernière indication est introduite est quelquefois assez surprenante[3]. En général, Horus est désigné non comme fils, mais comme , ce qu'on traduit ordinairement par « le vengeur de son père », en se rappelant le rôle qu'Horus jouait après la mort d'Osiris dans son combat avec Set. Mais le mot *net'* peut se prendre aussi dans le sens de « sauveur », ainsi que le montre la traduction du surnom de Ptolémée Ier Soter par , et, dans cette acception, le titre conviendrait plutôt à un dieu, qui sauva son père pendant sa vie des embuscades de ses ennemis, ainsi que le fit Ḥor-beḥudti, d'après le mythe d'Edfou, pour son père Rā-Harmachis.

Ce qui paraît, avant tout, digne d'attention sous ce rapport, c'est la manière dont Osiris devint le père d'Horus d'après les mythes anciens. Plutarque (*De Iside*, ch. XII) raconte qu'Osiris et Isis se seraient déjà mariés dans le corps de leur mère, et que de là provint Arouêris, qui fut, d'après d'autres auteurs, un enfant d'Hélios et de Rhéa, un frère d'Isis et d'Osiris. Tout autre est la donnée du grand hymne à Osiris de la célèbre stèle de la Bibliothèque Nationale de Paris, qui date de la XVIIIe dynastie[4]. Elle nous parle (l. 15-16) d'Isis, qui chercha son frère Osiris et ne se reposa pas jusqu'à ce qu'elle l'eût trouvé. « Elle fit du vent avec ses ailes en laissant naître un courant d'air avec ses ailes. Elle fit les louanges de l'enterrement de son frère, elle releva les choses lasses de celui dont le cœur est tranquille (c'est-à-dire l'Osiris mort), elle emporta son sperme en formant un héritier. » Cet héritier est, à ce que la suite montre, le dieu Horus.

Le mythe qu'on saisit dans ce passage n'est point une invention de la XVIIIe dynastie; il est fort ancien, car nous trouvons une allusion à sa donnée principale dans la Pyramide d'Ounas (l. 181), où il est dit du roi défunt qui vient de recouvrer la vertu génératrice : « il a senti le vent d'Isis. » Une illustration des données de la légende se trouve sur un monument un peu plus récent que le texte de Paris, dans un relief du temple d'Abydos, daté du règne de Séti Ier[5]. On y voit, couché sur le lit funéraire dans

1. *Rec. de Trav.*, III, p. 105.
2. Salle 63; publiée par MARIETTE, *Abydos*, II, 57, III, 282; DE ROUGÉ, *Inscr. hiérogl.*, I, 44; MASPERO, *Æg. Zeitschr.*, 1883, p. 62; *Momies de Deir el-Baḥari*, p. 678.
3. Voy. MASPERO, *Ét. de Mythol.*, II, p. 254 sqq., 359 sqq.; *Hist. anc.*, p. 131.
4. Publ. par CHABAS, *Rev. arch.*, 1857, I, p. 65 sqq., 193 sqq.; LEDRAIN, *Mon. de la Bibl. Nat.*, pl. 21-28.
5. *Photographie Zangaki*, n° 894.

une sorte de naos, l'Osiris ithyphallique, enveloppé de bandelettes, portant la couronne de la Haute-Égypte et la longue barbe; à côté de la tête et à côté des pieds, un épervier aux ailes déployées est accroupi. Au surplus, une déesse, le sur la tête, est debout du côté de la tête et tend ses mains au-dessus d'Osiris, tandis que, du côté des pieds, un dieu à tête d'épervier, désigné par , se tient dans la même attitude. Au-dessus du phallus, voltige, les ailes déployées, un épervier qui touche de sa partie postérieure la pointe du phallus en laissant retomber sa queue. Au-devant de l'oiseau, se lit . L'épigraphe au-dessus de la représentation est : ; la donation de la vie et de la force, citée ici, rappellent le rôle important que ces deux objets jouaient dans le mythe de la résurrection d'Osiris. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, on voit, dans les représentations des vingt-quatre heures à Philæ[1], chaque fois devant le cercueil, le et l' munis de bras et tenant dans leurs mains un étendard, sur lequel se trouve le dieu en forme de chacal.

Dans le relief d'Abydos, on remarque au-dessous du lit d'Osiris quatre divinités, précédées chaque fois d'une légende verticale :

1° Dieu humain à tête d'épervier, assis à l'égyptienne : ;

2° Uræus assise sur sa queue : ;

3° Uræus pareille : ;

4° Singe à longue queue, debout : .

Le monument montre donc, dans sa partie la plus essentielle, Isis faisant du vent avec ses ailes au-dessus d'Osiris; elle produit de la sorte l'érection du phallus affaibli par la mort, et elle s'unit à lui. A cet effet, elle s'est incarnée en un épervier, l'enfant qui allait naître de cet accouplement posthume devant recevoir la forme d'un tel oiseau. Le fait qu'Horus et Isis assistent à cet acte en rendant à Osiris les devoirs suprêmes s'explique par les différentes manières de concevoir le rôle d'Horus et d'Isis, qui se trouvent dans la religion égyptienne et dans le mélange de ces différents mythes, mélange étudié assez souvent pour qu'il n'y ait plus besoin d'y revenir ici.

La représentation d'Abydos se retrouve à Dendérah (Mariette, *Dend.*, IV, pl. 70), mais ici le nom de l'épervier voltigeant manque, de sorte que, sans la donnée d'Abydos, on aurait pu le prendre pour un oiseau ayant l'office de protéger Osiris de ses ailes, un rôle que l'épervier accomplit dans d'autres monuments, comme, par exemple, sur la statue du roi Chéphrên, où sa fonction correspond à celle qu'on attribue ordinairement au vautour de Nechebît[2]. Une seule variante essentielle nous est offerte par ce texte ptolémaïque : le dieu assistant à la scène est désigné comme Horus, mais il porte, au lieu de la tête d'épervier, une tête de grenouille, et le choix de cette tête s'explique

1. Éd. Bénédite, *Temple de Philæ*, pl. 51-58.

2. Pour l'épervier volant au-dessus du phallus d'Osiris, voy. aussi Mariette, *Dend.*, IV, 68, 88 (où il est nommé « vautour » et identifié donc directement à l'animal sacré de Nechebît).

probablement parce que le dieu eut à assister à la résurrection d'Osiris et que la grenouille fut un des symboles de la formation de la vie nouvelle.

L'importance accordée ici aux fonctions du membre viril d'Osiris est en contradiction avec une série d'autres textes qui privent Osiris de ce membre, mais elle rentre dans un cycle assez développé de passages parlant de l'Osiris phallique et de sa puissance prolifique[1]. Une seconde allusion à ce rôle du dieu se trouve à Abydos[2], non loin de la représentation décrite. Là, le dieu, désigné par 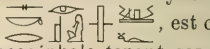 , est couché sur son lit; du côté des pieds, on aperçoit Horus hiéracocéphale tenant ses mains au-dessus du dieu, tandis que, du côté de la tête, Isis, debout, soutient de la main gauche la nuque d'Osiris et approche la main droite de son front. Le dieu lui-même touche de la main droite son membre viril, tandis que l'autre main tâche de toucher le front; les pieds sont réunis ensemble. La même scène revient dans les reliefs de Dendérah, à côté de celle que j'ai décrite plus haut. Seulement, les pieds y sont séparés, et les mouvements d'Isis et d'Horus ne sont plus si naturels et si vifs qu'ils le furent au temps de la floraison de l'art égyptien, sous le règne de Séti Ier.

4. — Trois genres de monuments égyptiens ont eu, pendant le Nouvel-Empire, un développement à peu près parallèle dans leur exécution : les cercueils en forme humaine, les ušebti et l'image de l'Osiris funéraire. Ainsi, par exemple, dans la période où le sarcophage représente parfois le mort dans l'habit des vivants, les ušebti portent souvent le même costume, et lorsqu'on avait l'habitude de couvrir les bandelettes du mort avec un réseau de perles, nous voyons ce réseau peint sur les bandelettes d'Osiris. La raison de ce parallélisme est que ces trois catégories d'objets étaient regardées comme plus ou moins identiques à Osiris ou en relation intime avec lui; elles devaient donc porter aussi extérieurement les signes auxquels le dieu était reconnaissable.

Le type général fut donné par l'imitation de la momie enveloppée de ses bandelettes, dont ne sortaient que le visage, afin de rendre visibles les traits du mort ou du dieu, puis les pieds, pour signifier qu'il était capable de se mouvoir, et les mains, afin de pouvoir y mettre les différents symboles caractérisant ou le dieu, ou le mort, ou l'ušebti. Le reste du corps est couvert par un linceul uni. Ce ne fut que dans une époque bien basse que l'apparence de paquet que la momie gagna par là changea, et que l'on disposa d'autres bandelettes sur le linceul, de manière à former de petits caissons. Cette coutume nouvelle se développa probablement main à main avec la divulgation de l'usage jusqu'alors sporadique de ne pas transporter le corps du mort directement au tombeau, mais de le garder préalablement quelque temps dans une chambre accessible aux survivants. C'est alors qu'il fallait chercher à rendre l'aspect de la momie un peu moins monotone, et c'est pourquoi ce sont justement les momies avec portrait peint, qui portent aussi les bandelettes disposées en caissons[3].

---

1. Voy., par exemple, *Litanies d'Isis et de Nephthys*, éd. Budge, *Archæologia*, LII, p. 65 sqq.; le titre *Ka-Amenti*, « taureau, c'est-à-dire générateur de l'Ouest », du *Livre des Morts*, chap. I, l. 7. Cf. Wiedemann, *Herodot's Zweites Buch*, p. 224 sqq.; E. von Bergmann, *Æg. Zeitschr.*, 1880, p. 91 sqq.

2. *Photographie Zangaki*, n° 618.

3. Voy., par exemple, Petrie, *Hawara*, pl. 9, fig. 4; Mertens, *Phot. Berlin*, n° 59.

L'usage ne se confinait point alors aux momies humaines; le Musée de Gizéh conserve, entre autres, aussi des momies d'animaux couvertes de caissons analogues, et des images peintes de l'Osiris funéraire les montrent disposés sur son habit. Mais, ce qui manquait jusqu'à présent, c'étaient des représentations plastiques de ce type de décoration, lacune qui s'expliquait par le nombre relativement petit de statues d'ušebti ou d'Osiris de cette époque, c'est-à-dire du IIe siècle après Jésus-Christ à peu près. Malgré cela, de tels monuments ont existé, et c'est grâce à l'amabilité de M. Bouriant que je puis en décrire ici un exemplaire.

C'est une statuette en pierre calcaire grisâtre, bien conservée, — seuls les pieds ont disparu, — provenant du Fayoum, dont M. Bouriant a bien voulu me faire cadeau lors de mon dernier séjour en Égypte, empressement amical dont je suis heureux de le remercier aussi à cette place, de même que de la manière prévenante dont il a bien voulu m'aider dans mes études dans la vallée du Nil. La statuette en question, exécutée en ronde bosse, possède une hauteur de 0^{m} 24. Le corps est enveloppé d'un linceul uni, couvert de bandelettes d'une largeur d'à peu près 6^{mm}, qui se croisent de manière à former des caissons rectangulaires d'à peu près 0^{m} 01 carré. Une bandelette se trouve, comme ligne horizontale, au milieu du front; elle laisse libre l'oreille devant laquelle elle a une sorte de rabat, comme on le voit, par exemple, en très petites dimensions dans la coiffure ⟲. Le visage lui-même est libre, bien travaillé et sans barbe. On voit le commencement du cou au-dessous duquel court une bandelette unie, prenant son origine derrière les oreilles. Les mains sont libres, croisées au-dessus de la poitrine, elles tiennent serré chacune un bâton recourbé en haut et ayant la forme que le sceptre ⟨ reçoit parfois sur des monuments de la plus basse époque. Faute d'inscriptions sur la statue, je n'ose décider si elle représente le dieu Osiris ou si elle est destinée à servir comme ušebti. L'absence de barbe et d'uræus, qui pourrait plaider en faveur de cette dernière explication, n'est pas décisive dans un monument de la basse époque, et les sceptres ⟨, qui sont substitués aux ⟩ des ušebti, ne contredisent point, dans ce temps, formellement l'interprétation comme statuette funéraire.

5. — Plutarque (*De Iside*, chap. XIX) raconte que, lorsqu'Osiris revint du tombeau afin d'armer Horus pour la guerre contre Typhon, Horus déclara que l'animal le plus utile à son entreprise serait le cheval, avec lequel il pourrait poursuivre et anéantir l'ennemi. Ce passage est remarquable, car le cheval ne joue guère de rôle dans les documents religieux qui nous sont parvenus de l'ancienne Égypte. Et ce n'est pas sans raison, car l'animal lui-même paraît n'avoir été introduit dans la vallée du Nil qu'entre la XIIe et la XVIIIe dynastie, de sorte que sa mention doit manquer dans les mythes datant des époques plus anciennes. C'est un bon signe pour la manière exacte et non variée, dont ces légendes ont été transmises de siècle en siècle, qu'on n'a pas cherché à y introduire le cheval dans un temps où son usage fut très répandu en Égypte, c'est-à-dire depuis le commencement du Nouvel-Empire, où il ne servait que rarement comme animal de selle, mais très souvent attelé aux chars de guerre (cf., p. ex., WIEDEMANN, *Herodots Zweites Buch*, p. 420 sqq.). Ce fait de l'absence du cheval des mythes égyptiens n'est point contredit par deux divinités qui se trouvent mises en

relation avec lui. Sur un rocher près de Rédésiéh, on voit un relief du temps de Séti Ier, dans lequel apparaît une déesse à cheval, tenant au-dessus de sa tête un bouclier et brandissant de sa main droite une lance; elle porte la couronne [illegible] et est nommée [illegible][1]. Mais cette déesse n'est pas une des figures du Panthéon égyptien, elle est venue, ainsi que son nom le prouve, de l'Asie sémitique et elle a amené de là son cheval. L'autre document se trouve, à Edfou, au milieu des illustrations qui accompagnent le mythe d'Horus[2]. Ici, la déesse Astarté, à tête de lionne, est debout sur un char avec des roues à six rais, tiré par quatre chevaux avec lesquels elle passe sur l'ennemi. Elle y reçoit le surnom de « princesse des chevaux et maîtresse du char », toutefois elle n'est pas non plus d'origine égyptienne, mais asiatique; elle et son entourage n'ont, sans doute, été introduits dans le mythe du disque ailé qu'à une basse époque. Pour les divinités purement égyptiennes, la relation avec le cheval manquait, de sorte que la correction, proposée par Benseler[3], de lire dans Plutarque λύκον au lieu de ἵππον, pouvait paraître assez tentante, d'autant plus que Diodore, I, 88, donnait la notice que, d'après les Égyptiens, Osiris serait venu un jour du monde souterrain sous la forme d'un loup, afin d'aider Isis et Horus contre Typhon. Malgré cela, je suis convaincu qu'elle serait erronée. En premier lieu, il est toujours très hardi de changer un mot contre les données des manuscrits, lorsqu'on change, par cela, le sens de la narration elle-même; de plus, il existe des monuments anciens, qui mettent en effet Horus en relation avec le cheval. Plusieurs terres cuites des temps romains montrent Harpocrate assis sur un cheval. Malheureusement, on ne peut accorder beaucoup de valeur aux données de ces pièces pour l'Égypte proprement dite, une foule d'influences étrangères ayant agi sur les types reproduits par les terres cuites des basses époques, de sorte qu'on peut les regarder souvent plutôt comme des documents de l'art grec que comme ceux de l'art égyptien.

Un bas-relief, conservé actuellement au Louvre, et publié par M. Clermont-Ganneau[4], est beaucoup plus important sous ce rapport. Ce bas-relief en grès, travaillé entièrement à jour, formait jadis, probablement, une partie du mur latéral d'un naos, dont les dimensions, — le morceau ayant encore une hauteur de 0^m 48, — ne furent pas insignifiantes. Ces petits naos d'Horus paraissent avoir été travaillés assez souvent à jour. Ainsi, un monument de ce genre qui est en bronze, haut de 0^m 18,5, au Musée de Berlin[5], montre par-devant en bas une barrière, en haut une ouverture, par laquelle on pouvait apercevoir l'image sacrée; sur les côtés des figures d'Horus gardé par deux divinités, etc. Sur le toit, est perché un grand épervier avec la couronne de la Haute et de la Basse-Égypte. Un tout petit naos en terre émaillée, de 0^m 03,1 de hauteur, acheté par moi à Thèbes, montre par-devant une barrière et au-dessus une ouverture par laquelle on voit à l'intérieur l'image d'un épervier assis. L'ouverture est surmontée du

1. Leps., *Denkm.*, III, 138 *c*; la lecture du nom, fautive chez Lepsius, a été corrigée par Golénischeff, *Rec. de Trav.*, XIII, p. 78. Cf. Müller, *Asien und Europa*, p. 316 sqq.
2. Voy. Naville, *Textes relatifs au mythe d'Horus*, pl. 13; Lanzone, *Diz. di Mit.*, pl. 47.
3. *Metamorph. crit. ad Plut. emend.*, Freiburg, 1839.
4. *Rec. arch.*, N. S., 32 (1876, II), p. 196 sqq., pl. 18.
5. N° 8674; *Verzeichniss*, p. 211; Photographie Mertens, n° 96.

disque ailé et des uræus. Des deux côtés et au dos du monument, on aperçoit, travaillée à jour, une tête d'épervier, couronnée du disque solaire sur le croissant de la lune.

Le relief du Louvre, lui-même, montre un dieu habillé en Romain, hiéracocéphale, monté à cheval et piquant de sa lance un crocodile qui se tient entre les pieds du cheval: c'est, ainsi que M. Clermont-Ganneau l'a très bien exposé, Horus tuant un des animaux dédiés à Typhon. Le style du travail confine le monument à la basse époque romaine, et l'armure du dieu, qui se retrouve sur des terres cuites et sur des bronzes d'Horus, d'Anubis et d'autres dieux de cette époque, confirme cette date que je voudrais chercher plutôt après qu'avant Plutarque. Mais l'idée de donner à Horus des chevaux pour lui faciliter sa guerre est de beaucoup plus ancienne. En 1897, j'ai acheté au Caire la partie inférieure d'un des monuments dits « Horus sur les crocodiles », travaillé avec soin, en pierre dure. Sur le devant, on voit encore en relief très haut les deux crocodiles sur lesquels jadis Horus fut debout. Au-dessous, aux deux côtés de la stèle et sur le dos, se trouvent des restes assez bien écrits et corrects de la formule qui couvre ordinairement ces monuments[1]. Ce qui le rend intéressant, c'est une représentation creusée, non profondément, au-dessous de la base. Un char à deux roues, dont une seulement se voit munie de huit rais, est tiré par quatre chevaux portant sur leur tête la plume ⲃ. Sur le char, un homme est debout, en costume égyptien, portant sur la tête le casque et décochant une flèche de son arc. Derrière lui, le char porte un carquois contenant des flèches, tandis que, devant lui, est debout, courbé en avant, un homme un peu plus petit, tenant les rênes et le long fouet dans ses mains qui se portent en avant. Derrière le char, se trouvent cinq scorpions, devant lui toute une série d'animaux, quatre serpents, un lion, un scorpion et, au-dessous des pieds de devant des chevaux, un crocodile; les serpents sont percés par des flèches, et le lion court en s'enfuyant. La scène montre donc Horus, car ce n'est que lui qui peut être reconnu dans le dieu apparaissant sur un tel monument, poursuivant les mauvais animaux à l'aide de chevaux: elle offre ainsi un document qui prouve l'introduction du cheval dans le mythe d'Horus au moment où il a été exécuté. Malheureusement, on n'y a gravé aucune date directe, mais le faire des hiéroglyphes prouve qu'il ne peut être plus ancien que la XXVIe dynastie, comme, du reste, presque toutes les données se rapportant au mythe d'Horus sur les crocodiles. D'autre part, le travail de même que l'exactitude relative du texte ne permettent pas de descendre trop bas dans les temps ptolémaïques, de sorte que je suis tenté de dater le relief à peu près de l'époque du *Todtenbuch* de Turin, c'est-à-dire vers la fin du IVe ou le commencement du IIIe siècle avant notre ère.

Les particularités qu'on remarque dans la représentation paraissent répondre très bien à cette époque. L'aspect général du lion, les lignes donnant l'arrondissement de son ventre, les pieds de devant levés presque horizontalement, la queue longue et recourbée vers le devant, n'ont plus la rigidité des lions courants du temps de Ramsès II et de Ramsès III. Les chevaux sont ornés, comme alors, de plumes, mais ils ne lèvent

1. Voy. Golénischeff, *Die Metternichstele*, Leipzig, 1877; Chabas, *Æg. Zeitschr.*, 1868, p. 99 sqq., et Pierret, *l. c.*, p. 135; Devéria, *Mém.*, II, p. 271 sqq. Cf. Budge, *Account of the Collection of Lady Meux*, 2e éd., p. 351, pl. 25.

plus les pieds aussi haut, comme s'ils voulaient s'emporter, et montrent plutôt le mouvement d'une course régulière. Le contour des serpents, qui est différent pour chacun des quatre, n'a plus la tranquillité classique, mais il a été copié d'après nature.

La position d'Horus est assez curieuse. Il est debout sur la balustrade de la voiture, de même qu'Astarté l'est dans le relief d'Edfou, cité plus haut. L'artiste, voulant donner la figure en entier, l'a posée, d'après les règles de la perspective égyptienne, d'une manière absolument impossible. Les représentations de la bonne époque thébaine sont beaucoup plus réalistes : le roi y est debout sur le bas de la corbeille qui est posée sur l'axe de la voiture, de sorte qu'on ne voit en entier ses jambes que depuis les mollets à peu près.

Enfin, les roues de la voiture avec leurs huit rais sont à noter. La plus ancienne représentation d'une voiture tirée par des chevaux en Égypte se trouve dans le tombeau de Paḥeri à El-Kab[1]; elle a ici quatre rais, de même que la voiture originale conservée au Musée de Florence. Mais, déjà à l'époque thébaine, on appliquait en général six rais à la roue de la voiture dont on faisait usage pour visiter les champs[2], et à celle dont on voulait se servir à la guerre[3] ou dans les processions solennelles[4]. La voiture des Éthiopiens, à la fin de la XVIIIe dynastie, a de même six rais[5], et ce nombre paraît être resté en usage jusqu'aux basses époques[6]. Pour le nombre de huit, que nous trouvons sur notre monument, je ne connais que très peu d'exemples. L'un est fourni par une voiture portant la barque funéraire, publiée par Wilkinson, *M. and C.*, III, p. 341, fig. 243, d'après une bandelette de momie de la collection Athanasi, voiture qui possède, comme chariot de transport, quatre roues, ce qui n'est pas une exception, comme Wilkinson pensait, mais la règle pour ces chariots[7]. Le dessin montre ici un type répondant à peu près au dessin du *Todtenbuch* de Lepsius. Des roues à huit rais reviennent dans des voitures à deux et à quatre roues, représentées sur un relief éthiopien à Bégerauiéh[8]. Mais le même nombre se trouve déjà à une époque plus ancienne. Dans le tombeau d'Aba à Thèbes, datant du temps de Psamétique Ier, la fabrication des pièces d'un char est représentée, et là deux roues possèdent chacune huit rais[9], tandis qu'une troisième n'en a que six. Si ce relief était le plus ancien monument en Égypte qui montrât les huit rais, on en pourrait attribuer l'introduction aux Assyriens; on voit, par exemple, Assurbanipal monté parfois sur une voiture qui a des roues de ce genre[10].

---

1. Tylor, *The Tomb of Paheri*, pl. 3.
2. Peinture d'un tombeau thébain à Londres; Photographie Mansel, n° 227.
3. P. ex., Leps., *Denkm.*, III, 126 sqq.
4. Leps., *Denkm.*, III, 92, 93, etc.
5. Leps., *Denkm.*, III, 117.
6. Voy., p. ex., Petrie, *Tell Nebesheh*, pl. 7, n° 21, p. 27.
7. Voy. les chariots de la trouvaille de la reine Aaḥ-ḥetep, à quatre roues; la barque d'Apis, dans Mariette, *Mon. div.*, pl. 35 *a*, posée sur quatre rouleaux, etc.
8. Leps., *Denkm.*, V, 41 *a*.
9. Éd. Scheil, dans *Mém. du Caire*, V, p. 636, pl. 4, fig. 2.
10. En Grèce, les monuments les plus anciens à Mycènes et dans le style géométrique ont la roue à quatre rais, tandis que déjà Homère, *Iliade*, 5, 723, parle de la roue à huit rais, qui fut celle de l'Assyrie, de la Perse, de l'Asie-Mineure et de Kypros, et sera parvenue, ainsi que M. Studniczka, *Jahrb. des Archæolog. Instituts*, V, p. 147, le pense, à la vieille civilisation ionienne, comme un de ses éléments orientaux. Ce n'est que vers le milieu du premier millénaire que la roue à huit rais se trouve aussi dans la Grèce proprement dite.

En tout cas, notre relief, datant d'environ 300 avant J.-C., prouve que déjà, alors, des idées non égyptiennes s'étaient glissées dans le mythe d'Horus, de sorte que nous sommes forcés d'être bien circonspects avant de faire usage des indications des textes ptolémaïques pour la reconstruction des opinions de l'ancienne Égypte proprement dite sur ce dieu.

6. — Tandis que la doctrine des vaisseaux, telle qu'elle est conservée dans le Papyrus Ebers[1], paraît chercher le siège de la vie dans le cœur, comme le fait le Papyrus d'Orbiney (pl. 12-14), et, sous un certain rapport, la foule de textes qui indiquent le cœur comme l'endroit où les sentiments et les désirs se localisent, d'autres textes expriment une autre opinion. Ainsi on lit, sur une grande boîte en bois du Musée de Gizéh[2], qui avait contenu jadis probablement les viscères d'un mort : 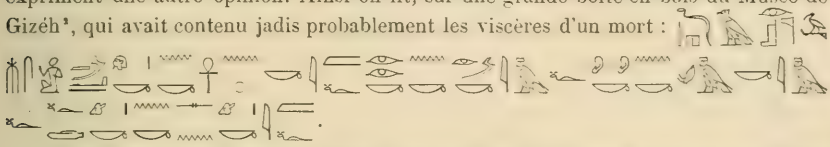 .

L'idée que la tête avait une valeur principale pour la vie s'accorde avec une série de textes parlant de la vie nouvelle sortant de la tête d'Osiris, à Abydos, textes dont la valeur mythologique a été reconnue déjà par von Bergmann, *Æg. Zeitschr.*, 1880, p. 88 sqq.[3].

7. — Une sorte de stèle en granit noir, achetée en 1897 à Louxor, et se trouvant actuellement à l'*Akademischen Kunstmuseum* de Bonn, est haute au milieu de 0^m 15,5, aux côtés de 0^m 13,5 et de 0^m 14, large de 0^m 09,5 et épaisse entre 0^m 03,8 et 0^m 04,5. Le côté antérieur a été poli, tandis que les autres sont restés bruts. Sur le premier, se trouvent gravées jusqu'à une profondeur d'à peu près 0^m 01, des images d'oiseaux : deux , un , deux , un , un ; les figures revenant deux fois, montrant alors des grandeurs différentes. L'ensemble de ces signes n'offrant point de sens, la première idée, en vue du monument, doit être qu'il formait jadis une dalle de modèle, mais il y a deux considérations qui me paraissent s'opposer à cette explication. En premier lieu, ces dalles ne paraissent jamais avoir été travaillées en granit[4], mais toujours en pierre molle, comme le calcaire; en second lieu, le fait que les mêmes signes reviennent deux fois gravés dans une substance si difficile à traiter paraît contredire cette hypothèse. Il paraît donc plus probable que nous ayons devant nous une forme pour mouler des figures de différents oiseaux. Nous connaissons des moules semblables en terre cuite pour les statuettes de divinités et pour les amulettes en terre silicée, d'autres en pierre calcaire pour des oiseaux, des ušebti, etc., probablement en bronze, d'autres encore en une sorte de schiste noirâtre, datant de basse époque, pour des figurines en or et en argent. Notre morceau doit avoir eu encore une autre destination, car ce n'était pas l'usage de faire les figures d'animaux en terre silicée dans un relief si plat, et, d'autre part, il lui manque

1. Pl. 99 sqq.; cf. *Pap. médic. Berlin*, éd. Brugsch, *Rec. de Mon.*, II, pl. 99 sqq.
2. Salle 59, armoire F, n° 657.
3. Cf. Wiedemann, dans J. de Morgan, *Rech. sur les origines de l'Égypte*, II, p. 207.
4. Maspero, *Archéologie égyptienne*, p. 194. Je ne sais pas si la tête en relief, citée par Erman, *Æg. Zeitschr.*, XXVIII, p. 54, qui consiste en granit noir, ne serait pas plutôt une ébauche d'artiste.

la rainure nécessaire pour des travaux en métal, afin de pouvoir laisser s'écouler la masse superflue. Mais nous connaissons, du temps du Nouvel-Empire, une série d'autres objets, à la fabrication desquels des moules furent nécessaires et à la confection desquels notre plaque aurait offert un très bon échantillon : ce sont des figures plates en pâtes de verre, dont on fit usage pour des incrustations. Un beau monument de ce type est fourni par le cercueil de la reine Net'emt, de la XXIe dynastie, où les pâtes de verre sont incrustées dans une feuille d'or, qui couvrait la caisse de momie[1]. D'autres fragments de cercueils de bois, sur lesquels les inscriptions furent incrustées de la même manière, se trouvent dans différents musées; ils paraissent dater depuis la fin de l'époque thébaine jusqu'à la période gréco-romaine[2]. Il y eut deux manières de fabriquer ces pièces : ou on les coula en moules, ainsi que le montre la surface légèrement arrondie et poreuse des échantillons, ou on forma une plaque plane en verre et en découpa les formes nécessaires[3].

Parfois, enfin, on combina les deux méthodes en moulant premièrement l'objet et en découpant plus tard les marges aux places où le verre avait découlé. Le grand nombre de petites lignes parallèles, encore visibles aux bords de tels morceaux, montre qu'on fit alors usage d'un instrument qui doit avoir ressemblé à une lime.

8. — Dans un travail paru dans les *Actes du Congrès des Orientalistes de Genève*[4], j'ai cherché à rassembler les passages se rapportant au jeu de pions dans l'ancienne Égypte, passages dont le nombre relativement grand montrait que ce jeu y fut bien en vogue dans l'antiquité.

L'hiver dernier, j'ai eu l'occasion de constater qu'il fut encore plus répandu que je ne pensais alors. De même que les Arabes ont dessiné la planche de leur jeu *siga* un peu partout, même sur des monuments anciens comme la plate-forme de la grande pyramide de Gizéh, les anciens Égyptiens ont agi avec leur jeu de *senàt*. Nous trouvons gravée sa planche avec ses 3 × 10 cases, comme graffito, sur une pierre du toit du temple de Chunsu à Karnak, les cases 1-4, 7, 10, 13, 19, 25-30, portaient des inscriptions, qui, malheureusement, sont devenues illisibles aujourd'hui. A Médinet-Abu, la même planche se trouve dessinée sur plusieurs dalles, deux fois elle revient dans le corridor du nord de la première cour, et deux fois dans la seconde cour où la planche a reçu une fois probablement par mégarde 3 × 12 cases. Elle se voit aussi sur un ostracon en pierre calcaire de Thèbes au Musée de Gizéh (salle 34, vitrine L). Ici, ce sont 3 × 10 cases carrées, surmontées de trois cases de forme conique. Le dessinateur avait ajouté en bas, par mégarde, trois cases de plus, qu'il a cherché à faire disparaître après en les lavant; les cases 1, 7 et 10 ont, comme inscription, les signes . Ces données, dont on pourrait certainement agrandir le nombre en examinant avec soin les anciens monuments de l'Égypte, prouvent que le jeu de pions fut aimé, en Égypte, non seulement par les classes supérieures dont les tombeaux nous parlent, mais aussi par le

1. Voy. Maspero, *Les Momies royales de Deir el-Bahari*, dans *Mém. du Caire*, I, p. 569.
2. Voy., p. ex., Petrie, *Nebesheh* (dans *Tanis II*), p. 39, 42 sqq., pl. 18, où Petrie trouva des moules en pierre calcaire et en terre cuite.
3. C'est ce qui fut fait à Tell el-Amarna (cf. Petrie, *Tell el-Amarna*, p. 27).
4. Sect. IV, p. 37 sqq. Voy., pour le jeu, Devéria, *Mém.*, II, p. 83 sqq.

peuple proprement dit, comme, par exemple, par les ouvriers occupés, à l'époque thébaine, de la construction des temples et des tombeaux.

9. — La première notice sur une trouvaille de monnaies romaines en Égypte paraît être donnée par un passage arabe, traduit déjà par Quatremère[1], d'après lequel « on présenta, au mois de Ramadan de l'an 672 (1274), au sultan Bibars des pièces de cuivre, qui avaient été trouvées à Kous en creusant la terre. Ce prince prit une de ces pièces, qui portait sur une de ses faces la figure d'un roi debout, tenant de la main droite une balance et de la gauche une épée. L'autre face offrait une tête qui avait de larges oreilles et les yeux ouverts. Tout autour régnait une légende, qui fut déchiffrée par un moine grec et qui prouvait que cette pièce avait deux mille trois cents ans d'antiquité ». La traduction qui suit est tout aussi factice que l'antiquité attribuée à la pièce; on n'en peut déduire que le fait qu'elle portait, peut-être sur les deux faces, le nom de *Galian*. On avait donc trouvé alors une monnaie de l'empereur Gallien à Kous près de Coptos, où M. Petrie a acheté une inscription du contre-empereur Quiétus[2]. D'un côté, on y voyait la tête de l'empereur; — l'œil ouvert et l'apparence de grandeur de l'oreille sont bien observés dans une monnaie de cette époque; — de l'autre, une figure que l'Arabe prit pour l'empereur lui-même. Sa propre description démontre que ce fut en réalité l'Æquitas ou la Moneta, dont l'habit long et plissé lui rappela sans doute l'ornement impérial de son époque. La main droite tenait la balance, la main gauche la corne d'abondance, qui a été prise par malentendu pour le grand sabre porté, d'après l'ancien usage arabe, dans le bras. On ne peut constater si la légende de la monnaie était en grec ou en latin, mais, en tout cas, nous avons à y reconnaître une monnaie du type que Cohen, *Description historique des Monnaies* (2e édition), V, a décrit sous Gallien, nos 20-32, 636, quoiqu'elles ne nomment point l'empereur sur le revers.

10. — On s'est habitué à désigner les sarcophages du type de celui de Chufu-ānch ou du roi Mykérinos comme cercueil en forme de maison ou de façade de maison, mais il me paraît que le tombeau royal, découvert l'hiver dernier à Nagadah, démontre, par ses façades formées par des systèmes de pilastres et de rentrants, que ces cercueils avaient plutôt l'intention de représenter par leur plan rectangulaire et l'aspect extérieur des tombeaux entiers en miniature. On a retenu alors cette forme de cercueil jusqu'à une période où la forme du tombeau lui-même avait changé et où le mastaba avait perdu l'ancienne richesse du développement de la façade. M. Jéquier[3] a remarqué que les motifs de ces tombeaux paraissent avoir eu leur influence sur la décoration des parois des chambres funéraires et sur le type des stèles de l'ancienne époque. Mais, si cela fut le cas, on ne les a pas reproduits pour cela servilement, et, dans les stèles en particulier, l'artiste a souvent laissé de côté l'idée d'une façade entière en donnant à la stèle plutôt la forme d'une porte étroite, de même qu'alors l'idée d'une porte monumentale influence la décoration des sarcophages.

Le motif de décoration de la façade de l'ancien tombeau a survécu aussi ailleurs. Il

1. *Mém. géogr. sur l'Égypte*, I, p. 195.
2. Petrie, *Coptos*, p. 23, 34.
3. Dans de Morgan, *Recherches*, II, p. 255.

se retrouve sur un monument en albâtre du Musée de Gizéh[1], qui forme maintenant une table à libation, mais qui, — la rigole actuelle faisant l'effet d'être plus jeune que le monument, — pourrait très bien avoir eu autrefois une autre destination et avoir servi ou comme base ou comme monument votif. Malheureusement on ne peut comparer que les parties inférieures avec le tombeau de Nagadah, la partie supérieure ayant disparu chez ce dernier. D'après M. Grébaut[2], le monument de Gizéh aurait été trouvé enseveli à plusieurs mètres de profondeur au-dessous des fondations du temple de la XVIIIe dynastie, à Memphis, donnée dont il conclut que le monument provient du temple de l'Ancien-Empire et est certainement antérieur à la IVe dynastie. L'indication de l'emplacement de la trouvaille ne paraît reposer que sur des indications d'indigènes, et le monument lui-même paraît les contredire, car il n'est point rongé par l'humidité qui couvre depuis longtemps ces fondements, de sorte qu'il ne me paraît guère admissible que le monument puisse, en effet, avoir séjourné ici pendant des milliers d'années, mais il est bien probable que, s'il provient réellement de cet emplacement, il a été mêlé aux décombres, à une époque bien plus jeune. La date à attribuer à ce document doit rester problématique.

Le même motif revient dans la représentation du grand Sphinx sur la stèle portant le nom de Thoutmès IV, érigée entre ses pattes[3], comme base sur laquelle l'animal est couché, tandis que la stèle de Gizéh, se rapportant au même monument, donne à sa place une sorte de chapelle[4]. En réalité, le sphinx ne possède point de telle base, ce que l'auteur de la stèle, qui fut mise en place à un moment où le sable ne recouvrait point l'animal, ne pouvait ignorer. Il doit avoir donc eu en vue autre chose qu'une base en dessinant ce support. M. Borchardt[5] a proposé d'y reconnaître un mur en briques, qui entourait le sphinx; pour ma part, je serais plutôt tenté d'y voir un bâtiment du type de celui de Nagadah, un ancien tombeau, qui se trouvait près du sphinx et qui n'a pas encore été retrouvé jusqu'à présent. Dans le Nouvel-Empire, pour ne pas passer ce fait en silence, un motif analogue est usité assez souvent comme ornement purement décoratif, par exemple, pour la partie inférieure des parois des murs de tombeaux, etc.

11. — En février 1897, je parvins à acquérir, à Louxor, pour le Musée de Bonn, deux briques d'argile grasse. L'une, dont la partie supérieure manquait, avait une largeur de 0^m 07,6, une épaisseur de 0^m 03,5 et une hauteur actuelle de 0^m 09,5. La seconde, ayant souffert en haut et au côté droit, avait une largeur de 0^m 08,6, une épaisseur de 0^m 03,2, une hauteur actuelle de 0^m 14,5. Deux pièces analogues furent en même temps dans le commerce, mais le prix demandé fut si exorbitant qu'il me fut impossible

1. N° 7; publ. par Grébaut, *Musée égyptien*, p. 7.
2. *Notices du Musée de Gizéh*, 1892, p. 31.
3. Leps., *Denkm.*, III, 68.
4. Mariette, *Mon. div.*, pl. 53. — La partie supérieure de cette stèle, qui, travaillée vers le temps des XXIe-XXVIe dynasties, prétend provenir de l'époque de Chéops, donne la série : dieu Chem, symboles des deux Ap-uat, d'Horus et de Thoth. Il est curieux de noter qu'une plaque archaïque en schiste (au Louvre, publ. par Heuzey, *Bull. de Corresp. hell.*, XVI, pl. 1 *b*; de Morgan, *Rech.*, II, pl. 2) donne dans le même ordre les symboles des mêmes divinités.
5. *Berliner Sitzungsberichte*, p. 760.

de les joindre aux autres ou de les copier. Chacune des briques portait d'un côté, gravée à la pointe, une inscription hiératique dans le beau style de la XIXe dynastie, ressemblant particulièrement au type des *Select Papyri*. L'écriture est très serrée sur la première des briques de Bonn, plus large sur la seconde. On y lit :

I.

II. 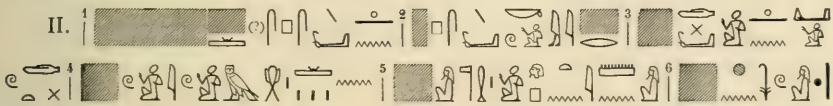

Ces textes sont connus, ils se trouvent, dès l'époque thébaine, dans le *Todtenbuch*, — dans l'exemplaire de Turin, publié par Lepsius, le second texte manque. La forme du texte reproduit ici est la même que celle que portent les stèles du général Kasa, du Musée de Marseille, qui, datant de la XIXe ou de la XXe dynastie, ont été trouvées à Saqqarah[2]. D'après l'inscription de ces stèles, et cette donnée revient dans le texte thébain du *Todtenbuch*[3], on aurait à prononcer les paroles en question sur une brique de limon frais, sur laquelle elles étaient gravées, et on avait à déposer dans les parois du tombeau la brique avec le texte n° 1 à l'est, celle avec le n° 2 au nord; deux autres, l'une au sud et l'autre à l'ouest.

Malgré cette recommandation, des briques portant ces textes sont bien rares, soit que les Arabes, en fouillant les tombeaux, n'attribuent point d'importance à de telles pièces, soit que leur usage ait été toujours restreint. La dernière hypothèse me paraît la plus probable, vu la manière bien différente, dont le texte du chapitre 151, lui-même, a été transcrit dans les manuscrits, ce qui dénote qu'on n'attribuait point en général une très haute importance à la transmission exacte de ses formules.

Le premier qui signala l'existence de briques funéraires portant de tels textes fut M. Devéria[4], qui indique que, dans la chambre inviolée, trouvée par Mariette au Sérapéum et contenant les deux Apis morts les ans 16 et 26 de Ramsès II, les briques crues ont été trouvées encore en place. — Ce qui donne aux exemplaires de Bonn un intérêt particulier, c'est le nom du défunt, à la tombe duquel les briques furent destinées. On

1. Les signes 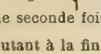 ne sont pas clairs sur l'original. A ce qu'il parait, l'écrivain avait commencé à écrire une seconde fois et a cherché à corriger sa faute en mettant un I au milieu du signe commencé et en ajoutant à la fin un , assez mal réussi.

2. *Cat.* de M. Maspero, n°s 43 et 40; publ. par Naville, *Les quatre Stèles orientées du Musée de Marseille* (Congrès des Orient. de Lyon, 1878, t. I, pl. 14 et 12).

3. Voy. Naville, II, p. 428, *Papyrus Pb.*

4. Devéria et Pierret, *Le Papyrus Neb-Qed*, p. 6 (Devéria, *Mém.*, II, p. 376). — Le Musée du Louvre, Salle supplém., possède un exemplaire de la brique du Nord, un de la brique du Sud et un de celle de l'Est.

connaît, à l'époque thébaine, deux grands-prêtres d'Amon, du nom de Bak-en-Chunsu, qui pourraient de prime abord être identifiés avec cet homme. Le premier fut en même temps préposé des prophètes de tous les dieux, il vivait sous Aménophis III; un petit naos en grès rouge du Musée de Gizéh[1] lui appartient assurément, de même qu'une base de statue du Musée de Berlin[2]. C'est probablement le même personnage qui est nommé sur les ušebti, publiés dans la *Description d'Égypte, Ant.*, II, pl. 76, nos 1-6, et 80, nos 8, 11, dont les derniers paraissent avoir été trouvés dans le tombeau d'Aménophis III. L'autre Bak-en-Chunsu, portant le même titre de « préposé des prophètes de tous les dieux » et au surplus celui d'*erpā-ḥā*, commença sa carrière sous Séti Ier et eut une haute position religieuse et civile sous Ramsès II. Sa statue, provenant de Thèbes, se trouve dans la glyptothèque de Munich et a été traitée dans un travail magistral par Devéria[3]. Son tombeau paraît être le monument bien détruit, décrit par Champollion, *Not. descr.*, I, p. 538, sous le no 45 (A''), à Thèbes. Le style des signes hiératiques de nos briques répondant à celui de la XIXe dynastie, c'est au second Bak-en-Chunsu que ces deux monuments sont à attribuer.

A TRAVERS LA VOCALISATION ÉGYPTIENNE

PAR

G. MASPERO

§ XII. *Sur la combinaison* ⲱ + ⲓ, ⲟ [ⲟⲩ] + ⲓ, *et sur la résolution de la diphtongue* ⲟⲓ, ⲱⲓ, ⲟⲩⲓ, *en* ⲟ, ⲱ, ⲟⲩ. — J'ai eu l'occasion de parler déjà du passage de ⲟⲓ à ⲱ, ⲟ[4]; je veux revenir sur ce point et l'étudier de plus près, surtout afin de montrer ce qu'il nous permet de conclure sur la vocalisation des mots féminins ou qui dérivent des formes féminines dans l'ancien égyptien.

A. Il convient de rechercher avant tout s'il n'y a pas des mots où la combinaison ⲟⲓ [ⲟⲉⲓ], ⲱⲓ, ⲟⲩⲓ, fait doublet avec ⲟ, ⲱ et ⲟⲩ de façon incontestable. En voici où l'équivalence se produit :

1° A l'intérieur ou au commencement,

ⲕⲟⲓϩⲓ *M.* ⲡⲓ, ⲕⲟⲉⲓϩ *T.* ⲡ, *vagina*,	à côté de	ⲕⲱϩⲓ *M.* ⲡⲓ,
ⲡⲱⲓⲧ *M.* ⲡⲓ, ⲡⲟⲉⲓⲧ *T.* ⲡ, *farina*,	—	ⲡⲟⲩⲧ *M.* ⲡⲓ,
ⲟⲩⲛⲁⲙ *M.* ϯ, ⲟⲩⲛⲉⲙ *B.* ⲧ, *dextera*,	—	ⲟⲩⲛⲁⲙ *T. B.* ⲧ,
ϩⲱⲓⲣⲓ *M.* ϩⲁⲛ, *excrementa*,	—	ϩⲱⲣⲓ *M.* ϩⲁⲛ,

---

1. Publ. par DE ROUGÉ, *Inscr. hiérogl.*, pl. 28. — LIEBLEIN, *Æg. Z.*, 1868, p. 12, et *Dict. des Noms*, n° 94, cite le sarcophage d'un grand-prêtre d'Amon, Bak-en-Chunsu, à Liverpool.

2. N° 2089; BRUGSCH, *Übers. Erkl.*, p. 86; *Cat. Lepsius*, n° 209; *Verzeichniss*, ERMAN, p. 104, qui n'identifient point le roi Aménophis, nommé sur la statue.

3. *Mémoires et Fragments*, I, p. 275 sqq.; cf. p. 269 sqq.; II, p. 266 sqq.; LAUTH, *Zeitschr. der Deutsch. Morgenl. Ges.*, 1863, p. 544 sqq. — Traduction de l'inscription, BRUGSCH, *Gesch. Æg.*, p. 564 sqq.

4. *Recueil de Travaux*, t. XIX, p. 155, 157, 183.

et dans les textes magiques où l'on rencontre des transcriptions des mots égyptiens antérieurement à la période copte,

ϧοιοιϩ,	nom magique, dont la variante dans l'interligne est ϧωωϩ,			
ⲡⲕⲁⲧⲁⲕⲟⲓⲧⲓ,	(?)	—	—	ⲡⲕⲁⲧⲁⲕⲱⲧⲉ,
ⲡ̄ⲡⲁϧⲟⲓⲧ,	(?)	—	—	ⲡ̄ⲡⲁϧⲱⲧ.

ⲉϣ'ⲟⲙⲉ ⲉⲥⲥ'ⲟ. ⲉϣ'ⲟⲙⲉ ⲉⲥⲟⲩ'ⲟⲓⲙ. ⲉϣ'ⲟⲓ[ⲡⲉ] ⲉⲥⲡ̄ⲕⲱⲱⲧ. ⲙⲉⲛ ⲕⲉⲟⲩⲉ'[1], où ⲉϣ'ⲟⲙⲉ est pour ⲉⲩⲱⲙⲉ *T.* ⲉⲩⲱⲟⲙ *B.* ⲉⲩⲱⲟⲛ *T. M.* *si quando*, et ⲟⲩ'ⲟⲓⲙ pour ⲟⲩⲱⲙ *T. M. B.* ⲟⲩⲁⲙ *T.* ⲟⲩⲉⲙ *B.* *manducare.*

2° A la finale, soit dans le même dialecte, soit d'un dialecte à l'autre :

ⲁⲥⲟⲩⲓ *M.* *pretium, marsupium,*	à côté de	ⲁⲥⲟⲩ *T.* ⲧ,
ⲉⲓⲱⲓ *T.* ⲓⲱⲓ *M.* *lavare, mundare,*	—	ⲉⲓⲱ, ⲉⲓⲁ *T.* ⲓⲱ *T. M.* ⲓⲁ *M.*,
ⲑⲟⲓⲑⲟⲓ *M.* *maculatus esse,* de ⲑⲟⲓ, ⲑⲱⲓ *M.* ⲡⲓ, *macula,*	—	ⲑⲟⲩⲑⲟⲩ *M.*,
ⲗⲁϧⲱⲓ *M.* ⲡⲓ, *velum navis,*	—	ⲗⲁϧⲟ, ⲗⲁⲟⲩ *M.*,
ⲙⲟⲩⲓ *M.* ϯ, *insula,*	—	ⲙⲟⲩ- *M.*, en composition,
ⲙⲁⲑⲟⲩⲓ *M.* ϯ, *venenum,*	—	ⲙⲁⲧⲟⲩ *T.* ⲧ,
ⲡⲟⲩⲓ *M.* *futurus sum..., in eo sum ut...,*	—	ⲡⲟⲩ *T.*,
ⲣⲁⲥⲟⲩⲓ *M.* ϭ, *somnium, visio in somnio,*	—	ⲣⲁⲥⲟⲩ *T.* ⲧ,
ⲥⲁϩⲟⲩⲓ *M.* *conviciari,*	—	ⲥⲁϩⲟⲩ *T.*,
ⲧⲟⲓ *M.* *dare,* ⲧⲟⲓ ϩⲓ *M.* *indutus esse,*	—	ⲧⲟ, ⲧⲟ ϩⲓ *T.*,
ⲧⲟⲓ *M.* ⲧⲁⲁⲓ *B.* ϯ, *pars, portio,*	—	ⲧⲟ, ⲧⲉ *T.* ⲧ,
ϥⲟⲓ *M.* ϯ, *canalis,*	—	ϥⲟ, ϧⲟ *T.* ⲧ,
ϥⲱⲓ, ϥⲟⲓ *M.* ϯ, *capillus,*	—	ϥⲱ, ϧⲱ *T.* ⲡ,
ϫⲱⲓ *M.* ⲡⲓ, *lebes,*	—	ϫⲱ, ϫⲟⲩ[2] *T.* ⲡ, *calix,*
ϫⲱⲓⲧ *M.* ⲡⲓ, *scortatores,*	—	ϫⲟⲟⲩⲧ *T.* ⲟⲩ, *impurus,*
ϫⲟⲓ *M.* ϯ, *murus, paries,*	—	ϫⲟ *T.* ⲧ,
ⲱⲓ, ⲟⲓ *M.* *esse,*	—	ⲱ *B.* ⲟ *T.*,

et dans les transcriptions de termes égyptiens antérieures à la période copte,

Ⲥⲣⲱⲓ', nom d'un décan[3],	à côté de	Ⲥⲣⲱ,	
Ⲥⲓⲥⲣⲱⲓ,	—	—	[Ⲥ]ⲓⲥⲣⲱ.

On doit ranger dans la même catégorie les formes thébaines où un ⲟⲉ, ⲟⲩⲉ, correspond à l'ⲟⲓ, ⲟⲩⲓ, du memphitique :

ⲙⲟⲩⲉ *T.* ⲧ, *insula,*	à côté de	ⲙⲟⲩ- *T.*, en composition,
ⲥⲟⲉ *T.* *sex,* au féminin,	—	ⲥⲟ *T.*,

1. Erman, *Die Beschwörungen*, dans la *Zeitschrift*, 1883, p. 100.
2. Goodwin, *Gleanings*, dans la *Zeitschrift*, 1871, p. 46.
3. Goodwin, dans Chabas, *Mélanges égyptologiques*, 2e série, p. 299, 300, 301, 305-306.

ⲧⲟⲉⲧⲟⲉ *T.* *maculatus esse,* de ⲧⲟⲉ *T.* ⲡ, *macula,* à côté de	ⲧⲟⲧⲟ *T.*,	
ⲧⲟⲉ *T.* ⲧ, *pars, portio,*	—	ⲧⲟ *T.* ⲧ,
ϥⲧⲟⲉ *T.* *quatuor*, au féminin,	—	ϥⲧⲟ *T.*,
ϫⲟⲉ *T.* ⲧ, *murus, paries,*	—	ϫⲟ *T.* ⲧ.

J'y joindrai un mot composé, des plus curieux parce qu'il nous permet de reconnaître ce qui s'est passé dans le cas dont je m'occupe : ϥⲱⲉⲧⲟⲗⲗ *T.*, *cincinnus,* de ϥⲱ, *capillus,* et de ⲉⲧⲟⲗⲗ, devient ϩⲱⲧⲱⲗⲗ *T.* Le mot a deux accents sur ϥ́ⲱ et sur ⲟ́ⲗⲗ. Le ⲉ du relatif ⲉⲧ, n'étant pas accentué, a formé, avec l'ⲱ́ accentué de ϥ́ⲱ, ϩ́ⲱ, une diphtongue descendante ϥ́ⲱ͡ⲉ, ϩ́ⲱ͡ⲉ, qui s'est résolue en ϥ́ⲱ, ϩ́ⲱ, dans ϩⲱⲧⲱⲗⲗ.

Il résulte de ces exemples qu'au début, au milieu ou à la fin des mots coptes, les sons ⲟ, ⲱ, ⲟⲩ, peuvent faire doublet avec les sons ⲟⲓ [ⲟⲉⲓ], ⲱⲓ, ⲟⲧⲓ, ⲟⲉ, ⲱⲉ, ⲟⲧⲉ. Examinons maintenant chacune des catégories de mots où ces doubles formes se présentent, et voyons les conséquences qu'on en peut tirer pour l'étude de la vocalisation en égyptien.

B. J'arrêterai d'abord mon attention sur ceux des mots qui sont féminins en copte, et dont l'équivalent hiéroglyphique nous est connu de manière certaine :

ⲁⲥⲟⲧⲓ *M.* ϯ, *pretium,*	répond à	, fém.[1],
ⲙⲟⲧⲓ *M.* ϯ, ⲙⲟⲧⲉ *T.*, ⲙⲟⲩ- *T. M.*, *insula,*	—	et , fém.[2],
ⲣⲁⲥⲟⲧⲓ *M.* ϯ, ⲣⲁⲥⲟⲩ *T.* ⲧ, *somnium,*	—	[3],
ϥⲧⲟⲉ, ϥⲧⲟ *T.*, *quatuor*, au féminin,	—	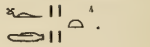 [4].

Comment peut-on se figurer dans tous ces cas le passage de la forme antique du féminin à la forme moderne en -ⲟⲧⲓ, -ⲟⲧⲉ, -ⲟⲩ ?

M. Steindorff n'a pas traité la question explicitement dans sa *Grammaire,* mais on peut juger de la solution qu'il lui donne par les explications qn'il jette en passant dans plusieurs endroits. Une première fois, examinant les féminins en ⲟ, où « l'ⲟ est » devenu ⲱ devant la terminaison », il les dérive de la langue antique de la manière qui suit : « ⲉϩⲓⲱ, *miel* (masculin en copte, mais provenant d'un féminin), *bi-t,* vocalisé **ᵉbīōt;* » ⲙ̀ⲣⲱ, *port,* égyptien *mer-yt,* vocalisé **ᵉmrōyᵉt;* ϩⲣⲱ, *four,* égyptien *ḥr-yt,* vocalisé » *ḥrōyᵉt;* ⲁⲕⲱ, *perdition,* racine égyptienne *ꜣḳ, détruire,* vocalisé **aꜣḳōt*[5] ». Et plus loin : « ⲉⲧⲡⲱ, *poids, fardeau* = **ꜣᵉtpōt* de **ꜣᵉtpōyᵉt,* de la racine égyptienne *ꜣṭp, ꜣtp,* » ⲱⲧⲡ̀, *charger;* ϣⲉⲛⲧⲱ, en égyptien avec une terminaison *šndwt, šndyt,* vocalisé

1. Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 121.
2. Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 563.
3. Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 871.
4. Cf., entre autres exemples, Pépi Ier, l. 610; Erman n'a pas remarqué cette forme, non plus que les autres formes féminines des noms de nombre, dont j'avais pourtant donné des exemples. Après avoir noté que *un* s'accorde régulièrement en genre avec son nom, il se borne à ajouter : *Vielleicht* thaten dies auch die anderen Zahlworte (*Ægyptische Grammatik*, p. 61, § 142).
5. Steindorff, *Koptische Grammatik*, p. 47, § 70 *a*.

» *$\check{s}^{e}$ndōy^{e}t, s^{e}ndōt; ⲥⲃⲱ, *instruction*, égyptien *sb'wt sb'yt*, vocalisé *s^{e}b'ōy^{e}t, *s^{e}b'ōt*[1]. » Enfin, « ⲙⲉⲥⲓⲱ, *sage-femme*, vient d'un type ancien vocalisé *m^{e}sīōt, de la racine ⲙⲓⲥⲉ, » *enfanter*, et ⲡⲣⲱ, *hiver*, de l'égyptien *pr-t*, orthographe défective, — vocalisé *p^{e}rīōt, » puis, avec chute de l'*ī*, *prōt*, de la racine ⲡⲓⲣⲉ, *fleurir*[2]. » Sans m'attacher au détail, il me semble que M. Steindorff conçoit la chute de la voyelle du ⲧ féminin comme postérieure à celle de la voyelle qui l'accompagne : , SHNDĪT, par exemple, passe par les formes *š^{e}ndōy^{e}t* (SHENDŌYET) *š^{e}ndōt* (SHENDŌT), avant d'arriver à ϣⲉⲛⲧⲱ. Si l'on prend les exemples cités plus haut, et qu'on établisse en batterie les formes qu'ils présentent, on aura le tableau :

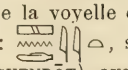

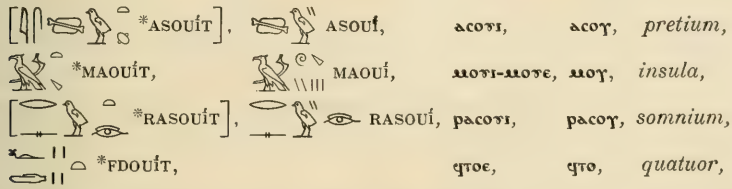

[*ASOUÍT],	ASOUÍ,	ⲁⲥⲟⲩⲓ,	ⲁⲥⲟⲩ,	*pretium*,
*MAOUÍT,	MAOUÍ,	ⲙⲟⲩⲓ-ⲙⲟⲩⲉ,	ⲙⲟⲩ,	*insula*,
[*RASOUÍT],	RASOUÍ,	ⲣⲁⲥⲟⲩⲓ,	ⲣⲁⲥⲟⲩ,	*somnium*,
*FDOUÍT,		ϥⲧⲟⲉ,	ϥⲧⲟ,	*quatuor*,

où la comparaison des variantes hiéroglyphiques nous montre le ⲧ du féminin tombé de l'orthographe, quand le signe \\ de l'ⲓ continue à s'écrire, ASOUÍ, MAOUÍ, RASOUÍ, et où le son ⲓ a été noté encore dans les formes coptes ⲁⲥⲟⲩⲓ, ⲙⲟⲩⲓ, ⲣⲁⲥⲟⲩⲓ. Nous sommes donc amenés à penser que, pour les cas de féminin en ⲟ, ⲱ, du copte, l'évolution s'est produite de la même manière que pour les féminins en ⲏ dont j'ai parlé précédemment. Le ⲧ est tombé le premier, au cours du second Empire thébain, et il a laissé derrière lui sa voyelle accentuée í. Cet í, d'abord prononcé de façon à former syllabe isolée ASOU-í, s'est combiné avec l'OU en une diphtongue ascendante OUí. Celle-ci, à son tour, s'est modifiée dans bien des cas en diphtongue descendante OÚI, puis elle a perdu son ⲓ, ne conservant, pour marquer le genre, que l'ancienne voyelle radicale brève ou allongée, ⲟ, ⲱ, ⲟⲩ. La marche des formes doit donc s'être réglée de la façon suivante :

ASOU-ÍT, ASOU-í (ⲁⲥⲟⲩ-ï), ASOUÍ (ⲁⲥⲟⲩí), ASOÚI (ⲁⲥⲟⲩ́ⲓ), ASOU.

C. Outre les noms féminins qui ont encore double forme en copte et tantôt retiennent l'ⲓ final, tantôt le perdent, on en rencontre un certain nombre qui n'ont plus que la finale en ⲟⲓ diphtonguée ou non, ou bien la finale en ⲟ, ⲱ, ⲟⲩ, sans ⲓ. Voici, pour la première catégorie, quelques exemples :

ⲕⲟⲓ *M.* ϯ, *ager*,	ⲙⲁⲧⲟⲓ *M.* ϯ, *militia*,
ⲗⲁⲃⲟï *T. M.* ⲧ, ϯ, *leœna*,	ϩⲟⲓ *M.* ϯ, *acervus*,

où l'on peut rétablir avec certitude la forme en -ⲧ final :

1. STEINDORFF, *Koptische Grammatik*, p. 51, § 75.
2. STEINDORFF, *Koptische Grammatik*, p. 52, § 77 *a*.

[*KAIÍT], , fém., KAIÍ [ⲕⲁⲓⲉ] -KOIÍ[1], ⲕⲟⲓ ϯ, *ager*,

[*LABOUÍT], LABOUÍ[2], ⲗⲁⲃⲟⲓ̈ ϯ, ⲧ, *leœna*,

[MAZAÍT, MAZAÍ], ⲙⲁⲧⲟⲓ ϯ, *militia*.

Pour les noms féminins en -ⲟ, -ⲱ, -ⲟⲩ, final, il convient de rétablir également une finale première en -ÍT, dont les variantes hiéroglyphiques nous permettent parfois de suivre l'histoire :

ⲁⲉⲓⲱ *T.* ϯ, *paxillus*, suppose *ⲁⲉⲓⲟ͡ⲓ-ⲁⲉⲓⲟⲓ̈, dérivé d'AIOÍT-AIOUÍT; et, en effet, il a pour prototype l'ancien égyptien ⲛⲁⲟⲩⲓ́ⲧ, *bois, poutre, ais, colonne en bois, colonne*, qui a perdu son -T final déjà sous Ramsès III, et qui se rencontre au pluriel avec les orthographes , ⲛⲁⲓⲟⲩⲓ́ⲟⲩ[3].

ⲃⲱ *T. M.* ⲧ, ϯ, *arbor*, suppose *ⲃⲱ͡ⲓ-ⲃⲟ͡ⲓ, puis ⲃⲱⲓ̈́-ⲃⲟⲓ̈́, dérivé de BOÍT, et il se rattache à l'ancien égyptien , , dont on a les variantes , , avec chute du -T final[4].

ⲙ̄ⲣⲱ, ⲉⲙⲣⲱ, ⲉⲙⲡⲣⲱ *T.* ⲧⲉ, ⲉⲙⲃⲣⲱ, [ⲁⲛ]ⲉⲙⲣⲱ *M.* ϯ, *portus*, remonte de même par *ⲙⲣⲟ͡ⲓ-ⲙⲣⲟⲓ̈, à l'égyptien [MR]ÍT.

ⲥⲃⲱ *T. M. B.* ⲧ, ϯ, *doctrina*, remonte par *ⲥⲃⲟ͡ⲓ-ⲥⲃⲟⲓ̈́ à l'égyptien [SBA]ÍT.

ⲡⲣⲱ *T.* ⲧⲉ, ⲫⲣⲱ *M.* ⲧ, *hiems*, remonte par *ⲡⲣⲟ͡ⲓ-ⲡⲣⲟⲓ̈́ à l'égyptien [PR]ÍT.

ϣⲉⲛⲧⲱ *T. M.* ⲧ, ϯ, *sindon, pallium*, dérive par *ϣⲉⲛⲧⲟ͡ⲓ-ϣⲉⲛⲧⲟⲓ̈ de l'égyptien , [SHND]ÍT, dont on a la variante , avec chute du -T final.

ϩⲣⲱ *T. M.* ⲧ, ϯ, *fornax*, dérive par *ϩⲣⲟ͡ⲓ-ϩⲣⲟⲓ̈́ de l'ancien égyptien [HR]ÍT[5].

D. Ces exemples, que j'ai choisis parce que nous possédons la forme ancienne du mot conservé en copte, soulèvent une question assez délicate. L'ⲱ, ⲟ, qu'on y rencontre, seul aux bas temps, et plutôt devant l'I du féminin, est-il primitif ou secondaire? répond-il à un O-OU de la langue égyptienne, ou a-t-il succédé à un A primitif? Comme presque toujours, il n'y a pas de règle générale qu'on puisse saisir et formuler à cet égard, mais il faudrait examiner chaque mot l'un après l'autre pour déterminer de manière empirique la tonalité particulière que chacune des terminaisons féminines -ⲟ, -ⲱ, -ⲟⲩ, du copte présentait dans la langue antique.

Afin de mieux comprendre ce qui s'est passé, examinons quelques termes composés avec l'adjectif *grand*, et qui existent au masculin et au féminin :

1. BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 1441.
2. BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 883, en démotique. Sur la forme KOIÍ, voir *Recueil de Travaux*, t. XIX, p. 155.
3. BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 164, et *Supplément*, p. 179-180.
4. BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 369, et *Supplément*, p. 407.
5. BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 984.

ⲟⲩⲣⲟ *M.* ⲡⲓ, ⲣⲣⲟ, ⲉⲣⲣⲟ *T. B.* ⲡ, ⲣⲣⲁ, ⲉⲣⲣⲁ *B.* ⲡ, *rex*, de [1], fém. ⲟⲩⲣⲱ *M.* ϯ, ⲣⲣⲱ *T.* ⲧⲉ, *regina*,

ϫⲉⲗⲗⲟ *M.* ⲡⲓ, ϩⲉⲗⲗⲟ *T.* ⲡ, *senex*, de KHAL- [2], fém. ϫⲉⲗⲗⲱ *M.* ϯ, ϩⲉⲗⲗⲱ *T.* ⲧ, *anus*.

L'ⲟ final du masculin y répond, comme on sait, au terme *grand*, et cette observation est confirmée par l'étude d'autres mots de même formation, tels que ⲉⲓⲉⲣⲟ-ⲓⲉⲣⲟ *T.* ⲡ, ⲓⲁⲣⲟ-ⲓⲁⲣⲱ *M.* ϕ, ⲓⲉⲣⲣⲟ *B.* ⲡ, *fluvius*, de . Or, dans *grand*, le ⲩ était certainement vocalisé en ⲁ au début, et le groupe se prononçait soit sans terminaison de genre ⲩⲁ, [ⲡ]ⲁⲁ, soit avec la terminaison en ⲟⲩ des noms masculins ⲩⲁⲟⲩ. On sait avec quelle facilité la diphtongue ⲁⲟⲩ se modifie en ⲟ, comme dans ϩⲛⲁϒ *T.* ⲡ, *vas*, ϩⲛⲟ : je tends à croire que l'ⲟ bref de ⲟⲩⲣⲟ-ⲣⲣⲟ-ⲉⲣⲣⲟ, ϫⲉⲗⲗⲟ-ϩⲉⲗⲗⲟ, ⲉⲓⲉⲣⲟ-ⲓⲉⲣⲟ-ⲓⲁⲣⲟ, dérive de cette vocalisation, et qu'il y a eu un moment où les termes , , KHAL-, se sont prononcés OUR-ⲩⲁⲟⲩ, IAOUR-ⲩⲁⲟⲩ, KHAL-ⲩⲁⲟⲩ, avant de se prononcer ⲟⲩⲣ-ⲟ, ⲓⲁⲣ-ⲟ, ϫⲉⲗⲗ-ⲟ, par diphtongaison de la finale ⲩⲁⲟⲩ en ⲟ.

Or, le féminin des noms, adjectifs ou substantifs, en ⲟⲩ final, se formait en ajoutant la finale -ⲓⲧ au thème ainsi terminé[3]. La flexion -ⲓⲧ, ajoutée à OUR-ⲩⲁⲟⲩ, donnerait donc OUR-ⲩⲁⲟⲩⲓⲧ (d'abord), et avec chute du ⲧ final OUR-ⲩⲁⲟⲩⲓ, qui deviendrait, par diphtongaison de ⲁⲟⲩ, OUR-ⲟⲓ, et enfin par combinaison de ⲟⲓ, ⲟⲩⲣ + ⲱ, *regina*. C'est un fait d'expérience que la terminaison féminine ⲟⲓ se résout plutôt sur ⲱ que sur ⲟ. Cette résolution comporte d'assez nombreuses exceptions, et l'on a plus d'un exemple d'un ⲁⲟⲩ masculin aboutissant à ⲱ, — ⲓⲁⲣⲱ *M.* ϕ, Ἀνεϩώ = . ANOUPOU-ÂOU, ANOUPÂOU, ANEPÔ[4], — ou d'un ⲟⲓ-ⲟⲉ, féminin aboutissant à ⲟ, — ⲧⲟ *T.* ⲧⲉ, de ⲧⲟⲉ; on la constate pourtant dans tant de cas, ϫⲉⲗⲗⲱ-ϩⲉⲗⲗⲱ, ⲟⲩⲣⲱ-ⲣⲣⲱ, ⲙⲣⲱ, ⲡⲣⲱ, ϣⲉⲡⲧⲱ, etc., qu'on peut y reconnaître une tendance de l'égyptien au moment où la langue passait au copte.

On peut donc admettre que, de ce chef, une partie assez notable des féminins en ⲱ se rattache presque sûrement à des thèmes en ⲟⲩ final, et contient un ⲟⲩ-ⲟ primitif. Ce sont d'abord les mots dérivés des féminins construits directement sur des masculins en ⲟⲩ. Parmi eux,

ⲕⲁⲧⲟ *T.* ⲧ, πάτη, *scapha*, répond à , de : QADOUÍT est passé à QATOUÍT-QATOÎT, QATOÎ, puis à ⲕⲁⲧⲟ.

ϩⲏⲱ *T.* ⲧⲉ, *tabernaculum*, a pour équivalent , , *tente*. Le copte ϩⲏⲱ nous ramène à une forme *ϩⲏⲟⲓ-ϩⲏⲟⲓ, qui, elle-même, descend de HBOÎT-HABOÎT : l'ⲟ se rattache probablement à un ⲟⲩ-ⲟ antique, le ⲟ ayant de préférence un ⲟⲩ inhérent, et la racine ⲏ + ⲃ, se montrant avec un final dans bien des cas . Je pense donc que la vocalisation de a dû être HABOUÍT-HABOÎT aux derniers temps où le ⲧ du féminin était prononcé.

1. STERN, *Koptische Grammatik*, p. 92, note 1.
2. BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 1036.
3. *Recueil de Travaux*, t. XIX, p. 179-180.
4. Anebô est fourni par JAMBLIQUE, *De Mysteriis*, I, 1, et ANOUPOU-ÂOU, par LIEBLEIN, *Dictionnaire des Noms propres, Supplément*, p. 950, n° 364.

ϩϥω *M.* ϯ, ϩϧω, ϩϧο *T.* ⲧ, ⲧⲉ, *vipera,* est de l'ancien égyptien. Un texte grec nous offre, pour le nom propre [1], la transcription Τφοῦτος[2], où le -ⲧ final du féminin a été conservé comme dans Μοῦθ, et, d'autre part, Zoéga a relevé une forme ϩϧοⲧⲓ du singulier à côté du pluriel ϩϧοⲧⲓ *T.* ϩⲏ : nous avons donc une gamme assez complète de formes dérivées de l'égyptien, HFOUT [φοῦτος], ϩϧοⲧⲓ, ϩϧω-ϩϥω, ϩϧο. Le masculin est , , HAFAOU-HOUFAOU-HOFAOU, avec l'accent sur la première syllabe, comme le prouve la place de la voyelle dans le copte ϩⲟϥ *T. M.*, ϩⲟϧ *T.* ⲡ, *serpens :* le féminin de ce mot, formé normalement par adjonction de la flexion -ÎT, a été d'abord HAFAOUÍT-HEFAOUÍT, avec le report de l'accent sur la finale, selon la règle, puis HᴱFAOUÍT est devenu HᴱFAOUT-HFOUT d'une part, HᴱBAOUI-ϩϧοⲧⲓ et ϩϧο-ϩϧω-ϩϥω de l'autre.

ⲃAAOU, *l'âne,* qui devient ⲉⲓⲱ, ⲉⲉⲓⲱ, *T.* ⲡ, ⲉⲱ *T. M.* ⲡ, *asinus,* donne au féminin antique ⲃAAOUÍT, *l'ânesse,* et, par diphtongaison après chute du ⲧ, ⲃAAOUÍ, ⲃIAAOUÍ, *ⲉⲟⲓ-ⲓⲉⲟⲓ, d'où le copte ⲉⲱ, ⲉⲓⲱ, ⲧ, *asina,* sans distinction de voyelle entre les deux genres.

Ⲉϣω *T. M.* ⲧ, ϯ, *scropha, sus,* remonte de même à SHAOUÍT, féminin régulier de SHAOU, par l'intermédiaire de *ⲉϣⲟⲓ-ϣⲟⲓ et de SHAOUÍ.

Les autres mots qui possédaient un OU-O primitif proviennent de noms construits de façon analogue par l'adjonction de la finale féminine à des racines terminées en OU. Ainsi, ⲁⲕⲱ, ⲁⲕⲱ *M.* ϯ, *perditio,* se rattache à la racine AQOU, *perdere,* par un intermédiaire AQOUÍT, qui devient AQOUÍ-AQOÍ-AQOÎ. De même, ⲉⲧⲡⲱ *T.* ⲧ, ⲉⲧϕⲱ *M.* ϯ, *pondus,* remonte à ATPOU, *charger,* par un féminin ATPOUÍT, qui dégénère successivement en ATPOUÍ-ATPOÍ-ETPOÎ. Enfin, pour ne plus citer qu'un exemple, ⲥϧⲱ *T. M. B.* ⲧ, ϯ, *doctrina,* rejoint SABAOU à travers SABAOUÍT, par l'intermédiaire de SBAOUÍ, SBOÎ et SBOÎ.

Je joindrai à cette série un bon nombre des noms de villes qui se terminent en ⲱ. Le fait est certain pour ceux qui ont conservé l'article comme partie inhérente ϯⲉⲙⲣⲱ, aujourd'hui Damrou, ⲧⲕⲧⲁⲗⲗⲱ, ⲧϫⲉⲗⲗⲱ. Ⲧⲕⲱⲟⲩ *M.* ⲧⲕⲟⲟⲩ *T.*, aujourd'hui Qaou el-Kébîr, répond à l'antique , où le corps du mot est masculin, DOU-QAOU, *le mont haut,* mais où l'ensemble a pris la terminaison féminine des noms de villes -ÎT, DOU-QAOU-ÎT. DOU, TOU, non accentué, est devenu ⲧⲉ, puis ⲧ; QAOUÍT s'est réduit à QAOUÎ-QOOUÎ, puis à ⲕⲱⲟⲩ pour absorption de l'ï final, et ⲧ initial a été considéré par les Coptes comme l'article du féminin, suppressible à volonté, ainsi que le prouvent les transcriptions arabes قاو KAOU, sans le ⲧ initial, et القاو EL-QAOU, avec l'article ال AL au lieu de ce même ⲧ[3]. Ⲑϧⲱ, ou avec l'A prothétique ⲁⲑϧⲱ, aujourd'hui Edfou, vient de ZABOUÍT-DABOUÍT, par Dᴱ BOUÍ-TBOÛÎ-TBÓ. Βοῦτος et Βουτώ, ⲡⲟⲧⲧⲟ, ϩⲟⲧⲧⲟ, aujourd'hui

1. Au lieu de , l'original porte le serpent dressé sur sa queue, que nous ne possédons pas.
2. Ce nom se trouve sur le cercueil de Londres reproduit dans YOUNG, *Hieroglyphics,* pl. XXXV, avec quelques fautes de lecture que j'ai corrigées.
3. CHAMPOLLION, *L'Égypte sous les Pharaons,* t. I, p. 261.

Ebto-Abtou, vient de PAOUAZOUÍT-POUZOUÍT, qui a perdu son -T et a résorbé son -I final, POUZOUÎ-POUTOÎ-POUTÔ-BOUTÔ. Πτεπετω, ταπατω *M.* en grec Φθενότης, se rattache de la même façon à PATANOUAZOUÎT. Le grec Κόπτος et le copte ⲕⲉϧⲧⲱ, ⲕⲉⲡⲧⲟ *T.* supposent de même pour une prononciation KOBTOUÍT, dans laquelle des variantes, telles que , semblent bien justifier la présence de l'OU. J'arrête là les exemples, mais il sera facile de compléter cette liste, et ⲥϧⲱⲟⲩ, ϩⲱ, ϥϩⲱⲟⲩ, etc., présentent le même phénomène de dérivation.

D'autre part, il y a bon nombre de ces mots féminins où l'OU-O provient d'un A de l'égyptien antique. Je rangerai en premier lieu dans cette catégorie ceux qui ont un ⲣ-ⲗ devant l'ⲱ du féminin. Bien que la voyelle inhérente au signe soit rarement écrite, on ne saurait guère douter qu'elle ne fût un A; l'existence d'un signe spécial pour répondre à nous oblige à écarter la vocalisation organique en OU pour , et les orthographes où l'assyrien a LABNANA, où le grec a RAKOTIS, nous poussent à croire que ou sonnait LA-RA, dans la plupart des cas. Si donc nous analysons des mots comme ϩⲣⲱ *T. M.* ⲧ, ϯ, *fornax*, ⲡⲣⲱ *T.* ⲧⲉ, ⲫⲣⲱ *M.* ϯ, *hiems*, ⲡ̀ⲣⲱ *T.* ⲧⲉ, ⲉⲙⲡ̀ⲣⲱ *M.* ϯ, *portus*, Ⲥⲣⲱϊ̈-Ⲥⲣⲱ et Ⲥⲓⲥⲣⲱϊ̈-Ⲥⲓⲥⲣⲱ, noms de deux décans, nous en arrivons à déterminer comme il suit la marche des altérations qu'ils ont subies :

HARAÍT, puis	HARAÍ-HEROÍ,	HᴱROÍ [ÓI],	ϩⲣⲱ́,
PARAÍT, puis	PARAÍ-PEROÍ,	PᴱROÍ [ÓI],	ⲡⲣⲱ,
MARAÍT, puis	MARAÍ-MEROÍ,	MᴱROÍ-MROÍ [ÓI],	ⲙⲣⲱ, ⲉⲙⲡ̀ⲣⲱ,
SARAÍT, puis	SARAÍ-SEROÍ,	SᴱROÍ [ÓI],	ⲥⲣⲱϊ̈-ⲥⲣⲱ,
SISARAÍT, puis	SÍSERAÍ-SISEROÍ,	SISᴱROÍ [ÓI],	ⲥⲓⲥⲣⲱϊ̈-ⲥⲓⲥⲣⲱ.

Il y a là un de ces cas d'altération d'un A en O que j'ai signalés déjà[2], et il faut assurément joindre d'autres noms à ceux-là. Ainsi, ⲙⲁⲧⲟⲓ *M.* ϯ, *militia*, se rattache certainement à un antique *MÂZAÍT, dérivé de MÂZAÏ, *le gendarme, le soldat nubien;* ⲕⲟⲓ *M.* ϯ, *ager*, dérive d'un terme vocalisé QAÍT, et ainsi de suite. L'I a subsisté dans ces cas; ailleurs, il est difficile actuellement de savoir si l'O correspond à un A ou bien à un O primitif. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, le grec transcrit Ἀφοσό le nom du décan . L'orthographe égyptienne semble indiquer, pour les deux O d'Ἀφοσό, une prononciation antérieure OUI-OI, APOUÎSOUÎ-APHOÎSOÎ-APHOSO, mais dans la dernière syllabe avait-on à l'origine la vocalisation APOUISOUÍT en OI ou la vocalisation APOUISAÍT-APOUSAÍT en A?

Toute une catégorie de verbes coptes se rattache à la série des infinitifs féminins en -ÍT, où le -ÍT antique s'est ajouté à un thème vocalisé en OU final, les verbes causatifs

1. BRUGSCH, *Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*, t. I, p. 140, 148-149. Goodwin traduisait ces noms *le bélier* et *le fils du bélier;* la terminaison féminine exige qu'on traduise *la brebis* et *le fils de la brebis*.
2. *Recueil de Travaux*, t. XIX, p. 154-155, 157.

en ⲧ- chez lesquels Stern avait déjà remarqué la prédominance de la finale ⲟ. Le verbe , origine de ce ⲧ, régissait déjà le plus souvent son verbe à l'infinitif féminin, *faire aller*. Les formes comme ⲧⲟⲩϫⲟ *T. M.*, *sanare*, ⲧⲟⲩϩⲟ *M.* ⲧⲉϩⲟ, ⲧⲏϩⲟ *T. mundare, purificare*, ⲧⲥⲁϩⲟ *T. M. docere*, ⲧⲁⲛϩⲟ *M.* ⲧⲁⲛϣⲟ *T. vivificare*, et les autres, remontent à des composés anciens T-OUZAOUÍT, T-OUBOUÍT, T-SABAOUÍT, T-ANKHOUÍT, où le -T final est tombé selon la règle en découvrant l'í, TOUZAOUÍ, TOUBOUÍ, TSABAOUÍ, TÂNKHOUÍ, et où l'í, à son tour, s'est diphtongué avec O-OU, TOUZOUÍ-TOUZOÎ, TOUBOÎ, TSABOÎ, TÂNKHOÎ, puis absorbé en lui ⲧⲟⲩϫⲟ, ⲧⲟⲩϩⲟ, ⲧⲥⲁϩⲟ, ⲧⲁⲛϩⲟ, tout en conservant l'accent sur la finale, comme le prouve la décoloration de la première syllabe dans ⲧⲉϩⲟ, ⲧⲏϩⲟ, à côté de ⲧⲟⲩϩⲟ. La finale ⲉ se substitue souvent en thébain à la finale ⲟ, soit que l'ⲉ provienne d'un affaiblissement de -ⲓ en ⲉ, usuel à ce dialecte, et d'une diphtongaison de cet ⲉ avec ⲟ, ⲟⲓ-ⲟⲉ-ⲟⲉ-Œ-ⲉ, soit que la substitution de l'ⲉ à l'ⲟ se soit produite directement, comme c'est le cas assez souvent.

E. Je n'ai parlé jusqu'à présent que des noms féminins en -ⲟ, -ⲱ, final; je dois examiner maintenant ce qui en est de ceux qui se terminent en -ⲟⲩ. Les exemples de doublets cités plus haut[1], ⲁⲥⲟⲩⲓ-ⲁⲥⲟⲩ, ⲣⲁⲥⲟⲩⲓ-ⲣⲁⲥⲟⲩ, montrent qu'ils se comportent de la même manière, et qu'ils remontent à une vocalisation en -OUÍT, comprenant la flexion régulière du féminin -ÍT. Ainsi, le féminin ⲁⲗⲟⲩ *T. M. B.* ⲧ, *puella*, suppose un primitif ĀROUÍT-ĀLOUÍT, que la chute de -ÍT a confondu avec le masculin ⲁⲗⲟⲩ *T. M. B.* ⲡ, *puer*, et les autres mots de même espèce, ⲁⲗⲗⲟⲩ *M.* ϯ, *pupilla*, ϧⲁⲗⲕⲟⲩ *M.* ϯ, *urceus*, supposent d'anciens *ALLOUÍT, *BALKOUÍT. Le nom de l'un des décans, ⲁⲣⲟⲩ, ⲉⲣⲱ, dérive de , ÂRAÍT, AROÍ-AROUÍ[2], celui de l'heure ⲟⲩⲛⲟⲩ *T. M. B.* ⲧ, ϯ, de OUNOUÍT-OUNOUÍ.

A côté de ces féminins en -ⲟⲩ, on en rencontre un au moins en -ⲁⲩ, dont la forme s'explique de la même manière, ⲙⲁⲩ *T. M.*, ⲙⲁⲁⲩ *T.*, ⲙⲉⲩ *B.* ⲧ, *mater* : ⲙⲁⲩ suppose MAOUÍ, MAOUÍ, et, avec le T final, MAOUÍT qui est la vocalisation de [3]. La forme archaïque Μοῦθ, qui nous a été conservée comme nom de la déesse thébaine, nous montre le T final, mais supprime l'í : la diphtongue MAOUÍT-MOUÍT, d'abord ascendante MOUÎT, est devenue descendante MOÛIT, et par suite l'I a disparu. C'est un fait dont j'aurai plusieurs exemples à citer un peu plus loin.

J'indiquerai en passant que certains mots coptes masculins en -ⲁⲩ final dérivent d'antécédents féminins, ainsi ⲙϩⲁⲩ, ⲉⲙϩⲁⲩ *M.* ⲡ, ⲙϩⲁⲁⲩ *T.* ⲡⲉ, *sepulchrum*[4], qui se rencontre en thébain sous la variante ⲙϩⲁⲧⲉ, ⲙϩⲁⲁⲧⲉ, ⲉⲙϩⲁⲁⲧⲉ. Le terme antique est MAHUAOUÍT, qui est devenu MEHAOUÍ-MEHAOUÉ, ⲙϩⲁⲩ. La terminaison en -OU s'attachant de préférence aux noms masculins, cette fausse analogie a dû égarer le peuple et l'engager à voir dans ⲙϩⲁⲩ un nom féminin. C'est probablement le même motif qui

1. *Recueil de Travaux*, t. XX, p. 147.
2. BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique, Supplément*, p. 257.
3. STEINDORFF, *Koptische Grammatik*, p. 28, § 38 *b*.
4. STEINDORFF, *Koptische Grammatik*, p. 54, § 84, dérive ⲙϩⲁⲁⲩ du pluriel antique de

a entraîné les Éthiopiens à considérer le mot *mère* comme masculin[1] : MAOUÍT, était évidemment devenu MAOU, lorsqu'ils commirent ce barbarisme.

J'ajouterai, pour en finir avec les formes du féminin, que, dans le copte ⲧⲟⲧ *M.* ⲡⲓ, ⲧⲟⲟⲧ *T.* ⲡ, *manus,* le ⲧ final n'est pas, comme on l'a pensé, l'ancien ⲧ du féminin, maintenu surtout devant les suffixes[2]. L'antique *main,* qui était du féminin, devait se vocaliser DOUÍT, qui devint DOUÍ-TOÍ, par chute du -T, et TOÍ, à son tour, se diphtongua et se résolut en TO, qui subsiste dans ⲧⲟ- de ⲧⲟⲟ-ⲧ, ⲧⲟ-ⲧ, puis s'affaiblit en ⲧⲉ dans le suffixe -ⲧⲉ de ϩⲓ-ⲧⲉ-ⲡ, ϫⲁ-ⲧⲉ-ⲡ, etc.[3]. Le -ⲧ final me paraît avoir son origine dans un suffixe différent de celui du féminin, et qui vient se joindre au mot écourté DOUÎ-DOÎ-TO, *main;* mais je reviendrai plus tard sur ce sujet.

F. Je pense que ces exemples suffiront, et qu'on me dispensera d'examiner, l'un après l'autre, les mots comme ⲁϩⲱ *T.* ⲧ, *rete piscatorium,* ϩϩⲥⲱ, ϩϥⲥⲱ *T.*, ϩⲉϩⲥⲱ *T. M.* ⲧ, *vestis,* ⲁϫⲱ, ⲉϫⲟⲩ *M.* ϯ, *vipera,* qui rentrent dans l'une ou l'autre des catégories indiquées. Il me reste maintenant à étudier comment se comportent les dérivés des noms d'agent en ITI, construits jadis sur le féminin, et qui ont pris dans le copte une vocalisation en ⲟⲩ.

J'ai déjà indiqué ailleurs que la flexion ITI, jointe à l'A-O de la racine, s'y diphtongue en OÎT pour aboutir à -ÔT[4], et, ce que j'ai dit plus haut de la terminaison en -OU des racines, me porte à compléter cette donnée. Le thème BÂBÂOU, élevé à l'infinitif féminin par l'adjonction de la finale -ÍT, est devenu BÂBÂOUÍT, d'où avec l'I des noms d'agent ou des participes BÂBÂOUÍTI : BÂBÂOUÍTI, à son tour, est devenu BÂBOÎT, et BÂBOÍT, ϩⲁϩⲟⲧ par résolution de la diphtongue ⲟⲓ. Un autre exemple d'un phénomène identique nous est fourni dans la transcription Μοώθ du nom de la déesse MAOUÍT, ainsi que je l'ai déjà indiqué, et plusieurs des mots cités au début de cet article présentent, à côté de la forme pleine en -ⲟⲩⲓⲧ, -ⲱⲓⲧ, -ⲟⲉⲓⲧ, des doublets en -ⲟⲩⲧ, -ⲱⲧ :

ⲡⲟⲉⲓⲧ *T.* ⲡ, ⲡⲱⲓⲧ *M.* ⲡⲓ, *farina,*		et	ⲡⲟⲩⲧ *T.* ⲡⲓ,
ⲡⲕⲁⲧⲁⲕⲟⲓⲧⲓ,	(?)	et	ⲡⲕⲁⲧⲁⲕⲱⲧⲉ,
ϫⲱⲓⲧ *M.* ⲡⲓ, *scortatores,*		et	ϫⲟⲟⲩⲧ *T.* ⲟⲩ, *impurus.*

Le premier terme ⲡⲟⲉⲓⲧ-ⲡⲱⲓⲧ-ⲡⲟⲩⲧ descend de l'égyptien , , , nom dérivé de la racine *broyer*[6]. Le -T, , final de ce mot, provient du z primitif, selon une règle connue, si bien que est l'équivalent d'un antique . La flexion étant tombée et le z s'étant réduit au T , la vocalisation du mot peut se rétablir en remontant les âges : ⲡⲟⲩⲧ, ⲡⲟⲉⲓⲧ-ⲡⲱⲓⲧ, NOEÍTI-NOÍTI, NAÍTI.

1. MASPERO, *Études de Mythologie et d'Archéologie,* t. III, p. 251-252.
2. STERN, *Koptische Grammatik,* p. 100, § 203, et STEINDORFF, *Koptische Grammatik,* p. 44, § 66, note.
3. STERN, *Koptische Grammatik,* p. 96.
4. *Recueil de Travaux,* t. XIX, p. 183.
5. BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique,* p. 828.
6. Sur le sens exact de cette racine, cf. *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, 1898, dans les *Notes au jour le jour,* que j'y ai publiées.

Il résulte nettement de tous ces cas d'origine variée qu'une terminaison OUÍTI de l'égyptien ancien peut aboutir à une terminaison -ωτ, -οτ, -οϒτ, du copte, et réciproquement qu'une terminaison -ωτ, -οτ, -οϒτ, du copte peut remonter à une finale -OUÍTI de l'égyptien.

Cela dit, je me bornerai à citer quelques exemples caractéristiques :

Ⲉϣωτ *T. M.* ⲉϣοτ *T.* ⲡ, *negotiator, mercator,* est l'ancien égyptien SHOUÍTI, augmenté du préfixe ⲉ : la combinaison OUÍ s'y est réduite à ω. Le pluriel ϣωϯ, ϣοϯ *M.* ϩⲁⲛ, n'est point formé selon la règle ordinaire qui veut que, dans cette classe de mots, l'í du singulier soit remplacé par un A, ⲙⲉⲣⲓⲧ-ⲙⲉⲣⲁⲧⲉ. Je crois qu'il n'est pas ancien, mais qu'il remonte seulement à un temps où l'antique SHOUÍTI était déjà devenu SHÓT : il se serait formé alors sur le modèle ⲁⲃⲱⲕ-ⲁⲃⲟⲕⲓ[ⲉ], ⲁⲫⲱⲫ-ⲁⲫⲱⲫⲓ, par adjonction de la flexion plurielle ⲓ-ⲉ au thème du singulier. SHOUÍTI avait certainement à l'origine un pluriel normal SHOUATÍOU-SHOUATÍ[É], qui disparut quand le mot perdit son aspect premier, et qui fut remplacé par un pluriel dérivé directement de la forme nouvelle *ϣωτ-ϣοτ.

Ϩοοϒτ *T.* ⲡ, ϩωοϒτ *M.* ⲡⲓ, ϩⲁοϒτ *B.* ⲡ, *mas, masculus, maritus,* ne provient pas de , ϩⲁⲓ *T. M.*, ϩⲉⲓ *B.* ⲡ, *maritus,* mais, comme Spiegelberg l'a montré, de l'ancien égyptien AHAOUÍTI, littéralement, *le combattant,* d'où *l'homme, le mâle*[1]. AHAOUÍTI est devenu AHAOUÍT-HAOUÍT, puis HAOUT-ϩοοϒτ, avec la marche de l'A ancien vers ο, ω : le bashmourique a conservé, selon l'usage, une forme ϩⲁοϒτ plus proche de la vieille vocalisation que celle des autres dialectes.

Je ne serais pas étonné si le nom de la ville de ⲧⲉⲣⲱⲧ *T.* aujourd'hui Dérout, Déirout, présentait un cas de diphtongaison analogue. La forme antique en est [2], qui, d'après l'apparence extérieure, a dû se vocaliser TIRAÍTI, comme si elle dérivait de par adjonction du suffixe : TIRAÍTI devient sans peine TIRAÍT, puis TIROÍT, et ce dernier, ⲧⲉⲣⲱⲧ.

Je n'insiste pas sur d'autres mots de même nature dont je n'ai pas reconnu encore l'original égyptien : ceux-ci suffisent à nous montrer que les vocalisations en OU des anciens noms d'agent en ÍTI conservés dans le copte remontent au même type vocalique que les noms en -ⲓⲧ et -ⲏⲧ étudiés ailleurs. Je ne puis me dispenser pourtant d'analyser un nom propre qui a une importance particulière, celui du dieu Thot des Égyptiens. La forme ancienne en est , , avec un Z initial qui, suivant l'analogie, est passé au , puis au : l'orthographe courante est dont l'aspect confirme ce que nous savions déjà par la variante purement alphabétique, à savoir que le nom du dieu était considéré comme un nom d'agent dérivé de , * , * , et de la flexion ordinaire, avec les sens possibles, *celui qui est ibis* , *le vérificateur du poids de la balance, le peseur* , etc.[3]. La vocalisation probable est donc à l'origine ZAHOUÍTI-DAHOUÍTI-TAHOUÍTI, qui devient TAHOUÍT par chute de l'I final, puis TOHOUÍT-TOHOUT par résolution de la diphtongue OUI en OU,

1. SPIEGELBERG, *Eine neue Art der Nominalbildung*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XVI, p. 192.
2. MASPERO, *Études de Mythologie*, t. I, p. 60, note 1.
3. Pour l'interprétation de ce nom comme duel, cf. PIETSCHMANN, *Hermes Trismegistos*, p. 1 sqq.

et par transformation normale de A en O à la syllabe non accentuée : TAHOUT-TOHOUT, à son tour, devient naturellement THÔT et THOUT. Les transcriptions grecques et latines nous donnent en effet Θωύθ, Θωύτ, Θοούτ, Θεύθ, Θαύτ, Thoyth, Θούτ, Θώθ, Θώτ, Thoth, Τάτ, Τεθ-, pour le nom du dieu, isolé ou en composition[1].

G. Le pronom féminin de la seconde personne du singulier, -ÍT, -ÉT, réduit à un ϵ dans le copte par chute de son T, suit les mêmes errements que la terminaison -ÍT, -ÉT, du féminin, et, rencontrant un -ο, -ω, -ογ à la fin du mot sur lequel elle s'appuie, se diphtongue avec cet -ο et disparaît.

Le phénomène se produit régulièrement dans les formes pronominales composées d'un substantif, tel que ρο *T. M.*, *os*, ϫω *T. M.*, *caput*, cω- *T. M.*, *dorsum*, etc. En voici des exemples :

ϫω pour *ϫωϵ, ϫοϵ, dérivant de ZAOU-ÍT, ZAOU-ÉT,

ρω — *ροϵ, ρωϵ, — RA-ÍT, RA-ÉT,

ϱιω — *ϱι-ωϵ, — ,

ⲛ̄cω — *ⲛ̄co-ϵ, — NI-SAOU-ÉT,

toutes formes qui s'expliquent aisément d'après les indications que j'ai fournies déjà au cours de cette étude. Ⲟⲩⲧⲱ et ϱⲓⲧⲟⲩⲱ résultent également d'une absorption de l'ϵ, pronom féminin, dans l'O-OU du mot qui lui sert d'appui : AOUDOU-ÉT, OUDOU-É, ⲟⲩⲧⲱ. Les pronoms possessifs absolus de la seconde personne féminine se présentent de la même manière à la seconde personne du féminin singulier, ⲡⲱ *T.* ⲫⲱ *M.* ⲧⲱ *T.* ⲑⲱ *M.* ⲡⲟⲩ *T. M.* Ici pourtant, je crois qu'il y a lieu de faire une remarque. Ces pronoms se sont développés fort tard dans la langue, certainement après le temps des Ramessides, c'est-à-dire lorsque déjà le T de -ÉT était tombé de la prononciation. L'usage s'étant continué jusqu'au bout d'écrire , bien qu'on prononçât -É, -í, et non -ÉT, -ÍT, on les trouvera peut-être dans les textes avec des orthographes telles que , , , , mais ces formes n'auront jamais valu réellement PAOU-ÉT, TAOU-ÉT, NAOU-ÉT : le pronom aura dû être, dès l'origine, PAOU-É, TAOU-É, NAOU-É, qui se réduisit à ⲡⲱ, ⲧⲱ, ⲡⲟⲩ, par les procédés indiqués plus haut.

On retrouve la même particularité partout où le pronom antique se heurtait à un -OU. D'abord dans l'article possessif, ⲡⲟⲩ-, ⲧⲟⲩ-, ⲡⲟⲩ- *T.*, à côté de ⲡϵ-, ⲧϵ-, ⲛϵ- *M. B.*

1. PIETSCHMANN, *Hermes Trismegistos*, p. 31-32.

2. STERN, *Koptische Grammatik*, p. 365, § 582, rattache la forme en ωτ de ϱι-ωτ à *dos*, ADÍT, et la forme en ω, ϱι-ω, ϱι-ωω, à AÍT, *membre*. Le T du féminin tombant régulièrement au passage de l'égyptien au copte, ωτ de ϱι-ωτ, peut répondre en effet à ADÍT, IADÍT, avec disparition de -ϵ, -ι final du féminin. La dérivation ω, ωω de ⲇⲁⲓⲧ est également possible. ⲇⲁⲓⲧ devenant, selon la marche que j'ai indiquée, ⲇⲁⲓ, puis ⲇⲟⲓ et ⲇⲟ̄, ω, ωω; aussi l'ai-je admise, au moins jusqu'à nouvel ordre.

Ces dernières formes s'expliquent aisément par une série de contractions. , , , PAÏ-ÉT, TAÏ-ÉT, NAÏ-ÉT, deviennent PAÏ-É, TAÏ-É, NAÏ-É, par chute de T final, puis AÏ se diphtongue en Æ, PÆ-É, TÆ-É, NÆ-É, puis le Æ non accentué de PÆ-, TÆ-, NÆ-, se confond avec l'É accentué du féminin et devient ⲡⲉ-, ⲧⲉ-, ⲛⲉ-. Les formes en ⲟⲩ supposent, entre , , , et ⲡⲟⲩ-, ⲧⲟⲩ-, ⲛⲟⲩ-, un intermédiaire , , , PAOU-ÉT, TAOU-ÉT, NAOU-ÉT, appartenant à un paradigme secondaire en -OU au lieu d'I, , , , dont je crois avoir relevé quelques traces dans les papyrus thébains des XXe-XXIe dynasties : PAOU-ÉT, TAOU-ÉT, NAOU-ÉT, seraient devenus PAOU-É, TAOU-É, NAOU-É, puis par le procédé connu ⲡⲟⲩ-, ⲧⲟⲩ-, ⲛⲟⲩ-.

ⲡⲓⲟ *T.* ⲡⲱⲟ *M.*, *tu,* ne présente aucune difficulté : NITOU-ÉT, NITOU-ÍT, a produit régulièrement NTOU-É, NTOU-Í, puis ⲡⲓⲟ, ⲡⲱⲟ.

ⲙⲙⲟ, *tu,* dérive non moins naturellement d'un primitif *MMOU-ÉT, peut-être .

ⲁϫⲟ *M., quid tu?* au féminin, vient d'une forme d' AKHOU, avec les suffixes, qui a dû se développer dans la langue postérieurement à l'époque ramesside : AKHOU-ÍT, AKHOU-ÉT, ou plutôt AKHOU-Í, AKHOU-É, aboutit directement à ⲁϫⲟ.

Pour en finir avec ce chapitre, je ferai observer que le terme ϩⲱ *T. M. B. etiam,* nous fournit un exemple unique jusqu'à présent de l'Í, pronom du féminin, conservé en copte dans la série des formes pronominales en -ⲟ, -ⲱ. Il fait, à la seconde personne féminine, ϩⲱⲓ, dans ⲡⲱⲟ ϩⲱⲓ, *tu ipsa,* où ϩⲱⲓ répond à ϩⲱ-ÍT, ϩⲱ- ; en revanche, il sonne ϩⲱ à la première personne ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱ, *ego ipse,* au lieu de ϩⲱ-Í, ϩⲱ- . C'est exactement l'inverse de ce qui se passe dans les cas que je viens d'étudier; là, aux formes en -ⲟ, -ⲱ, -ⲟⲩ, de la seconde personne du singulier féminin, ϫⲱ, ⲣⲱ, ϩⲓⲱ, ⲛ̄ⲥⲱ, ⲙ̄ⲙⲟ, ⲡⲱ, ⲧⲱ, ⲡⲟⲩ, etc., répondent des formes en -ⲱⲓ, -ⲟⲓ, -ⲟⲩⲓ, de la première personne du singulier commun, ϫⲱⲓ, ⲣⲱⲓ, ⲣⲟⲓ, ϩⲓⲱⲓ (?), ⲛ̄ⲥⲱⲓ, ⲙ̄ⲙⲟⲓ, ⲡⲱⲓ, ⲧⲱⲓ, ⲡⲟⲩⲓ, etc. Où la seconde personne a conservé son -Í primitif, la première a perdu le sien, et réciproquement; cette différence de traitement paraît bien prouver que l'on a évité d'instinct les confusions qui se seraient établies inévitablement, si l'on avait eu ϫⲱⲓ, ⲣⲱⲓ, ⲙ̄ⲙⲟⲓ, et ainsi de suite pour les deux personnes.

En résumé, si l'on compare la doctrine exposée dans ce chapitre à celle que d'autres ont préférée, on verra que Steindorff, par exemple, admet que le T du pronom féminin n'était pas vocalisé, et qu'il se joignait directement au mot sur lequel il s'appuyait *rōt,* *rōt* = ⲣⲱ, *ta bouche,* en parlant de la femme[1]; j'admets, au contraire, qu'il était toujours vocalisé en Í-É, et que cet Í-É s'est presque partout diphtongué avec l'O [A] qui le précédait, puis s'est absorbé en lui, comme l'ι souscrit des datifs grecs ὅδῳ, κυρίῳ.

H. Un certain nombre de noms coptes en -ⲟⲓ, -ⲱⲓ, sont masculins, soit qu'ils proviennent de noms féminins en -ÍT de l'ancien égyptien, dans lesquels le -T est tombé

1. STEINDORFF, *Koptische Grammatik,* p. 35, § 50, note.

laissant l'ⲓ à nu, soit qu'ils dérivent d'anciens noms masculins terminés en -ⲓ. On peut ranger dans la première catégorie :

ϫⲟⲓ *T. M.* ⲡ, *navis,* de , ZAÍT, et avec chute du -T féminin; ZAÍ, qui passe à ZOÍ-ϫⲟⲓ.

ⲥⲟⲓ *T. M.* ⲥⲁⲓ *B.* ⲡ, *trabs,* de SAÍT, et avec chute du -T féminin, SAÍ, qui passe à ⲥⲟⲓ en memphitique et en thébain, tandis que le bashmourique garde la vocalisation première ⲥⲁⲓ, comme d'habitude.

ϭⲃⲟⲓ *T.* ⲡ, ϫⲫⲟⲓ *M.* ⲡⲓ, *brachium,* de GABOUÍT, de la racine GABOU, *courber, se courber.* GABOUÍT est devenu GᴬBOUÍ-GᴱBOUÍ-ϭⲃⲟⲓ directement pour la forme, mais avec changement de genre.

ϫⲟⲓ *M.* ϯ, ϫⲟ *T.* ⲧ, *murus,* présente un cas particulier, analogue à celui de ⲧⲏ dans les exemples que j'ai cités à propos de la diphtongaison de A + I[1]. L'original en est, comme Stern l'avait bien vu[2], ZARAÍT de ZARAOU, *murer.* ZARAÍT est devenu ZARAÍ par chute du T féminin, puis ZAAÍ-ZAÍ, par amuissement de R entre les deux voyelles : l'A de ZAÍ a tourné à l'O, ϫⲟⲓ, et le groupe ⲟ͡ⲓ diphtongué s'est réduit à ⲟ, ϫⲟ, dans le dialecte thébain.

ⲱⲓ *M.,* ⲱ *B.,* ⲟⲓ *M. T.,* ⲟ *M. T.,* *esse,* offre un second exemple d'un fait du même genre. Stern est le premier, à ma connaissance, qui ait rattaché ces formes ainsi que celles de ⲁⲓ-, ⲁⲓⲧ-, ⲁⲁ-, à l'ancien égyptien *faire,* par l'intermédiaire de ⲓⲣⲓ, ⲉⲓⲣⲉ, ⲉⲣ, ⲣ̄[3], et son opinion a été adoptée tant par Erman que par Steindorff; ce dernier constate que, « par chute de la deuxième radicale, ⲉⲓⲣⲉ *faire,* St. *iri,* a subi des altéra- » tions profondes, ⲣ̄- ⲁⲁϩ (ⲁⲁϥ pour *ⲁⲣⲧϥ̄), Part. ⲟ (pour *ⲟⲣⲉ)[4] ». Je m'explique les faits d'autre façon que Stern et Steindorff, par l'entremise des règles que j'ai signalées au cours de ces études. , , me paraît avoir eu à l'infinitif féminin , , ARAÍT-AREÍT, qui, par intercalation de l'I à la première syllabe et par chute du -T féminin, devient AIRÍ (de AIREÍT par diphtongaison de EÍ et résolution sur I), AIRE (de AIRAÍT par diphtongaison de AÍ et résolution sur É). AIRÍ a donné d'un côté EIRÍ, puis ⲓⲣⲓ (par résolution de EI sur I), de l'autre côté ⲁⲓ *M.,* par amuissement de R entre deux I, AI-Í (AIYÍ), AI͡Í, ⲁⲓ̈́, d'où en thébain ⲁ, par report de l'accent sur ⲁ de ⲁ́ⲓ̈-ⲁ́ⲓ et par résolution de Â͡I-Â͡E, diphtongue descendante, en ⲁ seul. A-t-il fourni également OÏRÍ, par substitution normale d'un O à un A dans pareille position, et a-t-on prononcé pendant un temps OIRÍ, OI-Í (OIYÍ), OI͡Í, à côté de AIRÍ, AI-Í (AIYÍ), AI͡Í, avant d'aboutir à ⲟⲓ̈, ⲱⲓ, puis à ⲟ, ⲱ? ou bien la déviation vers O s'est-elle opérée quand R était déjà tombée, et AI͡Í est-il devenu OI͡Í-ⲟⲓ̈, directement sans intermédiaire d'OIRÍ? L'analogie des formes comme Πχοῖρις, Μοῖρις, etc., où l'A de KHAIRÍ, MAIRÍ, etc., est passé à l'O avant que R se fût amuie, me fait pencher vers la première alternative.

---

1. Cf. *Recueil de Travaux*, t. XIX, p. 152.
2. STERN, *Koptische Grammatik*, p. 58, § 120 : « ϫⲟⲓ : ϫⲟ *t'rà* (*mauer*) ».
3. STERN, *Koptische Grammatik*, p. 321, § 496, pour ⲟⲓ : ⲟ, et p. 166, § 340, pour ⲁⲓⲧ-, ⲁⲁ-.
4. STEINDORFF, *Koptische Grammatik*, p. 97, § 217, et p. 126, § 276, note. Pour le mécanisme de cette transformation, tel que Steindorff le comprend, cf. *Mouillirung der Liquida* *in Ægyptisch-Koptischen*, dans la *Zeitschrift*, 1889, p. 109.

On rencontre parmi les dérivés d'anciens masculins égyptiens des mots tels que :

ⲥⲧⲟⲓ, ⲥⲧⲓ *T.* ⲡ, ⲥⲑⲟⲓ *M.* ⲡⲓ, *odor*, de . Ce mot n'a jamais de voyelle autre que \\ ⲓ, indiquée dans les hiéroglyphes, et pourtant les transcriptions coptes en supposent une derrière le ⲧ. Est-ce ⲁ ou ⲟ, et faut-il lire SᴬTOUI ou SᴬTAI? Le mot est dérivé de la racine SATOU, *lancer*, *jeter*, par adjonction du suffixe ⲓ, et signifie au propre *ce qui est lancé*, une *émanation* bonne ou mauvaise, l'odeur qu'un corps *lance :* c'est donc plutôt un de ces cas où le suffixe s'unit au thème vocalisé, SATOU + í avec accent sur í final, SᴱTOU, STOUI-ⲥⲧⲟⲓ. La forme ⲥⲧⲓ du thébain provient d'une résolution de la diphtongue ⲟⲓ en ⲓ, qui se retrouve ailleurs, ainsi dans ⲙⲁⲧⲟⲓ *M. T.* ⲡⲓ, *miles*, qui devient ⲙⲁⲧⲓ en memphitique.

ⲙⲁⲧⲟⲓ *T. M.*, ⲙⲁⲧⲟⲉⲓ *T.*, ⲙⲁⲧⲓ *M.* ⲡⲓ, *miles*, de MAZAÍ. Ce mot devient MATAÍ, puis ⲙⲁⲧⲟⲓ-ⲙⲁⲧⲓ.

Les masculins de ce type subissaient parfois la même altération que les féminins, et leur finale -ⲟⲓ, -ⲱⲓ, se contractait en -ⲟ, -ⲱ :

ⲗⲁϧⲱⲓ *M.* ⲡⲓ, *velum navis*, et ⲗⲁϧⲟ, ⲗⲁⲩⲟ *M.* ⲡⲓ,
ϫⲱⲓ *M.* ⲡⲓ, *lebes*, et ϫⲱ, ϫⲟⲩ *T.* ⲡ, *calix*.

Cette particularité nous explique la forme que certains noms propres célèbres ont revêtue aux bas temps, et qui nous a été conservée par les transcriptions grecques. Les uns ont conservé leur -ⲓ final, mais d'autres l'ont perdu et se terminent en -ⲟ, -ⲟⲩ, -ⲱ, avec ou sans flexion grecque :

PETÉAMENSAMATAOUÍ devient, avec chute de l'ⲓ et contraction des mots pris dans la composition, PETEMENSAMTOU, PETEMESSETTOU, et Πετεμεστούς[1].

PHRISAMTAOUÍ passe de même à Φρισαμτούς[2].

Après avoir observé ce fait, je me suis demandé si les transcriptions grecques Σέθωσις, Σεθώς de et Ἀχθόης de ne nous obligent pas à supposer une prononciation SETOUÍ, KHᴱTOUÍ, de ces noms, où l'OUÍ final se serait contracté en -ω dans Σεθώς, et aurait laissé sa trace dans la flexion grecque -ης de Ἀχθόης? Je reviendrai ailleurs sur ce point.

I. Je n'ai examiné que la moindre partie des exemples qui nous montrent l'origine réelle de plusieurs des noms ou des formes du copte où l'on a -ⲟ, -ω, -ⲟⲩ, à la finale : ceux qu'on vient de voir mettent en évidence la marche suivie par la diphtongaison en -OUÍ, -OÍ, Ó, parallèlement à la diphtongaison en -AÍ, -Ǽ, -É. Il faut aborder maintenant un ordre de phénomènes d'observation plus délicate, ceux qui se produisent à l'intérieur des mots lorsqu'un -ⲓ s'y rencontre avec un OU-, O-, antérieur. Je me bornerai en ce moment à exposer très brièvement deux des résultats principaux auxquels cette étude m'a conduit.

1. BRUGSCH, *Sammlung Demotisch-griechischer Eigennamen*, p. 12.
2. BRUGSCH, *Sammlung Demotisch-griechischer Eigennamen*, p. 13.

1° On a vu plus haut que le *Papyrus Anastasi* de la Bibliothèque Nationale donne en variantes ⲕⲟⲧⲓ pour ⲕⲱⲧⲉ, ⲡⲁϩⲟⲓⲧ pour ⲡⲁϩⲱⲧ, ⲉϭⲟⲓⲡⲉ pour ⲉϭⲱⲡⲉ, ⲟⲩⲟⲓⲙ pour ⲟⲩⲱⲙ; j'ai cité au même endroit une liste de mots coptes où l'on remarque la même particularité : l'ω y est en équivalence avec ⲟⲓ[1]. J'ai montré également dans une autre occasion[2] que la diphtongaison en ⲓ des noms qui avaient un ⲁ à la pénultième est un phénomène second produit probablement sous l'influence de l'ⲓ de la finale, et qu'elle est accompagnée souvent d'une altération de l'ⲁ en ⲟ. Or, un certain nombre de verbes coptes terminés par cet -ⲉ, -ⲓ, qui est le reste de l'ancien infinitif féminin en -ít, ont justement à la pénultième et l'ⲟ, ω, ⲟⲩ, et l'ⲓ, ⲉⲓ des formes signalées à cette occasion : ⲟⲩⲓⲥⲓ *M.*, *intumescere*, de 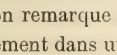 BOUSOUÍT, VOUSOUÍT-VOUSÍT, réduit à VOUSÍ et VOUISÍ-ⲟⲩⲓⲥⲓ; ⲧⲟⲓⲗⲉ, *se lever*, à côté de ⲧⲁⲗⲟ, ⲧⲁⲗⲉ *T. M.*, *imponere, assumere, ascendere*, factitif en ⲧ de 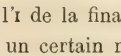 ÂRAOU-ÂLAOU par TALAOUÍT-TALAOUÍ-TALOUÍ-TAILOUÍ-TAILO-ⲧⲟⲓⲗⲉ, et de même pour des formes comme ϩⲗⲟⲓⲗⲉ *T.* ⲗⲱⲓⲗⲓ *M.*, *natare*, ϫⲱⲓⲗⲓ *M.* ϭⲟⲓⲗⲉ, ϭⲟⲉⲓⲗⲉ *T.*, *habitare*, etc., où l'ⲟⲓ, ⲱⲓ, paraît répondre à un ⲁ de l'ancien égyptien, associé à un ⲓ produit sous l'influence de l'í accentué de la terminaison féminine. Cela dit, on peut se demander si des formes comme ⲱⲗⲓ *M.*, *sumere, capere*, ϩⲱⲙⲓ *M.*, *calcare, conculcare*, ⲱϥⲓ *M.* ⲱϥⲉ, ⲱϩⲉ *T.*, *domare, premere*, qui se rattachent à des infinitifs féminins en -ít, n'ont pas subi, eux aussi, cette intercalation de l'ⲓ, et s'ils n'ont pas eu une forme ÂIFÍT-ÂIFÍ-OIFÍ, ÂILÍT-ÂILÍ-OILÍ, HAIMÍT-HAIMÍ-HOIMÍ, avant d'arriver à ⲱϥⲓ-ⲱϥⲉ, ⲱⲗⲓ, ϩⲱⲙⲓ.

2° Ⲙⲗⲓ, ϩⲱⲙⲓ, ⲱϥⲓ, ont des doublets d'où la voyelle finale est tombée, ⲟϥ *M.* ⲱϩ *T.*, *domare, premere, castigare*, ⲱⲗ *T. M.*, *sumere, auferre*, ϩⲱⲙ *T.*, *calcare*. L'accent s'étant reporté de la finale sur la pénultième dans ⲱⲗⲓ, ⲱϥⲓ, ϩⲱⲙⲓ, peut-être sous l'influence de la diphtongaison, la voyelle -ⲓ, -ⲉ, devenue atone, a disparu. On peut se demander si une bonne part des verbes coptes qui ont un ω, ⲟ, ⲟⲩ, entre leurs deux consonnes, ⲕⲱⲥ *T. M.*, *curare cadaver*, ⲙⲟⲩⲣ *T. M.*, *ligare*, etc., n'ont point passé par la même série d'intermédiaires avant d'arriver à leur forme actuelle. Le verbe antique, d'où ⲕⲱⲥ dérive 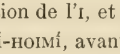 , avait un ⲁ entre ϥ et ⲥ; qu'il ait pu subir l'interpolation de l'ⲓ, cela résulte, comme je l'ai déjà montré[3], de la forme ϥⲁⲓⲥⲓ *M.* ϯ, ϥⲁⲓⲥⲉ *T.* ⲧ, du substantif qui en dérive, et la transformation de ⲁⲓ en ⲟⲓ dans cette position est normale. 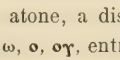 QASOUÍT, QASOUÍ-QASÍ, forme infinitive de 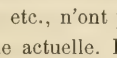 QASOU, a pu donner, pour le verbe comme pour le substantif, QAISÍ, qui s'est transformé en QOISÍ, puis l'accent se déplaçant en QOÎSI-QÓSI, qui aboutit à ϥⲱⲥ par chute de la voyelle finale atone.

Je n'insiste pas sur ce point, afin de ne pas trop allonger cet article : je crois en avoir assez dit en ce moment pour montrer que la combinaison ⲟⲓ̈, ⲱⲓ̈, ⲟⲩ̈, et sa diphtongaison n'ont pas joué un moindre rôle que la combinaison AÏ dans la vocalisation de l'égyptien et dans la formation du copte.

1. Voir plus haut, *Recueil de Travaux*, t. XX, p. 146-147.
2. *Recueil de Travaux*, t. XIX, p. 155.
3. *Recueil de Travaux*, t. XIX, p. 154-156.

NOTES PRISES DANS LE DELTA

PAR

GEORGE FOUCART

§ 3. *Shouna Youssef.* — Les ruines sont à peu près à égale distance de la station d'Abou-Shekouk (ligne d'Abou-Kebir à Mansourah) et du poste de Diarb-Nigm, point central du réseau des irrigations du district. L'accès en était naguère assez malaisé, et je ne recommanderais à personne de s'y rendre par le chemin d'Abou-Shekouk; encore moins, durant l'hiver, par la route de Simbellawin. L'achèvement des premières routes agricoles a facilité beaucoup les explorations de tout ce coin du Delta, et partir de Zagazig par la route qui mène à Simbellawin est à présent l'itinéraire tout indiqué. On la quitte au pont de Diarb-Nigm pour obliquer sur la droite; on dépasse les vestiges (presque totalement détruits aujourd'hui par l'extension des cultures) de *Baramkin,* deux heures environ le long des berges du Bahr Kanouchi mènent en vue des *coms* anciens, dispersés sur une assez vaste étendue, et auxquels correspondent les noms modernes de *Swini, Com Abdèh* et *Shouna Youssef.* Chemin faisant, les méandres d'une ancienne branche canalisée du Nil, analogues à ceux de Bahr el-Zaghir, et déjà reconnaissables en amont de Diarb-Nigm[1], se distinguent de plus en plus nettement en ces terrains encore coupés de marais; les contours des berges anciennes, confondues sur toute une partie de la route avec les bords du canal modernes, s'en écartent cependant à plusieurs reprises, et, entre Shon Youssef et Tell Abdèh, l'ancien lit se reconnaît fort distinctement, creusant à travers les terrains marécageux un large sillon bordé de talus[2].

Shouna Youssef, où les vestiges anciens sont de beaucoup les plus nets, ne figure, à ma connaissance, sur aucune carte publiée à la date de 1895. Les enceintes fortifiées d'époque ancienne sont cependant plus que rares aujourd'hui dans le Delta, et celle-là m'a paru mériter le petit plan sommaire que voici :

L'enceinte, rectangulaire, mesure environ 600 mètres de long sur 400 de large. A peu près intacte sur les fronts est et sud, elle est fortement entamée à l'ouest, et souffre à l'angle nord-est d'une large brèche. Des remaniements successifs attestent que les vieilles murailles ont rendu de longs services, et le dispositif des assises infé-

1. Le développement subit de la culture intensive a littéralement effacé du sol, depuis moins de dix ans, nombre de buttes et de coms anciens, dispersés en cette région, tels que le *Com el-Grit, El-Beradeï, Abou-Heïl,* et, ou peu s'en faut, les tertres de *Menshieh Shakbara.* J'ai donc renoncé à donner une liste de localités, désormais inutiles à explorer, pour tout ce district. Il n'y a plus qu'à rayer ces noms de la carte, et il m'a paru utile de le dire ici en passant.

2. Le *Kanouchi* est le *Bar es-Saft* de la carte des Domaines, qui prend, à partir d'Abou-Shekouk, le nom de *Bar es-Samn,* c'est un affluent de l'ancienne dérivation canalisée du Nil, le Bouhia, dont l'embouchure est au fond du golfe de Lugget-Masgab, dans le Menzalèh.

rieures (encore visibles sous les coulées de terre et de briques tombées des parapets écrêtés) diffère très sensiblement de celui qu'affectent les rangées du sommet. Des portes aussi ont été percées, qui ne figuraient point dans le vieux plan égyptien, et leurs avancées se distinguent encore dans les buttes accolées aux parois ouest et est de la muraille; la première surtout où apparaissent de part et d'autre deux puissants corps de construction. Qui voudrait, au total, s'en imaginer l'aspect d'ensemble n'a qu'à prendre dans Lepsius le panorama des ruines de Saïs, à en diminuer un peu la hauteur de la grande muraille, à la fermer tout à fait sur la gauche : ce sera, ou peu s'en faut, une vue de la Shouna Youssef. L'intérieur de l'enceinte, — c'était la saison des hautes eaux, — ne formait plus qu'une série de petits « birkèhs », d'où émergaient des buttes faites de briques romaines, de scories, de poteries et de décombres informes; cinq gros blocs de granit, sans inscription, étaient les seules pierres apparentes; ils gisaient, à peu près alignés, dans l'angle nord-ouest. Sans matériel comme sans personnel, je ne pouvais songer, à mon grand regret, à procéder à des fouilles que mes instructions écartaient formellement du programme. Je dus me borner à constater, tout autour de Swini, de Shon Youssef et de Tell Abdèh, l'abondance, usuelle en toutes ces ruines de pays encore mal cultivé (et où le sébak est peu exploité par conséquent), de débris de poteries, de verrerie, d'attaches de métal et de menues piécettes de l'époque impériale. L'existence de la cité à l'époque romaine ne fait donc pas de doute. N'est-elle pas aussi de date pharaonique et peut-on chercher à l'identifier dès à présent? Un petit monument avait été, paraît-il, dernièrement trouvé dans les coms, une statuette de granit noir, transportée depuis non loin de là, en l'ezbèh de Selim Pasha, au hameau d'*Ed-Dachnin*. Là était peut-être la solution; mais, en l'absence du maître, je ne pus arriver à me faire montrer la trouvaille, et je dus poursuivre ma route sur Simbellawin. C'est donc sous toutes réserves que je propose l'identification suivante, en l'absence de tout renseignement, soit dans la géographie de l'Égypte copte, soit dans le *Dictionnaire géographique* de Brugsch.

La stèle de Piankhi Meiamoun représente une première fois sous le cintre, au nombre des princes du Delta, le *hâ* [1], et le nomme à nouveau, dans le texte (ligne 115), comme seigneur de et d'une localité dite . Brugsch l'a lue[2] *Ta-āp-pi-ra*, et il n'y a rien à en tirer sous cette forme. Une lecture plus satisfaisante a été suggérée depuis, par analogie avec une correction certaine faite sur un autre nom lu jusqu'ici d'une manière inexacte. Ce dernier figure dans un passage du même texte, où le chef de Pi Sopdit (Saft el-Hennèh-Arabia?) est également suzerain de [3]. Le premier signe avait été lu *Sopt*. Une stèle ptolémaïque, trouvée il y a quelques années à Awasgah, près de Sawalèh (c'est-à-dire exactement dans la région de Saft) donne, à deux reprises, la mention de . Aussi M. Daressy[4]

1. Voir le fac-similé qui en a été donné pour la première fois par E. de Rougé, *Revue archéologique*, 1863, t. I, p. 203.
2. Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 406.
3. Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 58.
4. *Recueil de Travaux*, t. X, p. 142.

a-t-il été amené à proposer avec beaucoup de vraisemblance la lecture « Shonit Haz Anbou » pour la localité citée dans la stèle de Piankhi. Ceci établi, la similitude des deux lectures [1] et a frappé le vicomte Jacques de Rougé[2], qui a proposé, sous réserves, de lire « Ta-šent-Râ » pour la localité citée à la ligne 115. L'assimilation proposée par M. Daressy ne me paraît pas douteuse, et la lecture *Šent* (*Shent*, *Shounit*), proposée par l'auteur de la *Géographie ancienne de la Basse-Égypte*, ne rencontre pas d'objection sérieuse. La stèle de Piankhi mentionnerait donc une ville nommée Ta-Shonit-Râ, qui faisait partie du fief de Mendès.

D'autre part, la Shouna Youssef a dans le pays une variante significative : les Fellahs la désignent aussi sous le nom de *Dachoun* (et *Dachnoun* par corruption; sans doute par assonance avec nombre de localités de cette désinence). De toutes façons, c'est Shon, Shouna, qui importe seul dans l'identification, Youssef étant l'inévitable appellation en Égypte des grands ouvrages anonymes. Si l'on veut bien de plus constater sur la carte que Shon Youssef est à seize kilomètres, à vol d'oiseau, des tells de Tmaï el-Amdid (distance qui concorde fort bien avec ce que nous savons de l'étendue de ces petits fiefs du Delta), et que l'on compare ces constatations avec les identifications de MM. Daressy et de Rougé, on aura les raisons qui me font proposer, jusqu'à nouvel ordre, l'assimilation = Dachoun = Shon Youssef.

Il sera bon, si l'on veut savoir à quoi s'en tenir sur les ruines de Swini, Com Abdèh et Shon Youssef, de ne point tarder bien longtemps. L'enlèvement du *sébak* a commencé en même temps que le drainage des marais, et les briques sont, de leur côté, largement exploitées. L'exemple de ce que sont devenues, tout à côté, les ruines de Tamboul el-Gadim est instructif. Des immenses tells relevés par la Description[3], je n'ai plus vu, en 1894, que des buttes insignifiantes, et il en est de même à Bachnin et au Tell Gadi, voisins de là.

§ 4. *De Simbellawin à Dikerniss.* — Il ne reste presque plus rien aujourd'hui du Tell Baglièh, fouillé en 1891 par M. Naville. Tout a été enlevé par l'exploitation du *sébak*. Le tell Bana, à côté, continue à être protégé par la tombe du Sheik et le cimetière qui l'entoure. Une tête d'Isis romaine et une statue entière d'Isis d'époque ptolémaïque y ont été trouvées en 1894; le tout, devenu la propriété d'un Grec de Fakouss, a été envoyé par mes soins au Musée de Gizèh.

A Tanah, à la même date, la reconstruction d'une maison voisine de la mosquée a amené la découverte d'un Osiris en granit noir, d'un assez beau travail; la base circulaire avait été évidemment retaillée à une époque beaucoup plus basse. Elle est aujourd'hui à Simbellawin, vis-à-vis de la station, dans le jardin du Grec Stephanos. Un Horus d'époque saïte, en granit noir également, et provenant aussi de Tanah, mais trouvé dans le com, est à présent à Mansourah, chez le Dr Panayopoulos. Deux têtes de statues de femme, de même époque, ont enfin été découvertes au com Bani Mirat, tout

1. (?).
2. *Géographie ancienne de la Basse-Égypte*, p. 113.
3. *Atlas*, I, pl. 84, et texte, chap. XXII.

près de Tanah. Cela suffit à montrer l'intérêt qu'il y aurait à procéder à des fouilles régulières en cet endroit.

Tanah est l'Ashmoun Tanah des listes coptes et arabes; mais c'est à tort que l'on fait d'Ashmoun Tanah et d'Ashmoun er-Rouman une seule et même localité. Il y a douze kilomètres entre les deux villages, et les raisonnements les plus ingénieux, comme ceux de Quatremère[1], généralement adoptés depuis[2], ne sauraient prévaloir contre les constatations matérielles. Lequel de ces deux Ashmoun est l'Hermopolis Parva? Il faudrait d'abord tenir compte des résultats si intéressants des fouilles de M. Naville à Baglièh. Mais, en tout état de cause, je crois que l'on peut écarter du débat Tanah, où l'on n'a jamais rien trouvé qui eût trait ni au sacerdoce, ni aux divinités officielles du XVe nome. A Ashmoun er-Rouman, au contraire, on a trouvé, pendant que j'étais dans le pays un certain nombre de petits Thot-ibis en bronze, plus deux petites déesses assises qui me semblent, à tous les détails caractéristiques, être des Nahmaouit. Quelques jours de fouilles au Tell Billeh pourraient trancher la question.

Les dernières crêtes des collines d'un désert noyé dès l'époque historique dans la boue du Delta, ces « gezirèhs » de sable de la région est n'existent plus ici, et la place a manqué de tout temps pour les nécropoles[3]. De nos jours, tous ces villages si peu connus du Bahr el-Zaghir ont un aspect caractéristique et qui donne peut-être l'idée la plus nette des conditions de l'existence en cette région aux temps anciens. Les tombes et les maisons se pressent étroitement mêlées sur la haute butte de terre qu'enserrent la rizière ou le marais, et les morts disputent aux vivants un espace toujours trop étroit. Pas de cimetière, mais des tombeaux accolés aux flancs des habitations, tantôt par groupes, tantôt capricieusement semés au hasard d'un recoin, d'un détour de ruelle ou de l'abri d'une mosquée.

Mon attention avait été attirée, pendant une inspection précédente, sur des ruines situées juste à mi-chemin entre Dikerniss et la ville de Menzalèh, à environ quinze kilomètres en ligne droite au nord-est d'Ashmoun er-Rouman. En cette partie marécageuse du Delta, où la moindre butte prend une valeur inusitée, elles se présentaient sous forme d'une véritable montagne, de forme conique, visible à plusieurs heures de chemin. Ni les ruines ni le tell ne figuraient sur aucune carte ancienne ou moderne de la Basse-Égypte, et c'est par des visées prises à Tanah, à Tmaï et à Tell-Hanout que je fixai tout d'abord sa position exacte, sur la lisière des marais, à trois kilomètres au sud de Hourdi[4]. Inaccessibles par les terrains inondés au nord de Tmaï ou par Menzalèh, c'est par ce dernier village, où fait escale le petit vapeur postal du Bahr el-Zaghir, que je réussis à les atteindre. Une heure de route à peine à travers les rizières sépare les berges du Bahr du com principal.

On l'appelle indifféremment *Hourdi el-Gadim* ou *Hourdi el-Fakara* dans les

1. Quatremère, *Mémoires sur l'Égypte*, t. I, p. 495.
2. Amélineau, *Géographie de l'Égypte*, p. 171. C'est *Er-Rouman*, et non Erman ou Er-Ermân, qu'il faut lire.
3. Voir le quatrième mémoire de l'*Egypt Exploration Fund* sur le rôle de ces gezirèhs comme nécropoles, au chapitre de *Nebeshèh*, p. 4.
4. C'est le Kordi de la carte des Domaines (éd. 1882).

familles coptes du pays même, mais sa désignation générale dans la région est *Tell-Balsoun* ou *Balason*. Les ruines enserrées de tous côtés, soit par les rizières, soit par les marais, couvrent encore une surface assez considérable, neuf hectares environ. Le com principal mesure au moins 25 mètres d'altitude, et c'est, après Sân et Dibgou, le plus élevé que j'aie vu dans le Delta. Profondément échancré sur son flanc nord, il offre, sur le plan, la forme de deux ovales irréguliers soudés par un remblai sensiblement moins haut. Du sommet se découvre un horizon immense de marais où les tells et les coms se détachent en noir avec toute la précision d'une véritable carte. Les traces d'importantes constructions en briques crues s'adossent au nord et à l'est du grand com. Plus bas, dans la direction de l'est jusqu'au marais, le quartier ancien émerge encore du sébak, et le tracé des rues, comme le plan des habitations, se dessine assez nettement. Le tout m'a semblé d'époque ptolémaïque. Au sud-est, comme dans toutes ces villes du Delta, invariablement, la série des buttes couvertes de scories vitrifiées, noires et rougeâtres. Au sud-ouest, trois tambours de granit à environ 50 mètres du com. Enfin, au nord-ouest, tout proche de la rizière, d'abord les assises régulières, environ hautes d'un mètre, d'une large construction de briques crues, et, à 20 mètres plus au nord, des blocs de granit, dont une douzaine appareillés forment encore une assise de 10 mètres de longueur sur 1 de largeur.

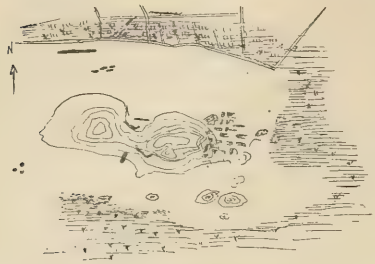

Par exception, l'endroit semble avoir échappé jusqu'ici à l'exploitation habituelle du *sébak*, et le sol a, comme à Péluse, l'aspect caractéristique des coms non exploités. L'absence de toute inscription ou de tout bas-relief sur les pierres à la surface du sol s'explique trop bien par la situation du tell dans une région aussi humide et aussi saturée de nitre. Aussi bien cette première visite au *Tell Balsoun* n'était-elle, comme en tout ce voyage, qu'une première constatation d'une localité nouvelle à porter sur les cartes du Service des Antiquités. Au village même de Hourdi, quelques vases sans intérêt et toute une collection de petits Osiris en bronze ou d'Isis allaitant Horus, le tout d'un médiocre travail, furent toutes les antiquités que je vis. Le nom de Hourdi, Qordi, Kourdi, ne me suggère aucun rapprochement convenable. Le Kouerdis de la Chronique de Jean de Nikiou[1] ne peut convenir, car, si cette ville doit être cherchée sur une des branches du Nil, c'est plus en amont, je crois, qu'il faut la trouver. Le nom de Balason ne donne rien non plus. Le *Dictionnaire géographique* de Brugsch[2] indique, pour le XVe nome, une localité, citée dans le Papyrus du Fayoum, de *Lasonti* , mais l'assimilation est des plus hypothétiques, et je donne le nom actuel pour ce qu'il est, sans chercher davantage.

J'ai parlé tout à l'heure des tells que l'on découvrait du Com Balason. Après avoir

1. Édit. Zotenberg, p. 559. — 2. P. 730.

levé leurs positions et les avoir repérées sur la carte, j'ai pu, en une tournée de trois jours, parcourir rapidement bon nombre d'entre eux, fixer leur position exacte et déterminer ceux qui peuvent présenter quelque intérêt comme offrant des vestiges certains d'antiquités. Il ne s'agit ici ni de fouilles, ni de recherches, tout à fait impossibles en une tournée aussi rapide, mais de simples renseignements pratiques, comme ceux des listes de coms anciens qu'a données l'*Egypt Exploration Fund* pour d'autres parties du Delta. En ce qui concerne cette région-ci en particulier, la liste m'a paru d'autant plus nécessaire que les noms ci-dessous ne figurent encore sur aucune carte du Delta.

1° *El-Gamalia*, dans le Menzalèh, à six kilomètres au nord-est de Hourdi (accessible par terre à l'époque des basses eaux).

2° *Tell el-Kebir*, à une heure et demie au nord-nord-est de Hourdi.

3° *Tell el-Hoderi*, à une heure au nord du précédent; l'accès en présente des difficultés réelles.

4° *Tell el-Dahab*, à trois heures et demie au nord de Mit-Salsit (station de Bahr el-Zaghir) et à six kilomètres environ de la limite des basses eaux; ce com ne doit pas être confondu avec le Tell el-Dahab ou Zahab de l'extrémité nord-est du Menzalèh; celui-ci appartient à la région de Damiette et ne contient, à ma connaissance, aucune espèce d'antiquités.

5° *Com el-Hartein*, dans les eaux du Menzalèh, au nord-nord-ouest de la station de Berimbal el-Sadim sur le Bahr el-Zaghir[1].

6° Je signalerai encore, — mais cette fois sous réserves, car je n'ai pu y aller moi-même, — un tell d'une étendue considérable, situé dans la direction opposée, c'est-à-dire au sud-est de la ligne Kourdi-Ashmoun. On le voit fort distinctement du haut du Tell Balason, mais je n'ai pu l'atteindre ni par cette voie, ni par Tmaï el-Amdid, ni par Sân el-Hagar. Il est situé en plein cœur des terrains marécageux qui lui font une ceinture large de vingt kilomètres, et la saison rendait le passage impossible. Son nom ne figure pas sur la carte. J'ai déterminé par des visées sa situation exacte que voici :

Dix kilomètres, sud-est de Balason;

Trente, nord-est de Tmaï el-Amdid;

Dix-sept, nord-ouest de Sân el-Hagar.

Il se trouve donc sur la rive gauche du Bouhia, à trois kilomètres des berges, et non loin du golfe du Menzalèh, que les cartes désignent sous le nom de *Lugget-Masbah*. Dans toute la région du Bahr el-Zaghir, le tell est désigné sous le nom de *Tell Bouheb*. Des poteries, des ouashbitis émaillés ou non, m'ont été montrés en plusieurs endroits comme provenant de ce tell. Mais on sait le crédit relatif qu'il faut accorder à ces indications de provenance. La question demeure pendante; elle devait cependant être signalée ici.

J'ajoute de suite à cette liste l'addendum suivant, destiné à compléter l'énumération

1. On sait que les tells du Delta ont presque autant de noms qu'il y a de villages alentour. J'ai pris naturellement le plus usité, mais l'indication de la direction, à partir d'un village connu, reste le moyen le plus certain de retrouver tous ces tells. En ce qui concerne spécialement le Com Gamalia, il faut noter qu'à partir de Berimbal, il n'est plus connu que sous le nom de *Tell Bahr-el-Mohed*.

des ruines de la région de Sân, telle qu'elle résulte : 1° de la carte de la Description; 2° de la liste donnée dans le quatrième mémoire de l'*Egypt Exploration Fund* (Tell Defennèh, p. 4). Il faut marquer encore : 1° le *Tell Saniour;* 2° le *Tell el-Gîn.*

On peut atteindre le premier par le Tell Dibgou (Ebqou de la *Description*), mais le chemin le moins mauvais est par Salhyèh, moitié à travers les sables, moitié par les marais. Le tell est situé juste à moitié route entre Sân et Defennèh. Le *Tell Gîn* se trouve à quatre heures au nord-nord-est de Defennèh, en dessous de la colline qui figure sous le nom de *Tell Battig* (et sous celui de *Tell Bilîn* sur les cartes de l'*Exploration Fund*) sur la carte des Domaines.

C'est au Tell Saniour qu'a eu lieu en 1894 la découverte d'un véritable trésor de monnaies ptolémaïques, dispersées depuis chez tous les recéleurs d'antiquités d'Abou-Kebir, de Zagazig et de Mansourah. Des Fellahs de Sân, associés à un marchand de Zagazig, se rendirent au tell, et, après quelques tâtonnements, furent assez heureux pour découvrir une chambre voûtée en briques, de vastes dimensions, où ils pénétrèrent en perçant le plafond. Un vase, contenant plus d'une centaine de pièces d'or, gisait intact dans un coin : l'histoire est peu ou point connue, je crois, tant les fouilleurs ont bien gardé le secret. Touk el-Garmouz, Qanayat, Fakouss, ont tour à tour été donnés comme indications de provenance par tous les détenteurs de ce petit trésor, et il m'a fallu une longue enquête pour retrouver le lieu exact de la trouvaille. Et cette trouvaille n'est pas un simple renseignement archéologique sur une localité ancienne de plus à marquer sur les listes. Ces monnaies, toutes de Ptolémée II, sont des plus belles que j'aie vues en Égypte; sur les vingt et quelques qu'il m'a été donné de voir à Fakouss, Abou-Kebir et ailleurs, la plupart étaient d'une conservation parfaite, et la double tête, avec la légende ΘΕΩΝ ΑΔΕΛΦΩΝ en exergue, était d'une frappe admirable.

§ 5. *Sah el-Hagar.* — Le Service des Antiquités désirait, depuis longtemps, une série de plans des principales villes anciennes de la Basse-Égypte[1]. Après avoir terminé les travaux du plan complet de Bubastis, je me rendis à Qoddaba pour lever celui de la grande enceinte de Saïs. Diverses circonstances indépendantes de ma volonté ont fait que j'ai dû tout improviser pour ce dernier travail, pour l'exécution duquel il ne m'avait été donné ni personnel ni matériel quelconque. Quelques instruments me furent gracieusement prêtés par M. Lange, inspecteur du service des irrigations du district de Tantah; je réussis, d'autre part, à trouver quelques hommes plus ou moins dressés à l'arpentage et au jalonnement. Malgré le soin que j'y ai apporté, je demande donc l'indulgence pour les erreurs de détail que le plan ci-joint pourrait renfermer, notamment pour la portion nord-ouest des maisons anciennes, quoique l'erreur ne puisse excéder en aucun cas quelques mètres en trop ou en moins sur la position générale de ce groupe. Tel quel, il est naturellement plus exact et plus détaillé que les croquis du

1. Les croquis de Benhâ (Athribis) et de Moqdam (Léontopolis) ainsi que le plan complet au 1/1000e de Péluse ont été dressés par moi en 1893, et sont aujourd'hui au Musée de Gizèh. Le grand plan du Tell Basta également au 1/1000e a été dressé sous ma direction, en 1892, et terminé en 1894. Aucun de ces plans n'a été publié.

peu sommaires, donnés par la Description et par Lepsius, et en voici la réduction[1] :

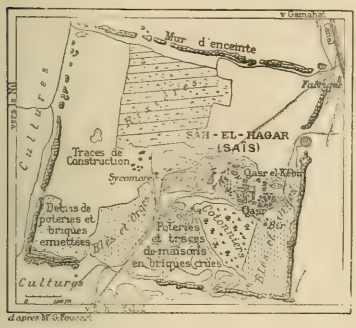

C'est ici l'occasion de signaler l'imminente destruction de ce qui reste des ruines de Saïs. Tandis que la réfection de la mosquée de Sah[2] ou la construction des maisons de notables achève de dépecer les quelques assises encore en place dans la partie est de l'enceinte (plus ou moins bien défendues contre les fouilleurs par l'existence des rizières), le progrès des cultures a éventré, presque sous mes yeux, toute une section de la muraille sud et enlevé le quart des maisons anciennes situées dans la partie ouest. Les murailles de Saïs sont pourtant un spécimen, unique en Égypte comme conservation, de la fortification ancienne. Nulle part ne se dressent des murs d'appareil aussi imposant ni de mine aussi fière. Il ne serait que temps d'y veiller.

Le nord de la Garbièh[3] n'a pas encore été exploré par les égyptologues, et aucune liste n'a encore été donnée de tous les emplacements anciens, dont quelques-uns, comme le Tell el-Faraïn, à l'ouest de Dessouk, ou le Com Sheik-Salem, près de Tidah, sont cependant d'un réel intérêt. Je me propose de les signaler dans les prochaines notes, ainsi que les localités situées dans le désert, à l'est de Port-Saïd, comme Mahmoudiah et le Tell Farama.

GLEANINGS FROM THE LAND OF EGYPT

BY

A. H. Sayce

§ X. *The tombs of Beni-Mohammed el-Kufûr.* — Since the publication of my article in the *Recueil,* t. XIII, p. 65-67 (1890), in which I have given copies of

1. Le cliché ci-joint m'a été fort obligeamment prêté, sur l'entremise de M. Bénédite, conservateur au Musée du Louvre, par la maison Hachette, qui doit le faire figurer dans la prochaine édition de son *Guide d'Orient.*

2. Les murs de la mosquée et la terrasse qui y accède contiennent nombre de blocs anciens et de bases de statues. Deux ou trois ont déjà été signalés et publiés ces dernières années.

3. Pour les objets anciens trouvés ou signalés pendant mon séjour à Sah el-Hagar, le Musée de Gizèh ayant procédé depuis à une seconde mission et à une série d'achats, je me borne à renvoyer à la liste qui en a paru au *Bulletin de l'Institut égyptien* de 1895, et au *Catalogue des achats annuels du Musée.*

some of the inscriptions in the tombs of Beni-Mohammed el-Kufûr, I have again examined the place, and on this occasion I have copied all the texts that are visible. The following corrections must be made in the copies of the texts already printed in the *Recueil :*

P. 66. No. I : in line 3 *left*, correct into .

— No. II : line 6, is written ; line 8, omit ; line 12, read .

P. 67. No. II : line 17, read for before .

For "above, on the ceiling," read "on the north wall", and in this inscription correct into and into , and omit the last I of the numerals. After "on a column running from right to left" add "of the first text"; and after "on a column" add "of the east wall".

P. 67. No. III : line 1, omit the shaded part, — there is nothing lost, — and at the end of each line read for .

The following is a plan of the tomb :

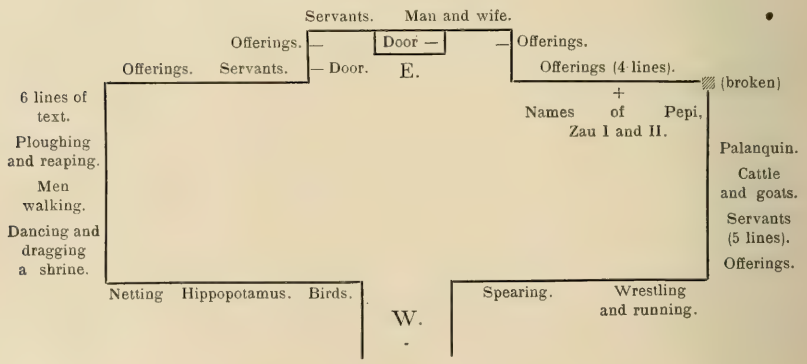

East wall : — Above the lintel of the shrine (written from right to left) : 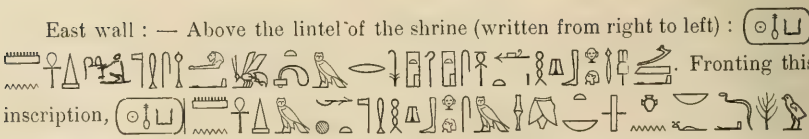 . Fronting this inscription, 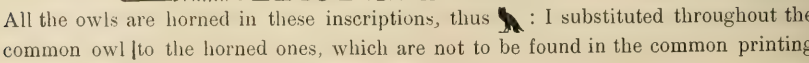 . All the owls are horned in these inscriptions, thus : I substituted throughout the common owl to the horned ones, which are not to be found in the common printing type.

Below, to the right, is Zau II. — Tablet left of the shrine, the characters turned to right :

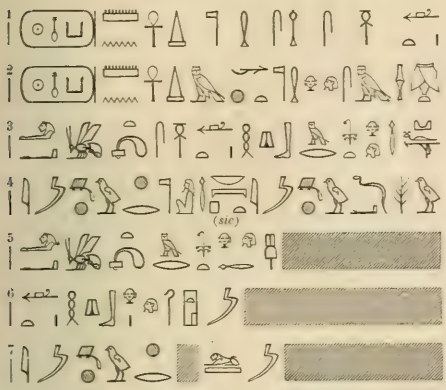

Under seated figure beneath a canopy, — the characters turned to right :

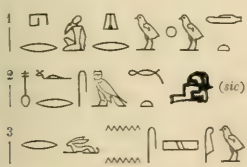

North-East Wall, left of the shrine, in front of a woman : behind the woman is a youth in front of which is written the legend :

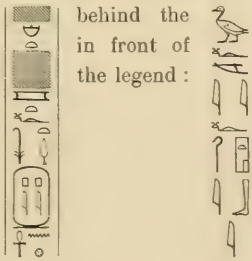

In front of this perpendicular line, in which the characters are turned to right, dogs are to be seen with collars round their necks.

East Wall, right of great text :

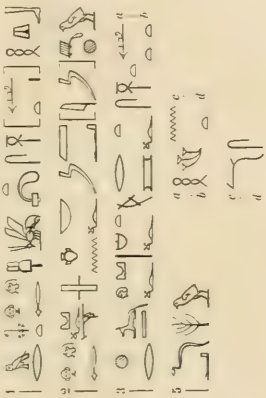

East Wall, right of the shrine : 1° Goddess standing and holding ; Zau II in front of Zau I, who is seated in a chair with offerers of libations behind him.

2° Above the figures, and written from right to left : [A] [B] [C] . The stela in C is painted red and yellow.

3° Above the man in A, turned to left : ; above the two men in B, turned to right : .

4° Above a man who is working at a board

with an adze, turned to right : ; next to him a man standing and working with an adze at a board which he is holding under his right foot, turned to right : (sic).

5° Men in a boat, holding mallet and tow for caulking, with the inscription, turned to right : (sic).

To the left of these lines is a man who stands before Zau I, who holds a staff, and on either side of the staff is written . Below the arm of Zau I is : Zau is carried in a palanquin on men's shoulders; his men walk in front and two behind, each carrying a large square-headed flabellum.

By the side of the vertical line in A, is :

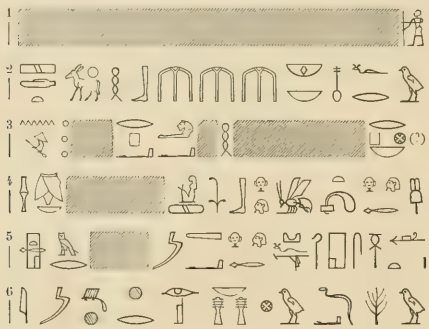

South-West Corner, in green hieroglyphics :

Over the lintel of the shrine are some Greek and Demotic graffiti. The Greek is interesting on account of the names : ⲗⲩⲕⲟⲥ ⲓⲗⲓⲁⲥ ⲣⲟⲩⲙⲁⲓⲟⲩ. On the South Wall, in red paint, is :

ⲑⲁⲗⲁⲕⲟⲧⲓⲛⲟ
ϩⲁⲣⲏⲟⲩ
ⲁⲡⲁⲗⲓⲛⲉ
ⲡⲧⲏⲣⲟⲛ
ⲡⲁⲥⲓⲧⲱⲛ

North Wall. — Below wrestlers and above men who draw two shrines on sledges, in a long horizontal line, written from right to left :

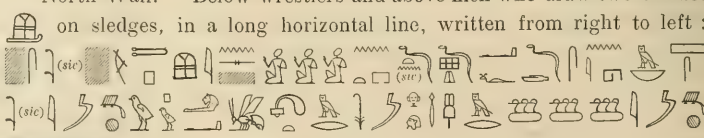

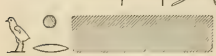

Above this and between two rows of wrestlers, in a long horizontal line, written from right to left : . Under vases, in an horizontal line written from right to left : . Under oxen, ploughing, in two long horizontal lines, written from right to left : . Above and under reaping scenes : 1° written from right to left : ; 2° from left to right : ; 3° from right to left : (sic) .

The second tomb, that of Aba, the governor of This and father of Zau I, is on the South-East side of that of Zau. The paintings and inscriptions in it are much more injured and illegible than those in the tomb of his son. The name of the wife of Aba, who is called *the divine prophetess of Hathor*, is written in defaced green hieroglyphics . The two sons of Aba are called and . — Outside the tomb to the right of the door is the graffito (sic) East wall.

On the North-East corner of the tomb :

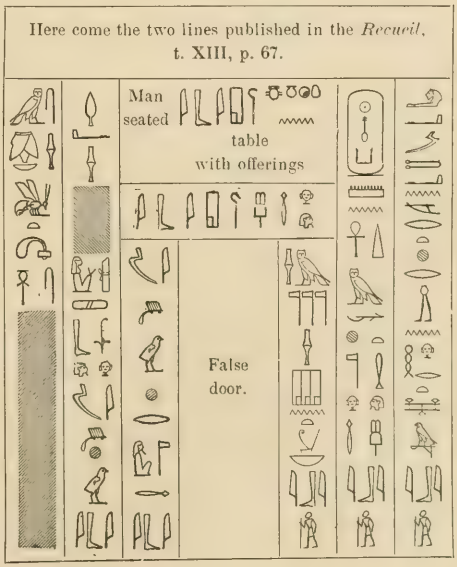

On the North-East wall, a man is represented chiselling a ram-headed sphinx. Over him is written, in one

vertical line, the hieroglyphics turned to right : North Wall, right hand side : 1° turned from right to left in horizontal line : ; 2° fronting it and turned to left . Next to it :

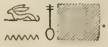

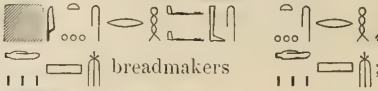

1° breadmakers ; 2° over a man working at a loom :

§ XI. — In the desert west of Faras in Nubia, nearly a mile from the bank of the Nile, is a tomb which has been used as a Coptic church, and its walls are covered with Coptic inscriptions, all of which I copied. The three most noteworthy are as follows :

1 + ⲁⲣⲓ̈ ⲧⲁⲅⲁⲡⲏ ϣⲗⲏⲗ ⲉϫⲱⲓ̈
2 ⲛ̄ⲁⲅⲁⲡⲏ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲛⲁ
3 ⲟⲩⲱϩ ϩⲙ̄ ⲡⲉⲓ̈ ⲙⲁⲛϣⲱⲡⲉ
4 ⲛⲧⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̄ⲧⲁϩⲁⲏ ⲉⲃⲟⲗ
5 ⲉⲥⲣ̄ⲁⲛⲉϥ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲁⲣⲉ ⲉⲛ
6 ⲛⲁ ϩⲙ̄ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲁϭⲙ̄
7 ⲡϣⲓ̈ⲛⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲑⲉⲟ[ⲫⲓ]ⲗⲟⲥ
8 ⲡⲉⲓ̈ⲉⲗⲁⲭⲧ ⲙ̄ⲙⲟⲛⲟⲭⲟⲥ
9 ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲥⲉϩ ⲛⲉⲓ̈ⲥϩⲁⲓ̈ ⲉ
10 ⲟⲩⲙⲁⲛ̄ϣⲱⲡⲉ ⲁⲙⲛ ⲉϥ
11 ϥϣⲱⲡⲉ ϩⲙ̄/ ⲭⲟⲓ̈ⲁⲭⲥ ⲏ̄
12 ⲓ̈ⲛⲇⲓⲕ/ⲧⲓⲟⲛⲟⲥ ⲓ̈
13 ⲇⲓⲟⲕⲗⲏⲧⲓⲁⲛⲟⲩⲥ/ ⲩ̄ⲛⲉ̄

This seems to give the date A. D. 739. — This inscription is on the south wall, and is sixth in order from the eastern side of the tomb.

The second inscription, which is on the west wall, is a Coptic version of the famous Letter of Abgarus.

1 + ⲡ̄ⲁ̄ⲡ̄ ⲅⲣⲁⲫⲱⲛ ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲓ̈ⲉⲃⲟⲗ ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄
2 ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲟⲛϩ ⲉϥⲥϩⲁ (*sic*)
3 ⲛ̄ⲁⲩⲅⲏⲣⲟⲥ ⲡ̄ⲣ̄ⲣ̄ⲟ ⲛ̄ⲉⲧⲉⲥⲁ (*sic*)
4 ⲧⲡⲟⲗⲓ̈ⲥ ⲭⲁⲓⲣⲉⲧⲉ· ⲛⲁⲓ̈ⲧ̄ⲕ (*sic*) ⲛ̄
5 ⲧⲟⲕ ⲡ̄ⲡ̄ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩⲥ· ⲛⲁϣⲱ
6 ⲡⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲕ ⲁⲩϣⲛⲁⲓ̈ⲁⲧ̄ⲥ ⲛ̄ⲧⲉⲕ
7 ⲡ[ⲟⲗ]ⲓ̈ⲥ ⲧⲁⲓ̈ ⲉ ⲡⲉⲥⲣⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲉⲥⲥⲁ
8 ⲉ[ⲡⲉⲓ]ⲇⲏ ⲟⲩⲛ ϫⲡ (?) ⲉⲕⲛⲁϥ ⲁⲕⲡⲓⲥ
9 ⲧⲉⲩⲉ ⲕⲛ ..ϫ. ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲉⲕⲡⲓ̈ⲥⲧⲓ̈ⲥ
10 ⲁⲩⲱ ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲉⲕⲡⲣⲱϩⲉⲣⲓ̈ⲥⲓ̈ⲥ ⲉⲧ
11 ⲛⲁⲛⲟⲩⲥ· ⲛⲉⲕϣⲱⲛⲉ ⲥⲉⲛⲁⲧⲁⲗⲟ
12 ⲟⲩ ⲁⲩⲱ· ⲉϣⲱⲡⲉ ⲁⲕⲣϩⲉ ⲛⲛⲟⲃ...
13 ϩⲱⲥ ⲣⲱⲙⲉ ⲥⲉⲛⲁⲕⲟⲟⲩ ⲛⲁⲕⲟⲣⲁ

14 ⲁⲧⲱ ⲉⲧⲓⲥⲥⲁ ⲧⲉⲕⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲁϣⲱⲡ
15 ⲉ ⲥⲥⲙⲁⲁⲧ ϣⲁⲓⲛ(?)ⲛⲉϥ ⲙⲧⲉⲡⲥⲟ...
16 ⲙ̅ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁϣⲁⲓ ϩⲙ̅ ⲡⲉⲥⲗⲁⲟⲥ ⲁⲧⲱ
17 ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ... ⲁⲡⲛ ⲛⲁⲣⲟⲩⲟⲉⲓⲛ
18 ϩⲛ̅ ⲛⲉⲥⲡⲣⲁ .ⲁ. ⲁⲛⲟⲕ· ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲧⲁϥ
19 ϥⲓ ⲛⲧⲓⲉⲡⲓⲥⲧⲱⲗⲏ ϩⲛ̅ ⲧⲁⲥⲓϫ ⲙⲙⲓ
20 ⲛ̅ⲙ̅ⲡ̅ⲟⲉⲓ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲡⲙⲁⲉ· ⲥⲟⲩⲛ
ⲁ.ⲱⲥⲉ
21 ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲛ̅ⲧϥ ⲛ̅.ⲓ.ⲥⲓϫ ⲛ̅ⲥϩⲓ
ⲛⲛϩⲗⲁ
22 ⲁⲩ ⲛ̅ⲧⲧⲛⲁⲙⲓⲟ̈ⲛ̅ⲧⲉ ⲡⲁⲛⲧⲛⲥⲙⲉ-
ⲡⲟⲥ
23 ⲛⲁϣⲥ̅ⲡ̅ ⲥ[illegible] ϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ (?)
ⲉⲛ..ⲁ....
24 ⲙⲁⲩϣⲁⲉⲡⲉ (?) ⲣ̅ⲛ̅ⲧⲉⲛⲣ (?) .ϩϫ
ⲙ̅ⲛ̅ + ϥⲟⲛ†

§ XII. — The third seems to be a list of the bishops of Heroopolis. Unfortunately it is much injured, and the order of the columns is confused.

Column I.

1 + ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛ ....ⲛ-ⲧ
2 ⲧⲛⲟⲟⲩ̈ⲛ̅ ⲥⲧ̀ⲃⲁⲥⲧⲛ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ
3 ⲡⲛⲟⲩⲙⲁⲛⲟⲥ
4 ⲟⲩⲁⲗⲓⲟⲥ (or ⲟⲩⲁⲛⲟⲥ)
5 ⲛⲥⲩⲭⲓⲟⲥ
6 ⲏⲗⲓⲁⲛⲟⲥ
7 ⲥⲙⲁⲗⲁⲕⲧⲟⲥ
8 ⲥⲩⲣⲓⲛⲟⲥ
9 ⲥⲉⲟⲩⲏⲣⲓⲁⲛⲟⲥ
10 ⲫⲩⲣⲁⲕⲧⲏⲙⲱⲛ
11 ⲥⲩⲁ..ⲗⲓⲟⲛ...
12 ⲕⲩⲣⲏ....
13 ⲧⲟⲩ.̈....
14 ⲁⲗⲉϫⲁⲛⲇⲣ[ⲟⲥ]
15 ⲟⲩⲁⲗⲉⲣⲓⲟⲥ
16 ⲉⲩⲧⲏ[ⲭⲓⲟⲥ (?)]
17 ⲣⲁϫⲓⲱⲛ...
18 ⲗⲏ..ⲁⲭ...
19 ⲕⲟⲗⲓⲗⲗ[ⲟⲥ]
20 ⲕⲁⲙⲡⲱ[ⲛ]
21 ⲛⲣⲓⲥⲧⲱⲛ
22 ⲁⲑⲁⲛⲁⲥⲓⲟⲥ

---

24 ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲡ̀ⲣⲁ..
25 ⲃⲁⲑⲓⲥⲱ...
26 ⲙⲉⲣⲟⲥ
27 ⲉⲉⲧⲧⲁⲥ..
28 -ⲉⲭⲟ...

Column II.

1 [ⲙⲁⲣ(?)]ⲕⲟⲥ
2 [ⲛⲣ]ⲁⲕⲗⲉⲓⲟⲥ
3 ...ⲟ
4 ...ⲓⲟⲩ
5 ..ⲁⲁⲃⲛⲁⲉⲓ
6 ..ⲙ̅ⲛ̅

7 ..ⲁⲓⲛⲉⲃⲓⲣⲁⲛ

8 ..ⲛϥⲛ̄ⲧⲙⲡⲉⲭ̄ⲥ̄

9 ..ⲥⲁⲧⲱⲣ

10 ..ⲁⲣⲉⲡⲱ

11 ..ⲧⲏⲛⲉⲧ

12 ..ⲟⲡⲉⲣⲁ

13 ..ⲣⲟⲧⲁⲥ

The last four lines are the Latin charm : " Sator Arepo tenet opera rotas, " which, however, the Coptic writer has spoilt by interchanging ⲱ and ⲟ, ⲏ and ⲉ.

Column III.

1 .....

2 (ⲥⲩⲃⲁⲥⲧⲏ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ)

3 ⲡⲣⲓⲥⲕⲟⲥ

4 ⲕⲁⲓ ⲧⲓⲧⲓⲟⲥ

5 ⲁⲓⲧⲓⲧⲓⲟⲥ

6 ⲗⲉⲱⲛⲧⲓⲟⲥ

7 ⲙⲉⲗⲓⲧⲱⲛ

8 ⲁⲕⲁⲡⲓ...

9 ⲛⲓ.....

.....

.....

The second line is the conclusion of the second line of Column I. Line 3 is perhaps intended to follow line 23 of Column I.

Column IV.

1 ⲡⲓⲥⲟⲩⲑ....

2 ⲛϣⲏⲣⲉ ⲱ..

3 ⲙ̄ⲛ ⲉⲫⲉⲥⲟ...

4 ⲁⲭⲓⲗⲓⲧ̄...

5 ⲇⲓⲟⲛⲟⲩⲥ[ⲓⲟⲥ]

6 ⲥⲁⲃⲁⲗ...

7 ⲡⲣⲟⲃⲁⲧ..

8 ⲉⲩⲅⲉⲛ[ⲏⲥ] or ⲉⲩⲅⲉⲛ[ⲓⲟⲥ].

LES ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES DU MUSÉE DE SENS

PAR

JULES BAILLET

En août 1880, M. Maspero faisait appel aux lecteurs du *Recueil de Travaux*[1] pour signaler tous les objets d'antiquité égyptienne conservés dans les musées et dans les collections privées de province. C'est pour répondre à cet appel que j'ai étudié la collection du Musée de Sens.

1. *Recueil de Travaux*, t. II, p. 89.

Elle se compose d'objets provenant des collections A. Lorne et Poncelet, de ceux que possède la Société archéologique, et de quelques dons. Les premiers portent les n°s 324 à 377 de la troisième section du *Catalogue du Musée;* les autres sont numérotés de 1 à 20. Quatre seulement (337-340 et 5) portent une indication d'origine.

Nous allons les décrire, et, dans la troisième section, répondre au questionnaire dressé par M. Loret[1] pour servir à la classification.

I. — Stèles

1. (*Catalogue du Musée,* n° 325.) Calcaire. Haut., 0^m^ 37; larg., 0^m^ 22. — Sommet arrondi. Signes gravés, figures évidées, les uns et les autres peints en bleu. Dans le cintre, deux 𓂀 affrontés; puis, quatre lignes horizontales d'hiéroglyphes de droite à gauche; ensuite, deux registres de personnages avec légendes verticales, tournées comme les personnages. (XIe-XIIIe dynasties.)

L. 1,

L. 2,

L. 3,

L. 4, (*sic*) (*sic*) (?)

Premier registre. — Un homme assis sur un fauteuil à pattes de lion (dr. à g.).

Un homme agenouillé, regardant le premier (g. à dr.).

Une fillette debout, nue, le doigt à la bouche, la mèche pendant derrière la tête.

(*sic*)

Deuxième registre. — Quatre femmes agenouillées, se faisant face deux à deux. Les signes sont tournés comme les figures. Le premier et le quatrième noms sont peut-être identiques, mais mal gravés.

1 2 3 4

2. (*Cat.,* n° 324.) Calcaire. Haut., 0^m^ 35; larg., 0^m^ 24. — Sommet arrondi. Signes gravés et peints en bleu. Figures en demi-relief et polychromes; coiffures noires, courtes pour les hommes, longues pour les femmes; chairs rouges ou jaunes selon le

1. *Recueil de Travaux,* t. IV, p. 91, et t. V, p. 75.

sexe; vêtements blancs. Dans le cintre, ☉ entre deux 𓂀. Deux registres de personnages, avec légendes verticales. Une ligne horizontale de texte au bas. (XVIIIe dyn.)

Premier registre. — Un homme et une femme assis sur le même fauteuil : la femme en robe étroite passe la main sur l'épaule du mari; celui-ci, en jupon étroit de la ceinture aux pieds, respire une fleur.

Le titre de la femme mérite une attention particulière.

Une table d'offrandes chargée de cinq objets jaunes, rouges, blancs, pains et fruits.

Le fils, debout, avec un pagne qui pointe en avant, tend, au-dessus de la table d'offrandes, un objet rouge et blanc.

Les signes des deux premiers noms nous regardent à droite comme les personnages.

Deuxième registre. — Deux personnages semblables, assis.

Les signes des colonnes 1 et 2 regardent à droite, ceux de la colonne 3 à gauche.

(*sic*)

Une femme debout, un bras replié, l'autre pendant, regardant le groupe.

Prière (dr. à g.) :

II. — Canopes

3. (*Cat.*, n° 327.) Albâtre. Haut., 0^m 40. — Tête de cynocéphale. Trois colonnes verticales d'hiéroglyphes, dr. à g. :

4. (*Cat.*, n° 326.) Albâtre. Haut., 0^m 40. — Tête humaine. Quatre lignes verticales encadrées, dr. à g. (XXVIe dyn.) :

III. — Statuettes funéraires

§ 1. — Bronze.

5. (*Cat.*, n° 376.) Haut., 0m 10. — Osiris sans couronne, tenant deux .

§ 2. — Bois.

6. (*Cat.*, n° 328.) Sycomore. Haut., 0m 44. — *Aspect extérieur*. Peintures polychromes, couleurs mates sur enduit blanc. — *Costume*. Collier de cinq bandes rouges et vertes. Klaft bleu, très large du haut. Gaine rouge quadrillée de noir. Barbe. Ni bras ni mains ne paraissent. — *Emblèmes*. Aucun. — *Texte* très endommagé. Une colonne d'hiéroglyphes devant, une derrière. (XVIIIe dyn.)

On distingue devant : ; derrière : .

7. (*Cat.*, n° 329.) Sycomore. Haut., 0m 44. — Traces de dorure sur le visage et les oreilles. — Figure imberbe. — Aucun vestige de dessins ni de lettres. (XVIIIe-XXVIe dyn.)

8. (*Cat.*, n° 330.) Sycomore. Haut., 0m 42. — Vernis noir, hiéroglyphes en blanc. — Gaine. Barbe. Grand collier. Pectoral carré, à fond rouge, orné d'un . Coiffure sans ampleur. — Devant, deux colonnes de texte, une sur le dos. Signes mal formés.

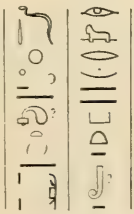

Ces trois statuettes sont munies au-dessous d'un trou pour les cheviller.

9. (*Cat.*, n° 331.) Sycomore. Haut., 0m 20. — Même vernis noir, mêmes hiéroglyphes blancs, mal formés. — Même coiffure. — Traces de deux . — Aucune lettre entière.

10. (*Cat.*, n° 333.) Sycomore. Haut., 0m 19. — Hiéroglyphes gravés, puis peints en noir. — Klaft bleu foncé. — Mains et emblèmes usés. — Texte d'une colonne. (XVIIIe-XXIe dyn.)

11. (*Cat.*, n° 337.) Haut., 0m 13. — Ensemble soigné, mais lourd de formes. — Enduit général blanc. Visage et mains jaunes. Fond des emblèmes et de l'inscription jaune, bordé de rouge. Coiffure et hiéroglyphes noirs. — Klaft. Gaine. — Dans les mains, deux . Sac jaune quadrillé de rouge . — Texte d'une ligne verticale. (XVIIIe-XXIe dyn.) Provient de Thèbes.

12 et 13. (*Cat.*, nos 338 et 339.) Haut., 0m 11. — Bois peint. Semblables au précédent, sauf la hauteur et l'inscription. (XVIIIe-XXIe dyn.) Provient de Thèbes.

14. (*Cat.*, no 340.) Haut., 0m 12. — Bois peint. Semblable aux précédents, sauf la figure et les mains rouges. L'inscription était certainement moins longue qu'au no 337. Thèbes.

15. (*Cat.*, no 336.) Haut., 0m 15. — Bois devenu spongieux. Travail soigné. Pas d'enduit général. Dessins et hiéroglyphes gravés, puis peints, les uns en noir, les autres en rouge (ceux-ci, en déteignant, ont donné une teinte rougeâtre à la gaine). — Klaft rayé de lignes noires formant sur la tête des cercles concentriques. Bras visibles. — Dans les mains, deux ☓, sac au dos. — Six lignes horizontales autour de la gaine et une ligne verticale derrière. Quelques signes brûlés. Le nom est celui de la reine épouse d'Aménophis III. Chap. VI du *Livre des Morts*, première rédaction ou deuxième incomplète. (XVIIIe dyn.)

L. 1,
L. 2,
L. 3,
L. 4,
L. 5,
L. 6,

L. 7

16. (*Cat.*, no 332.) Haut., 0m 18. — Bois sans peinture. — Texte gravé et repassé en noir. — Momie. Coiffure courte, quadrillée en quinconce. — Pas d'emblèmes dans les mains. — Chap. VI, 2e rédaction tronquée. (XIXe dyn.)

L. 1,
L. 2,
L. 3,
L. 4,
L. 5,
L. 6,
L. 7,

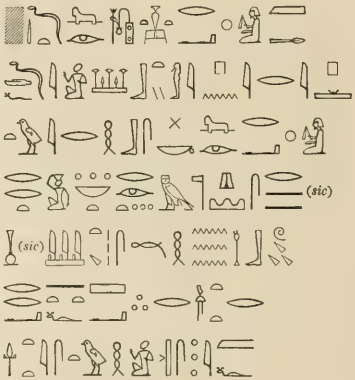

(sic)

17. (*Cat.*, no 334.) Haut., 0m 21. — Bois peint. Face et fond de l'inscription rouges. Hiéroglyphes gravés. — Klaft noir, les trois bouts et un cercle sur la tête rouges. — Peut-être des ☓. — 2e rédaction du chap. VI incorrecte et mutilée. Nom du possesseur oublié. (XIXe-XXIe dyn.)

L. 1, place restée en blanc.
L. 2,
L. 3,
L. 4,
L. 5,
L. 6,

(sic)

18. (*Cat.*, n° 335.) Haut., 0m 20. — Bois non peint, sauf du bleu au creux des hiéroglyphes. — Klaft ne s'arrêtant pas aux épaules, mais les enveloppant. — Bras visibles tenant à droite et à gauche des ⇩. — 2e rédaction un peu abrégée du chap. VI. (XIXe-XXIe dyn.)

L. 1, (sic)

L. 2,

L. 3, (sic) (sic)

L. 4,

L. 5,

L. 6,

§ 3. — Pierre.

19. (*Cat.*, n° 342.) Haut., 0m 17. — Calcaire peint. Hiéroglyphes noirs encadrés de rouge. Yeux noirs, bouche rouge. — Klaft noir, sauf bouts blancs rayés de deux lignes rouges. Collier de trois rangs. Bras visibles. — Deux hoyaux, pas de sac. — Chap. VI, 1re rédaction ou 2e tronquée. (XIXe-XXe dyn.)

L. 1,

L. 2,

L. 3,

L. 4,

L. 5, (sic)

L. 6,

20. (*Cat.*, n° 341.) Haut., 0m 21. — Grès rouge ou terre cuite. — Mains seules apparentes. Grand klaft. — Pas de trace de peinture ou d'inscription. (Ép.?)

§ 4. — Terre émaillée.

21. (*Cat.*, n° 363.) Haut., 0m 10. — Émail bleu foncé. Yeux, bouche, hiéroglyphes peints en noir. Formes épaisses. — Klaft noir, sauf un ruban bleu couronnant la tête et noué derrière. Pas de barbe. — Les mains tiennent les ficelles de deux petits sacs dessinés en noir sur le dos. — Une ligne verticale : (XIXe-XXIe dyn.)

22. (S. A., n° 7.) Haut., 0m 11. — Émail bleu ardent. Traits et emblèmes, cadre et texte peints en noir. Formes lourdes. — Klaft bleu et ruban noir. Bras libres. — Emblèmes , . — Une colonne verticale. Il n'y a point . (XIXe-XXIe Dyn.?) (sic) .

23. (*Cat.*, n° 364.) Haut., 0m 05. — Émail bleu clair. Dessins violacés. — Imberbe. Grand sac ou tablier par-devant. Klaft bleu, ruban noir. Sorte de manteau sur le bras gauche. Formes très lourdes. — Hoyau. Sac . — Une colonne sur le dos. (Basse époque?)

24. (*Cat.*, n° 344.) Haut., 0m 12. — Émail vert tendre, gravé. Modelé finement. — Klaft ordinaire. Barbe bien tressée. — Le sac pend sur le dos. — Une ligne hori-

zontale et une ligne verticale (XXVIe dyn.?) :

L. 1,

26. (*Cat.*, n° 349.) Haut., 0^m 10. — Émail vert bleu. — Même type. (Ép. saïte.)

28. (*Cat.*, n° 359.) Haut., 0^m 08. Émail vert sombre. — Type saïte. — Texte en T :

(*sic*)

25. (*Cat.*, n° 346.) Haut., 0^m 11. — Émail bleu tendre. — Type et emblèmes semblables au n° 344, mais moins finement modelé. — Texte en T (ép. saïte) :

L. 1,

27. (S. A., n° 6.) Haut., 0^m 14. — Émail vert pâle. — Type saïte. — Emblèmes. — Mains seules, sortant des bandelettes.

29-32. (*Cat.*, n°s 353-356.) Haut., 0^m 06. — Émail bleu pâle et mat, gravé. — Même type. — Emblèmes, seulement deux petits sacs tombant au bout d'une cordelette sur le dos. — L'inscription tourne tout autour de la gaine sans laisser d'espace libre derrière; elle prend à droite et à gauche des mains dans les n°s 353, 355, 356, et même au-dessus dans le n° 354. Les variantes du texte et la répartition des mots entre les lignes prouvent que l'inscription n'était pas gravée sur le moule des figurines, mais inscrite au poinçon sur chacune avant de la couvrir d'émail. — Chap. VI, 3e rédaction incorrecte. (XXVIe-XXXe dyn.)

Les n°s 354, 355, 356 coupent les lignes autrement que le n° 353 et présentent quelques variantes insignifiantes; la seule importante se rapporte au nom de la mère :

au lieu de , le n° 354 écrit , le n° 355 , le n° 356 , peut-être faut-il rétablir : .

L. 1, mains

L. 2,

L. 3,

L. 4,

L. 5,

L. 6,

L. 7,

33-35. (*Cat.*, n° 345.) Haut., 0m 12. Émail vert bleuté.

(*Cat.*, nos 351-352.) Haut., 0m 10. Émail gris verdâtre. — Texte vertical, gravé. — Type saïte. — Emblèmes. (XXVIe-XXXe dyn.)

36. (*Cat.*, n° 347.) Haut., 0m 12. Émail vert clair. — Type saïte. — Mêmes emblèmes. — Texte vertical commençant entre les mains. (Basse époque.)

37. (*Cat.*, n° 348.) Haut., 0m 12. Émail vert clair. — Même type. — Mêmes emblèmes. — Texte vertical, commençant entre les mains :

Le nom ou titre peut se rapprocher de , titre de Rekhmara, *M. M. C.*, t. V, p. 168. Il se retrouve, avec le nom de la mère , dans deux statuettes du Musée de Rouen, nos 22 et 23 (*Rec. de Trav.*, t. II, p. 152), qui étaient peut-être destinées au même personnage dont le nom se restituerait .

38. (*Cat.*, n° 350.) Haut., 0m 12. Mêmes émail, type, emblèmes et disposition.

39. (*Cat.*, n° 358.) Haut., 0m 06. Émail vert, gravé. — Type saïte. — Inscription verticale :

40. (*Cat.*, n° 357.) Haut., 0m 08. Émail gris verdâtre. — Type saïte. — Pas d'inscription.

1. *Peſ-Anoup* ou *Peſ-Sobek*; l'animal n'a pas de queue.

41. (*Cat.*, n° 361.) Haut., 0m 06. Émail vert sombre. — Type saïte, mal venu. Rebut d'atelier.

42. (*Cat.*, n° 362.) Haut., 0m 05. Émail azuré, de belle teinte. — Formes seulement ébauchées. (Basse époque.)

43. (*Cat.*, n° 343.) Fragment supérieur. — Matière dure, grise, pierre ou terre séchée. Rebut non cuit ou contrefaçon. — Klaft. Figure imberbe. Mains seules. Hoyau mal fait. Sac sous l'épaule droite. Le mot manque devant le nom. — Suspect.

cassure.

44. (*Cat.*, n° 360.) Haut., 0m 08. — Terre cuite rouge, recouverte d'un vernis vert jaune. — Yeux et tracés en noir. — Inscription grattée. — Suspect.

IV. — Statuettes divines

§ 1. — Bronze.

45. (*Cat.*, n° 375.) Haut., 0m 14. Osiris, coiffé de l'atef, pedum et flagellum en mains.

46. (S. A., n° 3.) Haut., 0m 08. Osiris. Même type.

47. (Musée, sans numéro.) Haut., 0m 07. Isis assise, allaitant Horus.

48. (S. A., n° 4.) Haut., 0m 10. Nofri-Toum. (Un anneau pour suspendre la statuette se trouve derrière la coiffure en fleur de lotus.)

§ 2. — Bois.

49. (S. A., n° 2.) Haut., 0m 12, de la coiffure aux genoux (pieds cassés). Bès.

§ 3. — Terre cuite.

50. (*Cat.*, n° 374.) Haut., 0m 09. Bès.

V. — Amulettes

§ 1. — Divinités.

51. (*Cat.*, n° 366.) Haut., 0m 06. Émail verdâtre. Nahb-kôou. Tête de serpent. Corps humain assis, portant des deux mains un fruit à la bouche.

52. (*Cat.*, n° 365.) Haut., 0m 04. Émail jaune. Hobs-Shou léontocéphale.

53. (S. A., n° 8.) Haut., 25mm. Émail décoloré. Ptah patèque.

54-55. (S. A., nos 9-10.) Haut., 33mm et 30mm. Émail verdâtre. Anubis debout, à tête de chacal.

56. (S. A., n° 11.) Haut., 34mm. Émail bleu vert. Bès phallique. Pas de coiffure.

57-58. (S. A., nos 12 et 13.) Haut., 17 et 20mm. Émail vert. Bès, coiffure ordinaire de quatre ou cinq plumes. Deux trous dans le dos.

59. (*Cat.*, n° 367.) Haut., 15mm. Émail vert bleu, usé.

60. (S. A., n° 14.) Haut., 19mm. Émail verdâtre. Formes indistinctes, peut-être Isis assise.

§ 2. — Animaux.

61. (S. A., n° 15.) Haut., 30mm. Émail verdâtre. Cynocéphale (jambes cassées).

62. (S. A., n° 16.) Haut., 16mm. Émail rouge. Lièvre accroupi sur le train de derrière.

§ 3. — Divers objets.

63-65. (*Cat.*, nos 368-370.) Haut., 20mm. Émail vert. Colonnettes avec un anneau au-dessus.

66-67. (S. A., nos 18 et 19.) Haut., 50mm. Émail vert. Colonnettes , trou percé au-dessous du chapiteau.

68-70. (*Cat.*, n° 371.) Haut., 15mm. Émail bleu. — (N° 372.) Haut., 30mm. Émail noirâtre. — (N° 373.) Haut., 25mm. Émail verdâtre. — Tat .

71. (S. A., n° 17.) Haut., 24mm. Émail vert. Tête d'Hathor. Édicule sur la tête, grand collier semi-circulaire.

72. (S. A., n° 20.) Émail bleu. Perle de collier en forme de gros grain. Diam., 10mm.

73. (S. A., n° 5.) Bague en bronze, trouvée à Memphis. Diam., 28 et 22mm. Pas d'inscription sur le chaton.

VI. — Momies

74. (*Cat.*, n° 377.) Momie de chat. La face dessinée en noir. Larg., 0m 30.

75. (S. A., n° 1.) Momie de petit animal, enfermée dans un cône de grossière terre cuite, de 0m 35.

Sur ces petits monuments, nous relevons les titres suivants :

(Stèle 324), I, 2.	XVIIIe dynastie.
(Canope 326), II, 4.	Époque saïte.
(Canope 327), II, 3.	Époque saïte.
(Statuette 336), III, 15.	XVIIIe dynastie.
(Stat. 363), III, 21.	XIXe-XXIe dyn.
(Stat. 332), III, 16.	XIXe dyn.
(Stat. 337 et 340), III, 11 et 14.	XVIIIe-XXIe dyn.
(Stat. 338 et 339), III, 12 et 13.	XVIIIe-XXIe dyn.

(Stat. S. A. 7), III, 22. — XIXe-XXIe dyn. (?)

(Stat. 349), III, 26. — Époque saïte.

(?) (Stat. 347), III, 36. — Époque saïte.

Deux (Stèle 325), I, 1. — XIe-XIIIe dyn.

Voici le relevé des noms propres :

(nos 347, 348, 350), III, 36-38. — Époque saïte.

(n° 333), III, 10. — XVIIIe-XXIe dyn.

(n° 349), III, 26. — Époque saïte.

(n° 350), III, 38. — Époque saïte.

(S. A., n° 6), III, 27. — Époque saïte.

ou (n° 335), III, 18. — XIXe-XXIe dyn.

(n° 347), III, 25. — Époque saïte.

(Canope 326), II, 4. — XXVIe dyn.

(Stèle 324), I, 1. — XVIIIe dyn.

(?) (nos 353, 355), III, 29, 31. — Époque saïte.

(nos 353-356), III, 29-32. — Époque saïte.

(Canope 326), II, 4. — XXVIe dyn.

(Stèle 325), I, 1. — XIe-XIIIe dyn.

(n° 358), III, 39. — Époque saïte.

(n° 346), III, 25. — Époque saïte.

(Canope 327), II, 3. — Époque saïte.

(Stèle 325), I, 1. — XIe-XIIIe dyn.

(n° 349), III, 26. — Époque saïte.

(n° 344), III, 24. — XXVIe dyn.

(nos 345, 351, 352), III, 33-35. — Époque saïte.

(n° 332), III, 16. — XIXe dyn.

(n° 342), III, 19. — XIXe-XXe dyn.

	(Stèle 324), I, 2.	XVIIIe dyn.
	(Stèle 324), I, 2.	XVIIIe dyn.
	(n°s 345, 351, 352), III, 33-35.	Époque saïte.
(?)	(n° 347), III, 36.	Époque saïte.
	(S. A., n° 7), III, 22.	XIXe-XXIe dyn.
	(Stèle 324), I, 2.	XVIIIe dyn.
	(Stèle 325), I, 1.	XIe-XIIIe dyn.
	(Stèle 325), I, 1.	XIe-XIIIe dyn.
	(n° 337), III, 11.	XVIIIe-XXIe dyn.
	(n° 359), III, 28.	Époque saïte.
	(? ou) (St. 325), I, 1.	XIe-XIIIe dyn.
	(? ou) (n° 363), III, 21.	Époque saïte.
	(Stèle 325), I, 1.	XIe-XIIIe dyn.
	(?) (Stèle 324), I, 2.	XVIIIe dyn.
	(n°s 354, 356), III, 30, 32.	Époque saïte.
	(Stèle 325), I, 1.	XIe-XIIIe dyn.
	(n° 359), III, 28.	Époque saïte.
	(n° 344), III, 24.	XXVIe dyn.
	(n° 336), III, 15.	XVIIIe dyn.
	(n° 348), III, 37.	Époque saïte.
	(Canope 326), II, 4.	XXVIe dyn.
Sans nom (n° 334), III, 17.		XIXe-XXIe dyn.

Comme contribution à l'histoire du costume, nous rappellerons : pour sa gaine quadrillée, le n° 328; pour son pectoral, le n° 330; pour leurs colliers, les n°s 324, 328, 330, 336, 342; pour leurs diverses variétés de coiffure, les n°s 324, 328, 332, 334, 335, 336, 342, 363, 364 et S. A., 7. La coiffure, que M. Loret a négligée comme élément de classification, mériterait certainement une étude d'ensemble.

Sens, mai 1896.

MENTU-EM-HAT

BY

Miss J. A. Gourlay and Percy E. Newberry

I

The statues published in this article were found in 1896-1897 during an excavation which was carried on at the temple of Mut at Karnak. In 1895 the Department of Antiquities had granted permission to Miss Benson to excavate the temple, and during the seasons of 1896 and 1897 I was working with her.

The temple is in a very ruinous condition, and such walls as remain were, before excavation, almost entirely concealed by sandheaps. It is surrounded on three sides (east, south and west) by a lake shaped like a horse-shoe. From the edge of the water a bank of earth sloped steeply up to the top of the ruined outer walls. On the south face of the temple we cut this mound of earth vertically down, and exposed a burnt brick wall of late date. It was buttressed by four badly built piers of re-worked stones, one of which bore the name of Thothmes III.

This brick wall ran right round the temple at a distance of about 30 feet from the outer stone wall, interrupted only on the south side by a small Ptolemaic shrine which jutted from the main building. Part of this work on the southern slope was done in 1896, and in the eastern half of the brick wall then uncovered we found a piece of a black granite statue : it had been built in among the bricks as material for the wall, and was only got out by breaking them up, for the mass was closely cemented. This statue proved to be the upper portion of a squatting figure, worked with three horizontal lines of hieroglyphs, and with the lower part of the wig and beard-case yet remaining.

In 1897 the lower half of this same statue was found just at the juncture of the brick wall and the south-east pier, where it had served as one of the blocks used in building the pier. The two parts were taken to the Gizeh Museum and there put together.

Wedged also among the stones of the same pier we found the remarkable head shown in the same Plate.

Whether the destruction of these, and the many other statues found, and the utter wreck of the temple itself is due to the fanaticism of early Christians, or to the blind fury of the Persian invasion is a question which cannot be entered upon here. It belongs to the history of the temple.

The first of these two statues bears the name and titles of the well known governor of Thebes, in the reign of Taharqa, Mentuemhat. The few broken lines which remain at the back of the second statue contain no name, but fortunately the titles of the subject are preserved. These last are co-incident with those on the first statue, and both include the rare title of 4th priest of Amen, both statues belong to the Saïte period and are similar in workmanship. These facts make it practically certain, as Mr. Percy

Newberry, who has translated the inscriptions, points out, that we have in this unique and striking face the only known portrait of the great restorer of Thebes.

This face stands alone in portrait sculpture. No type known at present offers any resemblance to it. The flat up-right forehead and the unusual length of the line from the lip to the corner of the mouth, are features eminently un-Egyptian. To what race this wonderful man belonged it is difficult to say. Prof. Flinders Petrie hazards the guess that he was by origin a Cypriote, but this is only conjectural.

Such an arrangement of the hair is otherwise unknown, and adds to the conviction of perfect portraiture. But in this powerful rendering of a powerful personality no detail is needed to convince us that we have here a portrait most true to life. The very man himself seems to look from the stone, and his penetrating gaze affords sufficient explanation of his career.

Mentuemhat, son of Nesptah governor of Thebes, has left inscriptions, dated in the reign of Taharqa, at Medinet-Habu and at Karnak. (These have been translated by E. de Rougé[1].) His distinguishing titles are 3rd prophet and 4th priest of Amen. He is called prince of Thebes and governor of Patoris and also on the Mut statue *heq*-prince of the desert.

He probably helped Taharqa to repel the first Assyrian invasion, nevertheless, after the conquest of Upper Egypt and the sack of Thebes by Assurbanipal, he still retained his position as governor of the Thebaid. His name is written Manti-me-anhi[2] on a cylinder of Assurbanipal which bears a list of vassal chiefs and satraps.

When the withdrawal of the Assyrian invaders left Mentuemhat free to exercise his governorship, he devoted himself to the restoration of the broken and pillaged temples, and of the worship and festivals of the gods. Where it was necessary he rebuilt the stonework of the temples, and replaced the valuable and sacred objects which had been stolen. He especially mentions in the Karnak inscription[3] that he restored the temple of the goddess Mut in white stone, offering gold and precious stones, and dedicating sacred vases in place of those which had been carried off. The only remains of limestone walls now existing are the lower courses round some of the small inner chambers, but as 18th, 19th and 20th dynasty walls still stand round them, it is obvious that the Assyrians did not raze the temple to the ground but only partially wrecked, while plundering it. We may infer from their surroundings that these inner portions of limestone wall are the only remains of the original temple, which, as this excavation has proved, was built in limestone, at a date considerably earlier than has been generally supposed.

The pious labours of Mentuemhat at Thebes were wholly swept away in the second invasion of Assurbanipal and the consequent ruin of the city.

No record has yet been found to show whether after that catastrophe he still re-

---

1. *Mélanges d'Archéologie égyptienne et assyrienne*, t. I, fascicule 1, p. 19-21.
2. E. de Rougé, *Mélanges d'Archéologie égyptienne et assyrienne*, t. I, fascicule 1, p. 20; Brugsch, *History of Egypt*, t. II, p. 269-270.
3. E. de Rougé, *Mélanges d'Archéologie égyptienne et assyrienne*, t. I, p. 19.

tained his governorship and painfully attempted a second restoration of the desecrated shrines, or whether his career then came to an end with that of the dynasty he served.

J. A. Gourlay.

II

§ 1. — Squatting figure of the "Fourth-priest of Amen", and "*Ha*-prince of Thebes", Mentu-em-hat. The face and upper part of the head are destroyed, and the statue is broken across immediately below the knees. He is represented wearing a beard and elaborately curled wig; his arms are crossed above the knees, and across them is a single vertical line of hieroglyphs, recording that he "restored the temple of Mut": . Before him he holds a Hathor-headed shrine of the usual kind (*cf.* Shrine of the Statue of Senmut), down which is incised a prayer to Mut "that she may give a good life and stability in her temple to the *ha*-prince of the Thebes, Mentuemhat": . Around the legs are incised twenty-two horizontal lines of inscription, eleven on the right side and a corresponding number on the left. Those on the right side give the *de ḥetep seten* formula to (l. 1) "[Amen.....] Mentu, Lord of Thebes, Mut, Lady of Heaven, Khonsu and [all the gods] (l. 2) within Karnak that they may give all kinds of good offerings for the benefit of Mentuemhat's Ka." In ll. 3 and 4 several important titles borne by Mentuemhat are given, among them being those of "great chief of the temple", "instructor of the priests", "scribe of the temple of the house of Amen", and "*ha*-prince of Thebes ( ) to its entirely". In ll. 5-8, Mentuemhat exhorts all "Priests, divine fathers, *uab*-priests and scribes" to repeat the formula given in ll. 1-4. In ll. 9-11 he records that he was a "perfect noble and a true veteran in the service of the gods of Thebes", that he looked after "the festivals of Thebes", and erected a temple to the goddess Mut, Lady of Heaven, in good white limestone (?)". This inscription reads :

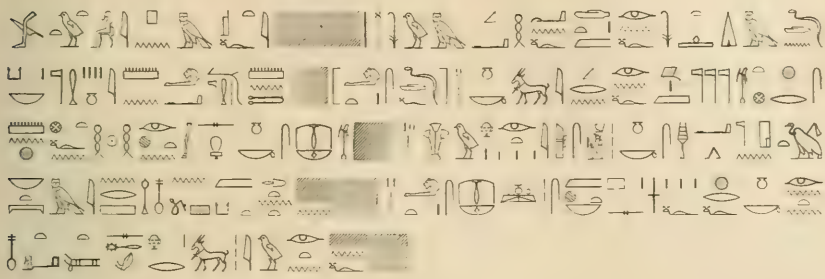

Upon the left side is (ll. 1-3) the *de ḥetep seten* formula to "Mut-urt, Lady of Asher, Lady of Heaven, and Mistress of the gods", that she may give "*per-kherw*-offerings at the monthly and halfmonthly festivals, and at all festivals of heaven and earth daily", for Mentuemhat. Ll. 4-6 are much mutilated. Another prayer to Mut for "all good and pure things" is given in l. 7. Ll. 9-11 record that Mentuemhat "made great her (Mut's) altars, spread her fire (?), and provisioned her house in all [good] things". That he was "great of monuments in Thebes and great of glory in the Southern Country" (Upper Egypt). The inscription runs :

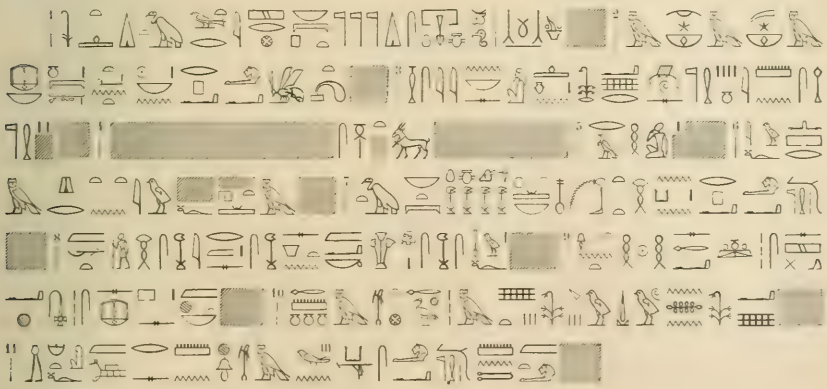

The pedestal or base upon which the figure squats is also inscribed. On either side of the feet are recorded the name and titles of Mentuemhat. The line on the right side gives the interesting title "*heq*-prince of the hills or desert"; that on the left "superintendent of the frontier".

Right-hand side : 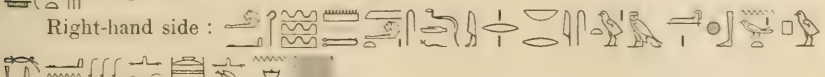 .

Left-hand side : 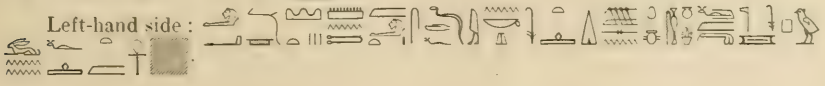 .

Around the pedestal at the front and on either side of the statue runs an inscription giving the *de ḥetep seten* formula to "Amen, Mentu, Tem, Hor-akhuti, Mut, and the divine cycle of gods within the temple of Mut", that they may give "*per-kheru* offerings" for the benefit of the Ka of Mentuemhat.

Front : Right side : Left side :

Reign of Taharqa. Black granite. Found : Upper part, 1896, Lower part, 1897.

§ 2. — Head of a "Fourth-priest of Amen", and "*Ha*-prince of Thebes". Unfortunately, the name of this remarkable individual is not preserved. The head, however, is undoubtedly of the Saite period, and from the fact that he bears the rare title of fourth-priest of Amen combined with that of the *ha*-prince of Thebes, it is extremely probable that it represents the celebrated Mentuemhat of the reign of Taharqa. (See *supra*, § 1.) The column supporting the figure at the back is inscribed with six vertical lines of hieroglyphs, giving the name, titles, etc., of [Mentuemhat (?)]. The lines read :

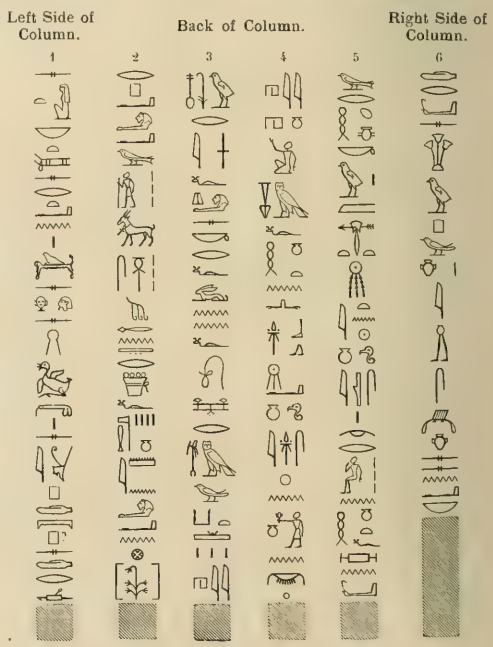

XXVI dynasty. Saite. Basalt. Found, 1897.

PERCY E. NEWBERRY.

NOTES DE VOYAGE

PAR

U. Bouriant

§ 26. — *Temple de Kalabché.*

Dans son ensemble, le temple de Kalabché se compose d'une cour, d'une salle hypostyle et de trois salles en enfilade, dont la dernière forme le sanctuaire. Lors de mon passage en Nubie, j'ai eu le temps de relever rapidement les inscriptions et les tableaux représentés sur les murs des deux avant-dernières salles, que je désignerai par les lettres B et C, la lettre A désignant la salle hypostyle et la lettre D le sanctuaire.

Salle B. — Tout autour de la salle, règne une frise composée du double cartouche de l'empereur, flanqué des éperviers et des *khaqerou* à trois pointes, surmontés du disque :

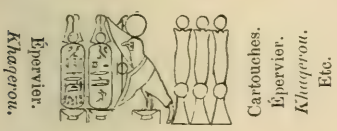

Tous les éperviers et tous les cartouches des murs *c; b, a,* sont tournés vers la gauche, ceux des murs *d, e, f,* vers la droite; la frise fait le tour complet de la salle et passe au-dessus des linteaux des deux portes. Au-dessous de la frise, bandeau d'hiéroglyphes. Les deux inscriptions commencent au-dessus de la porte du fond (mur ouest). Celle de droite se poursuit jusqu'au montant gauche (nord) de la porte d'entrée; celle de gauche s'arrête à la petite fenêtre percée dans l'angle sud-ouest de la paroi ouest (*d*).

Inscription de droite :

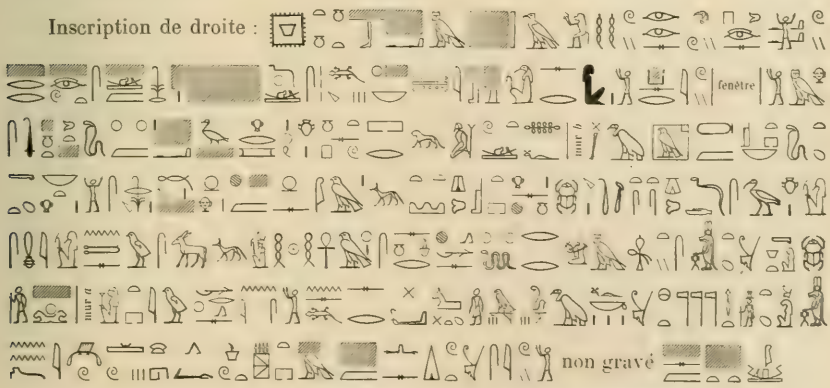

Inscription de gauche :

TABLEAUX DU MUR *a-f*

a			*f*
1	2	Porte d'entrée.	1
3	4		2
5	6		

a. Tableau 1. — Le roi, coiffé , présente de la main droite à Chnum criocéphale, portant la même coiffure. Sans texte.

Tableau 2. — Le roi, coiffé , présente à Isis et à .

Tableau 3. — Le roi, coiffé sur , présente à , coiffé .

Tableau 4. — Le roi, coiffé , présente à Chnum criocéphale , coiffé , et à , coiffée comme l'Isis du deuxième tableau.

Tableau 5. — Le roi, coiffé , offre à , coiffé .

Tableau 6. — Le roi, coiffé , offre d'une main et de l'autre , d'où trois flots d'eau s'échappent, à , coiffé comme au tableau 3, et à , coiffée .

Mur *f*. Tableau 1. — Le roi, coiffé , offre à hiéracocéphale, coiffé , et à coiffée . La partie du mur *f*, marquée 2 sur le schéma, n'a pas été décorée.

MUR *b*

1	2
3	4
5	6

Tableau 1. — Le roi, coiffé , présente à Thot ibiocéphale, coiffé , à une déesse coiffée et à , coiffé comme au tableau *a* 3.

Tableau 2. — Le roi, coiffé et supportant sur sa tête ses deux cartouches horizontaux, est dans la position devant Ptah assis dans son naos, Sekhet léontocéphale, coiffée et debout, et à un dieu assis, coiffé . Sans texte.

Tableau 3. — Le roi, non gravé, présente l'encensoir et la libation (cf. *a* 6) à , coiffé , et à , coiffée . Les textes qui accompagnent ce tableau sont simplement tracés à l'encre rouge. Le roi est précédé d'un texte en trois colonnes très mutilées.

Tableau 4. — Le roi, coiffé , présente à Khem ithyphallique, debout, à Isis et à Mérul assis. Ce dernier est coiffé comme en *a* 3. Textes non gravés. Derrière Khem : .

Tableau 5. — Le roi, coiffé du pschent, est embrassé par deux déesses coiffées à gauche et à droite; dans le même tableau, le roi, coiffé , est purifié par Horus, à gauche, et par Thot, à droite. Pas de texte.

Tableau 6. — Texte assez long (trois colonnes), non gravé, comme tous ceux de ce registre, et très mutilé. Un prêtre, vêtu de la peau de panthère et très petit, porte et se retourne vers la droite du tableau où se tient le roi, portant le bâton de la main gauche et la massue de la main droite, et coiffé .

MUR *d-c*

d		*c*	
fenêtre 1	Porte menant à la salle C.	1	2
2		3	4
3		5	6

c. Tableau 1. — Le roi, coiffé , en adoration devant Mérul, coiffé , et , coiffée .

Tableau 2. — Le roi coiffé présente à Mérul, seigneur de Talmis, , coiffé .

Tableau 3. — Le roi, coiffé , présente à Mérul, coiffé comme en *a* 3, et à Uadjit, coiffée .

Tableau 4. — Le roi, coiffé , présente à Mérul, coiffé .

Les tableaux 5 et 6 sont cachés par les décombres.

d. Tableau 1. — Au-dessous de la fenêtre, le roi, coiffé comme en *c* 1 et tenant le bâton et la massue de la main gauche, présente de la main droite à Isis. Sans texte.

Tableau 2. — Le roi, coiffé , présente à Osiris-Unnefer , coiffé , et à Mérul, coiffé comme en *a* 3. Textes gravés.

Tableau 3. — Trois divinités debout : Osiris, Isis et , coiffé comme en *c* 2, sont tournés vers la gauche et regardent la scène qui se passe au tableau 6 du mur *e*.

MUR *e*

1	2 (fenêtre)	
3	4	
porte	5	6

e. Tableau 1. — Le roi, coiffé , présente à Osiris, Isis et Horus hiéracocéphale, coiffé . Sans texte.

Tableau 2. — Le roi, coiffé , présente à Isis assise et à Harpocrate debout, coiffé . Isis et le jeune dieu sont séparés par la fenêtre. Sans texte.

Tableau 3. — Le roi, coiffé comme en *a* 3, présente l'encens (cf. *e* 1) à , coiffé , à , coiffé , et à Mérul, coiffé .

Tableau 4. — Le roi, coiffé , présente à Horus hiéracocéphale, coiffé , à Mérul, coiffé comme en *c* 2, et à Uadjit; cette dernière debout.

Tableau 5. — Le roi, coiffé , purifié par Thot, à gauche, et par Horus, à droite, puis le roi encore, coiffé , embrassé par deux déesses, coiffées à gauche et à droite. (Cf. *b* 5.)

Tableau 6. — Le roi, coiffé , est tenu par la main par un dieu coiffé , à gauche, et par Horus hiéracocéphale, à droite, et il reçoit la vie que ces deux divinités lui présentent, et .

Les textes de ces différents tableaux sont quelquefois gravés, souvent simplement tracés à l'encre, souvent aussi absents. On ne peut guère tirer de cette salle un texte suivi de quelque importance.

Au-dessous de ces registres de tableaux, un bandeau d'hiéroglyphes entoure la salle, mais l'encombrement est tel qu'il est impossible de le lire. De même pour la procession des nomes, gravée au registre du sol; on ne peut en obtenir la suite complète.

SALLE C. Frise :

Bandeau d'hiéroglyphes courant autour de la salle, au-dessous de la frise et commençant au-dessus de la porte qui conduit au sanctuaire.

Inscription de droite :

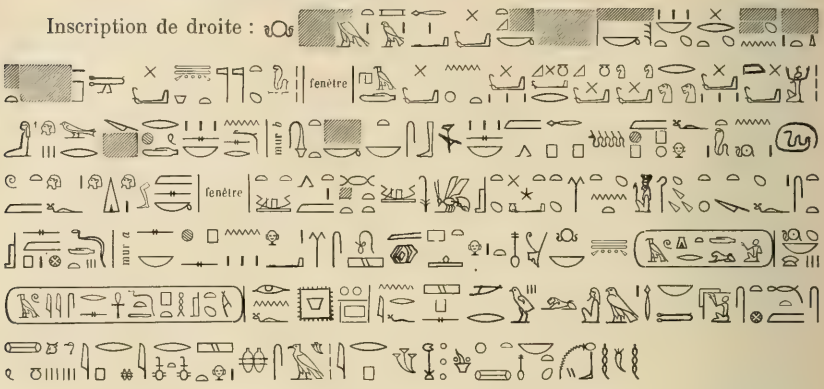

Inscription de gauche :

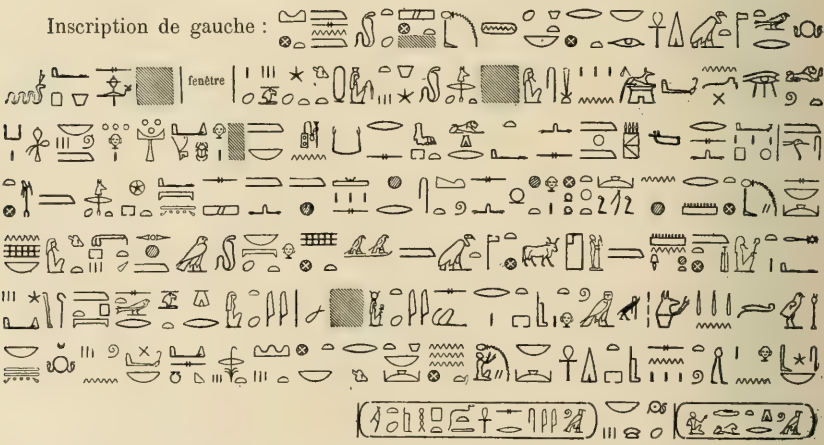

La salle C est plus basse de plafond que la salle B, et la paroi entre les deux bandeaux n'est plus divisée qu'en deux registres, le bas du registre inférieur atteignant le même niveau que celui du registre inférieur de la salle B.

Au registre supérieur, les divinités sont assises; elles sont debout au registre inférieur.

MUR *a-f*

1	2	Porte menant à la salle B.	5
3	4		6

Tableau 1. — Le roi, coiffé du pschent, offre à Mérul, coiffé , et à Amon-Râ , à tête de bélier, coiffé .

1. La déesse a la tête de vache dans l'original.

Tableau 2. — Le roi, coiffé , offre à , coiffé , et à , à tête humaine et coiffé .

Tableau 3. — Le roi, coiffé offre à Mérul, coiffé comme au tableau précédent, et à , coiffé .

Tableau 4. — Le roi, coiffure cassée, offre à , coiffé comme au tableau précédent et à Sezet, coiffée .

Tableau 5. — Le roi, coiffé , présente à , et tenant le bâton et la massue d'une main, portant la coiffure d'Isis, et à , coiffée .

Des bœufs liés et décapités sont placés devant le piédestal de la déesse, aux pieds du roi, dont l'offrande est ainsi expliquée :

Tableau 6. — Le roi, coiffé du pschent, offre de la main gauche et le vase de la main droite, à Osiris-Unnefer, coiffé , portant le et le , et vêtu de la large robe tombant jusqu'aux pieds, et à Mérul, coiffé comme au tableau 2. L'offrande du roi est expliquée ainsi :

MUR *b*

	fenêtre	
1	2	3
4		5

Tableau 1 (cf. LEPSIUS, *Denkm.*, Abth. IV, Bl. 72 *e*). — Le roi, coiffé du pschent, offre à Amon

1. Dans le texte original, le lion court, la queue redressée.

, coiffé , et à Amon , à tête de bélier et coiffé .

Tableau 2. — Sous la fenêtre :

Tableau 3. — Le roi, coiffé , présente à Khnum de , criocéphale, coiffé , et à , coiffée .

Tableau 4. — Le roi, coiffé comme dans *a* 5, présente à Mérul, titres ordinaires, coiffé comme dans *a* 2, et à (*sic*), coiffé . Devant le roi :

Tableau 5. — Le roi, coiffé , offre à Mérul , coiffé , et à Mérul . Ce second Mérul est coiffé du pschent et tient le sceptre , comme tous les autres dieux, mais il porte en outre la boucle des enfants.

MUR *d-c*

1	Porte menant à la salle D.	3	4
2		5	6

Tableau 1. — Le roi, coiffé , verse les deux vases sur une table d'offrandes, placée devant Osiris-Unnefer, tenant le et le , et la déesse , coiffé en Isis. Ligne verticale devant le roi :

Tableau 2. — Le roi, coiffé , présente à Isis et à Mérul, coiffé .

Tableau 3. — Le roi, coiffé , fait à Mérul, et à Uadjit, coiffée .

Tableau 4. — Le roi, coiffé , fait, comme au tableau 1, devant Mérul, coiffé comme en *a* 2.

Tableau 5. — Le roi, coiffé sur , présente, comme au tableau 3, à Mérul, coiffure *a* 3, et à Uadjit, coiffée . Devant le roi :

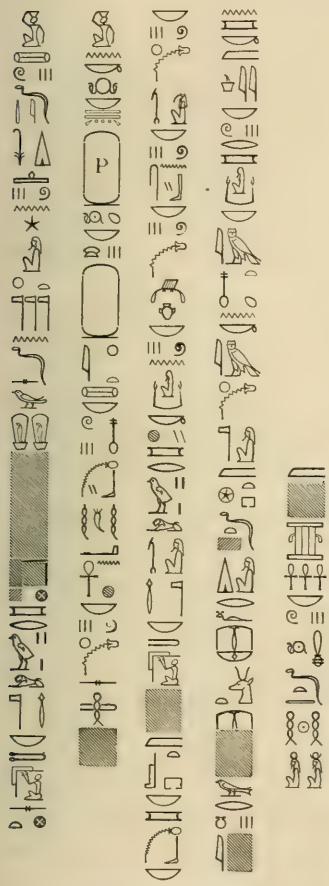

MUR *e*

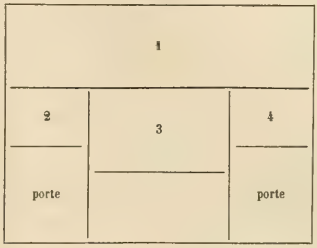

Tableau 1, occupant toute la largeur de la paroi : le roi, coiffé , présente d'une main, et verse de l'autre devant Osiris , tenant le sceptre et , Isis, Hor neb'teff hiéracocéphale, coiffé du pschent, Mérul, coiffé comme en *a* 2, et Uadjit.

Tableau 2. — Petit tableau au-dessus de la porte (cf. LEPSIUS, *Denkm.*, Abth. IV, Bl. 72 *c*) : le roi, coiffé , présente de la main gauche et laisse tomber de la main droite des graines sur une table d'offrandes, dressée devant un dieu léontocéphale, coiffé et portant les titres de .

Tableau 3. — Le roi, coiffé comme en *a* 5, fait devant Osiris , Isis et Mérul jeune.

Tableau 4. — Au-dessus de la porte : le roi, coiffé , fait la même chose que dans le tableau 2 devant un dieu bleu, précédé de la légende :

Au-dessous de ces deux registres, comme dans la salle B, se trouve un second bandeau qui fait le tour de la salle et qui surmonte le défilé des canaux, des champs et des plantations; mais, comme dans la salle précédente, l'encombrement en rend le déchiffrement et la copie impossibles.

NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE ASSYRIENNES

PAR

V. Scheil, O. P.

XXXVIII. *Quelques pierres gravées* (avec planche). — 1° Ce cachet hétéen représente trois signes d'écriture : une tête de chèvre ou de gazelle, une sorte d'autel à tige conique d'où retombe une flamme, et enfin un autel cylindrique d'où s'échappent quatre rayons. Proche du premier signe, un autre emblème rond et à queue doit n'être qu'un symbole comme le disque ailé qui domine l'inscription et qu'on est habitué à voir sur beaucoup de cylindres assyriens et perses.

Cette pierre gravée appartient à S. E. Halil-Bey, directeur-adjoint du Musée Impérial de Constantinople.

2° Ce cachet, gravé sur l'extrémité d'une pierre qui mesure 0m 03 de long, fut découvert dans les ruines de Topra-Kaleh, il y a deux ans. J'en dois l'empreinte au P. Duplan, de Van.

La série supérieure comprend, si je ne me trompe, des signes d'écriture dite hétéenne : un autel carré d'où s'échappent des flammes, pareil au troisième signe du cachet précédent; puis, une tige terminée par deux renflements sphériques, et enfin un croissant.

Détail très intéressant : au bas, se dresse en belle attitude un lion ou un autre fauve tenant sous lui un animal terrassé.

3° Ce cachet est gravé sur une pierre montée en bague, et fut trouvé dans un champ à Avadssor, près Van. J'en dois l'empreinte au P. Duplan.

L'écriture doit être coufique, et on croit lire deux fois *Abd-Allah!*

4° *Totem* de Sirpurla, comme il se trouve au Musée de Constantinople. L'oiseau s'appuie non sur des lions, comme sur d'autres exemplaires de même provenance et de même genre, mais sur des gazelles.

5° Cachet assyrien, qui montre comment le rayonnement des astres a suggéré l'idée de leur attribuer des appendices ornithomorphes.

6°-7° Cachets sassanides aux noms de ..... Sapor, fils de Sapor, et de Chosroès, remarquables surtout par la finesse du travail. Le second appartient à M. Van Branteghem, le premier à Hakki-Bey.

8° Agate perforée, avec cette simple inscription : 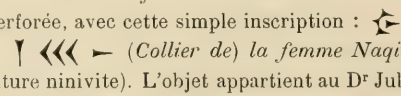 (*Collier de*) *la femme Naqi'a* (נקיא), *dame du palais de Sin-idinna* (écriture ninivite). L'objet appartient au Dr Jules Rouvier, Beyrouth.

XXXIX. *La plus petite inscription cunéiforme connue.* — Il s'agit de deux cylindres-talismans, dont l'un mesure 0m 008 de long et 0m 015 de développement, et dont l'autre est encore plus petit. Ils sont en matière dure grise noirâtre et perforés pour être portés. Sur cette surface minuscule sont gravées *douze* lignes de texte en écriture ordinaire babylonienne, une invocation à Sirius contre tout malheur. Des deux pièces, l'une servait à un père de famille, l'autre à la *fille de sa femme.* Voici ce que j'ai lu :

I	II
	Id.
Trois lignes contenant les titres ou attributs de Sirius.	—
	—
	—
	[1]
	Id.
	Id.
[2]	—

Šiptu : (*mul*) *KAK-SI-DI*

.....

kakku ilu Ša-aš-ši Bar-ku (le signe Bar est fait archaïquement et ne peut être confondu ici avec *maš*) *NU TE* *NU KUR-KUR*
na-an-du-ru zi-u *LU-ZI* *LU-ZI*
ana ana-ku (sic) *Nabû-bulliṭ* *NAM-BA-TE-GA-E-NE*
apalšu ša Nabû-banî-aḫê *MU-EN.*

Incantation : Étoile KAK-SI-DI	»
qui.....	»
toi, l'arme de Šamaš-Bar-ku (*ou bien* que l'arme.....)	»
que l'épouvante, la tempête	»
de moi Nabû-bulliṭ,	(de Sûpitum,
fils de Nabû-banî-aḫê,	fille de ma femme)
n'approche pas, ne m'atteigne pas!	»
que l'homme nuisible, l'homme nuisible	»
ne m'approche pas!	»
Incantation!	»

On sait que KAK-SI-DI, Sirius, s'appelait aussi *tartaḫu* (K. 263, obv. 46), qui est une arme, soit le trait, ou le javelot, ou même la lance. Ce serait l'une des armes mêmes de Šamaš, dont il est parlé dans le cylindre de Nabuchodonosor, Abou-Habba,

1. « La splendide. »
2. Le n° 49 du texte « Babylonian Magic and Sorcery » de L. W. King est une prière à (*mul*) KAK-SI-DI.

II, 11, 12 : *Šamaš attama, kakkûka izzutim ša la immaḫaru lillika idâya :* « Šamaš, » ô toi, que tes armes puissantes, sans rivales, m'assistent. » Quant à *Šamaš-barku,* ce serait un nom comme *Šamaš-irpu,* ou *Šamaš-gallu,* ou *Šamaš-šûtu* (*Sams. Ram.*, I, 9), et à orthographier *Šamaš-Barqu* (cf. *R.*, III, 47, N. 3, 8, etc.).

XL. *Contrats de mariage assyrien.* — Ces deux documents proviennent de Mossoul et appartiennent certainement à la dernière époque du royaume d'Assyrie. Ils ont d'intéressant qu'ils sont en corrélation directe, l'un stipulant la part qu'un mari apporte en ménage, et l'autre, la dot de sa femme. L'espèce en est assez nouvelle dans la littérature assyrienne, et je ne vois rien de pareil dans les collections publiées jusqu'à ces temps. Partant, plusieurs mots y restent obscurs. Il est utile, pour l'ensemble, de publier ces deux documents[1].

I

Cachet ○	Cachet ○	TRANSCRIPTION
		Bêlu nad-ru (ou *Kurru*)
		(*šal*) (*ilu*) *Taš-bit-tum dûri*
		Šum-ma-Rammân
		11 (*imêrê*) *gam-lu* (*meš*)
		5 imêrê eqli IV-tu 1 at-ru
		IV-tu ina libbi III tab-ri-a-te[2]
		napḫariš an-ni-u gab-bu
		ša Ṭebit-a-a ana balaṭi-šu
		a-na Rammân-u-ba-liṭ mari-šu
		i-ri-mu-u-ni ša ri-ḫu-u-ni
		a-na VIII-šu ištu napḫarê-šu i-ba
		ib-bi an-nu-u-te
		u ni-en-di.

« L'homme Bêlu-nadru[3] (?); la femme Tašbittum-dûri; l'homme Šumma-Rammân; onze chameaux; de cinq ḫomers de champ le quart (de la récolte); d'un autre supplémentaire (?) le quart, et trois ..... qui s'y trouvent : c'est tout ce que Ṭebitaï, pour

1. Je n'en ai que des estampages. Ils mesurent 0m 05 sur 0m 06 et 0m 04 sur 0m 05.
2. Cf. *tabriu* (*R.*, III, 46, 4, 20).
3. Peut-être *ištên šaṭru :* écrit unique (?).

la vie, à son fils Rammân-ubalit, a donné; quant au reste, de tout ce qu'il possède, il aura la huitième partie (du revenu).

» Il a dit ces choses, et nous étions présents. »

II

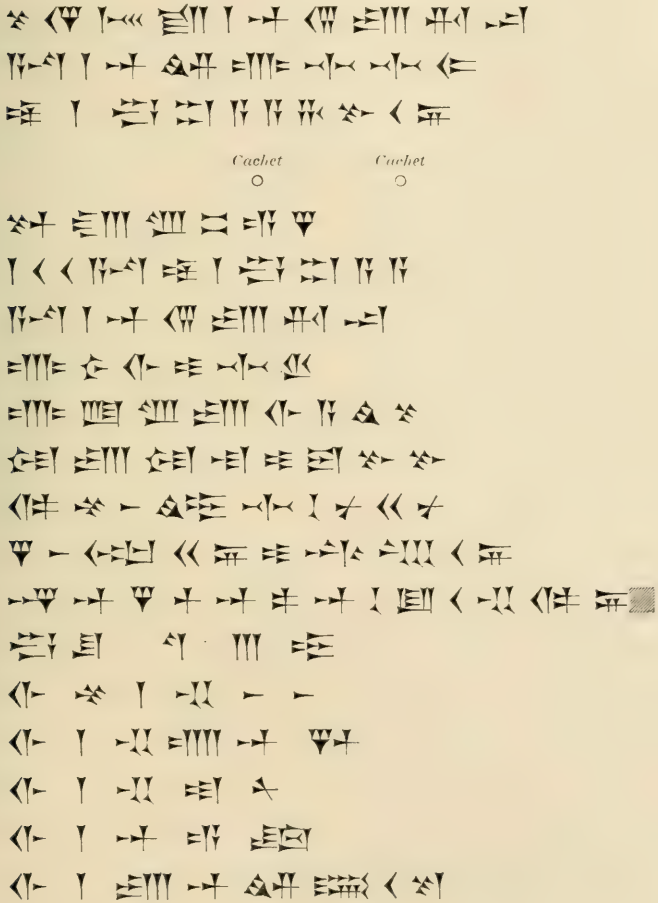

ŠE-PAT (*meš*) *ša Ištar-ta-ri-ba*

a-na Rammân-u-bal-liṭ
mâr Ṭebit-a-a ḫa-bu-u-ni
še'-um ru-bi-e-ša

Ce sont subsistances qu'Ištar-tariba apporte en dot à
Rammân uballiṭ, fils de Ṭebitaï.
Son blé et les revenus (du blé), Rammân-bêlu

Rammân-bêlu a-na mâr Ṭebit-a-a	les a donnés intégralement au fils de Ṭebitaï.
u-šal-lim i-ti-din	
u-ṭu-ru itti pan a-ḥi-še[1]	Quittance (?) a été échangée. L'un ne réclamera rien de l'autre.
mamma itti mamma la i-da-bu-bu	
šul-mu ina bir-ti-šu-nu man-nu	Que la paix soit entre eux! Quiconque des deux
ša ina eli man-ni i-bal-kit-u-ni	réclamerait contre l'autre, qu'Aššur,
Aššur, Ša-maš, Nabû (*ilu*) *Marduk lu-u bêl di-*[*ni*]	Šamaš, Nabû, Marduk, juges, (le maudissent)[2],
arḫu Dumuzu, ûm 3 kam	Fait au mois de Dumuzu, 3e jour,
lim-mu Bêl-aplu-iddin	sous l'archontat de Bêl aplu iddin,
pân Bêl-bîti-Šamaš	devant Bêl-bîti Šamaš,
pân Bêl-abu-uṣur	devant Bêl abu uṣur,
pân Ištar (?)*-dûri*	devant Ištar-dûri,
pân Itti (ou *ištu*) *Rammân-aḫûte.*	devant Ištu Rammân aḫute.

Le nom de l'éponyme est nouveau. Le sens du mot *ḫabû* s'impose. Pour *rubie*, cf. *KB.*, IV, p. 156, XXIII : *kaspi adi rubiešu.* Le souhait *šulmu*... est gracieux. Il y a *ibal*KIT*unï*, et pas autre chose!

Autre pièce de comptabilité ninivite (d'après un estampage, 0m 055 sur 0m 045) :

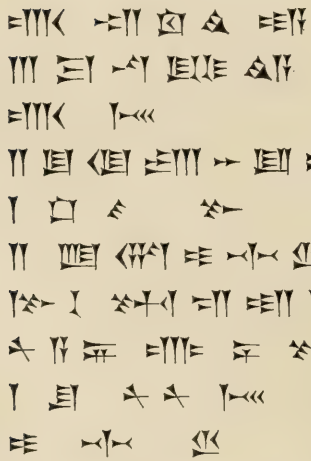

	Sukkal ali Pu-ḥi-ya
	3 ma-na šipâtu
	sukkallê
	2 (*KU*) *kita ḥal-lu-pa-*(*mêš*)
	1 kir-zip-pu
	2 šiqlu kaspi i-ti-din
	ana bu-šu us-si-ṣi-a
	napḫar a-ni-u ip(?)*-qid*
	ana qat rabûte
	i-ti-din.

« (Pour) le messager de la ville, Puḫiya, trois mines de laine; (pour) les mes-

1. Pour *aḫiš*.
2. Le texte sous-entend le reste et ne donne ainsi que les premiers mots de formules courantes.

sagers, deux tuniques-pardessus, un escabeau[1], deux sicles d'argent, X... a donnés et tirés du trésor. Tout cela, il l'a livré et confié aux mains des officiers. »

Autre pièce de comptabilité. — Estampage : 0m 06, 0m 04.

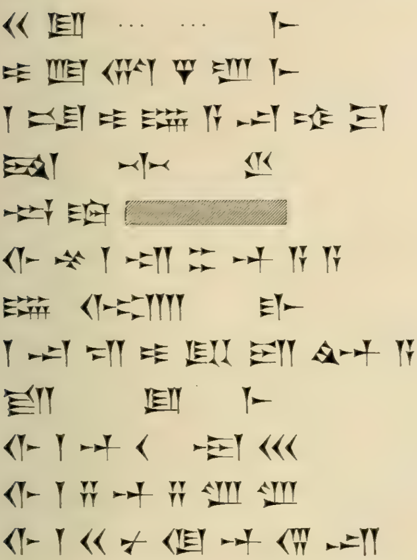

20 LU..... me
5 šiqlu kaspi.....
Išdi-na'id amil a-ba....
it-ti-din
arḫu Nisan ûm.....
lim-mu Arba-il-a-a
(amil) Abarakku rabu
Ba-si-i qi-da-'-a
ša lu me
pân Rammân-ere-eš
pân Za-an-za-ru-ru
pân Man-nu-ki-Ištar-li'u.

« Vingt moutons....., cinq sicles d'argent..... Išdi-na'id, secrétaire....., a livrés. Mois de Nisan, sous l'éponyme Arbailaï, grand vizir..... Devant Rammân-erêš; devant Zanzaruru; devant Mannu kî Ištar li'u. »

XLI. *Charte de donation de l'époque du roi Nabu-šum-iškun.* — Ce document se distingue de ceux de même genre en ce que deux dieux octroient *directement* tels et tels revenus à un de leurs prêtres ou familiers, que, *directement* aussi, ils ont appelé au sacerdoce. Ce qui est dit ailleurs du roi, se réfère ici aux dieux Nanâ et Nabû.

Colonne I

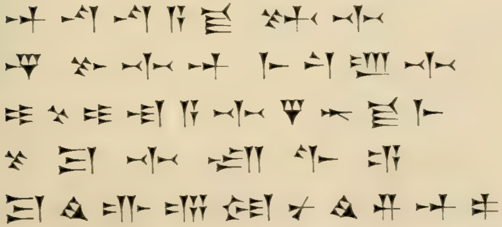

1. Cf. *Kirzappi*, dans mon *Sams. R.* (1880), col. II, 15, où je lui ai donné, le premier, son vrai sens.

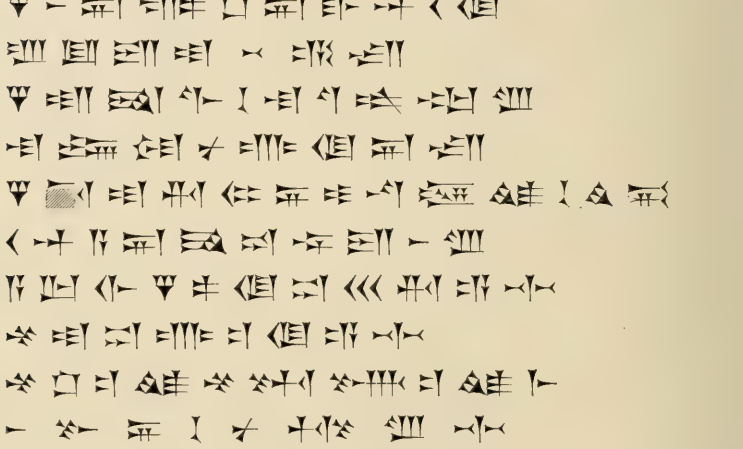

Colonne II

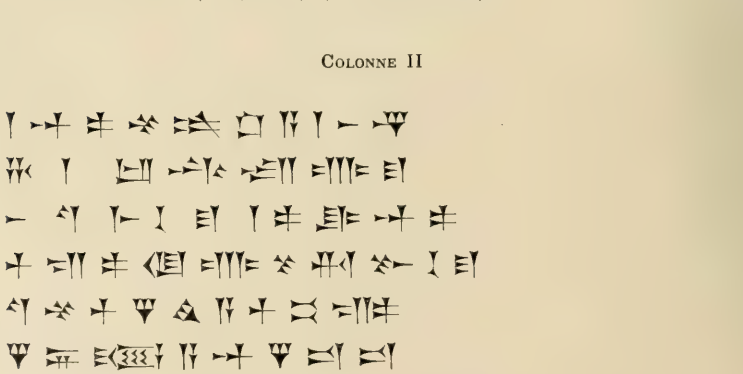

..... (Détails d'aliments divers.) .....

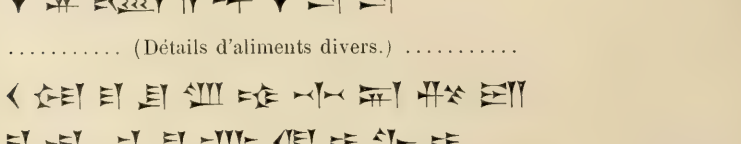

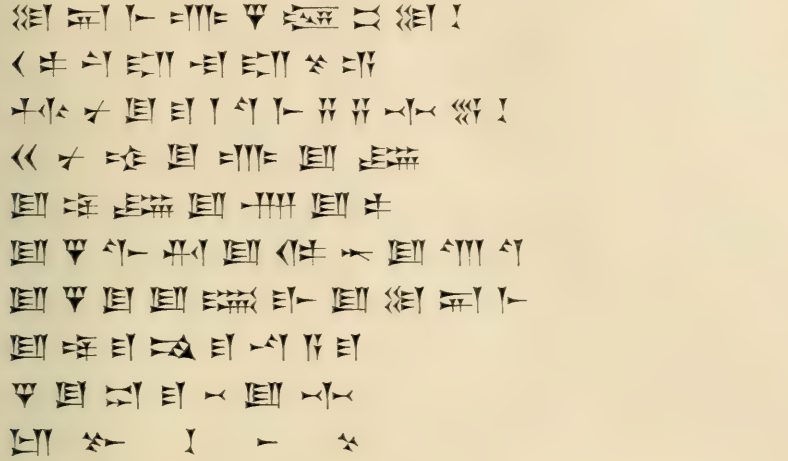

Colonne III

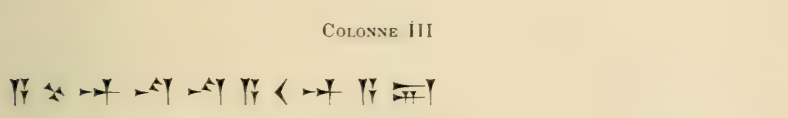

..... Dix-huit témoins, tous *tu-mal* .....

Colonne IV

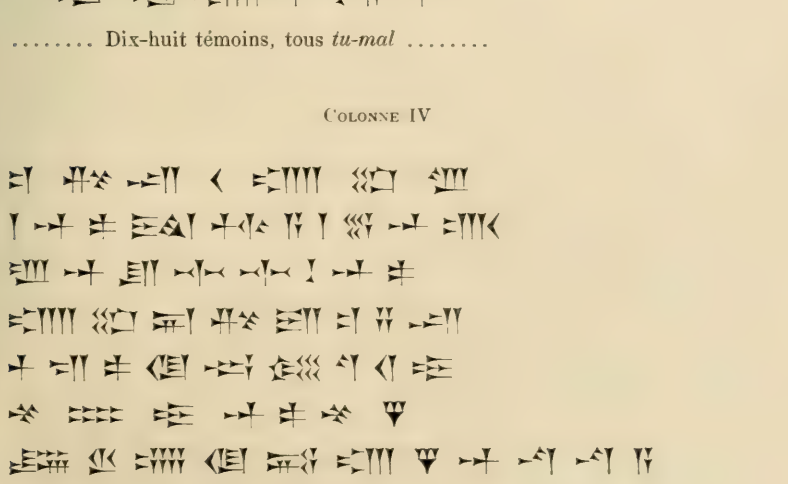

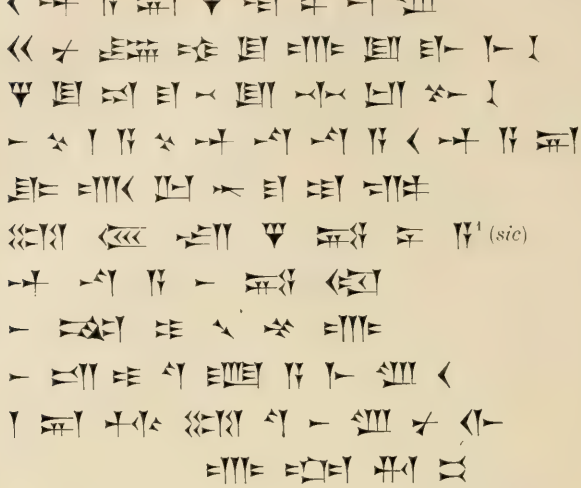

(*sic*)[1]

MARGE

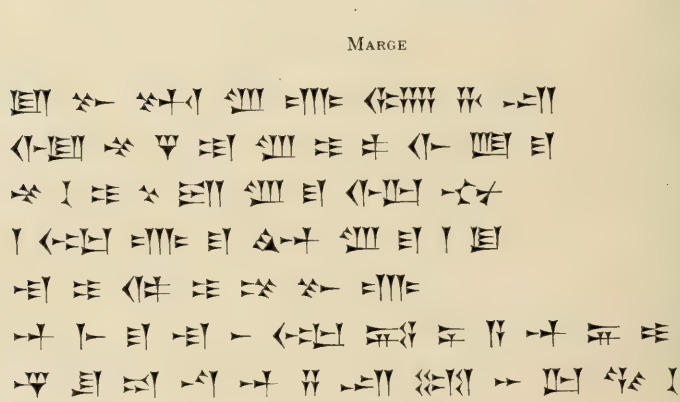

COLONNE I

(*Ilu*) *Nanâ bêltu ṣirti*
šurbuti ilâni qaridti
ilat ilâti šaqut belâti
šemati supê
5 *maḫirat unninnu ḫirat Nabû*
talimmat Šamši naramti Asari
bukurti Anu reštiti
ša kibitsu magrat
ša ina puḫur ilâni rabûti
10 *la iššannanu belutsu*
malikat Igigi mušaddiḫat ḫuršanu
ša ina Esaggil ekal šame u irṣitim
šitluṭat belutsu
ša ṣit pišu la uttakkaru

1. Ailleurs (*tak*)*na-ra-a*. *Tak* a, d'ailleurs, aussi la valeur *na*.

15 *la inninnû kibitsu*
šadat(?) *riminî nashuršu ṭâbu*
u Aê qardu mugdašru
alik maḫri ša paqidu ešrêti
muaddû išqêti
20 *mukil IS-ḪAR muṣṣir uṣurâte*
ina bunišunu namrûti

Colonne II

Nabu-mutakkil apal Aššur
ḫadiš ippalsûma
ina umešuma ana papaḫ Nabû
Barsipaki ušeribušuma
5 *ûmu 1/2 ŠA-ḪI-A 1/2 BI-SAG*
ŠA-NI-DÊ-A-AN ŠA dašpi
.....
11 *u mimma šurubti Ezida*
mala bašû kî pî
TU-MAL-MEŠ ušaṣbitušu
u paqara la rašê
15 *iknukuma ana umê ṣâti iddinušu*
mannu arkû lu šarru
lu mar-šarri lu rubû lu PA
lu ša-ku (= *qu*) *lu aḫû rabû lu tu-mal-meš*
20 *lu mâru mammanâma*
ša kuduma (ou *šaqutum*?) *beluti*
ippušu ina mati

Colonne III

amat Nanâ u A-È
inûnû upaqqaru
Nanâ u A-È
belê dînišu (sous-entend le reste)
5 *ana kanak duppi šuati*
NN.....

Colonne IV

5 *izzizu u dupšarru*
Nabu-li'u apal Nadin-ilu-SUKKAL
šangu ilu SU(?)*-TI-TI ŠU-Nabû*
dupšar Ezida izzazu
10 *Barsipa*(*ki*) *arḫu Siwan ûm 12*
šattu 8 Nabu-šum-iškun
šar Babili kunuk Nanâ
u A-È ša la paqaru
mannu šarru arkû lu rabûtešu
15 *ša kuduma beluti ippušu*
ina mati ana amat Nanâ u A-È
liplaḫ likkudma atriš
liqissu ša narua
annâ ina abnê ubbatu
20 *ina išâti iqammû*
ina epiri itammir mê inadû
ana bît iklitum ašru la amari uḫarribi

Marge

lû puzru ušaḫḫazu
u šumu šaṭru ipašiṭuma
šumišu išaṭṭaruma limuttim
ina elî uma'ruma « anaku
5 *la idî » iqqabbû*
ilâni mala ina eli narua annî
šuršudû nanzazû liḫalliq piršu.

(*Col. I*) Nanâ, la grande dame, la sublime, guerrière des dieux, déesse des déesses, souveraine des souveraines, qui entend les prières,

agrée les supplications, épouse de Nabû, sœur de Šamaš, chérie de Marduk, première née d'Anu, princesse dont la volonté est écoutée, qui, dans l'assemblée des grands dieux,

a une souveraineté nonpareille, reine des Igigi, qui foule les cimes, dont le pouvoir s'exerce dans l'Esagil, temple du ciel et de la terre, aux ordres invariables,

à la volonté inflexible, sublime, miséricordieuse, vers qui il fait bon se tourner.

A-Ê (=Nabû)[1], le guerrier puissant, le capitaine qui garde les sanctuaires, règle les offrandes, tient le ciseau et trace les lois.

(Ces deux dieux), avec leur bonne face,

(*Col. II*) regardèrent favorablement Nabu-mutakkil, fils d'Aššur, et en ce temps-là même l'introduisirent dans le sanctuaire de Nabû à Barsipa.

Ils lui affectèrent chaque jour une demi-ration de nourriture, une demi-ration de boisson..... et de tout ce qui est revenus d'Êzida, la part coutumière des *Tumal*. Pas de conteste; ils ont scellé et donné pour jamais.

Si quelqu'un à l'avenir fût-il roi, fils de roi, prince, fonctionnaire, intendant, juge, directeur, officier, Auteur (?) ou *tumal*, ou fils de n'importe qui, exerçant la prééminence ou la souveraineté dans la

(*Col. III*) contrée, s'avisait de changer ou contester la volonté de Nanâ et A-Ê (Nabû), ces dieux Nanâ et A-Ê, ses juges, (le maudiraient).

Au scellé de cette tablette, *N* et *N*, prêtres *tu-mal*, étaient présents,

(*Col. IV*) et le greffier Nabû-li'u, fils de Nadin-SUKKAL, prêtre du dieu..... et le greffier de l'Êzida sont présents.

Fait à Barsipa, au mois de Sivan, 12e jour, dans la 8e année de Nabu-šum-iškun, roi de Babylone.

Acte scellé de Nanâ et A-Ê, irrévocable.

Tout roi futur (*ou* un de ses grands) qui tiendra la prééminence et le pouvoir dans la contrée, qu'il révère et craigne la volonté de Nanâ et A-Ê, qui le récompenseront[2] abondamment! Celui qui, au moyen de pierres, détruirait cette pierre gravée, la brûlerait au feu, la cacherait dans la poussière, la jetterait à l'eau, la reléguerait dans un lieu ténébreux,

(*Marge*) obscur, la mettrait dans une cachette, effacerait les noms et y graverait le sien, chargerait un autre de ce délit en disant : « Moi je n'en sais rien, » celui-là, que tous les dieux fixés et placés sur cette pierre gravée, perdent sa race!

Note additionnelle au Recueil, *t. XIX, p. 44.* — M. B. m'a soumis une tablette d'espèce juridique qui porte en suscription : [illegible] *Nisin(ki)* [illegible] « 30e année, depuis la prise de Nisin. » C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la formule analogue publiée au *Recueil* (*l. c.*) : « Année, la 21e depuis..... » *Na* y reste suspect, car il ne peut y avoir de négation. Il y a plus d'un an, M. Hommel me proposait cette interprétation qu'il faut admettre, bien qu'on ne puisse rendre un compte exact de [illegible] et de l'absence de [illegible] après le chiffre.

1. Il ressort de l'ensemble qu'il s'agit de *Nabû*. Il est ridicule de songer à *Êa*.
2. Dans le texte, au singulier.

LA TOMBE DES VIGNES A THÈBES

OU TOMBE DE SENNOFRI, DIRECTEUR DES GRENIERS, DES TROUPEAUX ET DES JARDINS D'AMMON

PAR

PHILIPPE VIREY

La tombe de Sennofri se trouve sur la pente sud-est de la colline de Cheik-abd-el-Gournah, à peu de distance au sud-ouest de l'entrée de la tombe de Rekhmara, mais un peu plus haut sur la pente de la colline.

Une sorte de puits ou de galerie en pente très rapide conduit à l'antichambre du tombeau. Cette première salle, fort basse, assez dégradée, ne semblerait pas bien intéressante, si la voûte n'était pas ornée d'une manière fort remarquable. Cette voûte est peinte d'un berceau de vigne luxuriante, ornée de grappes noires. Il ne faut pas attribuer le choix de cette décoration à un caprice de l'artiste égyptien. Sennofri avait été directeur des jardins d'Ammon, et c'est sans doute d'abord en souvenir de ses fonctions qu'on avait représenté dans sa dernière demeure la plante qui avait dû faire le plus précieux ornement de ces jardins: de plus, la vigne avait une signification mystique que nous étudierons en examinant les détails de la décoration de la seconde salle du tombeau.

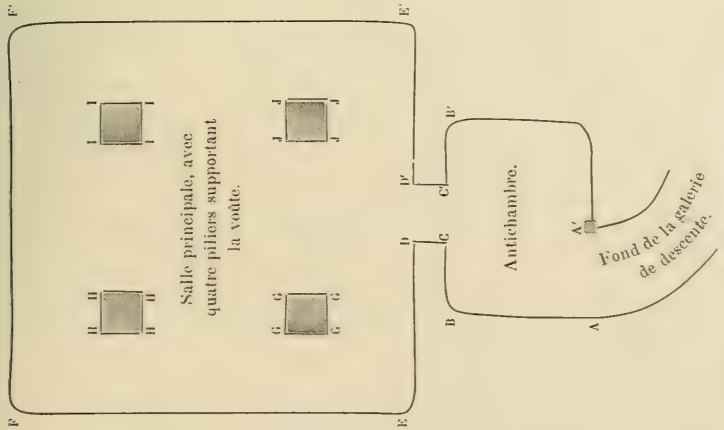

Fig. 1. — PLAN DU TOMBEAU DE SENNOFRI.

La première scène, que l'on remarque en entrant à gauche, suivant la ligne A B du plan, représente une offrande faite au défunt Sennofri par sa fille Mauttoui, chanteuse d'Ammon, et par dix prêtres ou acolytes qui s'avancent derrière elle.

Sennofri est assis, tenant le sceptre magique. C'est, dit la légende, *le noble chef, assuré en faveur, grand en amour; chef du district du Sud, préposé aux greniers d'Ammon, préposé*

aux troupeaux d'Ammon, Sennofri, mâ-kherou, et *sa fille qu'il aime, qui est la place de son cœur, la chanteuse d'Ammon, Maut-toui.*

Les dix prêtres ou acolytes qui marchent derrière Mauttoui sont représentés sur deux registres, cinq par registre. Au registre supérieur, tous les cinq présentent des gâteaux. Le premier est un *kher-heb*[1]. Il porte *des gâteaux consacrés à Ammon, seigneur de Nestaoui, pour le double du chef de district, Sennofri, mâ-kherou.* Le second, un *smer,* porte *des gâteaux consacrés à Toum et à Râ, pour le double du chef de district, préposé aux greniers d'Ammon, Sennofri, mâ-kherou.* Le troisième, un *sam* ou acolyte, porte *des gâteaux à Osiris, pour le double du chef de district, etc.* Le quatrième est aussi probablement un *sam,* bien qu'aucune légende ne le désigne, non plus que le cinquième; ils portent l'un *des gâteaux consacrés à Anubis* (dieu de l'horizon), *pour le double, etc.,* l'autre *des gâteaux consacrés à Hathor, qui domine la plaine cultivable,* c'est-à-dire à la divinité de la montagne thébaine, [*pour le double du*] *chef de district, etc.*

Fig. 2. — Paroi A B.

Par cette première série d'offrandes, le défunt sera approvisionné aux différentes étapes de son voyage dans l'autre monde, voyage qui commence par la montagne occidentale, domaine d'Hathor, et s'arrête auprès d'Ammon.

La seconde série d'offrandes est destinée à préparer le renouvellement de la vie, à faire renaître le défunt de lui-même, ou du principe vital qui l'animait. Ainsi les plantes renaissent de leur propre fruit; sous l'*enveloppe* de la terre, ce fruit ou cette graine se dissout par l'*humidité* pour germer par la *chaleur,* en vertu du principe vital qui ne sort d'une existence que pour passer dans une autre. Voyons par quels symboles on nous figure cette transformation.

Un *sam* apporte *deux pousses de palmier;* un *smer* apporte *deux bandes d'étoffe;*

1. La légende donne seulement ; mais la signification est évidente.

un *kher-heb* fait la *double libation* sur un autel en forme de chandelier[1], et élève une *cassolette d'où monte la flamme de l'encens;* *faire l'encensement au chef Sennofri, mâ-kherou,* dit la légende. Les *pousses de palmier*, , symbolisent le *renouvellement* dans la nature; l'*étoffe*, symbole de l'*enveloppement*, représente l'*enveloppe de terre*[2] sous laquelle germent les graines, par l'action combinée de l'*humidité* et de la *chaleur*[3] que nous représentent la *libation* et l'*encensement* du *kher-heb*. Après celui-ci, un acolyte apporte une *cuisse de taureau*, symbole de *puissance* régénératrice; l'offrande du cinquième personnage est effacée; c'était sans doute un *cœur*[4]; et nous savons, par le *Conte des Deux Frères*, que le *cœur* de l'être animé était assimilé au *fruit* de l'arbre contenant la graine ou la *semence* d'où sortira une existence nouvelle. La légende dit : *faire présentation, don, offrande... Sennofri, mâ-kherou.*

Du côté droit de l'antichambre, nous voyons le *double*[5] de Sennofri, et encore auprès de lui *sa fille qu'il aime, la chanteuse d'Ammon, Maut-toui*. Mais celle-ci ne présente plus l'offrande, comme du côté opposé; debout derrière son père, assis sur une chaise à dossier élevé, elle lui passe sa main gauche sur l'épaule gauche, et sa main droite sur le bras droit. Sennofri tient le bâton de commandement et le sceptre magique. Il porte des anneaux d'oreilles et un collier à deux rangs; un cordon, passé à son cou, supporte deux amulettes en forme de cœur qui reposent sur sa poitrine[6]. La légende dit :

Présentation, don, offrande à Ammon-Râ, seigneur de Nestaoui, à Osiris, dieu grand, souverain éternellement; à Anoupou, qui est dans l'ensevelissement, seigneur de la terre sainte, pour qu'ils accordent d'aller et de venir par la porte du passage (Rostaou) au double du favorisé du dieu beau, (au double) du chef du district du Sud, Sennofri, mâ-kherou.

Diverses offrandes sont déjà déposées devant Sennofri; sur une petite table, au registre supérieur, un collier et deux bracelets; sur une table plus grande, au registre inférieur, des légumes, des paniers de raisin, une cuisse de bœuf, des vases. En même temps, des serviteurs apportent d'autres pièces du mobilier funéraire.

Ce sont, au registre inférieur, différents vases, une gargoulette, un bois de lit, avec

1. Voir *Tombeau de Rekhmara*, p. 90 et pl. XXVI.

2. Voir *Tombeau de Rekhmara*, p. 92, note 3; voir aussi mon étude *Les Hiéroglyphes et les Études religieuses*, dans la *Revue des Questions historiques*, année 1893, p. 350, 355 et 356.

3. Voir *Tombeau de Rekhmara*, pl. XXVII; *Les Hiéroglyphes et les Études religieuses*, p. 356; mes *Observations sur l'épisode d'Aristée*, p. 7-11; mon article *The Stele of Kouban*, dans les *Records of the Past*, nouvelle série, 1891, vol. V, p. 4-5.

4. Ou peut-être un rognon (?) (voir *Tombeau de Rekhmara*, p. 95 et pl. XXVI), organe qui aurait, comme le cœur, symbolisé la semence.

5. La preuve que c'est bien le *double*, c'est non seulement la légende LJI qui le désigne; mais aussi ce fait que dans cette scène l'offrande est faite, à ce LJI de Sennofri, par qui? — Par Sennofri lui-même, comme nous allons le voir tout à l'heure.

6. Le double cœur doit figurer le cœur du vivant sur terre, et le cœur qui, dans l'autre monde ou sous la terre, comme le cœur de Bitaou ou la graine des plantes, attend et prépare l'existence nouvelle.

la légende : — *Doublement bon..... faveurs de Pharaon, v. s. f. — A Sennofri, le favorisé d'Ammon depuis la naissance.*

Fig. 3. — Paroi B' A'.

Au registre supérieur, on apporte deux colliers, des sandales, une bande d'étoffe, deux statuettes funéraires précédées de la légende *le chef Sennofri*, un masque de cartonnage, un vase en forme de cœur, deux coffres, un panier (?). Le texte dit : [Il] accompagne *les apports*[2] (?) *en fait de toutes choses, comme cela se fait au premier ami, le chef du district du Sud, le favorisé du dieu beau, Sennofri; le favori d'Ammon, le chef qui fait son temps en qualité d'heureux, enseveli parmi les favorisés.*

On voit alors, en effet, Sennofri lui-même accompagnant les offrandes apportées à son double. Une légende au-dessus de sa tête se lit : *Il entre en paix au Nuter-kher, après être parvenu à la vieillesse, se joindre aux favorisés d'Ammon-Râ, en paix, en paix, le chef du district du Sud, Sennofri, mâ-kherou.* Il tient le bâton de commandement et la bande d'étoffe.

Il était encore représenté dans une autre scène, adossée à celle que nous venons d'étudier. La figure est à moitié détruite; il ne reste du texte que les derniers mots : ..... *pendant la durée de chaque jour, le chef Sennofri, mâ-kherou.*

A droite et à gauche de la porte qui conduit de l'antichambre à la salle principale du tombeau et qui représente le passage de ce monde vers l'autre, sont deux scènes d'adoration en regard l'une de l'autre. Les peintures qui se trouvaient au-dessus de la porte sont détruites; mais on devine sans peine que les divinités adorées y étaient représentées. La fin d'un texte, dont le commencement est détruit, indique que la divi-

1. Je ne puis dire avec certitude s'il y avait ou non ici une lacune.

2. Ou peut-être « le salut, la santé [qu'on offre] ». Dans tous les cas, la figure de Sennofri, *marchant effectivement après les offrandes*, me décide à attribuer au verbe sa valeur pure et simple, « *suivre* », plutôt qu'un sens dérivé.

nité invoquée du côté droit était Osiris saluant d'Abydos le lever du soleil à l'Orient; la divinité adossée à celle-ci devait être Osiris, dirigé vers l'Occident.

Du côté gauche, en face de ce second Osiris, Sennofri, debout, fait l'invocation; derrière lui, sa compagne Sennofrit, debout également, tient le sistre de la main *droite* et, de sa main *gauche* qui descend vers la terre, tient abaissé le collier *menat*. Le texte dit : [*Il*] *fait* [*adoration à*.....], *le directeur des greniers d'Ammon, le directeur des troupeaux d'Ammon, le directeur du jardin d'Ammon, celui qui satisfait le cœur du roi. A l'ouest* (?) *de la ville, Sennofri, mâ-kherou! Sa compagne qu'il aime, la dame Sennofrit, mât-kherou.*

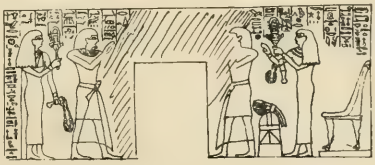

Fig. 4. — Parois B C et C′ B′.

Du côté droit, Sennofri fait encore l'invocation. Derrière lui, sa compagne Sennofrit élève le sistre de la main *gauche*, et avance le bras *droit*, portant le collier *menat* qu'elle tenait abaissé tout à l'heure. Derrière elle, une chaise à dossier élevé; devant elle, une table portant des offrandes et une fleur qui s'épanouit entre deux fleurs en boutons. Le texte dit : [*Salut à toi, ô ce dieu auguste, Osiris, maître de Ro-staou,*] *grand dans Dadou, grand dans Abydos, souverain qui règnes éternellement! Viens donc saluer les splendeurs*[3] *au cours de chaque jour,* [*disent*] *le chef Sennofri, mâ-kherou, et la dame nourrice du roi, Sennofri*[*t*], *mât-kherou.*

Cette première salle n'est pas encore tout à fait l'autre monde; c'est l'antichambre du domaine de la vie. Aussi le plafond est-il entièrement couvert de vignes.

On se rend de l'antichambre à la salle principale par une porte large de 1 mètre et haute de 1^{m} 20. Les montants, larges d'environ 0^{m} 55, sont revêtus, ainsi que le plafond, de dalles ornées de sculptures, qui semblent tirées d'un autre monument. Ainsi, sur le montant gauche, nous voyons un débris d'inscription qui se présente ainsi : , preuve que la pierre est renversée. Au plafond, un reste de texte : *chef du district du Sud, intendant des greniers*..., semblerait désigner Sennofri; mais un reste de sculpture, où nous voyons seulement une main et un fragment de tête, montre que la pierre a été brisée et tirée d'ailleurs.

1. Je restitue ce passage d'après un texte de la paroi F′ E′.
2. Les variantes nous indiquent que est ici pour
3. , « les splendeurs du soleil levant ». On pourrait comprendre autrement « vient vers toi l'astre splendide ».

On entre alors dans la grande salle, dont la voûte repose sur quatre piliers. Cette voûte, taillée assez irrégulièrement en forme de berceau, nous montrera encore la décoration de l'antichambre : une vigne luxuriante et des grappes noires[1], en souvenir des fonctions de Sennofri comme directeur des jardins d'Ammon. Mais cette décoration a encore une signification mystique. La reproduction, la végétation et la fructification de la vigne symbolisent les phases successives de la renaissance d'Osiris, le Bacchus des Grecs, à qui le défunt est assimilé. Les anciens trouvaient qu'il y avait dans la vigne quelque chose de divin. Ce qui lui avait fait attribuer ce rôle privilégié, c'était peut-être l'observation de la manière dont on avait su, dès la plus haute antiquité, la reproduire et la multiplier. Cette reproduction s'accomplissait en effet presque toujours non par des semis, qui demandent l'emploi de *graine* ou *semence*, mais par boutures. Cette plante, qu'il était d'usage de faire renaître d'elle-même sans semence, était un symbole bien trouvé de Bitaou, ou d'Osiris, qui renaît de lui-même, malgré sa mutilation[2].

Cette signification mystique de renaissance et de rénovation, attribuée à la pousse et à la fructification de la vigne, fait comprendre pourquoi le berceau de vigne, motif principal de la décoration de la voûte dans la chambre principale du tombeau, n'en est cependant pas l'unique motif. On peut remarquer en effet que la vigne y occupe sans partage tout le côté droit de la salle, auprès de la paroi E′ F′; qu'elle domine au fond, auprès de la paroi F F′; mais qu'à gauche (côtés D E et E F) et au milieu, entre les piliers, elle est presque partout remplacée par des bandes d'écriture et des dessins géométriques[3]. C'est que le plafond de cette principale chambre du tombeau représente la vallée divine, la région céleste où s'accomplit l'évolution de la mort à la vie, après celle de la vie à la mort.

On passe de la vie à la mort en suivant le côté gauche, comme je l'ai déjà expliqué en étudiant le tombeau de Rekhmara. Puis, lorsqu'on retourne vers le côté droit en suivant le fond de la salle, on traverse symboliquement la vallée divine et son fleuve, fleuve du Nord et fleuve du Sud; aussi, en étudiant la paroi F F′, direction F′, verrons-nous le défunt arriver *en barque* vers ce côté droit.

La vigne ne pousse pas du côté de la mort, c'est-à-dire du côté gauche; elle ne pousse pas au fond de la vallée, dans le lit du fleuve, c'est-à-dire au milieu de la salle, du sud au nord, entre les piliers[4]; elle commence à renaître au bout de la salle, vers le point F, sous la protection du vautour aux ailes éployées[5]. C'est alors en effet qu'en traversant

1. On verra plus loin la figure qui représente la partie de la salle comprise entre la paroi D′ E′, la paroi F′ E′ et le pilier J, d'après une photographie de M. Gayet.

2. Sur cette attribution de la vigne à Osiris et sur l'identification d'Osiris et de Bacchus, voir mon article *Les Hiéroglyphes et les Études religieuses*, dans la *Revue des Questions historiques*, avril 1893.

3. Voir la figure 5, à la page suivante.

4. Les lignes d'eau tracées entre les piliers I et J pourraient être une image de l'inondation; la décoration en damier entre le pilier J et la paroi D′ E′ rappelle l'aspect qu'offrent les terrains préparés pour retenir l'inondation fertilisante. L'explication à laquelle je pense pour la décoration en fleurons qui domine dans les autres parties du plafond me paraît encore trop incertaine pour que j'ose la présenter.

5. Le vautour est sans doute l'image de Nekheb; mais, dans ce rôle de gardien de la vigne renaissante, il fait penser aussi au chapitre CLVII du *Todtenbuch*, qui se disait sur un vautour d'or. Ce chapitre était relatif à la protection exercée par Isis sur Horus sorti des marais; c'est-à-dire sur l'existence nouvelle qui se forme, après la dissolution dans l'humidité de ce qui restait de la vie antérieure; après que *le vivant d'autrefois est tombé dans l'eau*, comme il est dit au *Tombeau de Rekhmara* (p. 92, pl. XXVI-XXVII).

la vallée, de F à F′, on va repasser du côté de l'orient et de la renaissance; ce côté est son domaine, et elle l'occupe tout entier.

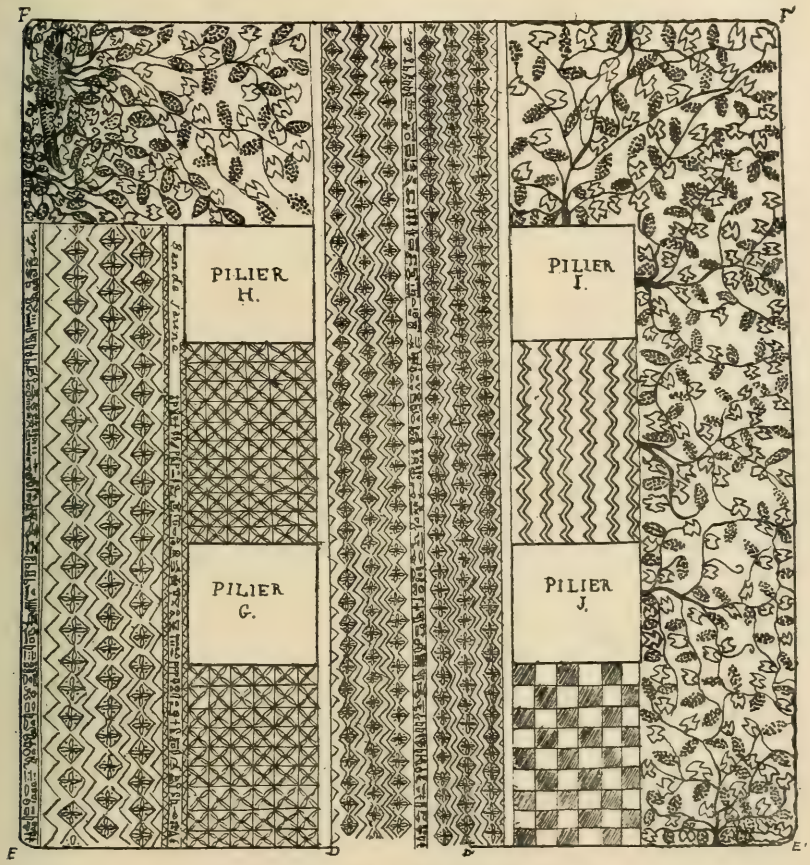

Fig. 5. — Plafond de la chambre principale[1].

Trois légendes sont tracées sur le plafond : l'une, à l'ouest des piliers G et H; la seconde, le long de la paroi E F, à l'extrême ouest de la salle; la troisième va du milieu de la paroi E E′ au milieu de la paroi F F′.

1° 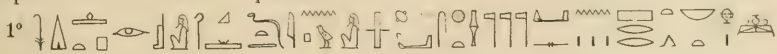

1. J'ai exagéré un peu les proportions des détails de la décoration pour les faire ressortir plus distinctement, et j'en ai ainsi forcément diminué le nombre; cette figure n'est donc pas tout à fait un fac-similé. Mais je crois que l'aspect de l'ensemble n'en est pas moins conservé, la distribution relative de tous les motifs d'ornementation ayant été observée. Deux des légendes n'ont pu tenir entièrement sur ce dessin; on les trouvera complètes dans le texte.

« Présentation, don, offrande à Osiris, souverain éternel; à Anubis, qui est à l'ensevelissement, qui tient (?) les dieux[2]. Qu'ils donnent tout ce qui paraît sur sa (*sic*) table au cours de chaque jour, au double du noble chef, divin père (?), aimé de Dieu, qui est dans le cœur[3] du dieu bon. »

2° (*sic*)

« Présentation, don, offrande à Ammon-Râ, seigneur de Nestaoui, à Maut-Sekhet, dame d'Ashrou, dame du ciel, régente de la double terre; à Anubis, [qui est au] commencement de la demeure divine[4]; au dieu grand, chef dans Abydos. Qu'ils donnent les offrandes solides et liquides, bœuf, volaille, et toutes les choses bonnes et pures dont vit un dieu; [qu'ils donnent d']aller et venir dans le Nuter-kher, de contempler Râ[5], de respirer le souffle délicieux du Nord. »

3°

« Présentation, don, offrande à Osiris, roi des vivants, souverain chef de l'éternité; grand dans Dadou; grand dans Abydos; seigneur de la durée, auteur de l'éternité, prince des dieux[6] (?). Qu'il donne les offrandes solides et liquides, bœuf, volaille, toutes les choses bonnes et pures, tout ce qui paraît sur sa table au cours de chaque jour, au double du noble chef, stable dans la première place[7], grand dans l'affection, remplissant le désir parfait du maître de la double terre, agréable au dieu beau, chef dans le district du Sud, Sennofri, mâkherou auprès d'Osiris, le dieu grand, le chef de l'éternité. Qu'il [Osiris] fasse revivre[8] le cadavre dans le Nuter-kher; [qu'il donne la faculté d']aller et venir par la porte du

---

1. Le et le sont entrelacés; peut-être ce double emploi indique-t-il le double état du cœur dans les transformations de l'existence : nous reviendrons plus tard sur cette question, en étudiant la paroi F F'.

2. Anubis, en sa qualité d'horizon, limite et enferme l'autre monde; c'est ainsi qu'il tiendrait les dieux en son pouvoir. Je ne suis pas sûr de cette explication; dans tous les cas, il n'est pas question ici de la déesse Sekhet; la forme n'a été choisie que pour faire face à de la seconde légende (voir à la figure 5 la disposition des légendes).

3. Voir la note 1.

4. C'est-à-dire dans l'horizon, qui semble être la limite entre notre monde et l'autre monde, séjour des dieux.

5. Littéralement : « la contemplation de Râ. »

6. Ou « de la terre des dieux », (?).

7. Littéralement : « stable de primauté, grand d'amour. »

8. Littéralement : « repousser » comme un végétal.

passage (Ro-staou), au double du noble chef dont la faveur[1] est stable dans la maison royale, qui remplit le cœur grand [du roi] dans le district du Sud, directeur des greniers d'Ammon, Sennofri, mâ-kherou. »

Sur les parois de la chambre principale, la vigne est aussi un motif important de la décoration de la frise. Elle y paraît en même temps qu'au plafond; elle disparaît aux mêmes intervalles. Nous remarquerons cependant qu'au-dessus de la porte D D′, dont nous allons maintenant étudier les détails en commençant l'examen de la salle, les pampres se développent du côté de la mort D comme du côté de la vie D′. Mais il y a une grande différence. Du côté D′, la vigne est chargée de grappes noires et se relie par la frise sans interruption à la belle végétation du côté droit. En D, au contraire, la vigne va à peine plus loin que le montant de la porte; et il fallait sans doute qu'il y eût au moins ce tronçon pour la symétrie de la décoration[2]. De plus, et c'est la grande différence, *elle ne porte plus de grappes noires* de ce côté; les raisins mûrs sont cueillis; la vie est moissonnée. L'artiste égyptien a fait ainsi de la plante même, image de vie et de renaissance, un symbole de mort et de mutilation. C'est pourtant de cette plante séparée de son fruit et de sa graine que sortira la plante nouvelle, comme Horus renaîtra d'Osiris mutilé.

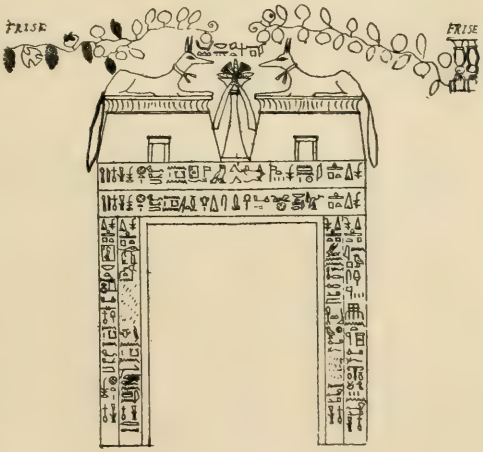

Fig. 6. — Passage D′ D.

Au-dessous de ces deux rameaux de vigne, est un autel portant cinq fleurs de lotus, trois fleurs en boutons et deux fleurs épanouies. Du côté de la vie et du côté de la mort, un édifice sur lequel est accroupi un chacal, avec une bandelette autour du cou. Ce chacal est *Anubis, qui est dans* [*les bandelettes de*] *l'ensevelissement, le seigneur de la terre sainte*. Anubis est l'horizon, qui sépare en apparence notre monde de l'autre. Du côté de la mort, l'édifice sur lequel est étendu le chacal représente la montagne occidentale où le soleil et la vie disparaissent; du côté de la vie, c'est la montagne orientale d'où renaît le soleil. Derrière ces montagnes, est censé se trouver l'autre monde ou la demeure divine, au commencement de laquelle réside Anubis, *khent nouter hâit*. La porte de chacun des édifices est *Ro-staou*, la porte du passage, par où Osiris mourant s'enfonce dans la

1. Littéralement : « stable d'amour. »
2. Voir la figure 6. La figure 7 montre le point où cette vigne mutilée disparaît de la frise et est remplacée par des ornements géométriques.

montagne occidentale; par où Osiris, renaissant en la personne d'Horus, sortira de la montagne orientale.

Au-dessous des Anubis, deux proscynèmes, l'un à Ammon, l'autre à Maut :

« Présentation, don, offrande à Ammon-Râ, roi des dieux; qu'il accorde d'aller et venir par sa demeure divine, au double du chef dans le district du Sud, Sennofri, mâ-kherou. » — « Présentation, don, offrande à Maut, dame d'Ashrou; qu'elle accorde vie, santé, force, regard (?), faveur et amour, au double du chef dans le district du Sud, Sennofri, mâ-kherou. »

Puis, quatre autres proscynèmes sur les montants de la porte, deux du côté D, deux du côté D′ :

Côté D. — « Présentation, don, offrande à Ounnofri, grand dans Abydos; qu'il accorde..... au chef Sennofri. » — « Présentation, don, offrande à Anoup, qui tient[1] (?) les dieux, qui est au commencement de la demeure divine; qu'il accorde les offrandes de pains et de breuvages, de bœuf et de volailles, au chef Sennofri. »

Côté D′. — « Présentation, don, offrande à Osiris, souverain éternellement..... délicieux, au double du directeur [des troupeaux] (?) d'Ammon, Sennofri, mâ-kherou. » — « Présentation, don, offrande à Hathor, dame d'Hermonthis. Qu'elle accorde la vie belle au double du chef dans le district du Sud, Sennofri. »

Le passage D D′ franchi, nous nous dirigeons vers l'occident, le long de la paroi D E. Sennofri y est représenté deux fois, en compagnie de sa femme Merit.

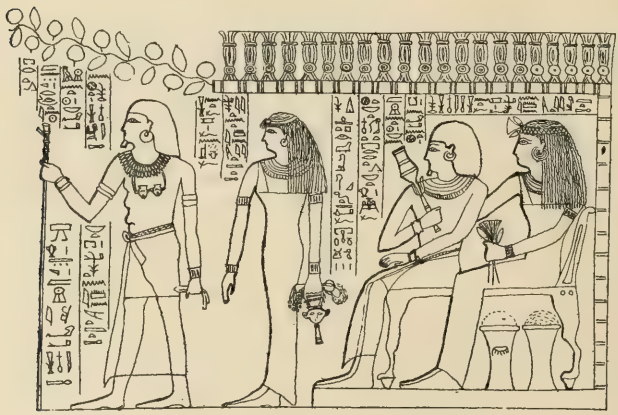

Fig. 7. — Paroi D E.

Ils sont d'abord debout l'un et l'autre. Tenant le bâton de la main droite et la bandelette d'étoffe de la main gauche, [il] *marche sur terre au cours de la journée, le chef Sennofri, mâ-kherou.* Ses oreilles sont ornées d'anneaux d'or; une longue jupe descend presque à ses pieds; un maillot lui couvre tout le buste; deux cœurs[2] reposent sur sa poitrine, suspendus à son cou, au-dessous de son collier. Il est suivi de

1. Voir p. 218, note 2. Au chapitre XVI, *De Iside et Osiride*, nous lisons : *Anubis, que l'on dit* QUI GARDE LES DIEUX, *comme les chiens font les hommes.*

2. Voir p. 213, note 6.

la dame chanteuse d'Ammon, Merit, mât-kherou. Le texte nous apprend qu'*il s'est levé*[1] *de terre pour voir le disque solaire pendant le cours de chaque jour, le chef du district du Sud, Sennofri, mâ-kherou,* et avec lui *sa compagne qu'il aime, qui est la place de son cœur, la chanteuse d'Ammon, Merit, mât-kherou,* . Merit tient de la main gauche le sistre et le collier *menat.*

La scène suivante nous les représente assis sur un large trône. Sennofri a échangé le bâton contre le sceptre; sa femme tient le bouquet de fleurs. Sous leur siège, un vase d'or et un vase d'argent[2]. Le texte dit : « Présentation, don, offrande à Osiris, souverain éternellement. Qu'il accorde les offrandes solides et liquides, bœuf, volaille, toutes choses bonnes et pures, tout ce qui paraît sur sa table pendant le cours de chaque jour, au double du chef du district du Sud, Sennofri, mâ-kherou, [et à] sa compagne qu'il aime, la chanteuse d'Ammon, Merit, mât-kherou. »

Le long de la paroi E F est la route occidentale, la route définitive du défunt vers le Nord; c'est le côté de la mort, jusqu'au point extrême où il retraversera la vallée, d'Occident en Orient, pour retourner vers la vie[3]. *Le défunt lui-même y est représenté assistant à l'office funèbre célébré en son honneur,* office dont la vertu est de préparer sa renaissance. La légende dit : « [Il] suit le défilé funèbre, le chef du district du Sud, Sennofri, mâ-kherou; là où est son enterrement d'ancien parmi les favorisés de son seigneur Ammon. Tout le monde deviendra comme moi[4], le chef du district du Sud, l'intendant du double grenier d'Ammon, Sennofri, dans sa demeure de mâ-kherou. »

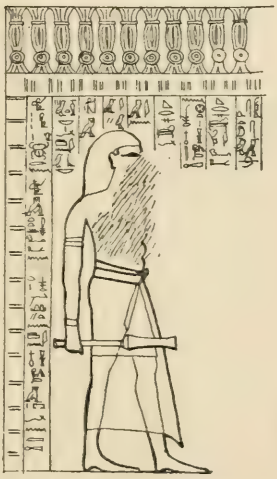

Fig. 8. — Commencement de la paroi E F.

L'OFFICE FUNÈBRE

Nous avons eu déjà l'occasion d'étudier cet office au tombeau de Rekhmara[5]. Mais

1. Littéralement : *acte de sortir* ou *surgir de terre,* . Il est en effet représenté debout et marchant.
2. A la scène correspondante de la paroi D' E', nous remarquerons également sous le siège un vase blanc et un vase noir.
3. Voir p. 216.
4. Littéralement : « tout le monde est à devenir à moi semblablement. »
5. *Tombeau de Rekhmara*, p. 67-98, pl. XIX-XXVIII.

les peintures de notre paroi E F sont fort détériorées; et les dimensions restreintes du tombeau de Sennofri n'ont pas permis au décorateur égyptien de développer aussi largement la belle ordonnance qui nous a livré au tombeau de Rekhmara une explication intelligible de cette savante liturgie.

Je n'essayerai donc pas de suivre ici l'enchaînement complet de la cérémonie; je rappellerai brièvement comment elle se déroule au tombeau de Rekhmara, et je comparerai les détails qu'on en peut reconnaître le plus aisément au tombeau de Sennofri. J'en profiterai pour apporter quelques améliorations à mon premier travail, les unes résultant de mes observations personnelles[1]; les autres, de remarques dont je suis redevable aux égyptologues qui ont bien voulu me lire. Quelques-unes de ces remarques, par exemple, sur le rôle du *tikanou*[2], sont tout à fait justes, et je n'ai qu'à les accepter avec reconnaissance; d'autres pourront donner lieu à une discussion profitable.

Il est une de celles-ci, dont je suis redevable à M. Maspero, et qu'il convient d'examiner tout de suite; car elle porte sur le caractère essentiel que j'ai attribué à l'office, au moins dès sa seconde partie, celui de mystère accessible seulement à des initiés. J'avais considéré comme un indice de l'exclusion des non-initiés cette scène[3] où un prêtre tient le bâton levé sur le dos des serviteurs qui ont amené le traîneau funèbre, avec cette légende : , que j'avais interprétée : « *N'écoutez pas vers le lieu où se donne l'offrande!* » Il me semblait voir là quelque chose d'analogue à ce qui se passait aux premiers temps du christianisme, alors que les non-baptisés ou les pénitents, exclus de la participation aux mystères, devaient se retirer avant l'Offertoire.

M. Maspero[4] a douté de l'exactitude de mon interprétation ainsi que de ma copie. Il avait lu en effet, au tombeau de Montouhikhopshouf : 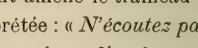 , dont le sens lui paraissait douteux, d'autant plus qu'il ne pouvait dire laquelle était erronée de sa copie ou de la mienne.

Lors de mon dernier passage à Thèbes, je suis allé vérifier le texte sur l'un et l'autre monument, et j'ai constaté que les deux copies ne sont erronées ni l'une ni l'autre. Il y a simplement une question de variantes : 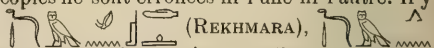 (Rekhmara), (Montouhikhopshouf). Et si ces deux textes doivent être conciliés, comme cela est vraisemblable, je conserverais la traduction que j'avais proposée pour le premier : « *N'écoutez pas vers le lieu où se donne l'offrande!* » et je proposerais pour le second : « *N'allez pas* ou *n'approchez pas vers le lieu où se fait l'offrande!* » Ainsi, la variante apportée par M. Maspero ne me semblerait pas contraire à mon système sur le caractère mystérieux de la cérémonie. Mais, par son objection, il m'a fourni la meilleure réponse au reproche qu'on m'a fait d'avoir torturé la signification du tombeau de Rekhmara pour la mettre d'accord avec ses idées[5]. On voit que nous n'avions pas cherché à nous

1. J'en ai publié un certain nombre dans *Quelques Observations sur l'épisode d'Aristée*, et dans *Les Hiéroglyphes et les Études religieuses* (*Revue des Questions historiques*, avril 1893).

2. Maspero, *Le Tombeau de Montouhikhopshouf*, dans les *Mémoires de la Mission du Caire*, t. V, p. 442, 453, etc.

3. *Tombeau de Rekhmara*, p. 81, pl. XXII.

4. *Le Tombeau de Montouhikhopshouf*, p. 444.

5. Il est certain que je dois beaucoup aux enseignements de M. Maspero, et que je suis d'accord avec lui sur un très grand nombre de points; mais cela ne m'empêche pas d'interpréter les monuments tout simple-

mettre d'accord; d'ailleurs, je n'avais à imiter personne dans l'étude de cette cérémonie, que personne n'avait étudiée avant moi. Je pense que je n'ai pas besoin d'insister davantage, et je passe à la description de notre cérémonie.

(A suivre.)

AUFRUF

Nachdem Seine Majestät der Kaiser durch Allerhöchsten Erlass vom 10 Mai 1897 die Mittel zur Herausgabe eines *Wörterbuches der ägyptischen Sprache* Allergnädigst bewilligt haben, haben die Königl. Akademie der Wissenschaften zu Berlin, die Königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, die Königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig und die Königl. Akademie zu München eine Kommission zur Leitung dieser Arbeit eingesetzt, die aus den Unterzeichneten besteht.

Das *Wörterbuch der ägyptischen Sprache* soll den gesammten Sprachschatz umfassen, den die in hieroglyphischer (bez. hieratischer) Schrift geschriebenen Texte uns bewahrt haben; die demotischen und koptischen Texte sollen dagegen nur so weit herangezogen werden, als es die Erklärung hieroglyphisch geschriebener Worte verlangt.

Die Sammlung des Materiales erfolgt vermittelst des besonderen bei dem *Thesaurus linguæ latinæ* ausgebildeten Verfahrens, das es erlaubt, für jedes Wort sämmtliche Belegstellen mit verhältnissmässig geringer Mühe zu vereinigen[1]. Bei der schliesslichen Verarbeitung dieses Materiales werden dann natürlich nur die wesentlichsten dieser Belegstellen angeführt. — Die Dauer der Arbeit bis zum Beginn des Druckes ist auf etwa elf Jahre berechnet.

Die Durchführung dieses grossen Unternehmens hat aber zur Voraussetzung, dass den Bearbeitern die erhaltenen Texte in möglichster Vollständigkeit und Genauigkeit vorliegen; es müssen auch solche Inschriften und Papyrus verarbeitet werden können, die noch unveröffentlicht sind, und es muss freistehen, die schon veröffentlichten Texte, wo es nöthig erscheint, nachzuprüfen.

Dies wird sich nur erreichen lassen, wenn wir auch ausserhalb des Kreises unserer Mitarbeiter die nöthige Unterstützung finden.

In Anerkennung dieser Nothwendigkeit hat der Internationale Orientalistenkongress in seiner diesjährigen Tagung zu Paris den Wunsch ausgesprochen : « Que » le service des Antiquités d'Égypte, les Administrations de Musées et les Sociétés

---

ment comme je crois les comprendre. Je suis même un des rares égyptologues qui expliquent l'expression *mä-kherou* autrement qu'il ne le fait; et cette explication différente de la sienne, je l'ai donnée aussi au *Tombeau de Rekhmara*, p. 101. J'ai donc été bien libre et seul responsable de mes interprétations.

1. Bei diesem Verfahren wird jeder Text einmal mit autographischer Tinte abgeschrieben und zwar in einzelnen Stellen von etwa 20 bis 30 Worten. Jede dieser Stellen wird dann so oft auf einzelnen Zetteln abgedruckt, als sie Worte enthält.

Auf jedem der so gewonnenen 20 bis 30 Zettel wird nun eines der Worte roth unterstrichen und der Zettel wird dann als Belegstelle für das betreffende Wort in die Sammelkasten eingereiht. Auf diese Weise wird die für lexikalische Sammlungen nöthige Schreibarbeit etwa auf den zwanzigsten Theil der bisher üblichen verringert. Auch ergiebt dieses Verfahren eine absolute Vollständigkeit des Materiales, die sich nur schwer auf andere Weise erreichen lässt.

» savantes facilitent l'exécution de cette grande entreprise et communiquent aux » savants chargés de ce travail les documents dont ils auront besoin. »

In Übereinstimmung mit diesem Beschlusse richtet nunmehr die unterzeichnete Kommission an die wissenschaftlichen Gesellschaften und Körperschaften, an die Verwaltung der Alterthümer Ägyptens, an die Vorstände der Museen, an die Besitzer ägyptischer Sammlungen und an alle Fachgenossen das ergebenste Ersuchen, ihr neu entdeckte oder sonst noch unbekannte Texte in Abschrift, Abklatsch oder Photographie mitzutheilen und ihr die Richtigstellung bereits veröffentlichter Texte zu erleichtern. Die Kommission geht dabei für sich und ihre Mitarbeiter ausdrücklich die Verpflichtung ein, alles ihr so Zukommende als vertraulich mitgetheilt zu betrachten und es weder zu veröffentlichen, noch für andere Zwecke als die des Wörterbuches zu benutzen. Auf der andern Seite werden wir uns eine Freude daraus machen, auch schon während der Arbeit den Fachgenossen Auskunft über das Vorkommen einzelner Worte zu ertheilen.

Alle Mittheilungen und Anfragen, die das Wörterbuch betreffen, bitten wir an den mitunterzeichneten Professor Ad. Erman (Berlin, C. Lustgarten, Königl. Museen) zu richten.

Die akademische Kommission zur Herausgabe des Wörterbuches
der ägyptischen Sprache.

Ebers. Erman. Pietschmann. Steindorff.

AMÉNOPHIS IV OU MÉNEPHTAH?

PAR
William Groff

A la dernière séance de l'Institut égyptien, M. Loret a rendu compte de la trouvaille, au tombeau d'Aménophis II, de neuf momies royales, parmi lesquelles, disait-il, il y a celle de *Khu-en-aten*, Aménophis IV. L'improbabilité que les prêtres d'Amen aient eu des égards pour le corps de leur adversaire, de plus l'impossibilité où je me trouvais de reconnaître le nom Khu-en-aten, dans les signes hiératiques tracés sur la momie, qui furent communiqués à l'Institut par M. Loret, me firent protester contre l'identification proposée. Il aurait été plus naturel que la momie fût celle d'un des autres souverains thébains dont on n'a pas encore trouvé le corps; peut-être un des Ramsès, mais par le fait que, d'un côté, les signes hiératiques, indiquant le nom du roi, semblent bien correspondre au nom royal Ba-en-râ (mais avec le signe râ à la fin), du Papyrus Anastasi II, où l'on peut reconnaître une forme du nom de « Ménephtah » (*Du Genre épistolaire*, p. 77 à 83, etc.), et, de l'autre côté, Ba-en-râ est le seul *prénom* d'un roi, depuis la XVIIe dynastie jusqu'à Pinedjem, qui corresponde aux signes écrits sur la momie. Pour toutes ces causes, il me semble probable que la momie, identifiée par M. Loret avec Khu-en-aten-Aménophis IV, est celle de Mer-en-ptah ba-en-râ, le Pharaon sous lequel, selon la tradition, aurait eu lieu l'Exode.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Critique d'une critique, par Émile Chassinat (avec une planche) 1

Anmerkungen zum Siegeshymnus des Merneptah, von W. Max Müller 31

Les dernières lignes de la stèle mentionnant les Israélites, par Éd. Naville 32

Die Bauinschrift Amenophis' III auf der Flinders Petrie-Stele, von Wilhelm Spiegelberg (avec planche) 37

Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par V. Scheil, O. P. (avec deux planches)... 55, 200

Notes et Remarques, par G. Daressy 72

Glanures, par A. Pellegrini 86

Le Temple d'Apet à Carnac, par Aug. Baillet 100

Gleanings from the Land of Egypt, by A. H. Sayce 111, 169

Listes géographiques de Médinet-Habou, par G. Daressy 113

Zur Polychromie der altægyptischen Skulptur, von F. W. von Bissing 120

Une page des sources de Bérose (le roi Adaparos), par V. Scheil, O. P. 124

Notes et Remarques, par A. Wiedemann (avec une planche) 133

A travers la vocalisation égyptienne, par G. Maspero 146

Notes prises dans le Delta, par George Foucart (avec trois plans) 162

Les Antiquités égyptiennes du Musée de Sens, par Jules Baillet 176

Mentu-em-hat, by Miss J. A. Gourlay and Percy E. Newberry (avec une planche) 188

Notes de voyage, par U. Bouriant 193

La Tombe des Vignes à Thèbes, ou Tombe de Sennofri, directeur des greniers, des troupeaux et des jardins d'Ammon, par Philippe Virey 211

Aufruf 223

Aménophis IV ou Ménephtah? par William Groff 224

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCC^r.

DENYS DE TELL-MAHRE. Chronique, 4e partie. Texte syriaque publié d'après le manuscrit 162 de la Bibliothèque Vaticane, accompagné d'une traduction française, d'une introduction et de notes historiques et philologiques par J.-B. Chabot. 1 fort vol. gr. in-8°. 25 fr.

DERENBOURG (H.). Essai sur les formes des pluriels arabes. Gr. in-8°. 3 fr.

DEVÉRIA (F.). La nouvelle table d'Abydos. Gr. in-8°. 2 fr

— — Notation des centaines de mille et des millions dans le système hiéroglyphique des anciens Égyptiens. Gr. in-8°. 1 fr. 50

— — Quelques personnages d'une famille pharaonique. Gr. in-8°. 3 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), Papyrus du Musée de Turin publié en fac-similé par le professeur R. V. Lanzone, de Turin, 11 planches et 2 pages de texte. In-f°. 30 fr.

DUTENS (A.). Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. In-8°. 6 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. Gr. in-8°. 20 fr.

— — — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. In-8°. Au lieu de 8 fr. 4 fr.

EBN-EL-FARAD. Poésies en arabe. Gr. in-8°. 40 fr.

EBN-HAUCAL. Description de Palerme au milieu du Xe siècle de l'ère vulgaire. Traduit par M. Amari. In-8°. 1 fr.

FAIDHERBE (le général). Collection complète des inscriptions numidiques (libyques) avec des aperçus ethnographiques. In-8° avec pl. 12 fr.

FARHAT (G.). Dictionnaire arabe, revu, corrigé et considérablement augmenté sur le manuscrit de l'auteur par Rochaïd Dahdah. Gr. in-8°. 30 fr.

GAYET (A.-J.). Musée du Louvre. Stèles de la XIIe dynastie, 60 pl. avec texte explicatif. In-4°. 17 fr.

GOLÉNISCHEFF (W.). Une excursion à Bérénice. Lettres de MM. Jaillon et Lemasson au sujet des monuments perses de l'Isthme. Stèle de Darius aux environs de Tell-El-Maskhoûtah. In-4°, avec 8 planches. 7 fr. 50

GOTTBERG (E. de). Des cataractes du Nil et spécialement de celles de Hannek et de Kaybar. Gr. in-4°, avec 5 cartes. 20 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les Papyrus du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. In-4°, pl. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

GUYARD (S.). Nouvel essai sur la formation du pluriel brisé en arabe. Gr. in-8°. 2 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé, 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

JOHANNES DE CAPUA. Directorium vitæ humanæ alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du livre de Kalilâh et Dimnâh publiée et annotée par J. Derenbourg. 2 vol. gr. in-8°. 16 fr.

JÉQUIER (G.). Le livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès. Gr. in-8°. 9 fr.

JORET (C.). Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge. Histoire, usage et symbolisme. 1re partie : Les plantes dans l'Orient classique. Tome Ier : Égypte, Chaldée, Assyrie, Judée, Phénicie. In-8°. 8 fr.

LEDRAIN (E.). Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (cabinet des médailles et antiques). In-4°. 37 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie : Les Yeux d'Horus. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

— — — — Deuxième partie : Osiris. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. In-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LEVI (S.). Le théâtre indien. Gr. in-8°. 18 fr.

— — Quid de Graecis veterum Indorum monumenta tradiderint. In-8°. 3 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. In-8°. Au lieu de 12 fr. 6 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. 4 vol. in-f° et suppl. contenant 339 pl. acc. d'un vol. de texte in-4°. Au lieu de 390 fr. 200 fr.
Le volume de texte se vend à part. Au lieu de 60 fr. 30 fr.
Le supplément aux planches. Séparément. Au lieu de 10 fr. 5 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. 28 liv. in-f°. Au lieu de 168 fr. 90 fr.

— — Les Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq publiés en fac-similé. Tomes I à III, Papyrus 1 à 22. 3 vol. in-f° ornés de 121 planches. 400 fr.
Le tome III, 20 pl. en couleurs, se vend séparément. Au lieu de 100 fr. 50 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. 1 avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastabas de l'Ancien Empire. Fragments de son dernier ouvrage, publiés d'après le manuscrit par G. Maspero. 9 livr. 96 fr.

MASPERO (G.). Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. In-4°. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du Musée britannique. In-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie. Étude sur le Papyrus Abbott. In-4°. 7 fr. 50

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. Gr. in-8°, avec 3 cartes. Au lieu de 4 fr. 2 fr

MASPERO (G.). Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre. In-4°, orné de 14 planches et fac-similés. Au lieu de 20 fr. 10 fr

— — Rapport à M. Jules Ferry, Ministre de l'instruction publique, sur une mission en Italie. Gr. in-4°. 20 fr.

— — Les inscriptions des Pyramides de Saqqarâh. Un fort vol. gr. in-4°. 80 fr.

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. 3 vol. in-4°. 30 fr.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. Tomes I à IX complets. 240 fr.
Les fascicules 1, 2 et 3 du tome I et 2 du tome II ne se vendent plus séparément.

MYER (J.). Scarabs. The History, Manufacture and Religious Symbolism of the Scarabaeus, in Ancient Egypt, Phoenicia, Sardinia, Etruria, etc. Also Remarks on the Learning, Philosophy, Arts, Ethics, Psychology, Ideas as to the Immortality of the Soul, etc., of the Ancient Égyptians, Phoenicians, etc. In-8° cart. toile. 15 fr.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. In-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e éd. In-8°. Au lieu de 6 fr. 3 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. Gr. in-f°, 12 pl. et 9 pages de texte. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

PERRUCHON (J.). Les chroniques de Zara Yâ ʿeqôb et de Ba'eda Mâryâm, rois d'Éthiopie de 1434 à 1478 (texte éthiopien et traduction) précédées d'une introduction. Gr. in-8°. 13 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. Gr. in-8°. Au lieu de 60 fr. 50 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. Gr. in-8°. 7 fr. 50

POGNON (H.). Une incantation contre les génies malfaisants, en Mandaïte. Gr. in-8°, avec 1 pl. 2 fr. 50

— — L'inscription de Bavian. Texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 2 vol. gr. in-8°. 12 fr.

— — Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa. Gr. in 8°, avec 14 pl. 10 fr.

— — L'inscription de Raman-Nérar Ier, roi d'Assyrie (réponse à un article de M. Oppert). 1 fr.

RAMBAUD (J.). La langue Mandé. Gr. in-8°. 5 fr.

REGNAUD (P.). Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde. Gr. in-8°. 19 fr.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et fac-similés. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau Testament. Textes. 1er fasc. In-4°. Au lieu de 25 fr. 10 fr.

— — Chrestomathie démotique. 4 vol. in-4°. Au lieu de 100 fr. 40 fr.

— — Études sur quelques points de droit et d'histoire ptolémaïques. In-4°. 10 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le Papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. Gr. in-f°; la livr. au lieu de 25 fr. 12 fr.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. Gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. In-4°. 9 fr.

— — La Question des mythes, 1er fascicule : Égypte, Asie antérieure. In-8°. 2 fr. 50

— — Questions d'histoire égyptienne, étudiées dans le Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes. In-8°. 1 fr.

— — Recherches sur la religion de l'ancienne Égypte, le culte. In-8°. 2 fr.

— — Le système chronologique de M. Lieblein sur les trois premières dynasties du Nouvel Empire égyptien et le synchronisme égyptien de l'Exode. In-8°. 1 fr. 50

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. Gr. in-4°, accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 20 fr.

— — Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant sa mission. Publié par le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

SAADYA (Gaon de Fayyoum). Commentaire sur le Sefer Yesira ou livre de la création, publié et traduit par Mayer Lambert. Gr. in-8°. 10 fr.

SAULCY (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre-Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

SCHACK (G. von). Die Unterweisungs des Konigs Amenemhat I, 1e et 2e Hälfte. Gr. in-4°. 8 fr.

VIREY (P.). Étude sur le papyrus Prisse. Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep. Gr. in-8°. 8 fr.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCCr.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VOL. XXI. LIV. 1 ET 2

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

M DCCC XCIX

Tous droits réservés.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée de son montant en un chèque ou mandat-poste au nom de Me E. BOUILLON.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.
Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

PARIS ..... 30 francs.
DÉPARTEMENTS ET UNION POSTALE ..... 32 —

OUVRAGES
relatifs à la philologie et à l'archéologie orientales

ABBADIE (A. d'). Dictionnaire de la langue Amariñña. 1 fort vol. in-8°. 50 fr.

ABOU'L-WALID MERWAN IBN DJANAH. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe, publiée par J. Derenbourg, membre de l'Institut. Gr. in-8°. 25 fr.

— — Le même ouvrage, traduit en français sur les manuscrits arabes par le rabbin M. Metzger. Gr. in-8°. 15 fr.

AL-FAKHRÎ. Histoire du Khalifat et du Vizirat depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat abbaside de Bagdâdh (11-656 de l'hégire = 632-1258 de notre ère) avec des prolégomènes sur les principes du gouvernement par Ibn at Tiktakâ. Nouvelle édition du texte arabe par H. Derenbourg. Gr. in-8°. 25 fr.

AMARAKOCHA. Vocabulaire d'Amarasinha, publié en sanscrit avec une traduction française, des notes et un index par A. Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AMÉLINEAU (E.). Fragments de la version thébaine de l'Écriture sainte (Ancien Testament). In-4°. 15 fr.

AMIAUD (A.). La légende syriaque de Saint-Alexis, l'homme de Dieu. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AMOURS (les) et les aventures du jeune Ons-el-Oudjoud (les délices du monde), et de la fille de Vezir El Ouard Fi-l-Akmam (le bouton de rose). Conte des Mille et une Nuits, traduit de l'arabe et publié complet pour la première fois par G. Rat. In-8°. 1 fr. 50

AURÈS (A.). Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.

— — Essai sur le système métrique assyrien, 1er fascicule. In-4°. 5 fr.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BARBIER DE MEYNARD (C.). Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes, extrait du Modjem-el-Bouldan de Yaqout et complété à l'aide de documents arabes et persans pour la plupart inédits. Gr. in-8°. 12 fr.

BARTHELEMY (A.). Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique. Gr. in-8°. 3 fr. 50

BEREND (W. B.). Principaux monuments du Musée égyptien de Florence, 1re partie : Stèles, bas-reliefs et fresques. In-f° avec 10 pl. photogravées. 50 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie-Lexique-Principes de grammaire. Gr. in-8°. 12 fr.

— — Quarante hymnes du *Rig* Véda, traduits et commentés. Publié par V. Henry. Gr. in-8°. 5 fr.

— — La religion védique d'après les hymnes du *Rig* Véda. 3 vol. gr. in-8°. 60 fr.

BERGAIGNE (A.) et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BHAMINI VILASA. Recueil de sentences du Pandit Djagannâtha. Texte sanscrit publié pour la première fois en entier avec traduction en français et des notes par A. Bergaigne. Gr. in-8°. 8 fr.

BOISSIER (A.). Documents assyriens relatifs aux présages. Tome Ier. 1re et 2e liv. In-4°. 32 fr.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé : Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. Gr. in-8°. Au lieu de 1 fr. 0 50

CHEREF-EDDIN-RAMI. Anis-el-'Ochchaq, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté. Traduit du persan et annoté par C. Huart. Gr. in-8°. 5 fr. 50

CHRONIQUE DE GALÂWDÉWOS, roi d'Éthiopie. Texte éthiopien traduit, annoté et précédé d'une introduction historique par William E. Conzelman. Gr. in-8°. 10 fr.

CLERMONT-GANNEAU (C.). Études d'archéologie orientale, t. I et II. In-4° avec figures dans le texte et photogravures hors texte. Le volume. 25 fr.

DARMESTETER (J.). Études iraniennes. 2 vol. gr. in-8° 25 fr.

— — Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta. Gr. in-8°. 4 fr.

— — Ormazd et Ahriman. Leurs origines et leur histoire. Gr. in-8°. 25 fr.

Phototypie Berthaud Paris

DIE OASIS-STELE

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VINGT-UNIÈME ANNÉE

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

M DCCC XCIX

Tous droits réservés.

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCC^r

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

NOUVELLE SÉRIE

TOME CINQUIÈME

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

M DCCC XCIX

Tous droits réservés.

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCC^r

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1899 Fascicules I et II

CONTENU : 1) Les Temples d'Abydos, supplément à la publication de Mariette, par G. DARESSY. — 2) Les rois Psusennès, par G. DARESSY. — 3) Eine Stele aus der Oase Dachel, von Wilhelm SPIEGELBERG. — 4) Koptische Miscellen, von Wilhelm SPIEGELBERG. — 5) Notes sur le texte du Conte du Prince Prédestiné, par H. O. LANGE. — 6) Über ein Herrschaftssymbol, von A. JACOBY. — 7) Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par V. SCHEIL, O. P. — 8) Listes géographiques de Médinet-Habou, par G. DARESSY. — 9) Varia, von Wilhelm SPIEGELBERG. — 10) Textes provenant du Sérapéum de Memphis, par Émile CHASSINAT. — 11) Papyrus hiératique de la collection W. Golénischeff, contenant la description du voyage de l'Égyptien *Ounou-Amon* en Phénicie, par W. GOLÉNISCHEFF. — 12) Zur Erklärung der Menestafel, von W. Max MÜLLER. — 13) Les plus anciens Monuments égyptiens, par Édouard NAVILLE (avec une planche). — 14) Extrait d'une lettre du P. SCHEIL. — 15) La Tombe des Vignes à Thèbes, par Philippe VIREY. — 16) Les Inscriptions coptes de Faras, par Richard PIETSCHMANN. — 17) Le nom d'un des chiens d'Antouf, par G. MASPERO.

LES TEMPLES D'ABYDOS

Supplément à la publication de Mariette

PAR

G. DARESSY

Ayant été chargé dernièrement d'exécuter quelques travaux de déblaiement dans les temples de Séti et de Ramsès à Abydos, j'ai eu occasion de prendre quelques notes qui sont à ajouter à la publication de ces monuments faite par Mariette-Pacha.

Le plan du temple de Séti doit recevoir de petites modifications qu'on trouvera sur le croquis ci-joint. Dans la cour B, les deux grandes stèles de Ramsès II, découvertes par Mariette après la publication de son premier volume[1], sont à placer vers le fond. Construites en maçonnerie en même temps que le mur, elles présentent une saillie de $0^{m}50$ sur $1^{m}50$ de largeur.

Un peu plus loin que la stèle du sud, s'ouvre une porte donnant sur l'extérieur du temple. Comme à cet endroit l'édifice est déjà en partie enfoncé dans le sol et que le niveau à l'extérieur est plus élevé que celui de la cour, on accède à la porte par un escalier de quelques marches commençant sur l'estrade qui règne devant la façade de l'édifice.

La chambre K′ de l'angle nord-ouest était considérée comme absolument close. Cependant, le mur nord est détruit près de l'angle sur une longueur de $1^{m}70$: cette brèche est suffisante pour permettre de supposer qu'une porte a existé en ce point; on pouvait donc accéder à la chambre supérieure K′ en faisant le tour du temple, et cette salle n'aurait eu rien de mystérieux. Mariette a reconnu les traces de l'escalier descendant de cette pièce (dont le niveau est à quatre mètres au-dessus du temple) dans la crypte K″, placée au-dessous. La salle P était entourée de naos : il en existait cinq de

1. *Abydos*, t. II, p. 4; *Catalogue général*, n° 1125.

1m de large et de 1m 15 de profondeur, ménagés dans l'épaisseur du mur est; il est probable que d'autres naos étaient creusés dans la paroi qui fait vis-à-vis, mais l'état de destruction du mur extérieur du temple ne permet pas de vérifier ce détail.

Dans la chambre T on reconnaît les traces d'une modification au plan primitif du temple. Les pièces T et Y ne devaient d'abord en former qu'une, comportant six colonnes, avec trois salles annexes U, V et Y′ dans le fond. Mais, pendant la construction, le plan fut modifié : les colonnes de la rangée sud furent engagées dans un mur qui sépara ainsi T de Y, et le corridor Y′ devint la cage de l'escalier conduisant aux chambres de l'étage supérieur. L'escalier qui prend dans la salle Z conduit à une cour, ou plutôt à une terrasse qui s'étend au-dessus du corridor X, et dont le mur est est percé d'une porte-fenêtre, murée plus tard, ouvrant à plusieurs mètres au-dessus du sol. Un soupirail, percé dans le dallage, donne de la lumière au corridor des rois et éclaire juste l'image de Séti rendant hommage à ses prédécesseurs.

C'est par erreur que la salle J′ est mise en communication avec H′ sur les plans publiés jusqu'ici. Cette salle J′ a une porte donnant dans l'angle sud-ouest de la cour A′, tandis qu'elle est totalement isolée de la chambre H′ faisant partie de l'étage supérieur et ouvrant sur le vestibule E′.

L'angle compris entre les deux ailes du temple était sans doute occupé par des bâtiments annexes, magasins, etc. Il existe à la hauteur du corridor Y une grande porte perpendiculaire au mur est, et dans l'épaisseur de laquelle s'ouvre à l'est une petite baie. Toute cette partie est encore couverte d'une colline de décombres, au-dessous de laquelle on pourrait peut-être retrouver des restes de constructions, probablement en briques crues. Les graffiti sont en assez grand nombre aux environs de la porte : qui sait si ce n'est pas l'entrée du fameux puits de Strabon, dont l'existence hante la pensée de tous les archéologues qui fouillent à Abydos?

Voici maintenant les notes épigraphiques et archéologiques. Les noms géographiques inscrits dans les cartouches que portent sur la poitrine les captifs entourant les sphinx, à la base de la porte du roi (S), sont à lire ainsi[1] :

Côté sud.

1 2 3 4

Deux cartouches détruits.

Côté nord.

1 2 3

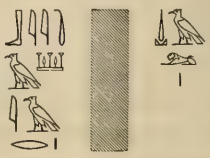

Le reste détruit.

Il reste bien peu des dalles qui formaient le plafond de la salle P et étaient ornées de sujets astronomiques; pendant le déblaiement, je n'ai retrouvé que les suivantes :

1. Cf. Mariette, *Abydos*, t. I, § 70 et pl. XXVIII.

1° Angle nord-est de la salle :

2° Angle sud-est :

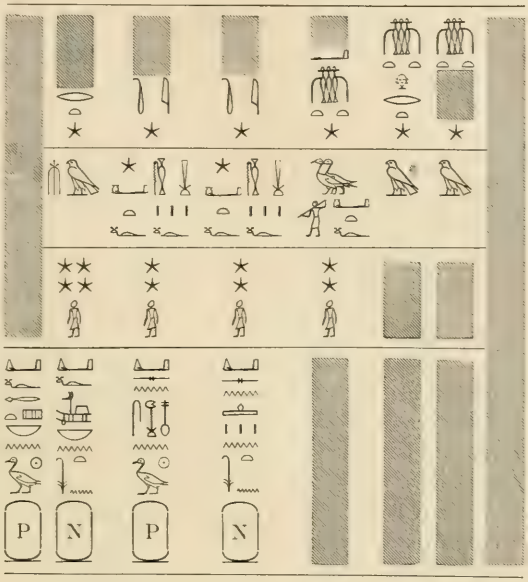

3° Fragment trouvé à côté de la colonne sud-est :

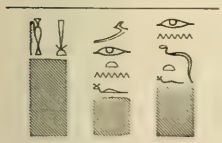

Cette liste de décans, de génies des heures, etc., est analogue à celles du Ramesséum, de Médinet-Habou, des temples ptolémaïques; une copie devait s'en trouver à Abydos dans le temple de Ramsès, car Mariette a signalé dans la salle C des fragments[1], dont le principal (*d*) pourrait justement faire suite à ceux trouvés dans l'édifice de Séti.

Les petites chambres voisines de la salle P n'ont plus que trois ou quatre assises de hauteur, juste de quoi reconnaître le sujet des tableaux qui ornaient les murs et dont voici la description sommaire :

Chambre Q. Mur est. — Séti adore la barque d'Osiris et consacre des offrandes.

Mur sud. — On ne voit plus que les pieds d'Osiris et Isis.

Mur ouest. — Le roi est agenouillé devant une barque où se tiennent Osiris, Isis et Horus.

Chambre R. — De grands uræus, gravés sur les montants de la porte, semblent défendre l'entrée de cette pièce.

Mur est. — Scène détruite, où figurait le lit d'Osiris.

Mur sud. — Il ne reste que les jambes du roi et d'Isis.

1. Publiés dans *Abydos*, t. II, pl. XIII.

Mur ouest. — Le roi agenouillé à côté du lit d'Osiris, sur lequel veillent Isis et Nephthys.

Chambre S. Mur est. — Séti agenouillé près d'Osiris couché sur son lit funéraire.

Mur sud. — Le roi met l'huile sacrée sur le front d'Osiris assis, suivi d'Isis.

Mur ouest. — Offrande à Osiris par le roi.

Salle V. — La découverte récente d'un monument en granit, représentant le dieu des morts couché sur son lit, donne un intérêt particulier à certains tableaux de cette salle où figure le cénotaphe d'Osiris; aussi il y aurait quelques détails à ajouter à la description très abrégée que Mariette a donnée de ces bas-reliefs[1].

Paroi nord. — 1° Le roi fait offrande à Ptah-Sokar et à Sekhet.

2° Offrande à Sokar hiéracocéphale.

3° Séti fait offrande à deux grands éperviers enfermés dans un coffre; ce sont : et .

4° Dans une salle, représentée comme un coffre à couvercle voûté, Osiris est étendu sur son lit; la légende gravée au-dessus l'appelle . Le dieu soulève légèrement la tête vers laquelle il porte la main gauche, l'autre main serre le phallus. Horus et Isis se tiennent aux bouts du lit sous lequel sont représentés les quatre génies funéraires.

5° A l'extrémité du mur, un naos renferme une déesse-hippopotame tenant un glaive.

Paroi sud. — 1° Offrande à .

2° Offrande à à tête d'épervier.

3° Séti fait offrande à deux éperviers enfermés dans un coffre voûté, représentant et .

4° Scène la plus curieuse, puisqu'elle reproduit en bas-relief le monument de Oumm el-Gâab. Osiris momifié est étendu sur un lit à tête et pieds de lion, placé dans un coffre; son nom est . Deux éperviers, posés sur le lit, étendent les ailes, l'un derrière la tête, l'autre sur les pieds du dieu mort. Un autre épervier, qui est Isis , plane au-dessus du corps et semble être fécondé par Osiris.

Un Horus hiéracocéphale et Isis , placés aux extrémités de la couche funéraire, se penchent sur le dieu et paraissent se lamenter en attendant sa résurrection. Sous le lit, se tiennent quatre divinités à forme animale : 1° un ibis de Thot ; 2° un serpent de Maut ; 3° un autre uræus ; 4° un singe .

7° Une déesse à tête d'hippopotame, dont le nom n'est plus visible.

Escalier Y'. — Les grands textes gravés sur les parois, en mauvaise lumière, présentent dans la publication quelques fautes, dont voici le relevé :

Paroi nord, discours de Safekht. — L. 4, fin, , au lieu de . — L. 28. Toute une ligne a été sautée; il faut rétablir ainsi le texte :

1. *Abydos*, t. I, §§ 78 et suivants, p. 23.

28 bis , etc. — A la ligne 40, un membre de phrase sauté : .

Paroi sud, discours de Thot. — L. 14, le pronom sauté : . — L. 17, un , oublié dans . — L. 22. Je crois lire au lieu de . — L. 34, .

Salle Z. — Sur les montants de la porte d'entrée, le roi est debout, rappelant que tout ce qui entre dans le temple doit être purifié deux fois. Au-dessus de la porte, on voit la barque d'Aâh adorée par Séti; sur le mur est, ce roi encense la barque royale: au-dessus de l'entrée de l'escalier, le souverain est représenté agenouillé, dédiant un autel à des dieux assis.

Sur toutes les autres parois, on ne voit que le roi faisant offrande aux barques des principales divinités ainsi disposées :

Nord. — 1° ; 2° nom et emblèmes détruits; 3° . L'avant de la barque figure deux ṭaṭ sur lesquels sont perchées des âmes coiffées du disque.

Sud. — 1° Nom détruit; 2° ; 3° ; 4° .

Ouest. — et .

Toutes ces scènes ont été peintes sous Séti Ier. On en avait commencé la gravure sous Ramsès II, mais ce travail a été vite abandonné et certains sujets sont à moitié peints, à moitié gravés.

Des tableaux, peints à mi-hauteur des colonnes, représentent Séti faisant offrande à diverses divinités.

Dans la publication de Mariette, tout ce qui se rapporte aux salles A′ à J′ tient en quelques lignes. Bien que les sujets représentés soient peu intéressants, je crois devoir en donner une description sommaire, car l'état des murailles semble indiquer que les peintures disparaîtront à bref délai.

Cour A′. Montants de porte. — Séti fait l'offrande du feu à Horus et de l'huile à Osiris, d'un côté, du lait (?) à Isis et d'une cruche d'eau à Osiris, de l'autre. Au-dessus de la porte, un double tableau représente le roi courant vers Anubis en tenant deux vases et vers Horus en portant une rame et une équerre.

Mur est. — Entre l'angle et le petit mur qui rejoint la colonne, un bas-relief, en mauvais état, représentait le roi faisant offrande à un dieu, dont la figure a disparu. A la partie inférieure des murs nord et ouest, sont gravées des scènes d'abatage d'animaux de sacrifice, de transport des quartiers et de purification, reproduites dans *Abydos*, pl. 48. Au registre supérieur, on remarque sur le mur nord Séti consacrant des animaux tués à Osiris, Isis, Horus et Ap-uatu.

Mur ouest. — Le roi verse la libation sur un autel et purifie des offrandes, ainsi que quatre veaux qu'il consacre à Ptah et à Sekhet.

Sur les montants de la porte *h′*, Séti, coiffé d'un côté de la couronne blanche, de

l'autre de la couronne rouge, dit . Au-dessus, il présente des vases de vin à et à .

Dans le reste de la cour, les scènes murales sont seulement peintes, et on ne les distingue plus que vaguement. Entre les portes des salles B′ et C′, on reconnaît un amas d'offrandes, plus loin le roi devant Râ-Hor-khuti et Hathor. Au sud, les offrandes sont consacrées à deux dieux à figure humaine, dont peut-être Nefer-toum, puis à une déesse indistincte.

Salle B′. Murs sud-est et nord-est. — Registre inférieur : On amène des bœufs et autres animaux de sacrifice. Registre supérieur : consécration d'offrandes au Pautnuteru.

Mur sud. — Registre inférieur : Continuation du défilé des animaux. Registre supérieur : 1° Séti prend au lasso un taureau sauvage, devant Osiris assis; 2° il renverse un bœuf devant Anubis; 3° il coupe le cou d'une gazelle devant Horus.

Mur nord. — Registre inférieur : Apport d'animaux.

Registre supérieur : 1° Séti, accompagné de deux divinités et d'Isis, prend au filet des oiseaux devant Ammon et Maut; 2° il présente des offrandes à Osiris et à Min.

Mur ouest. — Registre inférieur : Des prêtres apportent des aliments et divers objets. Deux d'entre eux portent, suspendue à un bâton, une sorte de couffe sur laquelle on voit les cartouches du roi et la mention . La couffe contenait peut-être du raisin, car tout à côté est représenté un pressoir, dont voici le croquis :

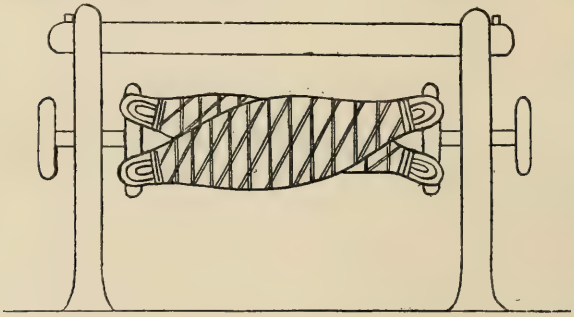

Registre supérieur. — A droite, Séti fait offrande à Osiris, puis présente trois gazelles à Osiris assis et à Isis, coiffée de deux grandes plumes; à gauche, le roi présente un vase à Râ-Hor-khuti, puis consacre à Ammon et à Maut les corps de quatre animaux.

Entre les deux registres, une inscription fait le tour de la salle, mais elle n'a été qu'esquissée et les signes sont peu distincts; elle commençait par le protocole royal de Séti et parlait des constructions dans le temple :

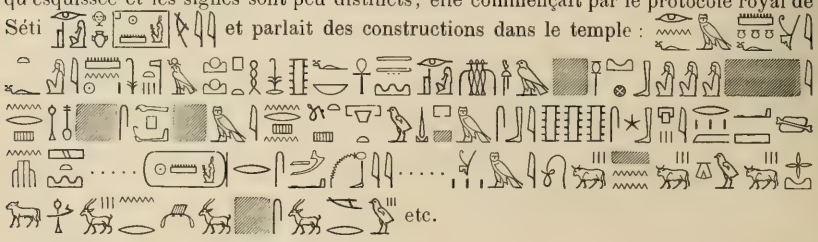

etc.

De nombreuses inscriptions coptes sont tracées sur les murs, ainsi que sur les colonnes dont les tronçons remplissent la salle.

Salle C'. — Les peintures sont toutes enfumées et les légendes invisibles. Sur la paroi sud, on reconnaît quatre scènes d'offrande : la première à Osiris et à Isis, la seconde à Hor-khuti et à une déesse, la troisième à Horus et à Isis, la dernière à Anubis,

Salle J'. — Les murs sont ou enfumés, ou écaillés, ou recouverts d'une couche de plâtre.

Salle D'. Mur nord. — 1° Séti reçoit de Toum les palmes des panégyries. 2° Il est placé entre deux dieux indistincts et une déesse léontocéphale coiffée du disque. 3° Séti, qui a la couronne rouge sur la tête, est conduit par Isis vers Horus, qui lui donne les emblèmes royaux de la crosse et du fouet.

Mur ouest. — Séti est présenté par Isis à Tanen, qui lui fait respirer la vie.

Les autres scènes ne sont plus visibles.

Les chambres de l'étage supérieur forment un groupe absolument distinct; on n'y avait accès que de l'extérieur de l'édifice. Il fallait sortir par la porte S' à l'extrémité du corridor Y', on passait devant l'entrée *v'* d'un petit escalier conduisant à la terrasse du temple, et on arrivait enfin à la porte *n'* du vestibule E'.

Chambre E'. — Un commencement de décoration a été entrepris sous Ménephtah. Sur le mur est, on voit à droite Thot et le roi adorant Osiris, à gauche le tableau symétrique d'adoration à Osiris, resté inachevé. Sur les montants de la porte *q'* (salle F'), la dédicace est faite par Ménephtah à , à , à et à ; la chambre qui fait vis-à-vis (H') était dédiée à et , à et .

Les salles F' et G' sont encore entièrement comblées.

Salle H'. — Les murs sont réduits aux assises inférieures; sur le mur est, on reconnaît la représentation d'une porte de temple.

Salle I'. Mur nord. — Au-dessus de la porte, Ammon-Râ assis; sur les côtés, le roi debout, un grand bâton à la main. Vers le milieu du mur est, on voit le dessin d'une porte de temple avec l'indication des bas-reliefs qui l'ornaient : c'étaient des scènes d'offrandes à la triade thébaine par Séti Ier, et Thot inscrivant les années du roi sur sa palme.

Mur ouest. — Séti Ier, suivi de Thot, consacre aux divinités des objets précieux, vases en orfèvrerie à couvercle imitant une tête de bélier, emblèmes sacrés, récipients de formes diverses, coffrets en marqueterie; plus loin, deux Ammon, dont un criocéphale, donnent au roi les attributs du pouvoir.

Le mur sud est entièrement détruit.

D'après ces scènes, il semblerait que les salles E' à H' aient servi de dépôt au trésor du temple.

L'escalier qui prend dans l'angle nord-est de la salle Z et conduit à la terrasse X' est orné, sur les côtés, d'une série de Nils descendant vers le temple, portant sur des plateaux alternativement des aliments divers et des vases .

Les parois de cette chambre X' n'étaient pas décorées; les visiteurs y ont tracé des

graffiti en phénicien et en grec. Je n'ai relevé que le suivant en hiéroglyphes :

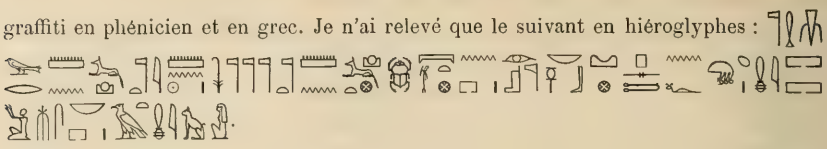

Temple de Ramsès II

Le temple de Ramsès II a tellement souffert des ravages des hommes, qu'il ne reste presque rien à ajouter à ce qu'en a dit Mariette. Quelques traces du premier pylône se remarquent à 28 mètres en avant de l'entrée actuelle; il devait contenir des chambres, car ce qui en subsiste présente un plan assez compliqué.

En creusant devant la façade actuelle jusqu'au sol antique, j'ai trouvé quelques débris d'un colosse en granit rose.

La scène gravée à la base de la partie gauche de ce second pylône était assez intéressante. Les prisonniers nègres, reproduits sur la planche III, étaient conduits vers le roi assis sous un dais. Sur les côtés du siège, sont deux lions et au-dessous des Nils liant les plantes du Midi et du Nord. Devant le trône royal, se trouve un escalier de six marches, sur chacune desquelles se tient un génie à tête de chacal poussant des acclamations.

A l'autre extrémité du tableau, la déesse Safekht est assise, et sous son siège se trouve une inscription inachevée puisque les nombres d'années et de prises sont restés en blanc. La déesse prononçait un discours, aujourd'hui perdu.

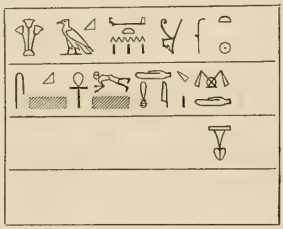

En dégageant partiellement le sanctuaire, j'ai trouvé un groupe en granit noir, de 1m 40 de longueur, dans lequel j'hésite à reconnaître le groupe n° 353 du *Catalogue général des Monuments d'Abydos*. Le monument comprenait cinq statues, assises sur un siège unique; la partie droite est complète, et les légendes gravées à côté des têtes de divinités se lisent ainsi :

Osiris, coiffé de l'atef.

Isis, coiffée de deux longues plumes droites.

Osiris, coiffé de deux plumes et des cornes

Je n'ai pu mettre à jour la partie inférieure du monument ni retrouver les deux têtes manquant à gauche et qui doivent être enfouies sous les énormes blocs de granit de la toiture.

LES ROIS PSUSENNÈS

PAR

G. DARESSY

D'après les listes manéthoniennes, deux rois du nom de Psusennès ont fait partie de la XXIe dynastie : l'un était le successeur de Smendès, premier roi de la famille tanite, l'autre était le dernier souverain de cette lignée. Ce nom est une transcription grecque assez exacte de l'égyptien , et l'on possède un certain nombre de monuments dédiés par des rois de ce nom, mais on était embarrassé pour attribuer ces monuments à l'un ou à l'autre de ces Psusennès. Le prénom d'un seul de ces Pharaons était connu, il se lit et figure sur quantité d'objets provenant de Tanis, spécialement des briques de fondation. Jusque dans ces dernières années, on considérait unanimement ce Psusennès comme le premier du nom, mais la découverte de la cachette des prêtres d'Ammon ayant fourni les documents nécessaires pour prouver que le roi Amensi était distinct du grand-prêtre Herhor et n'avait régné qu'après Amenmapt[1], d'autre part le fait que les constructions de ce Psusennès à Tanis sont postérieures à celles d'Amensi étant établi[2], il fallait en tirer la conséquence que le Psusennès de Tanis était le second[3].

Un souverain portant un nom analogue est mentionné dans les inscriptions d'une statue du Nil, conservée au British Museum. Un roi aurait marié sa fille à un roi Osorkon, et du mariage serait né un fils Sheshanq, qui aurait exercé plus tard les fonctions de grand-prêtre d'Ammon et de général en chef.

La mention de Sheshanq nous reporte à la XXIIe dynastie, par suite le Hor-p-seb-khât est Psusennès II. La différence d'orthographe qui existe entre ce nom et celui du constructeur de Tanis avait contribué pour beaucoup à faire classer ce dernier à la place de Psusennès Ier. Toutefois je crois que la différence est plus apparente que réelle. est une faute du graveur pour dans = ; le nom de la ville est écrit par interversion au lieu de , rien d'étonnant donc à ce que le scribe ait aussi sauté le , qui achève de rendre à ce nom sa forme régulière Psusennès, tandis que Hor-pa-seb-kha-nut aurait produit une transcription Αρψυχανις, qui n'existe pas.

Le souverain de Tanis et celui de la statue du Nil sont donc identiques avec le dernier roi de la XXIe dynastie; quel était donc le prénom de Psusennès Ier? Il se trouve dans une inscription visible depuis longtemps, mais qui avait échappé par hasard aux investigations.

Le sanctuaire de Ptah dans le temple d'Abydos a perdu son plafond voûté et les parois en sont en pleine lumière. Sur son mur sud, de suite après le pilier qui marque une division de la salle en deux parties, une inscription hiératique, tracée à l'encre

1. DARESSY, *Contribution à l'étude de la XXIe dynastie*, p. 8. (Extrait de la *Revue archéologique*, 1896.)
2. PETRIE, *Tanis*, t. I, p. 16-18; MASPERO, *Momies royales de Deir el-Bahari*, p. 674.
3. DARESSY, *Contribution à l'étude de la XXIe dynastie*, p. 17.

rouge en gros caractères, s'étale au milieu des bas-reliefs, passant sur les jambes de Ptah et sur la shenti rayée de Séti, agenouillé pour offrir la houppe au dieu. L'inscription n'est pas nette dans toutes ses parties, voici ce que je puis y déchiffrer :

Le texte, coupé par les lacunes et peut-être incomplet, n'est pas facile à traduire, il semble, du reste, n'avoir aucun intérêt autre que celui résultant de la mention d'un Psusennès, à la fois roi et grand-prêtre, dont les titres sont en effet : « Le roi du Midi et du Nord, maître des deux terres, Râ-at-khepru-râ, approuvé d'Ammon-Râ, roi des dieux, premier prophète d'Ammon-Râ, roi des dieux, fils du Soleil, maître des diadèmes, le général Pa-seb-khân-nut, aimé d'Ammon. » C'est sans doute à ce même souverain qu'a appartenu la canne en ivoire, dont le pommeau porte l'inscription : .

Les titres sont ici énumérés avec un véritable abus d'explétifs qui surchargent la phrase et en cachent la tournure; en supprimant les mentions de charges sacerdotales et militaires, on retrouve un Psusennès Mer-Amen (remarquer encore ici l'élision de), dont le prénom diffère totalement de celui de tous les rois connus jusqu'ici. La fin du prénom n'est pas claire, on ne sait si le scribe a voulu mettre , ou aurait alors oublié d'écrire après « Ammon-Râ, roi des dieux », ou ; et alors le ⊙ qui précède n'a que faire. Une seconde découverte vient lever les doutes.

Parmi les milliers de vases qui se trouvaient dans la butte de Omm el-Gaab à Abydos, M. Amélineau a recueilli un certain nombre de poteries des XXIe et XXIIe dynasties, portant des inscriptions dédicatoires de rois ou de personnages de cette époque. Un fragment de vase de cette catégorie porte les figures d'Osiris et d'Horus , qui devaient être adorés par un roi dont il ne reste qu'un cartouche identique à celui du graffito et écrit correctement ⊙.

Puisque le Psusennès de Tanis est le second du nom, celui d'Abydos est forcément le premier, le successeur de Smendès; il reste à étudier quel a été son rôle.

Le pontificat de ce souverain a été réel, affirmé qu'il est par une inscription tracée dans le temple d'Abydos, dans une localité faisant partie du fief des premiers prophètes

1. Wiedemann, *Zur XXI Dynastie Manetho's*, dans la *Zeitschrift*, 1882, p. 88. — Dans mon précédent article, j'avais attribué à tort ce monument à Psusennès, fils de Pinedjem II, qui n'a jamais eu que des titres religieux et n'a pu prendre le cartouche.

d'Ammon-Râ; on ne peut accuser Psusennès d'avoir été un grand-prêtre *in partibus* ou schismatique. La place que ce Pharaon occupe dans la série des rois indique qu'il a dû exercer l'autorité religieuse peu après Herhor; mais, la liste des grands pontifes paraissant établie à peu près sans lacunes possibles à partir de Pinedjem, la question se réduit à celle-ci : Psusennès a-t-il été premier prophète d'Ammon avant ou après Piankh? Entre Piankh et Pinedjem, il ne semble pas avoir existé d'intervalle. Ce dernier n'oublie jamais d'indiquer après son nom la mention de fils de Piankh, de même que plus tard les enfants de Râ-men-kheper rappelleront sans cesse leur filiation. Mais cette généalogie s'arrête là, et aucun texte ne mentionne Piankh comme fils de Herhor, sauf peut-être le tableau de famille gravé dans la cour du temple de Khonsou à Karnak; mais la paroi est en si mauvais état que j'en viens à douter de la certitude de la lecture de Lepsius[1], qui a cru déchiffrer au-dessus de la tête du premier prince, là où Champollion et Prisse[2] n'avaient rien pu lire. Il me semble que, si Herhor avait été le grand-père de Pinedjem, ce dernier n'aurait pas manqué de rappeler dans ses inscriptions le nom de son aïeul, autrement glorieux que celui de son père. Je placerais donc volontiers une brisure entre Herhor et Piankh, et c'est dans cette lacune que s'intercalerait le pontificat de Psusennès Ier.

L'histoire de la XXIe dynastie débuterait donc ainsi. Herhor et Smendès se partagent le pouvoir religieux et civil et des alliances de famille cimentent cet accord. Probablement Nodjemit, femme du grand-prêtre, est une princesse de la famille tanite, tandis que Smendès aurait épousé une parente d'Herhor. A la mort de Smendès, Paseb-khâ-u-nut, son fils, monte sur le trône, et, après le décès de Herhor, retient aussi le titre de grand-prêtre d'Ammon. Cette tentative du pouvoir temporel sur le spirituel, que devait renouveler plus tard Pinedjem[3], n'eut pas de succès. Bien que régulièrement investi, Psusennès dut transmettre le titre de grand-prêtre d'Ammon à son cousin (?) Piankh; seulement il le dépouilla de toutes les prérogatives régaliennes qu'y avait attachées Herhor.

Le pontificat de Psusennès aurait ainsi été fort court, celui de Piankh ne fut pas beaucoup plus long, puisqu'en l'an VI de Psusennès, on trouve Pinedjem installé comme grand-prêtre à la place de son père.

Pinedjem consolida sa situation par un mariage avec Râ-mât-ka, fille du roi tanite, qui lui apporta des droits éventuels à la couronne, si bien qu'à la mort de son beau-père, Pinedjem Ier monta sur le trône.

Je rappellerai les cartouches des souverains de cette XXIe dynastie, qui ne se livrent à nous qu'avec tant de difficultés :

1. Smendès ;
2. Psusennès Ier ;

1. Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. 247.
2. Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens*, pl. XXII.
3. Daressy, *Contribution à l'étude de la XXIe dynastie*, p. 14.

3. Nepherchérès[1] :

4. Aménophtis ;

5. Osokhor (?);

6. Psinachès ;

7. Psusennès II .

Il ne reste plus qu'une place à remplir, espérons que cette lacune ne subsistera pas longtemps.

EINE STELE AUS DER OASE DACHEL

von

Wilhelm Spiegelberg

In der reichen Sammlung des Ashmolean Museum zu Oxford, welches seine Sammlungen im besten Sinne des Wortes zu einem Gemeingut der Wissenschaft gemacht hat[2], befinden sich seit einigen Jahren zwei Stelen, welche schon durch ihre Herkunft ein besonderes Interesse beanspruchen. Dank der freundlichen Auskunft des Captain H. G. Lyons, welcher mich zuerst auf diese von ihm entdeckten Denkmäler hinwies, kann ich die folgende Fundnotiz geben: « On reaching the village of Mut (Lat. N. 25° 29′ 4″, Long. 29° 4′ 40″ E. of Greenwich) in Dakhla Oasis 1st January 1894 I was shown two stela one of limestone and the other of sandstone both of which were said to have been found in a mound formed of ruins of ancient buildings a short distance S. W. of the Government buildings of that village; I could hear of no others from the same place at the time and brought these two back to the Nile. » Die im folgenden behandelte Stele aus Kalkstein ist die erstgenannte[3], von welcher ich eine photographische Aufnahme mitteile. An einer Stelle ist mir die von Mr. Evans freundlichst zur Verfügung gestellte Abschrift des Captain Lyons von Nutzen gewesen, da sie ein heute verloren gegangenes Stück enthält, wie überhaupt der Stein bereits stark unter dem Einfluss des Klimas gelitten hat.

Ich beabsichtige keineswegs, im folgenden eine abschliessende Bearbeitung des schwierigen Textes vorzulegen, sondern hoffe nur, durch die hieroglyphische Umschrift, die Übersetzungsskizze, und die im Kommentar gegebenen Erklärungen die Bahn für

---

1. Le nom *Nepherchérès* ne viendrait-il pas d'une mauvaise lecture du prénom *Neper-χé-rê*, au lieu de *χeper-χé-rê?*

2. Ich möchte bei dieser Gelegenheit nicht unterlassen, dem Conservator der Sammlung Mr. Arthur Evans für das liebenswürdige Entgegenkommen zu denken, welches mir sogar über die vorgeschriebenen Arbeitsstunden hinaus die Arbeit im Museum ermöglichte.

3. Die Maasse sind Höhe 37 engl. Zoll.
Breite 26 »
Dicke 4 ½ »

weitere Bearbeitungen frei gemacht zu haben. In der Übertragung sind unsichere Stellen durch Majuskel gekennzeichnet.

Über die durch ihr Kostüm beachtenswerten Figuren im Basrelief giebt die Abbildung genügenden Aufschluss. Die hieroglyphischen Inschriften laufen von links nach rechts[1]:

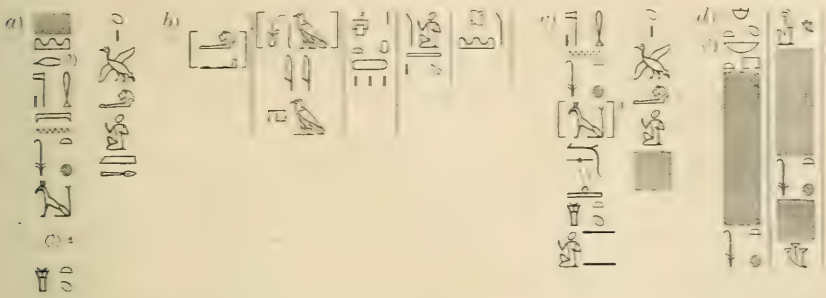

Die hieratische Inschrift lautet in Umschrift:

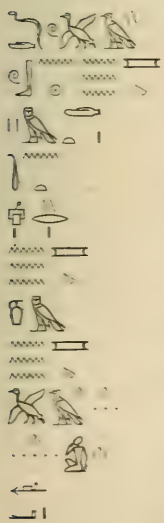

Die Inschrift ist leider infolge der Lücken und eines unbekannten Wortes nur zum Teil verständlich. Aber ich möchte doch die Frage aufwerfen, ob die zwei *wbn*, welche nach der grossen Inschrift Quellen oder Ähnliches sein mussen, nicht als Wasserstrahlen in der Hand der beiden Göttinnen (?) dargestellt sind. Auch halte ich es nicht für ausgeschlossen, dass das eigentümliche Gerüst in der Mitte des Halbrunds eine jener Brunnenanlagen wiedergiebt, von welchen in unsrem Text vielfach die Rede ist. Falls also die hier gegebene Deutung möglich ist, so sind hier der Oasenfürst *Waiasati* und der Priester des *Suth Nse-Bast* anbetend vor dem Brunnen des *Reʿtempels* dargestellt. Die beiden Frauen unten rechts mögen ihre Gemahlinnen sein.

Hieroglyphische Umschrift.

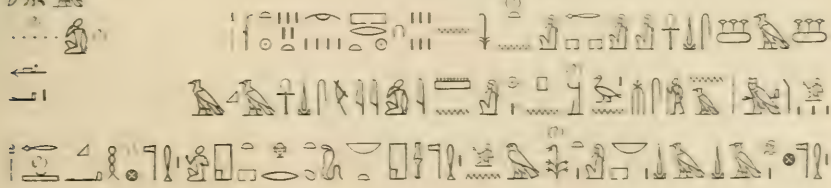

1. Ich habe im folg. die eigentümlichen Zeichen durch die üblichen Typen transcribiert.
2. In der Gruppe muss *Ns* stecken.
3. Anscheinend in alter Zeit ausgemeisselt (in der Zeit der Setverfolgung?)

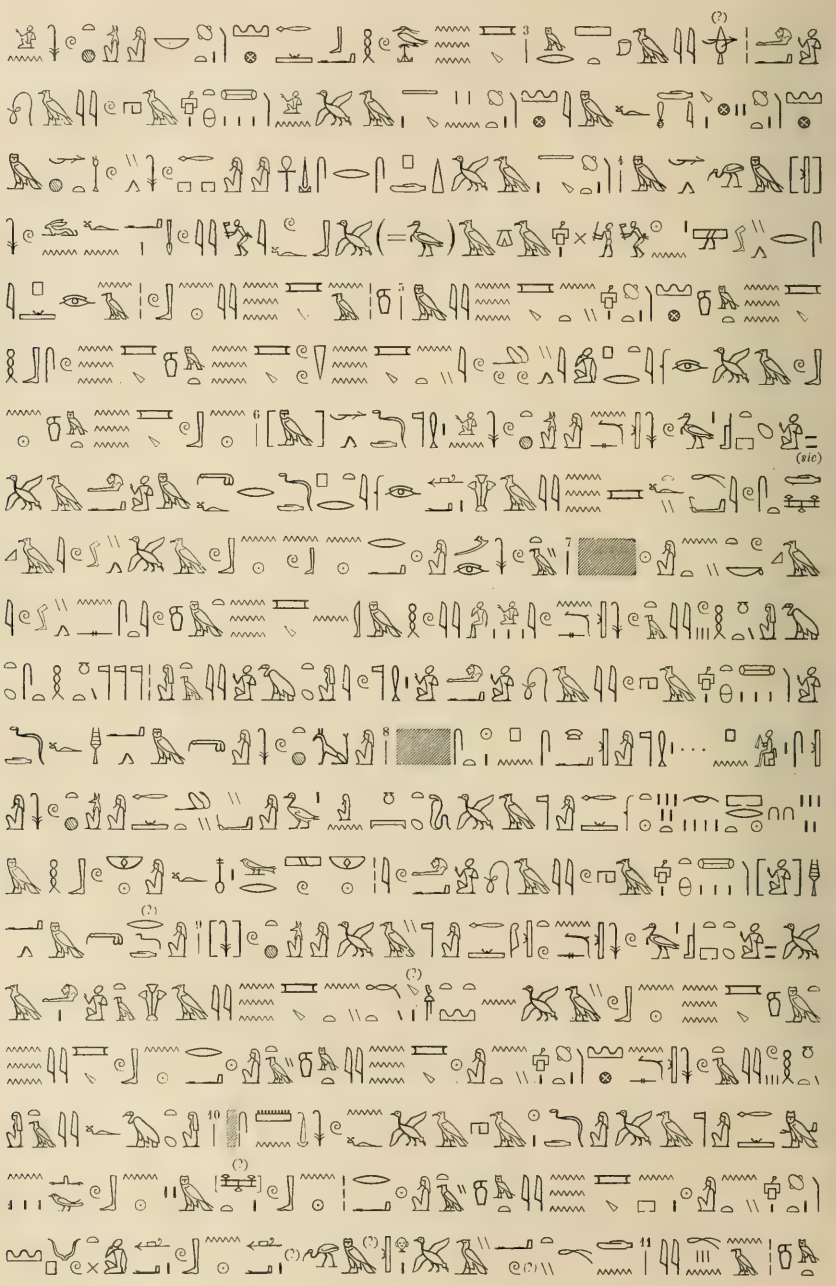

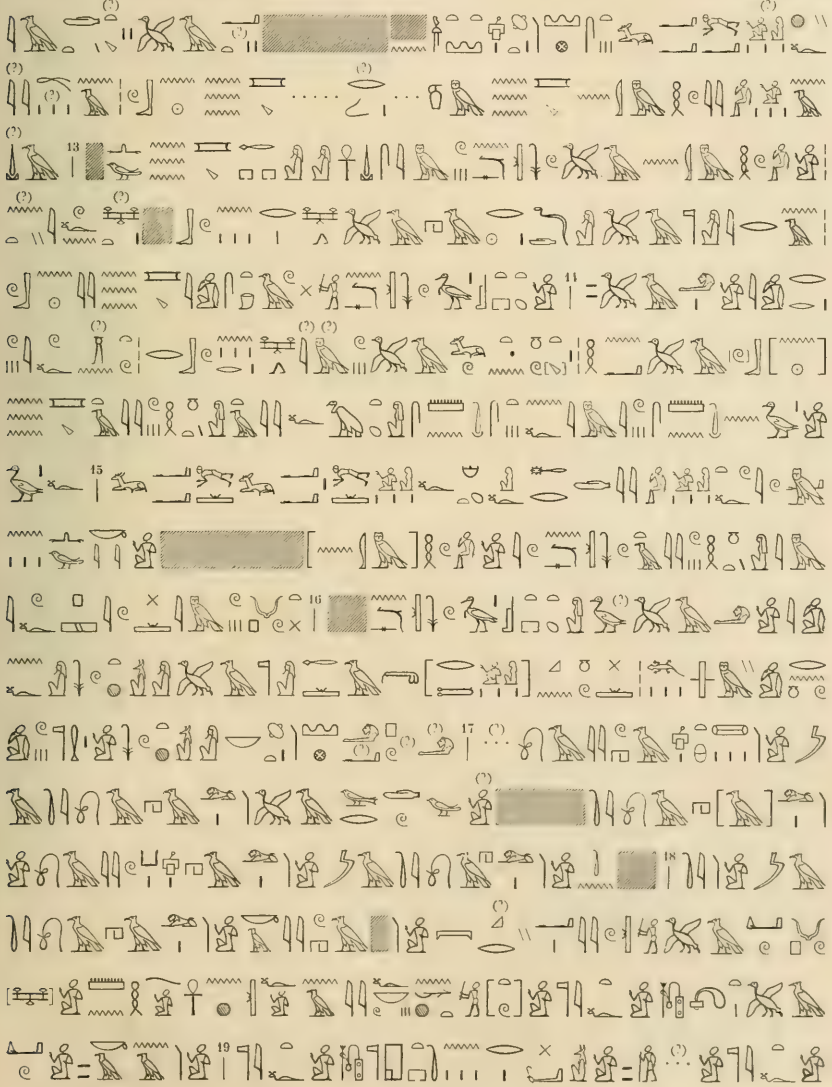

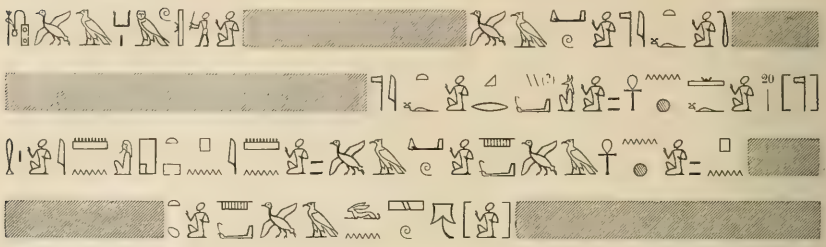

ÜBERSETZUNGSSKIZZE

« (1) Im Jahre V am 16ten Tage des vierten Monats der Erntezeit des Königs *Schischak*, des von Amon geliebten (I). An diesem Tage zog hinauf (II) der Sohn des Fürsten der *Ma*[1] (2) der Grosse der Landschaft (III), der Priester der Hathor von Diospolis parva, der Priester des Horus des Südens (?) von *Pdod*, Priester des *Suth*, des Herrn der Oase, Aufseher der Bewässerung, (3) Gartenbau (?) inspector (IV), der Fürst der beiden Oasen länder (V) MIT ZWEI OASENSTÄDTEN *Wajuhasata*, nachdem ihn der Pharao gesandt hatte, um die Oasengegend IN ORDNUNG ZU BRINGEN, (4) nachdem er sie in Feindschaft (Aufruhr?) (VI) gefunden hatte und in trauriger Lage (VII) am Tage, da er kam, um die QUELLEN und (5) Brunnen (VIII) der Oasengegend (X) zu inspizieren (IX), *ḥbsw*brunnen und) *Wꜥ*brunnen, WELCHE NACH HINTEN LIEGEN UND WELCHE NACH OSTEN SCHAUEN, BRUNNEN (UND) QUELLEN (6) nachdem der Priester des *Suth*, *Nse-Bast*, Sohn des *Pe-ḥeʿtï*, vor ihm gesagt hatte : Siehe, ein Springbrunnen (?) (XI) WELCHER NACH DER QUELLE (NAMENS) « ES GEHT DIE SONNE AUF » (XII) ZU LIEGT, es sieht ihn diese (7) ..... des *Reʿ*, nach welcher du dich HINWENDEST. Der Bürgerbrunnen (XIII) er gehört der *Teu-ḫenut*, Tochter der *Ḫenut-nter*, meiner Mutter (XIV) Da sprach der Priester, der Fürst *Wajuhasata :* Tritt vor *Suth* (8) ..... an diesem Tage, an welchem dieser ehrwürdige Priester den *Suth*, den kraftgewaltigen (ⲁⲛⲁϩⲧⲉ), den Sohn der *Nut*, den grossen Gott erscheinen lässt, im Jahre V am 25sten Tage des vierten Monats der Erntezeit an seinem schönen *Wršw* feste. Und der Fürst *Wajuhasata* trat vor und sprach : (9) *Suth*, du grosser Gott, WENN ES WAHR IST (IN BEZUG AUF) *Nse-Bast*, Sohn des *Pe-ḥeʿtï*, dass DER SPRUDEL, welcher nordwestlich von diesem Quell und Brunnen « es geht die Sonne auf », diesem Brunnen des Hauses (Tempels) des *Reʿ* im Oasengebiet, ist, der *Teu-ḥnut*, seiner Mutter, gehört (10) so bestätige (XV) ihm denselben heute! Da sprach der grosse Gott, es giebt nicht zwei Quellen auf dem Wege (XVI) von « es geht die Sonne auf », diesem Brunnen des Hauses (Tempels) des *Reʿ* im Oasengebiet, sondern nur einen einzigen Brunnen, welcher sich in diesem Verzeichniss findet, (11) der LISTE (XVII) der Brunnen und Gärten des Hauses des *Reʿ*,

1. Zu dem Titel vgl. STERN, Ä. Z., 83/21. Das libysche *ms* « Fürst » (o. ä.) vertritt hier das sonst übliche *wr* ⲥ; (ⲟⲩⲣⲟ).

welche die Verwalter *ʿOnchef* und *Set-necht* einzutragen (?) befohlen haben in diese LISTE des Pharao « der glängende Stern seiner Majestät, des grossen Gottes ».

» Im Jahre XIX sprach *Suth*, (12) dieser grosse Gott : Alle Quellen, welche sich (in einem bestimmten Gebiet) im Westen des Oasengebietes befinden, sie sind ererbt und in Besitz genommen (XVIII). Die beiden Quellen..... welche sich neben..... Bürgerbrunnen..... (13) des Pharao in ihnen, er gehört dem Bürger, welcher (XVI) AUSSERHALB (des Tempels?) wohnt, heute. Es sprach der Gott : Die Quellen, an welche *Nse-Bast* (14) Sohn des *Pe-ḥeʿtï* ein Anrecht hat (?), er soll sie fortnehmen..... den Boden mit dem Brunnen der *Teu-ḥᵉnut*, seiner Mutter, sie sind ihm dort bestätigt, sie sind bestätigt für den Sohn seines Sohnes, (15) für den Erben seines Erben, für sein Weib und seine Kinder. Kein anderer [unter den] Bürgern (?) (hat Anrecht darauf). (Sondern er gehört) *Teu-ḥᵉnut*, niemand (??) soll daran Anteil haben ausser (16) ... *Nse-Bast*, Sohn des *Pe-ḥʿti*. So sprach *Suth*, der grosse Gott vor sehr vielen [Menschen].

» Ihr Verzeichniss :

Jener Fürst, (17) der ..... *Wajuhasata*
Matiwahalu
Pe-wᵉrdu
[*Ma*]*tiwahalu*
Wajukasahalu
Matiwahalu
Tin... (18) *ti*
Matiwahalu
Kajuha...
Der Leiter der Karawanserei (?) *Pe-di-wp-w;t*[1].
Der Jüngling[2] (?) *ʿOnḫᵉf*
Nᵉf-nᵉbu-nᵉḫte.
Der göttliche Vater, Schatzschreiber *Pe-te*, Sohn des *Kana.*
(19) Der göttliche Vater, Tempelschreiber, *Tᵉnr-Sᵉt;* Sohn des *Sᵉr*... (?)
Der göttliche Vater und Schreiber *Pe-kome*, ...
Pete.
Der göttliche Vater *Ti*.....
Der göttliche Vater..... *Set*, Sohn des *ʿOnchef.*
(20) Der Priester vom Amonshause *Pen-amun*, Sohn des *Pᵉtᵉ.*
Der Thorwächter *Pᵉ-ʿonḫ*, Sohn des *Pᵉn*...
Der Thorwächter *Pᵉ-wᵒnš*... (XIX) »
.....
.....

KOMMENTAR

I. Das Protokoll macht die Entscheidung unmöglich, welcher Osorkon — wir zählen bekanntlich in der XXIIsten Dynastie vier Herrscher dieses Namens — gemeint ist.

II. Die Lesung ⊥ *tst* ist nicht ganz sicher, aber sehr wahrscheinlich. Der term. techn. für das « Reisen in ein höher gelegenen Land » ist hier, wo es sich um einen Marsch vom Nil in die westlichen Wüstengebirge handelt, gut am Platz[3].

1. Πετοφῶις, s. HESS, *Ä. Z.*, 1897, p. 149.
2. S. ERMAN, *Ä. Z.*, 1897, p. 23, A. 1.
3. Vgl. namentlich *Pap. Anastasi III*, Verso 5-6, wo es von dem Reisen von Ägypten nach Palæstina steht.

III. Der Titel *ꜥꜣ n ḳꜥḥ* « Grosser einer Landschaft[1] » findet sich auch auf der aus der gleichen Zeit stammenden von LEGRAIN[2] gefundenen Stele. Der Titel *ꜥꜣ n bꜥḥ* ist auch aus *Pap. Anastasi IV*, 3/9, bekannt.

IV. *Šti* als Bez. eines Baumes ist mir noch *Recueil*, XV/57, Z. 22, begegnet, wo es allgemein Bäume zu bezeichnen scheint. Auch in der schwierigen Gruppe [3] der Stele von Karnak steckt unser Wort.

V. « Die beiden Länder der Oase (*wt*) » sind die heute *El-Chargeh* und *Dachel* genannten Oasen, welche die oasis major der Klassiker bilden[4]. Die in ihnen liegenden « 2 Städte » sind *El-Hibe* ( ) und *Dachel* (*st wꜥḥt* in späten Texten[5]). Da beide Oasen im Gegensatz zu der « nördlichen » (*El-Baḥrieh*) als « südliche » bezeichnet wurden, so unterschied man sie selbst wieder doch Hinzufügung der Hauptstadt. So heisst die Oase El-Khargeh einmal « Südliche Oase von Hibis ».

Wie man sieht, ist unser « Fürst der beiden Oasen « gleichzeitig Priester an verschiedenen Cultstätten, welche der Oase benachbart sind. Es ist lehrreich, dazu die Titel eines Oasenbeamten zu vergleichen, welcher vielleicht in unsre Zeit zu setzen ist. Ich teile die von PIERRET[6] nicht sehr genau veröffentlichten vollen Titulaturen nach eigener Abschrift mit

(sic) (sic)

(sic) (sic) (sic)

Die Bezeichnung *pꜣ tꜣ n wt* ist auch sonst nachzuweisen z. B. *Pap. Anastasi IV*, 10/9. Übrigens möchte ich hier beiläufig erwähnen, dass das Wort für Oase *wt* aller Wahrscheinlichkeit nach in dem koptischen ⲫⲁⲓⲁⲧ « Libya » (aus ⲛⲁ + *wtiw*) erhalten ist. Ich denke auf diese Gleichung noch ausführlich zurückzukommen.

VI. In *ꜥ ḥrwy* haben wir das unten[7] besprochene Wort für « Zustand » vor uns. steht hier für älteres wie auch sonst gelegentlich in den Inschriften dieser Zeit[8]. Damit stehen wir im Anfang jener Erscheinung, welche im Demotischen zur teilweisen

1. ERMAN, *Ä. Z.*, 1897, p. 19, A. 3.
2. *Ä. Z.*, 1897, p. 14, Z. 23, 25.
3. *Ä. Z.*, 1897, p. 13 ff. (*passim*).
4. S. LEPSIUS, *Ä. Z.*, 1874, p. 80 ff.
5. Zu der Lesung vgl. DÜMICHEN, *Oasen der libyschen Wüste*, S. 26 Anm.
6. *Louvre*, C. 112.
7. *Koptische Miscellen*, no. II.
8. Vgl. *Ä. Z.*, 97/14, Z. 4 (cf. 25), für ⲙⲙⲟⲩ.

und im Koptischen zur völligen Verdrängung des alten durch geführt hat. So ist auch im Koptischen zu ⲛⲁ geworden. Denn aller Wahrscheinlichkeit nach ist ⲛⲁⲙⲉ « wahrlich » auf *m ʿ mjʿt* zurückzuführen.

VII. Für die mutmassliche Bedeutung von *b-g-s-* stütze ich mich auf Stellen wie *Pap. Harris 500*, 4/10: « damit er sich nicht betrübe » und *Abydos*, II, 25/18: « seid frei von Trauer! »

VIII. Im folgenden bezeichnet *wbn*[1] wahrscheinlich im Ggs. zu *ḫnmt* den natürlichen Quell. Es sind damit also die eigenartigen Wasserverhältnisse der Oase geschildert, von welchen *Zittel*[2] sagt: « Die älteren Quellen kommen entweder freiwillig aus Spalten des dichten Kreidemergels hervor oder sie wurden schon in einer Zeit gegraben, welche der Tradition der Oasenbewohner entrückt ist. »

IX. ist in dieser Schreibung auch sonst zu belegen, so in der Inschrift des Pinodjem III (ed. Naville), Z. 11, 13: « er wurde in allen seinen Angelegenheiten (?) untersucht, er war frei von jedem Verbrechen (?) ».

X. *sj wt* « Oasenseite, Oasengegend » habe ich noch in einem Verzeichniss zu Turin gefunden, dessen Kenntniss ich der Güte Masperos verdanke, « *Pn-mḥy*, Sohn des (?) *Ḥthrt* ... aus der Oasengegend ».

Vergegenwärtigt man sich den Fundort unsrer Stele, so möchte man die Vermutung wagen, dass *sj wt* eine Bezeichnung der Oase *Dachel* ist, die sonst *Ḏsḏs* genannt wird.

XI. *tfï* ist determiniert wie[3] ⲙⲱϥ, doch vermute ich, dass wir hier den Stamm *tf* vor uns haben, dessen Grundbedeutung « springen » zu sein scheint. *ḥjy-tfï* ist ein eng verbundener Begriff. Wäre *tfï* Prädikat, so würde die Form des Pseudoparticips *tfï-tj* stehen müssen[4].

XII. In *wbn Rʿ* habe ich auf Grund von Zeile 9 den Namen des Brunnens gesehen.

XIII. Zu *nmḥwy* vgl. *Ä. Z.*, 1897, p. 23, steht hier wie häufig in den Texten der späteren Zeit für .

XIV. Diese Zeile enthält folgende Genealogie

Ḥenut-ntʿr
|
Teu-ḫenut + *Pe-ḫeʿtï*
Nse-Bast.

XV. *smnt* ist auch *Ä. Z.*, 1897, p. 15, Z. 23, der term. techn. für die ausdrückliche Bestätigung des Besitzstandes.

1. Abgeleitet von *wbn* « überlaufen », s. Brugsch, *Wb*, V/309.
2. Nach Brugsch, *Reise in die grosse Oase*, p. 13, vgl. p. 70.
3. Vgl. übrigens die Schreibung dieses Wortes Z. 12.
4. Freilich will ich zugeben, dass die Texte dieser Zeit diese Formen nicht regelmässig schreiben.

XVI. scheint hier und Z. 13 in der auch sonst (*Rec.*, XX, p. 53) nachweisbaren allgemeinen Bedeutung zu stehen.

XVII. *dny* ist mir noch aus *Ä. Z.*, 1897, p. 14, Z. 4, bekannt, wo Erman zweifelnd « Liste » überträgt.

XVIII. Die beiden Verben sind offenbar zwei juristische termini. Dass das bekannte Wort *iwʿ* ist, geht aus Z. 15 hervor. Freilich kann ich das Verbum « ererben » nicht anderweitig belegen. In (?) (?) könnte das sonst *ḥfʿ* « mit der Faust ergreifen » geschriebene Verbum stecken, in der Schreibung erinnert es an ⲙⲱϥ « verderben », eine Bedeutung, die hier nicht am Platz ist.

XIX. Die Abschrift des Captain Lyons giebt folgendes :

Fassen wir den Inhalt unsres Textes in den wesentlichsten Zügen zusammen.

Im 5ten Regierungsjahre eines *Scheschonk* ist der Fürst der beiden Oasen *El-Chargeh* und *Dachel* von dem König ausgesandt worden, um einen Aufstand in der letzteren Oase niederzuschlagen. Wenn wir uns erinnern, dass die Oasen gelegentlich als Verbannungsort erwähnt werden[1], so könnte man geneigt sein, den hier erwähnten Aufstand als eine Action verbannter Ägypter aufzufassen. Natürlich sind bei dem unbestimmten Ausdruck unsres Textes auch andere Erklärungen möglich.

Als der erwähnte Beamte bei dieser Gelegenheit auch die Brunnenanlagen der Oasen inspizierte, wurde ihm ein Streitfall zur Entscheidung unterbreitet. Ein Priester des *Suṯḫ*, *Nse-Bast*, glaubte durch seine Mutter *Teu-ḥenut* auf bestimmte Brunnen und Quellen Anspruch zu haben, welche ihm von einem « Bürger » (*nmḥw*) streitig gemacht wurden. Wie es oft[2] in der Zeit der XXIsten bis XXVsten Dynastie zu geschehen pflegte wurde dem Gaugott — in unsrem Fall dem *Suṯḫ* — der Fall zur Entscheidung vorgelegt. Nach langen Verhandlungen — 14 Jahre sind seit dem Zuge des Oasenfürsten verflossen — spricht der Gott dem Priester einen grossen Teil der Brunnenanlagen zu, während der « Bürger », wie es scheint, mit einem bescheidenen Besitztitel abgefunden wird.

Wie aus dem in der Einleitung beschriebenen Fundort hervorgeht, ist der Schauplatz dieser Ereignisse die Umgegend von Mut, die in Gerhard Rohlfs Reise[3] in die libysche Wüste so beschrieben ist : « Die Gegend von Mut ist wie die von *Gassr*, ziemlich flach, doch erheben sich ausser dem Dorfhügel, welcher, wie bereits erwähnt, fast ringsum mit Palmengärten umgeben ist, noch mehrere andere, wenn auch niedrigere Anhöhen aus der Ebene. Eine derselben nur wenige Minuten südwestlich von Hassans Hause, trägt ausgedehnte Ruinen, von denen ansehnliche Mauerzüge von an

1. S. Brugsch, *Reise nach der grossen Oase el Khargeh*, p. 83 ff.

2. Wir besitzen jetzt eine grosse Zahl solcher Processverhandlungen, welche eine Monographie verlohnen würden. Vgl. Naville, *Inscription historique de Pinodjem III;* Maspero, *Comment Alexandre devint dieu en Égypte* (*Annuaire de l'École des Hautes-Études*, 1897).

3. Gerhard Rohlfs, *Drei Monate in der libyschen Wüste*, S. 258. Der Bericht ist von Ascherson.

der Luft getrockneten Lehmziegeln noch stehen, während einzelne im Innern liegende Trümmer mächtiger Sandsteinsäulen es sehr wahrscheinlich machen, dass dieser Bau aus dem Alterthume stammt. Diese Trümmer schlechtweg Chárabah, d. h. Ruine, genannt, umschliessen auch eine grosse Brunnenanlage, von der ein durch den Felsen gehauener kurzer Stollen vermutlich das Wasser zur Berieselung in die Ebene führte. Vermutlich sind es die Reste eines römischen Kastells, wie deren in Khargeh noch mehrere vorhanden sind[1]. »

Unsere Inschrift erwähnt mehrfach einen Brunnen des *Re*tempels. Man darf sich daher gewiss fragen, ob nicht die oben geschilderte Ruinenstätte mit der Brunnenanlage die Trümmer jenes alten Bauwerks enthält.

KOPTISCHE MISCELLEN

VON

WILHELM SPIEGELBERG

I. *Das präformativ* ⲁⲛ. — Unter den nominalen Präformativen giebt STERN in seiner *Koptischen Grammatik* (§ 175) auch das oben genannte an, ohne sich auf eine Erklärung einzulassen. Ich glaube, dass in ⲁⲛ die Gruppe steckt, welche wir im Ägyptischen in zwei Hauptbedeutungen kennen :

1) Örtlich etwa « Gegend » « Richtung »;

2) Übertragen etwa « Zustand ».

Der letzteren Bedeutung gehört das zu, welches in den Collectivbildungen der Zahlen steckt. ⲁⲛϩⲁ « myrias » ist *n db'* « Zustand von 10,000 ». Ferner ist hier ⲛⲁⲙⲉ « vere » zu nennen, welches ich oben aus *m 'm;'t* « im Zustande der Wahrheit » erklärt habe.

Auch in örtlicher Bedeutung ist ⲁⲛ nachweisbar, denn sicher steckt in ⲁⲛⲧⲱⲟⲩ (Boh.) « regio montana » nichts Anderes als *n dw* und ebenso wird ⲁⲛⲉⲙⲣⲱ « portus ex compluribus maris sinubus efformatus » in *n myrt*[2] aufzulösen sein.

Nicht hierher gehört dagegen das Präformativ in ⲁⲛⲟⲩϣⲉ « custos ». Dass ⲛⲁⲛⲟⲩϣⲉ nicht mit dem ⲛⲁ possessivum zusammengesetzt ist, geht schon aus den von KRALL (*Kopt. Texte*, p. 181) mitgeteilten Formen ⲛⲁⲛⲛⲟⲩϣⲉ und ⲛⲉϫⲁⲛⲟⲩϣⲉ hervor. Vielmehr steckt in diesem ⲁⲛ altäg. *n* « der Grosse von », welches uns aus vielen Titeln (wie 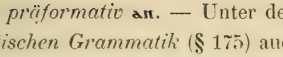) bekannt ist. Also entspricht ⲛⲁⲛⲟⲩϣⲉ einem

1. Ähnlich *ib.*, p. 297 : « Die grossartigen Umwallungen, der Wasseranlagen inmitten eines befestigten turmartigen Gebäudes, das zum Teil noch vorhandene Brunnensystem, alles dies spricht dafür, dass wir es hier mit den Überresten einer alten Befestigung zu thun haben. Quadersteine, gut geformte Ziegel, Säulenstücke sagen ferner, dass dieser Bau aus vormohammedanischer Zeit herstammt. » (Bericht von ROHLFS.)

2. Vgl. *Pap. Turin*, 22/10 : .

, wobei zu bemerken ist, dass das Collectivum *wršt* bislang noch nicht nachgewiesen worden ist.

II. ⲡⲓϩⲙⲏⲓ « *der Gerechte* ». — Die Bedeutung dieses Wortes führt uns notwendig zu der Auffassung, in ⲡⲓϩⲙⲏⲓ dem Artikel Possessivbedeutung zuzuweisen, d. h. das Wort selbst für eine var. von ⲡⲁϩⲙⲏⲓ « der Mann der Wahrheit » zu erklären. Dieser auffällige Wechsel von ⲁ und ⲓ lässt sich nun auch sonst nachweisen. So findet sich in den von C. Schmidt[1] veröffentlichten gnostischen Schriften ⲣⲓⲛ für ⲣⲁⲛ, und für den Namen *Ta-chnum* haben wir (*Pap. Berlin 3116*, 6/2) die griechische Umschrift Τιχνουμις. Dem Kopten ist die eigentliche Bedeutung dieses Possessivartikels nicht mehr bewusst gewesen, derselbe ist von ihm vielmehr als Artikel empfunden worden. So ist ϩⲙⲏⲓ zu einem Adjectiv geworden, wie folgende Stellen beweisen[2].

ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲁⲉ ⲡⲉ ⲟⲩϩⲙⲏⲓ ⲡⲉ « Joseph war wahrhaftig » und ⲡⲁⲓ ⲣⲱⲙⲓ ⲡϩⲙⲏⲓ « dieser wahrhaftige Mann » wiewohl man in letzterem Fall dass ϩⲙⲏⲓ auch als Substantiv mit Artikel « dieser Mann der Wahrheit » erklären könnte.

III. *Der Ursprung von* ⲁⲡⲉ. — Dass das anlautende ⲡ, ⲧ oder ⲡ altägyptischer Nomina im Koptischen gelegentlich als Artikel missverstanden wurde und Anlass zu neuen Wortbildungen gab, ist eine bekannte Erscheinung der ägyptischen Sprache. Ich möchte heute der Gruppe der so ins Leben gerufenen Neubildungen das oben stehende Nomen zuführen.

ⲁⲡⲉ geht gewiss auf altägyptisches *tpï* die Adjectivbildung von *tp* « Kopf » zurück. Wie ϭⲁϫⲉ, ϣⲁϥⲉ, etc., wies es den Vokalismus *tᵃpĕï* auf[3]. In diesem *tâpe* wurde nun später das *t* als Artikel aufgefasst und es entwickelte sich ein Wort ⲁⲡⲉ mit einer Reihe von Bedeutungen, welche sich aus *tpï* « der erste » ergeben.

So wurde ⲧⲁⲡⲉ « der Kopf » gebildet mit weibl. Artikel, indem man das ⲉ als Femininendung auffasste. Auf letzterer Auffassung beruht es dann weiter, wenn man nach Analogie von ⲡⲉ den Plural ⲁⲡⲏⲩⲉ bildete. Ferner wurde ⲡⲁⲡⲉ « präses » mit dem männl. Artikel geschaffen.

IV. ϩⲁⲡⲥ, ϩⲟⲡⲥ « es ist notwendig ». — Das obige Verbum[4] darf vielleicht auf *hp sw* « es ist Recht, Gesetz », also einen Nominalsatz mit der durch das Pronomen absolutum bedingten Voranstellung des Prädikats zurückgeführt werden. Ein ähnlicher Gebrauch von *hp* liegt im Demotischen vor *Ros.*, 24 :

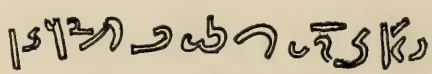

ⲛ̄ⲧⲟⲩ ⲣ̄ ⲛⲁⲩ ⲛⲥⲉⲡ *mdt* ⲛ̄ⲧ *hp* ⲁⲁⲧⲟⲩ

« Καὶ ταλλα τὰ νομιζομενα συντελειν. »

1. Vgl. Maspero, *Rec. de Trav.*, XV/190. Hinzuzufügen ist Guidi, *Rendiconti della r. Accademia dei Lincei*, 1887, p. 73.
2. Beide Lagarde, *Ægyptiaca*, p. 3.
3. Steindorff, *Kopt. Gram.*, § 94.
4. Stern, *Kopt. Gram.*, § 487.

NOTES SUR LE TEXTE DU CONTE DU PRINCE PRÉDESTINÉ

PAR

H. O. Lange

Pendant un séjour à Londres, j'ai eu toute facilité, grâce à la bienveillance de M. le docteur E. A. W. Budge, directeur du département des Antiquités égyptiennes et assyriennes du British Museum, pour soumettre le *Papyrus Harris 500* (Br. Mus., Pap. 10060) à une revision minutieuse. J'ai concentré mes efforts principalement sur le verso, qui contient les deux contes, « Comment Thouthii prit la ville de Joppé » et « le Prince Prédestiné », qui sont publiés avec beaucoup de soin par M. G. Maspero dans ses *Études égyptiennes*, t. I, p. 1-72. La transcription hiéroglyphique de M. Maspero ayant été faite d'après une photographie, et vu l'état déplorable de l'original, il était vraisemblable qu'on pût déchiffrer quelques groupes d'après les vestiges à demi effacés de l'original, qui n'étaient pas visibles sur la photographie, et qui ont échappé à la sagacité du premier éditeur. Ici aussi, j'ai éprouvé qu'il était avantageux de travailler d'après l'original, où l'on peut suivre les traits de plume du scribe même en des passages où le tissu du Papyrus est endommagé ou l'encre est effacée. Le fac-similé de M. Maspero, généralement très fidèle, n'a, bien entendu, pas pu reproduire les vagues traces d'encre, qui m'ont pu guider à la lecture des signes effacés.

Je voudrais communiquer ici ce que j'ai lu des passages effacés, qui sont indiqués comme des lacunes dans l'*editio princeps*, ou qui sont déchiffrés d'une autre façon. Je n'ai pas voulu encombrer cette note des transcriptions nouvelles que m'a suggérées l'inspection de l'original; seulement en peu d'endroits j'ai cru devoir donner la lecture, qui m'a paru vraie.

IV, 2. On lit avec certitude .

IV, 4, est à lire , a été oublié par une faute d'impression dans l'édition de M. Maspero.

IV, 5. On voit des traces qui permettent de restituer le passage : (6) .

IV, 8. .

IV, 12. (13) . Après , les traces semblent indiquer , ce qui paraît étrange.

V, 8. On doit lire et .

V, 9-10. Je lis (10) ; je ne sais si le est le chien ou un serviteur, qui n'est pas mentionné ailleurs.

V, 14. La plupart de la ligne est à peu près effacée; à la fin, je lis avec certitude .

VI, 2. Le passage est bien lisible sur l'original : . Le jeune prince, qui va essayer d'atteindre la fenêtre de la princesse, dit à ses camarades : « Je vais conjurer mes jambes, » ce qui donne ici un sens bien fondé.

VI, 5. On doit lire .

VI, 8. ; au contraire, VI, 12, on lit .

VI, 9. .

VI, 10. Je lis , etc. M. Maspero a suppléé , ce qui paraît sûr.

VI, 11. . Ainsi il y a correspondance complète dans l'expression avec l'ordre du prince de Naharanna.

VI, 13. ; sous est une tache d'encre; le \\ dans n'est pas visible, mais il est demandé par le contexte et le sens, et la place suffit pour l'insérer. M. Maspero avait déjà suppléé .

VI, 14. Quoique la forme hiératique du soit un peu étrange, je lis pour .

VI, 15. . Au-dessus de qui est certain, on voit des traces, que je ne puis déchiffrer. Les signes que j'ai mis entre crochets comblent précisément les lacunes.

VI, 16. . Tout ce passage peut être lu sur l'original : « Je ne passerai pas une heure en vie plus que » lui. »

VII, 6-7. .

VII, 8. Ici j'ai réussi à remplir une lacune. Je lis, après : « Elle se mit à garder son mari » scrupuleusement. » Pour la construction, cf. VII, 4 : .

VIII, 3. Pour , lire .

Copenhague, août 1898.

ÜBER EIN HERRSCHAFTSSYMBOL

VON

A. JACOBY

In der Hand vieler in der Malerei und Plastik dargestellten Figuren findet sich ein eigentümlicher Gegenstand, dessen Deutung die folgende Notiz versucht. Es handelt

sich um das gewöhnlich mit (A) wiedergegebene Objekt, eine Form, die sich stets bei stehenden Personen findet[1]. Eine andere Form (B), die zweifellos mit der vorhergehenden zu verbinden ist, zeigen sitzende Figuren[2]. Ebenfalls bei sitzenden Personen kommt die dritte Form (C) vor, wo der Tote den Gegenstand vor die Brust hält[3]. Endlich kommt in Betracht die vierte Form (D), die sich ebenfalls bei Sitzenden findet[4]. Alle diese Darstellungen beweisen, dass es sich um einen Gegenstand handelt, der biegsam war. Unwillkürlich denkt man an einen Lederriemen oder ein Tauende. Darauf führt auch eine andere Darstellung L., *D.*, II, 96. Dort sehen wir einen Arbeiteraufseher (von dem ist noch das zu sehen), der eine Geissel in der Hand trägt, die unserm Gegenstand sehr ähnlich ist und wohl mit ihm identifizirt werden darf. Zum Vergleich könnte man etwa auch Darstellungen heranziehen wie CHAMPOLLION, *Monuments*, I, XXXII (die Zügel in den Händen der Wagenlenker) oder DÜMICHEN, *Historische Inschriften*, II, 60 (das Band, an dem ein Neger einen Hund führt).

A

B

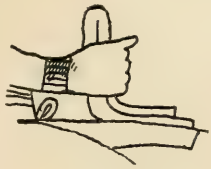

Man wird nun zunächst nach farbigen Darstellungen suchen, um die Natur des Gegenstandes noch näher zu bestimmen. Es sind mir leider nur wenige begegnet. L., *D.*, II, 57 *c*, ist der Gegenstand weiss gehalten wie der Schurz des Dargestellten. Ebenso zeigt Paheri Frontispice (cf. *Paheri*, II) weisse Farbe (?). Ob Darstellungen von Leder in dieser Farbe vorkommen, ist mir nicht bekannt. Indessen sind z. B. L., *D.*, II, 20, die Stricke, mit denen das Opfertier gefesselt ist, weiss wiedergegeben. Es könnte also sehr wohl ein Tauende oder Ähnliches in dem Gegenstand zu suchen sein.

C

D

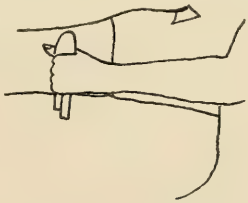

Was die Bedeutung des Gegenstandes anlangt, so dürfte er ein Symbol der Herrschaft sein. Diese Annahme würde zu der Darstellung L., *D.*, II, 96, wo die Hand eines *mr* ihn trägt, wohl passen. Allenthalben wechselt das Zeichen ab mit dem Szepter *sḫm*. So zeigt der *mr sšw*, etc. *Dndnw*, L., *D.*, II, 93 *e*, einmal unsern Gegenstand, das andere Mal das *sḫm* = szepter. Hie und da trägt auch der Sohn des Verstorbenen den Gegenstand in der Hand, wenn er vor dem Toten steht[5]. Ganz auffallend und mir unerklärlich sind die Darstellungen L., *D.*, III, 62, 86 *a*, 132 *o*, wo die

1. Cf. L., *D.*, II, 16, 57 *c*, 69, 71, 92 *b*, etc. (*A. R.*).
2. Cf. L., *D.*, II, 69, 57 (*A. R.*); *El-Bershe*, I, 15, 33; *Phot. des Berl. Mus.*, 98 (*M. R.*); *Paheri*, VI, XI; *Deir el-Bahari*, I, 4 (*N. R.*). Namentlich L., *D.*, II, 69, ist wichtig zur Erklärung der Haltung.
3. Cf. L., *D.*, II, 135; MARIETTE, *Abydos*, II, 22, 46 (*M. R.*); *Paheri*, VII, X (*N. R.*); *Berl. Phot.*, 96.
4. Cf. L., *D.*, III, 62, 86 *a*, 132 *o*; *Paheri*, Frontispice, IX (*N. R.*).
5. Cf. L., *D.*, III, 9, 11 (*N. R.*).

Königin das Zeichen in der Hand hält, während der König das *ʿnḫ*-zeichen hat. Mit dem *ʿnḫ*-zeichen wechselt es auch in den Königsreihen von Karnak, Lepsius, *Ausw.*, I. Offenbar ist hier im neuen Reich das alte Symbol nicht mehr richtig verstanden worden und darum auch an Orten angebracht, wo die alte Zeit es nicht kannte. Eine Stele der neuen Reichs in roher Ausführung, deren Photographie Herr Dr. Spiegelberg mir gütigst zur Verfügung stellte, zeigt hinter dem Anbetenden einen Mann, der in einer Hand eine Gans hält, in der andern unsern Gegenstand. Darunter sind 3 Töchter dargestellt mit ähnlichem Zeichen, das aber etwas grösser war und weiss gewesen zu sein scheint. Der Tote scheint die Geissel (falls unsere Deutung richtig ist) ebenfalls zu halten. Sehr leicht möglich ist, dass das Neue Reich den Gegenstand verwechselt hat mit einem andern, der sich eben in dieser Zeit häufig zeigt, nämlich mit einem Bandstreifen[1]. Was in Mariette, *Mastabas*, 514, zu sehen ist, ist schwer zu sagen. Allerdings scheint dort ein jedenfalls auffallend ähnlicher Gegenstand in der Hand einer Dienerin (!) sich zu finden; indessen sind die Zeichnungen nicht ganz zuverlässig. Die Darstellungen bei Rosellini sind wegen der Anordnung sehr schwierig zu benutzen. I, 120, zeigt eine Darstellung aus dem neuen Reich, wo wir das Band, nicht die Geissel zu sehen haben. Dagegen scheinen einige Darstellungen unsern Gegenstand wiederzugeben[2]. Auch *Ros.*, II, 77, mag Erwähnung finden, wo eine Dienerin einen braunen Strick trägt, dessen Darstellung der unsrigen ähnelt. *Berl. Mus.*, 22, scheint der Dargestellte neben dem Szepter noch die Geissel zu halten (N. R.). Der Vollständigkeit halber mögen Mariette, *Monuments divers*, 17 (in der Hand einer Frau), und Lepsius, *Ausw.*, VIII, erwähnt werden, die wohl fehlerhaft sind.

Sollte nicht die Hieroglyphe ⋂ mit dem von uns als Geissel gedeuteten Zeichen zusammenhängen? Cf. z. B. Darstellungen wie *Deshashe*, XII, die sehr dafür sprechen.

Unsere Deutung geht also dahin, dass es sich um ein Symbol der Herrschaft handelt, das sich nur in der Hand von mit irgend einer Macht ausgerüsteten Personen findet[3] und mit dem Szepter wechselt. Wir vermuten in ihm ein Tauende oder Lederriemen oder Ähnliches. Entscheidend wäre eine Untersuchung der Monumente selbst.

NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE ASSYRIENNES

PAR

V. Scheil, O. P.

XLII. *Gudéa sur les cylindres-cachets.* — Dans mon article sur *Le Culte de Gudéa* (*Recueil de Travaux*, t. XVIII, p. 71), je mentionnai deux empreintes de

1. Cf. Mariette, *Abydos*, I, p. 39; App., 43.
2. Cf. *Rosellini*, I, 114 (*N. R.*); II, 39; I. 149.
3. Die Beispiele Mariette, *Mastabas*, 514, und *Rosellini*, II, 77, sind zu unsicher, um dagegen in Betracht zu kommen. — Vielleicht aber hängt die Darstellung *Deshashe*, V (der Aufseher auf dem Schiff) zusammen mit unsern Gegenstand ebenso Dümichen, *Res.*, IV.

cylindres représentant ce *patési* déifié. Sur le premier, « on voit, sur le siège où d'habitude se tient le dieu, Gudêa assis, revêtu d'une longue robe plissée, avec une écharpe allant de l'épaule gauche à l'aine droite, portant de la main droite un grand bâton, à la manière des grands d'Égypte, dans leurs tombeaux. La coiffure est celle de la tête du Louvre » (Heuzey-Sarzec, *Déc.*, 12, 1). Devant lui, se tient un prêtre avec robe longue et écharpe, les mains placées l'une dans l'autre devant la poitrine; en arrière du prêtre, un client lève les mains à hauteur des yeux, dans l'attitude de la prière. Dans le champ, le *totem* de Sirpurla, aigle à ailes éployées.

Ce cylindre appartenait à Ur-Dumuzi, fils de Mâni, QA-ŠU-GAB de 𒀭 Gudêa.

Sur une deuxième empreinte, je signalai un Gudêa dans la même attitude, avec un prêtre seulement devant lui.

Ce cylindre appartenait à Amil-Dumuzi, fils de Mâni, QA-ŠU-GAB de 𒀭 Gudêa. On avait très légèrement appuyé, et l'empreinte était si faible et si incomplète qu'on ne voyait ni la coiffure du personnage principal, ni le compagnon du prêtre.

Je viens de trouver de nouvelles empreintes du même cachet au nom d'Amil-Dumuzi, fils de Mâni, et je donne ici la reproduction de l'une d'elles, complétée par la description de quelques détails se trouvant plus nets sur d'autres empreintes.

Le prêtre et l'offrant ont la même attitude que dans le premier cylindre. Le *totem* est bien visible au même endroit. Le bâton ou sceptre que tient Gudêa est surmonté d'un bouton. Je ne distingue pas si la main gauche serrait un objet quelconque. Sur ce cylindre, Gudêa avait la tête rase, comme on peut le deviner par ce qui reste sur notre reproduction et l'affirmer par d'autres empreintes où ce détail ressort entièrement. C'est bien le type du prêtre de Telloh, comme nous le connaissons, et dont le plus bel exemplaire se trouve présentement à Constantinople (inédit).

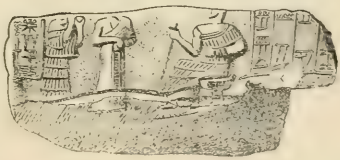

Je persiste à croire que c'est Gudêa qui est le dieu de cette série de cylindres. Sans doute, aucune raison ne force l'assentiment à cette proposition; cependant quelques motifs la rendent certainement plausible.

La déification de Gudêa ne pouvant être mise en doute, rien n'empêchait de le graver à cette place. D'autre part, aucun dieu, parmi les grands, ne porte, à notre connaissance, le bâton. C'est un insigne des rois ou des princes.

Le *totem* de Sirpurla prouve bien que nous sommes dans cette ville, et que les personnages présents, à un titre ou à un autre, ont affaire à Sirpurla.

Enfin, le porteur du cylindre était un ministre du dieu Gudêa. Quoi de plus naturel que d'avoir, gravé sur son cachet-talisman, son dieu maître et protecteur? C'est ainsi que le cylindre d'un prêtre de Sin devait porter de préférence le dieu Sin, celui d'un prêtre de Bêl, le dieu Bêl, etc. Sans doute, on pourra alléguer des exceptions à cette coutume, mais elle est confirmée dans notre cas particulier par l'ensemble des preuves morales énoncées plus haut. Et puis enfin, les deux seuls exemplaires, avec ce person-

nage divin portant le bâton, se trouvent tous deux appartenir à des QA-ŠU-GAB du dieu Gudéa!

XLIII. *Sandan-Adar*. — Voici un petit *Gilgameš* en terre cuite à émail jaune (haut., 0m 12; larg., 0m 08), que j'ai acquis récemment à Constantinople, mais dont je n'ai pu connaître la première provenance. Il n'y a pas grand'chose à dire sur l'attitude de notre héros, qui étouffe dans ses bras un jeune lion, le type en est assez connu; mais on pourrait disserter à perte d'haleine sur la petite inscription qui y est jointe et qui comprend les signes suivants : 𒁹 𒀭𒌋 𒊩𒌆𒌆𒊩 𒊩𒌆𒌆𒊩 𒌆𒌆 𒊩𒌆𒌆. Le premier clou est-il le signe qui précède les noms propres ou le signe d'attribution *ana*? Avons-nous un nom simple ou un nom double? Ce nom est-il à lire idéographiquement ou phonétiquement? Malgré que 𒊩𒌆𒌆𒊩 ait plutôt la valeur *šam* que *sam* ou *san* (on ne saurait décemment alléguer ici 𒀭𒌋 𒊩𒌆𒌆𒊩 𒌆𒌆 = *Ninip*); malgré que 𒊩𒌆𒌆 ait dans l'application la valeur *ip* et que sa valeur *dar* paraisse plutôt théorique; malgré qu'il puisse sembler étrange que notre Héraclès ait un double nom, je proposerai de lire l'inscription : *Ana San-dan A-dar* « Au dieu Sandan-Adar ». L'objet représentant Héraclès était voué à ce dieu dont le premier nom est expliqué par le second.

La tablette ne vient pas nécessairement d'Assyrie; on se servait de l'écriture cunéiforme ailleurs que dans ce pays. D'ailleurs, rien ne prouve que Sandan ait été inconnu en Assyrie. Le texte d'Agathias insinue plutôt le contraire : Βῆλον μὲν τὸν Δία τυχὸν, Σάνδην τε τὸν Ἡρακλέα καὶ Ἀναΐτιδα τὴν Ἀφροδίτην καὶ ἄλλως τοὺς ἄλλους ἐκάλουν ὥς που Βηρωσσῷ τε τῷ Βαβυλονίῳ καὶ Ἀθηνοκλεῖ καὶ Σιμάκῳ τοῖς τὰ ἀρχαιότατα τῶν Ἀσσυρίων τε καὶ Μήδων ἀναγραψαμένοις ἱστόρηται, II, 24 (d'après Ed. Meyer, *Z.D.M.G.*, XXXI, 736).

De même, celui d'Apollodore, III, 14, 3, 1 : Σάνδακος, ὃς ἐκ Συρίας ἐλθὼν εἰς Κιλικίαν..., où il pourrait bien être question de l'Assyrie et non de la Syrie.

L'assimilation de Sandan à Héraclès se trouverait justifiée dans notre document par l'image illustrant le nom.

Quant à Adar, bien que le nom ait été, dans les écritures sémitiques, souvent confondu avec Adad, dont l'existence n'est pas douteuse, on ne saurait nier catégoriquement qu'il y ait eu, dans le monde sémitique, un dieu de ce nom. Voir, pour les textes, *Z.D.M.G.*, XXXI, 735, Ed. Meyer, qui défend la négative.

Mais pourquoi le signe de la divinité n'est-il pas reproduit devant Adar? Adar serait-il un adjectif ou verbe d'une langue non assyrienne? C'est peu probable.

Le fait d'un double nom divin pour un seul dieu ou héros n'est pas extraordinaire dans le monde sémitique.

XLIV. *Une inscription palmyrénienne.* — Un buste, du type connu de Palmyre, a été envoyé récemment au Musée de Constantinople. Il porte cette inscription :

תמא ברת	TMA BRT
חרשא	ḤRŠA
אתת מתן	ATT MTN
בר נורבל	BR NURBL
מהוי חבל	MHWI ḤBL

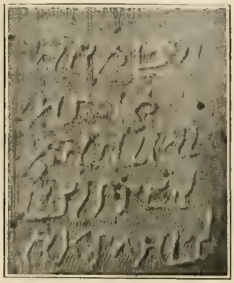

« A, fille de B, femme de C, fils de D, le ...., hélas ! »

Je n'ai pas le moyen de contrôler ici si ces noms propres existent déjà dans l'onomastique palmyrénienne (*Nuri-Bêl*, certainement), ni de m'éclairer sur le sens de מהוי.

RECTIFICATION

Dans son récent travail sur l'*Écriture cunéiforme*, p. VII, M. François Thureau Dangin reconnaît que mon *Recueil de Signes archaïques* lui a servi pour quelques numéros qu'il désigne. Il oublie de dire ou de laisser entendre qu'un grand nombre d'autres signes lus ou assimilés dans mon *Recueil* se retrouvent dans ses listes. Il importe peu, sinon pour sa consolation personnelle, qu'un auteur prétende avoir fait une découverte, si un autre l'a faite aussi et déjà publiée, car c'est la date des publications qui fait loi en matière de priorité littéraire.

En revanche, M. Fr. Thureau Dangin tire de mon *Recueil* une série de numéros qui sont des « erreurs de lecture ». Sauf deux ou trois cas discutables de l'époque de Šargani, ces signes incriminés sont de ceux qu'on voit sur les photographies des cylindres de Gudêa publiées par le Louvre, reproductions qui ne permettent guère la lecture certaine de ces documents. J'ai été le premier à en disséquer les parties difficiles et à en tenter une transcription, bien que je n'eusse pas à ma disposition les originaux, comme M. Fr. Thureau Dangin.

Certains signes de mon *Recueil*, je le reconnais donc, sont de ceux qu'humainement parlant, on peut voir, sur les planches publiées par le Louvre, erreurs, peut-être, par rapport aux originaux et pour ceux qui en approchent. Avec les *originaux*, la correction n'a pas dû être prompte, car ces textes de Telloh, auxquels s'étend l'expérience de M. Fr. Thureau Dangin, ne sont pas certainement parmi les plus difficiles de toute la littérature cunéiforme.

LISTES GÉOGRAPHIQUES DE MÉDINET-HABOU

PAR

G. DARESSY

II. *Identification des villes de la Palestine.* — Avant d'étudier les noms géographiques relatifs à la Palestine, je dois présenter quelques observations sur les règles qui m'ont guidé dans les recherches, et spécialement sur la lecture des hiéroglyphes.

Je crois que les Égyptiens se servaient, pour la transcription de mots étrangers, d'une « orthographe syllabique », selon l'expression de M. Müller[1], plus rapprochée du système perse que des autres syllabaires; son imperfection consiste en ce qu'elle n'a pas su se débarrasser des homophones.

Les voyelles simples sont au nombre de cinq : *a*, *e*, *ê*, *i*, *u* (*ou*). est un *e* muet dont le rôle est analogue à celui du *cheva* hébreu dans toutes ses applications. On peut se dispenser de le transcrire à la fin des mots. Lorsqu'il suit une voyelle, il en modifie le son : ainsi équivaut à *œ*, au *ä* allemand; (*ü*) pour les Égyptiens rendait le son *o;* le plus souvent on remplaçait ces deux signes par leur équivalent . La diphtongue *au* avait la même prononciation, peut-être plus longue *ô*.

Après , , , , et quelques autres signes, un trait | remplace l'aigle pour écrire l'*e* muet.

n'est pas un *'aïn*. Cette articulation n'existait pas plus en égyptien antique qu'en copte. est un *ê* long, analogue au η grec par lequel il se transcrit régulièrement. Pour rendre le ع, les Égyptiens ont imaginé d'écrire , un signe correspondant à *êê* dont la prononciation traînante leur paraissait la plus rapprochée possible du son guttural du *'aïn*. Cette convention n'est pas si extraordinaire qu'elle le paraît au premier abord, puisqu'elle est encore en usage de nos jours et que, dans certains ouvrages destinés à l'étude pratique de l'arabe vulgaire, on représente ع par *ea* ou *ae*.

L'Égyptien, comme le Fellah actuel, avait tendance à affaiblir les sons des voyelles. *a*, *i*, *é*, dans la langue courante, se prononçaient *é;* ceci explique comment on trouve le même mot orthographié avec des voyelles différentes, puisqu'en fin de compte on arrivait à un son analogue intermédiaire entre celui de et de . Pour la même cause, s'échange avec , et un certain nombre de mots s'écrivent indifféremment ou , *me* < *mê* < *mê*.

Pour ce qui est des consonnes, les signes dits alphabétiques avaient chacun leur affinité pour certaines voyelles. Lorsque se présentait une syllabe où ils auraient dû accompagner une voyelle qui leur répugnait, on leur substituait un syllabique comprenant la voyelle en question. Ainsi admet *é*, *i* et *u;* pour *me*, on préférait écrire , pour *ma*, , etc.

La lettre se fait suivre de *a*, *é*, *i;* pour rendre *se*, on employait , pour *su* .

1. W. MAX MÜLLER, *Asien und Europa*, p. 58.

C'est le même système que dans le perse où [hieroglyph] + $a = ka$, [hieroglyph] + $i = ki$, mais où l'on écrivait [hieroglyph] + u pour ku; [hieroglyph] + $a = da$; [hieroglyph] + $i = di$; [hieroglyph] + $u = du$, etc. Parfois, les signes alphabétiques usuels doublent le syllabique, comme dans [hieroglyph] = [hieroglyph] = se, [hieroglyph] = [hieroglyph] = nu. Une voyelle n'est pas toujours écrite après la consonne, ce qui nous fait hésiter sur sa vocalisation. Il est probable que les Égyptiens avaient des règles euphoniques analogues à celles de la langue turque, et qu'une seule voyelle indiquée suffisait à indiquer le son des syllabes voisines.

En général, dans les syllabes, les voyelles suivaient les consonnes, cependant quelques signes ou groupes où la voyelle précède la consonne sont d'un usage fréquent; tels sont [hieroglyph], [hieroglyph] = an, [hieroglyph] = im, [hieroglyph] = at, [hieroglyph] = ol, or[1]. Dans les finales, une vocalisation en i, rappelant celle du duel, peut s'obtenir en doublant la dernière consonne, ainsi im, eim s'écrivent aussi [hieroglyph], [hieroglyph]. Parfois, c'est tout un mot égyptien avec ses déterminatifs que le scribe transcrivait pour rendre une articulation étrangère, comme [hieroglyph] = $œl$ = אל.

A la fin des mots, les voyelles [hieroglyph] et [hieroglyph] suivent la consonne qu'elle devrait précéder. Le groupe [hieroglyph] se lit at, ah (eh), sa valeur est égale au ة arabe et il correspond à un ה hébreu. D'autres finales affectées par un u s'écrivent de façon semblable [hieroglyph] = ut, uh, [hieroglyph] = ub, [hieroglyph] = uk, etc.

Le [hieroglyph] était vague entre b et v; pour rendre le ב, on transcrivait [hieroglyph] ou [hieroglyph]. Le [hieroglyph] transcrit ם et ם; [hieroglyph] et [hieroglyph] flottaient entre l et r; pour assurer la lecture l, on écrivait [hieroglyph] ou [hieroglyph]; an [hieroglyph] devant l se lit al : [hieroglyph] = $allen$ אלן; de ces deux derniers faits on peut tirer la loi : n devant une liquide se change en cette liquide.

Par un phénomène semblable, n devant une dentale [hieroglyph], [hieroglyph], [hieroglyph] produit le son d.

L'étude comparative des consonnes a été faite tant de fois que je crois inutile d'y revenir. Je rappellerai seulement que les dentales permutent entre elles avec la plus grande facilité, et que [hieroglyph] = ק transcrit aussi ج, de même qu'en arabe vulgaire ج se prononce g dans certaines régions.

Telle est la méthode que j'ai suivie pour la lecture des noms étrangers. Nombre de mots reproduits par les scribes ne sont pas corrects : j'estime qu'il vaut mieux s'en tenir au texte écrit, à moins de preuves absolues de l'erreur, que de corriger l'orthographe qui paraît défectueuse et qu'on doit surtout s'abstenir de renverser l'ordre des syllabes dans le but d'arriver à retrouver un nom connu dans l'histoire.

La partie de la liste comprenant les cartouches 70 à 83 présente une particularité curieuse, c'est qu'on peut trouver en Palestine deux séries de villes pouvant s'identifier sans invraisemblance avec les localités mentionnées; je vais examiner successivement les deux hypothèses.

1. Ou d'autres syllabes où la voyelle précède la liquide.

Dans le premier cas, tous les noms appartiennent à la Syrie méridionale et se trouvent dans la montagne de Juda.

70. — *Hornim* correspond évidemment à חֹרַנַיִם « les deux cavernes ». Il ne faut guère songer à Horonaïm du pays de Moab; par corruption, ce nom pourrait être devenu El-Ghanaïm, localité à 8 kilomètres au sud d'Hébron.

71. — *Rebid* sera Khirbet Raboud, à l'ouest de Joutta.

72. — *Bit-a-dugun* est une Beth-Dagon distincte de celle voisine de Joppé. Dans le cercle où se circonscrivent nos recherches, je ne vois que Kh. Youkin, au sud-est d'Hébron, dont le nom ait quelque ressemblance avec celui de l'ancienne divinité pisciforme.

73. — *Ker-bizik*. La Bible ne mentionne aucune Bezek dans la montagne de Juda, et l'on ne trouve que Kh. Bezem, à l'ouest de Joutta pour rappeler ce nom. Un kilomètre à peine sépare Bezem de Kh. Kerma, qui sera le n° 74, *Kerméïm*.

75. — *Chubudun* est devenu Sebata, nom d'une ruine à l'origine d'une vallée que suit la route d'Hébron à Teffuh, au milieu d'une chênaie.

76. — . Ce mot *méchku(her)nol* n'est évidemment pas correct, l'emploi du signe sortant des habitudes orthographiques. Faut-il y voir une corruption de מִשְׁכָּן « habitation, tabernacle », ou bien existe-t-il un rapport entre ce nom et celui de אֶשְׁכֹּל, l'endroit où les espions envoyés par Moïse cueillirent la grappe monstrueuse? MM. de Saulcy et Guérin considèrent la source Aïn Escali (Aïn Kashkaleh de la carte anglaise) comme marquant l'emplacement du vignoble fabuleux.

77. — *Khibur*. Après Brugsch, je reconnaîtrai dans ce nom celui d'Hébron, malgré l'absence de la finale.

78. — *Inuïm* est la יָנוּם du livre de Josué, mentionnée avec Beth-Tapuah et Aphekah. On la place à Beni-Naïm, petite ville sur la hauteur à l'est d'Hébron. C'est la *Inuéïm* de la stèle des Israélites. *Inuéïm* (Karnak), *Inumé* (Abydos) de Séti Ier et de Ramsès II paraissent, au contraire, désigner une ville homonyme de la Galilée.

79. — *Durbinuh* s'appelle actuellement Daouïrban; elle est située à l'ouest d'Hébron, sur la route de Teffuh.

80. — *Aphek* est la ville de Juda אֲפֵקָה, mentionnée au livre de Josué, xv, 53, avec Beth-Tapuah et Yanoem; son emplacement n'est pas encore connu. Fukeikis est trop loin, au sud-ouest de Doura. M. Guérin a signalé non loin et à l'ouest de Teffuh des « ruines étendues sur le plateau d'une montagne avec, au bas, une source abondante découlant d'un canal antique ». Aphekah dérivant justement de אֲפִיק « tubus, canalis », il se pourrait que ce Khirbet Farah marquât l'emplacement de la ville que nous cherchons.

81. — *Abikhi* ne rappelle aucune localité encore existante aux environs d'Hébron. Si son nom transcrit l'hébreu אֹבֶה « arundo, papyrus », elle a dû se trouver près d'un marais ou d'une source envahie par les plantes d'eau.

Le *Mektol* (n° 82) est probablement le château dont le nom est resté attaché à Medjdel-Baa, entre Yutta et Essemoua.

83. — *Kerzek*. Par la chute de la finale, ce nom est devenu Kh. Kerza; c'est une ruine située un peu au nord de Doumeh, non loin de Raboud.

Ces treize noms se groupent facilement dans le voisinage d'Hébron, si bien qu'ils sembleraient donner la liste des villes prises au cours d'une expédition dans la montagne de Juda; mais si l'on se reporte à la Samarie et à la Galilée, on trouve d'autres assimilations possibles.

Dans le thème que nous allons examiner, une expédition part de Joppé et marche d'abord au nord, traversant la plaine de Saron. Le n° 70, *Hornim*, « les deux cavernes », pourrait alors être placé à El-Maghaïr, au sud-est de Moukhaled. L'armée tournerait alors vers l'est et traverserait le massif montagneux en remontant le ouady ech-Chaïr.

71. — *Lebid*[1] est le Kh. Lebed, sur une colline en face d'Anebta, où M. Guérin a vu des « ruines considérables et d'un grand intérêt, avec débris de plusieurs monuments en belles pierres de taille superposées sans ciment ».

72. — *Bit-a-dugun*. En descendant dans la vallée du Jourdain, on arrive à Beit-Dedjan, un peu au nord d'Acrabeh, qui est évidemment une Beth-Dagon non mentionnée dans la Bible. Reprenant la direction du nord, on rencontre :

73. — *Ker-bizik*, la בִּזִּק que l'*Onomasticon* place à 17 milles de Neapolis vers Scythopolis, et qui s'appelle maintenant Kh. Ibzik. Je n'ai aucun renseignement pour me guider sur l'emplacement de la ville suivante, 74 : *Kermêïm*.

75. — *Chubudun*. La géographie sacrée ne nous a laissé aucun document relatif à cette ville que je place à Kh. Sebata, sur la crête d'une montagne entre Toubas et Djeba. C'est la même localité qui figure sous le n° 73 dans la liste de Thotmès III, sous la forme *Chubtun*, les noms environnants me semblent en effet choisis pour jalonner un itinéraire semblable à celui que nous venons de parcourir, mais en passant un peu plus au nord : 62, *Iup* = Joppé; 63, *Kenut* = les jardins de Joppé; 64, , erreur pour *Lud* = Lydda; 65, *Auanau* = Ono; 66, *Apuken* = Kh. Yaoubik, au nord-est de Gilgal; 67, *Suk* = Chuweikeh, au-dessus du ouady Chaïr. 68, *Ihmê* = Yemma, un peu au nord du précédent, est la ville où Thotmès tint conseil avant de marcher sur Mageddo, selon le récit de l'expédition où le nom est orthographié *Ihimê*. 69, *Khibzin* = Khoubbeizeh serait le point extrême atteint par l'avant-garde dans cette direction. Avec 70, *Kenuth, Kud* = Djett, et 71, *Méktel* = El-Medjdel, on revient aux environs de Yemma avant de tourner à l'est. 72, *Apten*, au lieu de *Apud* = Yaoubid, en pleine montagne au sud d'Oumm el-Fahm. De là, on redescend à *Chubtun* = Kh. Sebata et aux places voisines,

1. L'orthographe de ce nom ne permet pas de lire Lebona. Cette ville est mentionnée dans la liste de Thotmès où son nom est écrit .

74, \ *Thiaï* = Kh. Seiyad (?); 75, *Nun* = Aïnun près de Thebez; 76, \ *Hudieh* = El-Judeideh, au nord de Sebata.

76. — *Méchku(her)nol* n'a laissé aucune trace dans le pays.

77. — *Khibor* est le Tell Kheibar à côté de Meithalun, surmonté des restes d'un bourg fortifié, avec les arasements de deux murs d'enceinte en blocs presque bruts et de très grandes dimensions.

Pour le n° 78, *Inuïm*, la meilleure situation serait celle d'Anin, au sud-ouest de Taânak, qu'on identifie dubitativement à עָנֵם de la tribu d'Isachar.

Franchissant la vallée de Mageddo, on arrive à 79, *Darbinuh*, actuellement Tarbaneh, au nord-ouest d'El-Afouleh.

80. — Aphik est la אֲפֵק de la tribu d'Isachar, dont l'emplacement n'est pas encore bien déterminé. Foukouah, au pied du Gilboé, est trop à l'ouest; M. Guérin place Aphek à El-Afouleh, ce qui concorderait assez bien avec la situation du numéro précédent.

81. — Si *Abikhi* tire son nom des roseaux, ne pourrait-on la placer à Kafr-Kenna, au nord de Nazareth, une des קָנָה bibliques dont la signification est presque identique?

82. — *Mektol* représente la Magdala de l'Écriture, sise au bord du lac de Tibériade, actuellement El-Medjdel.

Enfin, 83, *Kerzek* serait Kh. Kerazeh près de l'extrémité nord du lac, la Chorazin, כרזים historique.

Nous avons vu dans les deux hypothèses envisagées les différents noms de la liste s'appliquer correctement à des villes connues par des auteurs anciens ou dont le nom s'est perpétué jusqu'à nos jours. Mon embarras est extrême pour choisir entre les deux séries, qui se présentent avec le même degré de vraisemblance. Le premier système a l'avantage de présenter un groupe plus compact, le second de se mieux raccorder avec les autres parties de la liste; je préfère laisser à de plus habiles que moi, armés de renseignements que je ne possède pas, le soin de décider si cette partie du tableau se rapporte à une expédition dans le massif montagneux du sud de la Judée ou à une marche vers la Haute-Galilée.

Les noms suivants, de 84 à 110, sont empruntés à la liste de Ramsès II, gravée sur le mur extérieur sud de la salle hypostyle de Karnak[1], mais avec modification de l'ordre de classification. Ces changements n'avaient d'autre but que de différencier les deux listes, le résultat le plus clair a été de rompre à Médinet-Habou le lien géographique qui réunissait les villes énumérées; je crois donc nécessaire d'examiner ces noms dans l'ordre où ils se présentent sur le tableau original.

K. 1, , MH. 108, *Rôch kadoch* figurait déjà dans la liste de Thotmès III, n° 48. Ainsi que M. Maspero l'a indiqué, la ville du « cap sacré » ou de la « cime sacrée » était Haïpha, au fond de la baie d'Acre, dominée par les hauteurs du Carmel.

1. La liste de Karnak a été publiée par Champollion, *Notices descriptives*, t. II, p. 120, et par Lepsius, *Denkm.*, pl. 144.

K. 2, , MH. 109, *Idah, Idath.* Nous sommes au nord du Carmel, nous dirigeant vers la Galilée. Deux noms se prêtent à l'identification : Kh. Softa Ady, l'autre Kh. Aujadieh à l'est d'Acre. La première de ces villes est plus sur la route que nous parcourons, la seconde s'accorde mieux avec la position de la ville suivante, si l'on accepte son identification qui nous forcerait à admettre un crochet dans la direction d'Acre.

K. 3, , MH. 110, *En-mêger.* Si Idah est Softa Ady, cette source est probablement une de celles qui alimentent le Nahr Nameïn; si Idah est El-'Aujadieh, on peut songer à El-Mekr, au commencement des collines du sud de la Haute-Galilée.

K. 4 et MH. 105, *Rehuz* doit être la petite ville de Roueïs, à l'ouest de Caboul.

K. 5, *Sabeh,* MH. 106, *Sab,* ne s'éloigne pas de Roueïs, c'est Chaab, au bord du torrent de même nom, anciennement Saab.

K. 6 et MH. 107, *Kezeta* est devenu El-Kezaz, nom qui s'applique à plusieurs ruines adjacentes, situées au delà du ouady Chaab.

K. 7, , MH. 102, *Kesrê,* a gardé fidèlement son nom, c'est Kesra, sur une hauteur voisine d'El-Bekeïa.

K. 8, , MH. 103, *Keuzas....* Le cartouche est malheureusement mutilé à Karnak, et à Médinet-Habou l'orthographe est fautive. On pourrait penser à El-Kasy, un peu au nord de Suhmata.

Le cartouche suivant (n° 9) de Karnak a été surchargé, et dans l'enchevêtrement des signes il est difficile d'assurer la lecture *Iakubur.* A Médinet-Habou (n° 104), je crois lire *Iêbir.* En continuant vers le nord la route suivie jusqu'alors, nous rencontrons Kh. 'Akbara, à l'est d'Ikrit, dans le nom duquel on retrouve les éléments du mot antique. Cette 'Akbara est bien distincte de la cité homonyme עכברה, célèbre aux temps talmudiques.

K. 10 et MH. 99, *Kerk* s'est raccourci en El-Kurah, nom d'une ruine au nord de Roumeich.

K. 11, *Kemêsphuah,* MH. 100, . Le changement de *m* en *r* a altéré ce nom en celui de Kersifa qui se trouve sur la carte à l'ouest d'Yaroun.

K. 12 et MH. 101, *Azer.* Nous sommes en plein cœur de la Haute-Galilée, à Kh. Hazireh et Aïn-Hazor, la עין הָצוֹר de la tribu de Nephtali[1].

Ce nom est le dernier de ceux appartenant à la première partie de la liste de Karnak, où ils sont superposés trois par trois. A Médinet-Habou, la séparation a été observée, et le reste des noms de Karnak est inscrit à la rangée supérieure. Le premier cartouche (n° 98) restait vide, on y a gravé *Akeh.* Sous cette forme incorrecte correspondant à un nom אכה qui n'existe pas, se cache sans doute l'intention de

1. Il n'y a aucun motif pour interrompre la série géographique; sans cela, trois villes situées sur le Carmel se prêteraient à une identification aisée avec le dernier groupe : Kh. el-Kerak, Asfieh et Yadjour.

mentionner Acco עכו, la cité la plus importante de la région que nous venons de parcourir.

La série suivante, composée des cartouches 13 à 17 de Karnak, 89 à 93 de Médinet-Habou, ne comprend qu'un nom saillant, le 15/91 écrit *Arden.* C'est évidemment le Jourdain יַרְדֵן que le scribe a porté sur la liste, le *Irdun* du *Voyage d'un Égyptien.* Je ne pense pas que nous ayons quitté la Galilée; or, dans ce pays, le Jourdain est important surtout en un point, celui où il est franchissable. Au nord du lac Houleh, ce fleuve coule au milieu de marais impénétrables; entre les deux lacs de Houleh et de Tibériade, il présente au contraire une rive facilement abordable au lieudit *Djisr-benat-Yakoub,* « le pont des filles de Jacob », où de tout temps a passé la route se dirigeant vers Damas. Nul doute que ce soit cet endroit que désigne plus spécialement la liste, ce qui nous fixe un point de repère pour chercher les autres noms.

Le n° 13 de Karnak, *Keseneret,* est écrit à Médinet-Habou *Geu-seneret.* Le mot a une grande ressemblance avec la Kinneret כִּנֶּרֶת de la Bible, Γεννησαρέτ du Nouveau-Testament, גְּנֵסַר talmudique, dont le site n'a, du reste, pas été reconnu avec certitude jusqu'à ce jour.

Mais il faudrait admettre une interversion des syllabes *né* et *sé;* je préfère donc chercher dans la géographie moderne un nom rappelant le mot antique que suivre les investigations pour le site probable de Génésareth. Si la seconde hypothèse dans laquelle je me suis placé pour l'identification des premiers noms de la liste est exacte, le n° 83 étant Kerazeh, au nord du lac de Tibériade, et la distance entre ce lieu et le Djisr-benat-Yakoub étant peu considérable, les noms que nous allons étudier peuvent être pris comme faisant suite à la série 70-83, et Keseneret est à chercher entre les deux lacs. C'est Kh. es-Senineh sur une colline, à moitié chemin entre Safed et le Jourdain, qui répond le mieux aux conditions voulues de situation et de nom.

Le cartouche suivant (n° 14) se lit à Karnak, et à Médinet-Habou (n° 90) *Keu-retpen, Geu-rethphel.* La carte anglaise porte un Kh. el-Musheirefeh, dont la finale a une certaine assonance avec ce mot; d'autres cartes assignent à la région entre les deux lacs le nom d'Ard-Aseiferah. J'ignore si cette désignation est une corruption de Musheirefeh; si elle est exacte, elle rappelle mieux le son du mot qui nous occupe.

Après le Jourdain (15/91), nous trouvons sur les deux listes (16/92) *Kholz* ou *Khilez.* C'est la même ville qui figure dans le *Voyage d'un Égyptien,* sous l'orthographe *Khelez,* avec la mention qu'elle est dans le pays de *Aupe.* Ce dernier nom se rapporte à Kh. Auba, au-dessus d'un ouady important aboutissant au lac Houleh, mais la ville de Khelez n'existe plus. Kh. el-Lozieh est trop loin du ouady Auba pour représenter la forteresse que nous cherchons et dont l'emplacement ne devait pas s'écarter beaucoup de Kh. Kasioun et d'Alma.

K. 17, , MH. 93, . La version de Karnak, *Perhi, Pherhi* (cf. פָּרָה *vacca,* et *protulit, fructum tulit*), me paraît préférable à celle de Médinet-

Habou, *Kerhi :* cette dernière ne conduit à aucun résultat, tandis que *Perhi* correspond à *Farah* comme situation et comme étymologie.

Après ce nom il existe une lacune, un cartouche détruit à Karnak, dont il ne subsiste que la finale . Cette dégradation existait peut-être déjà au temps de Ramsès III, car Médinet-Habou, sous le n° 94, porte qui est une répétition du n° 30, et doit désigner une ville de la Syrie septentrionale ou de l'Asie-Mineure[1].

K. 19, *Abel.* La liste de Médinet-Habou saute ce nom qui se rapporte à Aïn-Ibel, dans le voisinage de Hanin, sans doute une אָבֵל antique.

K. 20, , MH. 84, *Kermen, Kermel.* Cette ville, devant son nom à ses vergers, n'est pas citée dans la Bible ni dans les auteurs anciens; mais ce peut être une variante de *Kermeïm,* mentionnée par Séti Ier après Tyr, = הסה = El-Asiyeh et = בית ענת = Anatha. La région à explorer pour retrouver cette localité est ainsi assez restreinte, et il est fort probable que ce Carmel est Bint-oumm-Djebel, ou Bint-Djebel, une grosse bourgade à quelques kilomètres au sud d'Anatha.

K. 21, *Ge-soliben,* MH. 85, *Geu(her) thabille.* Soliben, par le passage de *s* à *ch,* est devenu Chelaboun. Dans les ruines de cette ville, au nord-est de Bint-Djebel, M. Guérin a trouvé des sarcophages antiques, et les vestiges de plusieurs monuments considérables se voient au milieu d'épaisses broussailles. Je ne sais si le scribe de Médinet-Habou a voulu faire un simple changement d'orthographe et n'a réussi qu'à défigurer complètement le nom, ou s'il a voulu substituer une ville voisine à Chelaboun : Thabille serait alors Dibel.

K. 22 et MH. 86, *Cheméchen* est probablement un nom local de la בֵּית־שֶׁמֶשׁ dévolue plus tard à la tribu de Nephtali. M. Guérin place cette ville à Beit-Yahoun, au nord de Chalaboun et de Kounin : ce site conviendrait pour notre Chemêchen; cependant, si l'identification présente quelques difficultés, un emplacement voisin peut être proposé, qui a l'avantage d'avoir gardé le nom ancien, c'est Kh. Imsieh, à l'ouest de Dibel.

K. 23, *Huditha,* MH. 87, *Hudseth,* représente Haddatha, sur la même colline que Beit-Yahoun, mais plus à l'ouest.

K. 24, , MH. 88, *Arez* correspond à une forme sémitique אֶרֶז *cedrus.* Aucune ville de ce nom n'est mentionnée dans les auteurs; je crois que c'est Haris, sur une hauteur voisine de Haddatha.

Nous sommes ainsi arrivé à la frontière de Phénicie, au même point où nous avait guidé la table précédente comprenant les cartouches 1 à 12. Il ne reste plus à voir que les cartouches 111 à 121 de Médinet-Habou, qui n'ont pas leur pendant à Karnak. Le premier de ces cartouches se lit *Lui œl,* transcription exacte de *Levi-el.* La géographie ne mentionne aucune ville de ce nom, mais les récits bibliques permettent de retrouver la localité. Après la conquête de la Terre-Promise, les chefs

1. Brugsch reconnaissait dans *Ulu* la ville de Troie, Ilium.

des tribus d'Israël se réunirent à Silo (*Jos.*, XVIII, 1), c'est là que se fit l'opération du partage (*Jos.*, XIX, 51); l'arche d'alliance était déposée dans cette ville et gardée par les Lévites qui y célébraient annuellement la fête de l'Éternel (*Juges*, XXI, 19). Silo était donc la capitale religieuse des Israélites à l'époque de la conquête et au temps des Juges, c'est-à-dire pendant la période contemporaine de la fin de la XIXe dynastie et de la XXe; les Lévites devaient y être plus nombreux qu'en aucun autre lieu, rien d'étonnant donc à ce que, sous Ramsès III, Silo ait été désignée sous le nom de « Ville des Attachés à El ».

112. *Bur* transcrit l'hébreu בור qui désigne à la fois un puits et un tombeau. Est-ce une allusion aux nombreuses tombes qui existent au nord d'El-Louban, l'antique Lebona?

113. *Kemék* ne correspond à aucune forme sémitique, en sorte que l'on peut soupçonner une erreur dans la dernière syllabe : la lecture *Kemén* nous permettrait d'identifier cette ville avec Kh. Kemounieh, au nord d'El-Louban.

114. *Kubulé*. Les noms se terminant par ע sont assez rares pour qu'on puisse douter de l'entière exactitude du mot. La forme ancienne nous échappe donc, mais je crois qu'on peut voir ici la bourgade de Koubelan, non loin de Kemounieh, sur la route antique de Sichem à Silo.

115. *Yeh*. Il est peu probable qu'un nom aussi court, sans consonnes fortes, se sont transmis intact. On peut y reconnaître Kh. Heiyeh sur la route de Sichem à Akrabeh, non loin de Beit-Foureik.

116. *Tur, Tul*. La transcription hébraïque serait תור *bos*. C'est encore le nom d'une montagne au sud de Sichem, le Djebel et-Tor, sur les flancs et au sommet de laquelle se remarquent quelques ruines.

117. *Sennur*. La liste fait un saut assez brusque, et des environs de Sichem nous arrivons à 18 kilomètres plus au nord, à Sanour qui a gardé sans modification son antique appellation.

118. *Mender* est le Kh. el-Mountar, au sud d'Oumm el-Fahm, sur la montagne et dans une position telle que le nom d'« Observatoire » lui avait été appliqué.

119. *Zebibi* se rattache à la racine זבב *susurravit*, זבוב *musca*. C'est maintenant Ezbouba, village de 250 habitants sur une colline au nord de Taânak, dominant la plaine de Mageddo.

120. *Amneh* marque un retour en arrière : j'y reconnais en effet El-Yamoun, qui se trouve au sud de Taânak.

121. *Zor* a un nom identique à celui de Tyr, צור. Malgré l'éloignement de la ville précédente, j'y verrais plus volontiers Sir, à l'est de Sanour, que Sileh, entre El-Yamoun et Taânak.

Ce nom est le dernier de la liste se rapportant à la Palestine. On remarquera que dans ce tableau figurent peu de villes importantes; il semblerait que les Égyptiens aient exécuté des marches rapides vers des points déterminés, négligeant de s'attarder au passage ponr prendre les forteresses qui auraient pu les retenir un certain temps; aussi

les noms actuels ont-ils été, dans la majorité des cas, mon seul guide pour identifier l'emplacement des villes énumérées. Je n'ai pu en retrouver quelques-unes dans la région où j'espérais les rencontrer : peut-être, avec des cartes plus complètes que celles dont j'ai pu me servir, parviendra-t-on à combler ces lacunes.

VARIA

VON

WILHELM SPIEGELBERG

XXXIII. *Ein neuer Vorschlag zur Erklärung von* מִצְרַיִם. — In dem von GRIFFITH[1] mustergültig veröffentlichten und erklärten Hymnus auf *Wsrtsn* III findet sich in der dritten « Stanze » ein Substantiv *imḏr*[2], an dessen Bedeutung « Befestigung » oder Mauer nicht gezweifelt werden kann. Es ist zweifellos dasselbe Wort, welches ich aus dem Anfang des neuen Reiches an zwei poetischen Stellen belegen kann, wo man von vornherein älteres, etwas aus der Vulgärsprache verschwundenes Sprachgut vermuten kann :

*Rḫmir*ʿ, X/1-2 (ed. Newberry) : « Siehe er (sc. der Vezier) ist aus Erz, ein Wall von Gold für das Haus seines Herrn »;

MARIETTE, *Karnak*, 15/6 : « Ich habe einen Wall errichtet, einen Sitz... »

Stellen wir die Form *mḏr*(*i*)[3] neben *imḏr*, so werden wir geneigt sein, in dem *i* der letzten Form einen Vorschlagsvokal zu sehen, welcher vor der Doppelconsonnanz stand. Wenn ich also den Bildungsvokal des Nomens durch + bezeichne, so würde die vokalisierte Form ᵉ*mḏ*‡*r* zu postulieren sein.

GRIFFITH möchte dieses Substantiv von dem von SETHE (*Ä. Z.*, 92/55 ff.) besprochenen Verbum *mḏr* « drücken, pressen » ableiten. Das ist gewiss möglich, aber der folgende Vorschlag scheint mir erst die Beziehung zwischen diesen Worten klar zu stellen.

Es giebt im Ägyptischen einen Stamm *ḏr* mit der Grundbedeutung « zusammendrücken » o. ä., der z. B. in folgenden Worten[4] klar zu Tage liegt :

ḏr(*i*) « einwickeln », MASPERO, *Études égypt.*, I/141;

ḏrw « Grenze »;

---

1. *Kahun Papyri*, I ff.

2. Ich gebe im Folgenden überall die Formen des A. R. Bekanntlich ist *ḏ* in vielen Fällen — und so auch in unsrem Wort — im M. R., zu *d*, im N. R. und später zu *t* geworden.

3. Es liegt die *ri* geschriebene Nüancierung des vor.

4. Auch *ḏrt* « Hand » könnte hierher gehören. Das in die semitischen Sprachen (זְרֹת s. BONDI, *Ä. Z.*, 94/132), übernommene Lehnwort ist für uns insofern von Bedtg., als es die Gleichung *ḏ* = ז enthält, und damit für *mḏr* : מָצוֹר ein anderes Verhältniss bezeichnet als für das erstere Wort. Das stimmt ja auch zu unsrer Annahme, welche die Worte für « Mauer, Wall » als urverwandt betrachtet. Für *ḏ* = צ in Worten dieser Periode sei nur an *ḏbʿ* : אֶצְבַּע erinnert.

Ferner *ḏr(ỉ)* « Mauer, Wall », *Totb.*, 130/14, 108/8, 9 (cf. auch *sḏr Wnỉ*, Z. 15).

Von diesem *ḏr* ist nun weiter mit dem bekannten Präfix *m*[1] das Nomen *mḏr*[2] « was umschliesst, der Wall » gebildet. Von dem Nomen *mḏr* scheint mir dann ein neues Verbum *mḏr*[3] gebildet worden zu sein.

Dem Semitisten wird dabei die Verwandtschaft mit den צר Stämmen aufgefallen sein, welche die gleiche Grundbedeutung wie das ägyptische *ḏr* aufweisen, welches lautlich genau entspricht. Wir haben also diese *ḏr* Gruppe dem Wortbestand der ägypto-semitischen Periode einzureihen.

ḏr entspricht demnach den Stämmen צור, צרר, *mḏr* genau einem מָצוֹר.

Dieses Wort *mḏr* : מָצוֹר « Mauer » möchte ich in der gemeinsemitischen Bezeichnung für Ägypten sehen[4]. Wie kamen aber die Semiten zu dieser Bezeichnung?

Wir wissen seit langem wenigstens für die Zeit des M. R. und des N. R., dass sich im Osten des Delta grosse Befestigungen[5] zum Schutze Unterägyptens gegen die östlichen Gegner befanden. Neuerdings aber haben die Pyramidentexte gezeigt, dass wir solche Grenzmauern bei den Bitterseen schon für die älteste Zeit[6] anzunehmen haben. Dass dieses Bollwerk, welches den semitischen Nomaden den Eingang in das fruchtbare Nilthal[7] wehrte, für die Semiten den Namen für das gesamte Land abgeben konnte, ist mir durchaus nicht unwahrscheinlich. Ursprünglich bezeichnete der Name gewiss nur das Delta und in diesem Zusammenhang verdient es jedenfalls Beachtung, dass noch Jesaja, 11/11, und Jerem., 44/15, מצרים im Ggs. zu פַּתְרוֹס *p t; rsï* = *Paturisi* gebrauchen. Später aber ist er die gemeinsemitische Bezeichnung für ganz Ägypten geworden.

Schwierigkeiten macht die Form מִצְרַיִם. Will man diese nur im Hebräischen nachgewiesene Vokalisation halten, — freilich ist ja schon vielfach die Form aufgegeben und durch מִצְרִים ersetzt worden — so bleiben zwei Erklärungsmöglichkeiten. Die erste Berührung der Semiten mit Ägypten erfolgte vor der Einigung der beiden Reiche durch Menes, und nur Unterägypten trat daher zunächst zu ihnen in Beziehung. Als das « Mauerland » מצר dann mit Oberägypten vereinigt wurde, aber überall in dem Staatsorganismus noch die alte Zweiteilung ihren Ausdruck fand[8], mag die hebräische

---

1. S. Erman, *Gram.*, § 102.
2. *mḫ;t* « die Wage » (« was abmisst »).
3. Das Verbum ist schon in den Pyramidentexten *P. II*/741, 742, nachweisbar und findet sich Z. 19 des Hymnus auf *Wsrtsn* in der Schreibung 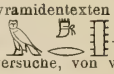 .
4. Über die bisherigen Erklärungsversuche, von welchen keiner annehmbar ist, s. Reinisch, *Über die Namen Ägyptens bei den Semiten und Griechen*, *Sitzb. d. phil. hist. Cl. der kaiserl. Akad. Wien*, 1859, p. 379 ff.
5. Erman, *Ägypten*, p. 692; Maspero, *Histoire de l'Orient*, p. 469; Max Müller, *Asien und Europa*, S. 43 ff. Gegen Müller halte ich an der Annahme einer Befestigungslinie fest, welche den Osten des Delta gegen einfallende Nomaden schützte. Man wird diese Befestigung am besten als eine Linie von vorgeschobenen Forts denken. Aber nähere Angaben fehlen. Für die obigen Ausführungen bleibt diese Schwierigkeit belanglos.
6. Erman, *Ä. Z.*, 91/44.
7. Es sei auch daran erinnert, dass in dem oben erwähnten Hymnus *ỉmḏr* gerade in Bezug auf גֹּשֶׁן (*ḳsm*) gebraucht ist.
8. Erman, *Ägypten*, p. 123.

Dualbezeichnung ins Leben getreten sein, welche auf die nicht mehr erhaltene Segolatform מֶצֶר* zurückgeht.

Der Ursprung dieser Form wird bald vergessen worden sein, und daraus kann es sich erklären, dass später der Dual auch, wie oben erwähnt, gelegentlich allein für Unterägypten gebraucht wurde. Aber in der letzteren Schwierigkeit liegt ein wunder Punkt der Erklärung. Deshalb möchte ich die folgende vorziehen. An einer Reihe von noch erhaltenen ägyptischen Festungen[1] lässt sich eine doppelte Umwallung nachweisen, und auf eine solche « Doppelmauer » könnte der Dual מִצְרַיִם sich beziehen. Aber wie dem auch sein mag, die Benennung Ägyptens nach den das Delta gegen die Semiten abschliessenden Befestigungen ist mir nicht unwahrscheinlich. Wie sich die einzelnen Formen der gemeinsemitischen Bezeichnung zu einander stellen, habe ich dabei unerörtert gelassen[2]. Darüber möge die Entscheidung den Semitisten zustehen, welchen ich diese Erklärungsskizze als eine noch offene Frage unterbreiten möchte.

XXXIV. *Weiteres zur neuägyptischen Orthographie.* — Überall wo wir im Neuägyptischen plötzlich bekannte Worte durch Neubildungen ersetzt sehen, dürfen wir mit einigem Recht uns fragen, ob wir nicht in solchen Fällen alte Bekannte in veränderter Schreibung vor uns haben. Es muss eine Zeit gegeben haben, in der die Schreiber lebhaft fühlten, dass die traditionellen Schreibungen in vielen Fällen den Lautbestand nicht genügend wiedergaben. Dass diese orthographische Neuerung gerade in das neue Reich fällt, ist gewiss kein Zufall. Sah man sich doch in dieser Periode zum ersten Male in grösserem Umfang[3] gezwungen, fremde Worte in ägyptischer Schrift wieder zugeben. Hier gab es keine Fessel der Tradition, es musste völlig Neues geschaffen werden.

Dieses Neue war die zuerst von Max Müller beleuchtete syllabische Orthographie, welche die Möglichkeit einer Vokalandeutung bot. Vielleicht darf ich daran erinnern, dass in unsren stenographischen Systemen Fremdwörtern gegenüber ein ganz analoges Verfahren besteht. So bezeichnet die Gabelsberger Stenographie im allgemeinen Vokale durch Verdickung der Striche oder durch die Stellung der Buchstaben zu einander, bei Fremdwörtern aber werden die Vokale gesondert geschrieben.

Es war nur zu natürlich, dass man mit dieser Neuerung der syllabischen Orthographie nicht nur in der Fremde verblieb, sondern sie auch im eigenen Hause gebrauchte. Zu den Worten dieser Orthographie gehört schon dem Äusseren nach die Negation 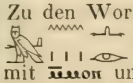 *m-n-*, deren Bedeutung zuerst Brugsch[4] erkannt hat. Über ihre Identität mit ⲙⲁⲓⲟⲛ und den abgeleiteten Negativformen herrscht kein Zweifel, indessen ist es meines Wissens bislang nicht versucht worden, das Wort auf seinen Ursprung zurück zu führen.

Das negative Verbum (= ⲙⲛϯ) hat sein positives Gegenstück in 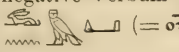 (= ⲟⲩⲛϯ). Das regelrechte Negativum zu der letzteren Form

1. Maspero, *Archéologie égyptienne*, p. 24 ff.
2. Vgl. vor allem Winckler, *Alttestamentliche Untersuchungen*, I, p. 168 ff.
3. Die Versuche des M. R. stehen zu vereinzelt da, um von weitgehenderem Einfluss sein zu können.
4. *Ä. Z.*, 1876/121 ff. Vgl. Erman, *Gram.*, § 351.

würde *n(n) wn mdỉf* lauten und lässt sich auch in der That so nachweisen z. B. :

Pap. Anast. VI, 3/9 : « wie jemand, der keinen Vorgesetzten hat » (*mỉ ḳd* ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉⲙⲛ̄ⲧϥ *ḥrï*)[1].

Dieses , welches im neuen Reich bereits zu *mn* (Kopt. ⲙⲛ̄) verschliffen gewesen sein mag, steckt in dem neuägyptischen . Dafür sind auch zwei weitere Beispiele lehrreich :

Pap. Anast. V, 11/6 : ⲉⲓⲥ ⲙⲉⲕ ϫⲱ ⲛⲁϥ ⲙⲙⲟⲛ ⲛⲉϥ ϣⲉⲛⲁϥ « Sagtest du ihm nicht : Es ist nichts da! so dass er fortging. »

Pap. Sallier I, 6/6 = *Anast. V*, 16/6 : « Sie (sagen) : Gieb Getreide her! Es ist nichts da! »

Auch hier ergiebt sich die Gleichung = Rätselhaft bleibt mir das Determinativ , an statt dessen man erwartet, wie es die demotische Gruppe zeigt.

Ein zweites Wort, welches zweifellos hierher gehört, ist , aber hier ist die Erklärung schwierig[2]. Sollte die Doppelpräposition *r mʿ*[3] in dieser syllabischen Schreibung stecken? Leider kann ich aber ein *r mʿ* in der älteren Litteratur nicht nachweisen und kann nur als verwandte Bildung neben[4] anführen. Daher bleibt meine Erklärung recht problematisch. Dass man neben dieser syllabischen Orthographie auch in andrer Weise versucht hat, traditionelle Schreibungen durch lautentsprechende zu ersetzen, habe ich anderweitig gezeigt[5].

XXXV. *Die Einleitungsformel der Märchen.* — Über den Sinn der Worte, mit welchen die Novellen von den beiden Brüdern und vom verwunschenen Prinzen anheben, ist man seit langem im Klaren. Wir gehen schwerlich fehl, wenn wir[6] « es waren einmal zwei Brüder » und « es war einmal ein König » übersetzen, aber die grammatische Auffassung dieser Formel ist noch nicht geglückt[7].

Wir haben in und zweifellos die koptischem ⲛⲧⲟϥ entsprechenden Formen des Pronomen personale[8] vor uns, welches hier nachdrucksvoll das folgende Substantiv anticipiert. Demnach lautet eine wörtliche Übersetzung des zweiten Beispiels « was ihn anlangt, so war ein König ». Die Formel des Papyrus d'Orbiney verlangt indessen eine ausführlichere Besprechung. Zunächst möchte ich gegen die bisher

1. Vgl. dazu *Bol.*, 6/6 : « denn ich habe keine Leute ».
2. Die von Brugsch, *Hierogl. Gram.*, § 287, gegebene Ableitung von fällt mit der jetzt ermittelten Lesung *r gs*.
3. Bekannt ist *m mʿ*.
4. Erman, *N. Gram.*, § 103.
5. *Rec.*, XVIII/89-90.
6. Für die endgültige Lesung s. Griffith, *P.S.B.A.*, 1889, p. 162.
7. Erman, *N. Gram.*, § 337.
8. Erman, *N. Gram.*, § 69.

übliche Auffassung in « zwei Brüder stammten von einer Mutter und einem Vater » einen Nominalsatz sehen, dessen Subject *sn snw* (Singularis) durch das vorangehende *ir mntwf ḥrtw* hervorgehoben oder anticipiert ist. Was ist nun *ḥrtw?* Ich glaube lediglich eine Partikel, welche ich auch sonst nachweisen kann. Z. B. *Anast. IV*, 9/4 : « Was soll dein Sagen : Siehe (?) der Offizier ist besser als der Schreiber! »

Sallier I, 8/4 : « Komm siehe (?), ich trete ein vor meinen Herrn. »

Vielleicht verhält sich dieses *ḥrtw*, dessen ungefähren Sinn ich durch « siehe » wiedergegeben habe, zu *ḥr* wie *istw* zu *is*. In beiden Fällen dürfte das *tw* (im A. R. *tw* das Pronomen absolutum der 2ten Person sein, welches sich bekanntlich gern an imperativische Verbindungen hängt. Demnach dürfte die grammatische Erklärung der letzten Formel in der folgenden Übersetzung ausgedrückt sein : « Was sie anlangt, siehe (?) zwei Brüder stammten von einer Mutter und einem Vater. » Abgesehen von diesen beiden Formeln liegt die obige anticipierende Verbindung auch in einer etwas dunklen Stelle des Dekretes des *Ḥrmḥb* vor Z. 29 : .

Beiläufig bemerke ich, dass sich *mntf* schon im Neuägyptischen als Adversativpartikel (= ⲛⲧⲟϥ) nachweisen lässt. In einem Brief (*Pap. Anast. IV*, 4/11 ff.) schildert ein Schreiber seine Sehnsucht nach Memphis :

« Siehe, mein Herz schlägt stürmisch (?), es eilt ohne Besinnung (?), es fährt stromaufwärts, um Memphis zu sehen... *ich aber* ich sitze ruhig da (ⲁⲛⲟⲕ ⲛⲧⲟϥ) während mein Herz eilt, um mir zu sagen, wie es in Memphis aussieht. »

XXXVI. *Zu Pap. d'Orbiney 3 8.* — Für diese bislang noch nicht entzifferte zerstörte Stelle glaube ich folgende Lesung und Übersetzung vorschlagen zu dürfen : « da wurde der Jüngling wie ein Südpanther vor Wuth wegen des schlimmen Antrages ».

ḥr st r; « wegen » findet sich auch sonst z. B. in einem Briefe der Dyn. XXI[2] : « du feindest mich an (?) indem du gegen mich fluchst wegen dieser Spötterei ».

XXXVII. *Zum Papyrus Abbott.* — Trotzdem dieser Papyrus[4] schon vielfach bearbeitet worden ist, giebt es doch noch einige Punkte, welche der Berichtigung

1. Ich gebe die verbesserte Form anstatt des fehlerhaften .
2. Spiegelberg, *Correspondances*, p. 68; *P.B.N.*, 198, Z. 4-5.
3. L. so anstatt .
4. Die Litteratur s. bei Wiedemann, *Ägypt. Geschichte*, p. 518 A. 5, und *Supplement*.

bedürfen. Eine der wichtigsten Berichtigungen betrifft den Namen einer der Hauptpersonen des Processes, des Fürsten der Weststadt. Bislang ist dieser Name *Pꜣ-sr-ꜥꜣ*[1] gelesen worden, und doch hätte ein Vergleich mit dem Namen seines Kollegen (var.[2]) (var.[3]) darüber belehren können, dass die Lesung unrichtig ist. Denn das *sr* gelesenen Zeichen hat in beiden Namen durchaus verschiedene Formen. In dem Namen des Stadtfürsten haben wir (5/13) in dem seines Kollegen (5/19) .

Das erstere Zeichen ist uns als *sr* z. B. aus derselben Handschrift 4/8 bekannt, und des zweite Zeichen ist die gleichfalls gut belegte hieratische Form des alten Mannes *iꜣw*[4]. Demnach hiess der Stadtfürst *Pꜣ-sr(i)* und sein Kollege von der Weststadt *Pꜣ-iꜣw-ꜥꜣ*.

Abbott, 6/6-8. — In der trotzigen Antwort, mit welcher der Arbeiter (*rmt ist*) *Wsr-ḫpš* den Stadtfürsten zu ärgern sucht, heisst es mit Bezug auf die Königsmumien :

Die jungsten Übersetzungen von Erman[6] und Maspero[7] stimmen darin überein, dass sie *ḫwy mky* activisch nehmen, und unterscheiden sich dadurch von der älteren Übersetzung von Chabas[8], welcher die beiden Verben passivisch fasst.

Zweifellos ist hier die ältere Übersetzung im Recht, denn die Verbalformen auf *y* sind passive Participialformen[9], wie sie mit Vorliebe von Verbis III^{ae} inf. gebildet werden. « schützen » gehört nun wie sich z. B. aus dem Imperativ plur. (*Wnis*/457) und dem unten mitgeteilten Infinitivbeleg *mkt* ergiebt, dieser Verbalgruppe an. Ob *ḫw* ebenfalls hierher gehört, kann ich nicht entscheiden[10], aber jedenfalls ist unsere Construction dem im *Pap. Abbott* so überaus häufigen Nominalsatz mit passivischen Participium *sw gmy wḏ*; analog gebildet, und die Übersetzung « sie waren unversehrt, sie waren geschützt und geschirmt » ist völlig gesichert. Die hier vorliegende Verbindung der beiden Synonyma ist nicht selten anzutreffen, vgl. :

Pap. Turin jud., 3/3 : « ich bin geschützt und geschirmt bis in Ewigkeit ».

---

1. *Abbott*, 1/7, 5/19, 21.
2. *Ib.*, 5/13, 20.
3. *Ib.*, 5/20, 7/6.
4. Cf. *Turin*, 116/3, und in den vielen Briefen, welche die Wendung *ꜣwt ꜥꜣt* im Anfang enthalten. Man mag damit unsren Eigennamen vergleichen.
5. Die eigentümliche Form von auch sonst in dieser Hs., so 7/13 hinter *gmy*.
6. *Ägypten*, p. 196.
7. *Enquête judiciaire*, p. 43. — Die richtige Lesung der Eigennamen ist, wie ich erst nachträglich erfahre, schon von Maspero gegeben worden. Da dieselbe aber von den späteren Bearbeitern des Papyrus, den Autor nicht ausgenommen, nicht beachtet worden ist, so mögen die obigen Bemerkungen dazu dienen, Masperos Lesung der Vergessenheit zu entreissen.
8. *Mélanges égyptologiques*, I/104.
9. Erman, *N. Gram.*, § 162; Müller, *Ä. Z.*, 91/90 ff.
10. Die Stele von Mitrahine (s. unten) giebt als Inf. *ḫw*, aber der Text stammt aus der Saitenzeit.

L., *D.*, III, 140 *c*/16–17 (nach Golénischeff, *Rec.*, XIII, Tafel II) : 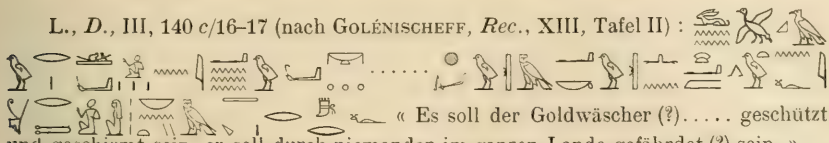 « Es soll der Goldwäscher (?)..... geschützt und geschirmt sein, er soll durch niemanden im ganzen Lande gefährdet (?) sein. »

Stele von Mitrahineh[1], Z. 7 : 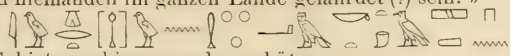 « Meine Majestät befahl, dieses Gebiet zu schirmen und zu schützen. »

Was nun den Schluss des Satzes anlangt, so scheint es mir am ungezwungensten und am sinnentsprechendsten zu sein, einen uneigentlichen Nominalsatz anzunehmen, dessen Subject *n; sḫr nfr* ist. Danach ist die ganze Stelle so zu übersetzen :

« Sie (sc. die Mumien) sind unversehrt, sie sind geschützt und geschirmt. Die schönen Pläne des Pharao, ihres Sohnes, überwachen sie und lassen sie gründlich[2] inspizieren (?). »

Wenn man sich vergegenwärtigt, dass der angeredete Stadtfürst die Demonstration (*wpt ʿꜣt*, 5/11) der Gegenpartei als eine Beleidigung des Pharao bezeichnet und die Gewissenhaftigkeit der Untersuchung in Zweifel gezogen hatte, so versteht man den Hohn, welcher aus dieser Wendung klingt.

Abbott, 6/12. — In der Rede des Stadtfürsten heisst es bei der Aufzählung der Schreiber, welche ihm über die schlimmen Zustände in der Nekropolis berichtet haben : 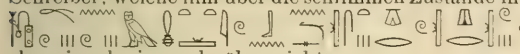 « Sie schrieben (es) sich also auf, aber sie schwiegen darüber nicht. »

Diese richtige Lesung gab schon Chabas (*Mélanges*, I/122), aber die Construction ist m. E. bislang nicht richtig verstanden worden.

Ich glaube, dass wir in dem letzten Teil des Satzes eine incorrecte Schreibung oder, wenn man lieber will, eine graphische Spielerei vor uns haben. *bn* verneint bekanntlich besonders Nominalsätze[3] und es liegt danach nahe, folgenden Text her zu stellen 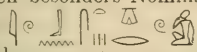 . Wir haben demnach hier dieselbe Verwendung des Silbenzeichens *ns* vor uns, welchen Sethe[4] vor kurzem für die Pyramidenzeit belegt hat, z. B. für *ms ns* « sie hat geboren ». Unser Text ist freilich darin incorrect, dass er *bn* + *ns* + *st* für *bn-st* schreibt, also das *n* doppelt ausdrückt, abgesehen davon, dass er einer bekannten Eigentümlichkeit[5] der neuägyptischen Orthographie zu liebe das *s* doppelt setzt.

---

1. Nach eigener Abschrift publ. Brugsch, *Rec.*, pl. III; Mariette, *Mon. div.*, 30 *b*, s. Wiedemann, *Geschichte*, p. 644.

2. Cf. *Abbott*, 5/1 : 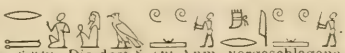 .

3. Erman, *N. Gram.*, § 348. Die dort § 349 Anm. vorgeschlagene Erklärung wird durch die unzweifelhaft sichere Lesung *grw* hinfällig.

4. *Ä. Z.*, 95/73. — Schon früher hat Maspero (*Rec.*, VII, 140-141; X, 19, 3), worauf ich freundlichst aufmerksam gemacht werde, diese Verwendung von *ns* besprochen. Andre derartige Fälle besprach Müller, *Ä. Z.*, 91/89 A. 3. Diese eigentümlichen Schreibungen, welchen auch die von Müller (*Rec.*, XIV/20) nachgewiesene Schreibung des Causativums von *šm* « gehen » angehört, spielen in der ägypt. Orthographie eine weit grössere Rolle, als man bisher angenommen hat, und vordienten einmal eine eingehende Untersuchung.

5. Cf. für ⲛⲁⲥ.

XXXVIII. *Zu* . — Die obige Gruppe gehört zu den zahlreichen uralten Titeln, deren abgekürzte Schreibungen nicht nur uns, sondern auch den späteren Ägyptern schon unverständlich waren. Vielleicht belehren uns einmal die jetzt zu Tage geförderten ältesten Denkmäler, einstweilen müssen wir uns mit den weit jüngeren Quellen abfinden.

Die Texte des A. R. schreiben neben gelegentlich[1] und im M. R. treffen wir [2]. Das spricht für die Lesung *mdw rḫw(y)t* und dürfte « Sprecher der Weisen bedeuten ». Diese Bedeutung scheint noch im N. R. gefühlt worden zu sein, wenn anders der Titel[3] « Fürst der Reden für Weise und Zuhörer » auf unsre Gruppe Bezug nimmt. Mit dem letzteren Vorbehalt sei hier eine andere Titulatur des neuen Reiches mitgeteilt (L., *D.*, III, 240 *d*) :

« Dessen Stock über den Weisen ist » lässt darauf schliessen, dass der Verfasser dieser Inschrift *md* als « Keule, Stock » gedeutet hat[4].

Welche von beiden Anschauungen die berechtigte ist, wenn überhaupt eine derselben der ursprünglichen Bedeutung gerecht wird, möchte ich nicht entscheiden.

XXXIX. *irï-pr*. — Wir pflegen die obige Gruppe[5] für « Tempel » *rꜣ pr* zu lesen und mit Kopt. ⲣ̄ⲡⲉ zusammenzustellen. Dabei sind indessen bisher zwei Schwierigkeiten unbeachtet geblieben. Einmal ist es recht bedenklich aus « der Mund (Öffnung) des Hauses » die Bedeutung « Tempel » zu entwickeln, und dann macht auch die Gleichung *rꜣ-pr* = ⲣ̄ⲡⲉ sehr grosse Schwierigkeiten. Also Grund genug, um die eingebürgerte Lesung anzuzweifeln. Nun ist die Gruppe in einer Reihe von Fällen *irï* zu lesen[6] und diese Lesung scheint mir auch für unser Wort zuzutreffen. *irï pr* heisst « das was zum Haus (sc. des Gottes) gehört » und ist eine Bildung wie *irï ḥt* « Liste », welches Griffith[7] neuerdings als masc. nachgewiesen und gewiss auch richtig in der obigen Weise gelesen hat. So glaube ich, dass *irï pr* seinem Ursprung nach nicht das durch *ḥt* bezeichnete Tempelgebäude, sondern das ganze Tempelwesen bezeichnet, also griech. τέμενος am besten entspricht. Von *irï-pr* gelangt man aber leicht zu ⲉⲣⲡⲉ, welches aus *ĕrĕ-pᵉr* entstanden ist.

XL. *dï* (ⲧⲁⲓ). — Vor einiger Zeit hat Sethe[8] den Nachweis zu erbringen gesucht, dass das obige Wort durch die hieratische Ligatur aus ; entstellt worden sei und daher keine Daseinsberechtigung in unsren Wörterbüchern habe. Ich muss gestehen, dass ich den scharfsinnigen Ausführungen von vornherein

1. L., *D.*, II/48, 63.
2. *Siut*, IV/216.
3. Virey, *Rḫmrᵉ*, pl. XXXVIII.
4. Wie ich aus *Deshasheh*, p. 47, ersehe, hat sich Griffith neuerdings für die neuägyptische Interpretation (« staff of the Rekhyt ») entschieden.
5. Ich gebe die Orthographie des A. R. und M. R.
6. *Rec.*, XVII, p. 96-97.
7. *Kahun Pap.*, Text, p. 18.
8. *Ä. Z.*, 93/111.

deshalb sehr ablehnend gegenüber stand, weil sich die Schreibung ja auch noch in der hieratischen Cursive nachweisen liess. Mit den Confusionen von und (und) liegt es doch wesentlich anders als in unsrem Fall, denn kein hieratischer Text des neuen Reiches, von den vorhergehenden Perioden ganz zu schweigen, bietet jene irrtümlichen Varianten. Sie finden sich nur in hieroglyphischen und ganz späten hieroglyphisch angehauchten Texten, als Verwechslungen des transcribierenden Steinmetzen, aber findet sich auch in hieratischen Texten, wie man sich leicht aus den von SETHE gesammelten Stellen überzeugen kann, denen ich noch *Abbott*, 5 7, hinzufüge (sic) « ich kenne hier keinen Platz an diesen Plätzen ».

Für eine solche *hieratische Confusion* wüsste ich keinen anlogen Fall anzugeben. Haben wir also kein Recht, die Gruppe aus dem Wörterbuch zu verbannen, so lässt sich durch eine weitere Beobachtung die Heimatsberechtigung unsres Wörtchens in schönster Weise darthun. SETHE hat, wie mir scheint, schlagend nachgewiesen, dass : Partikeln sind, und die Bedeutung « noch, hier » sehr wahrscheinlich gemacht. Nun giebt es im Demotischen eine namentlich aus Weihinschriften und den gnost. Papyris bekannte Gruppe , deren Lesung ṭaï durch eine griechische Transcription[1] ebenso wie die Bedeutung « hier » gesichert ist. In diesem ṭaï sehe ich das Derivat unsres *dï* und halte es gleichzeitig für recht wahrscheinlich, dass die demotiche Gruppe aus der hieratischen entstanden ist.

Somit sind ʿ; und *dï* als zwei synonyme Partikeln mit örtlicher u. zeitlicher Bedeutung zu betrachten, von denen gerade die von SETHE beseitigte Gruppe die andere verdrängt und überlebt hat. Bekanntlich lässt sich *dï* ṭaï noch im Koptischem nachweisen[2].

XLI. *Zu der Lesung von und*. — Die beiden Silbenzeichen sind zuletzt von ERMAN[3] zweifelnd *iḫ* gelesen worden, und darin glaube ich dem beistimmen zu müssen, dass beide Zeichen denselben Lautwert haben. Denn die Pyramidentexte schreiben für « den Sonnenberg, Horizont » , aber damit ist für die Lesung der beiden lautlich identischen Zeichen nichts gewonnen. Nun lässt sich aus der griech. Umschrift von Ἀρμαχις die Gleichung = χις feststellen und dieser Befund stimmt gut zu der aus dem *Pap. Rhind* (11/11) u. s.[5] belegten Schreibung und *aḫit*[6]. Da nun der *Pap. Rhind* ähnlich wie das letzte Wort *aḫi* schreibt, so liegt es nahe, darin einen Beweis zu sehen, dass beide

1. S. HESS, *Glossar zu dem Londoner gnost. Papyrus*, p. 16.

2. PEYRON, *Lex.*, p. 227. — Hieroglyphisch findet es sich noch in der Ptolemäerzeit, z. B. DÜMICHEN, *Tempelinschriften*, I, 101/8.

3. *Grammatik*, Schrifttafel C 58 und N 44. — 4. *P. I*/74, *P. II*/486, W/433.

5. Gnost. Pap., s. Glossar bei HESS, *Der gnost. Papyrus von London*.

6. Ob der anlautende Vocal ein *a* war, wie man auf Grund der griech. Transcription annehmen möchte, lasse ich dahin gestellt. Jedenfalls setzt die demotische Schreibung einen Vokal vor dem *ḫ* voraus. Bei der wüsten Orthographie demotischer Texte können für die obige Untersuchung nur Formen derselben Hs. von Belang sein. Es ist demnach überflüssig, andere Schreibungen vgl. z. B. Harmachis in BRUGSCH, *Thesaurus*, p. 915) hier anzuführen.

Worte sehr lautähnlich waren. Die vokalisierte Form von [hieroglyphs] ist uns aber aus dem Eigennamen

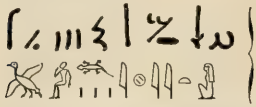

[hieroglyphs] Ψενασυχις (*Pap. Berlin*, 3118/1) bekannt. ασυ = ʿšʾ ⲁϣⲁⲓ

χι(ς) = [hieroglyphs]

führt zu der Gegenüberstellung

[hieroglyphs] = [hieroglyphs] = αχι

[hieroglyphs] = [hieroglyphs] = χι.

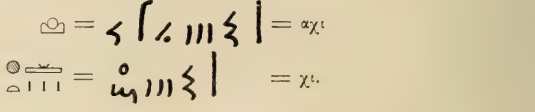

Daraus ergiebt sich, dass beide Worte in der letzten Silbe gleich vokalisiert waren, während die anlautende Silbe verschieden war. Überdies heben die demotischen Schreibungen auch den Geschlechtsunterschied gut hervor, denn *ỉḫt* « Sache » ist bekanntlich im Unterschied von [hieroglyphs] männlich[1]. Wenn ich für αχι = [hieroglyphs] nach einer entsprechenden koptischen Nominalbildung suche, so möchte ich am ehesten an eine Bildung wie ⲉⲙⲓⲥⲉ (= *ỉ*^{e}*m*^{i}*s*^{e}*t*) denken und danach *ỉ*^{e}*ḫ*^{i}*w*^{ĕ}*t* als Grundform postulieren. Aus *ỉ*^{e}*ḫ*^{i}*w*^{e}*t* ware dann ^{ĕ}*ḫî* geworden wie, aus *ʾ*^{e}*tpô*^{y} (= *w̱*)^{e}*t* ein ^{e}*tpô*.

In Αρμαχις wäre dann in der bekannten Weise das *ĕ* in ^{e}*ḫî* dem α in Αρ angeglichen. Somit möchte ich für [hieroglyphs] = [hieroglyphs] die Lesung *ỉḫw* vorschlagen. Davon ist *ỉʾḫw* « Glänzen, Glanz » o. ä. zu unterscheiden, welches die Pyramidentexte [hieroglyphs] *ỉʾḫw* und die demot. Texte (z. B. Rhind) [hieroglyphs] *îḫĕ* Kopt. ⲓϧ schreiben. Wie früh zwischen den beiden ursprünglich [hieroglyphs] verschiedenen Gruppen eine Confusion eingetreten ist, bleibt noch zu untersuchen.

Der in den Amarnabriefen erwähnte Stadtname *Ḫinatôn*, in welchem ich[2] die assyrische Transcription von [hieroglyphs] vermutet habe, kann demnach nicht den Namen Amenophis' IV enthalten, der *ỉʾḫw-n-ỉtn* lautet und das Wort *ỉʾḫw* « der Glänzende, der Geist » freilich mit der oben angedeuteten Confusion enthält. Damit findet die von *Schäfer*[3] neuerdings gegebene Erklärung eine weitere Bestätigung. *Ḫinatôn* kann nicht aus *ỉʾḫw* (= ⲓϧ) *n ỉtn* entstanden sein, dagegen ist gegen die Gleichung *^{ĕ}*ḫî-n-*^{e}*ỉtôn* = *Ḫinatôn* lautlich nichts einzuwenden. Die Verkürzung des ^{e}*ḫî* zu *ḫi* führt wieder auf die oben erwähnten Gleichungen von [hieroglyphs] und [hieroglyphs] mit ihren demotischen Transcriptionen, aber ich wüsste daraus keine Schlüsse für die Nominalbildung von [hieroglyphs] zu ziehen.

XLII. *Zu der Berechnung des in der Felsenstele von Hamamât erwähnten Expeditionscorps.* — In der Berechnung der in der angegebenen Inschrift (L., *D.*, III, 219, Z. 13 ff.) erwähnten Teilnehmer an der grossen Expedition in die Steinbrüche von Hamamât ist bislang stets dem Verfasser der Inschrift ein Rechenfehler, und zwar ein

1. Vgl. z. B. *Prisse*, 2/7.
2. *Rec.*, XX/37, A. 1. — Die von Max Müller gegen diese Identifikation erhobenen sachlichen Einwände (*Oriental. Litteraturztg.*, I/176) scheinen mir nicht dagegen zu sprechen.
3. *Ä. Z.*, 96/166.

recht erheblicher, zur Last gelegt worden. Dass dieser aber in Wirklichkeit nur in eines irrigen Auffassung der betreffenden Stelle besteht, sollen die folgenden Ausführungen zeigen.

Die Liste beginnt zunächst mit 9 höheren weltlichen und geistlichen Beamten und giebt denn folgende Ziffern, die ich der Bequemlichkeit halber in 2 Gruppen neben einander stelle :

20	5000
+ 20	2000
+ 1	800
+ 20	200
+ 50	130
+ 50	
+ 1	
+ 50	
+ 1	
+ 3	8130
+ 3	+ 234
+ 2	8364[1]
+ 4	
+ 9 hohe Beamte.	
234	

Aller Wahrscheinlichkeit nach ist nun in der Gesamtsumme einfach statt mit einer sehr leichten Änderung zu lesen, und der Fehler vermutlich dem modernen Copisten zur Last zu legen.

Der Posten 900 habe ich in dieser Addition unberücksichtigt gelassen, nicht nur weil er die so schön stimmende Rechnung verderben würde, sondern auch weil dies ausdrücklich von dem Verfasser der Inschrift bemerkt ist, denn ich übersetze den die Ziffer 900 einführenden Satz « Gestorbene, welche dieser Berechnung fern sind » (d. h. welche in dieser Addition nicht mitgerechnet sind).

Die Bedeutung von *w; r* « fern sein von » ist längst[2] erwiesen und für *sḥn* « Berechnung » als eine der Bedeutung dieses vieldeutigen Wortes sei auf den Titel[3] *sš sḥn* « Rechnungsschreiber » verwiesen, der sich aus den Varianten ergiebt. Schwierig bleibt dagegen das erste Wort, dessen oben gegebenen Sinn man stets — und gewiss richtig — erraten hat, ohne eine Erklärung der Form zu versuchen. Dass dieselbe mit *mt* « sterben » nichts zu thun hat, liegt auf der Hand.

Einer der euphemistischen Ausdrücke für den Verstorbenen ist *ntï im* (ⲉⲧⲓⲙⲁⲩ) « welcher dort ist ». Ich zitiere für den genannten Singular das « Gespräch eines Lebensmüden[4] » Z. 142, für den Plural (Osirishymnus der Bibl. Nationale, Z. 7[5]); (*Sonnenhymnus*, Reinisch, *Chrest.*, 15/11).

Es liegt sehr nahe, unser mit diesen Wendungen zusammenzubringen, und so glaube ich kaum fehl zu gehen, wenn ich diese Gruppe *imïwtïw* lese und darin eine jener *wtï* bildungen erkenne, mit welcher man u. a. von den aus Präpositionen abgeleiteten Adjectiven nomina agentis bildet[6]. *imïwtïw* « welche dort sind », ist also völlig synonym mit dem oben angeführten *ntïw im*, der euphemistischen Bezeichnung der Verstorbenen.

XLIII. — *Zu der Stadt* *Swnw*. — Was ich über diese zuletzt von Daressy[7] als Crocodilopolis (zwischen Hermonthis und Aphroditopolis) bestimmte

1. Auch Brugsch, *Geschichte Ægyptens*, p. 623, Anm. hat hier einen leichten Rechenfehler gemacht.
2. Brugsch, *Wörterb.*, V/381 ff. — 3. *Ib.*, VII/1097. — 4. S. Erman's *Ausgabe*, p. 71. — 5. *Rec. arch.*, XIV, pl. 307. — 6. S. *Rec.*, XVI/191 ff. — 7. *Rec.*, XIV/25.

Stadt bemerken will, betrifft zunächst die Lesung des Namens. Ich gehe dabei von folgendem Material aus, welches ausschliesslich dem M. R. angehört :

I. *Rec.*, XIV/25 : .

II. *Ä. Z.*, 82/122 : .

III. Budge, *Collection of the Antiquities of Lady Meux :* .

IV. Petrie, *Illahun*, VIII :

V. *Collection of the Rev. Mr. Mac Gregor*. Folgende Weihinschrift (Dyn. XIII) : .

VI. Schiaparelli, *Cat. Florenz*, S. 102 : .

VII. *Ib.*, 266 : , var. ; *ib.*, 266, var. .

Dass in I-III die Zeichen , und für *swn* stehen, ist nicht wohl zu bezweifeln. In allen diesen Fällen ist *nb Sunw* « der Herr von *Swnw* » ein Attribut des *Sobk*. Mit solchen Götterattributen werden nun nicht selten ägyptische Eigennamen gebildet, vgl. :

(Lieblein, 1536) Attribut des Hathor « Herrin von Aphroditopolis[2] »;

(Lieblein, 140) « Herrin von Tentyra » Attribut derselben Göttin;

(Lieblein, 1885) ⲛⲉϩⲓⲙⲏ « Herr von Elephantine » Name des Chnum.

Ebenso bildet man nun mit dem Beinamen des *Sobk* das nomen proprium *Nb-swnw*, welches sich im M. R. gar nicht selten findet aber bislang nicht richtig gelesen worden ist. Denn in den von Steindorff (*Ä. Z.*, 94/126, A. 3) zusammengestellten und *Nb-sw-'*; gelesenen Formen steckt ganz zweifellos das oben erörterte Attribut des krokodilsköpfigen Gottes. Dieser Name *Nb-swnw* steckt nun wohl auch in dem nomen proprium , in welchem eine fehlerhafte Transcription von sein dürfte. So möchte ich auch freilich mit einer gewissen Scheu die Frage aufwerfen, ob nicht auch in V-VII unser Stadtname steckt. Dann würde jedenfalls VI beweisen, dass der betreffende Steinmetz thatsächlich *smn* las, da er das Wortzeichen *mn* hinzufügte. Doch liegt es näher in IV-VI an die Stadt *Smn* zu denken, deren Lage noch nicht sicher ermittelt ist[3].

Wo aber ist die Stadt *Swnw* zu suchen? Ob Maspero[4] auf Grund der von ihm veröffentlichten Stele Recht hat, unsren Ort in der Nähe von *Rizaqât* (رزقات) zu suchen, ist mir fraglich. Wenn ein Gott der « Herr » zweier Kultstätten genannt wird, so folgt daraus noch nicht, dass beide benachbart sind. Ich möchte dagegen unter allem

1. Ich lasse dahingestellt, was von diesen eigentümlichen Formen auf Rechnung des altägyptischen Steinmetzen oder des modernen Copisten und Typographen zu setzen ist.

2. Brugsch, *Dict. géogr.*, 933. — 3. Brugsch, *Dict. géogr.*, 712 und 1305. — 4. *Ä. Z.*, 82/122.

Vorbehalt in *Swnw* die ältere Schreibung des, soweit ich sehen kann, nur aus späten Texten bekannten *Snï* Esneh[1] sehen. In diesem Fall würden auch die unter VII zusammengestellten Varianten mit dem Determinativ des Fisches (= Latus) ihre Erklärung finden. Sollte meine Vermutung — mehr beabsichtige ich nicht zu geben — das Richtige treffen, so würde sich *Swnw* « Esneh » von *Swnt* « Assuan » unterscheiden wie *Ddw* « Busiris » von *Ddt* « Mendes ». Der Kult des *Sobk*, des Sohnes der Neit, ist auch sonst für Syene belegt[2].

XLIV. *Inschriften der Sinaihalbinsel.* — Herr Pfarrer Dr. Sebastian Euringer hat im Frühjahr 1894 gelegentlich einer Reise nach der Sinaihalbinsel einen grossen Teil der Felsinschriften im Wadi Maghara abgeklatscht. Unter diesen Inschriften verdienen zwei in mehr als einer Hinsicht das Interesse der Fachgenossen und ich mache daher dankbar von der freundlichen Erlaubniss Gebrauch, die Abdrücke in einer genauen Wiedergabe vorzulegen. Beide Inschriften sind bereits von Brugsch[3] mitgeteilt worden, aber teils ungenau teils unvollständig. Die folgende Reproduktion ist nach einer Photographie der mir zur Verfügung gestellten Abklatsche gegeben worden.

« Im Jahre II unter dem König Amenemḥet III. — Der Auserwählte vor seinen Untergebenen, welcher dem folgt, welcher ihm wohlthut. (Er spricht) : Ich befuhr das Meer mit Kostbarkeiten im Auftrage des Horus, des Herrn des Palastes (d. h. des Pharao).

» Der Beamte des Schatzhauses, der grosse Vorlese priester *Sꜣ*, mit Beinamen *Ḥr-n-tꜣ-mḥw*[4]. »

Wie Brugsch schon hervorgehoben hat, besteht das Hauptinteresse dieser Inschrift in der Erwähnung des Transportes von Minenprodukten zur See.

Zu dem Titel des Beamten ist an die ähnlichen (*Cat. Abydos*, 585; *Beni-Hasan*, I/17) sowie an den bekannten zu erinnern. Sie bezeichnen im Ggs. zu « gewöhnlicher Vorlesepriester[5] » höhere Grade diese Priesteramtes.

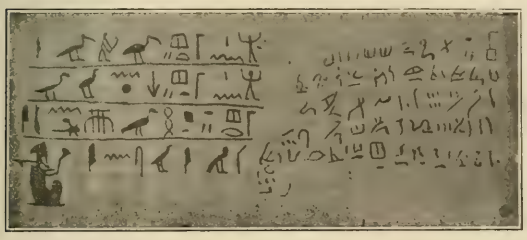

Die folgenden Inschriften[6] befinden sich nebeneinander. Sie enthalten wie die meisten sinaitischen Inschriften in der Nähe der Kupferbergwerke, Namen von Bergwerksleuten . Von besonderem Interesse ist hier der *ꜥꜣm ỉwsnỉ*. Durch den Spitzbart und das gekrümmte Wurfholz[7] ist der Mann deutlich als

1. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 720. — 2. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 722. — 3. *Thesaurus*, No. I, p. 1488; No. II, p. 1487. — 4. Diese Zeile ist von Brugsch völlig verlesen worden. — 5. Griffith, *Kahun Pap.*, Text, p. 26.
6. Von Brugsch a. O. nur in Auszügen mitgeteilt unter ungenauer Wiedergabe der Figur des Asiaten.
7. Die beistehende Pause [p. 52, oben] giebt die Figur in Originalgrösse wieder.

« Asiat[1] » gekennzeichnet, führt aber einen gut ägyptischen Namen, der freilich sonst nur Frauen eignet[2].

XLV. *Ineditum.* — Auf dem Rand einer kleinen Opfertafel[3] aus Kalkstein, welche im Besitz des Herrn Pfarrer Dr. Euringer ist[4], befindet sich folgende Inschrift :

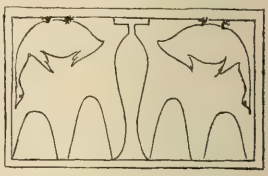

Die in dieser Inschrift erwähnte Familie ist uns aus zwei Libationsvasen in Gizeh bekannt, welche PIEHL, *Rec.*, VII/119 ff., veröffentlicht hat. Alle diese Stücke stammen vermutlich aus einem thebanischen Grabe und gehören wohl der Dyn. XXII-XXV an. Mit ihnen gewinnen wir folgende Stammtafel dieser Familie von Amonspriestern :

Wsr-Ḫns + *Nḥms-Rᶜ*

Mr-ʾimn-ʾits + *Kpw-ḥ3-Ḫns* + *Ns-Ḫnsw* (weibl.)

P3-šrʾi-Ḫnsw

Kp-ḥ3-Ḫnsw.

Aus dieser Genealogie ergiebt sich, dass *Kpw-ḥ3-Ḫnsw*[5] mit zwei seiner Schwestern verheiratet war.

XLVI. 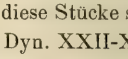 *mnḥitì* = מִנְחָה. — Das obige Wort ist uns aus einer Stelle des *Pap. Sallier I* (4/1 ff.) bekannt, in welcher der Archivar des Schatzhauses *Amen-em-onet* dem Schreiber *Pentoeris* folgendes schreibt :

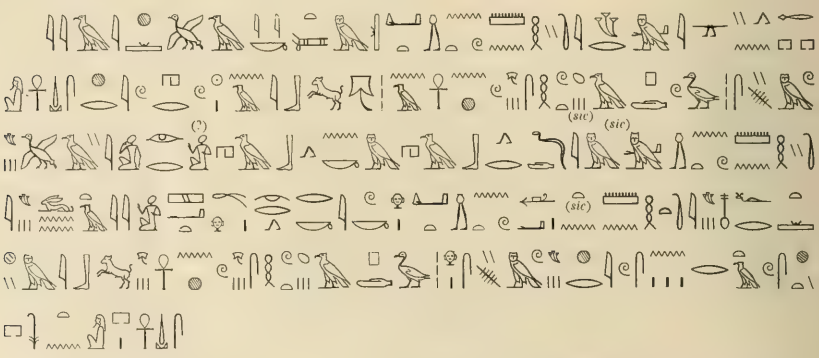

1. Vgl. Max MÜLLER, *Asien*, p. 124. — Über der Schulter trägt er den Hirtenstab mit einem Gegenstand, welchen man L., *D.*, II, 105 *b*, genau abgebildet findet (ein Talisman ??).
2. S. LIEBLEIN, *Unter dem Namen*. Auch die Bedeutung « Sie gehört mir » spricht für einen Frauennamen.
3. Auf der Oberseite befindet sich folgende Darstellung [s. oben].
4. Sie wurde 1894 in Theben erworben.
5. Die Lesung des *Rec.*, VII/120, eigentümlich (correct?) geschriebenen Namens ergiebt sich aus dem Zshg. der Genealogie, welche bei LIEBLEIN, 2365, unvollständig wiedergegeben ist.

« Was soll das heissen, dass du kein *mnḥtỉ* als Sendung an den Pharao schickst. Es ist doch der Tag der Kälber, der Ziegen, der Eier, des Geflügels und der Kräuter. Ich habe dir ausdrücklich geschrieben : Schicke *mnḥtỉ*. Wenn mein Brief zu dir kommt, so schicke eine sehr schöne *mnḥtỉ* an Kälbern, Ziegen, Eiern, Geflügel und Kräutern. Denn sie sind für die Weithalle des Palastes. »

Nur wenige Bemerkungen zu der hier gegebenen Übersetzung, welche nicht unwesentlich von der letzten von GUIEYSSE[1] gegebenen abweicht. Meine abweichenden Lesungen habe ich durch ein *sic* bezeichnet. ist hier die Copula (ⲡⲉ), damit bestimmt sich auch die Lesung des folgenden Verbums, in welchem (auch wäre möglich) die einzig sinnentsprechende Form ergiebt. In dem Schlusssatz fasst GUIEYSSE die Präpositionen *m* und *ḥr* unrichtig. In Bezug auf die letztere Präpositionen hätte ihn der fast identische Anfang des Briefes belehren sollen, dass *ḥr* hier in der bekannten coordinierenden Bedeutung[2] steht, welche ihm im Koptischen noch zukommt. *m* kann hier nur « in etwas bestehend[3] » heissen, in der von GUIEYSSE angenommenen Bedeutung « zusammen mit » dürfte nur *ḥnʿ* oder neuägyptisches *ỉrm-* (ⲛⲉⲙ) stehen.

Damit fällt ohne weiteres die Bedeutung « Rohrkörbe » für *mnhïtỉ*, welches eine viel weitere Bedeutung haben muss. Das Wort giebt sich nun durch sein Äusseres unschwer als ein semitisches Lehnwort zu erkennen, und ist aller Wahrscheinlichkeit nach מִנְחָה. In der ägyptischen Transcription ist der Vokal aus irgend welchen mir unbekannten Gründen unter das *ḥ* geraten, die eigentümliche Determinierung aber erklärt sich aus dem ähnlich aussehenden ägyptischen . Es ist also in dem Briefe von einem für den Hof bestimmten « Geschenk » an Naturallieferungen die Rede. Ob hier « Geschenk » ähnlich wie bei מִנְחָה ein schonender Name für « Abgabe » sein soll, wage ich auf Grund dieser einen Stelle[4] nicht zu entscheiden.

XLVII. נֹא *und* נֹא אָמוֹן. — Auf einem Holzkasten des Museums von Gizeh (Salle 59, No. 665), welcher zur Aufnahme von Totenstatuetten bestimmt war, befindet sich folgende Inschrift : . Der Kasten entstammt vermutlich dem Grab der Amonspriester, welches im Jahre 1891 entdeckt wurde, die in der Inschrift genannte Persönlichkeit ist sicher mit der gleichnamigen Person identisch, welcher einer der Priestersärge des genannten Fundes angehört[5].

Die ursprünglich in dem Kasten befindlichen Totenstatuetten lassen sich nun noch

1. *Revue égypt.*, VI/23.
2. Vgl. ERMAN, *Sprache des Pap. Westcar*, § 118.
3. ERMAN, *Gram.*, § 307, 3.
4. Vielleicht steckt unser Wort nach einer ansprechenden Vermutung des Herrn BOLLACHER in der wahrscheinlich verderbten Stelle *Anast. V*, 11/5, wo *mnḥt n ;pd* « Geschenk, Abgabe an Vögeln » heissen dürfte. Die Zusammenstellungen ϩⲙⲏⲛⲉ oder חֹמֶר (*Ä. Z.*, 76, 126) sind unmöglich. In *Pap. d'Orb.*, 1/10 : ist wahrscheinlich das zu streichen und zu übersetzen « das Kraut ist vortrefflich an der und der Stelle ».
5. S. die von DARESSY mitgeteilte Liste bei LIEBLEIN, *Dict.*, 2544, No. 81.

im Museum von Gizeh (Salle 60, Armoire D) nachweisen. Auf ihnen führt der Verstorbenen neben dem Namen *Nt-imm-nḫtw* oft den abgekürzten *Nt-nḫtw*.

Hier haben wir also in einem ägyptischen Eigennamen der Dyn. XXI (u. 1000) denselben Wechsel in der Benennung der Reichshauptstadt wie in der hebräischen Umschrift נא neben נא אמון.

XLVIII. *Zu dem Galaschurz des alten Reiches.* — Der über dem Gürtel befindliche schmale Streifen des von Erman[1] als « Galatracht » des A. R. bezeichneten Schurzes hat bislang noch keine zutreffende Erklärung gefunden. Die Deutung auf einen Dolchgriff hat Erman bereits zurückgewiesen. Man braucht nur sitzende Statuen zu betrachten, welche diese Tracht aufweisen, um sich von der Unmöglichkeit dieser Erklärung zu überzeugen[2]. Aber auch die Deutung auf das Ende eines Gürtels, welche Erman nur vermutungweise giebt, ist kaum zu halten. Man sieht nicht recht ein, was dieses Stück mit dem Verschluss zu thun hat, für welchen es überflüssig ist. Die folgende Überlegung führt uns vielmehr zu einer anderen Deutung, welche auch den bislang ausser Acht gelassenen Darstellungsweisen des Streifens gerecht wird.

Bekanntlich wird der aus einem vorn abgerundeten Stück gebildete Schurz von einem Gürtel gehalten, welcher in der Mitte des Leibes einen wahrscheinlich metallenen Verschluss hat. Dass dieser Schurz nicht frei am Körper anlag, so dass er nur durch den Druck des Gürtels gehalten wurde, liegt auf der Hand. Aber ebenso wenig kann das umgeschlagene Tuch ganz mit dem Gürtel durch Aufnähen verbunden gewesen sein. Denn dann würde das Übergreifen des Vorderblattes über das untere Stück unerklärlich bleiben. Bei dieser Annahme müssten die beiden Enden des rechteckigen Zeugstückes neben einander hängen, oder wenn sie abgerundet waren die Form des sogenannten *Śendowet* (ϣⲛⲧⲱ), L., *D.*, III, 33 *h*, zeigen.

Eben der Umstand, dass ein Stück über das andere greift, spricht dafür, dass nur ein Teil des Tuches an den Gurt genäht war, während ein andres Stück, das Vorderblatt des Schurzes, frei gelegen haben muss. Die folgenden Darstellungen des A. R. welche den einfachen Alltagsschurz wiedergeben, zeigen das deutlich, und gleichzeitig belehren sie uns darüber, wie man der für das freiliegende Vorderblatt bestehenden Gefahr des Abrutschens begegnete. Man liess das abgerundete Vorderstück in einen schmalen Streifen endigen, welcher unter dem Gürtel durchgezogen wurde und durch das darüber hervorstehende Stück das Hinaufziehen des rutschenden Vorderblattes leicht ermöglichte. Wenn eine solche Vorkehrung sich schon

L., *D.*, II, 112 *e*.

L., *D.*, II, 88.

1. *Ægypten*, S. 285.
2. Vgl. auch L., *D.*, III, 33 *e*, wo der Dolch unter dem Gürtel dargestellt ist.

bei dem gewöhnlichen Schurz als notwendig erwies, so war das in noch weit höherem Maasse bei dem Galaschurz der Fall mit dem schweren goldbesetzten Vorderblatt. Und so glaube ich nicht fehl zu gehen, wenn ich in dem in Frage stehenden Streifen das eben besprochene Zugband erkenne, um so mehr, als es überall in der Fältelung und meistens auch in der Farbe[1] mit dem gewellten (gesteiften?) goldbesetzten (?) Vorderstück übereinstimmt und sich schon dadurch als ein zu diesem gehöriges Stück erweist.

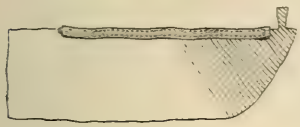

Die meisten Darstellungen in Zeichnung und Plastik zeigen den Streifen nicht, wie man erwarten sollte, am Rande des Vorderblattes, sondern etwas links davon befindlich. Aber gerade einer der ältesten Belege für unsere Tracht, die Statue des « Nesa » im Louvre zeigt die den obigen beiden Darstellungen entsprechende Wiedergabe des Streifens. Vielleicht haben bei den abweichenden Darstellungen Gründe stilistischer oder technischer Art bestimmend eingewirkt. Aber näher liegt die Annahme, dass — etwa in später Zeit — die Mode den Streifen etwas vom Rande abrückte.

Diese Annahme liegt auch den folgenden Skizzen zu Grunde, welche die obigen Ausführungen veranschaulichen sollen :

Mit dem Verschwinden der « Galatracht » aus der ägyptischen Mode, geht auch der hier besprochene Streifen verloren, um nur noch gelegentlich in der altertümlich gehaltenen Kleidung der Götter in etwas abweichender Form z. B. L., *D.*, III, 33 *g*, wieder aufzutauchen.

Auch die Mode des neuen Reiches verwendet noch das Zugband, aber nicht mehr in der alten wohl gesteiften Form sondern als einen leichten Stoffstreifen[2].

---

1. Ausnahme L. *D.*, II. 20, 21. — Allzu viel ist auf solche Ausnahmefälle nicht zu geben. Auch das so häufige Verzeichnen bei der Umdrehung der Figuren ist in Rücksicht zu ziehen.

2. Vgl. z. B. Arundale-Bonomi, *Gallery of the Brit. Mus.*, Tafel 52.

[a] La variante *Soumani*, si elle s'applique à la localité appelée ailleurs *Souanit*, *Souanou*, comme il est vraisemblable, est curieuse au point de vue philologique. M et B se remplacent assez fréquemment en égyptien, même quand B est la forme primitive, Méroé = Baroua, ⲙⲟⲩⲣⲓ *M.* ϯ, *scala* = Bakaït, magasou = Bagasou, *poignard*, etc. D'autre part, on a soit une réduction de B à Ou diphtongué, Ouaârou = Baârou, *le dieu Baal* (Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 319), soit de ou diphtongué à B, ouasit, ⲟⲩⲉⲓⲥⲉ, ⲟⲩⲁⲥ = ϧⲓⲥⲉ, ϧⲓⲥⲓ, ϧⲁⲥ, *serra*, *secare serrá*, ouasirou, ⲟⲩⲟⲥⲣ, *M.* ⲟⲩ = ϧⲟⲥⲉⲣ, *M.* ⲟⲩ, *remus*, etc. La progression est donc de ou diphtongué à B(ouasirou, ⲟⲩⲟⲥⲣ à ϧⲟⲥⲉⲣ), puis de B à M (Baroua à Méroé), soit dans le cas présent de Souanit à Soubanit, puis à Soumani. Le phénomène inverse, celui qu'on trouve en babylonien Shamash = Shaouash, expliquerait des formes telles que ramitou-romitou, *les hommes*, à côté de ratou-rôtou : on aurait la série ramitou-[rabitou]-raouitou-rôtou, à moins qu'on ne préfère avoir la proportion renversée, raouitou-[rabitou]-ramitou, ce dernier traité comme un féminin pour donner ⲣⲱⲙⲓ, ⲣⲱⲙⲉ. Un mouvement analogue expliquerait le passage du Shaousou-Shosou antique au ϣⲟⲙⲥ du copte. — G. M.

TEXTES PROVENANT DU SÉRAPÉUM DE MEMPHIS

PAR

ÉMILE CHASSINAT

Les documents que je publie aujourd'hui sont destinés à prendre place dans un recueil que je prépare depuis plusieurs années et dans lequel se trouveront réunies toutes les inscriptions relatives aux Apis, découvertes par Mariette pendant ses fouilles au Sérapéum de Memphis. Empêché par d'autres travaux, arrêté par des difficultés que je ne pressentais pas au début, je n'ai pu mener cette entreprise aussi rapidement que je l'aurais désiré. Aussi, craignant de laisser inactifs, pendant un temps qui peut être long encore, des textes utiles à notre science, et qui, trop longtemps déjà, à notre grand dommage, sont restés inaccessibles à la majorité des égyptologues[1], je préfère les éditer tels que je les rencontre dans mes notes, sans commentaires, sans classification, dans un ordre quelconque[2]. Chacun saura en tirer ce qui pourra lui convenir. Dès que mes loisirs me le permettront, je reprendrai ces matériaux, et je les réunirai sous la forme définitive que je compte donner à mon travail.

I. — *Musée du Louvre*

Les numéros qui accompagnent chaque texte ont trait : 1° à l'ordre dans lequel les monuments sont exposés dans les galeries du Louvre; 2° à l'inventaire ou au livre d'entrée du Musée; 3° à l'inventaire dressé par Mariette[3]. Une partie des stèles portent au verso une étiquette sur laquelle sont inscrits la mention de la dynastie à laquelle elles appartiennent et le numéro de l'Apis auquel elles sont dédiées. Je ne crois pas inutile de joindre à ces textes les extraits des livres d'inventaire et d'entrée du Musée, qui les concernent.

EXTRAIT DU REGISTRE D'INVENTAIRE DES MONUMENTS ÉGYPTIENS DU MUSÉE DU LOUVRE[4]

CHAPITRE VIII

Monuments provenant du Sérapéum de Memphis

390. Statue d'Apis.	Calcaire.
391. Six grands sphinx.	Id.

1. Les stèles du Sérapéum, conservées au Musée du Louvre, ont beaucoup souffert de l'humidité. Pour des raisons dont il vaut mieux ne pas parler, l'étude de ces monuments a été, en partie, interdite jusqu'à ces dernières années, et le temps a poursuivi son œuvre de destruction avant qu'il ait été possible de tirer de cette riche collection de documents tout ce qu'elle aurait pu donner. Bon nombre de stèles sont perdues à tout jamais, qui étaient lisibles lorsque Mariette les a déposées dans nos collections.

2. Je pensais pouvoir ajouter quelques notes bibliographiques, entre autres pour les stèles déjà publiées par Mariette, mais je n'ai pas pu me procurer au Caire les ouvrages nécessaires à ce travail.

3. Je n'ai pas pu utiliser le Journal de fouilles de Mariette et le livre d'inventaire qu'il avait dressé. Ces documents ont été prêtés, il y a une quinzaine d'années et plus, à M. Grébaut par l'administration des Musées nationaux, et ils n'ont pas encore été restitués.

4. Écrit de la main de Déveria.

392.	Deux petits sphinx de calcaire.	Calcaire.
393.	Petit sphinx sans tête, portant le cartouche de Ménephtah.	Grès.
394.	Seize grands vases funéraires à tête humaine (canopes).	Calcaire.
395.	Quatre petits vases funéraires à têtes d'animaux (canopes).	Id.
396.	Quatre grands vases funéraires à tête humaine.	Albâtre.
397.	Vase funéraire à tête humaine.	Id.
398.	Deux vases funéraires, sans légende.	Calcaire.
399.	Vase funéraire, portant la légende d'Apis.	Albâtre.
400.	Quatorze couvercles de canopes à tête humaine.	Calcaire.
401.	Couvercle de canope à tête humaine.	Albâtre.
402.	Portion d'un montant de porte, portant la représentation de Nectanèbe Ier.	Calcaire.
403.	Épitaphe de l'Apis, mort l'an XX de Psamétik Ier.	Id.
404.	Épitaphe de l'Apis, mort l'an XVI de Nékao.	Id.
405.	Épitaphe de l'Apis, mort l'an XII d'Ouaphrès.	Id.
406.	Épitaphe de l'Apis, mort l'an XXIII d'Amasis.	Id.
407.	Épitaphe de l'Apis, mort l'an VI de Cambyse.	Id.
408.	Épitaphe de l'Apis, mort l'an IV de Darius Ier.	Id.
409.	Épitaphe de l'Apis, mort l'an ... de Ptolémée Philométor.	Granit.
410.	Épitaphe de l'Apis, mort l'an LII de Ptolémée Évergète.	Id.
411.	Stèle portant trois dates du règne de Ramsès II.	Calcaire.
412.	Stèle du prince Ménephtah.	Id.
413.	Stèle de l'an XXVIII de Scheschonk III.	Id.
414.	Trois stèles du règne de Pikhaï.	Id.
415.	Stèle de l'an XXXVII de Scheschonk IV.	Id.
416.	Stèle portant le nom de Bocchoris.	Id.
417.	Stèle de l'an XXIV de Taharak.	Id.
418.	Stèle d'un prêtre nommé Psamétik-nofré-sim.	Id.
419.	Moulage d'une inscription gravée au nom du roi Khabash.	Plâtre.
420.	Les montants d'une porte du Sérapéum, couverts de proscynèmes démotiques.	Calcaire.
421.	Sept cent six stèles portant des prières ou proscynèmes à Apis, en écritures hiéroglyphique, hiératique, démotique et grecque.	Id.
422.	Cinquante et un fragments de stèles également consacrées au culte d'Apis.	Id.
423.	Bas-relief représentant Nectanèbe Ier.	Id.
424.	Inscription de la base d'un sphinx du roi Nectanèbe Ier.	Id.
425.	Inscription d'un montant de porte du règne d'Aménophis III.	Id.
426.	Table à libations, portant une inscription phénicienne.	Id.
427.	Dix tables à libations, avec ou sans légende.	Id.
428.	Table à libations, avec inscription.	Basalte.
429.	Table à libations, avec inscription.	Granit.
430.	Trois stèles en forme de porte ou simulaire de porte.	Calcaire.
431.	Tambour de colonne, portant les cartouches de Ramsès II.	Id.
432.	Trois lions du règne de Nectanèbe Ier.	Id.
433.	Trois lions d'imitation grecque.	Marbre.
434.	Lion d'imitation grecque.	Calcaire.
435.	Groupe de trois personnages.	Granit.
436.	Groupe de deux personnages qui portent une stèle.	Calcaire.
437.	Statue du dieu Bès.	Id.

EXTRAIT DU REGISTRE DES ENTRÉES DU DÉPARTEMENT DES ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES DU MUSÉE DU LOUVRE (FOLIO 29)

3065 *bis*[1]. — Le 16 février 1857. Porté ici pour mémoire : Le relevé fait à l'occasion de la confection de l'inventaire du Musée égyptien porte à 5,964 le nombre des objets et monuments d'antiquité provenant des fouilles opérées en Égypte par M. Aug. Mariette, et arrivés au Louvre depuis le 2 décembre 1852; dans ce nombre, ne sont pas compris les objets portés sur le présent registre sous les n°s 3020 à 3038. Voir n° 3011 *bis*, etc., et l'inventaire par cartes. [On a ajouté au crayon : Voir à la fin de l'Inventaire Napoléon III[2]].

3011 *bis*. — Je porte ici pour mémoire :

Que, le 11 novembre 1852, sont arrivées deux caisses venant d'Égypte, envoi de M. Mariette, qui contenaient quarante stèles en pierre calcaire, portant les n°s 3319 à 3327; 3329 à 3340; 3342, 3343, 3344, 3348; 3350 à 3354; 3356 à 3361; 3363, plus deux sans numéro.

Et le 27 avril 1853, sont arrivées de même provenance quarante-deux caisses, marquées : Caisse du bœuf Apis, N° 1. N° 2. N° 3. N° 5. N° 6. N° 8. N° 9. N° 10. N° 11. N° 11 [*sic*]. N° 12. N° 13. N° 14. N° 15. N° 16. N° 17. N° 18. N° 20. N° 21 [*sic*]. N° 22. N° 24. N° 25. N° 26. N° 27. N° 28. N° 29. N° 30. N° 31. N° 32. N° 33. N° 34. N° 36. N° 37. N° 39. N° 41. N° 44. N° 45. N° 46. N° 47. N° 48. N° 78.

Les objets contenus dans ces caisses ont été décrits sur des cartes portant à l'angle droit supérieur le numéro qui leur a été donné par M. Mariette. Ces numéros ne se suivant pas et laissant de longues lacunes, nous attendrons les envois qui doivent suivre et les compléter pour inscrire chaque article sous son numéro d'entrée.

L'inventaire, qui en a été fait sur les cartes, a été terminé le 14 juin 1853.

Je n'ai pas pu consulter l'inventaire fait sur cartes, dont il est question dans ces deux extraits; il est, je crois, entre les mains de M. E. Révillout.

I. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre rouge. — Calcaire. H., 0^m^42. — *Salle historique, armoire A.* N° 276 (*Sérap.*, 3441). — XXIIe dynastie, Apis IVe.

Premier registre. — Le Roi offrant le pain à à corps humain et à tête de taureau, suivi de la déesse Amentit. Derrière le roi, le debout. Dans le cintre, le ciel et le disque ailé.

Deuxième registre. —

1. Le numéro 3065 *bis* est écrit de la main de Devéria.
2. Cette addition est de la main de M. Pierret.
3. Le est écrit partout en hiératique.

A été découverte le 25 février 1852, à l'extrémité nord des petits souterrains du Sérapéum.

II. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 10. — *Salle historique, armoire D.* N° 283 (inv. 679-3100).

Premier registre. — Apis accroupi; au-dessous, grossièrement gravé, le nom .

Découverte le 20 février 1852, sur le chemin en pente qui conduit au Sérapéum.

III. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 095. — *Salle historique, armoire D.* N° 284 (inv. 677-3099).

Premier registre. — Apis, 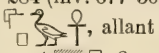 , allant à droite.

Deuxième registre. — .

Découverte le 20 février 1852, sur le chemin en pente conduisant aux souterrains du Sérapéum, porte n° 2.

IV. — Stèle cintrée[1]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 125. — *Salle historique, armoire D.* N° 286 (inv. 677-2863). — XXIVe dynastie (?), Apis unique.

Premier registre. — Le disque ailé; au-dessous, un chacal .

Deuxième registre. —

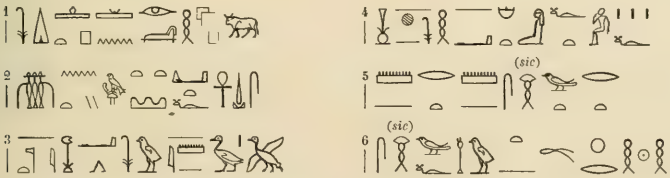

V. — Stèle cintrée. Inscription gravée, de mauvais style. — Calcaire. H. 0m 12. — *Salle historique, armoire D.* N° 290 (inv. 679-3094; S. 1890).

Dans le cintre, le disque ailé.

Premier registre. — Apis-momie, ; devant lui, un personnage agenouillé présente un vase ▽.

Deuxième registre. — 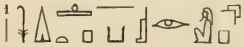

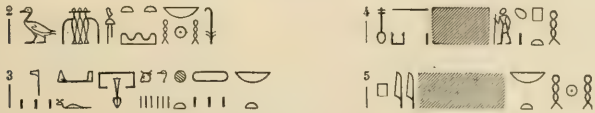

1. Voir stèles nos 300, 302, 382, 386, *Salle historique.*

Découverte le 27 février 1852, à l'extrémité nord des petits souterrains du Sérapéum.

VI. — Stèle cintrée. Inscription gravée, de mauvais style. — Calcaire. H., 0m 095. — *Salle historique, armoire D.* N° 291 (inv. 679-2865).

Le centre de la stèle est occupé par la figure d'un personnage debout, les bras levés, , autour duquel on a gravé les inscriptions suivantes : au-dessus de la tête, (→) ; devant lui, (←) (→) ; derrière lui, (→) .

Découverte le 27 février 1852, à l'extrémité nord des petits souterrains.

VII. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 115. — *Salle historique, armoire D.* N° 294 (inv. 679-4099). — Darius, an XXXIV.

Sans représentation. Dans le cintre, une ligne horizontale : .

1
2
3
4

Découverte le 28 août 1852, dans le sable, entre les chambres 3 et 4 du Sérapéum.

VIII. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 08. — *Salle historique, armoire D.* N° 295 (inv. 677-5435).

Au sommet, un chacal couché, ; au-dessous, une inscription de cinq colonnes :

1 3
(sic)
2 4
5

Découverte le 17 mars 1853, dans les petits souterrains, entre la montagne et le mur de soutènement, en face de la porte d'entrée.

IX. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 18. — *Salle historique, armoire A.* N° 297 (inv. 485-2656). — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Dans le cintre, le disque ailé.

Premier registre. — Apis, , allant vers la droite; devant lui, un monceau d'offrandes.

Deuxième registre. —

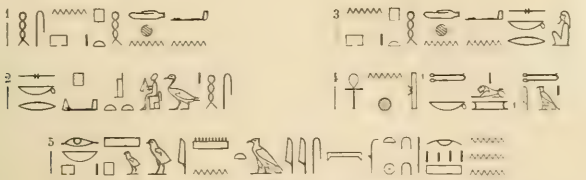

Découverte le 24 février 1852, à l'extrémité nord des petits souterrains du Sérapéum.

X. — Stèle cintrée[2]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 145. — *Salle historique, armoire D.* N° 300 (inv. 677). — XXIVe dynastie, Apis unique.

Premier registre. — Le disque ailé; au-dessous, un chacal couché, le cou orné d'une bandelette, .

Deuxième registre. —

XI. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 075. — *Salle historique, armoire D.* N° 301 (inv. 677-3102). — XXIVe dynastie (?), Apis unique.

Premier registre. — Apis allant vers la droite; devant lui, un personnage agenouillé, en adoration, .

Deuxième registre. —

Découverte le 27 février 1852, à l'extrémité nord des petits souterrains du Sérapéum.

XII. — Stèle cintrée[3]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 12. — *Salle historique, armoire D.* N° 302 (inv. 677-3106). — XXIVe dynastie (?), Apis unique.

Premier registre. — Disque ailé; au-dessous, un épervier .

Deuxième registre. —

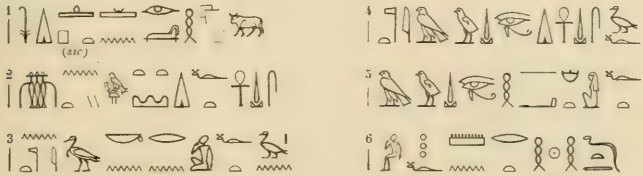

1. Signes hiératiques.

2. Les stèles nos 286, 302, 382, 386, *Salle historique*, semblent avoir été gravées par la même main; la formule est la même. Voir Lieblein, *Dictionnaire des Noms hiéroglyphiques*, n° 1174.

3. Semble avoir reçu antérieurement une inscription à l'encre noire. Voir stèles nos 286, 300, 382, 386, *Salle historique*.

Trouvée le 20 février 1852, sur le chemin en pente conduisant aux souterrains du Sérapéum.

XIII. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 095. — *Salle historique, armoire D.* N° 305 (inv. 479-3148). — XXVIe dynastie, Apis IVe.

Dans le cintre, le disque ailé.

Premier registre. — Apis allant à droite; devant lui, une table d'offrandes et un personnage agenouillé, .

Deuxième registre. — En colonnes :

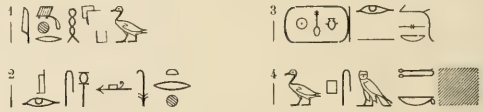

Cette stèle a été découverte, le 10 avril 1852, dans la première chambre des souterrains du Sérapéum.

XIV. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 08. — *Salle historique, armoire D.* N° 306 (inv. 677-2860). — XXVIe dynastie, Apis Ve.

Dans le cintre, le disque ailé.

Premier registre. — Apis allant à droite; devant lui, une table d'offrandes et un personnage agenouillé, en adoration, , coiffé d'une bandelette.

Deuxième registre. — En colonnes :

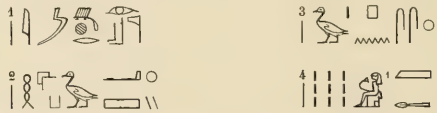

Découverte le 27 février 1852, au Sérapéum, à l'extrémité nord des petits souterrains du Sérapéum.

XV. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 095. — *Salle historique, armoire D.* N° 308 (inv. 677-2864). — XXVIe dynastie, Apis Ve.

Premier registre. — Apis allant à droite; au-dessus du dieu, le vautour symbolique étend ses ailes. Près de lui, une table d'offrandes et un personnage agenouillé, l'[1] .

Deuxième registre. — En colonnes :

1. L'original porte la figure d'homme barbu; je l'ai remplacée par le signe le plus proche.

Découverte le 27 février 1852, à l'extrémité nord des petits souterrains du Sérapéum.

XVI. — Stèle cintrée[1]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 33. — *Salle historique, armoire A.* N° 309 (inv. 486), S. 2252. — XXVIe dynastie, Apis Ve.

Dans le cintre, le signe du ciel et le disque ailé.

Premier registre. — Apis coiffé du disque, allant à droite. Il porte au cou un collier à cinq rangs. Devant lui, un personnage agenouillé et une table d'offrandes.

Deuxième registre. —

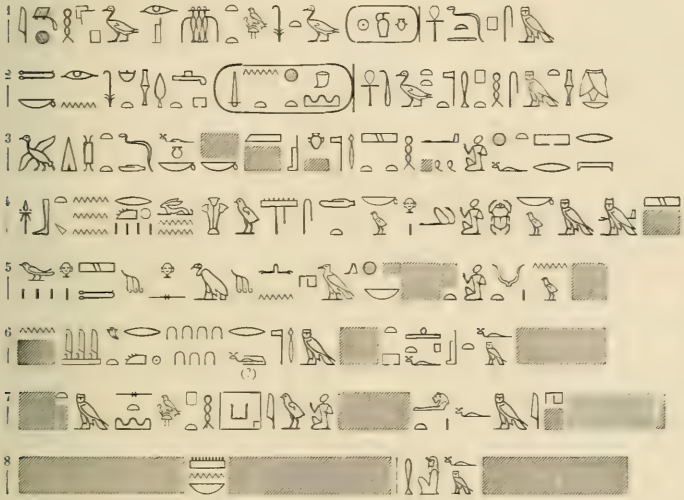

Le bas de la stèle est brisé.

XVII. — Stèle cintrée[2]. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 11. — *Salle historique, armoire D.* N° 311 (inv. 5442-4130; S. 2278).

Dans le cintre, le disque ailé.

Premier registre. — Apis allant à droite; lég. : . Devant lui, un personnage agenouillé, en adoration.

Deuxième registre. —

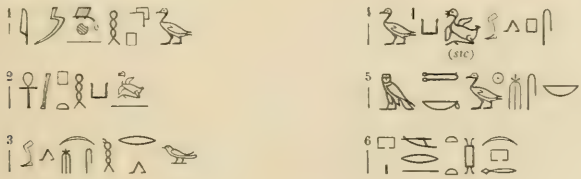

1. Cf. Mariette, *Fouilles*, pl. LVII.
2. Voir Lieblein, *Dictionnaire des Noms propres*, n° 1260.

Au revers :

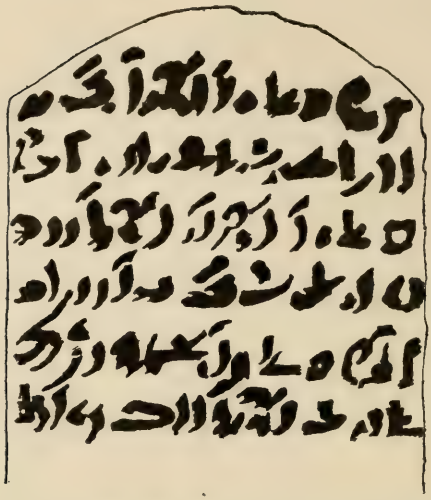

XVIII. — Stèle cintrée. Inscription gravée, de mauvais style. — Calcaire. H., 0m 10. — *Salle historique, armoire D.* N° 312 (inv. 679). — XXIVe dynastie, Apis unique.

Au sommet, Apis, , allant vers la droite; au-dessous, un homme debout, marchant dans la même direction, nommé .

Traces d'écriture démotique sur la tranche.

XIX. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire et rouge. — Calcaire. H., 0m 10. — *Salle historique, armoire D.* N° 313 (inv. 677-4011). — Darius, an XXXIV.

Dans le cintre, le disque ailé.

Premier registre. — Apis allant vers la droite; devant lui, une table d'offrandes et un personnage agenouillé, .

Deuxième registre. — En colonnes :

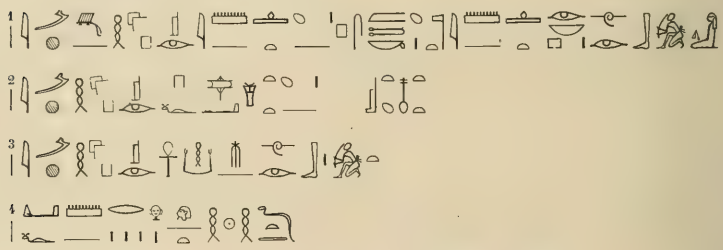

Sur la tranche gauche de la stèle : .

Sur la tranche droite de la stèle : .

Découverte le 22 août 1852, dans la chambre n° 2 des grands souterrains du Sérapéum.

XX. — Stèle brisée au sommet. Inscription sculptée. — Calcaire. H., 0m 10. — *Salle historique, armoire D.* N° 315 (inv. 679). — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — Apis allant à droite; devant lui, une table d'offrandes et le (sic) en adoration, .

Deuxième registre. —

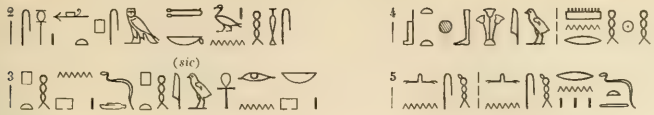

A droite de cette inscription, et lui faisant face, sur deux registres superposés, deux personnages agenouillés, , nommés :

1° Registre supérieur : .

2° Registre inférieur : .

XXI. — Stèle cintrée. Inscription gravée à repeints rouges. — Calcaire. H., 0m 065. — *Salle historique, armoire D.* N° 317 (inv. 679).

Dans le cintre, le signe du ciel et le disque ailé.

Premier registre. — Apis allant à droite; près de lui, un autel, puis un homme en adoration, .

Deuxième registre. — .

XXII. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 075. — *Salle historique, armoire A.* N° 321 (inv. 485-4072). — Darius, an XXXIV.

Premier registre. — Apis allant vers la droite; devant lui, un personnage en adoration, .

Deuxième registre. —

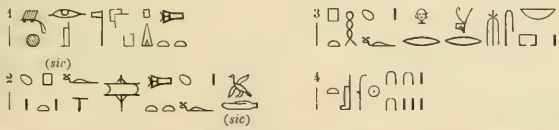

Découverte, le 26 août 1852, dans la chambre n° 3 des grands souterrains du Sérapéum.

XXIII. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 15. — *Salle historique, armoire A.* N° 323 (inv. 441). — Darius, an XXXIV.

Premier registre. — Apis, ; devant lui, un personnage en adoration, le tout en bas-relief.

Deuxième registre. — Texte en colonnes :

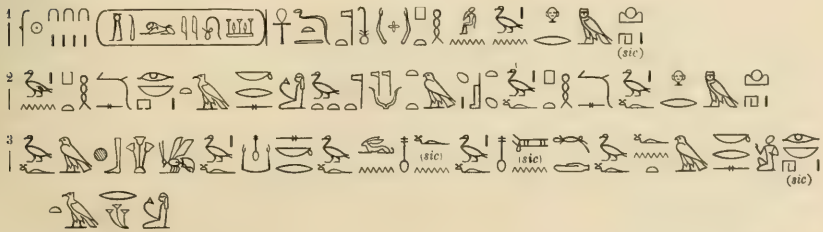

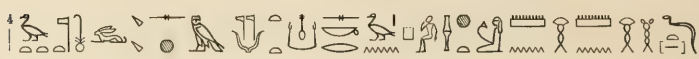

Découverte le 22 août 1852, dans le sable de la chambre n° 2 des grands souterrains du Sérapéum.

XXIV. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 115. — *Salle historique, armoire D.* N° 324 (inv. 677-4044). — Darius, an XXXIV.

Sans représentation : 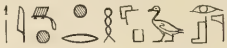

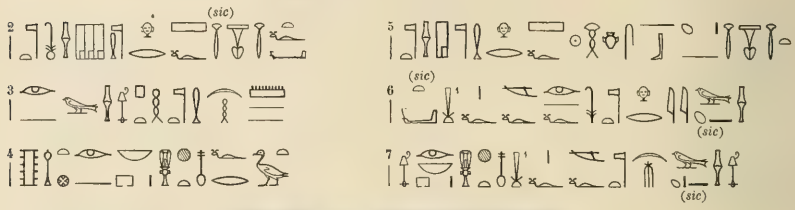

A l'encre noire :

Sur la tranche, à l'encre noire :

Sommet : 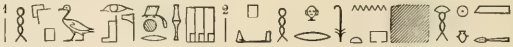

Sur le côté droit de la stèle : 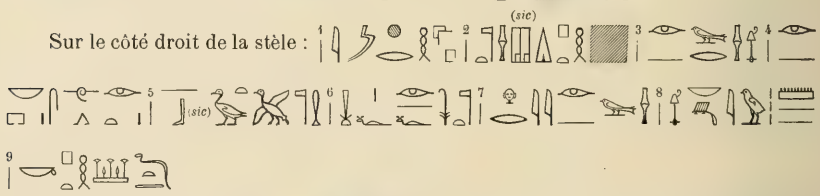

Sur le côté gauche : 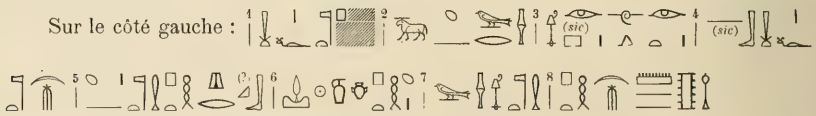

Au verso :

XXV. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 22. — *Salle historique, armoire A.* N° 325 (inv. 441). — Darius, an XXXIV.

Premier registre. — Apis, 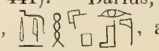 , allant à droite; devant lui, le 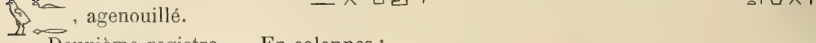 , agenouillé.

Deuxième registre. — En colonnes :

1. Ce signe est écrit en hiératique.

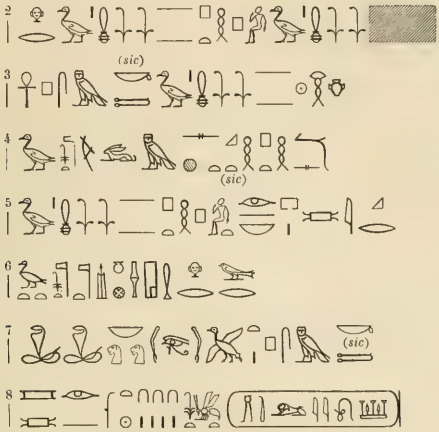

Découverte le 27 avril 1852, dans la chambre n° 3 du Sérapéum.

XXVI. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 125. — *Salle historique, armoire A*. N° 326 (inv. 475). — Darius, an XXXIV.

Dans le cintre, le disque ailé , orné de deux uræus d'où pendent des croix .

Premier registre. — Apis sous forme humaine, à tête de taureau, allant vers la droite; devant lui, un personnage en adoration.

Deuxième registre. —

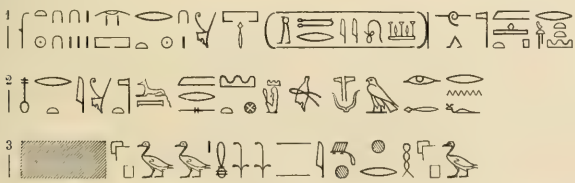

Découverte le 24 août 1852, dans la galerie d'Ouaphrès, entre les chambres nos 2-3.

XXVII. — Fragment de stèle[1]. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 12. — *Salle historique, armoire D*. N° 327 (inv. 677; A. M. X. 75). — Darius, an XXXIV.

1. Cf. Sarcophage de Berlin. Brugsch, *Erkl.*, S. 85, n° 23.

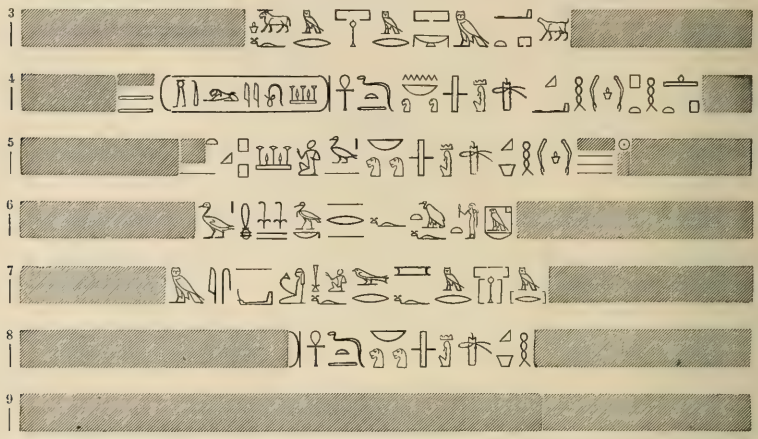

XXVIII. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 085. — *Salle historique, armoire A.* N° 330 (inv. 485-2620). — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Dans le cintre, le disque ailé.

Premier registre. — Apis allant vers la droite; devant lui, une table d'offrandes. Lég. du dieu : .

Deuxième registre. —

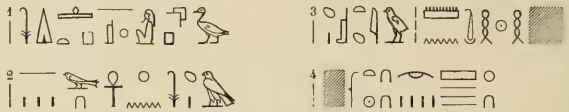

Au revers, quelques signes démotiques illisibles.

Trouvée le 24 février 1852, à l'extrémité nord des petits souterrains.

XXIX. — Stèle cintrée. Inscription très grossièrement gravée, en caractères semi-hiératiques. — Calcaire. H., 0m 095. — *Salle historique, armoire D.* N° 332 (inv. 679). — XXIIe dynastie, Apis ... (?).

Sans représentation :

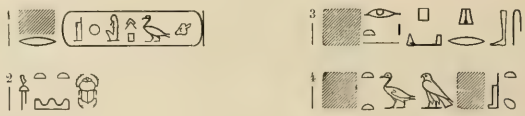

XXX. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 10. — *Salle historique, armoire D.* N° 333 (inv. 679-4175). — XXVIe dynastie, Apis Ve.

Dans le cintre, le disque ailé, orné de deux uræus desquelles pendent des croix .

Premier registre. — Apis allant vers la droite, près d'une table d'offrandes, adoré par un Égyptien agenouillé, . Lég. du dieu : .

Deuxième registre. —

Au revers, traces peu lisibles d'une inscription en caractères démotiques.

XXXI. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 12. — *Salle historique, armoire D.* N° 686 (inv. 677-4121). — Darius, an XXXIV.

Premier registre. — Le disque ailé, planant au-dessus de l'inscription suivante :

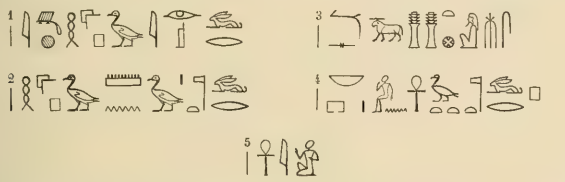

XXXII. — Stèle cintrée[1]. Inscription tracée d'abord à l'encre rouge, puis repassée en noir. — Calcaire. H., 0m 54. — *Salle historique, armoire A.* N° 328 (*Sérap.*, n° 3689).

Premier registre. — A droite, Apis debout : Devant lui, sur deux registres, huit personnages en adoration. Ce tableau est à demi effacé.

Deuxième registre. —

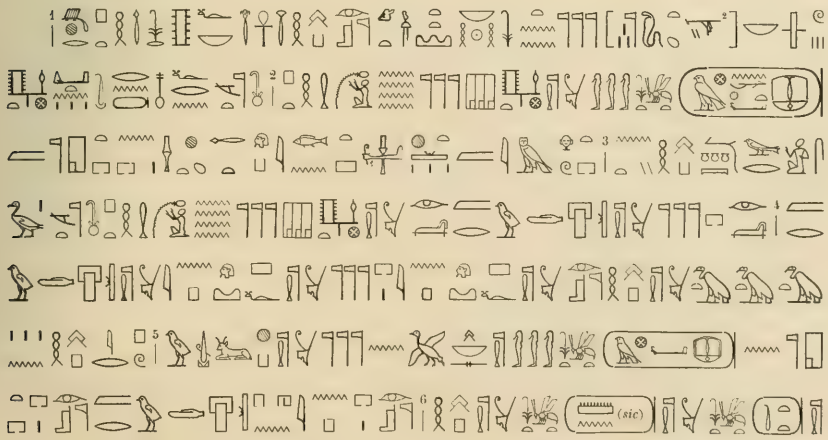

1. Cette stèle est exposée maintenant dans la seconde salle du Sérapéum, au Louvre.

2. Le groupe est placé sur le dans l'original.

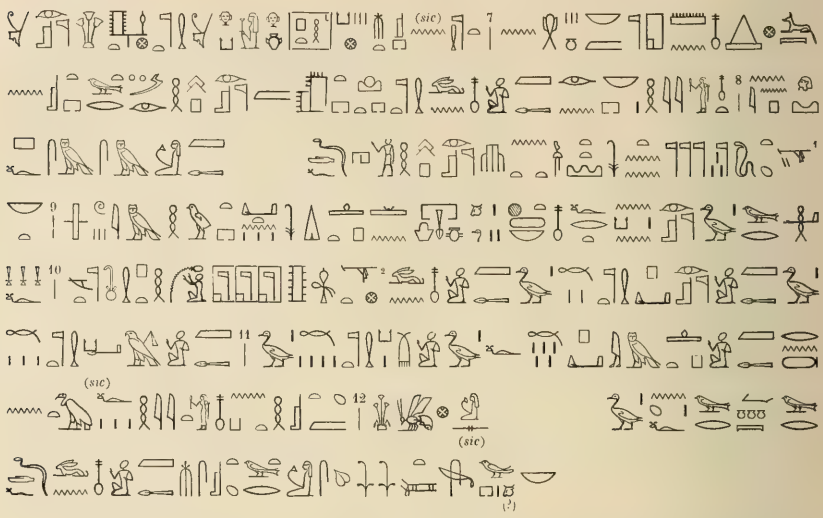

Au bas de la stèle, deux lignes de texte démotique, dont la première seule est lisible :

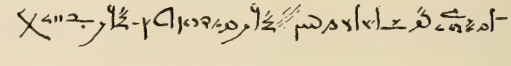

XXXIII. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 165. — N° 2 (inv. 421-2; S. 1170), R. 386. — XVIIIe dynastie.

Premier registre. — Osiris-momie, debout, coiffé, tenant le et le de ses mains croisées sur la poitrine; devant lui, et lui faisant face, Apis couché sur auprès d'une mangeoire. Lég. d'Osiris : (←) [1] [2]; lég. d'Apis : (→) [1] [2] [3].

Deuxième registre. — Deux hommes en adoration, , auprès d'une table chargée d'offrandes. Les légendes n'ont pas été gravées.

XXXIV. — Stèle cintrée[3]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 59. — N° 3, R. 387. — XIXe dynastie, Apis IVe.

Premier registre. — Dans le cintre, deux taureaux couchés se faisant face, accompagnés d'une inscription ainsi disposée :

---

1. Voir note 2, page 69.

2. Le groupe est placé sur le dans l'original.

3. Publiée par Mariette, *Sérapéum*, pl. XV, et Brugsch, *Thesaurus*, p. 964; voir aussi Lieblein, *Dict. des Noms*, n° 899.

Au-dessous, la scène suivante : Apis, dans un naos, tourné vers la droite; devant lui, un personnage debout, allant dans la même direction; l'animal et l'homme sont placés de telle façon que leur groupement rappelle le beau groupe composé de la vache et de Psamétique, du Musée de Gizèh. Au-dessus d'Apis :

Devant le naos, une table chargée d'offrandes et deux personnages. Le premier, un *khrihabi* lit les formules, dans un rouleau qu'il tient en mains, le second présente deux vases, et . Au-dessus d'eux, l'inscription :

Deuxième registre. — Deux personnages debout, vêtus de la longue tunique plissée. Le premier tient les instruments et l'*oïrhekaou* à tête de bélier; le second le . Devant eux, l'inscription suivante :

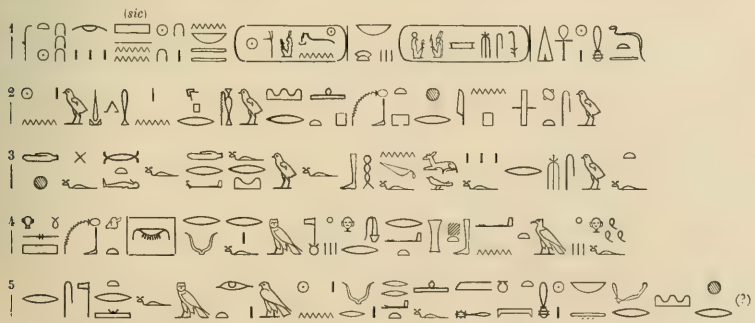

1. Brugsch, *loc. cit.*, et Revillout, *Cat. de la Sculpture égyptienne*, lisent « l'an 13 et l'an 23 ».

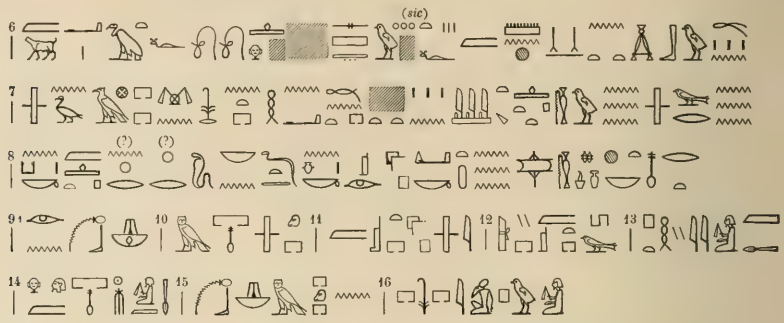

XXXV. — Stèle cintrée[2]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 58. — N° 4, R. 389. — XIXe dynastie, Apis IVe.

Premier registre. — A gauche, Apis debout dans un sarcophage, en tête duquel se dresse l'enseigne de ; derrière lui, le . On a gravé, au-dessus du dieu, les deux yeux symboliques et le double cartouche de Ramsès II. Au pied des marches qui conduisent au coffre funéraire, deux personnages se tiennent debout, munis, l'un, des instruments liturgiques nécessaires pour l'*ouverture de la bouche*, l'*oïrhekaou* et le *sotpou*, l'autre, d'un rituel qu'il tient à la main et où il lit les formules consacrées. Au-dessus de la tête des deux officiants, l'inscription suivante :

Deuxième registre. — Deux personnages debout; le premier tient la et le , le second le . Devant eux, un texte de treize lignes disposé en colonnes :

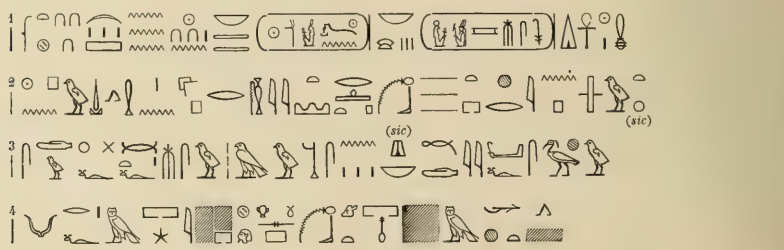

1. Ces dernières lignes sont fautives dans Brugsch.
2. Publiés par Mariette, *Sérapéum*, pl. VI, et *Fouilles*, pl. XXXI. Cf. Lieblein, *Dict. des Noms*, n° 898.

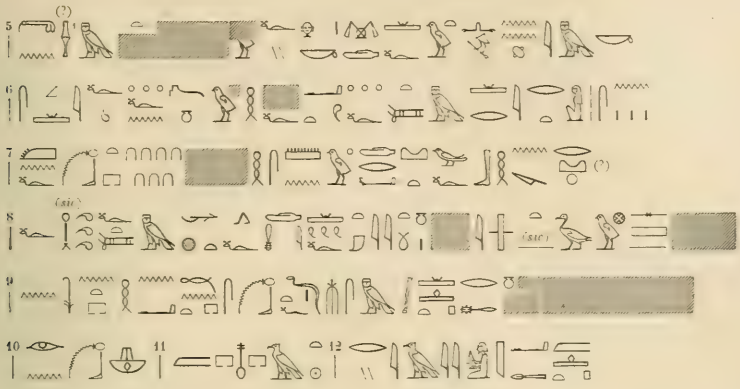

XXXVI. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H. 0m 35. — N° 6. S. 1466, R. 390.

Premier registre. — assis; derrière lui, debout. Devant le dieu, une table d'offrandes et l', vêtu d'une longue tunique à tablier triangulaire et tenant à la main un autel.

Deuxième registre. — debout sur un naos : devant lui, une table d'offrandes et le en adoration.

XXXVII. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 31. — N° 7.

Premier registre. — A gauche, Apis à corps humain, debout, tient le et le . Devant lui, une table supportant des pains, un vase et des fleurs, puis un personnage vêtu d'une longue robe, offrant un bouquet; lég. : .

Au-dessus de la scène, une ligne horizontale : .

(*A suivre.*)

1. Peut-être y a-t-il . Le texte est en mauvais état en cet endroit, et l'inscription est assez mal gravée.

PAPYRUS HIÉRATIQUE DE LA COLLECTION W. GOLÉNISCHEFF

CONTENANT LA DESCRIPTION DU VOYAGE DE L'ÉGYPTIEN *OUNOU-AMON* EN PHÉNICIE

PAR

W. Golénischeff

Peu de temps avant mon arrivée en Égypte en automne de l'année 1891, plusieurs Fellahs trouvèrent, dans les environs du village d'*El-Khîbeh* en face de Fechn, dans la Haute-Égypte, un ancien vase en argile contenant plusieurs rouleaux de papyrus. Comme il arrive souvent, les Fellahs se partagèrent la trouvaille, mais, pour que chacun d'eux pût recevoir une part plus ou moins égale du butin, ils déchirèrent en morceaux les manuscrits qu'ils avaient découverts. Par un heureux hasard, la plupart des fragments de ces manuscrits arrivèrent bientôt entre les mains de deux vendeurs d'antiquités, que je connaissais au Caire, et peu à peu je réussis à les leur acheter.

Après un examen minutieux de ces fragments, je pus constater qu'ils avaient appartenu à trois manuscrits différents, dont deux se laissèrent reconstituer presque en entier et un seulement en partie. De ce dernier manuscrit, qui, autrefois, avait consisté au moins en trois feuillets, je retrouvai le premier quart et la deuxième moitié de la première page, la seconde page presque en entier et le commencement très fruste de la troisième (ou quatrième) page. Malgré toutes mes recherches au Caire et dans la Haute-Égypte, je ne réussis pas à trouver les parties manquantes de ce manuscrit, qui, tout en étant le plus long, était en même temps le plus intéressant parmi les trois. Ce n'est qu'un an plus tard, en 1892, que je reçus de mon bon ami, le défunt professeur Henri Brugsch, à qui j'avais montré au Caire mes papyrus, un fragment, qui s'adaptait à la deuxième page de ce manuscrit. Le fragment en question s'était fourvoyé dans un lot de papyrus reçu d'Égypte par ce savant, mais il n'échappa pas à l'œil exercé du regretté égyptologue, qui aussitôt m'en fit bien amicalement cadeau.

Malgré les lacunes qui actuellement, en plusieurs endroits, interrompent le texte du manuscrit, ce dernier présente un nouveau et très intéressant document historique pouvant jeter beaucoup de lumière sur les relations politiques et commerciales entre l'Égypte et la Syrie aux temps de la XXIe dynastie égyptienne, c'est-à-dire environ 1,000 ans avant Jésus-Christ.

Le contenu du Papyrus forme un rapport sur un voyage entrepris par un Égyptien *Ounou-Amon* en Phénicie, par ordre de *Ḥir-Ḥor*, grand-prêtre d'Amon et roi d'Égypte. Le but du voyage était l'achat de bois pour la construction d'un nouveau navire destiné à naviguer sur le Nil pendant les processions religieuses en l'honneur d'Amon. Outre les données importantes concernant plusieurs roitelets syriens, contemporains du roi-prêtre égyptien *Ḥir-Ḥor*, ce manuscrit nous donne des renseignements très curieux sur les us et coutumes de deux peuplades qui autrefois avaient habité le littoral syrien. Entre autres, nous apprenons pour la première fois que les *Zakaro* (*Zakar*, *Zakal*), dont le pays, selon plusieurs savants, se trouvait soit à l'île de Chypre, soit en Asie-Mineure, habitaient en réalité quelque part en Phénicie (en Syrie), près de la mer, car

Ounou-Amon, qui était arrivé par mer au pays des *Zakal* et qui y fut retenu de force par le roi du pays, mentionne expressément que le messager qu'il avait envoyé en Égypte revint auprès de lui « *en Syrie*, le premier mois du printemps ». Jusqu'à présent, il est encore difficile de déterminer l'emplacement exact du pays des *Zakal*, ainsi que de la ville de *Diro* (*Dir*, *Dil*), où l'Égyptien arriva par mer directement d'Égypte et où, après bien des difficultés, il réussit à se procurer le bois pour lequel il était venu. Peut-être devons-nous identifier la capitale des *Zakal* avec l'ancienne *Dôr*, située quelque peu au sud de la moderne *Khaïfa*, mais il est tout aussi possible que nous ayons à en chercher l'emplacement quelque part sur le littoral syrien au pied des derniers contreforts du Liban, au nord de Beyrouth. La première supposition a pour elle la ressemblance des noms et aussi le voisinage de *Dôr* avec le pays des Philistins (en égyptien *Poulsata*), avec lesquels, selon les inscriptions égyptiennes, les *Zakal* s'alliaient parfois pour attaquer l'Égypte. En faveur de la seconde supposition, on peut alléguer en premier lieu que c'est spécialement le Liban, qui, de tout temps, était connu pour son beau bois de construction, ses cèdres, et qu'ensuite, d'un endroit situé quelque part entre Beyrouth et l'ancienne Byblos, un navigateur pouvait, plus facilement que de *Dôr*, être rejeté par la tempête, comme le fut *Ounou-Amon*, vers le pays d'*Arosa* (*Alosa*) qui, suivant les recherches de M. Maspero, occupait « la portion nord de la Cœle-Syrie, à cheval sur l'Oronte, de la mer au désert, au sud des *Khiti* et du *Naharanna*[1] ». La situation du pays d'*Alosa* au bord de la mer est aussi pour la première fois certifiée par notre Papyrus.

Bien d'autres endroits de notre manuscrit méritent la plus grande attention, mais les lecteurs pourront, eux-mêmes, les relever lorsqu'ils auront pris connaissance du curieux texte dont je donne ici une transcription hiéroglyphique avec une traduction qui, sur beaucoup de points, corrige celle que j'ai donnée il y a un an en russe dans le Recueil des mémoires offerts à M. le baron V. de Rosen, professeur d'arabe à l'Université de Saint-Pétersbourg, par ses élèves à l'occasion de son jubilé[2].

Qu'il me soit, ici, permis seulement d'ajouter deux mots sur la manière dont j'ai transcrit en hiéroglyphes quelques signes hiératiques. L'écriture du Papyrus est fine, nette et facile à déchiffrer, seulement, comme détail caractéristique, il faut remarquer l'emploi facultatif de petits points prenant quelquefois la forme hiératique de la lettre \\, au-dessus de certains signes, par exemple [3], ⊙, ∧, , , , , même , etc. *Sous* le signe, ce même petit point ne s'est rencontré qu'une seule fois à la suite de et une fois (page II, l. 80) à la suite de . Ces points, absolument inutiles, ne doivent leur origine qu'à une recherche d'élégance dans le style calligraphique de l'époque[4]. Aussi je n'ai pas cru nécessaire de les faire entrer dans ma transcription. Une autre

1. *Recueil de Travaux*, t. X, p. 209 et suiv. Les pays mentionnés avec le pays d'*Arosa* (*Alosa*, *Alasia*) dans la liste de Séti Ier ainsi que dans le récit des batailles de Ramsès III excluent toute possibilité d'identification d'*Arosa-Alasia* avec l'île de Chypre.

2. Cette traduction est accompagnée d'une phototypie contenant les vingt-un premières lignes du manuscrit.

3. Le signe est quelquefois surmonté d'un point, même au commencement d'un mot, par exemple, dans .

4. C'est à la même époque qu'appartient très probablement le Papyrus n° 4 de Boulaq.

remarque est à faire concernant le groupe , , qui correspond simplement au signe et ne doit pas être transcrit par . Je dois aussi prévenir que, dans ma transcription, le signe correspond à l'hiératique et à l'hiératique . Enfin, j'ai, partout, transcrit le , , , par , et non pas par , parce que c'est ce même signe hiératique qui est employé dans le nom propre .

PAGE I

1

2

3

4

« L'an V, au troisième mois de l'inondation, le seizième jour, le doyen de la salle hypostyle, *Ounou-Amon*[1], du temple d'Amon, maître du monde, partit pour rapporter du bois[2] pour le très beau navire d'Amon-Râ, roi des dieux, qui se trouve sur le Nil..... d'Amon le Magnanime[3].

» Ce jour, je partis pour Zoan (Tanis) chez *Nsi-sou-ba-nib-dadou* (= Smendès) et (sa femme?) *Tent-Amon*. Je leur remis les écrits contenant les requêtes d'Amon-Râ, roi

1. Le nom propre n'est pas très fréquent sur les monuments égyptiens. Un personnage de ce nom se trouve mentionné au revers du Papyrus Abbott (voir SPIEGELBERG dans les *Proceedings of the Soc. of Bibl. Arch.*, XIII, p. 579, l. 27). Un nom ressemblant est , cité dans le *Dictionnaire des Noms hiéroglyphiques* de M. Lieblein (*Supplément*, p. 898, n° 2401).

2. Le sens premier du mot est sans doute « planche », « plaque de bois », d'où le dérivé : « table d'offrandes en bois » (BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, IV, 1577, et VII, 1346). Ici le mot paraît signifier non seulement les planches, mais bien tout le bois en général, nécessaire pour la construction d'un navire.

3. Ou : « d'Amon du quartier (thébain) où se trouve la barque sacrée *User-ḥāt* (« la magnanime »). » Cf. BRUGSCH, *Dictionnaire géographique*, p. 165, et BERGMANN, *Hierogl. Inschr.*, pl. VI et VII, p. 8-9.

PAGE I

5 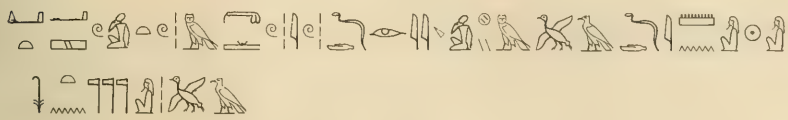

6 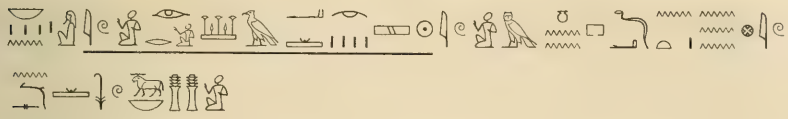

7 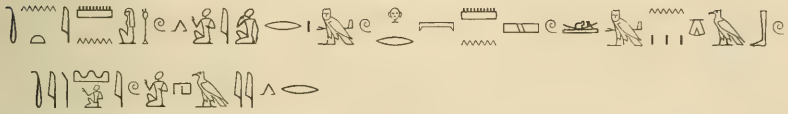

8

9 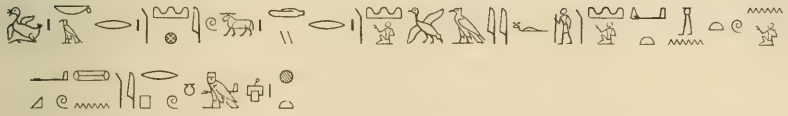

10

des dieux. Les ayant fait lire en leur présence, ils dirent : « On fera d'après les paroles d'Amon-Râ, roi des dieux, notre maître. »

» Je restai jusqu'au quatrième mois de l'inondation, tout en séjournant à Zoan. (Alors) *Nsi-sou-ba-nib-dadou* (= Smendès) et *Tent-Amon* m'expédièrent avec le capitaine *Mangabouta*, et je m'embarquai (mot à mot : je descendis) sur la grande mer de Syrie, le premier jour du quatrième mois[1] de l'inondation.

» J'arrivai à *Diro* (*Dil*), une ville du pays de *Zakaro* (*Zakal*). *Bodil*, son roi, me fit apporter une grande quantité de pain, un vase de vin et une cuisse de bœuf. (A ce moment), un des hommes de mon navire s'enfuit en dérobant (plusieurs)..... en or

1. Les signes I ⊙ ▭ de l'original doivent très probablement être transcrits par ▭ ⊙ I. Dans tous les cas, la ligne 6 du manuscrit indique clairement qu'il s'agit du quatrième mois de l'inondation.

PAGE I

11

12

13

14

15

16

(pesant) environ 5 livres, quatre bocaux en argent (pesant) environ 20 livres, un sac d'argent (pesant) environ 11 livres....., en tout de l'or, environ 5 livres, et de l'argent, environ 31 livres.

» M'étant levé tôt le matin, j'allai à l'endroit où se trouvait le roi, et je lui dis : « J'ai été volé à ton rivage, et, comme tu es le roi de cette contrée, c'est à toi qu'il incombe de rechercher mes trésors. Quant aux trésors, ils appartiennent (en partie) à Amon-Râ, roi des dieux, maître du monde, (en partie) à Smendès et (en partie) à *Ḥir-Ḥor*, mon maître. Le reste est des cadeaux[1] de l'Égypte destinés à *Ouarota*, à *Makamal* et à *Zakal-Baal*, roi de Byblos. » Il me dit : « (Je me rends) à ton courroux

1. A remarquer l'expression comme une sorte d'interjection.

PAGE I

17

18

19

20

21

22 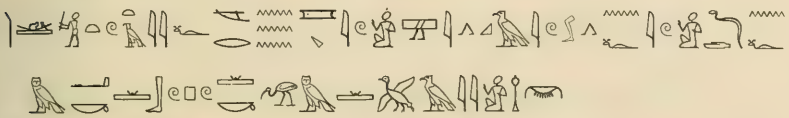

23 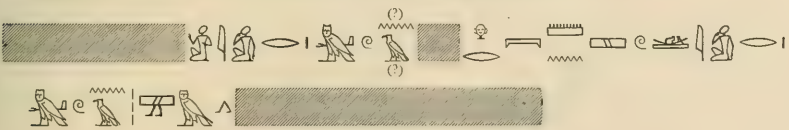

ou à ta bienveillance, mais je ne comprends pas (ou : je n'admets pas?) ce discours que tu m'as prononcé. Si le voleur qui est descendu dans ton bateau et qui a enlevé tes trésors appartient à mon pays, je te remplacerai ton trésor de ma trésorerie, dès qu'on trouvera le nom de celui qui t'a volé. Mais si le voleur qui t'a volé appartient à ton navire, alors il faut que tu passes quelque temps auprès de moi et je le chercherai. »

» Ayant passé neuf jours près de son rivage, j'allai auprès de lui et je lui dis : « Voilà que (ou : comme) tu n'as pas trouvé mon trésor, je ..... avec le capitaine et avec ceux qui allèrent (ou : qui vont) .....

PAGE I

24

25

26

27

[LACUNE]

$x+1$

$x+2$

(?) (?)

.....

.....

.....

.....

Je passai dix-neuf jours auprès de son rivage, et lui, il ne cessait de (mot à mot : il passait le temps à) m'envoyer dire à tout instant : « Éloigne-toi de mon rivage ! »

PAGE I

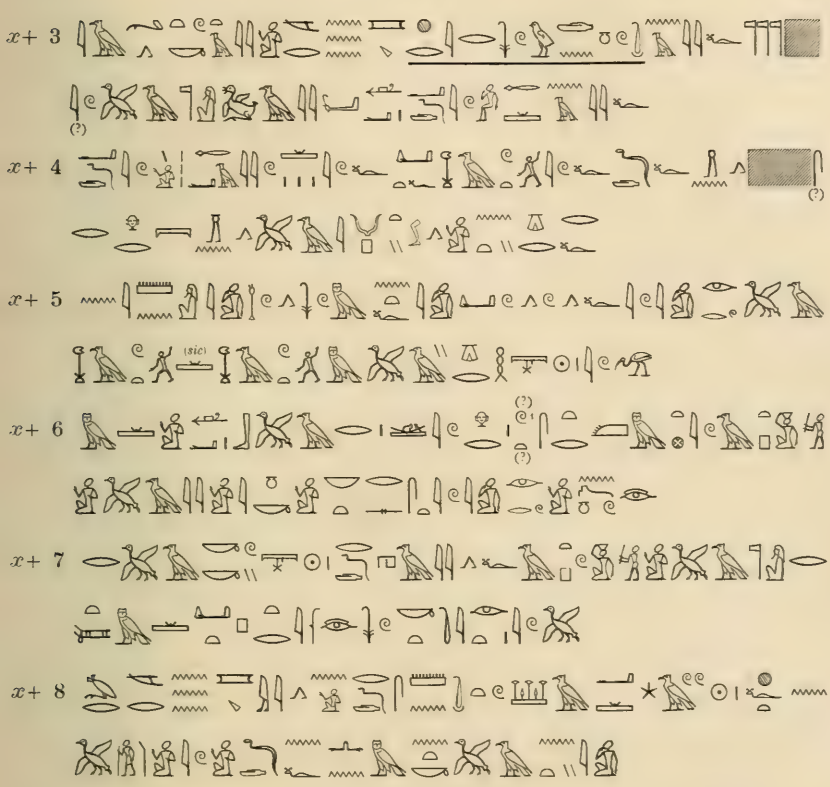

» Voilà (qu'un jour), quand il offrait une oblation à ses dieux, la divinité s'empara d'un de ses grands pages et le fit danser, et celui-ci (tout en dansant) disait : « Qu'on amène en haut (le capitaine?), qu'on amène le messager d'Amon qui est avec lui, » — le messager qu'Amon a envoyé et qu'il (ce dieu) a fait venir.

» Pendant que, cette nuit, le danseur dansait, je trouvai un navire prêt à partir pour l'Égypte (mot à mot : dont la proue était dirigée vers l'Égypte) et j'y chargeai mes effets. Pendant que je fixais l'obscurité en disant : « Elle (l'obscurité) descend. Que je charge (mes effets) et que Dieu ne laisse pas un œil étranger remarquer cela! » — Le gardien du rivage vint vers moi pour me dire : « Reste jusqu'à demain auprès (= à la portée) du roi! » Je lui dis : « N'est-ce pas toi qui passais ton temps en venant à tout

1. Dans l'original : . (Le signe supérieur est entrecoupé par un petit trou dans le papyrus.)

PAGE I

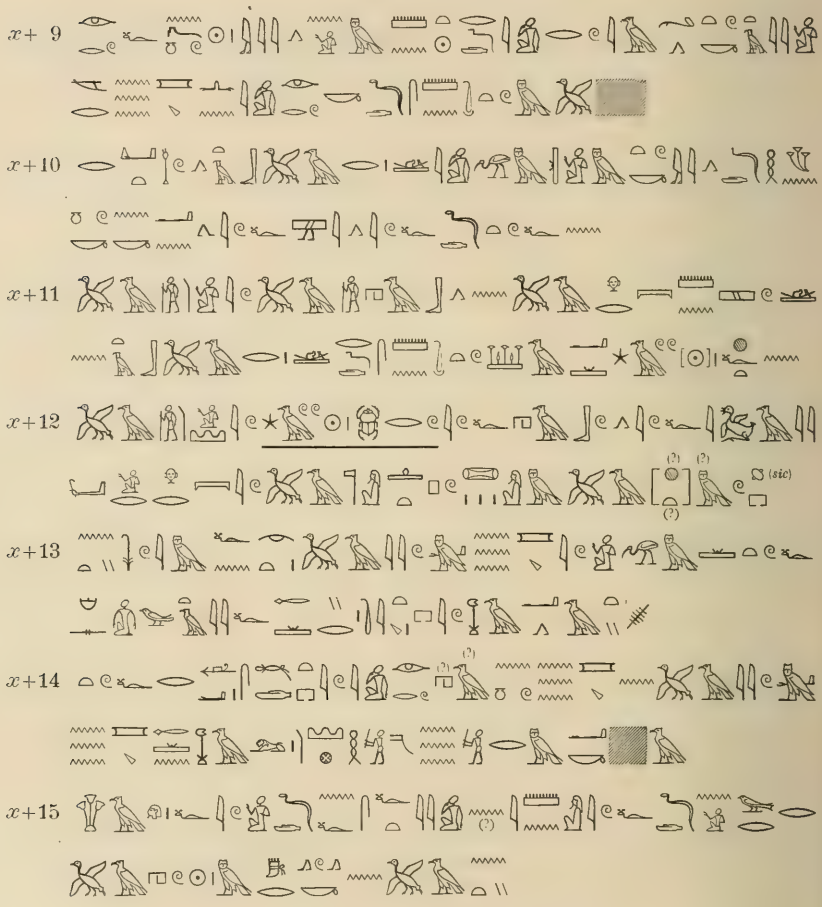

instant me dire : « Éloigne-toi de mon rivage! » et tu ne disais pas : « Reste (ici)! » Laisse donc partir le navire que j'ai trouvé, quand tu reviendras après avoir fait ton rapport (= après que tu seras allé faire ton rapport et que tu seras revenu). » Il partit et raconta cela au roi. Le roi envoya dire au capitaine du vaisseau : « Reste jusqu'à demain auprès (= à la portée) du roi. »

» Lorsque le matin arriva, il (le roi) envoya pour qu'on m'amène en haut. Les offrandes sacrées se trouvaient (encore) dans le château (?) où il habite auprès de la mer. Je le trouvai assis sur son trône, le dos tourné vers une fenêtre, pendant que les vagues de la grande mer de Syrie se brisaient derrière lui. Je lui dis : « La grâce d'Amon (soit

PAGE I

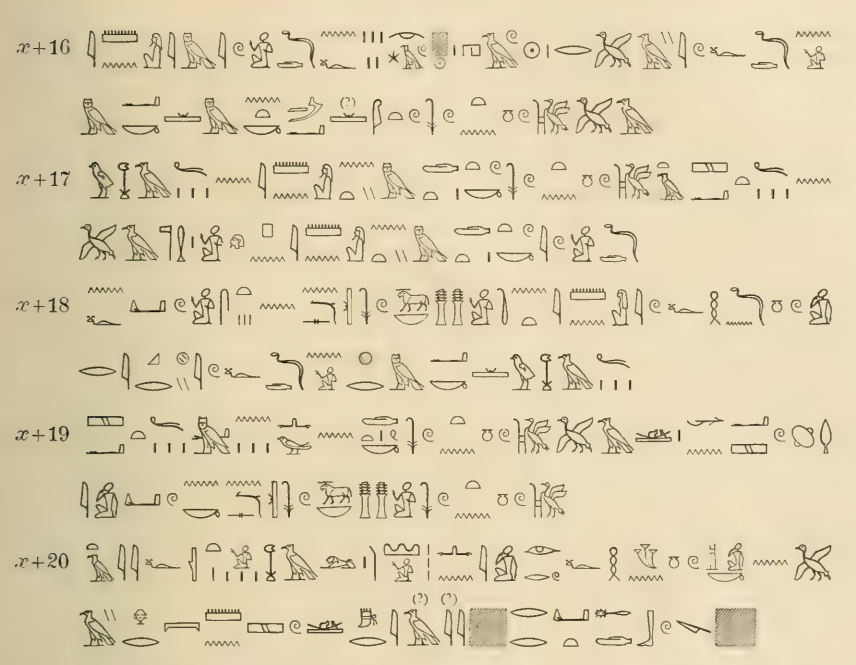

sur toi)! » Il me dit : « Combien[1] y a-t-il depuis le jour que tu es arrivé de l'endroit où habite Amon (c'est-à-dire d'Égypte)? » Je lui dis : « Il y a cinq mois et un jour de cela. » Il me dit : « A supposer que tu sois dans le vrai, où sont les écrits contenant les requêtes d'Amon, qui (doivent être) dans ta main (= en ta possession)? où est la lettre du premier prophète d'Amon, (celle) qui (doit) se trouver en ta possession? » Je lui dis : « Je les ai rendus à Smendès et à Tent-Amon. » Il se fâcha beaucoup, beaucoup, et me dit : « Or, si les écrits contenant les requêtes et la lettre ne sont pas chez toi, où est (donc) le navire en bois d'acacia[2] (c'est-à-dire le navire fait d'un bois spécialement égyptien = navire égyptien), que t'avait donné Smendès, où sont ses matelots syriens? Il ne l'a (pourtant) pas recommandé au capitaine, lorsque [vous êtes partis?], afin (= dans

1. Voir *Recueil*, XVII, p. 142.

2. Comme, à en juger par la ligne $x+22$, les navires faits de bois étaient spécialement de provenance égyptienne, je crois préférable de considérer comme un bois essentiellement égyptien. C'est pourquoi je ne puis admettre que soit « le cèdre », comme le veut M. Spiegelberg (*Rechnungen*, p. 54 et suiv., et *Recueil*, p. 52), mais je reviens à l'ancienne interprétation de ce mot et je le traduis par *acacia*. (A comparer surtout Wœnig, *Die Pflanzen im alten Ægypten*, p. 299 et 300, où on trouve les passages d'Hérodote, de Théophraste et de Pline mentionnant l'emploi du bois d'acacia dans la construction de navires égyptiens.)

PAGE I — PAGE II

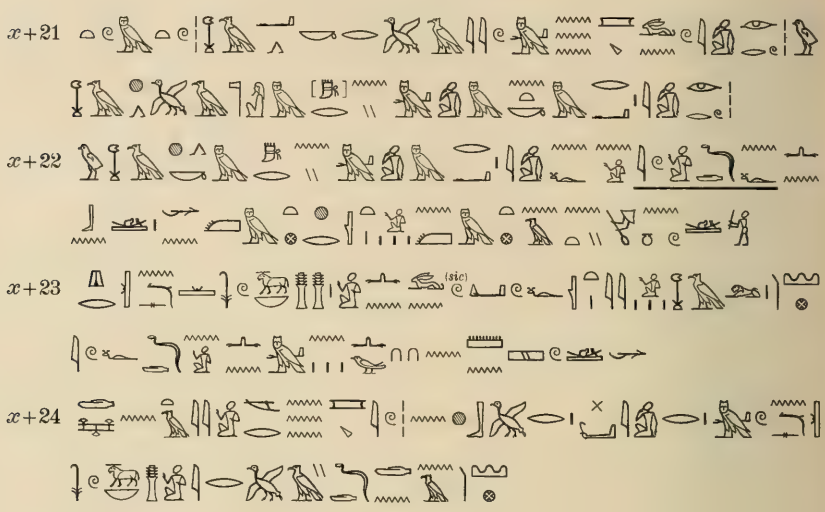

PAGE II

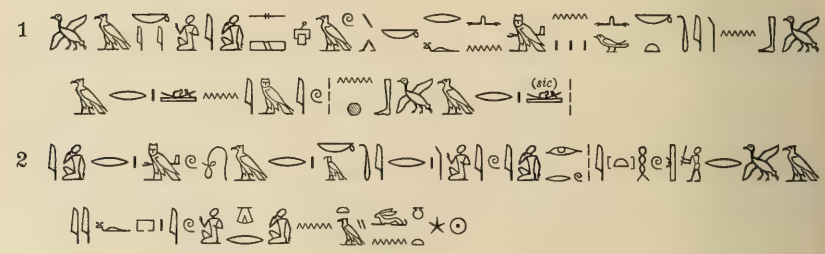

le but) qu'ils te tuent en te jetant à la mer! Car s'ils poursuivaient Amon (= s'ils en avaient voulu à Amon), qui serais-tu (= qu'est-ce qu'ils auraient à s'attaquer à toi), et si c'était toi qu'ils poursuivaient, qui donc serais-tu? » Ainsi me parla-t-il. Je lui dis : « Ce n'était pas un navire d'Égypte (le navire n'était pas égyptien), mais les matelots qui naviguent aux ordres de Smendès sont égyptiens : il ne donne pas de matelots syriens. » Il me dit : « Est-ce qu'il n'y a pas à mon rivage une vingtaine de navires nolisés par Smendès? Quant à l'autre à qui tu t'es adressé, c'est un Sidonien. Est-ce qu'il n'y a pas là un grand nombre d'autres navires nolisés par *Ouarakat-Il*, et qui traînent (des marchandises) pour sa maison? » Je me tus en ce grave moment. Il pérora

PAGE II

3

4

5

6 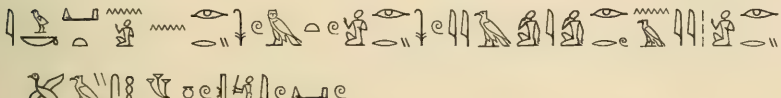

7 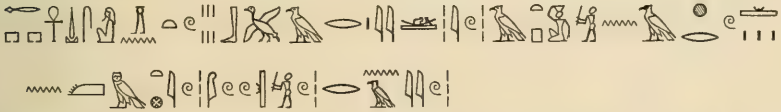

8

en disant : « Pour quelle affaire es-tu venu ici[1]? » Je lui dis : « Je suis venu pour (chercher) du bois (des planches) pour le très beau navire d'Amon-Râ, roi des dieux. Ce que faisait ton père et ce que faisait le père de ton père, fais-le aussi! » Ainsi lui parlai-je. Il me dit : « Ce qu'en vérité ils faisaient et ce que tu m'engages de faire, je le ferai. Mais si les miens faisaient cette affaire, (c'est que) le Pharaon, qu'il vive, qu'il soit sain et fort, faisait amener six navires chargés de marchandises égyptiennes, qui étaient vendues à leurs agences (dépôts). Toi aussi, fais (donc) amener ce qui m'est dû. » Il fit apporter les registres quotidiens de ses ancêtres et les fit lire en ma présence. On

1. Le mot que je traduis par « ici » n'est pas bien distinct : .

PAGE II

9 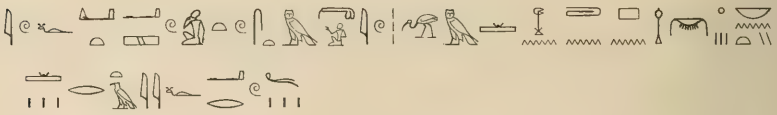

10

11 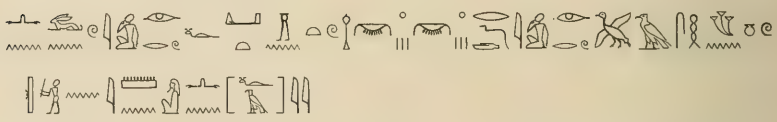

12 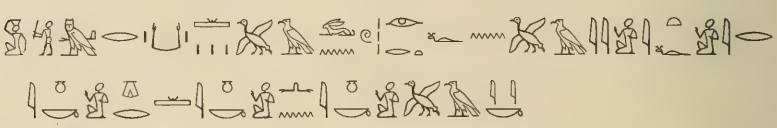

13 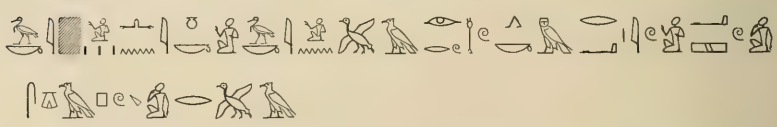

14

(y) trouva (mentionnées) 1,000 livres d'argent, etc., (notées) dans ses registres. Il me dit : « Si le régent d'Égypte était le maître de ce qui m'appartient et (si) moi, par contre, j'étais son valet, il n'aurait pas à faire amener ni argent ni or, pour que l'affaire d'Amon soit exécutée, et il n'aurait pas à apporter des cadeaux, (ce que pourtant), eux, ils faisaient à mon père. Mais je suis ce que je suis. Je ne suis pas ton valet, je ne suis pas non plus le valet de celui qui t'a envoyé. (Seulement) je regrette, en ce qui concerne les cèdres qui percent le ciel (de leur cime)[1], que les poutres restent abandonnées au bord

1. Le mot 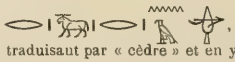 , signifiant une espèce d'arbre, est nouveau. Je crois ne pas me tromper en le traduisant par « cèdre » et en y voyant un dérivé de לְבָנוֹן, le nom ancien du Liban.

PAGE II

15

16 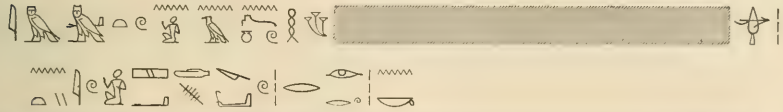

17

18

19 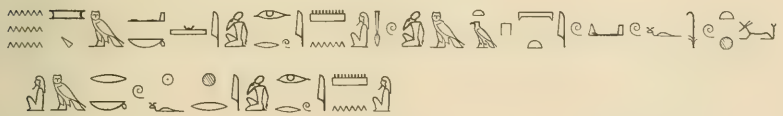

20

de la mer : que me soit donnée la voilure que tu as amenée pour traîner tes navires avec tes poutres, que me soient donnés les cordages[1]..... les arbres que j'ai coupés (ou : que je couperai) pour qu'ils te fassent (ou : pour qu'ils te servent de)..... Je t'arrangerai (ou : [est-ce que] je t'arrangerais? ou : je [ne] t'arrangerai [pas]) la voilure de tes barques, de façon à ce que les vergues en soient alourdies, qu'elles se cassent et que tu périsses au milieu[2] de la mer. Or, si (ou : quand même?) Amon fait retentir (quelquefois) sa voix au ciel et qu'il laisse (= déchaîne) Soutekh à son heure, Amon, néanmoins, s'occupe[3] de tous les pays, et s'il les possède et qu'il possède (aussi) la terre d'Égypte

1. Cf. MASPERO, *Genre épistolaire*, p. 29.

2. est une faute d'orthographe importante pour la vraie prononciation de (= +).

3. A remarquer la différence entre + + substantif et avec le complément direct.

PAGE II

21

22 (sic)

23 (sic) (sic)

24

25

d'où tu es originaire, et si la perfection (= la civilisation?) en sort (= en jaillit, ou : peut sortir, peut jaillir de l'Égypte) jusqu'à l'endroit où je me trouve, et si l'instruction qui en provient atteint (ou : peut atteindre) l'endroit où je me trouve, pourquoi ce voyage[1] pour quémander qu'on t'a fait faire[2]? » Je lui dis : « Pas vrai, ce n'est pas un voyage pour quémander. Honte à ceux parmi qui je suis! Il n'y a pas sur l'eau un seul navire qui n'appartienne à Amon. A lui est la mer et à lui sont les cèdres dont tu dis : « C'est moi qui (les) fais croître (?) pour Amon le Magnanime, le maître de tous les navires. Fais attention, c'est lui-même Amon-Râ, roi des dieux, qui a dit à *Ḥir-Ḥor*,

---

1. Il y a littéralement dans le texte : « *ḳeur* voyage, » etc. Peut-être l'expression allemande « das Herumbetteln » serait le terme le plus approprié pour traduire les mots .

2. Dans cette partie du texte, toutes les phrases construites d'après la formule (l. 19 à 22) paraissent être des prémisses, dont la conséquence se résume dans la question : , etc. Toutefois, je ne puis pas saisir bien l'enchaînement de toutes ces phrases.

PAGE II

26

27 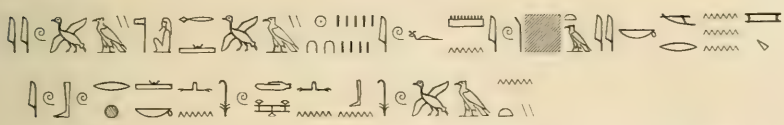

28 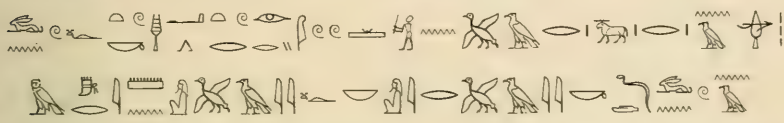

29 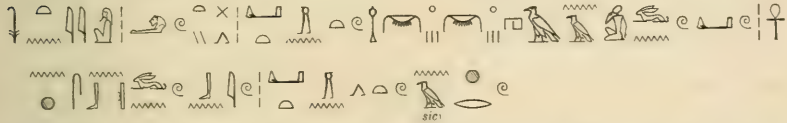

30

31 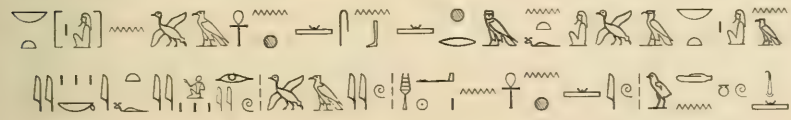

mon maître, qu'il m'envoyait, et celui-ci m'a fait venir avec[1] (= sous la protection, ou peut-être : au service de) ce grand dieu. Or, vois, tu as fait (= tu as été cause) que le grand dieu[1] passât vingt-neuf jours amarré à ton rivage sans que tu susses (= sans que tu te rendisses compte) que, lui, il n'attend pas et qu'il n'est pas tel qu'il aurait (attendu) pendant que tu te mettrais à vendre les cèdres, car Amon est maître par lui-même (mot à mot : est son propre maître). Quant à ce que tu dis que les rois égyptiens antérieurs faisaient apporter de l'argent et de l'or, si cela (l'argent et l'or) donnait de la vie et de la santé, ils n'auraient pas fait apporter ces objets, mais tes pères auraient envoyé ces objets pour obtenir la vie et la santé. Quant à Amon-Râ, roi des dieux, lui, il est le maître de la vie et de la santé, et lui, il est le maître de tes ancêtres qui ont passé leur vie

1. A comparer plus bas, page II, l. 55.

PAGE II

32

33

34 (sic)

35 (sic)

36

37

à faire des oblations à Amon. Et toi, de ton côté, tu es un serviteur d'Amon. Si tu dis : « Qu'il soit fait, qu'il soit fait pour Amon, » et que tu mettes en train l'affaire, tu vivras (longtemps), étant sain et sauf, et étant bon pour tout ton pays et pour tes gens. (Mais) ne te souhaite pas ce qui appartient à Amon-Râ, (roi) des dieux : fais attention! le lion aime son bien! Que mon scribe me soit amené : je l'enverrai à Smendès et à Tent-Amon, les employés (?) qu'Amon a mis au nord de son pays, — afin qu'ils envoient tout ce que je ferai chercher en disant : « Que (cela) me soit envoyé! » — en attendant que je m'achemine vers le sud, afin de pouvoir t'envoyer tout ce qui manquerait encore. » Ainsi lui parlai-je. Il remit ma lettre à son envoyé qui chargea, parmi les planches,

PAGE II

38

39

(sic)

40

41

42

les meilleures[1] du nombre des premières (c'est-à-dire de la première qualité) et les meilleures du nombre des dernières, en plus quatre poutres et trois..... (faisant) sept pièces. Il (le roi) les envoya en Égypte. Son envoyé partit pour l'Égypte et revint chez moi en Syrie le premier mois du printemps. Smendès et Tent-Amon envoyèrent quatre bocaux en or, un bassin en or, sept bocaux en argent, une pièce (un vêtement) de byssus d'une dizaine de coudées, des étoffes *abkhird* — 10 pièces, des papyrus variés (ou peut-être : des sacs de couleurs) — 500 pièces, des cuirs de bœufs — 500 pièces, des oignons[2] (?) — 500 pièces, des lentilles — 20 sacs, du poisson — 30 mesures, et elle (Tent-Amon) m'envoya (pour moi ?) des vêtements.... des ....., des étoffes *abkhird* — 5 pièces, des lentilles — 1 sac, du poisson — 5 mesures. Le roi fut réjoui. Il leva

1. Signe hiératique que je ne sais pas comment transcrire : .

2. Le mot I peut aussi être traduit par « une certaine quantité », — signification qui conviendrait dans les exemples cités par Spiegelberg, *Rechnungen aus der Zeit Seti I*, p. 36, 37.

3. Ou « des cordes », voir plus haut, ligne 16 de la deuxième page.

PAGE II

43

44

45

46

47

48

300 hommes avec 300 bœufs, il mit à leur tête (mot à mot : devant eux) des surveillants, — afin d'abattre les arbres. Ils les coupèrent en employant à cela (tout) le printemps (mot à mot : ils firent que le printemps fût abandonné à cela). Le troisième mois de l'inondation, ils les traînèrent au bord de la mer. (Alors) le roi sortit, se mit devant eux et m'envoya dire : « Viens! » Or, quand je m'approchai de lui, l'ombre de son ombrelle tomba sur moi, et *Pen-Amon*, un de ses gardes du corps, s'interposa en disant : « Que l'ombre du Pharaon, ton maître, tombe (seule) sur toi! » Il (le roi) se fâcha contre lui en disant : « Laisse-le! » Je m'approchai de lui et il me tint le discours (suivant) en disant : « Vois, l'affaire que faisaient autrefois mes ancêtres, je l'exécuterai, mais si tu ne m'avais pas fait ce que tes devanciers (mot à mot : tes pères) m'avaient fait, alors, quand même j'aurais vu arriver les dernières de tes

PAGE II

49

50

51

52

53

54

planches, elles seraient restées (c'est-à-dire sans que tu les emportes). Et si (même) mon intention était que tu viennes pour les charger, on ne te les aurait pas données. Ne reviens (donc) pas t'exposer (mot à mot : voir) aux fureurs (= dangers) de la mer, car si tu t'exposais aux fureurs (= dangers) de la mer et que tu vinsses même à me voir moi-même (c'est-à-dire : et que tu parvinsses même jusqu'à moi), fais attention que je ne te fasse pas à toi ce qu'on a fait [aux] messagers du « couronné à Thèbes », qui, ayant passé dix-sept ans en ce pays, y moururent[1] ». Il dit à son garde du corps : « Prends-le, qu'il voie leur tumulus[2] dans lequel ils sont couchés ! » Je lui dis : « Ne me laisse pas voir cela (c'est-à-dire : inutile que je voie cela). En ce qui concerne les gens du « couronné à Thèbes », que celui-ci t'a envoyés comme messagers, ce sont des gens.....[3], et aucun de ses messagers n'est [resté ?] là, (quoique ?) tu dises : « Dépêche-

1. Mot à mot : « moururent en leur place, c'est-à-dire moururent là où ils se trouvaient. »
2. Le déterminatif ⊙ est ici, sans doute, fautivement mis au lieu de ⌂.
3. Je ne réussis pas à déchiffrer les restes de quelques signes au commencement de la ligne 54. Peut-être doit-on les lire : (?).

PAGE II

55 (sic)

56

57

58

toi de (re)voir tes compagnons! » Aurais-tu été content de te faire une stèle sur laquelle tu dirais : « Amon-Râ, roi des dieux, m'a envoyé *Amon-ta-mait*[1], son messager, ... » avec *Ounou-Amon*, son messager, et des gens pour (chercher) le bois (= les planches) » pour le très beau navire d'Amon-Râ, roi des dieux : je l'ai coupé, je l'ai chargé et » je l'ai [confié] à mes navires et à mes matelots, et je l'ai fait parvenir en Égypte, » afin de me demander (d'Amon) de nombreuses années de vie, car Amon est con-

1. Le nom *Amon-ta-mait*, déterminé comme un nom divin du signe (hiérat.), se retrouve encore une fois dans notre manuscrit à la page III (ou IV), l. 12. Qui est ce messager divin qui accompagne *Ounou-Amon*, mais dont le nom n'est pas mentionné au commencement du manuscrit et qui, dans tout le récit, ne prend aucune part active aux démêlés entre *Ounou-Amon* et le roi de *Diro*? Je crois ne pas trop me tromper en supposant qu'il s'agit ici d'un dédoublement d'Amon, qui rappellerait le dédoublement du dieu *Khonsou* de la stèle de la Bibliothèque Nationale (E. DE ROUGÉ, *Étude sur une Stèle*, p. 15, 16 et 106) et le dédoublement de la déesse Isis sur la stèle Metternich (voir p. 8, remarque 23 de mon édition). Comme dans le récit de la stèle de la Bibliothèque Nationale, le dieu envoie à la fille du roi de *Bakhten*, pour la guérir, sa statue, son remplaçant, — son double, — le dieu , de même dans notre manuscrit, je crois, la protection divine d'Amon-Râ, roi des dieux , sous laquelle voyage *Ounou-Amon*, ou bien la statuette d'Amon que l'Égyptien a pu emporter avec lui en voyage (à comparer page II, l. 26), se nomme tantôt simplement « ce grand dieu » , tantôt « Amon la Voie (le chemin) » . Il me paraît probable que l'expression de la page I, l. $x+21$, s'applique aussi à cette hypostase d'Amon-Râ, roi des dieux, et il me semble que la lacune de la ligne $x+4$ de la page I ait autrefois, aussi, contenu le nom .

PAGE II

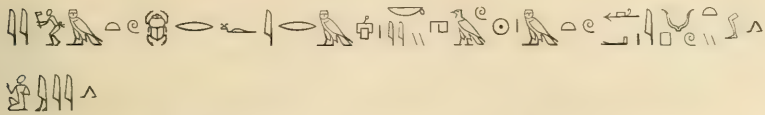

59 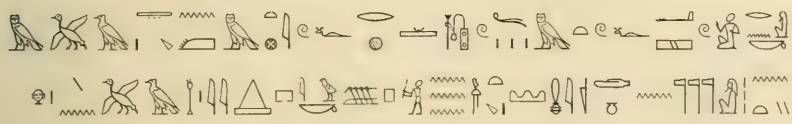

60 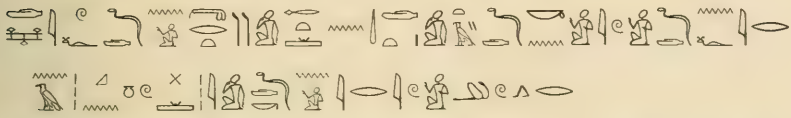

61

62 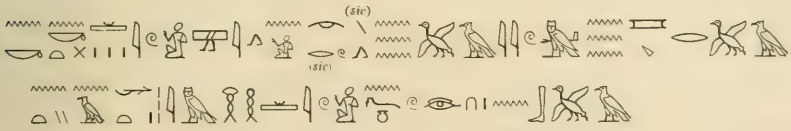

» traire[1] à ce que mon trépas s'accomplisse (= ait lieu). » — et [aurais-tu toujours été content], quand, après quelque temps, viendrait un messager sachant lire, qu'il lise ton nom (= ce que tu as écrit) sur la stèle pendant que, toi, tu te tiendrais (déjà) aux eaux de l'Occident (c'est-à-dire pendant que, toi, tu aurais été à l'autre monde), à l'instar des dieux qui restent (= qui ne périssent pas)[2]?

Il me dit : « C'est un grand enseignement (= c'est bien instructif, bien intéressant), ce que tu viens de me dire. » Je lui dis : « Quant à ce que, toi, tu m'as dit, c'est beaucoup (c'est-à-dire : j'en ai assez de conversations inutiles)! Si j'arrive à l'endroit où se trouve le premier prophète d'Amon, il verra (ou : puisse-t-il voir) que ton affaire (c'est-à-dire l'affaire que tu fais) n'est pour toi qu'une affaire qui te rapporte! »

Je m'en allai au bord de la mer, à l'endroit où restaient les poutres, et je vis onze

1. Cf. BRUGSCH, *Dictionnaire*, VII, p. 715.

2. Je crois que le discours qu'*Ounou-Amon* adresse ici au roi est plein d'ironie. Au dire de l'Égyptien, le roi n'a pas à compter, s'il envoie le bois en Égypte de son propre chef, sur une trop grande reconnaissance de la part d'Amon, et il n'a qu'à éviter de se rendre ridicule, par exemple devant quelque messager ultérieur, en proclamant trop haut et avec trop d'assurance avoir mérité par son envoi une longue vie, une vie éternelle.

PAGE II

63 (sic)

64

65

66

67 (sic)

68 (?)

navires qui s'approchaient sur la mer et qui appartenaient aux *Zakal*. On disait (*la construction de la phrase égyptienne est, en cet endroit, très raccourcie :* « et je vis onze navires qui s'approchaient à dire... ») : « Qu'il soit emprisonné et qu'il n'ait pas de navire (pour aller) vers le pays d'Égypte! » Je m'assis et je pleurai. Le secrétaire du roi sortit vers moi et me dit : « Qu'as-tu? » Je lui dis : « Est-ce que tu ne vois pas les oiseaux *gach* (les cailles?) qui, en deux temps (ou, peut-être : la deuxième fois), descendent vers l'Égypte? Regarde-les! Ils vont se reposer (⊿ « être frais » = « agréablement passer son temps »), et quand reviendront-ils?! Et moi, je reste abandonné. Est-ce que tu ne vois pas ceux qui viennent pour m'emprisonner de nouveau? » Il s'en alla et raconta cela au roi. Le roi se mit à pleurer à cause des tristes choses qu'on lui raconta. Il fit venir vers moi son secrétaire qui m'apporta deux vases de vin et un mouton[1].

1. Cf. hébr. אַיִל, *aries*.

PAGE II

69 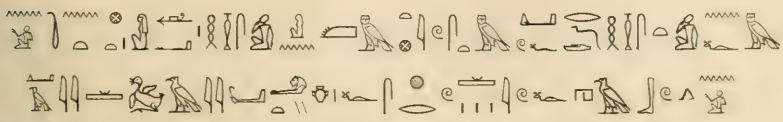

70 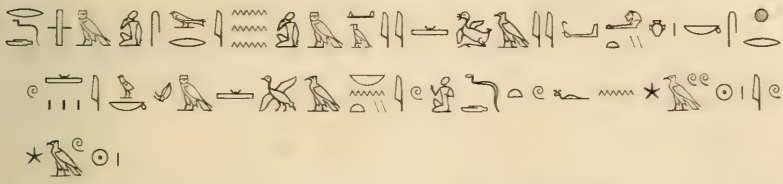

71 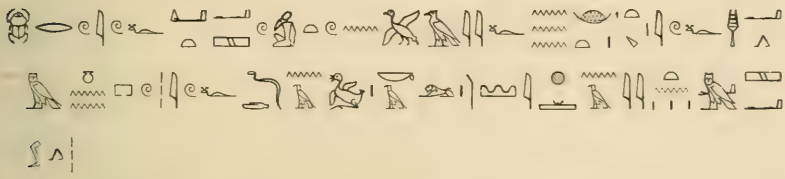

72

73 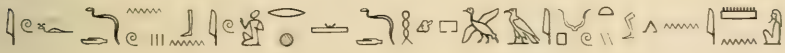

Il me fit amener *Tent-nout*, une chanteuse d'Égypte, qui se trouvait auprès de lui pour lui réciter des chants, afin que son cœur ne devienne pas triste (mot à mot : que son cœur ne prenne pas des plans, des idées fixes, des soucis). Il m'envoya dire : « Mange et bois, que ton cœur ne devienne pas triste, car tu entendras tout ce que je vais dire demain. » Quand le matin arriva, il fit crier (= appeler) (les habitants de) son port[1] (?), et, en se mettant au milieu d'eux, il dit : « Oh! les *Zakalo*, pourquoi venez-vous (mot à mot : que signifie votre marche?)? » Ils lui dirent : « Nous sommes venus après les navires qui vont se briser[2] et que tu expédies en Égypte avec nos malheureux compagnons. » Il leur dit : « Je ne puis pas emprisonner le messager d'Amon dans mon

1.

2. C'est le groupe qui me paraît transformer le participe (présent ou passé) en participe futur.

PAGE II

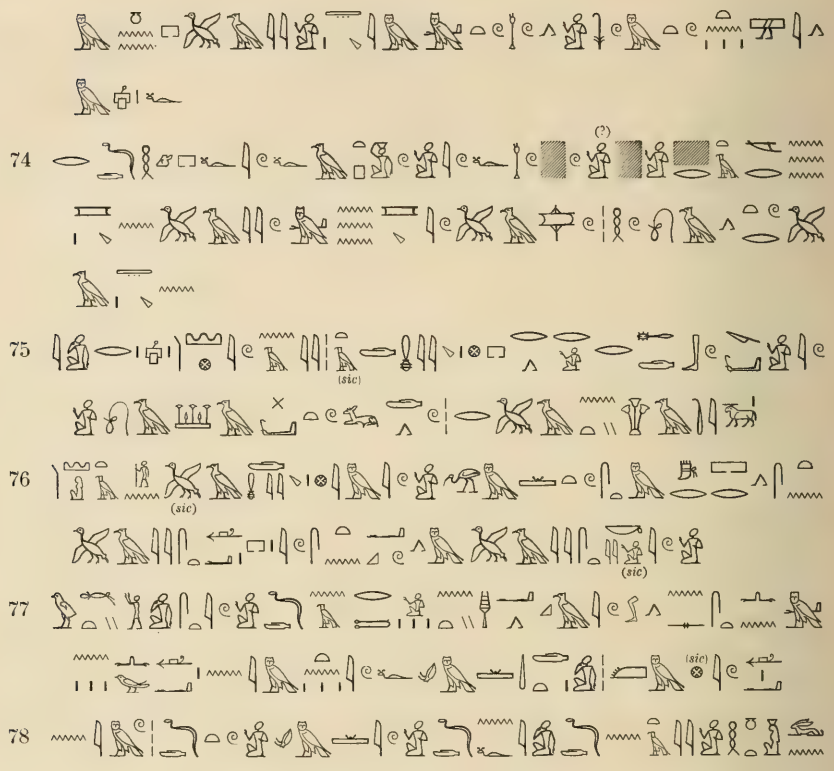

pays. Laissez-moi l'expédier, et vous, allez derrière lui pour l'emprisonner. » Il chargea (mon bien) et m'expédia vers le rivage de la mer.

Le vent me rejeta vers le pays d'*Alosa* (= *Alašia*). Les habitants sortirent pour me tuer, et je fus traîné au milieu d'eux, vers l'endroit où se trouvait *Ḥataba*, la reine de la ville. Je la trouvai sortie d'une de ses habitations et entrant dans une autre. Je la suppliai en disant : « Oh ! gens qui restez auprès d'elle, n'y a-t-il parmi vous personne qui comprenne (mot à mot : entende) la langue d'Égypte[1] ? » Un d'eux dit : « Je la comprends. » Je lui dis : « Dis à ma reine que (partout), depuis ici jusqu'à l'endroit où

1. Il est intéressant de constater la difficulté qu'*Ounou-Amon* a de trouver au pays d'*Alosa* quelqu'un qui parle l'égyptien. Cela fait supposer par contre qu'à *Diro*, tout le monde devait couramment s'exprimer en égyptien.

PAGE II

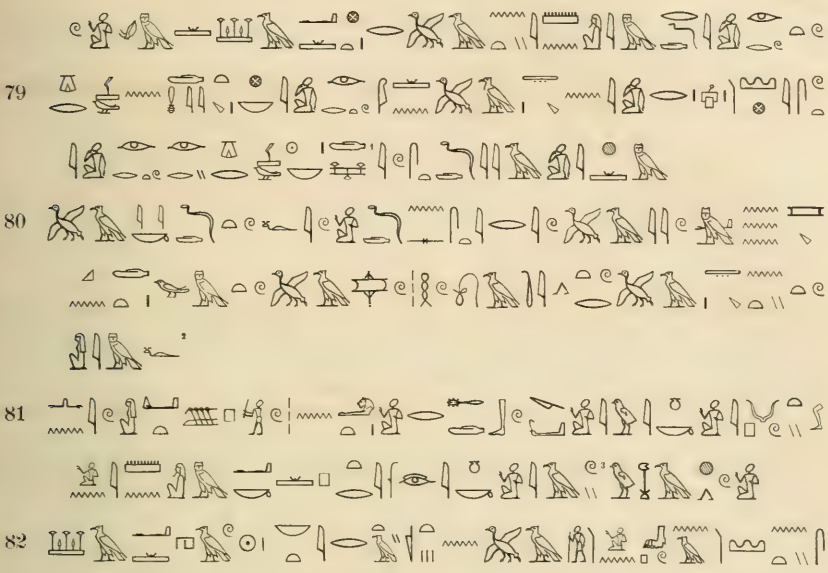

se trouve Amon (c'est-à-dire jusqu'en Égypte), j'ai entendu que, si en tout lieu on trompe, on agit loyalement dans le pays d'*Alosa*. Ou bien la tromperie est-elle pratiquée aussi (ici) tous les jours[1]? » Elle dit : « Eh bien! qu'est-ce que tu dis? » Je lui dis : « La mer est devenue agitée et le vent me rejeta vers le pays où[2] tu te trouves. Ne permets pas qu'on me prenne pour me tuer. Je suis un messager d'Amon, mais voilà que tout le temps on[3]

1. Le mot a, il y a quelque temps de cela, fait le sujet d'une étude spéciale que M. Kurt Sethe lui consacra dans la *Zeitschrift* (1893, p. 108). Malgré les doutes que ce savant a cru devoir élever contre la signification « rester » du mot (qui, à mon avis, est à séparer de), il me semble tout de même qu'il faut admettre, comme signification première du mot , celle de « rester », « bleiben », « weilen », car ce n'est que par cette signification du mot en question qu'on peut expliquer des exemples comme, pour n'en citer qu'un, celui du *Papyrus Orbiney*, 9, 4 : (à comparer aussi notre manuscrit, page II, l. 27). Dans d'autres exemples, le mot me paraît avoir reçu le sens d'un adverbe souvent pléonastique, tout comme en arabe vulgaire d'Égypte, le verbe *baqa* بقى « rester » a pris aussi le sens d'une expression adverbiale, souvent plus ou moins pléonastique (« dans ces conditions », « ainsi », « alors », etc.). Voir SPITTA, *Grammatik des arabischen Vulgärdialectes von Ägypten*, p. 177, § 86, 2. C'est, sans doute, dans ce dernier sens que le mot est employé ici (page II, l. 79).

2. Le signe a, dans le texte hiératique, un point en dessous.

3. Pour le mot ou , assez rare dans les textes, comparer CHABAS, *L'Égyptologie*, t. I, p. 115, 152, et t. II, p. 153, 193, aussi PIEHL, *Proceedings Soc. Bibl. Arch.*, t. XII, p. 123, t. XIII, p. 574 = MASPERO, *Les Momies royales*, p. 610.

PAGE II — PAGE III (OU IV?)

83

PAGE III (OU IV?)

1

2

3

4

me poursuit. Quant aux matelots du roi de Byblos, qui avaient cherché à le tuer, leur maître ne trouva (donc) pas les dix matelots qui étaient chez toi et qu'il aurait sûrement tués[1]. » Elle fit appeler les gens qu'on accusait et elle me dit : « Couche-toi (ou : Passe la nuit) .....

PAGE III (OU IV?)

..... la mer. Il me dit : « Silence (?).....
..... vos ..... là. Ne
..... l'endroit où tu te trouves.....tes.....que tu remplisses
comme..... qui sont allés chercher leurs voleurs, qui.....

1. L'auteur veut dire que les criminels politiques trouvaient un sûr refuge au pays d'Alosa, et il mentionne un exemple de l'hospitalité de ce pays.

PAGE III (OU IV?)

5

6

7

8

9

10

11

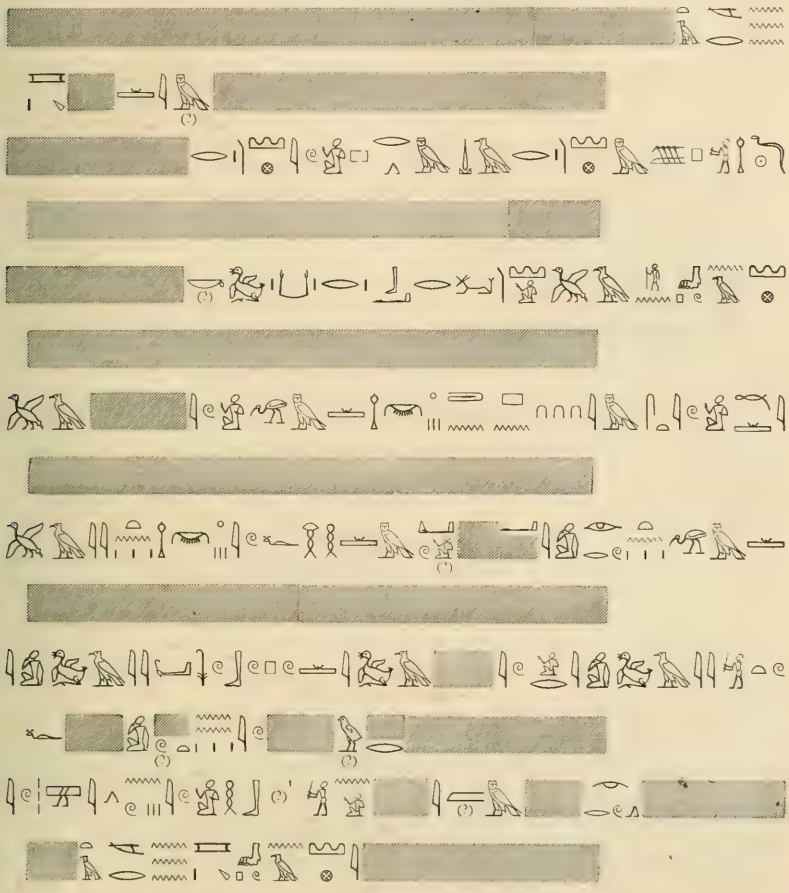

..... le rivage .....
..... la ville de Tyr (?). Je sortis de la ville de Tyr à l'aube .....
..... *Zakal-Baal*, le roi de *Kapouna* (Byblos).....
le..... J'y trouvai l'argent, une trentaine de livres. Je remplis.....
votre argent (trésor), qui reste chez moi..... vous trouverez.....
celui qui l'a pris n'est pas le voleur. Je le lui prendrai..... à vous.....
ils sont allés. J'ai[1]..... approcher..... le rivage de *Kapouna* (Byblos).....

1. [illegible]

PAGE III (OU IV?)

12

13

14

..... *Amon-ta-mait*, dont j'avais mis les effets là-dedans. Le roi de *Kapouna* m'envoya dire : « Va-t'en de mon rivage! » Je lui envoyai dire.. ....
.....

Le revers du fragment contenant les lignes $x+1$ et suivantes de notre manuscrit porte, tracées à l'encre noire le long de l'un des bords, les deux premières lignes d'un rapport que, très probablement, l'auteur du voyage avait commencé à rédiger pour son maître. La seule chose importante dans ce petit texte, dont je ne réussis pas à donner une transcription sûre, est la mention du nom propre *Nsi-su-pa-kalotà* (ou *-kaltà*, *-kartà*), , dans la composition duquel paraît entrer le nom d'une divinité asiatique.

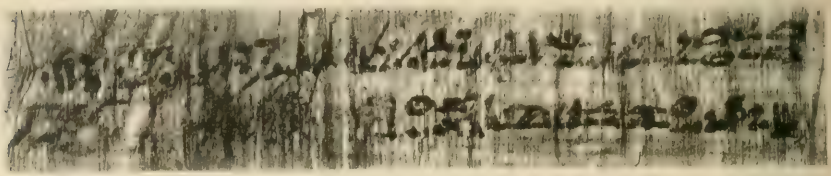

Je noterai, en terminant, deux fautes qui se sont glissées dans le texte au cours de l'impression : Page I, l. $x+2$, corriger en , et page I, l. $x+6$, au lieu de (cf. p. II, l. 55 et 59).

ZUR ERKLÄRUNG DER MENESTAFEL

VON

W. MAX MÜLLER

Das Elfenbeintäfelchen, das de Morgan in dem Grab von Nagada fand, ist bisher nur mit Rücksicht auf den Königsnamen vielfach besprochen worden. Es verdient

aber, daß man sich bemüht, auch den übrigen Inhalt zu entziffern. Es ist bis jetzt so ziemlich der umfangreichste Text aus der « Nagada-Periode » und der einzige, den wir in gewissem Sinn datieren können, also für die « urägyptische Philologie » von hohem Wert.

Die große Schwierigkeit für mich ist, daß ich nur nach den bisher bekannt gewordenen Abbildungen[1] arbeiten muß. Die Herausgeber nach der vergrößerten Reproduktion der Photographie zu korrigieren, ist natürlich gefährlich. Mögen die, welchen eigener oder fremder Mammon es gestattet, das Original in Gizeh zu betrachten, diese Arbeit besser machen und Versehen nachsichtig beurteilen.

Das Täfelchen ist von einem Anfänger gearbeitet, der sicher mit Königsinschriften noch nichts zu thun hatte. Daher die Seltsamkeiten der einzelnen ungeschickten Zeichen und die gänzliche Entstellung des Königsschildes um den Namen *Mn*. Ein Gebäude soll es wohl nicht sein, wie Wiedemann meinte[2], so wunderlich es auch aussieht. Die doppelten Linien bestätigen die Abstammung von dem Namensring, der in alter Zeit gewöhnlich doppelte Linien hat[3]. Der unten zu erwartende Horizontalstrich ist weggeblieben, weil er mit dem Teilungsstrich der oberen Abteilung zusammenfiel. Der Elfenbeinschnitzer konnte eben mit der ihm als Muster vorliegenden Zeichnung nicht zurechtkommen. Für einen Anfänger war sie zu skizzenhaft. Daher auch die geradezu fehlerhafte Form der Butoschlange über dem Zeichen *Mn* und so vieles Andere.

Über und hinter der Abbildung der Staatsbarke, welche die Seele des Königs nach dem Westen bringt, steht « die große' Barke ( ) (vom Grab) *Rḫtyw* (?) des Königs Streitbar (*'Aḥauti*) ». Ich glaube nämlich auf der Photographie unter dem Sperber mit Waffen, der den Namen « König Streitbar » vorstellt, die Füße der drei fliegenden Vögel zu erkennen, deren Basis Jéquier zu einem Horizontalstrich zusammenziehen wollte, den Kopf des ersten (siehe Jéquier) und vielleicht des dritten, den Schwanz (s. Jéquier) und die Flügel des letzten. Es ist also der auf so vielen Thonsiegeln wiederkehrende Name des Menesgrabes, dessen Lesung *Rḫtyw* (OLZ., I, 345) ich als sehr unwahahrscheinlichen Notbehelf gebe. Unter dieser Gruppe sehe ich noch ein dreimal wiederholtes Zeichen, das unten spitz zuläuft. Die Spitze hängt über den unteren Abteilungsstrich heraus. Jéquier sah dieses Unterstück in zwei Fällen, aber seiner Auffassung des oberen Teiles kann ich nicht folgen. In Borchardt's sehr flüchtiger Skizze fehlen alle hier besprochenen 6 (oder mehr?) Zeichen.

Die zweite Reihe enthält Bilder, aber in einer auch sonst vorkommenden Mischung mit Schriftzeichen, denn über den zwei geknebelten Opfertieren finden wir *s*(?)*;yw* « die Hirten ». Die Schlinge, welche den Hirten kennzeichnet, ist etwas lässig behandelt, wie öfter. Ich sehe sie bei allen drei Zeichen deutlich. Handelt es sich also

1. Jéquier in J. de Morgan, *Recherches*, II, 167; Borchardt, *Berl. Sitzungsberichte*, 1897, 1054-1055.
2. *Observations on the Nagadah-period*, *PSBA.*, 1898, 114.
3. Z. B. *Ptaḥḥotep*, ed. Paget-Pirie, pl. 33, etc.
4. Man könnte ebensogut in dem schlecht gezeichneten Vogel sehen, aber die große « Palette » des *N'r-mr* (?) entscheidet die Lesung.

um Opfertiere von gewissen Hirten? Der Mann « der in der einen erhobenen Hand[1] ein Messer (?) hält », wie ihn Borchardt nennt, zeigt, glaube ich, vollständig deutlich die Seitenlocke des *Sm-* Priesters (der obere Teil richtig bei Jéquier), das über den Schurz vorstehende Kleidungstück scheint also sein Leopardenfell sein zu sollen. Ich würde dann vermuten, daß der Priester mit zwei Händen eine Buchrolle in der ursprünglichen Vorlagezeichnung hielt. Der Künstler hat das nicht verstanden und einen dicken Strich in sehr seltsamer Lage daraus gemacht. Jedenfalls sehen die Messer sonst ganz anders aus. Was vor ihm stand, mögen Opfergaben gewesen sein (sicher kein liegender Stier, wie Borchardt meint), aber in ungewöhnlicher Zeichnung. Ich kann nichts Sicheres erkennen, ebenso ist der Zeichenrest vor den « Hirten » unsicher.

Die dritte Reihe als ähnliche Opfer darstellungen zu erklären, ist aber unmöglich Dagegen spricht schon ihre geringe Höhe, noch geringer als die der obersten Abteilung, in der die Titel mehr Raum brauchten. Wir haben hier also nicht einmal jenes Ineinanderfließen von Bild und Beischrift, wie es in der mittleren d. h. Bilderreiche zu vermuten war, sondern reine Schrift. Es läßt sich auch alles erklären, bis auf das verstümmelte erste Zeichen[2]. Dahinter steht deutlich[3] « Sitz ». In der Lücke wäre man versucht, nach den Spuren oben noch zwei zu sehen, so daß der Plural durch die dreifache Setzung des Determinatives ausgedrückt wäre. Für die zu erwartende Zahl wäre dann wohl kein Raum. Das folgende « tausend » gehört ja zu « tausend Krüge ».

Wir können uns jedoch über diese Lücke hinwegsetzen. Das Wichtigste, was uns wohl die Inschrift philologisch lehrt, ist mit voller Bezeichnung des Halbvokales, der noch im späteren alten Reich öfter weggelassen wird (L., *D.*, II, 3) und mit doppeltem Determinativ (speziell, klassifizierend)[4]. Die Orthographie jener Zeit, die wir sonst nur aus formelhaften und darum abkürzungsreichen Proben kennen, scheint sich also weit weniger von der in den Pyramidentexten erhaltenen der IV-V Dynastie zu unterscheiden als wir annehmen möchten und in ihren Hauptzügen unter Menes längst ausgebildet gewesen zu sein. Verglichen mit den Inschriften der Schieferpaletten mutet uns die Orthographie der Menestafel geradezu modern an; rührt sie wirklich von der Beisetzung des Menes her, so würde die Wahrscheinlichkeit, daß mehrere der Könige von Umm el-Ga'ab älter sind als Menes, nur vergrößert. Aber es ist an diesem kleinen Denkmal genug Rätselhaftes, so daß ich darauf nicht gerne viel baue.

1. Zwei Arme aber auf seiner Skizze gegeben wie bei Jéquier, sonst wäre man versucht, den vorstehenden Schurzzipfel (oder ein Fell, s. oben) als den anderen Arm zu erklären.

2. Besser bei Jéquier. Das Rautenmuster setzt sich oben fort.

3. So Jéquier richtig. Das *t* ist schlecht behandelt, als ob der Schnitzer zuerst ein anderes Zeichen hätte eingraben wollen.

4. Nur ist hier die weibliche Endüng abkürzend weggelassen.

LES PLUS ANCIENS MONUMENTS ÉGYPTIENS

PAR

ÉDOUARD NAVILLE

(Avec une planche)

Les découvertes de MM. Petrie, Amélineau, de Morgan et Quibell ont ouvert des horizons tout à fait nouveaux sur les débuts de la civilisation égyptienne. Maintenant que ces découvertes se sont multipliées, qu'elles ont perdu le caractère de la nouveauté, que le premier étonnement est passé, nous pouvons considérer avec plus de calme les déductions qu'on a voulu en tirer, et les théories qu'on a fondées sur ces monuments d'un genre spécial.

M. Petrie a déjà abandonné sa théorie de la « race nouvelle ». M. Amélineau ferait bien de renoncer définitivement aux dynasties divines. Ses belles trouvailles d'Abydos, loin de perdre en intérêt, prennent d'autant plus d'importance qu'on les remet à la place réelle qui leur appartient. Quant à l'origine babylonienne que M. de Morgan veut assigner à la civilisation égyptienne, il me semble que plus nous en découvrons, plus nous reconnaissons que les monuments du genre de ceux de Négadah sont bien indigènes, et que, s'il y a une connexité entre les civilisations de la Mésopotamie et celles de la vallée du Nil, elle doit venir d'un point de départ commun, à partir duquel les deux peuples ont divergé. De tous les travaux qui ont été faits sur ces monuments aussi bien que de l'étude des monuments eux-mêmes, il me paraît ressortir, comme à MM. Maspero, Wiedemann, J. de Rougé, F. de Bissing et autres, que nous avons là les vestiges des premières dynasties antérieures à Snefrou, qu'on place ce prince à la fin de la IIIe dynastie, ou au commencement de la IVe.

Sous le règne de Snefrou, et déjà, probablement, sous celui de ses prédécesseurs immédiats, nous voyons se produire un grand changement. La capitale et le centre de la vie politique semblent s'être transportés à Memphis, et avec ce changement a coïncidé un nouvel essor donné à la civilisation. Depuis Snefrou, nous voyons paraître ces nombreuses tombes de l'époque des Pyramides qui ont un caractère si fortement accusé, et qui présentent entre elles une analogie indiscutable. L'art, l'industrie s'engagent dans des voies nouvelles, et font de rapides progrès, probablement parce que le royaume était plus puissant et plus prospère. Nous ne savons pas quelle fut la cause de ce déplacement, peut-être la nécessité de résister aux populations sinaïtiques qui, nous le savons par la petite tablette de la collection Mac Gregor, guerroyaient déjà contre les Pharaons de cette époque reculée. J'appellerai donc période memphite la série de rois qui suivirent Snefrou, et période thinite, comme M. Maspero, l'époque qui a précédé et qui s'étend depuis Ménès jusqu'à ce prince.

Qu'il y ait eu, au temps de la IIIe dynastie, un changement, l'inauguration d'une phase nouvelle, c'est ce que confirment divers documents. Nous voyons, par exemple, que le Papyrus de Turin fait une coupure après le roi 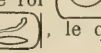 qui, dans la liste d'Abydos, est le cinquième avant Snefrou; le roi , le quatrième, est marqué

d'une rubrique rouge. D'après Manéthon, les rois de la IIIe dynastie seraient déjà des Memphites; mais il est bien possible que ce ne soient que les derniers qui aient émigré en Basse-Égypte. D'ailleurs, il est évident qu'il y a un grand désordre dans la IIIe dynastie, telle qu'elle nous est présentée dans les diverses listes de Manéthon, qui ne concordent pas entre elles. Il semble qu'il y ait des répétitions de la IIIe à la IVe dynastie, que Σηφουρίς de la IIIe soit le même que Σωρίς de la IVe. Je n'insiste pas sur ce point. Je pourrais citer aussi la pierre de Palerme, dont les inscriptions changent de forme avec le règne de Snefrou. De ces faits il me paraît ressortir qu'avec ce prince nous entrons dans une nouvelle phase de la civilisation égyptienne, phase qui, peut-être, avait commencé avant lui, mais qui se montre surtout à partir de son règne.

La période que j'ai appelée thinite est peut-être celle à laquelle la Vieille Chronique donne le nom de période des Μεσραίοι[1], des Mitzraïmites, autrement dit des descendants de Ménès, puisque, pour les chronographes chrétiens, Mitzraïm est le roi Ménès[2]. Cette période était suivie de celle des Égyptiens proprement dits, qui partirait ainsi de la fin de la IIIe ou de la IVe dynastie.

Les monuments d'Abydos, de Négadah, d'Hiéraconpolis nous font connaître ce qu'a été la civilisation de la période thinite par laquelle a commencé l'histoire d'Égypte; c'est ce que les noms que nous avons pu identifier me semblent établir ; mais il ne faudrait pas tirer de la nature ou du style de ces monuments des règles trop absolues. Jusqu'à présent on n'en a trouvé qu'un petit nombre au nord d'Abydos ; cela indiquerait que c'est dans la partie supérieure de l'Égypte que la civilisation a fait ses premiers pas et que nous la voyons sous sa forme véritablement archaïque. Est-ce à dire que tous les monuments de ce style doivent sans hésitation être rapportés à cette époque reculée? Parce qu'on aura trouvé, dans d'autres localités de la Haute-Égypte, de la poterie semblable à celle de Négadah, ou qu'à Négadah même, dans la nécropole, on aura fait de nouvelles trouvailles de même genre, cela voudra-t-il dire que, sans aucun doute, cette poterie remonte à la IIe ou à la IIIe dynastie? Je ne saurais adopter cette manière de voir. Je crois que, dans l'archéologie égyptienne, on passe trop facilement sur les différences locales, et sur les traditions, qu'on gardait dans tel endroit, qui ne régnaient pas dans le nome voisin, et que les vicissitudes de la politique laissent intactes. Pourquoi le peuple d'Hiéraconpolis ou de Négadah aurait-il renoncé aux vases auxquels il était habitué, aux instruments de silex qu'il employait de père en fils, parce que la capitale s'était transportée à Memphis? Ce qui a dû changer, c'est tout ce qui appartenait au roi et à son entourage, tout ce que faisait faire ce que nous appellerions le monde de la cour, et ceux qui prenaient exemple sur lui. Mais, pour la masse, le bas peuple, que pouvait-il en résulter? On sait quelle ténacité ont encore de nos jours certaines industries locales, certaines habitudes ou certains goûts propres à

1. Bunsen, *Egypt's Place*, I, p. 689.

2. Bunsen, *l. l.*, p. 638. Cf. Diod. de Sic., I, 45, 3. L'idée qu'il faut faire une différence entre les Mitzraïmites et les Égyptiens m'a été suggérée par M. Grébaut. L'ancien directeur du Musée de Gizèh a donné, p. 67 et 68 de son catalogue, un résumé de son système chronologique, qu'on voudrait voir développer plus longuement.

une ville d'Égypte et non à une autre. Cette persistance devait être encore plus marquée à une époque où les communications étaient moins fréquentes qu'aujourd'hui, et où par conséquent le mélange des idées et des races provenant des divers points de l'empire devait se faire moins facilement.

Ce n'est pas seulement l'art et l'industrie qui diffèrent dans l'ancienne période thinite et celle de Memphis qui suivit. C'est, jusqu'à un certain point, la langue et l'écriture. Cela n'a rien que de très naturel. On s'explique parfaitement que le parler n'ait pas été absolument le même dans deux localités aussi éloignées que Négadah et Memphis; surtout quand ces localités n'avaient été encore que peu de temps réunies sous le même sceptre. L'écriture étant la représentation du langage parlé était dans le même cas. Nous trouvons à Hiéraconpolis des signes hiéroglyphiques qui nous paraissent étranges; cela vient de ce que nous connaissons l'Ancien-Empire surtout par Memphis ou par des monuments tels que ceux d'Assouan, d'une époque plus tardive que la période thinite. Même pour les signes qui nous sont connus, il n'est pas certain que la lecture de plusieurs d'entre eux doive être la même que dans les textes de la Ve et de la VIe dynastie. Il me paraît probable que les signes phonétiques que nous trouvons dans les noms des rois d'Abydos doivent, dans quelques cas, avoir une valeur idéographique; par exemple, le du nom du roi *Serpent*, le du nom du roi *Den*. Cette prédominance des signes idéographiques dans des monuments aussi anciens que la palette d'El-Kab n'est pas pour nous étonner. Il en est de même dans les inscriptions de l'ancienne Chaldée. Ces différences sont intéressantes à étudier dans les monuments peu nombreux qui ont conservé des traces d'archaïsme dans l'écriture et dans les mots, quoiqu'ils proviennent des environs de Memphis, et qui forment aussi une sorte de transition entre les deux périodes. Je signalerai dans ce genre les tombeaux que Mariette considère comme archaïques, et ceux qu'il place au début de la IVe dynastie[1]. On voit que les titres des tombes de ou de ne sont pas les mêmes que plus tard. On y trouve des mots qui, à ma connaissance, disparaissent dans les textes postérieurs[2]. Nous signalerons plus loin des traces d'archaïsme bien marqué dans la tombe d' de l'époque de Snefrou, et l'un des monuments les plus anciens de la nécropole memphitique.

Ce sont, à mon avis, des monuments des trois premières dynasties, qui ont été trouvés récemment dans les nécropoles de la Haute-Égypte; mais avons-nous quelque chose de Ménès lui-même? MM. Maspero et Borchardt nous l'affirment, et reconnaissent l'un et l'autre le nom du premier roi d'Égypte sur une petite tablette d'ivoire, malheureusement incomplète, qui a été trouvée dans la nécropole de Négadah, et qui est maintenant au Musée de Gizèh[3]. Cette opinion a été admise par la plupart des égypto-

1. *Mastabas*, p. 68 et suiv.

2. J'en donnerai comme exemple le mot , qui paraît désigner une femme de rang inférieur habitant dans un . Cf. LEPSIUS, *Ausw.*, pl. IX; MARIETTE, *Mastabas*, p. 70, 94, 483; PETRIE, *Medum*, pl. IX.

3. Voir la planche, faite d'après une photographie que je dois à l'obligeance de M. le professeur Hess. La reproduction est notablement plus grande que la tablette elle-même.

logues, à tel point qu'aujourd'hui le grand monument découvert par M. de Morgan a pris le nom de *tombeau de Ménès*.

Mes savants confrères me permettront d'exprimer ici une idée différente de la leur, et qui m'est venue à l'esprit dès que j'ai vu pour la première fois la tablette en question. De même que M. Wiedemann, je considère le groupe où l'on a voulu voir le nom de Ménès comme étant non point le nom du roi, mais celui de la salle dans laquelle le roi pénètre à l'occasion de la cérémonie qui est décrite en abrégé sur cette tablette. Malgré l'état fragmentaire de la partie droite, nous pouvons discerner encore des restes de la cérémonie qui y était gravée. Nous y voyons une rangée de signes plus ou moins grossièrement tracés. Il est à peine besoin de rappeler que c'est là l'ornement habituel qui surmonte la représentation d'une porte ou d'une salle[1]; cet ornement est presque toujours vertical lorsqu'il est au sommet du dessin ; mais il est aussi horizontal lorsqu'il garnit les montants d'une porte. Il me semble donc que nous ne pouvons l'interpréter ici autrement que comme le haut d'une porte ou d'une salle où le roi s'apprête à entrer. D'ailleurs, le roi se voit encore; il ne reste plus que sa tête; mais, comme il est de la même hauteur que la salle, cela nous montre qu'il était debout, probablement marchant avec un bâton à la main, ou les deux bras pendants.

M. Borchardt explique l'ornement par la frange d'une natte devant laquelle le roi serait assis comme le défunt dans son tombeau[2]. Je ne saurais accepter cette analogie. Admettant que cette surface ornée devant laquelle Ptahbiou est assis est une natte et non une tenture, je ferai observer que la soi-disant frange ne s'y trouve justement pas; puis je suis étonné de voir appeler frange un ornement de cette espèce, qui, dans l'immense majorité des cas, surmonte l'objet qu'il doit décorer; il me semble qu'il est dans la nature d'une frange de pendre, de tomber et d'être placée au bas d'une étoffe ou d'un meuble; tandis que l'ornement est presque toujours en haut, et représenté comme absolument rigide.

Si la scène, malheureusement presque détruite, gravée sur la partie droite de la tablette, représentait, comme cela se voit si souvent, le roi se dirigeant vers une salle ou vers une porte, il est naturel que les hiéroglyphes gravés au-dessus nous en donnent l'explication, et que nous voyions en particulier soit le nom du roi, soit celui de la salle dans laquelle il entre.

Celui du roi ne fait pas question, c'est l'étendard, le nom de *double*, le nom de *palais*, comme l'appelle M. Max Müller, ou le nom d'*épervier*[3] que nous trouvons à Négadah et à Abydos, . Je ferai remarquer en passant que le signe est le nom d'un poisson[4]; cela explique peut-être cette quantité de

1. Pour ne citer que l'Ancien-Empire, voyez le signe .

2. Lepsius, *Denkm.*, II, 57, *b*. Voyez aussi 63 et 64.

3. Pour abréger, je l'appellerai nom d'*épervier;* *nebti* étant une coiffure qui a une puissance magique, comme je l'ai montré ailleurs, j'appellerai le nom qui suit nom de *diadème;* et enfin celui qui vient après nom de *royauté*. Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, p. 292 et suiv.

4. Petrie, *Medum*, pl. XII; Naville, *Festival*, pl. IV.

poissons[1] en ivoire, qui ont été trouvés dans le tombeau de Négadah. C'est aussi par un poisson, mais d'une autre espèce, que commence le nom du roi de la palette d'Hiéraconpolis.

Le nom d'*épervier* étant , si nous consultons l'unanimité des cas jusqu'à Usertesen II, nous verrons que le nom de *diadème*, celui qui suit , doit être le même. Les rois d'Abydos ne font pas exception à la règle, preuve en est le roi . Si donc, comme dans la tablette de Négadah, nous trouvons que ces deux noms ne sont pas les mêmes, il faut en conclure ou que nous avons affaire à deux rois différents, ou que peut-être le signe qui suit n'est pas un nom de *roi*. Autrement, nous avons une exception à la règle, et cette exception porte sur le premier roi historique, dont la tradition aurait été abandonnée par ses descendants ou ses successeurs, jusqu'à la XIIe dynastie. M. Maspero ne se prononce pas sur ce point, et il semble admettre cette exception. M. Borchardt suppose que le nom de qui suit le *nebti* peut être le nom de *royauté*, qu'on mettait indifféremment après .

Le groupe où l'on croit retrouver le nom de Ménès est compris dans ce que M. Maspero appelle une stèle ou plutôt un petit obélisque, et M. Borchardt un cadre à pointe mousse. Est-ce là l'enveloppe qui entoure un nom royal? Je ne saurais, pour ma part, en citer d'exemple, et j'y vois bien plutôt la forme usuelle cent fois répétée du pavillon, , qui a souvent un support au milieu, mais auquel ce support manque quand le dessin entoure des signes hiéroglyphiques, comme, par exemple, pour n'en citer qu'un, celui d'Anubis . Le mot *pavillon*[2] désigne, comme en français, des constructions de forme diverse. Le pavillon royal allait avec le palais et probablement en faisait partie. Il semble même que ces deux termes soient à peu près équivalents dans les titres du défunt , qui est à la fois *gouverneur du palais* et *gouverneur du pavillon de Pharaon*. Dans les représentations funéraires, comme dans le tombeau d', c'est là qu'on apporte au défunt son repas ; dans certaines grandes fêtes, c'est la salle à manger . Puisque nous avons dans la tablette de Négadah les restes de la représentation d'une salle, je ne vois pas de raison de donner au signe une signification autre que celle qu'il a d'habitude.

Dans l'intérieur du contour du pavillon, nous lisons les signes , car j'admets, avec la plupart de mes confrères, que le groupe n'est que celui de abrégé ou mal gravé. Ce titre , comme ceux de , ou plus tard , ou plus tard encore le cartouche vide, s'emploie seul pour désigner le roi, le souverain, sans être suivi d'un nom propre. Preuve en sont les titres des princesses de la XIIe dynastie ou , ou des noms de l'Ancien-Empire, tels que *le double*

1. De Morgan, *Ethnographie*, p. 193.
2. Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, p. 220.
3. Lepsius, *Denkm.*, II, 6.
4. Lepsius, *Denkm.*, III, 83; Naville, *Festival*, pl. IV.
5. Lepsius, *Denkm.*, II, 15. Ce nom a une variante (Leps., *l. l.*, 60). M. Lieblein en avait déjà

du roi. Par conséquent, rien ne nous prouve que le signe soit nécessairement un nom propre, et ne soit pas un élément du groupe dont fait partie.

Je ferai remarquer que le nom d'*épervier* peut s'employer aussi d'une manière absolue pour *le roi* ou *royal*. Sur un vase en pierre dure d'Abydos[1], un personnage qui ne peut être qu'un employé du roi a inscrit ses titres et les administrations auxquelles il était préposé. Le texte est incomplet[2]; le nom même de l'emploi manque, mais il peut être complété par les inscriptions des cylindres. La première localité à laquelle il est préposé est indiquée par un groupe complexe qui se décompose ainsi : [3]; ceci nous rappelle les titres d'. Nous voyons qu'Amten était d'endroits nommés et de de Létopolis. N'avons-nous pas dans le nom d'Abydos l'équivalent presque parfait de ce dernier, le nom d'un domaine royal où le mot *royal* ou *du roi* est exprimé non par le mot , mais par le signe de l'épervier royal?

Je reviens à la tablette de Négadah. Au-dessous de , se trouve le signe *le damier*. Il n'y a pas de doute à avoir. C'est bien ce signe-là, et non , comme le croyait M. Jéquier. Le signe a la forme habituelle de l'Ancien-Empire[4]. Le damier repose sur le sol, comme le pavillon. Il me paraît donc qu'il fait partie du même ensemble. S'il dépendait de , il est probable qu'il y aurait un vide au-dessous, le séparant du sol, et qu'il serait plus rapproché du titre. En outre, quoique je ne considère pas cette circonstance comme une preuve absolue, lorsque nous trouvons le nom du roi Ménès, c'est sous la forme , ou d'autres analogues. Ces diverses considérations m'engagent à rejeter l'idée que nous ayons là le nom du roi Ménès, et surtout l'identification de Ménès avec .

C'est donc ce groupe , ce nom de salle que nous avons à expliquer. On peut en donner deux interprétations différentes qui toutes deux conduisent au même résultat; c'est le *pavillon du dernier repos*, le *pavillon funéraire*. Les deux éléments

---

constaté une semblable pour le nom = (*Dict.*, 1re éd., n° 25). On pourrait citer encore d'autres exemples tirés des tombeaux de l'Ancien-Empire, dans lesquels le équivaut à , (Leps., *Denkm.*, II, 16), (*id.*, 30), (*id.*, 73), (Mariette, *Mastabas*, p. 93), (Leps., *Denkm.*, II, 30), (cartouches), (Leps., *l. l.*, 115), (Liebleïn, n° 856). E. de Rougé (*Chrest.*, p. 31) avait reconnu très exactement cette homophonie, considérée à tort comme de basse époque par Brugsch, qui classe les mots commençant par sous .

1. De Morgan, *Ethnographie*, p. 241. Je pense que c'est la même inscription dont parle M. Sethe (*Zeitschrift*, t. XXXV, p. 5) et qu'il reproduit comme étant sur une stèle.

2. Cette inscription ressemble fort à celle d'un des cylindres de Khasekhemui, dont l'employé est .

3. Je lis , le signe qui est devant l'épervier. M. Maspero (*Ét. égypt.*, t. II, p. 170) considère ce signe comme une variante de dans . Si le nom de que porte le domaine d'Amten (Lepsius, *Denkm.*, II, 7) est correctement écrit, il y a peut-être une autre lecture à donner au groupe que M. Maspero lit : *Hat Honou*.

4. Mariette, *Mastabas*, p. 241.

du mot se retrouvent dans ce texte du *Livre des Morts* qui en est comme la paraphrase. C'est le titre du chapitre XVII. Après qu'il a été dit que le défunt pourra *revêtir toutes les formes qu'il désire* (Aa.) etc. *prendre le damier, étant assis dans le pavillon, apparaître comme un esprit vivant... après qu'il a abordé.* ou comme nous disions *après qu'il est entré dans son dernier repos.* Ici, se lit , et cette lecture se trouve dans l'Ancien-Empire et même dans les tombes de Meidoum[1]. On offre à Rahotep un damier peut-être même de deux sortes, afin qu'il puisse jouer, quand? lorsqu'il est assis ou lorsqu'il se prélasse dans le pavillon, où il apparait comme un vivant, à entendre le *Livre des Morts.* Les vignettes du chapitre XVII nous font assister à ce délassement qui est accordé au défunt. Il est probable qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre cette expression *jouer aux dames.* Il semble que ce jeu ait eu un sens symbolique, comme peut-être aussi les dés. D'après Hérodote, Rhampsinite descendit dans l'Hadès, y joua aux dés[2] avec Déméter, et en ressortit. En l'honneur de cela, les Égyptiens célèbrent une fête. Ce jeu de dames a été pris ici comme l'expression du repos dont on jouit après la mort, des jouissances qui vous sont accordées dans l'autre monde. De là, le nom de *salle du damier* donné au pavillon où le défunt goûte une vie aussi agréable, ce qui revient en somme à l'expression de *pavillon du repos* ou *pavillon funéraire,* puisqu'il s'agit d'un mort.

Mais il y a une autre explication que, chose curieuse, nous tirons du même passage du *Livre des Morts.* Le défunt est assis dans le pavillon , litt. : *après qu'il a abordé, après qu'il est entré dans sa dernière demeure.* Ce mot , qui signifie aussi bien aborder que se reposer, s'applique très souvent à la mort, surtout dans les rubriques du *Livre des Morts.* C'est le mot par lequel on exprime la mort du roi Huni, prédécesseur de Snefrou, au Papyrus Prisse[3]. Dans ce cas, le signe a sa valeur habituelle *men.* Cette interprétation nous conduirait de nouveau à donner au groupe le sens de *pavillon du repos,* ou de *celui qui se repose, pavillon funéraire.* Ce qui me fait pencher pour cette seconde interprétation, c'est la représentation que nous voyons dans le tombeau d'Amten[4]. Le défunt est assis dans son pavillon, son , où on lui apporte son repas. Sous sa chaise, sont écrits ces mots . Nous retrouvons là les mêmes éléments que dans le titre du chapitre XVII, le pavillon où est le défunt, *qui a abordé,* ou *qui se repose vivant,* ou *esprit vivant,* comme dit le *Livre des Morts.* On peut même se demander si les scribes qui rédigeaient ce livre n'avaient pas sous les yeux une représentation de cette nature quand ils ont écrit le titre du chapitre XVII, qui est comme l'exégèse de cette scène : un pavillon où le défunt est assis, où il se repose, à l'état d'âme vivante; ou même suivant le sens qu'on donne à où le défunt a son damier qui lui servira à se délasser. Les rédac-

1. MARIETTE, *Monuments divers*, pl. XIX; PETRIE, *Medum*, pl. XIII.
2. Birch croit qu'il faut interpréter ce jeu de dés comme signifiant des dames (*Rhampsinitus and the Game of Draughts*, p. 2). Cf. WIEDEMANN, *Das Brettspiel*, *Congrès de Genève*, 4e partie, p. 38.
3. Pl. II, 8.
4. LEPSIUS, *Denkm.*, II, 6.

teurs du texte auraient ainsi développé et réuni les deux interprétations : *le pavillon de damier de vivant* et *le pavillon de repos du vivant*. Ce qui donne plus de vraisemblance à la traduction qui voit dans le mot , c'est non seulement la représentation du tombeau d'Amten, mais le nom de la pyramide de Neferkara [1]. D'ailleurs, ce nom de , appliqué à la dernière demeure, a persisté jusque sous le Moyen-Empire et peut-être plus tard. Les sarcophages en pierre ou en bois qui imitent une porte ou une salle ont comme ornement ce signe [2]. On connaît l'habitude des Égyptiens d'user des hiéroglyphes explicatifs comme motifs de décoration. Les pectoraux de la XIIe dynastie qui mentionnent les victoires d'Amenemhat sur les Asiatiques, ou les plafonds des tombes qui portent en médaillon le nom du défunt, en sont les exemples les plus frappants. Il en est de même ici. Le damier qui nous donne le nom de l'édifice que le sarcophage imite sert aussi comme motif d'ornementation.

En résumé, je lis le groupe de la tablette *le pavillon du repos* ou *le pavillon funéraire du roi*, et c'est dans ce pavillon, dont la corniche seule subsiste, qu'entre le roi dont nous voyons la tête, et là aussi qu'il jouira des délices de la vie d'outre-tombe.

A gauche du nom du roi, est une barque surmontée d'un épervier. Nous ne voyons pas bien si l'oiseau avait quelque chose entre les pattes, comme celui de la palette de Hiéraconpolis; cependant il est à présumer que le groupe est le même dans les deux cas. Pour nous rendre raison du sens de ce groupe, il faut étudier un document encore fort obscur, mais dont la valeur ne saurait être exagérée pour l'intelligence de ces monuments de l'Ancien-Empire. Je veux parler de la pierre de Palerme.

E. de Rougé[3] avait déjà signalé ce document dont il avait eu une empreinte entre les mains, et dont il avait tiré plusieurs renseignements, en particulier le nom de la pyramide du roi Schepseskaf. Nous avons lieu d'être très reconnaissants à M. Pellegrini[4] d'avoir pris la peine de copier et de publier ce texte, dont malheureusement il ne reste qu'une petite partie; ce n'était pas chose facile, et je crois que le consciencieux éditeur en a tiré tout ce qu'il était possible. M. Pellegrini me permettra cependant de lui exprimer le regret que les deux planches qui reproduisent cette pierre soient sur une si petite échelle, ce qui joint à la pâleur du tirage typographique au bas de ces planches, rend presque impossible la lecture d'une partie des inscriptions qui s'y trouvent.

Le document est une sorte de calendrier contenant le catalogue des donations faites par un certain nombre de rois de l'Ancien-Empire et l'indication de fêtes à célébrer. Ce catalogue est beaucoup plus détaillé depuis Snefrou, et ce n'est qu'à partir de ce roi que nous voyons les noms des souverains dans des cartouches. Ainsi cette pierre confirme l'idée, émise plus haut, qu'avec Snefrou nous entrons dans une phase ou une période nouvelle, celle que j'ai appelée memphite. Le monument est certainement de la

1. E. de Rougé, *Dyn.*, p. 145.
2. Mariette, *Mastabas*, p. 91; Lepsius, *Älteste Texte*, pl. IX; Maspero, *Mission*, t. I, *Tombeau d'Horhotpou;* Newberry, *Beni-Hasan*, I, pl. 36 et 37. Cf. Wiedemann, *Proceedings*, t. XX, p. 114.
3. De Rougé, *Dyn.*, p. 74.
4. *Nota sopra un iscrizione egizia del Museo di Palermo.* Palerme, 1895.

Basse-Égypte, d'Héliopolis, selon toute probabilité, puisque ce sont les divinités de cette ville, les qui ont la première place dans les générosités du roi.

Cette pierre me ferait croire aussi que le cartouche ne date que de la période memphite. C'est Snefrou ou ses prédécesseurs immédiats qui auraient adopté cette façon d'écrire le nom royal, laquelle serait devenue la règle pour ses successeurs. Il me semble donc fort probable que, pour tous les souverains de la période thinite, nous ne trouverons pas de cartouche, à moins qu'ils ne soient mentionnés dans des textes venant de Memphis, ou postérieurs à la fin de la IIIe dynastie. Depuis lors seulement, l'usage s'établit d'enfermer le nom royal dans un cartouche, quelle que fût l'époque où il eût vécu. Prenons, par exemple, les cartouches les plus anciens que nous avons conservés sur un monument de l'Ancien-Empire, ceux des rois et [1]. Rien ne nous indique que , qui était leur prophète, et au tombeau duquel nous devons leurs noms, n'ait pas vécu plus tard que ces rois; cela est même assez probable, à en juger par d'autres titres analogues. Aussi, suivant la coutume du temps et de la partie du pays où il vivait, a inscrit ces noms dans des cartouches, ce qui n'est pas le cas à Abydos, dans les inscriptions contemporaines de .

Avec Snefrou, le calendrier de Palerme devient beaucoup plus détaillé. Ce changement se produit déjà sur le côté de la pierre qui forme la planche I de M. Pellegrini et que j'appellerai le côté A. La pierre est brisée au-dessous du registre de Snefrou, mais on voit encore l'amorce d'un nouveau registre, qui devait concerner le roi suivant; car, si nous retournons la pierre et que nous passions au côté B, nous voyons qu'il commence par le roi Schepseskaf et suit l'ordre jusqu'à Neferarkara Keka. Les rois qui séparent Snefrou de Schepseskaf devaient se trouver des deux côtés dans les morceaux qui manquent en haut et en bas.

Je commence par le côté B, qui nous aidera pour l'intelligence de l'autre. Il se compose de cinq registres tous pareils, formés d'une large bande au-dessous de laquelle en est une autre beaucoup plus étroite. La bande large est divisée en compartiments par des palmes . Au sommet de chaque compartiment, est un titre général horizonta , ainsi conçu : X *Le roi a élevé ses constructions à...*, et les divers dieux auxquels il a fait des largesses sont indiqués au-dessous en colonnes verticales ou en textes horizontaux. Au-dessous de chaque compartiment, dans la partie de la bande étroite qui y correspond, est une mesure de longueur, ce sera, par exemple, *4 coudées, 2 doigts 1/2*, ou *2 coudées, 2 doigts 1/4*.

De temps en temps peut-être quand le roi change, deux lignes traversent les deux bandes du registre. Entre ces lignes, se voit une date ou quelquefois deux, marquées uniquement en jours du mois sans qu'on y voie figurer de nombre d'années, du moins du côté A. Voici d'abord celle de Schepseskaf. Les dates ont souffert de la cassure : ... *jour 24, 4e mois, jour 11, diadème* (ou *lever*) *du Sud, diadème du Nord, de celui qui réunit les deux pays, faire le tour du mur du Nord dans la fête Sesched.*

1. Lepsius, *Ausw.*, pl. IX; Mariette, *Mastabas*, p. 92.

Ceci nous ramène au temple de Déir el-Bahari et à la reine Hatschepsou qui, non seulement, s'appliquait à imiter la XIIe dynastie, mais qui recherchait volontiers ce qui était archaïque. Immédiatement après l'inscription de l'intronisation, lorsqu'on lui a donné son « grand nom » , on trouve un fragment de calendrier tout semblable à celui de la pierre de Palerme. On y voit d'abord la palme , au-dessous de laquelle sont ces mots : . C'est le même genre de date, *le premier Thoth, le commencement de l'année, le commencement des saisons réunies*, sans indication du chiffre de l'année. C'est la même fête *Sched* ou *Sesched* dans laquelle on fait le tour de l'édifice appelé . Pour Hatschepsou, c'est la fête qui termine son couronnement.

Des dates de même forme, un peu abrégée, se retrouvent dans d'autres parties de la pierre, toujours à une coupure, à l'endroit où une ligne traverse tout le registre; ainsi, au moment où Neferarkara (Keka) apparaît pour la première fois, , *le 5e mois, le 12e jour, le 2e mois, le 7e jour, naissance des dieux, celui qui réunit les deux pays fait le tour du mur du Nord.* Cet acte paraît être le point principal; il ne manque jamais, et il caractérise ce genre de date.

Dans la partie du calendrier qui a rapport à la période thinite, il y a deux dates, qui coïncident toujours avec une interruption dans le registre, , *le 6e mois, le 7e jour, et le 4e mois, le 13e jour*, etc., l'autre est celle-ci, , etc., *le 2e mois, le 23e jour*, etc. On pourrait conclure de ces dates qu'à cette époque reculée, on comptait tous les mois à la file sans s'inquiéter de la division en saisons, laquelle, peut-être, n'avait pas encore été adoptée.

La période memphite, le règne de Snefrou commence sur la face A, au registre 6 qui diffère de ceux qui sont au-dessus en ce que les compartiments séparés par une palme sont beaucoup plus grands et renferment plusieurs colonnes verticales. Chaque compartiment a une mesure de longueur indiquée au-dessous, par exemple le second a *5 coudées, 1 palme, 1 doigt.* Je ne puis expliquer le sens de ces mesures de longueur, qui, peut-être par une association d'idées qui m'échappe, sont en rapport avec la mesure du temps. Dans le second compartiment de Snefrou, je lis qu'il battit les Nègres et en ramena prisonniers 7,000. Les signes *mille* sont réunis à la base en groupes de quatre et de trois. Un groupe analogue se voit sur la palette d'Hiéraconpolis, ainsi que l'ont reconnu MM. Erman et W. Max Müller. Je ne puis décrire en détail cet intéressant document qui demanderait à être collationné à nouveau. Je ne mentionnerai que ce qui peut nous faciliter l'intelligence des monuments de la période thinite.

Au sommet de la face B, nous trouvons ce qui concerne le roi Schepseskaf. Après la date que j'ai citée de la fête Sesched, se trouvent ces mots *la naissance des deux Apuat, service royal*[1] *des dieux de celui qui réunit les deux mondes.* J'ai transcrit ici , un signe qui revient très fréquemment sur la face A et que

1. Il faut peut-être traduire *suite royale.* Je croirais qu'il s'agit d'une procession.

M. Pellegrini dessine sous cette forme ou . Ce qui m'a montré que c'était bien le signe , c'est qu'au troisième registre, nous le voyons horizontal avec un lion qui marche dessus, . C'est donc bien le signe .

Sans m'arrêter à ce que contiennent les registres suivants, et aux détails intéressants qu'ils fournissent sur les donations de divers rois, je reviens à la face A et à la partie qui est au-dessus du registre de Snefrou et qui se rapporte à la période thinite, antérieure à ce roi.

Nous y trouvons cinq registres, dont celui d'en haut a été publié par M. Spiegelberg[1]. Il est divisé en colonnes égales dans chacune desquelles est un nom tel que ou . Au-dessous, séparé par une ligne horizontale, est le signe , un roi portant la couronne rouge. M. Spiegelberg croit qu'il faut y voir les noms d'anciens rois de la Basse-Égypte qui ont régné avant la IVe dynastie. Il n'y a là rien d'impossible. D'autre part, on pourrait y voir le nom de prêtres ou d'offrandes, quelque chose d'analogue à ces mots jusqu'ici inintelligibles qu'on trouve dans les listes concernant la grande fête de Bubaste, au-dessous des noms de dieux, et au-dessus de personnages portant des oiseaux et des poissons[2]. Je n'ose pas trancher la question dans un sens ou dans l'autre. Les registres 2 à 5 sont tous disposés d'une manière parfaitement semblable. Ils sont divisés en compartiments beaucoup plus petits que ceux qui se rapportent à la période memphite, et tous séparés par une palme. A chacun de ces compartiments correspond l'indication d'une mesure de longueur, à moins que nous ne rencontrions l'une de ces dates que j'ai citées plus haut, et qui ne semble faire qu'un avec ce qui suit, car alors la mesure de longueur manque. Le fait que ces compartiments sont séparés par des palmes me semble indiquer qu'il s'agit d'anniversaires, ou de fêtes, ou de jours spéciaux dans lesquels s'était passé quelque événement; où devait être célébrée quelque cérémonie. La nature même des inscriptions contenues dans ces compartiments nous en est la meilleure preuve. Je commence par celles sur lesquelles il n'y a pas de doute. Au second registre, nous trouvons *le lever* ou *la couronne du Sud, naissance de Min,* *5 coudées*. Nous retrouvons la naissance de Min au registre 5, mais avec un nom de jour qui n'est pas le même, et que nous retrouverons plus loin, celui de *Sches Hor*. Au jour de (reg. 3), a lieu aussi[3] *la fondation du temple de Horen,* qui peut être un nom de roi, et le même que dont il est question dans le même registre. La mesure, cette fois-ci, est de *2 coudées, 4 palmes* et *2 doigts*. De même qu'il y a des , il y a plusieurs , *le lever* ou *la couronne du Nord,* ou même *l'apparition en roi du Nord;* au registre 2, , *première fois, course d'Apis*. La mesure est cette fois , *2 coudées 1 spithame*. Au registre suivant, probablement sous un autre règne, nous retrouvons

1. *Zeitschrift*, t. XXXV, p. 16.
2. NAVILLE, *Festival*, pl. XXII.
3. Je suis obligé, vu l'absence de caractères fondus, de diviser presque tous les groupes complexes. Les signes sont inscrits dans auquel, comme presque toujours dans ce texte, manque le petit carré du coin, et qui n'est qu'un simple rectangle.

, *seconde fois, course d'Apis;* la mesure est différente *3 coudées 4 palmes 3 doigts.* se retrouve dans d'autres divisions (reg. 3) (?), *seconde fois, fête* d'une barque spéciale portant deux éperviers dont le nom est incertain, je le lirai provisoirement *maat.* La fête de la même barque se voit encore, dans ce registre, célébrée pour la troisième fois (?), etc. Il n'y a que les mesures qui changent.

Nous avons et séparés; mais à certains jours ils sont réunis, comme dans les dates que nous avons citées, par exemple un jour de a lieu la *fête de Sed* (reg. 2), une autre fois *l'introduction du roi* , *dans* (?), ou encore la fondation de la salle appelée *la fournaise des dieux* (reg. 5).

La dernière division du 2e registre est celle-ci, , *la première fois, fête de* (?), la fête est déterminée comme presque toujours par une barque[1]. Le serpent qui est dessiné assez épais doit avoir une lecture idéographique, peut-être la même que celle qu'il faut donner au nom d'épervier du roi qu'on a appelé le « roi serpent ». Cette fête du serpent se retrouve au registre suivant, pour la *seconde fois* .

Au troisième registre, nous avons une division qui se nomme , *la destruction des Anu.* Je crois qu'il reste quelque chose de cela dans la tablette de Négadah. Les trois personnages assis, assez indistincts dans la photographie, qu'on voit sur le bord gauche au-dessous de la cassure, me paraissent, ainsi qu'à M. Borchardt représenter des étrangers. Je suppose que ce sont les Anu dont il s'agit, et dont on rappelle la défaite. Il y avait donc dans la période thinite une fête de la destruction des Anu qui commémorait les triomphes des différents rois sur ces adversaires que je considère comme étant les Anu de la péninsule Sinaïtique aussi bien que ceux de Nubie. Les dernières fouilles nous ont fourni deux nouvelles représentations du roi frappant son ennemi, celle de la tablette Mac Gregor, et celle de la palette de Hiéraconpolis.

Un peu plus loin sur le même registre, nous lisons ceci : . *Safekhabui étend la corde blanche* (?) *de la grande porte du palais des trônes divins.* Cette grande porte, nous la retrouvons sur la palette, c'est celle de la salle des décapités. De beaucoup, l'indication la plus fréquente d'un jour ou d'une fête, c'est cette expression , *Sches hor,* ce signe dont j'ai parlé, suivi du nom d'Horus et déterminé par une barque à proue élevée, comme celles de la tablette de Négadah, ou celle de la palette; au milieu est un naos surmonté d'une sorte de mât, et à la poupe nous retrouvons le signe . Ce groupe revient constamment dans les registres 2, 4 et 5, c'est-à-dire uniquement dans ceux qui ont trait à la période thinite; il n'apparaît pas une seule fois dans ce qui reste de la période suivante. Au registre 2, nous voyons qu'outre d'autres fêtes, les jours de *Sches Hor* sont ceux de la naissance de la déesse de Thèbes[2] (?), et d'Anubis. Au registre 3, le jour de Sches Hor revient huit fois; il alterne toujours, sauf une seule fois, avec les fêtes des levers ou des couronnes. Dans ce registre, les jours de Sches Hor sont simplement numérotés. Au-dessous de la barque on trouve un groupe

1. Lepsius, *Denkm.*, II, 2.
2. Mariette, *Mastabas*, p. 70.

de ce genre , et rien d'autre. Ce mot qui, dans un texte de l'Ancien-Empire, veut dire *compter, faire le recensement de,* paraît ici n'avoir d'autre rôle que celui de qui forme les nombres ordinaux. Je traduis donc *Sches Hor, quatrième fois,* et dans ce même registre nous allons de la 3e à la 10e fois.

Au cinquième registre, nous trouvons Sches Hor 6e fois, puis la 7e et la 8e où le chiffre est suivi chaque fois du mot [1] que je ne comprends pas. Ce qui est plus important, c'est qu'entre ces deux jours, nous avons (?) , *la naissance de* (?) *Khasekhemui.* Ce roi qui nous est connu par les cylindres d'Abydos est représenté ici debout, coiffé du diadème blanc tenant de la main gauche un emblème indistinct, et de la droite un fléau. Il est dans le registre qui précède immédiatement celui de Snefrou. Il y a donc lieu de croire qu'il n'a pas régné longtemps avant ce roi.

Cette barque qui est l'indication d'une date, d'une fête, d'un anniversaire, d'un jour spécial, nous la retrouvons sur la palette de M. Quibell[2]. Horus est représenté debout sur l'instrument [3] un peu abrégé, et placé horizontalement, comme ailleurs le lion en marche. Nous aurions donc là l'indication du jour dans lequel le roi entre dans la salle des décapités. C'est aussi l'interprétation que je donne à la barque de la tablette de Négadah; la barque au-dessus de laquelle est Horus, c'est la date de l'entrée dans la salle du damier, soit que l'on suppose que devant Horus, dans l'espace effacé, il y avait le signe , soit que l'on admette qu'il y avait là un autre groupe dans lequel cependant entrent Horus et la barque, comme celui qui se voit au registre 4 du calendrier de Palerme, . Le point essentiel ne paraît être que dans ces deux monuments celui de Négadah et celui de Hiéraconpolis, la barque avec Horus est l'indication de la fête, ou de l'anniversaire, ou du jour où se passe ce qui y est représenté.

Avant de quitter la pierre de Palerme, je mentionnerai le fait qu'entre les registres de la face A est une bande horizontale qui, quelquefois, renferme de gros hiéroglyphes. Ces signes ont l'air d'un titre général qui s'étend sur les compartiments placés au-dessous. Ils renfermaient probablement des noms de rois. Ils sont détruits presque partout, sauf au registre 4 où nous lisons , *le roi* *nuter n* ou *n nuter, le roi dont le nom d'or*... Le roi est l'un de ceux dont le nom est gravé sur l'épaule de la statue de Gizèh qui est de style archaïque[4]. Comme il est dans le registre au-dessus de Khasekhemui, il a régné avant lui.

Grâce aux lumières que nous a apportées cette pierre, nous avons l'explication complète de la tablette de Négadah. En haut, la date, le nom du roi *Aha,* et celui de la salle dans laquelle il pénètre; en bas, à droite, la représentation en grande partie détruite de la salle et du roi qui s'y dirige; à gauche, toutes les offrandes qu'on apporte au roi à l'occasion de cette fête, les sacrifices offerts par les prêtres qui lui sont attachés.

1. Je pense que ce groupe équivaut à .
2. *Zeitschrift*, t. XXXVI, pl. XII.
3. Instrument tranchant, dit Champollion, *Dict.*, p. 302.
4. Spiegelberg, *Zeitschrift*, t. XXXV, p. 11.

Cette explication, je le répète, exclut l'idée que nous ayons là le roi Ménès et que le monument de Négadah soit son tombeau.

Dans laquelle des dynasties thinites, le roi doit-il être placé? Je ne saurais le dire. Nous n'avons aucune indication sur le rang qu'il occupait dans la série, puisque son nom ne figure pas dans les listes. Ce qui pourrait nous mettre sur la voie, ce sont les objets que les fellahs trouvent dans la nécropole de Négadah. J'ai vu à Louxor, l'hiver passé, chez un marchand d'antiquités, divers objets qu'on disait venir de là. Avec des figurines assez grossières, dont l'une tout à fait stéatopyge, il y avait deux bracelets en silex, dont l'un portait l'inscription suivante : . Cette inscription nous rapprocherait du règne de Snefrou[2], comme les cylindres au nom de la reine .

Si de la tablette de Négadah nous passons à la palette que M. Quibell a trouvé à Hiéraconpolis[4], nous nous trouvons en face d'un objet qui a un caractère encore plus archaïque. A l'exception d'un seul groupe , nous n'avons que des hiéroglyphes idéographiques; en outre le bovidé qui foule aux pieds un homme barbu n'est pas le bœuf égyptien ordinaire, c'est un buffle; le même animal qui se voit sur les fragments du Louvre, décrits par M. Steindorff[5]. La planche XII de la *Zeitschrift* reproduit le dessus de la palette où l'on voit une concavité ronde en forme de godet. Le nom du roi se trouve au sommet. Il se compose d'un poisson au-dessous duquel est un outil pointu. M. W. Max Müller propose pour ce nom la lecture *nᶜr mrᶜ*[6], M. Spiegelberg[7] *nᶜr menḫ*. Pour moi, sans présenter encore de lecture pour le poisson, je ferai remarquer la ressemblance frappante qu'a l'instrument qui est au-dessous, avec celui qui sert de déterminatif au nom royal de , le neuvième sur la liste d'Abydos, et que M. de Rougé place en tête de la IIᵉ dynastie. Je crois que c'est ainsi que nous devons lire ce signe. Cela veut-il dire que nous avons là le premier roi de la IIᵉ dynastie? Je n'oserais l'affirmer; il faudrait admettre, pour cela, que le nom a été accourci; pour pouvoir le faire entrer dans le cartouche, on aurait supprimé le poisson; d'un autre côté, le fait que le roi de la palette a été trouvé à Abydos avec d'autres, dont l'un, d'après l'identification de M. Sethe, est le sixième de la première dynastie, donne de la vraisemblance à cette conjecture.

Le roi est coiffé de la couronne rouge; c'est donc une des cérémonies que le calendrier désigne par : c'est en même temps une fête de *Sches hor*, ainsi que nous le voyons par le groupe qui est au-dessus des décapités. Le roi porte la massue et le fléau.

---

1. Le signe était tourné en sens inverse.
2. E. de Rougé, *Dyn.*, p. 36.
3. Maspero, *Revue critique*, 1897, t. I, p. 440. Je ne puis comprendre pourquoi M. Borchardt ne lit pas ce nom *Hcp n maat* plutôt que *N maat hapi*. veut dire une *rame*. On sait que la rame est un symbole qui figure dans certaines cérémonies, ou dans le *Livre des Morts*. Je ne trouve rien d'extraordinaire à ce nom, *la rame de Maat*. Je ne crois pas qu'il soit question, ici, du dieu Apis.
4. *Zeitschrift*, t. XXXVI, p. 81.
5. De Morgan, *Ethnographie*, pl. II.
6. *Orient. Lit. Zeit.*, t. I, p. 218.
7. *L. l.*, p. 237.

Devant lui, est un personnage appelé . M. Quibell suppose que ce personnage dont la figure est dessinée avec un soin particulier est celui qui a fait la palette; mais, pour moi, je ne puis m'empêcher de croire que c'est une femme. La chevelure est celle d'une femme, ainsi que l'arrangement des boucles. Il est vrai que son vêtement est plus court que celui des femmes memphites dont nous avons des représentations, mais que savons-nous du costume féminin à cette époque reculée? Les proportions des figures sont bien ce qu'elles devraient être, la femme qui paraît être la reine est plus petite que le roi, mais plus grande que l'adolescent qui est derrière lui, et surtout que les porte-étendard.

Derrière le roi, est un rectangle qui renferme un signe douteux. Je crois que ce rectangle est un nom de temple ou de salle; c'est le signe , auquel, comme dans le calendrier de Palerme, il manque le carré d'angle. Le signe inscrit pourrait être [1]. Le personnage qui est au-dessous est imberbe, il a une figure tout à fait juvénile; sa jeunesse est encore plus visible dans la figure de la planche XIII. De la main gauche, il porte une paire de sandales, comme cela se voit au tombeau d'Amten[2], et de la droite un chaudron. Les signes hiéroglyphiques qui se rapportent à lui sont inconnus. Je ne sais s'ils indiquent son nom ou son emploi. Je crois que ce personnage est le fils du roi faisant les fonctions de prêtre de son père, ou simplement de servant, ici comme dans la scène de la planche XIII. Devant la reine, sont quatre valets ou personnages de rang inférieur, portant les quatre emblèmes divins qu'on rencontre souvent dans les fêtes divines[3], avec la différence que nous avons ici deux éperviers au lieu d'Horus et Thoth, qu'on trouve dans les représentations du Nouvel-Empire. A cette époque, si les deux premiers emblèmes différaient d'apparence, ce seraient Horus et Set, plutôt qu'Horus et Thoth. Les deux autres sont, comme plus tard, Anubis et Khonsou. Le quatrième porteur est un adolescent vêtu d'un pagne. Le troisième est un homme barbu, vêtu, de même que la reine, d'une chemise qui descend seulement jusqu'au-dessus du genou, elle s'attache par des cordons noués au cou, qui pendent sur l'épaule, et se terminent par des mouchets. Le vêtement du porteur est d'étoffe lisse, tandis que celui de la reine est plus épais, plus laineux, ou bien c'est une peau. Les deux autres personnages, portant chacun l'étendard d'Horus, ont une chevelure terminée par des boucles, qui leur donne une certaine ressemblance avec les habitants du pays de Pount[4], sans parler du type de physionomie qui n'est pas sans rapports avec celui de ce peuple.

Le roi, précédé de la reine et de ses porte-étendard, traverse la porte appelée , ou bien entre dans la salle de ce nom où se trouve une représentation curieuse : dix décapités, les bras liés au corps, et la tête entre les pieds, sont étendus par terre. Je crois qu'il faut voir là une scène symbolique, comme celle que nous voyons si souvent, du roi tenant par les cheveux un ou plusieurs prisonniers qu'il frappe de sa massue. Couper les têtes des rebelles est un expression qui indique une victoire complète sur

1. Lepsius, *Denkm.*, II, 62.
2. Lepsius, *Denkm.*, II, 4; *id.*, 63.
3. *Déir el-Bahari*, III, pl. 64; *Festival*, pl. 18, 19, 21, 23.
4. *Déir el-Bahari*, III, pl. 69, registre supérieur; pl. 74, 76.

des révoltés qui ne peuvent plus se relever. Le temple de Déir el-Bahari, qui nous a donné déjà plus d'une indication utile pour l'intelligence de ces textes anciens, nous en fournit deux exemples qui tous deux ont trait aux de Nubie. Nous y lisons une première fois[1] : *Tu frappes les Nubiens, tu coupes les têtes de leurs soldats;* et ailleurs, dans un texte encore inédit où nous voyons le dieu Tetun amener à la reine plusieurs rangées de prisonniers, le dieu lui dit : *Je t'amène tous les pays, toutes les contrées du Sud; je lie pour toi les rebelles, les Anu de Nubie, je ferai en sorte que tu coupes leurs têtes,* . Si nous nous rappelons que, dans le calendrier de Palerme, il y a un jour de , il est bien possible que ces décapités, et le vaincu que le roi frappe de sa massue, soient des Anu, du Sinaï ou plutôt de Nubie.

Je crois donc que c'est une fête commémorant la défaite d'ennemis du Nord ou du Sud, que décrit la scène que nous venons d'analyser. On se demande alors si la palette ne servait pas à cette fête. N'était-ce point quelque objet votif consacré par le roi à cette occasion? La dépression ronde du centre, au lieu d'être destinée à broyer la couleur verte, comme le dit M. Quibell, ne contenait-elle pas quelque substance sacrée ou précieuse, ou encore ne servait-elle pas à fixer une statuette ou une figurine tournée de manière à regarder la procession? Je pose ces questions sans les résoudre.

Au bas de la palette, et sur la surface inférieure, on a représenté les événements que rappelle la fête, le roi, figuré par un buffle, a pénétré dans un enclos muré et mis en fuite les habitants; les deux hommes qui fuient et qu'on voit à la planche XIII font partie de la scène qui commence à la planche XII; ils en sont la continuation. Il s'agit de la prise d'une ville ou d'un fort, dont le nom est exprimé (pl. XIII) par des caractères idéographiques. Ainsi, déjà alors, le roi était le « taureau vainqueur ».

Au-dessus des fuyards, est la scène que nous connaissons par la tablette appartenant à M. Mac Gregor, du roi Den, et par les sculptures du Ouadi Maghara, le roi frappant de sa massue un ennemi qu'il tient par sa chevelure; je ne sais pas lire les deux signes écrits derrière l'ennemi, et qui probablement sont son nom. Derrière le roi, est le jeune homme que j'ai appelé son fils et qui porte de nouveau ses sandales. Ce personnage devait se trouver aussi sur la tablette du roi Den; mais, comme il n'y avait pas la place nécessaire, on s'est borné à graver à l'envers de la tablette une paire de sandales[2]. Je croirais volontiers que les signes , qui sont derrière le roi, se rapportent à ce porteur de sandales, qui était un personnage important.

Le roi de la palette, lorsqu'il frappe son ennemi, est coiffé de la couronne blanche : c'est donc une cérémonie d'un jour de . Au-dessus du prisonnier qu'il assomme, est un groupe bizarre : un épervier, perché sur un bouquet de six fleurs, tient une corde fixée aux narines d'une tête barbue. Je suis d'accord sur ce point avec MM. Erman et W. Max Müller, ce bouquet de fleurs veut dire six mille. Le roi, dans cette campagne, a fait six mille prisonniers. Il valait donc bien la peine de la commémorer par une fête.

Telle est l'interprétation encore incomplète, qui, je crois, doit être donnée, des

1. *Déir el-Bahari*, III, pl. 57, l. 10.
2. *Zeitschrift*, t. XXXV, p. 7.

représentations de cette palette, laquelle doit être placée au commencement de la IIe dynastie, si l'on admet l'identification du roi . Il me reste à dire quelques mots de ces deux grands félins dont le cou démesurément long entoure la concavité dont l'usage est incertain. Je crois que nous avons là une représentation stylisée d'une partie de la procession, deux panthères ou deux léopards que tiennent par le cou deux habitants du pays dont ces animaux sont amenés. Ils correspondent aux deux panthères vivantes, *amenées parmi les merveilles du pays (de Pount) et qui sont dans la suite de Sa Majesté la reine Hatschepsou.* Chose très curieuse, à Déir el-Bahari[1], ces panthères sont placées, comme ici, à la suite d'un porteur de sandales. Il me semble impossible de ne pas rattacher ces deux représentations l'une à l'autre. On voit combien il y a d'archaïsme dans les sculptures de la reine Hatschepsou. Sur la palette, on a déformé les deux animaux pour leur donner un but décoratif.

M. Amélineau a annoncé une publication complète de ses fouilles à Abydos; je ne voudrais pas le devancer, en publiant le texte de cylindres encore inédits. Je m'en tiendrai à ceux qui sont déjà connus; en particulier, à ceux qui concernent le roi mentionné sur la pierre de Palerme, *Khasekhemui.* Dans l'inscription de l'un de ces cylindres[2], son nom d'épervier, surmonté des deux divinités Horus et Set, est ainsi conçu : *Khasekhemui, les deux dieux sont réunis en lui.* Ces deux dieux sont ceux qui surmontent son nom, Horus et Set, et la lecture du groupe est *nebui.* Cela ressort des exemples suivants. Quand la reine Hatschepsou n'est qu'une enfant sur les genoux d'Amon, les dieux disent à Amon[3] : *Tu lui donneras la portion d'Horus en vie, les années de Set en bonheur.* Plus tard, quand la reine est présentée à Tum, celui-ci lui dit[4] : *Je te donnerai la portion d'Horus et Set (des deux dieux) en vie et bonheur.* La même expression est écrite au Spéos d'Anubis[5] : . Enfin, dans une inscription d'Aménophis II à Karnak, le roi nous dit[6] : *Quand j'étais encore un enfant au berceau, il me donna la portion des deux dieux.* La lecture *nebui* ressort de ces mots que j'ai copiés dans le temple de Thoutmès III à Médinet-Habou :

Les deux dieux réunis en la personne du roi, ou sur son front, sont bien Horus et Set, et l'expression correspond à la même idée que , l'union des deux parties de l'Égypte sous le sceptre du souverain. Rien d'étonnant donc à ce que nous trouvions, à côté du nom du roi [7], le groupe ; c'est l'équivalent de [8] : Horus et Set, les deux dieux au lieu des deux déesses. On voit que la place de Set dans le Panthéon égyptien remonte au moins à la IIIe dynastie.

1. Mariette, *Déir el-Bahari*, pl. 4.
2. De Morgan, *Ethnographie*, p. 244, n° 219.
3. *Déir el-Bahari*, III, pl. 56. — 4. *Id.*, III, pl. 58. — 5. *Id.*, II, pl. 35.
6. Dümichen, *Geogr. Inschr.*, II, pl. 38, *b*.
7. *Zeitschrift*, t. XXXV, p. 2.
8. Depuis que j'ai écrit ces lignes, la vue des cylindres de à Gizèh m'a apporté une nou-

Nous devons à M. Sethe l'identification du roi Μιεβίς, Μιεβιδός, Μιεβαΐς, de la Ire dynastie, , lequel, avec , nous donne deux dates certaines sur l'âge des monuments thinites. Cette identification est faite d'après une inscription gravée grossièrement sur un plat. Je ne saurais considérer comme établie celle de avec *Ousaphaïs*. Il faut, pour cela, admettre une erreur de transcription de l'hiératique, erreur qui aurait formé de toutes pièces le nom d'Ousaphaïs, lequel devrait donc disparaître. La lecture habituelle de dans les monuments de l'Ancien-Empire est ; mais il y en a d'autres, et nous ne connaissons pas encore la lecture de tous les signes idéographiques de cette époque reculée.

Quant au personnage qui a l'air de tenir un bâton[1], je me demande si ce n'est pas un signe idéographique du nom de qui précède Snefrou.

Nous ne pouvons encore classer à leur rang les trois rois dont le nom d'épervier est gravé sur l'épaule de la statue archaïque de Gizèh. L'un se trouve dans le calendrier de Palerme, et l'autre sur un vase d'Abydos. Je ferai remarquer seulement que le nom de est formé de deux des éléments du nom de Binothris, de la IIe dynastie, . Je ne voudrais pas conclure de là à une identification de ce roi. Cependant il est possible que nous trouvions des divergences entre les listes qui nous ont été conservées, et les noms des mêmes rois tels qu'ils se présentent à Abydos ou à Négadah. Les listes monumentales aussi bien que le Papyrus de Turin sont de date récente, elles appartiennent à une époque où tout ce qui concernait le nom ou les noms du roi était établi et réglé depuis longtemps. Ces listes sont uniformes; et, pour leur donner cette apparence, il se peut bien qu'on ait fait subir à ces noms très anciens certaines modifications, pour les adapter au cartouche dans lequel on ne les inscrivait pas à l'origine, et qui très probablement n'a été adopté que plus tard. Les listes et les papyrus diffèrent en cela du calendrier du Palerme, qui ne traite pas les deux époques thinite et memphite de la même manière, et qui ne prend le cartouche qu'à partir de Snefrou.

En résumé, je crois que la découverte de noms classés, tels que Miebis et Khasekhemui, celle de qui doit se placer près du roi Sent, sans parler d'autres noms dont l'identification n'est pas certaine, tel que , nous prouve que les monuments d'Abydos et de Négadah appartiennent aux trois premières dynasties, antérieures à Snefrou. Cette période, que comme M. Maspero j'ai appelée thinite, prit fin avec le déplacement du pouvoir central et son transfert à Memphis. Le cartouche est un usage de Memphis et date de l'établissement dans cette région; aussi est-il à présumer que nous ne trouverons pas les noms des anciens rois thinites dans des cartouches, sur des monuments contemporains de ces époques reculées ou provenant de localités qui semblent avoir été le domaine particulier des souverains thinites; nous en avons la preuve dans le nom de Snefrou[2], qui est écrit sans cartouche à Hiéraconpolis et celui de

---

velle confirmation de cette traduction. Le nom de ce roi est surmonté non de l'épervier, mais de l'animal Set. Ainsi Den et Aha ont l'épervier, Perabsen l'animal Set, et Khasekhemui les réunit tous les deux.

1. *Zeitschrift*, t. XXXV, p. 3.

2. Wiedemann, *Proc. Bibl. Arch.*, t. XX, p. 112; Spiegelberg, *Zeitschrift*, t. XXXV, p. 11.

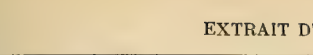 , qui a un cartouche ou n'en a pas, suivant qu'on le trouve à Memphis ou à Abydos.

Puis donc que nous sommes dans la période historique de l'Égypte, j'estime qu'il faut abandonner définitivement l'idée que les monuments d'Abydos, de Négadah et d'Hiéraconpolis soient préhistoriques, ou même antérieurs à Ménès de qui nous n'avons pas encore trouvé le nom. Ce sont les restes de la civilisation égyptienne archaïque.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU P. SCHEIL

... A Alep, j'ai trouvé, chez des collectionneurs, quelques pièces égyptiennes, un lot de statuettes funéraires qu'on m'a affirmé provenir du pays même, diverses pièces assyriennes, amulettes, cylindres-cachets avec mention fréquente de *Martu*, dans les noms propres. Le fragment connu d'inscription hétéenne encastré dans le mur extérieur de la Mosquée des Corbeaux n'est pas trop endommagé, les signes apparaissent encore suffisamment pour pouvoir être estampés. En allant d'Alep à Biredjik, sur le chemin de l'étape qui mène à Zamboura, dans le village de Ḥaial-Oglou, on voit, à gauche, un ancien cimetière à grandes pierres tumulaires cintrées. L'une d'elles est de l'an MY de Séleucus, avec, outre le nom du mort, celui du sculpteur; une deuxième ne porte que le nom sémitique AKPABA (*scorpion*), avec la date NH de C, c'est-à-dire de Séleucus; car il n'est pas probable qu'on doive lire Akrabanès, d'autant moins que les trois dernières lettres forment une ligne à part. Ces pierres sont en nombre considérable; quelques-unes recouvrent des tombes musulmanes, et il est devenu impossible d'y toucher. A Zamboura même, une mosaïque avec quelques fragments d'inscription grecque sert de pavé chez un particulier; aux alentours du village émergent, à fleur de sol, des vestiges d'antiques solides constructions.

A Orfa, on vint m'offrir, pour les acheter, les fragments qu'on y possède de la Chronique syriaque de Mâr-Michel; peut-être sait-on qu'elle s'imprime en ce moment, et que les manuscrits de l'ouvrage vont perdre leur valeur! Sur tout le parcours, les monnaies gréco-romaines, turco-arabes abondent. A Veranscheher, comme on le sait déjà, il y a des traces d'anciennes constructions importantes, fûts de colonnes, belles pierres de taille avec la croix byzantine, et des tombeaux dont l'un porte l'épitaphe (en grec) d'un médecin. Tel-Ermen, sous Mardin et sur le chemin de Nisibe, est avec Veranscheher le lieu où devraient affluer comme naturellement les antiquités provenant des bords du Khabour. On m'y a parlé de belles pièces apportées par les Arabes-Anazeh qui n'en soupçonnent pas le prix. Un cylindre-barillet (déjà trouvé?) avec inscription m'est *destiné*, mais je ne crois guère à la découverte, et ne compte pas du tout sur l'effet de la promesse. Cependant, j'y ai acquis un bol que le soc des charrues a un peu déformé, et dont une inscription contourne le bord supérieur. Ces

signes ont un aspect singulier, et on dirait, à première vue, de l'hiératique égyptien; ce n'est, je crois, que de l'arabe, mais de l'arabe très ancien, sans rien de commun avec le coufique.

A Mossoul, j'ai noté quelques fragments de textes intéressants; l'un d'eux mentionne un [*Kili*]-(*an*)*Te-šub šar mât Ḥatti;* c'est la première fois, pensé-je, qu'un nom avec l'élément divin *Tešub* est attribué, dans les inscriptions *cunéiformes,* non à un roi de *Kummuḥ* ou d'ailleurs, mais à un roi de *Ḥatti,* en propres termes. Un exemple pareil existe en revanche, si je ne fais erreur, dans les textes hiéroglyphiques[1]. Un autre fragment provenant de Kal'at-Chergat cite, outre le roi *Erišum,* un nouveau prince de l'ancienne Assyrie. Un texte très ancien qu'on affirme être de même provenance signale un *Samsu-iluna.* D'Assur aussi, je rapporte une petite statuette de bronze, représentant la divinité égyptienne Nefer-Tum. On m'a soumis, à Mossoul, bon nombre de tablettes de Telloh, envoyées de Bagdad. Les Arabes ont trouvé le dernier cylindre de Goudéa. Par la souscription des deux premiers qui sont au Louvre : *Gloire à Ningirsu au commencement*, et *Gloire à Ningirsou au milieu*, on pouvait, et Amiaud l'avait fait, deviner l'existence d'un troisième cylindre du même genre. Ce précieux document est enfin exhumé, sans qu'on sache dans quel musée il trouvera place. Il est à présumer d'ailleurs que nous entrerons bientôt dans la période des tablettes babyloniennes avec signes *hiéroglyphiques.* D'une ruine qui n'est pas Telloh, je rapporte un petit texte *entièrement rédigé en signes hiéroglyphiques curvilignes et rectilignes.* Il m'est impossible ici, faute d'éléments de comparaison, d'identifier tous les objets qui s'y trouvent dessinés. Je mentionnerai seulement le ciel ⌒, avec, au-dessous, les *sept planètes* ∴∴, qui est devenu le signe 𓇋𓇋𓇋 MI avec le sens de *nuit* qui lui est attribué, à peu près comme en égyptien. Pour en revenir aux tablettes de style ordinaire, les marchands de Bagdad, ne trouvant plus en Europe de débouché pour leurs articles de Telloh, abusent de la bonne foi et de l'ignorance des Mossouliotes. On ne peut s'imaginer, en effet, la quantité de tablettes de Telloh qui se trouvent encore à Bagdad, sans parler de celles qui attendent des acheteurs dans les dépôts de Paris, Londres, New-York, Constantinople! Pouvait-on croire que ces pièces, si remarquables par leur belle écriture, par leur parfait état de conservation et souvent par leurs grandes dimensions, pussent devenir presque insignifiantes par leur contenu? Aussi y a-t-il réaction, et on cherche du nouveau, non plus en Babylonie, mais en Assyrie. C'est alors que Mossoul se venge, en envoyant à Bagdad de superbes pierres de Nimroud-Kalḥi qui portent toutes invariablement le texte si connu des Génies ailés d'Aššurnaṣirapal. Il en existe actuellement plusieurs à Bagdad; on en fait mystère, — avec raison, — car on apprendra toujours trop tôt que c'est encore une mauvaise affaire. Le marché de Bagdad est donc, en somme, bien pauvre. Les Arabes continuent, sans beaucoup d'entrain, mes fouilles de Sippar, — à tort, car j'estime que

1. Le nom du *Tar-tisebou*, qui apporta le traité à Ramsès II, [hieroglyphs], paraît en effet renfermer le nom de Téshoub, TOUR-TISHOUBOU, « le fils (?) de Téshoub », ainsi que le nom de [hieroglyphs] AKI (AGI)-TÉSHOUB (DEVÉRIA, *Catalogue des Manuscrits*, p. 185). — G. M.

c'est un des lieux les plus intéressants à explorer, et bien que le sol y soit déjà criblé comme une écumoire, j'y ferais volontiers une deuxième campagne. Les quelques nouvelles pièces que j'ai trouvées de cette provenance sont encore de l'époque de Hammurabi et de Samsu-iluna, comme si la ville n'avait existé ou été florissante qu'à cette époque. Une brique de construction, avec estampille et dédicace à Šamaš de Sippar, est au nom de *Dukabum,* fils de *Dadi*..., qui n'a pas le titre de roi, mais qui néanmoins reconstruit la grande enceinte de la ville. L'écriture est archaïque, les dernières lignes manquent.

Les tablettes de Senkereh-Larsa ayant fait apparition depuis deux ans, j'en cherchai et en trouvai quelques nouvelles, au nom de Rim-Anum, roi. Nouvelle et curieuse est la suscription suivante : *Mu Gu-un-gu-nu ba-*𒄀𒄀 « Année où mourut Gungunu ». Gungunu porte le titre de *roi d'Ur,* dans l'une des premières planches des WAI (1er vol.). Que signifie, dans notre cas, l'absence de tout titre? Ce prince avait-il usurpé la royauté? ou, sur la fin de sa vie, avait-il perdu la souveraineté, mais non la popularité? Ailleurs, c'est encore la suscription faisant allusion à la prise de Nisin : *Mu* 𒁹 𒁹𒁹𒁹 *Nisin ba-an-dib.* Parmi les tablettes de Telloh, deux lentilles m'ont frappé; elles sont au nom du vassal de MANIŠTUSU, roi de Kiš, Uru-Kagina, roi de Sirlaburki. Ce titre est suivi une fois de 𒄀𒄀𒄀𒄀 𒄀𒄀𒄀, et une fois de 𒄀𒄀𒄀 𒄀𒄀. Ainsi finit le texte : mais à quoi nous sert ce double appendice?

J'ai dit plus haut dans le *Recueil*[1] que je possédais plusieurs tablettes de *Ur* (*an*) NÊ-KU, patési de GIŠ-UḪ-KI, et que GIŠ-UḪ-KI (autrefois *Giš-ban-ki*) était la ruine actuelle de *Djokha.* Voici l'inscription d'un cône provenant de Djokha, où NIN-ḪAR-SAG tient la place du NIN-GIR-SU de Telloh, et où le patési de GIŠ-UḪ-KI s'appelle *Amil-Šamaš.*

𒀀𒀭𒀝 𒈨𒀝 𒀀𒀭𒀝	A Nin-ḫar-sag
𒀜𒀭𒀝 𒀀𒀭𒀝[2] 𒀀𒀭𒀝 𒀀𒀭𒀝 𒈨𒀝 𒀝𒀭𒀝	divin héros des dieux
𒁹𒁹𒁹𒁹 𒀀𒀭𒀝 𒀭𒀝	Amil Šamaš
𒀀𒀭𒀝 𒀀𒀭𒀝 𒀭𒀝	patési
𒀭𒀝 𒀭𒀝𒀭𒀝 𒀭𒀝 𒀭𒀝	de Giš-uḫ-ki,
𒀀𒀭𒀝 𒀀𒀭𒀝 𒀭𒀝 𒀭𒀝 𒀭𒀝	pour la bénédiction de sa vie
𒀀𒀭𒀝 𒀀𒀭𒀝 𒀭𒀝 𒀭𒀝 𒀭𒀝	le temple X
𒀭𒀝 𒀀𒀭𒀝 𒀭𒀝 𒀭𒀝	a construit.

Deux autres pièces sont à signaler. Une pierre de seuil du type connu; autour de la cavité, on lit en caractères archaïques : 𒀭𒀝 𒀭𒀝 𒀀𒀭𒀝 𒀭𒀝 𒀭𒀝 𒀭𒀝 *Šapir-*

1. Cf. *Recueil de Travaux*, t. XIX, p. 62-63.
2. *An* est placé dans *Ur*. Voir un autre exemple de cette combinaison dans mon *Recueil de Signes*.

Martu « intendant de Martu », ou bien *ša Pir-Martu* « appartenant à Pir-Martu ». On prétend qu'elle vient du Nahrwân, à proximité de Bagdad. L'autre document est une pierre à bas-reliefs sur les deux faces : d'un côté, un roi assène un coup de hache sur la tête d'un vaincu accroupi devant lui, de l'autre, deux personnages se tiennent debout, affrontés (la partie supérieure manque). L'inscription en beaux caractères archaïsants occupait en plusieurs colonnes tous les intervalles disponibles, et courait même sur les tranches. Sur le tronçon qui nous reste, le roi franchit (*etebir*) le 𒀭 (?) *Za-i-ba-am* (rien d'un idéogramme de « fleuve ») pour arriver aux pays de *Qadra* et de *Mâbi,* qu'il conquiert, et où il établit des postes fortifiés. Il s'agit évidemment de Moab et Cédar, parallélisme géographique qui doit se retrouver dans le psaume 119, 5 (Vulg.) : « Hélas! ma demeure a été Moab, — j'ai habité Cédar! » Dans l'esprit du psalmiste, le premier pays était aux environs du second. Or, la lecture habituelle de משך signifie, pour les exégètes, le pays de *Muski,* qui est bien trop loin, au nord, de Cédar. En comparant la forme ancienne des caractères de Moab et de משך, on trouvera sans doute la raison de cette confusion. Le lieu d'origine de cette pierre serait le Sindjar ou Mardin. Autre petite remarque géographique. Dans mon article sur Adapa, il m'a été impossible de fixer l'emplacement de Eridu-Abou-Châréîn. Delitzsch (*Wo lag das Paradies*), d'après Ménant, le met en face de *Souq-eš-Šouyoukh.* Il n'en est rien. Peters, lors de son voyage dans ces pays, s'en est préoccupé, sans que les Arabes pussent ou voulussent le renseigner, comme il l'a consigné, je crois, dans une note adressée à la *Zeitschrift für Assyr.*, vers 1890-1891. Je puis en parler aujourd'hui avec précision. Abou-Châréîn est à quatre heures (à cheval) de Mouqaîr, dans la direction sud. Mouqaîr est à trois heures (en barque sur le Khor) de Nasrieh, dans la direction sud. Nasrieh est à six heures (en barque sur l'Euphrate) à l'ouest de Souq-eš-Šouyoukh.

Enfin, j'ai constaté que, dans ce pays, les faussaires travaillent toujours avec ardeur; l'art d'imiter a fait d'énormes progrès, et il y a telle pierre ou telle tablette fausse capable de tromper des gens très expérimentés dans la matière. Comme inscription lapidaire fausse, j'ai rencontré celle-ci à Mossoul :

1re ligne, signes irréductibles

a - na mu - šab šar - ru - ti - ya
i - na ir - si - it
KÂ-DINGIR-RA-KI ša i-na
Ki - rib Ba - bi - lu e - pu - uš

« ... Comme siège de ma royauté, dans la contrée de Babylone (*idéogr.*), qui est au milieu de Babylone (*phonét.*), j'ai construit. » L'ensemble, à première vue, peut rivaliser avec les plus beaux textes authentiques. Les Soubhas imitent admirablement la tablette de Telloh. Leur travail ne laisse *presque* rien à désirer, ni pour le fond qui est copié fidèlement sur des originaux, ni pour la forme, clou, couleur, cuisson...

Sur le Tigre, le 2 décembre 1898.

LA TOMBE DES VIGNES A THÈBES

PAR

PHILIPPE VIREY

J'ai supposé que cet office était célébré dans les temples[1]. Le mystère qu'on y figurait se rapporterait, comme nous l'avons vu, à la doctrine des transmigrations de la vie, reprise plus tard par Pythagore. C'est le mystère de Bacchus ou Osiris, et de Cérès ou Isis, avec des symboles exprimant aux initiés la théorie de la reproduction des existences, et du perpétuel renouvellement de la vie dans la nature. La cérémonie se compose de trois actes : 1° le passage vers l'autre monde; 2° l'appel ou l'invocation à la Divinité, accompagnant la consécration des offrandes; 3° l'action de la Divinité et la création d'une nouvelle existence; la Divinité est ainsi la force mystérieuse qui préside à la formation de la vie.

Au tombeau de Rekhmara, le premier acte se passe devant la chapelle d'Hathor, qui est comme l'antichambre de l'autre monde ou de la demeure divine, et qui correspond à la première partie du temple. Le second acte se passe dans la salle *ousekht* du temple, devant Anubis, considéré comme l'introducteur et le guide dans l'autre monde; le troisième acte devant le sanctuaire d'Osiris[2], d'où sortira le principe de la vie nouvelle. Ce principe se développe dans les asiles mystérieux que symbolisaient les chambres situées après le sanctuaire, au fond des temples égyptiens.

Au tombeau de Sennofri, un grand nombre des scènes de ces différents actes sont encore reconnaissables; mais l'ordonnance, comme je viens de le dire, n'en est pas aussi régulière. Au registre supérieur, après une grande lacune causée par la chute de l'enduit qui portait la peinture, on voit quatre taureaux conduits par un personnage presque entièrement effacé. Ces taureaux amenaient sans doute le traîneau funèbre[3]; ils faisaient partie du domaine du défunt[4] et devaient être sacrifiés aux quatre points cardinaux. Un homme qui les guide, tenant ..... (?), est accueilli par un autre personnage qui tient un manuscrit déroulé et un bâton (?); c'est peut-être le *kher-heb*, qui récite les formules autorisant le défunt à passer dans l'autre monde[5].

Puis, un défilé des porteurs du mobilier funéraire[6], précédés de porteurs d'offrandes[7].

Le second registre commence par une scène fort détériorée, à cause de la grande

1. *Tombeau de Rekhmara*, p. 67-68. D'ailleurs, l'office dont les détails sont figurés sur les parois des temples ne semble guère différer plus sensiblement de l'office des tombeaux de Rekhmara et de Sennofri que la messe célébrée chez nous le dimanche ne diffère de la messe des funérailles.

2. Au tombeau de Sennofri, le défunt lui-même, à la fin de la cérémonie, sacrifiera à Osiris Khont-Amenti, et à Hathor, déesse de l'Occident. Anubis recevra simplement, au cours de la cérémonie, l'encensement des officiants.

3. *Tombeau de Rekhmara*, p. 75, l. 6; pl. XXI.

4. *Id.*, p. 75, note 6.

5. *Id.*, p. 76, l. 1-5; pl. XXI.

6. *Id.*, p. 83-84, pl. XXII.

7. *Id.*, p. 81-83, pl. XXIII-XXIV.

lacune déjà observée au registre supérieur. Cependant cette scène peut être reconstituée à l'aide du tombeau de Rekhmara[1]. Une barque porte une cabine[2] où se trouvent un homme, probablement le *très haut*, , du tombeau de Rekhmara, et une femme, probablement la . L'eau sur laquelle vogue la barque se soulève comme le Nil pour l'inondation fécondatrice, couvre la vallée du *Nuter-kher*[3], et vient jusqu'au pied de la montagne, au-dessus de laquelle le dieu apparaît sous la forme d'un épervier perché au plus haut des cieux. Une femme est agenouillée en face de la barque[4].

Fig. 9. — Suite de la paroi E F.

Puis deux personnages presque effacés présentent à Anubis la cassolette d'encens d'où s'élève la flamme. Les scènes qui suivent sont fort détériorées et ne paraissent pas se retrouver au tombeau de Rekhmara. Des porteurs traînent une barque surmontée d'un naos vers un édicule rempli d'offrandes et de plantes verdoyantes. Les pieds d'un personnage à peu

1. *Tombeau de Rekhmara*, p. 96, l. 3-7 et note 1; pl. XXVI.

2. Au tombeau de Rekhmara, la cabine est représentée fermée; mais devant elle la flamme de l'encens s'élève sur l'autel, symbole de résurrection et de renaissance.

3. Nous avons vu au tombeau de Rekhmara que cette représentation forme le signe , dessous, région basse, que l'inondation recouvre. *Tombeau de Rekhmara*, p. 96, pl. XXVI.

4. Probablement encore une ; une autre figure de femme, à peu près effacée, représentait peut-être la (*Tombeau de Rekhmara*, pl. XXVII et p. 96, ligne dernière, et p. 97, l. 1-3).

près effacé; deux autres, portant des écharpes blanches et croisant des bâtons (?). Quatre taureaux, deux rouges et deux noirs, immolés aux quatre points cardinaux.

Le registre inférieur se subdivise en deux parties. D'abord, c'est Anubis, sous la forme du chacal étendu sur la terrasse d'un naos. Puis, un autre naos, un officiant tenant un rouleau, et une série de scènes dont le tombeau de Rekhmara nous fournira l'explication. Un figurant qui représente le défunt, portant à la main les deux plumes de la double vérité[1], s'approche d'un naos qui est la demeure divine. Une barque portant deux hommes et deux femmes; une femme debout, hors de la barque; cette scène est en très mauvais état. La suivante n'est pas mieux conservée; mais les restes d'une barque, et d'une main tenant un cœur dans un vase, nous montrent qu'elle représentait *la trouvaille de la cuisse et du cœur du patient en péchant*[2]; nous savons qu'il s'agit de la même opération par laquelle, au *Conte des Deux Frères*, Anubis ranime le cœur de Bitaou en le plongeant dans un vase d'eau. Le cœur séparé du corps est comme le fruit séparé de l'arbre où il vivait. Qu'on mette ce fruit dans la terre humide; la graine qui est en lui germe dans l'humidité; il reprend la faculté de se reproduire, et le retour de cette puissance est exprimé par la cuisse, signe de la vigueur, qui sort de l'élément humide. Puis, comme au tombeau de Rekhmara, un personnage debout devant la porte d'un naos; un champ cultivé, encore humide de l'inondation, où le défunt fouille la terre avec une pioche, protégé par l'influence des paroles mystérieuses[3]. Un personnage debout, peut-être le *sam*, et une pleureuse; une barque, probablement la barque , conduit le *kher-heb* ou officiant vers le naos appelé *grande demeure*. Un figurant qui représente le défunt se tient debout auprès de ce naos[5], et *l'on fait la purification au-dessus du patient*[6]; le figurant passe sous un vase renversé d'où sortent deux cordes bleues ondulées qui l'enveloppent et représentent de l'eau; mais il passe seulement deux fois sous ces arceaux d'eau lustrale, et non trois fois comme au tombeau de Rekhmara[7]. Puis les deux pleureuses, *dont les images superposées semblent n'en devoir faire plus qu'une seule;* sans doute pour représenter qu'elles s'unissent ou n'en font plus qu'une, comme au tombeau de Rekhmara[8]. Encore, comme au tombeau de Rekhmara, ces pleureuses, confondues en une seule, poussent l'*am-khent* vers un naos, afin de l'y introduire[9]. Puis un officiant, de l'autre côté du naos; des personnages tenant des cannes; des porteurs traînant des barques et un lit, surmontés de petits naos, en face de l'officiant, qui lit les formules sur son manuscrit déroulé; cette figure est presque entièrement effacée.

---

1. *Tombeau de Rekhmara*, pl. XXIV, registre supérieur, et p. 87, l. 21.
2. *Tombeau de Rekhmara*, pl. XXII, registre supérieur, et p. 85-86.
3. *Id.*, pl. XXII, registre supérieur, et p. 86.
4. *Id.*, pl. XXII, registre supérieur, et p. 86, l. 16.
5. Comme au tombeau de Rekhmara, pl. XXIII, registre supérieur, et p. 86, l. 19-21.
6. *Tombeau de Rekhmara*, pl. XXIII, registre supérieur, et p. 86-87.
7. Nous laissons en arrière la subdivision inférieure du registre; nous y reviendrons tout à l'heure, suivant l'ordre de la cérémonie.
8. Pl. XXIII, registre supérieur, et p. 87, l. 11 et note 4.
9. La pleureuse, en qualité de *donneuse de l'intérieur*, invite l'am-khent à entrer. (*Tombeau de Rekhmara*, pl. XXIII, registre supérieur, et p. 87, l. 16.)

En revenant au demi-registre inférieur, nous trouvons un autel en forme de porte, sur lequel un personnage étend les mains et quatre autres autels étroits et élevés sur l'un desquels un autre personnage abaisse la main, peut-être pour y placer de l'encens. Le premier de ces autels représente la grande porte de Pharaon[1], du Papyrus d'Orbiney, aux bords de laquelle le taureau Bitaou, égorgé par ordre du roi, laissa tomber deux gouttes de son sang; à la place où était tombée chaque goutte de sang, se dressait le lendemain un arbre vigoureux. Des quatre autres autels, attribués aux quatre points cardinaux, l'encens embrasé élèvera vers le ciel sa flamme qui s'infléchira ensuite pour redescendre; symbole des germes de vie que le ciel envoie sur la terre, qui remontent de la terre au ciel, et recommencent sans cesse ce voyage, allant sur la terre animer une existence, et retournant à la Divinité quand cette existence se dissout. Le tombeau de Rekhmara[2] ne représente pas les quatre autels des quatre points cardinaux, mais trois autels (fig. 10) sur lesquels la flamme monte et s'infléchit[3], avec la légende « *faire retourner la flamme*[4] »; cette triple répétition indique simplement que cette opération recommence encore après avoir recommencé, c'est-à-dire se renouvelle sans cesse. Au temple de Louqsor, dans la scène où la reine Mautemouaa contribue à renouveler la vie sur la terre en donnant le jour au roi Aménophis III[5], on voit (fig. 11) à la place de ces autels deux génies coiffés de la flamme qui monte et s'infléchit; leurs bras écartés se lèvent de manière à former avec leur coiffure l'image du groupe (flamme), que nous venons de voir dans la phrase . En même temps, d'autres génies agenouillés, tenant dans chaque main le symbole de la vie ☥, élèvent d'une main ce symbole vers le ciel, et de l'autre main l'abaissent vers la terre, exprimant ainsi que la vie monte et descend, de même que la flamme. Ces figures me paraissent confirmer absolument l'interprétation du mouvement de la flamme sur l'autel, que j'avais proposée dans *Quelques Observations sur l'épisode d'Aristée*, p. 22-23, avant d'avoir étudié la scène de Louqsor.

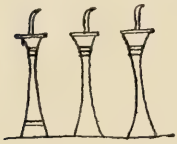

Fig. 10.

Fig. 11.

Nous voyons ensuite[6] comment la vie va se reproduire, par l'arrivée au *bassin de*

1. Voir *Tombeau de Rekhmara*, p. 91-92, et pl. XXVI, registre inférieur.
2. Pl. XXVI, registre inférieur, et p. 90, note 10.
3. Voir la figure 10; voir *Quelques Observations sur l'Épisode d'Aristée*, p. 22-23, et *Les Hiéroglyphes et les Études religieuses*, dans la *Revue des Questions historiques*, avril 1893, p. 342.
4. En s'infléchissant ainsi, la flamme imite la forme de la pousse de palmier, symbole du renouvellement.
5. Gayet, *Le Temple de Louqsor*, pl. LXV; tome XV des *Mémoires publiés par les Membres de la Mission archéologique française au Caire*.
6. *le bassin de Kheper* (*Tombeau de Rekhmara*, p. 91, l. 3, et pl. XXVI). On a traduit aussi *le bassin d'être*, et l'absence du déterminatif divin après semblerait donner raison à cette traduction, si nous n'avions que ce seul exemple. Mais un autre passage du *Tombeau de Rekhmara* (p. 88, l. 6-12 et

Kheper[1], dieu de la transformation et de la création, et par l'entrée dans la *peau*, qui figure, selon un jeu de mots égyptiens, l'*enfantement du taureau*. Un personnage représentant le défunt, et appelé *teknou* ou *tikanou*[2], se couche sur un long tabouret, et entre dans la peau de l'animal dont il va renaître. C'est la légende de Bitaou se transformant en taureau pour revenir sur la terre; le *Conte des Deux Frères* nous apprend que ce taureau fut immolé par Pharaon, et qu'après diverses épreuves et transformations, Bitaou lui-même renaquit de son sang. Le *teknou* ou *tikanou*, qui joue le rôle de taureau, sera donc censé immolé en cette qualité.

Il se montre alors[3] représenté sous la forme d'un taureau blanc et noir, qui gît égorgé sur le sol. Auprès de lui, à la place où est tombé le sang ou liquide fécondateur, un [4] pioche le sol, où s'élèveront les deux obélisques, symboles de résurrection[5], des deux côtés de la grande porte du roi, comme il est écrit dans l'histoire de Bitaou[6]. Deux obélisques sont, en effet, représentés auprès du *tikanou* et du taureau, entre deux personnages dont le titre de [4] nous est indiqué par le tombeau de Rekhmara[7]. Encore, auprès du taureau égorgé, en présence de l'officiant, une femme agenouillée tient un vase de chaque main, au-dessus d'une pièce d'étoffe, symbole de l'*enveloppement*[8]. Les deux vases contiennent des semences; ces semences renaissent naturellement d'elles-mêmes lorsqu'elles sont enveloppées dans la terre; de même, la peau sous laquelle le *tikanou* s'est glissé pour renaître représente, dans le symbolisme de la reproduction des êtres animés, l'enveloppe de terre sous l'abri de laquelle les graines reviennent à la vie[9]. Enfin, deux hommes qui semblent battre des mains, suivis de deux femmes, d'un autre personnage à moitié effacé, et de plusieurs danseurs. C'est sans doute une scène analogue à celle des *encensements en grandes demeures*, où nous avons vu[10] des femmes jouant des cymbales, accompagnées d'un homme frappant deux courts bâtons ou boumérangs l'un contre l'autre.

---

pl. XXIV) énumère les , c'est-à-dire les bassins de *Sokari*, les bassins de *Haqt*, les bassins de *Kheper*. Pour répondre aux noms divins de Sokari et de Haqt, il fallait bien le nom du dieu Kheper, bien que ne soit pas accompagné du déterminatif divin, et la traduction *bassin d'être* n'aurait pu convenir ici. Ayant donc été obligé de reconnaître le dieu Kheper à la planche XXIV, j'ai cru devoir le reconnaître aussi à la planche XXVI.

1. Le mot Meska, qui signifie *peau*, est formé de la syllabe mes, qui signifie *enfantement*, et de la syllabe ka, qui signifie *taureau*.

2. Dans mon étude sur le *Tombeau de Rekhmara*, p. 91, je n'avais pas su lire le nom de ce personnage, qui n'était pas alors connu des égyptologues. Son rôle a été étudié en détail par M. Maspero, dans sa publication du *Tombeau de Montouhikhopshouf*.

3. Voir figure 9, seconde subdivision du registre inférieur. Cette représentation du taureau semble avoir une double signification; c'est d'abord l'animal dont la dépouille fournit la peau sous laquelle le *tikanou* se transforme; c'est ensuite l'immolation féconde d'où Bitaou renaîtra après plusieurs transformations.

4. Sur les , voir l'explication de M. Maspero, qui traduit ce nom par « angulaire », dans son étude sur le *Tombeau de Montouhikhopshouf*, *Mémoires de la Mission française au Caire*, t. V, p. 440, note 1.

5. Cf. *Tombeau de Rekhmara*, p. 91, et pl. XXVI, registre inférieur.

6. Dans cette histoire, ce sont deux beaux arbres qui surgissent pour symboliser la résurrection.

7. P. 91, et pl. XXVI, registre inférieur.

8. Cf. *Tombeau de Rekhmara*, p. 92, l. 5-13.

9. Voir mon explication de la figure 2, à la deuxième et à la troisième page de cette étude.

10. *Tombeau de Rekhmara*, p. 90, l. 8-12; pl. XXV et XXVI, registre inférieur.

Le défunt Sennofri, pour qui l'office est célébré, est figuré présentant lui-même[1] les offrandes consacrées aux divinités de l'Amenti ou de l'Occident[2], Osiris et Hathor (fig. 12). Derrière lui, se tient *sa compagne qu'il aime, la grande chanteuse d'Ammon, Merit, mâtkherou*[3]; elle porte le sistre accroché à son coude gauche, et tenait probablement de la main droite le collier *menat*. Osiris porte les noms de *Khont-amentit Ounnofré grand dans Abydos, dieu grand, seigneur de la terre sainte, souverain éternel,* . Derrière lui, Hathor, qui domine la région des Occidentaux, dame du ciel, reine de la terre sainte, .

Fig. 12. — Fin de la paroi E F.

Fig. 13. — Frise et plafond a l'angle des parois E F et F F'.

1. De même au tombeau de Nakhti, le mort et sa femme présentent l'offrande à leur propre intention. (Maspero, *Tombeau de Nakhti,* dans les *Mémoires de la Mission archéologique française au Caire*, t. V, p. 483 et fig. 5.)

2. La paroi E F est la paroi occidentale du tombeau.

3. .

Sennofri prononce l'invocation : [*Il*] *adore Osiris, souverain* [*éternel*] *et dieu grand, seigneur d'Abydos, le noble chef qui satisfait grandement le désir du maître des deux terres,* ..... *Sennofri, mâ-kherou. Il dit : Salut* ..... *Qu'ils accordent* ..... *au double du chef Sennofri, mâ-kherou,* ★ 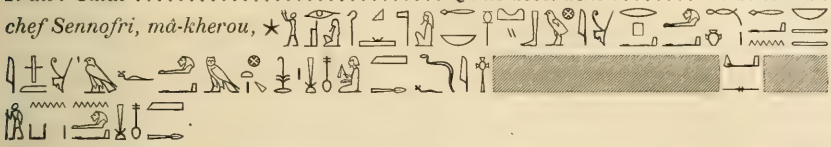 .

Sous le regard d'Osiris, la consécration des offrandes provoque le retour de la vie. La vigne qui avait disparu du plafond du côté de la paroi occidentale (côté de la mort) repousse chargée de grappes au-dessus des offrandes[2]. Un vautour aux ailes éployées y symbolise l'intervention d'Isis[3], par qui va renaître une vie nouvelle.

LES INSCRIPTIONS COPTES DE FARAS

PAR

RICHARD PIETSCHMANN

Dans le XXe volume du *Recueil* (voy. p. 175-176), M. Sayce a publié des copies prises de trois inscriptions coptes qui se trouvent près de Faras, en Nubie, dans un tombeau qui a servi d'église chrétienne. La première de ces inscriptions est une prière pour le salut de l'âme d'un certain Théodore. La seconde, c'est la lettre apocryphe adressée au roi Abgar par le Christ. La plus longue de ces inscriptions, pas bien conservée, forme quatre colonnes très embrouillées, qui, pour la plupart, donnent des énumérations de noms propres. En les examinant de près, on y reconnaît des éléments assez hétérogènes. Ce qui, du premier abord, paraît le plus étrange, M. Sayce l'a déjà relevé, c'est qu'au milieu de noms propres il y a là une formule magique latine, la formule très répandue d'ailleurs : *Sator arepo tenet opera rotas*. Mais un fait très singulier, qui ne mérite pas moins d'être signalé, c'est que cette formule y figure à côté d'une longue série de noms de martyrs chrétiens. Il ne faut que parcourir la nomenclature, que nous offrent les *colonnes I, n°s 3-22*, puis *II* et *III* de l'inscription, pour y reconnaître, malgré des endommagements et des défigurations, les noms de *Dométianos* (ⲡⲛⲟⲙⲁⲛⲓⲟⲥ), *Oualès* (ⲟⲩⲁⲗⲓⲟⲥ), *Hésychios*, *Hélianos*, *Smaragdos* (ⲥⲙⲁⲗⲁⲕⲧⲟⲥ), ..., *Sevérianos, Philoktémôn* (ⲫⲓⲗⲁⲕⲧⲏⲙⲱⲛ), ..., *Alexandros, Oualérios, Eutichios*, ..., *Lysimachos* (ⲗⲏ..ⲁⲭ...), *Kyrillos* (ⲕⲩⲣⲓⲗⲗⲟⲥ), ..., *Athanasios*, ..., *Maurikios* (?),

---

1. Pour la véritable forme de ce groupe, voir la vignette 12, d'après mon croquis, et la vignette 13, d'après la photographie.
2. Voir la figure 13; voir aussi la figure 5, vers l'angle F.
3. Voir la note 5 de la page 6 de cette étude, p. 216, t. XX du *Recueil*.

Hérakleios, ..., Priskos, Ekdikios[1] (ⲕⲁⲓ ⲧⲓⲧⲓⲟⲥ), *Eutichios* (ⲁⲓⲧⲓⲧⲓⲟⲥ)[2], *Leontios, Melitôn, Akakios* (ⲁⲕⲁⲙ...), et d'autres noms encore dont l'identification est moins frappante et la conservation moins sûre, et que j'ai omis ici, mais qu'au besoin on parviendrait à réduire à leur forme originale[3]. Bref, cet ensemble de noms que l'inscription présente aux lignes 3-22 de la première colonne, aux lignes 1-2 et peut-être jusqu'au deuxième tiers de la seconde colonne, de plus à la ligne 3 jusqu'à la fin de la troisième colonne, toute cette suite de noms propres n'est autre chose qu'une partie du catalogue des quarante martyrs de Sébaste, ville d'Arménie. Aussi le chrétien égyptien auquel nous devons l'inscription de Faras a-t-il pris soin d'indiquer au lecteur ce qu'elle contient avec des mots, dont on découvre les restes très mutilés et très incohérents dans les deux lignes, qui, dans les colonnes I et II, précèdent la nomenclature. Voici comment il en faut restituer le texte :

ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲡ̅ⲣⲁⲛ ⲁ̅ⲣⲉϥⲙⲉ ⲡ̅ⲙⲁⲣϕ
ⲧⲏⲣⲟⲥ ⲛⲥⲩⲃ̅ⲁⲥⲧⲏ ⲧⲡⲟ̅ⲗⲓⲥ

C'est-à-dire : « Ce sont les noms des quarante martyrs de la ville de Sébaste. »

La formule *Sator arepo* est précédée par une indication analogue (col. II, 7-8), mais qui, dans l'état qu'elle présente, exige des corrections. Peut-être suffit-il de lire ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲡ̅ⲣⲁⲛ au lieu de ⲁⲓⲛⲉϩⲓⲣⲁⲛ. Alors on a la phrase [ⲛ]ⲁⲓ ⲛⲉ ⲡ̅ⲣⲁⲛⲡ̅ϥⲏⲧ ⲁ̅ⲛⲉⲭ̅ⲥ, que l'on peut traduire : « Ce sont les noms de vers du Christ. » La supposition qu'il y aurait à faire serait que ces noms eussent été censés enseignés par le Christ qui aurait voulu donner aux croyants un moyen de se défendre des reptiles nuisibles.

Hors de cette formule, il y a dans les colonnes I-III des groupes de mots, notamment aux lignes 25-28 de la colonne I et 3-6 de la colonne II, qui ne semblent pas se prêter à une identification quelconque avec aucun des noms qui forment la série traditionnelle des martyrs de cette ville d'Arménie. Comme ce mot ⲛⲓⲥⲟⲩϕ..., qu'on trouve au commencement de la colonne IV, ils appartiendront à une énumération particulière.

Quant au reste de la colonne IV de l'inscription de Faras, c'est une quatrième liste de noms. Pour apprendre comment cette liste-là s'appelle, il faut réunir la ligne 24 de la colonne I aux lignes 2 et 3 de la colonne IV. Après des corrections légères, on y lit alors : ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲡ̅ⲣⲁ[ⲛ] [ⲁ̅ⲡⲥⲁϣϥ̅] ⲡ̅ϣⲏⲣⲉϣ[ⲏ]ⲙ ⲛⲉϕⲉⲥⲟⲥ. C'est-à-dire : « Ce sont les noms des sept adolescents d'Éphèse. » Les lignes qui suivent cette notice ne contiennent que cinq noms au lieu de sept[4]. Mais ce sont des noms qui figurent dans l'un des catalogues traditionnels des sept dormants. Ce sont les noms d'*Achillidès, Diomedès* (c'est ainsi qu'il faudra lire au lieu de ⲁⲓⲟⲙⲟⲩ...), *Sabbatios, Probatios, Eugenios*, qui se trouvent

1. C'est l'*Etdicius* des *Acta Sanctorum, Hæcdictius* des *Actes de Saint Gorgonios*.

2. Cet *Eutichios* serait identique au martyr qui d'ailleurs est appelé *Euticius*, forme plus voisine de l'orthographe de l'inscription copte.

3. C'est ainsi que ⲛⲓ... (col. III, 9) doit être ⲛⲓⲕⲁⲗⲗⲟⲥ, que ⲕⲁⲙⲡⲱ (I, 20) peut représenter *Domnos*, que dans ⲕⲩⲣⲓ... il faut peut-être chercher *Kyriôn*.

4. Peut-être faut-il omettre ⲁ̅ⲡⲥⲁϣϥ̅ (*sept*) et lire [ⲡ̅]ⲛϣⲏⲣⲉϣⲏⲙ au lieu de ⲡ̅ϣⲏⲣⲉϣⲏⲙ. Quant au nombre des dormants d'Éphèse, les différentes traditions qui les concernent ne sont pas d'accord. Quant aux noms, on peut comparer le livre de John Koch, *Die Siebenschläferlegende, ihr Ursprung und ihre Verbreitung* (Leipsic, 1883), p. 5, 85 et 117.

déjà dans le livre de Théodosius, *De Situ Terræ sanctæ*, ouvrage du commencement du VIe siècle de notre ère, et que l'on retrouve, à l'exception de *Sabbatios* et de *Probatios*, dans les traditions éthiopiennes.

On comprend mieux, maintenant, l'intention qui avait associé, sur les murs de ce tombeau devenu église, tant d'éléments d'une apparence aussi disparate. C'est pour mettre les parois sous protection, c'est pour en bannir toute sorte d'influences nuisibles que l'on avait eu recours à cette lettre du Christ au roi Abgar et à ces listes de noms, auxquelles on s'était accoutumé d'attribuer une force protectrice magique. La lettre adressée au roi Abgar finit par telle formule même : « Moi, Jésus, j'ai écrit cette lettre de ma propre main, afin qu'au lieu où cette écriture sera appliquée, aucun pouvoir (δύναμις) hostile (mot à mot : ἀντικείμενον) ne puisse s'approcher à jamais. » On sait qu'en vertu de cette assertion, l'original prétendu de cette lettre avait été attaché sur la muraille de la porte de la ville d'Édesse, et que, malgré cette précaution, la ville a été prise.

Les quarante martyrs de la ville de Sébaste appartiennent au nombre des saints auxquels l'Église copte a consacré un culte spécial. Quant à cela, il suffit de renvoyer le lecteur aux rituels, par exemple celui des *Theotokia* (p. 42; 184). L'emploi qu'on faisait des noms de ces martyrs à des usages magiques paraît avoir été très répandu dans l'Égypte chrétienne. C'est ainsi que, dans une collection d'incantations, de formules magiques et de talismans, qui jadis appartenait à un magicien copte, collection que, maintenant, possède le Musée de Berlin, se trouvent sur trois papyrus des noms appartenant à ce catalogue et que deux fois on y en lit l'énumération entière (voy. Erman, dans la *Zeitschrift* de 1895, p. 46, et la publication de ces documents dans le Recueil des *Ægyptische Urkunden aus den Königlichen Museen zu Berlin, koptische und arabische Urkunden*, vol. I, n°s 8, 19 et 20). De plus, la publication des *Manuscrits coptes du Musée d'Antiquités des Pays-Bas à Leyde*, que nous devons à MM. Pleyte et Boeser, a fait connaître un livre copte écrit sur papyrus, qui contient un recueil de textes magiques; et c'est dans ce livre que la correspondance du Christ avec le roi Abgar, le catalogue des sept dormants d'Éphèse et le catalogue des quarante martyrs de Sébaste se trouvent réunis ensemble et font corps avec les exorcismes et prières magiques de saint Grégoire le Grand. Même, les inscriptions divisives servant de titre aux différents catalogues et à la lettre du Christ sont à peu près identiques dans l'inscription de Faras et dans le recueil de Leyde. On peut en conclure que, pour les inscriptions de Faras, ces documents ont été empruntés avec leurs titres à un recueil très semblable à celui de Leyde, mais qui contenait de plus la formule latine, qui commence par *Sator*.

M. Nathanaël Bonwetsch a publié, dans une étude spéciale qu'il a faite récemment du *Testament des quarante martyrs* (voy. *Studien zur Geschichte der Theologie und Kirche herausgegeb.* von N. Bonwetsch und R. Seeberg, vol. I, p. 80 et 84, note 1), quatre différents catalogues de ces martyrs : le catalogue qui est contenu dans le *Testament* des martyrs de Sébaste, le catalogue que nous offrent les Actes grecs de ces martyrs, le catalogue des *Acta Sanctorum* et celui de la *Passio beati Gorgonii*. Comme

les catalogues provenant des *Actes* grecs et des *Actes* imprimés aux *Acta Sanctorum*, les catalogues coptes des quarante martyrs commencent par le nom de Dométianus. Ils auront été donc empruntés non au *Testament* ou à un document d'origine analogue, mais à des *Actes* des martyrs d'Éphèse. L'ordre des noms a été beaucoup altéré, comme c'est la règle dans les textes écrits habituellement en colonnes. La série de noms des sept dormants, qui est dans l'inscription de Faras, se retrouve dans le catalogue du livre magique de Leyde, à l'exception du nom d'*Eugenios*, qui y est remplacé par *Allatios*. Au lieu d'*Achillidès*, il y a là *Archillitos*, qui est plus près de l'*Arschaledès* des Éthiopiens. Dans un manuscrit sahidique, que Zoëga a enregistré (*Catalogue*, p. 241), les mêmes saints d'Éphèse, que mentionne l'inscription de Faras, sont appelés *Archelidès, Diomedès, Sabbadios, Probatios, Eugenios*.

LE NOM D'UN DES CHIENS D'ANTOUF

PAR

G. MASPERO

J'ai rapproché il y a longtemps déjà le nom de chien du berbère *abaikour*[1], et ce rapprochement a été accepté en général par ceux qui se sont occupés de ce sujet[2]. Je crois pouvoir maintenant expliquer le nom d'un des autres chiens d'Antouf, . Daressy l'a comparé à la racine DKL, *être joint*, parce qu'il traduit la partie égyptienne de la légende, ainsi qu'il suit[3] : *On se sépare de tout, excepté de lui*, ou, en d'autres termes, *l'inséparable*. J'ai donné, il y a plus de dix ans, la traduction, *la marmite ardente, bouillante*[4], mais le terme , connu dans les textes des Pyramides[5], — où la signification *marmite* est prouvée par le déterminatif , à côté du déterminatif qui montre une *bassine*, — pourrait être rendu plus exactement *le bassin, le plat*, à cause du déterminatif , ici *le plat à faire bouillir*. Le sens qui domine dans ce nom, c'est celui de *marmite, bassin, poêle, plat*, et c'est lui qu'on a chance de retrouver dans le nom berbère dont l'égyptien nous donne la signification. Et de fait, les différents dialectes berbères nous fournissent un mot, *aoujera*, اوژرا (Ouarégla), *vase*, et, avec la forme en T initial, *tajera*, تژرا (Mzab), *plateau*, puis *tagéré*, تگر (Zénaga), *assiette*, de la racine GR[6]. Le mot écrit *taqarou*, par le graveur égyptien, signifiait *marmite, poêle, plat à faire cuire*, dans le dialecte des Berbères voisins de l'Égypte, comme le prouve l'épithète . Le chien d'Antouf, *Taqarou, Tagarou*, jouissait, somme toute, d'un nom analogue à celui de *Marmiteau, Marmitaud*, que portent beaucoup de nos chiens dans le Morvan et dans les autres provinces du centre de la France.

1. *Mélanges de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, t. III, p. 331-332.
2. DARESSY, *Remarques et Notes*, § XVIII, dans le *Recueil de Travaux*, t. XI, p. 80; BASSET, *Les Chiens du roi Antef*, dans *Sphinx*, t. I, p. 89.
3. DARESSY, *Remarques et Notes*, § XVIII, dans le *Recueil de Travaux*, t. XI, p. 80.
4. MARIETTE-MASPERO, *Monuments divers*, p. 15.
5. Voir OUNAS, l. 513, et TETI, l. 326.
6. BASSET, *Étude sur la Zenatia du Mzab*, p. 82-224.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCCr

DENYS DE TELL-MAHRE. Chronique, 4e partie. Texte syriaque publié d'après le manuscrit 162 de la Bibliothèque Vaticane, accompagné d'une traduction française, d'une introduction et de notes historiques et philologiques par J.-B. Chabot. 1 fort vol. gr. in-8°. 25 fr.

DERENBOURG (H.). Essai sur les formes des pluriels arabes. Gr. in-8°. 3 fr

DOMICILE DES ESPRITS (LE), Papyrus du Musée de Turin publié en fac-similé par le professeur R. V. Lanzone, de Turin, 11 planches et 2 pages de texte. In-f°. 30 fr.

DUTENS (A.). Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. In-8°. 6 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. Gr. in-8°. 20 fr.

— — — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. In-8°. Au lieu de 8 fr. 4 fr.

EBN-EL-FARAD. Poésies en arabe. Gr. in-8°. 40 fr.

EBN-HAUCAL. Description de Palerme au milieu du Xe siècle de l'ère vulgaire. Traduit par M. Amari. In-8°. 1 fr.

FAIDHERBE (le général). Collection complète des inscriptions numidiques (libyques) avec des aperçus ethnographiques. In-8° avec pl. 12 fr.

FARHAT (G.). Dictionnaire arabe, revu, corrigé et considérablement augmenté sur le manuscrit de l'auteur par Rochaïd Dahdah. Gr. in-8°. 30 fr.

FUTUH EL-HABACHA, des conquêtes faites en Abyssinie au XVIe siècle, par l'Iman Muhammad Ahmad dit Gragne, version française de la chronique arabe du Chahab ad-Dîn Ahmad. Publication commencée par A. d'Abbadie, de l'Institut de France, terminée par le Dr P. Paulitschke, de l'Université de Vienne. In-8°. 20 fr.

GAYET (A.-J.). Musée du Louvre. Stèles de la XIIe dynastie, 60 pl. avec texte explicatif. In-4°. 17 fr.

GOLÉNISCHEFF (W.). Une excursion à Bérénice. Lettres de MM. Jaillon et Lemasson au sujet des monuments perses de l'Isthme. Stèle de Darius aux environs de Tell-El-Maskhoûtah. In-4°, avec 8 planches. 7 fr. 50

GOTTBERG (E. de). Des cataractes du Nil et spécialement de celles de Hannek et de Kaybar. Gr. in-4°, avec 5 cartes. 20 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les Papyrus du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. In-4°, pl. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

GUYARD (S.). Nouvel essai sur la formation du pluriel brisé en arabe. Gr. in-8°. 2 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé, 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

JOHANNES DE CAPUA. Directorium vitæ humanæ alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du livre de Kalilâh et Dimnâh publiée et annotée par J. Derenbourg. 2 vol. gr. in-8°. 16 fr.

JÉQUIER (G.). Le livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès. Gr. in-8°. 9 fr.

JORET (C.). Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge. Histoire, usage et symbolisme. 1re partie : Les plantes dans l'Orient classique. Tome Ier : Égypte, Chaldée, Assyrie, Judée, Phénicie. In-8°. 8 fr.

LEDRAIN (E.). Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (cabinet des médailles et antiques). In-4°. 37 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie : Les Yeux d'Horus. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

— — — — Deuxième partie : Osiris. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. In-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LEVI (S.). Le théâtre indien. Gr. in-8°. 18 fr.

— — Quid de Graecis veterum Indorum monumenta tradiderint. In-8°. 3 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. In-8°. Au lieu de 12 fr. 6 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. 4 vol. in-f° et suppl. contenant 339 pl. acc. d'un vol. de texte in-4°. Au lieu de 390 fr. 200 fr.
Le volume de texte se vend à part. Au lieu de 60 fr. 30 fr.
Le supplément aux planches. Séparément. Au lieu de 10 fr. 5 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. 28 liv. in-f°. Au lieu de 168 fr. 90 fr.

— — Les Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq publiés en fac-similé. Tomes I à III, Papyrus 1 à 22. 3 vol. in-f° ornés de 121 planches. 400 fr.
Le tome III, 20 pl. en couleurs, se vend séparément. Au lieu de 100 fr. 50 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastabas de l'Ancien Empire. Fragments de son dernier ouvrage, publiés d'après le manuscrit par G. Maspero. 9 livr. 100 fr.

MASPERO (G.). Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. In-4°. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du Musée britannique. In-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie. Étude sur le Papyrus Abbott. In-4°. 7 fr. 5

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. Gr. in-8°, avec 3 cartes. Au lieu de 4 fr. 2 fr

MASPERO (G.). Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre. In-4°, orné de 14 planches et fac-similés Au lieu de 20 fr. 10 fr

— — Rapport à M. Jules Ferry, Ministre de l'instruction publique, sur une mission en Italie. Gr. in-4°. 20 fr.

— — Les inscriptions des Pyramides de Saqqarâh. Un fort vol. gr. in-4°. 80 fr.

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. 3 vol. in-4°. 30 fr.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. Tomes I à X complets. 276 fr.
Les fascicules 1, 2 et 3 du tome I et 2 du tome II ne se vendent plus séparément.

MYER (J.). Scarabs. The History, Manufacture and Religious Symbolism of the Scarabaeus, in Ancient Egypt, Phoenicia, Sardinia, Etruria, etc. Also Remarks on the Learning, Philosophy, Arts, Ethics, Psychology, Ideas as to the Immortality of the Soul, etc., of the Ancient Egyptians, Phoenicians, etc. In-8° cart. toile. 15 fr.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. In-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e éd. In-8°. Au lieu de 6 fr. 3 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. Gr. in-f°, 12 pl. et 9 pages de texte. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

PERRUCHON (J.). Les chroniques de Zara Yâ ʿeqôb et de Ba'eda Mâryâm, rois d'Éthiopie de 1434 à 1478 (texte éthiopien et traduction) précédées d'une introduction. Gr. in-8°. 13 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. Gr. in-8°. Au lieu de 60 fr. 50 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. Gr. in-8°. 7 fr. 50

POGNON (H.). Une incantation contre les génies malfaisants, en Mandaïte. Gr. in-8°, avec 1 pl. 2 fr. 50

— — L'inscription de Bavian. Texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 2 vol. gr. in-8°. 12 fr.

— — Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa. Gr. in 8°, avec 14 pl. 10 fr.

— — L'inscription de Raman-Nérar Ier, roi d'Assyrie (réponse à un article de M. Oppert). 1 fr.

RAMBAUD (J.). La langue Mandé. Gr. in-8°. 5 fr.

REGNAUD (P.). Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde. Gr. in-8°. 19 fr.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et fac-similés. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau Testament. Textes. 1er fasc. In-4°. Au lieu de 25 fr. 10 fr.

— — Chrestomathie démotique. 4 vol. in-4°. Au lieu de 100 fr. 40 fr.

— — Études sur quelques points de droit et d'histoire ptolémaïques. In-4°. 10 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le Papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. Gr. in-f°; la livr. au lieu de 25 fr. 12 fr.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. Gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. In-4°. 9 fr.

— — La Question des mythes, 1er fascicule : Égypte, Asie antérieure. In-8°. 2 fr. 50

— — Questions d'histoire égyptienne, étudiées dans le Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes. In-8°. 1 fr.

— — Recherches sur la religion de l'ancienne Égypte, le culte. In-8°. 2 fr.

— — Le système chronologique de M. Lieblein sur les trois premières dynasties du Nouvel Empire égyptien et le synchronisme égyptien de l'Exode. In-8°. 1 fr. 50

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. Gr. in-4°, avec 8 pl. dont 5 doubles. (Épuisé). 40 fr.

— — Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant sa mission. Publié par le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

SAADYA (Gaon de Fayyoum). Commentaire sur le Sefer Yesira ou livre de la création, publié et traduit par Mayer Lambert. Gr. in-8°. 10 fr.

SAULCY (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre-Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

SCHACK (G. von). Die Unterweisungs des Konigs Amenemhat I, 1e et 2e Hälfte. Gr. in-4°. 8 fr.

VIREY (P.). Étude sur le papyrus Prisse. Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep. Gr. in-8°. 8 fr.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCCr.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VOL. XXI. LIV. 3 ET 4

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

M DCCC XCIX

Tous droits réservés.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée de son montant en un chèque ou mandat-poste au nom de Mr E. BOUILLON.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.
Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

PARIS ..... **30** francs.
DÉPARTEMENTS ET UNION POSTALE ..... **32** —

OUVRAGES

relatifs à la philologie et à l'archéologie orientales

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

ABBADIE (A. d'). Dictionnaire de la langue Amariñña. 1 fort vol. in-8°. 50 fr.

ABOULFARAG (G.). Le livre de l'ascension de l'Esprit sur la forme du ciel et de la terre. Cours d'astronomie rédigé en 1279, publié pour la première fois d'après les mss. de Paris, d'Oxford et de Cambridge, par l'abbé F. Nau. 1re partie : Texte syriaque. Gr. in-8°, avec figures dans le texte. 15 fr.

ABOU'L-WALID MERWAN IBN DJANAH. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe, publiée par J. Derenbourg, membre de l'Institut. Gr. in-8°. 25 fr.

— — Le même ouvrage, traduit en français sur les manuscrits arabes par le rabbin M. Metzger. Gr. in-8°. 15 fr.

ADJARIAN (H.). Étude sur la langue Laze. Gr. in-8°. 8 fr.

AL-FAKHRÎ. Histoire du Khalifat et du Vizirat depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat abasside de Bagdâdh (11-656 de l'hégire = 632-1258 de notre ère) avec des prolégomènes sur les principes du gouvernement par Ibn at Tiktakâ. Nouvelle édition du texte arabe par H. Derenbourg. Gr. in-8°. 25 fr.

AMARAKOCHA. Vocabulaire d'Amarasinha, publié en sanscrit avec une traduction française, des notes et un index par A. Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AMÉLINEAU (E.). Fragments de la version thébaine de l'Écriture sainte (Ancien Testament). In-4°. 15 fr.

AMIAUD (A.). La légende syriaque de Saint Alexis, l'homme de Dieu. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AMOURS (les) et les aventures du jeune Ons-el-Oudjoud (les délices du monde), et de la fille de Vezir El Ouard Fi-l-Akmam (le bouton de rose). Conte des Mille et une Nuits, traduit de l'arabe et publié complet pour la première fois par G. Rat. In-8°. 1 fr. 50

AURÈS (A.). Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.

— — Essai sur le système métrique assyrien, 1er fascicule. In-4°. 5 fr.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BARBIER DE MEYNARD (C.). Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes, extrait du Modjem-el-Bouldan de Yaqout et complété à l'aide de documents arabes et persans pour la plupart inédits. Gr. in-8°. 12 fr.

BARTHELEMY (A.). Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique. Gr. in-8°. 3 fr. 50

BEREND (W. B.). Principaux monuments du Musée égyptien de Florence, 1re partie : Stèles, bas-reliefs et fresques. In-f° avec 10 pl. photogravées. 50 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie, Lexique, Principes de grammaire. Gr. in-8°. 12 fr.

— — Quarante hymnes du *Ṛig* Véda, traduits et commentés. Publié par V. Henry. Gr. in-8°. 5 fr.

— — La religion védique d'après les hymnes du *Ṛig* Véda. 3 vol. gr. in-8°. (T. Ier épuisé), les t. II, III. 30 fr.

— — — — Tome IV. Index, par M. Bloomfield. 5 fr.

BERGAIGNE (A.) et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BHAMINI VILASA. Recueil de sentences du Pandit Djagannâtha. Texte sanscrit publié pour la première fois en entier avec traduction en français et des notes par A. Bergaigne. Gr. in-8°. 8 fr.

BOISSIER (A.). Documents assyriens relatifs aux présages. Tome Ier. 1re et 2e liv. In-4°. 32 fr.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé : Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. Gr. in-8°. Au lieu de 1 fr. 0 50

CHEREF-EDDIN-RAMI. Anis-el-ʿOchchaq, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté. Traduit du persan et annoté par C. Huart. Gr. in-8°. 5 fr. 50

CHRONIQUE DE GALÂWDÊWOS, roi d'Éthiopie. Texte éthiopien traduit, annoté et précédé d'une introduction historique par William E. Conzelman. Gr. in-8°. 10 fr.

CLERMONT-GANNEAU (C.). Études d'archéologie orientale, 2 vol. in-4° avec figures dans le texte et photogravures hors texte. 50 fr.

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1899 Fascicules III et IV

CONTENU : 18) La Tombe des Vignes à Thèbes, par Philippe VIREY. — 19) Sur une formulette des Pyramides, par G. MASPERO. — 20) Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique sur une mission dans la Haute-Égypte, par Maxence DE ROCHEMONTEIX. — 21) La Source divine et générale, conception chaldéenne dans les monuments figurés des collections à Paris, par l'abbé BOURDAIS. — 22) Lettre à M. Cerquant sur la mythologie égyptienne, par François CHABAS. — 23) Sur une forme du pronom féminin de la seconde personne du singulier, par G. MASPERO. — 24) Der Name der Stadt Edfu, von W. Max MÜLLER. — 25) Le Père de Thoutmès III, par Éd. NAVILLE. — 26) Figurines égyptiennes de l'époque archaïque, par Éd. NAVILLE (avec trois planches). — 27) Les VIIe-XIe Dynasties égyptiennes, par J. LIEBLEIN. — 28) Moïse et les magiciens à la cour du Pharaon, par William GROFF. — 29) Notes de géographie assyrienne, par FOSSEY. — 30) La Nubie dans les textes coptes, par W. E. CRUM. — 31) Errata au Mémoire de M. Golénischeff.

LA TOMBE DES VIGNES A THÈBES

PAR

PHILIPPE VIREY

Le long de la paroi FF′, nous allons donc quitter le rivage de la mort, retraverser la vallée et le fleuve, et retourner au rivage de la vie. Nous allons voir d'abord la présentation de l'offrande du soir[1]. Cette offrande, destinée à préparer la vie qui renaîtra au matin, suit immédiatement l'office funèbre.

Au milieu de la vallée, ou de la paroi FF′, Sennofri, assimilé à Osiris, est représenté doublement, d'abord tourné vers l'Occident, ensuite tourné vers l'Orient[2].

Du côté de l'Occident, une table d'offrandes est dressée devant lui. Elle porte des fleurs, des légumes, du raisin et un morceau de viande. La légende dit : « Faire l'offrande, purifiée deux fois, au chef de district Sennofri, mâ-kherou ». L'offrande est purifiée deux fois pour deux causes : d'abord parce qu'on l'arrose de deux jets de liquide, l'un au nord, l'autre au midi ; ensuite parce que la purification se fait premièrement par le liquide, symbole de l'humidité qui féconde, et secondement par l'encens, symbole de la chaleur qui fait fructifier.

Auprès de la table d'offrandes, un personnage verse sur le raisin un double jet de liquide ; du raisin, le double jet tombe sur le morceau de viande ; du morceau de viande, sur les légumes, et au bord de la table elle-même, dans la direction de deux vases dressés sous cette table. Autour de ces vases, s'enroulent les tiges de deux fleurs, l'une épanouie, l'autre en bouton. Lorsque nous arriverons à l'offrande faite au Sennofri de l'Orient, nous retrouverons ces deux vases, aux côtés desquels auront poussé deux plantes vigoureuses. Il me semble voir ici encore un symbole de l'action vivifiante opérée par le sang de Bitaou. La double libation agira comme les deux gouttes de sang que le taureau

1. Le nom de cette offrande, , n'est pas exprimé ici ; il se trouve au tombeau de Rekhmara, p. 122, l. 11-12, et p. 123, l. 17.

2. Voir la figure 15.

égorgé laissa tomber de son cou; les deux plantes qui pousseront aux deux côtés du pied de la table rappellent les deux perséas qui poussèrent le matin, aux deux côtés de la grande porte de Pharaon, aux places où était tombé le sang du taureau[1].

Le personnage qui fait la libation est vêtu d'une peau de panthère[2]. Cette peau est l'enveloppe sous laquelle se développent les germes des existences, de même que les graines sous l'enveloppe de terre[3].

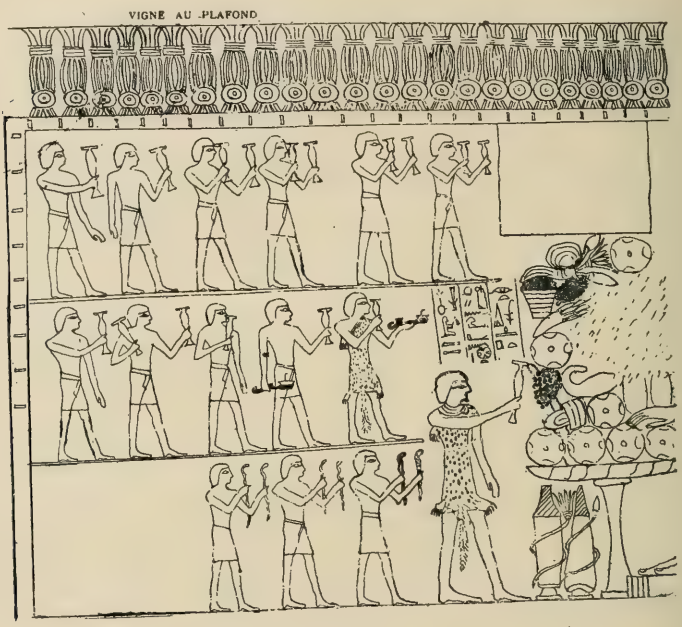

Fig. 14. — Côté occidental de la paroi FF'[4].

Le personnage qui encense est vêtu de même que celui qui fait la libation. Leurs acolytes sont représentés sur trois registres; au registre supérieur, six personnages, porteurs de l'offrande liquide; au second registre, cinq personnages[5], dont les deux premiers portent en même temps des encensoirs et des vases, les trois autres des vases seulement. Au registre inférieur, il y avait encore cinq personnages, dont les deux derniers sont effacés. Les trois premiers tiennent de chaque main un bâton tourné en spirale, dont la tête recourbée figure une tête de serpent. Ces bâtons à tête de serpent symbolisent la puissance magique , qui possédait entre autres pouvoirs mysté-

1. *Papyrus d'Orbiney.*
2. Figure 14.
3. Voir *Tombeau de Rekhmara*, p. 91, note 1, et *Quelques Observations sur l'Épisode d'Aristée*, p. 8, l. 23-31.
4. D'après une photographie de M. Gayet et d'après mon croquis.
5. Y compris celui qui encense.

rieux celui de provoquer l'action génératrice; comme l'indique au tombeau de Rekhmara le jeu de mots *hat urt kaou*, « la grande place des taureaux ou des générateurs », qui accompagne le nom de la puissance magique *urt-hekaou*, « la grande des sortilèges[1] ».

L'offrande faite à Sennofri nous représente donc les fruits ou la chair qui se reproduiront par leur graine ou leur semence, la peau ou l'enveloppe sous laquelle les graines germeront, les principes fécondateurs de l'humidité ou de la chaleur, enfin la puissance mystérieuse de la génération. Aussi la vigne chargée de fruits se retrouve-t-elle sur le plafond au-dessus de la table d'offrandes[2]. Elle va disparaître pour un moment[3] au-dessus des deux figures de Sennofri, assimilé la première fois à l'Osiris qui meurt pour préparer une renaissance (côté de l'Occident); la seconde fois à l'Osiris qui va renaître de sa mort. D'ailleurs, la partie de la salle où sont placées ces figures, qui occupe le milieu de la paroi FF', correspond dans l'autre monde au lit même du fleuve, et non aux rives qu'il fertilise[4]. Ces rives se retrouveront dans la partie orientale de la paroi FF', avec la table des offrandes du matin, en présence d'Osiris renaissant; et à ce point aussi nous retrouverons la vigne au plafond. Mais au-dessus des deux figures de Sennofri qui va mourir et de Sennofri qui va renaître, ce sont des dessins géométriques, entre lesquels court une bande d'écriture[5].

Le Sennofri du côté occidental est représenté assis, étendant la main droite sur les offrandes comme pour s'unir à elles[6]: il est, en effet, lui-même offrande ou victime, dont le sacrifice produira une nouvelle existence. De la main gauche, il tient la bandelette d'étoffe. Il est vêtu du pagne et de la longue robe; il porte des bracelets au coude et aux poignets. De son collier à trois rangs, deux ornements en forme de cœurs, l'un jaune, l'autre blanc, pendent sur sa poitrine. J'ai expliqué déjà[7] la signification symbolique du cœur dans le mystère que nous étudions. Le cœur est l'image du fruit qui contient la graine dont la dissolution, après sa maturité, donnera naissance à une plante nouvelle, portant un jeune fruit et une jeune graine. La graine, comme toutes les existences, est donc double; il y a celle qui vit en ce monde, et son double, qui est mort en ce monde et prépare sa renaissance. Le cœur jaune est l'image de la graine mûre qui vit, mais doit se dissoudre; le cœur blanc, le cœur sans couleur, est l'ombre de cette graine, la forme de son double: forme sans réalité, et qui ne deviendra réelle qu'en voyant la lumière et en prenant ainsi sa couleur. Nous avons vu en effet au tombeau de Rekhmara que les formes ne prennent réalité qu'à la vue du beau visage de

1. *Tombeau de Rekhmara*, pl. XXXVI, registre inférieur; p. 149, note 1.
2. Voir figures 14 et 15.
3. Figure 15.
4. Voir page 6 de cette étude, *Recueil*, t. XX, p. 216.
5. Voir figure 5 et page 7 de cette étude, *Recueil*, t. XX, p. 217.
6. Figure 15.
7. « Le cœur [de Bitaou] qui, par enchantement, se place dans la fleur au sommet de l'arbre, c'est le fruit, vie nouvelle et graine nouvelle, qui sera le germe d'existences nouvelles, et qui monte en même temps que la tige. » (*Revue des Questions historiques*, avril 1893, p. 341, l. 2-5.) Voir aussi ma *Notice des principaux Monuments exposés au Musée de Gizeh*, n° 637.

Mâ[1], la lumière, et en même temps la vérité ou la réalité, fille du Soleil. Le cœur blanc est celui d'Osiris mort, , le dieu au cœur immobile; c'est le cœur de Bitaou, devenu inerte depuis qu'on a coupé l'arbre dont le tronc le portait et dont la sève le nourrissait. Mais si même alors le cœur est inerte et Bitaou sans puissance, la force vitale n'a pas disparu tout à fait. Elle est à côté de lui sous la forme de l'autre cœur, *son double vivant*, dont la couleur jaune indique la persistance de la vie. Plus loin, sur la poitrine de l'autre Sennofri, qui va renaître du côté de l'Orient, les deux cœurs seront représentés jaunes, pour indiquer que la vie conservée dans le double vivant repasse dans le cœur inerte pour l'animer de nouveau.

En un mot, les éclipses de la vie causées par la mort de l'individu sont exprimées

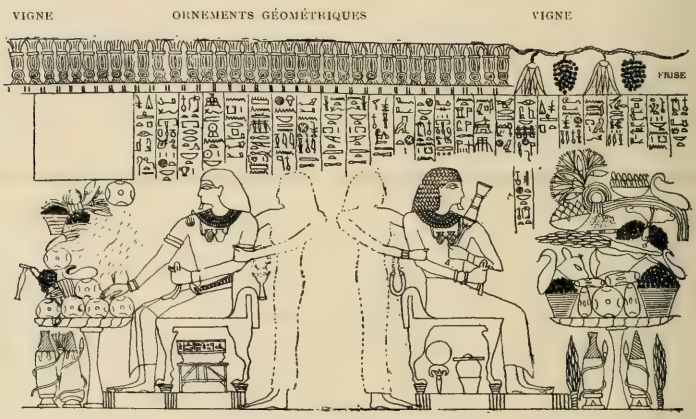

Fig. 15. — Milieu de la paroi FF'.

par la décoloration d'un des cœurs; le retour de la couleur indique que le principe vital séparé de son support anime une nouvelle existence; la présence d'un cœur toujours coloré indique que ce principe ne s'éteint jamais; nous avons vu ailleurs[2] que la Divinité le recueille quand il quitte une existence, pour préparer son passage dans une autre.

Le roi Aménophis Ier, qui avait comblé de bienfaits les prêtres d'Ammon, reçut d'eux les honneurs divins, avec le surnom de . Ce que nous venons de voir nous explique la signification de ce nom, en apparence un peu bizarre; le roi était ainsi désigné comme la vraie incarnation d'Ammon, la forme sous laquelle le dieu avait voulu reparaître en personne sur la terre, en y faisant naître sa propre essence.

Mais la force vitale, la puissance de reproduction, conservée ainsi dans le cœur ou dans la graine, demande, pour créer une existence nouvelle, le concours du principe

1. , *Tombeau de Rekhmara*, pl. XXXVI et p. 149.

2. *Quelques Observations sur l'Épisode d'Aristée*, p. 11, note 1, et p. 14-15; *Revue des Questions historiques*, avril 1893, p. 343-344.

féminin. Ce principe doit jouer deux rôles : le rôle d'épouse, pour recevoir et conserver le germe de l'existence; le rôle de mère, pour rendre à la vie ce germe transformé en un être nouveau. Notre scène[1] représentait donc deux fois la compagne de Sennofri, épouse de l'être qui mourra, mère de l'être qui naîtra[2]. Ces figures de femme ont été presque entièrement effacées. De celle de l'Occident il ne reste guère que le bras droit passé le long du cou de Sennofri, la main appuyée sur son épaule droite; l'avant-bras gauche portant le sistre et le bout des pieds. De celle de l'Orient il reste le bras gauche passé le long du cou de Sennofri, l'avant-bras droit portant le collier *menat*, et les deux pieds.

Sous le trône du Sennofri de l'Occident, sont représentés une table, un lit, et un coffre portant la légende : *Offrande à Ammon-Râ, roi des dieux; qu'il accorde la vie, la santé, la force, la présence*[4] *en face du seigneur des deux terres, au double du chef Sennofri, mâ-kherou.*

Sous la frise, la légende suivante pour le Sennofri de l'Occident : *Offrande à Osiris, souverain éternel. Qu'il donne les offrandes solides et liquides, bœuf, volaille, toutes choses bonnes et pures, tout ce qui paraît sur sa table au cours de chaque jour, au double du noble seigneur stable au premier rang et dont la faveur est grande*[7], *qui remplit le désir parfait du seigneur des deux terres, agréable au dieu beau, chef du district du Sud, Sennofri, mâ-kherou. — Sa compagne, la dame Merit, mât-kherou.*

Pour le Sennofri de l'Orient : *Offrande à Osiris, seigneur de Dadou, dieu grand, chef dans Abydos, à Anubis*[10], *qui est au commencement de la demeure divine, dieu grand parmi les dieux. Qu'ils donnent les offrandes solides et liquides, bœuf, volaille, pain, toutes choses bonnes et pures, au double du chef dans le district du Sud, Sennofri, mâ-kherou. — Sa compagne, la dame Merit, mât-kherou.*

---

1. Figure 15.
2. Voir *Tombeau de Rekhmara*, p. 73, l. 16-19, et p. 107 et 121-122.
3. Cette légende n'a pu tenir tout entière sur notre figure 15.
4. Littéralement : « le mettre face en présence du seigneur. »
5. Je rétablis le , qui ne se trouve pas dans ma copie, probablement par omission de ma part.
6. . C'est cette orthographe qui m'a décidé à adopter la lecture « Sennofri ».
7. Littéralement : « stable de primauté, grand d'amour. »
8. . Peut-être ai-je mal lu pour *qui tient les dieux*, titre d'Anubis que nous avons vu à l'entrée de la grande salle; toutefois Anubis n'est plus ici à la limite du domaine divin, mais au milieu de ce domaine ou de l'autre monde, et la lecture *parmi les dieux* est alors raisonnable.
9. Je rétablis ; ma copie porte .
10. Cet appel à Anubis, l'ouvreur des chemins, indique que le défunt, en franchissant la limite entre l'Occident et l'Orient, passe dans une autre partie de l'autre monde.

Le Sennofri de l'Orient tient de la main droite la bandelette d'étoffe, et de la main gauche le sceptre par lequel il communique aux offrandes la force vitale qu'il a recouvrée. *Union avec toutes les choses bonnes et pures,* , dit la légende. Sous son trône, un miroir et un vase en forme de cœur; sur sa poitrine, deux cœurs, l'un et l'autre jaunes. La lumière de Mâ l'a touché; il possède la vie complète. Sous la table chargée d'offrandes, deux vases comme tout à l'heure[1], autour desquels s'enroulent deux fleurs en boutons; à droite et à gauche de ces vases, deux plantes vigoureuses que nous supposons produites par la double libation faite sur la table du soir. Parmi les

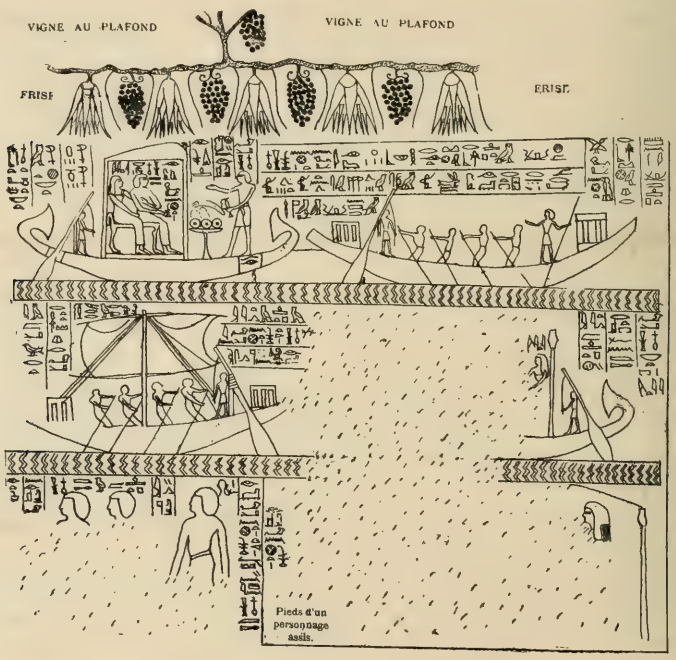

Fig. 16. — Côté oriental de la paroi FF'[2].

offrandes, une plante semblable, des fleurs, des légumes; des viandes (cuisse et tête de veau); des raisins; des fruits de lotus (?), etc. Le texte dit : *Mille pains, mille breuvages, mille en toutes choses bonnes et pures, toutes offrandes, tous végétaux, au double du noble seigneur, unique amour*[3] *des hommes, agréable à Ammon dans sa demeure, chef du district du Sud, Sennofri, mâ-kherou.*

1. Sous la table des offrandes du soir.
2. D'après une photographie de M. Gayet et d'après mon croquis.
3. Littéralement : « l'unique qu'aiment les hommes. »

A l'est de la table d'offrandes, la scène est divisée en trois registres. Le registre inférieur est à peu près détruit; on y voit cependant les têtes de personnages occupés à *faire un encensement à l'Osiris, chef*....., *Sennofri, mâ-kherou, en paix. Vient la Divinité derrière lui*[1], *l'Osiris, chef du district du Sud, directeur du double grenier d'Ammon, Sennofri, mâ-kherou,* . Puis *l'Osiris, chef du district du Sud,* auprès d'une figure assise dont il ne reste guère que les pieds.

Le second registre et le registre supérieur nous montrent les navigations du défunt à la suite d'Osiris. Sennofri est assis auprès de sa femme Merit dans la cabine d'une barque remorquée par un autre navire.

Au second registre, le navire remorqueur a déployé sa grande voile pour appuyer l'effort de ses rameurs. Le texte dit : *A tribord vers l'Occident, avec le chef d'Éléphantine qu'aiment les hommes.* Puis [*Il*] *va en paix*..... *le chef du district du Sud, Sennofri*....., *suivant ce dieu auguste, Osiris*..... La barque remorquée, portant la cabine de Sennofri, est à peu près effacée; on n'en voit plus qu'une des colonnes de la cabine, avec la tête et le nom de *Merit*, , le pilote et le gouvernail. Le texte dit : *Il va en paix, en paix, vers sa place de mâ-kherou, le chef Sennofri. — La dame Merit.*

Au registre supérieur, le bateau remorqueur n'a plus de voile; il est seulement poussé par le courant[3] et conduit par les rameurs. Un des matelots se tient debout à l'avant, muni d'une perche qu'il pousse au fond de l'eau. Le texte dit : *Abordage en paix vers Abydos, avec le chef d'Éléphantine*[4]. Puis [*Il*] *descend en paix vers Abydos pour faire les fêtes d'Osiris, le chef du district du Sud, Sennofri. — Abordez vers la demeure d'Osiris! Que je sois dans la suite des dieux, que je promène mes pas dans la barque neshemt avec le dieu grand!*

---

1. C'est-à-dire la force divine pénètre en lui; la divinité est la force qui conserve et renouvelle la vie dans la création.

2. Je ne puis déterminer avec précision l'étendue des lacunes.

3. Le texte dit qu'il *descend*, .

4. Ce titre de *chef d'Éléphantine* apparaît seulement dans la moitié orientale du tombeau où nous venons de le voir accompagné de *qu'aiment les hommes*. Le voyage du chef d'Éléphantine à Abydos me semble faire allusion à l'inondation qui apporte du Sud à l'Égypte le renouvellement de la vie, et dont les bienfaits étaient célébrés par des fêtes d'Osiris.

Dans la cabine de la barque remorquée, on voit l'*Osiris, chef du district du Sud, Sennofri, mâ-kherou,* et la *dame Merit* . Devant eux, une table d'offrandes sur laquelle un personnage fait la purification, avec la légende *Offrande purifiée deux fois à l'Osiris, seigneur Sennofri.*

Ces scènes rappellent donc les fêtes d'Osiris à Abydos, et la procession de sa barque sacrée, symbole de l'asile mystérieux où se prépare le renouvellement de la vie. La

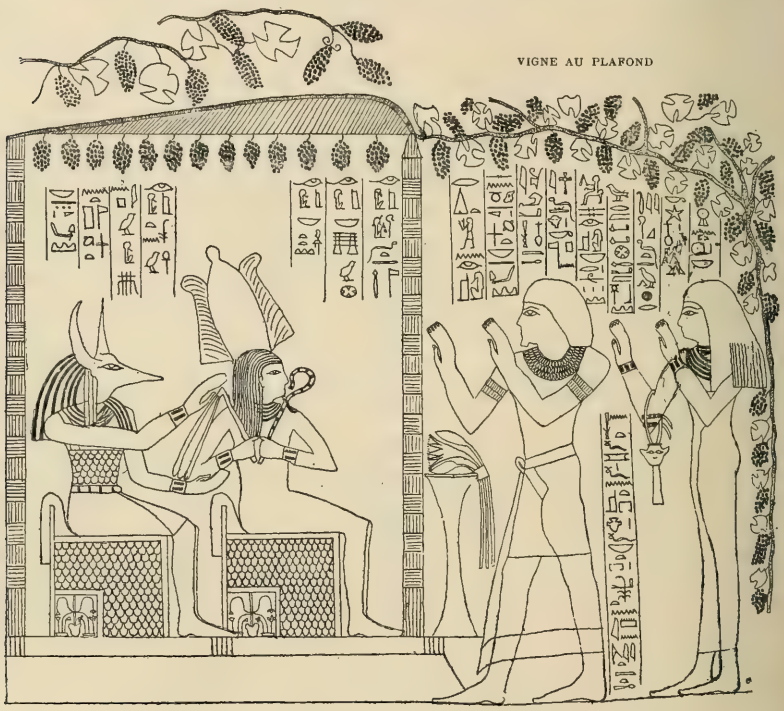

Fig. 17. — Commencement de la paroi F'E'[1].

vigne, qui avait disparu du milieu du plafond, reparaît pour persister désormais jusqu'à la fin, et reparaît non seulement au plafond, mais sur la frise. Et au-dessus des barques sacrées, la vigne nous présente non seulement des raisins, mais des fleurs, symboles de la préparation d'existences nouvelles; je dois dire que ces fleurs ne ressemblent que d'assez loin à celles de nos vignes mâconnaises.

Les barques ont abordé près du point F'; nous sommes arrivés à la paroi orientale, au milieu de laquelle le défunt renaîtra de lui-même en la personne de son fils, selon la

1. D'après mon croquis et une photographie de M. Gayet.

formule du chapitre I du *Todtenbuch :* « Je suis Dad, fils de Dad, conçu et né dans Dadou. »

Sous une treille chargée de raisins (fig. 17), Sennofri et sa compagne Merit se tiennent en adoration devant Osiris, et lui présentent l'offrande des fleurs. Le texte dit :

[Il] fait l'adoration à Osiris, [il] se prosterne[3] *[devant] celui qui est à l'ensevelissement*[4], *[devant le] seigneur de la terre sainte, le chef Sennofri, mâ-kherou. Salut à toi, [ô] ce dieu auguste, Osiris, seigneur de Ro-staou*[5], *grand dans Dadou, grand dans Abydos, souverain qui règnes éternellement! Viens donc saluer les splendeurs*[6] *au cours de chaque jour!*

Sennofri est suivi de *sa compagne qu'il aime, qui est la place de son cœur, la dame chanteuse d'Ammon, Merit, mât-kherou,* .

Osiris et Anubis sont assis dans un naos, au plafond duquel sont suspendues des grappes de raisin. Le texte dit : *Osiris, souverain éternel, dieu grand! Osiris, seigneur de Dadou! Osiris, seigneur de l'Occident! Osiris, roi des vivants! Anubis, [qui es au] commencement de la demeure divine, qui es à l'ensevelissement, seigneur de la terre sainte!*

Au centre de la figure 18, nous voyons Anubis à l'ensevelissement. Les scènes représentées sur cette figure 18 ont déjà été l'objet d'intéressantes études, faites par Devéria et M. Naville d'après d'autres monuments, notamment d'après le Papyrus de Neb-Qed[7] et une stèle orientée du Musée de Marseille. La description donnée par Devéria s'applique exactement ici :

« Au centre, dit-il, Anubis dans un naos termine l'ensevelissement d'Osiris, qui, » déjà momifié, est couché sur un lit funèbre auprès duquel l'âme est représentée sous » la forme d'un oiseau à tête humaine. De chaque côté, Isis et Nephthys, l'une aux

1. La préposition « devant » ne se trouve pas dans le texte original.

2. pour : voir note 2, p. 5 de cette étude, p. 215 du *Recueil*, t. XX.

3. Littéralement : « flaire la terre. »

4. On verra, à la figure 18, Anubis pratiquant sur le corps emmailloté du défunt les rites de l'ensevelissement.

5. La porte du passage, cette fois pour repasser dans le monde des vivants.

6. Voir p. 5 de cette étude, l. 19-23, et note 3; p. 215 du *Recueil*, t. XX.

7. *Papyrus de Neb-Qed*, pl. VI-VII, et p. 6 de la publication de M. Pierret. « Il résulte, dit M. Pierret, d'un travail inédit de Devéria, que, d'après des prescriptions énoncées sur des stèles du Musée de Marseille, sur des briques crues trouvées dans un caveau d'Apis, et d'après la rédaction primitive du chapitre CLI, que les quatre parois de la chambre funéraire devaient être ornées, conformément au tableau que nous avons sous les yeux, et suivant une orientation qui n'est pas constante, des objets ci-après désignés : 1° *Un chacal;* 2° *un Tat* ou *Dad;* 3° *un* ou *deux flambeaux;* 4° *une* ou *plusieurs statuettes funéraires*. Ces objets, posés sur des briques faites de limon du Nil, étaient enfermés dans des niches. La lecture du procès-verbal des fouilles du Sérapéum nous apprend que cette disposition était précisément celle du souterrain inviolé où ont été successivement ensevelis les deux Apis morts l'an XVI et l'an XXVI de Ramsès II. »

» pieds, l'autre à la tête du mort, appuient un sceau[1] à terre et font, en se lamentant, » les incantations qui rappelèrent Osiris à la vie. Cette scène occupe les trois divisions » centrales du tableau ou la chambre sépulcrale proprement dite... Au-dessus, au- » dessous, à droite et à gauche, sont dessinées quatre niches semblables à celles que » M. Mariette a trouvées dans les quatre murs de la tombe des deux Apis. Elles sont » disposées comme si les quatre parois étaient développées en plan, c'est-à-dire de haut » en bas, de droite à gauche, de gauche à droite, et de bas en haut. Dans chacune de

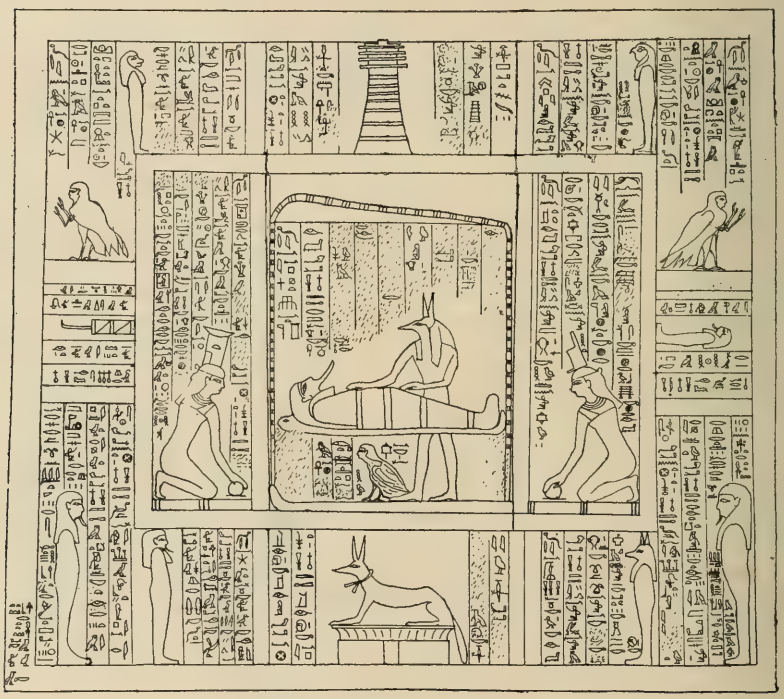

Fig. 18. — Milieu de la paroi F'E'.

» ces niches, un des objets trouvés dans le Sérapéum, ou figurés et prescrits dans les » stèles orientées de Marseille, est représenté au-dessus d'une brique ornée de sa » légende sacrée.

» Aux quatre angles de la chambre, on a peint les quatre génies funèbres, fils » d'Osiris, qui prirent aussi une part active à la résurrection de leur divin père.

1. La présence de ce sceau est expliquée par la note suivante : « Cette action est peut-être un symbole » du mystère qui va s'accomplir ou du secret dont on l'entoure; mais je pense qu'elle est plutôt destinée à » rappeler le simple fait de l'empreinte qui reproduit identiquement un type primitif, et qu'elle fait allusion » à la nouvelle formation divine. (Cf. Plutarque, *D'Isis et d'Osiris*, §§ 53 et 54.) »

» Enfin, la composition est complétée dans les deux coins supérieurs par une âme » vivante en adoration, et dans les deux coins inférieurs par une figurine funéraire, » accompagnée du chapitre VI du *Todtenbuch*, commençant par les mots » ..., etc. Ces mots font allusion à la lumière que devait répandre le corps au » moment où l'âme arrivait parmi les dieux. »

Voici les textes qui accompagnent ces diverses représentations dans le tombeau de Sennofri :

Sous le lit funèbre :

Paroles d'Anubis :

Paroles d'Isis, agenouillée aux pieds d'Osiris :

Paroles de Nephthys, agenouillée au chevet d'Osiris :

Au-dessus du naos, le *Dad* symbolise la stabilité que chaque renaissance, réparant chaque mort, maintient dans la création[2]. « Les stèles de Marseille, dit Devéria, le » placent à l'ouest de la sépulture, et les plus anciens papyrus au-dessus du carré » central du plan de la tombe... » Le *Dad*, en effet, représente le centre de gravité de la tombe, étant le centre de gravité du système du monde.

Formule :

1. D'après le *Papyrus de Neb-Qed*.

2. On trouve ordinairement la forme .

3. Voir plus haut dans cette étude, p. 140 du tome XXI du *Recueil*.

4. « Le mot *Kep*, le Caché, dit Devéria, est plus ou moins altéré dans la plupart des sept exemplaires que » j'ai comparés. On le trouve déterminé comme un nom divin, ou remplacé par le pronom K qui rappelle son » articulation initiale, ou par les mots *nifu n ankh* (souffles de vie), au moyen d'une allitération fautive, ou bien

Du côté opposé au *Dad*, le chacal d'Anubis, qui était étendu sur son naos, commence à se soulever sur ses pattes. C'est un symbole de résurrection, comme l'indique la légende [illegible].

« Les quatre génies des morts, fils d'Osiris, ajoute Devéria, sont représentés... » aux quatre angles de la chambre sépulcrale dans les plans qu'en donnent les deux » papyrus du Louvre... »

Paroles d'Amset : [illegible].

Paroles d'Hapi : [illegible].

Paroles de Tiaoumautef : [illegible].

Paroles de Kebhsenouf : [illegible].

Devéria continue : « Le tableau, répondant au chapitre CLI du *Todtenbuch* dans » les plus anciens manuscrits funéraires, montre encore dans chacun des deux angles » supérieurs la représentation d'une âme adorante, figurée sous la forme d'un oiseau à » tête et bras humains tournés vers l'extérieur de la composition. »

Paroles de l'âme : I. — [illegible].

II. — [illegible].

La première adoration s'adresse au soleil sous son nom de [illegible]; la seconde adoration s'adresse au soleil sous son nom de [illegible]; d'un côté, le soleil est dans l'horizon de l'occident du ciel; de l'autre côté, dans l'horizon du ciel[1].

» encore par le signe [illegible] qui lui sert parfois de déterminatif. Il est probable que le nom divin [illegible] est » la meilleure version, et que la variante [illegible] donne sa prononciation sous la forme *Kep*... Le » personnage mythologique doit donc être le symbole d'une force cachée ou mystérieuse, comme celle qui » préside à tout changement ou à la perpétuelle rénovation de la nature. Il figure dans les titres sacerdotaux » que mentionnent quelques stèles du Sérapéum. »

1. « Les prières prononcées par l'âme ne sont pas écrites dans le Papyrus de Neb-Qed; mais nous savons » par d'autres manuscrits que la première âme s'adresse au soleil couchant, image de la mort terrestre et de » l'entrée dans les régions mystérieuses de l'hémisphère inférieur du ciel, c'est-à-dire dans la vie d'outre-tombe, » et que l'autre s'adresse au soleil levant, image de la nouvelle naissance, et commencement des pérégrina- » tions célestes. »

On fera une remarque analogue pour les textes qui accompagnent les deux figurines funéraires, placées aux deux coins inférieurs du tableau. Le signe du Nouter-kher n'a pas la même forme des deux côtés; le déterminatif de est du côté de Nephthys, du côté d'Isis.

Texte de la figurine funéraire du côté de Nephthys. —

Texte de la figurine funéraire du côté d'Isis. —

Entre les représentations de l'âme et des figurines funéraires, il nous reste à noter les représentations de la statuette et du flambeau.

« La statuette, dit Devéria, qu'on devait fixer sur la brique de terre encore fraîche, » était, d'après les manuscrits et la stèle de Marseille, en forme de momie, et semblable » à une figurine funéraire. Elle ne figure pas dans le Papyrus de Neb-Qed; elle y est » remplacée par deux flambeaux sans flamme ou petits autels supportant des lampes » éteintes. »

Dans notre figure 18, la statuette est représentée du côté d'Isis, la flamme du côté de Nephthys.

Texte de la statuette. —

Texte de la flamme. —

(A suivre.)

1. Ce déterminatif, omis dans mon dessin de la figure 18, se trouve bien dans ma copie.
2. Forme incertaine pour ou .

SUR UNE FORMULETTE DES PYRAMIDES

PAR

G. MASPERO

En revoyant certains passages des textes des Pyramides, mon attention a été appelée sur une petite formule, dont le sens est fort clair en soi, mais dont la tournure grammaticale m'avait échappé. On la rencontre actuellement dans deux seulement des Pyramides, celle de Teti (l. 26) et celle de Papi II (l. 208-209). La voici, d'après le texte de Teti : , puis d'après celui de Papi II : .

Les différences d'orthographe entre les deux textes, sans être des plus considérables qui soient, prêtent matière à quelques remarques. En premier lieu, elles nous fournissent l'équation = ou , car le , se trouvant graphiquement sous , peut se reporter derrière lui. L'équivalence = est d'intérêt pour les questions de grammaire qui dépendent des questions de phonétique égyptienne, et j'aurai occasion d'en discuter les exemples nombreux dans la suite de mes articles sur la vocalisation. Le point principal en est celui des pluriels féminins et de la prononciation qu'il convient leur donner : (*Ounas, l. 511, 514*) = (*Teti, l. 324, 326*), et d'autres exemples semblent bien indiquer en pareil cas la valeur [KT]OUÍTOU, d'où proviendraient peut-être une partie des pluriels coptes en -ⲟⲩⲓ, -ⲟⲩⲉ, après l'amuissement progressif de T + OU final. Pour le moment, je me borne à indiquer le problème en passant, sans essayer d'en donner la solution. La seconde variante = peut se comprendre de deux manières : 1° est la forme féminine MARTÍT du nom d'agent , tandis que est le féminin MARAOUÍT-MAROUÍT du thème , ce qui donne une nuance de sens; 2° MARTÍ ne serait autre que dont le T final serait tombé, comme on en a déjà des exemples pour ces âges reculés. La troisième variante = met en face l'une de l'autre les deux formes féminines de la particule = , la forme simple RA-ÍT et la forme en prothétique ARAÍT, et non pas, comme dans la théorie d'Erman, deux orthographes, l'une pleine, l'autre défective, de cette particule. Enfin, le parallélisme du membre de phrase final prouve que je n'avais pas saisi le sens du groupe dans ma traduction originale. Ce groupe n'est pas un mot unique, mais un composé de = , ici le verbe *être*, , et non le verbe *aller*, , , puis du pronom féminin de la seconde personne singulière : est l'équivalent du que j'ai signalé dans les inscriptions de l'Ancien-Empire, et du des temps saïtes pour .

Le sens de tous les mots contenus dans cette formulette est suffisamment connu.

J'ai expliqué, il y a quinze ans, le seul qui présentât quelque difficulté, : c'est le *cou*, la *gorge*, avec le sens secondaire que ce mot assume de *poitrine, sein, mamelle*, et la traduction littérale de la locution sera, pour prendre le sens que Brugsch prête à en pareille position (*Dict. hiérogl.*, *Suppl.*, p. 101), « celle » qui appartient (*die gehörige*) à la gorge de Râ », avec une ambiguïté d'expression qu'on ne peut rendre dans nos langues. La déesse invoquée est la flamme, ou plutôt, étant un pluriel, les flammes, mais les flammes représentées collectivement par une seule personne, si bien que tout ce qui suit, adjectifs et verbe, est un singulier. Le rédacteur du texte me paraît d'ailleurs avoir joué sur le double sens auquel le mot prêtait de *flamme matérielle* et de *flamme personnifiée*. En tant que flamme matérielle, elle est dans la gorge de Râ, et elle est vomie par lui contre ses ennemis; en tant que flamme déesse, son image peut être suspendue comme une amulette au cou du dieu, et c'est ce dernier sens que M. Piehl préfère[1]. Il me paraît qu'ici, comme dans bien des cas, le scribe a conçu les deux idées à la fois, et je traduirai sans trop préciser : « qui est à la gorge de Râ. »

Cela dit, la formulette comprend : 1° l'appel à la déesse, développé en deux membres de phrase parallèles; 2° l'indication de celle de ses actions dont on attribue le bénéfice au mort :

1°	Flamme[s],	amie d'Horus,	
	Noire-de-Buste,	qui es à la gorge de Râ,	
2°	Tu es	vers	le ciel,
	N. est	vers	le ciel !

Et de façon moins servile : « Flamme amie d'Horus, — déesse au Buste noir qui » es à la gorge de Râ, — ainsi que tu montes au ciel, — N. monte au ciel ! » La traduction *Noire-de-Buste* n'est qu'un à peu près, et il vaudrait mieux dire peut-être *Noire par-devant*, qui conviendrait en même temps à la flamme matérielle et à la flamme déesse. L'épithète répond exactement à la façon dont le feu est représenté dans les peintures détaillées des hypogées : un foyer jaune clair, enveloppé d'une zone rouge vif, dont les languettes sont cernées de courtes fumées noires.

Tel est ce chapitre minuscule : si petit qu'il soit, on doit, pour le comprendre et pour en comprendre la traduction, essayer de se figurer l'objet matériel dont il parlait et la manière dont les Égyptiens figuraient cet objet. Je ne veux point poser la plume sans noter une observation très générale et que personne n'a faite encore, à ma connaissance. Les chapitres en lesquels les textes des Pyramides se divisent sont séparés les

1. *Contribution au Dictionnaire hiéroglyphique*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, t. XX, p. 318.

uns des autres par un signe ainsi figuré, □—. Les traits qui le composent rejoignent les traits tracés entre les colonnes de signes, de manière que les chapitres sont enfermés dans des rectangles fort longs, qui se prolongent de colonne en colonne en bien des cas. Pour mieux faire comprendre ce que je dis, je reproduis ci-joint le petit chapitre de la flamme, tel qu'on le voit dans la Pyramide de Teti, en retournant toutefois les signes de gauche à droite. Si l'on examine l'ensemble, on s'aperçoit que la formule est enfermée dans son rectangle, comme le nom d'une ville dans le signe du *château,* , etc., et que les lignes qui l'enveloppent, réduites aux dimensions ordinaires d'un hiéroglyphe courant, forment ce signe même . Chacune des formules est donc considérée comme close de murs et habitant une enceinte fortifiée, probablement contre les pouvoirs qui tendraient à la détruire sur la paroi, et, par conséquent, à priver le mort de son bénéfice. Si l'on se rappelle alors que les chapitres d'un ouvrage ou d'un recueil s'appellent et que le sens *porte* et non *bouche* est bien indiqué dans cet emploi par les analogies sémitiques, الباب, on doit avouer qu'ici au moins l'imagination égyptienne a développé la métaphore d'une façon logique : il fallait une *porte* pour pénétrer dans l'enceinte où les formules se tenaient cloîtrées. Cela dit, l'idée du cadre employé dans les Pyramides a-t-elle été suggérée aux scribes par l'usage antérieur du mot dans le sens de *chapitre,* ou l'idée d'appeler un chapitre *porte* leur est-elle venue après qu'ils eurent déjà imaginé le cadre en forme de *château,* ou bien les deux idées sont-elles contemporaines l'une de l'autre et sont-elles nées en même temps? Le certain c'est qu'on rencontre l'emploi du cadre et le sens *chapitre* de *la porte,* dans les textes des Pyramides : à cette hauteur d'antiquité, il est difficile pour le moment de juger cette petite question de généalogie linguistique.

J'ajouterai que le signe employé dans les papyrus hiératiques de l'âge classique pour séparer deux lettres, par exemple, ou deux textes différents, et qui répond à l'hiéroglyphique , , de même époque, me paraît provenir du signe en usage aux siècles des Pyramides. En effet, la division a un rapport de forme très réel avec le signe : il simule assez bien le tronçon du bras replié, et il ne diffère de ou de et de tous les signes du même genre que par l'absence de la main . Il y aurait là, comme dans bien des cas, une confusion provenant de la similitude des formes hiératiques, que je n'en serais pas étonné.

RAPPORT A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
SUR UNE MISSION DANS LA HAUTE-ÉGYPTE

PAR

MAXENCE DE ROCHEMONTEIX[1]

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous exposer les résultats de la mission scientifique en Égypte que vous m'avez accordée.

Mon voyage a duré sept mois seulement, dont six dans la Haute-Égypte, depuis le milieu de novembre 1875 jusqu'au 10 mai 1876; mais j'ai pu, grâce à la bienveillance inépuisable et à la généreuse hospitalité de M. Mariette, exécuter, pendant ce temps limité, des travaux qui, sans son aide, eussent été au-dessus de mes forces. Accompagnant l'éminent archéologue dans sa tournée annuelle, j'ai vu rapidement toute l'Égypte, des Pyramides à Philæ, appris à mieux comprendre les monuments, et connu plus nettement les besoins de la science et la tâche que j'avais à remplir. Lorsque, ensuite resté seul, j'ai remonté pour la seconde fois le Nil d'Abydos à Edfou, explorant les localités mal connues ou d'un accès difficile, faisant ailleurs des séjours nécessaires à mes études, la protection des autorités et la bienveillance des habitants m'étaient assurées, et la connaissance des ruines m'évitait des tâtonnements et des retards auxquels est exposé le voyageur à sa première exploration. Dans ces conditions, il m'a été possible de rapporter une masse de documents presque entièrement inédits, et contenus à peu près dans un millier de feuilles de copie et dans 25 mètres carrés d'estampages. Cette quantité aurait été encore augmentée, si l'épuisement de mes provisions, et surtout une ophtalmie terrible, causée par un travail incessant dans l'obscurité et au milieu d'une atmosphère méphitique, ne m'avaient contraint à partir brusquement et à interrompre une partie des travaux que j'avais commencés. Tel qu'il est, l'ensemble des documents recueillis donnera lieu à plusieurs mémoires qui, par leur développement, ne peuvent trouver place ici. Je me contenterai donc d'exposer sommairement une notice des recherches que j'ai poursuivies, l'énumération des monuments que j'ai visités et des idées que leur examen m'a suggérées.

Je diviserai ce rapport en deux parties :

A. — La première se rapporte aux matériaux de diverse nature rassemblés soit pendant les heures que la navigation prenait à l'archéologie, soit pendant les arrêts

1. Ce rapport, transmis à M. Schéfer par ordre de la Commission des Missions du Ministère de l'Instruction publique, le 27 janvier 1879, à l'effet d'examiner s'il y avait lieu de le publier, s'était égaré au Secrétariat de l'École des Langues orientales. Retrouvé ces jours derniers, il m'a été communiqué obligeamment par M. Barbier de Maynard. Bien qu'une partie des matières dont il traite ait été étudiée depuis lors, il renferme encore assez de faits intéressants et de considérations neuves pour que je n'hésite pas à l'insérer dans le *Recueil*. — G. M.

que les nécessités du voyage ou de la curiosité m'obligeaient à faire au milieu de ruines n'ayant qu'un intérêt secondaire pour mes études.

1° *Langue copte.* — La langue copte s'est éteinte en Égypte, mais le Christianisme a conservé dans le Saïd de nombreux adhérents qui prient encore dans la langue antique. Ces Coptes modernes, souvent contraints de demander à une traduction le sens de leurs textes religieux, s'attachent, au contraire, à les réciter d'après les règles fixées par la tradition. Leur prononciation diffère de celle que nos savants européens ont adoptée et m'a semblé par suite intéressante à interroger.

La valeur de cette tradition est établie par les observations suivantes :

a. — Elle a conservé des articulations étrangères à la phonétique arabe;

b. — Dans les *déîr*, elle se transmet de père en fils avec un soin scrupuleux, et l'isolement de ce clergé, son éloignement du Caire, son ignorance des idées qui s'y font jour, sont autant de garanties contre toute influence extérieure ou scolastique. Un contrôle mutuel et permanent est exercé par ceux qui en sont détenteurs : dans un *déîr* des environs d'Abydos, où il m'a été permis plusieurs fois d'assister à l'office, j'ai constaté la rigueur avec laquelle l'assistance relevait les moindres fautes du lecteur.

J'ai donc interrogé, avec les méthodes que la science enseigne, successivement les prêtres d'Harabat el-Madfouméh, Naggadéh, Louqsor, Esnéh, Assouan et Syout. Les nomenclatures des sons et les règles de prononciation que j'ai ainsi recueillies dans ces différentes localités ne présentent que des variantes sans importance et se rattachent toutes à un système unique[1].

Il n'y a point lieu, d'ailleurs, de supposer que nous n'avons que la tradition du XVIIe siècle pendant lequel la langue a partout été remplacée par l'arabe, et que la prononciation a pu, depuis l'époque gréco-égyptienne, être à diverses reprises altérée. En effet, les quelques renseignements phonétiques qu'on démêle dans les *selalem*, ou grammaires arabes-coptes antérieures à cette époque, concordent avec la prononciation moderne. Enfin, les valeurs que la transcription arabe des noms coptes des villes égyptiennes permet d'attribuer à chacune des lettres, oscillent autour de celles qui nous sont conservées. Depuis l'invasion musulmane jusqu'à nos jours, c'est-à-dire en douze siècles et demi, la phonétique copte n'a donc pas subi de modifications appréciables, malgré le trouble qu'a dû apporter l'introduction d'une langue étrangère. Cette ténacité spécifique de la langue égyptienne a certainement produit les mêmes effets pendant la période relativement courte qui a précédé l'hégire : nous sommes donc autorisés à croire que nous avons recueilli de la bouche des moines coptes la tradition sahidique des premiers temps[2].

C'est pour la science un élément intéressant qui peut ajouter à nos connaissances sur la prononciation grecque au commencement de notre ère, révéler certaines particu-

1. J'ai pu faire en outre cette remarque intéressante que l'aspect extérieur de la phonétique copte est le même que celui des langues qui se parlent au midi et à l'est de l'Égypte.

2. Quelques-uns des résultats de cette étude sur la prononciation copte moderne ont été publiés par Rochemonteix lui-même dans le trop court mémoire qui est reproduit au volume des *Œuvres diverses*, p. 95-129. — G. M.

larités phonétiques ou orthographiques dont l'examen seul des textes coptes rend la constatation difficile, et éclaircir bien des obscurités dans la substitution du caractère grec au caractère hiéroglyphique.

Enfin, j'ai rapporté d'Esnéh un petit livre à l'usage des jeunes Coptes, qui est l'abrégé d'un manuscrit plus étendu et dont j'ai vu quelques feuillets conservés soigneusement dans le *dêr* d'Harabat el-Madfounéh. Il renferme une petite grammaire et un ample vocabulaire pour la conversation, dont quelques mots usuels ne sont point dans nos recueils : le grec y a une part considérable.

2° *Bischari.* — Au sud et à l'est de l'Égypte, habitent de nombreuses populations dont l'aspect extérieur révèle une origine commune. Les langues qu'elles parlent présentent au premier abord, dans la grammaire et le vocabulaire, des divergences considérables, mais la forme en est la même : l'activité phonétique s'exerce dans les mêmes régions, a par suite des tendances et un conspect semblables, un étranger a l'oreille exercée, qui les entend parler sans les comprendre, peut les prendre aisément pour un même dialecte. Jusqu'ici, ces langues ont été peu connues; et on les a rattachées, comme les tribus qui les parlent, à un rameau unique, celui de Kusch. La parenté de ces langues avec la langue égyptienne, qui, ainsi que je l'ai remarqué plus haut[1], a le même aspect extérieur, est un des problèmes de la philologie encore non résolus, faute de matériaux, et qui touchent par un côté à l'égyptologie. En Allemagne, on commence à s'intéresser vivement à ces questions. M. Lepsius a réuni plusieurs vocabulaires et grammaires qu'il laisse malheureusement inédits. M. Léo Reinisch (de Vienne) a commencé, d'après les manuscrits de Munzinger-Pacha, une série d'études sur certaines langues du nord-est de l'Afrique et a déjà fait paraître sa grammaire du Baréa. J'ai pu rassembler aussi des matériaux, et j'ai essayé, par là, d'appeler en France l'attention de ce côté. J'ai rencontré fort heureusement et pris à mon service, pendant mon voyage, un Bišari très intelligent et parlant assez couramment l'arabe. Il appartient à ces peuples nomades qu'on a identifiés avec les Blemmyes et les Héruša des monuments égyptiens et qui habitent encore le pays connu, par les travaux de Linant-Pacha, sous le nom d'Etbaye, et situé entre la Nubie et la mer Rouge (de 23° à 20° lat. Nord). Ils sont, depuis trente ans à peine, soumis à l'Égypte, et n'ont pris de la religion musulmane que l'étiquette. Ils vivent, à part le tribut qu'ils payent mal à leur suzerain, entièrement libres, et les anciennes coutumes persistent en dépit des cadis qui leur ont été dernièrement expédiés. On n'a sur eux que les récits des voyageurs, quelques mots réunis à la hâte, et une étude grammaticale de M. J. Halévy sur le dialecte d'une de leurs tribus, le Hadendoa. J'ai donc noté avec soin et avec toutes les précautions requises ce qui subsiste encore chez eux de politique et de coutumes, et j'ai joint à une petite grammaire un vocabulaire d'environ deux mille mots.

3° *Nubien.* — J'ai pu également, pendant mon premier séjour au Caire, avec l'aide d'un homme que je n'ai pas retrouvé à mon retour, réunir les éléments d'une grammaire, malheureusement incomplète dans quelques parties, du dialecte méridional de

1. Cf. plus haut, la note 1 de la page 154.

la Nubie; elle permettra d'esquisser les grandes lignes de cette langue et d'en tirer des conclusions intéressantes. A Assouan, je n'ai pu que contrôler auprès de quelques Berbériens du Sud mes premiers renseignements sans y rien ajouter. On sait qu'il faut une sorte d'éducation assez longue pour apprendre aux hommes de ces races à répondre aux questions les plus simples qui leur sont posées. Dans cette ville également, j'ai entendu parler les diverses langues de l'Éthiopie, et j'y ai constaté l'accent commun de ces langues[1].

4° *Le Musée de Boulaq.* — C'est un magnifique assemblage où le champ d'études est inépuisable. J'ai dû me borner à y copier environ quatre-vingts inscriptions, d'une étendue plus ou moins considérable, appartenant à l'Ancien et au Moyen-Empire, et intéressantes soit par les textes, soit par les titres et les généalogies qu'elles renferment.

5° *Du Caire à Philæ.* — J'ai copié, estampé, ou collationné sur place un grand nombre d'inscriptions. Le catalogue de celles qui sont complètement ou partiellement inédites se trouvera plus loin, suivant les instructions qui m'ont été données. J'ai minutieusement exploré les nécropoles creusées dans les chaînes Arabique ou Libyque et la nécropole d'Abydos. Je décrirai celle d'El-Kab, qui rend parfaitement compte des premières.

A cinq ou six cents mètres du rivage, l'Égypte finit et le désert commence. C'est dans le désert que se trouvent les tombeaux, à une distance suffisamment rapprochée des terres cultivées, pour former matériellement l'ensemble de la cité égyptienne, telle que les textes nous la font comprendre, ensemble qui se compose des trois éléments égaux en importance et en dimensions : la nécropole, le temple avec les jardins, et les lacs sacrés, la ville proprement dite où se resserre la population derrière une muraille élevée contre les nomades. Une montagne de grès, parallèle à la chaîne Arabique, offrait un emplacement favorable. Du sommet jusqu'à mi-côte, elle est criblée dans tous les sens d'une multitude de syringes, sans que le moindre espace soit perdu. Des escaliers pratiqués dans la montagne conduisent aux plus élevées. Enfin, des restes de constructions en briques occupent le sommet.

Les tombeaux, disposés d'après le système qui a été si admirablement exposé par M. Mariette pour les tombes de Saqqarah, se composent en principe d'une chambre et d'un puits conduisant au caveau mortuaire. Le puits, de forme rectangulaire, est creusé, sans plan déterminé, à l'intérieur ou même à l'extérieur de la chambre, suivant les convenances du lieu. Les hypogées les plus considérables renferment une seconde chambre, située en arrière ou au sud de la première, et dans laquelle s'ouvre le puits. Cette chambre n'est jamais décorée. Souvent, plusieurs hypogées sont en pleine communication, et forment un ensemble destiné à la sépulture d'une famille. La première chambre sert de lieu de réunion pour l'accomplissement des rites sacrés et correspond au mastaba de Saqqarah; elle est creusée dans la montagne, au lieu de s'élever au-dessus du sol. Le lieu était favorable à cette disposition.

1. Voir ci-dessus, p. 154-155. Notre patois d'Auvergne rend bien compte d'un grand nombre de phénomènes phonétiques particuliers à ces langues, dont l'alphabet est très riche en dentales et palatales, mais complètement dépourvu, comme le copte, des gutturales sémitiques.

A El-Kab, ville éloignée des grands centres, l'architecture est simple. Une porte carrée, encadrée dans une corniche et deux montants chargés des titres du défunt, donne accès dans une salle à murs plats, avec un plafond parfois voûté. Tantôt une niche, renfermant les statues du défunt entouré de sa famille, occupe la paroi du fond; tantôt elle est remplacée par une porte surmontée d'une invocation aux dieux funéraires et conduisant à la deuxième salle du puits. Dans les pays plus riches, dans les capitales, à Béni-Hassan, à Tell el-Amarna, à Thèbes, etc., les salles nécessaires au culte se multiplient, l'architecture s'épanouit, et M. Lepsius nous en a montré l'origine et le développement. Mais, quelque modestes qu'ils soient à côté de ces œuvres grandioses, les hypogées d'El-Kab n'en supposent pas moins des constructeurs riches et puissants, ayant à leur service des moyens considérables. Leur nombre, bien que très grand, n'eût pas suffi, d'ailleurs, même en tenant compte des usurpations, pour servir de dernier asile à toute la population d'Eilythia pendant des siècles. C'est donc à une classe privilégiée qu'étaient réservées les nécropoles dont nous admirons les restes. Le peuple était enseveli pêle-mêle, peut-être dans de grandes cavités irrégulières, ou dans des sépultures si peu soignées qu'il n'en est pas resté de traces.

La famille qui, depuis la XVIe dynastie jusque sous la XVIIIe, réunissait les dignités politiques et religieuses d'El-Kab, sans doute à la faveur de l'impuissance des monarques thébains, a creusé les plus belles tombes. Celles-ci forment comme le noyau de la nécropole; tout autour rayonnent, jusque de l'autre côté de la montagne, des sépultures dont l'importance, d'une manière générale, diminue de plus en plus. La puissance des pharaons de Thèbes avait sans doute anéanti celle des seigneurs d'El-Kab, qui alla depuis sans cesse en décroissant. Des graffiti de l'époque démotique montrent qu'alors les tombes étaient livrées à la curiosité des voyageurs.

La décoration, au moyen de tableaux et d'inscriptions, semble être, dans l'achèvement des hypogées, le dernier mot du luxe. Elle s'applique à une dizaine de tombes au plus[1], elle ne s'étend jamais à la deuxième salle. Néanmoins, elle est, surtout pour cette époque, extrêmement caractéristique. La salle décorée semble figurer l'univers. En haut, le plafond arrondit, voûte céleste constellée d'étoiles. Au-dessous, s'agitent dans des tableaux variés les humains se livrant aux diverses occupations que comporte la civilisation égyptienne. Ces scènes ont été souvent reproduites plus ou moins complètement avec les légendes qui les accompagnent; mais elles ont entre elles, dans le même tombeau, une coordination, et présentent un sens qu'on néglige de remarquer.

En effet, tous les travaux, tous les divertissements figurés sont accomplis au profit d'un personnage de grandeur surnaturelle, et semblent un hommage rendu à sa suzeraineté. Ils se suivent en ordre, de part et d'autre, de la chambre à partir de la porte en allant vers la muraille du fond, où la présence du défunt est rappelée souvent par une statue et des listes de titres. Chaque paroi peut former un ensemble secondaire qui rentre par sa disposition dans le sens général. Enfin, des listes énoncent les offrandes

1. Un court proscynème, avec les noms et les titres du défunt, est gravé au-dessus de la porte extérieure de quelques autres tombes.

qui doivent être faites pour ce défunt. Au-dessus de tous les tableaux, court une ligne de *ḥetes*, ou faisceaux de lotus, symbole de résurrection ou de seconde vie, comme je le développerai plus loin.

Ainsi donc, après un examen d'ensemble, l'hypogée se révèle comme un sanctuaire avec son service d'offrandes, dans lequel la personnalité du défunt est seule en lumière. Celui-ci apparaît comme un être supérieur aux autres hommes, à sa propre famille; il s'associe, comme les grands dieux, sa femme et ses fils chéris. Mais de tels hommages ne s'adressent qu'à un véritable chef de famille, et les autres membres de la *gens* n'ont droit qu'à une annexe du sépulcre. Enfin, les scènes des parois, surmontées des *ḥetes*, nous font assister à la seconde vie. Ce sont donc là les pages, éparses à travers les anciennes nécropoles de l'Égypte, d'un livre antique[1], correspondant à des idées religieuses qui ont précédé les croyances que nous fait connaître le Rituel-papyrus. Les représentations d'El-Kab sont d'ailleurs contemporaines de celles des plus anciens tombeaux de la vallée des Rois, où le *Livre des Morts* déploie déjà ses légendes et ses tableaux.

La nécropole comprend une deuxième partie. Au delà de la vallée qui sépare la montagne funéraire d'El-Kab de la chaîne Arabique proprement dite, on aperçoit deux syringes portant des traces d'architecture, et où j'ai retrouvé les ossements des deux animaux sacrés de la ville, le vautour et le crocodile.

L'examen de la nécropole d'El-Kab nous apprend donc que :

1° Si, dès la VIe dynastie, El-Kab existait déjà, et commandait une des routes de la mer Rouge, cependant son apogée date de la fin de la domination des Pasteurs, et qu'elle déclina rapidement sous les grands rois thébains.

2° La nécropole renfermait les restes d'une classe privilégiée détenant les attributions politiques et religieuses[2].

3° Le chef de la famille, qui d'ailleurs peut être une femme, a droit, seul, aux honneurs funèbres, et il paraît comme une sorte de divinité; les autres membres reçoivent seulement l'hospitalité autour de lui, et sont, par suite, probablement ensevelis avec des rites différents. Ces cérémonies rappellent un autre ordre d'idées que celui qui règne plus tard en Égypte : elles constituent un culte relevant d'une religion des mânes, analogue à celles qu'on retrouve à l'origine des sociétés grecque et latine, et de laquelle sortirent les aristocraties. Toutefois les monuments qui subsistent ne nous reportent qu'à une époque de transition vers la religion des grands dieux. Outre le génie funéraire Anubis, chargé de préserver les âmes des influences du mal, on fait intervenir les grands dieux pour transmettre au défunt les offrandes de ses serviteurs. Enfin, des allusions à la légende d'Osiris se retrouvent dans les détails de la décoration.

4° Cette religion antique se conserva plus longtemps dans les vieilles familles de province. Elle persista, même alors que, sous le deuxième Empire thébain, le nouveau

1. Le mot de *Rituel* a été appliqué à la série de ces tableaux par M. Mariette, qui, en le prononçant avant moi, m'a confirmé, par sa haute autorité, dans les idées que l'étude de l'Ancien-Empire m'avait suggérées.

2. M. Maspero, dans ses études sur la XIIe dynastie, a montré l'existence d'une classe semblable, qui rend si bien compte d'un grand nombre de révolutions en Égypte.

Rituel, qui rendait l'égalité à tous, tendait à devenir général, et donnait, au mépris du défunt, la première place dans le tombeau aux grands dieux solaires.

A El-Kab, je n'ai point trouvé de tombes décorées appartenant à la deuxième manière.

5° La nécropole comprenait, au moins à partir d'une certaine époque, deux parties : l'une, la plus considérable et la plus soignée, était destinée aux humains; l'autre, en arrière de la première, renfermait les restes des animaux sacrés de la contrée.

Telle est, dans son ensemble, la nécropole d'El-Kab. Partout, les mêmes notions, les mêmes conséquences y résultent d'un examen attentif. Il doit être réservé à un travail spécial de les exposer en détail par la description des monuments, en y joignant les allusions qui, dans les textes, peuvent servir à les contrôler.

Sans parler ici des autres travaux exécutés dans les chapelles votives d'El-Kab, j'ai, dans la nécropole, recopié, outre quelques titres et des proscynèmes de basse époque, les inscriptions extrêmement mutilées du tombeau le plus septentrional.

Tell el-Amarna diffère par plusieurs côtés d'El-Kab, Syout, Béni-Hassan. J'y ai séjourné deux fois. La nécropole comprend trois groupes correspondant aux parties de l'immense capitale fondée par Aménophis IV. Elle est construite d'après les principes architecturaux déjà indiqués. Les personnages de la cour y ont déployé une grande magnificence, mais les représentations, dans leur essence, diffèrent, non seulement par les types, de toutes les autres nécropoles, mais par l'idée; elles se rapprochent cependant de ce côté plus encore de la première manière que de la seconde.

Le schisme qui eut pour centre Tell el-Amarna présente des obscurités sans nombre. L'étude d'ensemble des tombeaux pourra, au moyen de quelques textes, et par exclusion, en considérant les divergences signalées, jeter quelque lumière sur ce point. J'ai donc complété en partie les inscriptions rapportées par M. Lepsius, mais il serait aussi à désirer qu'on pût connaître ce que cachent les mamelons qui couvrent la plaine, sur l'emplacement des temples et des maisons de l'ancienne ville. J'ai également pris, malgré l'opposition superstitieuse des habitants du village d'El-Hawarta, placé en dehors du rayon parcouru par les voyageurs, un estampage soigné de l'énorme stèle, malheureusement si mutilée, que M. Harris a découverte sur les rochers formant la pointe méridionale du grand amphithéâtre d'El-Tell. D'autres stèles, indiquées sur le plan de M. Lepsius, ont été gravées dans le voisinage de la précédente; il est impossible aujourd'hui d'en rien tirer. Enfin, j'ai, à deux reprises, exploré minutieusement toute la contrée, et acquis la conviction qu'elle ne renferme pas d'autres monuments que ceux qui ont été signalés.

C'est sous la direction de l'éminent archéologue qui en a fait sortir des trésors scientifiques que j'ai parcouru la nécropole d'Abydos. Là, la montagne était trop éloignée de la ville pour offrir un emplacement commode, et, en outre, le rocher calcaire, propre à faire le puits et le caveau mortuaire, est situé à une profondeur considérable : c'est donc en briques seulement que sont construites la plupart des tombes d'Abydos, et, sur une vaste étendue, s'étendent les restes d'une multitude de petites pyramides intéressantes au point de vue architectural. Les dimensions considérables

de la partie qui appartient à l'Ancien et au Moyen-Empire n'impliquent pas une contradiction avec les restrictions funéraires signalées plus haut. Abydos est déjà une sorte de capitale religieuse; les privilèges y sont communs à de nombreuses familles, et le tombeau d'Osiris attire un grand nombre de dévots désireux de reposer près des dieux. Pendant cette période, d'ailleurs, les mêmes croyances s'accusent par les mêmes représentations. En tous points, la nécropole d'Abydos, malgré des différences extérieures, rentre dans le même ordre d'idées et dérive des mêmes principes que j'ai cités plus haut.

J'y ai copié intégralement deux tombeaux : l'un, de la VIe, l'autre, de la XVIIe dynastie. Le premier, où l'on s'introduit par un long couloir, a pu être creusé dans un rocher; la salle principale seule est décorée. Le second est tout entier en briques recouvertes d'un enduit, avec des chambranles de portes en calcaire.

Le cimetière des animaux sacrés y existe également en arrière de celui des habitants de la ville, ce qui vient fortifier la règle que j'ai énoncée plus haut, relativement à cette division de la nécropole en deux parties bien distinctes. Jusqu'à cette année, il était inconnu. Il est situé à l'intérieur d'une double enceinte, gigantesque amas de briques qui se dresse sur la limite occidentale de la nécropole, en face d'une gorge par laquelle le désert Libyque communique avec la vallée du Nil. Les Arabes la désignent sous le nom de *S'unet ez zebib*, « le magasin des raisins secs ». J'ai eu le bonheur d'assister aux fouilles poussées avec tant d'expérience par M. Mariette, et destinées à reconnaître la nature de cette construction. Des tranchées ont fait voir que les deux murs reposaient simplement sur le sable, et que les faces extérieures du principal côté de la montagne portaient la décoration architecturale qui caractérise à Saqqarah les tombes de l'Ancien-Empire. Mais que cette décoration soit, ou non, exclusivement funéraire, qu'elle indique que la dépouille d'un roi y est ensevelie sous le rocher, à une profondeur considérable, ou reposait dans une pyramide élevée au milieu de l'enceinte et détruite à une haute antiquité, toujours est-il que de bonne heure le souvenir de la destination première de l'édifice était perdu. Des trous, ou des loges, furent pratiqués dans l'épaisseur des murailles pour y déposer des sarcophages de personnes ou d'animaux; on utilisa principalement l'intérieur de l'enceinte pour en faire le cimetière en question. Des travailleurs ont, en effet, recueilli une multitude considérable de vases renfermant les momies de l'oiseau sacré d'Osiris et simplement ensevelis sous une couche de sable; quelques-uns sont couverts de peintures soignées et appartiennent aux basses époques[1].

B. — Je passe maintenant aux études qui ont fait le but principal de ma mission. Vos instructions, monsieur le Ministre, m'engageaient particulièrement à compléter les textes importants partiellement publiés, selon le souhait formulé par M. Maspero; j'ai

1. L'enceinte qui avait alors l'aspect qu'elle a encore possédait peut-être aussi le nom qu'elle a conservé; le nom de *Chunet ez zebib*, « magasin des raisins secs », est en effet inapplicable à une pareille bâtisse dans un village de la Haute-Égypte, à l'époque musulmane. Il y a donc là un de ces calembours familiers aux Arabes qui ont donné un sens à un nom égyptien. Il semble assez plausible de le rapprocher de l'expression hiéroglyphique *S'ont zeb bhib*, « le magasin aux vases d'Ibis », qui montre qu'avant les Arabes, le souvenir de sa destination était resté dans la mémoire populaire. [Cf. la note publiée dans les *Œuvres diverses*, p. 80.]

donc cherché à les suivre dans la mesure la plus large et suivant les besoins nouveaux de la science.

Dès les premiers temps, le sol égyptien offrait aux savants des trésors scientifiques si multiples, si variés, qu'il était difficile de suivre dans leur étude une marche régulière. Un grand nombre de monuments furent expédiés sans ordre en Europe, une masse de renseignements épars furent rassemblés dans d'immenses recueils, témoins de l'ardeur et de l'activité des premiers égyptologues. La question de chronologie préoccupa la première et présida tout d'abord au choix et au groupement des textes. Les tableaux qui représentent les diverses scènes de la vie égyptienne attirèrent également l'attention et, étudiés en eux-mêmes, firent connaître la civilisation matérielle de ces hautes époques.

Les fouilles méthodiques de M. Mariette, en mettant au jour un grand nombre de matériaux nouveaux, a donné un nouvel essor à la curiosité. L'Allemagne, depuis plusieurs années, a constamment eu en Égypte d'énergiques représentants de la science qui se sont donnés pour tâche, en attendant les magnifiques publications du grand archéologue, de livrer sans délai au public les nouveaux documents sortis de terre. M. Dümichen, surtout, a déployé dans cette circonstance un zèle qui pourrait lui valoir à bon droit le titre d'*éditeur des fouilles de M. Mariette en Égypte*. Toutefois, la nouvelle école qui parcourt la vallée du Nil a fait un pas en avant : les questions qui attirent son attention se sont multipliées, et MM. de Rougé, Brugsch et Dümichen, Naville, etc., ont fait paraître des recueils de textes historiques, géographiques, calendriques, mythologiques, etc. Malgré tant de travaux, les tombeaux de la vallée des Rois où l'on a tant puisé sont encore des énigmes, et nous soupçonnons à peine ce qu'est un temple égyptien.

Il est temps de ne plus étudier seulement pour eux-mêmes ces renseignements enlevés au hasard à un tombeau ou à un temple, mais de rechercher la raison de leur présence, la place relative qu'ils occupent, le lien qui les réunit entre eux, en un mot, d'analyser la pensée qui a composé le monument qui les renferme. Sans cela, les problèmes particuliers dont on leur demande la solution resteront toujours obscurs par un certain côté. La méthode des monographies d'un édifice, ou de diverses classes de monuments, peut, surtout en Égypte, conduire à la connaissance de la religion et de la philosophie du peuple qui les a élevés. Les croyances religieuses que l'on commence à attaquer par les détails ne seront jamais comprises si l'on n'observe systématiquement, par exemple, les mythes divers développés plus ou moins intentionnellement sur les murailles des temples de Dendérah, de Thèbes, d'Esnéh, d'Edfou, d'Ombos, etc. M. Mariette a, le premier, inauguré cette voie féconde, en étudiant les tombes de Saqqarah, et un ensemble de textes destinés à faire comprendre le temple d'Hathor à Dendérah : il a posé les premières bases de la méthode à suivre dans cette direction.

C'est dans ce sens que j'ai entendu la tâche qui m'était indiquée; mais, dans le champ si vaste qui m'était ouvert, et suffisant à l'activité de nombreux savants, j'ai couru au plus pressé et je me suis attaché à rassembler les matériaux dont l'étude peut nous révéler ce qu'est un temple, et, en particulier, le temple d'Edfou.

Il y a, en effet, nécessité de relever rapidement tout ce que les anciens Égyptiens ont écrit ou représenté sur les constructions qui émergent au-dessus du sol. Les temples, particulièrement, semblent voués à une destruction rapide. Depuis la Commission d'Égypte jusqu'à Champollion, par le Nil ou par la main des hommes, quatorze d'entre eux ont été totalement démolis. Dans ces derniers temps, les cryptes d'Akhmin et le mammisi d'Erment ont subi le même sort, malgré la protection éclairée d'un prince et la surveillance passionnée d'un savant. Chaque année, la niaiserie ou l'égoïsme de certains voyageurs, le fanatisme ou la cupidité des habitants s'attaquent aux monuments les plus précieux. Karnak est miné par le Nil, le grand mur occidental d'Edfou s'est affaissé, Ombos oscille sur la montagne rongée par le fleuve. Il faut, sans retard, arracher le secret de ces sphinx gigantesques qui nous étonnent encore aujourd'hui et qui peuvent disparaître demain.

C'est principalement aux temples d'époque ptolémaïque ou romaine qu'il convient de s'adresser d'abord. Leur nombre, leur conservation, le parti pris de décoration *quand même* qui y règne, le développement des inscriptions qui accompagnent les tableaux, offrent des éléments d'étude qu'on trouve avec peine dans les temples pharaoniques. Ceux-ci sont presque toujours en partie ruinés, l'extrême simplicité des représentations et de leurs légendes en ce qui concerne le dogme peut au premier abord passer pour de la banalité et dérouter l'observateur. C'est donc en remontant des premiers aux seconds, en recherchant les points de contact et les divergences, qu'on pourra plus facilement avoir une notion exacte des idées que les contemporains des grandes dynasties se faisaient de la divinité et du sanctuaire où elle était adorée, et trouver un sens à des figures, à des symboles qui semblent, jusqu'ici, n'en pas avoir.

Je n'ai pas cru devoir m'arrêter aux objections que l'on fait volontiers contre les textes d'époque ptolémaïque. Sans doute, le déchiffrement est pénible, la multiplicité des signes et l'imperfection de la gravure augmentent les chances d'erreur; la langue est contournée et façonnée au caprice et à la prétention de scribes beaux esprits. Mais M. Brugsch a prouvé néanmoins que les difficultés d'interprétation ne sont pas insurmontables. Une fois la clef du genre ptolémaïque trouvée, on peut en tirer, pour la philologie, des résultats importants. Les jeux de mots, les substitutions de signes, les allitérations nous éclairent sur la phonétique et le syllabaire de la langue égyptienne; en même temps, les valeurs alphabétiques que prennent un grand nombre de caractères jusqu'alors syllabiques accusent involontairement une prononciation différente de celle qu'annonce l'orthographe pharaonique. Enfin, une rédaction, destinée à faire sur les yeux et l'oreille plus d'effet que sur l'esprit, dépend nécessairement de la langue que parle le lecteur ou l'auditeur, et ajoute aux textes domestiques un complément intéressant sur la période qui a précédé celle du copte.

Une autre objection plus grave doit également être écartée. La religion, a-t-on dit, sous l'influence des Grecs ou par l'ignorance d'un sacerdoce dégénéré, s'est abâtardie, et les temples ptolémaïques ne nous reportent seulement qu'à des croyances corrompues et propres à égarer l'esprit sur les doctrines vraiment égyptiennes. Il est vrai que quelques auteurs métis de Memphis ou d'Alexandrie ont pu produire des œuvres indi-

viduelles bizarres, et sans valeur pour la science; mais nous possédons aujourd'hui assez de textes ptolémaïques publiés pour pouvoir nous assurer qu'à cette époque et même très tard, le clergé égyptien resta solidement constitué et vécut par la tradition. Les inscriptions dédicatoires d'Edfou, celles de Dendérah, louent à chaque pas le souverain d'avoir reconstruit l'édifice plus beau, mais tel qu'autrefois, en suivant les règles antiques dont elles indiquent même les sources; en tout, les préceptes de Thoth ont été suivis comme jadis. Les hymnes, au premier examen, ont la même allure et gravitent dans le même ordre d'idées que ceux de la bonne époque; en effet, la recherche pédante et presque puérile de la forme extérieure, l'esprit archéologique du temps sont une garantie contre toute originalité, contre toute invention, et, comme conséquence, il y a tout lieu de penser que nous avons, sur les murs d'Edfou, de Philæ, ou de Dendérah, bien des textes antiques ou au moins des paraphrases de ces textes transcrites à la manière du temps. La différence essentielle entre l'époque des Pharaons et celle des Ptolémées, c'est que, dans celle-ci, le scribe a remplacé le poète, le scolastique a succédé au croyant : le prêtre a cette tendance à la classification, à la méthode, ce besoin de formules savantes et d'allusions prétentieuses qui caractérisent les écoles dont le rôle est de raviver le passé à défaut de présent.

Parmi les temples ptolémaïques, celui qui frappe le plus l'imagination, qui rivalise avec celui de Dendérah par l'intérêt qu'il a existé tout d'abord, est le temple d'Edfou. C'est à l'analyse de cette œuvre grandiose que j'ai surtout consacré mes efforts. Recueillir des matériaux destinés à en comprendre l'ensemble exige, même en dehors des documents qu'il a déjà fournis, un travail énorme; mais j'ai voulu, avant de m'attaquer à lui, et pour être en état même de le comparer au temple de Dendérah, me procurer des éléments qui me permissent d'abord avec plus de sûreté une telle étude. Les petits temples qui s'élèvent sur les deux rives du Nil, à Karnak et à Médinet-Habou, et qui appartiennent à peu près au même temps qu'Edfou, ceux d'El-Kab, dont deux datent des XVIIIe et XIXe dynasties, doivent, à cause de leurs petites proportions, contenir seulement ce qui est essentiel à un temple égyptien et à leur destination spéciale. Leur étude comparée dégagera ces deux éléments aux époques pharaonique et ptolémaïque, et, des conséquences qu'on en tirera, apparaîtra plus clairement le dogme tel qu'il est conçu à Edfou, et s'ajouteront à nos connaissances plusieurs notions précieuses. J'ai donc appliqué à ces divers monuments la méthode de copie *in extenso* faite avec discernement. J'expose plus bas d'après quels principes je me suis laissé guider.

Un second travail préparatoire a consisté à faire des notices détaillées de plusieurs temples pharaoniques dont les inscriptions sont éparses, ou sans lien entre elles dans diverses publications. Ce travail avait pour but de comparer la disposition et le sens général des tableaux, leur disposition dans le temple, en un mot, la décoration de ces monuments, à ceux que j'ai étudiés complètement. La description méthodique des tableaux, presque sans le secours des légendes, donne de l'ensemble une idée suffisante. Elle complète d'ailleurs la copie des textes et les relie entre eux. On sait quel parti on tire encore des notices que Champollion, dans son exploration de l'Égypte, avait rédigées pour un grand nombre d'édifices, et dont plusieurs, malgré les progrès accom-

plis, sont restées des modèles; les conséquences que l'illustre fondateur de l'égyptologie avait déduites de ces études d'ensemble sont encore acquises à la science.

Enfin, aux notices j'ai ajouté les plans de monuments encore peu explorés ou inconnus du public. Joints aux plans déjà publiés, ils forment une série qui éclaire sur les besoins essentiels du culte, et permet de suivre le développement de la construction depuis la chapelle, composée d'une salle unique, jusqu'aux vastes agglomérations d'Abydos, de Médinet-Habou, d'Edfou, de Dendérah, etc. Leur comparaison m'a amené à conclure qu'une direction, toujours la même, avait présidé à l'érection de tous les temples égyptiens; toutefois, à l'époque ptolémaïque, une légère modification s'est faite dans le plan général, au nom d'une meilleure intelligence des préceptes de Thoth, et a été conservée sous les Romains. Un passage de l'inscription dédicatoire de la troisième chambre nord en allant vers l'est du temple de Dendérah y fait sans doute allusion; c'est à cette époque également qu'on cherche autant que possible à subsister aux pieds-droits des murs en talus avec tores aux arêtes, et surmontés d'une corniche pour rappeler la forme du naos, siège par excellence de la divinité[1].

En résumé, outre les copies que j'ai faites dans le temple d'Edfou, et dont je parlerai plus loin, j'ai entrepris : 1° de relever toutes les inscriptions des chapelles d'Aménophis III, de Ramsès II et d'Évergète II à El-Kab, du monument que la Commission d'Égypte a appelé le *Petit Temple du Sud*, à Karnak, du temple d'Hathor (Déir el-Médinéh), de Thoth, du Tuthmosium à Médinet-Habou; 2° les notices de Spéos-Artémidos, des temples de Séti Ier et Ramsès II et des restes de celui de Nectanébo à Abydos, des ruines de Hou, du monument de Shen-Hor, des temples de Ramsès III, des prêtres d'Amon (consacré à Chons) à Karnak, de Gurna, d'Esnéh, etc.; 3° les plans des édifices d'Edfou (mammisi et grand temple) d'El-Kab, d'Évergète II (petit temple du Sud) à Karnak, de Déir el-Médinéh, de Médinet-Habou (Tuthmosium), temple de Thoth, temple d'Adrien (entre Erment et Thèbes), de Shen-Hor, etc.

Telle est la première section de l'étude que j'ai entreprise sur les temples. Malheureusement, en ce qui regarde les monuments de Thèbes, obligé par les nécessités du voyage de faire en deux fois cette portion de mon travail, j'ai dû laisser, par mon brusque départ, plusieurs parties inachevées.

C. — Je ne puis donner ici même sommairement un compte rendu des travaux exécutés dans chaque endroit, ni même les conclusions de détail qu'il y a à en tirer. Je décrirai seulement en quelques mots la chapelle d'Aménophis III à El-Kab, pour montrer combien la décoration si simple des temps pharaoniques fournit encore d'enseignements.

A une lieue et demie au nord-est du petit village d'El-Kab, à l'endroit où l'on quitte la vallée du Nil pour s'engager dans la route qui conduit à la mer Rouge à travers la chaîne Arabique et le désert des Ababdéh, on rencontre les restes d'un édifice qui date

1. C'est ainsi qu'à El-Kab, le petit temple de Ramsès était primitivement un cube : la restauration ptolémaïque le recouvrit d'une chemise de pierre qui lui donne l'aspect d'un *naos*.

des temps les plus glorieux de la XVIIIe dynastie. Le site est sauvage, nulle trace d'eau et de végétation; les bruits du Nil n'y parviennent que par les temps les plus calmes. L'éloignement du rivage, les difficultés du chemin rebutent les voyageurs, qui se contentent aujourd'hui de la visite des tombeaux.

Le premier aspect du monument est attristant. Au-devant de la chambre qui reste encore debout, des amas confus de pierres rappellent la place d'un portique supporté par des colonnes; celles-ci ont été brisées avec une véritable fureur, et il faut une grande attention pour retrouver le plan de ce portique et reconstituer, au moyen des fragments de chapiteaux, l'ordre des colonnes. A l'intérieur de la chambre, le sol est aussi jonché de débris qui annoncent un commencement de destruction : les dévastateurs ont pratiqué une ouverture dans le plafond, deux autres dans la paroi nord, et démoli la niche et la fenêtre. Enfin, les voyageurs qui, jusque vers 1850, ont poussé jusque-là ont criblé les parois de leurs noms gravés dans tous les sens en majuscules énormes. Le regret qu'inspire ce vandalisme est encore augmenté par la proportion de l'architecture, le style du dessin, l'éclat harmonieux des couleurs, dont la fraîcheur est à peine égalée par celle des peintures du temple de Séti (Ier) à Abydos, ou du tombeau de Belzoni à Bab el-Moulouk. Ce qui subsiste aujourd'hui se compose d'une sorte de cube construit en pierres de grès reposant sur une plate-forme également en grès : les faces sont à pierre taillée; la corniche, les arêtes, à peine dégrossies; en outre, on y cherche vainement les traces de l'escalier qui, dans la plupart des autres temples, conduit aux terrasses. C'était là tout le monument primitif, car le style du portique, le poli des pierres employées à la construction dénotent une autre époque, qui ne peut être que celle des Ptolémées[1].

La façade de l'édifice est orientée au sud-sud-ouest, dans l'axe de la route et en face du Nil, et, pour cette dernière raison, les habitants du pays considèrent cette orientation comme celle de l'ouest. A défaut de fouilles, l'examen du sol me fait croire qu'il n'y avait point d'enceinte en briques, comme ailleurs. Un peu en avant du portique, au bord de la route, s'élevait une espèce de bâtisse dont le plan subsiste encore. Les murs étaient construits au moyen de lamelles de grès et de pierres siliceuses noires, reliées par un ciment sablonneux; c'était la modeste demeure du gardien de la chapelle[2].

---

1. Des travaux du même genre ont été exécutés par Évergète II en avant du spéos situé plus bas dans la vallée, à l'entrée de la gorge qui forme la route.

2. Une grande quantité de débris de poterie, comme dans le voisinage des tombeaux de basse époque, jonche le sol. Ces débris ont-ils été abandonnés par les pèlerins de l'époque romaine, par les parents d'un défunt enterré là, ou proviennent-ils des besoins d'un desservant qui habitait cette chambre? Cette dernière hypothèse est la plus probable. En effet, aux alentours du naos de Ramsès et du spéos d'Évergète, situés l'un en face de l'autre, les mêmes fragments couvrent une surface considérable. De plus, des constructions, semblables à celle dont nous parlons, abondent entre ces deux monuments. Près de la chapelle de Ramsès, elles affectent des formes diverses et sont disposées irrégulièrement; mais, en avant du spéos, elles sont rangées symétriquement de manière à dessiner une sorte d'avenue faisant suite au portique. Les dimensions en sont généralement petites, presque toutes n'ont plus que les fondations. Les plus grandes reposent sur une base en pierre. Enfin, quelques-unes sont voûtées et assez bien conservées pour qu'on puisse comprendre ce qu'elles devaient être. Dans tous les cas, leur disposition ne répond pas à l'idée qu'on se fait d'une tombe égyptienne à toutes les époques. Enfin, on ne saurait, malgré l'absence des briques servant à caractériser l'époque, attribuer ces constructions à l'époque copte ou arabe. L'éloignement des terres cultivées n'est nullement propice à la situa-

Une porte à un battant, construite dans le style de l'époque, donne accès dans l'intérieur. Elle s'encadre dans un linteau rectangulaire, sur lequel sont gravés deux petits tableaux d'offrandes, et deux montants dont l'inscription rappelle les noms de la déesse du sanctuaire et du monarque fondateur.

La salle est partagée en trois nefs par quatre colonnes. Celles-ci sont composées d'un fût ecdécagonal, dont les deux faces regardant l'allée du milieu ont été enlevées pour faire place à une inscription verticale, et dans le haut à une tête d'Hathor[1], qui se perd dans un abaque carré. La base de la colonne est cylindrique et très peu élevée au-dessus du sol. Une petite ouverture rectangulaire, ménagée au milieu de la frise de la paroi sud, suffisait pour éclairer la chambre.

Au fond, et faisant face à l'entrée, est une ouverture que N. Lhôte a prise pour une porte donnant accès dans une chambre jadis adjointe à la première et aujourd'hui démolie. Je ne crois pas devoir partager son avis pour les raisons suivantes : 1° Derrière le petit temple, il n'existe sur le sol nulle trace de construction; j'ai cherché vainement les attaches de la face extérieure du mur oriental avec les murailles détruites. 2° Cette ouverture ressemble plutôt à une fenêtre qu'à une porte; elle n'arase point le sol; la hauteur en est à peine de $1^{m}50$, et la largeur, d'après la disposition des pierres, variait entre $0^{m}40$ et $0^{m}45$. Ce ne sont pas là les dimensions d'une porte conduisant à un sanctuaire. 3° Enfin, il n'y a point de place pour recevoir le battant destiné à la fermer. Les démolitions, en l'élargissant, ont trompé le regretté voyageur. Il faut voir là une niche comme on en trouve dans plusieurs sanctuaires. Le peu d'épaisseur des pierres à cet endroit ($0^{m}11$) a favorisé une prompte destruction du fond; mais une des parois latérales, avec des traces de décoration, existe encore, ainsi qu'une partie du cadre, lequel fait saillie sur la paroi intérieure de la chambre, pour donner à la niche plus de profondeur.

Le monument fut décoré par Aménophis III, mais, à en juger par le soubassement, ne fut pas achevé par lui. Après la mort de ce prince, il n'échappa point au fanatisme d'Aménophis IV; en effet, les cartouches où entre le nom d'Amon sont soigneusement martelés, de même que le nom d'Enꜥeb. Séti Ier ordonna d'y rétablir le culte, et d'y faire les restaurations nécessaires, comme le mentionne l'inscription de la niche, les caractères détruits furent seulement repassés au pinceau. Les fils de Ramsès II vinrent y célébrer une panégyrie[2], et dressèrent dans le sanctuaire une stèle dont j'ai retrouvé quelques débris.

Le culte, comme l'indique l'absence des bâtiments de service et des cachettes destinées aux objets précieux, ne fut pas constant ni régulier. Des fêtes à certaines périodes

---

tion d'un village, sans raison majeure, tandis que le groupement des bâtisses devant les chapelles montre que celles-ci en étaient le centre et la raison d'être; il fallait l'intérêt de la divinité pour maintenir là des habitants. Les matériaux employés proviennent du sol, impropre à faire de la brique. C'est donc là une sorte de village et de couvent destiné aux desservants de la déesse d'El-Kab; on sait quel nombreux personnel exigeaient les cérémonies du culte. La construction voisine de notre chapelle a dû être élevée dans le même but, mais son exiguïté nous porte à croire qu'il n'y avait là qu'un simple gardien.

1. Les chapiteaux en forme de sistres, dits têtes d'Hathor, n'indiquent pas nécessairement, comme on l'admet, que l'édifice est consacré à *Hathor*. C'est l'emblème du principe femelle de la divinité sous tous ses noms.

2. Inscription de la façade, publiée par N. Lhôte.

étaient célébrées, et les prêtres, les dévots qui y accouraient laissaient leur nom, souvent la date, et une barque solaire faisant allusion au motif de leur visite. Quelques-uns dressaient des stèles; j'en ai trouvé une ou deux que je rapporte à la XXIe dynastie. Un peu avant l'époque ptolémaïque, la chapelle devait être ouverte à tout venant, et des pèlerins pouvaient inscrire à l'encre rouge sur les murailles leur nom et une prière : j'ai ainsi fac-similé de ces inscriptions en caractères démotiques qui sont encore déchiffrables. Enfin, Évergète II fit encore restaurer la chapelle et repeindre le plafond, où ce grand restaurateur des monuments du culte se contenta modestement de faire inscrire son nom. Il y a tout lieu de croire que ce fut lui qui fit aussi construire le portique qui est en avant.

La décoration a été faite d'une manière hâtive, bien que par des mains habiles; le peintre a dû souvent compléter les lacunes laissées par le sculpteur. Le portique non plus que les faces extérieures de la chapelle proprement dite ne portaient pas d'inscriptions, mais sur le linteau de la porte sont représentées les deux cérémonies principales de la purification par l'eau et par les parfums, accomplies en présence de la déesse du Sud, Enẓeb, par Aménophis III, dont les titres sont énumérés sur les montants.

L'intérieur nous apparaît comme le siège de la divinité; toute la hauteur des parois est occupée par les tableaux, qui nous font assister aux différentes scènes où le roi l'adore et entre en commun avec elle. La frise sert de désignation à ces scènes; le nom du roi y est associé avec l'emblème de la déesse, la tête d'Hathor au-dessus. Le plafond figure la voûte céleste, et, dans la travée par où passait le roi pour aller vers la niche du fond, les vautours Enẓeb et Uagit, symboles de la puissance divine qui s'exerce au Nord et au Midi, déploient leurs ailes protectrices. Sous les pieds de la déesse et du roi, s'agite le monde terrestre avec son bétail, ses oiseaux, ses plantes, dont la représentation occupe le soubassement des parois. De chaque côté de la porte, un lion est accroupi, la face tournée vers l'entrée, prêt à repousser Typhon.

Les tableaux se partagent en deux séries parallèles, qui se développent sur les parois à partir de la porte jusqu'à la niche du fond. Il suffira de décrire celle qui commence à droite en entrant, c'est-à-dire la série du sud.

Le roi a toujours la face dirigée vers le fond du sanctuaire. Au-dessus de sa tête, le vautour du Midi ou du Nord, les ailes étendues, tient dans ses serres les emblèmes de l'éternité ou de la vie, et agite un chasse-mouches pour écarter le mal de son auguste personne.

Premier tableau. — Le roi Thoutmès IV, portant la coiffure royale *nemes* et assis sur un trône, tient d'une main le *hiq*, signe de son autorité, de l'autre « dispose » sur une table des offrandes variées. Vis-à-vis de lui, sur des tiges de lotus, s'enroule le serpent, emblème de la déesse du Midi, Enẓeb, qui rappelle que ces offrandes leur sont destinées.

Deuxième tableau. — Il a une disposition identique. Seulement, Aménophis III, au nom duquel est le monument, y remplace Thoutmès IV. Le sens de ces deux représentations est facile à saisir; on s'est cependant mépris en considérant les deux monarques comme élevés par l'orgueil du fondateur au rang des divinités du temple.

et partageant avec elles les offrandes et les hommages. Une objection grave à cette conception, c'est que, contrairement aux divinités, ils regardent le fond du sanctuaire et non l'entrée. Le titre de chacun des deux tableaux est d'ailleurs exprimé par deux mots dont la signification n'est pas douteuse, « rassemblement » ou « disposition des offrandes ». C'est l'acte préliminaire de la piété du roi, non encore réellement en présence de la déesse. A l'entrée des temples ptolémaïques, il est développé en une série de tableaux nous révélant le détail des cérémonies exigées pour la fondation d'un temple. Ici, l'acte de dédicace est accompli par deux rois, et une inscription, placée derrière Aménophis, en donne la raison : « Voilà, dit-elle, la fondation pieuse que la majesté du roi du Nord et du Midi [*Ra-ma-nev*] a *parfaite* en faveur de son père le dieu magnifique, Râ-Men-χeper, pour l'éternité. » Ainsi, le roi qui fonda ou acheva la chapelle donna la première place à son père par respect pour sa mémoire, et peut-être pour exécuter un vœu formé par lui.

La muraille du sud comprend la deuxième section des tableaux :

1° Le roi casqué, les armes à la main pour combattre l'ennemi éternel, se présente dans le sanctuaire, et une masse d'offrandes conformes aux rites est accumulée devant lui. Ces hommages s'adressent à la barque solaire dans laquelle se cache la divinité sous le nom d'Enχeb; en récompense de la dédicace du monument et des dons qui en sont la conséquence, le roi recevra toutes les qualités divines.

2° Le roi est ensuite directement en présence de la déesse, et lui fait l'offrande du vin; mais, en communiquant avec elle, il quitte ses attributions terrestres et participe exclusivement de l'essence divine, qu'il a héritée de Râ, son père. Cette transformation est manifestée par un diadème divin posé sur la coiffure royale. Le diadème, formé ici des deux *plumes de justice,* symboles de lumière, accolées de deux uræus et du disque solaire, lui attribue un rôle divin spécial, correspondant ici à la royauté sur le Midi et lui sert en même temps comme une puissante amulette, destinée à le préserver du mal[1]. Derrière lui sont représentés des emblèmes divers qu'on retrouve dans les autres temples, parmi les dons mystiques que le roi offre aux dieux, et dont l'ensemble compose ici une formule magique qui ajoute son influence à celle du diadème.

Mais ce n'est pas seulement à la divinité particularisée dans le rôle d'Enχeb que s'adresse la pensée du roi, en accomplissant les rites sacrés devant la déesse, c'est à la divinité dans toutes ses manifestations, et le tableau suivant nous montre le roi casqué, l'*anχ* à la main, aspirant la vie dans les bras du principe mâle sous les traits d'Horus, qui règne au midi d'El-Kab[2].

Enfin, le dernier tableau recouvre un des côtés de la paroi du fond, et il est le résumé

1. Le roi a, ici, non le diadème du Sud, comme le parallélisme de l'autre série de tableaux devrait le faire supposer, le roi portant, dans le tableau correspondant, le diadème du Nord sur sa coiffure. Le scribe ne pouvait, dans ce rôle spécial, mettre au roi le diadème caractéristique de la déesse; il lui a donné l'un des diadèmes du soleil au zénith, c'est-à-dire au midi.

2. Le principe divin mâle, associé à Enχeb à El-Kab, est Horus, mais il ne faut pas oublier que c'est un roi thébain, adorateur d'Amon, dont il inscrit le nom à chaque instant dans ses titres, qui a érigé ce temple; qu'à Thèbes, le crocodile était, pour une partie des habitants, un objet d'horreur, et que le scheikh qui sanctifie aujourd'hui Louqsor interdit encore à cet animal l'approche de la ville. C'est donc pour le Nord, Amon qui a été choisi, pour le Sud, Horus, vainqueur du crocodile.

de ce qui précède. Le roi y est en présence de la grande déesse, d'Enχeb, assise sur son trône. Il est armé, et les substances entassées devant lui rappellent les offrandes matérielles et la fondation qu'il a faite; mais ce n'est plus comme roi, c'est comme l'un des dieux qu'il rend hommage à la déesse qui les résume tous. Il a le rôle du soleil avant son lever, que le sculpteur a rappelé par la coiffure formée spécialement du faisceau de lotus[1] d'où s'élance le disque solaire. C'est à la niche qui renfermait sans doute l'emblème de la déesse que s'arrête la première série des tableaux.

La seconde lui est parallèle. *Première partie :* l'acte de fondation est rappelé dans deux tableaux où figurent les deux monarques, d'une manière identique à ceux du Sud. *Deuxième partie :* 1° adoration devant la barque solaire; 2° le roi, portant sur sa coiffure le diadème du Nord, fait l'offrande de l'encens et les libations à Enχeb; 3° le roi casqué aspire la vie dans les bras d'Amon, seigneur de Thèbes, assis sur son trône. *Troisième partie :* le roi dans le rôle de *Râ,* ou soleil rayonnant, caractérisé par le diadème composé des deux plumes, *S'u,* déjà décrite, devant la déesse; ce tableau est à la fois le parallèle et le complément de celui qui est de l'autre côté de la niche.

Tout est à observer, tout a un sens dans ces tableaux. Les inscriptions seules ont un certain vague et paraissent être secondaires. Elles sont disposées avec plus ou moins de régularité autour des personnages; elles ne sont là que pour rappeler et éclaircir l'action accomplie par les personnages, et ce sont les images, les symboles intelligibles pour les Égyptiens que nous devons consulter, et non ces inscriptions.

En résumé, notre examen nous a appris que le petit temple d'El-Kab fut fondé par Aménophis III pour répondre peut-être à un vœu de son père. Il s'élevait à l'entrée de la route conduisant à la mer Rouge, comme pour le sanctifier. Il se composait d'une simple chambre brillamment décorée, au milieu de laquelle une barque divine était soutenue sur des supports et recouverte de ses voiles. Au fond, dans le retrait de la paroi, resplendissait l'emblème de la déesse, peut-être un vautour ou plutôt une statue, comme semblent l'indiquer les restes de décoration. Par-devant, quelques tables d'offrandes et des stèles dressées par des particuliers, des coffres contenant les vases et autres objets nécessaires au culte complétaient le mobilier de la chapelle.

Le service exigeait un personnel peu nombreux, un simple gardien était chargé de recevoir les offrandes des voyageurs et de veiller aux objets du culte. Mais, à certaines époques, le désert s'animait, et de nombreux adorateurs, conduits souvent par un grand personnage, venaient rappeler la consécration faite par Aménophis à la déesse d'El-Kab. Le chef de la panégyrie pénétrait dans le temple, avec les offrandes de l'année, et consacrait de nouveau l'édifice, en faisant le tour extérieurement et intérieurement, et, en accomplissait certaines cérémonies[2]. Il adorait ensuite la barque sacrée, puis plaçait les offrandes prescrites devant la déesse, et sa pensée, qui s'était élevée à la

1. Coiffure de Thoth, à cause de son rôle lunaire d'Osiris dans l'Ament, etc.

2. Les petits tableaux qui sont au-dessus de la porte d'entrée font allusion à ces cérémonies, dont, entre autres, la libation rappelle l'aspersion de l'eau bénite sur le monument et les fidèles avant l'office dans nos églises.

divinité sous toutes ses manifestations, se concentrait spécialement sur son expression la plus élevée et les renfermant toutes à El-Kab, la déesse Enχeb[1].

C'est ainsi que je comprends la reproduction des événements représentés sur les murs de la chapelle, c'est-à-dire l'anniversaire de la dédicace du monument. Nous savons maintenant par les grands temples ptolémaïques que des fêtes d'inauguration semblables y étaient célébrées. Tout en effet, dans ces tableaux, la présence exclusive du roi, le style des inscriptions qui parlent formellement de la consécration du monument et de la joie de la déesse en le voyant, nous prouve que nous avons là l'histoire de cette dédicace.

La cérémonie était double, une pour le monde septentrional, une pour le monde méridional. On trouve partout les traces de cette division du monde en deux régions dont M. Grébaut a si bien saisi le rôle dans son interprétation des protocoles.

On demanderait vainement au petit temple d'El-Kab quelques renseignements sur le mythe d'Enχeb; il eût fallu les chercher sur les murs des temples consacrés à cette déesse et à Sewek dans la ville même et qui ont disparu au commencement de ce siècle. Le résumé de la décoration nous fait comprendre ce temple comme un proscynème, une offrande, comme un hommage manifesté par un don splendide. Ce n'est qu'une amplification des simples inscriptions qui couvrent les rochers, les murs de l'Égypte. A Djebel-Silsiléh, à Assouan, dans les îles voisines du Cataracte, dans tous les lieux remarquables où un monarque passait, il faisait une adoration soit à son dieu, soit aux dieux de la localité. Il appelait ainsi sur lui, sur le pays même, la bienveillance divine; tantôt il mentionnait cet hommage par une simple phrase, « proscynème à, etc. », suivi de son cartouche, tantôt il se représentait accomplissant l'acte d'adoration, tantôt, enfin, il faisait graver une stèle. Dans les lieux qui ne sont point seulement des lieux de passage, aux mines d'or, aux carrières de Silsilis, etc., la piété du roi se manifeste par des œuvres plus grandioses : il élève des monuments où la prière qu'il a faite d'abord se reproduira d'années en années jusqu'à la consommation des temps. C'est à ce sentiment que nous devons les divers spéos creusés dans les montagnes qui bordent le Nil, les petits édifices tels que celui d'El-Kab.

Les particuliers, à l'exemple du roi, ont laissé de toutes parts les traces de leur piété. Leur luxe moins grand est satisfait, souvent par de simples stèles qu'ils gravent sur les rochers ou viennent dresser dans les monuments consacrés par la munificence royale; mais parfois aussi les grands personnages élèvent de petits monuments, et plusieurs excavations de Djebel-Silsiléh, qu'on a prises à tort pour des tombeaux[2], sont de cet ordre. En est aussi le naos dit de Ramsès II à El-Kab. Il est dû à la piété, envers les dieux d'El-Kab, des fils de ce monarque, qui se sont représentés faisant l'acte de donation; mais, pour accomplir les grandes cérémonies sacrées, pour entrer en communi-

1. Peut-être, comme d'autres exemples nous autorisent à le croire, la barque sortait et se rendait au temple de la déesse à El-Kab.

2. Il n'y a ni puits ni trace de caveau mortuaire.

cation avec la divinité, il leur a fallu substituer aux leurs le nom et la personnalité de Ramsès. Le naos d'El-Kab est donc d'ordre mixte.

Dans l'Ancien et le Moyen-Empire surtout, le proscynème affectant une forme particulière, le dieu apparaît rarement : le dévot semble ne pas oser reproduire l'image divine qu'il rappelle seulement par un nom. S'il est chef de famille, il se représente s'avançant majestueusement devant le dieu invisible et lui adressant son hommage. S'il ne l'est pas, il se sert de l'intermédiaire du chef de la famille dont il est membre, et parfois se représente modestement à sa suite avec des proportions minimes.

Dans le Nouvel-Empire, par une transformation analogue à celle qui s'est faite pour les tombeaux, la famille entière apparaît devant le dieu assis sur un trône, ou devant sa statue, et accomplit les sacrifices. Mais il y a cette différence entre le roi et les particuliers, que le premier est réellement en présence du dieu, qu'il marche de pair avec lui, et que l'offrande n'est qu'un moyen d'entrer en communication avec celui dont il a hérité la substance; il est lui-même le dieu. Comme tel, il en prend tous les rôles, et, dans chacun, il rend hommage à celui qui les résume tous. Il y a là un degré de plus que l'espèce de dieu représenté par le chef de famille sous les anciennes dynasties qui, en cette qualité, pouvait seul communiquer avec les divinités célestes.

Je me résume, le petit temple d'Aménophis III à El-Kab est un hommage à Enẓeb pour attirer sur le roi et sur la route de la mer Rouge les bénédictions de la déesse. Aucune enceinte ne cache aux yeux profanes les mystères. L'ennemi vient-il? Les objets sacrés en petit nombre sont abrités derrière les murs du temple d'Enẓeb à El-Kab, comme ceux des chapelles situées au bas de la vallée : l'image de la déesse aura quitté le lieu, et sa majesté n'aura point été souillée par le contact d'ennemis qui, d'ailleurs, habitués à respecter les dieux de l'Égypte, n'auraient été attirés que par l'appât du gain. Tel n'était pas le caractère des temples tels que ceux d'Edfou, de Dendérah, de Karnak, etc., comme je vais l'expliquer tout à l'heure, à propos du premier. J'arrive ainsi à parler du monument qui a fait l'objet principal de mes études.

Quand on remonte le Nil, longtemps avant d'arriver à Edfou, on aperçoit, dans le sud, deux constructions immenses qui s'élèvent au-dessus de l'horizon; ce sont les pylônes du temple, dont la masse domine toute la contrée[1] et donne d'avance une idée grandiose du dieu et de ses adorateurs. A mesure qu'on approche, l'impression première n'est point affaiblie, et c'est peut-être, lorsqu'on y a enfin pénétré, le temple de l'Égypte qui en impose le plus par sa conservation, par son ensemble, par ses proportions[2]. Nulle part, ailleurs, le passé ne semble plus vivant, l'édifice plus animé.

La cour péristyle qui le précède, le grand mur d'enceinte en pierre qui règne autour, en l'isolant des décombres environnants, favorisent l'illusion. D'innombrables tableaux brillant au soleil montrent, de tous côtés, aux regards le divin épervier Horus,

1. Lors de l'expédition d'Égypte, les pylônes ont servi de forts d'observation à nos soldats, qui ont laissé sur les murs beaucoup d'inscriptions, souvenirs de leur gloire et de leurs sentiments.

2. Il y a peu d'années encore, il était enseveli en partie sous les décombres, et ses terrasses servaient de base à un village qu'il a fallu reconstruire plus loin. Les déblaiements gigantesques que M. Mariette y a opérés par ordre du Khédive l'ont rendu dans son entier à notre admiration.

et rappellent la présence du dieu dont la gigantesque image, sculptée sur les faces des pylônes, semble encore planer au-dessus des humains. De temps en temps, on voit disparaître silencieusement, sous les colonnes de la grande salle, une famille de modernes Égyptiens; elle vient, comme les ancêtres, chercher dans l'antique sanctuaire les bénédictions d'une puissance inconnue, mais bienfaisante, et, après avoir fait ensuite plusieurs fois le tour du temple, elle va enfin se purifier dans le puits sacré où le Nil filtre encore ses eaux. Des milliers d'éperviers, nichés dans les corniches, dans les chapiteaux, frappent l'air de leurs cris, et, les voyant s'élancer vers le soleil éblouissant du Midi, on se laisse involontairement entraîner à la pensée du prêtre qui cacha sous leur enveloppe l'âme de son dieu.

Le temple actuel est l'œuvre des Ptolémées[1], mais, malgré cet âge très moderne, rien d'étranger dans l'ensemble ou le détail de l'architecture, rien de nouveau dans les procédés de la construction ne se laisse apercevoir. Comme aux époques antérieures, c'est le bloc de pierre gigantesque qui domine exclusivement et lui conserve les défauts de l'art égyptien[2], un aspect massif et peut-être un peu lourd, et dans les salles hypostyles, une perspective masquée par des colonnes trop serrées. L'architecte a procédé par grands rectangles découpés les uns dans les autres, et où le plan fourni par le scribe s'agence avec plus ou moins de symétrie. Les cryptes se disposent entre les gros murs, et la plus grande part d'entre elles ne sont que des décharges dans la maçonnerie. Les chambranles des portes, les corniches, les ouvertures destinées à donner la lumière, tout le détail de l'ornementation architecturale est subordonné à la grande bâtisse. Nous sommes loin de ces combinaisons savantes qui présidaient à la place des ouvertures du plafond, en rapport avec le cours des astres, combinaisons qui attirèrent si vivement l'attention de nos savants, trompés par l'exagération des auteurs arabes. Ainsi, les procédés de construction, employés dans le Nouvel-Empire, le furent également à Edfou, et l'architecte de ce temple n'était que l'héritier de la science de ceux qui construisirent Abydos, Karnak, etc. Il sacrifia seulement à l'esprit du temps. L'ornementation est plus recherchée, plus variée. Les faces des murs extérieurs sont autant que possible inclinées dans un but symbolique, où l'art et la science n'ont rien à voir. Les colonnes n'appartiennent plus qu'à deux ordres égyptiens, et les autres sont négligés : l'un est la colonne en forme de sistre ou à tête d'Hathor, réservée aux temples consacrés au principe femelle de la divinité sous toutes ses formes et qui en est comme l'enseigne; l'autre est la colonne en faisceau de plantes, employée dans les temples des dieux et des déesses, et qui semble résumer pour le prêtre égyptien toute sa religion, comme la croix symbolise pour nous le grand mystère de la nôtre. Mais, dans l'arrangement des bouquets qui forment le chapiteau, le besoin de diversité s'est encore exercé. Différents modèles de ces colonnes qui déjà existent en principe sous les Pharaons ont été élaborés, mais tel ou tel modèle n'est point exclusif à un temple, et ne saurait former un *sous-ordre;*

1. On trouve seulement, au deuxième registre du pylône occidental, un petit bas-relief de l'époque de Claude.

2. Je ne parle pas ici de l'architecture rupestre qui, dérivée d'autres principes, a quelquefois une élégance et une légèreté qu'envieraient les Grecs.

ils sont employés parallèlement dans le même édifice, et la cour péristyle d'Edfou nous les présente tous rangés les uns à la suite des autres[1]. On le voit, l'architecture, loin de se laisser envahir par l'art grec, sous les Ptolémées, se fait de plus en plus égyptienne, de plus en plus symbolique. L'architecte a un rôle de plus en plus effacé par celui du prêtre : on lui fournit un plan, des modèles d'ornementation, qu'il exécute avec les anciens procédés, et il n'est qu'un ouvrier, artiste inconscient, dont le génie se révèle dans les proportions de l'ensemble. Le temple n'est point son œuvre. Le nom de celui qui a bâti Edfou est inconnu; toute la gloire en revient à un scribe héritier du dieu dont il porte le nom, qui en a créé l'ordonnance, qui était en même temps le χer-heb en chef, l'Imhotep-ur-se-Ptah du temple[2]. Le plan qu'il a adopté semble avoir été appliqué dans sa disposition générale à presque tous les temples qui furent construits ensuite. Dendérah, dont les rapports religieux avec Edfou étaient intimes, est sorti de la même conception, et les deux temples, en dehors de certaines parties accessoires dont je parlerai tout à l'heure, peuvent être considérés comme ayant deux plans identiques.

Le temple comprend deux parties :

A. L'une, où se trouvent : 1° les pylônes dans lesquels des escaliers tournants donnent accès dans des salles nombreuses qui, comme celles des terrasses, servaient d'ateliers ou d'habitations pour les desservants; 2° une cour péristyle; 3° une première salle hypostyle servant, comme la cour, de lieu de réunion. A droite et à gauche de la grande porte étaient deux édicules : l'un, la salle d'adoration où le roi accomplissait certaines cérémonies avant de pénétrer dans le temple proprement dit; l'autre, la bibliothèque.

B. L'autre, le temple proprement dit, avec une façade à plans inclinés formant la paroi nord de la salle hypostyle, et complètement isolé, une fois la porte centrale fermée; elle renferme : 1° une deuxième salle hypostyle dans laquelle s'ouvrent les vestiaires de la divinité, les laboratoires, les magasins où se conservent les matières précieuses et les diverses offrandes; un couloir conduit en outre à l'escalier oriental pour les facilités du service. Les magasins de dépôt correspondent aussi directement avec l'extérieur; 2° une salle où aboutissent à droite et à gauche les escaliers des terrasses; 3° une salle donnant accès (A) dans les dépendances de la chapelle où se célébrait la grande fête dont la procession est représentée sur les parois des escaliers (B), dans une salle consacrée au dieu dans le rôle de Khem (C), dans la partie « mystérieuse » du temple, celle que M. Mariette a appelée dogmatique; ce massif se compose d'un adytum renfermant les barques sacrées, et autour duquel différentes chambres se groupent dans un ordre fixé par la tradition.

Tout l'ensemble est enfermé dans un mur en pierre, couvert de tableaux comme le reste de l'édifice et dont le côté sud est remplacé par les deux grands pylônes. Enfin,

---

1. On a cru reconnaître, dans l'arrangement des chapiteaux, une inspiration grecque; cette inspiration, si elle existe, devrait remonter à une époque antérieure aux Ptolémées. Il serait étonnant que l'élément étranger, si nettement évité dans l'art ptolémaïque, eût pénétré dans ce simple détail.

2. Titre d'un des prêtres d'Edfou. Voir Dümichen, *Tempelinschriften*, I, 1.

j'ai retrouvé les restes d'une antique enceinte de briques, qui enveloppait le temple et ses dépendances, le mammisi, etc.

D'après cette énumération, nous voyons que le plan théorique du temple d'Edfou devrait renfermer une partie banale, indépendante du temple et correspondant aux portes de nos églises; une partie réservée aux réunions, aux services et aux dépôts des offrandes: une partie consacrée à la fête principale du temple; une partie réservée au culte proprement dit du dieu dans ses diverses manifestations. Tel est également le plan de Dendérah, si bien déterminé par M. Mariette. Des deux parts, les deux premières parties sont comprises de même, mais avec plus ou moins de développements, — le temple de Dendérah n'a point de mur d'enceinte en pierre ni de cour péristyle; — mais les deux dernières, celles qui sont relatives à la fête du nouvel an et aux salles mystérieuses, ont une disposition identique. Cette disposition paraît être un perfectionnement, une meilleure entente du dogme, comme l'atteste une inscription dont j'ai déjà parlé.

Cette distinction bien nette des parties du plan n'est point l'œuvre des architectes de l'époque ptolémaïque. Ils l'ont reçue, comme le reste, de leurs prédécesseurs, et nous retrouvons plusieurs de ces divisions en élément dans le petit temple d'El-Kab, déjà analysé. Le péristyle, construit par Évergète II pour éviter que les réunions des panégyries n'eussent lieu dans le désert et les parois de l'ouest, correspondait aux deux premiers groupes, et le reste de la chapelle au dernier groupe. L'allée du milieu rappelle l'adytum renfermant les barques. Les parties des parois qui commencent au tableau où Amon ou Horus accueillent le roi, et les niches rappellent les salles rangées autour de l'adytum. Dans la série de plans que j'ai recueillis, on peut suivre le développement successif des divers groupes, depuis les monuments les plus simples jusqu'aux plus magnifiques.

Le nombre des chambres mystérieuses est variable suivant la grandeur du monument; dans les édifices médiocres, il y en a ordinairement trois. L'adytum central manque souvent dans les plus vastes et se confond avec la salle qui occupe le fond de l'édifice tout entier.

D'ailleurs, tous les groupes n'existent pas dans tous les temples; ainsi, le troisième groupe n'est nullement rappelé dans le temple d'El-Kab. Celui-ci n'a point, en effet, d'escalier menant aux terrasses, et, par suite, le grand acte mystique de la communion des dieux et du soleil à son lever, solennellement accompli dans les fêtes principales d'Edfou et de Dendérah, n'avait pas lieu à l'aube; la statue de la divinité n'était pas élevée sans voile, au-dessus du temple, pour recevoir dans un premier rayon l'âme du soleil son père. En outre, il n'y avait nulle enceinte.

Ces divergences, que je crois provisoirement intentionnelles, nous mettent sur la trace de la différence capitale qui existe entre les monuments comme celui d'El-Kab et un temple comme celui d'Edfou. Si les tableaux qui couvrent les parois de ce dernier nous font assister aux premières cérémonies d'inauguration accomplies par le roi, si l'édifice tout entier apparaît comme un proscynème immense, gage de la piété royale, son but n'est pas uniquement d'appeler sur la personne du fondateur les bénédictions

divines, encore moins sur le lieu de l'érection : ce but est plus élevé, plus important. La construction ne dépend pas de la volonté pieuse d'un prince; elle est nécessaire, elle ne peut pas ne pas être. Le temple est, les inscriptions le disent en propres termes, le lieu sacré où s'accomplit le drame divin; Edfou est l'endroit même où Horus transperça Typhon. C'est là où, chaque jour, le dieu, après avoir passé successivement par toutes les transformations qui lui sont propres, accomplit la terrible et glorieuse mission. A midi, sous la forme du soleil, il enflamme la façade de sa demeure, et ses rayons triomphants, pénétrant par les portes, dissipent encore aujourd'hui les ombres jusqu'au fond du sanctuaire. C'était donc un endroit consacré de tout temps; il ne pouvait y en avoir qu'un semblable, et le temple d'Horus devait être unique à Edfou, comme ceux d'Amon à Karnak, d'Hathor à Dendérah, de Ptah à Memphis, de Râ à Héliopolis, d'Osiris à Abydos (Kom ès-Soltan), etc. Les autres temples qui sont à Thèbes sur la rive gauche, ceux de Louqsor, les temples de Séti, de Ramsès à Abydos, ont un but et un caractère différents encore à définir[1].

Le temple d'Edfou était donc, comme il est nommé « la demeure d'Horus », et ce nom doit être pris ici à la lettre : c'était là que le dieu prenait naissance et mourait pour renaître chaque jour, « c'était le lieu de ses levers et de ses couchers ». La grande enceinte, dont j'ai retrouvé les traces, empêchait l'Infidèle, l'Asiatique, le fils du désert et de Typhon, de fouler le sol divin. Des formules magiques, des amulettes moulées sur les feuillures des portes, étaient destinées à les repousser symboliquement. Cette enceinte servait peut-être aussi à accomplir, à l'abri de la multitude, la représentation des divers actes du grand drame divin[2].

Les escaliers conduisant aux terrasses, la grande enceinte n'étaient donc point nécessaires à El-Kab.

C'est dans les chambres qui sont autour du sanctuaire que se déroulent les diverses phases de l'évolution divine; il y a la chambre de la naissance du dieu, de sa mort, de sa résurrection. Il ne faut point, comme on l'a fait jusqu'ici, y chercher des annexes du sanctuaire, consacrées aux personnages de la triade ou du cycle divin[3]. Ce sont les étapes

---

1. Je rappelle que M. Mariette, considérant l'absence, pour les tombeaux de rois, de monuments répondant aux mastabas de Saqqarah, a émis l'hypothèse que plusieurs temples de Médinet-Habou en tiennent la place.

2. Le Ramesséum à Thèbes, le Séthium à Abydos, pour ne citer que ceux-là, ont des proportions grandioses. Ils sont construits d'après les mêmes principes et pour le même but que la demeure d'Horus; des cérémonies du même caractère devaient y être célébrées, en suivant l'hypothèse de M. Mariette, sur la destination funéraire du premier. Quant à celle du second que Strabon appelle un Memnonium, je pense que le fondateur a considéré ce monument comme bâti sur des lieux sacrés, comme des demeures divines, seulement l'hôte en est le dieu dans son nom spécial de Ramsès, de Séti : c'est là qu'il est mort et renaît. Cette identification du dieu et du roi est appuyée par la présence de la chambre du roi à Abydos. Ces temples rentrent alors ainsi directement dans la série de ceux que nous étudions. Séti et son fils auraient ainsi deux Memnonia : l'un, réel à Thèbes; l'autre, mystique à Abydos, élevé par un sentiment de dévotion au tombeau d'Osiris.

3. Nous ne savons encore presque rien sur la composition des *paut*, sur le nombre des divinités qui y entrent. Le chiffre 9 est, d'ailleurs, purement symbolique et doit être considéré, dans la plupart des cas, comme un simple pluriel, et les représentations des temples ne tiennent aucun compte des limites étroites que nous assignons au grand et au petit cycle. Je crois qu'il ne faut considérer les cortèges de dieux dans un tableau que comme une énumération des rôles de la divinité, telle qu'elle est comprise dans ce temple, énumération abrégée ou étendue suivant la circonstance, l'intention dogmatique du scribe ou parfois son caprice.

de la carrière du dieu, qui y prend divers noms en rapport avec l'événement accompli. Les cérémonies qui s'y faisaient étaient destinées à le rappeler, et, pour les occasions solennelles, à l'époque ptolémaïque, la piété du roi ajoutait à tous les grands temples un petit temple que Champollion a appelé Mammisi, « lieu de naissance », et qui correspondait, dans des proportions plus grandioses, à la salle où se produisait l'apparition anthropomorphique du dieu nouveau-né. A Dendérah, les constructeurs royaux avaient été plus loin, ils avaient, pour ainsi dire, dédoublé l'idée affirmée par la chambre *Meskhen*, « berceau », et, outre le mammisi, avaient élevé une chapelle à l'endroit précis où la divinité s'était manifestée, pour la première fois, dans son rôle d'Hathor. « C'est là, dit une inscription rapportée et traduite par M. Mariette, que la déesse naquit (sous la forme d'une *femme noire et rouge*[1]) à la nuit de l'enfant dans son berceau », c'est-à-dire au moment dont la fête de l'enfant au berceau rappelait l'anniversaire. Enfin, ils avaient, en outre, érigé sur les terrasses plusieurs chambres destinées à célébrer la mort et la résurrection de la divinité sous le nom d'Osiris. Ils avaient ainsi refait partiellement, pour les besoins du culte ou la fidélité aux traditions, l'ensemble du temple.

Telle est, je crois, la destination des chambres mystérieuses, à Edfou, comme à Dendérah, comme ailleurs. La principale, celle qui est le complément du sanctuaire, qui renferme l'emblème divin du dieu, est celle qui est placée dans l'axe même de l'édifice. C'est là que le dieu est à l'apogée de sa carrière, là qu'il est dans toute sa gloire, là qu'il résume et comprend la divinité dans son expression la plus haute sous le nom d'Horus.

Il me reste à expliquer les résultats auxquels m'a conduit l'examen des tableaux innombrables qui couvrent les parois de l'édifice. Bien que je n'aie pu rapporter la somme d'inscriptions nécessaire à une étude approfondie du monument, la notice que j'en ai faite jointe à de nombreux textes me permet de donner un aperçu des règles qui régissent la décoration et du mythe religieux développé à Edfou. Un rapport spécial fera l'objet de ce sujet important[2].

Je suis, monsieur le Ministre, votre très dévoué serviteur.

MAXENCE DE ROCHEMONTEIX.

Paris, octobre 1876.

---

1. Les deux couleurs font allusion au double rôle d'Hathor, successivement divinité funéraire et céleste.

2. M. le Ministre de l'Instruction publique m'ayant fourni, par une nouvelle mission dans la Haute-Égypte, les moyens d'étudier à loisir le temple d'Edfou, je remets, à mon retour, l'achèvement de ce second travail. [Ce second rapport n'a jamais été rédigé, à ma connaissance, mais une partie des idées qui devaient s'y trouver ont été exposées par l'auteur lui-même dans plusieurs des mémoires réunis plus tard au volume de ses *Œuvres diverses*. — G. M.]

LA SOURCE DIVINE ET GÉNÉRALE, CONCEPTION CHALDÉENNE
DANS LES MONUMENTS FIGURÉS DES COLLECTIONS A PARIS

PAR

L'ABBÉ BOURDAIS

I. — *L'eau profane en rapport avec la source divine*

En apportant, dans la faible mesure de mes forces, après d'illustres représentants de l'archéologie chaldéo-assyrienne, une *contribution* à l'étude de la conception chaldéenne de la source divine et générale, je commence par distinguer, d'avec la figure de cette eau divine et de tout ce qui se rattache à sa représentation, la représentation des eaux ou ces eaux elles-mêmes, envisagées dans leur réalité naturelle et figurant parfois dans les mêmes monuments, comme l'image d'un astre en regard de celle de la divinité sidérale, ou comme l'objet signifié auprès de son propre symbole.

M. Heuzey a signalé[1] ce cours d'eau, représenté par trois gros traits parallèles et ondulés, qui passe au bas de la gravure du cylindre royal de Sargani-Sarluh[2], et sous tout le sujet lui-même dédoublé symétriquement. Ce fleuve, c'est un cours d'eau tel qu'il se présente dans sa réalité physique, comme sont le Tigre et l'Euphrate, qui fertilisent la large vallée où fleurit jadis la brillante civilisation chaldéenne. Sous ce rapport de la distinction entre le caractère sacré et le caractère profane que peut présenter un même objet, ce fleuve diffère du jet d'eau jaillissant du vase entre les mains du dieu, sur le même cylindre.

Plus nettement différent, sous le même point de vue, est le fleuve figuré sur un cylindre du Louvre, sur lequel personne, me semble-t-il, n'a appelé l'attention des assyriologues[3]. Ce cours d'eau, considéré comme appartenant à la géographie physique, réelle, non sacrée, est indiqué seulement par deux filets horizontaux à peine ondulés. Des tiges feuillées, des roseaux ou mieux des blés se dressent aux extrémités et attestent la fertilité, caractérisent la nature des produits d'un sol arrosé par ces eaux. Une barque glisse sur celles-ci. Recourbées en crosse, sa proue et sa poupe s'élèvent à la hauteur d'un homme debout dans l'embarcation. A l'arrière de cette dernière, un rameur gouverne à l'aide d'un aviron. Deux autres personnages se tiennent dans la barque. Or, des épaules de celui du milieu s'élance le double jet d'eau divine, que nous étudierons en lui-même dans la suite de ce mémoire.

Ce n'était plus la simple représentation de l'eau des cours d'eau naturels, considérés comme tels, c'était leur eau même qui offrait la fraîcheur, le rafraîchissement, au-devant de la façade du palais chaldéen de Tello, dans la cavité du bassin sur les deux

1. *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 164.
2. Collection Le Clercq, cyl. n° 46.
3. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitrine I, casier supérieur, rangée 3.

longues faces duquel les Naïades se passaient de main en main le vase, source mystérieuse, d'où l'eau divine jaillissait en double flot[1].

Et si l'on ne rencontre pas une eau réelle, près des statues de génies que V. Place a trouvées au palais de Khorsabad, et du haut en bas desquelles coulaient les quatre fleuves divins, ces fleuves, envisagés sous leur aspect sacré, étaient pourtant placés précisément à l'entrée du harem, en avant de celle des portes du palais, nommée aujourd'hui par les Orientaux « la Porte de Félicité », c'est-à-dire près du lieu où le monarque goûtait les délices de ce repos inséparable de l'idée de fraîcheur dans les conceptions orientales. Cette remarque est due à M. Heuzey[2]. La représentation de la source divine, à Khorsabad, empruntée aux traditions chaldéennes, paraît de la sorte avoir été mise, elle aussi, en rapport avec les eaux rafraîchissantes, l'un des luxes des palais orientaux. Les palais orientaux matériels le présentèrent, depuis le bassin de Tello jusqu'à la *Tazza de los Leones,* déversant de sa double vasque une eau pure dans les quatre rigoles qui coupent, comme les bras d'une croix, le dallage du plus renommé des *patios* de l'Alhambra. Les palais de l'autre monde, dans les conceptions des Orientaux, offrent ce même attrait. David disait à Yahwé, en parlant des Justes qui seront admis dans la résidence divine :

« Vous les abreuverez au torrent de votre Éden[3]. »

Et Mahomet a parlé ainsi des « fidèles serviteurs de Dieu » :

« On fera passer à la ronde la coupe remplie d'une source d'eau limpide et d'un » goût délicieux pour ceux qui la boiront[4]. »

« Les hommes pieux seront dans un lieu sûr, au milieu de jardins et de sources » d'eau[5]. »

A l'inverse de ce qui se voyait à l'entrée du harem du palais de Khorsabad, c'est au groupe des quatre fleuves que j'attribuerais volontiers le caractère profane, et à l'eau nommée en premier lieu, distincte de ce groupe, que je prêterais préférablement le caractère divin, dans la description, tout empreinte de la couleur chaldéenne, qui est donnée de la terre au second chapitre de la *Genèse*. Là sont mentionnées les quatre sources des grands fleuves (*rôs* = assyrien *risu*) de la terre, dans leur réalité géographique et sous leur aspect tout profane. En regard d'elles, est placée la source divine, laquelle les alimente toutes quatre, encore actuellement, on ne sait trop comment; mais trahit quelque origine divine et avait pour destination première de procurer l'irrigation du jardin d'Éden, résidence divine qui ne se retrouve plus à présent sur la terre.

---

1. Les débris de ce bassin sont au Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques. Voy., sur ces deux fragments, Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 2 et 3, p. 153-156, 171; de Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. 16.
2. Voy. *loc. cit.*, p. 171.
3. *Ps.*, xxxvi, 9.
4. Coran, *Sourate* XXXVII, v. 44.
5. Coran, *Sourate* XLV, v. 51.

II. — *La source divine elle-même*

Voyons maintenant quelle fut, dans la conception chaldéenne, la source divine, tout d'abord en elle-même.

Sur un cylindre, on reconnaît le disque ailé, et on le voit se soutenir dans le ciel, entre le soleil et la lune. Sur un autre, placé dans la même rangée, au Louvre, le même symbole paraît posé au-dessus de l'arbre sacré[1]. Or, la comparaison d'un troisième cylindre, encore placé dans la même rangée, avec ce second cylindre, permet de reconnaître sur le dernier aussi le disque ailé, surmontant l'arbre sacré. Mais ce disque est là entouré de rayons. Et c'est d'un tel objet que, dans ce même troisième cylindre, deux filets d'eau jaillissent latéralement jusqu'à terre. La source sacrée serait, de la sorte, placée au-dessus de la terre, dans la région céleste où se tient la divinité dont le disque ailé est le symbole. N'y aurait-il pas lieu d'établir quelque rapprochement entre cette donnée fournie par l'archéologie chaldéenne et le texte biblique, remontant certainement à une origine chaldéenne, au sens géographique de ce dernier terme, le passage de la *Genèse*, qui mentionne un flot s'élevant au-dessus de la terre pour en arroser la surface entière[2]?

Je n'ai pas rencontré, dans les monuments figurés des collections de Paris, un seul exemple où la source sacrée soit représentée comme jaillissant directement du sol. L'art chaldéen aime à la placer dans un vase qui, sous le rapport symbolique, a été justement rapproché de la figure du signe du Verseau, l'amphore[3], et dont le type plastique paraît avoir été quelque poterie primitive. Parfois, ce vase, affectant alors de grandes dimensions et se rapprochant sensiblement de la forme d'un bassin, est posé sur le terrain lui-même. On n'avait pas, jusqu'ici, si je ne fais erreur, signalé cette particularité, ni les deux cylindres du Cabinet des Médailles[4], où on la peut remarquer. L'angle de bas-relief où le vase duquel l'eau jaillit est placé au-dessous d'un pied humain d'un modelé si délicat, se trouve malheureusement trop incomplet pour être cité comme un autre exemple d'un tel vase non tenu à la main[5]. Toutefois tout porte à conjecturer que ce vase ne l'était pas dans ce monument figuré du Louvre. Peut-être ne l'était-il pas non plus dans un cylindre fracturé du Musée Guimet[6]?

Très généralement, ce même vase est tenu à la main. Le personnage qui le porte est souvent assis, quelquefois il se tient debout. Ayant un genou en terre, il est dédoublé, par symétrie, sur le cylindre de Sargani-Sarluh[7]; et ainsi le vase l'est lui-même.

---

1. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitrine I, premier des casiers inférieurs, rangée 4.
2. *Genèse*, II, 6 : *ed*, cf. assyrien *edu*.
3. Voy. Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 164; W. Fr. Ainsworth, *A personal narrative of the Euphrates Expedition*, London, 1888, t. II, p. 265.
4. Cabinet des Médailles, cyl. nos 725, 725 *bis*. Le bassin du no 725 présente une gorge vers le haut. Le bassin du no 725 *bis* n'offre pas ce col et affecte une forme plus évasée, plus voisine de celle d'un vrai bassin.
5. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitrine III des cylindres (vers l'ouest). Sur ce fragment, voy. Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 166-167; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art dans l'antiquité*, t. II, p. 601, note 1; A. de Longpérier, *Œuvres*, éd. Schlumberger, vol. I, p. 335.
6. Musée Guimet, Galerie égyptologique, parmi les cylindres du premier Empire de Chaldée.
7. Collection Le Clercq, cyl. no 46.

Ailleurs, sur un cylindre en hématite provenant de la Haute-Syrie, le vase est dédoublé entre les deux mains d'un personnage divin unique, et il s'est en même temps transformé, agrandi, allongé[1]; tandis que, sur chacune des faces latérales du bassin de Tello, on devrait voir peut-être jusqu'à sept vases se succéder les uns aux autres. Réciproquement, un cylindre, mais celui-là, syrien, non plus chaldéen, nous fournit, sur la moitié gauche de l'empreinte, l'exemple d'un vase unique tenu par un double Izdubar[2].

Sur les faces du bassin de Tello, où les Naïades en file tenaient le vase d'un caractère sacré, se le passant de l'une à l'autre, la main de l'une le soutient par-dessous, tandis que sa voisine le porte de l'autre main[3]. Quand le vase est, comme il arrive le plus ordinairement, porté par un seul personnage divin, il l'est quelquefois des deux mains[4], souvent de la seule main droite[5], et plus d'une fois aussi de la main gauche[6]. Fréquemment il est appuyé contre la poitrine[7] : on le voit aussi présenté en avant du personnage qui le porte[8]. Généralement, il est serré au col[9]. De ce vase des cylindres, des bas-reliefs et des statuettes, comme de celui de la statue nouvellement découverte à Tello par M. de Sarzec, vases d'où jaillissent les deux filets d'eau, faut-il rapprocher celui, tantôt unique, tantôt double, que tiennent certaines statuettes de déesses? On ne se hasarderait pas à le faire sans une particularité que présente une statuette chaldéenne en albâtre dur, trouvée dans les environs de Bagdad et conservée au Louvre[10]. La femme, reine ou déesse, est assise et couronnée; de la main gauche, elle serre le col d'un vase en forme d'ampoule, posé sur sa main droite. De même font une figure de bronze, trouvée dans le palais de Khorsabad, et les deux grandes statues qu'y a découvertes V. Place. « La main de ces personnages, placée sous le vase, ferme sans doute, dit M. de Longpérier[11], l'ouverture circulaire pratiquée au fond. C'est un détail qui nous est indiqué par l'ampoule de terre cuite, trouvée aussi à Khorsabad et conservée au musée. »

Ce vase de terre cuite, présentant une ouverture circulaire pratiquée au fond, et dû à l'art assyrien, suggère à M. Heuzey cette réflexion : « Peut-être même s'ingénièrent-ils (les Chaldéo-Assyriens) à réaliser par des artifices très simples ce qu'il y avait de merveilleux dans cette conception (du vase d'eau jaillissante)[12]. »

Posée sous le fond du vase dont la main gauche serre le col, la main droite de la

---

1. Louvre. Sur ce cylindre, voy. Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 174-175.

2. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitrine I, 3e casier inférieur. Sur ce cylindre, voy. Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 172-173.

3. Voy. Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 2 et 3, p. 153-156.

4. Louvre, cylindre où Izdubar tient dans ses mains l'aryballe, récemment acquis, et décrit par M. Heuzey, *loc. cit.*, p. 168.

5. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitrine I, casier supérieur, cyl., rangées 2 (le vase est à peine distinct), 4; vitr. au sud-ouest, petit torse en diorite.

6. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. IV, casier infér., cyl., rangée 1 (cyl. décrit par Heuzey, *loc. cit.*, p. 163).

7. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., cyl., rangée 2.

8. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. IV, casier infér., cyl., rangée 1.

9. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. au sud-ouest, fragment de statuette en diorite, petit torse.

10. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques.

11. *Musée Napoléon III.*

12. *Les Origines orientales de l'Art*, p. 171.

statuette dont nous venons de parler indiquerait donc que de ce même vase l'eau jaillirait si le jet ne se trouvait comprimé par-dessous.

Mais le jet d'eau, d'ordinaire double, se produit sur un certain nombre de cylindres, du personnage divin qui ailleurs tient un vase, sans que là ce vase soit figuré. Il est possible d'attribuer cette absence du vase à une négligence du graveur[1], et les petites dimensions des figures autorisent à le faire. Ne demeurerait-on pas libre, toutefois, de rejeter cette hypothèse d'un vase en quelque sorte sous-entendu, dans la description ou l'explication de ce cylindre sur lequel les deux mains du dieu chaldéen des eaux, coiffé de sa tiare caractéristique et assis, se portent au nombril ou au sein, pour indiquer la source d'où l'on voit jaillir le double filet d'eau[2]? Ailleurs, c'est de la poitrine du dieu que part ce double jet[3], comme si le vase bien connu était réellement appuyé contre cette poitrine. Quelquefois, le jet d'eau part simplement soit de la main droite[4], soit de la main gauche, sur la poitrine[5], soit de chaque épaule[6] : le graveur a négligé d'indiquer plus exactement son premier point de départ, dans un objet se rattachant plutôt à l'art industriel qu'à l'art proprement dit, ou bien l'état fruste des cylindres ne permet-il plus d'y retrouver les figures dans leur état primitif?

III. — *Le dieu des fleuves*

David, dans l'un des *Psaumes*, adresse à Yahwé cette louange : « Vous avez avec » vous la source de vie[7]. »

Telle que la conception chaldéenne de la source jaillissante et générale nous est présentée par les monuments figurés dans lesquels nous l'étudions, cette fontaine est également placée fort souvent, soit auprès d'une divinité, soit dans celle-ci même, ou plutôt dans un vase entre les mains de ce personnage. La source prend ainsi, dans la figure qui nous en est donnée, un caractère divin. Aussi devons-nous considérer la représentation divine gravée ou sculptée sur les monuments.

Cette représentation varie sur les cylindres, les bas-reliefs et dans les statuettes qui nous restent de l'art chaldéen, ou en reproduisent les données dans un art dérivé de lui.

Le cylindre où les deux jets paraissent partir latéralement d'un disque rayonnant[8] rattacherait la possession de la source mystérieuse à la conception du dieu dont le disque

1. Voy. Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 165.

2. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. IV, casier infér., cyl., rangée 2. — Cf. Γενήσεται ἐν αὐτῷ πηγὴ ὕδατος ἁλλομένου εἰς ζωὴν αἰώνιον, S. Jean, *Evang.*, iv, 14; Ποταμοὶ ἐκ τῆς κοιλίας αὐτοῦ ῥεύσουσιν ὕδατος ζῶντος, *ibid.*, vii, 38.

3. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. IV, casier infér., cyl., rangée 3; Cabinet des Médailles, cyl. n° 707.

4. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., cyl., rangée 4.

5. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. III (vers l'ouest). Sur ce cylindre rapporté de Tello par M. de Sarzec, voy. Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 165.

6. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., cyl., rangée 3; Cabinet des Médailles. cyl. n°s 722, 723, 729.

7. *Ps.*, xxxvi, 10.

8. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, 2e casier infér., cyl., rangée 4.

ailé est le symbole pour occuper une place si importante parmi les figures ou images sacrées de l'ancien Orient. Et, produits aux côtés de l'arbre sacré, ces deux jets paraissent illustrer le passage de l'hymne où il est dit au sujet de la tige sacrée, croissant à Éridu, au milieu de la terre :

Sa racine fut de blanc cristal[1].

Sur les cylindres de la Bibliothèque Nationale[2], où le même double jet s'élance d'un bassin posé sur le sol même, deux personnages sont assis aux côtés de ce bassin. On est autorisé, par la comparaison de ces monuments avec les autres, à voir dans ces deux figures, soit deux dieux, soit un dieu unique dédoublé en sa représentation.

Mais on ne saurait hésiter à reconnaître une divinité, et non une des moindres du panthéon chaldéen, dans le personnage vénérable soit du corps duquel, soit, sur beaucoup de cylindres au moins, du vase à la main duquel jaillit l'eau de la source. Ce personnage figure dans d'autres scènes. Or, MM. Perrot et Chipiez nous déterminent ainsi son caractère divin au sujet d'un cylindre en lapis-lazuli[3] : « On ne saurait méconnaître un dieu dans ce personnage qui trône, assis sur un siège richement décoré, tandis que vers lui s'avancent, comme pour lui rendre hommage, deux ou trois autres figures, parfois de plus petite dimension. Il est coiffé d'une haute tiare; une longue barbe pend sur sa poitrine; une robe, d'une belle étoffe plissée, l'enveloppe tout entier et tombe jusqu'à ses pieds; c'est un homme dans toute la maturité de l'âge; sa pose et son costume doivent avoir été copiés sur les attitudes et le vêtement du roi. N'a-t-on pas là comme le premier crayon et comme l'esquisse du Jupiter grec, tel qu'Homère l'a conçu et que Phidias l'a représenté à Olympie[4]? »

Cette tiare divine est caractérisée par des paires de cornes qui vont parfois jusqu'au nombre de quatre[5] : la stèle dite « des Vautours[6] » ou « du roi Êannadou (I-dinanin-naghin) » nous fait connaître, dans ses détails, cette coiffure sacrée remontant à la haute antiquité chaldéenne. On la retrouve aussi sur une statuette en bronze, qui provient de Hillah et appartient à l'art chaldéen archaïque[7]. Quant à la soi-disant robe à plis, c'est plutôt le manteau chaldéen, tel que le portait Goudéa, cette « belle *simelâ* de Sennaar », si appréciée en Palestine même, comme nous l'atteste la Bible, un vêtement en *kaunakès*[8], dont les flocons de laine sont dans les figures représentés, à quelques exceptions près[9], comme formant des étages pris autrefois pour des plis. Des monuments

1. Cf. *Apoc.*, XXII, 1 : Λαμπρὸν ὡς κρύσταλλον.
2. Cabinet des Médailles, cyl. n°s 725, 725 *bis*.
3. Peut-être le n° 794 du Cabinet des Médailles.
4. *Histoire de l'Art dans l'antiquité*, t. II, p. 506; voy. fig. 230, variante de la fig. 333.
5. Louvre, cyl. d'hématite, provenant de la Haute-Syrie. — Sur ce cylindre, voy. HEUZEY, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 2 et 3, p. 174-175.
6. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques. Sur ce monument, voy. HEUZEY, *loc. cit.*, livr. 1 et 2, et *Gazette archéologique*, 1884; PERROT et CHIPIEZ, *Histoire de l'Art dans l'antiquité*, t. II, p. 589-592.
7. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques; sur cette statuette, voy. PERROT et CHIPIEZ, *Hist. de l'Art dans l'antiquité*, t. II, p. 606 et fig. 114.
8. Voy. HEUZEY, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 2 et 3, p. 174.
9. Voy. le cylindre, Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., rangée 4.

nous montrent cet ample manteau passé sur l'épaule gauche du dieu. Son épaule droite reste nue sur tel cylindre[1].

Si ce dieu tient le vase de la main droite, il a le bras gauche coudé et la main gauche levée[2], comme Sargon tient, dans un grand bas-relief du Louvre[3], le bras droit, lequel porte le sceptre.

Ce même dieu est souvent assis sur son trône, dans les cylindres où l'on voit représentée la source divine[4]; mais il ne l'est pas toujours. Parfois il paraît avoir un double visage, comme Janus[5]. Ici, sa jambe droite est laissée à découvert, et le pied de cette jambe posé sur un animal[6]. Là, le dieu, debout encore, se tient tout entier posé sur un taureau ou autre animal à cornes, et sa figure est de moindres dimensions que celles des autres de la même scène[7], comme Pépin le Bref, monté sur son lion en fureur, contraste avec Charlemagne, son voisin, aux contreforts du transept sud de Notre-Dame de Reims.

Le personnage debout au milieu d'une barque, sur un cylindre[8]; la figure virile et barbue, portant le riche manteau en *kaunakès*, statuette en diorite, dont il reste un petit torse placé au Louvre[9]; la statuette vêtue du même châle dont le même musée garde la partie inférieure[10]: la statue nouvellement découverte à Tello par M. de Sarzec représentent-ils le même dieu des eaux que celui figurant sur les cylindres dont je viens de parler? Les données que nous possédons actuellement ne nous suffisent peut-être pas pour entrer dans l'examen de cette question. Bien évidemment diffèrent du même dieu les statuettes de déesses qui, vêtues aussi du manteau en étoffe de laine floconneuse, telles que la statuette en albâtre dur, trouvée à Bagdad[11], ont à la main un ou deux vases, si tant est que ces vases soient réellement ceux d'où jaillit l'eau sacrée, la source générale des fleuves. Tel est pourtant le vase que se passent l'une à l'autre les Naïades du bas-relief du bassin de Tello, dont nous restent deux seuls fragments. Ces petites divinités ne peuvent être rapprochées du grand dieu présenté comme dieu des eaux sur un bon nombre de cylindres.

A sa place, sur d'autres cylindres, figure Izdubar. Ici, sur un cylindre syrien, il est debout et nu[12]; là, sur le cylindre royal de Sargani-Sarluh, il a un genou[13] en terre;

1. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. III.
2. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., cyl., rangée 2; vitr. IV, casier infér., cyl., rangée 3.
3. Louvre, grande Galerie chald.-assyr., nos 16-15-17.
4. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., cyl., rangée 2; vitr. III; vitr. IV, casier infér., cyl., rangées 1, 2, 3; cyl. syrien, décrit par Heuzey, *loc. cit.*, p. 178-179; Cabinet des Médailles, cyl. nos 706, 707, 722, 723, 729.
5. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. IV, casier infér., cyl., rangée 1.
6. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., cyl., rangée 4.
7. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., cyl., rangée 4.
8. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., rangée 3.
9. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques.
10. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques.
11. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques.
12. Louvre, cylindre nouvellement acquis, décrit par Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 168.
13. Collection Le Clercq, cyl. no 46.

jamais on ne le voit assis. Cet autre dieu est quelquefois dédoublé dans les deux mêmes représentations[1].

N'est-ce pas chose curieuse que cette donnée d'un personnage tenant en main le vase d'où coulent les eaux, après avoir fourni le signe du Verseau, parmi les symboles créés pour les constellations zodiacales, dans la plus haute antiquité chaldéenne; après avoir été illustrée par tant de monuments figurés appartenant à l'art chaldéen et représentant la source divine des eaux fluviales; après avoir été consignée dans une phrase qui fut certainement écrite en quelque idiome sémitique dans la vallée du bas Euphrate avant d'être traduite en hébreu pour figurer au second chapitre de la *Genèse*, ait été transmise à nos pères par le canal de la Bible, et ait inspiré l'art médiéval lui-même? J'ai vu l'*Euphrates* et le *Tygris*, le *Gyson* (*sic*) et le *Phison*, sous des figures humaines, verser de leur urne, en une brillante mosaïque, leur eau inépuisable, aux pendentifs placés sous la coupole centrale de San-Marco à Venise. J'ai revu sous quatre figures d'hommes les quatre mêmes fleuves fournir également leur source sacrée dans les deux cordons de figurines qui ornent vers le dehors la voussure du porche central du portail nord de Notre-Dame de Chartres. Les urnes de deux d'entre ces quatre fleuves personnifiés s'allongent démesurément pour se suspendre plus aisément sur le pan coupé où les deux personnages se tiennent tout à l'extérieur du porche. L'arbre ou les arbres paradisiaques sont représentés à Chartres au-dessous de ces fleuves; tandis qu'à Reims, aux côtés des trois porches du plus riche des portails de l'art gothique, ils sont devenus quatre arbres touffus. Le tronc de ces derniers joue le rôle d'un fût de colonne dans l'architecture de ces porches. Contre chacun de ces troncs, se maintiennent, comme par un prodige d'équilibre, quatre beaux jeunes gens drapés dans un ample manteau, unique pièce de leur costume, ainsi que de la divinité chaldéenne des fleuves; et, penchant leur urne sans se fatiguer depuis bientôt cinq siècles, ils en déversent un flot abondant, frères cadets et pourtant vrais frères des personnages divins entre les mains desquels est la source sacrée des fleuves, dans les monuments de l'antique Chaldée, figurant parmi ceux de nos collections. A San-Marco de Venise, non seulement les quatre statues représentant les fleuves occupent la même place qu'à Reims, à l'extérieur du narthex de l'ouest; elles s'y voient aussi au-devant du narthex du nord[2].

IV. — *Les fleuves sacrés*

Le jet d'eau, dans ces derniers monuments, ne s'élève jamais verticalement; il suit toujours une direction plus ou moins oblique.

Sur un cylindre[3], ce jet d'eau double monte dans deux directions légèrement diver-

1. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, 3e casier infér., cylindre provenant des ateliers de la Haute-Syrie.

2. Sur des médailles frappées en mémoire de la soumission des Parthes par Trajan, on voit, de chaque côté de l'empereur, une divinité appuyée sur une urne d'où s'échappe un cours d'eau. C'est la représentation du Tigre et de l'Euphrate. Mais rien ne porte à admettre qu'elle dérive ici de l'art ou des conceptions orientales, plutôt que de l'art gréco-romain.

3. Musée Guimet, Galerie égyptologique, vitrines des cylindres du premier Empire de Chaldée.

gentes et s'arrête au haut de son trajet, sans se recourber ni retomber aucunement. De même font les deux cours d'eau qui jaillissent dans la figure de celle des deux faces du Caillou Michaux, où un grand serpent domine tout le ciel. On pourrait toutefois penser que, dans cette autre représentation, due à un art d'un caractère tout hiératique, le graveur a négligé intentionnellement de faire retomber l'eau, et parce que le symbole, d'un usage très fréquent, était suffisamment indiqué sans cela, et parce que besoin était de ménager l'espace, pour accumuler dans un champ de peu d'étendue les figures diverses qui accompagnent sur la même face la représentation du double jet d'eau.

Le plus souvent ce jet d'eau se recourbe au contraire[1], puis retombe suivant la loi de la pesanteur[2]. La courbe ainsi formée est fréquemment un arc de cercle ou une ligne parabolique s'étendant latéralement par rapport au point d'où le jet se produit, et ne s'élevant au-dessus que d'une façon modérée. Parfois, un jet double dessine de chaque côté du point de départ, soit un grand arc[3], soit même une belle arcade assez haute pour encadrer, sur un cylindre, un personnage debout[4].

Droite ou courbe, la ligne constituée par un petit filet d'un léger relief est quelquefois à direction simple, c'est-à-dire non sinueuse; très généralement elle est, au contraire, ondulée[5]. Ces ondulations sont, selon les procédés constants de la sculpture en bas-relief chaldéo-assyrienne, la représentation conventionnelle des flots.

Un cylindre nous présente un jet d'eau barbelé en dessous, comme pour indiquer une chute de gouttelettes[6].

Ou bien cette ligne est unique[7], ou bien, le plus souvent, elle est double[8], triple[9], quadruple[10]. Et alors les diverses lignes sont parallèles entre elles, même dans leurs ondulations.

Pour caractériser d'une façon plus complète cette représentation d'un cours d'eau, des poissons y sont ajoutés[11]. On ne les voit pas sur les lignes elles-mêmes; la figure du

---

1. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, cyl., vitr. I, casier supér., rangées 1, 4; 2e casier infér., rangée 4.

2. Louvre, Salle des petits Monuments assyriens, cyl., vitr. I, casier supér., rangées 2, 4; 2e casier infér., rangée 4; vitr. III; vitr. IV, casier infér., rangée 3; Collection Le Clercq, n° 46; Cabinet des Médailles, cyl. n° 722.

3. Cabinet des Médailles, cyl. n° 725. Dans la réplique, n° 725 *bis*, les deux jets d'eau sont un peu moins longs.

4. Louvre, cylindre hittite, décrit par Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 167-168.

5. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, cyl., vitr. I, casier supér., rangées 2, 4; 3e casier infér. (cyl. de la Haute-Syrie); vitr. III; vitr. IV, casier infér., rangée 3; vitr. du sud-ouest, fragments de deux statuettes; Cabinet des Médailles, cyl. n° 707.

6. Cabinet des Médailles, cyl. n° 706.

7. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, cyl., vitr. I, casier supér., rangée 4; vitr. IV, casier infér., rangée 1, cyl. décrit par Heuzey, *loc. cit.*, p. 163; Cabinet des Médailles, cyl., n° 706.

8. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, cyl., vitr. I, casier supér., rangées 2, 3; 3e casier infér. (cyl. de la Haute-Syrie); vitr. III; vitr. IV, casier infér., rangées 2, 3; Louvre, même salle, vitrine au sud-ouest, partie inférieure d'une statuette; Louvre, cyl. nouvellement acquis, décrit par Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, p. 168.

9. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, cyl., vitr. I, casier supér., rangée 4.

10. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. III, petit bas-relief; sur ce bas-relief, voy. Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 106 et 167.

11. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, cyl., vitr. I, casier supér., rangée 3; vitr. III (cyl. de Tello, décrit par Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 165; même vitrine, petit bas-relief; vitr. IV, casier infér., rangée 3; Louvre, cyl. recueilli à Antaradus.

fleuve, formée par elles, est trop réduite dans les monuments que nous étudions, pour que ces poissons puissent être placés dans les flots eux-mêmes, comme on les y voit, par exemple, dans ce fleuve le long duquel marchent des déportés dans un bas-relief du palais d'Assur-bani-pal, à Ninive[1]. Les poissons sont représentés à côté du cours d'eau, sur les cylindres; la plupart d'entre eux remontent le cours[2], suivant une observation très juste de la nature; quelques-uns cependant suivent le fil de l'eau[3]. Mais un cylindre nous présente ce phénomène singulier de quelques poissons qui se sont élancés dans les airs[4], comme y jaillit l'eau elle-même, et se sont élevés au-dessus des fleuves. Parfois l'eau a disparu, ou plutôt le graveur du cylindre a négligé de la représenter directement. Les poissons, alors, la remplacent et suffisent pour indiquer la présence du cours d'eau[5].

Également, à une sorte de négligence de ce genre, j'attribuerais volontiers le fait qu'un seul jet, un seul cours d'eau est représenté sur certains cylindres[6]. La figure, étant gravée d'un côté, paraît réclamer, de l'autre côté, une représentation symétrique. Le jet est double dans la très grande majorité des exemplaires. Les flots indiqués par la sinuosité des lignes et les poissons nageant dans ces flots, déclarent de la façon la plus précise que la représentation ainsi donnée est réellement celle de cours d'eau; mais qu'elle soit l'image de deux fleuves seulement, et de deux fleuves déterminés, les *Naharaïm*, cela est beaucoup moins certain. Le double jet, se recourbant à droite et à gauche, peut fort bien être regardé comme une simplification conventionnelle de la figure d'une eau qui, après avoir jailli, se déverse alentour dans tous les sens. Un tel jet ne différerait pas de la sorte de ceux des fontaines ornant nos parcs et nos places publiques. Toutefois, le graveur ou le sculpteur chaldéen s'étant incontestablement proposé de représenter, de la sorte, des cours d'eau, a eu ceux-ci en vue, dans son ouvrage, plus que le jet lui-même. Et je soupçonne ce jet d'être, lui au contraire, peu différent d'un simple procédé auquel la sculpture chaldéo-assyrienne a eu recours pour figurer, dans un art à ses débuts, une source sortant de terre, plutôt qu'une eau jaillissant réellement et miraculeusement à une hauteur plus ou moins grande au-dessus de la terre.

Dans les statues des génies placés à la porte du harem de Khorsabad, statues que nous font connaître les gravures de l'ouvrage de Victor Place, et dans la statue nouvellement découverte à Tello par M. de Sarzec, comme dans les deux statuettes en diorite,

---

1. Louvre, grande Galerie chaldéo-assyrienne, bas-relief à deux registres, dans l'embrasure de la quatrième fenêtre. Voyez aussi un fragment de bas-relief représentant une forteresse, escalier de l'aile des salles asiatiques.

2. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, cyl., vitr. I, casier supér., rangée 3; vitr. III (trois des poissons représentés sur un cylindre); vitr. III (les deux poissons du petit bas-relief); vitr. IV, casier infér., rangée 3.

3. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. III (le poisson à la gauche du dieu).

4. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. IV, casier infér. (cinq des poissons représentés sur un cylindre).

5. Cabinet des Médailles, cyl. n° 723, réplique du n° 722 où l'eau est, au contraire, représentée sans les poissons.

6. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, cyl., vitr. I, casier supér., rangée 4; Louvre, cylindre récemment acquis et décrit par M. Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 168.

dont le Louvre possède un débris[1], les cours d'eau, après avoir jailli du vase tenu à la main par le personnage divin, ne se détachent pas de son corps, de ses vêtements. Ils coulent sur lui à droite et à gauche pour retomber ainsi à terre.

Les statues dont Victor Place nous a donné la gravure d'après des photographies, ne présentent pas seulement ces fleuves coulant sur le devant du personnage, à droite et à gauche; deux autres fleuves remontent aux épaules de celui-ci, et, après les avoir dépassées, retombent sur le dos, de manière à former, avec les deux premiers, un groupe de quatre fleuves.

Si les deux fleuves figurant seuls sur la plupart des monuments que nous étudions, n'étaient pas simplement la représentation de deux cours d'eau en général, pris comme types de l'ensemble des fleuves, mais bien, comme on l'a prétendu, l'image du Tigre et de l'Euphrate, ces deux autres fleuves aussi formant sur le dos des génies de Khorsabad une seconde paire qui répond, par une symétrie double de la figure, à la première paire gravée sur la poitrine et le devant du corps des mêmes personnages divins, ces deux autres fleuves, dis-je, pourraient être regardés comme un souvenir quelconque du Géhon et du Phison, mentionnés, parallèlement au Tigre et à l'Euphrate, dans un document qui nous a été transmis par les Hébreux, mais nous présente des conceptions ou des descriptions incontestablement originaires de la Chaldée.

Le cylindre royal de Sargani-Sarluh[2] nous offre, lui aussi, une double symétrie dans la figure qu'il nous donne des fleuves au caractère sacré. Mais le dédoublement de la paire des cours d'eau, dans la réalité des choses, est beaucoup moins clairement indiquée. Le cylindre n'offre aux yeux, à proprement parler, qu'une scène unique, laquelle est, par symétrie, reproduite à droite et à gauche. Si les deux Izdubar, tenant chacun un vase d'où s'échappe un double cours d'eau, sont identiques l'un avec l'autre, il n'y a que deux fleuves, puisqu'il n'y a qu'un seul dieu. Et, en réalité, on voit, dans une hypothèse comme dans l'autre, deux fleuves seulement sortir d'une même source, d'un même vase, tant à droite qu'à gauche, et non quatre fleuves d'un même vase, comme cela a lieu pour les statues du harem de Khorsabad. Mais, afin de rendre plus compliquée, plus difficile encore, l'interprétation d'une scène sur laquelle tant de détails variant dans les différents monuments jettent déjà une certaine obscurité, voici un cylindre provenant, il est vrai, des ateliers de la Haute-Syrie, sur lequel un seul personnage divin tient deux vases, un dans chaque main. De chaque vase jaillit le double jet d'eau, et c'est la courbe décrite par un seul fleuve qui part à la fois de chaque vase vers le milieu de la figure. Deux des jets se sont ainsi réunis, comme fondus en un seul[3]. M. Heuzey soupçonnerait que ce dernier représentât quelque canal reliant le Tigre à l'Euphrate[4] : les deux jets extérieurs, par rapport à la figure entière, seraient, de la sorte, simplement l'image de ces deux fleuves, le Tigre et l'Euphrate. Mais alors ceux-ci ne sortiraient

1. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitrine du sud-ouest, petit torse d'une statuette et partie inférieure d'une autre, fragments décrits par Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 162-163.
2. Collection Le Clercq, n° 46.
3. Louvre, cylindre d'hématite recueilli dans un tombeau de la grande nécropole d'Antaradus.
4. Voy. *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 174-175.

plus d'une source unique, contrairement au sens de la plupart des représentations des cylindres chaldéens.

En coulant de l'un à l'autre des vases entre les mains des Naïades sculptées sur le bassin de Tello[1], vases que M. Heuzey regarde comme étant un seul passé de main en main, et, ainsi multiplié, le jet d'eau merveilleux devient « l'image de la perpétuité des eaux[2] », plutôt qu'il ne signifie, aux deux côtés de chaque vase, les deux cours distincts du Tigre et de l'Euphrate.

V. — *La plante des bords des fleuves*

Là même où ce jet double n'est pas répété de la sorte dans une série de figures, sa valeur comme symbole, par rapport aux deux fleuves frères, le Tigre et l'Euphrate, reste toujours douteuse. Il existe un passage du prophète Zacharie, où la même conception d'un jet double, origine divine de deux grands fleuves, pourrait servir de légende aux monuments figurés de Chaldée, que nous étudions. Et cependant les deux fleuves divins de l'écrivain hébreu sont tout différents des fleuves entre lesquels s'étend la Mésopotamie. Du reste, le passage en question, postérieur à la Captivité, accuse peut-être quelque souvenir rapporté en Judée des bas-reliefs considérés par les Juifs dans les monuments de la Babylonie. Voci ce texte :

« Il arrivera en ces jours-là qu'une Eau de Vie jaillira de Jérusalem. La moitié de » cette eau [coulera] vers la mer orientale et l'autre moitié vers la mer occidentale. Il » en sera ainsi le printemps-été et l'automne-hiver[3]. »

Ce dernier trait ajoute à la conception représentée dans la généralité des monuments figurés, objet de ce mémoire, l'idée de perpétuité des eaux, exprimée sur les faces extérieures du bassin de Tello, mais sans que le texte hébreu répète la représentation, comme le fait le bas-relief chaldéen.

Un détail, relevé par M. Heuzey[4], nous montre que l'art chaldéo-assyrien prête aux bords de tous les cours d'eau la physionomie propre de ceux du Tigre et de l'Euphrate, s'il ne suffit pas à corroborer l'hypothèse d'après laquelle le double jet d'eau est, dans l'ensemble des monuments figurés chaldéo-assyriens, le symbole véritable des *Naharaïm*. Une plante croît sur les bords de ces deux fleuves des bas-reliefs et des cylindres. Or, telle que nous la présentent un certain nombre de ces monuments, cette plante caractérise la double vallée du Tigre et de l'Euphrate.

Hérodote dit au sujet de la Babylonie[5] :

« De tous les pays que nous connaissons, c'est, sans contredit, le meilleur et le plus » fertile en fruits de Cérès; on n'essaye pas de faire porter à la terre des figuiers, des » vignes, des oliviers; mais, en récompense, elle y est si propre à toutes sortes de

1. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques.
2. Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 171.
3. *Zacharie*, xiv, 8.
4. Voy. *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 168.
5. Liv. I, chap. cxciii.

» grains, qu'elle rapporte deux cents fois autant qu'on a semé, et que, dans les années » où elle se surpasse elle-même, elle rend trois cents fois autant qu'elle a reçu. Les » feuilles du froment et de l'orge y ont bien quatre doigts de large. Quoique je n'ignore » pas à quelle hauteur y viennent les tiges de millet et de sésame, je n'en ferai pas » mention, persuadé que ceux qui n'ont point été dans la Babylonie ne pourraient ajouter » foi à ce que j'ai rapporté des grains de ce pays. Les Babyloniens ne font point usage » de l'huile d'olive, mais de celle du sésame. La plaine est couverte de palmiers... »

Bérose est plus succinct, mais peut-être plus instructif, quand il s'exprime ainsi au sujet du même pays baigné par les eaux du Tigre et de l'Euphrate : « Il produit le » froment à l'état spontané, l'orge, l'ers et le sésame[1]. »

Le blé aurait donc pour patrie d'origine la vallée du Tigre et de l'Euphrate. Il caractérise fort bien le pays propre où fut imaginée la figure du vase d'eau jaillissante, et c'est ce pays, le leur, le bassin des *Naharaïm*, que déterminaient, avec ces fleuves eux-mêmes, les sculpteurs et les graveurs chaldéens, quand ils représentaient le blé croissant et mûrissant sur les bords des fleuves de la figure hiératique.

En vertu d'une convention que signalent MM. Perrot et Chipiez[2] et que les sculpteurs grecs ont aussi employée volontiers, il suffisait aux artistes chaldéo-assyriens d'un ou deux épis pour indiquer un champ de blé[3]. Ce sont ainsi des champs de blé que nous représentent sur les bords des fleuves divins plusieurs monuments figurés. Tout d'abord, le petit fragment de bas-relief où restent un pied nu et le vase d'eau jaillissante[4], nous offre ce détail sur la signification duquel M. Heuzey ne conçoit pas de doute : « Du vase magique entre les deux flots bondissants, écrit-il, sort une tige de » plante, une sorte de bouton allongé, entre deux feuilles recourbées. Or, ce motif » additionnel se retrouve dans divers exemples qui donnent très nettement au bouton » central les dentelures et les barbes étagées d'un épi de blé[5]. »

C'est également une haute tige de blé que, sur un cylindre syrien, le même assyriologue reconnait s'élevant du sol et entourée de quatre divinités, parmi lesquelles Izdubar avec l'aryballe d'où jaillit le double jet d'eau[6]. Sur un autre cylindre syrien, l'épi de blé sort entre les deux jets liquides[7], là même où nous le montre le petit bas-relief précité. M. Heuzey mentionne simplement comme un « bouquet de trois feuilles », l'« image de la végétation nourrie par les eaux », que l'on voit figurer sur un autre cylindre provenant des ateliers de la Haute-Syrie, cylindre d'hématite conservé au Louvre[8]. Mais le même orientaliste a retrouvé l'épi de blé, placé entre deux flots, sur un cylindre du Cabinet des Médailles, monument dû non à l'art chaldéen, lui non plus, mais à l'une des écoles de glyptique qui procédèrent de l'école babylonienne[9].

1. *The ancient Fragments*, édit. Cory, p. 24.
2. *Histoire de l'Art dans l'antiquité*, t. II, p. 557-558.
3. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. IV, casier infér., cyl., rangée 4, représentant un champ de blé où passent deux bœufs.
4. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. II, contenant des cylindres (vers l'ouest).
5. *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 167.
6. *Ibid.*, p. 178-179.
7. *Ibid.*, p. 167-168.
8. *Ibid.*, p. 174-175.
9. *Ibid.*, p. 172.

Ne seraient-elles pas des blés plutôt que des roseaux, ces trois tiges feuillées se dressant au-dessus des deux gerbes d'eau, sur un cylindre du Louvre[1], et cette tige qui, sur un autre cylindre du Louvre provenant des ateliers de la Haute-Syrie, s'élève là où, jaillissant du vase tenu par deux Izdubar, répétition symétrique l'un de l'autre, les fleuves se séparent pour retomber et couler dans deux directions divergentes[2]? Serait-elle une tige de blé, plutôt qu'un arbuste, cette belle plante croissant à la droite du bassin posé en terre sur l'un des cylindres du Cabinet des Médailles[3]? Et le serait-elle encore plutôt que le tronc même d'un arbre, cette autre haute tige figurant non plus tout auprès du bassin d'eau jaillissante, mais derrière chacun des deux personnages assis aux côtés de celui-ci, sur la réplique de ce cylindre, elle aussi, conservée à la Bibliothèque Nationale[4]?

Mais ce n'est plus le froment, c'est le palmier très caractérisé, qui se dresse derrière le dieu assis, sur un autre cylindre de la même collection, où figure le jet d'eau divin[5]. Le palmier est encore l'une des principales productions de la Babylonie, au témoignage d'Hérodote, et les bois qu'il forme encore aujourd'hui sur les bords du bas Euphrate, font l'admiration des voyageurs modernes[6]. Enfin, c'est l'arbre sacré dont, sur un cylindre du Louvre, les deux fleuves divins baignent les racines et entretiennent la vie et la fécondité perpétuelle, comme dans un passage de l'*Apocalypse*[7], répétant une donnée de la haute antiquité orientale. Et c'est dans la Babylonie-Chaldée que fut localisé l'habitat de l'arbre sacré.

VI. — *Le dieu près des fleuves*

L'arbre sacré se dressait là, à Éridu, juste au centre de la surface terrestre, comme nous l'affirme l'hymne en son honneur[8]. Ce n'est plus cet arbre sacré, mais la source divine des fleuves que localise également au milieu de la terre un mythe phénicien subsistant tant bien que mal dans ce passage de Sanchoniathon :

« Il, c'est-à-dire Cronos, ayant guetté son père [Samin] Ouranos, en une certaine » localité au centre de la terre, et l'ayant pris, tenu sous sa main, lui coupa les parties » honteuses, tout près des sources et des fleuves[9]. Dans cet endroit-là, Ouranos fut » consacré; son souffle vital fut partagé, et le sang de ses parties honteuses découla sur » les sources et les eaux des fleuves. On montre encore actuellement ce lieu[10]. »

On le montre, mais Sanchoniathon, si prodigue de noms propres, ne paraît pourtant pas assez bien informé pour nous donner ce nom-là. Et je soupçonne que, primitivement

1. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I (vers l'ouest), casier supér., cyl., rangée 1.
2. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, 3e casier inférieur.
3. N° 725.
4. Cabinet des Médailles, cyl. n° 725 *bis*.
5. Cabinet des Médailles, n° 729.
6. Voy. Ainsworth, *A personal narrative of the Euphrates Expedition*, t. II, p. 84-87.
7. xxii, 1-2.
8. Ligne 4.
9. Des sources des fleuves (?).
10. *The ancient Fragments*, édit. Cory, p. 12-13.

au moins, ce lieu se trouvait encore non loin du fond du golfe Persique, précisément là où des témoignages multiples placent la patrie d'origine des Phéniciens. J'incline du moins à penser qu'il a existé originairement quelque rapport entre ce mythe phénicien et la conception de la source divine et générale des fleuves, telle que nous la font connaître les monuments figurés de la Chaldée. Or, dans ce passage de Sanchoniathon, nous voyons en scène deux divinités : d'une part, le dieu *Samin*, « Ciel », du corps duquel, pour ne pas pousser davantage le rapprochement avec le vase d'eau jaillissante, découle le liquide de vie, après une séparation faite; d'autre part, le dieu Il, lequel ne recule pas devant un tel attentat, mais procure par là à la terre un bienfait inappréciable.

Parallèlement à cette donnée de l'hiérologie phénicienne, la conception chaldéenne de la source divine des fleuves, telle que nous la présentent les monuments figurés suppléant au manque actuel de textes et telle qu'elle se dégage de l'ensemble de ces documents, implique deux divinités principales, le dieu des fleuves, duquel il a été parlé précédemment, et le dieu placé près des fleuves. Ni l'un ni l'autre ne se trouve dans une situation extrême ni ne joue un rôle odieux, comme il arrive aux dieux du mythe phénicien. Mais il y a lieu de remarquer que la même figure divine, le même personnage du panthéon chaldéen, par un intervertissement des fonctions, remplit sur tel monument celle de dieu des fleuves, quand la sienne sera, au contraire, sur tel autre, celle du dieu placé près des fleuves.

Sur un cylindre du Cabinet des Médailles[1], dans la moitié que l'empreinte place à gauche, le dieu à longue barbe, à la tiare ornée de cornes, siégeant sur son trône, ce dieu paraissant occuper, dans la théogonie chaldéenne, une place en tête, comme est celle de Samin dans la théogonie phénicienne, présente de la main droite à Izdubar, comme on continue en France à nommer cet autre dieu, à Gilgamish, comme on l'appelle maintenant plus volontiers Outre-Manche, la source des fleuves (?). Partant de la poitrine du dieu assis, le double jet d'eau se développe en lignes sinueuses. Sur un autre cylindre[2], le jet jaillissant de même du vénérable dieu siégeant sur un trône, mais jet unique cette fois, long et barbelé en dessous, paraît tomber sur Izdubar qui le reçoit, un genou en terre[3]. Un taureau, à demi assis à terre, se voit entre les deux divinités. Ce taureau semble le même, au point de vue de la conception hiérologique, que celui représenté sur le magnifique cylindre de Sargani-Sarluh[4]. L'animal y a, dans les deux parties symétriques du monument de l'art chaldéen, la tête tournée vers le vase. Mais ce dernier, assez gros, est tenu là par Izdubar lui-même, aussi un genou en terre. Ce n'est plus à lui, mais, par lui, au taureau que le vase est présenté, et, observe M. Heuzey, « le taureau aspire avec avidité le liquide jaillissant[5] ». Les grandes cornes rugueuses du ruminant paraissent, aux yeux du même archéologue, caractériser plutôt le buffle

1. N° 707.
2. Cabinet des Médailles, n° 706.
3. Cf. Ὁ θελών λαβέτο ὕδωρ ζωῆς δωρεάν, S. Jean, *Apoc.*, xxii, 17.
4. Collection Le Clercq, n° 46.
5. *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 164.

sauvage, ce symbole suprême de la force brutale dans la littérature hébraïque. Cet animal, représenté sur le cylindre de Sargani-Sarluh, est celui qui lutte communément avec le héros.

Izdubar lutte aussi souvent contre un lion. On le voit précisément dans cette attitude à droite et à gauche des deux fleuves, du double jet d'eau, sur un cylindre du Louvre[1]. Le groupe est ainsi répété sur ce monument, mais la symétrie n'est qu'approximative. Si le titre de « Nemrod-Epos », donné par la science allemande à l'épopée que nous avons, en France, l'habitude de désigner par l'expression « le poème d'Izdubar », autorise suffisamment l'identification du héros des textes cunéiformes et des monuments chaldéo-assyriens avec le personnage ou mieux la personnification ethnique, nommée Nemrod dans la *Genèse*[2], un rapprochement surgit très naturellement dans l'esprit, d'une part, entre ce cylindre où, soit près de cours d'eau indéterminés, soit, si l'on veut maintenir l'hypothèse de M. de Longpérier, près des Naharaïm, caractérisés par leur dualité et les trois tiges feuillées qu'ils arrosent, Izdubar lutte contre un lion, et, d'autre part, entre ce texte-ci, parvenu à nous en hébreu, mais très probablement rédigé primitivement en un autre idiome sémitique et dans la vallée du bas Euphrate :

« Chus [les Kouschites] engendra [comptèrent comme l'une de leurs tribus] » Nemrod. Il devint un fort [ce peuple devint un peuple de forts] dans le pays. Il fut » un fort-chasseur sous les yeux de Yahwé[3]. D'où le dicton :

« Comme Nemrod, un fort, un chasseur sous les yeux de Yahwé. »

» Son royaume comprit d'abord Babylone, Erech, Accad et Calnè, au pays de » Sennaar. De ce pays, Nemrod passa en Assyrie[4]; il [y] bâtit Ninive, Rehôbôth-Ir, » Calah[5], et Resen, situé entre Ninive et Calah. Ce Resen est la grande ville[6]. »

De la sorte, le dieu Izdubar, placé près des fleuves, caractériserait la race conquérante du pays, la couche kouschite de population, superposée à la couche sémitique qui l'y avait précédée et se fondit ensuite avec elle en lui laissant sa langue, l'assyrien.

Ailleurs, le même dieu Izdubar n'est plus placé près des fleuves dans l'attitude de la lutte, mais seulement debout et tenant à la main sa lance légendaire, garnie de l'*amentum*. Il est appuyé sur cette arme, en partie disparue dans l'état actuel d'un cylindre du Louvre, et se tient ainsi derrière le dieu assis, de la main gauche duquel jaillissent les deux fleuves : « Ce n'est pas sans raison, il faut le croire, observe M. Heuzey, au sujet d'un autre cylindre du même musée et d'un style très ancien[7], que, derrière son trône (le trône du dieu coiffé de la tiare chaldéenne), on a représenté debout le célèbre héros de l'épopée nationale, Izdubar, tenant renversée une lance garnie de l'*amentum*[8]. »

De même qu'Izdubar joue parfois le rôle de dieu des fleuves et tient lui-même le

1. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., cyl., 1re rangée.
2. Voy. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'antiquité*, t. II, p. 16.
3. Simple superlatif.
4. Ou « à Assur ». D'autres traduisent : « De ce pays sortit Assur... »
5. Nimroud.
6. *Genèse*, X, 9-12.
7. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. IV, casier infér., cyl., rangée 1.
8. *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 163.

vase dans lequel est la source d'eau jaillissante, à la place du dieu portant une longue barbe, drapé dans l'ample manteau de laine floconneuse et coiffé de la tiare ornée de cornes; de même, et réciproquement, quelques cylindres nous présentent, près des fleuves, mais n'en tenant plus lui-même la source, un dieu d'aspect non moins vénérable. Un tel personnage portant cette tiare et ce manteau de laine, mais sans indication de flocons, personnage qui semble à double visage, comme Janus, ou la Prudence à l'un des quatre angles du tombeau de François II, dans le transept sud de la cathédrale de Nantes, — un tel personnage se tient debout, sur un cylindre du Louvre, devant le dieu des eaux assis, de la poitrine duquel jaillissent les deux fleuves[1]. Ce « dieu médiateur à double visage », comme l'appelle M. Heuzey[2], présente, sur un cylindre syrien, au dieu assis, un adorateur coiffé d'un turban et lui-même d'un caractère divin ou tout au moins héroïque. Sur deux cylindres conservés au Louvre[3], c'est à deux que, debout, coiffés de la tiare ornée de cornes et vêtus d'un manteau de laine sans flocons, des personnages divins amènent au dieu des eaux assis un adorateur, homme par la moitié supérieure du corps et, par l'inférieure, oiseau monté sur des pattes grêles. Plusieurs cylindres de la Bibliothèque Nationale représentent une scène semblable. Le personnage, amené au dieu des eaux par deux autres dieux d'aspect très vénérable, y est, lui, d'aspect encore singulier[4], il a les cuisses pareilles à des jambes de satyre[5].

Je signalerai encore, sur divers autres cylindres, deux ou trois personnages distincts d'Izdubar et du dieu des eaux[6]. Deux personnages se voient de même aux côtés du disque ailé, sur le cylindre du Louvre, où ce disque contient la source divine des fleuves[7]. Et, sur les cylindres du Cabinet des Médailles[8], où l'eau divine jaillit d'un bassin posé à terre, un personnage est assis de chaque côté de ce bassin et reçoit l'un des deux jets d'eau représentant les fleuves et les rivières.

Enfin, un dieu guerrier, levant d'un bras menaçant la masse d'armes chaldéo-assyrienne, se voit, sur deux cylindres syriens, en outre du dieu portant la source des fleuves. Ici[9], il est seul; là[10], accompagné d'un autre personnage. Mais ce dieu guerrier appartient en propre aux populations de la Syrie: il manque au panthéon chaldéo-assyrien, et, de la sorte, ne rentre plus dans l'objet de cette étude.

---

1. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. IV, casier infér., cyl., rangée 3.
2. Voy. *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 2 et 3, p. 178-179.
3. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., cyl., rangée 2; vitr. IV, casier infér., cyl., rangée 2.
4. Cabinet des Médailles, cyl. n° 729.
5. Cabinet des Médailles, cyl. n°s 722, 723.
6. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., cyl., rangée 4; 3e casier infér., cyl. syrien; vitr. III; vitr. IV, casier infér., cyl., rangée 1; cylindre décrit par Heuzey, *loc. cit.*, p. 168.
7. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. IV, 2e casier infér., cyl., rangée 4. Cf. le cylindre babylonien publié par John Landseer, *Sabean Researches*, où le double jet jaillit au contraire d'un vase sur un petit disque sans rayons.
8. N°s 725, 725 *bis*.
9. Voy. *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 174-175.
10. *Ibid.*, p. 172-173.

LETTRE A M. CERQUANT SUR LA MYTHOLOGIE ÉGYPTIENNE

PAR

FRANÇOIS CHABAS[1]

Mâcon, le 7 avril 1871.

Monsieur,

L'étude que je termine en ce moment de Circé et d'Ulysse dans l'*Odyssée* m'a montré une transformation bien remarquable du char du soleil en un navire et du ciel en l'Océan. Cette transformation, qui est le fond épique de toute l'odyssée des Argonautiques et de tant d'autres légendes, se retrouve très assurément dans la mythologie védique, ce qui n'a rien d'étonnant.

Mais j'ai vu aussi quelque part, et je crains bien que ce soit dans l'abbé Pluche, qu'Osiris est représenté quelquefois sur un navire, — à cinquante rameurs, comme le vaisseau d'Ulysse et celui des Argonautes, — et qu'un aviron lui sert aussi d'attribut ou de signe représentatif, et un tel accord entre les deux races mérite bien attention. C'est pourquoi je vous serais bien reconnaissant de me donner là-dessus quelques renseignements de fait, en y joignant vos propres observations sur la raison d'une telle transformation. Je l'explique très aisément pour l'Inde et la Grèce : « La mer, selon l'expression de Byron, est le glorieux miroir où le Tout-Puissant aime à se contempler. » Elle est bleue comme le ciel, ou blanche, ou sombre, et le char du soleil, solitaire dans l'Empyrée, se compare très naturellement au navire sillonnant l'immensité.

Mais ce courant d'idées est-il celui qu'ont suivi les Sémites du Nil? Je crois que le Nil pour les Égyptiens est bien l'Océan; mais est-ce là que navigue Osiris, et y navigue-t-il en qualité de dieu Soleil? Voilà la question, que j'explique mal peut-être au milieu de nos ennuis publics qui me troublent, mais que vous comprendrez bien sans mes explications.

J'ai la confiance que vous me pardonnerez de m'adresser à vous pour lever une difficulté que vos études spéciales vous rendent si apte à éclaircir. Aujourd'hui plus que jamais on peut dire : « Voici les temps annoncés, » et « laboremus ».

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et dévoués,

CERQUANT,
Inspecteur d'Académie.

---

1. M. Virey avait bien voulu appeler mon attention sur deux lettres de M. Cerquant à Chabas et de Chabas à M. Cerquant, qui lui paraissaient renfermer des détails intéressants sur la manière dont l'illustre égyptologue comprenait plusieurs des questions relatives à la religion égyptienne. Madame Piquemal, fille de Chabas, a bien voulu en copier le texte dans les registres de son père, et m'autoriser à les publier ici. C'est une complaisance dont les lecteurs du *Recueil* la remercieront, comme je le fais très sincèrement. — G. M.

Chalon-sur-Saône, 12 avril 1871.

Monsieur,

Votre lettre m'a trouvé occupé à un travail pour la Chambre de Commerce, puis sont venues les fêtes de Pâques, à l'occasion desquelles j'avais un engagement à la campagne. Je suis rentré hier au soir, et, aujourd'hui seulement, je puis m'occuper de la question que vous soumettez à mon appréciation.

Les Égyptiens représentaient l'espace comme un vaste océan, qui remplissait tout à l'époque chaotique. Lorsque le principe divin, qui remplissait lui-même l'immensité, songea à donner une organisation à l'univers, son premier acte fut de soulever la voûte du ciel, puis il créa le ciel, la terre, les astres, les éléments, les créatures : c'est ce que la mythologie égyptienne exprime d'une manière mythique en disant que Dieu forma ses propres membres.

La donnée hébraïque présente beaucoup d'analogies avec ce mythe. Dieu fit le *req'iah* (πετρέωμα) au milieu des eaux, afin de séparer les eaux d'en bas de celles d'en haut; les poètes hébreux figurent les astres comme fixés sur ce *req'iah*, qui est évidemment une barrière supposée solide. — *feste*, selon la traduction de Luther.

Pour les Égyptiens, l'abîme, dont le nom était *Nun*, enserrait la Création : les astres le parcouraient nuit et jour, et leurs voyages quotidiens, leurs révolutions annuelles étaient des *navigations*. Rien n'est plus fréquent que la représentation de la course du soleil dans les vingt-quatre heures de la journée, considérées comme des divisions distinctes de la route. Le dieu est au centre de la barque, abrité par un naos ou par un serpent dont le corps forme voûte. Un dieu tient le gouvernail, un autre dieu se tient à l'avant, la pique en main pour découvrir l'ennemi et le frapper, et quelques autres dieux forment cortège autour de lui dans la barque même; souvent aussi des dieux stellaires, nommés *Akhimous*, tirent à la cordelle le vaisseau divin.

Le dieu principal est toujours le Soleil, mais il reçoit des noms divers, Phra, Tum, Khpra, Horemakhou (Harmachis), etc. La scène tient évidemment de près au rôle astronomique du dieu solaire, mais le mythe du dualisme s'y rattache étroitement, car, caché dans les eaux du *Nun*, l'ennemi du soleil, le serpent Apap, guette constamment le dieu; toujours frappé, toujours vaincu, Apap ne périt jamais, et chaque jour il recommence son éternelle poursuite, dont le but paraît être de précipiter le soleil dans l'abîme et de recommencer le chaos.

Sur le dogme cosmogonique de Phra se soude le dogme providentiel d'Osiris, qui, lui, succombe sous les coups de Set, son adversaire, puis revient à la vie, triomphe de Set et de ses satellites, et devient le type divin de la vie nouvelle qui attend les justes au delà de la tombe. C'est absolument l'idée chrétienne. Comme entre le soleil et Apap, la lutte entre Osiris et Set se renouvelle éternellement : elle est l'image de la vie de l'homme sur la terre. Après le trépas, les élus enrôlés dans l'armée d'Osiris concourront éternellement à la guerre contre l'armée de Set; le triomphe du bien est assuré, mais le mal n'est jamais anéanti, il faudra le combattre sans cesse.

On comprend maintenant pourquoi les Égyptiens nommaient la mort *l'arrivée à l'Occident,* et se souhaitaient les uns aux autres *un bon Occident après une longue vieillesse.* Le coucher du soleil était assimilé à la mort, et son lever à la résurrection. Aussi Osiris, dieu qui a souffert la mort, fut-il de bonne heure assimilé au soleil de la nuit; l'un de ses noms, *Khentament,* signifie celui qui est dans l'Ament, — l'Occident, — et, tandis que Phra est essentiellement le seigneur de l'Empyrée, le ciel d'en haut, Osiris est le seigneur du *Seba,* le ciel d'en bas.

Mais ni Phra, ni Osiris, non plus d'ailleurs qu'Ammon, ni Ptah, ni aucune autre individualité divine, ne représente complètement ni exclusivement le dieu de l'Égypte. Les prêtres enseignaient la science sacrée dans laquelle étaient énumérés les noms, les formes et les virtualités des types divins, et cette science des mythes servait de passeport et de moyen de salut pendant les épreuves de la vie, de la mort et des pérégrinations d'outre-tombe. Cependant, les initiés savaient très bien que Dieu est une puissance unique, existant avant toute chose, ayant créé les dieux, les créatures, le monde matériel et celui des idées, et n'ayant ni nom qu'on puisse prononcer, ni forme qu'on puisse apercevoir ou imaginer.

Une telle abstraction n'était pas compatible avec les idées d'un peuple tel que les Égyptiens, grands partisans des pompes monumentales : il leur fallait, comme aux Hébreux, des *dieux marchant devant eux.* C'est pour ce motif qu'à côté de l'idée la plus grandiose et la plus exacte que l'homme puisse se faire de la divinité, on vit se développer un polythéisme apparent, dont les ramifications descendaient jusqu'au fétichisme, et cela par une série de dérivations et de combinaisons dont nous pouvons déjà saisir le mécanisme.

En somme, la mythologie égyptienne est un abîme plus vaste et plus profond que le *Nun.* Nous commençons à soulever la voûte qui va nous donner un terrain solide pour rétablir les *membres du dieu* et organiser le chaos : qu'Osiris et Thoth nous viennent en aide!

Non seulement la donnée pure du dieu égyptien ne suffisait pas pour les besoins du culte public, elle était même insuffisante pour la dévotion des initiés et pour l'enthousiasme des poètes religieux. Chez nous, les manifestations religieuses s'adressent rarement à Dieu le Père : églises et sanctuaires sont placés sous l'invocation de la Vierge, des Saints, du Christ, du Cœur du Christ ou de certains faits religieux; prières et hymnes sont inspirés surtout par les actes de la divinité en rapport avec la créature. Il en était de même chez les Égyptiens : c'est pour ce motif qu'on trouve indifféremment Ammon, Ptah, Khpra, Phra, Tum, Schou, etc., invoqués comme dieux uniques, auteurs de toute chose, pères des dieux. Le prêtre égyptien savait bien que ces noms n'étaient que des voiles laissant apparaître certains caractères spéciaux du vrai Dieu, personnifiant certains actes ou événements de la cosmogonie.

Tous ces dieux et même *Ptah* sont alors dépeints comme conduisant le soleil, comme auteurs de la lumière, comme ayant pour corps le disque même de l'astre. C'est ainsi qu'Osiris, bien qu'il soit spécialement le soleil mort, c'est-à-dire vaincu et enseveli par les ténèbres de la nuit, est lui-même glorifié comme *soleil brillant à l'horizon,*

donnant la clarté à la face des ténèbres, irradiant la lumière par la double plume de son diadème et inondant le monde de lumière, à l'instar du soleil, chaque matin.

Voilà, Monsieur, comment Osiris a pu, dans l'enthousiasme des poètes, être identifié avec le soleil; voilà pourquoi on a pu le figurer comme naviguant sur la barque solaire. Mais il ne m'est pas arrivé de le voir, dans ces sortes de scènes, remplacer le dieu Soleil dans la course diurne. Il n'y a pas de rameurs à la barque solaire, et l'aviron n'a jamais été reconnu au milieu des attributs d'Osiris. D'un autre côté, il n'y a pas eu lieu, en Égypte, à transformer les chars en navires, car l'usage des chars et des chevaux dans ce pays est infiniment plus récent que le mythe osiridien. L'Égypte n'a eu qu'une route, le Nil, et ses principaux chemins étaient des canaux; aussi la navigation y est-elle d'origine très ancienne. Le bateau sert de déterminatif aux verbes de voyage, aussi bien que les deux jambes humaines en marche.

Si la mythologie égyptienne est très imparfaitement connue, on peut en dire autant de la mythologie grecque et romaine. Il y a quelque chose que nous ignorons au delà des ridicules histoires de Jupiter, de Saturne et de Vénus : les railleries de Lucien sont, je crois, de mauvais guides. Quoi qu'il en soit, en l'état de la science, il est difficile de saisir les rapports qui ont existé entre ces diverses mythologies. Il y a certainement de l'analogie entre le mythe d'Osiris et celui de Liber pater, que les légendes orphiques représentent comme ayant été mis en pièces par les Titans furieux, qui avaient enterré les lambeaux de son corps. Ce dieu, ajoutent ces légendes, renaquit sain et entier (Macrobe, *Comm.*, I, 12).

Je viens de citer Macrobe : cet auteur donne des renseignements qui tendent à identifier Liber avec le soleil et le soleil avec Osiris. Diodore parle dans le même sens, mais je n'oserais vous engager à vous appuyer sur les autorités classiques pour ce qui regarde la science égyptienne. Les Grecs ont voulu tout expliquer à leur manière, et ils ont réussi à tout altérer. Un recueil de leurs erreurs et de leurs absurdités serait utile à dresser. J'y songerai peut-être.

Veuillez agréer, etc.

Fr. Chabas.

SUR UNE FORME DU PRONOM FÉMININ

DE LA SECONDE PERSONNE DU SINGULIER

PAR

G. Maspero

Les formes 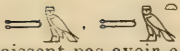 , du pronom féminin de la seconde personne du singulier, ne paraissent pas avoir excité l'attention des égyptologues depuis le jour où Erman les signala[1]. Lorsque j'avais rencontré la première dans un des textes de

1. Erman, *Zur Erklärung der Pyramidentexte*, dans la *Zeitschrift*, t. XXIX, p. 40-42, et t. XXX, p. 19; il y en a d'autres exemples que ceux qu'Erman a cités.

Pepi Ier, elle m'avait frappé par son apparence berbère; mais, occupé à des travaux d'un ordre différent, je n'avais pas jugé opportun de poursuivre l'idée qu'elle me suggérait. C'est seulement dans ces derniers temps qu'ayant repris l'étude comparative de l'égyptien et des langues du nord de l'Afrique, je me suis décidé à publier les observations que j'ai pu faire depuis quelques années sur ce point particulier.

est la forme absolue de , qui en diffère par l'adjonction de , comme , , , , diffèrent de et de , et je laisse de côté, pour le moment, la finale , afin de ne m'occuper que de : c'est cette qui me paraît pouvoir s'expliquer par l'analogie des langues berbères. Si l'on compare en effet à son masculin , on est amené à se demander si la notion du féminin n'est pas exprimée par la finale : or, c'est M, vocalisée de différentes manières, qui, dans les dialectes berbères, marque le pronom suffixe de la seconde personne du féminin. Ainsi, en tamachek, on a, derrière un nom et exprimant la possession, -M, [ENN]EM, *de toi* (fém.), derrière un verbe et marquant le régime direct, [KE]M, -M, *toi* (fém.), derrière un verbe et marquant le régime indirect, -M, -AM, -[H]AM, *à toi* (fém.), derrière les prépositions, -EM, *toi* (fém.)[1], tandis que les dialectes du Mzab offrent, dans les mêmes positions, -EM (Oued Rir', -IM), -M, -IAM (Ouargla et O. Rir', -AM)[2] et et le kabyle, -M, -IM, -AM, -[K]EM, -IAM[3]. M et ses variantes, -EM, -AM, -IAM, représentent donc pour le berbère le pronom féminin de la seconde personne du singulier suffixe. Cette -M berbère du féminin ne serait-elle pas -M, qu'on trouve dans cette forme archaïque du pronom féminin de la seconde personne? Avant de répondre à cette question, il faut examiner la façon dont l'égyptien archaïque et le berbère traitent les éléments dont se compose le pronom de la seconde personne féminine.

L'égyptien a un thème T, qui, — suivi de OU, terminaison masculine, forme le pronom masculin suffixe, TOU, — suivi de M, forme le pronom féminin suffixe TIM[I], TIM, TEM. Pour en déduire le pronom isolé, il emploie trois procédés au masculin, suffixion de T, TOU[I]T, TOUT, préfixion de N et suffixion de T, NITOUT, ce qui suppose une forme intermédiaire NITOU, dont je crois avoir rencontré des exemples comme de NISOU pour la troisième personne du singulier masculin; on n'a encore relevé à propos du féminin que la combinaison TIMÎT, mais rien n'empêche que les autres combinaisons *NITIM et *NITIMIT aient existé. Quoi qu'il en soit de ce dernier point, on peut affirmer que, dans ce système archaïque du pronom, le est la marque de la personne en général, les finales OU et M sont les indices du genre, les affixes T et NI, les éléments qui transforment le pronom suffixe en un pronom isolé dans ses emplois divers.

En berbère, si l'on considère d'abord les pronoms isolés de la seconde personne singulière, on constate qu'ils sont : 1° *pour le masculin*, KAÏ, KAÏOU en tamachek[4],

1. HANOTEAUX, *Essai de Grammaire de la langue Tamachek*, p. 32-36.
2. BASSET, *Étude sur la Zénatia du Mzab*, p. 5-8; GOURLIAU, *Grammaire complète de la langue Mzabite*, p. 41-46.
3. HANOTEAUX, *Essai de Grammaire Kabyle*, p. 49-59.
4. HANOTEAUX, *Essai de Grammaire de la langue Tamachek*, p. 22.

CHETCH, CHETCHI en dialecte du Mzab[1], CHEK dans les dialectes d'Ouargla et de l'Oued Rir'[2], KETCH, KETCHI, dans le kabyle[3]; 2° *pour le féminin,* KEM, KEMMOU, en tamachek, CHEM, CHEMMI, en mzabite, KEM, KEMMI, en kabyle. La comparaison des dialectes porte à croire que le tamachek a dû posséder au début une forme *KAK, *KAKI, analogue à CHETCH, CHETCHI, CHEK, et où le second K a été remplacé par I[4]. De toute manière, nous sommes forcés d'admettre que le pronom isolé de la seconde personne en berbère résulte : 1° *au masculin,* de la combinaison d'un préfixe K, TCH, CH, avec le pronom masculin suffixe de la seconde personne, *K + AK = K-AÏ en tamachek, CH + ITCH, ETCH = CHETCH, CHETCHI en mzabite, CH + EK, IK = CHEK dans les dialectes d'Ouargla et de l'Oued Rir'; 2° *au féminin,* de la combinaison du même préfixe K, TCH, CH, avec le pronom féminin suffixe de la seconde personne, K + EM en tamachek, CH + EM en mzabite et dans les dialectes d'Ouargla et de l'Oued Rir'.

Rapprochant les faits ainsi obtenus, on constate que l'élément KE-CHE-TCHE du berbère est à l'élément -EM dans la même proportion que l'élément ⟹ T de l'égyptien est à l'élément 𓅱 M, en d'autres termes que, si KE-CHE-TCHE est un support commun aux deux genres et différencié par deux suffixes qui sont l'un le pronom affixe masculin, l'autre le pronom affixe féminin M de la seconde personne du singulier, ⟹ est de même un support commun aux deux genres et différencié par deux suffixes dont le second 𓅱 -M, ne se rencontrant qu'au féminin, doit être un suffixe féminin. L'identité de son 𓅱 M-M, l'identité de sens, l'identité d'emploi, tendent à impliquer l'identité d'origine, et à me faire croire que 𓅱 M de l'égyptien archaïque ⟹ 𓅱 TIM (TEM), ⟹ 𓅱 TIMÎT-TIMET, est un pronom féminin suffixe de la seconde personne du singulier dont nous ne trouvons plus actuellement la trace que dans ces deux formes.

Je compte montrer qu'il y a dans le très vieil égyptien un nombre relativement assez considérable d'éléments grammaticaux, qui se retrouvent dans les idiomes berbères, et qui montrent des rapports entre les deux langues plus étroits qu'on n'est disposé à l'admettre jusqu'à présent. L'un des plus intéressants, et que j'étudierai en temps et lieu, est ce préfixe ⟹, 𓏲, TI, qui subsiste surtout dans des noms propres et dans un petit nombre de noms communs aux temps classiques.

DER NAME DER STADT EDFU

VON

W. MAX MÜLLER

In den koptischen Akten des Konzils von Ephesus, ed. BOURIANT, *Mémoires de la Mission française,* t. VIII, p. 69, einem im allgemeinen sehr interessanten Text, wird

1. BASSET, *Étude sur la Zénatia du Mzab,* p. 4; GOURLIAU, *Grammaire complète de la langue Mzabite,* p. 19.
2. BASSET, *Étude sur la Zénatia du Mzab,* p. 4-5.
3. HANOTEAUX, *Essai de Grammaire de la langue Kabyle,* p. 49-50.
4. Cf., pour cette substitution de *i* à *k*, BASSET, *Étude sur la Zénatia du Mzab,* p. 3-4.

in der Bischofsliste erwähnt : Pabiskos, der Bischof von ⲥⲃⲉϩⲧ. Dafür bietet, wie Bouriant anmerkte, die (mir nicht zugängliche) Konziliensammlung von Mausi « Apollonos » (scilicet-polis). Anscheinend ist diese Stelle seit 1892 von niemand bemerkt worden — wie viele Ägyptologen lesen auch wohl Konzilienakten? Nachdem ich zufällig darauf gestoßen bin, scheint es mir angebracht, darauf hinzuweisen daß wir hier eine außerordentlich wichtige Stelle haben, durch welche die vielumstrittene Umschreibung des alten Namens von Apollinopolis magna, Edfu, gesichert wird.

Über die hieroglyphische Wiedergabe dieses Namens haben zuletzt Erman, *ÄZ.*, XXIX, 1891, 63, und Maspero, *Études de Mythologie*, II, 313 (= *L'Anthropol.*, II, 401) gehandelt. Erman hat die Hypothese aufgestellt, der *Bḥdt* (═ *bḥ*) geschriebene Name enthalte eine graphische Umstellung und man solle *Dbḥt* lesen, abgeleitet von dem Wort *dbḥ* « beten » (so?)[1]. Das war äußerst ansprechend. Nunmehr zeigt aber ⲥⲃⲉϩⲧ, daß diese Theorie sich nicht bestätigt. Niemand wird in ⲥⲃⲉϩⲧ kühne und sonst nirgends nachweisbare Lautvertauschungen von *d* und *s* annehmen; eine irrige Lesung der späteren Priester ist auch kaum möglich. Wir haben also den Stadtnamen *S-beht* d. h. 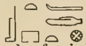 *S(t)-beḥd(et)* « Sitz von B. » Die Stadt ist nach dem Heiligtum benannt. Man darf nicht lesen « Sitz des Gottes von *Bḥdt* », wie früher vermutet wurde; das müßte etwa **s-beḥdit(e)*, *sbehtit* lauten. Vermutlich steht hier *e* für älteres *a* vor *ḥ* (älter **baḥdet*).

Die demotische Schreibung 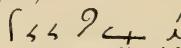 *Ḥar-bḥtt* (siehe Brugsch, *W. S.*, 1365, etc.) hätte übrigens schon längst die richtige Lesung entscheiden sollen. Bei ihr läßt sich ja keine kalligraphische Umstellung verteidigen, im Gegenteil ist ist *bḥ* unschön ausgedrückt. Vgl. dann noch die Hieroglyphengruppe 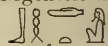 , Maspero, *l. l.* Demnach ist die Lesung *bḥdt* (nach Maspero von Lepage-Renouf zuerst vorgeschlagen) nach jeder Seite hin gesichert.

Von *Bḥdt* läßt sich natürlich keine Etymologie geben, aber das ist kein Unglück. Die schönen Etymologien so vieler Ortsnamen bei den Ägyptologen und schon bei den späteren Hierogrammaten haben ja oft keinen Wert[2]. Es ist noch eine Schwierigkeit da : in der späteren Aussprache des alten Tempel- oder Stadtnamens fehlt eine Spur der Femininendung; sie müßte sehr früh abgefallen sein. Aber zunächst ist es genug, daß wir die spätere Aussprache haben.

1. Soviel ich weiß, ist diese Bedeutung in älterer Zeit nicht belegbar. *Dbḥ* heißt im alten Reich nur « opfern ». Erst im neuen Reich tritt die Bedeutung « etwas erbitten » auf, *Deir el-Bahari*, Naville, 76; *DHI.*, II, 38; *Chetitervertrag*, Z. 5 (*Six Temples*, 12, 31, ist unklar). In der alten Vulgärsprache muss also das Wort « opfern » eine Übergangsbedeutung wie « einem mit Bittopfern nahen » angenommen haben. Nebenbei bemerke ich, wir haben in diesem Wort eine merkwürdige ägyptisch-semitische Vokabel *dbḥ* = sem. *ḏbḥ*. Die ältesten ägyptischen Kultausdrücke sind überhaupt zu einem grossen Teil aus dem Semitischen entlehnt.

2. Vgl. die von ⲉⲧⲃⲱ! Dieser Name könnte nubisch sein.

LE PÈRE DE THOUTMÈS III

PAR

ÉDOUARD NAVILLE

De qui Thoutmès III était-il fils? Cette question, qui, il y a quelques années, ne pouvait pas être résolue définitivement, me semble tranchée par les découvertes récentes, et en particulier par l'inscription d'[illegible] *Anna*, trouvée par M. Boussac et commentée par M. Maspero. Thoutmès III était fils de Thoutmès II. Cependant quelques égyptologues hésitent encore à admettre le renseignement si clair qui nous est fourni par cette inscription. Dernièrement, M. Lieblein[1] a proposé une interprétation de ce texte, d'après laquelle Thoutmès III serait le fils de Thoutmès Ier, comme le croyait Hincks, et comme, à sa suite, l'ont cru Lepsius, E. de Rougé et Mariette. Ce qui, pour M. Lieblein, est la preuve la plus concluante de l'exactitude de sa traduction, et de l'ancienne opinion, c'est la statue d'Anebni au British Museum, qui, « formellement et sans équivoque, nous apprend que Thoutmès III était le frère de Hatschepsou ».

Le document capital dans cette question me semble être l'inscription d'Anna[2], c'est pourquoi je voudrais en reprendre l'analyse, car, en serrant le texte de près, nous y trouvons l'explication de plusieurs des difficultés que l'on a vues dans la série des événements de cette époque, difficultés qui se résolvent d'elles-mêmes si l'on suit les règles élémentaires de la grammaire, et si l'on donne aux mots leur sens habituel et vrai[3].

Comme l'a fort bien fait ressortir M. Maspero[4], l'inscription d'Anna est détaillée, c'est la biographie d'un homme qui a été en rapports constants avec le souverain et sa famille. On ne peut donc pas supposer qu'il fasse erreur quand il s'agit de la parenté de ceux qui ont été ses bienfaiteurs, et dont il se plaît à décrire les bontés à son égard. En outre, cette inscription n'est pas un document officiel gravé sur les murs d'un temple; c'est une biographie écrite dans un tombeau. Il est clair qu'un document de cette nature a une tout autre valeur, et nous inspire plus de confiance que la dédicace d'une statue, où il fallait être bref et où l'on ne pouvait entrer dans les détails.

M. Lieblein fait remarquer que le seul roi nommé est Thoutmès II, et que les autres ne sont indiqués que par des indices plus ou moins certains. M. Lieblein me paraît n'avoir vu l'inscription que dans la publication du *Recueil*. Le fac-similé publié par M. Boussac nous montre ce qu'il restait de l'inscription lorsqu'elle a été découverte. Les lignes retrouvées ne commencent qu'au second tiers de la stèle, et, pour les cinq premières, il en manque plus de la moitié. Les noms des rois ont disparu avec le texte; en parti-

1. *Proceedings*, vol. XX, p. 93.
2. *Recueil de Travaux*, t. XII, p. 106; *Mission arch. au Caire*, vol. XVIII.
3. Par exemple, si l'on se rappelle que le mot [illegible] veut dire *fils*, et non pas *frère aîné, prédécesseur*.
4. *Proceedings*, vol. XIV, p. 170 et suiv.

culier, je crois que le nom de Thoutmès Ier devait être à la fin de la ligne 5. Malheureusement, aujourd'hui, la perte est encore plus complète. J'ai voulu, l'hiver passé, collationner à nouveau cette inscription précieuse; il ne reste plus que quelques signes de la dernière ligne; elle est entièrement détruite.

Anna, comme son contemporain Aahmès[1] , vécut sous plusieurs règnes; mais il mourut avant Aahmès, puisque celui-ci vit Thoutmès III demeurer seul sur le trône, tandis qu'Anna ne nous parle que de la régence de Hatschepsou. Les premières lignes conservées décrivaient ce que fut sa vie sous Aménophis Ier. Il fit des « portes de bronze d'une seule pièce[2], dont la couleur était de vermeil », c'étaient évidemment des portes de bronze doré. Sous le même roi, Anna arriva à être , c'est-à-dire quelque chose comme ingénieur ou architecte; car, nous dit-il, « tous les métiers et toutes les charges obéissaient à mes ordres ». A la fin de sa vie, il sera (l. 19) , c'est-à-dire l'ingénieur ou l'architecte par excellence, comme son collègue Senmut[3] qui devint aussi « l'architecte en chef préposé à tous les travaux du palais, dirigeant tous les métiers ».

La mort d'Aménophis Ier nous est racontée en ces termes : « Sa Majesté passa sa vie en années heureuses. Paraissant au ciel, il s'unit au disque solaire et rejoignit celui dont il était issu (l. 4). » Paraître au ciel, s'unir au disque solaire ou aux dieux sont des expressions bien connues pour parler de la mort d'un roi ou d'un Apis[4]. Je lis, à la fin de la phrase , « celui dont il était issu[5] », c'est-à-dire son père; par analogie avec ce qui nous est dit de Thoutmès III, , « rejoignant son père[6] ». D'après le fac-similé, il manque plus d'une demi-ligne (l. 4) avant les mots , etc., « le dieu bon qui frappe les Nubiens », etc. On célèbre la vaillance du roi, et l'on parle d'abord de ce qu'il assujettit les Nubiens. Il me semble que nous devons reconnaître le nom de dans les signes indistincts à la fin de la ligne. Ce qui est dit ici en abrégé correspond bien à ce que nous apprend la stèle de Tombos[7]; en particulier, lorsqu'on parle de la soumission des Hérouscha, qui apportent leurs tributs au roi. A en juger par le fac-similé, il paraît probable que le cartouche du roi, lequel, comme l'admet aussi M. Lieblein, ne pouvait être que celui de Thoutmès Ier, devait se trouver à la fin de la ligne 5.

Anna nous entretient d'abord des faveurs qu'il reçut de ce prince, puis des grandes constructions auxquelles il collabora. Je passe rapidement sur cette partie de l'inscription qui présente plusieurs points obscurs, et qui ne touche pas la question qui nous occupe. Je me bornerai à relever deux détails, quoiqu'ils soient en dehors de notre sujet. Parlant

---

1. Lepsius, *Denkm.*, III, 43, *a*.
2. . Si le déterminatif est reproduit exactement, il semble que ce mot soit une variante de . Des portes de bronze *d'un seul bloc* doivent être des portes de bronze massif.
3. Benson and Gourlay, *The Temple of Mut*, p. 303, l. 17.
4. Mariettr, *Renseignement sur les Apis*, § 9.
5. Sur , cf. *Recueil*, t. XX, p. 32.
6. *Zeitschrift*, 1873, p. 7, l. 37.
7. Lepsius, *Denkm.*, III, 5, *a*; Piehl, *Petites Études égyptiennes*, p. 1.

d'une grande chambre dédiée à Amon, Anna nous dit : « La grande porte est en bronze oriental, la figure de Min qui est dessus est faite en or. » Il s'agit évidemment d'une figure du dieu d'un relief très faible, qui est clouée sur le bronze de la porte, ou même qui est incrustée dans le métal. Ce genre de figure se nomme , l'ombre, la silhouette du dieu.

L'une des constructions les plus importantes de Thoutmès Ier fut ses obélisques, dont un seul est encore en place. Anna nous donne les dimensions du navire qu'il construisit pour les transporter. Il avait 120 coudées de longueur et 40 de largeur, ainsi la largeur était un tiers de la longueur. Si nous comparons ces proportions à celles du chaland que construisit Una[1] pour transporter une grande table d'offrandes en albâtre du genre de celle d'Abousir , nous voyons que ce dernier avait 60 coudées de longueur et 30 de large. La largeur était donc la moitié de la longueur; aussi ce chaland s'appelle-t-il , litt. : « le large ».

Dans les lignes qui suivent (11 à 15), Anna nous parle encore longuement soit de ses travaux, soit de ses qualités dont la liste se termine ainsi : et vont souvent ensemble. Nous verrons plus loin qu'Anna, parlant de la reine, nous dit : . Aahmès nous dit aussi[2] : [3] veut dire non seulement la faveur dans le sens abstrait, mais aussi les faveurs, les avantages matériels qui en sont le résultat. Ces faveurs peuvent être augmentées, redoublées, et l'on peut être d'un souverain[4].

Il en est de même de , qui ne veut pas seulement dire l'amour, l'affection, mais les privilèges et les prérogatives qui résultent de l'affection du roi. Je traduis donc ces lignes de cette manière : « Je fus préposé à tous les travaux, les faveurs dont j'étais l'objet étaient bien établies dans le palais, et mes privilèges auprès des officiers de la cour. Sa Majesté me pourvut abondamment de serfs, et mon pain venait du magasin du palais royal tous les jours. »

Voilà donc la vie qu'Anna menait sous Thoutmès Ier, le roi dont il va nous raconter la mort. M. Lieblein traduit ainsi : « Le roi (Thoutmès Ier) sort au ciel après avoir vécu ses années dans la joie du cœur, ayant l'épervier, le roi Thoutmès II, dans son nid; l'Égypte était son royaume et la terre Rouge son empire. » Ici, je suis obligé de me séparer de mon savant confrère et de proposer pour ces mots une traduction assez différente :

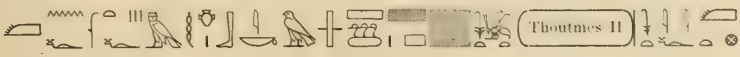

1. *Zeitschrift*, 1882, p. 24.
2. Lepsius, *Denkm.*, III, 43, *a*.
3. Moret, *Recueil*, t. XVII, p. 91.
4. Lepsius, *Denkm.*, III, 47, *c*.

Je ferai remarquer d'abord qu'il y a, entre les mots et , un espace assez grand qui pouvait contenir deux ou trois mots, que nous ne pouvons remplacer que par conjecture. Je croirais volontiers qu'on y voyait que Thoutmès II était le fils de Thoutmès Ier. Quant aux mots , ils ne sont point rattachés à ce qui précède par une préposition ou par un verbe; ils sont là sous une forme absolue et indépendante. Nous trouvons quelque chose d'analogue dans l'inscription d'Amenemhat, qui nous parle de la mort de Thoutmès III[1], . Brugsch a expliqué cette expression , d'abord comme voulant dire au coucher du soleil[2]. Cette interprétation qui nous paraît encore parfaitement exacte pour les exemples qu'il cite, Brugsch l'a retirée plus tard[3], pour donner à l'expression un sens astronomique. Il me semble que la seconde interprétation ne détruit pas la première. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'expression est une indication de temps, du moment où Thoutmès III quitta la vie. Il s'éleva au ciel le soir, si l'on adopte la première explication, un certain jour du calendrier correspondant à une phase solaire si l'on adopte la seconde. Je crois que ces mots ont un sens tout semblable : « il acheva ses années avec joie, l'épervier dans son nid, » veut dire : le jour ou la nuit de l'épervier dans son nid. L'explication de M. Lieblein que Thoutmès II était en bas âge à la mort de son père et que c'est lui qui est appelé : « l'épervier dans le nid » me paraît en contradiction avec le fait que nous avons une stèle de la première année de Thoutmès II[4], qui raconte les campagnes qu'il fit pour soumettre les rebelles d'Éthiopie. On ne peut guère admettre qu'alors il fût encore un enfant d'un âge tout à fait tendre.

Dans la riche collection de textes astronomiques ou relatifs au calendrier que nous a laissée Brugsch, nous trouvons plusieurs exemples de cette date[5] : , la nuit de l'enfant dans son nid ou dans son berceau, ou même , etc., le jour (la date) de la nuit de l'enfant dans son nid. Il s'agit alors du lever de Sothis. Ailleurs[6], nous voyons que ou est le nom du quatrième ou du cinquième jour épagomène, suivant les textes. Comme le fait remarquer Brugsch[7], cet enfant c'est Horus, et lorsqu'il est dans son nid, c'est-à-dire dans les marais de Buto, il est représenté sous la forme d'un épervier. Nous pouvons donc, sans hésitation, prendre l'expression , « l'épervier dans son nid », comme l'équivalent de celle de « l'enfant dans son nid », ou, en tous cas, comme quelque chose de tout à fait analogue. De même aussi qu'à propos de Thoutmès III, l'expression est introduite sans aucune préposition sans rien qui indique qu'il s'agit d'un jour ou d'une heure, de même aussi, dans ce cas, le jour est marqué par son nom sans rien qui montre

1. *Zeitschrift*, 1873, p. 7, l. 37.
2. *Zeitschrift*, 1874, p. 133 et suiv.
3. *Thesaurus*, p. 434 et suiv.
4. Lepsius, *Denkm.*, III, 16, *c;* Sethe, *Untersuchungen*, p. 81; de Morgan, *Catalogue*, I, p. 3.
5. *Thesaurus*, p. 96 et suiv.
6. *Ibid.*, p. 468 et 481.
7. , Brugsch, *Thesaurus*, p. 468; , *Dict. géogr.*, p. 570; , *ibid*, p. 99.

que c'est une date. Je traduis donc : « Quand le roi se coucha comme vivant (quand, comme le soleil, il eut son coucher); paraissant au ciel, il termina ses années dans le bonheur (le jour ou la nuit) de l'épervier dans son nid..., le roi Thoutmès II régna sur l'Égypte et fut maître du pays Rouge. Il prit possession du pays en dominateur. » Dans cette dernière phrase, il n'y a que des nuances qui me séparent de M. Lieblein.

En revanche, je comprends assez différemment la suite. Voici la traduction de M. Lieblein : « Je remplissais le cœur du roi en toutes ses places; il a fait plus pour » moi que pour les nobles d'autrefois; j'atteignis l'âge des *amχou*, j'étais dans la faveur » de Sa Majesté sur le trône de Râ. Je mettais sur la table d'offrandes du roi une pléni- » tude de pains, etc. » M. Lieblein ajoute : « Dans toute cette partie..., il s'agit pro- » bablement de Thoutmès Ier. Ce qui me porte à le croire, c'est la mention d'une » offrande qui ne peut bien être autre chose que l'offrande funéraire apportée par Anna » après la mort de Thoutmès Ier... Après avoir dit que Thoutmès Ier était mort et qu'il » avait laissé un jeune fils comme successeur, Anna ajoute quelques remarques sur le » roi décédé; il mentionne les faveurs dont il avait joui sous le roi, et raconte qu'il » avait eu soin de l'offrande funéraire de Thoutmès Ier. »

En ce qui me concerne, je ne puis comprendre pourquoi tout ce qu'Anna nous dit dans les phrases traduites par M. Lieblein ne se rapporte pas à Thoutmès II, puisque immédiatement auparavant on nous a dit qu'il était monté sur le trône, et qu'il avait pris possession du pays. Thoutmès II n'était pas un enfant, nous l'avons vu. Rien de plus naturel que d'entendre Anna nous dire que, loin de pâlir sous le nouveau souverain, son étoile avait brillé d'un éclat encore plus vif. Il a toujours monté en grade. Je ne saurais admettre que tout ce morceau ne soit que la continuation de ce qui est dit de Thoutmès Ier, dont on nous a décrit la mort. Rien absolument dans le texte ne nous indique qu'Anna revienne en arrière à Thoutmès Ier, oubliant qu'il nous a raconté que Thoutmès Ier était mort et que Thoutmès II lui avait succédé.

Je traduis aussi d'une manière assez différente ce que M. Lieblein considère comme étant une offrande funéraire à Thoutmès Ier. Le verbe , que M. Lieblein rend par : je mettais une plénitude de..., est une forme passive[1], par conséquent exprime un acte dont Anna a été l'objet, et non l'auteur. Cela donne à la phrase un sens tout autre. Voici comment je crois qu'elle doit être interprétée : « J'étais le favori du roi dans toutes ses résidences[2]. Plus grand a été ce qu'il a fait pour moi, que (ce qu'avaient fait) ses prédécesseurs. J'ai atteint l'âge des *Amχou*, étant l'objet des faveurs du roi tous les jours[3]. *J'étais pourvu abondamment*, sur la table du roi, de pains, ceux qui étaient consacrés au roi, et aussi de boisson, de viande et de graisse, de légumes et de fruits divers, de miel, de pâte, de vin et d'huile. On soignait ma santé et ma vie d'après ce qu'avait dit Sa Majesté Elle-même, à cause de l'amour qu'Elle me portait. »

---

1. Erman, *Neuägyptische Grammatik*, § 165.

2. Cette phrase semble indiquer que le , le favori du roi, devait l'accompagner partout, faisait partie de sa suite immédiate.

3. Je lis .

Je ne trouve rien dans tout ce texte qui ne puisse se rapporter à Thoutmès II. Le récit continue d'une manière absolument régulière et uniforme. Quand Thoutmès II fut monté sur le trône, non seulement il ne tourna pas le dos à Anna, mais, au contraire, la faveur de celui-ci ne fit que grandir. Le roi fit pour lui plus que ses prédécesseurs, et voici en quoi. Tandis que, sous Thoutmès Ier, le pain d'Anna lui avait été fourni par les magasins du palais, sous Thoutmès II, il fut nourri à la table même du roi, et il participa à tout ce qu'on y mettait de meilleur et de plus recherché. Je le répète, je ne trouve dans ce morceau que la suite d'un récit qui se déroule sous une forme très simple. Après avoir mentionné successivement l'avènement de chaque roi, Anna nous décrit ce que fut sa vie, et comment, sous chacun d'eux, sa prospérité ne fit qu'augmenter. Pourquoi le narrateur reviendrait-il en arrière, comme le veut M. Lieblein? C'est ce que je ne saurais m'expliquer.

De là, Anna nous raconte la mort de Thoutmès II, et nous passons au règne suivant : , etc. « Paraissant au ciel, il se joignit aux dieux; son fils, se tenant à sa place comme roi du pays, régna sur le trône de celui qui l'avait engendré; sa sœur, la divine épouse Hatschepsou, fut maîtresse du pays[1]. »

Voilà donc de nouveau la mention de la mort d'un roi. Il saute aux yeux que ce ne peut être que Thoutmès II, le dernier dont il ait été question. On nous a déjà raconté (l. 14) la mort de Thoutmès Ier, pourquoi nous le répéter, comme le voudrait M. Lieblein, et ne pas parler de celle de Thoutmès II, surtout au moment où Anna vient de nous décrire tout ce que Thoutmès II a fait pour lui? C'est bien ce même qui avait ordonné qu'on prît grand soin d'Anna, qui, paraissant au ciel, se joint aux dieux; et le narrateur continue en nous disant ce qui, le roi mort, arrive à sa famille, à son fils d'abord et à sa sœur . La construction de la phrase indique suffisamment que, dans ces deux mots, le pronom doit se rapporter à la même personne, au sujet de , à Thoutmès II : le fils de Thoutmès II, et la sœur de Thoutmès II. Vouloir, dans l'expression , rapporter au mot et traduire « la sœur du *fils* de Thoutmès II », c'est donner Thoutmès II pour père à Hatschepsou. Or, s'il y a dans cette descendance un fait bien établi, c'est que Hatschepsou est fille de Thoutmès Ier et non de Thoutmès II. Et, comme nous savons d'autre part que Thoutmès II est fils de Thoutmès Ier, cette qualification de sœur de Thoutmès II, qui est donnée à la reine, n'a rien que de parfaitement correct[2]. On le voit, en suivant les règles élémentaires de la grammaire et en donnant aux mots leur signification habituelle, on arrive à des explications très simples et qui résolvent ce qu'on nomme les « difficultés » de la question de la succession des Thoutmès, la phrase suivante le montrera encore mieux.

, « son fils se tenant à sa place ». Cette expression a un sens parfaitement défini, qui ressort des exemples suivants. Dans les titres du roi Ptolémée

1. Litt. : « fut agissant en possesseur, en maître du pays. »
2. Ceci n'exclut nullement l'idée que, suivant la coutume égyptienne, Hatschepsou ait été la femme de son demi-frère, Thoutmès II; bien, au contraire, c'est une confirmation de la règle.

Épiphane, se trouvent ces mots : . L'inscription de Rosette les traduit par παραλαβόντος τὴν βασιλείαν παρὰ τοῦ πατρός[1]. Ainsi, « paraître à la place de » équivaut au grec παραλαμβάνειν, qui s'emploie souvent dans le sens de « recevoir par héritage » et qui, dans la même inscription de Rosette, traduit aussi cette expression : . Être à la place de son père, c'est donc non seulement lui succéder dans l'ordre du temps, c'est recueillir sa succession, hériter de ses droits. Si nous consultons des textes plus anciens, nous trouvons la même signification, par exemple, dans cette phrase tirée des annales de Thoutmès III[2], où il est dit que le roi amena en Égypte, comme otages, les enfants et les frères des chefs vaincus, et où le narrateur ajoute : « Si l'un quelconque de ces chefs mourait, aussitôt Sa Majesté accordait que son enfant lui succédât, entrât en possession de son héritage. » Ailleurs encore, lorsqu'on célèbre les mérites de Thoutmès III[3], l'organisateur de l'administration, « qui a bien établi toutes les charges », il est dit : « les enfants des nobles héritent de leurs pères. » Par conséquent, je traduirais la phrase de l'inscription d'Anna en ces mots : « Son fils, héritant de ses droits, ou recueillant sa succession comme roi du pays, s'assit sur le trône de celui qui l'avait engendré[4]. »

Le sens de l'expression jette un jour curieux sur l'intronisation de Hatschepsou par son père. A entendre la princesse elle-même, il s'agit moins d'une association avec Thoutmès Ier que d'une sorte d'abdication en faveur de sa fille. Si veut dire recueillir ses droits héréditaires, παραλαμβάνειν, voudra dire les transmettre, παραδιδόναι. C'est ce que Thoutmès Ier semble dire à sa fille, dans une phrase où malheureusement il manque plusieurs signes[5] : « Dit par Sa Majesté devant eux : Je lui transmets mes droits, autrement dit, je la déclare mon héritière. » Cette déclaration solennelle avait été précédée d'un acte symbolique; la reine s'est mise « à la place du roi lui-même[6] ». Cela concorde bien avec ce que nous voyons plus tard. Du vivant de Thoutmès Ier, lorsque père et fille règnent ensemble, c'est la fille qui a le pas sur le père; Thoutmès Ier passe au second rang[7], et, dans la niche où ils paraissent tous deux en pendant, chacun avec sa mère, c'est la reine seule qui se voit sur la représentation du fond, la plus importante.

Ptolémée Épiphane, lorsqu'il apparut à la place de son père, lorsqu'il entra en possession de ses droits héréditaires, n'était encore qu'un enfant. En était-il de même pour le fils de Thoutmès II, pour Thoutmès III? Je serais tenté de le croire. Il me semble

1. Letronne insiste sur ce que la répétition fréquente et presque inutile de ces mots παραλαβόντος τὴν βασιλείαν dans les inscriptions ptolémaïques, veut dire que le roi succéda *immédiatement* à son père. Cette interprétation s'appliquerait fort bien dans ce cas-ci.

2. Von Bissing, *Stadt*, Tafel XXVIII, 8.

3. Lepsius, *Denkm.*, III, 39, *b*.

4. Voy. *Pap. Harris*, pl. 76, 2 : . Par cette expression *le trône de celui qui l'avait engendré*, Thoutmès III et Ramsès III nous enseignent qu'ils ne tenaient leurs droits que de leurs pères.

5. *Deir el-Bahari*, III, pl. 61, l. 12.

6. *Deir el-Bahari*, III, pl. 60, l. 10.

7. *Deir el-Bahari*, I, pl. 9.

que Thoutmès III nous l'apprend dans cette phrase où il nous raconte son enfance[1], . Il s'agit probablement d'Amon : « Je suis son fils, il m'ordonna d'être sur son trône quand j'étais encore en bas âge (litt. : un oiseau dans son nid). » Et puis Anna, parlant de Thoutmès III, ne lui donne ni nom ni titre; il est simplement le fils du roi, qui règne en droit, sinon en fait. Si Thoutmès III était un enfant à la mort de son père, cela explique d'autant mieux la conduite de sa tante qu'on ne peut guère appeler autrement qu'une usurpation, comme nous allons le voir.

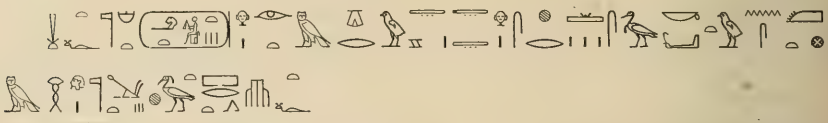

Anna appelle la reine . Il ne la reconnaît pas comme occupant légitimement le trône qui appartient à Thoutmès III. Malgré les faveurs qu'elle lui accorde, elle n'est pas pour lui, comme pour Senmut[2], . Elle n'est que « l'épouse divine Hatschepsou », et cependant il l'appelle Sa Majesté, sans doute parce qu'elle avait été reine du temps de Thoutmès II, dont elle était la femme.

Il est dit de Hatschepsou qu'elle agit « comme possédant le pays », c'est-à-dire en maître absolu, « le royaume (litt. : les deux pays), suivant sa volonté, lui était asservi; l'Égypte courbait la tête devant le bienheureux rejeton du dieu, issu de ses entrailles ». C'est une inscription de Déir el-Bahari, qui nous donne le sens de ces derniers mots[3]. Il s'agit d'une qualification donnée à la reine par Amon, de qui elle se dit la fille. A l'occasion de la fondation de la salle que j'ai appelée « North Western hall of offerings », le dieu lui dit : « Viens en paix, ma fille, etc., mon image vivante sur la terre, » , « rejeton bienheureux, issu de mes entrailles, que j'ai créé moi-même de ma substance divine ». J'ai traduit d'abord par « first », mais je crois qu'il faut considérer ce mot comme une forme adjective à la place de . Cela me paraît ressortir de cette phrase[4] : , « le dieu bon, fils d'Amon, sorti de lui (litt. : « de son intérieur ») pour posséder le royaume ».

Il est possible qu'une collation nouvelle du texte égyptien eût apporté quelques modifications de détail à ma traduction; mais le sens général est clair, et il n'est pas nécessaire d'aller plus loin pour comprendre ce qui nous est dit de la conduite de la reine. On voit qu'elle se considère comme le maître absolu de l'Égypte, et qu'elle dispose du royaume à son gré. C'est elle qui fut le roi de fait et qui exerça un pouvoir autocratique. La suite de l'inscription s'étend encore là-dessus.

1. Mariette, *Karnak*, pl. XVI, 49; de Rougé, *Inscriptions*, pl. CLXXIV, 1. Je cite d'après E. de Rougé.
2. Lepsius, *Denkm.*, III, 25; Benson et Gourlay, p. 299 et suiv.
3. *Deir el-Bahari*, I, pl. 19, p. 13.
4. Lepsius, *Denkm.*, III, 251, *e*.

Si maintenant nous rapprochons les phrases qui parlent de la reine de celles qui se rapportent au fils de Thoutmès II, on voit qu'il y a opposition entre les idées, aussi bien qu'entre les personnes. D'un côté, le fils de Thoutmès II a hérité de ses droits et est assis sur le trône. De l'autre, la sœur de Thoutmès II est le maître du pays. Cette antithèse serait exprimée dans nos langues par l'une ou l'autre de ces conjonctions qui, pour la plupart, n'existent pas en égyptien, et qui sont remplacées le plus souvent par ce qu'on a appelé, à propos d'autres langues, l'arrangement paratactique des phrases. Si donc nous voulons rendre d'une manière complète l'idée de l'auteur égyptien, nous ajouterons des conjonctions, et nous traduirons : « *Quoique,* ou *bien que,* son fils, héritant de ses droits..., s'assit sur le trône de celui qui l'avait engendré, sa sœur agit comme possédant le pays, » ou même : « Son fils, héritant de ses droits..., s'assit..., *mais* sa sœur, etc., » ou quelque chose d'analogue.

Je reprends tout le morceau à partir de la ligne 14 : « Je fus préposé à tous les travaux; les faveurs dont j'étais l'objet étaient reconnues dans le palais, et mes privilèges auprès des officiers de la cour. Sa Majesté me pourvut abondamment de serfs, et mon pain venait du magasin royal tous les jours. Quand, au soir de sa vie, le roi, paraissant au ciel, acheva ses années dans le bonheur (la nuit de) l'épervier dans son nid..., le roi Thoutmès II régna sur l'Égypte et fut prince du pays Rouge. Il prit possession du pays en dominateur. Alors, j'étais le favori du roi en tous lieux. Il fit pour moi plus que ses prédécesseurs, j'atteignis l'âge (la dignité) des intimes, étant dans la faveur de Sa Majesté tous les jours. Je fus pourvu abondamment, à la table du roi, de pains, de ceux mêmes qui étaient consacrés au roi, et aussi de boisson, de viande, de graisse, de légumes, de fruits divers, de miel, de gâteaux, de vin et d'huile. On s'occupait de ma santé et de ma vie d'après l'ordre du roi lui-même, à cause de l'amour qu'il me portait.

» Lorsque, paraissant au ciel, il rejoignit les dieux, quand même son fils, héritant[1] de ses droits comme roi du pays, régna sur le trône de celui qui l'avait engendré, sa sœur, la divine épouse Hatschepsou, agit en maître du pays, le royaume fut assujetti à sa volonté; l'Égypte courba la tête devant ce rejeton bienheureux du dieu, issu de ses entrailles, depuis la province du Sud, et la borne méridionale, jusqu'aux extrémités du pays du Nord. Proférant de sages paroles, sa volonté fit régner la paix dans le pays, dès qu'elle se fit entendre[2]. Sa Majesté me prit à gré et m'aima, car elle reconnut mes mérites dans le palais; elle m'enrichit de biens, etc. » De même que Thoutmès II, Hatschepsou continua à traiter Anna en vieux serviteur, qu'on soigne et auquel on ne demande plus guère de travail.

Ainsi, cette biographie, qui n'est pas un document officiel et qui nous inspire d'autant mieux confiance qu'elle est écrite dans un tombeau, nous apporte un renseignement d'une clarté qui ne laisse rien à désirer, c'est qu'à Thoutmès II succéda son *fils,* lequel, quoique héritier légitime, ne régna que de nom. Anna ne nous donne ni son nom [⊙ 𓏏𓏏𓏏 𓂋], ni aucun de ses titres. Ici, M. Lieblein va m'opposer la statue

1. Peut-être même héritant *immédiatement*, suivant l'idée de Letronne.
2. Pour cette dernière phrase, ma traduction ne prétend pas donner autre chose que le sens général.

d'Anebni, où Thoutmès III est appelé [hieroglyphes] de Hatschepsou, ce qu'on traduit d'ordinaire par *frère*. A cela, je répondrai qu'à mon sens, c'est une erreur que de limiter la signification de [hieroglyphes] au sens propre du mot *frère*. En Égypte, un frère c'est un parent en ligne collatérale, souvent même pas très rapproché. Combien de fois n'ai-je pas entendu un fellah appeler frère quelqu'un qui n'était que son neveu ou son cousin germain! J'ai cité ailleurs le cas d'Abraham, qui, parlant de Lot, l'appelle son frère ⲛⲕ[1]. Il en est de même de Béthuel, qui est appelé frère d'Abraham quoiqu'il ne fût que son neveu[2]. Laban, qui n'était que cousin de Jacob, l'appelle également frère. En égyptien, de même qu'en hébreu, il n'y a pas de mot pour indiquer cette parenté, fils du frère, neveu du côté paternel[3]. Et même qu'on me cite des exemples de la périphrase [hieroglyphes] qui, à défaut de mot pour neveu du côté paternel, devrait exprimer ce degré de parenté. Peut-être pourrait-on la rencontrer dans une table généalogique, ou dans un document légal qui exige une grande rigueur dans les termes; mais je doute fort qu'elle se trouve dans le style courant, et surtout dans une dédicace de statue qui, par sa nature même, devait être brève. C'est que, de même que [hieroglyphes] peut exprimer divers degrés de parenté en ligne directe, tels que petit-fils ou descendant, [hieroglyphes] peut indiquer divers degrés en ligne collatérale. D'ailleurs, à supposer que les deux textes, celui d'Anna et celui d'Anebni, fussent en désaccord, ce que je conteste formellement, il me semble que celui qui doit faire loi, c'est la biographie d'Anna. Le favori des rois, qui faisait partie de leur suite immédiate, et qui nous raconte sa vie en détail, n'avait aucune raison, en parlant des souverains qu'il avait servis, d'indiquer leurs parentés autrement qu'elles n'avaient été réellement.

Quoique Thoutmès III fût sur le trône, Anna nous apprend que le roi de fait fut la sœur de Thoutmès II, Hatschepsou, la tante de Thoutmès III. Cette princesse usurpa le pouvoir à son profit, et le temple de Déir el-Bahari, aussi bien que ses autres constructions, nous montre quel fut le caractère de cette usurpation. La reine voulut à toute force se faire passer pour le *roi* légitime; elle prit tous les titres qu'aurait eus un roi, et elle se fit toujours représenter sous l'apparence d'un homme. Même sous ce déguisement, elle ne réussit pas à faire taire complètement l'opposition que ses sujets éprouvaient à ce qu'une femme occupât le trône; car, à Déir el-Bahari, elle prend presque toujours avec elle le roi légitime, l'héritier du trône, Thoutmès III; mais elle le met toujours à la seconde place. Telle représentation de Déir el-Bahari est le meilleur commentaire de l'inscription d'Anna : au second rang, le fils de Thoutmès II, Thoutmès III, avec ses titres royaux; au premier, la reine, qui a le pouvoir en main, et qui veut faire croire qu'elle est un homme. Anna ne vit pas Thoutmès III régner seul, il mourut pendant la régence de Hatschepsou.

---

1. Voyez en particulier *Genèse*, XIV, 14 et 16, où, quoique les Septante (éd. Tischendorf) lisent ἀδελφιδοῦς, le copte traduit ⲛⲉϥⲥⲟⲛ.

2. *Genèse*, XXIV, 48.

3. M. Piehl vient de proposer le sens de « neveu du côté maternel » pour le mot [hieroglyphes] (*Sphinx*, III, p. 1). Je crois que le texte sur lequel s'appuie M. Piehl est susceptible d'une interprétation un peu différente.

Comparons maintenant cette biographie à celle d'Aahmès[1]; l'accord entre les deux documents est remarquable. Lui aussi ne reconnaît pas Hatschepsou comme *roi* quoiqu'il ait eu à se louer de sa bonté. Il a fourni une longue carrière, dans laquelle il a été le fidèle serviteur de toute une série de princes dont il nous donne le catalogue : Aahmès, Aménophis Ier, Thoutmès Ier, Thoutmès II, [illegible]. « jusqu'à ce bon dieu, le roi Thoutmès III », qui est vivant au moment où le défunt est censé parler. Non seulement Thoutmès III est vivant, mais il est en possession du pouvoir et l'exerce seul, sans le partager avec personne; car Hatschepsou est morte, ainsi que sa fille Raneferou, de l'éducation de laquelle Aahmès avait été chargé. Pour lui, pas plus que pour Anna, Hatschepsou n'a été un roi légitime. Il ne lui reconnaît pas le droit de porter le titre de [illegible]: elle n'est que [illegible] ou [illegible]. Il n'a donc aucune raison de lui donner une place dans la série des rois. Aahmès pense comme plus tard les souverains de la XIXe dynastie, qui ont banni Hatschepsou de leurs listes, parce qu'ils n'admettaient pas qu'une femme occupât le trône[2], et qui remplaceront sur les monuments son nom par celui de Thoutmès II, le père de Thoutmès III, faisant croire ainsi à une association de père et fils[3].

Remarquons, en terminant, la différence qu'il y a dans la manière dont les deux officiers parlent de Thoutmès III. Pour Anna, qui meurt sous la régence de Hatschepsou, Thoutmès III n'est que le fils du roi qui s'assied sur le trône, mais qui n'a pas le pouvoir. Pour Aahmès, qui vit encore après la mort de Hatschepsou, Thoutmès III est bien le roi, en possession de tous ses titres. Cela me confirme dans l'opinion que j'ai émise ailleurs, et dans laquelle je me retrouve d'accord avec M. Lieblein, c'est que Thoutmès III ne compte les années de son règne qu'à partir du moment où il est seul, et où la reine a disparu. Le seul document qui peut faire penser que Thoutmès III comprenait dans le chiffre d'années de son règne celles qu'il avait passées sous la tutelle de sa tante, c'est la stèle d'Ouadi-Maghara[4]. Mais, sans parler du fait que la date et le nom de Thoutmès III sont écrits à contresens l'un de l'autre, Thoutmès III n'est appelé là que [illegible]. Or, je ne crois pas qu'avant les époques troublées de la XXIe et de la XXIIe dynastie, lorsque la distinction entre le roi et le grand-prêtre ou le général usurpateur est mal tranchée, on trouve une date dans laquelle le roi ne porte pas son titre de [illegible]. En outre, ce qui nous est dit de l'an XV de Thoutmès III, dans la grande inscription de

1. Lepsius, *Denkm.*, III, 43, *a*.

2. M. Sethe (*Zeitschrift*, XXXVI, p. 38) conteste ce fait et s'appuie de l'exemple de la reine Skemiophris : « Die in den Königslisten der XIXten Dynastie, ohne jedes Bedenken aufgeführt wird. » Les listes de la XIXe dynastie sont au nombre de trois : deux d'Abydos et une de Saqqarah. Les deux listes d'Abydos appartiennent à un monument royal; *aucune d'elles ne mentionne la reine Skemiophris* de la XIIe dynastie. Quant à la liste de Saqqarah, qui était dans la tombe d'un particulier, on y retrouve le nom de Skemiophris, à condition de corriger le trente-quatrième nom. Admettant cette correction, qui cependant peut se discuter, et s'expliquer autrement que ne l'a fait Mariette, il n'en est pas moins vrai que le nom de la reine est absent dans les documents officiels de Séti Ier et de Ramsès II. A ma connaissance, les seules listes où se voie le nom de cette reine, correctement écrit, sont le Papyrus de Turin et la liste de Karnak, qui date de Thoutmès III; encore, dans ces deux documents, la reine est-elle citée ou représentée comme un homme.

3. Au sujet de ces restaurations dues à la XIXe dynastie, voir mon article dans un prochain numéro de la *Zeitschrift* : « Un dernier mot sur la succession des Thoutmès. »

4. Lepsius, *Denkm.*, III, 28, 2.

Karnak, s'accorde mal avec ce qu'aurait été sa position, si Hatschepsou avait encore été vivante à ce moment. Je suis toujours plus porté à croire que, suivant la tradition des souverains de la XVIIIe dynastie, Thoutmès III commença son règne par une expédition en Nubie. C'est alors qu'il soumit ces peuples et ces localités dont il nous a laissé la liste, et dont les annales ne parlent pas; car ce qui nous en a été conservé ne commence qu'avec les campagnes du roi en Palestine et en Syrie.

FIGURINES ÉGYPTIENNES DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE

PAR

ÉDOUARD NAVILLE

I

(Avec trois planches)

Les nécropoles égyptiennes de l'époque qu'on a appelée préhistorique, ou pré-ménite, c'est-à-dire antérieure à Ménès, le premier roi de l'histoire, ou dernièrement thinite, c'est-à-dire contemporaine des deux ou trois premières dynasties, sont très riches en vases de diverses formes; mais elles n'ont livré jusqu'ici qu'un petit nombre de figures humaines. M. Petrie en a découvert quelques-unes dans la nécropole de Nagada[1]. M. de Morgan en cite une provenant de Gebel el-Tarif[2]. Dernièrement, le Musée de Berlin en a acquis plusieurs, dont la provenance est incertaine[3]. Mais si la figurine humaine est plus rare que les représentations d'animaux, ces exemples nous prouvent qu'il en a existé, et il est bien possible qu'il s'en trouve, dans les musées, qui n'ont pas été reconnues et classées à la place qui leur appartient. C'est que, jusqu'à il y a peu d'années, on ne se doutait pas de l'existence de ces nécropoles, des richesses archéologiques qu'elles renferment, et de la phase qu'elles marquent dans le développement de la civilisation égyptienne. C'est ce qui me paraît le cas pour deux figurines qui se trouvent dans la collection Démétrio à Athènes. Je crois qu'il faut les rattacher à l'époque thinite, ainsi qu'une autre que j'ai acquise chez un marchand d'antiquités à Louxor, qui est maintenant au Musée archéologique de Genève et dont je parlerai en premier lieu.

(Pl. I.) Louxor est devenu maintenant l'un des principaux centres où les fellahs apportent les antiquités provenant des nécropoles telles que Nagada, El-Khezam, Gebelein et autres, qu'ils pillent et saccagent à leur aise. Aussi est-il bien possible que cette figurine ait été découverte dans une tombe à Nagada, comme on me l'a affirmé, mais on sait qu'il ne faut faire aucun fond sur les renseignements fournis par les marchands arabes.

---

1. PETRIE, *Nagada*, p. 13, 16, 45.
2. DE MORGAN, *L'Age de la Pierre*, p. 151; *Ethnographie*, p. 52 et 54.
3. *Zeitschrift*, 1896, p. 161.

La vue de cette figurine n'a pas laissé que de me causer un certain embarras; elle est si différente de ce que nous connaissions jusqu'ici en fait de figurines égyptiennes archaïques, que j'ai eu quelques doutes soit sur sa provenance, soit sur son authenticité. Sur ce dernier point, mes doutes se sont dissipés, quand j'ai pu comparer la nature de la terre cuite dont elle est faite et le style de l'ornementation, avec d'autres objets de l'époque thinite déposés au Musée de Gizéh; et je suis heureux de pouvoir m'appuyer, à cet égard, sur le jugement de M. Quibell, l'un des explorateurs les plus expérimentés de ces nécropoles archaïques. Cette figurine est faite de la même terre noire, lissée, assez grossière, que des vases trouvés à Toukh, à Nagada, à Abydos, à El-Amrah[1] et ailleurs. L'ornementation qui se compose de lignes droites ou en zigzag et de pointillé, est gravée à la pointe et remplie d'une pâte blanche. M. Petrie nous apprend que cette poterie est rare dans les tombes qu'il a fouillées[2], et il fait remarquer qu'elle ressemble à ce qu'on trouve plus tard sous la XIIe dynastie, dans le Delta à Khataanéh[3], où j'en ai découvert les premiers échantillons, et à Kahun[4]. Ce genre de céramique, ajoute encore M. Petrie, a été trouvé aussi à Chypre, en Espagne, en Bosnie et à Hissarlik. Évidemment, elle était répandue dans une grande partie du bassin de la Méditerranée, et elle correspond, suivant les localités, à des dates fort différentes. Tout dernièrement, l'école anglaise d'Athènes l'a trouvée dans l'île de Mélos; elle existe en Sicile, comme le prouvent les riches collections de Palerme et de Syracuse[5], sans parler de l'Italie centrale, où il est impossible de ne pas être frappé de la ressemblance qu'elle a avec le *bucchero nero* des périodes les plus anciennes.

La hauteur de la figurine est de seize centimètres. Elle représente une femme nue jusqu'à la ceinture. Le bas du corps est caché non par une jupe, mais par une pièce d'étoffe dont les deux bords ont été cousus ensemble obliquement, de manière à envelopper les jambes qui ne pourraient pas se mouvoir. La largeur des hanches, qui paraît au travers du vêtement, indique une stéatopygie marquée, quoique pas autant que dans les figurines découvertes par M. Petrie. Le vêtement est serré à la taille par une ceinture. Autour du cou est un large collier auquel pend un pectoral rond, en forme de disque. De ses deux mains, cette femme presse ses seins comme pour en faire sortir du lait.

Nous avons donc là une de ces figures nues ou à demi nues du genre de celles qu'on rencontre à Chypre, en Phénicie et dans les îles de la mer Égée[6], et auxquelles on a donné des noms divers. On les a appelées Astarté, Istar, Baltis, Anaïtis, déesse mère. Généralement on a considéré ce type comme ayant une origine orientale, et comme

1. De Morgan, *L'Age de la Pierre*, p. 153, 157, 161.
2. *Nagada*, p. 38 et 63.
3. *Tell el-Yahoudyiéh*, pl. XIX.
4. Petrie, *Kahun*, pl. XXVII.
5. Sur la diffusion de ce genre de poterie, voir Murray, *Handbook of Archæology*, p. 10. Parmi les découvertes les plus récentes, il faut citer celles de M. Colini (*Il Sepolcreto di Remedello-Sotto*, pl. VII et XVIII).
6. En général, les femmes qui font ce geste sont nues. Voy. Perrot et Chipiez, III, fig. 291, 321, 375, 380. Il en est qui portent une sorte de pagne, en particulier les plus anciennes, celles de Niffer, dont l'origine chaldéenne et la haute antiquité paraissent indiscutables. (V. Fritze, *Jahrbuch des Arch. Instituts*, B. XII, p. 200.) On en connaît même de complètement vêtues. (Perrot et Chipiez, III, fig. 281.)

ayant conduit à l'Aphrodite hellénique au travers de bien des transformations. A l'encontre de cette opinion, M. Salomon Reinach a soutenu que la déesse nue était une importation d'Occident en Orient, et que ce type était né dans les îles de la mer Égée, d'où il se serait répandu en Asie; mais nous sommes ramenés à l'ancienne idée par la découverte de nombreuses statuettes de ce genre, faite par l'Expédition américaine en Mésopotamie dans les couches chaldéennes les plus profondes. En outre, si la figurine qui nous occupe est vraiment de l'époque thinite, comme je ne puis m'empêcher de le croire, elle laisse bien loin derrière elle, comme antiquité, les statuettes égéennes les plus anciennes. Si on la compare aux figurines chaldéennes de Niffer, il y a là certainement un trait de ressemblance entre les deux civilisations, à ajouter à ceux qui ont été signalés par MM. Hommel et de Morgan, et dernièrement par M. Heuzey.

Ce n'était pas une simple amulette; elle a servi à contenir un liquide quelconque, car elle est creuse dans toute sa longueur, et elle a une ouverture au sommet du crâne pour verser le contenu. La chevelure est relevée en forme de diadème, une tresse épaisse aboutissant au milieu du dos forme une anse à l'aide de laquelle on suspendait cette figurine quelque part, car cette bouteille à forme humaine ne pouvait pas se tenir debout. Elle devait renfermer un liquide particulièrement précieux, dont l'effet magique ou curatif était très efficace et qui était censé sortir des seins de la déesse, si c'en est une. Ce qui le ferait croire, c'est une offrande funéraire qu'on rencontre assez souvent dans les tombes du Nouvel-Empire. Il s'agit de deux vases presque toujours de forme allongée et qui portent le nom de [1], [1], [2] ou . Ils renferment ou de l'eau ou quelquefois du lait [3]. La formule d'offrande est la suivante : « Tu reçois l'eau qui jaillit des seins de ta mère Isis. »

Il est possible qu'il y ait là l'un de ces jeux de mots fréquents dans les inscriptions égyptiennes, et qui reposerait sur l'assonance entre , le nom des vases, et le mot , les seins. Mais, de même qu'un grand nombre d'offrandes, comme, par exemple, le vin, se nomment , ce qui paraît les rattacher à Horus, il est possible que le liquide offert dans ces vases fût censé réellement être le lait de la déesse. Je crois aussi que c'était pour contenir une substance du même genre, et dont le grand prix ne permettait de mettre qu'une petite quantité, qu'on a fait une cavité de 1 pouce 1/4 de profondeur dans la tête de l'une des figurines trouvées par M. Petrie[4].

La statuette noire que nous venons de décrire est d'un travail si grossier qu'on ne peut guère tirer de conclusions du type de la physionomie. Le nez est très proéminent, les yeux démesurément grands, le menton plutôt effacé. Il est toujours un peu hasardé de fixer une date pour un objet dont on ne connaît pas la provenance exacte. Les fouilles ultérieures montreront si je me suis trompé en assignant cette figurine à l'époque

1. *Deir el-Bahari*, I, pl. VI à VII; Lepsius, *Denkm.*, III, 48.
2. Schiaparelli, *Lihro dei Funerali*, II, p. 330.
3. Dümichen, *Hist. Inschr.*, II, pl. 6, l. 11.
4. *Nagada*, p. 14.

thinite. Ce qui m'a paru militer le plus fortement en faveur de cette date, c'est la nature de la terre cuite, qui est tout à fait celle de la poterie noire de Nagada et d'Abydos. C'est aussi le fait d'avoir trouvé, dans une collection qui date de bien des années, deux figurines faites pour un emploi analogue, et qui sont de l'autre genre de poterie de Nagada, la terre rouge avec ornements peints en noir, comme cela se voit sur un grand nombre de vases et sur les figurines de M. Petrie.

Ces deux terres cuites, qui sont creuses aussi et qui servaient de vases, appartiennent toutes deux au Musée d'Athènes, à la collection Démétrio, où, grâce à l'obligeance de MM. Cavvadias et Staïs, j'ai pu les faire photographier. Elles sont toutes deux de cette pâte rouge lissée, dont sont faits la grande majorité des vases trouvés dans ces anciennes sépultures. Celle de la planche II représente une femme agenouillée et visiblement près de devenir mère. Les membres inférieurs sont à peine détachés, sauf les pieds sur lesquels elle est appuyée. En revanche, les deux bras reposant sur les genoux sont assez bien modelés, surtout le long du dos. Il en est de même des seins qui sont très proéminents. En tenant compte des conventions de la reproduction graphique, on peut dire que cette femme est dans la position figurée par l'hiéroglyphe , qui sert de déterminatif aux verbes « concevoir » et « être enceinte ». Tout le travail est très grossier, en particulier les traits de la physionomie. La figure est inégale. Le côté gauche étant plus petit, elle est tournée légèrement dans cette direction; les yeux sont d'un relief peu marqué. On les a dessinés au pinceau d'une grandeur très exagérée; le nez est gros et court, les lèvres épaisses, le menton plutôt fuyant. Cette femme porte un collier dessiné en noir sur la gorge et sur la nuque. On a également peint en noir le bout des seins et les ongles. La figure est creuse comme celle de Louxor, mais elle n'a pas une simple ouverture sur le crâne. Sur le sommet de la tête est un cou de bouteille, duquel part une anse qui aboutit derrière la tête. Devons-nous voir dans cette terre cuite une simple femme ou une déesse? Je ne saurais le dire; mais il me semble probable que le liquide qui était dans la cavité intérieure était considéré comme ayant une influence quelconque sur la parturition, cela me paraît indiqué par la forme du vase qui le renfermait.

La figure de la planche III, de même grandeur et de même substance que l'autre, d'un travail tout à fait analogue, doit provenir de la même tombe. Cette fois, c'est une figure masculine. Une ligne noire peinte autour du cou paraît indiquer le bord d'un vêtement dont ce personnage serait revêtu et duquel on voit sortir les jambes. Comme la femme, il est agenouillé, mais il a les deux coudes attachés derrière le dos; ce qui indique que c'est un prisonnier. Le lien qui joint les deux coudes est strié de noir; les cheveux sont marqués par des points noirs semés sur le crâne, et on lui a peint une barbiche au menton. Les yeux sont traités comme ceux de la femme, les lèvres ont été accentuées par un instrument tranchant qui a gratté le vernis. La figurine est creuse comme l'autre, l'orifice de la cavité est au sommet de la tête; l'anse qui allait du crâne aux épaules était brisée et a été refaite.

Voilà donc trois terres cuites dont on ne peut nier qu'elles diffèrent considérablement des objets de même nature, de style vraiment égyptien, et que nous pouvons

rattacher à une époque déterminée et connue, soit dans l'Ancien, soit dans le Nouvel-Empire. J'ai déjà insisté sur ce que la nature de la poterie, qu'elle soit noire ou rouge, me paraissait classer ces figurines à l'époque archaïque thinite. Je crois aussi que ces statuettes creuses, munies d'une anse et contenant une petite quantité de liquide, ces figurines-vases, étaient un usage de cette époque reculée. J'ai vu cet hiver, à Louxor, une figure d'animal dont il était presque certain qu'elle venait de Nagada. Elle était en poterie rouge et représentait un ibex couché. Elle était creuse, ayant un orifice au sommet de la tête; les cornes de la bête, qui touchaient le dos, formaient une anse toute semblable à celle qui a été faite au moyen des tresses de la figure noire.

Les nécropoles de l'époque thinite sont loin d'être épuisées; les fouilles si heureuses de M. Quibell à Kom el-Ahmar nous ont révélé des monuments du plus haut intérêt appartenant à ces âges reculés, nous sommes donc fondés à espérer que les recherches subséquentes nous fourniront les éléments nécessaires à la reconstruction de cette antique civilisation[1].

LES VIIe-XIe DYNASTIES ÉGYPTIENNES

PAR

J. LIEBLEIN

Dans les derniers temps, plusieurs travaux ont été publiés sur les VIIe-XIe dynasties, cette époque la plus obscure et la plus embrouillée de l'histoire égyptienne. M. Steindorff, dans la *Zeitschrift*, t. XXXIII, p. 77 sqq., a traité des Antef et des Mentouhotep d'une manière claire et consciencieuse, et a essayé de déterminer l'authenticité historique et la succession chronologique des rois de ces deux groupes. M. Baillet, dans le *Recueil*, t. XII, p. 48 sqq., a recueilli les noms des fonctionnaires et des particuliers, et, en les mettant auprès des noms royaux, il a, par ses recherches utiles, jeté la lumière sur cette époque obscure. M. Flinders Petrie, l'excavateur infatigable et heureux, a, par ses riches trouvailles, apporté beaucoup de matériaux nouveaux, de sorte que, dans son ouvrage *A History of Egypt*, il a pu jeter les premiers fondements d'une histoire des VIIe-XIe dynasties. M. Griffith a fait des découvertes importantes pour l'histoire de cette époque dans les tombeaux de Siout, qui nous donnent le récit des guerres faites par les princes de Siout pour le compte des Héracléopolitains contre les princes de Thèbes, qui, sans doute, appartenaient à la dynastie des Antef. Enfin, M. Maspero, dans son *Histoire ancienne*, t. I, p. 440 sqq., traite de toute cette partie de l'histoire égyptienne dans son ensemble, et, avec l'autorité du maître, il étudie et discute les monuments et les arguments nouveaux relatifs aux VIIe et XIe dynasties.

Cependant, malgré tous ces efforts, la question n'est pas encore résolue et ne se laisse

---

1. J'ai vu au Musée de Turin une figurine-vase rouge, fort semblable à celle d'Athènes; cependant le collier peint en noir, où l'on voit une fleur de lotus, est plus égyptien, et indiquerait une date plus récente.

peut-être pas résoudre définitivement sans plus amples informations; si je reprends ici la discussion, ce n'est pas que j'aie la présomption de lever les difficultés qui s'y opposent, mais j'espère pouvoir apporter quelques contributions, si petites qu'elles soient, à la solution.

Pour commencer, je donnerai mon classement des dynasties contemporaines :

VIe dynastie, 198 ans, de 2612 jusqu'à 2414 avant Jésus-Christ.

VIIe dynastie, 70 jours.

VIIIe dynastie, 146 ans, de 2414 jusqu'à l'an 2268.

IXe dynastie, 355 ans x jours + 53 ans = 409 ans, de 2677 jusqu'à l'an 2268 avant Jésus-Christ.

X^e dynastie, 185 ans, de 2506 à 2321.

XIe dynastie, 43 ans, jusqu'à l'an 2278.

Amenemhat, 10 ans, jusqu'à l'an 2268.

C'est, à quelques modifications près, l'arrangement que j'avais déjà donné dans mes *Recherches sur la Chronologie égyptienne*, Christiania, 1873, p. 57-68.

VIe dynastie. Elle est bien connue, et il n'est pas besoin d'en parler ici.

VIIe dynastie. Elle n'a régné que soixante-dix jours qui ne comptent pour rien; ce fut un temps de troubles, pendant lequel soixante-dix personnes se partagèrent le pouvoir.

La VIIIe dynastie memphite succéda à la VIe après le court interrègne de la VIIe. Les rois de la VIIIe dynastie sont nommés dans les tables de Séti Ier et de Ramsès II à Abydos, aujourd'hui tout le monde en est d'accord. Les noms de Noferkaré et de Pepi, qui y reviennent, sont la continuation directe des noms caractéristiques de la VIe dynastie. Il y a seulement du doute sur le commencement de la série; car les tables la commencent par [hieroglyphs], tandis que le fragment n° 43 du Papyrus royal de Turin semble indiquer l'identité de la reine Nitocris avec [hieroglyphs], deuxième roi de la série; dans ce cas, la VIIIe dynastie commencerait avec [hieroglyphs], le troisième roi de la série d'Abydos.

La IXe dynastie, qui naguère était presque complètement inconnue, commence, grâce aux dernières découvertes et à la perspicacité de M. Maspero, à prendre de la réalité.

Manéthon donne à la IXe dynastie une durée de 409 ans, et je préfère ces chiffres aux autres en apparence plus probables de 100 ou de 109 ans pour me tenir à l'autorité d'Africain, que j'ai toujours trouvée bonne. Aussi, c'est à l'aide de ces chiffres que je puis expliquer la somme de 355 ans x jours que le Papyrus de Turin porte sur le fragment n° 44, en supposant que le Papyrus, par ses 355 ans x jours, indique la durée de la IXe dynastie, dont il pose la fin au commencement de la XIe dynastie ou des Mentouhotep, tandis que Manéthon a prolongé la IXe dynastie jusqu'au moment où Amenemhat Ier, définitivement, a réuni les deux pays sous son sceptre. Ainsi :

IXe dynastie, d'après le Papyrus de Turin,	355 ans x jours,	409 ans pour la IXe dynastie, d'après Manéthon.
XIe dynastie,	43 ans,	
Amenemhat Ier,	10 ans,	

Manéthon nomme le fondateur de la IXe dynastie Achthoès. MM. Griffith et Maspero ont identifié ce nom avec le nom royal des monuments [ ] ou [ ], et probablement ils ont raison. A cause de cette identification, je suis porté à croire, avec M. Maspero, que les fragments du Papyrus de Turin, n°s 47 et 48, nous donnent des rois de la IXe dynastie, peut-être avec enchevêtrement des rois contemporains de la VIIIe dynastie. Car le fragment n° 47 nomme : 1, Noferkaré; 2, Khéti; 3, Snoferka (?); 4, ...: 5, Mer(karé); 6, ...: 7, ..., et le fragment n° 48 nomme : 8, Noferkaré; 9, Khéti; 10, ...; 11, ... Le nom Noferkaré, deux fois répété, et Snoferka, si le nom peut être lu ainsi, semblent rappeler les rois de la VIIIe dynastie, tandis que Khéti, deux fois répété, Mer(karé)[1], et les n°s 4, 6, 7, 10, 11 pourraient appartenir à la IXe dynastie. Un tel enchevêtrement n'est nullement improbable; du moins, j'ai cru pouvoir en constater un pareil pour les XIIIe et XIVe dynasties[2]. De cette manière, nous avons trouvé plusieurs rois qui peuvent être rangés dans la IXe dynastie : Khéti Ier (Achthoès), Khéti II et III, Merkaré ou Merikaré, Nebkaouré[3], [ ][4], avec les cinq autres rois que Petrie[5] nomme comme appartenant à la même dynastie; enfin les cinq rois dont les noms sont perdus, n°s 4, 6, 7, 10, 11 des fragments n°s 47 et 48 du Papyrus de Turin, si toutefois ils ne sont pas identiques avec les autres déjà nommés.

Voilà donc déjà seize rois qui pourraient très bien combler les 409 ans assignés à la IXe dynastie, mais probablement on en trouvera davantage, pourvu que l'on cherche. La IXe dynastie héracléopolitaine était contemporaine avec les dynasties memphites, sur les ruines desquelles elle s'est bâtie, ainsi que M. Maspero l'a bien démontré dans son *Histoire ancienne,* t. I, p. 442. La faiblesse des Memphites a visiblement commencé sous le centenaire de Pepi II, s'est manifestée dans les révolutions avant et après la reine Nitocris, et devint complète sous la VIIIe dynastie, dont l'autorité royale, souvent, n'était que nominale, pas réelle. [ ] ⊗, « Héracléopolis magna », était une ville sainte où le dieu Ré avait commencé à régner[6]. Comme elle était un centre religieux, elle devint facilement un centre politique à côté de Memphis, et c'est ce qui eut lieu sous la IXe dynastie. Or, si les Héracléopolitains régnèrent pendant 409 ans et si Achthoès fut le fondateur de leur dynastie, la IXe, ce roi monta sur le trône vers la fin de la Ve dynastie. Mais, dans ce cas, la nouvelle puissance n'aurait pas conservé sa supériorité longtemps; après son épanouissement subit sous Achthoès, elle succomba sous les Memphites de la VIe dynastie pour reprendre la position dominante dans les derniers temps de Pepi II et pour la garder ci-après sous les VIIe et VIIIe dynasties, plus ou moins complètement, selon les vicissitudes politiques.

X^e dynastie. M. Maspero divise les Héracléopolitains, ou, si l'on veut, la dynastie des Khéti d'après le nom caractéristique Khéti, en deux parties, et fait de la dernière

1. Cf. Maspero, *Notes au jour le jour*, dans les *Proceedings*, t. XIII, p. 430.
2. Lieblein, *Recherches sur la Chronologie égyptienne*, p. 120.
3. Maspero, *Histoire ancienne*, t. I, p. 449.
4. Fl. Petrie, *A History of Egypt*, p. 116.
5. Fl. Petrie, *A History of Egypt*, p. 116 sqq.
6. *Livre des Morts*, chap. xvii.

partie la Xe dynastie. Pour ma part, je suis d'avis, aujourd'hui comme autrefois[1], que les Antef répondent à la Xe dynastie manéthonienne. On ne connaît pas l'origine des Antef, mais il n'est pas impossible qu'originairement ils fussent liés aux Héracléopolitains par naissance, par mariage ou alliance, mais qu'ils se fussent séparés d'eux plus tard pour fonder un royaume indépendant dans le sud. Ils étaient donc des rebelles et par conséquent des ennemis contre lesquels les Héracléopolitains firent la guerre; c'est de quelques épisodes de cette guerre que les tombes de Siout nous donnent le récit : nous y voyons les princes de Siout combattre pour la cause des Héracléopolitains. Manéthon attribue 185 ans à la Xe dynastie, et nous connaissons tant d'Antef qu'il put bien y en avoir assez pour combler cet intervalle de temps, tandis qu'ils étaient de trop pour être enserrés dans la XIe dynastie de 43 ans. A la fin, ils ont été subjugués par la XIe dynastie, les Mentouhotep qui ont vaincu les Antef comme les Héracléopolitains. Une stèle au Gebel Silsilis[2] nous donne une illustration frappante de ce fait : le roi Nebkhrouré Mentouhotep y est représenté comme le seigneur suzerain du dernier Antef, encore honoré par le titre de roi, et du dernier Khéti, déjà réduit à l'état d'un haut fonctionnaire.

MOÏSE ET LES MAGICIENS A LA COUR DU PHARAON

D'APRÈS LA TRADITION CHRÉTIENNE ET LES TEXTES DÉMOTIQUES

PAR

WILLIAM GROFF

Selon la seconde épître à Timothée, « ὃν τρόπον δὲ Ἰαννῆς καὶ Ἰαμβρῆς ἀνέστησαν Μωϋσεῖ[3]... »

Assurément, Ἰαννῆς fut célèbre au premier siècle de l'ère chrétienne; d'après Pline, « *est et alia Magices factio, a Mose, et Jamne, et Jotape, Judaeis pendens, sed multis millibus annorum post Zoroastrem*[4] ». Il est évident que « Jamne » est pour Ἰαννῆς; dans les *Notes d'un sorcier*[5], *ianian* (ⲓⲁⲛⲓⲁⲛ), c'est-à-dire l'ombre de Ἰαννῆς, est évoqué de chez les mânes; puis, à la ligne suivante du Papyrus, celle de *Abramé*, « Abraham[6] ».

Quant à Ἰαμβρῆς, un texte démotique nous permet de l'identifier avec le plus célèbre magicien de l'Égypte ancienne.

Selon la tradition biblique, les scènes décrites aux premiers chapitres de l'*Exode*,

---

1. LIEBLEIN, *Recherches sur la Chronologie égyptienne*, p. 56 sqq.
2. MASPERO, *Histoire ancienne*, t. I, p. 463.
3. *Seconde Épître à Timothée*, III, 8.
4. PLINE, *Histoire naturelle*, édition Littré, p. 323; cf. KING, *The Gnostics and their Remains*, p. 221 (cf. p. 40).
5. HESS, *Der Gnostische Papyrus von London;* LEEMANS, *Le Papyrus démotique n° 65 du Musée de Leyde* (Monuments égyptiens du Musée d'antiquités des Pays-Bas). Le Papyrus est analysé et étudié dans mes *Études sur la Sorcellerie* (*Mémoires de l'Institut égyptien*, t. III, fasc. IV; cf. *Bulletin de l'Institut égyptien*, avril et novembre 1897, février, avril et mai 1898).
6. Voyez mes *Études sur la Sorcellerie* (précité), p. 356 et 412. — *Ianan* à l'accusatif.

auxquelles fait allusion le passage précité de l'épître à Timothée, sont censées se dérouler sous les règnes de Ramsès II et de Mer-en-ptah. On sait que le grand magicien de ces temps-là fut le prince *Ha-m-us*, fils de Ramsès II, frère de Mer-en-ptah[1] et de Bent-anta. La forme hiératique de son nom correspondrait aux signes hiéroglyphiques, de même en démotique[2]; mais, fait assez fréquent dans cette dernière écriture, les caractères employés pour écrire le nom du prince magicien sont susceptibles de diverses lectures. Il paraît même y avoir eu une sorte d'hésitation quant à la forme graphique de l'un des signes en démotique; ainsi, dans le *Roman de Setna*[3], on trouve et , c'est bien une transcription, ou des équivalents démotiques, de la vraie et ancienne forme du prototype hiéroglyphique (ou hiératique), du nom du prince écrit , dont la lecture est *Ha-m-us* ou, si l'on veut, *Kha-m-oïs*[4]. Mais, dans la transcription démotique, le premier signe peut être lu soit *ha*, soit *ma*; est pour (ou), mais ressemble à , c'est-à-dire *a*, complément phonétique de *ma*; est *m*; ou est bien l'équivalent démotique de *us*[5], mais, — et surtout pour les personnes qui ne sont pas très familières avec l'écriture démotique, la lecture en serait bien difficile, — on sera très porté à y reconnaître des caractères alphabétiques, , *b*, et ou , *er*; enfin, est pour *s*. Ainsi, on pouvait lire ce nom propre, soit *Ha-m-us*, ou *Ha-m-b-r-s*, ou bien *M-a-m-b-r-s*. Saint Jérôme, dans le passage précité de l'épître à Timothée, dit : *Quemadmodum autem Jannes et Mambres restiterunt Moysi*... Alors, sans doute, *Jambrès* est pour *Mambrès*, qui est une transcription de la lecture *Mambrès*, de la forme démotique du nom du prince *Ha-m-us*, le célèbre magicien du temps de la XIXe dynastie, et dont la renommée fut encore bien grande à l'époque grecque et romaine, et même a été transmise jusqu'à nous, aujourd'hui[6].

L'identification du *Mambrès* de la tradition chrétienne avec *Ha-m-us* des textes

---

1. Revillout, *Le Roman de Setna*, introduction.

2. *Ibid.*, p. 7.

3. *Papyrus*, col. V (III), l. 4 et 7 (cf. VI (IV), dernière ligne). Voyez Revillout, *Le Roman de Setna*, p. 123, 128 (cf. 215); Hess, *Der demotische Roman von Stne Ha-m-us*, p. 108, 111 (cf. p. 141).

4. Maspero, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1877, p. 143.

5. L'équivalent démotique du signe *us* se trouve à la colonne V (III), l. 4, du *Roman de Setna*, dans le nom du roi *Usermara*. Le signe *us* a ici la forme graphique , mais, dans ce cas, il est employé pour rendre la syllabe *us*, ordinairement écrite par le signe *user*. Ce signe est remplacé, à la ligne 7, par *asir* (pour *user*). Sur *us* et *user*, voyez Brugsch, *Dictionnaire*, p. 348-350; cf. Maspero, *Zeitschrift*, 1877, p. 143 (précité). Notons encore que le signe paraît avoir été lu Στ; Στάαν, Ἄννας, Ἰαννῆς (voyez *Manethon*, édition Unger, p. 120, 145 et suiv.).

6. Groff, Discours (inédit) prononcé au *Lane Theological Seminary*, Cincinnati, le 3 décembre 1898. Il paraît, ainsi que le Dr Wise, de Cincinnati, me l'a fait remarquer, que la forme *Mambres* aurait été connue à la tradition juive (voyez *The American Israelite*, du 26 janvier 1899). Jambrès est probablement une faute causée par Ἰαννῆς. On trouve aussi *Manès* (cf. *The American Israelite*, précité), ce nom serait bien un nom propre égyptien, mais il est peut-être une faute causée par le voisinage de Mambrès, comme Ἰαμβρῆς par Ἰαννῆς. Selon la tradition, Ἰαννῆς fut un Juif. (Cf. Pline, précité.) Probablement, selon la légende primitive, l'Égyptien Hamus = Mambrès seul fut l'adversaire de Moïse (et Aaron?). (Il est peu probable que Mambrès et Manès (Ἰαννῆς) soient une seule personne, Ἰαννῆς; cf. le frère de Setna, nommé dans le *Roman de Setna*, col. IV (II). J'espère revenir sur ces questions bientôt.) Pour *Ha-m-us*, voyez Revillout, *Le Roman de Setna*, introduction.

égyptiens soulève plusieurs questions; d'abord, pourquoi le prince n'est-il pas désigné par son vrai nom, tel que nous le font connaître les textes égyptiens? On peut proposer plusieurs hypothèses à ce sujet : la tradition voulait que Moïse fût à la cour de Ramsès II et de Mer-en-ptah. assurément, dans les scènes de thaumaturgie décrites aux premiers chapitres de l'*Exode,* la légende n'aurait pas manqué à supposer que Moïse et Aaron avaient eu pour adversaires les plus puissants thaumaturges égyptiens, et qu'il avait été vaincu par eux[1]. On peut croire que, vers l'époque grecque ou romaine et, présumablement, à Alexandrie, on aurait cherché dans les écrits égyptiens le nom de celui qui était le sorcier le plus renommé du temps où Moïse était censé vivre, et qu'on l'aurait trouvé, et cela bien des fois, dans les textes démotiques; son nom aurait été écrit [illegible] ou [illegible]. La lecture en était un peu difficile; on pouvait le lire de diverses manières. La façon la plus naturelle ou, pour mieux dire, la plus facile, est d'attribuer à tous les signes des valeurs alphabétiques[2]; ce qui aurait donné comme résultat le nom : « *Mambrès* ». Ainsi désigné, le prince *Ha-m-us,* greffé sur la narration des premiers chapitres de l'*Exode,* passa, dans la tradition chrétienne, pour l'adversaire de Moïse.

Il y a une hypothèse qu'il est bon à signaler : peut-être le nom *Mambrès,* désignant le prince *Ha-m-us,* doit-il son origine au fait qu'on ne voulait pas prononcer, avec sa vraie prononciation, le nom de celui qui, d'après la tradition, était censé avoir été l'adversaire de Moïse; on l'aurait désigné par un pseudonyme *Mambrès*[3], formé sciemment au moyen d'une lecture alphabétique des signes employés, en démotique, pour écrire son vrai nom[4].

On croit assez généralement que le prince *Ha-m-us* était mort avant que *Mer-en-ptah*[5] régnât; peut-être la tradition s'est-elle trompée en mettant en lutte avec Moïse et Aaron un magicien, déjà mort au temps où il fut censé les combattre. Mais d'une étude sur cette quesiion il semble ressortir que le prince *Ha-m-us,* après avoir régné, vivait encore sous le règne de Mer-en-ptah, et qu'il se serait occupé des fonctions sacerdotales et surtout de la magie. Sa momie est, nous le croyons, actuellement au Musée de Gizéh[6].

On ne peut pas s'empêcher de remarquer combien est ferme la tradition qui groupe autour des règnes de Ramsès II et de Mer-en-ptah tout ce qui rapporte aux scènes décrites aux premiers chapitres de l'*Exode,* et il est intéressant de le voir en personne,

1. « ... ils jetèrent chacun son bâton et ils devinrent des serpents, mais le bâton d'Aaron avala leurs bâtons... » (*Exode*, VII, 12), etc.

2. Excepté les déterminatifs finals.

3. « ... dans la littérature pseudo-clémentine, « Simon le magicien » est souvent un pseudonyme de saint Paul. » RENAN, *Les Apôtres*, p. 153. — Pour certains noms ou pseudonymes, voyez mon étude, *Le Nil* (*Bulletin de l'Institut égyptien*, 1892, p. 171).

4. Discours (précité) prononcé au *Lane Theological Seminary*.

5. Voyez PIERRET, *Dictionnaire d'Archéologie égyptienne*, p. 280, et Lefébure, *Rites égyptiens*, p. 28; cf. des observations dans MASPERO, *Histoire ancienne*, 4e édition, p. 255 et note 2.

6. Discours prononcé au *Lane Theological Seminary* (précité). C'est la momie n° 1196 au Musée de Gizéh, désignée par la forme pleine du nom; voyez mon étude sur les noms propres, dans la *Revue égyptologique*, t. V, p. 85 sqq. Voyez des observations dans VIREY, *Notice des principaux Monuments exposés au Musée de Gizéh*, p. 314, et MASPERO, *Les Momies royales de Deir el-Bahari* (*Mémoires de la Mission française*, t. I, p. 568).

si, comme il est loisible de le croire, la momie conservée au Musée de Gizéh, au nom de *Ra-ha-m-us,* est celle du célèbre magicien, le prince, et probablement aussi roi, *Ha-m-us,* le *Mambres* de la tradition chrétienne.

NOTES DE GÉOGRAPHIE ASSYRIENNE

PAR

FOSSEY

1. *De Mossoul à El-Ḥaḍra.* — Les cartes de Mésopotamie ne portent aucun nom de village entre Mossoul et El-Ḥaḍra. Au cours d'un récent voyage, j'en ai noté un certain nombre. Pour plus de brièveté, je les ai reportés sur le croquis ci-joint, qui n'a d'ailleurs aucune prétention à une rigoureuse exactitude. J'ai suivi, pour le faire, la carte dressée par Kiepert pour le voyage de Sachau, mais il est certain qu'El-Ḥaḍra devrait être reculé vers le sud-ouest. En effet, la distance de Mossoul à Djerin est de 7 heures de chameau, et de Djerin à El-Ḥaḍra il y a 13 heures. Mais j'ai surtout voulu faire connaître les noms des localités, dont plusieurs sont certainement antiques : tel est le cas pour Djerin, avec son tell assyrien.

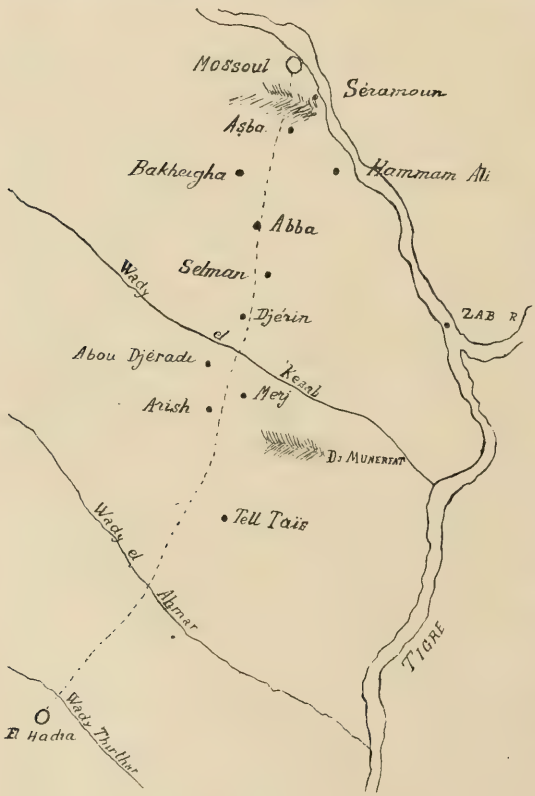

2. *De Mossoul à Bavian.* — Départ de Mossoul, le jeudi 10 novembre 1898, à dix heures; j'ai voyagé à cheval, à une allure plus rapide que celle des caravanes, mes bagages n'ont pas pu suivre.

A midi, Fadebia, au pied du Bachika; je laisse sur la droite Khorsabad et Bavian, et le Djebel Makhloub.

A 1 heure 20, Surverik Khausa, halte jusqu'à 2 heures 10.

A 2 heures 50, Khochaban.

A 5 heures, Djeraiha, village Jézidi. Les villages les plus rapprochés sont Mufeyria, village Jacobite, Gabara, Khorazan et Borazan.

A 6 heures, Baʿadra, sur le Baʿader, affluent du Khauṣar.

Vendredi 11, à 6 heures 3/4, départ de Baʿadra, vers l'est.

A 8 heures 3/4, Abd-ul-Kader, halte d'une demi-heure.

A 9 heures 3/4, Afriba.

A 10 heures 10, Khénès, sur la rive droite du Gomel, en face de Bavian. L'inscription dite de Bavian devrait plutôt porter le nom du village de Khénès, car elle est gravée sur les rochers de la rive droite, tout près du village de ce nom, tandis que Bavian est sur la rive gauche.

On sait que l'inscription de Bavian mentionne un certain nombre de localités, qui n'ont pas pu être identifiées jusqu'à présent. Je n'ai pas pu faire aux environs de Mossoul l'exploration que j'avais projetée et qui, seule, permettrait de tenter avec quelque chance de succès l'identification des villes assyriennes dont on ignore encore la place. A tout hasard, j'ai recueilli les noms des villages qui sont aux environs des sources du Khauṣar (le Khouṣour de Sennachérib). Ce sont Rahiana, Arpatché, Kaulan Tépé, Tchakallou, Chouerik, Barima.

3. *Merdj-Riḥan.* — Sur la route d'Orfa à Oueranchéir, à une petite journée d'Orfa, la carte de Hausknecht porte un village de Medjer-Khan, le même sans doute que Černik[1] appelle Merdjilichan. Le véritable nom de cette localité, tel qu'il m'a été épelé par un indigène éclairé, est Merdj-Riḥan, c'est-à-dire la Prairie du Basilic.

LA NUBIE DANS LES TEXTES COPTES

PAR

W. E. Crum

L'étude que M. Krall a consacrée à l'histoire des Blemyes et des Nubiens[2] renferme, entre beaucoup d'autres choses intéressantes, le texte d'un manuscrit copte acquis l'année dernière et censé provenir de Gebelein. Cette publication attira mon attention sur un groupe de textes d'un caractère fort semblable, déposés depuis longtemps au Musée Britannique. Ils seront publiés *in extenso* dans le catalogue que je rédige en ce moment[3].

Nos manuscrits furent achetés en 1813, à Assouan, par M. Th. Legh; on les a enregistrés sous la cote *Papyrus IV, A-Q.* Ils sont écrits, comme celui de Krall, sur des cuirs de couleur brune plus ou moins foncée. Mais ici le cuir n'est certainement pas de la peau de crocodile; ce sont des peaux de chèvre et d'agneau, pareilles à celles de

1. Petermann's *Mittheilungen, Erganzungsheft*, p. 45, pl. 2.
2. Dans les *Denkschriften* de Vienne (*Phil. Hist. Cl.*), Bd. XLVI, 1898.
3. Si je ne me trompe fort, le Musée d'Alexandrie possède une série de manuscrits tout pareils (Botti, *Notice des Monuments*, 1893, p. 50). Le temps m'a manqué pour les examiner.

plusieurs manuscrits du *cartulaire* de Djêmé[1]. Le format des manuscrits varie; le plus grand a 0m 61 sur 0m 42 et porte environ quarante lignes d'écriture. Un savant anonyme en ajouta au *Narrative* de Legh[2] des essais de traduction et quelques lignes de fac-simile.

L'encre, — encore comme au manuscrit de Krall, — a partout tellement jauni, qu'on ne trouve guère une ligne où il n'y ait bon nombre de lettres soit douteuses, soit tout à fait indéchiffrables. Il y a même plusieurs textes entiers qui sont restés, pour moi du moins, complètement illisibles. Au point de vue paléographique, ces manuscrits se ressemblent de très près; ce sont partout des traits penchants et réguliers sans autres ligatures que celles de ⲁⲓ, ⲉⲓ et ⲧⲓ (cf. Revillout, *Actes*, etc., pl. 8 ou 9).

Nous avons affaire à une série de documents juridiques ou, si l'on veut, commerciaux. Les mêmes personnages se retrouvant dans quelques-uns des textes, il est évident que les manuscrits ont une seule et même provenance. Qu'ils soient originaires d'au delà d'Assouan, c'est un fait incontestable, qui ressort des noms de lieu rencontrés dans les textes. Ils faisaient probablement partie d'un cartulaire monastique, comme celui de Djêmé, ou ils venaient du bureau de quelque fonctionnaire civil. Il est à remarquer que, dans tous les cas, — sauf un, — l'auteur du document est une femme.

Voici une analyse des textes les plus lisibles :

A. — Πρᾶσις, datée du 27 Choiahk. Thêcla, fille de Cost[antin?] et d'Osésindê (?), de la ville de Kêlsei sur la rive orientale, avait emprunté à Joseph, matelot ⲡⲏⲉⲉϥ, fils d'Étienne et d'Amana, la somme de 19 *solidi*, ϩⲟⲗⲟⲕⲟⲧ/. Maintenant, pour le rembourser, elle lui abandonne son κτῆμα paternel, à savoir sept ϣⲓⲡ (*ou* ϣⲓⲡⲁ) « selon le poids que l'on ...[3] (?) ». Elle jure par Dieu et « notre roi pieux, Mercure ⲙ[ⲉⲣ]ⲕⲟⲩⲣⲓⲟⲥ », d'observer les termes du présent contrat. Ni Thêcla ni Joseph ne sachant écrire, ils ajoutent en bas du texte leurs croix ⲥⲏⲙⲓⲟⲛ (= σημεῖον). Parmi les témoins on distingue Maria, fille de Thêcla, et un « exarque ».

D. — [Διαθ]ήκη, datée de la troisième *Indictio*. Natia et sa mère Thêcla, de la ville de Kêlsei orientale, ayant, dans le passé, emprunté à feu Joseph, matelot, 19 *solidi* (voir n° A), et, dernièrement, Eudoxie, fille de Natia, ayant augmenté cet emprunt de 9 *solidi* en plus, elle déclare maintenant les trois filles de Joseph, Maria, Seiôn et Athanasia, maîtresses du κτῆμα entier, à la valeur de 28 *solidi*.

B. — Contrat daté de l'an Ier du règne du roi philochrist Jean; Georges étant ⲡⲣⲟⲧⲁⲡⲁⲭ/, ⲡⲣⲟⲧⲁⲉⲥⲧⲓⲭⲟⲥ et ⲡⲣⲟⲧⲟⲙⲏⲓⲧⲉⲣⲟⲥ[4], « tous les Éthiopiens lui étant sujets à partir de Tilimauara jusqu'au Castrum de Philæ », tandis qu'Abba Métania est évêque de Corté ⲕⲟⲩⲣⲧⲉ, et que Marc, Peishaté et ⲙⲏⲭⲉⲛⲕⲟⲩⲁ/ remplissent d'autres fonctions[5]. Ananias et Ménanta, fille de Mariham, originaire de Kyrshé ⲕⲣⲩϣⲏ, actuelle-

1. Indications qu'a bien voulu me fournir un expert bien connu de Londres.
2. *Narrative of a Journey in Egypt*, etc., London, 1816.
3. Il ressort des données du manuscrit D que le κτῆμα fut un bien foncier; le ϣⲓⲡ(ⲁ) serait donc une mesure agraire, à comparer peut-être au mot ϣⲟⲡ.
4. Mots composés de πρωτο- avec δομέστικος, μειζότερος. Je ne sais ce que c'est que le premier; de plus, la lecture n'en est point certaine.
5. Ces titres sont ou illisibles ou inintelligibles. Les mots ne paraissent pas être grecs.

ment demeurant à Pordippa, vendent à leur fils Abraham et à sa femme Ménanta (*sic*) cinq terres nommées ϧⲁⲓⲕⲁϩ[1].

C. — Πρᾶσις, écrite et signée par le même scribe que celui du n° B, et datée (sans indication d'année) du règne du roi Jean; Georges et Métania portent les mêmes titres qu'auparavant. Thécla, fille de.... de Kyrshé, mais demeurant à Pordipa (*sic*), vend à Abra (*sic*) et à Ménanta, sa femme, certaines terres ϧⲁⲓⲕⲁϩ. Parmi les témoins, on en rencontre un qui vient de Pachôras.

FG. — (Deux morceaux d'un seul manuscrit), opisthographe, mais lisible seulement d'un côté, où se trouvent deux textes distincts; (1) Ἀσφάλεια ou Ἀποσταγή, datée de la onzième *Indictio*, écrite par Mailanê à l'instance de... (?) à qui elle s'adresse, et rédigée « au milieu des gens de Corté ⲕⲟⲩⲣⲧⲉ, à la porte de la maison de l'éparque ». Il est question dans le texte de vêtements ⲣⲱⲙⲓ, sans que l'on puisse préciser davantage les détails de l'affaire. Le scribe, nommé Iatros, porte le titre de notaire. (2) Γραμματ(ε)ῖον, daté de la douzième *Indictio* et écrit par Nalandousé, ⲛⲁⲗⲁⲛⲇⲟⲩⲥⲉ, dont la mère est Toupel — ⲧⲟⲩⲡⲉⲗ... (?), et le père Markunei — ⲙⲁⲣⲕⲩⲡⲉⲓ, potier ⲕⲉⲣⲁⲙⲉⲩⲥ, du village de ...shi, mais demeurant actuellement à Talmis. Elle s'adresse à Maria, fille de Suzanna de Pachôras, qui avait déjà gagné sur elle un procès à Kêlsei. Le texte paraît se rapporter à des ⲥⲕⲉⲩⲏ vendus par Nalandousé à Pouthios. Le scribe Sévère était alors χαρτουλάριος de Talmis.

K. — Ἔγγραφον, peu lisible, daté du 30 Épiphi, adressé par Abraham, matelot ⲡⲉⲉϥ, à ... (?), et ayant trait à des terres.

L. — Il s'agit ici d'affaires d'argent. Point de détails lisibles.

E. — Daté du règne d'un roi dont le nom est illisible. On imagine reconnaître les mots : « Georges étant éparque sur la Nobadia; » mais ils sont des plus incertains.

Quant à la chronologie de nos documents, ils n'offrent aucune donnée absolue qui puisse nous servir de point de départ. Nous savons seulement qu'entre le roi Mercure, nommé par A, et le Cyriaque du manuscrit Krall, contemporain du patriarche Chael (vers l'an 750), il y eut trois rois, dont deux, — Simon et Marc, — ne jouirent de la couronne que peu de temps[2]. On pourrait donc tout au plus placer Mercure dans les dernières années du VIIe ou dans les premières du VIIIe siècle. Dans cet état des choses, la mention des Indictions (troisième, onzième et douzième) dans D, FG 1 et 2, ne nous sert de rien. Il est à supposer que le texte avec serment, au nom de Mercure, est contemporain de ce prince; je n'oserais pourtant pas l'affirmer. Les historiens arabes ne paraissent rien savoir d'un roi Jean.

Parmi les noms propres il y en a plusieurs, — bibliques ou grecs, — qui ne donnent lieu à aucune remarque. D'autres, comme Onnophrios (A, témoin) ou Peishaté (B), montrent que les noms égyptiens avaient encore cours dans la Nubie. Pour la plupart, cependant, quoique souvent de formes presque classiques, je n'ai pu les identifier avec aucun de ceux qu'on lit dans le *Corpus*, ni dans les *Denkmäler*, ni dans les publications

1. Mot nouveau; une fois ϧⲁⲓ ⲡⲕⲁϩ. D'après le manuscrit C, il paraît être féminin. On pense au ϧⲁⲓⲙⲟⲟⲩ des papyrus de Djêmé, sans que cela aide à déterminer ici le sens. Cf. aussi *Æg. Z.*, 1869, p. 131, ϧⲁⲓⲉⲡϩⲉ. Les termes ⲥⲓⲧⲓⲱϩⲉ ⲡⲕⲁϩ, ⲡⲱϩ ⲡⲕⲁϩ sont peut-être comparables.

2. Renaudot, *Hist. Patr. Alex.*, p. 220 et suiv.

des Papyrus. On pourrait, au besoin, comparer Métania (B, C) à μετάνοια (quoique ce mot ne paraisse pas comme nom), Markunei (FG 2) à Μαρκιανός, Mailanê (FG 1) à Μελάνη. Seiôn (D) est déjà connue comme nom de femme et se retrouve au manuscrit Krall.

Les noms géographiques sont en partie connus par les écrivains classiques ou par les inscriptions :

ⲕⲟⲩⲣⲧⲉ (B, C, FG 1), , Corté (*Itin. Anton.*), قرطة. Sans doute la ville est située entre Pselchis et Hiérasykaminos. Le Corté, au delà du Vieux Dongola, répond peut-être au **ⲕⲟⲩⲣⲧⲉ ⲧⲉⲣⲛⲉ** de la prétendue liste des évêchés transcrite en partie par Vansleb[1].

ⲛⲟⲃⲁⲇⲓⲁ (E) est la forme usitée par les deux dialectes coptes pour désigner le pays des Nobades ou Nouba.

ⲡⲁⲭⲱⲣⲁⲥ (C, FG 2). Ce nom a été signalé d'abord par M. Revillout (*Revue égyptologique,* t. IV, p. 20) d'après une inscription du *Corpus.* M. Amélineau, toutefois, a trouvé bon d'en nier l'existence (*La Géographie,* p. 295), sans hasarder une autre interprétation du texte, mais Pachôras s'est retrouvé récemment sur une stèle publiée par M. Sayce (*Rec. de Trav.,* t. XX, p. 111), où Lampropolis semble être un nom de la même ville[2]. Son identification avec Begrâsh en face de Derr est évidente. Abou-Sâliḥ et Makrizi la nomment بجراش[3]. Les manuscrits correspondant à la liste de Vansleb écrivent بوخراس en y ajoutant l'équation وهى الدو, localité de la même province, suivant Makrizi, qui écrit ادواء[4].

ⲡⲉⲓⲗⲁⲕ ou **ⲡⲕⲁⲥⲧⲣⲟⲛ ⲙⲡⲉⲓⲗⲁⲕ** (B), ce qui correspond exactement au قصر بلاق des auteurs arabes.

ⲧⲁⲗⲙⲓⲥ (FG 2), . On est porté à retrouver cette ville dans le درمس d'Abou-Sâliḥ[5]. Vansleb donne Termus comme évêché de la province de « Maracu », quoique les manuscrits des listes pareilles y portent **ⲟⲩⲁⲛⲁⲇⲟⲩⲣ** (var. **ⲟⲩⲁⲛⲁⲧⲟⲩⲣ**), يرويس, ce qui pourrait faire penser plutôt à Dendour[6].

Outre ces noms, on en rencontre d'autres jusqu'ici inconnus, je crois, dans les textes coptes :

ⲛⲑⲟⲟⲡⲉ (B et très probablement C dans la même phrase). A la phrase qui nous donne cette forme étrange, comparez celle de l'inscription de Silko, où celui-ci se nomme « roi des Nobades et de tous les Éthiopiens », ὅλων τῶν αἰθιόπων. Il est à

1. *Histoire*, p. 29. Il n'en donne que les noms arabes. Les mots à la p. 17 semblent indiquer que le manuscrit dont il s'est servi n'est pas à Paris. Des listes semblables se lisent pourtant Ms. copte, anc. fonds 53, f° 172 *b*, de même Ms. Brit. Mus., or. 1325, p. ⲥⲛ̅, et Mss. de Lord Crawford, 53 et 54, — tous datés du commencement de ce siècle et tous copiés sans doute sur un même original, puisqu'ils se ressemblent jusque dans les derniers détails. Les noms reproduits par Vansleb ne font qu'une partie du tout. Beaucoup sont d'une identification difficile due au peu d'intelligence qu'on a mis à copier la liste primitive. Que ce soit un catalogue d'évêchés comme celui qui le précède, ce n'est pas certain : du moins cela n'est pas dit formellement. Voici le commencement : **ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲓⲣⲁⲛ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲭⲱⲣⲁ ⲛⲓⲍⲱⲙⲓⲧⲏⲥ ⲡⲣⲁⲛ ⲛⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ⲍⲱⲙⲉⲧⲏⲥ ⲁⲗⲃⲁⲧⲓⲁⲥ ⲭⲱⲣⲁⲥ ⲧⲁⲗⲙⲁⲧⲓⲁⲥ ⲉⲑⲓⲟⲡⲓⲁ**; puis en rouge : **ⲛⲓⲭⲱⲣⲁ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲁⲛⲛⲟⲩⲡⲓⲉⲥⲱⲟⲩⲛ ⲛⲓⲟⲩⲣⲱⲟⲩ ⲙⲙⲁⲓⲛⲟⲩϯ.**

2. Voyez le *Report for 1897-1898*, de l'*Egypt Exploration Fund*, p. 69.

3. Abou-Sâliḥ, éd. Evetts, f° 94 *a;* Makrizi, éd. Boulaq, I, p. 90. Le Ms. add. 7317 du Brit. Mus., f° 150 *b*, laisse le mot sans points.

4. Cf. Quatremère, *Mémoires*, t. II, p. 8.

5. F° 99 *b*.

6. Le guide *Murray*, 9e éd., p. 953, parle d'Épimachus, évêque de Talmis. Est-ce d'après l'inscription si fruste de Gau, pl. II, n° 3 ?

remarquer que Georges, le fonctionnaire ici en question, est, selon toute probabilité, le même qui, dans E, est appelé éparque de la Nobadia. Jusqu'à ce qu'une étymologie indigène pour 'Αιθιοπία ait été prouvée[1], nous n'avons qu'à regarder [є]ѳоонє comme la forme dégradée du nom classique.

тілмаѳра (B, lecture certaine). Ce nom, avec celui de Pilak-Philæ, semble marquer les frontières du royaume éthiopien. Vu notre ignorance de l'étendue exacte des mots « Éthiopie », « Nubie », il n'est pas facile de savoir où chercher la localité en question. Je suis tenté de l'identifier avec un nom tout aussi vague et dont la lecture même reste incertaine. 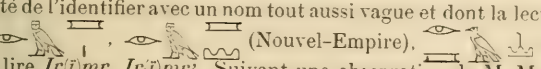 , (Nouvel-Empire), 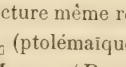 (ptolémaïque) peuvent bien se lire *Ir(ī)mr, Ir(ī)mrʒ*. Suivant une observation de M. Maspero (*Rec. de Trav.*, t. VIII, p. 85), je rappellerai que le mot pour *fils* en langue Galla est *ilma, ilm*, et qu'une branche des Gallas septentrionaux se donnait un ancêtre légendaire, nommé *Marawā*[2]. Max Müller (*Asien*, p. 112) cherche à placer le nom hiéroglyphique dans la latitude de Korosko. J'ignore si des tribus gallas ont jamais pénétré aussi bien vers le Nord.

тполіс кнлсеі ѧпеіеѣт (A, D, FG 2). La ville se trouvait sur la rive orientale; voilà tout ce que nous en savons. Elle est nommée à côté de Talmis; elle doit donc être cherchée peut-être pas trop loin de cette dernière.

кѵрѱн (B, C). Ceci ne peut guère être que Girshé (Champollion, *Lettres*, p. 125), ou Quirsch (Lepsius, *Briefe*, p. 263), à mi-chemin entre Pselcis et Dendour, sur la rive orientale.

поѧппа ou поѧпа (B, C), non identifié; dans les mêmes manuscrits qui font mention de Kyrshé.

ѱтіне етоѧмоуте ероϥ ѫє...ѱі (FG 2), village à chercher probablement dans le voisinage de Talmis.

ERRATA AU MÉMOIRE DE M. GOLÉNISCHEFF

Page 76, l. 15 : troisième mois de l'inondation, *lisez :* troisième mois des récoltes (*Epiphi*).

— 76, l. 19 : Ce jour, je partis pour..., *lisez :* Le jour où j'arrivai à...

— 76, l. 20 : ... *Tent-Amon.* Je..., *lisez :* ... *Tent-Amon,* je...

— 77, l. 16, 19 et 24 : quatrième mois de l'inondation, *lisez :* quatrième mois des récoltes (*Mésoré*).

— 81, texte hiéroglyphique, l. $x+4$: 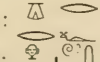 , *lisez :* .

— 81, texte hiéroglyphique, l. $x+6$: , *lisez :* (cf. p. II, l. 55 et 59).

— 83, l. 21 : ... ne l'a (pourtant) pas..., *lisez :* ne t'a (pourtant) pas...

— 89, l. 14 : qu'il m'envoyait, *lisez :* qu'il m'envoyât.

— 91, l. 15 : premier mois du printemps, *lisez :* premier mois de l'hiver (*Tybi*).

— 92, l. 15 : (tout) le printemps, *lisez :* (tout) l'hiver.

---

1. Halévy a proposé اطيوبة, *Revue sémitique*, 4e année, p. 91.

2. A. W. Schlricher, *Geschichte der Galla*, p. 7. Voyez aussi Paulitschke, *Harar*, p. 306, et *Ethnogr. N. O. Afrikas*, I, p. 19, 20. Max Müller, pourtant, dans l'*Orient. Lit. Z.*, 1899, p. 240, fait dériver *ilma* de غلمة. Tient-il assez compte du غ ?

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Les temples d'Abydos, supplément à la publication de Mariette, par G. Daressy 1
Les rois Psusennès, par G. Daressy 9
Eine Stele aus der Oase Dachel, von Wilhelm Spiegelberg 12
Koptische Miscellen, von Wilhelm Spiegelberg 21
Notes sur le texte du Conte du Prince Prédestiné, par H. O. Lange 23
Ueber ein Herrschaftssymbol, von A. Jacoby 24
Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par V. Scheil, O. P. 26
Listes géographiques de Médinet-Habou, par G. Daressy 30
Varia, von Wilhelm Spiegelberg 39
Textes provenant du Sérapéum de Memphis, par Émile Chassinat 56
Papyrus hiératique de la collection W. Golénischeff, contenant la description du voyage de l'Égyptien *Ounou-Amon* en Phénicie, par W. Golénischeff 74
Zur Erklärung der Menestafel, von W. Max Müller 102
Les plus anciens Monuments égyptiens, par Édouard Naville (avec une planche) 105
Extrait d'une lettre du P. Scheil 123
La Tombe des Vignes à Thèbes, par Philippe Virey 127, 137
Les Inscriptions coptes de Faras, par Richard Pietschmann 133
Le nom d'un des chiens d'Antouf, par G. Maspero 136
Sur une formulette des Pyramides, par G. Maspero 150
Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique sur une mission dans la Haute-Égypte, par Maxence de Rochemonteix 153
La Source divine et générale, conception chaldéenne dans les monuments figurés des collections à Paris, par l'abbé Bourdais 177
Lettre à M. Cerquant sur la mythologie égyptienne, par François Chabas 194
Sur une forme du pronom féminin de la seconde personne du singulier, par G. Maspero 197
Der Name der Stadt Edfu, von W. Max Müller 199
Le Père de Thoutmès III, par Édouard Naville 201
Figurines égyptiennes de l'époque archaïque, par Édouard Naville (avec trois planches) 212
Les VIIe-XIe Dynasties égyptiennes, par J. Lieblein 216
Moïse et les magiciens à la cour du Pharaon, d'après la tradition chrétienne et les textes démotiques, par William Groff 219
Notes de géographie assyrienne, par Fossey 222
La Nubie dans les textes coptes, par W. E. Crum 223
Errata au Mémoire de M. Golénischeff 227

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCC^r^

FIGURINE ÉGYPTIENNE DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE

Pl. I

FIGURINE ÉGYPTIENNE DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE

Pl. II

FIGURINE ÉGYPTIENNE DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE

Pl. III

DARMESTETER (J.). Études iraniennes. 2 vol. gr. in-8°. 25 fr.

— — Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta. Gr. in-8°. 4 fr.

— — Ormazd et Ahriman. Leurs origines et leur histoire. Gr. in-8°. 25 fr.

DENYS DE TELL-MAHRÉ. Chronique, 4e partie. Texte syriaque publié d'après le manuscrit 162 de la Bibliothèque Vaticane, accompagné d'une traduction française, d'une introduction et de notes historiques et philologiques par J.-B. Chabot. 1 fort vol. gr. in-8°. 25 fr.

DERENBOURG (H.). Essai sur les formes des pluriels arabes. Gr. in 8°. 3 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE). Papyrus du Musée de Turin publié en fac-similé par le professeur R. V. Lanzone, de Turin, 11 planches et 2 pages de texte. In-f°. 30 fr.

DUTENS (A.). Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. In-8°. 6 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. Gr. in-8°. 20 fr.

— — — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. In-8°. Au lieu de 8 fr. 4 fr.

EBN-EL-FARAD. Poésies en arabe. Gr. in-8°. 40 fr.

EBN-HAUCAL. Description de Palerme au milieu du Xe siècle de l'ère vulgaire. Traduit par M. Amari. In-8°. 1 fr.

FAIDHERBE (le général). Collection complète des inscriptions numidiques (libyques) avec des aperçus ethnographiques. In-8° avec pl. 12 fr.

FARHAT (G.). Dictionnaire arabe, revu, corrigé et considérablement augmenté sur le manuscrit de l'auteur par Rochaïd Dahdah. Gr. in-8°. 30 fr.

FUTUH EL-HABACHA, des conquêtes faites en Abyssinie au XVIe siècle, par l'Iman Muhammad Ahmad dit Gragne, version française de la chronique arabe du Chahab ad-Din Ahmad. Publication commencée par A. d'Abbadie, de l'Institut de France, terminée par le Dr P. Paulitschke, de l'Université de Vienne. In-8°. 20 fr.

GAYET (A.-J.). Musée du Louvre. Stèles de la XIIe dynastie, 60 pl. avec texte explicatif. In-4°. 17 fr.

GOLÉNISCHEFF (W.). Une excursion à Bérénice. Lettres de MM. Jaillon et Lemasson au sujet des monuments perses de l'Isthme. Stèle de Darius aux environs de Tell-El-Maskhoûtah. In-4°, avec 4 planches. 7 fr. 50

GOTTBERG (E. de). Des cataractes du Nil et spécialement de celles de Hannek et de Kaybar. Gr. in-4°, avec 5 cartes. 20 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les Papyrus du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. In-4°, pl. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

GUYARD (S.). Nouvel essai sur le pluriel brisé en arabe. Gr. in-8°. 2 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

JÉQUIER (G.). Le livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès. Gr. in-8°. 9 fr.

JOHANNES DE CAPUA. Directorium vitæ humanæ alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du livre de Kalilâh et Dimnâh publiée et annotée par J. Derenbourg. 2 vol. gr. in-8°. 16 fr.

JORET (C.). Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge. Histoire, usage et symbolisme. 1re partie : Les plantes dans l'Orient classique. Tome Ier : Égypte, Chaldée, Assyrie, Judée, Phénicie. In-8°. 8 fr.

LEDRAIN (E.). Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (cabinet des médailles et antiques). In-4°. 37 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie : Les Yeux d'Horus. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

— — — — Deuxième partie : Osiris. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. In-4°, avec 2 planches. 12 fr.

LEVI (S.). Le théâtre indien. Gr. in-8°. 18 fr.

— — Quid de Graecis veterum Indorum monumenta tradiderint. In-8°. 3 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. In-8°. Au lieu de 12 fr. 6 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. 4 vol. in-f° et suppl. contenant 339 pl., acc. d'un vol. de texte in-4°. Au lieu de 390 fr. 200 fr.
Le volume de texte se vend à part. Au lieu de 60 fr. 30 fr.
Le supplément aux planches. Séparément. Au lieu de 10 fr. 5 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. 28 liv. in-f°. Au lieu de 168 fr. 90 fr.

— — Les Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq publiés en fac-similé. Tomes I à III, Papyrus 1 à 22. 3 vol. in-f° ornés de 121 planches. 400 fr.
Le tome III, 20 pl. en couleurs, se vend séparément. Au lieu de 100 fr. 50 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastabas de l'Ancien Empire. Fragments de son dernier ouvrage, publiés d'après le manuscrit par G. Maspero. 9 livr. 100 fr.

MASPERO (G.). Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. In-4°. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du Musée britannique. In-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie. Étude sur le Papyrus Abbott. In-4°. 7 fr. 50

MASPERO (G.). De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. Gr. in-8°, avec 3 cartes. Au lieu de 4 fr. 2 fr.

— — Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre. In-4°, orné de 14 planches et fac-similés. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Rapport à M. Jules Ferry, Ministre de l'Instruction publique, sur une mission en Italie. Gr. in-4°. 20 fr.

— — Les inscriptions des Pyramides de Saqqarâh. Un fort vol. gr. in-4°. 80 fr.

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. 3 vol. in-4°. 30 fr.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. Tomes I à X complets. 276 fr.
Tous les fascicules, à l'exception des 1er, 2e, 3e du t. Ier et 2e du t. II, se vendent séparément.

MYER (J.). Scarabs. The History, Manufacture and Religious Symbolism of the Scarabaeus, in Ancient Egypt, Phoenicia, Sardinia, Etruria, etc. Also Remarks on the Learning, Philosophy, Arts, Ethics, Psychology. Ideas as to the Immortality of the Soul, etc., of the Ancient Egyptians, Phoenicians, etc. In-8° cart. toile. 12 fr.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. In-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e éd. In-8°. Au lieu de 6 fr. 3 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par Th. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. Gr. in-f°. 12 pl. et 9 pages de texte. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

PERRUCHON (J.). Les chroniques de Zara Yâ'eqôb et de Ba'eda Mâryâm, rois d'Éthiopie de 1434 à 1478 (texte éthiopien et traduction), précédées d'une introduction. Gr. in-8°. 13 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. Gr. in-8°. 60 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. Gr. in-8°. 7 fr. 50

POGNON (H.). Une incantation contre les génies malfaisants, en Mandaïte. Gr. in-8°, avec 1 pl. 2 fr. 50

— — L'inscription de Bavian. Texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 2 vol. gr. in-8°. 12 fr.

— — Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa. Gr. in-8°, avec 14 planches. 10 fr.

— — L'inscription de Raman-Nérar Ier, roi d'Assyrie (réponse à un article de M. Oppert). 1 fr.

RAMBAUD (J.). La langue Mandé. Gr. in-8°. 5 fr.

REGNAUD (P.). Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde. Gr. in-8°. 19 fr.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et fac-similés. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau Testament. Textes. 1er fasc. In-4°. Au lieu de 25 fr. 10 fr.

— — Chrestomathie démotique. 4 vol. in-4°. Au lieu de 100 fr. 40 fr.

— — Études sur quelques points de droit et d'histoire ptolémaïques. In-4°. 10 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le Papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Livr. 1 à 5. Gr. in-f°; la livr. au lieu de 25 fr. 12 fr.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. Gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. In-4°. 9 fr.

— — La Question des mythes. 1er fascicule : Égypte, Asie antérieure. In-8°. 2 fr. 50

— — Questions d'histoire égyptienne, étudiées dans le Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes. In-8°. 1 fr.

— — Recherches sur la religion de l'ancienne Égypte, le culte. In-8°. 2 fr.

— — Le système chronologique de M. Lieblein sur les trois premières dynasties du Nouvel Empire égyptien et le synchronisme égyptien de l'Exode. In-8°. 1 fr. 50

ROUGÉ (E. de). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. Gr. in-4°, avec 8 pl. dont 5 doubles. (Épuisé). 40 fr.

— — Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant sa mission. Publié par le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

SAADYA (Gaon de Fayyoum). Commentaire sur le Sefer Yesira ou livre de la création, publié et traduit par Mayer Lambert. Gr. in-8°. 10 fr.

SAULCY (F. de). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre-Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

SCHACK (G. von). Die Unterweisung des Königs Amenemhat I, 1e et 2e Hälfte. Gr. in-4°. 8 fr.

VIREY (P.). Étude sur le Papyrus Prisse. Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep. Gr. in-8°. 8 fr.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCCr.